

LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CENT SOIXANTE-DOUZIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT TRENTE-SIXIÈME



PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1893

LE

CORRESPONDANT

LES FINANCES RÉPUBLICAINES

1889-1893

I. Les promesses électorales de 1889 : ni emprunts ni impôts nouveaux. — II. Les finances de la France de 1871 à 1893 : les résultats de la gestion républicaine. — III. Les causes du désordre financier : l'incurie gouvernementale et la curée parlementaire. — IV. La fantasmagorie de l'équilibre budgétaire et l'état réel des recettes et des dépenses. — V. Le budget extraordinaire et les dépenses extra-budgétaires : la Caisse des écoles et la Caisse des chemins vicinaux. — VI. Le plan de travaux publics de M. de Freycinet. — VII. Les conventions avec les Compagnies de chemins de fer et les garanties d'intérêt. — VIII. La dette flottante et le rôle de la Caisse des dépôts et consignations. — IX. Les emprunts de la République et ses prétendus amortissements. — X. L'œuvre propre de la législature actuelle : le déficit des budgets de 1893 et de 1894. — XI. Les nouveaux impôts. — XII. La situation des départements et des communes. — XIII. Les engagements à long terme du Trésor et l'avenir financier de la France.

I. — Au début de la première session de la législature qui va s'en aller, en novembre 1889, M. Barodet faisait voter par la Chambre une résolution pour recueillir et classer les programmes et engagements électoraux des députés. La commission nommée fit son travail consciencieusement, et son rapport nous montre le cri unanime qui s'élevait alors contre l'accroissement des dépenses et le désordre des finances. Deux cent soixante programmes promettent les économies et l'équilibre du budget. Ce ne sont pas seulement ceux des députés de l'opposition. Les opportunistes sont les plus abondants en belles promesses. MM. Deloncle, Reinach, Delcassé, Casimir-Périer, Dujardin-Beaumetz, Peytral, Granet, Bourgeois, Bovier-Lapierre, Tassin, Ribot, Ricard, Lavertujon, pour ne nommer que les chefs de file, couvrent l'enchère aux monarchistes en fait

d'économies et de réformes budgétaires. C'est surtout la diminution des impôts qu'ils promettent tous à qui mieux mieux. Les uns font des promesses générales, les autres spécifient les impôts dont la réforme leur paraît urgente : impôt foncier, patentes, prestations des chemins vicinaux, droits d'enregistrement, droits de succession, impôts indirects et droits sur les boissons, octrois, devaient être supprimés ou notablement diminués. M. Chavoix, de Périgueux, prenait l'engagement formel de ne pas voter d'emprunt. MM. Dreyfus et Tassin entendaient pratiquer de larges amortissements. M. Paul Deschanel, le brillant député de Nogent-le-Rotrou, allait à la racine du mal, en réclamant la suppression de l'initiative parlementaire en matière de relèvements de crédits.

Après quatre ans passés sur ces promesses, au moment où leurs auteurs vont se représenter devant le suffrage universel, il est intéressant de se rendre compte dans quelle mesure elles ont été réalisées. Toutefois avant d'entrer dans cet examen, il faut rappeler les circonstances dans lesquelles la Chambre des députés avait été élue en septembre 1889, circonstances qui faisaient des économies, des réductions d'impôt, de la renonciation au système des emprunts à jet continu, la principale préoccupation des électeurs.

II. — Un économiste éminent, M. Cucheval-Clarigny, a écrit avec autant de clarté que d'impartialité l'histoire des finances de la France de 1870 à 1890. Il s'arrête à l'avènement de la Chambre actuelle et fixe avec une grande précision le bilan de la gestion de celles qui l'avaient précédée. Cette histoire se partage en deux périodes nettement tranchées : la première qui va de la fin de la guerre à la dissolution de l'Assemblée nationale (décembre 1875), la seconde qui commence avec l'avènement au pouvoir des vrais républicains après les élections de 1876, et surtout avec leur victoire sur le 16 mai ; cette période dure encore.

Composée en majorité de monarchistes, l'Assemblée nationale s'inspira des grands exemples laissés par le gouvernement de la Restauration et elle eut à cœur, après avoir assuré la libération du territoire, de rétablir l'équilibre budgétaire. Elle y parvint en créant les impôts nouveaux nécessités pour le service des emprunts destinés à payer l'indemnité de guerre et la reconstitution de notre armement, en organisant un amortissement énergique qui, par le remboursement des avances de la Banque, mit fin au régime du papier-monnaie, enfin en apportant dans les budgets qu'elle vota et dans l'établissement du compte de liquidation la clarté et la simplicité qui témoignent de l'honnêteté des législateurs et sont la garantie de l'économie dans la gestion du produit de l'impôt.

Au 31 décembre 1869, le capital de la dette nationale, déduction faite de tout l'actif y correspondant et sans tenir compte de la dette viagère, montait à 12 981 215 501 francs, sur lesquels la dette consolidée figurait pour 11 418 973 611 francs[1].

Au 31 décembre 1875, le capital calculé de la même manière montait à 23 443 044 992 francs, sur lesquels la dette consolidée figurait pour 19 909 166 754 francs. Cette énorme augmentation représente ce qu'ont coûté à la France les fautes de Napoléon III, les folies de Gambetta et la Commune.

L'accroissement si considérable du capital de la dette consolidée est dû en grande partie à l'erreur de Thiers et des financiers de son école qui, au lieu d'emprunter au taux que comportait alors l'état du marché, au 6 ou au 6,50 pour 100, comme l'avaient fait les États-Unis après la guerre de la Sécession, sauf ensuite à réduire les charges publiques par des conversions rapides, avaient, pour favoriser la spéculation, émis les emprunts très au-dessous du pair. Le capital de la dette contractée dans ces conditions a été fortement majoré. Les deux grands emprunts de la rançon nationale de 1871 et de 1872 ont produit au Trésor une somme de 5 791 837 006 fr. pour lesquels la France a été à perpétuité grevée d'un capital de 6 920 032 100 francs.

Sur cette somme l'Assemblée nationale avait appliqué à la reconstitution de notre matériel de guerre et à la réparation des désastres de l'invasion 829 341 479 francs qui formèrent la première partie du compte de liquidation.

Malgré la lourde charge résultant du service de la dette publique, l'Assemblée avait si bien choisi les impôts nouveaux, elle avait administré avec une si grande économie, que non seulement l'équilibre budgétaire était atteint, mais que la dette publique avait été réduite de 926 millions sur 1425 empruntés à la Banque de France et qu'un amortissement régulier était organisé. Le dernier budget voté par l'Assemblée, celui de 1876, consacrait 150 millions

[1] Nous suivons dans ces évaluations un travail de M. Camille Fouquet, député de l'Eure, à l'appui d'une proposition de résolution tendant à obliger le gouvernement à établir annuellement la situation de la dette de l'Etat. En attendant, M. Camille Fouquet l'a établie lui-même au 31 décembre de chaque année depuis 1869 jusqu'à 1891, en y comprenant la dette consolidée perpétuelle, la dette flottante, les dettes remboursables à terme et les comptes de trésorerie. Pour cette dernière catégorie il y a lieu de faire état de certaines créances sur les communes, les départements, les compagnies de chemins de fer. M. Camille Fouquet a fait ce départ avec beaucoup de sagacité et d'impartialité, et il distingue toujours *la dette nette* de *la dette brute*. Ce sont les chiffres de la dette nette que nous reproduisons, de manière à ne laisser place à aucune équivoque, encore qu'un certain nombre de ces créances, comme on le verra, soient irrecouvrables.

à l'amortissement; il affectait 146 millions aux travaux publics en sus des dépenses d'entretien et il se soldait encore par un excédent de 98 millions.

Si cette sage politique financière eût été continuée, la dette publique serait aujourd'hui réduite en capital de 2 à 3 milliards, les conversions se seraient faites dans de bien meilleures conditions, et, au lieu d'être surchargés, les contribuables pourraient bénéficier de dégrèvements réels. Mais comme les législatures républicaines ont pris absolument le contrepied de cette politique, le résultat a été que la dette de l'État montait au 31 décembre 1889 à 30 054 696 803 francs (toujours sans y comprendre la dette viagère) soit *une augmentation de plus de six milliards et demi* en pleine paix (exactement 6 611 651 811 francs) et qu'au 31 décembre 1892, elle est arrivée à 30 697 000 000 francs [1], soit une nouvelle augmentation de 643 millions, due à la législature actuelle.

Mais ces chiffres ne donnent pas une idée exacte de la totalité des charges qui pèsent sur la France.

Il faut, en effet, y ajouter le capital représenté par la dette viagère, dette aussi inéluctable que la dette consolidée et qui va toujours en s'accroissant par suite de la multiplication des emplois et des épurations successives auxquelles se livrent les différentes couches de républicains. La survie des pensionnaires de l'État étant en moyenne de dix ans, les 222 157 071 francs portés au projet de budget pour 1894 représentent un capital de plus de 2 milliards et 220 millions. Enfin il faut ajouter à la dette de l'État celle des communes et des départements qui n'ont d'autres ressources que l'impôt et dont l'État est garant de fait sinon de droit, puisque les localités s'endettent pour obéir aux lois votées par le Parlement. Or, à la fin de l'exercice 1890, les dettes des départements et des communes montaient en capital à 3 749 675 358 francs.

La dette publique du pays dépasse donc 36 milliards. Encore n'y comprenons-nous pas la capitalisation des engagements du Trésor à long terme, dont nous indiquerons le chiffre colossal à la fin de ce travail.

C'est la dette la plus élevée qu'un pays ait jamais eue; elle nous place dans une infériorité redoutable vis-à-vis de nos rivaux.

Les trois puissances qui constituent la triple alliance, disait M. Boulanger dans son rapport au Sénat sur le budget de 1892, ont ensemble une dette de 30 milliards environ pour une population de 116 millions d'habitants. Notre dette française est aujourd'hui de 32 milliards pour une population de 38 millions d'habitants. Pour cette population de

[1] Chiffre approximatif.

116 millions d'habitants, les trois États étrangers ont un budget ordinaire de recettes nettes s'élevant à 4 milliards et demi. Notre budget ordinaire des recettes atteint le chiffre de 3298 millions (3439 millions en 1894).

Malgré la grande richesse de la France, c'est une situation fort grave et qui doit compromettre l'existence même de cette richesse à la longue; car le poids des impôts monte toujours. Les législatures qui se sont succédé depuis 1876 ont aboli un certain nombre des impôts établis par l'Assemblée nationale. La Chambre de 1889 devant le déficit béant a dû en créer de nouveaux, et le résultat est que, tandis que le budget de 1876, budget en parfait équilibre, se montait en recettes à 2 575 028 582 fr., celui de 1894 atteint 3 438 926 816 fr., *près d'un milliard de plus*, et ce budget comporte en fait un déficit réel d'environ 400 millions qui se manifestera à la fin de l'exercice!

III. — Pour qu'on en soit arrivé là, il a fallu une incurie gouvernementale et une curée parlementaire sans précédents.

L'administration des finances est irréprochable. Le système de comptabilité qu'a créé la Restauration et qui a été patiemment amélioré par diverses lois et décrets rendus sur les propositions de l'administration, rend impossible toute malversation de la part des comptables ou au moins la fait immédiatement découvrir. Les comptes du Trésor pour chaque exercice sont rendus avec un détail qui permet aux personnes habituées à les manier de reconstituer la situation financière du pays à travers la broussaille de budgets divers que les ministres et les chambres multiplient à dessein. Cette honnêteté de l'administration est la dernière garantie pour les finances publiques.

Quand on en arrive à l'ordonnancement des dépenses, c'est-à-dire aux ordres donnés par les ministres aux caissiers d'ouvrir leurs caisses, les abus commencent. Au bas de l'échelle administrative, les mandats fictifs sont fréquemment pratiqués et en haut les ministres ne se gênent guère pour imputer les dépenses les moins prévues sur un des chapitres quelconques de leur département. La Cour des comptes à force d'y regarder de près parvient à découvrir quelques-unes de ces fausses imputations. En 1884, c'était une troupe d'acteurs que les fonctionnaires de la Cochinchine avaient fait venir de France pour se distraire et qu'ils rapatriaient aux frais du budget de la métropole. En 1886, c'est M. Granet, ministre des postes et télégraphes, qui impute ses frais de voyage sur le crédit intitulé : *Salaires des hommes de peine*, *étrennes à divers*, *médicaments*. M. de Lamarzelle a égayé la Chambre en

montrant le ministre faisant payer par l'État les gratifications de 400 et 500 francs données aux sociétés musicales et vélocipédiques qui venaient l'acclamer, les 100 francs mis généreusement dans la main du portier de son hôtel.

Un très petit nombre de ces imputations équivoques sont constatées; mais ce n'est là qu'un coulage relativement insignifiant.

La voie d'eau qui fera sombrer un jour ou l'autre la fortune publique, c'est l'absence absolue de direction gouvernementale. La France est mal gouvernée; surtout elle n'est pas gouvernée. Depuis M. Thiers et M. Magne, il n'y a pas eu un ministre embrassant d'un coup d'œil d'ensemble les finances du pays et se préoccupant de leur avenir. Tous ont vécu au jour le jour, s'occupant uniquement de satisfaire les députés pour s'assurer une majorité parlementaire, et à leur tour les députés, pour conserver une majorité électorale qui les réélise, usent sans mesure de leur droit d'initiative budgétaire. C'est à qui, dans l'intérêt de sa circonscription ou plutôt dans celui des meneurs électoraux de sa localité, inventera une dépense nouvelle et la fera voter pour peu qu'il ait de l'influence sur un groupe. La Chambre élue le 20 février 1876 commença ce système de gaspillage en votant du premier coup 214 millions à ajouter aux crédits ouverts sur l'exercice 1876, et elle augmenta de 346 millions les dépenses de l'exercice 1877. L'amortissement fut forcément supprimé et les émissions d'obligations sexennaires et trentenaires, — le mode le plus onéreux d'emprunt, — commencèrent.

Dès la session suivante la Chambre affirmait ce système de gouvernement en contestant au Sénat tout contrôle pratique sur les finances. La majorité entend être souveraine sur ce domaine. Le concours des deux Chambres, qui est la base de la constitution actuelle, s'est trouvé en fait supprimé dans les matières où il eût été le plus utile dès la mise en fonctions du régime républicain.

L'instabilité ministérielle est sans doute un mal; mais les ministres qui sont restés le plus longtemps en place ont été, en fait, les plus malfaisants, parce qu'ils n'ont obtenu la prolongation de leur pouvoir que par plus de complaisances pour les caprices de la majorité de la Chambre, que par davantage de connivences avec les meneurs des groupes.

Aussi bien, un nombre restreint de personnages, toujours les mêmes, ont mené les finances de la France depuis 1876 jusqu'en 1893, comme ministres, présidents et rapporteurs généraux de la commission du budget; il faudrait plutôt se plaindre de leur permanence. La mort a frappé Gambetta; Baïhaut et Wilson ont eu des malheurs; mais Rouvier, Peytral, Tirard, Jules Roche, Sadi-Carnot, Burdeau, Pelletan, ont depuis quinze ans joué à un chassé-

croisé continuel dans ces positions. L'un n'a pas été pire que l'autre, et les critiques que chacun a adressées aux budgets de ses émules ne l'a pas empêché de suivre les mêmes errements quand il les a remplacés. La commission du budget a été l'arche sainte de la majorité républicaine. Pendant de longues années, l'opposition en a été exclue. Après les élections de 1889, le cri public était tel que pendant deux sessions une certaine place fut faite à la minorité. Mais au moment de voter à la hâte le budget de 1894, le budget des élections, la majorité a entendu être maîtresse absolue chez elle, et, à l'exception de l'honorable M. Mège, les trente-deux membres de la commission actuelle sont pris dans le vieil état-major. MM. Rouvier et Burdeau, en leur qualité de victimes du Panama, ont été élus triomphalement dans leurs bureaux et sont les hommes importants de la commission [1].

Depuis 1877, presque tous les budgets ont été votés *in extremis* et soustraits pratiquement au contrôle du Sénat. Ces retards, ces longueurs, avaient pour but de briser toute velléité de résistance de sa part. Puis la discussion du budget est toujours la période où les compétitions de groupes et les intrigues secrètes se donnent le mieux carrière. On vote en principe les réformes fiscales les plus chimériques, sauf ensuite à les démolir en détail. La plupart des budgets n'ont été envoyés au Sénat que dans les derniers jours de décembre. Plusieurs fois il a fallu recourir à l'expédient des douzièmes provisoires. La loi de finances pour 1893 n'a été promulguée que le 29 avril 1893, quand quatre mois de l'exercice étaient déjà écoulés! Il n'y a d'exception que pour le budget des années qui suivent celle du renouvellement de la législature. La Chambre qui s'en va tient, en effet, à le voter et à s'en faire une réclame électorale. Ainsi en a-t-il été en 1889 : à son tour le budget de 1894 va être voté avec une célérité qui contraste avec l'insouciance que la même Chambre avait manifestée à l'endroit de celui de 1893.

La loi des comptes est une partie fort importante de notre système financier. C'est par elle que le Parlement est à même de sanctionner les observations de la Cour des comptes; c'est par elle qu'il pourrait donner un sens pratique à la responsabilité ministérielle. Or les diverses législatures qui se sont succédé depuis 1876 ont montré le dédain le plus absolu pour cette attribution. Elles ont laissé des budgets en suspens huit ans et dix ans après la clôture des exercices. Celle qui finit, après avoir, pendant

[1] Le même système est pratiqué au Sénat. La commission des finances est composée exclusivement de membres de la majorité. Des hommes de la compétence de MM. Bocher, Buffet, Blavier en sont systématiquement exclus.

les trois premières années, imité la négligence de ses devancières, a dans ces dernières semaines liquidé à la vapeur une partie du passé. Dans la séance du 29 mai, elle a voté en quelques minutes deux lois portant règlement définitif de la première et de la deuxième partie du compte de liquidation ouvert par l'Assemblée nationale au lendemain de la paix et clôturé en 1881 ! Le gouvernement avait dû présenter quatre fois ces projets de loi, chaque fois que la législature a été renouvelée! Comme l'a dit justement M. d'Aillières, « au bout de treize ans, il y a impossibilité absolue de discuter utilement. Il n'y aurait aucune sanction aux observations que l'on pourrait faire ». C'est sans doute pour cela que le petit groupe de personnages qui règlent exclusivement entre eux les travaux financiers de la Chambre veulent ces retards. Dans la séance du 17 mai, elle avait avec la même célérité réglé les exercices de 1884 et de 1885. Dans celle du 6 juin, elle a expédié de la même manière le règlement de l'exercice de 1886. Des comptes montant à des milliards sont apurés en quelques minutes au milieu des conversations particulières.

IV. — Un député naïf, ou peut-être plus retors que les autres, a demandé dans sa proclamation électorale que les budgets fussent affichés *in extenso* dans toutes les communes de France, de manière que chaque citoyen fût instruit de la manière dont étaient gérées les finances de l'État. On aurait affiché tous les budgets depuis 1876, que les électeurs n'en seraient pas plus avancés. Un budget, quand il est voté, est toujours en équilibre sur le papier; même il se solde par un excédent de recettes en francs et centimes. Il faut qu'il en soit ainsi. Le déficit est-il le plus certain, comme en 1893 ou en 1894, le décorum ne veut pas qu'on l'avoue dans le budget *ordinaire*.

Entre le moment de la préparation du budget par le gouvernement et celui où les Chambres le votent, un an et quelquefois dix-huit mois s'écoulent; de nouvelles dépenses s'imposent. On n'est pas embarrassé pour réajuster le budget. La commission de la Chambre majore certaines évaluations; elle reporte des dépenses aux budgets extraordinaire ou annexes; surtout elle invite les ministres à réduire leurs demandes de crédit. Ceux-ci s'y prêtent avec une docilité qui prouverait que leurs demandes primitives étaient fort exagérées, s'il n'était entendu qu'à peine le budget voté ils représenteront les mêmes dépenses sous forme de crédits supplémentaires; la Chambre les vote alors les yeux fermés, car elles ne dérangent plus les additions du budget. Le budget de 1893 a été promulgué le 29 avril dernier. La Chambre a depuis

lors voté des millions de crédits supplémentaires. C'est le secret de la comédie. Il y a plus : constamment le Parlement crée des fonctions nouvelles, augmente des traitements, majore des pensions anciennes sans voter en même temps les ressources correspondant à ces dépenses. Par exemple, la loi du 2 novembre 1892 et le décret du 13 mai 1893 sur le travail des femmes et des enfants, la loi du 12 juin 1893 sur l'hygiène des ateliers, créent une armée d'inspecteurs divisionnaires, d'inspecteurs et d'inspectrices. Toutes ces fonctions devront être rétribuées. Le Parlement vote le budget sans s'occuper des conséquences financières des lois qu'il a édictées peu de jours avant ; on évite même d'appeler l'attention sur cette conséquence des institutions nouvelles. Puis, quand les ministres en sont à exécuter la loi, ils demandent des crédits nouveaux sur lesquels il n'y a même pas à discuter. L'équilibre apparent que l'on avait arrêté en écritures le jour de la promulgation du budget est immédiatement détruit. S'il y a des plus-values dans les recettes, un excédent final pourra se retrouver à la fin de l'exercice. C'est un hasard heureux qui ne suffit pas d'ailleurs à changer la situation faite aux finances par les sources parallèles de dépenses qui ne figurent pas au budget.

V. — En réalité tous les budgets votés depuis quinze ans sont des budgets fictifs, et, si on les affichait, on tromperait encore plus les électeurs sur la réalité des choses. La vérité se trouve dans la suite des comptes généraux de l'administration des finances rendus chaque année par le ministre. Ce sont d'énormes volumes bleus que l'on distribue aux membres du Parlement, mais que très peu sont en état de comprendre. Là on voit qu'à côté du *budget ordinaire* qui contient toutes les recettes provenant de l'impôt et des domaines, et auxquelles s'ajoutent des soldes d'emprunt, des excédents de budgets précédents, même non réglés, et où est alignée *une partie* des dépenses, d'autres catégories de dépenses fort considérables font l'objet du budget extraordinaire ou de comptes spéciaux du Trésor et sont alimentées par les emprunts publics ou occultes, au besoin par la dette flottante. Quand on additionne tous ces budgets parallèles, on retrouve les déficits énormes qui, depuis 1876, minent nos finances, et ont abouti à un si redoutable accroissement de la dette publique, à une si grande surcharge des impôts.

Au Sénat, où le même intérêt électoral n'existe pas, la vérité retrouve ses droits. Personne ne condamne au fond plus sévèrement ce système de budgets multiples que l'honorable M. Boulanger dans son rapport sur le budget de 1893 :

Ces budgets d'emprunt ont revêtu les formes les plus diverses : on

peut les ramener à deux. C'est d'abord le budget extraordinaire proprement dit, qui était inscrit régulièrement à côté du budget ordinaire, et ces budgets ont absorbé une somme totale de 6 milliards et demi. Ils avaient été ouverts à presque tous les départements ministériels, mais principalement aux ministres de la guerre et des travaux publics. Leur chiffre s'est élevé jusqu'à 700 millions par an. C'est, en second lieu, la série nombreuse des caisses ou des comptes spéciaux alimentés également par l'emprunt, mais dont le montant n'apparaissait pas dans les comptes budgétaires et ne s'y rattachait que par des annuités ou même en était complètement éliminé. Le total de ces dépenses d'emprunt a atteint dans certains exercices près de 300 millions. Le maintien de ces budgets extraordinaires conduirait à la politique du déficit chronique et à l'augmentation régulière de la dette publique, déjà excessive.

L'Assemblée nationale agissait correctement en ouvrant un compte spécial de liquidation aux deux parties duquel 1933 millions ont été consacrés. Il était certain que la réparation des dommages causés par l'invasion et la reconstitution du matériel de guerre ne devait pas se représenter; mais considérer comme des dépenses extraordinaires les modifications à l'armement, les constructions de cuirassés, les travaux publics nouveaux, c'est insensé. Prétendre, pour excuser le prochain recours à l'emprunt et l'engagement anticipé des économies résultant de la conversion imminente du 4 1/2, que le budget de 1894 comprend des dépenses extraordinaires pour les chemins de fer, comme le fait M. Antonin Dubost dans son rapport, est une mauvaise plaisanterie. En l'an 1900 on fera certainement encore des dépenses pour les chemins de fer. Rien n'est plus constant que ce genre de dépenses; il fait partie essentiellement du budget normal d'un grand pays. C'est donc abusivement que dès 1878, au moment où le compte de liquidation allait se clôturer, le Parlement ouvrait pour l'exercice 1879 un budget extraordinaire pour les travaux publics et la réfection du matériel de la guerre et de la marine. M. de Freycinet, avec son plan déraisonnable de grands travaux, a été, nous allons le voir, le mauvais génie financier de la République; mais ces pratiques répondaient trop aux desseins de la majorité républicaine pour qu'elle ne les eût pas trouvées d'elle-même. Elles ont présidé à la création de la *Caisse des chemins vicinaux* et de la *Caisse des lycées et des écoles*, deux chancres occultes qui ont, eux aussi, rongé les finances.

Constituer des êtres fictifs, leur conférer le droit d'emprunter sous la garantie de l'État, leur remettre la mission de trouver les sommes nécessaires pour un objet déterminé et de les distribuer ensuite en

laissant à l'Etat la charge et le remboursement de tous ces emprunts : voilà ce qu'un spirituel orateur, par un mot qui est resté, a appelé le *coup des caisses*. C'était bien l'État qui empruntait sous le voile transparent de ces êtres fictifs, puisque c'était sa garantie qui faisait seule le crédit de leur papier, et puisque c'est lui qui a fini par tout rembourser au moyen d'un emprunt direct. Tout l'argent qui entrait dans ces caisses ou qui en sortait était de l'argent d'emprunt; car, suivant l'aveu fait au Sénat par M. Tirard, alors ministre des finances, il n'y a jamais rien eu dans aucune de ces caisses [1].

Mais, grâce à cet artifice, ces dépenses énormes ne figuraient pas au budget régulier, et les engagements pris par les ministres échappaient au contrôle de la Cour des comptes.

La *Caisse des chemins vicinaux* a été à l'origine une création temporaire de l'Empire. Elle allait être liquidée en 1878, quand une loi du 10 avril 1879 augmenta sa dotation de 300 millions payables en douze annuités. Toutes les précautions, qui avaient eu autrefois pour but d'amener une sage répartition des ressources offertes aux communes disparaissaient; car la répartition de ces subventions avait lieu par simples décrets rendus sur la proposition du ministre. Une loi du 12 mars 1880, rendue en vue des élections de 1881, activa encore la distribution de ces subventions pour lesquelles aucune ressource correspondante n'était créée.

La *Caisse des lycées et des écoles* fut instituée sur le même modèle en 1878 et 1880 pour mener vigoureusement l'œuvre de la laïcisation qui était la grande passion de la majorité. Les dépenses de ces caisses ont consisté soit en avances faites aux communes, soit en subventions. La proportion entre ces deux modes de dépenses a varié suivant les années. Il y a été pourvu, soit au moyen d'émission d'obligations qui se trouvent actuellement dans le portefeuille de la *Caisse des dépôts et consignations*, soit au moyen d'avances du Trésor à la charge de la dette flottante. Au point de vue de la comptabilité, il y a assurément un intérêt à distinguer les avances des subventions, car les premières sont remboursées peu à peu par les communes; mais, au point de vue du résultat final, les contribuables n'en ont pas moins payé l'ensemble de ces dépenses et les remboursements faits péniblement par les communes à l'État, pour des avances que le Parlement leur a imposées, sont la cause de la déplorable situation des finances communales. Ces remboursements doivent en moyenne durer encore trente ans. Un long avenir est donc engagé.

A un titre ou à l'autre depuis leur fonctionnement les deux

[1] Cucheval-Clarigny, *les Finances de la France*. (Perrin, 1891), p. 138.

caisses auront dépensé, déduction faite des annulations de crédit, au 1er janvier 1894 la somme énorme de 973 millions, sur lesquels 536 millions ont été employés aux chemins vicinaux[1] et 427 aux lycées et écoles. Mais il ne faudrait pas croire que la laïcisation n'ait coûté à la France que ces 427 millions. Dans son rapport sur le budget de 1894, M. Antonin Dubost constate que, en outre de cette somme, les annuités inscrites au budget de l'instruction publique pour faire face à la laïcisation se sont élevées à 200 millions et que les villes et les communes ont dépensé directement, en plus de ce que leur imposait la loi, 200 autres millions. Cela porterait le coût de la laïcisation à 827 millions en sus des dépenses pour assurer le service normal de l'instruction publique. Le Parlement ne s'arrête pas dans cette voie; la loi de finances de 1893 a encore autorisé le ministre à prendre des engagements jusqu'à concurrence de 3 millions payables en capital en cinq annuités à partir de 1894 pour la construction à Paris de deux nouveaux lycées de filles! Le budget de l'instruction publique, qui était de 54 millions en 1869, dépassera, en 1894, 202 millions. A qui ferait-on croire que la moralité, l'instruction réelle, la capacité économique, aient crû en proportion dans la nation?

Le projet de budget pour 1894 propose la liquidation définitive de ces deux caisses et il porte comme recettes du budget ordinaire les sommes à rembourser cette année par les départements et les communes, soit 24 590 007 francs; mais en même temps on augmente les crédits des chemins vicinaux et de l'instruction publique sous forme d'annuités de plus de 20 millions, et ces dépenses-là, on peut en être sûr, ne seront pas réduites les années suivantes. On voit par cet exemple comment s'équilibre un budget. Comme, en effet, les subventions et avances restées à la charge de la dette flottante et les obligations sexennaires venant à échéance prochaine constituent un découvert du Trésor de 611 993 278 francs, la loi budgétaire de 1894 consolidera ce découvert au moyen d'une émission d'obligations trentenaires destinées à l'éteindre et remboursables par annuités, l'intérêt étant calculé à 3,25 pour 100. C'est ainsi que les comptes spéciaux du Trésor constituent des emprunts qui demeurent longtemps occultes.

Tel est aussi le caractère des avances faites à l'État par les municipalités ou les chambres de commerce pour l'exécution des travaux publics que l'administration désire entreprendre, mais pour lesquels elle n'a pas de crédits. Le capital ne figure pas au budget; on se borne à y inscrire les annuités de remboursement. Ces

[1] Y compris 200 millions autorisés par la loi du 11 juillet 1868.

annuités dépassent 10 millions au budget de 1893. C'est la reconstitution indirecte de ce budget extraordinaire des travaux publics alimenté par l'emprunt dont la suppression avait été si pompeusement annoncée au début de la législature actuelle.

Mais c'est surtout par le compte extrabudgétaire des subventions et des avances pour garanties d'intérêt aux chemins de fer de toute sorte que le déficit s'est creusé et que l'avenir de nos finances a été compromis peut-être irréparablement.

VI. — Le fameux plan de travaux publics que M. de Freycinet annonça à la France par ses rapports des 2 et 15 janvier 1878 avait été concerté entre lui et Gambetta pour créer en faveur du régime issu de la victoire sur le 16 mai un courant d'opinion et surtout un ensemble d'intérêts qui assurât sa durée. Le prétexte mis en avant était de créer un outillage de voies ferrées et navigables qui permît à l'industrie française d'abaisser ses prix de revient pour pouvoir mieux soutenir la concurrence étrangère. L'idée était juste en elle-même. Mais en pareille matière tout est affaire de mesure; il ne faut exécuter que des travaux réellement utiles et le faire en proportion des ressources dont le pays dispose. L'expérience a démontré combien à ces deux points de vue le programme de M. de Freycinet était déraisonnable. Il comportait l'exécution de 16 000 kilomètres de voies ferrées, la construction de 2000 kilomètres de nouveaux canaux ainsi que des travaux considérables sur les 10 000 kilomètres existant de voies navigables, le rachat des canaux concédés, des travaux aux ports maritimes. M. de Freycinet évaluait à vue de nez à 4 milliards l'ensemble de ces travaux et disait qu'on pourrait les exécuter en dix ans. Ces évaluations étaient si peu étudiées que, deux ans après, en 1880, dans un rapport au Président, il parlait de 6 milliards à dépenser en douze ans. Les faits ont prouvé que la dépense devait être plus que doublée, et le tiers à peine de ce plan chimérique a été exécuté.

Le rachat de dix lignes secondaires de chemins de fer que Gambetta avait poursuivi avec tant de volonté avait préludé à cette débauche de travaux et de dépenses. Il avait fait attribuer 700 à 800 millions à des actionnaires et obligataires qui n'y avaient aucun droit et abouti à la constitution du réseau de l'Etat, réseau qui n'a pas sa raison d'être géographique, qui est et restera toujours coûteux[1]. A peine la Chambre avait-elle voté les pre-

[1] D'après la loi de finances de 1893, le budget des chemins de fer de l'Etat se solderait en prévision par un excédent de recettes de 7 981 000 fr.; mais l'intérêt et l'amortissement du compte de son établissement, qui s'élevait, en 1883, à 596 557 715 fr. d'après M. Picard, fonds auquel il faut ajouter les indemnités données aux actionnaires lors du rachat des petites

miers moyens d'exécution, que le gouvernement faisait ouvrir, par le personnel administratif, des chantiers de chemins de fer sur tous les points du territoire. C'était une double faute; l'administration, comme toujours, construisait plus chèrement que les compagnies, et le chiffre de 200 000 fr. le kilomètre, auquel, dans son rapport, M. de Freycinet évaluait en moyenne la construction, était de beaucoup dépassé. Puis, on commençait simultanément *cent quatorze tronçons* de voies ferrées, ayant ensemble une longueur de 5504 kilomètres; leur exécution, en se prolongeant pendant des années, est devenue beaucoup plus coûteuse[1]. Mais il s'agissait de donner à chaque arrondissement sa part dans cette pluie de millions, dont une part reste toujours entre les mains de ceux qui les emploient. En effet, tout un personnel d'entrepreneurs, de fonctionnaires en a vécu longtemps et y a parfois trouvé les moyens de se faire des rentes. Les constructions des palais scolaires, imposées aux communes par les lois de laïcisation, ont été dans maintes localités la source de fortunes qui sont devenues le plus solide appui du régime républicain. Le projet de construction des ports et docks du sud de Marseille, qui remonte à peu près à cette époque et dont le débat engagé entre M. Andrieux et M. Tassin a donné un aperçu, indique comment l'exécution de certains grands travaux peut profiter à des intérêts partculiers.

Pour pourvoir à cette dépense colossale, M. Léon Say imagina un nouveau type de fonds publics. Les sommes nécessitées successivement par ces travaux devaient être fournies au moyen de l'émission d'obligations 3 pour 100, remboursables au pair en soixante-quinze ans par des tirages au sort annuels. Ces travaux étant productifs, disait-on, les bénéfices que l'Etat en retirerait au bout de quelques années, permettraient de faire face régulièrement à ces annuités. Ce beau raisonnement a été démenti par les faits, d'abord à cause du gaspillage dans la distribution et l'exécution des travaux, puis, parce que ce troisième réseau et ces lignes stratégiques ont bien une certaine utilité

lignes en 1878 et qui font revenir ce réseau à près d'un milliard, l'intérêt et l'amortissement, disons-nous, ne sont pas portés en dépenses comme ils devraient l'être. De plus 1 500 000 francs figurent au budget des travaux publics pour travaux complémentaires à titre extraordinaire, comme si aucune amélioration ne devait être apportée au réseau! L'Etat se trouve en réalité en une forte perte.

[1] Actuellement, les compagnies de chemins de fer, construisant les lignes que leur indique le gouvernement, le même procédé continue. Dans son rapport, au nom de la commission du budget de 1893, sur les *Avances pour garanties et études et travaux de chemins de fer*, M. Félix Faure s'en plaint vivement et constate qu'au 31 décembre 1892, on avait entrepris un peu sur tous les points des lignes de diverse nature atteignant 3561 kilomètres.

générale en ce qu'elles font circuler plus facilement les hommes et les marchandises; mais, loin de produire un revenu, la plupart ne peuvent, de longtemps, couvrir leurs frais d'exploitation ni, à plus forte raison, l'intérêt et l'amortissement du capital engagé.

La seule partie judicieuse du plan de M. de Freycinet était celle relative à la navigation fluviale. La construction de 2000 kilomètres de canaux nouveaux, l'unification de la section des anciens, le rachat des canaux concédés et l'abandon par l'État des droits de navigation, ont eu pour résultat de faire passer le mouvement de la navigation intérieure de 2 264 586 tonnes kilométriques, en 1882, à 3 538 760, en 1891. Les canaux constituent désormais une concurrence très sérieuse et très utile aux voies ferrées; mais l'autre partie du plan Freycinet, qui était la plus considérable, est devenue encore plus ruineuse.

On a emprunté en 3 pour 100 amortissable, de 1878 à 1891, 3 541 065 681 fr., correspondant à un capital nominal de 4 254 146 500 fr. sur lesquels, au 31 décembre 1892, 256 millions avaient été amortis. Le remboursement du capital va en augmentant avec les années par le jeu même de la combinaison, et M. Léon Say avait eu au moins une pensée prévoyante en imposant à ses successeurs un amortissement automatique. Mais ce fonds n'a pas réussi auprès du public. Il a fallu, à partir de 1885, renoncer définitivement aux émissions publiques et les repasser à la *Caisse des dépôts et consignations*, qui accepte tout ce que lui offre le ministre des finances. En vain les grandes sociétés de crédit avaient-elles parfaitement organisé la mise en scène des souscriptions multiples, les capitalistes qui font des placements définitifs se sont toujours détournés de ce fonds. Ils ont préféré, qui les obligations de chemins de fer, qui le 3 pour 100 perpétuel.

Quand un gouvernement emprunte à jet continu, il subit forcément la loi des prêteurs au lieu de leur imposer ses conditions, et c'est ainsi qu'il a fallu abandonner, malgré ses avantages, ce mode d'emprunt.

La somme des dépenses prévues à l'origine par M. de Freycinet était déjà employée et la dette publique augmentée de ce chef de plus de 4 milliards. Une faible partie seulement des travaux promis solennellement au pays était exécutée, quand, en 1883, devant les déficits budgétaires, l'énorme accroissement de la dette flottante et la paralysie générale des affaires, force fut de renoncer à son exécution intégrale et surtout à la construction directe par l'Etat. Le Parlement fut obligé, bien malgré lui, de passer avec les grandes Compagnies, dont le crédit était resté intact, des conventions par lesquelles elles se substituaient à l'État.

VII. — Ces conventions ont été vivement critiquées. La vérité est qu'elles s'imposaient et qu'elles devaient être forcément onéreuses à l'État, puisqu'il demandait aux Compagnies de construire des lignes destinées à rester indéfiniment improductives.

Les charges qui en découlent pour le Trésor sont de deux sortes : les unes définitives, les autres susceptibles, sous beaucoup d'aléas, d'un remboursement ultérieur.

En réalité, l'État a dû prendre à sa charge les frais de construction et de premier établissement, — nous verrons tout ce qu'il faut comprendre sous ce chef, — des 8800 kilomètres qu'il a demandés aux Compagnies d'exécuter et d'exploiter, à l'exception d'un fonds de concours versé par celles-ci sur la base de 25 000 francs par kilomètre en général, et qui, lorsque ces lignes seront achevées, constituera une contribution totale de leur part de 334 millions. Pour le reste, l'État y a d'abord appliqué une créance liquidée par les conventions à 555 millions qu'il avait sur les Compagnies pour les avances d'intérêts à elles faites pendant la période de 1858 à 1883, avances qu'elles commençaient à rembourser. Ce remboursement se fait désormais en travaux espacés sur une période de dix ans. C'est la partie la plus avantageuse des conventions pour l'État. Quant au solde des travaux, qui est de beaucoup le plus important, puisqu'il doit, selon les évaluations si bien étudiées de M. Félix Faure, dans son rapport sur *les garanties d'intérêt*, *travaux et études de chemins de fer*, monter à 1 700 000 francs, l'État ne paye pas chaque année les travaux exécutés, comme une bonne économie l'exigerait. Cela eût trop chargé le présent et eût empêché la majorité parlementaire de se mouvoir à sa guise dans le budget annuel de 3 milliards et demi dont elle dispose en souveraine maîtresse. La charge a été rejetée sur l'avenir. L'État rembourse chaque année une certaine part des avances faites par les Compagnies au moyen d'annuités qui comprennent l'intérêt plus une prime d'amortissement, et qui sont calculées pour durer à peu près jusqu'à la fin des concessions.

Chaque année, la loi de finances détermine le montant total des travaux qui seront exécutés par les Compagnies et fixe la part imputable sur le compte de premier établissement[1] qui est rem-

[1] Ainsi, d'après la loi de finances de 1893, les compagnies doivent cette année exécuter pour 130 millions de travaux, sur lesquels 100 millions à constituer sous forme d'avances remboursables par annuités ; le reste est imputable sur le fonds de concours des compagnies. Quant aux travaux complémentaires exécutés sur les anciennes lignes par les compagnies, la loi budgétaire détermine leur montant (55 millions en 1893), non pas que les compagnies aient de ce chef aucun recours contre l'État, mais parce qu'elles augmentent la somme à payer par celui-ci le jour où il

boursable par annuités, ainsi qu'il vient d'être dit. Ce compte croît d'année en année, à la fois par l'augmentation des travaux effectués et par l'accumulation des intérêts. Jusqu'à l'an dernier, on a même porté au compte de premier établissement les insuffisances de recettes des lignes dont les produits ne couvraient pas les frais d'exploitation. C'était un moyen de diminuer les avances pour garantie d'intérêt, de dissimuler une partie de l'énormité des charges que l'exécution du plan Freycinet impose aux finances publiques. De ce chef seulement, la dette de l'État envers les Compagnies montait à 253 108 000 francs au 31 décembre 1891. C'est pourquoi l'ensemble du compte de premier établissement est destiné, selon les prévisions de M. Félix Faure, à s'élever à 2 milliards en capital. Ce compte est soustrait au contrôle de la Cour des comptes; car les annuités, on l'a vu, figurent seules au budget[1]. Les annuités de ce chef sont inscrites au budget des travaux publics en 1893 pour 22 335 000 francs et au projet de budget pour 1894 pour 26 millions.

Ce n'est pas sans raison que l'honorable M. Boulanger, dans son rapport au Sénat en 1893, signalait les dangers d'un pareil budget d'emprunt et déplorait que la situation financière actuelle rendît impossible de faire rentrer une aussi forte dépense dans le budget ordinaire.

La seconde charge, qui pèse sur le Trésor du fait du plan Freycinet, est, en principe, temporaire et est couverte par une créance corrélative, mais dont, malheureusement, la rentrée est fort problématique. Les Compagnies, en 1883, se trouvaient dans une situation très brillante; elles commençaient à rembourser leurs dettes envers l'État et entrevoyaient l'augmentation de leurs dividendes dans un avenir appréciable. Leur situation a été complètement changée du jour où leur réseau productif s'est trouvé noyé dans un nombre égal de lignes improductives et qui, même, détournent une partie du trafic des anciennes lignes. Elles ont exigé que l'État les garantît contre l'insuffisance de recettes qui allait s'en suivre et leur

voudrait racheter les chemins de fer par anticipation et parce qu'en attendant elles augmentent la garantie d'intérêts sur l'ensemble du réseau pour laquelle elles demandent des avances à l'État remboursables ultérieurement.

[1] Le même mode de règlement avait été adopté pour des subventions et des remboursements dus par l'État aux compagnies en vertu de conventions antérieures à 1883. Ces annuités figurent au projet de budget pour 1894, au chapitre XVII du ministère des Finances pour 41 139 400 fr., et au chapitre XLV du ministère des Travaux publics pour 8 100 000 francs, Tant que les comptes définitifs d'une ligne ne sont pas apurés, les annuités sont payées par les Travaux publics; dès qu'elle est terminée et les comptes apurés, l'annuité devient définitive et figure dans la dette payable à terme.

avançât les sommes nécessaires pour le payement d'un dividende déterminé à leurs actions et pour l'intérêt et l'amortissement de leurs obligations émises et à émettre. Ces versements de l'État sont des avances qui portent intérêt; elles doivent être remboursées par les Compagnies quand le revenu net de l'ensemble du réseau couvrira non seulement les frais d'exploitation, mais le service du capital. Leur dividende ne pourra être augmenté que quand ces avances seront complètement remboursées, et encore les deux tiers des bénéfices seront alors attribués à l'État. Le Nord, grâce à la constitution exceptionnelle de son réseau, a pu ne pas recourir à la garantie d'intérêts. Le Paris-Lyon-Méditerranée y a largement puisé depuis 1884; mais on prévoit l'époque où il pourra commencer les remboursements. Quant aux quatre autres Compagnies, Nord, Midi, Est, Ouest, ce temps est fort reculé, selon M. Félix Faure. Les recettes des chemins de fer ne s'accroissent pas indéfiniment : la concurrence de la navigation intérieure et du cabotage les tient en échec : les tarifs des voyageurs ont été abaissés en 1892 dans des proportions importantes. L'augmentation de la circulation et du produit brut qui s'en est suivie n'augmente pas le produit net, parce qu'il entraîne un accroissement de personnel et de matériel ainsi que des installations nouvelles. Tout accroissement de recettes brutes de 1 million exige un accroissement de capital de près de 3 millions. Sur chaque million d'augmentation du produit net de l'exploitation, le cinquième ou le quart est donc absorbé par les charges des nouveaux capitaux qu'il faut y engager. Puis il faut tenir compte des subventions de plus en plus larges que les Compagnies accordent aux fonds des retraites et aux familles du personnel. L'opinion semble exiger une diminution du temps de travail imposé aux divers employés. Toutes ces améliorations matérielles et morales diminuent d'autant le revenu net, et M. Félix Faure fait remarquer qu'il faudrait y apporter une certaine discrétion, puisqu'elles se font au détriment des finances de l'État. Les actionnaires, dont le dividende ne peut plus pratiquement s'élever, sauf pour le Nord et peut-être pour le P.-L.-M., sont, au fond, des rentiers, et c'est à bon droit que depuis les conventions la Bourse applique aux actions et aux obligations à peu près la même capitalisation qu'à la rente. M. Félix Faure ne tient même pas assez compte des transformations que le progrès technique pourra imposer aux voies ferrées actuelles, l'application de l'électricité à la traction par exemple. Il est fort possible que le temps où les Compagnies pourront rembourser les avances qu'elles ont reçues à ce titre n'arrivera jamais; car il faudrait pour cela une plus-value de 40 à 50 pour 100 de leur produit net, plus de 108 millions! M. Félix

Faure pense que vers 1915 cet heureux événement pourrait se réaliser; mais M. Pelletan, en 1890, a exprimé l'opinion qu'en fait ces créances seront irrecouvrables. Quant aux avances aux chemins de fer algériens et tunisiens, elles le sont bien certainement; car, sauf pour les lignes exploitées par le P.-L.-M., les garanties d'intérêts dépassent les recettes nettes du réseau.

Ainsi donc, en vertu de contrats auxquels on ne peut toucher, les sommes que l'État a à avancer pour les garanties d'intérêts s'accroissent chaque année. De 1884 à 1891, ces avances se sont élevées à 484 337 000 francs pour les grandes Compagnies françaises et les chemins de fer algériens; il y faut ajouter une créance de 55 millions au profit du P.-L.-M. qui avait été primitivement portée au compte de premier établissement. Les comptes des grandes Compagnies pour 1892 portent la garantie d'intérêts à 92 300 000 fr., les chemins de fer algériens et tunisiens, les lignes d'intérêt local non compris. En 1893, la prévision de 83 900 000 francs formulée par le gouvernement sera certainement dépassée; car l'élévation des recettes brutes, résultat du dégrèvement des tarifs de voyageurs effectué l'an dernier, est absorbée par des dépenses considérables. Pour 1894, le gouvernement demande 109 800 000 fr. (chemins algériens et tunisiens compris), sans compter des crédits spéciaux pour les arriérés non payés des années précédentes.

Les garanties d'intérêt avaient figuré au budget jusqu'en 1885. Quand elles devinrent plus élevées, on les en fit sortir pour avoir un budget équilibré en apparence. Les commissions du Sénat ont tellement insisté sur la nécessité de l'unité budgétaire, qu'en 1893 on a voulu les y rétablir : mais on ne l'a fait qu'en partie. Les avances pour garanties d'intérêts ont donc constitué et constituent encore pour une large part des emprunts occultes alimentés par la dette flottante ou les obligations sexennaires.

Le chiffre élevé demandé en 1894 n'est pas un maximum : d'une part, l'État a conclu et conclut encore chaque année des conventions semblables avec des compagnies secondaires d'intérêt général, avec des compagnies d'intérêt local, voire avec des tramways. Ces centaines de mille francs disséminés sur tous les points du territoire finissent par faire des dizaines de millions. Puis les 8800 kilomètres, dont l'exécution a été décrétée en 1883, sont loin d'être achevés. Au 31 décembre, le nombre des kilomètres en exploitation sera de 4500 : il restera en construction 2200 kilomètres et il y en aura encore 1100 à ouvrir : « Les travaux restant à exécuter en vertu des conventions représentent approximativement une somme de 1 070 891 000 francs. Une telle dépense, dit M. Antonin Dubost, ne pourra jamais être incorporée au budget. »

« Or les travaux à terminer sur notre réseau, M. Boulanger le faisait remarquer au Sénat le 23 mars dernier, s'appliqueront à des lignes de moins en moins productives, c'est-à-dire que la garantie d'intérêts augmentera d'autant. La majoration qui en résultera sera d'au moins 20 millions. » M. Blavier était donc rigoureusement dans le vrai quand il ajoutait que la charge annuelle des garanties d'intérêt monterait dans une dizaine d'années à 136 millions. Le remboursement de pareilles sommes deviendra impossible et l'on sera amené fatalement à régler sur de nouvelles bases les rapports entre les Compagnies et l'État.

Si l'on tient compte de tous les chapitres inscrits au budget des finances et à celui des travaux publics pour le payement des travaux faisant partie du plan Freycinet et des engagements que l'État a pris envers des communes, des départements, des chambres de commerce, on constate que dans les premières années du siècle prochain l'État aura à payer de ce chef environ 300 millions. Ce chiffre n'aurait rien d'exorbitant s'il représentait des travaux nouveaux; mais ce seront des annuités destinées à payer des travaux passés, des annuités dans lesquelles les intérêts accumulés dépassent de beaucoup le capital amorti !

Assurément après 1876, la France ne devait pas s'arrêter par une économie mal entendue dans l'exécution des travaux publics. Mais, en suivant la sage politique de M. Thiers et de l'Assemblée nationale, on serait presque aussi avancé quinze ans après en ayant chaque année consacré ces 200 à 300 millions à subventionner successivement des lignes de chemins de fer choisies en raison de leur utilité et non de considérations électorales.

L'on eût évité ces comptes de premier établissement où les intérêts multiplient le capital de la dette avec une rapidité redoutable, ces avances pour garanties d'intérêt dont une bonne partie risque d'être irrecouvrable et qui finiront par grever les budgets presque autant que l'exécution de travaux nouveaux. L'économie, la sagesse, s'imposent aux nations comme aux particuliers, et les gouvernements ne les méconnaissent pas impunément, malgré la déplorable facilité qu'ils ont à rejeter sur l'avenir les charges du présent et à se créer de nouvelles ressources par l'impôt.

VIII. — Par quels procédés le gouvernement de la République a-t-il toujours de l'argent à gaspiller tout en dépensant en moyenne depuis 1878 600 millions par an en sus des produits des impôts, des domaines et des services publics?

La dette flottante et la Caisse des dépôts et consignations y ont pourvu jusqu'ici et ont sauvé le Trésor français du genre d'em-

barras contre lesquels se débattent le Trésor italien et le Trésor espagnol; mais ces ressources ne sont pas indéfinies, et déjà l'on approche des limites de leur élasticité.

La dette flottante est une nécessité pour le Trésor comme le fonds de roulement l'est pour une maison de commerce. Elle croît naturellement avec le développement des services publics et l'accroissement de la richesse générale. Le chiffre élevé de 1 053 148 300 francs auquel elle était au 1er avril 1893 est justifié dans certains de ses éléments. En effet, elle s'alimente principalement par les avances des trésoriers payeurs généraux, par les fonds libres des départements, des communes et des établissements publics, par le compte courant que la Caisse des dépôts et consignations a à divers titres avec le Trésor, au besoin par l'émission de bons du Trésor[1]. Cette dernière ressource doit être soigneusement ménagée et il importe que le maximum de 400 millions autorisé par la loi de finances ne soit pas atteint; car, en cas de crise, ce serait le seul moyen pour le Trésor de se procurer les fonds nécessaires. Le chiffre de 293 634 300 francs, montant des bons en circulation au 1er avril 1893, traduit un certain embarras du Trésor, et effectivement il est obligé de faire prendre une partie de ces bons par la Banque de France, dont ce n'est pas le rôle. Ces recours constants du Trésor à la Banque ne devraient avoir lieu qu'en Espagne. Le symptôme est d'autant plus significatif que le Trésor a des ressources considérables dans le compte courant de la Caisse des dépôts et consignations. Ce compte courant a lui-même pour affluents les fonds litigieux, les cautionnements des comptables, les fonds libres de la Caisse des retraites, des Caisses d'épargne particulières, de la Caisse d'épargne postale.

Ici remarquons l'importance qu'a eue dans cette anticipation systématique et à outrance de toutes les ressources du pays la loi du 9 avril 1881 sur les Caisses d'épargne, qui a élevé de 1000 à 2000 francs le maximum des dépôts individuels et a permis de le verser tout en une fois. Elle a eu pour résultat de détourner ces utiles institutions de leur but et de faire affluer dans les mains du gouvernement par la double canalisation des caisses d'épargne et de la Caisse des dépôts une quantité considérable de capitaux qui ont été soustraits à l'emploi direct dans l'agriculture, l'industrie, la banque. L'État en est arrivé à devoir ainsi à un certain moment près de 3 milliards exigibles à vue et remboursables instantané-

[1] Autrefois on comptait avec raison dans la dette flottante l'avance de 60 millions faite par la Banque de France en exécution de la loi de 1857 et celle de 80 millions faite en exécution de la loi de 1878. Aujourd'hui on les en exclut, l'Etat entendant ne jamais rembourser ces emprunts.

ment. D'abord les fonds que la Caisse des dépôts recevait ainsi étaient versés au compte courant du Trésor, et l'élévation manifeste de la dette flottante qui en résultait inquiétait le monde financier. Pour lui donner satisfaction, la loi de finances du 26 février 1887 a limité à 200 millions le compte courant de la Caisse des dépôts avec le Trésor du chef des caisses d'épargne privées et postale et de la Caisse des retraites. Mais en réalité l'État n'a pas cessé pour cela de devoir le remboursement des sommes versées par les caisses d'épargne à la Caisse des dépôts. Il n'y a eu qu'un changement dans sa comptabilité, et l'emploi qu'elle en fait désormais en achats de rentes concentrés systématiquement sur le 3 pour 100 perpétuel a provoqué sa hausse artificielle en 1891 et 1892. D'ailleurs aux autres titres, la Caisse des dépôts a encore un compte courant assez élevé avec le Trésor pour avoir jusqu'à présent fourni aux besoins extrabudgétaires du gouvernement.

La Caisse des dépôts a surtout offert à la majorité de la Chambre le moyen de suivre sa politique de dilapidation en lui permettant de ne recourir à de grands emprunts par souscription nationale de un milliard en moyenne que tous les quatre ans. C'est à peu près ce que le public des capitalistes peut absorber. Entre temps le gouvernement émet, en vertu soit de lois spéciales, soit des lois de finances, des obligations trentenaires et des obligations sexennaires remboursables par annuités par des tirages au sort.

Au 31 décembre 1892 les obligations trentenaires en circulation représentaient une somme de 240 millions, et les obligations sexennaires, malgré des consolidations successives, s'élevaient à 370 975 392 francs; le chiffre en a été encore augmenté dans les six mois courus sur l'exercice actuel. Ce genre de dette est dangereux. Il n'a pas les avantages d'une dette à long terme comme la dette consolidée ou le 3 pour 100 amortissable, avantages qu'exprime le dicton : « qui terme a, ne doit rien. » C'est en réalité une dette flottante à beaucoup trop longue échéance. Le public, les pères de famille, qui sont la vraie contre-partie des spéculateurs et des emprunteurs[1], n'en prennent pas, et ils ont raison.

M. Boulanger, dans son rapport au Sénat sur le budget de 1893, a mis en lumière, avec une louable franchise, ce côté particulièrement dangereux de nos finances :

Une des plus grosses difficultés de trésorerie qui aient pesé depuis douze ans sur l'administration des finances est celle du remboursement des obligations du Trésor à court terme. Ces obligations,

[1] Voy. notre ouvrage *le Capital, la spéculation et la finance au dix-neuvième siècle*, p. 340 et suiv. (Plon, 1892. 1 vol. grand in-8°.)

émises au taux moyen de 4 pour 100 dans les établissements de crédit et quelquefois dans le public, ont été un moyen facile de se procurer les fonds nécessaires au payement des dépenses extraordinaires. Elles étaient à brève échéance, six ans; mais, à mesure que les émissions grandissaient, les disponibilités mises en réserve pour le remboursement étaient absorbées par le budget ordinaire. De sorte que, pendant de nombreuses années, le Trésor n'avait pas de provision pour rembourser les titres échus présentés à ses guichets... Chaque année le Trésor avait en circulation des masses d'engagements auxquels il ne pouvait faire honneur qu'en sollicitant des renouvellements ou en prenant sur les ressources de la dette flottante qui n'a pas et ne peut pas avoir sans péril cette destination... La situation était arrivée à ce point en 1890, qu'il fallait songer à une consolidation des bons sexennaires. La circulation s'élevait à 675 millions remboursables dans les six années suivantes et on ne pouvait pas obtenir de crédit pour les payer.

M. Boulanger indique comment l'emprunt du 14 janvier 1891 permit de solder les bons aux échéances de 1891 et 1892 s'élevant à 303 millions. Entre temps intervient la Caisse des dépôts, prêteur particulièrement commode et maniable au gré de l'emprunteur! Ici encore laissons M. Boulanger expliquer son rôle complaisant :

Cet établissement reçoit des sommes considérables provenant notamment des consignations judiciaires ou volontaires. Il doit conserver son indépendance pour offrir au public la plénitude des garanties qui sont la loi même des dépôts. Il faut éviter que les consignations et les dépôts de toutes sortes, gérés par la Caisse, aillent, par son entremise, se confondre avec les ressources des budgets. La Caisse des depôts serait entraînée rapidement à devenir la caisse même des emprunts du Trésor. Au moment où le Parlement s'efforce de fermer les principales issues par lesquelles pénètrent les emprunts extrabudgétaires, il est essentiel de veiller sur les rapports de la Caisse avec l'État. *La Caisse des dépôts s'est déjà trop souvent prêtée à ces combinaisons.*

Et en deux longues pages, l'honorable sénateur énumère les nombreux emprunts que l'État a fait à la Caisse en lui imposant du 3 pour 100 amortissable, des obligations trentenaires, des obligations sexennaires surtout, en un mot, tous les fonds dont le public ne voulait pas. Puis quand la situation de la Caisse des dépôts et celle de la dette flottante deviennent trop chargées, le gouvernement émet un emprunt en rentes consolidées. C'est ce qu'avait fait la précédente législature par l'emprunt de 904 millions de mai 1886 : c'est ce qu'a fait celle-ci par l'emprunt de 869 millions en janvier 1891. Le procédé ne change pas.

IX. — On voit par là combien illusoires sont les amortissements dont les orateurs officiels se targuent. Oui, la République rembourse du 3 pour 100 amortissable et des obligations sexennaires d'une main ; mais elle emprunte de l'autre des sommes bien plus considérables. Les chiffres sont inexorables. De 1871 à la fin de 1891, il a été amorti pour 3 485 801 545 fr. 84.

Mais comme pendant cette même période il a été emprunté pour 18 milliards et demi, l'État a augmenté sa dette de 15 milliards. Encore y aurait-il lieu d'ajouter à ce chiffre le capital des annuités pour subventions aux chemins de fer en vertu des conventions de 1883, capital que le *Bulletin de statistique du Ministère des finances* (1890, t. II, p. 8) porte simplement *pour mémoire* et qui est au moins de 2 milliards. Il faudrait aussi ajouter un demi-milliard pour la capitalisation de l'augmentation de la dette viagère, comme l'a reconnu, au Sénat, en 1892, M. Boulanger. Voilà donc 17 milliards et demi d'accroissement de la dette sur lesquels sept et demi, en chiffres ronds, sont le fait de la gestion républicaine qui commence à 1876.

Le service de la dette consolidée (3 pour 100 perpétuel et 5 pour 100), qui en 1876, la rançon et les désastres de la guerre payés, exigeait 747 998 866 francs, figure au budget de 1894 pour 761 667 219 francs, soit une augmentation de 13 668 353 fr. Elle est en réalité de 19 229 130 francs ; parce qu'une rente 3 pour 100 perpétuel de 5 560 777 francs, représentant un capital de 185 359 233 francs appartenant à la Caisse des dépôts et consignations, a été, en 1891, annulée et remplacée par du 3 pour 100 amortissable, qui figure dans un autre chapitre de la dette. Tout le bénéfice de la conversion du 5 pour 100 en 4 1/2 en 1883, qui était de 35 millions par an, celui de la conversion de l'ancien 4 1/2 et du 4 pour 100 en 3 pour 100 en 1887, ont été absorbés et au delà. On peut se demander si les conversions sont utiles quand elles servent uniquement à alimenter le gaspillage annuel du Parlement et s'il ne vaudrait pas mieux laisser les rentiers toucher des revenus dont la plupart feraient sans doute un meilleur emploi.

X. — La Chambre, qui va disparaître, a contribué largement, pour sa part, à cette dilapidation des ressources publiques. Elue avec le programme *ni emprunt ni impôts nouveaux*, elle avait paru, au premier abord, vouloir adopter des procédés financiers plus corrects ; le retour à l'unité budgétaire avait été inscrite en grosses lettres dans les exposés des motifs et les rapports des commissions. Le budget extraordinaire proprement dit a été, il est vrai, supprimé : il est rétabli en fait par les comptes des avances que l'État reçoit

des communes et des chambres de commerce. En réalité, comme l'écrivait M. Stourm, en 1891, « nos budgets se démembrent encore en quatre parties non totalisées (au lieu de cinq autrefois), et leurs opérations demeurent obscures et enchevêtrées. » Les comptes spéciaux du Trésor pour garanties d'intérêts et subventions diverses ont continué à être la cause d'emprunts faits sous la forme d'obligations sexennaires, indéfiniment renouvelées à la Caisse des dépôts, ou sous celle de découverts de la dette flottante. Sans compter l'emprunt de 869 millions et demi fait par la législature actuelle en janvier 1891, elle aura, par ces emprunts occultes, augmenté en quatre ans de 700 millions la dette de l'État. Dans son rapport sur le budget de 1894, M. Antonin Dubost reconnaît « que l'incorporation du budget extraordinaire a été prématurée, qu'on a chargé le budget de 1894 de sommes que ses ressources ne lui permettent pas de supporter. » C'est dire nettement qu'il ne reste rien des prétendues réformes que la législature se vantait d'avoir réalisées. Elle est restée dans l'ornière creusée par les précédentes et y a enfoncé encore un peu plus la fortune de la France.

Dans les deux premières années, les exercices avaient donné des excédents non pas sur l'ensemble des dépenses, mais sur cette partie des dépenses qui figure au budget : en 1890, 88 millions, en 1891, 106 millions. La cause en était dans l'onde de prospérité commerciale qui avait commencé à se faire sentir en 1888 et que l'exposition de 1889 avait accentuée. Les diverses branches du revenu public avaient donné des plus-values sur les prévisions qui avaient couvert d'autant les déficits réels résultant des comptes d'emprunt extrabudgétaires. Mais la situation économique a commencé à changer à partir de 1892 ; les revenus publics n'ont plus la même élasticité ; surtout le débordement des crédits supplémentaires a repris plus que jamais.

Il ne sert de rien, dit M. Boulanger, de présenter un état de dépenses égal à celui des recettes, si dès le lendemain du vote on ne se tient pas dans les cadres prévus. C'est pourtant ce qui arrive habituellement. Trop souvent les prévisions applicables aux services obligatoires sont établies pour un chiffre insuffisant dans le projet de budget ; trop souvent aussi, pendant ces derniers temps, les départements ministériels ont eu la faiblesse d'accepter des réductions excessives et n'ont pas voulu nous demander le relèvement des crédits, préférant laisser le vote du budget s'accomplir et faire ensuite la demande de crédits additionnels [1].

[1] « Les annulations sans doute couvrent en partie les suppléments de crédits actuels. Le ministre des finances ne manque pas de le répéter à

Veut-on savoir le cas fait par le gouvernement des sages doléances sénatoriales? En janvier 1892, quelques semaines après le vote du budget, un nouveau ministre de la marine a exigé 42 millions et demi de crédits supplémentaires pour la réfection du matériel naval. Le budget de 1893 a été voté cette année même le 27 avril. Dans les premiers jours de mai, le gouvernement a demandé un crédit de 7 millions pour l'expédition du Dahomey qui était finie depuis plusieurs mois!

La Chambre actuelle a encore dépassé les précédentes dans l'insouciance avec laquelle elle a voté des augmentations de traitement, créé des fonctions nouvelles, contracté de nouveaux engagements à longue échéance sans voter en même temps les ressources pour y faire face. Au budget de 1893 les augmentations de traitement des instituteurs et des facteurs figurent pour 9 722 645 francs. Un nouveau projet voté à cette session par la Chambre comporte pour les instituteurs une augmentation de 20 millions que le rapporteur du Sénat, M. Combes, voudrait ramener à 14 millions. L'accroissement constant des pensions militaires et civiles est un danger financier non moins grand; car ce sont des lois de principe qui augmentent indéfiniment la dette publique. La législature actuelle s'est distinguée aussi par des libéralités de ce genre dans la dernière session. Ce sont ses étrennes électorales. Il y a sans doute de bonnes raisons pour accroître traitements et pensions; malheureusement tout le monde ne peut pas être fonctionnaire présent ou passé, et le Parlement, au lieu d'augmenter les revenus des simples citoyens, les diminue par des impôts nouveaux. Le budget de 1893 comparé à celui de 1892, déduction faite des comptes spéciaux qui y ont été réintégrés, mais sans tenir compte de l'augmentation des garanties et subventions aux chemins de fer, présente une augmentation de dépenses prévues de 64 millions et il se soldera par une insuffisance de 250 à 300 millions. Quant au projet de budget de 1894, le gouvernement présente un chiffre de dépenses de 80 mil-

chaque occasion. Mais que sont ces annulations? Quel est leur montant réel? Y comprend-on les reports, c'est-à-dire les dépenses soi-disant annulées qui semblent mortes et ressuscitent l'année suivante? Telles sont les annulations de dépenses d'exercices clos, de fonds de concours, de ressources spéciales, de fonds de cadastre, etc., simples assignations rejetées sur les prochains exercices. Les publications gouvernementales n'éclairent pas suffisamment ce coin obscur de nos finances. La loi des comptes elle-même, où toutes les annulations cependant devraient trouver une récapitulation rationnelle, ne met pas en relief leur total effectif. Cela tient surtout à ce que déjà en cours d'exercice beaucoup d'annulations prématurées ont servi à gager, pour les faire accepter plus facilement, des demandes partielles de crédits supplémentaires. » (R. Stourm, *le Budget*, 2e édition. Guillaumin, 1891, préface, p. II.)

lions supérieur à celui de 1893, soit en deux ans une augmentation réelle de 144 millions. Mais ce budget est destiné à se solder également par un déficit que M. P. Leroy-Beaulieu n'évalue pas à moins de 350 millions. Ainsi 149 850 110 francs, montant des obligations sexennaires venant à échéance ne seront pas payées et devront être renouvelées. Les obligations trentenaires, dont l'échéance arrive et qui sont dans le portefeuille de la Caisse des dépôts, seront converties en soixante demi-annuités, c'est-à-dire prorogées de trente ans.

En raison de l'échéance électorale prochaine, ce budget-là sera promptement expédié. Gouvernement et commission se sont mis d'accord en remaniant arbitrairement les chiffres de recettes et de dépenses, sauf à pourvoir plus tard aux dépenses réelles par des crédits supplémentaires et par la dette flottante. Les premiers rôles de la commission ont abandonné à une doublure le soin de faire le rapport général. La commission des finances du Sénat elle-même a reconnu dès sa première réunion que cette année il ne fallait pas se montrer difficultueux. Ce sera un budget non seulement bouclé, mais bâclé. Un journal spécial, qui n'est assurément pas hostile à la République, le *Monde économique*, dans son numéro du 10 juin, le juge ainsi :

Les dépenses prévues au budget de 1894 sont notablement supérieures à celles des précédents budgets. Le budget actuel est bien à cet égard un budget de liquidation, un budget fin de législature, le résumé des fautes commises. Le ministre des finances tenait la plume en l'établissant; le Parlement dictait, ses votes s'imposaient, il fallait bien les respecter... Le ministre des finances a préféré ne pas montrer au pays les fautes commises et décharger son budget en augmentant la dette flottante, après avoir d'abord fait argent de tout ce qui pouvait être disponible. Il eût fallu proposer de nouveaux impôts. Ceux-ci eussent été le prix dont on aurait dû payer l'avantage de posséder un budget sincère... au moins n'eût-on pas ouvert de nouveau l'ère *des budgets d'expédients*. Il n'est pas douteux que la Chambre aurait refusé de les voter à la veille des élections... On a reculé devant les responsabilités financières que la législature actuelle a encourues.

M. Pelletan, qui n'est pas en ce moment à l'assiette au beurre, s'est donné, dans la séance du 30 juin, le plaisir de stigmatiser la mystification à laquelle la prochaine conversion du 4 1/2 sert de prétexte depuis plusieurs années.

Chaque fois qu'un homme politique entretient ses électeurs des réformes qui amèneront pour eux l'âge d'or, il leur dit : Il y a la con-

version. Partout où un intérêt économique quelconque, agricole ou industriel, attend un avantage de la providence gouvernementale, il se dit : Cela va venir, il y a la conversion. Partout où, dans l'ombre des bureaux, on cherche à tirer quelque argent de la poche des contribuables, le fonctionnaire s'écrie : Nous pouvons y aller, il y a la conversion. Le général qui demande à améliorer l'armement de ses troupes, le marin qui réclame des cuirassés, le modeste employé qui sollicite une augmentation de ses maigres appointements, tous se disent : Il y a la conversion. La conversion! Elle vaut 60 à 70 millions, et elle est escomptée déjà pour 3 ou 4 milliards.

L'exposé des motifs du budget pour 1894 annonçait franchement que tout le bénéfice de la conversion sera employé à liquider le passif extra-budgétaire laissé par la législature actuelle. M. Peytral l'a répété en répondant à M. Pelletan. Les contribuables n'ont donc à en attendre aucun dégrèvement; on n'en profitera pas pour créer un fonds d'amortissement, et, si les électeurs renvoient au Palais-Bourbon une majorité semblable à celle qui s'y perpétue depuis 1876, la même dilapidation de la fortune publique continuera.

XI. — En fait d'impôts nouveaux la Chambre de 1889 en a déjà voté assez pour ne pas se soucier d'en créer de nouveaux.

Elle a porté à 4 pour 100 au lieu de 3 l'impôt annuel sur le revenu des valeurs mobilières; elle a transformé l'impôt sur la propriété bâtie, qui était jusque-là un impôt de répartition, dont le chiffre ne pouvait augmenter, en un impôt de quotité dont le propre est de s'accroître au fur et à mesure que les évaluations de la propriété seront surélevées ou que la loi budgétaire modifiera la quotité annuelle de l'impôt. Fixée aujourd'hui à 3,20 pour 100 du revenu net résultant de l'évaluation officielle, cette quotité sera inévitablement relevée un jour ou l'autre. Pour faire accepter une aggravation aussi redoutable du système fiscal, la même loi a accordé un dégrèvement de 15 267 977 francs sur la contribution foncière des propriétés non bâties aux départements les plus chargés; mais ils n'en ont guère profité, car les évaluations données aux habitations des paysans sont si élevées qu'ils payent en sus d'un côté plus qu'ils n'ont été dégrevés de l'autre. En somme, en 1888, l'ancien impôt foncier portant sur les deux sortes de propriétés rendait 179 970 000 francs. En 1894, les deux impôts sont portés au budget pour 196 610 994 francs, soit 18 millions et demi d'augmentation. Pour éviter ce résultat, il eût fallu exempter de l'impôt, comme le demandait M. Léon Say, les habitations des propriétaires cultivateurs, lorsque l'évaluation locative de ces bâtiments ne dépasse pas 50 francs. Mais la Chambre repoussa son amendement.

La démocratie est dans les discours, elle n'est point dans les actes.

On l'a bien vu dans les discussions relatives aux caisses d'épargne et à la Caisse des retraites pour la vieillesse. La législature actuelle a réduit de 5 et de 4 et demi pour 100 à 3 et demi l'intérêt qui leur est alloué par le compte courant de la Caisse des dépôts. Il fallait, comme le voulait la droite, graduer l'intérêt selon l'importance des dépôts : continuer à faire un intérêt de faveur aux petits dépôts, qui méritent d'être encouragés, et restreindre soit directement, soit indirectement les gros versements pour lesquels ces institutions ne sont pas faites; mais la majorité s'en est bien gardée. Elle tient à conserver cet afflux des capitaux dans les caisses publiques qui rend si commodes les emprunts déguisés à la Caisse des dépôts. Dans notre dernière revue des faits économiques, nous avons constaté l'échec de toute réforme sérieuse du mécanisme financier des Caisses d'épargne.

Antidémocratique aussi est l'impôt sur les vélocipèdes voté en 1893 : les personnes qui peuvent avoir chevaux et voitures n'usent guère de ce modeste sport.

C'est l'évaluation officielle du revenu net de la propriété bâtie qui sert de base au projet de transformation de l'impôt des portes et fenêtres. L'assiette de cette imposition est évidemment surannée et arbitraire. Qu'on l'eût supprimée, rien de mieux; mais on la remplace et peut-être on l'aggravera. Tout impôt ancien a des avantages, parce que les rapports économiques se sont ajustés sur lui. Or que sera dans la réalité le nouvel impôt sur le revenu de la propriété bâtie? Tout dépend de sa réglementation. Ce sera certainement un impôt de quotité, impôt particulièrement dangereux par la facilité avec laquelle le caprice d'une majorité parlementaire peut en exagérer le taux.

Il faut savoir gré au Sénat d'avoir, en 1893, rejeté un impôt sur les pianos, voté par la Chambre, qui était ridicule, et un autre beaucoup plus grave par son principe, l'ajout d'un demi-décime aux droits de succession et de donation. Ces droits sont exorbitants en France : ils constituent une confiscation partielle régulière de la propriété privée; ils emportent la destruction systématique des petits patrimoines. C'est par leur réduction qu'un gouvernement réparateur devra commencer la réforme financière. Les élever même dans une faible proportion, c'est ouvrir la porte au socialisme.

L'impôt sur les opérations de Bourse a été incorporé au budget de 1893 sous l'impression d'un courant d'opinion irréfléchi. Il est juste de demander leur quote-part d'impôt aux gens qui gagnent de l'argent par des transactions de Bourse. Mais encore faut-il qu'il soit assis de manière à ne pas détruire la matière imposable. Or

c'est ce qu'a fait la loi du 27 avril 1893. Des transactions nombreuses, les arbitrages avec l'étranger, notamment, sont devenues impossibles. Au lieu de faire des affaires sur 12 millions de rente dans une bourse, on en fait à peine pour 1 million. Au lieu de 4600 francs par jour, le Trésor n'en perçoit que 1500, et il est en perte sur le télégraphe et le téléphone. Il en sera de cet impôt comme de la taxe saugrenue sur les affiches murales portée au budget de 1891 pour 3 millions et qui a rendu 202 000 francs en 1892! En revanche, elle a enlevé leur gagne-pain, à Paris, à plus de 500 ouvriers et a privé les propriétaires d'un revenu appréciable. Voilà une leçon de choses. Puisse-t-elle apprendre aux majorités parlementaires que si elles peuvent tout voter, elles ne dominent pas les faits économiques!

Bien des personnes, en voyant les cours de la rente se relever par l'action du comptant, sont disposées à prendre leur parti de la grève de la coulisse et de l'émigration éventuelle sur d'autres marchés de ce personnel financier cosmopolite qui s'est développé depuis vingt-cinq ans d'une manière si étonnante et qui avait donné une grande animation à la Bourse de Paris. C'est un point de vue qui peut se soutenir; mais alors il faut renoncer aux emprunts périodiques et à leurs souscriptions multiples, choses pour lesquelles la coulisse est nécessaire; il ne faut pas attendre, pour la prochaine conversion du 4 1|2, un de ces succès retentissants dont on puisse faire honneur à la République. En réalité c'est tout un changement de système, et, si l'on veut sincèrement revenir à des finances de père de famille, il faut commencer par rappeler le père de la grande famille française.

L'impôt sur les boissons, qui, sous ses diverses formes, rend actuellement au budget de l'État (sans compter les octrois municipaux) plus de 507 millions, s'est développé graduellement et sans principe directeur, au fur et à mesure que l'accroissement des charges publiques a nécessité la création de nouvelles ressources. Dans un état social comme le nôtre où la masse de la richesse est heureusement disséminée, de larges taxes de consommation donnent seules des rendements assez élevés pour pourvoir à ces charges. Seulement il y a à distinguer parmi les boissons : le vin, le cidre, le poiré, la bière, sont des breuvages hygiéniques dont la consommation dans la famille est fort désirable. Par conséquent, elles devraient être exemptes de tout droit de fabrication, de détail, de circulation élevant leur prix. Ce qu'il faut frapper, c'est l'alcool qui constitue essentiellement un luxe, puis la consommation, soit des spiritueux, soit même des autres boissons, au café et au cabaret. Les travaux auxquels la Chambre

et le Sénat se livrent risquent de compromettre le rendement des droits sans réaliser cette réforme pour deux raisons. La première est que, suivant une maxime justement flétrie par M. de Luçay dans son excellent rapport sur les impôts à la Société des agriculteurs de France (session de 1893), toute réforme fiscale doit se suffire à elle-même, c'est-à-dire que sous le régime actuel aucun dégrèvement n'est possible. Le rapporteur du Sénat, M. de Verninac, démontre qu'en trop élevant la taxe de l'alcool, on diminuera sa consommation, et que, par conséquent, on ne peut pas faire une réforme de fond, dégrever complètement les boissons hygiéniques. Les dégrèvements partiels opérés sur les vins, cidres et bières, risquent de profiter exclusivement aux débitants qui maintiendront les prix anciens au détail. La seconde raison est que la majorité républicaine veut, avant tout, protéger les débitants qui sont son bataillon sacré électoral. Depuis la loi de 1880, qui a supprimé la nécessité de l'autorisation préfectorale pour les cabarets, leur nombre s'est élevé de 356 000 à 458 747. C'est la seule industrie prospère ! M. de Verninac s'élève hautement contre toute pensée d'imiter les législateurs belge et anglais qui cherchent à diminuer le nombre des débitants. Au contraire, on facilitera de plus en plus leur industrie en unifiant les droits, en simplifiant les formalités et en les exonérant de l'exercice. En revanche, on soumettra à l'exercice les propriétaires et cultivateurs qui vendront en détail leur propre récolte ; on grèvera la circulation des pommes et des vendanges d'un droit qui rétablit pratiquement les douanes intérieures d'avant 1789 ; enfin, l'on soumet les bouilleurs de cru à une surveillance de la régie et à des mesures restrictives qui, comme l'a avoué M. Peytral, sous la vigoureuse argumentation de M. Bocher, sont le prélude de leur assujettissement à cet exercice dont va être exonoré le cabaretier de profession. C'est le dernier mot de la *réforme de l'impôt des boissons*, la grande œuvre de la législature !

Nous serons bref sur le nouveau tarif général des douanes. Le gouvernement dans la discussion a indiqué qu'il en espérait 115 millions de recettes nouvelles, sans compter celles résultant de la loi de 1887 sur les blés. L'expérience apportera de graves mécomptes à ces évaluations optimistes. D'autre part, le Parlement multiplie les primes accordées aux industries les plus diverses. En compensation du dégrèvement des pétroles, on va en donner encore à la distillation des schistes ! Ce sont autant de fissures par lesquelles le produit de l'impôt s'échappe. Une partie de nos lecteurs estime probablement que ce régime-là augmente la richesse du pays. Nous ne discuterons pas incidemment ce point de vue. Nous dirons seulement qu'une partie des objections contre l'élévation

des droits de douane, surtout de ceux portant sur les objets de large consommation, seraient tombées, si on eût lié cette aggravation des charges populaires à la suppression des octrois. Les ouvriers, les employés, la grande masse de la nation eût retrouvé d'un côté ce qu'on lui prenait de l'autre. On eût pu constituer, comme en Belgique, un fonds commun à répartir entre les communes dont l'octroi eût été supprimé. Mais les ministres des Finances n'ont eu garde d'abandonner une pareille recette, et la Chambre a voté un projet de loi autorisant les communes à remplacer tout ou partie des droits d'octroi par des taxes directes. C'est une véritable révolution dans notre système financier. Les taxes directes sont en principe préférables aux taxes de consommation ; mais à la condition qu'elles ne soient pas trop élevées ; car alors elles détruisent le capital. C'est ce qui risque d'arriver dans bien des grandes villes pour la propriété bâtie qui semble le point de mire des économistes de la Chambre.

XII. — Cette rapide revue des finances de la France ne serait pas complète si nous ne signalions, avec M. Poincaré, le rapporteur du budget de 1893 à la Chambre, l'augmentation des dettes et des impôts locaux :

Depuis 1860 le montant des centimes départementaux s'est élevé de 102 500 000 francs à 170 400 000 francs, et le montant des centimes communaux de 73 600 000 francs à 186 500 000 francs ; le produit des octrois municipaux, qui était de 77 millions en 1848, a atteint 201 millions en 1869 et 295 millions en 1890. A la date du 31 mars 1890, le chiffre de la dette communale n'était pas moindre de 1 872 336 975 fr. pour Paris [1], et 1 351 751 861 pour les autres communes. (Les dettes des départements à la clôture de l'exercice 1890 présentaient un total de 525 586 526 francs).

Cette marche ascensionnelle des budgets locaux ne laisse pas que d'éveiller, sinon de véritables appréhensions, du moins des préoccupations graves. Il est sans doute inévitable que ces budgets se développent au fur et à mesure que se fait sentir davantage le besoin d'améliorer les services locaux... mais il est permis de se demander si la progression des dépenses n'a pas été et n'a pas encore été trop rapide, si elle a été sagement proportionnée aux bénéfices à en attendre et si l'altitude et la période des engagements ont toujours correspondu à des œuvres aussi durables que les dettes contractées.

[1] La Ville de Paris va faire un nouvel emprunt de 117 500 000 francs pour l'assainissement de la capitale.

XIII. — Ces observations s'appliquent avec encore plus de force aux finances de l'État.

Une dette totale de 36 milliards : des impôts, qui, en y comprenant ceux des départements et des communes, touchent à 4 milliards : voilà le bilan du régime.

Peu de législatures auront eu une activité plus malfaisante que celle qui va finir : elle a touché à tout, et, si par ses sages lenteurs le Sénat n'avait pas rendu stérile une partie de son œuvre, elle aurait troublé profondément le régime du travail. Mais elle n'a pas trouvé le temps de renouveler le privilège de la Banque de France. Est-ce parce que ce grand établissement n'a pas su agir comme il convenait avec la majorité? Est-ce que, devant la lumière bien imparfaite cependant faite sur les scandales parlementaires du Panama, cette majorité a cru ne pouvoir traiter une question de ce genre sans devenir suspecte? Toujours est-il qu'un intérêt public de premier ordre reste en souffrance et que si une guerre, ou seulement une crise financière venait à éclater, la faible durée du privilège de la Banque enlèverait à son billet une partie de cette solidité qui est la suprême ressource nationale. La Banque de France est la seule pièce restée saine de notre édifice financier. En s'en allant, la législature de 1889 la laisse ébranlée.

Elle a désorganisé le marché financier de Paris, chose grave à la veille de la conversion qui doit se faire cette année et avec la perspective, l'an prochain, d'un grand emprunt nécessaire pour consolider la dette flottante et les emprunts faits à la Caisse des dépôts et consignations.

On a tant abusé de ce riche pays de France, que le flot de sa richesse se ralentit visiblement. Les retraits, qui se sont produits dans les caisses d'épargne et qui dans les cinq premiers mois ont excédé les dépôts nouveaux d'environ 225 millions, n'ont eu nullement pour cause une panique ou la malveillance des anciens partis. Ils tiennent à la détresse de l'agriculture, aux grèves multipliées qui désorganisent le travail et qui ont une répercussion immédiate sur les ménages modestes.

Le rendement des impôts indirects, pendant les cinq premiers mois de l'exercice, l'atteste avec la dernière évidence. Il y a une diminution totale de 35 643 800 fr., comparativement aux perceptions de l'an dernier et de 16 872 700 fr. sur les évaluations budgétaires. Presque toutes les branches du revenu public sont atteintes, mais surtout l'enregistrement, les droits de douane, les boissons, les sucres. Quant aux impôts directs, ils rentrent moins facilement. Les frais de poursuite sont montés à 1 fr. 63 par 1000 fr.; en 1888, ils n'étaient que de 1 fr. 33.

Ce qui est grave surtout, c'est à quel point l'avenir est compromis. On a pu le voir par les développements précédents, outre la dette actuelle, la politique financière suivie depuis seize ans surtout a fait prendre au Trésor des engagements à long terme qui pèseront pendant bien des années sur les budgets futurs.

Des tableaux publiés par l'Administration des finances établissent qu'au 1er janvier 1890 le Trésor était engagé, à des titres divers, à des payements d'annuités, montant en capital à 7 186 095 164 fr. 50. Encore les engagements, dont le montant et l'échéance sont indéterminés ou ne sont pas encore réglés, sont-ils portés seulement pour mémoire. Dans ce total le 3 pour 100 amortissable figure pour 3 901 396 000 fr. que nous avons déjà comptés dans la dette publique; même cette déduction faite, on voit l'énormité de ces engagements et la législature actuelle les a encore sensiblement augmentés. Ils sont redoutables par les intérêts qu'ils comportent. Un tableau semblable, établi au 1er janvier 1884, portait le montant de ces engagements, toujours y compris le 3 pour 100 amortissable, à 6 588 528 077 fr. et les intérêts à payer à 9 561 208 476 fr.. Le même calcul ferait ressortir actuellement les engagements du Trésor à près de *dix-huit milliards* en capital et intérêts, soit 9 milliards et demi, déduction faite du 3 pour 100 [1].

Sans doute, il y a encore des ressources considérables dans notre pays, si travailleur et si économe. Un gouvernement sage qui modérerait les impôts et pratiquerait des amortissements énergiques pourrait conjurer la banqueroute vers laquelle nous marchons à une échéance encore éloignée, sans doute, mais d'un pas certain. Seulement, il n'y a plus une seule faute à commettre! C'est la parole que M. Thiers adressait à l'Empire en 1869. S'il vivait encore, à la vue de la destruction de son œuvre financière, il la répéterait à la République.

Claudio Jannet.

[1] Les mathématiciens font à bon droit remarquer que la *valeur actuelle* de toutes ces annuités donnerait un chiffre sensiblement inférieur. Mais il ne s'agit pas d'additionner purement et simplement ces 9 milliards et demi d'engagements du Trésor aux 36 milliards de la dette française telle que nous l'avons établie. On constate seulement que le Trésor étant dans l'impossibilité de payer maintenant le capital ou même seulement la valeur actuelle de ces engagements, nos enfants et nos petits-enfants sont fatalement condamnés à payer, pendant une longue série d'années, le capital et les intérêts dont la prodigalité et les dissipations des législateurs contemporains les ont chargés.

LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

LE NOUVEAU REICHSTAG. — LE CENTRE

« Voilà bien des années que je lutte contre le centre, et il est toujours là qui se dresse comme une tour. Je suis fatigué, fatigué à mourir, la puissance du centre est, au contraire, invincible. »

Il y a treize ans que cet aveu mélancolique est tombé des lèvres du chancelier de fer, et on se le rappelle involontairement à l'issue de la grande bataille électorale qui vient d'être livrée dans l'empire d'Allemagne.

On pourrait croire que c'est hier seulement que le prince de Bismarck a prononcé ces paroles, tant elles ont un cachet d'incontestable actualité !

Le chancelier qui tient aujourd'hui les rênes du gouvernement est aussi parti en guerre contre le centre, traînant à sa suite tous les ennemis de l'Église catholique, socialistes, antisémites, libéraux, conservateurs. Encouragé par la défection de quelques sécessionistes, il a engagé la lutte avec le ferme espoir de rompre enfin le faisceau qui a résisté à la toute-puissance de son prédécesseur. Entreprise irréfléchie, œuvre de géant pour laquelle il n'était pas taillé ! Il a eu le dessous ! le centre est sorti intact de la redoutable épreuve, et lui, le paladin de l'empereur, est « fatigué à mourir ! »

Et pourtant ils n'avaient pas manqué, les prophètes de malheur qui croyaient voir chanceler la tour du centre ! D'ores et d'avance, ils avaient annoncé que « les ferments de décomposition » de l'aile aristocratique finiraient par produire leur effet. « Le parti de Windthorst a vécu, disaient-ils après la dissolution du Reichstag. Il a eu sa verte jeunesse, il a eu ses années de gloire et de triomphe; sa décadence va commencer, il ne saurait échapper à la loi commune. La petite Excellence, qui a été le plus grand tacticien du siècle, a réussi à prolonger ses jours au delà du Kulturkampf. Ce n'était plus qu'une vie factice, et Windthorst disparu, le centre s'évanouira de lui-même. Les lieutenants d'Alexandre se

partageront les lambeaux de son vaste empire. Déjà les symptômes de l'irrémédiable décadence se manifestent de toutes parts. L'élément démocratique et l'élément aristocratique sont aux prises l'un avec l'autre; au jour des élections, ils s'entretueront dans un duel suprême. Il y aura, sans doute, quelques candidats victorieux dans les deux camps; mais les vrais vainqueurs, ce seront les socialistes et les conservateurs qui recueilleront leur succession. Le Reichstag futur comptera encore des députés catholiques, — moins que dans le passé, — il n'y aura plus de centre. »

Ainsi vaticinaient les prétendus voyants et ceux d'entre eux qui étaient moins pessimistes modifiaient cette appréciation en disant : « Le centre sera singulièrement diminué ! »

Les électeurs catholiques ont laissé dire les uns et les autres sans se préoccuper des intentions ou des lassitudes qu'on leur prêtait. Puis, le 15 juin, ils ont marché aux urnes comme un seul homme et ils ont soufflé sur le château de cartes que leurs adversaires s'étaient complu à construire. Plus de 80 députés ont été élus au premier tour de scrutin et 32 ballottages ont permis de compter encore sur une douzaine de sièges.

En vérité, la tour est inébranlable, comme aux plus beaux jours de Windthorst !

*
* *

Et c'est merveille qu'elle soit restée inébranlable, car jamais assaut plus passionné et plus irrésistible n'a été livré à un parti. Au dehors, le centre était attaqué par les gouvernementaux et les socialistes; au dedans, il avait à lutter contre des tentatives de schisme qui constituaient un péril plus grave encore.

Quand on est capable de résister à de telles coalitions, on est vraiment *invincible!*

Pendant la dernière législature, le chancelier de Caprivi s'est souvent appuyé sur le centre. Par ses manières séduisantes, par ses principes franchement chrétiens, par les avances qu'il savait faire à propos, il avait su gagner les sympathies des chefs du parti catholique[1]. Ceux-ci fondaient de sérieuses espérances sur le *Nouveau cours*, et comme Caprivi ne marchandait pas les promesses on ne lui marchandait pas davantage les concessions. Le retrait du projet de loi scolaire refroidit un peu l'enthousiasme de la première heure. Il n'y eut pas encore de rupture, mais le centre se défia, avec raison, des bonnes intentions d'un ministre qui prenait de si grands élans pour ne pas sauter.

[1] *Caprivi ist unser Mann,* me disait un jour un des chefs du centre.

La question militaire acheva de tout gâter. Les catholiques, qui avaient à cœur les intérêts du peuple, s'obstinèrent à refuser les crédits exorbitants qu'on leur demandait : dès lors le comte chancelier exhala sa haine contre eux et résolut de les écraser à tout prix.

Ce fut une campagne sans trêve ni merci! L'administration usa de tous ses moyens et de toutes ses influences pour faire échouer les candidats du centre. Dans les districts où « ceux d'autour de Lieber » se trouvaient en face d'un conservateur, d'un national-libéral, d'un conservateur libéral, d'un progressiste dissident, d'un antisémite, d'un Polonais, le gouvernement travaillait partout pour ces derniers. Lorsque la lutte était engagée entre un candidat du centre et un socialiste, il aurait dû, semble-t-il, être favorable au centre, qui est le parti de l'ordre. Loin de là, ses partisans, par exemple les nationaux-libéraux, ont dans plus d'un cas donné leurs voix au candidat révolutionnaire. Ce n'est pas seulement à Mulhouse que les libéraux se sont écrié : plutôt *rouge* que *noir!* On a constaté ailleurs encore que dans certaines sphères gouvernementales on préférait un socialiste à un catholique.

On ne s'en est pas tenu à ces hostilités plus ou moins négatives. On savait que, en général, l'électeur catholique d'Allemagne n'hésite pas entre un candidat du centre et un libéral ou un conservateur protestant. Il élit celui qui partage ses convictions religieuses. Pour opérer une diversion et enfoncer le coin dans le centre, il fallait donc opposer au député de la nuance de Lieber un autre candidat catholique. Cette tactique, le gouvernement la suivit dans une série de circonscriptions. Et afin d'augmenter les chances de succès de ses hommes-liges, il mit en avant de hauts fonctionnaires catholiques et des prêtres. Dans la province rhénane trois sous-préfets, dont deux de très grande naissance, le baron de Schorlemer-Alst, le fils du roi des paysans westphaliens, le comte Bruhl et M. Gescher se présentèrent à Neuss-Grewenbroich, à Coblenz et à Mœrs contre les candidats du centre. A Sigmaringen-Hohenzollern, le président du district, M. le baron de Frank, se présenta contre l'abbé Bumiller. A Paderborn et à Ravensberg (Wurtemberg), le chanoine Stuckmann et le curé Ilg disputèrent ces deux sièges à deux candidats catholiques. A Merzig, le grand industriel catholique, M. René de Boch, fut opposé officiellement au député sortant, quoiqu'il eût décliné publiquement toute candidature. Rien ne fut négligé de ce qui pouvait amener la dislocation et l'effondrement du centre.

D'autre part, depuis trois ans les socialistes concentraient toute leur propagande sur les provinces catholiques de l'empire. Ils

avaient constaté aux élections de 1890 que leur échec était complet dans les districts catholiques de la Westphalie et de la Province rhénane. Et ce qui les exaspérait, c'est que les populations industrielles et les populations rurales se montraient également réfractaires à leurs doctrines. Il s'agissait de briser cette résistance obstinée et, à cet effet, les chefs socialistes organisèrent dans les pays catholiques une agitation incessante, y multipliant les meetings et y répandant à profusion les journaux, les brochures et les pamphlets révolutionnaires. Ils établirent des postes d'observation sur les points stratégiques les plus favorables et de là leurs émissaires rayonnaient partout à la ronde et profitaient de tous les mécontentements et de toutes les révoltes pour recueillir des adhésions. La goutte d'eau creuse la pierre : les socialistes étaient persuadés que leurs acides destructeurs réduiraient en poudre le roc de l'Église catholique. Déjà ils chantaient victoire — tant leur propagande avait été couronnée de succès, — et ils avaient le ferme espoir qu'aux élections du Reichstag ils enlèveraient au centre un assez grand nombre de sièges. Ils posèrent des candidatures dans toutes les circonscriptions catholiques, et s'ils n'avaient pas la naïveté de croire qu'ils triompheraient partout, ils pouvaient espérer à juste titre qu'ils profiteraient dans une large mesure de la rupture du centre et du gouvernement.

Comme si ce n'était pas assez de deux ennemis aussi perfides, le centre eut à en combattre un troisième qui avait surgi de son propre sein. Il y a longtemps qu'on se disait à l'oreille que de sourdes dissidences régnaient dans le centre, que deux courants, l'un démocratique, l'autre aristocratique, emportaient ses membres dans deux directions opposées. Pas n'était besoin d'être initié au secret des dieux pour savoir qu'il existait une aile droite et une aile gauche dans le parti catholique. Seulement on n'en parlait pas parce qu'on ne voulait pas soulever de conflits inutiles. Quelques semaines avant la dissolution du Reichstag, les électeurs catholiques d'Olpe, en Westphalie, eurent à donner un successeur à l'illustre Pierre Reichensperger. Au grand étonnement de l'Allemagne, quatre candidats, tous catholiques, se disputèrent le siège vacant. L'un d'entre eux, Fusangel, le bouillant journaliste de Bochum, eut l'imprudence de déclarer dans son manifeste électoral qu'il ferait partie de l'aile gauche du centre. Il reconnaissait ainsi publiquement l'existence des deux ailes tant contestée au congrès de Mayence. Son espièglerie, — bien innocente à mon sens, — provoqua une véritable tempête. Le comité du centre infligea un démenti et un désaveu formels au malheureux candidat qui avait dit tout haut ce qu'il pensait. On s'acharna contre lui, et le docteur

Lieber, l'abbé Hitze, et quelques autres se rendirent tout exprès en Westphalie pour soutenir la candidature de son adversaire. Fusangel fut élu à une majorité écrasante. Il demanda à être admis dans le centre; on lui en refusa l'entrée sous prétexte qu'il n'y existait pas d'aile gauche.

On en était là lorsque la discussion du projet de loi militaire vint tout à coup donner un étrange épilogue à l'incident Fusangel. Une fraction du centre — la fameuse aile droite — vota la loi, tandis que le gros de l'armée catholique y fut hostile. Et non seulement le petit détachement commandé par le baron de Huene affirma son existence, il alla jusqu'à se séparer bruyamment du centre. Ce n'était plus un simple dissentiment entre amis, mais la guerre entre deux camps opposés.

Les hostilités commencèrent le jour même où le chancelier de Caprivi lut au Reichstag le décret de dissolution. Les partisans catholiques de la loi militaire firent bande à part sur toute la ligne. Il y eut plusieurs *pronunciamentos* qui ne pouvaient qu'envenimer la discorde.

Le baron de Schorlemer-Alst se distingua par l'acrimonie de ses attaques contre les *démocrates* catholiques. Il essaya d'entraîner dans sa défection la ligue des paysans westphaliens dont il est président. En Silésie, le baron de Huene et surtout son lieutenant, le jeune comte Matuschka, publièrent dans les journaux protestants, entre autres dans la *Kreuzzeitung* de Berlin, des déclarations qu'eussent pu signer des ennemis de l'Église. A Francfort, M. de Steinle, le fils du célèbre peintre, s'allia ouvertement aux nationaux-libéraux contre le centre. Partout ces représentants de l'aile droite se jetèrent dans les bras des protestants gouvernementaux pour culbuter le centre. Fusangel n'avait eu que trop raison, il y avait deux ailes dans la grande armée catholique.

Pour être tout à fait exact, il faudrait dire que le centre renfermait certains éléments à tendances fortement gouvernementales. Le mot *aile aristocratique* n'est pas juste. Sans doute les sécessionistes appartiennent presque tous à l'aristocratie : mais le chanoine Lender et Porsch ne sont pas nobles et, d'autre part, il y a eu plus de 20 membres de l'aristocratie qui ont voté contre la loi militaire [1]. « L'aile droite, me disait, il y a trois ans, un des mem-

[1] Dans le nouveau Reichstag on retrouve quelques-uns des plus grands noms de l'aristocratie catholique d'Allemagne. Le comte de Hompesch, le président du centre, le comte Galen, le baron de Heeremann, le baron de Buol-Berenberg ont été réélus par les électeurs du centre. Malheureusement le comte Preysing a été battu à Straubing par un agrarien, et le baron de Mentzingen, le vaillant président du *Bauernverein badois*, n'a pas réussi à

bres les plus distingués du Landtag prussien, l'aile droite ce sont *nos* députés qui veulent être ministres ou gouverneurs de province, ce sont des pères ambitieux qui désirent pousser leurs fils dans l'administration. » Et il ajoutait : « Tenez, par exemple, le baron de Schorlemer-Alst qui a donné tant de fil à retordre à notre grand Windthorst : il a un fils qui est sous-préfet et un autre qui est juge. Eh bien! il a l'ambition d'en faire des présidents, et, tôt ou tard, si on le met dans l'alternative de choisir entre le centre catholique et le gouvernement, il optera pour le gouvernement, qui dispose des places et des faveurs. » A cette époque, je considérais ces paroles comme une simple boutade; mais aujourd'hui, il est évident qu'il y avait une aile droite catholique, que cette aile était gouvernementale, et si ce groupe est surtout recruté dans les rangs de l'aristocratie, c'est que l'aristocratie est, par son origine et sa nature, plus rapprochée de la cour d'où viennent les honneurs et les titres.

Aristocratique ou non, l'aile sécessioniste a essayé de détruire le centre qui l'importunait. Il faut dire à la gloire du comte Ballestrem, qu'il s'est séparé des dissidents, ainsi que Porsch, et qu'il s'est renfermé dans un silence plein de dignité. Le baron de Huene s'était d'abord imposé la même réserve; mais bientôt il en est sorti, et, sans briguer aucune candidature, il a accepté toutes celles qu'on lui offrait et prêté son nom aux manœuvres les plus odieuses. Le comte Matuschka, un fort petit personnage, — je l'ai toujours trouvé affreusement ridicule et poseur aux congrès catholiques, — en est arrivé de suite aux injures. Le baron de Schorlemer-Alst a eu recours aux intrigues et aux stratagèmes plus ou moins francs pour arriver à ses fins. C'était à qui gênerait davantage l'action catholique du centre.

*
* *

Malgré la pression administrative et les candidatures officielles, malgré l'agitation socialiste et les défections ou les félonies de l'aile droite, on peut affirmer hardiment que le 15, le 24 et le 26 juin ont été des journées de triomphe pour le centre. Tout en ne croyant pas à son écrasement, on pouvait admettre qu'il éprouverait des

évincer le candidat protestant, comte Douglas. Il est vrai que la circonscription de Bretten est en grande partie protestante, et le gouvernement badois a exercé une grande pression en faveur de Douglas. Malgré cela, le baron de Mentzingen a obtenu 8389 voix, ce qui est un véritable succès quand on songe que son adversaire n'en a eu que 11 779. Grâce au dévouement avec lequel il s'occupe du *Bauernverein*, le baron de Mentzingen deviendra de plus en plus populaire même parmi les paysans protestants, et, tôt ou tard, il réussira à prendre la place du comte Douglas.

pertes considérables et que c'en serait fait de sa situation prépondérante au Reichstag. Ces prévisions ne se sont pas vérifiées. Dès le premier tour de scrutin, le centre a eu à enregistrer des succès éclatants. Il emporta, haut la main, 82 sièges, c'est-à-dire autant que les conservateurs (50), les nationaux-libéraux (16), les conservateurs-libéraux (10) et les antisémites (3) ensemble. Il obtint de plus 32 ballottages, dont quelques-uns équivalaient à des victoires définitives. Dans l'ancien Reichstag, il comptait 102 membres, plus 11 guelfes protestants qui étaient ses *hôtes*. Aux élections du 20 février 1890 il avait conquis définitivement 90 mandats, et les 12 autres il les avait gagnés au scrutin de ballottage. Quoique la différence des temps fût très grande, le scrutin du 16 juin 1893 n'a pas différé sensiblement de celui du 20 février 1890. L'influence du centre est restée la même ; ses ennemis n'ont pas eu de prise sur lui.

En effet, le 15 juin, les socialistes n'ont pas réussi à lui enlever une seule position. Il est vrai qu'ils ont été en ballottage avec les candidats catholiques dans 4 circonscriptions : à Cologne, à Dusseldorf, à Reichenbach-Neurode et à Wurzbourg ; mais ceci même n'était pas une victoire nouvelle. Déjà, en 1890, Cologne n'a pu être conquis qu'au second tour — c'était un siège gagné — et à la même époque Wurzbourg avait été enlevé aux socialistes.

Les candidats du gouvernement n'ont pas été plus heureux que les socialistes. Le baron de Huene a été patronné dans 5 districts de la Silésie et on l'a présenté en outre dans plusieurs circonscriptions de la Province rhénane. Partout il a subi de douloureux échecs. Son siège de Neumarkt, — qu'il n'a pas défendu, — a été gagné par le protestant Limbourg-Stirum. Le sous-préfet, baron de Schorlemer-Alst, a été battu à Neuss ; le sous-préfet, comte de Bruhl, à Coblenz ; le président du district, baron de Frank, à Sigmaringen ; l'inspecteur des forêts, Dobbelstein, à Mulheim ; le chanoine Stuckmann (un chanoine qui aurait volontiers voté deux fois la loi militaire pour obtenir un évêché), à Paderborn ; le curé Ilg, à Ravensberg ; le comte Hœnsbrœch, à Bergheim-Enskirchen ; le comte Schalscha, en Silésie, etc. Ces candidats officiels, qu'on a jetés dans les jambes du centre ont été tous honteusement battus au premier tour de scrutin.

Les pertes du centre ont été, par contre, absolument insignifiantes. Dans la Province rhénane, il n'a perdu que le siège de Mörs, où le sous-préfet catholique Gescher l'a emporté sur son concurrent. En Bavière, le fameux docteur Sigl, le rédacteur du *Bairische Vaterland*, a évincé le candidat du centre, ce qui n'est du reste pas un succès pour le gouvernement, car Sigl est l'adversaire le plus acharné qu'ait jamais connu la Prusse.

De plus, ces pertes ont été amplement compensées par 11 ballottages obtenus dans des districts qui n'appartenaient pas au centre. Bochum, Deutsch-Krone, Hamm-Soest, Diez, Duisbourg, Kreuznach, Germersheim (Palatinat), Zweibrücken (Palatinat), Wezlar, Bretten (Bade), Donaueschingen étaient représentés au dernier Reichstag par des libéraux et des conservateurs protestants.

Et non seulement le centre ne possédait pas ces sièges, mais dans la plupart il n'était même jamais arrivé à un ballottage. Ce résultat était aussi consolant qu'inespéré. On avait lieu d'être fier de ce premier jour de combat.

Le scrutin de ballottage, il fallait s'y attendre, a été un peu moins favorable au centre. Il y a eu de la part de ses adversaires de toute nuance un effort suprême pour atténuer l'effet des élections du 15 juin. Sus aux Noirs! a été le cri de guerre adopté par les conservateurs aussi bien que par les nationaux-libéraux et les socialistes. Un personnage ecclésiastique assez en vue a eu l'infamie de s'écrier : « L'élection de ..... — un candidat catholique — serait un grand malheur! » Cette parole, inspirée par la jalousie et la haine, a été le mot d'ordre de tous les ennemis du centre. On s'est efforcé d'éviter ce *malheur* au pays. Grâce à toutes sortes de manigances électorales, le parti catholique n'est parvenu à sauver que 10 mandats, alors qu'on espérait 15 ou 16 sièges.

En dépit de ce léger recul, le résultat général des élections est excellent pour le centre, car voici le bilan exact des deux tours de scrutin.

Le centre perd en tout 10 sièges : 1, Allenstein-Rossel; 2, Essen; 3, Dantzig-campagne; 4, Breslau-Neumarkt (représenté par le baron de Huene); 5, Reichenbach-Neurode (siège de Porsch); 6, Rees-Mörs; 7, Lœrrach; 8, Straubing (siège du comte Preysing); 9, Kelheim; 10, Pfarrkirchen. Encore faut-il faire observer que ces mandats ne sont pas tous perdus pour la cause *catholique*. Allenstein-Rœssel a été gagné par un Polonais catholique; Rees-Mörs a élu M. Gescher, qui se pose en catholique croyant; Sigl, le vainqueur de Kelheim, rédige un journal qui, tout en étant très hostile au centre prussien, est très répandu dans le clergé bavarois. A Straubing et à Pfarrkirchen, ces deux sièges bavarois, les députés élus sont catholiques, mais constituent le parti agrarien.

En réalité, les ennemis de l'Église romaine n'ont enlevé au centre que Breslau-Neumarkt (conservateur), Dantzig-campagne (conservateur-libéral), Reichenbach-Neurode (socialiste), Essen (national-libéral) et Lœrrach (national-libéral).

Dantzig-campagne a toujours été un siège très disputé, et en 1890 on l'avait arraché avec grande peine aux conservateurs. De

même Reichenbach-Neurode, où Porsch évinça en 1890 le député conservateur-libéral. Breslau-Neumarkt n'était guère plus sûr. Dans ces deux dernières circonscriptions, la population est mixte et les protestants y sont plutôt en majorité. Le candidat catholique y est combattu à la fois par les socialistes et les conservateurs protestants. Les socialistes y obtiennent presque toujours des ballottages. Le 15 juin il y a eu à Breslau-Neumarkt un ballottage entre le conservateur Limbourg-Stirum et le socialiste Schutz, à Reichenbach entre le socialiste Kuhne et le candidat du centre Conrad. A Breslau-Neumarkt, le conservateur l'a emporté parce que les catholiques lui sont venus en aide avec l'appoint de leurs voix. Le socialiste a vaincu à Reichenbach parce que les conservateurs protestants n'ont pas appuyé Conrad. La perte du siège d'Essen a aussi son explication toute simple. Au second tour de scrutin deux candidats se trouvaient en présence : le député sortant Stœtzel, un journaliste d'Essen, et Krupp, le grand industriel. Dans une ville en partie protestante comme Essen, la lutte était trop inégale entre le richissime industriel protestant et le journaliste ultramontain. Stœtzel a succombé, mais à 2000 voix seulement. Il a obtenu 23 000 voix et son adversaire 25 000 : défaite glorieuse s'il en fut! Les circonscriptions de Lœrrach et de Mörs renferment de même une population protestante supérieure à la population catholique. Y a-t-il lieu de s'étonner que, le gouvernement aidant, le centre y ait été battu?

A ces pertes si minimes on peut d'ailleurs opposer des gains très importants. Le centre a enlevé aux nationaux-libéraux le siège de Bochum et conservé par un vrai miracle celui de Bielefeld où les électeurs protestants sont deux fois plus nombreux que les catholiques. Enfin, outre Allenstein, les Polonais ont conquis deux sièges sur les protestants. Il est donc permis de conclure que les éléments catholiques seront représentés dans le nouveau Reichstag aussi nombreux que dans l'ancien, et quant au centre, il est moralement beaucoup plus fort qu'auparavant. Il sera désormais plus uni, plus homogène, plus libre de toute attache, plus rapproché du peuple, et par le fait même plus sûr de l'avenir.

*
* *

Trois facteurs principaux ont contribué à ce résultat superbe : l'*Association populaire catholique*, la *presse* et le *clergé*.

Il y a quelques mois, en parlant ici même de l'*Association populaire*, je terminais en disant : « Quand viendront les élections du Reichstag, — en 1895, — les cadres de l'armée catholique seront organisés dans les coins les plus ignorés de l'empire : ce sera un

jeu de la mobiliser. » On vient de voir que je n'ai pas été trop mauvais prophète. Le *Volksverein* a tenu ses promesses, bien que les élections fussent survenues deux ans plus tôt qu'on ne s'y attendait. Windthorst a encore vaincu dans la tombe par cette œuvre qui a été la grande pensée de sa vieillesse.

L'Association populaire a si bien influé sur les élections que partout où ses cadres étaient formés, le centre a triomphé. « En somme, disais-je au mois de janvier, la Westphalie, la Province rhénane et le Wurtemberg avaient seules travaillé avec énergie. » Or, c'est précisément dans ces trois pays, — si divers au point de vue religieux, — que les élections ont le mieux réussi. Dans le Wurtemberg, les 4 candidats du centre ont passé dès le premier tour avec de très fortes majorités. Dans la Province rhénane 23 sur 27 l'ont emporté le 15 juin, et si au second tour le centre a perdu Essen, les Westphaliens ont, en revanche, gagné la ville voisine de Bochum. En Westphalie, 8 sur 9 candidats ont été élus le 15 juin, et le 24 on y a maintenu le neuvième sans compter la victoire de Bochum. Ces chiffres ont une éloquence qui se passe de tout commentaire. Le *Volksverein* est un outil admirable lorsqu'on a le talent de s'en servir.

C'est le *Volksverein* qui avait préparé et enrôlé les troupes catholiques, la presse les a instruites, stimulées, encouragées, conduites à la victoire. On sait quelle est la puissance prodigieuse de cette presse du centre, objet d'envie pour les catholiques du monde entier. Pendant la campagne électorale qui vient de se terminer, elle s'est montrée digne de son passé.

Elle avait à lutter contre des obstacles inconnus jusqu'ici puisqu'elle s'est trouvée dans la triste nécessité de combattre des catholiques, les sécessionistes de la Silésie, de la Westphalie et des pays rhénans. Elle a rempli son rôle avec autant de vaillance que de désintéressement. Sur les 450 journaux catholiques, quelques très rares organes ont seuls pris fait et cause pour les dissidents. Tous les autres sont restés dans la tour du centre. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'ils avaient une grande partie de l'aristocratie catholique contre eux. Il y a là évidemment une preuve manifeste que cette presse repose sur le peuple, de même qu'elle défend avant tout les intérêts du peuple. L'indépendance des journaux catholiques a été le salut du centre, car si financièrement ces journaux avaient dépendu de l'aristocratie, la cause catholique eût été terriblement compromise. Le centre a vaincu aux élections parce qu'il avait à sa disposition une presse bien organisée, indépendante, populaire, courageuse, ne connaissant que sa devise : *Pour la vérité, le droit et la liberté!*

Le clergé est l'âme de la presse catholique comme il est l'âme du *Volksverein.* Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il a été à son poste durant ces jours de combat. On peut dire qu'il a eu sa part glorieuse aux élections du centre. Partout, dans les réunions électorales, dans les journaux, il a déployé une activité infatigable.

D'abord il n'y a pas moins de 28 prêtres qui ont posé leur candidature. Sur ce nombre, 24 ont été élus d'emblée dès le 1er tour de scrutin. 1, Mgr de Jazdzewski a été élu à Krotoschin (Posen); 2, le curé Wolny à Oppeln (Silésie); 3, le curé Frank à Ratibor (Silésie); 4, le curé Cytronowski à Neustadt (Silésie); 5, l'abbé Hitze à Geilenkirchen (province rhénane); 6, l'abbé Bumiller à Sigmaringen (Hohenzollern). A ces 6 députés ecclésiastiques de la Prusse, il faut joindre 9 Bavarois : 1, le curé Baeuerlé, élu à Aichach; 2, le chanoine Harl à Wasserbourg; 3, l'abbé Pichler à Passau; 4, le curé Léonhard à Deggendorf; 5, l'abbé Wenzel à Bamberg; 6, l'abbé Schœdler (aumônier du lycée) à Eischtätt; 7, le curé Haus à Aschaffenbourg; 8, le doyen Wildegger à Donauwœrth; 9, le chanoine Reindel à Illertissen. Dans le Wurtemberg, Aalen a élu le curé Wengert, en Alsace, les abbés Guerber, Simonis et Winterer ont été réélus, et la Lorraine envoie à son tour 3 prêtres à Berlin, l'abbé Colbus et les deux députés sortants Kuchly et Neummann.

Les trois prêtres alsaciens, Cetty, Glœchler, Muller-Simonis, qui s'étaient présentés à Mulhouse, à Schlestadt et à Strasbourg, ont échoué le 15 juin pour des motifs que je n'ai pas à expliquer ici, et l'abbé Wacker, le grand électeur du pays badois, a succombé au second tour de scrutin contre le *sauvage* baron de Hornstein.

Poser sa candidature dans une circonscription, c'est bien, mais cela ne suffisait pas. Il était nécessaire d'organiser vigoureusement la campagne électorale, de convoquer les réunions, d'y prendre la parole, d'endoctriner les électeurs à la brasserie, dans les cercles, chez eux, partout où on les rencontrait, de réfuter cent fois les mensonges et les calomnies répandues par les adversaires de toute couleur. Le clergé sut être à la hauteur de la situation. De l'aveu de tout le monde les vicaires, — *die Caplæne*, — ont fait merveille.

Je ne citerai qu'un exemple. Dans la commune de Merheim, un centre ouvrier très considérable près de Mulheim sur le Rhin, — les socialistes s'étaient implantés sournoisement il y a quelques années, et lors des élections de 1890 ils avaient obtenu un assez grand nombre de voix,

Le vicaire de la paroisse, Mertens, « le plus grand théologien du diocèse », — il mesure 6 pieds et demi, — s'est mis à battre en brèche les *rouges*, et il a travaillé avec tant de succès que le 15 juin dernier les socialistes ont de nouveau perdu à peu près

tout le terrain qu'ils avaient gagné. Et l'histoire de l'abbé Mertens, c'est l'histoire de tous les prêtres rhénans.

Dans le grand-duché de Bade, c'est également le clergé, dirigé par l'abbé Wacker, qui a fait le succès relatif du centre.

Si dans le Palatinat bavarois les catholiques ont réussi cette fois à avoir deux ballottages et à serrer de près les nationaux-libéraux, le principal mérite en revient aux prêtres.

En Silésie, dans le Wurtemberg, en Westphalie, dans l'Eichsfeld, dans les pays polonais, partout le clergé catholique a été l'une des chevilles ouvrières des élections du centre. L'action électorale est un droit auquel le curé allemand tient par-dessus tout. Le gouvernement en est parfois vexé et gêné, les libéraux sectaires sont furieux, les conservateurs protestants protesteraient volontiers, s'ils ne revendiquaient le même droit pour leurs pasteurs; mais il ne viendrait à l'idée de personne de supprimer le traitement d'un prêtre parce qu'il a exercé pleinement ses droits de citoyen. Dans ce pays de monarchie militaire, on a une idée un peu plus haute de la liberté et du droit. C'est une supériorité que pourrait lui envier plus d'une république!

*
* *

Le nouveau Reichstag est au complet. Au moment où paraîtront ces lignes, il sera réuni à Berlin. Votera-t-il ou ne votera-t-il pas la loi militaire? Ce n'est pas un paradoxe de prétendre que cette question est devenue tout à fait secondaire en face du résultat des élections. On pourrait se demander plutôt, — et ce point est bien autrement grave, — comment fera le chancelier pour gouverner à l'avenir. En lançant, il y a quelques semaines, son apostrophe outrageante au docteur Lieber, il était convaincu qu'il réussirait à détacher du centre un groupe aristocratique considérable, et que le gros du parti cesserait d'être l'axe de la majorité parlementaire. A l'aide de cette aile droite catholique, il espérait constituer un nouveau cartel à tendances plus ou moins conservatrices.

Les électeurs catholiques ont déjoué ce plan si habilement conçu. D'aile droite, pas la moindre trace, et le centre est revenu fortifié dans le sens démocratique. Contre toute attente, les 100 voix sont de nouveau là, plus nécessaires que jamais, et le comte de Caprivi s'est comporté de telle façon que tout espoir de les attirer à lui est perdu.

Dans l'ancien Reichstag deux majorités étaient possibles. En s'appuyant sur le centre, le gouvernement pouvait s'allier, selon les circonstances, tantôt aux libéraux, tantôt aux conservateurs, et il était sûr d'avoir cause gagnée. Le centre s'y prêtait de bon cœur

et, grâce à lui, le chancelier s'est tiré d'affaire en 1890 pour le projet de loi militaire et plus tard pour les traités de commerce.

Aujourd'hui ce jeu n'est plus possible, et il y aurait de la candeur à s'imaginer que le centre entrera dans une combinaison gouvernementale. Or les groupements du Reichstag sont tels, que le centre est plus que jamais l'arbitre de la situation. Les conservateurs (75), les nationaux-libéraux (53), les conservateurs-libéraux (23), c'est-à-dire les partis de l'ancien Cartel réunissent 151 voix : pas de majorité. En y ajoutant les Polonais (19), on arrive à 170 ; encore pas de majorité. Joignons-y les 17 antisémites, nous avons 187 : toujours pas de majorité. Même les 8 ou 9 sauvages viendraient au secours du ministre, qu'il ne serait pas plus avancé. On obtiendrait une majorité — mais dérisoire, — en enrôlant dans cette armée, déjà si bigarrée, une quinzaine de progressistes. Malheureusement pour le chancelier, il n'y a pas une seule question politique, sociale, financière, économique, religieuse, sur laquelle cette majorité hypothétique soit d'accord. Autant dire que le chancelier se trouve dans une situation inextricable. A supposer que la loi militaire soit adoptée, et on peut croire qu'elle le sera, la coalition militariste se disloquera dès le lendemain du vote. On ne s'entendra même pas sur les moyens de se procurer les crédits militaires.

Puis les petits groupes qui poursuivent des intérêts très particuliers, les Polonais et les antisémites, ne tarderont pas à exiger le prix de leur concours. Le gouvernement sera dans l'impossibilité de faire droit à leurs réclamations, et par conséquent ce sera à brève échéance la brouille sinon la guerre. La haine des mécontents sera en raison directe des espérances qu'ils avaient nourries.

Ah ! le chancelier de Caprivi est entré dans une maudite galère, et d'aucuns disent qu'il n'en sortira qu'en se jetant ou en se laissant jeter à l'eau. Il doit regretter l'heureux temps où ses sourires et ses bonnes grâces lui avaient valu les sympathies de Windthorst, de Lieber et de tout le centre. De gaieté de cœur il s'est lancé dans une aventure sans issue avec des alliés toujours prêts à l'abandonner et capables de le trahir à la première occasion. N'aurait-il pas été plus sage de se ménager des intelligences dans cette tour du centre qui est inébranlable sur son roc et qui est gardée par une garnison invincible ?

L'abbé A. Kannengieser.

LES COMÉDIENS RÉVOLUTIONNAIRES

COLLOT D'HERBOIS

ACTEUR ET AUTEUR DRAMATIQUE

Le plus célèbre des comédiens qui jouèrent un rôle sous la Révolution, c'est Collot d'Herbois. Rien de plus connu que la dernière partie de sa vie, à partir du moment où il entra à la Convention. Il n'en est pas de même de la première période, qui ressemble si peu à l'autre. Elle a son intérêt, cependant, pour ceux qui aiment à rechercher les origines des grands hommes et des grands scélérats; et, après de longues recherches, je voudrais la faire connaître au lecteur.

Jean-Marie Collot était né à Paris, — en 1750, suivant la plupart des biographes, mais peut-être une ou deux années auparavant [1], — d'un orfèvre de la rue Saint-Jacques, qui, à en juger par les ouvrages de son fils, lui fit donner une bonne instruction. Un contemporain mêlé à l'histoire de la Révolution, et dont le frère fut le collègue de Collot à la Convention nationale, nous dépeint son enfance et sa jeunesse sous de tristes couleurs [2]. « Chaque jour, écrit-il, il manquait de respect à sa mère, et l'on dit même qu'il la maltraitait. Méchant, hautain, vindicatif, impatient de tout joug, il fréquentait ce qu'il y a de pis parmi les libertins. Une voisine lui prêtait des livres *philosophiques*, (c'est-à-dire sans doute impies et athées). On assure que, avant de fuir la maison paternelle, il y vola une certaine somme en louis d'or qu'il remplaça par des jetons. » Il faut se défier un peu, je le reconnais, de ces assertions vagues : *on dit*, *on assure;* dans la biographie des hommes fameux, la légende tend à se mêler à l'histoire et à

[1] Voy. plus loin, son interrogatoire à Nantes, en 1773, où il se déclare âgé de vingt-cinq ans. Ce n'est pas beaucoup l'usage des comédiens de se vieillir, et, dans la circonstance, il avait plutôt intérêt à exagérer sa jeunesse, pour mieux s'excuser.

[2] Beffroy de Reigny, *Dictionnaire néologique des hommes et des choses de la Révolution*.

retrouver dans leur enfance les symptômes précurseurs de ce qu'ils sont devenus plus tard. Je ne voudrais pas jurer que l'honnête Cousin Jacques n'ait à son insu obéi à cette tendance naturelle en forçant un peu la note, mais il n'invente pas, il répète des bruits courants et qui n'ont rien que de très vraisemblable, surtout quand il appuie sur l'orgueil du jeune Collot comme sur un trait distinctif.

Quelques biographies disent qu'il avait commencé par faire partie de la congrégation de l'Oratoire : assertion gratuite et sans aucun fondement, qui vient probablement d'une simple confusion entre Collot et son collègue et ami Billaud-Varennes. Il se fit comédien de très bonne heure, peut-être même avant l'âge de vingt ans. Quels furent ses débuts dans la carrière et par quelles vicissitudes eut-il à passer? Nous n'osons prendre à la lettre les indications d'une brochure du temps [1], où l'on raconte qu'il fut d'abord saltimbanque ou marchand d'orviétan, qu'il avait un singe, — comme Brioché, — dont la mort le décida à s'engager en qualité de paillasse chez un joueur de marionnettes, et que ce fut seulement après ce vagabondage dans les sous-sols du *Roman comique* qu'il devint acteur.

Quoi qu'il en soit, en 1770 au plus tard, il est en Bretagne, probablement à Saint-Brieuc, dans la troupe d'un sieur Bellement. C'est de là qu'il faisait dater ses vrais débuts. Puis il traverse la France et s'en va jusqu'à Avignon. En 1771 et pendant une partie de l'année suivante, on le trouve à Bordeaux. En novembre 1772, revenu à Paris, il attend avec confiance, grâce à la protection du maréchal de Richelieu, dont il se croit sûr, un ordre de début très prochain pour la Comédie-Française; mais, comme cet ordre n'arrive pas, il va passer deux mois à Amiens pour prendre patience, de là retourne à Bordeaux, puis revient en Anjou et Bretagne, particulièrement à Nantes, dans la troupe dirigée par Mlle Montansier, — peut-être pour se rapprocher de Paris, car il attend toujours son début à la Comédie [2]. — Suivant un usage constant, il avait pris un nom de théâtre : celui de d'Herbois, qui n'était nullement le nom de sa femme, comme l'a dit un de ses biographes. On ne sait pas la date exacte de son mariage, mais il est postérieur à ses débuts, où il portait déjà ce nom [3].

[1] Francastelle, *Tableau des noms, âges, qualités et demeures des principaux membres des Jacobins*, publié vers la fin de fructidor an II.

[2] Ces renseignements sont extraits d'une correspondance de Collot avec son ami Armand Desroziers, acteur et directeur de troupe, publiée par M. A. Preux, dans les *Mémoires de la Société centrale de Douai*, 2e série, t. IX.

[3] Il est désigné sous le nom de d'Herbois seulement, dans les tableaux

Pendant son séjour à Nantes en 1773, il lui arriva une aventure restée inconnue jusqu'à ces derniers temps et qui montre toute la violence de son caractère. Nous ne la connaissons que par un interrogatoire qu'il eut à subir, à la chambre criminelle, le 9 septembre de cette année, après son arrestation. Il était accusé d'avoir, trois jours auparavant, maltraité le contrôleur de la comédie, brisé les planches du théâtre à l'aide du boulet servant à imiter le tonnerre, menacé de briser les loges, essayé de briser la grande porte du parterre, etc.; d'avoir jeté des chaises et des bancs de dessus la scène, injurié et menacé des actionnaires du spectacle, comploté contre le régisseur et poussé l'un de ses camarades à lui faire un mauvais parti [1]. Naturellement, Collot nie, ou bien il essaye d'expliquer et d'atténuer les choses, mais ses réponses assez piteuses, autant qu'on en peut juger par le résumé du greffier, et qui semblent indiquer que sa violence n'avait même pas la franchise pour correctif, ne convainquirent point le magistrat, et son interrogatoire fut envoyé au procureur du roi pour avoir les suites que comportait l'affaire [2]; elles ne furent certainement pas graves et nous les ignorons.

Pendant l'année 1774, Collot d'Herbois fait la navette entre Nantes et Angers, allant remplacer Neuville, — qui devint, s'il ne l'était déjà, l'associé de la Montansier, puis son mari, — à l'endroit que celui-ci quittait pour venir le remplacer lui-même. Nous le trouvons encore les deux années suivantes à Angers, quoiqu'il eût été question d'un engagement pour lui dans la troupe de son ami Desroziers, à Douai. En 1775, il prend une part active aux fêtes en l'honneur de Monsieur, en composant une pièce à laquelle il essaye de donner un pendant l'année suivante. Collot, en effet, était devenu auteur dramatique depuis quelques années déjà; il avait l'habitude du théâtre, de la facilité, une certaine verve, de l'ambition et le désir de faire parler de lui et d'arriver. A défaut d'autres documents plus précis, les lieux et dates de publication de ses ouvrages marquent les diverses étapes de sa carrière théâtrale et permettraient de le suivre en quelque sorte à la piste, du moins approximativement [3].

de troupes que nous avons sous les yeux, tandis que, comme auteur dramatique, il signait toujours Collot d'Herbois.

[1] Ce régisseur et ce camarade ont tous deux joué un rôle révolutionnaire. Le premier s'appelait Gourville et le second Paillardel (le document où nous puisons l'appelle Paillardet, sans doute par une faute de lecture ou d'impression). Collot d'Herbois resta toujours très lié avec lui.

[2] Ét. Destranges, *Collot d'Herbois à Nantes*, 1888.

[3] Je dis *approximativement*, car quelques-unes portent l'adresse de plu-

La première de ces pièces, *Lucie, ou les parents imprudents*, jouée et imprimée d'abord à Bordeaux, date de 1772. Collot n'avait alors que vingt-deux ans, s'il est réellement né en 1750; mais, en tout cas, il n'en pouvait avoir plus de vingt-quatre. Dans ce drame mouvementé, romanesque, assez adroitement bâti et non dépourvu d'intérêt, l'auteur nous apparaît comme un imitateur de l'*Eugénie* de Beaumarchais. Son style abuse des points suspensifs; à des scènes plaisantes il mêle des scènes pathétiques et fait un grand étalage de générosité. Les *Affiches de Paris*, le *Journal des théâtres*, le *Mercure de France* et l'*Année littéraire* de Fréron n'ont pas ménagé les éloges à ce début. Dubelloy, l'auteur du *Siège de Calais*, dont on jouait alors avec succès le *Pierre le Cruel* sur le théâtre de Bordeaux, ce qui l'avait mis en rapport avec le jeune acteur, lui écrivit :

« L'intérêt soutenu de votre drame attache, sans les ressources ordinaires de ce genre, que l'on rend trop romanesque; c'est un grand mérite, d'abord, d'avoir créé la fable et l'intrigue de votre propre fonds; c'en est un plus recommandable d'avoir trouvé des caractères neufs : celui de Francœur est excellent... On doit vous savoir gré de ne pas nous montrer tous ces gibiers de potence qui rendent la tragédie bourgeoise si dégoûtante. Une couronne ennoblit, en quelque sorte, les crimes des princes; mais quand on a pour objet la bourse de son voisin, on n'est que vil. C'est une grande erreur d'imaginer que Cartouche est aussi théâtral que Cromwell. »

Collot d'Herbois se pare avec orgueil, dans la préface de sa pièce, de cette haute approbation, sans se sentir choqué le moins du monde de la théorie aristocratique qui s'y trouve exposée. Grimm lui-même ne dédaigna pas de s'occuper de *Lucie* dans sa *Correspondance;* il en parle sans doute en termes moins favorables, mais non sans lui décerner aussi des louanges, et d'ailleurs le fait seul d'avoir mérité une assez longue mention de Grimm était déjà un éloge :

« Je ne connais pas M. Collot d'Herbois, dit Grimm. Si c'était, par hasard, un jeune homme, il ne serait pas sans ressource. Sa pièce ne vaut rien, mais on y trouve un caractère neuf, très piquant et bien original : c'est celui d'un vieux soldat qui, pour rendre service à son vieux capitaine, à qui il est absolument dévoué, se prête à feindre d'être son valet de chambre. Il fait ses efforts pour

sieurs villes, et les diverses éditions, l'adresse de chaque ville où on les joua, ou même, plus d'une fois, celle de Paris, avant qu'il ne fût revenu s'y fixer.

prendre le caractère et les nuances de son rôle, mais à tout moment l'orgueil et l'habitude prennent le dessus; il se bat les flancs pour se vaincre, il se répète sans cesse qu'il est un malheureux, un misérable, que son maître va échouer dans ses projets par sa faute, etc. Ce personnage est très comique, mais, à la manière dont toute la pièce est faite, j'ai bien peur pour M. Collot d'Herbois que l'idée du vieux soldat n'ait pas été conçue dans son cerveau [1]. »

Collot avait sans doute trouvé quelque part le germe de ce rôle, qui fit le succès de son drame, mais, en définitive, il est bien de lui, et il est loin de nous paraître aujourd'hui aussi original qu'à Grimm; il passerait plutôt pour un lieu commun, tant on l'a revu souvent, sous des formes diverses, dans la comédie et le drame. Lui-même, encouragé par le succès, n'eut rien de plus pressé que de le mettre à toutes sauces. On trouve des variantes de Francœur dans la plupart de ses ouvrages. Une pièce qui avait recueilli de tels suffrages, qui fut jouée non seulement à Bordeaux, mais à Toulouse, à Nancy, à Nantes, etc., en attendant qu'elle le fût à Paris, et qui devait avoir au moins cinq éditions [2], pouvait passer pour un assez joli début. Collot la promena avec lui de ville en ville, après l'avoir corrigée, pour témoigner de sa *soumission* et de sa *reconnaissance* à d'aussi illustres critiques.

Il se hâta de tenter derechef la fortune dramatique par un nouveau grand drame en cinq actes : *Clémence et Monjair*, représenté en 1773 à Saumur [3], où il avait poussé une pointe; mais cette fois il fut moins heureux, et la pièce n'a jamais été imprimée. Collot, un peu refroidi, resta deux ans sans rien produire, puis, le 19 juin 1775, dans des circonstances que nous allons faire connaître, il donna au théâtre d'Angers une comédie en un acte, mêlée de chants et vaudevilles, et suivie d'un divertissement, plus importante pour l'étude du caractère de l'auteur que par sa valeur littéraire : *le Bon Angevin, ou l'Hommage du cœur*, composée, dit le titre, « en l'honneur de Monsieur, frère du roi, duc d'Anjou », représentée « le jour de l'inauguration du portrait de Monsieur », et « imprimée par ordre et aux dépens de la ville ».

Monsieur avait envoyé à la capitale de sa fidèle province d'Anjou, par son intendant, M. de Limon, son portrait, qui fut reçu en grande pompe à l'hôtel de ville, avec l'accompagnement habituel

[1] Edit. M. Tourneux, t. VIII, p. 319. — Naturellement Collot n'a pas connu ce jugement, la *Correspondance* de Grimm n'ayant été publiée que vers la fin du premier Empire.

[2] Bordeaux, Nantes, Marseille, Avignon, la Haye.

[3] Goizet, *Dictionnaire des théâtres*.

de discours et de banquets. Prévenu seulement six jours d'avance, Collot improvisa un à-propos *ex abundantia cordis*. Ce fut, dit-il lui-même, « une explosion de sensibilité ». Il était su, monté et mis en scène le lendemain de la cérémonie; M. de Limon y assista avec le corps de ville, et le succès fut complet. On en donna, le jour suivant, une représentation gratuite, où le peuple applaudit surtout avec transports tous les passages relatifs à la reine et à Madame; puis il fut joué une troisième fois le 1er juillet, au bénéfice de Collot, qui reçut 1200 livres de Monsieur. Les magistrats l'avaient félicité publiquement et ils décidèrent l'impression aux frais de la ville. Aucune récompense ne manqua donc à l'auteur, mais, « ce qui est plus flatteur encore, il a vu couler dans leurs yeux (les yeux des magistrats) et dans ceux de tous les citoyens assemblés des larmes de joie et de volupté, toutes les fois que l'éloge du prince sortait de la bouche de l'acteur, pour se répéter dans les cœurs [1] ».

Toute la pièce n'est pas seulement empreinte d'un sentiment royaliste très prononcé; l'enthousiasme s'y épanche en termes lyriques; la louange y va jusqu'à la flatterie la plus démesurée, la plus délirante : peu contente d'être sans mesure dans l'expression, elle est intarissable, elle n'épargne personne, pas même le directeur de la troupe, qui figurait parmi les personnages, ni la ville d'Angers, ni ses magistrats, et elle révèle en l'auteur des dispositions vraiment extraordinaires pour la flagornerie. La reine y est « la plus illustre et la plus aimable des mortelles », notre « superbe reine », dont l'éclat diminue « celui de la déesse d'Amathonte [2] ». Le jeune souverain fait revivre Henri IV « plus grand que jamais... Qu'un Français doit être aujourd'hui glorieux de l'être! s'écrie le poète Sentiment. Que nous devons être orgueilleux de nos maîtres! O Henri, c'est bien ton sang qui circule dans les veines de tes petits-fils : l'un te succède et te fait revivre, l'autre veut réchauffer tes cendres sur son cœur. C'est en vain que l'antiquité vanterait aujourd'hui ses héros [3]. » Le comte d'Artois n'est pas oublié. Madame est comparée à Minerve : « C'est la Sagesse unie à la Prudence et à la Beauté [4]! »

Mais tout cela n'est rien à côté des flots d'adulation dont il inonde Monsieur. Tous les personnages se relayent pour apporter leur tribut, et chacun enchérit sur l'autre. Comme les faibles mortels ne suffiraient pas à louer dignement le frère de « notre illustre

[1] Avant-propos du *Bon Angevin* (Angers 1775).
[2] Scènes XXII et XIII.
[3] Scènes XV et XVI.
[4] Scène XXIV.

monarque », Collot finit par appeler à son aide tous les dieux de l'Olympe, depuis Mars jusqu'à l'Amour, dans le divertissement final composé par le poète Sentiment, sous les traits duquel il a voulu certainement se représenter lui-même, en se donnant un nom expressif qui peint la sensibilité dont son âme débordait. Pour le jardinier Lucas, Monsieur « c'est notre bon protecteur, celui qui nous défendra toujours contre l'injustice; notre soleil..., oui, c'est bien notre soleil, car, tant qu'il luira pour notre province, il y fera toujours beau temps. » Lucas et son neveu, le grenadier Belhumeur, qui rappelle par plus d'un trait le Francœur de *Lucie*, alternent dans leurs éloges comme les bergers de Virgile, en faisant les préparatifs de la fête :

« Son image sera placée dans le jardin, dit Lucas; nous viendrons lui offrir notre cœur, où l'image est placée itou... Je voudrais que tu mettes queuque chose du tien.

« — Si j'y mettrai, mon oncle... mon âme, sambleu!... ma vie... mon sang! »

Le jardinier souhaiterait *queuque* chanson en l'honneur de ce bon prince :

« Il n'y a qu'à dire qu'il est brave, généreux, loyal, humain et bienfaisant; vous pouvez mettre cela sur l'air que vous voudrez, il n'y a pas à craindre de chanter faux. »

Et après s'être exprimé sur le ton grivois du grenadier, Belhumeur s'écrie : « Oublierons-nous jamais ce que nous devons à ce prince généreux? Nous apprîmes à connaître la bonté de son âme par un malheur et par un bienfait. » Et il raconte une histoire à laquelle il ne peut songer sans que les larmes lui viennent aux yeux. Un bouvier imprudent de son père laissa son bétail pâturer dans la forêt de Senanches, dépendant des domaines du prince. « Les officiers préposés à empêcher les abus surprirent mon père en délit. Déjà il était dans les fers, la loi allait prononcer sa ruine. » C'était juste, car « vous savez combien sont respectables ces droits de la propriété, ces privilèges du seigneur sur son vassal... Vous sentez quel désordre peut amener une pareille négligence, si elle n'était réprimée. » On voit ici que le Collot d'Herbois d'ancien régime est aussi complet en son genre que le Collot d'Herbois révolutionnaire : il pousse le respect et l'amour de la hiérarchie jusqu'à défendre les droits du seigneur. Mais « la grande âme du prince », averti par un homme sensible, fut touchée de ce malheur d'un honnête sujet; il fit grâce en prononçant des paroles pleines de sensibilité, que Collot s'excuse en note d'avoir *osé* rapporter textuellement, parce qu'il n'aurait pu en trouver de plus belles. « Des larmes coulèrent de ses yeux au milieu de son conseil attendri... Larmes précieuses des

princes, avec quel soin ne devrait-on pas vous recueillir[1] ! »

Nous devrions tirer l'échelle après cette exclamation où, dans son enthousiasme, le brûlant royaliste Collot hausse son grenadier Belhumeur, sans s'en apercevoir, au ton du dithyrambe. Mais comment passer entièrement sous silence les effusions du gentilhomme Proban, l'un des officiers de la maison de Monsieur : « O prince vraiment parfait, vous êtes né pour le bonheur de l'humanité; frère de mon roi, après lui, vous êtes celui qui pouvez faire le plus de bien, et après lui qui mieux que vous usa de ce pouvoir? », celles de Saint-Geay : « Le nom de Monsieur est dans toutes les bouches; chacun y ajoute un éloge, jamais la langue ne m'a paru si fertile en épithètes flatteuses[2] »; celles du directeur : « Eh! quelle gloire n'est-ce pas pour nous de pouvoir dépendre d'un prince, la splendeur et l'amour de la nation! Il n'a jamais dédaigné l'homme modeste qui réclame son appui : de la même main dont il terrasse les ennemis de l'État, il protège l'innocence, il soutient les lois, il fait fleurir les arts; il allie la sagesse au courage, l'intrépidité à la prudence; vertueux, savant et magnanime, il sera le héros du siècle, et il sera celui de la postérité! » Le poète ne reste pas au-dessous : en préparant sa fête mythologique en l'honneur du prince, il a soin de faire remarquer que celui-ci rassemble en lui toutes les vertus que les divinités fabuleuses se partageaient entre elles, qu'il « possède aujourd'hui ce qui a fait et ce qui fera l'admiration des hommes dans tous les temps », et il nous montre la Gloire conduisant par la main « le plus illustre des mortels, Louis-Stanislas », dans le temple de l'Immortalité, où il est « proclamé par tous les dieux le plus grand des hommes[3] ».

Arrêtons-nous ici, sans même rien citer, et c'est pourtant grand dommage, du vaudeville final où chaque personnage vient à satiété ressasser les mêmes flagorneries, et célébrer l'honneur, la bonté, la grandeur d'âme et la sagesse qui forment les traits des Bourbons. On est confondu, écœuré, de l'épaisseur et de la grossièreté de cet encens, de l'inépuisable platitude de ces éloges extravagants, dont chacun équivaut à un coup de massue. Le futur régicide y dépasse, à l'adresse du comte de Provence, les hyperboles des flatteurs de Louis XIV et tout ce que les annales de l'adulation monarchique peuvent citer de plus étonnant. Encore la pièce ne suffit-elle pas à l'expression de ces sentiments : ils ont besoin de s'épancher encore,

[1] *Le Bon Angevin*, scène II.

[2] Scènes IV et V. — M. de Proban va jusqu'à appeler *notre idole* la statue représentant *l'auguste ressemblance* de son *généreux maître*, qu'il va faire ériger dans son jardin.

[3] Scènes VIII et XIII.

en un style haletant et entrecoupé, dans la préface et les notes.

Collot d'Herbois, mis en goût, composa, l'année suivante, une autre comédie sur un trait de bienfaisance raconté par *les Affiches d'Angers* [1]. Cette pièce, que l'auteur voulait intituler *le Seigneur d'Anjou, ou le Vrai généreux*, devait être jouée dans la capitale de la province; mais le journal qui avait annoncé cette représentation n'en parla plus, et il est au moins douteux qu'elle ait eu lieu. Il la fit imprimer l'année suivante à Paris, en retranchant du titre ce qu'il avait de trop local et en y spécifiant le sujet. *Le Vrai généreux, ou les bons mariages*, a pour thème, en effet, une mode philanthropique de l'époque : celle des fondations pour doter des filles pauvres, qui était la suite et le complément naturel du couronnement des rosières. Dans ce nouvel ouvrage, c'est surtout la *sensibilité* de Collot d'Herbois qui est en jeu; son avant-propos en déborde; il y fait l'éloge de l'humanité et de la bienfaisance du siècle; il énumère quelques-unes des institutions généreuses et des belles actions suscitées par la Rose de Salency :

« Quelle âme sensible ne s'échauffe pas lorsqu'on en fait le récit? Quelle, j'ose le dire, ne sent une secousse électrique de ce feu sacré que l'humanité conserve au fond des cœurs? Malheureux celui qui, dans un tel moment, est enchaîné par l'impuissance d'imiter de tels exemples! Je l'ai senti... mais, du moins, j'ai voulu me satisfaire en traçant l'esquisse d'une action pittoresque qui m'avait fortement ému. »

C'est donc pour se dédommager de ne pouvoir imiter une si admirable philanthropie, et afin d'exciter l'émulation, qu'il célèbre un de ces actes généreux dont l'usage tend de plus en plus à remplacer des réjouissances futiles et abrutissantes :

« Quel serait mon bonheur si, le hasard ou l'ennui la mettant sous les yeux de quelques riches embarrassés de se procurer des jouissances, cette lecture pouvait leur en indiquer une, vraiment plus piquante que toutes les autres! Si l'exemple de l'homme sensible désigné dans le rôle du seigneur pouvait les entraîner..., j'avoue que ce serait là ma plus douce récompense. »

La réputation de sensibilité de Collot doit partir de cette époque, et on croirait que Stanislas Fréron avait ces effusions sous les yeux lorsqu'il reconnaissait en lui « le talent d'intéresser le cœur, de verser dans les âmes une sorte d'onction douce et pénétrante ».

Malgré ces belles intentions, *le Vrai généreux* est une bagatelle de peu de portée et de peu de fond. L'intrigue en est nulle; mais

[1] Du 1er mars 1776. Voy. Queruau-Lamerie, *Notice sur le théâtre d'Angers*, 1889, ch. III.

elle a du mouvement, de la naïveté, de jolis tableaux villageois. Collot sait faire parler les paysans et les gens du peuple, lorsqu'il ne leur prête pas un langage d'une sentimentalité fade et convenue. Ainsi, le grenadier Sansquartier, — une nouvelle épreuve de Belhumeur, — et le postillon Grandgalop (car l'auteur, on l'a déjà vu, pratique beaucoup l'art élémentaire des noms significatifs) causent en termes édifiants de leur seigneur et de ses vertus. Parmi les autres personnages non plus, pas une seule discordance. Le seigneur se déguise pour jouir incognito du plaisir des braves gens qui l'attendent et écouter leurs réflexions. Il se livre à des monologues de ce genre : « Quelle joie naïve! Quelles scènes touchantes!... C'est ainsi qu'on sème dans le champ de l'humanité. Mêlons-nous parmi eux sous ce vêtement grossier. Plus on leur ressemble, plus on s'approche de la nature. » Reconnaissez dans cette dernière phrase la théorie de Jean-Jacques, qui fera le triomphe du sans-culotte, homme de la nature.

Un seigneur bienfaisant, dotant de pauvres filles, exemptant les vieillards de la taille, distribuant des aumônes, tel est donc alors l'idéal au delà duquel il ne voit rien. Monseigneur tire lui-même la moralité de la comédie : « C'est ainsi que doivent penser ceux à qui le hasard accorde les richesses et les biens de la terre; ils ne sont que les dépositaires de la nature. » L'éloge du roi n'est pas oublié. Un cabaretier se plaint d'avoir perdu son enseigne, qui représentait la Vérité : « On dit que le roi, depuis quelque temps, l'a fait venir à Versailles et qu'elle est en faveur. » Vraie idylle, en somme, mêlée d'une petite dose de grivoiserie; berquinade un peu haussée de ton, avec d'aimables couplets comme en fera le Cousin Jacques[1].

Cette année 1777 fut la plus féconde de la carrière dramatique de Collot d'Herbois; il y publia encore : *le Nouveau Nostradamus, ou les Fêtes provençales*, *l'Amant loup-garou, ou M. Rodomont*, et même, suivant quelques biographes, *le Paysan magistrat*[2]. Au sortir de la Bretagne et de l'Anjou, il avait pris le chemin du Midi, et il jouait à Marseille au moment du passage de Monsieur, qui par-

[1] *Le Vrai généreux* (Paris, 1777) est suivi de quatre ou cinq pièces de vers assez agréablement tournées, dont la principale, — une épître à Mlle Lavoy, qui débuta à la Comédie-Française le 11 février 1775, dans les rôles tragiques, sans avoir encore paru sur aucun théâtre, — renferme un vif éloge de la vertu, de la pudeur, des grâces de la reine et de l'amour qu'elle inspire.

[2] La biographie Michaud et celle de Didot indiquent une édition de 1777; je n'en ai pas vu d'antérieure à 1778 (Marseille), qui porte pour titre : *Il y a bonne justice, ou le Paysan magistrat*.

courait la Guienne, le Languedoc et la Provence. Ce fut pour fêter ce passage qu'il composa son *Nouveau Nostradamus*, représenté le 1er juillet. Collot était prédestiné à célébrer Monsieur. Le souvenir du succès, et aussi celui de la gratification que lui avait valus, deux années auparavant, *le Bon Angevin*, ne pouvait que l'encourager à recommencer; mais, quoiqu'il eût cette fois dix jours devant lui au lieu de six, cette bagatelle, d'une extrême fadeur, est loin de valoir la précédente. La fable en est d'une insignifiance, ou plutôt d'une nullité absolue : — un simple cadre, très sommaire, à des chants de troubadours et de bohémiens, à des danses de matelots. Ici, le grenadier Belhumeur est devenu le capitaine de vaisseau Tribord, qui parle un langage tout ruisselant de couleur locale. Les flatteries abondent encore, quoique moins énormes que dans *le Bon Angevin*, et le roi en a sa part. Collot a eu soin d'introduire parmi ses personnages un Allemand d'Autriche et un Piémontais, pour représenter la patrie de la reine et celle de Madame, ce qui fournit matière à une petite tirade où l'on voit que la France, la Savoie et l'Allemagne sont désormais trois sœurs qui viennent de se jurer une amitié éternelle et qui « commercent ensemble de vertus pour le bonheur de l'humanité ».

Les premières éditions de *l'Amant loup-garou* sont d'Avignon et de Marseille. Collot devait aller d'une ville à l'autre dans le Midi, comme il avait fait auparavant dans l'Ouest, promenant sa pièce avec lui. Cette farce en quatre actes est très librement tirée des *Joyeuses commères de Windsor*. Après La Place, Le Tourneur venait d'entreprendre sa traduction de Shakespeare, et Ducis avait déjà essayé de le naturaliser sur la scène française. Collot d'Herbois suivit cet exemple pour sa très humble part. Dans sa pièce, Falstaff est devenu M. Rodomont, lequel n'est autre chose que le matamore de notre vieille comédie, goinfre, bravache et poltron, se croyant irrésistible auprès des femmes et berné par elles. Si médiocre qu'elle soit, cette imitation ne paraît pas moins avoir été jouée sur la plupart des théâtres du Midi, et elle le fut même à l'étranger.

Collot d'Herbois devenait un véritable fabricant dramatique, pratiquant toutes les ressources de cette industrie. Après l'Angleterre, il alla emprunter à l'Espagne. La traduction de Linguet[1] lui permit de tirer *le Paysan magistrat* de *l'Alcade de Zalaméa*, l'un des chefs-d'œuvre de Calderon. L'influence de Beaumarchais n'est pas moins évidente ici, quoique d'une autre manière, que pour *Lucie*, — par exemple, dans les indications détaillées de costumes dont il

[1] *Théâtre espagnol*, trad. en français, 1708, t. II.

accompagne les noms de ses personnages. La Harpe a parlé avec dédain de cette « mauvaise imitation d'une mauvaise pièce espagnole [1] », qui, pourtant, a de la chaleur, du mouvement, une certaine entente du théâtre, qualités dont elle est redevable sans doute en grande partie à l'original, et où il a tracé avec franchise et rondeur un type de sergent, — encore une nouvelle épreuve de cette figure soldatesque et populaire à laquelle il revient sans cesse, parce qu'elle est facile à saisir et d'un effet certain.

Si l'on avait quelque raison de supposer que Collot fût déjà imbu alors des principes qu'il devait professer plus tard avec tant d'ardeur, on pourrait croire qu'il a été séduit, dans ce sujet, par le plaisir d'opposer les citoyens aux soldats, la roture à l'aristocratie; mais il n'en est rien : il n'a vu là que des effets de théâtre, et pas un mot ne décèle une arrière-pensée révolutionnaire. « Excepté la noblesse, le ciel m'est témoin que je n'ai rien à désirer », dit Crespo, le paysan magistrat. Et ailleurs, dans l'éloge de ce *bon monarque* dont la justice protège les droits et les biens de ses sujets, il est difficile de ne pas voir une allusion à Louis XVI [2]. Mais quand le théâtre de la Nation reprit la pièce, le 7 décembre 1789 [3], le parterre ne manqua pas de souligner par ses applaudissements les détails du rôle de Crespo qui répondaient aux idées triomphantes et que l'acteur avait pris le soin de souligner sans doute, si même, de concert avec l'auteur, il ne les avait pas renforcés : « Comment, dit un critique contemporain [4], n'applaudirait-on pas dans ce moment tout ce qui semble fait pour humilier les prétentions du rang et de la noblesse! Des sarcasmes de ce genre n'avaient pas même besoin d'esprit et d'originalité pour être sûrs de réussir. En dépit de ce mérite, les représentations du *Paysan magistrat* n'ont pourtant pas été fort suivies. »

Collot quitta Marseille et le Midi vers 1778, pour remonter vers le Nord, en passant par Paris. Espérait-il toujours un ordre de début? Etait-il ou se croyait-il toujours protégé par le vieux maréchal de Richelieu? Il est à croire que ses espérances étaient au moins fort amorties. Encore très jeune, il avait des avantages physiques : une voix sonore, une belle taille, une figure expressive. Il ne paraît pas, néanmoins, être jamais sorti de pair comme acteur; mais les comédiens, de province surtout, s'en font volontiers accroire, et peut-être aussi comptait-il sur sa notoriété d'auteur dramatique. Il

[1] *Correspondance littéraire*, t. V, p. 349-50.

[2] Acte IV, scène XII; et I, scène V.

[3] Annoncée comme *comédie nouvelle*. (Voy. le *Journal de Paris*, du 7 décembre, du 10, etc.)

[4] *Correspondance* de Grimm, éd. Tourneux, t. XV, 574.

profita du moins de son passage à Paris pour y faire imprimer *le Bénéfice* « représenté dans plusieurs sociétés ». Cette comédie de paravent tient une place à part dans le théâtre de Collot d'Herbois; c'est moins une pièce qu'un spirituel papotage entre une jeune marquise à vapeurs, le vieux marquis, son époux, qu'elle persifle gentiment; sa femme de chambre, soubrette fûtée et familière; l'abbé Florange, son ancien adorateur, du temps qu'il était le chevalier de Florange, qui a quitté les dragons pour se faire abbé et se sert d'elle pour obtenir un bénéfice par l'influence de son mari. J'oubliais la petite chienne Thisbé, personnage d'importance qu'elle comble de caresses et bourre de gimblettes, en s'apitoyant sur sa mauvaise mine et en déclarant qu'elle a manqué vingt fois s'évanouir parce que l'adorée, — qui se porte comme un charme, — a eu la colique pendant la nuit. La marquise est coulée dans le moule de l'Iris du poète Gilbert :

> C'est un cœur, mais un cœur!... C'est l'humanité même!
> Si, d'un pied étourdi, quelque jeune éventé
> Heurte, en courant, son chien qui jappe épouvanté,
> La voilà qui se meurt de tendresse et d'alarmes.

Tout en mettant son rouge et ses mouches, elle se récrie sur sa sensibilité; au moment où l'on annonce l'abbé, elle se trouve *affreuse*, *horriblement* coiffée; en causant avec lui, elle minaude et tour à tour rit aux éclats, rougit, se met en colère, se calme aussitôt. Le vieux marquis a la fureur des courses et des jockeys. Il ne parle à sa femme que de sa jument hongroise, de Minotaure, qui lui gagnera certainement le prix de Fontainebleau; de la petite Lucrèce, une danseuse que se disputent le prince allemand et le petit duc et qu'ils ont jouée en une partie de cheval. Ils causent aussi des *insurgents* et de la querelle des gluckistes et des piccinistes, car, en y joignant les courses, le moyen de parler d'autre chose! — « Il y a longtemps qu'on ne vous a vu à l'Opéra », lui dit sa femme. Et il répond en lui baisant galamment la main : « Je n'ai pas manqué au grand jour, mais il y aurait indécence à me présenter dans votre loge. » Le mari, dupé par la petite comédie que joue la marquise, et sans se douter de l'intérêt particulier qu'elle porte à la question, apprend à l'abbé qu'il lui a obtenu son bénéfice, et le dénouement se fait le plus simplement du monde, comme dans la *Critique de l'Ecole des femmes*, par un laquais qui vient annoncer que madame est servie.

Ne croyez pas, d'ailleurs, à la moindre intention satirique. Collot n'a voulu que rivaliser un jour avec Carmontelle et avec Poin-

sinet, en traçant, à l'usage peut-être de quelque salon ami, un léger pastel des mœurs à la mode, et il n'y a pas trop mal réussi. Il n'était certes guère plus possible de pressentir le futur proconsul dans cette aimable bluette que dans le *Bon Angevin*[1].

En 1779, Collot était dans la Flandre française, à Lille, à Douai. Il fit jouer, le 20 septembre, dans ces deux villes, *les Français à la Grenade, ou l'Impromptu de la guerre et de l'amour*, comédie-divertissement en deux actes, « composée à l'occasion des avantages remportés par les armées de Sa Majesté Très Chrétienne en Amérique, pendant la campagne de l'année 1779 ». Après la pointe qu'il avait essayé de pousser non pas précisément dans la haute, mais dans la *grande* comédie, au moins quant à la dimension, il retombait dans l'impromptu et la pièce de circonstance, son vrai domaine.

Est-il besoin de dire que nos compatriotes s'y montrent irrésistibles en amour aussi bien qu'à la guerre, et que l'auteur n'a eu garde d'oublier le contraste classique entre l'Anglais ridicule et le brave et jovial sergent français? Les *chauvins* du temps furent aussi satisfaits qu'eussent pu l'être ceux du nôtre. Pendant l'entr'acte, comme à la fin de la pièce, la scène n'est pas vide; elle reste animée par des manœuvres de vaisseaux et des divertissements militaires. Soldats et matelots viennent chanter des refrains comme ceux-ci :

Vive Louis! Vive Antoinette!...
Chantons Bourbon, fêtons les lis :
Pour tout Français, c'est le cri de la gloire,
Vive Louis! Vive Louis!

Ou des couplets tels que le suivant :

Vivent not' Reine et notre Roi!
Viv' les Princes du sang de France!
Vivent not' Reine et notre Roi!
Chacun de nous l's aime plus que soi.

Comme platitude, cela ne laisse rien à désirer, mais comme royalisme non plus.

Le dialogue des *Français à la Grenade* est d'une autre allure; il est généralement vif et spirituel. En le lisant, j'étais frappé des ressemblances qu'il offre avec le style de Dancourt. Et la raison toute simple est que c'est du Dancourt, en effet. Il a pillé sans

[1] *Le Bénéfice*, très incorrectement imprimé, n'a eu qu'une édition : c'est la plus rare des pièces de Collot d'Herbois.

façon l'intrigue et souvent même mot à mot les phrases de *l'Impromptu de garnison*, en se bornant, dans une note vague, qui ne nomme ni l'auteur, ni la pièce, à avouer qu'il a emprunté à un vieil ouvrage « quelques bonnes ou mauvaises plaisanteries », parce qu'elles rentraient dans son plan et qu'il était pressé. « Ce n'est pas la seule fois, ajoute-t-il, que les événements du règne de Louis XVI rappelleront ce qui s'est fait dans les beaux jours de celui de Louis XIV, et il y aurait bien de la mauvaise humeur à s'en plaindre. » On n'escamote pas plus adroitement l'aveu d'un plagiat.

Après avoir joué un ou deux ans dans diverses villes du Nord et des Pays-Bas[1], le nomade Collot redescendit vers la Normandie. Il se trouvait à Rouen en 1781, lors de la naissance du premier Dauphin. Aussi sa muse courtisane, toujours prête à ce genre de besogne, s'éveilla, stimulée par le désir de faire encore une fois preuve de son attachement inaltérable à la monarchie et d'obtenir la récompense de son zèle. Il fit jouer, le 5 novembre, sur le théâtre de la ville, un à-propos, toujours arrangé avec adresse, avec le sens du pittoresque et de la mise en scène, et où les jolis couplets ne manquent pas. *La Fête dauphine, ou le Monument français*, comédie en un acte, mêlée de chants, de spectacle et de divertissements, se passe dans un village normand des bords de la mer, où l'on célèbre en même temps l'inauguration d'une fontaine due aux bienfaits de ce roi « qui a les yeux sur tous les besoins de son peuple » et surtout des pauvres, la prise d'un vaisseau anglais par un enfant de la commune, et la naissance du Dauphin. Le sentiment royaliste le plus enthousiaste s'y étale d'un bout à l'autre, et l'adulation y coule à flots intarissables non seulement sur *notre belle reine*, *notre reine adorable*, sur le jeune prince, comparé au soleil qui se lève, sur le roi et ses frères, mais sur quiconque les approche et, exerçant une part de leur pouvoir, a droit à une part des respects et de l'adoration qu'ils inspirent. Écoutez comme parlent Lartimon et les paysans au seigneur de leur village, ne croyant même parler qu'à son représentant :

Monsieur, vous voyez avec quelle avidité le peuple aime à voir ce qui lui représente *ses maîtres*. Autant nous aimons notre roi, autant

[1] On le voit particulièrement au théâtre d'Anvers, où il figure, pour les premiers rôles, sur le tableau de la troupe pendant l'année 1779-80, (Faber, *le Théâtre français en Belgique*, II, 26), puis à la Haye. Une édition de *Lucie*, en 1781, est de la Haye; une du *Paysan magistrat*, en 1785, de Bruxelles.

nous sommes attachés à ceux qui sont chargés de nous gouverner en son nom.

L'Homme du peuple. — Ah! c'est que Monseigneur est si bon!

Babet. — Si obligeant quand on a besoin de lui!

Le Marquis. — Mes amis, voilà ce que fait l'exemple du souverain et de ses illustres frères.

Le récit de la naissance du Dauphin par le marquis, sur l'air : *le Roi passait*, touche au délire, et les personnages divers chantent des couplets où le jeune homme dit qu'il se consolerait d'être trahi par celle qu'il aime en pensant « à not' Dauphin, à not' Dauphin »; où le carillonneur Caron ajoute que ce qui le console de la frêle vertu de sa femme, « c'est not' Dauphin, c'est not' Dauphin »; où le vieux Simon veut bien entrer dans la tombe, pourvu que le roi vive, et se déclare content de mourir en criant : « Vive l'Dauphin! Vive l'Dauphin! »

Ce même père Simon a fait six lieues tout exprès pour venir assister à la fête, et il reproche à son fils, avec l'éloquence du cœur, de ne l'avoir pas averti tout de suite de ce grand événement : « Tu m'as ôté douze heures de bon temps! à mon âge, ça fait tant de bien. Je ne t'aime plus, je ne te pardonnerai jamais... Et pourquoi donc n'es-tu pas accouru, vite, vite, me dire : Mon père, notre reine se porte bien et le peuple français a un frère aîné. Après cela, si tu avais voulu, tu te serais enfui, mais ça m'aurait mis du baume dans le sang. Vous êtes heureux, vous autres, d'être sur la grande route : vous apprenez les bonnes nouvelles les premiers; mais, pour être enfoncés dans les terres, les laboureurs sont-ils moins sujets du roi que d'autres? Sur qui l'influence d'un bon roi, d'une bonne reine, de bons ministres, se fait-elle sentir principalement? C'est sur l'homme de campagne. » Son fils s'excuse humblement et reconnaît son tort. « Bien grand tort, en effet, reprend le père Simon, car je t'ai élevé dans ces principes-là. Te souviens-tu quand ce bon roi s'est marié, combien nous faisions l'éloge de la belle Antoinette, comme je la bénissions! C'était sous not'chaumière, mais ça allait aussi droit au ciel que si cela fût sorti d'un palais. — Je vous demande pardon, mon père. — Ah!... nous avons un Dauphin, embrasse-moï, je te pardonne. » Il y a là un accent sincère; on y croit vraiment sentir l'âme populaire de la vieille France monarchique.

Les couplets finals réunissent, au refrain,

Ce que tout bon Français adore,
Le Roi, la Reine et le Dauphin.

Il faudrait signaler toutes les scènes et presque toutes les phrases. Ajoutons simplement ceci. Nous avons la distribution des rôles : Collot d'Herbois s'était réservé celui de l'architecte. Il n'a guère qu'une scène, mais dans cette scène, le futur régicide en personne déclarait, d'un ton pénétré, que « ce monument, si petit qu'il soit, atteste l'amour paternel du roi pour ses peuples. Il fallait, pour amener ici cette source salutaire, des sommes que les habitants ne pouvaient fournir, et, sur la représentation de notre intendant, ce bon monarque s'est chargé de tout, tant il est jaloux de saisir les plus petites occasions de soulager ses sujets ». Et il explique comment un pressentiment heureux l'a poussé à couronner ce monument d'un emblème, — un dauphin colossal, — qui désignât clairement la félicité générale.

Presque toujours, lorsqu'on veut rappeler les opinions de Collot d'Herbois avant la Révolution, on se borne à transcrire quelques-uns de ses vers en l'honneur de la naissance du fils aîné de Louis XVI. On voit à quel point cette citation est insuffisante pour en donner une idée véritable. Sous la Révolution, cette palinodie ne paraît pas avoir été complètement connue : ses ennemis y font sans doute allusion plus d'une fois, mais en termes qui prouvent qu'ils ne sont qu'à demi au courant[1]. Nous nous sommes laissé aller à de trop nombreux extraits peut-être, quoique nous en ayons laissé de côté bien d'autres non moins significatifs; mais comment se défendre d'étaler avec quelque luxe des témoignages si instructifs, lorsqu'on les a en surabondance sous la main et que, dans leur ensemble, ils sont demeurés à peu près inconnus? Sans doute, tout le monde était royaliste en France, à cette date; on ne saurait s'étonner, dès lors, que Collot le fût, mais rien ne le forçait à l'être avec cette exubérance et cette ardeur[2], avec cette expansion lyrique et cette inépuisable prolixité. Et ce n'est pas seulement à la monarchie, au monarque et à toute « son auguste famille » que s'adressent ces hommages empressés; c'est aussi, on l'a vu, aux seigneurs, aux intendants, aux fonctionnaires publics. Il a dépassé de beaucoup la mesure ordinaire, et si l'on impute l'excès de son zèle à sa profession de comédien, il sera naturel,

[1] Brissot lui-même se borne à rappeler ses flatteries à l'adresse des princes et du ci-devant Monsieur dans *le Nouveau Nostradamus,* dont il ne sait même pas le titre exact, puisqu'il l'appelle *le Retour de Nostradamus en Provence.* Il avait plus et mieux à citer, et il n'y eût certainement pas manqué s'il avait été mieux instruit. (*A tous les républicains de France sur la Société des Jacobins de Paris.*)

[2] Son cachet portait même trois fleurs de lis, pour mieux affirmer ses sentiments monarchistes. (Lhotte, *le Théâtre à Lille avant la Révolution,* p. 56.)

dès maintenant, de soupçonner ainsi le comédien dans le révolutionnaire.

Nous retrouvons, en 1782, Collot d'Herbois au théâtre des Terreaux, à Lyon, la ville de province où il fit le plus long séjour. Ce fut la dernière étape en France de son roman comique. Dans une lettre publique de cette époque, il se qualifie lui-même *premier acteur du spectacle de Lyon*[1]. En quel genre? il ne le dit pas; mais il semble bien que jusqu'alors il se fût voué spécialement à la comédie et que ce soit à Lyon qu'il ait définitivement abordé, et non sans succès, les personnages tragiques. On le vit paraître sur la scène aux côtés de Mmes Vestris et Sainval cadette. Son regard sombre et inquiet, son organe imposant et sonore, bien que légèrement voilé, ses cheveux noirs et un peu crépus, tout son physique enfin, le prédestinaient aux personnages de tyrans : c'était son triomphe, en attendant qu'il les jouât au naturel. Quoiqu'il grasseyât et que la variété fît défaut à sa déclamation, son talent d'acteur, servi par une tournure avantageuse, une mémoire imperturbable et beaucoup de chaleur, était généralement reconnu. A l'âge de trente-deux ou trente-quatre ans qu'il avait alors, Collot d'Herbois avait conquis par ses pièces une certaine importance et pouvait passer ainsi pour une célébrité des théâtres de province. En outre, il savait tourner agréablement un couplet ou un madrigal; il avait des formes, de la tenue, de l'entregent, et c'est par tous ces talents réunis qu'il sut nouer plus d'une relation avec la bonne société de la ville et pénétrer jusque chez l'intendant, M. de Flesselles, dont les fêtes étaient célèbres. Sa promotion, en 1787, à la direction du théâtre, avec un traitement de 6000 livres, le logement et une part d'intérêt, ne pouvait qu'accroître sa suffisance.

On a retrouvé de Collot, pendant cette période, une nombreuse correspondance avec le commandant de ville et son secrétaire, le prévôt des marchands, etc. ; malgré une orthographe médiocre, on dirait, à son style correct et étudié, celle d'un haut fonctionnaire. Il y témoigne d'une extrême déférence envers l'autorité, de grands égards envers le public, de beaucoup de zèle pour les améliorations matérielles et les mesures d'ordre en ce qui regarde son théâtre. Il attache une importance sérieuse aux moindres incidents qui concernent sa propre personne[2]. Il est plein de lui; il a une

[1] Lettre au *Journal de Paris*, numéro du 13 octobre 1782, pour s'excuser de ce que certains comédiens, en affichant le *Paysan magistrat*, substituassent à son nom celui de Linguet, ce qui avait « affligé la sensibilité » de cet homme célèbre.

[2] On a même publié (*Revue du Lyonnais*, 4e série, VIII, 444 et suiv.) une correspondance de Collot avec son tailleur, où il se montre également

haute idée de sa personne et de sa valeur, mais son infatuation, au lieu d'être loquacement expansive, se compose et se contient; sa vanité perce plus qu'elle ne s'étale. C'est en un style compassé qu'il fait étalage de ses mérites, de sa modestie, de ses vertus : « Je tâche de faire mon chemin à petit bruit, dit-il, dans sa lettre déjà citée au *Journal de Paris*. J'aime mieux moins de célébrité et plus de repos. Mes succès en province ont d'ailleurs surpassé mes vœux. Je suis bien honteux de parler aujourd'hui de moi si longtemps. » Dans une autre, il est question de sa « dignité de galant homme que rien n'a flétrie jusqu'à présent ». Déjà, quelques années auparavant, il écrivait de Bordeaux à son ami Desroziers pour se plaindre avec amertume de cette ville, « où la vertu n'est point estimée et où les talents sont sans considération... Les comédiens, ajoutait-il, y sont dans l'avilissement. Si un honnête homme vous trouve des qualités estimables, il n'ose le dire hautement; il n'ose se dire votre ami que lorsqu'il n'y a pas de témoins[1]. »

Collot d'Herbois témoigne ici, comme on voit, de son désir de considération; il se pose en honnête homme, amoureux de la vertu et d'une réputation intacte. Il tenait pour non avenu, il avait peut-être oublié son emprisonnement à Nantes, pour la petite affaire dont nous avons parlé, et qui, d'ailleurs, accusait son caractère irascible plutôt qu'elle n'entachait son honneur. Mais une autre accusation beaucoup plus grave a été portée de divers côtés contre lui. Mme Roland l'a formulée avec moins de netteté que d'énergie dans ses *Mémoires* : « Un Collot d'Herbois, comédien de profession, à côté duquel siège (est-ce au Comité de sûreté générale, est-ce à la Convention? la phrase semble devoir s'entendre du Comité) un juge des départements méridionaux qui, naguère, le condamna à un an de prison pour une vilaine action lorsqu'il courait les tréteaux, et pour laquelle plusieurs juges avaient opiné aux galères[2]. » Pourquoi n'avoir nommé ni le juge, ni la ville où le fait s'est passé, et de quelle vilaine action s'agit-il? L'adresse de la Commune au peuple de Paris, dans la soirée du 9 thermidor, en faveur de Robespierre, va nous le dire : « Et qui sont ses ennemis?... Collot d'Herbois, comédien qui, dans l'ancien régime, avait volé la caisse de sa troupe[3]. » Voilà qui est plus net quant au crime, mais non quant à l'indication du temps

attentif à sa toilette et à sa dignité; il y garde les distances et, dans ses démêlés avec cet inférieur, le rappelle à la pudeur d'un ton sentencieux et gourmé.

[1] Lettre du 28 juillet 1772.

[2] Edit. P. Faugère, in-12, t. I, p. 226.

[3] Voy. Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution*, t. XXXIV, p. 46.

et du lieu. On trouve cette accusation de vol répétée et aggravée d'une autre, plus honteuse encore, dans un ouvrage du temps, mais sans autorité[1]. Cela est sous forme de couplet :

De deux villes chassé pour vol,
Vers Paris dirigeant son vol,
Collot qui, sous sa redingote,
Emportait la cuiller à l'hôte,
Français à ta confusion,
Préside la Convention.

Ainsi s'exprime *le Divertissement patriotique*, sur l'air des *Pendus*, par où débute l'ouvrage. Une note au premier vers nous apprend que les deux villes dont il s'agit sont Lyon et Genève, sans entrer dans d'autres détails; en ce qui concerne Lyon tout au moins, l'accusation semble peu conciliable avec ce qu'on sait et ce que nous avons dit de son séjour dans cette ville. Une autre note raconte un vol d'argenterie qu'il aurait commis dans une auberge, en le rejetant ensuite sur son valet, et l'accuse, en termes répugnants, de mœurs infâmes. Ce sont là propos de coulisses. Incidemment l'auteur ajoute qu'il fit « au ci-devant Monsieur, frère de Capet », une harangue à genoux, ce qui n'a rien d'invraisemblable, car on pourrait même dire, sans forcer la métaphore, qu'il s'agenouille d'un bout à l'autre du *Bon Angevin*.

Un passage des *Mémoires* de Fleury nous apprend que la sœur du célèbre acteur de la Comédie-Française « avait été la camarade de Collot d'Herbois à Bordeaux, où ils jouèrent la comédie ensemble; elle lui avait même sauvé l'honneur et la vie dans une affaire grave, en obtenant de M. Duhamel, alors échevin, qu'on fermât les yeux sur certaine évasion furtive »[2]. Il raconte le fait à propos de l'emprisonnement de la Comédie-Française après *Paméla*, et ajoute que lorsque sa sœur, confiante dans le souvenir du service rendu, alla le solliciter en faveur de son frère, elle n'obtint que cette réponse : « Tu priais pour moi autrefois; les temps sont bien changés, mais n'espère rien. » Ici, il ne s'agit plus de Lyon, ni de Genève; il s'agit de Bordeaux, et les noms que cite Fleury, le détail qu'il ajoute, donnent à son dire un certain cachet d'authenticité. Mais il reste du vague sur la nature de l'accusation, et l'on a peine à comprendre comment, après une telle aventure à Bor-

[1] *Anecdotes curieuses et peu connues sur différents personnages qui ont joué un rôle dans la Révolution*. Genève, fin août 1793.

[2] *Mémoires de Fleury*, t. II, ch. x. (On sait qu'ils ont été rédigés d'après ses souvenirs par Lafitte.) Dans l'*Histoire de Bordeaux sous le règne de Louis XVI*, par M. Ribadieu, nous trouvons le nom du vicomte Duhamel, lieutenant de maire.

deaux, Collot aurait pu continuer à jouer et à écrire sous son nom, et parler si fièrement, quoique l'impudence ne lui manquât pas, d'une dignité qui n'avait encore subi aucune atteinte. Il faut reconnaître aussi que, si généralement bien informés qu'ils puissent être, les *Mémoires* de Fleury ne sont pas une source absolument authentique et sûre.

Pour nous résumer, l'accusation portée contre Collot d'Herbois peut fournir matière à contestation par l'hostilité notoire de Mme Roland et de la Commune de Paris contre lui, par le manque d'autorité des deux autres documents où elle se trouve, par ses côtés vagues et les contradictions de détails. Elle n'a pas une précision suffisante et échappe à un contrôle sérieux. Mais les variations de détails s'effacent devant la concordance du fond, et il est bien difficile de croire qu'un bruit si répandu ne reposât absolument sur rien. Il prouverait tout au moins que la probité de Collot d'Herbois ne jouissait pas d'une réputation beaucoup meilleure que sa sobriété, et qu'on ne mettait généralement pas en doute ses anciens démêlés avec la justice.

On a dit partout, on répète tous les jours, que Collot d'Herbois avait été sifflé à Lyon, et que c'est pour s'en venger qu'il traita la ville et ses habitants avec une si effroyable cruauté après son insurrection. Il est en quelque sorte impossible d'ouvrir une biographie de Collot sans y retrouver cette assertion, comme si elle était acquise. On n'a jamais pu citer un fait précis à l'appui, et elle est en contradiction absolue avec tout ce que nous savons de sa manière de jouer, de son succès auprès du public, de l'espèce de considération dont il jouissait. Les journaux lyonnais de cette époque parlent de ses succès et ne font pas la moindre allusion à un échec. L'abbé Guillon de Montléon, qui habitait la ville alors et qui, s'il n'allait pas au théâtre, entretenait de nombreuses relations avec des habitués du théâtre, n'a jamais entendu parler de cet événement, qu'il révoque formellement en doute, car « son espèce de talent plaisait, dit-il, beaucoup » à Lyon. Comment expliquer, toutefois, en négligeant les biographes à la suite qui ne font que se copier les uns les autres, les témoignages contemporains qui s'accordent à relater le fait? Ce sont, par exemple, ceux de Beffroi de Reigny, dans son *Dictionnaire néologique*; de Lombard de Langres[1], qui ne publia ses *Mémoires* que sous la Restauration, mais qui avait été le collègue de Collot d'Herbois à la Convention; de quelques brochures du temps, dont la violente hostilité met en garde, mais dont l'accord sur ce point

[1] *Mémoires*, l. I, ch. XVIII.

prouve au moins que c'était un bruit courant[1]; de Fonvielle, dans une note de sa tragédie *Collot à Lyon*, publiée en l'an III; de Grimod de la Reynière, qui avait connu le personnage et qui écrivait pour ainsi dire au lendemain de sa mort : « Cet homme féroce s'est vengé sur les Lyonnais des nombreuses huées qu'il en avait reçues, et sur la plupart de ses camarades du juste mépris qu'ils avaient pour son insolence et pour ses vices[2]. » La légende des sifflets fût-elle admise, il y aurait encore dans cette phrase de Grimod de la Reynière une évidente exagération. Courtois s'exprime d'une façon plus vague et moins hyperbolique, en disant que Collot d'Herbois, qui connaissait par état les rôles de Gengis-Khan, « est accusé de l'avoir pris pour modèle et d'avoir vengé, comme lui, des injures particulières[3] ». La pétition des Lyonnais à la Convention, du 17 ventôse an III[4], impute à Collot de s'être écrié, au milieu de ses plus atroces exécutions : « Me voilà vengé des coups de sifflet que j'ai reçus! » Enfin une dernière pièce du même genre, de la même provenance et à peu près de la même date, répète l'assertion, de telle sorte qu'il paraît bien difficile de l'éliminer purement et simplement, comme on était tenté de le faire d'abord, mais elle la répète en la précisant d'une façon qui jette un peu de lumière sur l'incident et le réduit à ses vraies proportions. Il y est dit[5] qu'il a été hué, sifflé et humilié sur le théâtre de Lyon, pour avoir insulté les spectateurs, et principalement le parterre, ordinairement composé d'une nombreuse jeunesse, qu'il a fait exposer en masse sous le feu du canon, parce qu'il avait juré de s'en venger. Il s'agirait donc, d'après ce passage de la dénonciation portée à la barre de l'Assemblée dont il faisait encore partie, d'une espèce de conflit, pour une cause indéterminée, entre Collot d'Herbois et le parterre et où les sifflets se seraient adressés moins au jeu de l'acteur qu'à l'orgueil du comédien[6], qui aurait probable-

[1] Par exemple le *Tableau des noms des Jacobins*, par Francastelle; la *Description et vente des animaux féroces*, par Martin. Dans la *Justification de Collot d'Herbois*, publiée avant son bannissement et où on le fait parler lui-même, il reconnaît avoir été sifflé à ses débuts sur le théâtre de Lyon, tout en protestant qu'il n'a point agi par ressentiment d'une « injure éloignée et oubliée ».

[2] *Censeur dramatique* du 30 vendémiaire an VI. M. Vingtrinier considère, mais très à tort, on l'a déjà vu et on va le voir plus encore, ce passage de Grimod comme la première source de ces bruits.

[3] *Rapport sur les papiers trouvés chez Robespierre*, p. 70, note.

[4] Archives, F[7], 4438, vingt-cinq pages de signatures.

[5] Archives nationales, F[7], 4435. Pièces contre Collot d'Herbois, remises par le bureau de la Convention, n° 4.

[6] Il avait fait l'impertinent après avoir été sifflé, dit la brochure de Fran-

ment voulu résister à une injonction des spectateurs et leur tenir tête. Avec ce que nous savons du caractère de Collot, l'explication n'a plus rien d'invraisemblable.

Il paraît avoir quitté Lyon vers la fin du mois de février 1789[1], pour se transporter à Genève, où il remplit les doubles fonctions de directeur de théâtre et d'acteur. La Réveillère-Lepeaux raconte en ses *Mémoires* que Pilastre, son collègue de Maine-et-Loire à la Convention, avait vu, *en 1786*, Collot-d'Herbois « aux portes de Genève, directeur d'un troupe de comédiens, aux gages des aristocrates de cette ville et des gouvernements français, bernois et sarde, pour amollir, par leurs représentations, le courage des Genevois, substituer la dissolution des mœurs à l'austérité républicaine et réformée, et détruire ainsi tout esprit de liberté ». S'il ne s'est pas trompé de date, Collot aurait fait une première excursion à Genève avant de venir s'y établir en 1789; mais elle est pour le moins douteuse et, en tout cas, elle eût été fort courte. On a dit que c'était là qu'il avait puisé l'amour des principes républicains; ce n'est pas l'avis, comme on voit, de ses deux collègues de la Convention, et nous croirions plutôt que l'esprit de Collot-d'Herbois a naturellement suivi le cours des événements, et que, fervent royaliste quand la monarchie régnait sans conteste, il s'est senti devenir révolutionnaire à mesure que la révolution prenait le dessus.

Collot d'Herbois avait succédé à Saint-Géran dans la direction du théâtre de Genève, qui prospéra entre ses mains, et ses succès comme acteur, principalement dans *l'Habitant de la Guadeloupe*, de Mercier, *la Vie est un songe*, *le Festin de Pierre*, furent incontestables. Il profita naturellement de ses pouvoirs de directeur pour monter ses pièces. Il ne se faisait pas faute non plus de remanier sans façon les pièces des autres auteurs selon les goûts de son auditoire, et il retoucha en particulier *la Brouette du Vinaigrier* et *l'Indigent* de Mercier, qui avaient été mal accueillies des Genevois[2].

Les événements parisiens ne pouvaient manquer d'avoir un grand retentissement à Genève, ville républicaine et située aux portes de la France. Collot y était attentif et le rôle joué par les comédiens dans les premières journées ne fut pas sans exciter son envie. On ne sait pas au juste la date de son

castelle citée plus haut, et la jeunesse l'aurait fait mettre à genoux pour demander pardon sur le théâtre.

[1] Vingtrinier, *le Théâtre à Lyon au dix-huitième siècle*, in-8, p. 99.

[2] Voy. les quelques lignes de M. Besançon, dans sa trop brève *Histoire du théâtre de Genève*, 1876, p. 44.

arrivée à Paris; mais ce fut certainement au cours de l'année 1789[1]; il habitait Chaillot dans les premiers temps de la Révolution[2]. Il n'a donc séjourné que peu de mois à Genève. Enflé d'orgueil, affamé d'une considération qu'il croyait due à son mérite, et où le besoin de l'estime avait moins de part que les exigences de la vanité, Collot était las d'une profession qui ne répondait plus à sa haute opinion de lui-même et dont il trouvait les déboires insuffisamment compensés par les applaudissements du parterre. L'homme qui écrivait à son camarade Desroziers, dans les termes que nous avons vus plus haut, pour se plaindre de l'avilissement où l'opinion tenait les comédiens et qui, dans une autre lettre au même, s'exprimait ainsi : « Je n'ai jamais senti, mon cher Desroziers, comme depuis ma maladie, le vide affreux de notre état. Ne tenir à personne, toujours exposé à être victime de son bon cœur ou des basses manœuvres des autres, être plaint sans intérêt, jamais loué sans fausseté, être souvent obligé de se montrer dur et forcé de paraître méchant ou déraisonnable, voilà nos affections, voilà ce qui nous occupe; le plus honnête homme de nous est celui qui cache le plus finement la haine secrète et l'envie qu'il porte à ses camarades. Nous nous secourons sans nous aimer, et le grand art est de rendre service tout haut à ceux que nous déchirons tout bas. Que de raisons, mon cher ami, pour n'être pas content de moi ni des autres! » cet homme-là en était venu à chercher tous les motifs d'aversion contre son état, et à les trouver aussi bien dans la compagnie de ses camarades qui lui semblaient si inférieurs à lui, si peu dignes d'estime, que dans les sentiments mal dissimulés du public à l'égard de la carrière qu'il avait embrassée.

Aussi, une fois revenu à Paris, se garda-t-il de rentrer dans un théâtre : ses visées étaient maintenant plus hautes. Il allait se frayer un chemin par des pièces patriotiques. Peut-être même son ambition n'alla-t-elle pas d'abord au delà. Dès le 17 novembre 1789, il faisait jouer au théâtre du Palais-Royal une pièce en trois actes : *l'Inconnu, ou le préjugé à vaincre*, sous-titre qui fut changé plus tard, lorsque l'ouvrage parut en 1790, contre celui-ci : *le Préjugé nouvellement vaincu*. Dans l'intervalle, en effet, le préjugé en question, celui de la flétrissure imprimée à la famille par la condamnation infamante de l'un de ses membres, avait été aboli par le décret du 21 janvier 1790, auquel Collot pouvait s'applaudir d'avoir frayé les voies et préparé l'opinion.

[1] Le sieur de Saint-Géran, qui reprit la direction du théâtre après lui était déjà depuis quelque temps à ce poste en octobre 1789.

[2] *Défense de J. M. Collot*, imprimée par ordre de la Convention, p. 22.

L'*inconnu*, que le baron Dochberg a recueilli dans son château, après avoir été sauvé par lui d'une attaque nocturne sur la grande route, est un personnage mystérieux, mélancolique, portant un douloureux secret; mais à travers ses sombres rêveries perce un grand caractère de vertu. Vainement le baron reconnaissant et sa généreuse fille Caroline s'efforcent de le retenir et voudraient même le garder toujours : l'âme déchirée, il résiste à leurs instances, laissant entendre, en termes entrecoupés, qu'un malheur affreux vient de le rejeter de la société, qu'il n'est plus rien dans le monde, qu'il ne lui est plus permis de goûter de consolation. Enfin, on parvient à lui arracher l'affreux secret : il est le frère du brigand Crauss, l'assassin, l'incendiaire, mort récemment sur l'échafaud. Après un moment de stupeur, tous se montrent attendris par cette révélation et s'empressent à le consoler, y compris son domestique qui, dans le premier mouvement, lui avait reproché de l'avoir pris à son service sans le prévenir d'une particularité aussi désagréable :

« Pleurez, mon ami, pleurez, lui dit la sensible et vertueuse Caroline; c'est le plaisir des malheureux... Nous mêlerons nos larmes aux vôtres... Le temps viendra où elles sécheront toutes ensemble. — Oh! mon ami, s'écria l'étranger, c'est un ange que le ciel envoie pour me secourir. — Vous nous devez toute votre confiance, Monsieur, reprend l'aimable Caroline, et elle sera réciproque. Quant à moi, je vous jure que mes pensées vous seront toutes révélées..., toutes... Je vous consulterai en toute occasion. Et, tenez, si mon père songeait à me marier... »

On ne saurait faire plus ingénieusement entendre que la vertueuse Caroline finira par épouser l'inconnu, pour le mieux consoler du préjugé barbare dont il a été la victime.

« Les préjugés, s'écrie le baron dans la fanfare finale, bientôt il n'y en aura plus; bientôt les principes éternels de sagesse et de raison, développés en France par l'auguste Assemblée de ses législateurs, sous l'influence d'un roi juste, humain et restaurateur de la Liberté, deviendront le code de toutes les nations. »

Dans ces trois actes, écrits entièrement sous l'influence des idées nouvelles, il est fait un grand étalage de sensibilité, de philosophie, de philanthropie, de générosité. Collot n'a pas négligé de flatter adroitement, par la bouche de son étranger, la grande ville, « la seule aujourd'hui où les vertus longtemps pratiquées, où le titre de citoyen, puissent mettre un homme honnête au-dessus de tous les préjugés ».

Tout Allemand qu'il soit, le baron est un grand seigneur libéral et philanthrope, taillé sur le patron des gentilshommes démocrates

qui, chez nous, avaient préparé de leur mieux et salué avec enthousiasme le mouvement de 89 : « J'avais une charge à la cour, dit-il; j'ai vu que les sueurs du misérable m'en payaient les intérêts, que chaque grâce du prince était une dépouille du peuple : je l'ai vendue; le produit sera employé à faire du bien à mes bons paysans, à mes frères. » Plus d'orgueil, plus de distinctions. N'oublions pas de remarquer non plus que la sensibilité de Collot ne peut supporter l'idée de l'échafaud; l'idée de voir les scélérats « sous le glaive de la justice » le trouble et lui arrache un profond soupir, comme au baron lui-même [1].

L'Inconnu est écrit avec un mélange de comique et d'onction, comme une pièce de Kotzebue. Le langage tout conventionnel et déclamatoire des principaux personnages était à la mode du temps. Celui de Michel, le domestique ivrogne, mais franc et fidèle, est un de ces rôles populaires que Collot n'oubliait jamais et où il réussissait le mieux. Il y a de l'intérêt, du mouvement, et l'entente de la scène. *L'Inconnu* fut monté avec l'élite de la troupe, et sur la liste des acteurs on en rencontre jusqu'à trois qui devaient bientôt jouer eux-mêmes un rôle révolutionnaire : Monvel, Michot et Beaulieu [2].

Le 14 janvier 1790, il donnait, à la même scène, *la Journée de Louis XII*, comédie nationale et héroïque en trois actes, qui eut une vingtaine de représentations jusqu'à la clôture de Pâques; chiffre fort respectable pour le temps. *La Journée de Louis XII* avait été annoncée d'avance, jour par jour, pendant au moins une semaine, dans un certain nombre de journaux, comme l'une de ces pièces sur lesquelles on compte, et Collot nous apprend qu'elle réussit [3]; nous ne savons donc pourquoi il ne l'a pas fait imprimer. Sans doute, ce n'était qu'un succès de circonstance, mais il n'y regardait pas de si près. Le titre de la pièce et les habitudes de l'auteur suffisaient, quand même nous ne le saurions pas d'autre part, à nous persuader que cette comédie, comme le *Louis XII* de Ronsin, joué quelques semaines après, était remplie d'allusions aux hommes et aux événements du jour, et que le père du peuple laissait transparaître le restaurateur de la liberté. La *Chronique de Paris*, en reprochant à l'ouvrage des longueurs, peu de cohésion et d'action, y reconnaît cependant des idées de scène assez

[1] Acte II, scène XIV; III, I.

[2] Beaulieu devint célèbre pour avoir offert sa place d'officier de la garde nationale au jeune frère des condamnés Agasse, le 23 janvier 1790. On voit qu'il avait pu puiser l'idée de cet acte, même avant le décret de l'Assemblée, dans la pièce de Collot où il jouait.

[3] Avant-propos d'*Adrienne*, note.

piquantes, des traits heureux, un mélange de sensibilité et de gaieté encore qu'un peu triviale; elle nous apprend que Collot d'Herbois fut demandé et parut au milieu des applaudissements. Elle y revient quelques jours après, en constatant que le succès se soutient, et que la foule accourt, attirée à la fois par les décors et les costumes, puis par « ce tableau de l'amour d'un bon peuple pour un bon roi », par « les rapprochements si faciles de noms chers à tous les Français », qui lui « font verser des larmes d'attendrissement et de joie [1] ».

En même temps, l'insatiable et remuant Collot assiégeait le théâtre de la Nation. Il y avait fait jouer dès le 7 décembre 1789, par Saint-Phal, Vanhove et Dugazon, son *Paysan magistrat*, déjà représenté sur tous les théâtres de province, et même à Paris, aux Variétés, aux Italiens et aux Associés. On applaudit beaucoup de passages, en particulier dans le rôle du laboureur Crespo; mais d'autres déplurent, le dénouement compromit le succès et, après cinq représentations, Collot entreprit de le changer [2]. Le 9 avril suivant, il donna, au même théâtre, *Adrienne*, *ou le Secret de famille*. Ce n'était autre chose qu'une réduction en trois actes de sa *Lucie*, qu'il avait saupoudrée, toutefois avec une certaine discrétion, d'allusions et de phrases à l'ordre du jour. Ainsi son valet de chambre Francœur a fait les guerres d'Amérique au lieu des campagnes de Hanovre, et il s'écrie, dans la première scène : « Francœur valet! Au moment où tout le monde devient soldat, Francœur cesse de l'être! » — « Sais-tu ce que c'est qu'un uniforme? » demande François à Mathurin. Et celui-ci répond : « Pardi! Est-ce que tout le monde ne connaît pas ça aujourd'hui? Je crois que vous me prenez pour un sot. » De même encore, lorsque Fontreuil, l'amant de Lucie, déguisé sous le nom de Germain, dit à Francœur : « Suis-je plus que toi? Nous sommes deux hommes », il n'oublie pas d'ajouter à la phrase suivante une petite incidente qui l'accentue : *Si la vanité et l'ignorance ont établi entre nous quelques distances* [3]...

Malgré tout, et malgré le talent de Monvel, secondé cette fois encore par Michot et l'élite de la troupe, mais, de plus, par un autre acteur qui allait bientôt, lui aussi, signaler son ardeur révolutionnaire, — Fusil, — *Adrienne* n'eut d'abord aucun succès. « C'est une de ces pièces où l'on pleure, dit un contemporain, — du

[1] Numéros du 15 et du 21 janvier 1790.

[2] *Chronique de Paris*, 8 décembre 1789 et 15 janvier 1790. *Correspondance* de Grimm, éd. 1881, in 8°, t. XV. p. 572.

[3] Voy. *Adrienne*, I, scène I; III, scènes II et X, en rapprochant le texte des passages correspondants de *Lucie*.

moins les acteurs, car le public n'a pas pris beaucoup de part à leurs chagrins et il s'est montré peu curieux de connaître ce secret de famille. » Il y eut des murmures et des interruptions; la soirée fut même orageuse; et c'est à peine si la pièce put aller jusqu'au bout. Collot vint annoncer qu'il la retirait; ses partisans l'applaudirent, en lui disant de tenter une nouvelle épreuve [1]. Quelques jours après, une partie du public la réclama encore, pendant une représentation de *l'Inconnu;* Collot, qui ne demandait pas mieux, finit par se rendre à ce vœu général, formulé par une douzaine de spectateurs, et sa pièce reprise, non sans de larges coupures, se maintint quelque temps sur la scène [2].

On juge bien qu'il ne pouvait laisser passer les fêtes de la Fédération sans les célébrer par un ouvrage de sa façon. Mais ce fut au théâtre de Monsieur qu'il porta sa *Famille patriote*, jouée le 17 juillet, au milieu du délire des spectateurs. M. Gaspard, fabricant parisien, excellent patriote, qui donne l'hospitalité chez lui à quatre fédérés et qui a recueilli son frère le prieur, auquel le petit Victor, son fils, déjà tout brûlant de patriotisme lui-même, apprend l'exercice, marie, le jour de la fête nationale, sa fille, ornée de toutes les vertus privées, à un jeune citoyen orné de toutes les vertus civiques. Il prend ses fédérés pour témoins et veut qu'elle soit conduite à l'autel par le père Aubin, chef de ses ouvriers. Le chant de noces est sur l'air du *Ça ira;* les cocardes remplacent la jarretière de la mariée. L'excellent M. Gaspard donne la main à son domestique, en l'appelant *mon ami*, et celui-ci lui répond *avec sentiment :* « Ah! Monsieur! » Amour et fédération, mariage et garde nationale, grâces et vaillance, tendresse et patriotisme panachés, rien ne manque à l'à-propos de ce troubadour de la révolution, naïve idylle tout enfiévrée des illusions du temps et de la foi à l'âge d'or. Il n'y a qu'une ombre à ce riant tableau, celle qu'y projette l'aristocrate Monticourt; encore a-t-elle été ménagée comme contraste et pour le plaisir de la dissiper au dénouement, car Monticourt lui-même finit par être touché de la grâce. L'émotion du jour, le récit, vraiment joli, de la cérémonie du Champ de Mars par le domestique Casimir, le retournent de fond en comble, et cet événement est traité comme une conversion religieuse par l'excellent prieur, resté fidèle aux bons principes, quoiqu'il ait perdu toute sa fortune au nouvel ordre de choses. La pièce se termine par un divertissement patriotique, un

[1] *Almanach du théâtre du Palais-Royal*, pour 1791.

[2] Voy. la *Chronique de Paris*, du 20 avril; le *Spectateur national*, du 21; le *Petit Gautier*, du 21.

[3] *Petit Gautier* du 25 avril. Avant-propos d'*Adrienne*.

défilé et un serment devant la statue de la Liberté, et lorsque la troupe des bambins, conduite par le fils de la maison, a juré de défendre la constitution jusqu'à la mort : « Vertueux enfant, s'écrie le prieur, le ciel sourit à votre hommage ! » Collot d'Herbois entend vraiment la mise en scène. Avant même le lever du rideau, des coups de canon et des rappels de tambour préparent les spectateurs et, dans l'entr'acte, l'orchestre joue alternativement des airs nuptiaux et des airs civiques.

Le rôle de Gaspard était rempli par l'acteur Paillardel, un vieux camarade de province. A la scène (I, 14) où Gaspard retrace aux fédérés les témoignages de patriotisme donnés par les diverses provinces, Collot écrit en note : « On ne peut exprimer avec quel vif intérêt le public a écouté ces détails, avec quels transports il les a applaudis. M. Paillardel, supérieur dans tout son rôle, leur a donné les vrais accents du cœur. » Comme Monvel, comme Michot, comme Beaulieu, comme Fusil, Paillardel devait se signaler dans la Révolution par ses opinions exaltées, et ainsi se formait peu à peu, autour des pièces de Collot d'Herbois, qui leur servaient pour ainsi dire de point de ralliement, un groupe très notable de comédiens révolutionnaires.

Il revient à Paillardel en termes également chaleureux dans l'avant-propos du *Procès de Socrate*, joué au même théâtre le 9 novembre suivant. Encore très royaliste dans *la Famille patriote*, l'auteur a fait un pas de plus dans *le Procès de Socrate*, qui n'est d'un bout à l'autre qu'une allusion transparente à la procédure du Châtelet sur les attentats des journées d'octobre, et une apologie déguisée du duc d'Orléans [1]. Il a mis dans la bouche des juges condamnant Socrate le mot de Boucher d'Argis, procureur du Châtelet, rapporteur de l'affaire à la barre de l'Assemblée : « Le voilà donc connu, ce secret plein d'horreur ! » Dans sa préface, imprégnée, comme la pièce, de l'esprit du temps, il avoue qu'il a profité de l'esquisse de Voltaire qui porte à peu près le même titre [2], mais il lui est beaucoup plus redevable que cette phrase, jetée en passant, ne donnerait à le croire, et sans aller jusqu'à traiter son procédé, comme la Harpe [3], d'impudent brigandage littéraire, il faut reconnaître qu'il en a pris en grande partie le plan, la marche, les personnages, qu'il en a même gardé les traits les plus saillants dans son dialogue. Il a traité Voltaire, ou peu s'en faut, comme il avait traité Dancourt dans *les Français à la Grenade*.

[1] *Le procès de Socrate* est la seule de ses pièces qu'il ait publiée (1791) en la signant Collot, *ci-devant* d'Herbois.

[2] Elle s'appelle *la Mort de Socrate* et n'était point destinée au théâtre.

[3] *Correspondance littéraire*, VI, 76.

Mais, pour accommoder la pièce à ses passions politiques, il lui a fallu donner à l'histoire un démenti formel, qui ne lui permettait pas de conserver le titre de l'œuvre de Voltaire : Socrate est sauvé de la mort par le peuple, qui se soulève contre des juges pervers. Malgré les protestations de quelques spectateurs qui n'admettaient ni cette hardie licence historique, ni le caractère enthousiaste et passionné prêté par lui au philosophe, ni ces continuelles allusions qu'ils trouvaient déplacées et inconvenantes, *le Procès de Socrate* n'en obtint pas moins un grand succès, constaté par la Harpe lui-même avec indignation, et Collot, appelé par les cris du parterre, vint sur la scène, avec cette facilité qu'il avait gardée de son ancienne profession, recueillir les bravos dont il était avide [1].

La comédie des *Portefeuilles* (10 février 1791) réussit également. Ce n'est qu'une bluette, un rien, une anecdote, une *actualité*, comme nous dirions, avec des traits sur toutes les choses du moment : la garde nationale, le Palais-Royal, surtout l'agiotage de la rue Vivienne, qui a fourni le fonds de ces deux petits actes très peu substantiels, mais dont le mouvement va jusqu'à l'agitation, sans préjudice de cette sensibilité qui caractérise Collot. L'un des derniers mots de la pièce est celui où M. Blondeau, juge de paix de sa section, personnage d'une bonhomie brusque, proposant à M. Lacorée et à Pauline d'aller rejoindre son fils, de garde aux Tuileries, que la jeune personne aime de tout son cœur, conclut : « Nous ne pouvons pas mieux finir notre journée : nous verrons notre bon roi... » Ainsi, en février 1791, Louis XVI était encore *notre bon roi* pour Collot d'Herbois.

C'est à la suite des *Portefeuilles* que Collot scella son alliance avec le théâtre de la rue Feydeau par un traité en bonne et due forme qui lui arrogeait, indépendamment des billets, un droit de 30 livres par acte à chacune des dix premières représentations, de 24 livres pour les dix suivantes et de 18 livres pour les autres. Les dix premières devaient être données dans l'espace de deux mois. Collot et sa femme devaient jouir pendant quatre ans des *grandes entrées d'auteur*, qui se changeraient en entrées perpétuelles après une nouvelle pièce en trois actes, ou deux en un nombre d'actes quelconque [2]. Mais près d'une année devait s'écouler avant qu'il donnât un nouvel ouvrage au théâtre de Monsieur. La politique pénétrait de plus en plus dans sa vie et allait bientôt l'accaparer tout entier.

[1] *Moniteur* du 13 novembre 1790.

[2] Ce traité, qui faisait partie de la collection Chambry, a été mis en vente avec elle en 1881.

Dès son arrivée à Paris, Collot d'Herbois avait fréquenté assidûment les sociétés populaires, et particulièrement le club des Amis de la constitution, où il ne tarda pas à se faire une place et à exercer une certaine influence, car il était beau parleur et l'assurance ne lui manquait point. Cependant il n'était pas sorti des seconds plans lorsque, le 20 septembre 1791, le club, qu'on désignait dès lors habituellement sous le nom de Jacobins, mit au concours un Almanach patriotique destiné à propager parmi les populations des campagnes la connaissance et le respect de la constitution. Le prix était de 25 louis, et la commission d'examen comprenait Grégoire, Condorcet, Polverel, Dusaulx, Clavière, Lanthenas. On avait donné peu de temps aux concurrents : Dusaulx prononçait, le 20 octobre suivant, son rapport sur le concours. La commission avait reçu quarante-deux ouvrages, parmi lesquels il y en avait un d'un garçon cordonnier. Le prix fut remporté par Collot d'Herbois, et Dusaulx couvrit de fleurs, avec sa fadeur ordinaire, le livre et l'écrivain :

« Ce bon, ce digne et ingénieux citoyen, vous l'aimez tous; vous chérissez son zèle, ses talents et son éloquence, son éloquence mâle et toujours prête à défendre les droits de ses semblables. Sa présence dans cette séance solennelle et sa modestie me défendent d'en dire davantage. »

La modestie de Collot! la bonté de Collot! Ce brave Dusaulx était un peu niais[1]. Il parle encore de ne point retarder plus longtemps pour le président le plaisir si doux d'embrasser le vainqueur. Mais ce rapport a du moins le mérite de nous apprendre de quel renom l'auteur de l'*Almanach* jouissait déjà parmi les Jacobins. Ingénieux, du moins, il l'était et il avait montré son instinct d'écrivain de théâtre et son art de tirer parti des circonstances en imaginant d'intituler son almanach patriotique : *Almanach du père Gérard*. Le père Gérard, laboureur breton, nommé député de Rennes à l'Assemblée nationale, y était devenu populaire par sa franchise un peu rude et son bon sens rustique. Il avait pris brièvement la parole six ou sept fois, sur des questions d'impôt et de banalité,

[1] Le 10 juillet suivant, à propos de la dénonciation portée à la barre de l'Assemblée par Collot contre la Fayette et qu'un membre avait traitée en termes méprisants, ainsi que son auteur, Lecointe-Puyraveaux s'écriait à la tribune, en termes non moins attendris : « Eh! quel est le citoyen qui ne connaisse Collot d'Herbois? Quel est le département, la ville, le canton où le nom de Collot d'Herbois ne soit pas connu, chéri? Collot d'Herbois a fait connaître et aimer la constitution à tous les habitants des campagnes. » (*Moniteur*, du 13 juillet 1792.) — On demeure stupéfait devant ces niaises expansions à propos d'un tel homme, surtout après les fêtes de Châteauvieux, les articles d'A. Chénier et la dénonciation contre la Fayette.

sur l'élection et le traitement des curés de campagne, et il avait particulièrement demandé que les députés absents fussent privés de leur indemnité et que l'Assemblée elle-même ne fût plus payée, si elle ne voulait pas achever la constitution, — propositions qui obtinrent plus de succès auprès du public qu'auprès des représentants. On voit que le père Gérard croyait à l'utilité de la constitution, qu'il en avait pressé l'achèvement, et c'était une raison de plus pour justifier le choix de son nom.

Collot supposait que ce « vieillard vénérable,... homme d'un bon sens exquis », ayant « la droiture de cœur des anciens patriarches », était retourné après la session dans son village [1], et que là, entouré, félicité, questionné par ses concitoyens, il les avait entretenus en une série de douze colloques, avec une bonhomie qui n'excluait pas la méthode, de la Constitution, de la Nation, de la Loi, du Roi, de la Propriété, de la Religion, des Contributions publiques, des Tribunaux, de la Force armée, des Droits et devoirs des citoyens, de la Prospérité générale et du Bonheur domestique. Dans le chapitre de la Religion, il se montre déiste, fait s'embrasser le ministre protestant et le curé, penche visiblement pour le mariage des prêtres, n'est pas doux pour les insermentés ni pour les fanatiques qui damnent tous les gens d'un autre avis que le leur, étourdissent les femmes de chimères et abusent de la peur de l'enfer. Dans le onzième entretien, il prédit que les assignats auront la préférence sur l'argent, et Collot avait déjà dit quelque chose de semblable dans sa pièce des *Portefeuilles*. Il vise surtout à la simplicité et à la clarté. Son ton général est celui de la modération. Çà et là, dans les courts prologues de ses chapitres, il touche à l'idylle. Son *Almanach* est une sorte de berquinade patriotique et constitutionnelle.

L'*Almanach du père Gérard* pour 1792, publié sous diverses formes et en édition populaire à 6 sous, eut un succès considérable, malgré quelques critiques chagrines comme celle des *Révolutions de Paris*, qui lui reprochèrent de ne contenir que « des demi-vérités, des lieux communs d'économie politique et de morale qu'on sait par cœur [2] ». On le traduisit en diverses langues, il suscita des concurrences, des contre façons, des réfutations [3]. Collot d'Herbois

[1] On jouait au théâtre Molière : *le Retour du père Gérard à sa ferme.*

[2] Numéro 127, p. 487-93.

[3] Il eut, en 1792, plusieurs éditions in-12 et in-32 et fut encore réimprimé la même année sous le titre d'*Étrennes aux amis de la constitution française, ou entretiens du père Gérard avec ses concitoyens.* On a aussi *la Constitution française expliquée pour les habitants des campagnes,* par Florens, oratorien, et divers *Catéchismes de la constitution,* qui se sont plus ou moins inspirés

exploita ce succès en homme expert. Il fit insérer dans le *Moniteur* une savante et forte réclame, où, après un éloge du livre, il annonçait qu'il consacrait les 25 louis de son prix et tous les bénéfices de la vente, par moitié aux malheureux soldats de Châteauvieux et par moitié aux premiers fonds d'une caisse de secours pour les citoyens malheureux ou durement opprimés, journellement adressés à la société mère par les sociétés affiliées [1]. Le 18 décembre, il se présentait à la barre de l'Assemblée législative et lui faisait hommage de son *Almanach*, en prononçant un petit discours orgueilleusement modeste, et l'Assemblée lui décernait les honneurs de la séance, votait l'insertion et la mention honorable de son discours au procès-verbal, et renvoyait l'*Almanach du père Gérard* au Comité d'instruction publique [2].

L'*Almanach du père Gérard* fut le vrai point de départ de la fortune politique de Collot d'Herbois ; il mit son nom en vedette et, en lui créant un commencement de popularité, lui donna un point d'appui dont il profita sans perdre de temps. C'est à partir de ce moment, on peut le dire, que, malgré son récent traité avec le théâtre de Monsieur, il renonça à la scène. S'il fit jouer encore une pièce : *l'Aîné et le cadet*, la date de la représentation (17 janvier 1792) indique suffisamment qu'elle était déjà sur le chantier et probablement achevée lorsque son *Almanach* remporta le prix et surtout lorsqu'il alla le présenter à l'Assemblée législative. C'était comme une liquidation de sa carrière dramatique. Là encore, Collot d'Herbois se montre à nous sous les traits d'un révolutionnaire philanthrope, prêchant l'union, la paix, la fraternité, la modération, la réconciliation des classes, même le respect et l'amour des bons maîtres : « Ceux-là, dit le valet Saturnin, seront toujours honorés et chéris qui n'ont jamais opprimé le faible, qui se sont fait reconnaître pour des hommes sensibles et de vrais amis de l'humanité... Je ne peux que cela pour mon maître : c'est de lui

de lui. Citons enfin l'*Almanach de la mère Gérard, ou les droits de l'homme et du citoyen mis en vaudevilles*, et l'*Almanach de l'abbé Maury*, qui est une réfutation.

[1] *Moniteur* du 20 novembre.

[2] Il y demeura enterré, le rapporteur nommé, J. de Bry, étant passé dans un autre comité. (Procès-verbaux du comité de l'Instruction publique séances du 19 décembre 1791 et 4 avril 1722.) Une pièce annexe à la soixante-treizième séance (du 30 avril), signée La Loutière, prêtre, proteste contre la proposition d'envoyer cet almanach dans toutes les municipalités comme moyen de tranquilliser les esprits : dans l'état de trouble et de mécontentement général produit par l'imprudente exigence du serment ecclésiastique de la part des prélats perturbateurs et par l'excès des impôts, ce pauvre et maigre ouvrage, dont la fadeur est indigne d'occuper la législature, serait bien insuffisant.

rendre justice, et je le fais de tout mon cœur. » Tous les personnages, même le ci-devant chevalier, même le ci-devant marquis, sont les plus braves gens du monde, — tous, sauf l'ancien procureur fiscal Faussart, dont les machinations ténébreuses pour s'approprier la fortune du marquis sont démasquées comme il convient, avons-nous besoin de le dire? *Le cadet* épouse la fille du garde-chasse et *l'aîné* fraternise avec eux. Il n'est question que de vertu, de devoir, de bon cœur, de bonnes mœurs, de sensibilité surtout.

Au moment où se jouait *l'Aîné et le cadet*, Collot était activement engagé dans cette campagne en faveur des soldats de Châteauvieux, qui devait porter au comble sa popularité. Nous avons vu, d'ailleurs, qu'il avait déjà réservé pour eux la moitié du prix et des bénéfices de son *Almanach*. Mis en pleine lumière par cette campagne impudente, par la fête triomphale où il était, à côté des Suisses, l'objet de tous les regards, par les polémiques même où son nom avait si souvent retenti, ce bouffon qui n'avait fait que changer de tréteaux, suivant le mot d'André Chénier, allait être porté à la Convention par le suffrage des électeurs parisiens. On sait la part sinistre qu'il a prise dans l'œuvre, et surtout dans les crimes de la Révolution. Il serait intéressant d'étudier sa vie publique à la lumière de son existence antérieure, de rechercher dans ses discours, ses lettres, ses rapports, ses proclamations, les traces et l'influence, visibles, quoique dissimulées, de ses habitudes d'autrefois, de retrouver enfin le comédien sous l'homme politique. Mais ce sujet nous entraînerait trop loin, et nous ne pouvons que l'indiquer aujourd'hui aux esprits curieux de pénétrer les apparences et de remonter aux sources.

Victor Fournel.

AU SOUDAN

(1890-1891)

SOUVENIRS D'UN TIRAILLEUR SÉNÉGALAIS

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INTIME[1]

XI

25 *décembre* 1890. — Deux mois se sont écoulés. Ah! cette fois, c'est bien la guerre, la vraie, et la guerre aux sauvages où il n'y a ni quartier ni merci, où l'on devient féroce par nécessité, où les natures les plus affinées, écloses au soleil d'Occident, finissent par rendre aux Toucouleurs œil pour œil, dent pour dent... Le jeune officier ne peut, du reste, s'empêcher d'admirer la crâne allure avec laquelle ces noirs savent mourir; mais il craindrait, en racontant toutes ces scènes de carnage, d'effrayer sa mère; c'est à son frère qu'il adresse ces pages vibrantes qui, dans leur argot tout militaire, ressemblent à certains récits de vieux soldat d'Afrique contés, le soir, autour des feux du bivouac :

De Kouniakary, nous avons rayonné tout autour pendant ces deux mois, à des quatre et cinq jours de marche. J'ai écrit à maman que c'était très inoffensif; en fait, nous avons été tout le temps nez à nez avec les Toucouleurs d'Ahmadou, auxquels nous avons administré des piles successives. Le commandant Ruault dirigeait la colonne; j'ai été chef d'état-major, sur la recommandation de Morin. Ces importantes fonctions ne m'ont pas troublé la cervelle, et tout a bien marché. Les expéditions ont été très heureuses et nous avons perdu fort peu de monde. Mais cristi, quelle guerre!...

Tout homme pris est raccourci incontinent; les femmes et les enfants, emmenés en captivité et donnés aux tirailleurs et aux auxiliaires. L'esclavage règne absolument et il est tellement dans les mœurs du pays que nul ne le trouve étonnant, pas même nous : c'est forcé[2].

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1893.

[2] « En proclamant tout d'abord l'abolition de l'esclavage dans des pays que nous ne connaissions pas encore, nous nous sommes enlevé les seuls moyens vraiment pratiques d'y pénétrer, de nous y implanter et de pouvoir ensuite y répandre notre civilisation. Nous ne voulons pas de l'esclavage; or les esclaves eux-mêmes sont contre nous, soit qu'ils se trouvent heureux

Tous ces gens qui se battent pour nous ne le font pas par dévouement, mais bien pour piller et ramener force captifs. Curieux!

Le lieutenant, après cette réflexion philosophique, entreprend le récit des différentes affaires auxquelles il a été mêlé. Celle de Kolomey, tout d'abord, qui lui permet de s'extasier à la fois sur la bravoure des Toucouleurs et sur les effets du fusil Gras :

Notre première sortie a été sur Kolomey, où Bessirou, frère d'Ahmadou, avait deux ou trois mille hommes. Quand nous sommes arrivés, nous avons été assaillis par tous ces gens avec un courage insensé. Formés en carré, nous les recevions à feux de salve et ces acharnés venaient se faire écharper à dix pas de nous.

Tu n'as pas idée de l'effet du fusil Gras : une balle dans la tête enlève tout le crâne, une balle dans la poitrine fait dans le dos un trou de la grandeur d'une assiette, les membres sont hachés et les os brisés d'une façon lamentable.

Puis ce sont, hélas! les exécutions sommaires, auxquelles les fétichistes se soumettent en tendant le cou avec un stoïcisme inouï :

Après l'affaire, j'ai battu la brousse avec quatre spahis et ramené une vingtaine d'hommes; parmi eux, le chef du village, qui essayait de se disculper en disant que c'étaient les Toucouleurs qui l'avaient forcé à les suivre. C'était probablement vrai, mais les ordres étaient formels, et je leur ai fait couper le cou à tous. C'est un de mes tirailleurs qui s'est chargé de l'opération, et, avec un petit sabre du pays, il s'en est acquitté « à merveille ».

Voici : on les emmène à quelques pas du camp sans même les ficeler : *Mets-toi à genoux, tends le cou.* Le bonhomme se met dans la position la plus commode, et clac! un petit cou de sabre enlève net la tête. L'indifférence de tous ces gens est réellement admirable; pas une grimace, pas un tressaillement, le cœur ne bat même pas plus vite, puisqu'on voit le sang jaillir très régulièrement de l'artère carotide.

C'est qu'en réalité, il ne fait pas bon vivre dans ce malheureux pays, et ces pauvres diables d'indigènes, constamment ballottés entre les colonnes françaises et les tribus rebelles, retombent incessamment de Charybde en Scylla :

En principe, nous faisons la guerre seulement aux Toucouleurs qui ont conquis le pays il y a quelque cinquante ans, et voulons délivrer

et ne désirent pas changer de condition, soit qu'ils rêvent de recouvrer un jour leur liberté et d'avoir des esclaves à leur tour. »

(M. Alfred Rambaud, *la France coloniale.*)

les Kassonkés et les Sarrakolés autochtones. Mais ces derniers se trouvent du coup entre l'enclume et le marteau : s'ils ne viennent pas faire rapidement leur soumission au colonel, on les considère comme ennemis, on les *tigouille* et on brûle leurs villages ; si, d'autre part, ils se mettent avec nous, comme nous ne pouvons être partout à la fois, ils reçoivent assez généralement les mêmes gracieusetés de la part des Toucouleurs. C'est ce qui s'est passé le 5 décembre à Oualiba, à 8 kilomètres nord-est de Kouniakary. Des Kassoukés honnêtes et tranquilles font leur soumission ; quelques jours après, par vengeance, Madané, fils d'Ahmadou, leur tombe dessus à trois heures du matin, coupe le jarret aux hommes et emmène les femmes et les troupeaux.

Mais Madané va la payer belle. Les Kassoukés seront vengés, et vengés sur l'heure par Anthelme même qui, pressentant un mauvais coup de la part des Toucouleurs, fond sur eux et en fait un effroyable carnage :

De Kouniakary, j'entends les coups de fusil, je réveille le commandant, je lui extirpe un ordre de marche pour ma section et les spahis (dix-sept hommes) commandés par le lieutenant Laperrine, et nous partons.

Laperrine poursuit la colonne toucouleur emmenant les troupeaux, arrive à trente pas derrière sans être vu, et charge avec ses 17 hommes sur 600 qui s'éparpillent dans toutes les directions, pris d'une terreur folle à la vue des vestes rouges ; il en a tué 150 à l'arme blanche sans autre perte qu'un cheval tué. Pendant ce temps, je faisais des feux de salve à 300 mètres sur l'arrière-garde qui protégeait la retraite des précédents.

Embarrassés dans les épines et les cailloux, ils ont dû mettre pied à terre et j'ai ramassé 40 bons chevaux, plus 70 morts ; de notre côté, pas un blessé. Nous sommes rentrés triomphalement à Kouniakary et avons reçu les félicitations du commandant. A côté de ces affaires heureuses, nous sommes aussi quelquefois pincés dans un sale terrain couvert de broussailles, où la supériorité d'armement au point de vue de la portée disparaît, et nous ne sommes pas toujours aussi fiers.

Ici vient le récit du guet-apens de Niogomero, une de ces trahisons qui montre à quel degré d'audace peut atteindre la duplicité des noirs :

Hier, nous étions à Villimané, embranchement des deux routes pour Nioro : les Toucouleurs nous attendaient sur la route du sud, où il y a de l'eau, mais qui est très mauvaise. Nous arrivons le 23 au soir ; le carré est formé, comme toujours, par les 300 voitures du convoi, et le lendemain matin le colonel part avec 3 compagnies et 6 canons sur la route du sud ; en avant de Niogomero, il rencontre

l'ennemi, colle son artillerie au milieu, une compagnie à gauche, deux à droite. Baudot, qui commande une compagnie de tirailleurs libérés, tombe en plein sur une bande qui l'attend tranquillement, il commande : *feu de salve, joue!*

A ce moment, un de ses sergents, un vieux Toucouleur, crie : *Ne tirez pas ! ce sont des Bambaras de nos auxiliaires...* Baudot fait replacer arme et s'avance pour leur demander qui ils sont; il reçoit en réponse, à vingt pas, toute la salve de ces *salopards* qui lui fichent le quart de son monde par terre. Les Toucouleurs s'élancent à la charge et la compagnie Baudot fait demi-tour et fuit en désordre. Le sergent avait dit à ses nationaux : *Vous pouvez tirer, nous ne sommes pas nombreux.* — Ce brigand-là est mort de deux balles dans la tête.

Heureusement le 8e tirailleurs réguliers ouvre le feu, et Baudot se reforme derrière, juste au moment où l'ennemi arrivait sur flanc droit du colonel et de l'artillerie. Ça n'a tenu à rien que tout fût enlevé!

Enfin, cela se termine mieux, nos feux de salve mettent en déroute les Toucouleurs, qui laissent une centaine de morts sur le terrain ; chez nous, 45 blessés et 14 morts.

Heureusement que les blessures de leurs balles ne sont, en général, pas dangereuses ; ils n'ont que des balles de fer martelé qui doivent être tirées de bien près pour produire un mauvais effet. Ce matin, nous nous mettons en marche par la route du nord, sablonneuse, sans eau, longue et ennuyeuse, mais ne permettant pas d'embuscade.

La colonne avance toujours, et l'ennemi se dérobe. Le 29 décembre, nos troupiers sont à Korgué :

Nous venons d'arriver juste au moment où toute l'armée d'Ahmadou se repliait en bon ordre. Les spahis ont ramassé quelques traînards qui ont donné des renseignements : ils sont dix tribus de douze à quinze cents hommes chacune, plus l'armée régulière, garde d'Ahmadou ; ce sont les Sofas, les plus féroces et les plus tenaces des musulmans. Il paraît que tout ce monde-là nous attend, à quelques kilomètres d'ici, derrière une crête : aussi le colonel fait tirer le canon tout le temps dans la direction ; les noirs n'en ont pas la moindre peur; ils disent qu'il n'y a rien à craindre des gros fusils ; le fait est que je n'ai pas encore vu un homme atteint d'un éclat.

Enfin, nous approchons du but; Nioro n'est plus bien loin. Résisteront-ils dedans? On le croit, car une fois Nioro pris, il ne reste plus rien à Ahmadou.

On est donc parvenu à rejoindre cet insaisissable Ahmadou, mais, pas de chance! Le lieutenant était à l'arrière-garde, il n'a pas pu donner autant qu'il l'aurait voulu et il se prend à envier le sort des camarades :

31 décembre.

Hier, grande bataille ; Seigneur, que de cartouches brûlées !

Je n'ai pas eu de chance, ma compagnie était d'arrière-garde et n'a agi que de loin, en réserve. Voici : en partant de Korgué, nous marchons dans un terrain broussailleux, épineux, dans lequel, naturellement, l'ennemi devait être ; il se trouvait au sommet d'une crête où on a commencé à canonner au hasard ; au bout d'une heure de cet exercice intéressant, les compagnies d'assaut, Morin 8e, Baudot s'avancent en échelons, faisant des feux de salve. Arrivés à quelques pas du sommet, ils aperçoivent, avec un certain déplaisir, ces messieurs installés derrière des tranchées, presque du modèle réglementaire pour tireurs assis.

Morin part en tête et les enlève brillamment, après une résistance acharnée. Les autres compagnies marchaient également, et au bout de quelques heures tout était refoulé et fuyait en désordre devant nous ; nos feux de salve ont fait en ce moment le meilleur effet.

Cristi ! si ces gaillards-là étaient armés comme nous, nous serions dans de beaux draps ! Enfin tout est fini, je pense que l'assaut de Nioro me sera plus favorable et me permettra d'attraper quelque chose.

Hélas ! ce devait être une déception nouvelle. La colonne entre dans Nioro, sans coup férir, le 2 janvier 1891, et le lieutenant envoie au diable les Toucouleurs qui n'ont pas voulu prendre le contact. Mais, bien vite, son talent d'observateur se remettant en campagne, il trace ce croquis de la ville noire, évacuée par ses défenseurs et silencieuse comme une nécropole :

2 janvier 1891.

Nous arrivons hier, pas un chat !... Nioro abandonné [1], le tata ouvert, rien à faire. Ahmadou est parti, on ne sait pour où. Plus qu'à nous installer et à nous reposer.

J'en suis tellement furieux que j'en oublie de te souhaiter bonne année.

Je voudrais que tu visses cette forteresse noire, c'est curieux. Figure-toi une ville d'environ 10 000 habitants, composée de la façon suivante — prenons, pour exemple, une maison de famille — : 1° une case d'entrée à deux ouvertures, l'une à l'extérieur, l'autre à l'intérieur ; 2° une cour dans laquelle se trouvent réunies quatre ou cinq cases

[1] La colonne y fit son entrée le 1er janvier 1891. Dans le *diomfoutou*, on ne trouva que 300 ou 400 francs en espèces, quelques armes ou bijoux, des fauteuils Louis XV avec des bergères Watteau, un lit de fer et un canapé ; mais en revanche, beaucoup de poudre et d'approvisionnements en maïs, riz, arachides, fromages. Le drapeau tricolore fut hissé sur la forteresse ; quelques combats comme celui d'Youri nous livrèrent 1500 prisonniers. (M. Alfred Rambaud, *la France coloniale*).

carrées, communiquant l'une par l'autre, le tout entouré d'un mur de 3 mètres de haut percé de créneaux ; cinq ou six agglomérations de ce genre sont ensuite reliées par quelques cases et entourées d'un nouveau mur ; tu vois à quel dédale inextricable on arrive ; toutes ces cases sont des cases *bambaras* en terre, en pisé, recouvertes de poutres et de pisé, si bien que l'artillerie aurait fait piètre figure là dedans.

Mais tout ceci n'est rien : au milieu de la ville se trouve une place immense, bien plantée d'arbres : sur cette place, le *tata* ; c'est la vraie forteresse. Imagine-toi un rectangle de 150 mètres sur 200, entouré d'un mur en pierres carrées de 8 mètres de haut et de 3 mètres d'épaisseur avec des tours aux angles et au centre ; l'intérieur a encore un réduit, le diomfoutou, ou logement d'Ahmadou, et là-dedans, toujours des cases, des murs, des enchevêtrements bizarres autant qu'inexplicables. La porte d'entrée dans la tour du centre est très fortement organisée ; je t'assure que, même pour nous, je me demande combien de temps et d'hommes nous aurions employé à prendre cette tanière. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le féroce Ahmadou ait pu résister à tous les efforts du Soudan depuis si longtemps.

Pour ses appartements, misère et décrépitude ; mêmes cases que ses sujets, un peu plus hautes, un peu plus vastes, peintes en bleu ciel ou en brun sombre, et c'est tout. On a retrouvé pas mal d'objets abandonnés, quelques fusils Gras, une boîte à musique, de l'eau de Cologne, un assortiment de parapluies tricolores et quelques miroirs. La poudrière contient environ cinq cents tonnes de poudre, des caisses de pierres à fusil, des capsules en quantité. Dans la ville, un approvisionnement énorme de riz, mil, maïs, etc., cinq cents bœufs ou vaches, des centaines de chameaux, que sais-je? mais de Toucouleurs point!

En lisant ces lignes, ne se prend-on pas à répéter ce que, hier, un brillant écrivain disait de nos officiers d'infanterie de marine[1] :

Ces hommes vous prennent en quelques minutes. Ils dégagent on ne sait quel fluide attirant d'exotisme, d'aventure, de hardiesse et de savoir solide en même temps, conquis au mépris de toutes les chaînes de la civilisation et du lâche bien-être. Leurs récits sans apprêt, sans emphase littéraire, vous transportent avec eux-mêmes aux pays lointains de leurs travaux : telle Desdémone écoutant le Maure de Venise.

XII

Sur ces entrefaites, le pauvre Anthelme est pris d'un accès de fièvre bilieuse, et c'est dans ce pitoyable état qu'il trouve le moyen de se battre comme un lion et de se faire porter à l'ordre du jour. Il n'a qu'un regret : c'est de n'avoir pas une blessure à son actif.

[1] *Marsouins.*

Écoutons ce récit du combat d'Youri, si simple dans sa modestie, si palpitant de vie et d'intérêt :

6 janvier.

Enfin j'ai fait quelque chose!... malheureusement je n'ai pas été blessé. Dans la nuit du 2 au 3, on apprend qu'Ahmadou est à Youri, à 30 kilom. s. de Nioro. A six heures du matin, nous partons, moi pas très fier, avec mon accès, si peu fier qu'au bout de deux heures de marche, je tombe de cheval et qu'on me recueille dans une voiture après m'avoir fait deux piqûres de quinine : il paraît que j'avais le fâcheux accès pernicieux.

Je n'ai plus notion de rien jusqu'à quatre heures du soir. A ce moment, j'entends le canon, je me précipite, je rejoins ma compagnie qui était en avant-garde, on nous fait marcher en avant par échelons de pelotons contre les Sofas et les Talibés d'Ahmadou qui couvraient sa fuite. Nous avons su après qu'ils avaient tous juré de mourir, — c'est ce qu'ils ont fait. Le vieux singe surpris à Youri, mais mille fois mieux monté que nous, avait pris encore une fois la clef des champs en laissant son armée derrière lui. La 3e compagnie (Valentin et moi) formait la gauche, puis les vingt-cinq hommes de l'infanterie de marine, — c'est tout ce qu'il en reste, — puis la compagnie Sensaric, et à droite la 7e en réserve, Morin.

L'objectif principal était un vieux baobab autour duquel se manifestait une certaine agitation. Nous avançons jusqu'à environ 100 mètres dudit baobab, quand tout à coup se dressent à vingt pas de nous une multitude de canons de fusil tenus chacun par un *salopard*. La pétarade commence, j'ai une peine inimaginable à arrêter le feu rapide de mes hommes, puis tout de suite, en avant à la baïonnette! Je n'ai maintenant plus qu'un vague souvenir de ce qui s'est passé. J'ai notion de trois Toucouleurs me visant à trois pas, puis mon sabre refusant d'entrer dans le ventre d'un grand escogriffe, qui à ce moment a reçu fort heureusement un très grand coup de baïonnette qui l'a fort marri; puis des cris de triomphe des tirailleurs, et je me trouve seul très en avant, brûlant la cervelle à un brave Sofa qui, après avoir déchargé sur moi son dernier coup de fusil, ramassait des cailloux pour me les projeter par le travers de la figure. Je vois à ce moment Valentin le dos tout emporté par un pied de marmite quelconque; il faisait triste figure. Puis, éreinté, je m'évanouis comme une carpe et je m'éveille cinq minutes après devant le colonel qui félicite la compagnie et me fait un petit *laïus* se résumant en ce que j'étais certainement très remarquable, qu'il me remerciait et ne l'oublierait pas.

Ce que je me rappelle aussi de drôle, c'est, tout à fait au commencement, un groupe de douze cavaliers sortant à vingt pas de nous de derrière un buisson et nous piquant droit dessus : feu de salve, et tout

dégringole à la fois, chevaux et cavaliers : c'est la note gaie. Ce qu'il y a de moins drôle, c'est que, sur soixante hommes de mon peloton, j'ai trente-neuf blessés et huit morts. Quand j'ai fait l'appel, ça a jeté comme un froid...

Quant aux Toucouleurs, pas un n'a fui; tous sont morts à leur poste. Beaucoup, n'ayant plus rien à tirer, se mettaient à genoux et disaient tranquillement leur chapelet en attendant le coup final. On a su que c'étaient les Talibés, c'est-à-dire les égaux d'Ahmadou, ses pairs, la crème de l'armée. Si, au lieu de les avoir comme ennemis, nous avions les Toucouleurs avec nous, l'Afrique ne serait pas longue à prendre.

Le soir, au camp, vers dix heures, trois cents cavaliers, conduits par Ali-Bouri, viennent attaquer la face arrière. Morin les repousse à la baïonnette, mais reçoit un coup de sabre qui lui coupe la figure en deux; il espère qu'il sera décoré, car il a joliment bêché. Résumé : le colonel me propose pour le grade : « Quoique atteint d'un accès pernicieux, a, avec une bravoure remarquable, conduit son peloton au feu et enlevé une position défendue avec acharnement. » — Tu vois la palabre; mais si je compte là-dessus, je puis me taper, nous sommes trop loin du soleil; c'est pourquoi je ne me fais pas la moindre illusion sur la valeur de cette proposition [1].

XIII

Ahmadou est en fuite; de nombreux noirs viennent faire leur soumission au « Grand Chef » : hommes, femmes et enfants doivent être nourris par nos troupes. Heureusement, il y a avec eux un troupeau de trois mille bœufs et une quantité innombrable de moutons et de chèvres. Le *marsouin* s'installe dans une vaste case avec un camarade, et, au courant de la plume, il fait de ce qu'il appelle sa « maison militaire » un tableau qu'on dirait extrait d'un roman de Loti :

Nous sommes maintenant installés en attendant le convoi de ravitaillement; nous avons, Valentin et moi, une grande bonne case où nous sommes comme des princes. Dans notre cour grouille toute notre maison militaire que je vais te présenter. D'abord notre cuisinier Bilali, petite rosse de douze à quinze ans, sale comme un peigne, cuisinier comme ma pantoufle; mon larbin Coulibaly, grand escogriffe

[1] « Le lieutenant Anthelme Orsat, atteint d'un accès pernicieux, se fait soutenir par deux tirailleurs, pour combattre et commander. Il retrouve assez de force dans son courage pour s'élancer en tête de son peloton pendant les charges à la baïonnette, et c'est avec une profonde émotion qu'après le combat, je félicitai ce brave qui, affaissé, à bout de forces, rayonnait cependant de la joie que donne le devoir si noblement accompli. »

(Rapport du colonel Archinard, commandant supérieur du Soudan, au Président de la République. — *Journal officiel* du 12 octobre 1891.)

qui a reçu l'autre jour une balle dans la *ganache* en m'apportant de l'eau sur le champ de bataille; puis mon deuxième larbin Noumoké-Kolé, chargé de porter mon casque et de préparer mon lit, — ces deux messieurs touchent tous les mois chacun ... francs sur ma cassette, plus la ration du gouvernement; — puis les deux larbins de Valentin, Maka et Moïse. Ce dernier est un toucouleur blessé à Kouniakary en septembre dernier; ramassé après la bataille, Valentin le fait fusiller par les Kassonkés, trois fois les fusils ratent. Valentin lui fait alors grâce et l'engage à son service en lui donnant le nom de « Moïse sauvé du feu ». Puis Nermambi, domestique du docteur, qui mange avec nous; puis nos deux ordonnances Ningo-Koné et Soukarou-Diarra, qui nous servent je ne sais trop à quoi, enfin tous les captifs de tous ces phénomènes, leurs femmes, etc...

Pour couronner le tout, dans une case à côté de la nôtre, M[lles] Fatouma et Aïssata, filles de Baba-Olibo, grand marabout d'Ahmadou, prises à Youri et actuellement les très humbles servantes de ton serviteur. Ce n'est point qu'elles aient un profil absolument archaïque, je doute fort qu'elles eussent obtenu le moindre accessit au dernier concours de beauté; mais elles sont jeunes, douze ou treize ans tout au plus, et très drôles, ne regrettant pas du tout leur ancienne splendeur. Un peu plus loin se trouvent nos écuries, surveillées par nos deux palefreniers et renfermant nos deux chevaux et nos dix ânes de prise. C'est une maison absolument royale; si seulement nous avions de temps en temps un vieux *trognon* de pain ou un verre de piquette! mais, que veux-tu, le bonheur parfait n'est pas de ce monde!

Et pour beaucoup de ces braves enfants, c'est la mort, la mort à l'ambulance sommairement installée, privée souvent du nécessaire... Songent-ils à s'en plaindre? Non point. Rien n'altère leur énergie et leur bonne humeur :

Les bilieuses font pas mal de victimes, et le cimetière de Nioro s'est depuis trois jours sensiblement accru. Les artilleurs et l'infanterie de marine ne vont pas du tout et meurent comme des mouches; parmi les officiers, presque tous sont malades, deux ou trois gravement atteints. Lucciardi, mon commandant de compagnie, a, depuis huit jours, une bilieuse hématurique qui se porte bien; c'est pourquoi, en son absence, Valentin est à la compagnie.

Pour moi, j'ai eu un accès pernicieux que le combat d'Youri m'a guéri du coup, et je me livre actuellement aux doux plaisirs de la chasse.

Valentin grogne, sa blessure lui fait mal. C'est égal, il a eu de la chance; un projectile énorme, venu de côté, lui a râclé les omoplates sur une longueur de vingt centimètres, une profondeur d'un centimètre et une largeur de quatre ou cinq; il est obligé de dormir sur le ventre,

ce qui n'est point sans le vexer. Morin a la figure emmaillotée; son coup de sabre va de l'oreille au bout du nez; bien appliqué!...

Qu'allons-nous faire maintenant? On parle d'une expédition sur la rive droite du Niger, où notre ami Samory s'agite et manifeste le besoin de recevoir *une râclée*. Je ne demande que ça et un peu plus de veine que dans cette campagne-ci.

Et cependant le jeune officier songe bien souvent au pays; il voudrait recevoir des nouvelles, et les courriers n'arrivent pas! Il supplie qu'on ne le laisse pas ainsi sous le poids d'un silence, sans doute bien involontaire, mais lourd au cœur de l'absent :

Ce qui m'ennuie, c'est qu'avec ces marches continuelles et ces départs subits, je n'ai pas encore reçu une seule lettre de là-bas : tu ne peux te figurer ce que cet isolement est pénible à supporter. Où êtes-vous? que faites-vous? comment vous portez-vous? toutes choses qui me manquent et que j'attends en vain chaque jour. Écris-moi souvent, mon cher frère, donne-moi beaucoup de détails et, je te prie, envoie-moi tous les journaux possibles, tous les vieux *rogatons* que tu trouveras partout, n'importe quoi, *Figaro*, *Temps*, *Journal officiel*, ça m'est égal; mais de quoi lire, Seigneur! et de ne pas m'abrutir au milieu de tous ces nègres idiots!

Embrasse mille fois pour moi papa, maman, frère, Ida et nos *gosses* [1] et dis-leur bien que si je ne leur écris pas plus souvent, ce n'est pas l'envie qui m'en manque, mais les moyens de transport; on dit que notre dernier courrier a été enlevé par les Foutonkès, entre Matam et Saldé. Charmant! enfin, sois sûr que chaque fois que je le pourrai, je ne manquerai pas de t'envoyer mon journal d'opérations, dont tu communiqueras ce que tu croiras à la famille. Tu m'avais recommandé de mettre entre parenthèses les fioritures et adjonctions; c'est bien inutile, ce que nous avons est assez curieux pour me dispenser de frais d'imagination.

Au revoir, mon cher frère, je t'embrasse et j'attends avec impatience des nouvelles de tous. A.

XIV

11 *février*. — Halte à Barsafé, toujours plus avant dans les terres. Vite, le lieutenant, une fois sa tente dressée, reprend la plume. Voici d'abord un aperçu sur le régime ascétique auquel la colonne est soumise :

11 février 1891.

Mon cher frère,

Je profite d'un jour de repos qu'on nous donne à Barsafé, pour te continuer le récit de notre anabase. D'abord, le Pont-Neuf n'est qu'un

[1] Les neveux du jeune officier.

convalescent auprès de moi : j'engraisse à vue d'œil et je jouis d'un appétit à dévorer des cailloux.

D'ailleurs, pour digérer toutes les choses invraisemblables qu'on nous distribue en place de ration, il faut avoir un estomac d'autruche.

Naturellement, depuis bien longtemps, nous vivons sur les ressources du pays : quelle bombance ! Ce sont des orgies de mil, de riz rouge, de maïs pilé, de *niébés*, sorte et variété inférieure de haricot, courges, que sais-je? On fait cuire tout cela comme on peut, c'est-à-dire qu'on met alternativement de l'eau sur ces denrées ou ces denrées dans l'eau, on saupoudre de sel et l'on obtient ainsi un succulent festin; le tout est arrosé d'une eau qui devrait être fraîche, mais qui n'est que verdâtre ou jaunâtre, suivant les circonstances. C'est de cette façon que, depuis plus d'un mois, se nourrit une bande d'Européens au dix-neuvième siècle; on ne saurait trop admirer l'ordre et la prudence qui ont présidé au ravitaillement de la colonne. Mais en même temps on se surprend à rêver malgré soi à de sardanapalesques ripailles, à des amoncellements de pain frais et de vin vieux, de viandes saignantes et de verts légumes. Quelles bonnes soupes aux choux nous mangions autrefois! L'eau que je viens de boire m'en monte à la bouche et j'entends dans mon estomac gronder le potiron que je viens d'absorber. Mais passons, tout ceci n'est rien puisque je me porte fort bien et que dans quelques jours nous aurons du pain.

Mais d'où vient la colonne? où va-t-elle? que se passe-t-il dans son rayon? Le lieutenant essaie de deviner la vérité à travers toutes ces brousses. Ce qu'il voit de plus clair au début, c'est la façon « sommaire » avec laquelle « on organise la civilisation » dans le pays :

Oh! c'était très simple! Chaque matin, au petit jour, une section emmenait gentiment, dans la verte campagne, les chefs de villages pris la veille, et là, fort proprement, un monsieur très adroit leur faisait rendre gorge en leur coupant le cou. Que veux-tu? il fallait d'abord faire table rase et régénérer les populations en les lavant dans le sang.

On a ensuite laissé au *tata* une compagnie destinée à maintenir l'ordre et la concorde dans cet heureux pays; une autre compagnie et une partie de la puissante artillerie que nous avions avec nous sont rentrées à Kayes.

En route, les derniers débris des armées d'Ahmadou sont venus donner dans la petite colonne, qui a profité de l'occasion pour les détruire. Quant à Ahmadou, on le croit dans le Macina, dans le Sahara, à Tombouctou, mort même : trente-six versions courent sur lui.

Pour nous, c'est très compliqué; pendant que nous guerroyons contre les Toucouleurs, le capitaine résidant de Bammako s'engageait

dans une affaire contre notre doux ami Samory, et allait soutenir de ses armes un petit roitelet, Tiéba, qui n'hésitait point à assiéger un *tata* revendiqué par Samory.

Ceci se passait il y a six mois, et depuis cette époque le sympathique capitaine a vu tous ces assauts repoussés : il est juste de dire qu'il a avec lui douze tirailleurs et trois spahis pour assiéger six mille hommes, nous ne comptons pas, naturellement, l'armée de Tiéba.

Enfin, comme cet état de choses ne saurait durer, le colonel Archinard s'est dit : « Allons à Kinian !... », et d'un commun accord tout le monde a ajouté en sourdine : « Allons à Kinian !... » Voilà pourquoi nous voici maintenant dans la brousse, à quatorze jours de marche de Nioro et à huit jours de marche de Nyanina ; de là nous irons peut-être à Ségoueu ; peut-être marcherons-nous tout droit sur Kinian...

XV

Le soldat dans le rang ne saisit pas toujours le plan de campagne, et le rôle qu'il doit jouer lui paraît souvent inexplicable, limité qu'il est par le cadre dans lequel il se meut. Ici notre lieutenant, avec sa rare perspicacité militaire, a soulevé un coin du voile et les évènements se sont chargés de justifier ses pronostics.

Le « petit roitelet » dont il parle est un ancien esclave, Tiéba, le roi du Kénédougou, qui a trouvé le moyen de se tailler, en plein Soudan, un empire de 60 000 kilomètres carrés. Ami et protégé de la France, il guerroie contre « le doux » Samory et conduit une petite armée indigène, renforcée d'une escorte de spahis, de tirailleurs et d'une pièce d'artillerie, le tout placé sous le commandement du capitaine Guiguandon.

Mais Samory se défend bien ; ses gens font preuve d'un courage insensé, pied à pied, de village en village. Loutana ne s'est rendu qu'après la défaite d'une troupe de secours envoyée de Kinian. Koulila a fait une résistance désespérée et a dû être enlevé d'assaut[1]. Au moment où le lieutenant écrit, le siège est mis, depuis le 17 octobre 1890, devant Kinian, « le *tata* revendiqué par Samory » et occupé par son lieutenant Kouroumina.

Le canon du capitaine Guiguandon avait, au début, ouvert la brèche. Tiéba, fort brave, s'était réservé l'honneur de pointer le premier coup ; quand l'obus tomba au milieu du *tata*, « il eut une joie d'enfant ». Aussi ses noirs, électrisés par son exemple, n'étaient-ils pas hommes à reculer devant le danger ; mais, superstitieux à l'excès, comme tous les fétichistes, ils se laissaient bravement tuer sur le rempart plutôt que de s'aventurer au delà : « Un

[1] M. Albert Rambaud, *la France coloniale*.

village de roi ne se prend pas comme cela, disaient-ils; on ne sait jamais ce qu'il y a dedans; Kouroumina doit avoir de forts *grigris* [1]. » Il avait donc fallu transformer le siège en blocus, et le colonel Archinard amenait aux assiégeants, fort éprouvés par de quotidiennes rencontres, le concours de sa petite armée...

XVI

Ce qui rassure, du reste, le vaillant tirailleur, c'est que, quelle que soit l'énigme des horizons, il sait, il ne doute plus qu'il pourra enfin donner un libre essor à son ardeur guerrière :

En tout cas, nous allons faire encore la grande guerre sur la rive droite du Niger; pour ce faire, j'ai passé à la 7e compagnie, ma pauvre 3e étant rentrée à Kayes abrutie, et j'ai permuté avec un officier qui a bien voulu me céder sa place. Je n'hésiterai pas à t'avouer que c'est toujours la même chose, de coucher en plein air, de boire quand on peut, de manger ce que l'on trouve et d'avoir horriblement chaud pendant le jour, épouvantablement froid la nuit; s'il n'y avait pas au bout l'espérance d'entendre encore un peu le mol susurrement des balles, ce ne serait plus gai du tout.

Mais en attendant le délicieux concert, si ardemment désiré, Anthelme dépeint d'une plume vive et animée l'aspect de cette nature étrange :

Le pays n'est certes pas beau : des plaines immenses à peine mamelonnées, couvertes de grandes herbes coupantes; quelques baobabs surgissent par ci par là, et toutes les dix ou quinze lieues, un village installé au bord d'une mare infecte. Dans ces lieux de délices, les animaux pullulent, les girafes sautent à pieds joints sur les éléphants, et les lions très féroces se vautrent dans le sang des antilopes, des hyènes et des chacals.

Ici, le joli récit d'une aventure nocturne, de celles qui feraient trembler instinctivement les plus braves :

J'ai même eu il y a quelques jours une entrevue (?) assez désagréable avec un de ces charmants carnivores : c'était un soir, un de ces soirs sombres et calmes où tout se tait, sauf la grande voix de la nuit, — n'est-ce pas qu'elle est bien, ma période?... — à l'obscure

[1] Talismans. Ce sont des sachets renfermant quelques débris d'animaux ou quelque mixture de terre et de sang, ou bien, ce sont des os d'animaux, des cornes d'antilope, des crins, des racines. Il y en a pour se garantir des serpents, des crocodiles, de la foudre et surtout des balles et des coups de couteau. (M. Alfred Rambaud, *la France coloniale*.)

clarté qui tombe des étoiles, je faisais une ronde aux avant-postes et... je m'étais attardé derrière un buisson. Tout à coup un horrible rugissement déchira le silence, mais si près, si fort, que toute ma moelle s'est figée dans mes os et que j'ai fort bien cru ma dernière heure arrivée. Avec une rapidité et une prudence qu'on ne saurait trop louer, je filai comme un dard, tenant piteusement d'une main mon haut-de-chausse et ne m'arrêtai que lorsque j'eus intercalé un rempart de voitures entre le danger et... ma personne. Conclusion : depuis cette époque, je prends une lanterne pour circuler la nuit...

XVII

Pour tout dire, Anthelme ne paraît pas fanatique du pays, ni de ses habitants, et n'était « le mol susurrement des balles », il se prendrait à regretter le « doulx pays de France », la fraîcheur des silhouettes gracieuses évoquées dans ses rêves, le roman ébauché, peut-être, avec quelque jeune fille, toute parée de ses vingt ans, désirée comme la compagne idéale, celle que l'on conduit à l'autel, avec laquelle on descend le « haut fleuve » de la vie, doucement, la main dans la main :

Le paysage est loin d'être féerique, et cette puissante végétation tropicale dont les géographes ont leurré notre jeunesse, n'est, je crois, qu'une affreuse et lugubre plaisanterie inventée à plaisir pour pousser les honnêtes gens dans la voie des voyages et pour rassurer les familles.

Nous avons néanmoins traversé pendant deux jours une petite région à laquelle je dois rendre justice ; il y avait de l'eau, partant de l'herbe verte et d'assez beaux arbres, des palmiers, des rogniers et mille variétés de cette espèce. Nous avons pu nous reposer à l'ombre, sucer des dattes et goûter au chou palmiste; tu n'es pas sans avoir entendu parler de ce divin régal et tu crois sans doute à quelque succulent légume.

Erreur et désillusion !

D'abord, le chou palmiste s'appelle ainsi parce qu'il ressemble à un chou comme un fusil à deux coups ressemble à un vélocipède, puis parce qu'il ne pousse pas du tout sur un palmier : tu vois, c'est très simple. On vous apporte un morceau cylindrique de feuilles enroulées blanches et assez tendres, absolument inodore et insipide, et on vous déclare que c'est supérieur en salade. J'atteste les cieux que le moindre brin de cresson ferait bien mieux mon affaire.

Les fruits du pays consistent encore en baies de toute sorte, plus ou moins désagréables à avaler, et qui constituent généralement notre dessert.

Les villages sont tous d'une saleté repoussante et d'une navrante

pauvreté, les œufs sont habituellement pourris, et le lait, caillé ou putréfié. Quant aux habitants, ils méritent une mention spéciale : les hommes sont de grands gaillards, noirs comme de l'encre, laids comme une vieille institutrice anglaise, et coiffés d'une façon bizarre : les cheveux longs sont tressés en une dizaine de mèches que les élégants ramènent et attachent sous le menton ; ils sont vêtus d'une espèce de chemise en guinée multicolore et ont le chef surmonté d'un bonnet de pâtissier. Les femmes, il n'y en a pas, ou celles qu'on voit sont toutes vieilles et ridées. Dieux justes ! quand pourrai-je entrevoir, fût-ce de très loin, l'élégante tournure et la sveltesse gracieuse des femmes de France? Quand donc, en passant auprès d'une toute mignonne jeune fille, pourrai-je aspirer un parfum autre que celui de l'huile rance ou du poisson pourri ? Car telles sont les odeurs qu'emploient ces dames du Bélédougou...

Donc les « dames du Bélédougou » n'ont pas fait oublier au lieutenant les parfums capiteux et les élégantes toilettes des bals de la préfecture maritime ou des matinées rayonnantes, illuminées du soleil de la vingtième année, en rade, à bord du vaisseau-amiral.. Que tout cela est donc loin !... Pourquoi, d'ailleurs, y penser? Est-ce pour conduire un cotillon qu'il est en pleine Afrique, en plein pays noir?

Mais je parle, je parle et j'oublie de te donner les renseignements militaires destinés à ton instruction et à ton édification.

Je t'écris maintenant, étendu sur ma paillasse, nu jusqu'à la ceinture, et suant comme un nombre indéterminé de blaireaux. Aussitôt après le coucher du soleil, il fait un froid de canard et je n'ai pas trop de ma couverture, de celle de mon cheval et de ma pèlerine, pour ne pas grelotter sur mon grabat solitaire. Je rêve aussi de temps en temps que je suis noyé dans un bon grand lit, enroulé dans des draps bien fins et sentant la verveine, et que de grands rideaux en drap noir m'enveloppent de partout, empêchant le méchant soleil de me réveiller trop tôt.

Sur ce, le trompette sonne la diane et je me trouve sur mon séant, fort vexé de voir la *trogne* très noire de mon esclave qui m'apporte de l'eau. Cette envie de coucher dans un lit est d'ailleurs assez naturelle ; depuis le 8 octobre, je ne me suis pas déshabillé pour dormir, et pendant toute la colonne sur Nioro, je gardais mes chaussures. Souventes fois, la terre sèche m'a servi de sommier et le ciel de plafond. Phénomène bizarre, j'engraisse à vue d'œil. Je mange n'importe quoi. Je n'ai eu que deux ou trois accès de fièvre, dont un était bon, par exemple, et en résumé, je me porte cent fois mieux qu'à Toulon : décidément, j'étais né pour le Soudan.

La fin prochainement. François Descostes.

UNE CRISE

> « Vous souvenez-vous de l'époque où vous mesuriez les feuilles naissantes et me disiez de combien de lignes elles avaient grandi sous l'action d'une nuit de rosée ou d'une journée de fort soleil? Il en est de même pour les instincts d'un garçon de votre âge. Ne vous étonnez pas de cet épanouissement rapide... Laissez agir des forces qui n'auront chez vous rien de dangereux. »
>
> (FROMENTIN, *Dominique.*)

I

Robert de Novicelles entrait dans sa vingt-sixième année et, depuis quelque temps déjà, la marquise de Novicelles songeait tristement qu'il lui faudrait bientôt faire à une autre le sacrifice de son enfant. On venait, ce soir-là, dans l'hôtel de la rue d'Assas, de fêter en famille l'anniversaire de Robert et l'on avait, à cette occasion, parlé mariage. Pourquoi tarder davantage? se demandait maintenant la marquise elle-même. N'était-ce pas un devoir pour elle de se séparer de Robert? Que deviendrait-elle, lui parti, seule avec ses infirmités?... Quant à cela, mieux valait n'y pas penser. A la grâce de Dieu!

Mais pourtant si son fils ne voulait pas se marier?...

Toujours est-il qu'instinctivement Mme de Novicelles se mit dès lors à passer mentalement en revue les jeunes filles de sa connaissance en quête de mari. Elle cherchait le caractère le plus propre à ménager l'extrême délicatesse de son fils. Elevé uniquement par sa mère, demeurée veuve après trois ans de mariage, Robert s'était, sous l'aile maternelle, étrangement féminisé et alangui. On ne remarquait d'ailleurs que de très chétifs ressorts physiques chez ce jeune homme distingué, paisible, de menue taille, ayant de petits pieds et de petites mains. Il parlait lentement, posément, avec une étonnante justesse d'expression. S'étant superficiellement assimilé les connaissances les plus variées, il savait montrer, à l'occasion, une érudition relativement considérable. Mais une importante partie de son activité morale ne s'était point encore développée. On le devinait totalement dépourvu d'initiative. Jamais il n'avait eu à faire l'expérience du libre jeu de son cœur et de sa volonté. A tout, du reste,

il préférait son *home* et ses livres. Il aimait peu le monde et s'était vu heureux d'accepter une sorte de sinécure au ministère des affaires étrangères, qui lui fournissait un prétexte permanent d'éluder bien des invitations. Au surplus, un autre motif le retenait souvent chez lui, la santé de sa mère, condamnée par une phlébite à un repos constant. C'était entre ces deux êtres une de ces affections très douces et très recueillies dont on ne perçoit toute la vivacité qu'au jour d'une séparation. Et, précisément, Mme de Novicelles s'en rendait compte pour la première fois. Aussi, quoiqu'elle n'osât guère se l'avouer à elle-même, désirait-elle pour Robert une orpheline, afin qu'il ne fût pas trop accaparé par la famille de sa femme. Mais, décidément, elle ne voyait pas d'orpheline dans ses relations! A défaut de cet oiseau rare, elle en vint à fixer son attention sur une sienne petite cousine récemment découverte.

Le baron de Tamarède, profondément oublié d'elle, s'était dernièrement avisé de se présenter inopinément rue d'Assas, accompagné de sa fille, âgée de vingt ans environ et sortant du couvent. Veuf depuis la naissance de cette enfant, M. de Tamarède, se reconnaissant incompétent en matière d'éducation, avait préféré confier à autrui le soin d'élever sa Marie-Anne, et, libre désormais, s'était lancé dans d'interminables voyages. On ne l'avait revu qu'à de très longs intervalles à sa terre des Morlières. Quant à sa fille, elle ne s'était naturellement point encore produite dans le monde. Aujourd'hui, on n'avait plus, disait-on, rien à apprendre à cette jeune personne; en conséquence, son père la retirait du couvent, ne cachant pas sa hâte de la marier afin de recouvrer tous ses droits au vagabondage.

Mme de Novicelles comptait bien en effet que cet éternel voyageur ne se déciderait pas à la vie sédentaire avant bon nombre d'années. Mlle de Tamarède pouvait donc presque être considérée comme orpheline! Et, immédiatement, par une sorte de suggestion mentale, la marquise se figura sous des traits enchanteurs cette petite cousine à peine entrevue. Et puis, sa mère était si charmante! Mme de Novicelles se rappelait la très mignonne Mme de Tamarède, dont la distinction et la grâce discrète l'avaient tout de suite conquise et à la mémoire de laquelle, vraiment, elle savait gré au baron d'être resté fidèle en ne se remariant pas. Oui, s'il fallait que Robert changeât de famille... Mais était-elle absolument sûre de ses intentions, à lui? Voilà ce que bientôt elle se remit à se demander, en son inconscient égoïsme, n'osant pas, tant elle craignait sa réponse! interroger franchement son fils. Enfin, au bout de huit jours de semblables hésitations, elle s'était cependant imposée une sorte de transaction : elle n'influencerait nullement Robert, le met-

trait simplement en mesure de se marier et se conformerait ensuite à sa décision sans regrets superflus ni nouveaux scrupules. Elle s'empressa dorénavant de renouer plus intimement avec les Tamarède. Deux mois après ces événements, Robert était invité à venir passer quelques semaines chez ses cousins, au château des Morlières, et la marquise de Novicelles se résignait courageusement à faire, pendant ce temps, de sa vieille gouvernante anglaise sa quotidienne société.

II

Le château des Morlières est situé entre Rambouillet et Montfort-l'Amaury, sur la pente d'une colline boisée au pied de laquelle serpente une étroite rivière, la Vesgre. Quoique très près de Paris, ce charmant coin de pays est des plus paisibles; l'agitation de la banlieue n'en trouble que bien rarement l'habituelle sérénité. C'est sous cette impression de quiétude que Robert arrivait aux Morlières par un bel après-midi de juin. Déjà il apercevait la grille du parc, quand il croisa une petite charrette anglaise attelée d'un âne pomponné aux allures comiques. La charrette était occupée par une dame âgée et une jeune fille, celle-ci, un coussin sous la tête, très pâle et presque sans mouvement. Robert put à peine entrevoir deux yeux noirs dans un visage d'un ovale très pur, vaguement éclairé par un demi-sourire. L'instant d'après, la voiture qui l'amenait s'arrêtait devant le perron du château.

Le première personne qui se présenta à ses regards fut Mlle de Tamarède. Délibérément, elle s'avançait à sa rencontre avec une grâce ondoyante et une souplesse de démarche qui frappèrent vivement le timide voyageur. Cet accueil cérémonieux le déconcerta d'abord. Il se remit toutefois et présenta ses compliments à Mlle de Tamarède. Celle-ci répliqua fort brièvement, puis le fit conduire à son appartement.

Au bout de quelques moments, Robert serrait la main du baron. M. de Tamarède revenait du seul endroit de sa propriété qu'il appréciât, la garenne. Il s'excusa de n'avoir pu lui-même recevoir son hôte.

— Mais vous avez vu ma fille, n'est-ce pas?... Où est-elle donc? Marie-Anne! Marie-Anne!

La jeune fille parut.

— Viens-tu? Nous allons jusqu'au rond-point des Trembles.

Ils partirent. Robert était de nouveau gêné, se sentant minutieusement inspecté par Marie-Anne. Elle demeurait silencieuse, se bornant à écouter son père détailler lourdement les plates-bandes et les massifs. Dans la journée, Mlle de Tamarède daigna pourtant se montrer plus communicative. Elle s'était vite aperçue qu'elle

intimidait énormément Robert. Il n'avait point, en vérité, l'air entreprenant! Elle se rappelait d'ailleurs avoir, au bal, à Paris, remarqué, en même temps que l'extraordinaire finesse de ses traits, le singulier embarras de son maintien. Quand vint l'heure du dîner, un sourire légèrement caustique illuminait le joli minois de Marie-Anne. Ses batteries étaient dressées maintenant. Elle croyait, en faisant le tour du propriétaire, avoir aussi fait le tour de son petit cousin.

Le baron de Tamarède était un grand et gros homme aux favoris buissonneux, aux gestes brusques, haut en couleur, point vulgaire cependant de physionomie, bien qu'en catimini il le fût souvent de langage. Il crut devoir traiter tout de suite Robert en intime. A la fin du repas, il parlait chiens et chevaux dans le langage du chenil et de l'écurie, ce qui ne semblait pas alarmer sa fille outre mesure. Au reste, à l'entendre, elle partageait absolument les goûts sportifs de son père, et, à présent, Robert commençait à se trouver choqué de ce qu'il découvrait de masculin dans les allures et les propos de sa cousine, ne pouvant s'empêcher de la comparer à l'aérienne silhouette qu'il avait rencontrée le matin même.

La soirée s'acheva sur la terrasse qui longe un des pavillons du château. En été, le regard y découvre les cimes moutonnantes des bois capricieusement échelonnés au flanc de la colline, tandis qu'à l'extrême horizon une grande ligne immobile, les blés de la Beauce, forme comme un cadre d'or à ce calme et radieux tableau.

Robert contemplait la magnificence du couchant.

— Bah! s'écria soudain Mlle de Tamarède, avec une désinvolture qui, décidément, scandalisa Robert, vous trouvez le panorama joli, mon cousin? Moi, tout cela m'ennuie. Que c'est vide et mort, grand Dieu!

— Mais n'est-ce point cette tranquillité même, cette paix profonde...?

— Oh! mon cousin, que vous êtes donc sentimental!

— Moi, sentimental?

— Vous devez sûrement faire des vers... au clair de lune?

— La vérité me force à confesser que je n'en ai jamais commis.

— Alors, vous y viendrez un jour. Vous avez des dispositions. Moi, oh! moi, je suis une personne très pratique, voyez-vous. Pas le moindre grain de poésie dans le cœur! Tant que le château et le parc seront ainsi déserts, ils n'auront pas le don de me plaire. Heureusement, dès demain, nous allons pouvoir vous présenter quelques personnes, n'est-ce pas, mon père?

— Voyons!... mon enfant... je ne sais... Qui donc avons-nous invité?...

— Les Aulnay.

— Ah! oui, et les Bagnivel.

— Et les de l'Estac, et les Griffaneuve!...

— Que, entre parenthèses, je ne connais guère... Enfin, puisque ces demoiselles sont tes amies de pension...

Un léger frisson parcourut l'épiderme de Robert en entendant cette imposante énumération.

— Vous aimez le monde, mon cousin? demanda Mlle de Tamarède.

— Modérément, ma cousine, et j'avoue que j'ai tort.

— Êtes-vous si sûr que cela d'avoir tort?... Mais comment! vous ne prenez pas d'eau-de-vie après le café? Préférez-vous du whisky? Il est excellent.

Mlle de Tamarède faisait en effet honneur au whisky pour le moins autant que son père, grand buveur devant l'Éternel, et ce ne fut pas sans surprise qu'elle vit son cousin refuser ensuite un second verre de chartreuse. Elle en absorba trois pour sa part, avec un tel air d'intrépidité que Robert ne put, cette fois, s'empêcher d'en rire.

Vraisemblablement encouragée par ce premier succès, elle tira de sa poche un étui de minuscules cigarettes et lança bientôt de grosses bouffées de fumée en se carrant sur sa chaise, les jambes croisées.

— Cela ne vous incommode pas, mon cousin?

— Mon Dieu non; mais c'est une habitude qu'en ce qui me concerne je n'ai pas contractée.

— Et moi, c'en est une que j'ai prise au couvent; et je trouve cela très amusant!

— Au couvent?

— Sans doute! Vous croyez donc aux couvents, mon cousin?...

Elle éclata de rire.

Etait-ce là une leçon indirectement adressée par l'impertinente fille à son père? Peut-être. En tout cas, M. de Tamarède ne s'en émut guère; il venait de s'endormir dans son fauteuil. Marie-Anne n'eut que la satisfaction de constater qu'elle avait profondément stupéfié son petit cousin.

— Vous ne craignez pas que M. de Tamarède prenne froid? hasarda Robert après un assez long silence. Voici la nuit qui tombe.....

— Mon père? Oh! laissons-le! D'abord il serait furieux si on le réveillait. Dans un quart d'heure au plus, son somme sera achevé; je connais ses habitudes. Voulez-vous, en attendant, que nous allions faire un tour de parc, mon poétique cousin?

Un tour de parc à pareille heure! Robert s'excusa. Il était fatigué et demandait à se retirer.

— En ce cas, à demain, reprit Marie-Anne. Vous êtes gentil, mon cousin, mais pourquoi diable me regardez-vous comme un épouvantail? Nous avons le temps, heureusement, de faire plus ample connaissance. Allez-vous coucher!

III

Le jour suivant, arrivaient les invités de Mlle de Tamarède, des amies de pension accompagnées de bon nombre de frères et cousins et d'un certain stock de parents mûrs auxquels ces demoiselles paraissaient fort désireuses d'échapper le plus possible.

Robert eut là l'occasion d'observer quelques curieuses variétés de l'espèce représentée par sa cousine. Pourtant, en fait d'excentricités, à elle encore appartenait la palme. Et cela, véritablement, l'étonnait toujours un peu quand il se rappelait l'accueil plein de distinction qu'il avait reçu de Marie-Anne, lors de son arrivée. A Paris d'ailleurs, la tenue de Mlle de Tamarède ne lui avait-elle pas toujours semblé absolument correcte?...

Malgré son épaisse indifférence, M. de Tamarède avait, lui aussi, cherché l'explication de telles inconséquences. Or, sans supposer à Marie-Anne beaucoup de candeur, il restait persuadé que, chez sa fille comme chez beaucoup d'autres, l'inconvenance absolue des manières n'était qu'une façon de coquetterie particulièrement propre à rehausser, en certaines circonstances, sa piquante beauté. Il la savait de force à changer soudain de tactique si elle venait à découvrir l'inefficacité de son feu. En vérité, elle eût peut-être consenti à n'être jamais épousée pourvu qu'elle fût constamment admirée, vantée et encensée! Aussi, parut-elle au comble de ses vœux lorsqu'elle se vit entourée de tout un cortège de soupirants auxquels, du reste, elle ne tarda pas à laisser entendre qu'un peu de hardiesse ne l'épouvanterait pas.

On conçoit facilement que Robert trouva bientôt dépourvue de charmes une telle situation. Quel vide autour de lui, maintenant! Qu'était-il venu faire en cette étrange société?

Il songeait sérieusement à prendre congé, quand les Tamarède résolurent d'organiser une excursion équestre aux environs. Le temps était superbe; il fut convenu qu'on irait jusqu'à la vallée de Chevreuse et qu'on y déjeunerait dans les bois. Robert ne put se soustraire à cette partie de plaisir. Il dut rester et prendre sa part de l'allégresse générale.

Comme, la promenade terminée, la troupe joyeuse revenait au château, Robert, tout à coup, aperçut dans la campagne le pittoresque attelage qu'il avait déjà rencontré en se rendant aux Morlières. Spontanément il s'informa. Qui étaient les promeneuses?

— Oh! fit dédaigneusement Mlle de Tamarède, ce sont les Juives.

— Les Juives?.. Qu'a cette pauvre fille?

— Bah ! Phtisique !

Et, ce mot jeté du bout des lèvres, Marie-Anne, cambrant sa robuste taille, cravacha sa monture et gagna les devants.

A l'entrée du parc, Robert, se rapprochant de Marie-Anne, tenta de poursuivre son interrogatoire.

Mais Mlle de Tamarède l'interrompit brusquement.

— Elle vous plaît donc bien, cette Juive? demanda-t-elle avec un air de révolte qu'il ne lui connaissait pas.

Robert n'osa pas répondre, et c'est à peine si, dans son trouble, il entendit le ricanement de dépit de sa terrible cousine.

Néanmoins, dès le lendemain, Mlle de Tamarède semblait lui porter de nouveau un vif intérêt. Elle se montrait à présent plus sérieuse, plus discrète et réservée que Robert ne l'en aurait crue capable. Que signifiait ce changement de front? Robert se sentait dérouté. Il ne songea pas qu'un simple regard franchement admiratif jeté sur une autre femme suffit parfois à nous ramener une infidèle que nos froideurs ont lassée. — D'ailleurs, était-il en état d'agiter de si subtils problèmes? Subitement, des horizons nouveaux venaient de lui être ouverts. Sa vie entière allait bientôt se condenser dans le rêve naïf que son cœur commençait d'ébaucher. L'orientation de tout son être s'était inopinément modifiée. Le souvenir de sa mère, à de longs intervalles, traversait encore son esprit, comme une sorte de reproche. Mais Mme de Novicelles ne formait déjà plus le centre de toutes ses préoccupations. Jusque-là, il n'avait vécu que par cet amour filial, et maintenant c'était un autre amour qui dominait en lui.

IV

Robert ne put en effet se le dissimuler longtemps : un secret instinct le portait à rechercher et à revoir la Juive. Il s'était renseigné discrètement auprès des gens du pays et avait appris que les Weber habitaient, à une lieue des Morlières, une petite propriété sur la route de Gatines. Il avait pu se convaincre que sa naissante sympathie pour la pauvre malade ne se trouvait guère partagée par la population du village. La religion des Weber, leurs allures mystérieuses, leur peu de générosité, ajoutait-on, tout cela avait rapidement contribué à les faire tenir en suspicion.

Dans les dispositions où se trouvait Robert, une telle réprobation, reposant, en apparence, sur d'aussi futiles raisons, ne pouvait qu'augmenter la tendre pitié que la jeune fille lui avait inspirée. L'image de la Juive finit même par l'obséder à ce point, qu'il en vint à se demander anxieusement si, mis un certain temps en

présence de l'unique objet de ses pensées, la réalité ne détruirait pas l'œuvre charmante de son imagination.

On comprendra qu'en ces conjonctures Robert n'ait point accueilli bien favorablement les manifestes avances de sa cousine. Il semblait presque avoir oublié l'existence de Marie-Anne et ne lui adressait plus que rarement la parole.

C'est alors que M[lle] de Tamarède fut prise tout à coup de l'impérieux désir de posséder son portrait au pastel. Parmi sa cour de soupirants se trouvait un jeune homme de tournure fort disgracieuse, mais à qui, justement, on reconnaissait un réel talent de pastelliste. Marie-Anne alla d'emblée lui demander de vouloir bien faire son portrait. Infiniment flatté de cette avance inattendue, le jeune peintre accepta sur-le-champ et crut devoir naturellement mettre toutes voiles dehors pour son modèle qui, de son côté, à la surprise générale, parut prendre feu instantanément. La belle occasion vraiment d'exciter la jalousie du dédaigneux Robert!...

De jour en jour, elle se découvrait ainsi une soif plus ardente des louanges du bel indifférent, qui, au milieu de la foule de ses adorateurs, avait jusqu'ici montré vis-à-vis d'elle une si hautaine réserve. Cette attitude l'irritait d'autant plus qu'elle savait maintenant que chez Robert la parole ne dépassait jamais la pensée et qu'un hommage tombé de sa bouche eût pu être tenu pour l'exacte expression de la vérité. La plus vaniteuse des femmes n'est pas absolument sûre d'être belle tant qu'elle ne se l'est point entendu dire, et certes, on l'avait déjà répété souvent à Marie-Anne, mais il lui semblait à présent qu'elle ne le croirait tout à fait que du jour où son grave petit cousin le lui aurait déclaré.

Cependant, Robert, loin de soupçonner les tempêtes qu'il soulevait, vit au contraire avec la plus vive satisfaction les séances de pose se prolonger. Abandonné à lui-même, le plus souvent il accompagnait son hôte à la garenne où, invariablement, au bout d'un quart d'heure, chacun prenait de son côté. M. de Tamarède préférait toujours chasser seul; les étourderies de son compagnon l'agaçaient. Quant à Robert, il ne cherchait qu'un prétexte pour rêver en pleine liberté. Comment revoir sa Juive?...

Un jour qu'il s'était avancé bien au delà du parc à travers la campagne, il entrevit de nouveau à l'horizon la petite charrette à âne, et, soudain, il sentit son cœur battre dans sa poitrine. Longtemps, il suivit d'un regard humide le modeste attelage. Depuis, à maintes reprises, il revint en cet endroit, but quotidien de la promenade des Weber.

Un matin, des pluies d'orage ayant, pendant la nuit, grossi la Vesgre, il arriva qu'un léger pont que traversait habituellement la

charrette des Juives vint à se trouver endommagé. Un accident pouvait se produire. De son poste, dissimulé à la lisière d'un champ de blé, Robert n'avait pas remarqué d'abord l'état de la passerelle, et ce fut seulement quand l'âne s'arrêta brusquement qu'il entrevit le danger. Sans réfléchir alors, et mû, pour ainsi dire, par une force indépendante de sa personnalité, Robert s'élança. Les poutrelles n'étaient pas lourdes. En quelques coups d'épaule, il eut, tant bien que mal, réparé le dégât, au grand émoi des Weber, d'abord fort effrayées de voir surgir ainsi des épis ce sauveur inattendu.

Le passage momentanément rétabli, Robert salua.

Mme Weber aussitôt se confondit en remerciements. Robert balbutia quelques mots embarrassés. Il s'était vu honoré du plus gracieux des sourires de Mlle Weber. Il n'en demandait pas davantage. Il avait pleinement reconnu que la réalité n'était pas inférieure aux fictions de son imagination. L'équipage reprit sa route, et Robert se jeta en courant dans un chemin creux afin de cacher son trouble. Pourtant, qu'y aurait-il jamais de commun entre elle et lui? Juive et phtisique! Mais les amours sans but sont, hélas! souvent les plus vivaces, peut-être parce qu'elles sentent l'infini devant elles! Robert continua son impossible rêve et, jusqu'au soir, erra dans l'épaisseur des bois.

V

Laissé plus libre, comme on le voit, depuis l'entrée en scène du portraitiste, Robert ne tarda pas à abuser étrangement de son indépendance.

Un après-midi, à peine le déjeuner terminé, il s'esquivait. Il se sentait vaguement résolu à tenter quelque grand coup. De toute la semaine, il n'avait pas aperçu la silhouette du petit attelage de la jeune malade. Vaguement inquiet, il se dirigea vers les Gatines. Un soleil ardent perçait de mille flèches le couvert des bois escaladant le coteau des Morlières, et, par delà le vallon tout embaumé, au milieu duquel glissait silencieusement la rivière, Robert apercevait la plaine immense où les seigles déjà s'épanouissaient en grands carrés d'or. Au bout d'une heure de marche, il atteignit une minuscule futaie de hêtres et de bouleaux s'étageant au flanc de la butte des Gatines que couronnait un humble pignon de tuiles rouges. Robert s'informa. C'était la demeure des Juives. Maintenant il s'arrêtait, indécis. Pourquoi était-il venu? Dans quel dessein? Nonchalamment, il s'étendit à terre. Sous les branches formant voûte, son regard montait jusqu'à une haie vive entourant le chalet des Weber. Il se trouvait là seul et invisible, le chemin qu'il venait de

quitter passant à vingt mètres plus bas entre deux massifs de ronciers.

Immobile, les yeux fixés, à travers les interstices de la haie, sur la partie du jardin qu'il pouvait entrevoir, il attendit.

Peu de temps après, la porte de la maison s'ouvrait et donnait passage à Mme Weber, poussant un fauteuil roulant dans lequel sa fille était assise. Elle l'installa, à l'abri d'un parasol, au milieu d'une large flambée de soleil.

La jeune malade avait cette attitude abandonnée des êtres qui se sentent guettés par la mort. Elle semblait accepter sans révolte son sort, et, sur ses traits, on ne lisait que la plus complète résignation. Elle était frileusement enveloppée d'une longue mante blanche garnie de ouate, et une sorte de capulet bleu sombre encadrait son doux visage. Elle apparaissait ainsi pour la première fois à Robert dans toute sa poésie mélancolique de fleur à peine éclose hélas ! et déjà fanée, et ce lui fut d'abord comme une angélique évocation de paix et de lumière. Mais soudain, une affreuse toux sèche vint lui rappeler que la pauvre enfant n'était point encore de cette immatérielle essence. Un instant, plus lasse sans doute, ses bras amaigris tombant des deux côtés du fauteuil, elle fixa languissamment un point de l'horizon. Peut-être, elle suppliait son Dieu... Ce ne fut là, du reste, qu'un abattement passager, et bientôt ses regards eurent repris leur ordinaire expression de calme et de sérénité.

Sa mère, à ce moment, s'approchait.

— Tu te sens mieux, ma Noémie?

— Oui, le beau temps!

Robert entendait distinctement les propos des Juives. Pourtant, malgré ses habitudes d'extrême discrétion, l'idée de se retirer n'effleura même pas son esprit. Il resta, oublieux de tout déjà, sauf de sa passion. D'ailleurs, la conversation ne tarda pas à tomber. La mère feuilletait un livre. Noémie ferma les yeux.

Quand Mme Weber crut sa fille endormie, elle se leva, et, se reculant un peu, la contempla attentivement. Elle eut alors un sanglot étouffé. Mais Noémie avait bougé; Mme Weber souriait de nouveau.

— Penses-tu pouvoir faire aujourd'hui ta promenade?

— Oh! je suis si faible! Restons, mère, veux-tu?

A un geste découragé de Mme Weber, Robert comprit que cette apathie était mauvais signe. La reverrait-il jamais dans sa charrette à âne?...

A présent, Mme Weber, avec une sorte de volubilité singulière, semblait entretenir sa fille d'un sujet douloureux. Le vent s'était élevé, emportant loin de Robert le bruit des voix; il saisit seulement trois ou quatre mots : israélites... chrétiens... manque de

charité. Et il comprit que cette femme, Juive sincère, se plaignait de l'isolement immérité où on les laissait dans le pays. Nulle pitié, nulle sympathie autour d'elles. Noémie expirait, et seule sa mère la pleurait !...

Cependant, le jour commençait à baisser. L'ombre du petit bois s'allongeant dans le jardinet, Mme Weber dut reculer le fauteuil de sa fille pour la laisser jouir des dernières effluves du soleil. Robert, à cette distance, ne percevait plus rien. Une idée hardie lui vint. Par suite de la déclivité du terrain, les branches frôlaient le sol. Il eut vite fait d'en escalader quelques-unes, et, se cachant dans le feuillage, il put encore contempler à loisir les traits de la jeune malade.

Mais l'ombre gagnant sans cesse, Mme Weber fut une seconde fois contrainte de déplacer Noémie. Afin de ne pas la perdre de vue, Robert commit l'imprudence de s'avancer sur une branche trop frêle, qui, tout à coup, fléchit et se rompit. Il ne put que se retenir tant bien que mal aux rameaux inférieurs. Au fracas de cette chute, Mme Weber s'était avancée, et, tout de suite, avait aperçu Robert. Aussitôt reconnu et introduit, ce dernier s'excusait timidement de cette brusque invasion de domicile. Il chassait l'écureuil dans le bois avoisinant; il était monté sur un arbre afin d'en viser plus facilement un qui, depuis longtemps, le narguait et... Heureusement, son fusil, emporté pour donner le change aux habitants des Morlières, semblait en effet témoigner de ses intentions cynégétiques. Néanmoins, il n'avait pas fini de parler, que son histoire lui paraissait absolument invraisemblable...

Cependant, Mlle Weber s'était empressée de souhaiter la bienvenue à cet hôte inattendu qui, disait-elle, lui tombait du ciel. Sa mère se montrait également pleine de prévenances et de bonté. Cet accueil inespéré rendit à Robert un peu de sang-froid et il finit par se mettre à l'unisson de ses interlocutrices. Avec la liberté qu'autorisait son état de santé, Mlle Weber, toute heureuse d'une diversion à sa perpétuelle solitude, ne crut pas devoir dissimuler son vif désir de faire une plus ample connaissance de son jeune chevalier. Robert sentit que, si on le priait de revenir, ce n'était point par banale politesse. Il devinait, dès lors, que toujours il avait été sympathique aux Weber, tant il faut peu, en certaines circonstances, pour gagner le cœur des malheureux !

Robert ne doutait plus, en effet, que de cruelles infortunes eussent frappé les Juives. Il avait compris à demi-mot que cette modeste maison de campagne était maintenant leur unique avoir. D'après les rumeurs qui couraient dans le pays, il en vint même à supposer que le père de Noémie, ruiné à la suite de spéculations équivoques, avait dû se suicider. Mais que lui importait ! N'était-ce pas là, au

contraire, un nouveau motif de plaindre les deux délaissées? Aussi, se promit-il de revenir aux Gatines. Lorsqu'il prit congé, Noémie était moins pâle et une évidente émotion soulevait son sein. Elle tendit spontanément la main à Robert et esquissa comiquement un petit *shake-hand* oh! pas bien vigoureux hélas! et qui pourtant sut atteindre le cœur du brave garçon.

— Ne craignez pas d'être importun, monsieur, disait Mme Weber en reconduisant Robert. Dans la situation de Noémie, peut-on parler de discrétion? Fait-on la cour à une pauvre phtisique?

— Et pourquoi non? madame, et puisque vous m'y autorisez...

Robert partit et se hâta de regagner les Morlières. Il y arriva tout exalté. Un étrange besoin de solitude s'était emparé de lui. Il s'enferma dans sa chambre, songeur, et se prit à revivre en esprit sa journée. Que de choses il aurait dû dire! Et, comme un enfant, soudain, il se mit à écrire ces mots que sa bouche n'avait pas osé prononcer. Et voilà que, malgré lui, ses sentiments revêtaient une forme rythmique et que son épître prenait l'allure d'une pièce de vers boiteux. Il était donc vrai que, chez toute nature passionnée, les impressions les plus profondes se traduisent naturellement par la poésie? Robert l'avait entendu dire souvent sans trop y croire. Il se demanda s'il ne devenait pas fou. Il froissa dédaigneusement sa lettre et la mit dans sa poche.

Pendant le dîner, il parut plus soucieux encore que de coutume. Le repas fini, on eut l'idée d'aller prendre l'air sur une des pelouses du parc. M. de Tamarède fit apporter une table pour servir le café. Comme alors, chacun, familièrement, s'enquérait d'une chaise ou d'un pliant, Robert, ne se croyant pas observé, céda à la tentation subite de jeter un coup d'œil sur son œuvre poétique. Il s'écarta des autres convives et exhuma sa malheureuse épître. Relue ainsi, une heure après sa rédaction, elle lui porta un coup terrible. Etait-elle assez ridicule! Et lui, quel soupirant poncif et rococo! S'amouracher d'une poitrinaire! Vraiment, il ne manquait au tableau que la chute des feuilles! Combien, de cette romanesque aventure, tel de ses amis se fût égayé! Oui, mais... personne ne savait!...

A ce moment, son soliloque se trouva brusquement interrompu. Sa cousine n'avait pas craint de se lancer à sa poursuite, afin de lui offrir une tasse. Il tenait encore à la main sa lettre toute déployée et le moins indiscret des regards y pouvait immédiatement reconnaître des vers. Gauchement, il la dissimula dans sa manche. L'instant d'après, il tâchait de se persuader que le visage de Marie-Anne n'avait pas bronché. Cependant, en dégustant son café, il sentit une petite sueur froide lui perler aux tempes. Mlle de Tamarède, en vérité, était redevenue bien prévenante!

VI

Selon sa promesse, Robert retourna souvent au chalet des Juives. Son séjour aux Morlières ne pouvait désormais se prolonger beaucoup; il voulait profiter amplement des dernières heures qui lui restaient.

Un matin, Marie-Anne le surprit franchissant la grille du parc.

— Vous composez un madrigal, mon cousin? lui demanda-t-elle, faisant allusion à son air rêveur.

— Moi? un madrigal?

— Et pourquoi pas? En seriez-vous à votre coup d'essai?

Il s'arrêta, tout rouge.

Sa lettre! sa lettre! Evidemment, plus prompte que lui, Marie-Anne l'avait aperçue.

— Mais qui vous a dit, mademoiselle?... balbutia-t-il.

— Tiens! je vois que je suis tombée juste! continua-t-elle avec aplomb. Je croyais que vous aviez en tête quelque extravagante passion; j'apprends aujourd'hui ce qui vous rend si vagabond; vous courez à la poursuite des rimes! Ne vous avais-je pas prédit une telle fin?

L'impertinente ironie de ces paroles avait subitement ramené Robert à la réalité. Toutefois, ses yeux ne faisaient encore que commencer à se dessiller. Il repartit vite au pays des rêves. Noémie l'accueillait constamment avec la même affabilité souriante. Peu à peu, il entrait dans l'intimité de cette âme si pure, si complètement dénuée d'arrière-pensée, se prodiguant naïvement sans la moindre coquetterie ni recherche. Oh! elle ne connaissait guère, celle-là, les détours mesquins de la vanité féminine! Les promenades en charrette à âne ne s'étaient pas renouvelées. Aujourd'hui, c'eût été pour Noémie une grave imprudence. A quoi bon l'aimer? se demandait déjà Robert. Mais l'amour est si prompt à se tromper lui-même! Bientôt l'espérance renaissait plus vivace en son cœur. Parfois, en effet, on eût pu croire, à certains enthousiasmes passagers, que la pauvre enfant voulait s'acharner à vivre. Elle s'était, durant ses longues heures de solitude, créé mille intelligences avec tout ce qui l'entourait, s'attachant plutôt d'instinct aux êtres et aux objets les moins matériels. C'est ainsi que ces existences mystérieuses des plantes, des oiseaux, des insectes, l'avaient toujours vivement préoccupée. Elle connaissait chaque cime du petit bois, savait ce qui s'y passait aux différentes époques de l'année, aux différentes heures de la journée. Elle était en correspondance constante avec tous les nids des environs. Elle suivait anxieusement les progrès des nouveaux-nés, remarquant chaque effort de leurs ailes

vers l'indépendance et les accompagnant de ses vœux attendris quand, dans l'espace, elle les voyait, frissonnants, s'élancer pour la première fois. Elle épiait de même amoureusement le gonflement des bourgeons, le développement des jeunes pousses, l'éclosion des fleurs du parterre. Ah ! comme elle s'identifiait à l'âme universelle qui palpite vaguement dans toutes choses créées ! Quel écho retentissant éveillait en elle le moindre bruissement du vaste monde ! Une telle intensité d'émotion étonnait Robert et entretenait ses vaines illusions. Il trouvait d'ailleurs un charme indicible à la voir s'abandonner à son sens divin de la nature, et, docilement, il l'écoutait détailler les innombrables mérites de ses oiseaux favoris. Maintenant, les rossignols se taisaient, mais on entendait encore quelques fauvettes tapies entre les feuilles. Dans les massifs et les buissons, les mésanges voltigeaient par bandes, striant d'éclairs azurés la verdure des taillis. A portée de la main, souvent, Noémie pouvait apercevoir, au milieu de la plèbe des moineaux pillards, le vol éblouissant d'un chardonneret ou le sautillement d'un roitelet effronté, tandis qu'à la lisière du bois, plus défiants, les ramiers, en des poses de chanoine, épanouissaient béatement au soleil leur ventre rebondi. Et puis, c'était le tourbillon des insectes dans l'air vibrant de chaleur, la valse bourdonnante des mouches multicolores, toute cette vie intense de l'été dont la puissante harmonie ne lassait jamais son admiration. Mais aussitôt que l'horizon se nuançait de tons sanglants et qu'au bas de la côte, autour des marais, on voyait les bergeronnettes s'abattre en troupes pressées, Mlle Weber devait quitter le jardin pour la modeste pièce où la mère et la fille passaient leur triste veillée. Là, afin de ne rien perdre de cette paix tranquille des beaux soirs qu'elle se savait, hélas ! si peu de temps encore à goûter, Noémie, écartant les rideaux de la fenêtre, guettait jusqu'aux derniers reflets de lumière glaçant d'opale l'immense étendue où bientôt les étoiles, une à une, piquaient leur feu d'or... Et les jours se succédaient, tous baignés de la même adoration sereine, Robert de plus en plus captivé par sa douce amie et se sentant presque un enfant à côté d'elle. Un accent vraiment maternel se faisait, en effet, sentir à présent dans les propos de Noémie, tant les approches de la mort mêlaient de gravité protectrice à sa grâce ingénue ! Et quand il l'avait quittée, le charme subsistait, s'associant à chacune des impressions de sa vie quotidienne. Et il allait ainsi, poursuivant sa chimère, indifférent à tout sauf au chant de son cœur, impuissant encore à dissiper le prestigieux éblouissement qui l'aveuglait.

VII

Robert était au plus fort de cette exaltation fébrile lorsqu'un matin, à déjeuner, Mlle de Tamarède manifesta d'une façon très catégorique son intention de consacrer la journée à une nouvelle excursion aux environs de Chevreuse. On irait surprendre à Maurepas ses amies Griffaneuve, afin d'être en nombre suffisant pour passer agréablement l'après-midi. M. de Tamarède, suivant sa constante habitude, avait immédiatement approuvé sa fille. Il en était d'ailleurs actuellement au paroxysme de l'ennui. Une promenade de ce genre romprait avantageusement, pensait-il, la monotonie de son existence. Et puis, la liberté plus grande résultant naturellement d'une telle expédition fournirait peut-être à sa fille une occasion définitive de se décider entre ses prétendants.

Quant à Robert, à cette brusque proposition qui le prenait véritablement au piège, il ne trouva aucune raison plausible à opposer. Il ne s'était montré, depuis quelque temps, que trop négligent envers les Tamarède; se voyant la main forcée, il ne songea plus qu'à se prêter de son mieux aux projets de sa cousine.

Dès le départ, il lui fut impossible de ne pas remarquer l'espèce de dédain avec lequel Mlle de Tamarède traitait aujourd'hui son peintre, naguère tant adulé! Durant toute la journée, elle ne lui adressa pas une seule fois la parole.

La troupe joyeuse ne rentra aux Morlières que pour le dîner.

Comme Robert, au coup de cloche, descendait de sa chambre, il rencontra, à l'entrée du salon, Marie-Anne qui semblait le guetter.

Effectivement, aussitôt la porte refermée :

— Vous savez, dit-elle, la Juive est morte!

Robert, à ces mots, s'affaissa sur un siège. Cette faiblesse fut toutefois vite dominée. M. de Tamarède arrivait. Marie-Anne répéta froidement en s'adressant à son père :

— J'ai appris tout à l'heure, par le piéton, la mort subite de Mlle Weber.

Le baron fit : Ah!...

Au bout d'un instant, il ajouta :

— En somme, il y a longtemps qu'on la disait condamnée.

Et l'on parla d'autre chose.

Pendant le dîner, Mlle de Tamarède se montra d'une insolente allégresse. Robert eut encore l'énergie de prendre part à la conversation, mais, le repas terminé, alléguant une légère indisposition, il se retira. Il monta à sa chambre. Un très grand calme s'était fait en lui; seulement il étouffait. Il ouvrit sa fenêtre. La nuit tombait et un lourd silence planait sur la campagne, inter-

rompu de loin en loin par le cri angoissé d'un courlis s'agitant dans les roseaux. Robert demeura quelques minutes en cet état de muette tension cérébrale; enfin ses nerfs se détendirent et il éclata librement en sanglots.

. . . .

Vers le milieu de la nuit, il se réveilla du sommeil profond dans lequel l'avait plongé l'abattement de tout son être. Était-ce un rêve? Une idée singulière le hantait. N'aurait-elle pas menti? se répétait-il, n'aurait-elle pas menti?...

Et bien des petits faits, restés inaperçus jusqu'alors, se présentaient à sa mémoire.

Avait-il réussi à cacher suffisamment à sa cousine l'antipathie qu'il éprouvait pour elle? Cette petite âme vaniteuse et vindicative n'avait-elle pu tout de suite le deviner? Pourquoi d'abord ce déploiement extraordinaire de minauderies et d'excentricités? Pourquoi ensuite cet accaparement d'un inconnu, ce peintre disgracieux et dédaigné de tous? N'était-ce point là manège déconcertant de jeune coquette un peu inexperte encore des grands secrets de son art? Ainsi, elle aurait été avide de son amour à lui, Robert, ou bien plutôt de ses louanges et de ses assiduités? N'avait-elle pas tout tenté, même le pouvoir du dépit, pour le ramener à elle. Sans doute, à la longue, elle avait reconnu l'inutilité de ses efforts, puisqu'elle laissait maintenant son infortuné portraitiste dans un tel abandon. Mais lui, Robert, s'était-il jamais avisé d'un compliment sur ses toilettes ou sa beauté?... Avec sa pénétrante rouerie, elle avait dû chercher la cause de ce mépris croissant. La soupçonnant, bien évidemment, dès qu'elle s'était sentie définitivement sacrifiée, elle n'avait perdu aucune occasion d'humilier son cousin et de le rendre ridicule, jusqu'à ce qu'enfin, rageusement, voulant en avoir le cœur net, elle eut, par une odieuse machination, provoqué cet instant de défaillance qui avait suffi à le trahir et à la venger... Oh! Robert comprenait maintenant la promenade à Chevreuse, brusquement décidée afin qu'il n'eût pas le temps d'aviser aux moyens de s'y soustraire. Cela n'ajoutait-il pas à la vraisemblance du mensonge? En vingt-quatre heures, dans l'état de Noémie, que ne pouvait-on craindre, en effet!

Et puis, subitement, il se reprenait à accuser son imagination surexcitée. De pareils imbroglios ne se voyaient que dans les mélodrames! Il avait eu une hallucination! Oui, Noémie était bien morte. Sa cousine n'était pas si scélérate. Et, ne sachant plus que penser ni croire, une horrible anxiété l'étreignait au cœur...

Aux premières lueurs de l'aube, il rouvrit sa fenêtre. Située au premier étage, elle était entourée d'un treillage où serpentaient de

folles plantes grimpantes. Robert pensa qu'à pareille heure la porte du château devait être fermée. Il ne lui restait qu'une issue. Hardiment, il se suspendit aux losanges du treillage et eut l'heureuse chance de parvenir sans encombre jusqu'au sol.

A travers le parc, il se dirigea du côté des Gatines.

Quelques rayons doraient déjà les cimes des arbres, mais l'air était encore tout imprégné de rosée, et, dans les taillis, chaque foliole gardait sa frange de perles. Robert suivait du regard les alouettes, qui pointaient droit vers le ciel. Ah! que n'était-il aussi confiant en son espoir qu'elles l'étaient en leur vol? Il atteignit bientôt le petit bois et alla s'étendre sous la hêtraie, les yeux fixés sur le cottage... Enfin, à sept heures environ, on repoussait les persiennes, et, peu après, il voyait une main frêle écarter un rideau et un visage amaigri interroger l'horizon. « Fera-t-il beau aujourd'hui? » se demandait le visage.

Oh! c'était elle! Elle vivait!

Robert en savait assez. Ivre de joie, il rebroussa chemin.

En approchant du château, dans le potager, au détour d'une allée, soudain, il aperçut sa cousine cueillant tranquillement des fraises. Elle l'entendit arriver et s'avança vers lui.

— Elle n'est pas morte! dit Robert avec un accent indéfinissable.

— Vraiment?... Le facteur aura donc confondu?... Comment savez-vous...?

Elle jouait parfaitement son rôle, s'étant évidemment d'avance ménagé cette porte de sortie. Du reste, au fond, que lui importait? Elle n'avait jamais espéré que sa comédie pût durer longtemps. Son but n'était-il pas atteint?

Mais Robert y voyait clair aujourd'hui. Tant d'hypocrisie le mit hors de lui. Il perdit tout sang-froid. D'une voix tremblante, il murmura quelques imprécations inintelligibles, et, après un geste de menace, il s'enfuit comme un fou.

De cette scène, Mlle de Tamarède ne parut que médiocrement troublée. Immobile, elle suivit des yeux son cousin jusqu'au bout de la longue avenue de trembles conduisant au château, et puis, elle se remit à cueillir des fraises en souriant doucement du mal qu'elle avait fait.

VIII

Dès le lendemain de cette altercation où le doux et correct Robert ne s'était plus lui-même reconnu, il quittait les Morlières. Une lettre reçue le matin même le rappelait, disait-il, inopinément à son ministère. Mlle de Tamarède affectait son grand air impassible. Le baron semblait ne se douter de rien. Il était probable, en effet, que

sa fille n'avait pas jugé à propos de le mettre au courant de la situation.

Quant à Robert, en tous sens et de toutes parts maintenant, la vérité lui apparaissait et pour jamais il était descendu des chimériques régions où l'avait transporté l'extase de sa passion. Les derniers événements laissaient en lui d'ineffaçables traces, et, à présent, c'était presque d'un regard résigné qu'il suivait le vol lointain de ses espoirs et de ses illusions. Oui, Marie-Anne n'avait menti qu'en devançant le jour et l'heure. Bientôt, elle serait complètement satisfaite. Au bout de cette route enchantée du rêve qu'il parcourait naguère avec tant de naïve confiance, implacable la mort attendait. Et déjà il tâchait de s'accoutumer à l'inévitable malheur, s'efforçant d'en ressortir d'avance une partie de l'amertume afin de diminuer d'autant la force du dernier coup.

Ainsi qu'on le pense, il ne se rendit pas à Paris sans s'arrêter aux Gatines. Il avait toutefois l'intention de mettre beaucoup de froideur en ce suprême adieu. Il redoutait de donner libre cours à sa douleur, craignant de provoquer une scène qui, dans l'état de Noémie, aurait pu devenir dangereuse. D'ailleurs il se défiait aussi de ses nerfs, à lui, aujourd'hui qu'il les connaissait.

Il trouva Mlle Weber extrêmement faible.

— M. de Novicelles! murmura-t-elle en l'apercevant. Ah! je croyais que vous m'aviez abandonnée!

— Hélas! c'est ce que je vais être forcé de faire. Il faut que je vous quitte... Noémie!

Spontanément, en dépit de ses résolutions, par un de ces élans du cœur qui dominent toute volonté, il venait de l'appeler de son petit nom. Ils étaient seuls; on entendait dans le pavillon Mme Weber en train de vaquer aux soins du ménage. La jeune fille sourit.

— Oh! répondit-elle, moi, dans quelques semaines, je quitterai tout pour toujours...

Elle se tut, et, soit fatigue, soit émotion, tint ses paupières closes. Immobile, elle semblait morte déjà, ensevelie dans ses blanches mousselines. Et voilà que Robert s'inclinait sur ce pâle et doux fantôme, et des lèvres, instinctivement, il effleura ces yeux qui bientôt ne le verraient plus.

Aussitôt, effrayé de son audace, il se recula.

Noémie avait eu comme une sorte de frisson et un peu de sang de son cœur lui était monté au front. Elle sortit de sa torpeur, regarda fixement Robert et, lui tendant la main :

— Merci, dit-elle simplement.

Et d'abondantes larmes inondèrent son visage.

A ce moment, Mme Weber apparaissait à l'entrée du jardinet.

Robert alla à sa rencontre. Il fallait brusquer les choses. En quelques mots, il lui exposa qu'il venait faire ses adieux.

— Ma pauvre Noémie! s'écria ingénument Mme Weber. Oh! laissez-nous espérer que nous vous reverrons, monsieur. Paris est si près!

Elle baissa la voix :

— Il est vrai que bientôt... Alors, ajouta-t-elle avec un hochement de tête, on ne viendra plus chasser l'écureuil au bois!

Robert rougit. Il promit évasivement de revenir et, voulant éviter de nouveaux déchirements, il partit en hâte après un dernier salut à la jeune fille.

Il arriva à Paris plus calme et y retrouva sa mère avec un ineffable bonheur.

Aussi bonne, aussi tendre qu'avant son départ, elle ne crut même pas devoir reprocher à l'enfant prodigue sa longue absence et l'étonnante ambiguïté de ses lettres. Et cependant, par quelles angoisses elle avait passé!

On conçoit que l'ancienne réputation des Tamarède n'avait pu se maintenir devant l'évidence des faits. Plus d'une langue charitable s'était empressée d'édifier pleinement la marquise à ce sujet. De tous les invités des Morlières, Robert se trouvait peut-être le seul qui ne se fût pas constamment exprimé sur le compte de ses hôtes avec une intransigeante sévérité. Ses lettres, en effet, étaient, à ce point de vue, pleines de réticences et de faux-fuyants. Après avoir d'abord franchement condamné tout ce qu'il voyait et entendait aux Morlières, il revenait insensiblement sur cette première impression, sans que, pour cela, par la suite, il s'avisât d'un jugement définitif. Que signifiait une aussi singulière attitude? Comment être fixée sur la situation? Le baron de Tamarède, lui, n'écrivait jamais. Du reste, aucune ouverture sérieuse ne lui avait encore été faite... Mme de Novicelles avait été assez longue à lire entre les lignes que le cœur de son fils était ailleurs qu'aux Morlières. Et de quelle sorte de roman Robert pouvait-il donc être le héros?... Elle évita néanmoins de lui demander curieusement la cause de cette tristesse empreinte sur ses traits. Elle se renferma en une discrète réserve, plus attristée pourtant de jour en jour. Son inquiétude redoubla encore quand elle vit Robert s'absenter des journées entières. Mon Dieu! que lui cachait-on?

Un soir enfin que, sans avis d'aucune sorte, son fils n'était pas revenu, elle se résolut à veiller. Vers le milieu de la nuit, elle le vit rentrer si pâle qu'elle en fut épouvantée.

— Mère! tu m'attendais? dit l'enfant avec un accent de poignante douleur.

Et aussitôt il se jeta dans ses bras. Et elle, sans trop comprendre, répétait à travers ses larmes :

— Robert! mon pauvre Robert!

— Elle est morte! dit-il tout à coup, d'une voix blanche et comme se parlant à lui-même, ce soir... dans le jardin...

Et, peu à peu, par phrases entrecoupées, il entreprit le récit de ses tristes amours.

Quand il eut terminé, il se fit entre eux un assez long silence. Et puis soudain :

— Mon Robert, demanda la marquise en hésitant, maintenant tu ne me quitteras plus, dis?...

— Non, mère, bien sûr, maintenant ni jamais!

Et, à cette idée, il leur sembla qu'un grand apaisement descendait en leur âme et ce fut presque avec la mutuelle confiance d'autrefois qu'ils se séparèrent.

A quelque temps de là, Robert de Novicelles parcourait un matin une allée détournée du Luxembourg. Il songeait à l'étrange crise dont il venait d'être victime et, en lui, il constatait une complète métamorphose. L'enfant s'était fait homme. Deux femmes avaient suffi pour lui dévoiler le sens de la vie. Mais, aussi, combien désormais il redoutait cette force mystérieuse qui s'était jouée de lui comme le vent d'automne se joue des feuilles sèches dans la poussière des chemins! Au reste, lui serait-il possible de goûter pleinement deux fois l'extatique suavité de tels enthousiasmes?... Et pourtant!... Le souvenir du passé lui interdirait donc tout avenir?... Alors, pourquoi ces frissons d'espérance dont, de nouveau, frémissait sa jeunesse? Oui, en dépit de la promesse faite à sa mère, il craignait de comprendre qu'on ne meurt point ainsi avant d'avoir vécu...

Et, un peu inquiet déjà, comme afin de se prémunir contre le fatal oubli, il se pencha pour cueillir une pâle fleurette de myosotis qu'il mit en souriant à sa boutonnière.

P. DE BARNEVILLE.

LES LIVRES

UN HISTORIEN DE RICHELIEU[1]

I

Jeune encore, M. Gabriel Hanotaux s'est fait un nom comme érudit et comme homme politique. Nous n'avons pas à nous occuper ici de cette dernière partie de sa carrière : les lecteurs du *Correspondant* seraient unanimes à protester si j'avais l'étrange tentation de mêler à une causerie d'histoire des représailles de parti, et de faire expier au biographe de Richelieu un discours sur le service militaire des séminaristes.

En dehors de travaux de pure érudition, M. Hanotaux est d'abord l'auteur d'études critiques sur différents ouvrages relatifs aux seizième et dix-septième siècles : bien que plusieurs de ces études révèlent une inspiration passablement partiale, le recueil en est d'une lecture attrayante et profitable. Chargé de publier, dans une collection précieuse aux curieux d'histoire diplomatique, les instructions adressées aux ambassadeurs de France auprès du Saint-Siège, il a mis en tête du premier volume une vraie monographie du gallicanisme, depuis les origines jusqu'en 1682. Enfin, en préparant l'ouvrage dont nous avons à rendre compte aujourd'hui, il a retrouvé à la Bibliothèque nationale d'importants fragments politiques du cardinal de Richelieu, qu'il a fait paraître dans la collection des *Documents inédits*.

Dans le savant travail dont M. le duc de Broglie a entretenu nos lecteurs, M. le vicomte d'Avenel avait écarté de propos délibéré tous

[1] *Histoire du cardinal de Richelieu,* par Gabriel Hanotaux, t. I : *la Jeunesse de Richelieu* (1585-1614). — *La France en* 1614. — Paris, Firmin-Didot, 1893, VIII-556 pages, gr. in-8°.

les détails biographiques ou épisodiques, toutes les négociations diplomatiques, tous les événements militaires. Son livre sur *Richelieu et la Monarchie absolue* n'est pas une vie du cardinal, un récit de son ministère, mais un exposé de la révolution qui, dans la première moitié du dix-septième siècle, consacra en France l'établissement du pouvoir autocratique.

M. Hanotaux, au contraire, entreprend de mettre en scène l'homme qui consomma cette transformation : c'est dans le cadre chronologique d'une biographie que viendront se placer les tableaux d'histoire administrative, financière, artistique, littéraire. La figure de Richelieu dominera tout l'ouvrage, de même que son portrait en orne le frontispice.

En rendant hommage à la clarté méthodique et au scrupuleux souci de la vérité qui caractérisent l'histoire de Mazarin, M. Hanotaux avait naguère exprimé le regret que le vénérable M. Chéruel, trop défiant de ses forces, eût fait uniquement œuvre d'annaliste, non de littérateur ni de philosophe. Ses plus déterminés adversaires seront embarrassés de lui adresser un reproche analogue. Non seulement il écrit dans une langue brillante, imagée, où l'heureuse nouveauté des métaphores vient souvent ranimer l'attention du lecteur et donner du relief à la pensée; mais loin d'être effrayé par l'amplitude de son sujet, il l'étend encore en abordant la plupart des questions générales qui s'y rattachent de près ou de loin. Cela est frappant dès le premier volume, dont un quart seulement est consacré à la jeunesse de Richelieu jusqu'à son entrée aux États Généraux, tandis que les trois derniers quarts retracent l'aspect physique, l'état politique, administratif et social de la France en 1614. Avec un plan aussi étendu, quelques longueurs sont inévitables; mais l'œuvre en acquiert aussi une importance magistrale si, comme c'est le cas ici, le mérite du style, l'abondance de l'information et la vigueur du raisonnement sont en rapport avec le nombre et la gravité des problèmes soulevés.

Mon incompétence m'interdit de critiquer dans le détail les assertions de M. Hanotaux; j'ignore donc si son érudition peut être prise en défaut sur quelques points spéciaux; ce que je sais, c'est que ce premier volume témoigne de longues recherches dans les dépôts publics, et surtout d'une somme de lectures considérable. C'est un tableau encyclopédique de l'ancienne France que compose l'auteur, citant tour à tour les prolixes productions des contemporains et les innombrables dissertations des historiens de notre siècle; quelque variés que soient les sujets qu'il aborde, la « littérature » lui en est familière, comme on dit en termes techniques.

Il ne se cache pas d'avoir voulu élever un monument à la gloire

du ministre qui a unifié politiquement la France et qui en a préparé l'extension territoriale. Le cardinal de Richelieu a longtemps été en butte à cette impopularité qui, comme le note quelque part son historien, est la plupart du temps le lot des grands hommes d'État. Un siècle après sa mort, Montesquieu n'a-t-il pas poussé l'agrément au point d'écrire : « Les plus méchants citoyens de France furent Richelieu et Louvois ! » Aux rancunes des parlementaires et des féodaux succédèrent celles des jacobins et des esprits forts ; ceux-ci ne pouvaient pardonner à Richelieu d'avoir porté une robe rouge, ni d'avoir fortifié le pouvoir royal. La réaction a fini par se faire ; Sainte-Beuve la constatait déjà il y a quarante ans : « On est revenu par expérience, disait-il, de cette idée de dénigrement, qui tendait à méconnaître et à déprimer en lui l'un des plus généreux artisans de la grandeur de la France. » La mémoire du cardinal n'a pu que gagner à l'élargissement de la méthode historique, qui subordonne aujourd'hui l'examen du passé à la double théorie de l'évolution et du milieu. Son ministère nous apparaît comme un épisode décisif de la campagne de centralisation commencée au treizième siècle, poursuivie au lendemain de la guerre de Cent ans, complétée par Louis XIV, achevée sous la Révolution ; sa politique extérieure est celle que Philippe-Auguste a inaugurée, et dont les traités de Campo-Formio et de Lunéville marqueront la trop éphémère réalisation. Quant à son caractère de prêtre et d'évêque, où l'on s'est évertué à dénoncer la preuve d'une scandaleuse hypocrisie, il n'a rien que de conforme aux idées de son temps : on trouvait tout naturel alors que le maniement des affaires publiques fût confié à des dignitaires ecclésiastiques ; Richelieu ministre a conservé sa foi de chrétien et ses scrupules de prêtre : témoin cette phrase de son testament dont Voltaire a ri bien mal à propos et où il a parlé en termes si énergiques de la responsabilité des gouvernants devant le souverain juge : « Beaucoup se sauveraient comme personnes privées, qui se damnent en effet comme personnes publiques. »

A quelques pages près, cette haute impartialité anime tout l'ouvrage de M. Hanotaux, ou du moins tout le premier volume. Il exprime le vœu que la statue du cardinal se dresse en face du Louvre, sur la place du Palais-Royal ; il voudrait surtout que son livre inspirât à nos hommes d'État le respect du passé, le culte de la tradition nationale, qui se perpétue à travers le renouvellement des générations et la transformation des régimes politiques. C'est mettre la science et le talent au service du patriotisme.

II

Au risque de paraître attacher une importance exagérée à l'influence du sol et du climat, l'historien débute par une description du Poitou, berceau de la famille du Plessis. On dirait qu'il a à cœur de venger de l'indifférence commune cette contrée qui passe généralement pour une des plus banales de France. Non seulement il en décrit amoureusement l'aspect physique, mettant dans sa prose plus de pittoresque peut-être que n'en présente la réalité[1], mais il fait du tempérament poitevin comme un résumé, une moyenne des qualités de l'esprit français, et finit par rappeler que ce coin de terre « donna simultanément à la France son plus grand philosophe, Descartes, et son plus grand homme d'État, Richelieu. »

Après les origines locales, un chapitre généalogique expose celles du sang. Nous y voyons le développement à travers la guerre de Cent ans d'une famille de petits gentilshommes campagnards : « paysans, chasseurs, soldats, quelquefois pis. » Pendant les guerres de religion, deux d'entre eux, deux frères, se font une réputation dans le parti guisard par la vigueur de leurs coups de main et trop souvent par leur brutalité envers les vaincus. Le grand-père du cardinal épouse une Rochechouart. Son père s'attache en Pologne à la fortune du duc d'Anjou, revient en France avec Henri III, qui le fait grand prévôt de France et chevalier du Saint-Esprit. Rallié des premiers au roi de Navarre, il est de ceux qu'après la victoire, un brillant avenir semble attendre, quand, pendant le siège de Paris, une fièvre maligne l'emporte à quarante-deux ans. C'est la gêne, presque la ruine, pour sa veuve et ses cinq enfants; c'est surtout la carrière de ses fils devenue soudain pénible et hasardeuse, dans un temps où les protections de cour pèsent déjà d'un grand poids dans la distribution des emplois.

Je n'ai pas à rappeler ici l'enfance de Richelieu ni ses débuts dans le ministère épiscopal : ce serait pure témérité de vouloir reprendre le sujet si bien traité par M. Pierre Bertrand[2]. En analysant l'élégante et substantielle monographie de M. l'abbé Lacroix sur *Richelieu à Luçon*, il a dit à nos lecteurs comment Armand du Plessis, destiné au métier des armes sous le nom de marquis du Chillou, avait dû, à l'âge de dix-sept ans, passer de l'Académie de Pluvinel aux cours de théologie du collège de Calvi, pour ne pas laisser échapper à sa famille l'évêché de Luçon, qui était pour elle

[1] « Quelques moulins à vent surgissent, allant de leurs longs bras chercher le vent dans les nuages. »

[2] *Richelieu évêque*, dans le *Correspondant* du 25 février 1891.

une sorte de bénéfice héréditaire. Il l'a montré à Paris, ardent à pousser ses études théologiques; à Rome, arrachant à Paul V une dispense d'âge, moitié par l'éclat de son mérite et moitié par l'ingéniosité de ses dissimulations[1]; à Luçon, enfin, exerçant son autorité d'évêque avec zèle et succès, réformant son clergé, fondant un séminaire, soutenant des controverses contre les théologiens protestants, prêtant volontiers à ses diocésains l'appui de sa naissante influence.

Ce récit se retrouve, fortement documenté, sous la plume de M. Hanotaux, qui rend hommage aux qualités apostoliques de Richelieu. Mais, à l'en croire, pour sincère que fût cet empressement, il était constamment dominé par une arrière-pensée. Au moment même où Richelieu, au lieu de briguer un emploi de cour comme tant d'autres prélats, prend le chemin de sa ville épiscopale, son biographe parle de devoir rempli « si à propos et si élégamment »; il ajoute : « Ce coude, ce crochet vers la province, fut certainement longuement médité... La province a du bon. Elle donne de l'assiette, crée les relations fortes et sûres, apprend à connaître le détail étroit et précis des intérêts humains, rapproche de la réalité. » Cela est finement dit, mais tout Richelieu qu'il était, j'ai peine à supposer tant de machiavélisme chez cet évêque de vingt-trois ans.

La question vaut la peine qu'on s'y arrête. Je n'ai pas la simplicité de prendre Richelieu pour un saint : s'il eût été tel, il fût demeuré à Luçon, comme François de Sales à Annecy, bornant son activité (si c'est la borner) à écrire des traités de théologie, à convertir des protestants et à diriger des âmes pieuses. Il est probable qu'au moment où il abandonna l'apprentissage du métier militaire, l'éventualité d'une carrière politique contribua à adoucir ses regrets. Mais, son parti une fois pris, pourquoi se refuser à admettre que, dans la générosité de sa nature, la sincérité de sa foi, l'ardeur de sa jeunesse, l'idée lui vint spontanément d'exercer ce pouvoir spirituel dont il venait d'être revêtu? Pourquoi ne pas croire à un élan de zèle désintéressé, déterminé par les études sacerdotales et en harmonie, d'ailleurs, avec les sentiments chrétiens que le cardinal conserva toute sa vie?

Mais en continuant d'accomplir régulièrement sa tâche professionnelle, en prêchant, dirigeant et administrant, l'évêque de Luçon ne tarda pas à être tenté par des ambitions plus temporelles. Henri IV régnait encore, que déjà le jeune prélat se traçait à lui-

[1] On sait que c'est par un procédé semblable que les parents de la mère Angélique obtinrent pour elle une dispense d'âge en cour de Rome.

même une règle de conduite pour réussir à la cour. M. Armand Baschet a retrouvé et publié en 1880 ce curieux programme, où tous les moyens avouables de plaire au maître sont soigneusement notés. M. Hanotaux avait concouru à la publication : depuis lors, une étude approfondie l'a convaincu que ce document, moins original qu'il ne l'avait cru tout d'abord, reproduisait en partie un des manuels du parfait courtisan qui furent en vogue alors. Il n'en reste pas moins acquis que, dans sa solitude de Luçon, Armand de Richelieu songeait à revenir à Paris, à fixer sur lui l'attention du roi, à participer au maniement des affaires. Comme le fait observer M. Hanotaux, pour le politique de génie comme pour l'ambitieux vulgaire, l'essentiel est de s'emparer du pouvoir, en séduisant ceux qui en disposent : c'est après ce premier succès que leurs voies deviennent différentes, que dans le gouvernement l'un cherche des jouissances banales d'amour-propre ou de plaisir, l'autre les moyens d'assurer la grandeur de son pays. Il serait puéril de prétendre que du fond du Poitou Richelieu ait apporté à Paris un plan complet de politique; mais l'homme d'État se révélait déjà par instants sous l'évêque, quand, par exemple, à l'âge de vingt-sept ans, il se laissait aller à écrire : « La sage conduite et l'affection et fidélité de plusieurs bons serviteurs nous garantiront des maux du dedans. Pour ceux du dehors, je les baptiserai d'un autre nom s'ils nous font naître les occasions d'accroître nos limites et de nous combler de gloire aux dépens des ennemis de la France. »

Avant d'aller mettre en pratique à Paris ses maximes de savoir faire, le prélat se choisissait des amis qui pussent lui être utiles. D'anciennes relations unissaient sa famille maternelle à celle des Bouthillier : Sébastien Bouthillier, créé doyen du chapitre de Luçon et abbé de la Cochère, fut envoyé à Paris en éclaireur, pour tenir son évêque au courant des nouvelles et faire à l'occasion des démarches dans son intérêt. La réforme de l'antique abbaye de Fontevrault mit Richelieu en relations avec le capucin qui s'était appelé dans le monde François le Clerc du Tremblay et qui devait rester célèbre sous le nom du P. Joseph[1]. A Poitiers, où il allait

[1] Les religieux de la rue de la Santé, qui ont ouvert leurs archives à M. Hanotaux, n'auront pas à se repentir de cette marque de confiance : à côté du P. Joseph politique et négociateur, dépeint par M. Fagniez, l'historien nous montre dans des pages pénétrantes et respectueuses le moine, le fondateur du Calvaire : « Admirable directeur de consciences et surtout de consciences féminines, il aimait à se jouer des passions humaines pour les précipiter d'une pente insensible aux pieds du Christ, qui était sa passion à lui. Il aimait le bien pour le bien, et un peu aussi pour la peine qu'on a à le faire ici-bas. La difficulté l'attirait, et c'est par là qu'il tenait au monde... »

souvent visiter son collègue, M. de La Rocheposay, il fit la connaissance d'un grand vicaire de ce dernier, Duvergier de Hauranne, devenu plus tard abbé de Saint-Cyran et premier chef du jansénisme français.

La suite de cette histoire nous montrera Saint-Cyran écrivant des pamphlets contre le cardinal et jeté en prison par son ordre : en 1614, une étroite intimité les unissait. Quand la détresse des finances contraignit la régente Marie de Médicis à convoquer les états généraux, Duvergier de Hauranne s'employa efficacement à faire députer l'évêque de Luçon par le clergé du Poitou : c'est grâce à ses efforts que Richelieu vit s'ouvrir devant lui l'accès des affaires publiques.

M. Hanotaux fait son portrait physique et moral, au moment où il arrive à Paris pour prendre séance aux États : « ... Vêtu de la robe violette, coiffé du bonnet carré, portant le large col blanc qui convient à la pâleur de son teint, la main en avant, allongée et très fine, jeune, prompt, fébrile, l'évêque de Luçon s'avance, dans la foule des inconnus, du pas ferme d'un homme qui se sent parti pour les longs chemins. »

III

Nous l'avons dit, la biographie est ici suspendue, et l'historien trace le tableau détaillé de cette France de 1614 que Richelieu allait gouverner.

La première partie de la description, intitulée *Aperçu géographique*, sera sans doute traitée de hors-d'œuvre par les esprits chagrins. Au fond, l'on doit convenir que pour exposer l'œuvre administrative et politique du cardinal, il n'était point absolument indispensable d'énumérer les provinces du royaume, avec leur aspect physique et les mœurs de leurs habitants. De même, comme ce ne sont pas des travaux d'édilité qui ont rendu son nom célèbre, le tableau de Paris en 1614 est moins utile dans une vie de Richelieu que ne le serait, par exemple, celui de Paris en 1852 dans une biographie du baron Haussmann.

Cette réserve faite, hâtons-nous d'ajouter que si la digression n'est point nécessaire, elle est attrayante au plus haut point. A côté de la structure géographique des provinces, qui n'a pas changé, M. Hanotaux a reconstitué, d'après les proverbes populaires et les récits des voyageurs, la physionomie des villes, les traits de caractère des habitants, la réputation qu'avait alors chaque contrée. Parmi les appréciations qu'il résume, il en est que nous connaissions déjà, au moins en gros : nous savions, par exemple, que Bordeaux, au dix-septième siècle, pâlissait encore devant Tou-

louse, la cité savante et la reine du Midi ; nous savions aussi que la simplicité des moyens de communication faisait apprécier surtout à nos aïeux les paysages peu accidentés, que la Touraine, emportait leurs préférences, qu'au sortir des casse-cou de l'Auvergne et du Forez, la Limagne leur semblait un Éden [1]. Il est d'autres réputations qui nous surprennent davantage : Orléans, par exemple, bien terne aujourd'hui et bien éclipsé entre les splendeurs artistiques de Bourges et la riante prospérité de Tours, Orléans passait pour la plus belle ville de France, et un proverbe dont je suis forcé d'adoucir les termes disait qu'il n'y avait de jolies femmes que les Orléanaises. A côté des habitants de chaque province, M. Hanotaux fait revivre dans une page colorée la population nomade qui courait les chemins du royaume : cavaliers de fortune, comédiens ambulants, compagnons du tour de France, marchands, étudiants, « et enfin autour d'une charrette traînée par un cheval étique, ces étranges familles « venues d'Égypte » avec la marmaille dépenaillée, les pères aux mines suspectes, les grandes filles demi-vêtues dardant des regards luisants, oiseaux de passage que le paysan regardait avec une terreur superstitieuse et qui allaient cherchant par le monde un repos qu'ils ne trouvaient jamais :

Ces pauvres gueux pleins de bonaventures,
Ne portant rien que les choses futures ! »

Le tableau de Paris et de la cour surpasse encore celui des provinces en verve, en recherche amusante des détails. M. Hanotaux nous entraîne à sa suite dans les rues étroites du centre de la ville, à travers les vastes jardins des faubourgs, dans les galeries du Palais de Justice et du Louvre. Il n'y aura qu'une voix, au terme du voyage, pour reconnaître la science et la bonne grâce du guide.

IV

Après ce pittoresque préambule, l'histoire austère reprend ses droits, et l'auteur entreprend d'exposer en trois cents pages quel était en 1614 le mécanisme gouvernemental de la monarchie, l'état moral et social des gouvernés. Fidèle à la méthode de généralisation et à la théorie de l'évolution, il cherche dans le passé la raison d'être de la situation qu'il étudie, montrant la lente formation des institutions, des idées et des mœurs, prodiguant avec les souvenirs de ses vastes lectures les marques de la plus brillante ingéniosité d'esprit.

[1] Le prince Emmanuel de Broglie a rapporté les imprécations qu'un demi-siècle plus tard la traversée de la Forêt Noire arrachait à Mabillon.

C'est ici que les érudits pourront sans doute signaler plus d'une lacune, plus d'une théorie étayée sur des bases trop fragiles. Les simples profanes, au nom desquels je parle, hésitent eux-mêmes par moment entre la séduction avec laquelle un système leur est présenté et certaine défiance plus ou moins raisonnée. M. Hanotaux croit, par exemple, à l'action successive et permanente sur nos destinées nationales des trois éléments celtique, romain, germanique, qui ont concouru à former la population française : le tempérament des Gaulois était fédératif; celui des conquérants romains, unitaire; celui des envahisseurs germains, libéral. Le premier a dominé dans la féodalité, le second à l'apogée de la monarchie capétienne, le troisième depuis 1789, et certains symptômes indiquent actuellement une tendance à des groupements sociaux qui nous ramèneraient au terme initial du cycle. Cette idée a de quoi satisfaire l'amour de logique que porte avec lui tout Français : mais résiste-t-elle à un contrôle tant soit peu approfondi? — Ailleurs, M. Hanotaux signale la classe ouvrière des villes comme ayant fourni le plus de recrues à la Réforme : j'aurais cru que le protestantisme avait trouvé ses adeptes les plus empressés parmi les gentilshommes du Midi, les plus tenaces dans les populations rurales. — A la suite de Michelet, l'historien a cru devoir signaler l'influence des femmes, des maîtresses en particulier, comme ayant fait prévaloir dans la politique royale les solutions humaines, démocratiques même[1] : je ne sache pas que Mme de Montespan ni Mme de Maintenon, toute veuve Scarron qu'elle était, aient beaucoup « démocratisé » Louis XIV. — Enfin, à un autre point de vue, on peut s'étonner que M. Hanotaux ait adopté les idées traditionnelles sur le caractère patriotique de la guerre de Cent ans sans avoir au moins discuté l'opinion neuve et hardie de M. Lavisse. D'après le professeur de Sorbonne, la lutte n'a pris sa couleur nationale qu'à la fin, avec Jeanne d'Arc; jusque-là c'était moins une guerre d'invasion étrangère qu'une guerre civile entre deux prétendants de même langue et de même civilisation; la défaite définitive des Valois n'aurait pas eu pour résultat la conquête de la France par les Anglais, mais la réunion de l'Angleterre à la France. M. Hanotaux, qui a révélé un jour à la Chambre des députés l'existence de M. Lavisse[2], aurait pu se souvenir ici du moins volumineux et du plus original de ses livres.

[1] M. Hanotaux s'est livré sur ce thème à des variations du dernier galant : « Omphale dévide sur son tambour à broder la vigueur des demi-dieux et la volonté des héros. » Disons tout de suite que les métaphores de ce goût sont fort rares dans son livre.

[2] En 1887 ou 1888, M. Hanotaux invoquait à la tribune du Palais-

Ces critiques ou ces réserves de détail ne sauraient atténuer la très vive jouissance d'esprit qu'on éprouve à suivre les explications lucides et éloquentes de M. Hanotaux. C'est d'abord la vie active, voyageuse, des premiers Capétiens qu'il met sous nos yeux, et le royaume peu à peu « comme fixé et coagulé autour de cet embryon sans cesse en mouvement ». Le régime féodal, dont la réalité, selon l'historien, a toujours été loin de répondre à l'idéal forgé après coup par les apologistes, le régime féodal et le morcellement qui en est la suite entravent longtemps l'œuvre d'unification : « Ces peuples qui se cherchent et s'appellent d'un bout à l'autre du territoire, de Calais à Marseille, et de Strasbourg à Bordeaux, quelles distances n'ont-ils pas à franchir, pour se retrouver, se réchauffer l'un contre l'autre, pauvres enfants perdus d'une même couvée! » Le mouvement ne s'arrête jamais, néanmoins; seigneurs, villes et provinces viennent successivement se fondre dans la grande unité monarchique, recevant, en échange de leur indépendance, des privilèges qui sont pour la royauté un précieux moyen d'extension, en attendant le jour où ils deviendront une source de mortels embarras. Cependant, à la cour même, la rivalité s'engage entre les ministres de robe et d'épée, clercs ou hommes de loi qui représentent la tradition romaine, grands seigneurs disposés à favoriser leurs égaux; avec des alternatives inégales, la lutte survivra à Richelieu, et durera jusqu'à la disparition de la monarchie. On nous montre encore la formation du Parlement, son mode de recrutement, la portée très restreinte au fond de son opposition politique, la rédaction des coutumes, aveu indirect de l'impuissance de la royauté à faire respecter ses ordonnances législatives. Un remarquable résumé de l'histoire des États Généraux, de Philippe le Bel à Henri III, se termine par l'analyse des causes qui ont fait avorter ce commencement de représentation nationale : la rivalité des classes, l'antagonisme des intérêts particuliers.

En même temps que la monarchie se fortifie, ses ressources matérielles se développent. Par souvenir de l'époque où le roi n'était guère qu'un grand propriétaire foncier, le budget de l'État s'ouvre par les revenus du domaine de la couronne; mais « ce premier chapitre subsiste, dans le budget royal, comme la houlette dans la malle du berger devenu riche ». Grâce à l'extension de son pouvoir et à l'ingéniosité fiscale de ses agents, de nombreux impôts, perçus directement ou affermés à des traitants, viennent grossir le trésor du prince. Mais les contributions sont mal réparties, le

Bourbon l'autorité de M. Lavisse; on fit répéter le nom, et une voix s'écria avec la superbe assurance du politicien : « Il n'est pas connu! »

crédit public n'existe pas, le flot des prodigalités a repris depuis la mort de Henri IV, et déjà se pose ce problème financier où viendra se briser l'ancien régime.

Dans le pays ainsi gouverné et administré, la population se répartit en catégories sociales bien tranchées. Les représentants de la haute aristocratie, les *grands*, comme on dit encore, possesseurs au moyen âge d'une autorité redoutable, capables, pendant les guerres de religion, de tenir la royauté en échec, voient déjà leur situation bien diminuée : pourtant, dans leurs seigneuries héréditaires, dans les grands gouvernements qu'on n'ose pas leur refuser, la tentation peut leur venir de secouer le joug, et il est rare que quelque prince de la famille royale ne soit prêt à marcher à leur tête; c'est Richelieu qui les réduira à la condition de riches sujets.

Au-dessous d'eux, la moyenne et petite noblesse, celle qui est postérieure à la guerre de Cent ans, vient grossir en foule la clientèle royale, attirée par la séduction des pensions, des grades militaires, des bénéfices ecclésiastiques, dont le souverain dispose depuis le Concordat de 1515. Il n'y aura pas, pendant deux siècles, de classe plus fidèle, plus vaillante, plus dévouée; mais c'est un état-major de courtisans, non une aristocratie politique.

Quant aux nobles qui boudent la cour et demeurent dans leurs terres, appauvris par la crise économique qui a suivi la découverte du nouveau monde, aigris par la restriction de leurs privilèges seigneuriaux, au lieu de consacrer leurs loisirs à leurs exploitations agricoles ou de se livrer à des études spéculatives, ils s'atrophient dans une vie de chasse, de commérage local, et surtout d'oisiveté. Il faut voir sur quel ton le P. Joseph, né parmi eux pourtant, raille « ces gentilshommes qui s'abêtissent après leurs chiens, chevaux et oiseaux, qui ne savent parler que de ces vilaines bêtes, qui se moqueraient d'eux si elles savaient parler ».

La bourgeoisie des villes, laborieuse et opulente, avait acquis à travers les luttes civiles un surcroît de prestige et d'autorité. Le citadin « avait dû plus d'une fois décrocher l'arquebuse, sangler la cuirasse et, le pot en tête, veiller sur les remparts. Cela n'en a pas fait un matamore, mais, cependant, lui a relevé le cœur ». Aussi n'est-il pas de paysan ni d'ouvrier qui n'ait pour ambition de faire apprendre le latin à son fils et de lui obtenir un office qui lui procure la bourgeoisie. La fureur du déclassement, de l'émigration vers les villes, que des censeurs moroses dénoncent volontiers comme la plaie du dix-neuvième siècle finissant, sévissait déjà à l'aurore du dix-septième. Alors comme aujourd'hui, si quelques-uns de ces fils de leurs œuvres parvenaient à la fortune ou à la

célébrité, la plupart, rebutés, découragés, restaient à l'écart de la bonne bourgeoisie où ils désespéraient de pénétrer et du peuple où ils dédaignaient de rentrer. « Ceux-là », dit M. Hanotaux qu'on ne saurait se lasser de citer, « forment dans les bas-fonds de la bourgeoisie une lie épaisse et trouble... Ils refluent sur la campagne : coiffés de la perruque du bailli seigneurial, chaussant les lunettes du magister ou brandissant la lancette de Sganarelle, ils répètent gravement les six mots de latin dont le collège a farci leur pauvre cervelle. Leur vanité grotesque excite la verve des satiriques, jusqu'au jour où leurs passions inassouvies et leurs rancunes accumulées fourniront une force d'explosion imprévue aux futures révolutions. »

Quant à la classe des travailleurs ruraux, les documents font défaut pour en apprécier l'exacte situation. M. Hanotaux croit pouvoir affirmer qu'après quelques années de répit sous Henri IV, les paysans voyaient commencer cette longue période de misère, d'impôts croissants, d'exactions répétées dont le souvenir est encore vivace dans nos campagnes après plus d'un siècle. Les éléments nous manquent pour contrôler cette assertion : notons pourtant qu'elle s'appuie à plusieurs reprises sur le témoignage d'un érudit qui est loin d'être systématiquement hostile à l'ancien régime, M. Albert Babeau.

Le volume se termine par un chapitre sur les questions religieuses, envisagées seulement dans leurs rapports avec l'ordre politique. L'auteur y résume la lutte des deux pouvoirs, la transaction de 1515, les théories gouvernementales des huguenots et des ligueurs. Il procède avec un évident souci d'impartialité, rendant hommage aux qualités des Guises, flétrissant l'appel à l'étranger d'où qu'il vienne, montrant que l'édit de Nantes, trop souvent célébré comme un acte de haute tolérance, ne fut qu'un expédient diplomatique contestable, gros de dangers pour l'unité du royaume, arraché à Henri IV par les menaces des protestants et peut-être par le souvenir d'une ancienne communauté d'intérêts. Quant à l'état religieux des esprits, à la contre-réformation, aux ordres monastiques, M. Hanotaux en ajourne, sans doute, l'étude à une autre partie de son livre.

Nous connaissons à présent les débuts de Richelieu et le monde qui va recevoir l'empreinte de son génie. Puisse le biographe ne pas trop tarder à nous le montrer à l'œuvre! Fonder sa réputation personnelle en célébrant une grande gloire nationale, n'est-ce pas là l'idéal pour l'artiste, pour le littérateur, pour l'historien patriote?

L. de Lanzac de Laborie.

LES LIVRES

LITTÉRATURE : CRITIQUE, ROMANS, POÉSIE

Le livre que M. Ernest Tissot vient de consacrer au drame norvégien [1] mérite absolument d'être lu par tous ceux qui s'intéressent au mouvement littéraire contemporain. C'est un livre bien écrit, avec peut-être un peu trop de modernisme; mais c'est surtout un livre bien informé, bien documenté, et d'où l'amour de son sujet n'a pas exclu l'application des règles d'une saine critique. L'enthousiasme y est tempéré par le goût, et l'admiration n'empêche pas l'auteur d'y faire ses réserves. Nous autres, les anciens, qui ne sommes pas dans le mouvement, mais qui ne demandons pas mieux que d'y entrer, nous applaudissons très volontiers à toutes les initiatives, à tous les efforts qui ont pour but de nous mettre en relation plus directe et plus intime avec les génies du dehors. Nous ne sommes pas aussi fermés qu'on le suppose. Quand il s'agit des intérêts de l'esprit français, nous professons hardiment le libre-échange, sauf à contrôler la valeur des produits qu'on importe chez nous, et à établir la balance des profits et des pertes qui peuvent en résulter.

Eh bien! j'ai regret à le dire, mais je ne vois guère que le Théâtre-Libre qui doive se réjouir de l'évolution que l'œuvre de M. Ibsen, le poète scandinave, pourra faire subir à l'art dramatique français. Une fois assouvie la première soif de la curiosité, je crains qu'il ne reste plus grand'chose de cet art encore plus étrange qu'étranger. Pour le comprendre, et à plus forte raison pour le goûter, il nous manque, — oh! bien peu de chose, — d'être Norvégiens nous-mêmes, et d'avoir vécu dans le milieu d'où il est

[1] Ernest Tissot, *le Drame norvégien*, *Ibsen*, *Biörnstierne Biörnson*. — Paris, Perrin et Ce, libraires-éditeurs.

sorti. Avec toute la culture si intense et si raffinée qu'il a donnée à son esprit, M. Ibsen a conservé jusque dans ses derniers drames un tour d'imagination fruste et même un peu sauvage qui déconcerte et stupéfie les délicats ou, si l'on veut, simplement les Parisiens que nous sommes. Les personnages qu'il met en scène ne parlent pas, même en français, la même langue que nous. Passe encore pour le mélange d'idéal et de grossièreté, de crème fouettée et de piment, qui paraît être la caractéristique du nouvel art : M. Zola nous y a presque habitués. Mais les longs sermons en trois ou quatre points, dont le dramaturge hyperboréen a farci ses tragédies et jusqu'à ce qu'il appelle ses comédies, non, il n'y a que des têtes carrées de luthériens qui puissent en supporter l'ennui. Et de même il n'y a que des hommes ensevelis pendant neuf mois dans les ténèbres du pôle à qui l'on puisse dire sérieusement que, tout bien pesé, tout bien considéré, après tant d'expériences démontrant que la vie est essentiellement mauvaise, il n'y a rien de mieux à faire « que de se réfugier dans la nuit noire et d'y rester. » C'est bien peut-être ainsi qu'on l'entendrait chez nous, mais avec beaucoup de lumière électrique dans le paysage, plus une stalle à l'Opéra et un petit souper au Café Anglais pour finir la soirée.

Déjà le pessimisme de Schopenhauer, qui est tout en théorie et comme qui dirait dans les nuages, nous avait paru d'une digestion difficile. Le voilà maintenant qui se concrète au feu de la rampe : voilà des châtelaines qui font égorger leurs fils, par mégarde, des détraquées qui tuent leurs amants dans l'excès d'un amour dont elles ne se jugent pas dignes, des femmes enceintes qui s'éventrent pour épargner à leurs enfants l'affreux supplice de la vie... Je ne dis pas qu'il y ait péril en la demeure, ni que la contagion de tels exemples soit à redouter pour la santé de l'âme française : c'est assez, c'est même trop que douze ou quinze cents personnes veuillent bien trouver du ragoût à ces exhibitions. Je dis seulement que, si j'avais le malheur d'être pessimiste, je n'aimerais pas à voir ma doctrine ainsi prouvée *coram populo* par l'absurde et par l'horrible. Et j'en conclus qu'il manque à M. Ibsen deux choses sans lesquelles les plus beaux chefs-d'œuvre auront de la peine à s'acclimater en France, le bon sens et le goût.

Son théâtre est comme un feu qui flambe, — pour le moment. Sera-t-il aussi un feu qui dure? Nous le saurons dans dix ans, s'il plaît à Dieu.

Passer de M. Ibsen au roi Louis II de Bavière et à Richard Wagner, qui sont les héros du livre de M. Edmond Fazy [1], c'est

[1] Edmond Fazy, *Louis II et Richard Wagner*. Paris, Perrin et Cie, libraires-éditeurs.

proprement, comme disaient nos aïeux, tomber de fièvre en chaud mal. Les lecteurs du *Correspondant* connaissent, au moins de réputation, cet infortuné monarque qui, au milieu des plus grandes crises politiques, religieuses et militaires que l'Allemagne ait traversées depuis la guerre de Trente ans, n'a voulu être et n'a été, en effet, qu'un dilettante. Ils savent aussi le lien d'amitié qui l'a uni à l'auteur du *Lohengrin* et la magnifique protection qu'il a accordée à ces grandes œuvres dont le monde raffole aujourd'hui, et dont il a été affolé lui-même, hélas ! dans le sens propre du mot, jusqu'à en mourir. Mais ce qu'ils ignorent peut-être, c'est l'exaltation étrange et l'espèce de délire mystique que le wagnérisme peut inoculer à ses victimes.

Wagner, dit M. Fazy, fut presque un Jésus-Christ, un Jésus-Christ moderne, lapidé d'outrages et de rires par la foule, inconsciente profanatrice ; crucifié moralement par les bourgeois, plus vils encore que sots, un Jésus-Christ de l'art, au flanc ouvert par la symbolique lance de l'injuste haine, au cœur transpercé par les sept glaives de la méconnaissance. « Vous fûtes, Sire (ceci s'adresse au roi Louis II), le Jean de ce Jésus, le disciple bien-aimé de ce presque divin maître... Au Thabor, parmi le lucide sommeil de l'extase, Jean adora la beauté divine de Jésus transparue en sa pure essence à travers l'humaine forme. Dans la loge royale, à l'Opéra de Munich, parmi la joie des souveraines harmonies, le fascinant triomphe du drame éperdu sur la scène, il vous fut donné, Sire, de regarder le front transfiguré de Wagner, d'adorer, derrière les traits las et vieillis par la vie, la substance divinement belle aussi, de l'absolu génie, etc. »

Autrement dit, Richard Wagner est Dieu et Louis II a été son prophète. Et il n'y a plus à en douter, le wagnérisme est une religion qui a son Vatican à Bayreuth et ses églises disséminées à Vienne, à Pétersbourg, à Paris, à Chicago et dans mille autres lieux. Le *leit motiv* est un dogme, et les partitions du maître sont des livres saints. C'est convenu.

Plus que personne, M. Edmond Fazy paraît s'être pénétré de toutes ces belles vérités-là. Et il y a quelque chose de touchant dans l'expression qu'il donne à son culte. Ce n'est plus de la critique, ce n'est plus même de la louange, c'est du prosternement et de l'adoration. Si nous étions à Jaggernaut, nul doute que cet honnête homme n'allât se précipiter sous les roues du char qui voiturerait son idole. Il a la foi qui transporte les montagnes, et l'on peut s'attendre à le voir catéchiser comme saint Paul, et prêcher dans des conférences la divinité du nouveau « Jésus ». Déjà

son style est celui d'un hiérophante inspiré : il n'écrit pas, il vaticine. Le chien philosophe dont parle Rabelais ne « sugce pas son os » avec plus de dévotion, de ferveur et d'amour, qu'il n'en met à traduire les précieux billets que, dans ses jours de détresse ou de grandeur, le maëstro Wagner écrivait à sa précieuse amie, Mme Wille. Même avec des scrupules qui l'honorent, il s'applique à reproduire, au risque de les rendre tout à fait inintelligibles en français, les constructions et les tours de la langue allemande. Encore un peu, et quand il rencontre un verbe composé, il en détacherait la particule séparable pour la rejeter à la fin de la phrase. S'il sait encadrer la prose « divine » dans des commentaires qui ne soient pas trop indignes d'elle, je vous le laisse à penser, et vous en avez vu plus haut un remarquable échantillon.

II

Rentrons bien vite dans notre pays, et vraiment c'est renaître à la vie que de se retrouver, une fois échappé au cauchemar des spectres de M. Ibsen et au vacarme macabre des affreux *Nibelungen*, en présence de ces œuvres, un peu légères, sans doute, mais si aimables, si gracieuses, où talle et s'épanouit la fleur du génie français.

Voilà d'abord M. Ernest Legouvé, avec ses *Épis et Bleuets* [1], — quel titre engageant et charmant! — ses épis qui sont des études où la grâce du style n'ôte rien à la force et à l'originalité de la pensée, ses bleuets qui sont des souvenirs du temps heureux de la jeunesse. Mais que dis-je? Ce doyen d'âge de l'Académie française en est encore un des jeunes, et il s'achemine allègrement vers les cent ans de Fontenelle, sans rien perdre de sa gaîté, de sa verve, de son humour, semant partout sur son passage les belles œuvres, et aussi les bonnes œuvres. Ah! le gentil esprit! Comme il doit faire bon d'être assis le soir, à son foyer, en tête à tête avec lui, l'écoutant lire comme il sait le faire, ou parler comme il sied à ses cheveux blancs, des hommes et des choses d'autrefois, de Talma, de Rossini, de Nourrit, de la Pasta, de Rachel, de Lamartine, de tous ceux enfin de l'âge héroïque qu'il a connus et qu'il a aimés! Et comme nous devons lui paraître ternes et moroses avec notre pessimisme, nos krachs, nos décadents, qui n'ont pas même le bon

[1] Ernest Legouvé, *Epis et Bleuets, Etudes et souvenirs.* Paris, Magasin d'éducation et de récréation, Hetzel, libraire-éditeur.

goût d'être poitrinaires, nos théâtres où l'on bâille devant des pièces à thèse et des drames lyriques plus ou moins barbares, et notre monde où l'on s'ennuie... quand il n'y est pas !

Il y a soixante-six ans que M. Legouvé est entré, je ne dis pas dans la vie, mais dans la littérature, héritier d'un nom chéri des femmes et estimé des hommes, se disant toutefois que noblesse oblige, et, dès 1827, commençant à compter ses années par des victoires, dont quelques-unes s'appellent *Médée*, *Béatrix*, *Adrienne Lecouvreur*, *Bataille de Dames*, *Par droit de conquête*, les *Contes de la reine de Navarre*, et à chacune desquelles reste attaché le souvenir de quelque illustre interprète, Rachel, Ristori, Allan, Arnould-Plessy, Madeleine Brohan. Si Victor Hugo a été le génie dominateur de notre siècle, ne peut-on pas dire que M. Legouvé en a été l'un des génies charmeurs par excellence? Ajoutez qu'il n'est pas encore au bout de ses ambitions, et qu'il recherche présentement la modeste gloire d'en être l'un des éducateurs, et qu'il y réussit comme en tout ce qu'il a entrepris, l'heureux homme. Chacun des articles dont se compose son dernier livre est une leçon à peine voilée sous les apparences d'un récit ou d'une simple causerie : leçon de critique littéraire dans les *Deux prélats* et *Ce que la Fontaine doit aux autres;* leçon de critique dramatique dans les *Ficelles de Scribe* et les *Domestiques au théâtre;* leçon de patriotisme dans le superbe chapitre consacré à *Daniel Manin;* leçon d'économie domestique dans *Ma fille et mon bien;* leçon même de savoir-vivre dans un *Menu de convives*, etc. Et la leçon se lit tout d'un trait, comme elle a été écrite, sans fatigue, sans ennui, sans regret, et l'on sort de cette lecture agréablement réconforté, réconcilié avec la vie, avec ses semblables, avec son travail, par ce doux optimiste pour qui la perte d'une jambe est une bonne aubaine quand elle a pour compensation le bonheur d'une nièce, par ce philosophe sans le savoir qui nous console de la mort même d'un enfant dont nous avons conservé la photographie, en nous disant que si l'avenir de cet enfant nous a été ravi, son passé du moins dont le carton nous rend l'image, nous appartient tout entier, et enfin, — me permettra-t-il de le laisser entrevoir? — par ce chrétien sans faste qui pense à Dieu et qui y fait penser les autres.

Ou je me trompe fort, ou M. Paul Bourget est en train d'accomplir, d'achever peut-être, son évolution, sinon vers l'optimisme de M. Legouvé, au moins vers une vue rassérénée et une conception moins troublante de la vie et du cœur humain. Me proposant de consacrer prochainement une étude spéciale et d'ensemble à l'œuvre du jeune maître, je passe sans autre préambule à l'analyse

du petit livre qu'il vient de publier et qui a pour titre : *Un scrupule*[1].

Un roué, un coureur de ruelles, M. de Vernantes, a rencontré, je ne sais où, au quartier latin, une jeune femme qu'on appelle couramment la grande Aline, qui l'a séduit par la gentillesse de sa mine et le charme de sa voix. Liaison *éphémère*, du reste, au cours de laquelle intervient, à titre de chambrière, la petite sœur d'Aline, paysanne mal dégrossie, courtisane en germe.

Quoique ce soit un mot divin à ne pas profaner, il faut bien que je l'avoue, la candeur la plus entière souriait sur le visage de l'enfant de quinze ans en train de s'approcher du lit, avec l'assiette de soupe fumante en équilibre entre ses doigts. Sa seule préoccupation était visiblement de ne pas répandre une goutte du bouillon dont le rustique et cordial arome se mélangeait maintenant dans la chambre aux fortes senteurs des eaux de toilette d'Aline et à la fine odeur du café. La petite Blanche n'était pas du tout le beau brin de fille dont avait parlé l'autre, et elle apparaissait toute mince, toute maigriote au contraire, dans une robe grise qui avait appartenu à sa sœur, et qu'elle s'était adaptée tant bien que mal. Et le joli petit visage ressemblait aussi à celui de la sœur... Mais, si invraisemblable que fût cette innocence dans l'infamie d'une telle familiarité, c'était bien l'âme la plus virginale, — la plus ignorante, la moins perverse des âmes d'enfants, — qui me regardait à travers ses beaux yeux bruns, tout pareils à ceux de l'aînée, et une seule curiosité animait ce regard, celle de savoir, tandis que je prenais la soupe et que j'y trempais machinalement la cuiller, ce que je pensais de ce plat nouveau.

A quelque temps de là, Aline tombe malade et meurt. Restée seule au logis, la petite Blanche est prudemment renvoyée au pays par Vernantes, avec toute son innocence, dont elle se défait, d'ailleurs, au bout d'un an, pour revenir à Paris et courir les aventures. Elle y devient promptement, sous le nom de Mme de Saint-Cygne, une des créatures les plus recherchées et les plus haut cotées du monde que vous savez. Vernantes retrouve dans un bal le papillon folâtre et brillant issu de la chrysalide qu'il avait embarquée naguère à la gare d'Orléans. La conversation s'engage, les souvenirs reviennent, les atomes crochus se mettent en mouvement, et rendez-vous est pris pour le soir même. C'est alors que survient le « scrupule ».

[1] Paul Bourget, *Un scrupule.* — Paris, Alphonse Lemerre, libraire-éditeur.

Qu'arriverait-il si je la traitais comme j'eusse traité une quelconque des créatures rencontrées chez Mazurier dans les mêmes conditions? Ces minutes-ci étaient délicieuses. Mais les autres, celles qui allaient suivre?... Et ce ne fut pas un raisonnement, ce ne fut pas un effort, ce fut un instinct qui me fit, lorsque le coupé s'arrêta et que nous descendîmes, répondre comme je répondis à son presque contraint « Montez-vous? — Non », et je répétai : « Non, petite sœur! » Elle me regarda. Une expression d'une infinie reconnaissance remplaça sur son charmant visage la contraction volontaire et morose de tout à l'heure. Et avant que je ne pusse me défendre, elle prit ma main, comme autrefois, quand je lui avais donné la bague, et elle me la baisa en me disant : « Ah! merci! »

C'est exquis, et tout le livre est dans ce ton, sans plus de psychologie qu'il n'en fallait pour expliquer ce dénouement, que j'hésite à qualifier de vertueux, et qui l'est cependant, à sa façon, dans la mesure de nos mœurs et de l' « état d'âme » du héros. « Ce ne fut pas un raisonnement, ce fut un instinct. » Ne dirait-on pas qu'il a honte de son bon mouvement! Allons, pardonnons-lui cette honnête défaillance, ce scrupule *in extremis*, qui a dû être une exception dans sa vie, et remercions M. Bourget de nous avoir donné, entre deux ouvrages de « plus haulte gresse », ce simple « bleuet », qui ne pâlit pas trop à côté de *Manon Lescaut*.

. . . .

« A travers la mer des Indes, la *Circé* s'en allait, rapide et doucement balancée, toute blanche de toiles sous une incandescente lumière, entre deux infinis très bleus, laissant derrière elle, comme une longue queue, son éternelle traînée bruissante, qui étincelait de soleil... »

Vous avez reconnu dans ces trois lignes le peintre ordinaire de la mer, marin de profession, écrivain de vocation, M. Pierre Loti, de l'Académie française. Et le livre d'où ces lignes sont extraites [1], digne compagnon de ses aînés, *Mon frère Yves* et *Pêcheur d'Islande*, est encore un de ces récits qui vous bercent doucement l'imagination et le cœur, comme les *alisés*, que l'auteur connaît si bien, berçaient à travers la mer des Indes l'équipage endormi du navire qui le ramenait dans sa patrie.

Ceci ne doit pas être un conte, mais bien l'histoire d'un pauvre petit matelot, Provençal d'origine et faible d'esprit. Sa vocation le pousse à la mer, tandis que son humeur rêveuse et paresseuse lui fait manquer son examen d'entrée à l'Ecole navale, et le jette dès

[1] Pierre Loti, *Matelot*. Paris, Alphonse Lemerre, éditeur.

lors dans une incurable défiance de lui-même, jointe à une sorte de fatalisme oriental où s'engourdit sa volonté et s'émiette sa vie. La mer, cette grande endormeuse, en dépit de ses brusques et terribles sursauts, a bien eu sa part de complicité dans un tel état d'âme; je doute cependant que dans les emplois terriens le matelot eût pu tirer un meilleur parti de ses chétives facultés. Il vit dans le rêve d'un avenir lointain, que son défaut d'énergie individuelle l'empêchera toujours d'atteindre. C'est un indécis qui, s'étant fixé un but, hésite sans cesse entre les divers chemins qui y mènent. Il a emporté avec lui ses petits cahiers de collège, tout bourrés de chiffres et de figures, pour préparer son examen de capitaine au long cours, et il ne les feuillette jamais que d'un doigt distrait, sa pensée étant toujours ailleurs. Dans ses longues stations à Brest ou aux alentours (car il est plus souvent à terre qu'à bord), il a remarqué un joli minois de jeune fille qui l'a captivé, et déjà de vagues projets de mariage flottent dans sa cervelle, ou dans son cœur, il ne sait pas au juste. Il lui semble que le bonheur serait là, et pourtant il accepte, il sollicite même, sauf à s'en repentir la minute d'après, un ordre de départ pour l'extrême Orient qui sera pour lui comme une délivrance. Une fois parti, écrira-t-il, n'écrira-t-il pas à la chère abandonnée? C'est le *to be or not to be* de cet Hamlet de la manœuvre. Il ne sait pas, il remet à demain, à un demain qui n'arrive jamais, et il s'en va mourir de la fièvre au Tonkin, léguant à sa mère ce sinistre dénouement de toutes ses espérances, au lieu du petit chagrin qu'il a voulu lui épargner d'un mariage mal assorti. Pauvre matelot!

Des critiques exigeants ou pointus reprocheront peut-être à M. Loti de n'avoir pas suffisamment soigné la partie psychologique de son œuvre. Mais quoi? l'âme de Jean n'est pas de celles qui nécessitent l'emploi de ces grandes machines à déduction ou à induction morale. Même quand sa barbe a poussé et que ses muscles se sont fortifiés, c'est encore un enfant, un enfant insouciant, qui se laisse vivre au jour le jour, qui ne creuse point sa pensée, et dont la volonté se résigne d'avance à tous les coups de la destinée. Il est le jouet des événements, et l'idée ne lui est jamais venue qu'on pût entrer en lutte avec eux. Il accomplit honnêtement la besogne qui lui est commandée, et dont je crois bien qu'il ne comprend pas le sens ni le but. Sa tendresse pour sa mère n'est que l'effet d'une longue habitude ou de ce besoin qu'ont les faibles de s'abriter derrière une force quelconque. Son amour même pour Madeleine est le résultat d'un instinct animal ou social, plutôt qu'un véritable mouvement de l'âme. A-t-il une âme, au sens que la philosophie attache à ce mot? C'est à peine si vous

distinguez en lui un rudiment, une ébauche de sensibilité. Que voulez-vous donc que la psychologie ait à voir dans cette histoire? Ce marin n'est qu'un « matelot », c'est-à-dire une roue d'engrenage, un ressort, une poulie, je ne sais quoi dans cette machine vivante qui s'appelle un équipage. Il a la figure et les sens d'un homme, voilà tout. Mais il est bien intéressant tout de même.

Le second livre que M. Loti vient d'offrir presque en même temps aux avides sympathies de ses lecteurs n'est qu'un recueil d'articles, d'où l'on voit toujours un coin de mer à l'horizon, et d'où se détache en un jour lumineux et doux, entourée d'un nimbe de poésie et de souffrance, une figure que nous avons rencontrée l'autre jour sur notre chemin, celle de Carmen Sylva, qui n'est pas seulement une femme de lettres, mais une reine malheureuse et exilée [1]. O la douloureuse histoire! Michelet a évoqué quelque part le souvenir des nuits passées au chevet de sa mère malade : « Elle souffrait d'être immobile, elle demandait qu'on l'aidât à changer de place, et voulait se retourner : les mains filiales hésitaient; comment remuer ses membres endoloris? » Telle, en présence de cette royale infortune, devait être la situation de M. Loti. C'est le même sentiment de respect attendri et de commisération impuissante qui domine dans *l'Exilée*, et qui donne à l'auteur « l'impression de n'avoir rien dit de ce qu'il aurait voulu dire ». Il semble que la plume tremble entre ses doigts. Comment faire un peu de lumière, sans les profaner, sur ces augustes misères? Comment s'y prendre pour laisser voir une fois de plus tout ce que les yeux des reines peuvent contenir de larmes? Il en résulte un récit d'une tristesse infinie, où les réticences sont souvent plus éloquentes que les confidences elles-mêmes, où la vérité ne se fait jour qu'entre les lignes, et qui vous serre le cœur dans une angoisse d'autant plus poignante, que le roman ici est de l'histoire, une histoire qui reste suspendue au dernier chapitre, et dont le dénouement, à l'heure présente, est encore entre les mains de Dieu...

Vous souvient-il de Charles de Bernard, le spirituel conteur, l'élève de Balzac, l'auteur si goûté dans son temps du *Nœud gordien*, de *Gerfaut*, du *Gentilhomme campagnard* et de tant d'autres jolies études, d'une assez haute portée sociale sous leur apparence de simples romans et avec leurs titres symboliques de paravent, de paratonnerre, d'écueil, d'ailes d'Icare et de peau du lion? M. Alfred de Ferry m'a remis en mémoire avec ses *Deux races* [2]

[1] Pierre Loti, *l'Exilée*. Paris, Calmann Lévy, éditeur.
[2] Afred de Ferry, *Deux races*. Paris, Calmann Lévy, éditeur.

cet écrivain un peu oublié aujourd'hui, dont il se révèle déjà, sous une forme rajeunie et sans y avoir pensé peut-être, comme le continuateur et l'héritier. Lui aussi, il a pris son art au sérieux, voulant faire du roman le véhicule d'une idée. Et il a porté sa loupe, — une loupe très consciencieuse, je vous assure, et qui transmet à l'œil de l'observateur tous les faisceaux lumineux avec une rare précision, — sur les qualités et les défauts, les vertus et les vices, les grains de beauté et les verrues de cette classe sociale qui s'appelait jadis la féodalité, qui n'est plus même aujourd'hui une aristocratie, puisqu'elle abdique de plus en plus sa part d'influence et d'action dans l'État, et qu'elle se résigne à n être plus qu'une noblesse, c'est-à-dire quelque chose comme un objet d'art, un meuble décoratif, au lieu d'être ce qu'elle redeviendra bientôt, espérons-le, une force agissante ou tout au moins résistante dans notre société démocratique.

D'une part, la noblesse *de terroir*, qui sait d'où elle vient, dont les révolutions ont écorné la fortune sans entamer ses croyances, terrée dans ses domaines comme dans sa foi, sans aucun contact avec le monde extérieur qu'elle méprise en lui souriant de loin, pure de toute mésalliance, attachée à ses traditions comme le lierre à l'ormeau, où tous les hommes sont honnêtes et toutes les femmes chastes, où l'on ne connaît d'autre luxe ni d'autres bibelots que de sévères portraits d'ancêtres accrochés à des tentures qui datent du grand siècle, où tout est grave, solennel, compassé, rigide et même un peu vieillot, dans le logis comme dans la vie, où l'on s'ennuie ferme d'un bout d'année à l'autre, mais où l'on se dédommage de sa solitude dans la contemplation d'un passé qui peut un jour (qui sait?) redevenir le présent, et où l'on accepte enfin la pauvreté elle-même, et sans en rougir, parce qu'elle est le témoignage visible d'une fidélité inviolée au devoir et à l'honneur. D'autre part, la noblesse *de parade*, oublieuse de son origine et de sa raison d'être, amoureuse de bruit et de plaisir, ne fréquentant ses domaines qu'à l'époque des grandes chasses, attentive à figurer dans tous les raouts de la *high life*, avec inscription au procès-verbal des journaux mondains, dévouée du bout des lèvres et par genre à l'Eglise et au roi, plus dévouée encore à ses revenus, à ses écuries, à ses vautraits, toujours prête à se rallier et à se mésallier, la noblesse où la chevalerie se réduit à « parler cheval », et d'où la religion n'exclut pas le goût ni la connaissance parfaite de la chronique scandaleuse, où l'on pratique l'argot mis à la mode par Mme Gyp, avec plus de conviction que la langue de Mme de Sévigné, où les belles manières de jadis suivent une marche descendante parallèle à celle des bonnes mœurs, où l'on travaille à se « futiliser », où

l'on s'amuse enfin dans tous les sens les plus énergiques et parfois les moins avouables du mot. Voilà les deux races.

Elles ont essayé de se fondre dans le mariage de Pierre de Rochaillé avec Laurence de Montmoyen : elles n'ont réussi qu'à se heurter. Ces deux jeunes gens sont parfaitement assortis en apparence : en réalité des abîmes les séparent. Ils ont tous les éléments du bonheur qu'on peut se promettre en cette vie : au bout d'un an, ils sont, chacun de son côté, les plus malheureux du monde. Les deux races, un moment réconciliées par l'amour, ont repris leur pli naturel et se sont disjointes dans un irrémédiable déchirement. Et c'est encore une assez triste histoire, mais que M. de Ferry nous a racontée avec des nuances d'enjouement qui en tempèrent l'amertume, en un style net, coloré, parfois brillant, pas trop moderne, et avec la profondeur et la finesse d'observation qui lui sont propres.

Si la province tient une large place dans le livre de M. de Ferry, elle remplit entièrement celui de M. Jules Rolland[1], et telle est la force du sentiment particulariste dans notre république indivisible et une, que, même en écrivant pour des Parisiens, l'auteur du *Saut du loup* n'a pas pu se déprendre du charme intime de ses vallées albigeoises et de son clocher de Sainte-Cécile. Je ne m'en plains pas : cela lui donne, comme aux Cladel et aux Pouvillon, une physionomie à part dans la cohue de romanciers qui nous encombre. Jusqu'à présent Paris n'a guère connu le Midi que par un seul côté, celui qu'Alphonse Daudet et Frédéric Mistral ont accaparé pour leur propre compte, et qui s'étend tout au plus depuis Tarascon jusqu'à Maillane. Il était temps que le sud-ouest se levât à son tour. Il se lève, — et c'est M. François Coppée, le fin Parisien, qui lui donne la bienvenue dans une préface qu'il a mise en tête du livre de M. Rolland. « Heureux êtes-vous, dit-il à son jeune confrère, vous qui avez pu vous livrer tout entier, loin de nos fracas, à la joie paisible de vos études, voir la nature vivre, s'épanouir et renaître autour de votre vieille et poétique cité, communier intimement pendant des années avec ces monuments et cette nature, et vous sentir participer à leur grandiose sérénité... On vous aimerait en vous lisant, si ce n'était déjà fait, et l'on se prend à aimer le pays que vous excellez à éclairer de la lumière de vos doux souvenirs. » Qu'est-ce que ma critique pourra bien ajouter à ce suffrage d'un juge si compétent? Je me le demande.

Mais je suis du Midi, et je ne puis ni ne veux me retenir de témoigner ma gratitude à l'auteur de ce livre qui m'a fait revivre quelques-unes des meilleures et des plus belles années de ma vie.

[1] Jules Rolland, *le Saut du loup*. — Paris, Alphonse Lemerre, éditeur.

Je ferme les yeux, et je revois en imagination « la chaîne des Pyrénées s'étendant à perte de vue comme un immense rideau de pourpre et d'or, et les Quatre Vallées, séparées entre elles par de légères ondulations de terrain couvertes de pâturages et de forêts, se fondant harmonieusement avec la plaine de Tarbes... » Je ne suis entré qu'une seule fois à Sainte-Cécile d'Albi, mais j'ai encore présent à la mémoire « ce monument vraiment unique en son genre, où tout ravit et étonne, la splendeur de sa nef toute tendue d'or et d'azur, et la sévérité de ses lignes extérieures à peine adoucie par la grâce de sa porte florentine et la richesse de son portique flamboyant ». Même les noms aristocratiques de celles à qui sont dédiées les études de M. Rolland, les Toulouse-Lautrec, les d'Aragon, les Marigny, ramènent à mon cœur le souvenir exquis d'un monde où j'ai maintenant le regret de n'avoir pas assez fréquenté.

Ces études procèdent toutes d'un même talent; elles sont diverses par l'invention, par le ton, par la couleur, et ressemblantes cependant, comme il convient à des sœurs. L'auteur parle une langue intelligible d'abord, ce qui n'est pas un mince mérite par le temps qui court, sobre et élégante ensuite, au jugement de M. Coppée, harmonieuse et sonore surtout, avec je ne sais quel accent de terroir qui en double le charme original, la langue de Brantôme, en un mot, et de Henri IV. Les critiques qui m'ont précédé ont cru devoir faire un travail de sélection entre les huit ou dix nouvelles dont se compose le livre : tel préfère le *Saut du loup*, tel autre a un plus grand faible pour *Lucrezia Cantora*, tel autre encore estime avec raison que le *Fauteuil de la comtesse* est poussé dans le dernier galant. Moi, je tiens pour la théorie du « bloc », et je ne distingue pas entre les choses qui me plaisent. Selon le mot de Victor Hugo, j'accepte tout, j'aime tout, et je préfère tout, « comme une brute ».

III

Et il s'en faut de peu que je n'applique son propre mot à Victor Hugo lui-même, tant je suis pénétré d'admiration pour ce poète merveilleux, que la mort n'a pu réduire au silence, et dont l'ombre même, comme celle du Cid, triomphe encore sur les champs de bataille de la pensée. Car il n'y a pas à dire, s'il était signé d'un autre nom que le sien, le livre posthume que ses exécuteurs testamentaires viennent de publier[1] aurait forcé l'attention de la cri-

[1] Œuvres inédites de Victor Hugo, *Toute la lyre*, dernière série. Paris, J. Hetzel et Cie, maison Quantin, éditeurs.

tique, et c'est peut-être parce qu'il est signé de son nom que la critique lui fait grise mine. Victor Hugo a eu pendant sa vie plusieurs catégories d'ennemis qui n'ont pas désarmé après son trépas : il y a d'abord ceux que sa gloire ennuyait et qui étaient fatigués d'entendre appeler toujours Aristide le juste; puis ceux — de beaucoup les plus nombreux, — dont il a froissé les opinions politiques ou les sentiments religieux ; puis ceux — les anciens — qui n'ont pas encore digéré la préface de *Cromwell;* puis ceux — les jeunes — qui ne lui pardonnent pas d'avoir poursuivi un idéal; enfin, — il faut tout dire, — les chercheurs de petites bêtes, ceux qui tirent leurs griefs de l'exubérance de sa personnalité, de sa déférence à tous les caprices de l'esprit public, de la petitesse des motifs qui ont inspiré les actes les plus notables de sa vie, contrastant avec l'étalage grandiose qu'il faisait de leurs conséquences, et que sais-je encore? de ses affections privées, de ses prétentions aristocratiques, de l'ordre bien entendu qui régnait dans ses affaires, de sa barbe à tous crins, de son chapeau mou, etc. Le titre même de son dernier ouvrage (je ne suis pas bien sûr que ce soit lui qui l'ait choisi) a prêté à la raillerie. *Toute la lyre* a passé en proverbe parmi les loustics de la chronique et du reportage.

Eh bien ! je suis fait de telle sorte que, lorsque je lis de beaux vers, j'oublie entièrement l'homme pour ne plus voir que le poète. Qu'il vienne de la monarchie, de la république ou de l'empire, il ne m'en chaut guère. Qu'il ait le caractère mal fait, comme on dit que l'avait Racine, qu'il ait aimé plus que de raison l'argent, que Virgile ne dédaignait pas non plus, qu'il ait été possédé du démon de la politique, comme Dante, ou assujetti, comme Gœthe, à la fascination de l'éternel féminin, cela ne me regarde pas. Le « mur de la vie privée » se redresse à mes yeux de toute sa hauteur. L'œuvre, l'œuvre seule m'intéresse, et tant vaut-elle, tant vaut pour moi celui qui l'a écrite. Victor Hugo peut avoir été tout ce que ses détracteurs affirment et que ses admirateurs sont bien obligés de convenir qu'il fut, il n'en est pas moins un homme de génie, à qui il n'a manqué que de savoir s'arrêter à temps (*solve senescentem*), qui n'a pas eu le courage de se laisser oublier, et qui a eu la force de produire jusqu'à son dernier souffle, alors même que les sources de la production étaient plus qu'à demi taries. Je ne saurais lui faire un crime, à lui qui s'est toujours glorifié de la solitude, d'avoir été seul à ne pas s'apercevoir que ses dernières inspirations n'étaient plus que les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint. Au moins sont-ce de beaux restes.

Ici même, dans ce dernier livre, à travers les obscurités, les incongruités, les insanités, les naïvetés, les calembredaines, les

coq-à-l'âne et les turlupinades qui le déparent, on voit encore briller presque à chaque page la flamme du génie; et c'est pourquoi je ne partage pas l'opinion de ceux qui auraient préféré qu'on laissât ces « rognures » dans les tiroirs d'où on les a exhumées. Voyons : il est parfaitement vrai, n'est-ce pas? et reconnu par tout le monde que, même en sa floraison première, ce génie a toujours été très inégal, que, même en ses *Orientales*, en sa *Légende des siècles*, en ses plus beaux chefs-d'œuvre, il monte parfois jusqu'aux étoiles, et qu'il est parfois immédiatement au-dessous de rien. M. Charles Renouvier, le dernier qui ait parlé de lui avec quelque compétence, est resté plus d'une fois stupéfait devant ce qu'il appelle « l'ignorance » et « l'absurdité » de Victor Hugo, et il n'en confesse pas moins que cet homme, dont les idées n'étaient en général que des « bêtises » est néanmoins « le seul qui ait un droit propre et absolu au titre de poète en sa pleine portée ». M. Faguet, qui s'est amusé à noter ces contradictions dont il n'a garde d'être la dupe, sachant bien que les bêtises en question ne sont que la rançon du génie, est arrivé à cette conclusion que Victor Hugo « est une grande imagination servie par une *puissance verbale* tellement extraordinaire qu'elle en devient tyrannique, et soutenue d'une *puissance de volonté* et d'une croyance absolue en soi qui, chez lui, sont à l'état de prodige ». Deux puissances, ce me semble, qui se rencontrent bien séparées chez certains autres poètes que nous qualifions de grands, mais qui, réunies chez un seul homme, représentent le maximum de grandeur auquel il soit possible d'aspirer. Qui sait si les critiques contemporains de Pindare ne trouvaient pas aussi des bêtises à reprendre dans ses odes? Quant à Victor Hugo, il me rappelle, toutes les fois que je le lis, cet autre poète romain, dont parle Horace, qui roulait impétueux comme un torrent plein de bourbier, mais d'où il y avait toujours des perles et des diamants à extraire.

On a divisé le livre en deux parties, dont la première contient les sept cordes de la « lyre », et la seconde, qui est beaucoup plus considérable, a été affectée à l'unique corde d'airain. Celle-ci n'est, à proprement parler, que la suite des *Châtiments*, et la politique, — je dis la politique de Victor Hugo, — y a évacué tous les restes réchauffés et recuits d'une bile amassée pendant dix-huit ans d'exil, et qui n'est pas toujours une *splendida bilis*. On peut appliquer à cette série de pamphlets, comme d'ailleurs à tout l'ouvrage, les mots célèbres de La Bruyère sur Rabelais : « Où il est mauvais, il passe bien loin au delà du pire, c'est le charme de la canaille; où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats : » Ecoutez ceci :

On rôde, on a la mer immense pour prison;
On n'a plus l'avenir, mais on a l'horizon;
On médite : on attend que l'Océan s'en aille.
La mémoire, bourreau, vous tient dans sa tenaille.
Je cherche ce Paris perdu, que je défends;
Où donc est le jardin où jouaient mes enfants
Lorsqu'ils étaient petits et lorsque j'étais jeune?
J'entends leurs fraîches voix crier : Père, on déjeune!
Où donc es-tu, foyer où je me réchauffais?

C'est le *Mal du pays*. Quel dommage que ce soit plus encore le mal du 2 décembre, et que la pièce, si bien commencée en élégie, tourne court et se termine en satire! Lisez ensuite *Au bord de la mer*, *En* 1869, *Entrée au désert*, quelques autres pages charmantes, où le poète, faisant effort pour se dégager de l'obsession de son idée fixe, et n'y réussissant malheureusement pas, retrouve pourtant, çà et là, en présence de la nature, des accents pleins de fraîcheur et d'une émotion la plus pénétrante et la plus intense qui se puisse concevoir. Il est bien vrai que c'est le goût de l'antithèse qui nous a valu ces échappées d'idylle : si tout un peuple ne gémissait pas dans les fers, les moineaux seraient moins intéressants dans leur inconsciente liberté; de même les roses et les lis auraient moins d'attraits et de candeur virginale, si les dames du second empire ne faisaient pas tant de frasques. Vous vous souvenez, peut-être, de l'affaire d'Aubin, de cette sinistre et sanglante affaire où se rompit définitivement le lien qui rattachait encore les classes ouvrières à la personne de l'empereur. Le poète ne nous a pas fait grâce d'un seul coup de fusil, ni d'une seule sueur du peuple, ni d'une seule conséquence de ces convulsions sociales qui conduisent les pères à l'hôpital et les filles... où vous savez.

Mais en regard de cette horrible misère, il soulève un coin du rideau qui cachait aux yeux de la France les orgies du « moderne Héliogabale » :

César rêve, entouré de parfums et de flammes.
Le soir, on fait errer des orchestres sur l'eau;
Diane, en marbre, avec la lune et son halo,
Mêlent leur regard chaste à la tiède soirée;
L'eau, par les coups de rame, est mollement moirée;
La voix du rossignol, la flûte de Tulou,
Alternent, et l'on chante un refrain andalou;
L'air se tait, toute l'ombre écoute la fanfare,
Et le daim, qui buvait au lac sombre, s'effare.

L'antithèse est complète et parfaite. Il y a un malheur, c'est que la génération d'aujourd'hui a un peu perdu de vue le coup d'État,

et que, par l'effet inévitable du recul, les figures de Baudin (l'ancien) et de Saint-Arnaud commencent à s'estomper dans les brumes de l'histoire, comme celles du chevalier d'Assas et du général Pichegru. L'intérêt n'est plus là, et la passion encore moins. On s'apitoyait, en 1853, sur l'enfant qui avait reçu deux balles dans la tête : que nous importe, en 1893, la barricade qui se dressait livide dans l'aurore? A force, à force d'entendre maudire et conspuer l'exécrable attentat, je sais des gens qui, par esprit de contradiction sans doute, sont presque tentés de le défendre. Victor Hugo lui-même en avait vaguement conscience :

Vous me dites : Pourquoi cet éternel courroux?

Eh! oui. La Muse, de temps en temps, laisse reposer sa lyre, et Apollon ne tient pas son arc éternellement bandé. Aussi n'est-ce pas sans un certain soulagement que je retourne à la première partie du livre, où l'éternel Juvénal a passé la plume à Job, à Lucrèce, à Théocrite, voire à Anacréon, et où la « bouche d'ombre » redevient ce qu'elle avait été jadis, à notre grande joie, une bouche de sonorité et de lumière.

Les sept cordes de la lyre sont figurées par sept chapitres où l'on a réparti tant bien que mal tous les petits papiers relatifs à la religion, à la philosophie, à la civilisation moderne, à l'amour, etc. Il y a du reste un certain arbitraire dans ce classement, et cela tient sans doute à ce que l'inspiration, fille du ciel, ne se prête pas à des arrangements aussi méthodiques ni aussi rigoureux que les huit livres de la géométrie de Legendre.

La pièce qui ouvre le recueil, la *Vision des montagnes*, est d'une très belle venue; elle rappelle la période heureuse de la *Légende des siècles*, et s'y rapporte en effet par sa date. Pourquoi le poète l'avait-il éliminée? je l'ignore, mais les éditeurs ont bien fait de ne la point laisser perdre. C'est une vue d'ensemble et en quelque sorte panoramique des cinq montagnes qui ont servi de berceau aux religions et aux civilisations : le Caucase, qui fut témoin du martyre de Prométhée, l'Ararat, où s'arrêta l'arche qui portait dans ses flancs les souches des trois races humaines, puis l'Olympe mythologique, le Sinaï biblique et le Calvaire chrétien. L'idée est grande, à coup sûr, et ne rentre pas dans la catégorie de celles que M. Renouvier a qualifiées de bêtises. On peut regretter de voir Prométhée et Vénus mis sur le même pied que Moïse et Jésus; mais il faut savoir gré à Victor Hugo de nous avoir épargné la vision de la sixième montagne, de celle qui s'écrit par une majuscule, et où trôna Robespierre.

De ces régions apocalyptiques, où se plaît son génie, le poète

nous ramène ensuite sur la terre, et nous montre une jeune fille contrefaite à son miroir.

Oh! je suis monstrueuse, et les autres sont belles!
Cette bosse! ô mon Dieu! — C'est là que sont tes ailes,

lui dit une voix qui vient du ciel, et la voix continue en développant la théorie favorite du maître : le laid, c'est le beau. Oui, la pauvre fille est ici-bas un objet de risée pour les uns, de pitié pour les autres; mais dans ce corps malingre et difforme habite une âme dont les anges sont jaloux, et un jour viendra, après la mort, où la *Bossue* resplendira dans la gloire éternelle, et percevra un hymne d'amour montant vers sa beauté :

Tu prendras pour miroir, de toi-même éblouie,
Ce grand ciel qui te semble aujourd'hui plein de deuil.
Ailée et frissonnante au bord de ton cercueil,
Comme l'oiseau qui tremble au penchant des ravines,
Tu sentiras frémir dans les brises divines
Ton corps fait de splendeur, ton sein blanc, ton front pur,
Et tu t'envoleras dans le profond azur.

Se peut-il rien de plus ravissant et de plus consolant à la fois? Nous retrouvons là, dans un cadre plus simple, et dégagée de toutes les broussailles humanitaires et sociales, la pensée généreuse qui avait avorté dans *Quasimodo* et *Triboulet*, et qui s'est fait jour enfin dans une parabole adorable qu'on dirait émanée des propres lèvres du Sauveur. Mais ce n'est pas avec des pages semblables que l'auteur aurait conquis le suffrage des conclaves démocratiques, et c'est ce qui fait que celle-ci était restée dans les cartons, à l'état de « rognure ».

Voici maintenant le *Calcul*, un long et savant, — trop savant, — réquisitoire contre les sciences exactes. J'admire, bien entendu, mais je ne comprends pas. La « puissance de volonté » me confond; mais la « puissance verbale » me dépasse. Dans cette revendication touffue des droits de la pensée et de l'imagination libres, dans cette protestation hérissée contre la tyrannie du chiffre et des formules, le poète fait feu de toutes ses antithèses, de toutes ses métaphores, de toutes ses prosopopées, sans avoir l'air de se douter que ce n'est pas avec une semblable artillerie qu'on a raison d'une semblable forteresse. Il a beau semer la confusion dans le camp ennemi en se servant des termes d'une science pour combattre les autres, en traitant le polyèdre d'affreux madrépore, et l'addition d'informe scolopendre, en comparant l'abstraction à un firmament gris, et les logarithmes à des pléiades livides : la géométrie et l'algèbre ne s'en portent pas plus mal, que je sache. Nous-mêmes, qui ne

demanderions peut-être pas mieux que d'adhérer à ses conclusions, nous restons bouche béc, non pas tant devant les horizons sans fin qu'il déroule à nos regards ni devant les abîmes insondables où il a aventuré les siens, que devant la langue dans laquelle ces choses-là sont dites. Est-ce une gageure? Est-ce un tour de force ou une simple malice? Le fait est qu'il a vidé son sac et étalé tout ce qu'il savait de mathématiques ou tout au moins du vocabulaire des mathématiques. Comme le professeur de philosophie du *Bourgeois gentilhomme*, il passe en revue, pour leur jeter la pierre, les asymptotes et les hyperboles, les forces et les gaz, les cornues et les octants, l'abac de Pythagore et le binôme de Newton, les triangles sans Brahma et les croix sans Jésus, l'azur et le tourbillon, le météore et l'astre, y compris l'incolore, l'informe, l'impalpable, l'impénétrable, l'impondérable et l'incommensurable. « Il y a trop de tintamarre là-dedans, trop de brouillamini », sans compter que les injures ne sont pas des raisons, et qu'on peut douter, même après que le maître l'a dit, si les mathématiques sont une « chute au fond du vrai, un tombeau où descend l'idéal ». Les mathématiques sont ce qu'elles sont, et il ne dépend de personne qu'elles soient autrement qu'elles ne sont. A quoi bon s'emporter contre les choses, disait Mme de Staël; cela ne leur fait absolument rien.

Reste l'amour qui, dans toutes les lyres bien accordées, doit tenir la première place, et qui n'en tient qu'une bien secondaire, hélas! dans celle de Victor Hugo. On a remarqué que l'amour pur, l'amour ingénu, l'amour vrai en un mot, n'existait déjà qu'à l'état de mythe dans son théâtre, où il se complique presque toujours de quelque autre passion, de quelque autre sentiment et même de certains obstacles familiaux ou sociaux qui en modifient l'expression jusqu'à la fausser. Dans tout ce vaste répertoire de poésie, l'un des plus vastes qui existent, il n'y a pas un seul type d'amante qu'on puisse rapprocher de la Didon de Virgile, de la Béatrix de Dante, de la Juliette de Shakespeare, de la Marguerite de Gœthe ou de la Julie de Rousseau. Ce serait à faire croire, si l'on n'était bien assuré du contraire, que Victor Hugo n'a jamais aimé. Mais voilà : on ne peut pas courir deux lièvres à la fois, on ne peut pas être dans le même temps le *cristal* ou l'*écho* qui répercute tous les bruits de ce monde, et la voix discrète qui murmure à l'oreille d'une femme

Ce mot, le mot des dieux et des hommes : je t'aime!

Il faut choisir entre le rôle d'Olympio et celui de Roméo. L'homme, dont la pensée est toujours fixée et concentrée sur les destinées de l'humanité, dont l'œil sonde les abîmes de l'infini,

qui « parle à l'océan et qui lui dit : c'est moi! » comme il dit à Dieu : « causons de nos affaires », cet homme-là a dû considérer l'amour comme une quantité négligeable ou comme une amusette bonne à faire passer agréablement une heure ou deux. Reportez-vous, s'il vous plaît, à la sixième corde de la lyre, et vous verrez qu'il ne va pas chercher midi à quatorze heures :

> Etre aimé! tout est là, vois-tu. J'aime et l'on m'aime;
> Cela dit, tout est dit.

Vous comprenez dès lors qu'il n'y a pas lieu de s'embarquer, comme Mlle de Scudéri, dans des romans en quatorze volumes, ni de se manger le cœur, comme Alfred de Musset, pour trouver des variantes, des paraphrases et des rallonges aux deux mots strictement nécessaires. Pauvre sixième corde, qui n'est plus aujourd'hui que la sixième! Elle se réduit à six petites pièces, dont la première, qui date de 1845, a seule une apparence de sincérité et de respect, les autres n'étant que des railleries plus ou moins amères, et la dernière un blasphème, — le *Blasphème de l'amour*. Ah! le temps n'est plus où Anacréon couronnait de roses ses cheveux blancs, ni même celui où Corneille vieillissant sentait le besoin, entre deux versets de l'*Imitation*, de rimer pour sa « marquise » les madrigaux que l'on sait.

Mais en somme je ne vois pas pourquoi mes confrères en critique ont tant fait les dédaigneux et les renchéris à l'égard de ce dernier volume. Il ne vaut ni plus ni moins que tous ceux qui l'ont précédé. On y rencontre le même mélange de qualités et de défauts, la même dose de génie et de « bêtises », la même caractéristique que Platon assignait aux poètes de son temps, « quelque chose de sacré et de léger. » Tout a changé autour de lui, les révolutions ont succédé aux révolutions, les gouvernements, comme des capucins de cartes, se sont entassés sur les gouvernements, — lui seul est resté tel qu'il était à ses débuts, l'*enfant de génie* que Chateaubriand avait deviné et qu'il avait baptisé de ce nom pour toute sa vie. Déjà, en 1836, quand le poète était dans toute la force de l'âge et dans toute la plénitude de son talent, après les *Feuilles d'automne* et les *Chants du crépuscule*, M. Nisard exprimait la crainte qu'il ne fût incorrigible et imperfectible, et il le conjurait de s'arracher par un vigoureux effort à sa fausse gloire, pour se retremper à la double source des pensées éternelles, la solitude et la raison. La solitude, hélas! ne lui a pas manqué pendant dix-huit ans; mais la raison n'est pas venue, — heureusement; car avec elle et par elle il eût été M. Ponsard, et il ne serait pas Victor Hugo.

G. d'Hugues.

LES LIVRES

RELIGION ET MORALE

DEUX ÉCRIVAINS DE VINGT-CINQ ANS : HENRY BÉRENGER ET LÉON GRÉGOIRE. — LE B. COLOMBINI. PAUL LAMACHE. NOUVELLE ÉDITION DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Certains livres ont paru dans ces temps derniers, qu'il serait bon de signaler à l'homme éminent qui représente en Sorbonne les aspirations et la science de notre Conseil municipal. Peut-être aura-t-il, en effet, manqué de loisir et de calme pour s'y intéresser.

Ce n'est pas qu'il ait dû être surpris de ses pacifiques triomphes, étant de ceux à qui l'habitude des points de vue élevés fait découvrir d'avance et de loin l'enchaînement des faits. N'a-t-il pas dit à ses ligueurs, dès le premier jour : « Vous rallierez vos condisciples dès qu'ils verront qu'il n'y a point de haine, point de fanatisme étroit, point de solennelle prétention dans votre entreprise. Non, cette entreprise n'altérera pas la camaraderie fraternelle qui unit les étudiants de Paris ! » Et chacun sait comment une telle absence de haine, de fanatisme et de prétention, a eu vite fait d'attirer dans les bras des nouveaux ligueurs tous les autres étudiants. Si, toutefois, le bruit des embrassements échangés et de son propre nom, devenu un cri de ralliement, avait empêché l'illustre professeur d'entendre, à une certaine distance des réunions qu'il préside, cette rumeur plus discrète et plus grave qui s'élève, pour ainsi dire, des rangs toujours en marche de la jeunesse sérieuse, j'oserais lui conseiller, pour se mettre au point, de lier conversation avec deux écrivains qui n'ont encore, ni l'un ni l'autre, dépassé la vingt-cinquième année, et qui, par leur talent non moins que par leur

âge, ont quelque droit de lui apprendre ce que pense vraiment la génération nouvelle.

L'un d'eux est M. Henry Bérenger, auteur d'un roman d'idées qui a pour titre *l'Effort*. L'autre, qui s'appelle Léon Grégoire, vient d'écrire un livre sur *le Pape, les catholiques et la question sociale*[1]. M. Aulard acceptera sans doute le témoignage de M. Bérenger, parce que l'ensemble des étudiants l'avaient élu naguère pour président de l'Association. S'il récuse l'autorité inconnue de M. Léon Grégoire, je me permettrai de lui certifier le jeune âge de l'auteur et d'insister sur les qualités vraiment surprenantes que révèle son ouvrage; au reste, dédaigner des hommes nouveaux parce qu'ils sont nouveaux, serait tout ce qu'il y a de plus contraire aux dogmes sacrosaints de la Révolution.

Si nos deux écrivains ne contribuaient également à démontrer, par leur exemple personnel, que la ligue positiviste et anticléricale de M. Aulard est aussi loin que possible de représenter l'élite des jeunes gens instruits, on aurait beaucoup de peine à trouver des traits qui leur fussent communs; et c'est cette différence même qui donne une plus grande force aux communes conclusions qui découlent de leurs livres. Léon Grégoire est un catholique fervent, hardi, sans doute, dans ses aspirations, mais solide quand même dans sa foi et très attaché à l'orthodoxie; Henry Bérenger est si éloigné de nos croyances, qu'il en tient à peine compte dans les démarches loyales et anxieuses qu'il institue, après tant d'autres, et parmi le désarroi des doctrines contraires, pour trouver, à défaut du « sens de la vie », quelques motifs au moins et quelques soutiens pour honnêtement vivre. Les deux livres mêmes sont tout différents : *l'Effort* est un roman d'analyse intellectuelle et, dans le sens primitif du mot, sentimentale; c'est, au contraire, un livre de discussion pure que *le Pape, les catholiques et la question sociale*, c'est l'exposé lumineux, sobre, incisif, d'une théorie sociale. Si donc nous rapprochons ces écrivains, la seule raison en est que, doués tous deux d'un talent précoce et représentant des groupes divers et importants de la jeunesse contemporaine, ils témoignent l'un et l'autre contre les tendances arriérées des disciples de M. Aulard et en faveur de ce que, faute d'expression plus nette, on continue d'appeler, avec nous, le mouvement néo-chrétien.

Et ce n'est pas faire M. Bérenger plus croyant qu'il n'est, M. Léon Grégoire moins chrétien que son livre ne le montre, de dire qu'ils représentent, chacun de leur côté, ce qu'il y a de meilleur dans les

[1] L'*Effort* a paru chez A. Colin; *le Pape, les catholiques et la question sociale*, chez Perrin.

deux grandes classes de contemporains : l'incrédulité respectueuse et sincère, la foi généreuse et éclairée. Cela même ne valait-il pas qu'on leur ménageât ici un terrain de rencontre? Mais c'est assez les présenter, en quelque sorte, l'un à l'autre; il est temps de les faire connaître aux habitués de cette maison.

*
* *

Il y a dans le livre de M. Bérenger une thèse et un roman. Le roman n'est même qu'une illustration de la thèse, et l'intérêt principal vient de ce que tous les personnages représentent une idée. Peut-être, à vrai dire, quelques-uns en sont-ils trop préoccupés, puisque souvent, au lieu de la figurer, de la rendre vivante, il leur arrive de l'expliquer en longs entretiens. Cet excès de dialogue ne laisse pas de nuire à l'action; on ne parle tant que lorsqu'on ne sait que faire.

Mais aussi quelle tâche plus ardue que d'exposer clairement des idées complexes en ne paraissant que raconter des faits? Les écrivains sont rares qui peuvent réaliser cette sorte de chef-d'œuvre, et M. Paul Bourget lui-même n'a pas débuté par *Cosmopolis*.

Pour l'intrigue de *l'Effort*, qu'il n'est pas très nécessaire d'analyser ici, on doit convenir, si elle manque un peu d'art, qu'elle est, après tout, logique et naturelle. Quand à de tels mérites l'auteur joint une réelle perspicacité d'analyse, des préoccupations élevées, la recherche sincère du vrai, à défaut de sa possession, il a droit, comme M. Bérenger, à quelque crédit, et il lui est permis de se fier à l'avenir.

J'ai dit que les héros de *l'Effort* laissent, avec une clarté peut-être excessive, transparaître les idées de l'auteur dans leurs actes et dans leurs paroles. Ce qui achève de faire là-dessus une lumière complète, c'est le bel avant-propos où M. Bérenger expose sa thèse sous forme de dédicace à son ami Firmin Roz, — un jeune aussi, celui-là, et qui dira son mot.

Nous sommes fixés dès les premières pages sur le sens et la portée de cette thèse. Quelques semaines avant que MM. Aulard et Zola attribuassent à l'ensemble des étudiants l'épaisse sérénité de leur propre esprit, voici, en effet, les lignes qu'écrivait un des tout derniers présidents de l'Association : « Pour nous, il n'est pas une angoisse de la pensée, du sentiment ou de l'action qui nous ait été refusée. L'héritage de douleur que le siècle nous légua, grossi de toute la misère actuelle, nous l'avons accepté tout entier. Etions-nous donc des monstres dans notre génération? Tant d'esprits fraternels, qui saignaient solitaires et qui se sont confiés à nous, ne nous ont-ils pas attesté leur unanimité dans la

douleur? » C'est l'état d'âme, plein d'angoisse et d'incertitude, que M. Bérenger décrit dans les personnages de *l'Effort* : « Ils réalisent, dit-il, dans la lumière plus précise de l'art, notre propre figure et celle des êtres qui ont grandi à nos côtés. »

D'où leur vient cette lourde et triste inquiétude en présence de la destinée, il le dit encore : « Comme nous, ils luttent tous, avec des énergies diverses, contre cet irrésistible agent de mort psychique qui est spécial à notre époque et qu'il faut se résigner à nommer du nom barbare d'*intellectualisme.* »

Et il définit l'intellectualisme « cette perversion de l'esprit qui nous réduit à ne chercher dans la vie que le spectacle de la vie, et dans les sentiments que les idées des sentiments ». Bref, le mal, c'est l'abus de l'esprit critique, la tyrannie exclusive de l'intelligence aux dépens de nos autres facultés, la persuasion que savoir et comprendre suffisent, que cela dispense de tout, de vouloir aussi bien que d'aimer; — persuasion contradictoire et destructive d'elle-même, puisque la pensée, conduite par Kant et les positivistes dans cette solitude orgueilleuse, a fini par douter d'elle-même, par se nier comme le reste et se précipiter, en quelque sorte, du haut de sa tour d'ivoire dans le vide et le néant.

Certes, ce n'est pas nous qui contredirons à des vues si élevées et si justes sur un mal qui fait tant de victimes, et moins encore à ce jugement sévère sur ceux de nos contemporains qui se complaisent dans cette infirmité : « Que dire de ces âmes faciles ou de ces plats esprits pour qui l'intellectualisme est devenu un jeu ou un dogme? Depuis l'immortel M. Homais de Gustave Flaubert jusqu'au « vénérable M. X... » de Maurice Barrès, ils m'ont toujours stupéfié. *Dilettanti* délicieusement séchés parmi les compromis *ou fanatiques de la libre pensée imbécile*, ils sont aujourd'hui légion, ils inondent l'Europe. Ils ne m'ont pourtant guère occupé dans le roman que je viens d'écrire. Ces types ont déjà vieilli : si intolérables qu'ils soient encore dans leur nombre, ils ont passé la quarantaine, et mes prédécesseurs en ont fait bonne justice[1]. »

Mais où nous ne saurions suivre M. Bérenger, c'est lorsque, pour mieux combattre les ravages de l'intellectualisme, il s'en

[1] Se reporter à ces déclarations de M. Aulard, qui, lui, n'a rien de commun avec les *dilettanti :* « Ce Dieu, — le Dieu du christianisme, — est très connu, au contraire, et on sait pendant combien de siècles *il a opprimé la raison...* Philosophie? c'est trop vague. Rationalisme? c'est trop étroit. Continuez hardiment à vous appeler libres penseurs... Il peut arriver que l'accès des écoles d'État soit de nouveau ouvert à l'Église (le catéchisme à la fin des classes!), et il y a encore, à cet égard, un *péril clérical...* Craignez que le Pape ne s'ingère dans notre république que pour l'accommoder à l'Église. »

prend, quoi qu'il dise, à l'intelligence même, déclarant qu'en définitive c'est elle qu'il faut atteindre, elle, cette « orgueilleuse maîtresse d'erreur », dont tous les actes sont entachés de contradiction, dont les idées sont nécessairement illusoires, et qui nous donne une si fausse conception du monde et de la vie. Accorder de la sorte aux kantiens et aux positivistes l'impuissance absolue de la raison, c'est se désarmer à jamais devant leurs prétentions, c'est renoncer à toute lumière dans la recherche du bien et du vrai, et se condamner, pour finir, aux tâtonnements inutiles d'un généreux, mais vague et obscur mysticisme.

C'est le péril auquel n'échappe pas M. Bérenger. En présence du mal redoutable qu'a fait dans les âmes certain abus de l'intelligence, il oublie qu'elle ne produit de tels effets que lorsqu'on la sépare indûment des autres facultés; et le voilà qui tombe dans cette erreur, non moins dangereuse, de croire qu'on rétablira toutes choses dans l'ordre si, au lieu de mutiler notre nature en faveur de la raison, on la mutile en faveur de l'activité et du sentiment. C'est bien, en effet, l'activité et le sentiment que, sous le nom d'*effort*, il substitue à l'intelligence pour diriger la vie humaine, semblable à celui qui, pour rétablir l'équilibre d'une balance, viderait complètement le plateau trop lourd. A son Georges Lauzerte, que l'intellectualisme conduit logiquement au suicide, il n'oppose que Jean Darnay, une très belle âme sans doute, un cœur vaillant et une volonté droite, mais qui ne sait, lui non plus, ni ce qu'il croit ni ce qu'il veut, ni même quel est exactement le devoir. Et nous nous trouvons, une fois de plus, en présence de cette frêle théorie du devoir humain, qui veut se passer de toute sorte de croyance et fonder la morale en dehors, non seulement de la religion, mais de la philosophie et de la science elles-mêmes.

Certes, à défaut de lumière plus haute, chercher dans sa volonté droite et dans l'amour naturel du bien une règle de conduite et la seule philosophie que l'on croie possible, n'est pas une tentative qu'il faille mépriser; et bien volontiers convenons-nous qu'elle fait honneur à ceux qui, pour en venir là, sont partis des froides régions du matérialisme, du positivisme, du scepticisme indifférent. Mais cela ne saurait suffire. Au passif que nous laissent ces fatales doctrines, j'accorde sans peine, comme le veut M. Bérenger, qu'on oppose ainsi un actif réel; mais je prends acte aussi de l'aveu qui suit cette déclaration, aveu d'après lequel « cet actif est minime encore » et « capable d'enrichissements indéfinis. » Celui, en effet, qui cherche au monde une explication, à la vie humaine une lumière directrice, à la morale un point d'appui, ne saurait se croire arrivé au terme de l'investigation lorsqu'il est obligé, comme

l'auteur de *l'Effort*, de résumer ainsi l'exposé de son *actif :* « Les dogmes ne sont pas éternels, n'étant qu'un effort pour embrasser Dieu. Les lois scientifiques ne sont pas éternelles, n'étant qu'un effort pour embrasser la nature. Les lois morales mêmes ne sont pas éternelles, n'étant qu'un effort pour embrasser l'idéal. L'effort seul est éternel, et par lui la douleur et l'amour. Flammes inextinguibles, qui jailliront toujours des pétrifications de la pensée, pour attester, pour maintenir la vie éternelle au sein des choses ! »

Ne serait-ce pas là, à certains égards, revenir en arrière sur le kantisme qui, lui, du moins, s'il met en évidence les antinomies de la raison pure, affirme, logique ou non, sa foi en la raison pratique et à l'universalité de la loi morale? Que dis-je? Ce serait, en un certain sens et pour ce qui regarde la théorie, rétrograder au delà du positivisme, qui croit, lui, à la science, et qui, dans le livre même de M. Bérenger, fournit à son partisan, le vieux docteur Lauzerte, un motif spécieux de vivre et d'agir.

Encore une fois, toutes nos sympathies de cœur vont à Jean Darnay, lequel représente, dans le roman, l'état d'esprit de l'écrivain lui-même. Mais nous ne pouvons nous empêcher de dire que, s'il éprouve des aspirations généreuses, il ne sait trop où les diriger; que, s'il a bien flétri les abus de l'intellectualisme, il a méconnu les privilèges nécessaires de l'intelligence; et que, enfin, s'il est déjà dans le bien moral, qui dépend surtout de nos intentions, il est encore trop loin du bien réel, qui existe en soi, et de la vérité, que la raison seule peut concevoir.

Si j'ai le regret de ne pas admettre, avec Jean Darnay, que l'intellectualisme dont souffre et meurt le fils du docteur Lauzerte, puisse être guéri par la pratique de l'effort, c'est-à-dire par l'action et l'amour conservés comme les *seuls* fondements de la morale, quel remède indiquerai-je contre ce mal trop réel et trop profond? Hélas ! il n'est pas si simple qu'on le puisse formuler en quelques pages et appliquer en quelques jours.

Il y a comme deux variétés de l'intellectualisme, celui qui vient d'un usage mal réglé des sciences et celui qui vient de la métaphysique.

Le premier est peut-être le plus répandu ; il consiste à n'attacher de prix qu'aux résultats des sciences positives, à ne rien admettre qui ne tombe sous les sens, à se figurer qu'on sait tout quand on connaît la classification des plantes, la physiologie humaine, les faits de l'histoire, les proportions qu'observent les corps en se combinant, les lois de la physique et celles de l'astronomie. Cette sorte d'intellectualisme est tout le contraire de l'intelligence, et ceux qui en sont atteints ne méritent nullement qu'on les plaigne,

étant d'ordinaire, malgré des connaissances parfois très étendues, les plus superficiels, les plus suffisants et les plus tranquilles des hommes. Le remède, pour ceux-là, qui, du reste, n'en demandent point, c'est d'abord de reconnaître leur mal et ensuite de philosopher, disons plus simplement de réfléchir un peu.

L'intellectualisme qui vient de l'abus même de la réflexion et de la philosophie mérite un bien autre intérêt; mais, malgré qu'il soit d'ordinaire reconnu de ceux qui l'éprouvent, il se présente, à certains degrés au moins, comme presque incurable. Le cas le plus complet qu'on en connaisse est celui qui se déroule dans le *Journal d'Amiel*, avec tous ses symptômes et ses progrès, avec la consomption intérieure, la phtisie spirituelle qu'il produit à la longue. Et ce qui fait le succès et le danger de ces longues confidences, c'est justement la trop fréquente disposition de nos contemporains à comprendre et à subir le même mal [1].

Il ne peut disparaître, sauf intervention de la grâce divine, que lentement, par des soins continus, par une durable et très minutieuse hygiène de l'intelligence. Ceux qui ont rencontré dans leur vie des âmes atteintes d'un mal si profond comprendront qu'on ne puisse dire en quelques mots, pas même en quelques pages, tous les soins qu'il réclame. Les meilleurs conseils qui existent là-dessus sont encore ceux que M. Ollé-Laprune donne, pour la conduite de l'esprit, dans son beau livre sur *la Philosophie et le temps présent*. Bornons-nous à rappeler ici, à titre de mesure préventive, que, sans nuire à la bonne foi des recherches, l'exercice de l'intelligence est soumis à des devoirs comme l'emploi de toutes nos autres puissances, qu'on n'a pas le droit de la laisser errer avec indifférence parmi toutes sortes d'idées et de systèmes, et que c'est pour l'âme une curiosité aussi dangereuse, aussi coupable peut-être, de se complaire dans la contemplation passive de l'erreur, que dans les sentiments de haine ou les désirs de volupté.

Pas plus qu'on ne se forme la conscience morale en essayant de tous les actes bons ou mauvais pour voir lesquels valent mieux, on ne se forme l'intelligence en la promenant sans règles et sans principes à travers n'importe quelles doctrines. La souplesse d'esprit qu'on acquiert à ce jeu dangereux ne vaut pas la justesse naturelle et le sens du vrai qu'on y peut perdre à tout jamais. Cette sorte de formation, cette déformation plutôt, supprimera le plus souvent, comme chez Amiel, toute puissance d'agir et de vouloir. Rarement, sans doute, elle conduira ses victimes, comme Georges Lauzerte, à

[1] Les deux volumes du *Journal d'Amiel* sont parvenus à la 6e édition en dix ans.

la conclusion logique du suicide; mais plus rarement encore elle s'accordera, comme il arrive pour Jean Darnay, avec la belle résolution d'agir, d'aimer et de souffrir quand même, sans savoir pourquoi, sans motif et sans espérance.

* * *

Que nous sommes loin, avec Léon Grégoire, de ces flottantes velléités, et quelle vigueur d'esprit, quelle netteté d'idées, quelle passion d'agir suppose son livre sur *le Pape, les catholiques et la question sociale!* Quoi qu'ils puissent penser de la hardiesse de certaines idées, ceux qui le connaissent déjà et ceux qui le liront bientôt conviendront sans peine qu'on rencontre rarement une telle force de pensée jointe à une si belle audace de jeunesse, une telle précision de paroles dans des questions si difficiles, un souffle de cette puissance animant une raison si maîtresse d'elle-même. Ce n'est pas que les thèses du jeune écrivain doivent paraître indiscutables à tous les esprits, et j'en sais, non des plus timides, qui ne les adopteront pas sans réserve. Mais le *Correspondant*, fidèle à ses traditions de liberté et sachant bien, d'ailleurs, que rendre compte d'une théorie n'est pas nécessairement la faire sienne, le *Correspondant* accordera volontiers à l'ouvrage de M. Léon Grégoire la place due au talent de l'auteur et à ses précieuses informations sur l'état d'esprit tout nouveau qui est celui des catholiques les plus avancés en fait de théories sociales. On a vu, dans *l'Effort*, combien M. Aulard se trompe en ne faisant de la jeunesse de gauche qu'une armée de libres penseurs anticléricaux. L'analyse du livre sur *le Pape, les catholiques et la question sociale* montrera qu'il n'a pas moins tort de ne voir dans la jeunesse de droite que des ennemis de la démocratie; et c'est lui, le malheureux! qui apparaîtra comme réactionnaire, comme le revenant d'un autre âge, avec son culte superstitieux pour la révolution qui nous a transmis, en le codifiant et perfectionnant, un si beau régime social.

M. Léon Grégoire a dû être embarrassé pour formuler le titre de son ouvrage. Celui auquel il s'est arrêté ne manque pas d'exactitude, mais il a le tort grave d'être long, et il lui manque cette unité, ce relief, ce caractère indéfinissable qui fait d'un livre une sorte de personne morale, dont on parle comme si elle vivait. On dit *le Sens de la vie*, *Spectacles contemporains*, *le Devoir social*, *Catholiques allemands;* on peut dire *l'Effort*, *la Morale du cœur;* on ne dira pas : « Le Pape, les catholiques et la question sociale ». C'est un titre de thèse, ce n'est pas un nom. D'où vient ce défaut,

alors que le livre est écrit avec tant d'énergie et de précision? De ce que le seul titre parfaitement juste et naturel ne pouvait se formuler en français. On aurait peut-être pu adopter « le Catholicisme social »; mais il n'y avait de vraie que cette longue phrase sans élégance : « Formation, doctrine, projets et avenir du mouvement social catholique d'aujourd'hui. »

M. Léon Grégoire expose d'abord la naissance et les progrès de ce mouvement social catholique, lequel, dit-il, a commencé d'exister le jour où des catholiques reconnurent les injustices et les misères résultant du régime actuel de l'industrie, proclamèrent insuffisantes, quoique toujours nécessaires, les consolations de la charité, firent entendre en faveur des ouvriers les protestations de la justice, et substituèrent le plan d'une réforme et d'une législation sociales, inspirées par l'esprit de l'Évangile, aux soulagements arbitraires et provisoires que propose la philanthropie.

Le mouvement social catholique, ajoute-t-il, n'a pas émigré d'une région dans l'autre; il est né dans chaque pays, spontanément et sous une forme spéciale. C'est en Allemagne qu'il se montre pour la première fois dans toute sa nouveauté, grâce à l'initiative géniale et apostolique du grand évêque de Mayence, Ketteler; son origine se rattache, en France, à la création des cercles catholiques; il a été organisé en Autriche par le baron de Vogelsang, et en Suisse par l'admirable Decurtins.

Des vues intéressantes animent ce rapide exposé. Ainsi, tout en professant l'admiration la plus vive pour le centre catholique allemand, M. Léon Grégoire a exprimé le regret de le voir s'éloigner du peuple et devenir l'allié du gouvernement; or, quelques semaines après son livre, les événements lui donnent satisfaction, le centre répudie son extrême droite gouvernementale, avec le baron de Schorlemer-Alst, pour accentuer, avec M. Lieber, ses sympathies démocratiques. Plus loin, le jeune auteur accepte comme fort honorable, pour les catholiques autrichiens, Kuefstein, Blome, Belcredi, Lichtenstein, ces vaillants héritiers de Vogelsang, le nom de *féodaux* sous lequel on prétendait les accabler; et il part de là pour condamner l'ancien régime, dans lequel « tout est mauvais, et les maximes absolutistes, qui fournissent à l'arbitraire une légitimation anticipée, et les abus de l'absolutisme », pour vanter, au contraire, la féodalité qui, si elle ne fut pas exempte d'abus, ne les autorisait pas de ses principes, et dont on peut formuler comme suit les éléments constitutifs : « C'est par l'accomplissement continu d'un certain devoir social que se doit acheter l'exercice continu du droit individuel; on n'est seigneur

qu'afin de servir ceux qui ne le sont pas; la protection du faible est la condition de la puissance et la rançon de la grandeur; la propriété, enfin, est moins une richesse qu'une fonction. »

Le mouvement social catholique une fois esquissé dans les différents pays, l'auteur nous fait assister aux efforts qui se produisent pour le rendre international : soit dans le petit groupe d'études qui se crée à Rome entre Italiens et Autrichiens sous la direction du futur cardinal Mermillod et de Mgr Dominique Jacobini, aujourd'hui nonce à Lisbonne; soit dans l'*Union de Fribourg*, créée en 1884 pour servir de lien, sans distinction de nationalité, aux divers groupes d'études sociales chrétiennes. Rappelons, à ce propos, que les catholiques se sont montrés partout favorables au projet d'une législation internationale du travail, et que l'initiative qui aboutit à la conférence de Berlin, si elle a émané du gouvernement suisse, a eu pour premier point de départ une proposition de M. Decurtins. Et pourquoi, au fait, ne verrait-on pas bientôt les catholiques des divers pays se réunir fraternellement en congrès social comme ils l'ont fait deux fois déjà, avec tant de succès, en congrès scientifique?

Ce fut l'*Union de Fribourg* qui, la première, porta nettement la question sociale au tribunal du Pape, et la remit, suivant le mot du cardinal Langénieux, à l'ordre du jour de l'Église. Elle y fut maintenue avec une netteté croissante par les pèlerinages d'ouvriers. Ce qui acheva d'en démontrer l'urgence, ce fut le grave incident des Chevaliers du travail, condamnés par l'épiscopat canadien, soutenus par les évêques des États-Unis et par le cardinal Manning, finalement déclarés exempts de blâme par le Vatican. Aux ouvriers du vieux monde venus pour lui confier leurs misères, aux jeunes chrétientés d'Amérique le prenant pour juge, Léon XIII prépara une réponse digne de l'attente universelle et de l'immense anxiété des âmes; l'Encyclique *Rerum novarum* parut, on peut bien le dire, comme un phare dans l'obscure tempête, et, sans éclairer le problème social dans le détail infini de ses complications, elle illumina d'une lumière divine les seules vérités sociales qui puissent diriger le monde en péril dans la voie du salut et de la paix.

Après la genèse du mouvement social catholique, M. Léon Grégoire nous expose ce qu'il appelle le dogme social de l'Église, en face de la situation économique actuelle, d'après les enseignements de l'Encyclique et de saint Thomas.

Il commence par protester contre le reproche de socialisme qui est adressé quelquefois à l'Église enseignante, et plus souvent aux catholiques dévoués à la cause du peuple. Le socialisme n'est pas

une simple tendance, c'est une doctrine dont les grandes lignes sont fort précises : il veut réduire tous les instruments de travail en propriété commune par l'expropriation des capitalistes, et organiser la production collective ainsi que la répartition des richesses par l'État. Parmi ceux qu'on accuse aujourd'hui de « socialisme chrétien », lequel a jamais refusé d'affirmer, après le Pape, le droit de propriété privée, ou de condamner, avec lui, le collectivisme?

Cette précaution mise en avant, Léon Grégoire oppose à la théorie romaine et moderne du droit absolu de propriété la théorie chrétienne, qui le soumet à de justes limites, refuse d'y impliquer le *jus abutendi*, et l'accorde avec cette fameuse règle pratique que la prise par nécessité est parfaitement licite, et que dans le cas où celui qui demande est sous le coup d'un besoin extrême, donner le superflu est un devoir de stricte justice.

Vient ensuite la grave discussion du *juste salaire*. L'auteur condamne la théorie qui veut mesurer le salaire au travail fait; et il formule ainsi la doctrine chrétienne : « Le minimum du salaire doit se mesurer aux besoins du travailleur; on tiendra compte, ensuite, de la nature et de la qualité du travail fait pour apprécier dans quelle mesure le salaire effectif devra dépasser cet imprescriptible minimum. » Il ajoute que l'économie libérale tient compte seulement du travail, tandis que l'Église tient compte du travailleur. Les besoins du travailleur, que doit toujours satisfaire le salaire minimum, sont, explique-t-il ensuite, la santé physique, la vie de famille et la vie religieuse.

Mais si l'ouvrier, comme il est incontestable, possède, par sa nature d'homme et de chef de famille, des droits antérieurs au contrat de travail, il s'ensuit que les stipulations de ce contrat, même consenties par lui, ne sont ni justes ni valables quand elles vont à l'encontre de ces droits. Et si l'on objecte que, même dans ce cas, l'ouvrier a librement aliéné ses droits, puisque nul ne le forçait de contracter son engagement avec le patron, il faut répondre, avec le Pape, que certains droits sont inaliénables, et, avec l'expérience, que la liberté de l'ouvrier est purement illusoire lorsqu'il lui faut choisir — et cela arrive — entre la misère absolue et un salaire insuffisant.

Il est fâcheux, répondent certains économistes, qu'une semblable alternative puisse se présenter. Mais comment l'empêcher? Entre le patron et l'ouvrier le contrat ne peut être stipulé que librement, et, quoi qu'il en résulte, c'est le cas où jamais d'appliquer la maxime : « Laissez faire ». Il n'est pas de principe plus favorable à la production de la richesse, et les abus qu'elle entraîne sont l'inévitable effet des lois économiques naturelles. — Inévitable?

qui l'a dit? se demande notre auteur : la philosophie du dix-huitième siècle, qui proclamait ces lois bonnes par essence, et le darwinisme, qui les avoue cruelles en les déclarant immuables. Mais c'est justement ce que nie l'Église, et, dût la richesse matérielle en être ébranlée, elle veut que la morale passe avant tout; elle défend qu'on sacrifie la justice à l'intérêt, et en présence d'un mal certain, elle n'admet, chez ceux qui en sont spectateurs (ou bénéficiaires), d'autre attitude que celle qui consiste à chercher le remède et à l'appliquer.

Le remède au mal social! c'est un progrès déjà, que d'en reconconnaître l'urgente nécessité. Mais qui en dira la nature? Puisque, d'après les termes mêmes de l'Encyclique, « les hommes des classes inférieures sont pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritée », il y a lieu évidemment de faire quelque chose pour elles : mais quoi?

La réponse dépend de l'opinion qu'on s'est faite sur l'origine du mal social. Si l'on n'y voit qu'un résultat inévitable de l'inégalité naturelle des fortunes, il n'y a d'autres remèdes que la charité du maître et la résignation de l'ouvrier. Si, au contraire, ce même mal est le résultat évitable d'une organisation défectueuse, des spéculations abusives et du mauvais usage que certains riches font de leur fortune, il faut en appeler à une vertu plus stricte et moins aléatoire que la charité ou la soumission, il faut réclamer avant tout l'application de la justice.

La seconde thèse est, on le devine, celle qu'adopte Léon Grégoire avec les différents chefs du mouvement social catholique. Il rend un hommage mérité aux conférences de Saint-Vincent de Paul, aux œuvres d'assistance et à l'intelligente organisation et simplification qui en est faite dans l'Office central des institutions charitables; il reconnaît, en un mot, les bienfaits de la charité; mais il ne veut pas qu'on la prenne pour la solution suffisante et définitive de la question sociale. Il proclame la beauté, la nécessité de la résignation chrétienne, mais il ne veut pas qu'en exagérant le rôle de cette vertu... chez les autres, on regarde la souffrance qui pèse sur l'ouvrier comme étant de droit divin, et qu'on se décharge de tout devoir social « en envoyant les pauvres à Dieu comme on les enverrait au diable ».

Il ne suffit donc point, encore que ce soit nécessaire, d'adoucir par la charité et la prédication des espérances célestes les faits sociaux qui sont contraires à l'idéal chrétien; il importe de travailler à leur disparition en restaurant la justice sociale. Mais par quels procédés? M. Léon Grégoire nous montre dans

l'*Association* et dans l'*Etat* les deux seules forces qui puissent accomplir cette œuvre indispensable, et il résume à peu près en ces termes le sens des développements qu'il donne à cette thèse, dans la troisième partie de son livre : Dans la lutte qu'un état social aussi imparfait que le nôtre rend malheureusement inévitable entre le patron et l'ouvrier, celui-ci, s'il se borne aux moyens pacifiques, est condamné à l'échec par une terrible inégalité d'armement; pour l'empêcher de recourir à la violence, l'Association et l'État essayeront de terminer eux-mêmes la lutte, et, si leur intervention est impuissante, rétabliront l'équilibre normal en suppléant à la faiblesse des armes de l'ouvrier.

Nous ne pouvons pas entrer à la suite de l'auteur dans la discussion détaillée de tous les modes d'association que les catholiques ont soutenus dans les différents pays : par exemple, en Angleterre et en Amérique, de vastes syndicats ouvriers libres; en Autriche, les corporations rigoureusement réglées et obligatoires; en France, les syndicats mixtes et, tout récemment, les syndicats d'ouvriers chrétiens. Il serait trop long aussi d'expliquer pour quels motifs et dans quelle mesure l'État est obligé, d'après lui, de favoriser par les lois ou par la contrainte le règne de la justice sociale. Puisque, dit-il en substance, on recourt à l'État dans toutes les autres matières à conflit, pourquoi ne le ferait-on pas dans les rapports si graves qui s'agitent entre le travail et le capital? Au reste, il n'est personne qui ne juge nécessaire une certaine intervention de l'État, et M. Claudio Jannet, ce puissant adversaire du socialisme d'État, recourt lui-même aux pouvoirs publics pour faire respecter le repos du dimanche, pour réprimer le travail excessif des femmes et des enfants, pour surveiller les usines qui mélangent les sexes, pour imposer des précautions au patron. Seulement il y a interventionnisme et interventionnisme : celui de notre très distingué collaborateur ne va pas à mi-chemin de celui que préconise M. Léon Grégoire, et c'est évidemment pour ce dernier qu'une telle divergence inquiétera nos lecteurs.

Si nous n'avons pas cru devoir prendre au compte de cette Revue toutes les idées du jeune et brillant écrivain, nous tenons du moins à conclure notre analyse par une déclaration très nette de sympathie en faveur d'un si beau talent et d'aspirations si généreuses. Puisque la crise sociale, quoi qu'on fasse ou dise, existe et se dresse menaçante, je ne vois, là-dessus, de bien clairement condamnables que ceux qui refusent de s'en occuper. On ne saurait trop, au contraire, encourager l'effort de ceux qui se dévouent sincèrement à la résoudre pour le salut commun. Quel que soit, en effet, leur

désaccord sur des points secondaires, ils sont reliés entre eux par un même esprit, qui est celui de l'Évangile, et (considération rassurante) par une même soumission aux doctrines qu'a enseignées le Pape dans l'Encyclique des ouvriers. Et qui donc parmi eux, parmi nous tous, n'adhérerait, s'il la comprend bien, à cette lumineuse conclusion du livre de Léon Grégoire?

« Sans attaquer les riches et sans trahir les pauvres, l'Église combat deux doctrines. L'une est la bienvenue chez le pauvre : jusqu'ici on la prêche plus qu'on ne l'applique; elle s'appelle le socialisme et se fractionne en une foule d'hérésies qui concluent toutes à la suppression de la propriété privée. L'autre est la bienvenue chez le riche : on l'applique plus qu'on ne la prêche, on la maintient plus qu'on ne la soutient; elle n'a pas même de nom avoué, mais on n'en désavoue pas la pratique; elle affirme que la propriété confère tous les droits et n'impose nul devoir, et que toutes les conditions du travail sont légitimes, par cela seul que l'ouvrier affamé les accepte; elle traite le travailleur comme une force mécanique, non point comme un homme... L'Église considérerait comme un mal le triomphe du socialisme; elle considère comme un mal, aussi, le maintien et la pratique d'une conception égoïste, étroite, exclusive de la propriété et de la richesse. »

*
* *

Le Bienheureux Colombini, *fondateur des Jésuates*, *histoire d'un Toscan au quatorzième siècle*, par Mme la comtesse de Rambuteau : voilà qui, par le titre seul, nous promet tout autre chose que la poignante discussion de la crise sociale, ou la subtile analyse des intelligences ravagées par le kantisme et le positivisme. L'âme reposée et comme rafraîchie par la gracieuse peinture d'une vie qui rappelle vraiment *Sainte Elisabeth* et *les Poètes Franciscains*, on cherche à traduire son impression, à remercier l'auteur de nous avoir révélé un si aimable groupe de saints inconnus, et, revenant à la première page du livre, on ne peut que relire et faire sienne cette juste appréciation de Mgr d'Autun : « C'est un charme de revivre avec ces âmes passionnées d'idéal, généreuses, chevaleresques, pénétrées à fond de l'Évangile, consumées de l'amour de Jésus-Christ pour lequel on les voit accomplir simplement les actes les plus héroïques »; charme d'autant plus complet, que « d'un bout à l'autre du livre, l'agrément de la forme marche de pair avec la substantielle solidité du fond ».

Mme de Rambuteau nous apprend que les biographes de Colombini le comparent à saint François d'Assise et l'appellent, comme

lui, un nouveau chevalier, un gonfalonier du Christ. Les deux saints, ajoute-t-elle, offrent en effet plus d'un rapport d'âme et d'existence : négociants habiles et ambitieux durant leur vie mondaine, ils deviennent, sous l'action de la grâce, les cœurs les plus tendres et les esprits les plus chevaleresques ; tous deux, poètes et musiciens, vont chanter le divin amour dans les douces vallées de l'Ombrie ou de la Toscane.

Et l'on devine, à ce portrait, que, pour être des saints à canoniser, le bienheureux Colombini et ses compagnons n'en appartiennent pas moins à leur temps et à leur race : Siennois du moyen âge, artistes, un peu chevaliers errants. Soit dit sans amoindrir l'admiration due à leurs vertus, ils ont une délicieuse manière de courir le monde, pour combattre le démon comme d'autres les Sarrasins, bâtissant des monastères au lieu de châteaux forts, avec la croix en guise de glaive, prenant la Pauvreté pour Dame de leurs pensées, faisant leurs oraisons tout haut sur les grands chemins, improvisant de jolis vers pour prier Dieu, comme ce cantique de Colombini :

Diletto Gesù Christo, chi ben t'ama,
Havendoti nel core se ti chiama,
E sempre contemplando non si sfama,
Cantar e giubilar vo per suo amore.
Sfamar non me posso del diletto,
Tant'amor mi circonda nell'affetto,
Ch'io 'l tengo nelle braccia sempre stretto;
Cantar e giubilar va per suo amore.

Cantar e giubilar per amore, ce fut son idéal jusqu'à la dernière heure. Digne de ce temps béni « où la mort espérait », il résume ainsi, avant de rendre son âme à Dieu, les conseils qu'il lègue pour seul héritage à ses chers disciples : fréquenter les sacrements, méditer sans relâche sur les fins dernières, « être joyeux et servir Dieu dans l'allégresse ».

La vie du B. Colombini se teinte parfois d'une ombre de légende, que son biographe a le bon goût de ne pas effacer, et qui ajoute un charme de plus à des récits où rien ne serait déplacé comme l'étalage d'érudition et d'esprit critique. Cela n'empêche pas certains chapitres et quelques épisodes de toucher parfois à la grande histoire, par exemple dans l'étude du commencement sur la Toscane au quatorzième siècle, ou encore dans les pages si nouvelles et intéressantes qui parlent de la conversion de Boccace. On y voit comment l'auteur du *Décaméron*, âgé de cinquante années, em-

brassa une vie austère et pénitente à la suite d'une révélation miraculeuse qui fut faite sur lui à un saint personnage près de mourir, et qui lui fut transmise par un compagnon de Colombini. Le licencieux conteur partagea la fin de sa vie entre la prière, l'étude et les missions diplomatiques. Dans une de ses dernières lettres il rétracte ses *Nouvelles* et conseille à ses amis d'en laisser la lecture « à ceux qui se livrent avec impétuosité à leurs passions ».

« Combien de personnes, observe ici M[me] de Rambuteau, connaissent l'auteur du *Décaméron* et ignorent le chrétien fervent des dernières années! C'est une triste loi de la terre, que le mal s'y étale avec audace et complaisance, tandis qu'il est dans la nature même du bien de se cacher à tous les regards. » Elle a bien mérité de la religion et de l'histoire, j'ajouterais volontiers de la poésie, en nous révélant, dans la personne de Colombini, une des âmes les plus généreuses d'un temps où l'héroïsme passait pour vertu ordinaire, une des âmes les mieux faites pour inspirer l'amour (ou le regret!) de la simplicité, de la paix intérieure et de la piété candide.

C'est une vertu moins « quatorzième siècle », mais aussi attachante et bien plus imitable, que celle qui nous est retracée par M. Paul Allard dans sa biographie de *Paul Lamache*, professeur aux facultés de Strasbourg et de Grenoble, l'un des fondateurs de la société de Saint-Vincent de Paul [1].

En voie de devenir célèbre depuis que l'historien des *Persécutions* a ramené l'attention sur lui, Paul Lamache avait réussi, par une modestie intransigeante, à se faire presque oublier du public. Mais son nom n'avait pas cessé d'être en honneur dans cette revue; le *Correspondant*, qui n'oublie pas les siens, se souvenait d'avoir eu en Paul Lamache un de ses premiers collaborateurs et un ami toujours fidèle. L'article, notamment, qu'il y publia en 1843 sur *l'Esclavage dans les colonies françaises* eut un vrai retentissement, et M. Paul Allard, que ses propres études sur l'esclavage des premiers siècles et surtout au moyen âge rendent bon juge dans la matière, déclare que « peu d'écrits ont porté avec plus d'éloquence, devant l'opinion publique, la cause des noirs esclaves ». Sa collaboration au *Correspondant* était si appréciée que la direction lui en fut offerte cette même année 1843.

M. Lamache se distingua encore par d'autres écrits de polémique religieuse ou sociale. Mais ce fut surtout par ses actes qu'il servit les causes justes. N'eût-il fait que participer avec Ozanam à la fondation première des conférences de Saint-Vincent de Paul, qu'il

[1] *Le B. Colombini* et *Paul Lamache* ont paru chez Lecoffre.

aurait sa place assurée dans l'histoire du bien ; mais nous le trouvons encore dans le groupe d'intelligente jeunesse qui obtient de l'archevêque de Paris l'établissement des conférences de Notre-Dame, et il combat aux côtés de Lacordaire et de Montalembert dans la glorieuse campagne qui nous vaut la liberté d'enseignement. Lorsque le grand Dominicain fonde avec Ozanam le journal chrétien et démocratique *l'Ere nouvelle*, Paul Lamache en devient collaborateur. Bref, on le rencontre partout où il s'agit de courage et d'initiative, et il appartient de tout cœur à ce groupe incessamment renouvelé malgré d'incessantes défections, dans les rangs duquel se forment à chaque période les capitaines des luttes futures, et que Charles Lenormant appelait, d'un nom si enviable, « le parti de la confiance ».

Ces années d'activité, d'initiative, de hardiesse, de combats indécis mais honorables, telles qu'aujourd'hui beaucoup rêvent d'en voir de semblables, ces années furent les plus belles et les plus heureuses de M. Paul Lamache. Nommé en 1850 recteur de l'Académie départementale des Côtes-du-Nord, et en 1854 professeur de droit romain à la Faculté de Strasbourg, il vécut jusqu'en 1870 dans une sorte de bienfaisance silencieuse, et sans autre épreuve que les mesures prises en 1861 par le ministre de l'intérieur, M. de Persigny, contre les conférences de Saint-Vincent de Paul.

Pas une des anxiétés de la guerre ne lui fut épargnée. Durant le siège héroïque de Strasbourg, ses deux fils ne quittent pas les remparts, et lui-même, occupé nuit et jour au soin des blessés, s'est fait inscrire, malgré ses soixante ans, pour prendre part à la défense si l'assaut vient à être donné... Il lui fallut quitter, avec tant d'autres, cette terre d'Alsace qu'il aimait comme s'il y fût né, son sublime clocher de Strasbourg et son pittoresque village du Hohwald, ce grave et doux pays des traditions fidèles, ces enfants qui le saluaient du « Loué soit Jésus-Christ ! » Naguère encore, malgré vingt-deux ans d'invasion, je voyais, à Strasbourg, les petits écoliers s'approcher de moi pour me baiser la main et me dire, dans la langue imposée par le maître : *Gelobt sei Jesus Christus*. Pauvres petits ! un prêtre français, c'est, pour vous, le représentant de la foi et du patriotisme. Et dire que, si les lois de la France vous régissaient encore, vos livres d'école vous apprendraient à l'insulter !

Les vexations antipatriotiques et impies de nos gouvernants sectaires contre les associations religieuses et contre la foi du peuple achevèrent d'assombrir les dernières années de M. Paul Lamache. Mais cette tristesse intime ne l'empêcha point de rester,

pour la joie des autres, souriant jusqu'à sa dernière année, la quatre-vingt-deuxième. Malgré sa situation officielle de professeur de droit administratif à Grenoble, il n'abandonna en rien ses habitudes de chrétien militant, toujours zélé pour les œuvres religieuses et notamment pour les cercles catholiques, toujours assidu aux conférences de Saint-Vincent de Paul et à la visite des pauvres, dans la mansarde desquels il aimait à se faire accompagner par ses petits-enfants.

C'en est trop peu pour faire connaître une si belle âme; nous souhaitons, du moins, que c'en soit assez pour faire comprendre ces dernières lignes de l'éminent biographe : « Le nom modeste de M. Lamache se place parmi ceux des illustres catholiques dont il fut le compagnon d'armes et de jeunesse, et auxquels il a survécu. Avec eux, il a combattu pour la foi : moins qu'eux, il a connu les récompenses du succès et les sourires de la gloire : mais il a droit, comme eux, à cet éloge que Pie IX faisait un jour de Montalembert : *Era un vero campione.* »

Ainsi l'on se laisse attarder aux livres dont on parle, lorsque, comme ceux qui précèdent, ils ont tous leur intérêt; et les limites de la chronique sont déjà passées, que le malheureux critique aperçoit encore six volumes sur sa table!

En voici deux, par bonheur, dont je n'ai guère qu'à nommer les auteurs, pour en faire connaître le mérite : *François Bacon*, par M. Fonsegrive, professeur agrégé de philosophie au lycée Buffon, étude approfondie sur la vie, les doctrines et l'influence du philosophe dont l'esprit a été, suivant l'expression même de M. Fonsegrive, « le ferment des idées modernes » ; et l'ouvrage que le P. Vincent Maumus vient de publier sur *l'Eglise et la démocratie*, avec son habituelle ampleur de vues, sa compétence sur les questions sociales d'aujourd'hui et l'entrain éloquent de son style.

Les grandes manifestations du Congrès eucharistique de Jérusalem donnent un véritable intérêt d'actualité à *la Question religieuse en Orient et l'union des Eglises*, par un missionnaire. Ce missionnaire dont le nom, s'il était permis de le faire connaître, augmenterait encore l'autorité des précieux et sûrs enseignements que renferme ce petit livre, appartient à la congrégation des Pères Blancs, et il dirigeait naguère avec grand succès une des plus importantes maisons religieuses de Jérusalem. Un pieux, modeste et savant évêque de la même congrégation vient de publier le premier volume d'une *Géographie de l'Afrique chrétienne*, qui ne comprend, cette fois, que la Proconsulaire, mais qui s'étendra à toutes les provinces. On voit que l'illustre P. Delattre n'est pas le seul

érudit de sa congrégation, et que les missionnaires d'Alger ajoutent plus d'un mérite à leur héroïsme devenu légendaire [1].

Nul saint n'aura été, en notre siècle, plus honoré et plus aimé que saint François de Sales. Ce même temps, où il a été déclaré docteur de l'Eglise, a vu se placer sous son patronage les plus belles œuvres de zèle, et parmi elles la presse catholique. A l'heure présente, une basilique s'élève à Thonon pour le glorifier, et ses chères filles de la Visitation d'Annecy lui dressent un monument plus beau encore dans une nouvelle et splendide édition de ses *Œuvres complètes* [2]. Deux volumes déjà en ont récemment paru : *les Controverses*, qu'il dédia précisément aux habitants de Thonon, et *la Défense de l'Estendart de la sainte Croix*, qu'il écrivit dans la même ville.

La science, la sûreté de goût, l'impression irréprochable, les intéressants fac-similés qu'on admire dans ces deux premiers volumes nous donnent la meilleure idée de ce que vaudra l'ensemble d'une telle édition. Elle fera honneur à l'illustre évêque qui en a suggéré l'idée; elle sera digne de l'amour filial qui l'a entreprise. Comme elle annule toutes les précédentes, nous avons tenu à la signaler dès la première heure, nous réservant de lui consacrer une étude complète quand la publication en sera plus avancée.

Félix Klein.

[1] Chez Lethielleux, *François Bacon* et *l'Église et la démocratie*; chez Lecoffre, *la Question religieuse en Orient*; *Géographie de l'Afrique chrétienne*, à la procure des Pères Blancs, 27, rue Cassette, Paris. — Sous ce titre : *Plus loin que l'Oubanghi, les Pères Blancs en Afrique*, M. A. Escoffon vient de publier, chez Jouvet, un intéressant et instructif roman d'aventures qui a été couronné au concours international de la Société antiesclavagiste.

[2] *Œuvres de saint François de Sales*, évêque et prince de Genève et docteur de l'Église. Edition complète d'après les autographes et les éditions originales, dédiée à N. S. P. le pape Léon XIII et honorée d'un bref de Sa Sainteté, publiée sur l'invitation de Mgr Isoard, évêque d'Annecy, par les soins des religieuses de la Visitation du 1er monastère d'Annecy. Prix du volume : 8 francs. Dépositaires : A Genève, H. Trembley, rue Corraterie; à Annecy, Abry, rue de l Evêché; à Paris, Lecoffre; à Lyon, Vitte.

MÉLANGES

JEANNE D'ARC (JOAN OF ARC)
par Lord Ronald Gower[1].

Les lecteurs du *Correspondant* n'ont peut-être pas oublié une étude qui parut le 25 août 1891, sur l'évolution de l'opinion à travers les siècles, en Angleterre, au sujet de Jeanne d'Arc. Dans cette étude, il était dit : « Nous croyons savoir que, en ce moment, un jeune gentilhomme anglais, lord Ronald Gower, frère cadet du duc de Sutherland[2], un artiste doublé d'un écrivain, un adorateur du beau sous tous ses aspects, à qui l'on doit déjà, entre autres œuvres remarquées, un monument à Shakespeare, une *Marie-Antoinette*, et de charmants volumes de souvenirs et de voyages, médite à la fois une statue et une biographie de la Pucelle, allant de Domrémy et Vaucouleurs à Chinon, de Chinon à Rouen, de Rouen à Rome, et renouvelant ses pèlerinages, afin de se bien pénétrer des pensées, des inspirations, des actes, des souffrances et de la gloire de son modèle. »

La promesse a été tenue, le projet réalisé, du moins quant au livre. Lord Ronald Gower vient de faire paraître un beau volume simplement intitulé : *Jeanne d'Arc* (*Joan of Arc*).

C'est une œuvre dans laquelle le cœur et le talent se sont mis au service de la plus belle des causes. En glorifiant Jeanne d'Arc, l'auteur célèbre un double culte : celui de sa mère et celui de l'héroïne. Fils de cette belle et délicieuse duchesse de Sutherland, qui fut la plus chère amie de la reine, à l'aurore radieuse du règne, lord Ronald a été élevé par elle dans la vénération de Jeanne d'Arc. Tout jeune, il a pu arrêter son regard et sa pensée sur la statue de la Pucelle, que la duchesse avait placée dans son domaine de Cliveden, non loin de Windsor; il a pu lire et méditer ces mots qui résument la vie de la libératrice : « La grande pitié qu'il y avait au royaume de France. »

Plus tard, il a pris connaissance des beaux travaux historiques entrepris en France par les Quicherat, les Wallon, les Fabre, et bien

[1] John C. Nimmo, Londres.

[2] Depuis cette époque, le frère aîné est mort, et lord Ronald est l'oncle du duc actuel.

d'autres, qui ont jeté une lumière si vive sur cette figure unique dans les annales du monde; il les a comparés aux anciennes chroniques, à toutes les études en vers et en prose, consacrées de siècle en siècle, en divers pays, à cette mémoire héroïque, et il a résolu de donner enfin aux Anglais un récit complet, homogène et sincère de cette histoire « la plus étrange et la plus vraie qui soit, si souvent racontée sans pourtant rien perdre de son intérêt ».

Pour la première fois, l'Angleterre possède ce récit fondé sur les plus récents, les plus sûrs documents, et c'est là ce qui donne au livre de lord Ronald sa véritable, sa très sérieuse importance. Il a rempli sa tâche avec la simplicité respectueuse que recommandait Sainte-Beuve quand il écrivait : « La meilleure manière d'honorer Jeanne d'Arc, c'est de dire la vérité sur elle, le plus simplement possible. » Nous ajouterons que c'est aussi le moyen de donner au récit le charme pénétrant qui distingue celui du biographe anglais. Sans affectation d'archaïsme, dans une langue pure et séduisante, il a su conserver à l'histoire quelque chose de la fraîcheur naïve des chroniques.

Son plan est clair comme celui d'un tableau bien ordonné. Après quelques lignes adressées « à la mémoire bien-aimée qui aurait approuvé le sentiment auquel il obéit en écrivant ces pages », viennent sept chapitres : La Vocation. — La Délivrance d'Orléans. — Le Couronnement à Reims. — La Capture. — L'Emprisonnement et le Procès. — Le Martyre. — La Réhabilitation.

Conçu dans un sentiment de profonde admiration et de suprême justice, le drame se déroule dans sa sublime et tragique grandeur, sans qu'un mot déclamatoire vienne en troubler la trame, en faisant intervenir intempestivement la personnalité de l'écrivain. L'enfance de Jeanne et sa vocation sont présentées dans un tableau d'une idyllique fraîcheur; les faits s'enchaînent ensuite avec rapidité et clarté, sans surcharge de détails inutiles, ni recherche de l'effet. Le procès est une admirable traduction des documents français. Le tableau du martyre, plein d'émotion contenue et d'une indignation mêlée de honte, se termine par quelques lignes d'anathème sur tous les complices de ce crime « comparable à un seul autre crime dans l'histoire du monde ».

L'acte tardif de réhabilitation ne cause à l'auteur qu'une satisfaction très relative, car il y voit surtout le désir intéressé de Charles VII, redevenu vraiment roi de France, de ne pas laisser imputer indéfiniment son couronnement à Reims, à l'aide et aux actes d'une jeune fille condamnée, par des juges et le clergé français, comme hérétique et apostate.

Un appendice intéressant nous montre Jeanne d'Arc dans l'Histoire de France, l'Histoire d'Angleterre et la Poésie.

Ainsi que tout Anglais soucieux de la gloire de son pays et de son plus grand poète, lord Ronald voudrait bien trouver des excuses à Shakespeare. Il se demande si la première partie du *Roi Henry VI* est l'œuvre du grand William ou de Greene et, avec bien d'autres, il penche pour cette seconde hypothèse; il essaye de masquer la faute du poète anglais par le crime de Voltaire qu'il élève (pour la circonstance, nous aimons à le croire) au rang de « plus grand esprit français », comme Shakespeare est le plus grand esprit anglais; mais sa bonne foi l'emporte, et il convient que Shakespeare, auteur ou non de tout son drame, l'a accepté et légué à la postérité tel que nous le voyons; que, par conséquent, il doit en porter la responsabilité et, comme Ben Jonson, il souhaiterait que les passages relatifs à la Pucelle eussent été effacés sans merci.

Un de ces passages lui inspire une remarque que nous ne nous rappelons pas avoir vue ailleurs et qui a son importance : c'est que l'acte du *Henry VI* se passant devant Orléans, et dans lequel Salisbury est tué après avoir juré de tirer la plus horrible vengeance des Orléanais, est absolument identique à une scène du *Mystère du siège d'Orléans*, qui, dès 1435, fut joué dans cette ville pour célébrer l'anniversaire de sa délivrance. « On ne peut guère douter, dit lord Ronald, que l'auteur de la première partie du *Roi Henry VI*, quel qu'il ait été, avait vu jouer le *Mystère d'Orléans* dans cette ville. »

Disons, en terminant, que dix eaux-fortes exécutées par l'auteur, ajoutent à l'intérêt de ce beau volume, en mettant sous les yeux du lecteur plusieurs des lieux où passa l'héroïne; mais, comme l'abondance des biens rend exigeant, on regrette que ce crayon facile ait fait un choix si restreint et n'ait rien montré de Domrémy, de Vaucouleurs, des sanctuaires où pria la jeune inspirée, d'Orléans surtout, pas même de la vieille tour qui se dresse encore si fièrement dans l'antique cité.

Ceci, toutefois, n'est qu'une bien petite querelle, et tout cœur français doit remercier lord Ronald Gower d'avoir élevé à l'héroïne française, à la « bonne Lorraine », un premier monument digne d'elle, en attendant celui que nous demandons à son ciseau.

Marie Dronsart.

REVUE DES SCIENCES

Physique du globe : Nouvelle détermination de la masse et de la densité de la Terre. — Utilisation pour peser la Terre de la dénivellation d'un grand lac. — Influence d'une tranche d'eau de 1 mètre de profondeur et de 32 hectares d'étendue, dans le Luxembourg belge. — Chiffres concordants. — Poids de la terre. — Actualités : Encore la sécheresse et la pénurie de fourrages. — Alimentation auxiliaire. — Les feuilles des arbres. — Les feuilles de vigne. — Equivalent en foin de prairies. — Poids des feuilles de vigne inutilisées en France. — Une plante à cultiver : le *Polygonum sakhalinense*. — Puissance de végétation. — Un mètre d'accroissement par semaine. — Poids de matière alimentaire par mètre carré. — Plante d'ornement. — Plante fourragère. — En prévision des vendanges. — Utilisation rationnelle des marcs de raisin. — Piquette et eaux-de-vie. — Aliments pour les bestiaux. — Vin par déplacement. — 60 litres de vin perdus par 100 kilog. de marc. — En Algérie : Huile des criquets-pèlerins. — Huile des œufs de poule. — Applications industrielles. — Hygiène de la vue : Les tentures d'appartement. — Influence de la teinte sur l'éclairement. — Economies d'éclairage.

M. Alphonse Berget, du laboratoire de physique de la Sorbonne, vient de déterminer, par une nouvelle méthode ingénieuse, la masse et la densité de la Terre. Il est toujours intéressant de suivre les méthodes qui nous donnent le moyen de peser notre globe comme si nous le placions dans le plateau d'une balance ; elles sont, bien entendu, toutes fondées sur l'attraction newtonienne. Les corps s'attirent en raison directe de leur masse et en raison inverse des carrés des distances. Il serait trop long de faire l'historique des expériences faites pour déterminer la densité de la Terre. Rappelons seulement que, en 1774, Maskélyne chercha à l'évaluer au moyen de la déviation produite sur un fil à plomb par le mont Scheallien en Écosse ; il trouva environ 5 pour la densité terrestre. Cavendish combina une sorte de balance dont l'idée première est due à John Michel : l'instrument permet de déterminer l'attraction de grosses sphères de plomb sur de petites sphères de métal. La méthode Michel-Cavendish, extrêmement élégante, donna une moyenne de 5,48. Reich, en 1837, par le même procédé, trouva 5,44. Bayly, en 1842, par la même méthode, un peu

transformée, arriva au chiffre 5,67. A notre époque, M. A. Cornu, professeur de physique à l'École polytechnique, perfectionna considérablement le procédé Cavendish, et fut conduit au chiffre de 5,44. Le dispositif de M. Cornu est tellement précis qu'il n'y avait pas lieu de chercher encore dans cette voie un contrôle aux nombres déjà trouvés. M. Berget a opéré tout autrement. Il a recherché l'influence sur une masse bien déterminée d'une couche d'eau, d'épaisseur variable et indéfinie. Il a pu utiliser un lac de 32 hectares, gracieusement mis à sa disposition par M. François de Curel. Ce lac fait partie d'une propriété appartenant à la famille de Curel et située sur le territoire de la commune de Habay-la-Neuve (Luxembourg belge). Il a pu faire baisser de 1 mètre le niveau des eaux de ce lac, au moyen d'une vanne de fond. Cette immense couche de 1 mètre ayant disparu, M. Berget a pu se rendre compte de l'action qu'elle exerçait sur un appareil convenable. Cet appareil est le gravimètre à hydrogène utilisé autrefois par Boussingault pour étudier la variation diurne de la gravité et repris plus récemment, dans un but analogue, par M. Mascart. Il s'agit, en somme, d'un appareil dans lequel la force élastique de l'hydrogène maintenu à température constante équilibre une colonne de mercure dont la hauteur varie en raison de l'influence de la nappe d'eau voisine. On a pu ainsi étudier la dénivellation du mercure en raison de celle des eaux du lac, soit pendant que l'eau s'échappait par la vanne, soit pendant qu'on remplissait de nouveau le lac à l'aide de deux rivières à débit considérable. Or on a trouvé pour la masse de la Terre, par ce procédé original :

$$m = 5,85 \times 10^{27} \text{ grammes.}$$

Et la densité devient par suite 5,41.

Ce résultat se rapproche considérablement de celui de M. Cornu. La densité de notre globe est donc très voisine de 5,42. Les matériaux inférieurs du globe ont une densité comprise entre 2 et 3,4. Mais il est clair que les couches profondes sont comprimées par les couches superficielles, ce qui augmente leur densité, puis, comme à l'origine, toutes les substances se sont rangées par ordre de densité, il ne faut pas s'étonner de voir l'ensemble du globe posséder une densité très supérieure à celle des matériaux de moyenne profondeur.

En somme, d'après tous ces résultats sur la masse du globe, on peut en conclure, sans grande erreur, que le poids de la Terre est définitivement très approximativement de 5,85 suivi de 22 zéros.

5 850 000 000 000 000 000 000 000 kilogr.

Ce poids nous semble colossal. Et cependant celui du soleil équivaut à 324 000 globes terrestres !

La pénurie des fourrages et l'alimentation du bétail sont restés une des préoccupations du moment. Comment va-t-on nourrir les bestiaux? Nous avons signalé l'emploi des ramilles comme succédanés de la paille. M. le major Jena a entretenu son étable et son écurie avec les ramilles alimentaires, M. Biebrach, à Hérelles, nourrit avec elles, depuis deux ans, 60 bêtes à corne et 30 chevaux. On nous a écrit de très nombreuses lettres à cet égard pour nous demander comment on traite les branches de hêtre, de bouleau, d'acacia, de peuplier, etc., pour en tirer les ramilles. Il faudrait un livre pour entrer dans les détails et, à notre grand regret, nous ne pouvons donner satisfaction à tous nos correspondants [1]. L'industrie française sera bientôt en mesure de livrer des ramilles fourragères et des machines propres à les préparer, et nos cultivateurs trouveront dans ces déchets de nos forêts des ressources précieuses pour subvenir à l'entretien de leur bétail. Nous y reviendrons quand la fabrication sera entrée en France dans le domaine pratique.

Il n'y a pas, du reste, que les ramilles qui puissent être utilisées. Les feuilles d'arbre de toute antiquité ont été employées avec avantage. Pline l'Ancien, Caton (*de Re rustica*), indiquent les services qu'elles peuvent rendre. M. Müntz y a insisté avec raison dans une communication à l'Académie des sciences. Il a surtout montré le parti que l'on pourrait tirer des feuilles de vigne, et il y a lieu, à notre tour, de nous y arrêter un peu.

Les feuilles de vigne, avant leur chute, aux premiers froids, sont comestibles; on s'en sert depuis longtemps, mais sur une échelle très restreinte. On voit souvent dans le Midi des troupeaux de moutons conduits dans les vignobles aussitôt après la vendange et brouter les feuilles. Mais la plupart des vignerons considèrent cette pratique comme préjudiciable à la vigne. Selon M. Müntz, l'enlèvement des feuilles après la vendange peut avoir effectivement quelques inconvénients dans les régions du Centre et de l'Est, où l'aoûtage des bois se fait quelquefois tardivement; mais il n'en est pas de même dans le Sud-Ouest, hormis pour les pieds dont les sarments ne sont pas entièrement lignifiés. Dans le Midi, les bois sont mûrs de bonne heure et les vignes dépouillées de leurs feuilles restent aussi vigoureuses et aussi productives que les vignes dans lesquelles on laisse les feuilles tomber naturellement. Aussi bien les gelées d'automne abattent les feuilles sans profit pour le vigneron. Il y a une autre objection. Et les composés cuivriques dont on pourrait craindre les effets d'intoxication sur le bétail? Les observations de M. Degrully, de M. Viala, de

[1] M. Kuhn, 13, rue de Belzunce, Paris, s'est rendu acquéreur de la méthode du docteur Ramann.

M. Müntz, font voir que la pratique de l'alimentation exclusive des troupeaux au moyen de ces feuilles n'a aucun inconvénient. Les feuilles peuvent être consommées à l'état vert ou fanées, ou encore mises en tas ou ensilées. Sous ces diverses formes tous les animaux les mangent volontiers. Les feuilles de vignes ont une composition à peu près identique à celle des luzernes de bonne qualité qu'elles peuvent remplacer à poids égal dans la ration.

Les quantités de fourrages qu'elles peuvent fournir sont énormes, bien que variables selon les vignes. Dans les vignes du Midi, à l'état frais et par hectare, on peut récolter de 3000 à 9500 kilog., dans le Roussillon 3000 à 4000 kilog., dans la Gironde 4700 kilog., en Champagne 3000 à 5200 kilog. En somme, 1 hectare de vigne peut fournir un poids de feuilles représentant, pour le Midi, de 2100 à 3600 kilog. de foin de prairie naturelle; pour le Sud-Ouest, 2900 kilog.; pour la Champagne, de 1500 à 2500 kilog. C'est dire que la vigne, après la vendange, donne par ses feuilles un fourrage équivalent à une coupe de foin d'une même surface de prairie à rendement moyen. La sécheresse a bien moins d'effet sur la production des feuilles de la vigne que sur celle de l'herbe. Il y a donc lieu de profiter de la cueillette des feuilles partout, même dans le Centre et dans l'Est avec plus de précaution et en se guidant sur l'état de maturation des sarments et en récoltant les feuilles plus tard. M. Müntz le dit avec raison : « Laisser perdre dans une année où les fourrages sont rares un aliment aussi substantiel que la feuille de vigne dont la production peut s'élever, pour la surface de 2 000 000 d'hectares que comprend le vignoble français, à plus de *quarante millions* de *quintaux métriques* de foin, constituerait une erreur économique contre laquelle on ne saurait trop réagir. »

Dans le même ordre d'idées, il convient d'appeler l'attention en prévision de l'avenir sur une plante très remarquable, le *Polygonum sakhalinense*, qui peut rendre aussi de grands services à l'industrie de l'élevage du bétail. C'est d'ailleurs une plante à indiquer aux amateurs d'horticulture. M. Doumet-Adanson la cultive dans son parc de Baleine (Allier) depuis de longues années et vient de signaler à l'Académie des sciences sa valeur fourragère. On ne connaît guère cette polygonée vivace que comme plante d'ornement. On va voir que les animaux se régalent de ses feuilles. Le *Polygonum sakhalinense* est originaire de l'île Sakhaline ou Torrakaï, île russe, située entre la mer d'Okhotsk et la mer du Japon. Sa végétation est luxuriante et très rapide. Cette polygonée vivace émet dès les premiers jours du printemps de vigoureuses tiges très fistuleuses qui atteignent la hauteur de 2 à 3 mètres en trois semaines; 1 mètre d'accroissement par

semaine. Ces tiges sont garnies sur toute leur longueur de feuilles alternes, cordiformes de 20 à 40 centimètres de long sur 15 à 18 centimètres de large et ayant une consistance analogue à celle du *Rumax patientia*. A partir du tiers de leur longueur ces tiges principales dont le nombre s'élève de trente à quarante par mètre carré de terrain émettent à chaque nœud des rameaux secondaires garnis eux-mêmes d'amples feuilles plus rapprochées de l'aisselle desquelles sortent habituellement dans le courant de juin des grappes de fleurs blanchâtres. Le poids de chaque tige munie de ses rameaux secondaires et de toutes ses feuilles varie entre 700 et 1100 grammes, suivant la longueur. C'est par conséquent un poids de 20 à 40 kilogr. au minimum pour chaque touffe occupant un mètre de terrain; poids dont les deux tiers sont absorbés par le bétail qui ne délaisse que la portion inférieure de la tige.

Livrée à elle-même, la plante reste parfaitement verte et feuillée jusqu'aux premières gelées d'automne. Mais si l'on coupe les tiges dès qu'elles ont atteint $1^{m},50$ ou 2 mètres, elle en émet immédiatement de nouvelles, qui en moins de trois semaines atteignent elles-mêmes de 1 mètre à $1^{m},50$ de haut. L'opération peut être renouvelée plusieurs fois pendant l'été, car la plante reste toujours en végétation.

La culture du *Polygonum* n'offre aucune difficulté. Il croît dans tous les sols, et ses racines traçantes pénètrent et émettent des tiges même dans le sol battu et piétiné des chemins. C'est d'ailleurs en raison de cette prodigieuse faculté d'expansion et de la difficulté de la détruire que cette belle plante n'a guère été cultivée jusqu'ici que dans quelques parcs ou jardin de grande étendue. M. Doumet-Adanson fait remarquer que si, cette année, chaque domaine eût possédé un hectare ou même un demi-hectare de terrain consacré à la culture du *Polygonum*, la disette de fourrage vert y serait passé inaperçue pendant la période de grande sécheresse que nous traversons. M. Adanson n'a pas encore essayé l'emploi du *Polygonum* comme fourrage sec d'hiver. Ce *Polygonum* exotique, comme du reste le *Polygonum sceboldi*, un peu moins gigantesque, mérite à tous égards d'être mieux connu des cultivateurs. M. Milne-Edwards a reçu quelques échantillons qui lui ont été transmis par M. Doumet-Adanson. Tous les herbivores du Muséum ont mangé les grandes feuilles avec avidité. Maintenant où se procurer le *Polygonum*? M. Adanson ne le dit pas. Il est probable que prochainement, après le bruit qui va se faire autour de cette plante, on pourra en trouver chez nos grands marchands parisiens du quai de la Mégisserie.

Enfin, puisque nous avons abordé le chapitre des questions utilitaires, analysons encore de nouvelles recherches de M. Müntz sur

l'utilisation des marcs de vendange. Evidemment nous gaspillons notre bien et nous l'utilisons mal. M. Müntz vient de nous prouver que nous pourrions encore extraire des marcs de raisin une provision de bon vin qui n'est pas du tout une quantité négligeable. En ce moment et en général, les marcs de vendange vont directement au fumier. Quelquefois cependant on les donne au bétail, ou on les distille pour produire de l'eau-de-vie, ou encore on en fait des vins de sucre par addition d'eau sucrée qu'on laisse fermenter à leur contact, ou encore on fabrique des piquettes par de simples lavages à l'eau. Il y a donc tendance à utiliser les marcs. Il resterait à les bien utiliser.

D'abord les quantités de marc de vendange sont-elles assez grandes pour qu'on se préoccupe sérieusement d'en tirer parti? M. Müntz, en opérant sur les grands vignobles, a trouvé par hectare les poids suivants :

	Vin produit.	Marc frais.	Marc sec.
Saint-Laurent d'Aigouzas (Gard). .	190 hectol.	2841 kil.	848 kil.
Jarras (Gard).	132	2588	577
Guillhermain (Hérault)	112	1680	680
Verchant (Hérault).	94	943	292
Les Vergnes (Gironde).	44	916	284
Le Mesnil-sur-Oger (Champagne). .	17	387	113

Les chiffres de M. Müntz montrent combien sont différents les poids de marc obtenus par hectare de vignes et combien ils sont élevés dans certains cas. Ces marcs restent imprégnés de vin qui n'a pas sans doute toute la qualité du vin de cuvée, mais qui peut être assimilé au vin de presse. Voici des chiffres. Saint-Laurent d'Aigouzas : vin resté dans le marc par hectare, 20 hectol. 33, soit 10,67 pour 100 du vin soutiré; Jarras, 20 hectol. 51, soit 15,47 pour 100 du vin soutiré; Guillhermain, 10 hectol. 20, soit 9,10 pour 100; Verchant, 6 hectol. 64, soit 7,06 pour 100; Les Vergnes, 6 hectol. 45, soit 14,52 pour 100; Le Mesnil-sur-Oger, 2 hectol. 79, soit 16,12 pour 100. On voit donc qu'il reste des quantités considérables de vin dans les marcs. L'emploi des marcs au sortir du pressoir pour l'alimentation des animaux fait perdre ce vin en totalité. Leur distillation directe donne des eaux-de-vie de faible valeur. Le lavage pour obtention de piquettes pouvant servir à la consommation ou donner un alcool de vin de bonne qualité convient mieux à l'utilisation du liquide vineux resté dans les marcs. Mais il faut modifier le mode de préparation suivi qui ne fournit que des piquettes très diluées et substituer au lavage la méthode par déplacement. Les marcs aussitôt après expression sont tassés par piétinement dans les cuves et ensuite arrosés régulièrement avec de petites quantités d'eau qui chassent devant elles le liquide vineux, s'écoulant à mesure, sans pour ainsi dire s'y mélanger. On obtient

finalement ainsi non plus des piquettes diluées, mais bien du vin qui n'est guère inférieur au vin de presse.

M. Müntz a essayé sur 48 583 kilogr. de marcs des domaines du Mas-Déous et de Sainte-Eugénie (Roussillon), dont les vins avaient une richesse moyenne de 10°,5 d'alcool. Il a obtenu : piquette à 9 pour 100 d'alcool, 90 hectolitres; piquette à 8 pour 100, 102 hectolitres; à 7 pour 100, 120 hectolitres. Et ces piquettes renfermaient 19 pour 100 d'extrait sec, soit presque autant que le vin proprement dit. La partie qui a été distillée a donné un alcool de bonne qualité.

Quant aux marcs ainsi traités, ils ne perdent qu'une proportion insignifiante de leur valeur alimentaire. Seulement les animaux n'en veulent pas, parce qu'ils ne possèdent plus cette saveur vineuse qui leur plaît. Aussi on les ensile dans des cuves en stratifiant les couches avec 5 pour 100 de sel marin. Le sel aide à la conservation et donne au marc de la sapidité. Ce marc ainsi préparé, a pu servir pendant tout l'hiver à l'alimentation d'un troupeau de brebis de 200 bêtes qui l'a consommé intégralement, mélangé d'un peu de foin, à raison de 4 kilogr. par tête les jours de stabulation et de 2 kilogr. seulement quand les animaux paissaient une partie de la journée dans les pâturages. Les brebis ont agnelé normalement à raison de 130 agneaux par 100 têtes de brebis. L'alimentation au marc n'a donc nullement entravé la parturition, ce qui est à noter, parce que, d'après une opinion répandue et qui serait à contrôler d'un peu près, les poules qui consomment des pépins de raisin ne ponderaient pas.

Ainsi, en adoptant cette méthode préconisée par M. Müntz, on tirerait des marcs de vendange encore environ 62 litres de vin par 100 kilogr. de marc, on nourrirait les bestiaux et l'on obtiendrait encore du fumier. Ce sont là des pratiques qui semblent rationnelles et très avantageuses.

Enfin, nous aurons épuisé cette série en mentionnant l'huile que M. Raphaël Dubois a extrait des criquets-pèlerins d'Algérie. Ici il ne s'agit que d'une espérance un peu lointaine, mais encore est-il qu'il est bon de la noter au passage. M. Dubois a pu se procurer à la fin de mai dernier une grande quantité d'œufs de ponte récente de criquets récoltés par les soins de l'administration aux environs de Tlemcen dans la commune de Aïn-Fezza. La coque de ces œufs est remplie d'un vitellus qui rappelle le jaune de l'œuf de poule. Ce vitellus traité par un mélange d'alcool et d'éther a donné un liquide qui par décantation a fourni une huile limpide d'un beau jaune d'or. Cette huile rappelle aussi celle des œufs de poule. L'huile de criquets devient à 2 degrés consistante comme du beurre. Chauffée un peu à une température de 50 à 60°, elle brûle sans fumée avec une flamme claire

bleuâtre comme celle de l'alcool. On peut retirer 40 à 50 grammes d'huile d'un kilogramme d'œufs de ponte récente. Or, comme c'est par tonneaux par jour que les indigènes ramassent les œufs dans une seule commune, il va de soi que la récolte en huile pourrait être considérable. Si donc on parvient, ce qui est probable, à utiliser l'huile de criquets soit en industrie, soit en thérapeutique, on aurait mis la main sur la meilleure des primes à offrir pour la destruction du fléau de notre agriculture coloniale.

L'hygiène a sa place marquée en toutes choses. C'est sans doute pour cela, ironie du sort, qu'on ne s'en occupe guère. On choisit un peu au hasard les tentures d'appartement selon ses goûts ou selon l'ameublement que l'on possède, et tout est dit. Peut-être, sans vouloir en faire une règle générale, serait-il bon cependant de tenir compte de certains faits bien démontrés. Les tons sombres absorbent de très grandes quantités de lumière, ce qui les rend en pratique inférieurs, à tous les points de vue, aux tons clairs. Toute pièce mal éclairée est moins salubre qu'une pièce inondée de lumière. La lumière est l'antiseptique par excellence. Le soir venu, on gaspille la lumière que l'on paie alors suffisamment cher. M. Sumpner a eu récemment l'idée de mesurer l'influence qu'exerce la nature du revêtement d'un mur sur l'éclairement d'une salle; elle est bien loin d'être négligeable. Voici quelques chiffres représentant les nombres proportionnels de bougies qu'il y a lieu d'employer pour avoir le même éclairement selon que la pièce est revêtue de telle ou telle substance.

Drap noir.	100	bougies.
Papier brun foncé.	87	—
Papier bleu.	72	—
Peinture jaune neuve.	60	—
Boiseries propres peintes en blanc. . .	50	—
Boiseries sales.	80	—
Badigeon blanc.	15	—

Il résulte de là qu'une pièce tendue en papier sombre absorbe en moyenne 6 fois plus de lumière qu'une pièce revêtue de teintes claires. Dans un cas, il faut 90 bougies et dans l'autre 15 pour avoir le même éclairement. L'écart est énorme. On voit donc combien il est utile, sans renoncer aux effets décoratifs, de faire un choix judicieux dans la coloration des revêtements des pièces habitées. On a évidemment tout intérêt, pour la salubrité de ces pièces et pour l'hygiène de la vue, à préférer des tons gais et clairs aux teintes sombres ou foncées.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 juillet 1893.

Les événements de cette quinzaine disparaissent devant l'horreur des derniers jours. L'émeute a régné dans Paris; le sang a été versé; des scènes barbares sont venues rappeler à ceux qui ont traversé la Commune les souvenirs de ces temps détestables, et apprendre aux jeunes gens quelques-unes des épreuves qu'avaient connues leurs pères.

Les jeunes gens ont eu leur rôle au début de ces tristes événements. Loin de nous de les en accuser! Ils n'en prévoyaient pas les suites, et leur générosité naturelle s'est révoltée, dès qu'ils ont vu quels affreux auxiliaires prétendaient s'armer pour leur querelle. Ils n'ont pas moins à se reprocher une légèreté trop sévèrement punie. Une condamnation prononcée, en termes d'ailleurs peu dignes des organes de la justice, contre les figurants d'une fête pornographique, n'était pas pour les émouvoir. On ne persuadera à personne que la liberté de l'art fut intéressée aux exhibitions du bal des *Quat'z-arts*, et, dans nos jours graves et sombres, quand l'étranger tient ses regards fixés sur la France, quand nos ennemis interrogent l'état d'esprit de nos jeunes générations pour tâcher de pressentir et, au besoin, de calomnier notre avenir, la jeunesse française a le devoir de réserver pour de plus hauts objets ses manifestations. Qu'ajouter, du reste, à la leçon que lui a fait entendre une voix, rendue auguste par la douleur? « Vous ne voulez donc pas que la jeunesse rende hommage à votre fils, en assistant à ses obsèques? demandait un journaliste au père du malheureux Nuger. — Non, répondit le père, c'est la faute des étudiants si mon fils est mort; s'ils n'avaient pas voulu manifester, mon fils n'aurait pas été tué par un agent de police. »

Est-ce, en effet, un agent de police qui a commis le crime? Le fait semble probable, si l'on s'en rapporte aux dépositions; on ne comprend que trop l'indignation qu'il a excitée, et, quel que soit le coupable, la responsabilité demeure sur la Préfecture de police, sur les autorités qui, devant une étourderie de jeunesse, ont cru devoir envoyer une de ces brigades d'agents qu'on réserve pour les bandits et les perturbateurs de profession. Dans quel moment l'autorité publique déchaînait-elle ces violences? Alors qu'on s'éton-

nait de la voir impassible contre bien d'autres manifestations, alors que, presque chaque jour, on entendait parler de cochers renversés de leurs sièges, frappés de coups de couteau, de voitures brûlées, de chevaux martyrisés par des grévistes ou de soi-disant tels, sans que des mesures fussent prises pour réprimer ces attentats ou pour les prévenir?

Cette incohérence n'est pas un trait isolé dans la conduite du gouvernement; elle est la marque habituelle de sa politique.

Des témoignages trop divers accusent les brutalités d'un certain nombre d'agents de police pour que nous soyons tentés de les mettre en doute. Nous les réprouvons hautement; mais nous ne sommes pas de ceux qui jugent opportun d'en tirer argument pour flétrir en bloc l'institution de la police. Il se peut que, grâce à la manière dont se recrutent aujourd'hui les agents, grâce au relâchement qui a partout pénétré, la police ait perdu beaucoup, sous le rapport de la moralité, de la discipline et de la mesure. La faute en est à ceux qui la dirigent, et si l'on consultait le dossier des agents les plus accusés et les plus dignes de l'être, peut-être trouverait-on qu'ils n'ont obtenu leur place que sur la recommandation de quelques-uns de ces radicaux qui condamnent le plus l'institution. La police n'en demeure pas moins nécessaire, et c'est mal servir le gouvernement dont on rêve le triomphe que d'habituer les masses à maudire le nom d'une institution dont ne peut se passer aucun gouvernement. Ce mot « d'assassins » qui retentit aujourd'hui, il a été, il faut bien le dire, à toutes les époques et contre tous les régimes, le cri de guerre des révolutionnaires. Assassins les Versaillais! Assassin M. Thiers! Assassin le général Cavaignac! Assassin le général Bugeaud! Assassins partout et toujours ceux qui ont réprimé l'émeute! Et qui donc met le plus d'ardeur à pousser ce cri! Ceux qu'on a vus, dans tous les temps, encourager ou couvrir les crimes, ceux qui ont fait périr les généraux Lecomte et Clément-Thomas, ceux qui ont dicté l'arrêt de mort des otages, ceux qui à Châteauvillain ont laissé égorger une femme, ceux qui n'ont eu jamais qu'éloges ou statues pour les grands coupables de l'histoire.

Sait-on où se sont principalement passées les scènes de destruction du boulevard Saint-Germain, les kiosques brûlés, les tramways renversés, les barricades, et les citoyens courageux qui essayaient résistance frappés ou piétinés? A quelques pas de la statue de l'homme du 10 août et du 2 septembre, à l'ombre et comme sous le regard de la statue de Danton. « Il en a fait plus que nous, auraient pu dire les malfaiteurs, et vous lui avez érigé un monument! »

Toute l'histoire de la politique dont nous supportons aujourd'hui les conséquences est dans ce rapprochement. A vrai dire, on peut s'étonner que ces conséquences n'aient pas éclaté plus tôt ; ce n'est pas seulement le ministère actuel qu'il en faut accuser, ce sont tous les cabinets précédents, c'est tout le parti républicain depuis qu'il a pris en main la direction de la République.

Contre M. Dupuy et ses collègues il n'y a qu'une voix ou plutôt qu'une imprécation ; les moins véhéments ne sont pas les organes républicains. Nous ne nous ferons pas les défenseurs de M. le président du conseil. Il ne sait pas assez ce qu'il veut pour qu'on puisse démêler ce qu'il vaut. Si les derniers événements n'avaient relégué au second plan l'incident de Versailles, nous aurions eu à raconter cette tragicomédie de la révocation du préfet de Seine-et-Oise, dans laquelle le chef du cabinet a donné toute sa mesure, se démentant à trois jours de distance, ordonnant le mercredi, à son préfet, de ne point paraître au banquet du général Hoche, lui commandant, le samedi, d'y assister, et parce que ce fonctionnaire, plus soucieux de la dignité de son gouvernement que le gouvernement lui-même, proteste contre l'humiliation d'une telle attitude, prononçant sur l'heure sa révocation.

Pourquoi ces ordres contraires ? Le premier, celui de ne point aller au banquet, parce que, dans un moment où le préfet, d'accord avec le Conseil général, tente une politique de conciliation et veut saisir l'occasion de grouper dans cette réunion les républicains de toute origine, les promoteurs de la fête, jugeant les modérés suspects, ont décidé de les exclure ; le second, celui de se rendre au banquet, parce que deux délégués du comité d'organisation, deux députés radicaux, sont venus trouver M. Dupuy et lui ont intimé les volontés de leur coterie ; aussitôt le ministre a baissé la tête et il s'étonne arrogamment que son préfet n'en fasse pas autant.

Quel est donc le secret de cette soumission soudaine ? C'est que le ministre a partie liée avec les radicaux ; il se sent menacé par celui qu'un jour il appela « Ulysse », et les radicaux partagent sa crainte. O dérision des affaires humaines ! Quand, l'autre jour, les étudiants, massés contre la grille du Palais-Bourbon, réclamaient à grands cris « la démission de Lozé », des députés venaient avec empressement leur annoncer qu'elle était donnée, et comme les manifestants, encouragés par ce premier holocauste, ajoutaient : « Et Dupuy ! il nous faut aussi sa démission. » — « Nous vous l'aurons, soyez tranquilles, » répétaient les mêmes voix.

Ceci était pour le dehors. Que se passait-il à l'intérieur ? Les radicaux applaudissaient fort M. Millerand, attaquant le préfet de police ; ils rugissaient au seul nom des « gardiens de la

paix » ; ils ricanaient, lorsque M. Dupuy, parlant de la condamnation prononcée à propos du bal des *Quat'z-arts*, disait que la jeunesse aurait dû respecter « un arrêt de justice ». Tout cela encore s'adressait à la galerie. Mais vient l'heure des décisions; M. Millerand, conséquent du moins avec lui-même, présente contre le ministère un ordre du jour de blâme, conclusion logique de sa harangue. Croyez-vous que ces radicaux, si bruyants tout à l'heure, vont lui donner leur vote? Point du tout. Ils se taisent tout à coup; ils ne déposent même pas, contre leur habitude, une demande de scrutin; ils votent anonymement, honteusement, par assis et levé, l'ordre du jour Turrel qui va sauver ce ministère dont ils feignaient tout haut d'être les adversaires.

C'est qu'il leur fallait à la fois paraître faire cause commune avec la jeunesse, voire avec l'émeute, et garder le pacte avec le cabinet qui doit les préserver de Constans et assurer leur réélection.

Voici pourtant l'association bien menacée. Le ministère avait semblé faire aux radicaux une concession nouvelle. Aux syndicats de la Bourse du travail, qui refusaient insolemment de se soumettre à la loi, il venait d'envoyer, non la brigade centrale, mais des... assignations. Les réfractaires en avaient conclu qu'ils avaient cause gagnée, et, désormais tranquilles sur la possession de l'édifice municipal, ils n'y avaient laissé que quelques-uns d'entre eux. C'est le moment que le cabinet a choisi pour se déclarer. Il a lancé ses agents contre la Bourse du travail à peu près déserte, et l'a fait fermer.

Il était temps.

On peut trouver qu'une action ouverte eût été plus digne d'un gouvernement. Mais, entre révolutionnaires, on ne fut jamais sévère sur le choix des moyens, et les meneurs, qu'on vient d'expulser de la Bourse du travail, n'ont qu'à se rappeler ce qu'ils écrivaient dernièrement dans leur *Bulletin officiel* : « Le prolétaire doit employer *tous les moyens*, *quels qu'ils soient;* il est... dans le cas de légitime défense pour abattre le mensonge universel qui a nom capital et patrie. »

Cette puissance que le ministère actuel, après tant de capitulations, vient enfin d'attaquer, il n'a pas seul contribué à la créer. Elle est l'œuvre de tous ses prédécesseurs ; elle est l'œuvre du parti républicain tout entier. Elle date du jour où les républicains, les modérés aussi bien que les radicaux, ont tenté ce tour de force de gouverner avec les ennemis nés de tout gouvernement, et de s'appuyer sur eux, contre qui? Contre les hommes qui, quelles qu'aient pu être leurs fautes individuelles, n'en étaient pas moins, par leurs traditions, par leurs croyances, par leur situation, par leurs intérêts, les représentants naturels des principes et des institutions de gou-

vernement. On a voulu, à tout prix, renverser les rôles, dénoncer les conservateurs comme des révolutionnaires et transformer en conservateurs les républicains, quels qu'ils fussent, à ce point que, dans les luttes électorales, entre le conservateur le plus modéré et le démagogue le plus avancé, par cela seul qu'il était républicain, des journaux, comme le *Temps*, ont recommandé de voter pour le démagogue, et ont fait de son élection un triomphe pour la République. Ces journaux n'oubliaient qu'une chose, c'est que, si le démagogue est pour la République, il est contre la société, et que le jour où la société serait morte, il n'y aurait plus de République.

C'est cette politique que Gambetta a traduite dans cette double formule : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi ! » et « l'amnistie pour la Commune ! »

On en voit les fruits aujourd'hui, et plusieurs, qui ont contribué à jeter la semence, s'étonnent et s'inquiètent de la récolte. Ils voudraient écarter les alliés dont ils ont admis ou appelé le secours ; ils se sentent menacés par ceux qu'ils avaient cru fléchir, dominés par ceux qu'ils se flattaient de conduire, tandis que des rangs, contre lesquels depuis quinze ans ils ont dirigé toutes leurs mesures et toutes leurs lois, partent des appels de concorde et de paix. Comment n'être pas frappé de ce contraste ? Il y a quelques jours, pendant que ceux à qui l'on a tout accordé, tout permis, tout sacrifié, ne faisaient entendre contre leur propre gouvernement que des cris de haine et de vengeance, deux prélats français, deux princes de l'Église, l'archevêque de Bordeaux et l'évêque de Rodez, revêtus de la pourpre romaine, adressaient leurs hommages au Président de la République. Représentants d'une religion qui est, après tout, celle de la majorité des Français, ils se faisaient les interprètes des sentiments de pacification dont sont animés, malgré tant d'injustes épreuves, les catholiques, et l'un d'eux en était réduit à dire : « Laissez-nous espérer qu'ils (les catholiques) seront acceptés à leur tour non comme des vaincus, mais comme des frères qui viennent s'asseoir au même foyer et travailler en commun au bonheur de la même famille. »

Paroles touchantes assurément, toutes pénétrées d'un sentiment de miséricorde et de patriotisme qu'on ne saurait méconnaître ! Mais qu'un cardinal se croie obligé de demander que les catholiques ne soient pas traités en vaincus, quand les gens de la Commune et de la Bourse du travail parlent en maîtres, cela fait cruellement sentir ce qu'est devenu en France le gouvernement.

Bien coupables ou bien aveugles ceux qui, dans cette crise où la société peut sombrer, s'attarderaient à se chicaner les uns les autres

sur le fond intime de leurs convictions politiques! Le danger commun doit nous réunir tous. C'est le cas de refaire cette trêve que proposait M. Thiers, à Bordeaux, devant l'insurrection naissante, lorsqu'il adjurait tous les bons citoyens, « quoiqu'ils pussent penser sur la république ou sur la monarchie », d'associer leurs efforts pour sauver « la grande blessée ». C'est le cas de répéter et de mettre en pratique l'avis qu'exprimait, au lendemain de la Commune, le premier président de la cour d'appel de Nancy, consulté, comme tous ses collègues, par la commission d'enquête : « Il faut, pour résumer d'un mot ce qui se répète d'un bout de la France à l'autre, résolument opposer à la ligue du mal la ligue du bien [1]. »

Pendant qu'à Saintes, sous la présidence du comte Lemercier, maire et député de la ville, des délégués du Canada, réunis aux Français, célébraient la mémoire de Champlain, du hardi colonisateur qui, avec l'appui de Henri IV, fonda Québec et fit connaître la France à ces rivages où elle ne devait plus être oubliée, l'opinion publique, sans distinction de nuances, était émue à la nouvelle de la mort d'un fils de vieille race, du jeune duc d'Uzès, emporté à vingt-quatre ans, dans les déserts de l'Afrique où l'avait conduit le noble désir de donner un surcroît d'honneur à son nom et d'influence à sa patrie. Mort déplorable et glorieuse à la fois, qui, en portant les regards attendris du pays sur une famille désolée, l'a rempli tout entier d'une sorte de sympathie douloureuse et fière!

La mission de l'aristocratie française n'est pas finie, quoi qu'on en dise, et, dans cette nation pourtant si égalitaire, il dépendrait d'elle de la reprendre, en l'appropriant aux temps nouveaux. Les héritiers des hautes classes ont de grandes responsabilités; mais ils gardent encore de grands privilèges. On est sévère pour ceux d'entre eux qui oublient, qui abaissent dans des frivolités misérables la grandeur de leur nom, parce qu'on a l'instinct que ce nom ne leur appartient pas à eux seuls, qu'il est un des joyaux de la couronne nationale, et qu'ils n'ont pas le droit d'en disposer témérairement; mais, en revanche, quelle part leur est faite, lorsqu'ils savent ajouter à son prestige séculaire leur valeur personnelle! Comme on salue dans les généraux d'armée l'obscur dévouement de milliers de soldats, tombés héroïquement sur les champs de bataille, on honore dans les exemples donnés par ces jeunes gens de grande race, la conduite de tous ceux qui, pour être demeurés inconnus dans la foule, n'en ont pas moins montré même vaillance et mérité mêmes hommages. C'est encore une manière de reconnaître en eux des chefs, s'ils voulaient et s'ils savaient l'être.

[1] 12 août 1871. *Annales de l'Assemblée nationale,* IX, p. 242.

Le chef du cabinet italien, M. Giolitti, continue à obtenir les votes de la majorité dans les deux Chambres, et cependant sa situation demeure précaire. Au lendemain de chaque victoire, on parle de sa chute. L'extrême gauche et la droite, dirigées l'une par M. Cavallotti et l'autre par M. di Rudini, s'étaient coalisées pour faire ajourner la discussion sur le projet de loi portant réorganisation des banques d'émission; M. Giolitti a déjoué leurs efforts. L'ajournement a été repoussé, et le premier article du projet voté. On peut croire qu'il passera tout entier. Mais l'opposition a grandi, et les préliminaires du débat ont fait pressentir des incidents dont le mystère pèse sur l'avenir du cabinet.

C'est qu'en effet l'Italie a aussi son Panama, elle a ses scandales financiers, et, malgré les exemples d'un pays voisin, il n'est pas assuré qu'on arrive à les étouffer. La prescription n'existe pas dans la péninsule, et des Italiens se rencontrent pour soutenir qu'il y a encore des juges à Rome. L'enquête sur les complicités engagées dans l'affaire des banques provinciales a été confiée à une commission de sept membres. Les partisans de l'ajournement du débat sur les banques d'émission avaient soutenu qu'on ne pouvait ouvrir cette discussion avant de connaître le rapport de la commission, les constatations qu'elle aurait faites pouvant mettre en cause un certain nombre de membres du Parlement. Déjà, en refusant d'exprimer une opinion pour ou contre l'ajournement, le président de la commission, M. Mordini, avait paru l'appuyer par ce seul fait qu'il ne le combattait pas. L'impression est devenue plus vive lorsqu'un des membres de cette commission, M. Bovio, professeur de philosophie à l'Université en même temps que député, a fait entendre ces graves et menaçantes paroles : « J'exhorte ceux de mes collègues qui ont eu des *contacts illicites* avec la Banque à sortir de cette enceinte. Si mes prières et mes exhortations sont vaines, je ne sortirai pas, moi, de la commission... Nul ne pourra me fermer la bouche au moment voulu. S'il le faut, je jetterai de côté ma toge de professeur pour rester ici à accuser les coupables et empêcher que les *contaminés* ne puissent lever le front. »

Les républicains en Espagne et les libéraux en Angleterre ont jadis fait l'*obstruction* aux Cortès et à la Chambre des communes pour empêcher, les uns l'ajournement des élections municipales, les autres le vote du *coercition bill* proposé par le cabinet tory contre l'Irlande. Ce sont maintenant les conservateurs qui, dans les deux pays, renouvellent les mêmes pratiques, en Espagne pour empêcher le vote des réformes financières proposées par M. Sagasta, en Angleterre pour empêcher l'adoption du *home rule*.

En Espagne, des concessions, mutuellement acceptées, semblent annoncer que la tentative touche à son terme.

En Angleterre, M. Gladstone a pris une mesure radicale, dont ses adversaires, qui la lui reprochent, ont été eux-mêmes les inventeurs. En 1887, lors de la discussion du *coercition bill*, le cabinet de lord Salisbury avait fait décider le 10 juin que le débat serait clos le 17, et le 17 juin, en effet, on dut passer au vote. M. Gladstone s'est inspiré du précédent; il a déposé et fait adopter une proposition, aux termes de laquelle la délibération sur le *home rule* devra être terminée le 27 juillet.

Le jeudi 6 juillet, a été célébré au palais de Saint-James le mariage du duc d'York avec la princesse Victoria-May de Teck. Ce jour-là l'Angleterre n'a plus connu de partis; la nation toute entière était en fête, heureuse de donner un nouveau témoignage de sa foi à cette grande garantie du principe héréditaire qui fonde sur la stabilité du gouvernement le progrès des libertés publiques et confond dans un même intérêt d'avenir les peuples et leurs chefs.

Louis JOUBERT.

Sur de hauts et pressants désirs exprimés, l'article que notre collaborateur, M. H. de Lacombe, a publié dans notre numéro du 25 février dernier sur le *Jubilé de Léon XIII*, vient de paraître dans une nouvelle édition augmentée.

Il est précédé de la lettre que Sa Sainteté a daigné faire adresser à l'auteur :

Viro nobili Hilario de Lacombe, Parisiis.

Honestissimum sane fuit, præclara catholicorum ingenia id certatim proximis diebus contendisse ut nomen et perampla merita Leonis XIII, parentis publici, exornarent, primitias episcopalis ordinis anno inde quinquagesimo fauste repetentis. In laudatissimo eo numero non tuum quidem nomen fuit desiderandum. Illud tuum in eadem re scriptum reddidi egomet tuis verbis Beatissimo Patri : deque grato eius ac propenso in te animo certiorem te posse facere valde lætor. Ipse autem te jubet augere vires, duplicare operam, ut qui, egregios inter scriptores

commentarii *Le Correspondant*, civitatis bono et religionis recte studes, id ampliore in dies et communi utilitate et laude tua persequaris. Age iam, optatis eius obsecunda, virtute fretus Apostolicæ Benedictionis qua te tuosque peramanter donavit.

Tu vero officia quæ testor observantiæ in te meæ velim habeas humanissime.

Tibi, vir nobilis,

Addictissimus,

Vinc. Tarozzi,

N. D. Leonis XIII ab epist. lat.

Romæ ex ædib. Vatic. XXI apr. MDCCCXCIII.

TRADUCTION

A M. Hilaire de Lacombe, à Paris.

Il a été beau de voir, pendant ces derniers jours, l'élite des écrivains catholiques appliquer à l'envi leur intelligence à rendre hommage au nom et aux grandes œuvres de notre Père commun, Léon XIII, célébrant heureusement le 50e anniversaire de son ordination épiscopale. Dans cette noble élite, votre nom ne pouvait manquer. J'ai remis au Saint-Père, en me faisant votre interprète, l'écrit que cette circonstance vous a inspiré, et j'ai la grande joie de pouvoir vous assurer de ses sentiments de gratitude et d'affection. Lui-même vous commande d'accroître votre action et de redoubler d'efforts pour que l'œuvre à laquelle vous travaillez dans la rectitude, avec les écrivains distingués du *Correspondant*, pour le bien de l'Etat et de la Religion, vous la poursuiviez et la développiez de jour en jour et de plus en plus pour l'utilité publique et votre honneur. Courage donc, et répondez à ses désirs, appuyé sur la vertu de la Bénédiction Apostolique qu'Il vous donne de tout cœur, à vous et à tous les vôtres.

Et veuillez vous-même agréer l'expression et le témoignage de la considération avec laquelle je suis, Monsieur,

Votre tout dévoué,

Vinc. Tarozzi,

Secrétaire des Lettres latines de Sa Sainteté Léon XIII.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

1815[1]

L'heure de l'histoire, c'est-à-dire de l'impartialité et de la justice, paraît arrivée pour les deux royautés constitutionnelles qui ont régi la France pendant la première moitié du siècle qui va finir. La génération de leurs contemporains disparaît : la postérité commence. C'est le moment, pour les gouvernements comme pour les hommes, où les inimitiés qu'ils ont suscitées s'éteignent et les préventions se dissipent ; si les reproches qu'on leur a faits étaient mal fondés, l'événement en a fait justice, et leurs fautes mêmes trouvent, devant des juges désintéressés et de sens rassis, des explications et des excuses. Cette œuvre de réparation vient d'être inaugurée avec éclat pour la monarchie de 1830 par le travail éloquent de M. Thureau-Dangin : elle avait dû commencer plus tôt pour la Restauration dont la mémoire est de quinze ans plus ancienne, et j'avoue que je la croyais pleinement accomplie.

Un fait en particulier me semblait attester l'entrée des souvenirs de la Restauration dans ces régions sereines du passé, où les passions font silence et la justice seule doit se faire entendre. Il n'y a pas longtemps que les héritiers de M. de Villèle nous ont fait connaître la correspondance et les souvenirs de cet homme d'État. Cette révélation des sentiments du ministre qui a représenté avec éclat l'esprit du régime dont il était le soutien, qui a occupé très longtemps le pouvoir et par là même a été en butte à la plus violente opposition, aurait été dans ma jeunesse l'occasion de vives polémiques et j'entends d'ici les jugements sévères qu'auraient portés les organes de l'opinion libérale encore dominante. C'est au contraire avec un sang-froid parfait et même une bienveillance marquée que le public d'aujourd'hui y a fait accueil. Personne n'a paru se rappeler que le ministère, dont le chef faisait ainsi sa confession tout haut avait été déclaré *déplorable* par un verdict parlementaire dont un sentiment très général avait provoqué et ratifié l'expression. En tout cas, ce souvenir n'a empêché personne de rendre justice aux qualités d'un esprit politique de premier ordre et à une habileté financière dont la France regrette encore les bienfaits.

Bien des choses, d'ailleurs, ont aussi contribué à ce retour

[1] **1815**, par M. Henry Houssaye, chez Perrin et Didier.

d'équité. Parmi les griefs les plus amèrement reprochés à la Restauration, il en est plus d'un dont les événements que nous avons vus passer et les épreuves que nous avons subies ne nous permettraient plus guère de nous prévaloir. Que ne disait-on pas, par exemple, de la pression étrangère qui avait assombri ses débuts et du coup d'État qui a précipité sa chute? Hélas! en fait d'action étrangère et d'atteinte aux libertés publiques, nous avons vu plus et pire. Sedan et 1870 nous ont fait oublier Waterloo et 1815 : beaucoup d'entre nous ont appris par expérience ce qu'il en coûte d'hériter de fautes dont on n'est pas coupable et à quel prix on est souvent contraint de se racheter des trahisons de la fortune. D'autre part, les malencontreuses ordonnances de 1830 sont peu de chose, il en faut bien convenir, auprès de la confiscation de toutes les garanties libérales que la France a supportée pacifiquement pendant les dix-huit ans du second Empire et dont elle n'a été affranchie complètement que par une catastrophe qu'elle ne pouvait prévoir. On accusait également la Restauration d'avoir provoqué elle-même l'impopularité sous laquelle elle a succombé par des regrets trop ouvertement manifestés pour un état social qui ne pouvait renaître et par l'essai impuissant d'en faire revivre la tradition ou au moins l'image. Eh bien! de cet ancien régime dont on lui reprochait d'avoir évoqué les fantômes, rien ne subsiste, pas même l'ombre. Mais nous ne nous sommes pas aperçus que les dissensions civiles en soient devenues moins vives, l'assiète des institutions politiques plus solide, l'opinion populaire moins facilement abusée, et à la place d'une lutte de classes qui a pris fin, on nous en annonce une autre qui ne sera pas moins ardente et mettra l'ordre social dans un péril encore plus grand Que de raisons pour reviser à tête reposée le procès de la Restauration, surtout quand la cause est jugée de trop longue date pour que la cassation soit suivie d'effet et qu'on puisse obliger à restituer ceux qui pensent avoir bénéficié de la sentence!

C'est donc avec une véritable satisfaction qu'on a pu apprendre qu'un écrivain aussi distingué que M. Henri Houssaye se proposait de consacrer le talent dont il a déjà donné plus d'une preuve, à éclairer d'une nouvelle lumière au moins une partie de l'histoire de cette époque : celle, en particulier, sur laquelle, quoiqu'on ait déjà beaucoup écrit, il y a encore beaucoup à dire et à apprendre. Ni la consciencieuse étude de M. de Viel-Castel, ni les fantaisies brillantes de M. de Lamartine, ni le résumé clair et élégant de M. Thiers n'ont, en ce qui touche les deux premières années de la Restauration (1814 et 1815), épuisé complètement la matière. D'ailleurs, de nouvelles sources d'informations se produisent tous

les jours. Toutes les archives s'ouvrent, aussi bien privées que publiques. Le temps et la mort affranchissent les familles (dépositaires de souvenirs inédits) du secret que leur imposait hier encore la crainte d'offenser des vivants et de troubler des relations qu'elles avaient droit de ménager. J'ai contribué moi-même à renouveler certaines faces, jusqu'ici imparfaitement présentées, des événements, soit par la publication des *Souvenirs* de mon père, soit par la part que j'ai prise à celle des *Mémoires* de Talleyrand. Il y a donc, sur ce terrain déjà plus d'une fois cultivé, plus d'une moisson nouvelle à faire, qui ne pouvait être recueillie par une main plus discrète et plus exercée que celle de M. Henry Houssaye.

Un premier volume, déjà publié, et qui traite de la plus grande partie de l'année 1814, avait satisfait en partie du moins cette attente générale. On a été unanime à remarquer avec quel art M. Henry Houssaye avait su donner un aspect nouveau à des faits qu'on croyait connaître par une abondance et une précision de détails militaires qui, sans rien ôter à l'intérêt du récit, y impriment un caractère de véritable originalité. Je ne crois pas que, nulle part, cette merveilleuse et lamentable campagne de 1814, qui s'est terminée par la capitulation de la France, ait été exposée plus clairement et mieux mise à la portée des lecteurs les moins familiers avec les notions techniques. On voit nettement (ce que des juges compétents avait déjà affirmé) que, dans aucune des phases de son incomparable carrière, Napoléon n'a déployé plus de ressources de génie que dans cette lutte désespérée. Jamais soleil couchant n'a jeté plus de feux. Aucun spectacle n'est plus saisissant que celui de cet homme seul, n'ayant pour se défendre qu'une armée déjà décimée et des conscrits recrutés d'hier, qui fait tête aux légions de l'Europe entière et à tous leurs souverains accourus pour se repaître de ses dépouilles. Rien de plus dramatique que de le voir enfermé dans ce cercle de fer qu'il brise à plusieurs reprises par un coup de force et d'éclat, mais qui se reforme impitoyablement et le serre de plus près d'heure en heure, jusqu'à ce que l'hallali final de cette chasse humaine sonne sous les murs mêmes de la capitale. M. Houssaye nous fait suivre toutes les péripéties de cette épreuve suprême avec ce talent de narration qui passait autrefois pour le don principal de l'historien, et qu'on a tort, suivant moi, de négliger aujourd'hui pour lui préférer des qualités d'un autre genre, dont le mérite et surtout l'avantage sont plus douteux.

Pourtant, dans ce tableau si bien présenté, quelques imperfections pouvaient, à mon sens, être signalées. L'horizon me semblait manquer d'étendue, le cadre de largeur et de relief. Toute la scène

est rassemblée sur un point unique. On ne quitte pas un instant le champ de bataille. La lutte matérielle absorbe toute l'attention. La situation générale de la politique en France et en Europe, les sentiments, les mobiles, le caractère des principaux acteurs, des spectateurs qui les regardent et des masses armées ou populaires qu'ils font mouvoir, tout ce qui constitue, en un mot, la physionomie morale de ce grand drame est rejetée sur un arrière-plan, dans une lumière assez incertaine. On ne saisit bien nulle part quelles causes devenues irrésistibles, ont déchaîné sur notre malheureuse patrie cette irruption, ce flot d'envahisseurs, dévorés de la soif de la vengeance et partis tous ensemble, à un signal donné, des points les plus opposés du continent, des bords de la Baltique, des rives du Danube, des steppes de la Russie, des plaines de la Castille. Le narrateur paraît tenir trop peu de compte du soulèvement patriotique qui entraînait dans un même élan tant de nations, victimes d'une même et intolérable oppression, ni du souffle populaire qui poussait en avant les armées alliées, d'un pas plus rapide et vers un but plus décisif que leurs chefs mêmes ne l'auraient désiré. Il semble avoir à peu près complètement oublié quels motifs de ressentiments, pourtant assez légitimes, rassemblaient, dans les rangs de nos ennemis, des Russes, qui avaient dû mettre le feu à leur ville sainte pour chasser le conquérant; des Allemands, qui avaient vu, dix années durant, leur patrie piétinée, taillée, découpée, dépecée, au gré des calculs mobiles d'une ambition insatiable; des Espagnols pris au piège dans l'odieux guet-apens de Bayonne.

Quant à l'état d'esprit de la nation française elle-même, s'il s'arrête à l'étudier et à le décrire, c'est toujours pour mettre en contraste l'ardeur généreuse des soldats avec la mollesse, les symptômes de découragement et de lassitude trop visibles chez leurs généraux, puis pour opposer le dévouement des masses populaires à la froideur, aux hésitations, aux défaillances, et finalement à la défection de toutes les classes supérieures, principalement de la bourgeoisie riche et éclairée. Mais d'où venait cet affaissement chez une nation qui, vingt années seulement auparavant, dans des périls tout aussi pressants, avait étonné le monde par un élan d'incomparable résistance? M. Houssaye ne résout pas cette question qu'il ne se pose même pas. En un mot, on le dirait toujours fidèle à la vieille théorie des petites causes produisant les grands effets : si la ville de Paris eût été moins pressée de se rendre, si Marmont n'eût pas été séduit par les caresses de Talleyrand, si Talleyrand lui-même eût fait preuve de plus de loyauté et de constance, le fatal dénouement pouvait être évité, et l'empire reprenait le cours, un instant interrompu, de ses glorieuses destinées.

Réduit à ces proportions, et envisagé sous cet angle rétréci, l'événement qui a amené la chute de Napoléon perd beaucoup de son caractère de grandeur et d'importance. Ce n'est plus la crise qui a affranchi l'Europe du fantôme de la monarchie universelle et soulagé la conscience de la plus grande partie du monde civilisé. C'est une phase douloureuse, mais pareille à bien d'autres, des annales d'une seule nation. Le rôle, la taille de Napoléon, lui-même, sont sensiblement abaissés : ce n'est plus l'émule de César et de Charlemagne, maître un instant de leur héritage, et se débattant pour ne pas s'en laisser arracher les débris. C'est un général plus habile, mais fait de la même étoffe qu'un autre, qui combat pour sa patrie et tombe enveloppé dans le drapeau national. Par là disparaît l'originalité sans pareille de son génie comme de sa fortune : tout rentre dans les proportions ordinaires de l'humanité. Je sais bien que ce Napoléon bon patriote, Français avant tout, ami du paysan, camarade du soldat, victime de la trahison des siens, c'est celui de la légende telle que l'ont colportée dans tous les cafés de France, les officiers à demi-solde. C'est le petit caporal dont des gravures d'Épinal ont longtemps suspendu l'image au-dessus du foyer de nos chaumières. Mais, en conscience, je croyais que nous n'en étions plus là et que la réflexion comme le temps nous avaient amenés à un point de vue à la fois plus large et plus élevé, sans faire pourtant tort à l'homme lui-même, à son caractère ni à sa renommée. En bonne foi, qui pourrait dire que le maintien de Napoléon, tel qu'il était et voulait rester, fût compatible avec une condition quelconque d'indépendance, d'équilibre et de stabilité en Europe? Précisément parce qu'il l'avait à la fois dominée et remplie tout entière de sa personne, l'Europe ne pouvait plus ni le supporter ni le contenir. Le torrent avait débordé sur trop de rives, emporté trop de digues et charrié trop de débris sanglants, pour qu'on pût le faire rentrer dans son lit et y rouler des flots paisibles.

Et la France elle-même, après quinze ans d'une guerre sans relâche, qui avait épuisé le sang d'une génération tout entière, n'avait-elle pas droit à un peu de repos? Pouvait-elle l'espérer avec un souverain qui n'avait su ni se contenter de la paix, quand elle lui arrivait comblée des faveurs de la fortune, ni, une fois vaincu, se résigner pour l'obtenir même à de modestes sacrifices? Mettons que ce désir de paix se soit trahi d'une façon peu réfléchie, dans un moment peu opportun. Est-ce que ce n'est pas le métier de ceux qui gouvernent de prévoir la faiblesse humaine, pour ne pas la mettre à des épreuves trop rudes et trop répétées? Est-ce qu'il n'est pas utile qu'ils apprennent que, dans quelque mesure qu'une nation soit douée de cœur, d'honneur et de patriotisme (et qui le fut

jamais plus largement que la nôtre?), ce n'est pourtant pas là un fond inépuisable sur lequel puissent tirer indéfiniment à vue l'ambition et l'égoïsme? Enfin, je sais qu'un récit historique n'est pas une leçon de morale, et qu'il n'appartient qu'à Bossuet d'interpréter les voies de la Providence. Il est pourtant des retours de la fortune et des représailles de la destinée, où il est impossible de ne pas reconnaître la main de la justice divine, et je doute que Napoléon lui-même, dans la nuit qui précéda l'entrée des armées alliées à Paris, n'ait pas fait malgré lui le compte de toutes les capitales dont les droits et l'honneur valaient autant que les nôtres, et à qui il avait fait subir même douleur. Ne s'est-il pas dit alors intérieurement comme l'Auguste de Corneille :

> Quoi, tu veux qu'on t'épargne et n'as rien épargné!
> Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné,
> Ose ensuite accuser le destin d'injustice!

Quelqu'un de ces graves enseignements qu'eût fait certainement entendre le chœur de la tragédie antique n'eût point déparé le récit de M. Houssaye.

Telles sont les réflexions qui me venaient involontairement à l'esprit pendant la lecture de ce premier volume, toutes les fois que l'intérêt poignant du sujet me permettait de l'interrompre un instant pour mieux me rendre compte de l'impression que j'en éprouvais. Pourtant, le tableau des souffrances imposées même dans le passé à une patrie qui nous est chère est si douloureux qu'on excuse volontiers un écrivain d'en avoir été trop ému pour s'en distraire, surtout quand une épreuve toute récente et des blessures qui saignent encore remplissent l'esprit de comparaisons pénibles. M. Houssaye, en racontant 1815, a pensé sans doute plusieurs fois à 1870, et en assimilant involontairement les deux époques par leur côté matériel il n'a pas suffisamment songé à leurs différences morales. Je me serais donc gardé de lui chercher une mauvaise querelle à propos du nouveau volume qu'il vient de publier, si en y retrouvant le même talent, avec le progrès naturel qu'amènent l'âge et l'expérience, je ne me sentais obligé de faire des réserves du même genre, moins justifiées cette fois par la nature des événements qu'il avait à raconter.

I

Ce volume est formé de deux parties distinctes, la première consacrée au gouvernement éphémère de la première Restauration,

jusqu'à l'événement des Cent-Jours qui y a mis fin. Les Cent-Jours eux-mêmes et le rétablissement non moins éphémère de Napoléon remplissent la seconde, qui s'arrête au moment où commence la dernière et fatale campagne de 1815.

La première partie, à son tour, est subdivisée en deux chapitres, dont l'un traite du gouvernement intérieur, l'autre de la politique étrangère de Louis XVIII et de ses ministres. Si peu qu'on connaisse quelque chose, même superficiellement, de ce qui s'est passé dans cette courte période, on sait d'avance qu'il ne doit y avoir aucune comparaison à faire, ni surtout aucune parité à établir entre ces deux faces de la politique du gouvernement royal. A l'intérieur, c'est une série de mécomptes, de maladresses et de malheurs qui n'explique que trop la catastrophe finale. Au dehors, au contraire, la monarchie restaurée a exercé tout de suite, dans le congrès des puissances d'Europe réuni à Vienne une influence dont on peut apprécier diversement, mais non contester l'importance, puisqu'en définitive il faut attribuer à l'action du plénipotentiaire français plus d'une des dispositions de l'acte final qui a régi pour près d'un demi-siècle les conditions de la société européenne.

Aussi n'est-on pas médiocrement surpris de voir qu'entre deux ordres de faits qui ont laissé, dans la mémoire même des contemporains, des traces si inégales, c'est le premier seul qui semble avoir absorbé toute l'attention de M. Houssaye. A elle seule, la politique intérieure occupe plus de cent pages : quelques-unes seulement sont réservées dans une espèce d'appendice et de post-scriptum à la politique étrangère. Même différence, aussi difficile à comprendre, dans la manière dont les deux études ont été conduites. Sur le moindre détail de l'administration civile ou militaire, sur les faits et gestes d'un préfet ou d'un général, dans les coins les plus reculés de la France, quelle abondance, quel luxe de notes, de citations, de justifications de tout genre! Que de renvois au bas de chaque page! Que de longs mois M. Houssaye a dû passer à feuilleter les papiers des archives nationales, ministérielles ou départementales, pour arriver à mettre ainsi au bout les uns des autres tant de petits faits, qui, assez insignifiants, chacun pris en soi, ne peuvent avoir d'importance à ses yeux que par leur masse et leur nombre! Ce procédé de recherches microscopiques, suivi d'une classification minutieuse, a en sa faveur, je le sais, une grande autorité, dont, aujourd'hui moins que jamais, je ne voudrais parler sans ménagement. Mais il m'est arrivé plus d'une fois (c'est un plaisir qui ne me sera plus réservé) de m'expliquer amicalement sur ce sujet avec mon illustre confrère,

M. Taine. Je lui faisais part franchement de l'inconvénient que je voyais à associer le lecteur à la tentative de reprendre toute l'histoire en sous-œuvre, puis à la reconstruire avec lui pièce à pièce et pierre par pierre, au risque d'encombrer ainsi sa mémoire de détails qui la surchargent sans l'éclairer. Cet amas de broussailles, lui disais-je, risque de lui cacher la vue du monument. Un choix de faits caractéristiques et mis en lumière est plus propre à le placer à ce point de vue élevé d'où les grandes lignes apparaissent. Quoi qu'on fasse d'ailleurs, ce choix, bon gré mal gré, est nécessaire, car on aura beau être prolixe, on ne sera jamais complet. La réalité, avec ses nuances infinies, se joue d'un effort impuissant pour la reproduire tout entière. On sera toujours soupçonné, parmi tant de particularités qui n'ont pas plus droit à l'attention l'une que l'autre, d'avoir noté celles qui rentraient dans un système préféré, et négligé celles qui contrariaient un thème préconçu ; un autre écrivain viendra qui ramassera les faits omis, et en tirera pour le spectateur inattentif une énumération différente qui paraîtra tout aussi concluante, en sorte que pour la peine d'avoir voulu tout dire, vous serez accusé de n'en avoir pas dit assez.

Je devais convenir pourtant que cette recherche, parfois fatigante, des moindres détails (provenant d'un défaut, après tout très honorable, l'excès du scrupule) avait eu, dans le bel ouvrage de M. Taine, sur les *Origines de la France contemporaine*, un effet particulièrement heureux. Il y avait trouvé le moyen de mettre en évidence certaines faces inconnues ou laissées dans l'ombre de l'époque agitée et confuse qu'il avait pris à tâche de décrire. C'est ainsi qu'il a appris à tous ce que quelques-uns soupçonnaient seulement, c'est que 1789 n'avait pas été pour tout le monde, en France, cette heure d'illusions généreuses et d'enthousiasme unanime dont l'éclat a ébloui la postérité. Dans des régions entières, les violences de toute nature, les pillages et les incendies des châteaux, les attentats à la sécurité des personnes et des propriétés avaient cours impunément dès le lendemain, que dis-je? à la veille même de la réunion des états généraux, et la terreur a régné en province longtemps avant de sévir à Paris. Le premier flot de l'émigration a été ainsi expliqué, sinon justifié : pour beaucoup de ceux qui quittaient la France, le lieu où ils avaient coutume d'y vivre était devenu inhabitable. Ces belles pages ont éclairé les premiers jours de la Révolution d'une nouvelle et assez triste lumière.

M. Houssaye, en fouillant le sol à la même profondeur que M. Taine, a-t-il trouvé, lui aussi, quelque filon souterrain dont la

découverte l'ait payé de sa peine et qui enrichisse nos connaissances? Je crois qu'il hésiterait lui-même à l'affirmer. Je sais bien qu'il dit dans sa préface qu'il a eu soin, en commençant sa recherche, d'effacer de sa mémoire tout ce qu'il avait appris sur l'année 1815, pour n'en croire que ce qu'il aurait vu et certifié de ses propres yeux. Mais nous n'avons pas tous la même raison pour faire le vide dans notre cerveau, et des choses qui, pour M. Houssaye, ont le mérite de la découverte, il me semble que nous en connaissions déjà plus d'une. Qui de nous ignorait les difficultés de la tâche que la première Restauration avait eu à remplir, les embarras où elle s'est trouvée et la mauvaise chance qu'elle avait eue, faute de bonheur ou d'adresse, de ne pas pouvoir s'en tirer? Qu'il ne fût pas commode de faire vivre en paix sur le même sol des gens qui, depuis vingt ans, ne s'étaient rencontrés que sur des champs de bataille, dans des rangs ennemis; — que ce fût un tour de force de faire rencontrer en paix à la porte du même domaine l'ancien propriétaire dépouillé et le nouvel acquéreur; — que les revenants d'un long exil en eussent rapporté des prétentions surannées, des manières d'être démodées et ridicules; — que, mis en face d'eux, de glorieux parvenus aient éprouvé une crainte imaginaire, mais explicable, d'être privés des honneurs que plus d'un avait payés de son sang; — que les ressentiments excusables des uns, les inquiétudes non moins naturelles des autres, aient amené à tout moment un échange de propos blessants entre des Français qui, différents sur tout le reste, n'avaient qu'un trait commun, — l'un des principaux, à la vérité, du caractère national, — à savoir : une extrême susceptibilité d'amour-propre; — que le gouvernement de la Restauration lui-même, ne sachant trop quel parti prendre entre d'anciens amis que la reconnaissance ne lui permettait pas d'oublier et des intérêts nouveaux que la politique autant que la justice lui commandaient de ménager, ait fini par mécontenter à peu près tout le monde : tout cela est incontestable et démontré par M. Houssaye jusqu'à l'évidence. Mais, franchement, je croyais avoir lu tout cela déjà quelque part. Les puériles impertinences des émigrés, en particulier, que M. Houssaye met une complaisance particulière à énumérer, de combien de chansons, de quolibets et de caricatures n'ont-elles pas été l'objet? Le sel de ces plaisanteries était peut-être assez piquant quand on avait le modèle sous les yeux : depuis que le temps et la mort ont livré railleurs et raillés au même oubli, elles ont perdu de leur fraîcheur, et je doute que Béranger ou Jules Sandeau eux-mêmes eussent trouvé absolument nécessaire une nouvelle édition, fût-elle appuyée de pièces justificatives, du *Marquis de Carabas* et de *Mademoiselle de la Seiglière*.

Il est un point, cependant, sur lequel les recherches méticuleuses de M. Houssaye ont rendu à la vérité et à la justice un service qu'on n'aurait pu attendre que de ce procédé seul. Aucune autre manière de faire ne pouvait constater avec ce degré de certitude l'extrême douceur du régime dont la France, à peine remise de tant d'épreuves, a été appelée à jouir pendant ce premier essai de la restauration royale. Nous savions bien que, dans les régions supérieures de la société et du pouvoir, le rétablissement de la monarchie n'avait donné lieu à aucune de ces réactions iniques et dures qui accompagnent trop habituellement l'inauguration d'un régime nouveau. Nous ne pouvions ignorer que les hauts dignitaires de toute sorte, maréchaux, magistrats, administrateurs, loin d'être inquiétés dans leur situation, s'étaient vus confirmés, au contraire, non seulement dans leurs fonctions, mais dans toutes leurs décorations nobiliaires; que la nouvelle Chambre des pairs s'était ouverte à tous les vétérans de nos assemblées révolutionnaires; que l'armée n'avait perdu aucun de ses chefs et que les princes de la maison royale avaient poussé la confiance jusqu'à s'en remettre à eux de la garde de leurs personnes. Mais on pouvait douter que le reflux de la marée ne se fût pas fait sentir au fond plus qu'à la surface. Il nous restait à apprendre qu'en passant au crible les moindres détails de l'administration, une enquête, qui ne pèche pas par excès de bienveillance, ne pourrait découvrir sur aucun point de la France, pendant un laps de temps de plus de quinze mois, ni une détention arbitraire, ni une violation de propriété (quelles que fussent sa date ou son origine), ni une suspension non motivée du cours de la justice; enfin que, même dans la distribution des grades et des faveurs, on n'a pu signaler que quelqu'un de ces traits de favoritisme reprochés à tous les gouvernements et dont aucun n'a jamais eu la conscience tout à fait nette. Quoi! avec l'esprit de mécontentement et même de sédition dont M. Houssaye suit avec soin les progrès, au milieu de conspirations prêtes à éclater, il n'est question que d'un seul procès, celui du général Excelmans, intenté devant un conseil de guerre, suivant les formes de procédure les plus correctes et aboutissant à l'éclat d'un acquittement!

Voilà, en vérité, ce que nous ignorions et ce qu'il est utile d'avoir mis au-dessus de toute contestation. Et quand on se rappelle à quelles violences de toute nature s'étaient portés les quatre ou cinq gouvernements successifs qui avaient précédé la Restauration, — les confiscations de l'Assemblée constituante; les forfaits inouïs de la Terreur; le traitement qu'après Thermidor et Fructidor les régicides s'étaient infligés les uns aux autres; les lois de suspects

et d'otages du Directoire; les exils si facilement prononcés, les portes des prisons d'État si largement ouvertes et si sévèrement fermées sous l'Empire, le contraste est vraiment frappant : tant de mansuétude succédant à tant de rigueur, un ciel chargé de si peu de nuages après tant de foudres et de tempêtes. Le fait, par sa singularité seule, valait la peine d'être remarqué.

Il faut bien reconnaître, en effet, après cet examen si consciencieux, que les griefs dont on a fait tant de bruit, et qui ont eu une si funeste conséquence, n'avaient, en réalité, rien de tangible ni de palpable : aucun tort véritable n'était apporté à aucun intérêt sérieux. C'étaient froissements de vanité, blessures d'amour-propre, provocations sans suite, craintes sans fondement, menaces impuissantes. Tout le mal était dans l'imagination, ce qui ne veut pas dire qu'il fût moins grave, et qu'un gouvernement prévoyant n'eût pas dû s'en préoccuper davantage. Les malaises vagues qui n'affectent aucun organe sont ceux que la médecine politique, comme tout autre, a le plus de peine à atteindre. Mais la vérité est qu'il n'y eût jamais pareil égarement, ou, pour mieux dire, pareil effarement de l'esprit public. A distance, on a d'autant plus de peine à comprendre un effet si peu proportionné à sa cause, qu'en supposant même que ces velléités de retour à l'ancien régime, dont le fantôme troubla toutes les têtes, eussent pris une consistance réelle, les intérêts nouveaux créés par la Révolution avaient sous la main tous les moyens de se défendre. Il leur suffisait de faire appel à la légalité instituée par Louis XVIII lui-même, et que, ne fût-ce que par vanité d'auteur, il n'a jamais songé à retirer. Une liberté de la presse très étendue existait, au moins en fait, sinon en droit, et les tendances vraies ou supposées des ministres ou des courtisans étaient chaque jour dénoncées par un feu continu de journaux de toute nuance; et quand, à la dernière heure, devant des attaques de jour en jour plus violentes, la censure fut rétablie, ce fut pour être appliquée avec une indulgence qui ne rappelait que de très loin les sévérités de la police impériale. La nouvelle Chambre des députés, qui gardait tout le personnel du Corps législatif de l'Empire, n'était liée par aucune attache à celui de l'émigration, et poussa la franchise de langage jusqu'à censurer officiellement un exposé ministériel malencontreux, dont le tort était d'avoir rendu un hommage compromettant à la fidélité des compagnons qui avaient servi le roi dans son exil. M. Houssaye constate lui-même cette liberté de discussion, qui allait même, dit-il, jusqu'à la confusion, mais c'est pour ajouter que de cette facilité du pouvoir à se laisser braver résultait un affaissement général de l'autorité qu'on qualifiait d'anarchie pater-

nelle. Le mot est probablement emprunté à quelques-uns de ces royalistes ardents qui n'ont jamais pu pardonner à Louis XVIII de ne s'être pas associé à leur esprit de rancune et de vengeance. Peut-être eût-il mieux valu le leur laisser, car c'est précisément en insistant avec ironie sur les effets de cette humeur trop bénigne, qui fut payée de si peu de reconnaissance, que ces amis exaltés ont poussé plus tard la seconde Restauration à une conduite contraire et à de regrettables rigueurs. Quand M. Houssaye aura à raconter cette seconde époque, nul doute qu'il ne qualifie sévèrement ce changement d'attitude. Ce sera à lui alors de concilier ces reproches contradictoires. J'aime mieux m'en tenir à ce jugement que je trouve dans une lettre écrite par Mme de Staël, pendant les Cent-Jours, à M. de Talleyrand, encore à Vienne : « Nous étions si heureux, ils étaient si bons, si justes, une pareille année ne saurait s'oublier[1] ! »

Un autre fait également digne de remarque, et qu'on ne peut passer sous silence ressort du tableau si complètement tracé qui est sous nos yeux : c'est que pendant ce court intermède de repos que la royauté a donné à la France, on n'aperçoit à aucun moment l'intervention de l'étranger dans nos affaires intérieures. Cette pression que les puissances victorieuses ont fait si durement sentir après Waterloo, la première Restauration paraît n'avoir pas même eu à s'en défendre. C'est qu'à vrai dire elle avait mis une hâte extrême à leur enlever toute tentation de l'exercer, en leur retirant l'emploi de la force, qui est, même en diplomatie, le moyen d'action par excellence. L'armistice signé avant même l'arrivée du roi en France avait stipulé à bref délai, et sans aucune condition d'indemnité, l'évacuation complète par les troupes étrangères du territoire de l'ancienne France, et la paix était venue, après six mois, rendre cette libération définitive. A en croire même certains censeurs, cet empressement à tout conclure était excessif et prématuré. Une trêve aurait suffi, a-t-on dit, pour soulager nos provinces d'une présence odieuse. Par la paix trop promptement signée, on ne se donnait pas le temps d'en débattre les conditions, et on renonçait d'avance à toutes les chances d'agrandissement que d'autres

[1] Cette lettre de Mme de Staël que je ne connaissais pas, et que j'ai trouvée dans les papiers de M. de Talleyrand, est datée de Coppet, 25 avril 1815. Une autre lettre de Mme de Staël, citée par M. Houssaye (1815) d'après un recueil anglais, et qui paraît favorable à la révolution des Cent-Jours, est au contraire censée avoir été écrite de Paris, le 26 du même mois. La fausseté de cette pièce est par là démontrée. C'est ce que mon père avait déjà affirmé à M. Thiers, qui s'en était servi sur la foi du même témoignage. Du reste, Mme de Staël avait déjà exprimé ce jugement sur la douceur de la la première Restauration presque dans les mêmes termes dans ses *Considérations sur la Révolution française,* 5e partie, ch. VIII.

négociations pouvaient nous procurer. Je dirai tout à l'heure ce que je pense de cette critique, et si réellement ce jour-là la France fit un acte d'abnégation qu'elle ait dû regretter. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que, par cette clôture immédiate de tous les protocoles, la Restauration songeait plus à la dignité nationale qu'à sa propre sécurité. Un armistice aurait laissé les troupes de la coalition, l'arme au bras, sur la frontière, prêtes à accourir au moindre signal d'alarme; une fois dissoutes par la paix, il fallut le coup de tonnerre du 20 mars pour les rassembler. La Restauration n'avait donc pas voulu perdre un jour pour rester seule en tête à tête avec une population longtemps travaillée par l'esprit révolutionnaire et une armée d'une fidélité douteuse. Le péril lui avait été sûrement représenté, et l'événement n'en a que trop prouvé la gravité. Sans doute c'était un devoir de le braver; tout autre conduite eût été aussi peu royale que patriotique. Mais il est pour les gouvernements, comme pour les hommes, des cas où l'accomplissement du devoir est à lui seul un mérite.

Quoi qu'il en soit, c'est avec cette pleine indépendance, avec la possession d'elle-même complètement recouvrée, que la Restauration se présenta pour prendre part aux délibérations internationales d'où le nouvel état de l'Europe allait sortir. C'est ce qu'il importait de constater avant d'examiner, d'un peu plus près peut-être que M. Houssaye, le rôle qu'elle fut appelée à y jouer.

II

« Par le traité de paix du 30 mai 1814, dit M. Houssaye, au commencement du chapitre qu'il consacre au congrès de Vienne, la France a perdu ses droits de souveraineté et de protection sur 32 millions d'individus. Restait aux puissances alliées à se partager comme un bétail humain cette multitude de peuples. Ce fut l'œuvre du congrès de Vienne. »

Assurément si les choses s'étaient passées comme l'auteur les représente; si, par la paix de 1814, la France eût réellement renoncé à des droits de souveraineté sur les millions d'hommes dont M. Houssaye fait la complaisante énumération, elle aurait fait preuve d'une générosité bien rare dans l'histoire; mais il faut bien convenir que la France n'avait sur cette masse d'hommes absolument d'autres droits que celui dont elle s'était emparé et qu'on appelle tristement, par une sorte d'antiphrase, le droit de conquête : et le fait de la conquête s'étant retourné, le droit disparaissait absolument comme il avait pris naissance, sans que la France fût

appelée à s'en démettre. Il n'est que trop vrai également que, par cette renonciation forcée, des populations entières restaient sans aucun lien avec aucune société, sans aucune dépendance envers aucune souveraineté reconnue; absolument, suivant la métaphore que M. Houssaye nous suggère, comme des troupeaux abandonnés; mais ce qu'il n'ajoute pas, c'est que la plupart ne regrettaient ni le berger qui les quittait ni les pâturages où il les avait menés paître.

La vérité est que, dans ce moment de transition si solennel, non seulement un tiers au moins de l'Europe restait dans une situation sans précédent, et même, je ne crains pas de le dire, sans analogie dans l'histoire; mais dans l'Europe tout entière (pour la première fois depuis qu'une ombre de régularité avait remplacé la confusion du moyen âge), il ne restait plus ni mention ni mémoire d'un droit public quelconque. A l'ancien droit monarchique et féodal, la propagande républicaine de la Convention avait violemment substitué un droit nouveau, le droit populaire, le droit des peuples à se donner un gouvernement de leur choix; mais, ce nouveau droit à peine proclamé, la république l'avait violé elle-même, en s'annexant à plus d'une reprise des provinces et même des États qui n'avaient nullement témoigné le désir de lui être unis. Puis l'Empire à son tour, bien que cette révolution d'idées fût l'origine de sa propre grandeur, n'avait eu rien de plus pressé ni de plus à cœur que d'en effacer le souvenir et même le nom. De tous les remaniements de territoire opérés par Napoléon à cinq ou six reprises différentes, on n'en signalerait pas un seul où il ait même fait semblant de tenir le moindre compte du vœu exprimé ou supposé des populations : de sorte qu'entre l'ancien droit déclaré déchu et le nouveau mort-né, non seulement le respect (ce qui s'était malheureusement vu plus d'une fois avant cette époque), mais l'idée même du droit avait disparu de l'esprit public. Jamais le bon plaisir de la force ne s'était donné carrière avec moins de scrupule et n'avait été subi avec moins de protestation.

Je sais bien que mon éminent confrère, M. Sorel, dans son remarquable livre sur *l'Europe et la Révolution française*, s'est appliqué à faire voir que, malgré l'opposition et souvent en l'absence des principes, la politique des nouveaux maîtres de l'Europe avait différé moins qu'on ne pense de celle des anciens. Pour la France, en particulier, il a fait voir que les successeurs improvisés donnés par la république à Richelieu et à Louis XIV avaient le plus souvent suivi, sans l'avouer, les traditions et les exemples de la diplomatie monarchique, de sorte qu'en bien des cas tout s'était borné à un changement d'étiquette. Il a consacré à faire ressortir ces analogies par des rapprochements piquants, mais parfois un peu

forcés, toutes les ressources d'une érudition qui n'est jamais en défaut. Je doute pourtant que, quand il arrivera aux dernières phases de la tâche qu'il nous a promis de remplir, il puisse pousser cette assimilation jusqu'au bout. Il aurait de la peine à trouver dans le passé rien qui ressemble à la prétention d'étendre, du soir au matin, sans aucun motif ni aucune provocation, le même régime administratif depuis Rome jusqu'à Hambourg, et à implanter sur deux ou trois trônes des dynasties de nouvelle fabrique, n'ayant avec les sujets qu'on leur donnait ni affinité ni relation d'aucune espèce, au point d'être obligées d'employer la force pour se faire supporter.

D'ailleurs, il ne faut pas, assurément, attacher trop d'importance à des différences extérieures et nominales : il n'est pas juste non plus de n'en tenir aucun compte, car cette importance n'est pas nulle aux yeux de ceux qui savent (ce que la pratique, il est vrai, apprend mieux que l'étude) quelle est à certains moments la valeur des mots et l'effet peu raisonné qu'ils produisent sur l'esprit des hommes. Il est certain, j'en conviens, que depuis que le monde existe, en monarchie comme en république, ou en révolution, dans les temps qu'on appelle barbares, comme dans ceux qui se vantent de leur civilisation, l'ambition s'est donné largement carrière, et l'on citerait peu d'occasions où le scrupule de violer un principe l'ait arrêtée. Il y a toujours eu, et il est à craindre qu'il y ait toujours, des guerres injustes, des agressions sans motif et par suite des conquêtes sans droit, et le dix-neuvième siècle, à cet égard, n'a rien ni à envier ni à reprocher à ceux qui l'ont précédé. Mais il n'est pas moins vrai que, dans l'ancienne société européenne, ceux qui disposaient de la force, avant de mettre la main sur l'objet de leur convoitise, prenaient habituellement le soin d'en revendiquer la propriété au nom d'un titre apparent sinon réel; c'était ou un testament d'une validité douteuse, ou une généalogie tardivement exhumée, ou un article de traité dont on ployait le texte à une interprétation forcée. De là vient qu'on n'a jamais tant disputé sur le droit que dans ces temps où se battant toujours on paraissait en faire si peu de cas. Il n'y a, je crois, par exemple, jamais eu d'acte plus violent que la mainmise par Louis XIV, au début de son règne, sur les provinces soumises à l'Espagne auxquelles sa mère et sa femme avaient expressément renoncé en montant sur le trône de France. Je ne connais rien de pareil que l'invasion brutale de la Silésie par le grand Frédéric. Mais, dans l'une et l'autre circonstance, un appel fut fait immédiatement à des juristes complaisants pour découvrir un motif légal qui pût pallier aux yeux des populations le cynisme de l'usur-

pation. Encore aujourd'hui des écrivains allemands consacrent des chapitres entiers à établir que Marie-Thérèse, en perdant la Silésie, fut justement privée du bien que des aïeux détenaient à tort. Ces réserves étaient hypocrites, dira-t-on. D'accord : mais en matière de droit public, comme en tout autre, on peut appliquer le mot connu que l'hypocrisie est un hommage rendu par le vice à la vertu. Napoléon n'y mettait pas tant de façons. Deux lignes de décret, que ne précédait même aucun considérant, lui suffisaient pour annexer à l'empire français, la Hollande, la Toscane ou le patrimoine de Saint-Pierre. Jamais le *sic volo, sic jubeo* ne tomba d'aplomb de si haut de la bouche d'aucun être humain sur des populations terrifiées ou stupéfiées.

La conséquence, c'est qu'en sortant des mains de l'Empire, trouvant toutes les souverainetés déchues, tous les traités déchirés et brisées toutes les affinités naturelles des peuples, l'Europe restait dans le vide en face du chaos. Et ce qu'il faut ajouter c'est que cette confusion ne déplaisait nullement aux vainqueurs de Napoléon qui ne demandaient pas mieux que de l'imiter. L'idée de disposer à leur gré de ces agglomérations d'hommes pour en faire le départ à leurs convenances et y trouver des appoints propres à régler la balance de leurs forces et de leurs intérêts n'avait rien qui répugnât à leur conscience. Ce qui surtout ne leur eût causé aucun scrupule, mais bien, au contraire, une certaine satisfaction, ç'eût été de faire sentir à la France en déchirant son unité, en démembrant ses provinces, en portant le fer dans ses parties vives, le contre-coup de cet usage effréné de la force qu'elle avait laissé pratiquer en son nom. Dans cet effacement complet de tout sentiment du droit, le mot même n'en aurait pas été prononcé au camp des alliés, s'il n'eût été apporté du fond de l'exil par les représentants de Louis XVIII, et il y fut accueilli au premier moment avec surprise et sans bienveillance.

Il a été souvent de bon goût de mal parler de cette conviction immuable de son droit qui n'abandonna jamais Louis XVIII dans aucune des phases même les plus désespérées de son existence. On a même souri des formes surannées et parfois naïves qui trahissaient au dehors la sincérité et la profondeur de ce sentiment. On s'est amusé en particulier de ces *dix-neuf années* de règne si maladroitement rappelées dans le préambule de la Charte. Mais, laissant de côté ces vétilles qui n'avaient d'importance que dans la polémique contemporaine, la France ne dut-elle pas alors, ne doit-elle pas encore aujourd'hui s'estimer heureuse que le sentiment de sa prérogative royale ait été assez énergique chez Louis XVIII pour se faire jour et réussir à se faire entendre au milieu du désordre

général? L'hérédité monarchique ne fut-elle pas alors la seule garantie qui ait préservé l'unité nationale? En réclamant la couronne de France comme son bien, au lieu de l'attendre et de la recevoir, comme tout autre aurait dû faire, de la complaisance de l'étranger, Louis XVIII ne protestait-il pas d'avance contre la pensée d'en détacher le moindre fleuron, et son droit de rester roi ne se confondit-il pas ce jour-là avec le droit de la France de rester elle-même?

L'effet de cette résurrection ou, si l'on veut, de cette exhumation d'un droit oublié fut inattendu et la restauration monarchique s'opéra en France avec une facilité qui dissipa tous les doutes et toutes les hésitations de ses vainqueurs. Il y avait donc là une puissance que ne pouvaient méconnaître ceux-là mêmes qui, par tempérament ou par intérêt, étaient le moins d'humeur à s'y montrer sensibles. Talleyrand, assurément, était de ce nombre : l'évêque oublieux de ses devoirs, le ministre du Directoire, le confident des desseins les moins scrupuleux de Napoléon, que la disgrâce même n'avait pas privé de ses faveurs, n'avait rien qui pût lui faire désirer le retour d'un ordre ancien où il semblait qu'il ne pût prendre place que dans le rang sacerdotal qu'il avait déserté. Mais le sens politique était la qualité dominante de ce rare esprit, et il ne lui fallut pas longtemps pour démêler quelle peut être dans un moment de confusion générale la force d'une idée simple. Tous les titres de propriété ayant péri, la rentrée en jouissance des anciens possesseurs était un système, pour ne pas dire un expédient, qui avait le mérite d'une extrême simplicité. Talleyrand l'éleva à la hauteur d'un principe, et le baptisa du mot de légitimité, qui fit fortune. Ce qui était conviction chez Louis XVIII n'était donc assurément qu'une manœuvre habile chez Talleyrand. Mais, dans la lutte des idées et des intérêts comme dans toute autre, l'art tactique fait partie du génie d'un capitaine, et il n'est rien de tel que de savoir s'emparer à temps d'une position maîtresse. La question est donc de savoir si c'était vraiment la bonne position à prendre et si, en se présentant au congrès comme le champion du principe de la légitimité, le ministre de Louis XVIII servait les véritables intérêts de la France.

C'est ce que M. Thiers a contesté, et ce que M. Houssaye met en doute après lui : mais, bien qu'il puisse appuyer ses critiques sur une si haute autorité, il les présente sous une forme plus mesurée et moins décisive que l'illustre historien du premier Empire. J'attribue cet adoucissement de ton à l'impression produite par la correspondance de Louis XVIII et de son plénipotentiaire au congrès, dont M. Thiers avait bien eu connaissance, mais sans

en faire suffisamment part à ses lecteurs, et qui est aujourd'hui tout entière sous les yeux du public. Personne n'a pu méconnaître l'inspiration de patriotisme élevé qui règne dans cet ensemble si remarquable de pièces dont chacune a son prix particulier; c'est, chez le souverain, une dignité constante et vraiment royale; dans les lettres du ministre, c'est une appréciation pleine de finesse de la situation et du caractère des augustes interlocuteurs auxquels il avait affaire; puis des scènes dramatiques dont sa plume habile retrace le tableau vivant. Ç'a été toute une révélation. M. Houssaye, qui ne craint pas les citations, en avait là une riche matière dont il a fait usage avec une sobriété vraiment regrettable. On dirait qu'il a senti que devant ce jour plus complet qui dissipait toutes les obscurités, la plupart des reproches faits auparavant à l'attitude de la France, au congrès de Vienne, tombaient d'elles-mêmes.

Ne disait-on pas en effet qu'en adoptant avec éclat le principe de la légitimité, et en y en laissant faire à elle-même la première application par le traité de 1814, la France avait commis l'imprudence de s'enfermer d'avance dans ses anciennes limites et de renoncer par là à prendre aucune part dans la nouvelle distribution des territoires qui devait s'opérer? Cette précipitation l'avait empêchée, ajoutait-on, de tirer avantage, pour son compte personnel, des dissentiments qui ne pouvaient manquer de mettre les puissances coalisées aux prises au moment de leur gigantesque règlement de compte. Nous savons aujourd'hui qu'avant même la date de la réunion officielle, ces puissances (qui s'intitulaient encore alliées afin de faire bien sentir qu'elles restaient unies contre nous) s'étaient entendues pour former un congrès en miniature qui, règlant par avance toutes les questions, allait transformer l'assemblée plénière en une simple chambre d'enregistrement : et Talleyrand nous a fait connaître quel tour de force diplomatique ce fut de pénétrer dans ce cénacle. Qui peut douter que pour s'en faire ouvrir la porte, la condition indispensable était de n'y apporter aucune prétention à soi propre? Le ressentiment, le souvenir, la crainte de l'ambition et de la prépondérance française, c'était là le lien de la coalition : le moindre soupçon d'en voir reparaître même l'apparence l'aurait empêché non seulement de se dissoudre, mais même de se relâcher. Au moment du plus vif des différends qui s'élevèrent entre les co-partageants, c'était toujours le nom de la France, murmuré avec une inquiétude sincère ou jouée, qui opérait ce que, dans notre mauvais langage parlementaire d'aujourd'hui, nous appellerions une concentration. Pour être écouté et même supporté, il fallait répéter sur tous les tons cette déclaration faite dès le premier jour dans des termes dont

la noblesse avait été calculée pour attester la sincérité : « Replacée dans ses antiques limites, la France ne songe plus à les étendre. Semblable à la mer qui ne franchit ses rivages que quand la tempête l'a soulevée, ses armées, chargées de gloire, n'aspirent plus à de nouvelles conquêtes. »

Ainsi entendu, le principe de la légitimité n'alarmait personne et devait rassurer au contraire tout le monde, petits et grands, en faisant appel à la solidarité d'une cause qui était commune à tous les princes également menacés par l'esprit révolutionnaire. Les plus puissants, les plus ambitieux, étaient embarrassés d'y contredire, ne se souciant pas de mettre en question le caractère sacré de leurs propres droits de souveraineté. Mais la garantie était précieuse surtout pour les faibles qui, tout meurtris encore des mauvais traitements de Bonaparte, voyaient poindre à l'horizon la menace de spoliations nouvelles. Ainsi se formait autour de la France la plus honorable clientèle, dont la voix, faisant écho à la sienne, l'aidait puissamment à se faire entendre. Entré dans la conférence au nom d'un droit qu'on eût été en peine de contester, c'est la cause de ce droit que le représentant de la France ne cessa d'y plaider. Et il nous raconte lui-même, en traits piquants, le murmure qui s'élevait toutes les fois que ce mot qui gênait beaucoup de ses royaux auditeurs sortait de sa bouche. « Que fait ici le droit public? disait l'un d'eux. — Il fait que vous y êtes, répondait Talleyrand. — Mais cela va sans dire. — Cela ira encore mieux en le disant. » Et c'est à la suite de dialogues de cette nature qu'on entendait l'un des assistants s'écrier : « Mais Talleyrand nous parle comme un ministre de Louis XIV. » Ce rôle de défenseur du droit des faibles avait une grandeur à laquelle rend hommage un politique qui n'a jamais été accusé d'être trop épris de l'idéal. « Le rôle des ministres de France, dit Metternich dans ses *Mémoires*, était au fond le plus simple et le plus beau. Tout ce qui regardait la France se trouvant réglé par le traité de Paris, ils n'avaient rien à demander pour eux-mêmes et pouvaient se borner à surveiller la conduite des autres, à défendre les faibles contre les forts, à contenir chaque puissance dans de justes bornes et à travailler de bonne foi au rétablissement de l'équilibre européen[1]! »

Ce n'était là, je le sais, qu'un avantage moral; et au point de vue où elle s'était placée, la diplomatie française n'en pouvait pas rechercher d'autres. Mais est-il vrai qu'à certains moments de la négociation, en descendant plus près de terre, et moyennant quelques concessions sur le principe, un profit plus matériel eût

[1] Metternich, *Mémoires,* t. II, p. 509, 481.

été possible à obtenir? C'est ce que le détail des faits examinés de près ne démontre nullement.

Tout peut se ramener, en effet, à un seul point, qui forme l'accusation principale portée contre la ligne de conduite suivie par Louis XVIII et Talleyrand, à savoir : la résistance opposée en commun avec l'Angleterre et l'Autriche aux desseins de la Prusse et de la Russie. Frédéric-Guillaume voulait la Saxe et livrait en échange à Alexandre la Pologne tout entière. Ce fut la France qui empêcha le marché de se conclure, en prenant, au nom de la légitimité, la défense du vieux roi de Saxe, souverain respecté auquel on ne reprochait que la fidélité qu'il avait gardée à la France dans ses malheurs.

En favorisant les convoitises des deux souverains du Nord au lieu de les contrarier, la France n'aurait-elle pas obtenu pour elle-même, en échange de ce concours, quelque extension de son ancien territoire? Tout au moins, en laissant la Prusse s'agrandir aux dépens de son voisin de Leipzig et de Dresde, ne pouvait-on pas lui interdire de prendre pied sur la rive gauche du Rhin, à nos portes, dans une position d'observation menaçante contre nous? C'est la critique très spécieuse de M. Thiers que M. Houssaye reproduit. Mais il n'a peut-être pas suffisamment réfléchi à ce qui s'est passé depuis que M. Thiers écrivait. L'événement n'a-t-il pas prouvé que, tandis que la France n'avait rien eu à craindre, pendant cinquante ans, de la présence de quelques garnisons prussiennes à Cologne ou à Coblenz, — éloignées de leur centre militaire et reliées à Berlin seulement par des routes stratégiques, — le véritable péril n'a commencé qu'au moment où le patrimoine du grand Frédéric s'est agrandi en Allemagne même, de manière à former un tout compact? Oui, il y a eu un jour où il aurait fallu à tout prix éloigner la Prusse de nos frontières, mais ce jour est le lendemain de celui où, par un stupide mélange d'inertie et d'aveuglement, un souverain élu de la France a consenti et même a aidé lui-même à grouper autour de l'ancien électorat de Brandebourg le noyau d'une nouvelle unité allemande : détruisant ainsi, en un clin d'œil, sans même s'en apercevoir, l'œuvre de dix siècles de politique française et royale. Oui, si, après Sadowa, Napoléon III se fût éveillé de sa torpeur, ou s'il n'eût pas été enchaîné par des liens imprudemment contractés, il aurait dû exiger et il aurait, je crois, obtenu sans trop de peine que la limite du nouvel empire fût écartée de la nôtre, et nous eût soustrait ainsi à un contact irritant. Mais, grand Dieu! qui pouvait prévoir en 1815 en quelles mains fantasques et débiles serait remise la France en 1866? C'est faire un anachronisme de plus de

soixante ans que de reprocher à l'héritier de Henri IV et de Louis XIV de n'avoir pas prévu, à cette distance, la série de bévues inexcusables que devait commettre celui qui, après que la fortune lui a livré l'héritage, n'a pas su le garder intact.

En ce qui touche l'attitude de la diplomatie française à l'égard des prétentions de la Russie, c'est autre chose. M. Houssaye fait ici une remarque qui lui appartient tout à fait en propre, car je ne l'ai rencontrée nulle part. Il blâme Louis XVIII d'avoir manqué de reconnaissance envers Alexandre en ne se conformant pas à tous ses désirs, parce que c'était, dit-il, le tsar qui, de tous les coalisés, s'était prononcé le premier et le plus décidément en faveur du rétablissement de la royauté. J'avais bien entendu accuser ou plaindre la Restauration d'avoir reçu de l'étranger une aide qui pouvait lui imposer des obligations : mais M. Houssaye est le premier Français, à ma connaissance, qui, pour complaire à un idéal de loyauté sentimentale et chevaleresque, l'accuse de ne pas les avoir suffisamment remplies, et d'avoir donné la préférence à ce qu'elle croyait devoir aux intérêts de la France. Si ce fut un tort, qui de nous ne l'excuserait? Mais non : comment ne pas voir que le mérite de la position prise par Louis XVIII était précisément que ce qui eût été une faveur pour un autre n'était que justice à ses yeux? En réclamant le trône de France comme son dû, il déclinait d'avance toute reconnaissance envers ceux qui, dans leur intérêt autant que dans le sien, avaient dû le lui restituer. Et il ne prenait pas ses bienfaiteurs prétendus par surprise : ils avaient dû s'attendre à cette attitude de sa part le jour où, en les recevant dans le palais où il venait à peine de rentrer, il avait pris le pas sur eux tous, en vertu de l'ancienneté de la race et de la supériorité de la gloire. L'impolitesse avait précédé et annoncé l'ingratitude.

Supposons pourtant que, renonçant à poursuivre l'application générale du principe dont elle avait bénéficié elle-même, la France eût obtenu par cette complaisance de l'Agamemnon du Nord quelque parcelle des dépouilles opimes qu'il avait à partager. A quoi bon et que serait-il résulté de ce triste avantage? Qu'en aurions-nous sauvé après Waterloo et notre seconde défaite? C'est une question à laquelle l'historien des Cent-Jours doit être préparé à répondre. Peut-il douter que, ressuscitée avec l'irritation d'une nouvelle lutte et dans toute l'exaltation d'un nouveau triomphe, la coalition n'aurait rien eu de plus pressé que de retirer l'aumône dont la France se serait montrée si peu reconnaissante? S'en serait-on même tenu là? L'avidité de la Prusse, telle que nous avons appris à la connaître, n'aurait été qu'éveillée et mise en goût par

l'annexion de la Saxe. La Flandre, la Lorraine, l'Alsace, occupées de nouveau par ses armées, se seraient trouvées, une fois de plus, étendues à ses pieds, offrant à sa convoitise de nouveaux appâts. Et à quel titre alors la France aurait-elle demandé qu'on respectât encore ses anciennes limites? Comment aurait-elle pu faire revivre à son profit le principe qu'elle aurait laissé violer sous ses yeux sans mot dire? Comment aurait-elle pu élever la voix pour se défendre elle-même, après avoir accordé à tous les appétits et à tous les attentats la complicité de son silence? Non, s'étant ainsi fermé la bouche par avance, elle n'aurait eu qu'à s'incliner devant la force, et, sans essayer une protestation devenue par son fait même impuissante, elle aurait dû s'en remettre à la modération du vainqueur.

Je puis parler ici par expérience. J'ai eu le triste avantage d'avoir pu juger personnellement à quelle amertume le représentant d'une nation vaincue est condamné, quand elle ne peut invoquer, pour conjurer les douloureuses conséquences de ses revers, aucune réclamation de droit qui ait chance d'être écoutée soit par les arbitres de son sort, soit par les témoins de son malheur. On me demandera peut-être, et peut-être aussi sera-t-on curieux de connaître par quel concours de circonstances j'ai pu être mis en mesure de faire cette épreuve. C'est que je suis le premier qui ait été appelé à représenter la France après nos derniers désastres dans une réunion de la diplomatie européenne. J'ai eu ainsi, dans une sphère d'action très réduite, ma part à prendre à un diminutif de congrès de Vienne.

Envoyé par mon département à l'Assemblée nationale en 1871, je n'avais pu me trouver à Bordeaux (où l'Assemblée tenait encore ses séances) qu'après quelques jours de retard, causé par la difficulté de communications. A peine étais-je arrivé qu'une lettre de M. Thiers m'était remise. Le nouveau chef du gouvernement me demandait d'accepter le poste d'ambassadeur à Londres, et m'avertissait en même temps que j'aurais tout de suite, en cette qualité, à prendre part à la conférence déjà établie, sur la demande de la Russie, entre les puissances signataires du traité de Paris de 1856 pour procéder à la revision de cet acte. Rien n'était moins séduisant assurément que l'offre d'aller, dans l'état où nous étions tombés, affronter les regards d'un public étranger, pour y être, dans la meilleure des suppositions, l'objet d'une compassion dédaigneuse. Pouvait-on cependant refuser à M. Thiers rien de ce qu'il croyait utile pour venir en aide à la tâche écrasante qu'il avait à porter? Je courus chez lui pour lui faire observer que sortant d'une contrée que les armées prussiennes occupaient depuis

plusieurs semaines et où les nouvelles (surtout celles de l'extérieur) ne parvenaient que difficilement, j'ignorais et la nature des négociations engagées à Londres et le rôle que l'envoyé de la France aurait à y jouer. La journée de M. Thiers était prise par la séance de l'Assemblée et il devait partir le soir pour aller chercher M. de Bismarck à Versailles. « Venez me trouver au chemin de fer, me dit-il, vous viendrez avec moi, et en route je vous mettrai au courant de l'état de l'affaire que vous aurez à traiter et vous donnerai mes instructions. » L'hésitation n'était pas possible. Je fus donc exact au rendez-vous : M. Thiers me fit monter dans le compartiment qui contenait déjà M. Jules Favre, auquel il venait de confier le ministère des affaires étrangères; M. Picard, son ministre de l'intérieur, et M. de Rémusat, désigné pour l'ambassade de Vienne, qui devait recevoir de lui les mêmes communications que moi. Mais nous les attendîmes vainement, ce soir-là, l'un et l'autre, car à peine étions-nous en route que M. Thiers tomba dans un sommeil profond et réparateur, bien naturel après tant de soucis et de fatigues.

Je n'avais pas le même droit au repos : aussi l'angoisse de la situation générale, accrue par la pénible incertitude du rôle qui m'était assigné, me causa un tel trouble, que de toute cette longue nuit d'hiver je ne pus fermer l'œil. J'eus le temps de la réflexion; mais ni la méditation ni encore moins le spectacle de désolation que j'aperçus, le matin, à la lueur d'un pâle et tardif crépuscule, dans les contrées que nous traversions, ne me suggéraient aucune pensée consolante. Le train qui nous portait emmenait aussi plusieurs attachés diplomatiques qui devaient accompagner M. Thiers à Versailles. C'était tout un personnel d'ambassade, comme à la veille d'une négociation qui pouvait durer et exiger de fréquents échanges de communications. D'après le langage que j'entendais tenir tant aux ministres qu'aux secrétaires, tous, confiants dans les ressources d'esprit et de parole de M. Thiers, s'attendaient, à un débat en règle et prolongé entre lui et M. de Bismarck; et lui-même l'espérait peut-être, se sentant à la hauteur de la cause généreuse qu'il avait à défendre. Mais, avoir bonne cause et la bien soutenir, qu'est cela (me disais-je intérieurement) quand la force est là pour mettre un bâillon à la bouche la plus éloquente? Discuter, débattre, cela suppose entre interlocuteurs un langage et des principes communs. Je cherchais vainement quel principe ou même quel intérêt pouvaient établir, entre M. de Bismarck et un Français, fût-ce le plus habile et le plus illustre, un terrain quelconque de négociation et même d'entretien. Droit populaire aussi bien que droit royal, vœu des peuples, balance des forces et

condition d'équilibre international, la Prusse avait tout foulé aux pieds à Sadowa, après sa première victoire. Europe et France l'avaient, silencieusement et l'arme au bras, regardé faire. Plus que jamais elle était aujourd'hui décidée à ne rien entendre. Que faire alors et de quoi parler? Il ne s'agissait que d'écouter, sans plus d'arguments que de moyens pour les faire fléchir, les exigences du plus fort.

Quand je revis M. Thiers, le jour suivant, revenant de son premier voyage de Versailles, l'abattement peint sur son visage me laissa voir que je n'avais eu que trop raison. Il n'entra dans aucun détail, et je ne lui fis aucune question sur l'ensemble des conditions dont il avait eu à subir la triste énumération. Il me donna seulement l'ordre de partir sans délai pour Londres et de réclamer l'intervention du gouvernement anglais pour faire réduire en une certaine mesure l'énormité des exigences pécuniaires (ce qui fut obtenu et accompli, je dois le dire par parenthèse, avec autant d'empressement que de bonne grâce). Mais il fallait bien m'aider enfin à comprendre ce qu'on faisait et ce que je devais faire moi-même à la conférence de Londres : et quand l'explication fut complète, la mission me parut encore plus pénible à remplir que je ne l'avais supposé.

Le traité de 1856 qu'il s'agissait de reviser, c'était celui-là même qui avait été conclu après la guerre heureuse de Crimée, dans ce congrès où la France avait tenu, pour un jour, l'Europe à ses pieds, quand l'astre impérial atteignait son apogée. Ce que la Russie demandait, c'était d'être déliée des restrictions imposées alors à la liberté et au développement de son action maritime dans la mer Noire, d'anéantir, en un mot, tous les résultats de ce long siège de Sébastopol, où nos armées avaient tant souffert avant de vaincre, et auquel se rattachaient les glorieux souvenirs de Traktir, d'Inkermann et de Malakoff. Peu importait que les temps fussent changés et qu'en définitive la guerre de Crimée (au dire des juges compétents) eût moins profité à nos intérêts politiques qu'au renom de nos armes. Ce n'était pas moins notre patrie vaincue qui était appelée à consacrer l'abandon d'un des fruits les plus chèrement achetés de ses victoires. Il s'agissait, au fond, de projeter sur notre gloire passée l'ombre de nos malheurs présents. N'était-il pas clair d'ailleurs, et personne ne le contestait, que jamais la Russie ne serait sortie par cette réclamation impérieuse de quinze ans de recueillement et de silence, si elle n'eût été assurée d'avance du concours et de l'appui de l'Allemagne toute-puissante? Et ce concours même était-il gratuit? La Russie n'avait-elle rien fait pour l'obtenir? La moindre perspicacité suffisait pour deviner ce qui, depuis, nous a

été révélé. C'est qu'on était en face d'un marché conclu d'avance et que la Russie ne faisait que toucher le prix du service qu'elle avait rendu en intimidant l'Autriche, jusqu'à lui interdire de nous donner pendant notre longue agonie la moindre marque d'une sympathie, qui pourtant, alors, n'était pas douteuse. La convention que j'étais appelé à signer n'était donc en réalité qu'une conséquence et une annexe du traité que M. Thiers signait à la même heure; et à Londres comme à Versailles, c'était l'Allemagne qui tenait la plume. Cette fois encore l'Europe muette et interdite consentait à tout, et l'Angleterre elle-même, qui partageait nos glorieux souvenirs et dont les intérêts étaient plus atteints que les nôtres, s'abandonnait sans résistance au courant impétueux de la fortune. Dans de telles conditions, nulle contestation n'était possible, et l'apparence même d'une discussion n'eût pas été sérieuse. Je conclus tout de suite que, ne pouvant rien refuser, le parti le moins dur comme le plus digne était de ne rien dire; le paraphe qu'on attendait de moi n'était qu'une formalité. Le plus vite elle serait remplie, le plus tôt le calice serait bu jusqu'à la lie.

Le ministre anglais et mes collègues, les ambassadeurs des autres puissances, eurent pourtant la bonne grâce de me faire savoir qu'ils suspendaient momentanément la conférence et ne reprendraient leurs séances qu'après m'avoir laissé le temps de prendre connaissance des points débattus entre eux. Je me proposais de ne pas les faire attendre. Mais quelle ne fut pas ma surprise en recevant, le surlendemain de mon arrivée, une dépêche de mon ministre des affaires étrangères, M. Jules Favre (resté seul à Paris pendant que M. Thiers retournait à Bordeaux), qui m'ordonnait en termes formels de faire, le jour de mon entrée à la conférence, toutes mes réserves sur l'atteinte portée par le démembrement de la France au droit et au vœu des populations conquises. Il me proposait, en un mot, de prendre, au nom du principe de la souveraineté nationale, le rôle que Talleyrand avait tenu à Vienne au nom du principe de la légitimité. « J'avais l'occasion, disait-il, de *parler à l'Europe assemblée :* il ne fallait pas la laisser perdre. » Je restai confondu : c'était m'engager tout simplement à protester à Londres contre le traité que lui-même venait de contresigner à Versailles. Comment une si étrange idée s'était logée dans sa tête, je ne l'aurais jamais compris, si je ne m'étais souvenu que j'avais affaire à un illustre maître du barreau, diplomate par occasion et par aventure, mais nourri dans les habitudes de la procédure judiciaire. Or il arrive souvent dans les transactions de la vie privée, dont les avocats ont à connaître, que les possesseurs d'un droit contesté, ne pouvant empêcher qu'il y soit porté momentanément atteinte,

dressent une protestation authentique destinée à prévenir la prescription et à ne pas en laisser convertir une infraction subie en un abandon consenti. Les tribunaux mêmes donnent parfois acte de telles réserves dans le cours d'une instance pour valoir, le cas échéant, ce que de raison. C'était un acte conservatoire de cette espèce dont voulait se munir M. Jules Favre, sans en attendre de conséquence immédiate.

Mais je doutais fort que M. de Bismarck et M. de Moltke eussent étudié à la même école juridique que M. J. Favre, et je vis tout de suite non sans effroi ce qui allait sortir de la démarche qui m'était commandée. Je ne m'arrêtai même pas à me demander quel était le droit dont M. J. Favre m'invitait à me prévaloir, M. de Bismarck n'ayant jamais témoigné aucun égard pour les suffrages populaires, plébiscites ou tous autres moyens de consulter, avec plus ou moins de loyauté, le vœu national, en matière de gouvernement. J'étais sûr d'avance qu'on ne me laisserait pas achever ma lecture, et que, justement accusé par tous mes collègues de prendre la conférence par surprise pour l'engager sur un terrain qu'elle ne voulait pas aborder, je les verrais se lever et la réunion se terminer dans un trouble sans pareil. Mais cela même était peu de chose : je ne puis encore penser sans frémir à ce qui aurait suivi le télégramme annonçant mon incartade dans le camp sous Paris où l'armée prussienne était réunie pour se préparer à cette entrée douloureuse que la capitale attendait la mort dans l'âme. Ce qu'aurait dû faire un simple chargé d'affaires, je l'ignore : mais j'étais député, ambassadeur, et quelque habitude des affaires diplomatiques me donnait le droit de ne consulter que mon jugement. Mon parti fut pris tout de suite de ne pas obéir, dussé-je faire le sacrifice très facile d'un poste que je n'avais accepté que par dévouement. Je combattis le projet de M. J. Favre dans des termes pleins d'égard pour sa situation et pour sa personne, par quelques raisons pratiques et en lui laissant voir le moins possible le sentiment que me causait son étrange instruction.

Je n'eus pas le bonheur de convaincre mon ministre : une nouvelle dépêche suivit la première, celle-là d'une longueur inaccoutumée, représentant, en termes larmoyants et déclamatoires, l'énormité de l'attentat commis par la conquête prussienne. Il y avait cela de particulier, et même d'un peu comique (malgré la tristesse de la situation), que la pièce était chiffrée ; or le chiffre diplomatique, usité seulement pour des communications simples, n'avait rien de préparé pour reproduire les mots dont se servait volontiers l'illustre orateur, et qui étaient de ceux que le poète latin appelle *ampullas et sesquipedalia verba :* il avait fallu un vrai tour de

force pour les composer, il n'en fallait pas un moindre pour les traduire, et en fin de compte, arrivé au bout de la période, l'interprète était mal payé de sa peine. La seule chose seulement que j'apprenais et qui était destinée sans doute à calmer l'exagération de mon inquiétude, c'est que le terrain avait été sondé à Vienne, à Saint-Pétersbourg, à Berlin et à Florence, et que, dans ces quatre cours, on s'était montré disposé à seconder le désir du plénipotentiaire français pourvu que le ministre anglais qui présidait la conférence n'y fît pas d'opposition. Comme je savais, à n'en pas douter, quelles étaient à cet égard les intentions de lord Granville (que j'avais fait indirectement interroger), je compris sans peine la malice cachée sous cette réponse évasive. Il n'y avait qu'un ministre aussi candide pour s'y laisser prendre. Je maintins donc mon refus d'obéissance. Troisième dépêche ministérielle, troisième dénégation de ma part; cette fois j'ajoutai seulement que j'étais prêt à obéir si c'était M. Thiers lui-même qui me donnait l'ordre. Je n'avais dès lors aucune crainte de le recevoir, et, effectivement, peu de jours après (le temps de parcourir la distance de Paris à Bordeaux), M. J. Favre me faisait savoir d'un ton résigné que M. Thiers persévérait dans la politique du silence, comme *étant la plus digne et la plus sûre*, et M. Thiers lui-même, m'écrivait : « Notre excellent ami Jules Favre est trop peu du métier et a l'âme trop souffrante pour bien voir ce qu'il y avait à faire. » Je respirai tout en me demandant (et je me le demande encore) comment M. Thiers avait pu laisser une telle responsabilité à un novice capable d'en faire un pareil usage.

Mais, dans l'intervalle, l'attente s'était prolongée, et la conférence restait suspendue de manière à préoccuper le public diplomatique. Les demandes faites par M. Jules Favre pour pressentir l'avis des divers cabinets transmis télégraphiquement aux plénipotentiaires leur avaient donné l'explication de mon retard. Je les voyais tous venir les uns après les autres pour lire dans mes yeux et regarder dans quelle main je tenais le pétard qui allait faire tout sauter. Quand je fus enfin en mesure de me dire prêt, je trouvai que le moment était passé où le silence absolu et la résignation indifférente auraient eu leur dignité. Après le différend qui venait d'avoir lieu entre mon ministre et moi et dont tout le monde (je le voyais bien) avait confidence, entrer sans même oser élever la voix, c'était une capitulation de plus, et je me creusai l'esprit pour imaginer une manière de présenter sous une forme acceptable mais pourtant claire, une protestation contre la situation douloureuse dont nous étions laissés victimes. Je n'en trouvai point d'autre que de faire considérer la convocation même de la confé-

rence comme un hommage tardif, mais auquel j'étais heureux de m'associer, rendu au respect trop souvent violé des traités et aux conditions trop méconnues de l'équilibre européen, et je rédigeai ainsi ma phrase : « Je saisissais, disais-je, avec empressement l'occasion de maintenir la règle salutaire de la société européenne, à savoir de n'apporter aucun changement essentiel aux relations des peuples entre eux, sans le consentement de toutes les puissances, principe tutélaire, véritable garantie de paix et de civilisation *à laquelle trop de dérogations avaient été apportées dans ces dernières années.* » Et j'y ajoutai la petite malice de dire que je n'avais aucune objection à faire à la solution adoptée avant moi par la conférence, puisque, *agréable à la Russie, elle était agréée par l'Angleterre.* Le tout passa sans difficulté à la séance. Mais le lendemain, l'ambassadeur d'Allemagne, qui n'avait peut-être pas compris, à la simple audition, la portée de ma réserve, mieux avisé à la lecture, ne voulait plus signer le protocole. Ses collègues, qui me savaient peut-être quelque gré de les avoir tirés de peine, étaient si heureux d'en être quittes à si bon marché, qu'on le décida à continuer à ne rien comprendre, et la signature commune fut enfin donnée sans autre difficulté. Je me retirai satisfait de mon petit succès, dont M. J. Favre voulut bien me faire compliment. Mais depuis lors, à la lecture des détails du congrès de Vienne, je n'ai pu me dissimuler que M. Talleyrand, grâce au bonheur qu'il avait eu et dont il a su profiter de trouver un principe reconnu alors par toute la société européenne, y avait fait une figure plus fière et aussi plus commode que la mienne. Et je ne puis m'empêcher de croire que M. Thiers, mis à plus dure épreuve encore, a dû faire à plusieurs reprises la même réflexion, ce qui l'a peut-être réconcilié, au moins dans le passé, avec le principe de la légitimité monarchique[1].

III

Après cette parenthèse qui, bien qu'un peu longue, s'éloigne moins du sujet qu'elle n'en a l'air, je reviens à 1815 et au vivant tableau que M. Houssaye nous trace de la prodigieuse aventure des Cent-Jours. Rien ne convenait mieux (j'éprouve un véritable

[1] Je ne me serais point écarté par ce récit de la réserve commandée aux agents diplomatiques sur les faits de leur gestion, et dont je suis partisan plus que personne, si M. Jules Favre n'avait pris l'initiative lui-même de faire connaître au public les espérances qu'il avait conçues de pouvoir saisir la conférence de nos griefs contre le traité prussien et la nécessité où il s'était vu d'y renoncer. (Jules Favre, *Gouvernement de la défense nationale*, t. III, p. 283-4.)

plaisir à le constater) au genre de talent de M. Houssaye, que le récit de cette prise de possession d'un royaume tout entier opérée en quelques jours par un homme seul à la tête de quelques soldats. Fait sans pareil, qui a beau s'être passé en pleine lumière de publicité moderne, conserve toujours l'apparence d'une fable et serait certainement réputé comme une légende sans valeur si M. Maspéro en avait exhumé la trace du tombeau d'un Pharaon, ou si M. Dieulafoy l'avait déchiffrée sur une inscription d'un palais de Ninive. La narration de M. Houssaye, brève, saccadée, ne s'arrêtant ni à juger ni à peindre, est très propre à donner l'impression de la rapidité de l'événement. La plume de l'écrivain court, saute pour ainsi dire, sans nous donner le temps de respirer, d'un point et d'un fait à un autre, d'une cité qui ouvre ses portes à une garnison qui capitule, à un régiment qui déserte et, suivant une métaphore assez connue pour que M. Houssaye ait cru pouvoir en faire le titre du chapitre, on suit du regard l'aigle volant de clocher en clocher.

Et ce n'est pas le fait seulement, c'est aussi l'homme qui est très heureusement mis en scène par cet exposé dont l'exactitude, poussée jusqu'à la minutie, loin d'être un défaut cette fois, me paraît, au contraire, un procédé de composition très utile : car c'est presque le seul qui puisse arriver à faire comprendre ce qui, à première vue, paraît inconcevable. Il faut suivre de près l'opération, qui semble magique, pour entrevoir que si elle a pu s'accomplir, c'est que à la témérité du dessein ont répondu une habileté, une sûreté d'exécution qui ne sont guère moins étonnantes. Une audace d'imagination sans frein qui passait par-dessus tous les obstacles et semblait se plaire à défier la nature, jointe à une capacité pratique qui lui permettait de loger dans son cerveau les moindres détails d'administration, c'est, on le sait, de ce mélange de deux éléments, en apparence si peu compatibles, qu'était formé le tempérament propre au génie de Napoléon, et jamais ce double caractère ne ressortit plus en relief que dans cette aventure imprévue où, abandonné de tous, il dut tout tirer de lui-même. Le projet semble le rêve d'un aventurier qui s'abandonne à la fortune : mais dès que l'œuvre est commencée, dans les préparatifs même de l'embarquement et de l'approvisionnement de son petit monde, non seulement l'homme de guerre exercé, mais le grand ordonnateur militaire apparaît avec la précision de son coup d'œil et de sa main comme dans ses meilleurs jours : avec cette différence et cette difficulté de plus à vaincre qu'il n'y a aucune marge pour la moindre faute et la plus légère erreur à commettre. Une fausse démarche, une étape mal calculée, une provision en défaut et le

petit bataillon sur lequel tout repose, captif ou dispersé, va disparaître en un clin d'œil, et il ne restera plus, en face d'un gouvernement et d'une armée qu'un homme dont une balle peut avoir raison. Il faut être tout à la fois le général qui commande, le capitaine qui exécute, et descendre même jusqu'aux soins vulgaires de l'intendance.

La variété d'aptitudes de Napoléon suffit à tout. Laquelle de ces qualités différentes est celle qui prévaut et qui assure le succès? On ne saurait le dire : c'est leur union qui fait leur puissance et qui, dans cette occasion comme dans plus d'une autre pareille, réussit à donner la réalité au rêve, et à l'expression vulgaire *faire l'impossible*, une application presque littérale. La photographie instantanée de M. Houssaye, suivant pas à pas le modèle, met en lumière ces traits différents. Le peintre qui, dans la recherche d'un effet dramatique, aurait négligé les moins apparents pour tout rapporter à l'action d'une faculté maîtresse et dominante ne donnerait, au lieu d'un portrait, qu'un profil d'une ressemblance très imparfaite.

Je doute pourtant que le même mode suffise pour répondre à une question qui se dresse devant le lecteur et qui, bien qu'elle vaille la peine d'être posée, n'est pourtant abordée directement nulle part. Eh bien, le coup est fait, voilà une nation enlevée par surprise ou, si l'on veut, par enchantement : c'est le jour, quel sera le lendemain? C'est l'ivresse du triomphe, quel va être le réveil? La France n'avait-elle d'autres ennemis que ce roi qui se retire et ce gouvernement qui cède au premier souffle populaire? N'a-t-elle plus de frontières à garder? Reportée ainsi brusquement d'une année seulement en arrière, remise face à face avec la nécessité douloureuse qui l'avait, une fois déjà, fait fléchir, y a-t-il une chance humainement concevable que l'épreuve sitôt renouvelée ait une issue différente? Et si cette chance n'a jamais existé, s'il n'y a rien à espérer, même du hasard, si à ce coup de dé la fortune même du jeu ne peut répondre que par une ruine certaine, quel jugement faut-il porter sur le joueur lui-même qui risque ainsi de sang-froid et de gaîté de cœur, sur une partie perdue d'avance, la paix, l'indépendance et la destinée de tout un peuple?

Je sais quelles sont les illusions de l'orgueil, surtout quand il est uni au génie : il en est pourtant dont, au contraire, le génie politique devrait servir à préserver. C'est avec une perspicacité vraiment divinatoire que Napoléon avait pu suivre, du fond du réduit où il était relégué, les mouvements de l'opinion publique en France, et prévoir quel accueil allait lui être fait par les populations effarées et mécontentes, même dans ces provinces méridionales qu'il n'avait pu traverser la veille que sous un déguisement.

Mais l'état d'esprit de l'Europe, qui n'avait pas subi les mêmes changements, était assurément moins difficile à pénétrer que celui de la France, et nulle divination n'était nécessaire pour être certain d'avance que, à aucun prix, sous aucun prétexte, la coalition, dont les cadres étaient à peine rompus, ne souffrirait que le trône impérial fût paisiblement rétabli. C'était un fait brutal, au sujet duquel aucun doute n'était possible. L'humeur intraitable que les puissances victorieuses avaient manifestée un an auparavant ne laissait aucun espoir. Il n'y a qu'au théâtre qu'un changement de décoration à vue modifie tous les sentiments des personnages. Pour savoir ce qui l'attendait, Napoléon n'avait qu'à se demander ce qu'il aurait fait et pensé lui-même s'il avait vu un rival mis hors de combat se relever inopinément, et s'il lui aurait laissé le temps de se reconnaître et de rassembler ses forces. Le temps des duperies réciproques était passé; quelques proclamations pacifiques, de timides efforts d'une diplomatie interlope pouvaient être utiles à Paris pour amuser les témoins badauds, mais, ni en France ni en Europe, personne ne pouvait avoir la candeur de croire à leur sincérité plus qu'à leur efficacité. Dès le lendemain du 20 mars, rendez-vous était donné à toutes les armées européennes sur un champ de bataille dont il ne restait plus qu'à fixer le lieu et la date. Et comme un an n'avait assurément pas suffi pour réparer les pertes d'une armée décimée et de plusieurs générations épuisées par des appels anticipés, c'était absolument comme si, au lendemain du traité de Francfort, nous avions fait à M. de Bismarck le plaisir de le provoquer de nouveau. Napoléon était là à la vérité, et avec lui l'imprévu paraissait toujours croyable. Mais n'avait-on pas vu, dans la dernière campagne, que quelques victoires, restées stériles malgré leur éclat, n'avaient pu retarder que de peu de semaines l'avantage irrésistible de la force matérielle et du nombre?

Toutes les défaites, j'en conviens, ne sont pas toujours mortelles : il en est dont une nation s'est relevée en opposant une résistance prolongée qui laisse le temps à de nouveaux événements de survenir, à de nouveaux intérêts de naître, et de porter ainsi la division dans le camp des vainqueurs. De tels retours ne sont pas sans exemple dans l'histoire, et la Providence s'en est servie à plus d'une reprise pour humilier l'orgueil de la force et récompenser le courage des opprimés. La France monarchique a eu cette bonne fortune après Malplaquet et Ramillies. Nous l'avons espérée et attendue nous-mêmes en 1870, bien que la rapidité des mouvements militaires et la puissance écrasante des nouveaux moyens de destruction nous laissassent bien peu de chances de la voir réalisée. On pouvait s'en flatter encore en 1815. Mais il y a en

tout temps une condition indispensable pour qu'une nation puisse soutenir cette lutte à outrance contre l'adversité : c'est qu'elle soit animée tout entière d'un sentiment unanime de son droit et de la volonté d'y tout sacrifier. L'état d'âme de la France était-il, pouvait-il être tel au retour inopiné de Napoléon? La surprise qui le ramenait, et qui n'avait certainement pas été provoquée, fut-elle au moins suivie par un de ces soulèvements patriotiques aussi profonds qu'impétueux qui tiennent tête à la destinée et peuvent lui forcer la main? C'est demander quelle fut, en réalité, sur la nation prise dans son ensemble, l'impression produite par la réapparition de la dynastie impériale.

Il y a à cet égard deux manières de voir très différentes, et qui sont l'une et l'autre appuyées par des témoignages d'une réelle valeur. M. Houssaye, sans disconvenir que la défection de l'armée fut la cause principale et même décisive du succès de Napoléon, conteste cependant que l'événement ait gardé le caractère d'une sédition militaire et d'un *pronunciamiento* à l'espagnole. Il est choqué, presque scandalisé qu'on attribue un si grand effet à l'émotion éprouvée par de vieux grognards à la vue de la redingote grise et du petit chapeau. Il nous peint (pièces en main, comme il fait toujours) les montagnards du Dauphiné se précipitant en foule pour saluer leur libérateur, et l'aigle replacée au milieu des plus chaudes acclamations sur les drapeaux et sur les monuments, en même temps que les couleurs nationales que le gouvernement royal avait eu l'insigne maladresse de faire disparaître. En un mot, le tableau qu'il nous fait, et qui n'est assurément pas de son invention, a tout l'aspect d'un vrai mouvement populaire.

Malheureusement, il a un contradicteur qui vaut la peine d'être écouté : ce n'est autre que l'empereur lui-même, dans une conversation très connue, rapportée par M. Mollien dans ses *Souvenirs*, et que M. Houssaye a omis de citer, je ne sais pourquoi. Le fidèle ministre du Trésor public accourait pour féliciter son ancien maître du miracle de son retour. « Mon cher, dit Napoléon, le temps des compliments est passé; ils m'ont laissé venir comme ils ont laissé partir les autres [1]. »

Et voici comment cette parole, qui disait tant de choses, est commentée par un témoin contemporain peu suspect (car il avait jugé les fautes de la monarchie fugitive avec toute la sévérité de la jeunesse). « Le lendemain du départ de celui qu'on laissait partir et le jour de l'arrivée de celui qu'on laissait venir fut encore plus triste que la veille. Paris était lugubre, les places publiques

[1] *Mémoires d'un ministre du Trésor public*, t. IV, p. 197.

désertes, les cafés, les lieux de réunion à demi fermés, les passants s'évitaient; on ne rencontrait guère dans ses rues que des militaires avinés, des officiers en goguette, criant, chantant la *Marseillaise*, éternel refrain des tapageurs, offrant à tout venant d'un ton goguenard, et presque à la pointe de leur sabre, des cocardes tricolores [1]. »

Elan d'enthousiasme, d'un côté, morne tristesse de l'autre; voilà deux jugements bien dissemblables, et ce qui pourra surprendre, c'est que je les crois vrais et bien fondés l'un et l'autre. Tout dépend du point sur lequel chaque témoin a fixé son regard.

C'est la fâcheuse condition d'une nation qui a subi plusieurs révolutions successives que des dissidences de sentiments et de vues s'établissent entre concitoyens et contemporains, suffisantes pour leur faire non seulement apprécier, mais constater diversement les événements qui se passent sous leurs yeux. Cet état de division profonde, propre aux pays dont l'organisation traditionnelle a péri, s'était manifesté sous diverses formes depuis 1789 : hostilités de parti, rivalités de rang et de classe, querelles de société ou de famille. Mais 1815 lui vit prendre un caractère tout particulier et sans précédent. Le coup de théâtre des Cent-Jours causa un sentiment non pas seulement différent, mais absolument opposé aux masses populaires d'une part, et de l'autre à tous les hommes éclairés et réfléchis, sans distinction d'origine et dans la plus large acception du mot.

Le peuple, surtout le peuple des campagnes que Napoléon venait de traverser dans sa course triomphale, cédait à un double entraînement de crainte et de confiance également vif et également aveugle. Chez ces esprits simples et mobiles, les maux de la première invasion étaient déjà presque oubliés; le mal avait peu duré et laissé peu de traces sensibles, puisque le territoire était partout libre et intact et qu'aucun Français d'origine n'avait la douleur d'obéir à un maître étranger. Mais à ces souvenirs qui s'effaçaient, d'autres s'étaient substitués qu'on avait eu le tort de laisser réveiller. Nulle part le soupçon de velléités réactionnaires si maladroitement encouru par le gouvernement royal, si perfidement exploité par ses adversaires, n'avait jeté un trouble plus profond que dans les classes rurales très attachées aux bienfaits matériels du nouveau régime. Nulle part on n'était moins en mesure d'apprécier ce qu'il y avait d'excessif et d'imaginaire dans ces inquiétudes. C'était une terreur de voir renaître un passé, qu'on disait menaçant : sentiment vague d'autant plus difficile à dissiper que l'objet en était mal défini, assez

[1] Duc de Broglie, *Souvenirs*, t. I, p. 296.

semblable à la peur des revenants que des enfants éprouvent dans l'obscurité. L'arrivée subite de Napoléon était un éclair qui chassait ce mauvais rêve. On se jetait dans ses bras avec un abandon sans réserve. Pourquoi se fût-on méfié? N'était-ce pas là celui dont la renommée n'avait raconté que des merveilles et sa résurrection, quand on le croyait fini, peut-être mort, n'était pas la moins étonnante? Si son étoile avait pâli un jour, la cause n'était ni sa faute ni son erreur : c'était la défaillance ou la trahison d'amis ingrats. Mais puisqu'il était là de nouveau, plus maître que jamais de lui-même et de sa fortune, que risquait-on de le suivre?

Le souvenir du passé, la prévoyance de l'avenir, inspiraient à toute la classe éclairée des pensées toutes contraires. Là c'étaient les torts vrais ou prétendus, les griefs reprochés à la Restauration qui disparaissaient devant la comparaison des maux bien plus graves, dont la menace, éclatant tout à coup, chargeait l'horizon de sombres nuages, et projetait d'avance sur la situation tout entière une sinistre lumière. C'était la chance, terrible et à peu près certaine, d'une nouvelle invasion qui bannissait toute autre préoccupation. Qu'était-ce que des piqûres de vanité, des souffrances d'amour-propre, des mécomptes ou des déboires d'ambition, au prix de ce qui pouvait suivre le retour de vainqueurs irrités, décidés cette fois sans doute à user jusqu'au bout du droit de la force? On s'était tiré de leurs mains mieux qu'on ne pouvait l'espérer, puisqu'ils ne nous avaient pris que nos conquêtes et ne pouvaient nous priver de notre gloire. Mieux avisés cette fois, ce serait au cœur même de l'unité nationale qu'ils allaient viser. Et pourquoi être allé au-devant d'une telle chance? Il n'y avait pas de délivrance à opérer, mais seulement une revanche à prendre dont on pouvait, dont on devait attendre le moment. Et ceux qu'alarmait justement le péril, pouvaient-ils compter, pour en sortir, sur la main audacieuse qui venait de les y précipiter sans les prévenir? Non, la confiance en Napoléon n'existait plus; l'étonnement, l'admiration même, ne pouvaient la faire renaître. La prouesse qu'il venait de faire malgré son éblouissant et étourdissant éclat, n'était qu'un indice nouveau de cet esprit d'aventure infatigable et insatiable qui, après l'avoir porté au faîte de la gloire et de la puissance, l'avait empêché de s'y maintenir. Supposé que, par impossible, un premier succès répondît à sa témérité, il ne s'en tiendrait pas à ce faible avantage : il voudrait tout reprendre et se condamnerait de nouveau à tout reperdre. Ainsi, dans la meilleure et la plus improbable des hypothèses, nul espoir de repos : c'était à perte de vue une série d'agitation et de convulsions.

Le divorce était donc complet entre le sentiment de la masse et celui de la partie éclairée de la nation. Si c'est la première fois depuis la Révolution que ce désaccord se soit manifesté d'une manière si prononcée et si visible, on peut assurer que ce n'est pas et que ce ne sera pas la dernière. N'avons-nous pas vu quelque chose d'analogue dans les derniers jours du second Empire, quand les fautes grossières de la diplomatie impériale avaient dessillé tous les yeux qui savent regarder, et que le besoin de prendre des garanties contre un pouvoir capable de telles méprises, réveillait partout l'esprit libéral? Et cependant l'autorité absolue de Napoléon a gardé jusqu'à la catastrophe la préférence marquée des majorités plébiscitaires. La souveraineté du suffrage universel nous réserve, j'en ai peur, plus d'un contraste de ce genre, car l'expérience et la prévoyance ne seront jamais le partage du grand nombre : je doute fort que même l'instruction gratuite et obligatoire rende jamais ces qualités communes à tous. Et cependant peut-on exiger que ceux qui les possèdent fassent taire leurs pressentiments et leurs répugnances devant les injonctions de ceux qui en sont dépourvus?

Quoi qu'il en soit, Napoléon, trouvant la nation divisée, par le fait même de son retour, — on ne peut pas dire précisément en deux camps, car aucune lutte civile sérieuse n'était à craindre, — mais en deux sections, si j'osais, je dirais en deux tranches, dont la différence de densité et de couleur était apparente, et ne pouvant ni les accorder ni les fondre, avait à choisir sur laquelle des deux il lui convenait de prendre un point d'appui. Il fallait ou suivre le peuple et se confier à son enthousiasme ou appeler à soi le concours de la classe qui se réservait en dissipant ses méfiances. Suivant le choix qui serait fait, la ligne de conduite à tenir et le moyen d'action différaient essentiellement.

Les grands courants populaires sont comme les torrents des montagnes, c'est l'orage qui les enfle : ils tarissent dès que l'atmosphère se calme. Pour gouverner exclusivement avec le peuple, dans une crise comme celle qui s'ouvrait, il fallait le maintenir dans l'état d'exaltation où l'avait porté le charme des premiers jours. Il le fallait d'autant plus que le moment des sacrifices allait venir. La conscription allait reparaître avec ses rigueurs, suivie de toutes les exigences de l'impôt de guerre. Comment s'y prendre pour que l'ardeur restât égale à l'effort qui était à faire? Napoléon n'ignorait pas, et en tout cas il ne manquait pas de docteurs pour lui apprendre qu'il y a des excitants factices au moyen desquels on peut monter et soutenir à un haut degré de chaleur fébrile les régions inférieures du corps social. De nos jours, ce sont des

théoriciens de cabinet qui soutiennent qu'un régime de terreur a été nécessaire pour donner à la France républicaine la force de résister à l'étranger. Mais, en 1815, la Terreur n'était ni une théorie ni un souvenir : beaucoup de ceux qui l'avaient pratiquée étaient vivants, quelques-uns prêts à recommencer. Napoléon les connaissait et était bien connu d'eux : n'avait-il pas fait siéger les plus compromis, les régicides, dans son Sénat, son Conseil d'État et ses préfectures? Et, comme ceux-là étaient les seuls que la royauté n'eût pas voulu comprendre dans l'oubli général, ils ne perdirent pas un jour pour se presser autour de leur ancien protecteur, empressés de lui offrir leurs recettes révolutionnaires et de mettre à son service leur art de les mettre en œuvre. La proposition pouvait paraître séduisante et son accomplissement d'autant plus facile que, l'appréhension de l'ancien régime étant la cause principale de la popularité qui avait salué le revenant de l'île d'Elbe, il était aisé de faire changer cette crainte peu réfléchie en une fureur aveugle contre les représentants de ce passé dont on redoutait le retour. Sus aux nobles et aux prêtres! Ce cri pouvait trouver un écho dans les rangs d'une foule égarée, et on arrivait ainsi à produire la frénésie démagogique réputée nécessaire pour subvenir aux défaillances du patriotisme.

Quel effet aurait produit cette manœuvre en soi passablement perverse? M. Houssaye pense, sans doute, comme moi, que c'eût été une honte et un crime sans profit. Pour ma part, je me suis toujours refusé à comprendre quel lien on peut établir entre les violences et les victoires de la première République et quel service des troubles civils peuvent rendre à la cause de la défense nationale. Mais, en tout cas, l'épreuve ne fut pas faite, car Napoléon ferma résolument l'oreille à ces conseillers de malheur. « Je n'ai pas voulu être le roi d'une jacquerie », disait-il encore très noblement à Sainte-Hélène. Était-ce sa raison ou sa conscience qui lui dictait ce refus? Peu importe que ce soit l'une ou l'autre qui ait parlé, l'avis était bon, et il fit bien de le suivre. Dans la voie où on l'entraînait, il n'eût pas prolongé d'un jour sa puissance recouvrée par hasard, mais il y eût laissé la plus saine et la plus solide partie de sa gloire. C'était renier l'œuvre de ses belles années, rouvrir les plaies sociales qu'il avait eu le mérite de fermer, et, sous le masque emprunté de Danton ou de Robespierre, la postérité n'aurait pas reconnu l'auteur du Code civil et du Concordat. Faut-il aussi attribuer sa répugnance pour l'agitation démocratique à des motifs d'une nature moins élevée? Encore flatté d'avoir été un jour admis dans l'intimité et dans la famille des rois de vieille souche, ayant pris goût à la splendeur des

cours et à leur domesticité brillante, lui en coûtait-il trop de déchoir au rôle de tribun du peuple? M. Houssaye n'est pas éloigné de concevoir ce soupçon. C'est sévère : mais je ne dis pas non. Tous les sentiments, petits et grands, bons et mauvais, peuvent se mêler dans une âme, et il faut bien convenir que l'écusson impérial aurait fait une assez sotte figure surmonté d'un bonnet rouge en guise de cimier.

Seulement, en refusant de se mettre au service des passions révolutionnaires, il s'exposait à une conséquence dont il n'avait pas peut-être mesuré toute la portée. Le concours qu'il ne voulait pas attendre d'un soulèvement d'opinion populaire, il fallait le chercher ailleurs au prix de concessions qui ne répugnaient pas moins à ses instincts et n'étaient pas moins en désaccord avec son passé; ce qui n'était pas demandé à la révolution, il fallut le donner à la liberté. On dit que Napoléon fut très surpris, à peine rentré aux Tuileries, d'entendre le mot de constitution murmuré assez haut à ses oreilles, même par ses plus fidèles et jusque-là plus dociles serviteurs. Il s'étonna de trouver cette France riche, éclairée, administrative, industrielle, commerçante et même militaire, qu'il avait si longtemps dominée et fascinée, éprise maintenant d'institutions de liberté, comme aux premiers jours de 1789, et réclamant toutes les garanties dont après le 18 brumaire elle avait paru faire si peu de cas. Le goût des débats politiques est revenu, disait-il, la bourgeoisie est férue de libéralisme; il expliquait ce retour d'un esprit de chicane et de contumace par les maladresses de la Restauration qui, en inquiétant le pays, l'avaient remis sur la défensive contre l'autorité. Il se trompait, ce n'était pas contre la royauté momentanément évanouie, mais bien contre lui-même, contre les écarts de son imagination, contre les caprices de son omnipotence, contre les entraînements de son ambition que les intérêts alarmés, avant de se grouper autour de lui, demandaient à être rassurés par un ensemble de garanties. On voulait bien marcher avec lui jusqu'à la frontière, mais être assuré d'avance qu'on en resterait là et que, même vainqueur, on n'aurait pas à le suivre dans une course aventureuse, pour la reprise d'inutiles conquêtes : on voulait bien payer et se battre, mais non donner pour des fantaisies le dernier homme et le dernier écu. De là une sorte de marchandage politique d'où sortirent une constitution mort-née et une Chambre de représentants élue par des censitaires, sous un souffle hostile au régime impérial, et qui ne s'y associa que le temps nécessaire pour proclamer sa déchéance. Nulle sincérité, ni de part ni d'autre : Napoléon n'accordait à ces libéraux et à ces constitutionnels de nouvelle fabrique que les concessions réclamées pour obtenir d'eux la faculté d'aller livrer

bataille, avec l'intention à peine déguisée de profiter de la première victoire pour s'affranchir de leur joug; et les députés ne s'engageaient envers le souverain que dans la mesure justement suffisante pour donner au général le temps de les délivrer de l'étranger. Et puis, au fond de l'âme, personne ne se flattait sérieusement de voir arriver ce lendemain de victoire dont on se disputait d'avance l'usage. Lugubre comédie, dont le récit même fait mal à lire, parce que l'on aperçoit déjà derrière la scène la lueur de l'incendie dont les flammes vont embraser le décor, les acteurs et les spectateurs!

D'une situation aussi complexe et faussée de toutes parts, ne pouvait évidemment sortir un de ces élans de résistance unanimes qui soulèvent le sol sous les pas d'un envahisseur. L'héroïsme, le dévouement, qui ne font jamais défaut chez une nation comme la nôtre, pouvaient encore offrir et même prodiguer des efforts et même des sacrifices individuels : mais le grand souffle ne s'éleva pas. Dans ce pêle-mêle, où chacun cherchait à l'aventure et à l'aveugle sa place et son devoir, un seul rôle fut simple, honorable et sérieux, ce fut celui de l'armée. Là nul lendemain à préparer ni à ménager : nulle arrière-pensée mêlée aux apprêts du combat, nulle restriction à l'obéissance. La patrie à défendre, l'étranger à repousser, rien d'autre et rien de plus. Heureux, dans des jours pareils, qui voit se dessiner devant lui une ligne si droite à suivre! En 1815, comme en 1793, c'est sur l'armée qu'il faut fixer ses regards si on ne veut avoir ni à les baisser avec tristesse, ni les détourner par indignation.

Le contraste de cette simple et digne attitude de l'armée avec la confusion qui régnait autour d'elle ne fut jamais plus sensible que dans une scène déjà plus d'une fois décrite avant M. Houssaye, mais peinte par lui avec plus de vivacité de couleur, qu'il n'en recherche habituellement. C'est la réunion qui fut tenue au Champ de Mars à la fois, pour la distribution des aigles aux soldats et la proclamation des votes électoraux, le 1er juin, veille du jour où l'empereur devait partir pour l'armée. Le moment par lui-même était si solennel que nul apprêt extérieur n'était nécessaire pour que la cérémonie causât une impression générale et profonde. S'il était un secret qu'à aucune époque de sa carrière Napoléon n'eût ignoré, c'était l'art d'agir par un appareil habilement préparé sur l'imagination des hommes assemblés. Tel était cependant le malaise causé par l'embarras, j'ai presque dit par la gaucherie de sa situation nouvelle, que ce fut lui qui faillit tout compromettre par un détail malheureux, une recherche de costume étrange qui frisait le ridicule. Au lieu de se montrer sous cet uniforme militaire connu de la France et du monde entier, il imagina de revêtir lui-même et de faire prendre à son entourage une tenue

d'une étiquette plus monarchique, destinée sans doute à faire comprendre qu'il ne voulait renoncer à aucun des attributs, même les plus futiles, et à aucune des parures de la royauté. « Il portait, dit M. Houssaye, une tunique et un manteau nacarat, des culottes de satin blanc, des souliers à bouffettes et une toque de velours ornée de plumes blanches. Les princes étaient entièrement vêtus de velours blanc avec de petits manteaux à l'espagnole brodés d'abeilles et toque tailladée. » Quand le cortège prit place dans ce travestissement presque grotesque, la surprise fut générale. Un sourire dut passer sur toutes les lèvres, on crut assister à une représentation de théâtre, et le langage de l'empereur lui-même, bien qu'assez digne et convenablement mêlé d'excitations patriotiques et d'assurances libérales, parut un rôle qu'il débitait et ne recueillit que quelques vivats de commandes.

« Mais dès que commença le défilé de l'armée, la réalité, — une noble et sévère réalité, — apparut. Ces braves gens passaient, dit un récit que j'ai sous les yeux, l'air martial, la démarche fière, le regard brillant d'un feu ardent et sombre. Une clameur formidable sortait de leurs poitrines; on croyait entendre : *Ave*, *Cæsar*, *morituri te salutant*. »

C'est sur ce tableau saisissant que M. Houssaye clôt, pour le moment, son récit. Il lui reste à nous faire connaître le dénouement qu'on pressent déjà et son jugement qu'on attend encore. Je serais surpris si l'opinion de son lecteur n'est pas formée, et s'il ne conclut pas comme un juge qui, sévère pour l'acte lui-même, ne le fut pas, on le sait, dans une circonstance mémorable, pour ceux qui s'y trouvèrent compromis : « L'événement des Cent-Jours fût un crime de lèse-nation et une insigne folie. Ç'a été l'œuvre d'une ambition effrénée exploitant un enthousiasme aveugle [1]. »

DUC DE BROGLIE.

[1] Discours du duc de Broglie à la Chambre des pairs dans la discussion du projet de loi relatif aux grades et décorations conférées pendant les Cent-Jours. 14 octobre 1831.

KETTELER

L'ÉVÊQUE SOCIAL

Un conseiller de préfecture qui profite d'une persécution religieuse pour échanger son habit brodé contre la soutane du prêtre, ce n'est pas un événement banal. Si ce prêtre qui porte un des plus beaux noms de l'aristocratie s'ensevelit avec bonheur dans un obscur village et y passe son temps à visiter les pauvres, à soigner les malades et à faire le lit de ses paroissiens délaissés, il y a de quoi piquer vivement la curiosité. Que ce curé de campagne devienne évêque, absolument malgré lui, qu'une fois revêtu de la plénitude du sacerdoce, il se révèle écrivain et orateur de premier ordre, que par ses écrits et ses hardies initiatives il remue tout un pays et attire sur sa personne l'attention de l'Europe entière, aussitôt la curiosité fait place à l'admiration. Et lorsque, après une existence si merveilleusement féconde, cet homme se survit par ses idées, ses réformes et ses œuvres, lorsqu'une grande école se réclame de son autorité et que son nom est prononcé avec enthousiasme par les savants et par les ouvriers, on peut dire sans exagération qu'il est entré dans la gloire!

Tel est en peu de mots l'histoire du baron Emmanuel de Ketteler, mort évêque de Mayence il y a environ vingt ans. Il est aujourd'hui peu de noms aussi populaires en Allemagne que celui de ce prélat aristocratique qui a consacré sa vie aux classes ouvrières. Au dernier congrès de Mayence, le discours le plus applaudi fut un éloge de Ketteler, et au cours de sociologie pratique de Munchen-Gladbach, le génie du grand évêque semblait planer au-dessus de toutes les délibérations. Pour les catholiques allemands, Ketteler est en quelque sorte l'alpha et l'oméga de la science sociale. Tout le mouvement social de notre temps, ils le font dériver de lui, et à les entendre les institutions et les lois ouvrières créées ou provoquées par l'abbé Hitze et le centre ne sont que l'éclosion et l'épanouissement des germes déposés dans le sol par l'évêque de Mayence.

Et la gloire comme les idées de Ketteler ont franchi de bonne heure les frontières de l'Allemagne et de l'Autriche.

Aux deux congrès sociaux de Liège l'influence de Ketteler a été plus d'une fois prépondérante. En Angleterre et aux États-Unis, d'illustres princes de l'Église ont proclamé hautement qu'ils marchaient sur ses traces et, en France, ses doctrines ont trouvé d'éloquents interprètes et de non moins éloquents adversaires. En Suisse, enfin, il s'est rencontré un tribun catholique[1] qui a fait de Ketteler sa chose, qui jure exclusivement par lui, qui vient de traduire en français quelques-uns de ses discours et qui déploie une fougue oratoire extraordinaire pour exalter partout, à Rome, en Allemagne, en France, l'incomparable initiateur des études sociales.

Si je ne craignais de paraître peu modeste, je dirais volontiers que souvent, en France, du moins, on parle de l'évêque de Mayence sans connaître suffisamment sa personne, sa vie, ses œuvres et ses idées. On risque ainsi de dépasser le but dans un sens ou dans un autre et de tomber dans de fâcheuses exagérations, ce qui est bien mal servir la gloire de Ketteler et bien mal défendre les théories dont il a pris le contre-pied.

Peut-être le moment est-il venu d'étudier de plus près cette grande figure et d'expliquer l'une par l'autre la vie et l'œuvre de l'évêque social par excellence.

I

JEUNESSE DE KETTELER

Les catholiques allemands ont eu un réveil admirable en ce siècle. A examiner ce que la bureaucratie joséphiste avait fait du catholicisme il y a cent ans, on eût pu croire la vie religieuse tarie à jamais dans ce vieil arbre germanique dont les branches couvraient autrefois près de la moitié de l'Europe. Et soudain l'arbre a reverdi. Une nouvelle poussée de sève est sortie des

[1] Decurtins, le chef du parti catholique en Suisse et l'un des meilleurs orateurs du Conseil national. M. Decurtins que j'ai eu l'occasion d'entendre et d'admirer à plusieurs congrès catholiques d'Allemagne, entre autres à Fribourg, à Coblenz et à Mayence, est un vrai socialiste catholique. Il s'occupe des ouvriers avec un dévouement admirable et déploie une activité surprenante sur le terrain des études et des œuvres sociales. L'an passé il a eu l'heureuse idée de publier, sous le titre d'*Etudes sociales catholiques*, quelques sermons de Mgr Ketteler. Malheureusement la traduction de ces discours, le format du volume et l'endroit où le livre a été publié (Bâle, imprimerie du *Volksblatt*) laissent beaucoup à désirer. Il faut le regretter, car il en est résulté évidemment que le volume n'a pas eu la diffusion qu'il méritait. Il faut espérer que M. Decurtins songera à une seconde édition et qu'il tiendra compte alors des *desiderata* que nous venons de signaler.

profondeurs mystérieuses du christianisme; elle s'est mise à circuler dans le tronc mourant et a donné lieu à une efflorescence chrétienne que l'optimisme le plus hardi n'aurait osé rêver!

Toutes les races de la grande famille allemande ont contribué pour leur part à ce renouveau de la foi. Elles ont toutes fourni à l'Église soit des héros, soit des saints, des poètes ou des savants, des orateurs et des sociologues. Il en est une cependant qui semble avoir été particulièrement féconde en hommes éminents : j'ai nommé la race saxonne. L'Église d'Allemagne lui doit ses chefs politiques les plus illustres, Mallinckrodt, Windthorst, Waldeck, le roi des paysans westphaliens, et Schorlemer-Alst, cet autre roi des paysans, qui est en train, hélas! de perdre sa couronne; ses économistes les plus remarquables, tels que l'abbé Hitze et le comte Galen; ses plus grands poètes : Léopold de Stollberg, Annette Droste-Hulshof — un génie poétique qui, peut-être, n'a d'égal dans aucune littérature, — Weber, l'immortel auteur de *Dreizehnlinden*, Grimme, le poète lyrique du Saverland; ses plus nobles et ses plus vaillants évêques : Mgr Droste-Vischering, le martyr du premier Kulturkampf prussien, le cardinal Diepenbrock, le cardinal Melchers, enfin — *last no least* — le baron Emmanuel de Ketteler.

Ketteler était né le 25 décembre 1811, au cœur même de la Westphalie, en plein pays saxon, dans l'antique ville de Munster. Une atmosphère profondément chrétienne enveloppait son berceau. Munster était alors le centre religieux le plus vivant de la Prusse, et dans la famille Ketteler la foi et la charité constituaient les plus beaux fleurons de la couronne du blason. Elevé dans ce milieu par une mère qui était une sainte, Guillaume-Emmanuel devait grandir dans la crainte de Dieu. Malgré sa vivacité et l'impétuosité de son caractère, il fut d'une piété angélique dès le bas-âge. Toute sa conduite s'en ressentait et il y avait sur le visage de l'enfant l'empreinte d'une gravité, si précoce qu'un vieux chasseur de Harkotten ne l'appelait jamais que Mgr l'Évêque. Mais *Monseigneur l'Évêque* ne songeait guère à la mitre en ce temps-là. Comme ses amis les cardinaux Diepenbrock et Melchers, il n'arriva au sacerdoce et à l'épiscopat qu'après avoir essayé de l'administration civile.

Lorsqu'il fut d'âge à commencer les études, on le mit à l'école capitulaire de Munster, puis, à treize ans, il fut envoyé au collège des Jésuites, à Brieg, dans le Valais. Au sein de cette nature alpestre, il se plut infiniment, et les lettres qu'il écrivit de là à son frère Wilderich sont débordantes d'enthousiasme. Ces lettres sont intéressantes à plus d'un titre parce qu'elles nous dévoilent certains côtés peu connus de l'âme du futur évêque.

Guillaume était un élève plein d'entrain, — un vrai diable; — très intelligent, — presque toujours premier aux compositions; — avec cela un cœur d'une tendresse exquise. Il a rencontré au collège un jeune Alsacien, J.-B. Schlosser, pour lequel il a conçu une amitié très vive. Il en parle sans cesse à Wilderich, il voudrait que tout le monde connût son ami. Il lui prédit les plus hautes destinées : « Ce sera un jour un grand saint, écrit-il naïvement dans l'une de ses lettres. » Touchante admiration de l'affection enfantine! J.-B. Schlosser est mort simple notaire d'un village d'Alsace; mais Ketteler a toujours conservé le même cœur aimant!

Il est vrai qu'il savait aussi se fâcher à l'occasion, fût-ce contre ses maîtres, et il avait le courage de le dire. « Je suis enchanté de mon séjour ici, écrit-il à Wilderich, un peu moins toutefois que l'an dernier, car nous avons un supérieur qui est horriblement grossier[1]. Alors même qu'on a à faire valoir les raisons les plus sérieuses, il vous saisit au collet et vous jette à la porte! » N'oublions pas que cette lettre hardie était remise au terrible supérieur et que le gamin avait à peine treize ans.

A dix-huit ans il avait achevé ses études classiques chez les Jésuites. Avec quel succès, c'est ce que révèlent ses nombreux ouvrages écrits dans un style aussi nerveux qu'élégant. Pour se préparer à la carrière administrative, il alla faire son droit à l'université de Gœttingue.

L'étudiant allemand a toujours passé pour très querelleur. Ketteler le fut comme le meilleur des Prussiens. Ce jeune colosse avait une telle exubérance de vie et un tel besoin de se démener, que l'université de Gœttingue ne connut point de *fils des Muses* plus bruyant que lui. Il était la terreur des propriétaires qui le logeaient et l'idole de tous les étudiants tapageurs. Naturellement il se battit en duel dès les premiers mois, et s'il n'eut pas de duels fréquents dans la suite, c'est que le premier faillit lui coûter le nez. Cet accident le cloua sur le lit de douleur pendant des semaines. Lorsqu'il fut en état de se lever, il se rendit à Berlin dans l'espoir d'y guérir plus vite. Suivant l'usage allemand, sa famille tint à ce qu'il fréquentât les cours de plusieurs universités, et nous le trouvons successivement à Gœttingue, à Berlin, à Heidelberg et à Munich. Il fut partout le même, fougueux dans les exercices du corps, ardent au travail, également disposé à traverser à la nage le fleuve qui lui barrait le chemin ou les in-folios qui devaient le mener à ses diplômes.

[1] *Ungeheuer grob*, dit le texte allemand. On verra, plus loin, dans d'autres passages que le jeune Ketteler avait souvent le mot aussi violent comme le caractère.

En 1834 il fut nommé référendaire auprès du gouvernement de Munster. Le gentilhomme bureaucrate prenait son élan; si rien n'entravait sa marche, il avait la chance de mourir préfet ou conseiller ministériel! Belle perspective en vérité! Heureusement Dieu lui-même se mit au travers de sa route pour le pousser dans une autre direction.

C'était en 1838 : le gouvernement prussien fit arrêter l'archevêque de Cologne et l'interna dans la forteresse de Minden. Grand émoi dans le monde catholique! Indigné par ce coup de force, Ketteler donna sa démission. Il ne voulait pas, disait-il, servir un gouvernement capable d'une telle injustice. L'arrestation de Mgr Droste-Vischering fut le point de départ d'une véritable persécution. Le spectacle que présenta la Prusse secoua fortement l'âme droite et généreuse du jeune Ketteler, qui s'était retiré à Munich. Il suivit d'un œil attentif les *diaboliques infamies* qu'on commettait dans son pays. « Il faut avoir, écrit-il à sa sœur Sophie, un organe digestif bien solide pour ne pas mourir de rage à la vue de ces atrocités. Notre époque a le génie des inventions dans tous les domaines; mais elle est surtout productive de viles polissonneries. Qu'on puisse servir aux hommes de telles bassesses, de telles déloyautés, de telles tromperies, au milieu de l'indifférence presque générale, sans qu'un cri d'indignation ne proteste de toutes parts contre ces ignominies, voilà ce qui prouve bien la perversité de notre temps. » Ces explosions de haines vigoureuses sont caractéristiques et elles sont fréquentes dans les lettres intimes qu'écrivait alors le référendaire en rupture. Elles devaient le conduire plus loin encore.

Le 9 juillet 1838 il écrit à son frère Wilderich : « Comme je ne veux pas servir un État qui me demande le sacrifice de ma conscience, il semble que le sacerdoce soit mon refuge tout indiqué. Mais je suis loin d'une telle détermination. Pour me rendre digne de ce sublime ministère, il faudrait des miracles plus grands que la résurrection d'un mort. » Ces miracles s'opéraient à son insu. L'idée de la vocation sacerdotale le poursuivait sous toutes les formes. « A la vue de toutes ces mesures tracassières, écrit-il à Wilderich, je trouve qu'on a envie de se faire prêtre rien que pour prendre une part plus active au conflit ecclésiastique. » Toujours la même obsession : être prêtre! Trois années durant il sera aux prises avec cette pensée, n'osant croire que Dieu l'appelât sur le Thabor. Lorsqu'en 1841 il s'en ouvrit à l'évêque d'Eichstætt, Mgr de Reisach, ce prélat trouva que la vocation du jeune Westphalien était bien mûrie, et le pas décisif fut résolu!

Ketteler avait trente ans! Ce n'est pas chose facile qu'un changement de vie aussi radical à cet âge. Il le sentait, et le 22 février

1841 il écrit à son frère : « La séparation du monde est une opération qui ne va pas sans douleur. » Et il ajoutait : « Mais je m'abandonne au divin médecin des âmes, qui a des baumes pour guérir toutes les souffrances. » De fait le baume agit très rapidement sur son cœur, et un mois après il annonce à Wilderich qu'il est plus calme et qu'il met toute sa confiance en Dieu.

Mgr de Reisach lui offrit d'abord l'hospitalité dans son séminaire d'Eichstætt. Mais on dut bientôt renoncer à cette combinaison et finalement on se rejeta sur l'université de Munich. Par une singulière coïncidence, Ketteler y arriva en même temps que son compatriote et collègue Paul Melchers, qui avait lui aussi quitté l'administration pour se faire prêtre. On sait qu'aujourd'hui Mgr Melchers est revêtu de la pourpre cardinalice.

A Munich, Ketteler se lia avec tout ce que la société catholique avait de plus distingué. L'Université jetait à cette époque un éclat incomparable. Le grand Goerres y enseignait, et avec lui Dœllinger, Moehler, Moy, Hœfler, Reithmayr, Ringseis, Philipps, qui devint l'un des meilleurs amis de Ketteler. Ce milieu éminemment suggestif développa promptement les facutés maîtresses de l'ex-référendaire. Il mena de front les études les plus diverses et en même temps il s'initiait aux événements politiques dont les échos arrivaient à lui de toutes parts.

Après avoir terminé à Munich son *triennium* théologique, il rentra dans sa ville natale, où il passa encore quelques mois au séminaire. Du témoignage de tous ses condisciples, il y fut le plus exact, le plus fervent et le plus modeste des séminaristes. Par sa naissance, sa position, son âge, son talent, son vaste savoir, il avait sur tous ses confrères une supériorité énorme. Personne n'eut jamais l'occasion de s'en apercevoir.

Il fut ordonné prêtre le 1er juin 1844, l'année du grand pèlerinage de Trèves. Quelques semaines auparavant, il avait assisté à son lit de mort la plus adorée et la plus tendre des mères. Elle avait suivi avec une joie ineffable les diverses phases de la vocation sacerdotale de son fils. La suprême ambition de sa vieillesse aurait été de le voir monter à l'autel. Dans ses desseins impénétrables, Dieu ne jugea pas à propos de lui accorder cette consolation, elle mourut à l'entrée de la terre promise. Mais son souvenir lui survécut et présida en quelque sorte à la vie apostolique de Ketteler. Elle n'avait pas seulement donné la vie corporelle à ce fils bien-aimé, elle avait aussi pétri son âme. Elle y avait déposé cette piété profonde, cette charité inépuisable, ce renoncement absolu qui distinguait l'évêque de Mayence. Ketteler fut un prêtre selon le cœur de sa mère, c'est-à-dire un saint.

Ses vertus éclatèrent dès le premier poste qu'il occupa. L'évêque de Munster le nomma vicaire de la petite ville de Bechum. Là il trouva deux jeunes collègues avec lesquels il ne tarda pas à mener une vie absolument claustrale [1]. On se levait à *quatre heures du matin*; prière et méditation étaient faites en commun. Tous les revenus formaient une caisse unique, et je n'ai pas besoin d'ajouter que c'était la caisse des pauvres. Ketteler se faisait tout à tous. Il était l'ami des enfants, le conseiller et le consolateur des familles en détresse, le soutien des pauvres et surtout la providence des malades. Il se donnait à ces derniers avec un dévouement infatigable, passant plus d'une fois la nuit à leur chevet. Il avait toutes les délicatesses et toutes les attentions d'une Sœur de charité.

A Hopsten, où il fut nommé curé deux années plus tard, ce fut le même spectacle. Dans cette pauvre commune rurale, située sur les confins du Hanovre, le prêtre gentilhomme déploya tant de zèle qu'il la transforma complètement. Son éloquence simple et populaire émut les pécheurs les plus endurcis, et il en résulta que chaque samedi il fut obligé de passer de longues heures au confessionnal. Il amena à peu près tous ses paroissiens à faire une confession générale.

Après l'église, l'école! Il y fut très assidu, profitant du moindre prétexte pour se mettre en rapport avec les enfants. Quoiqu'à Hopsten il eût un instituteur très chrétien, il se garda bien de lui abandonner l'éducation morale et religieuse des petits écoliers. Il considérait la visite régulière et fréquente de l'école comme le premier de ses devoirs. « Il faut, disait-il, que pendant le premier âge l'enfant apprenne à connaître et à aimer le prêtre, qu'il s'établisse un courant de sympathie de l'un à l'autre, que la bonté toute paternelle de l'un fasse naître une confiance absolue chez l'autre. » L'abbé de Ketteler conformait pleinement sa conduite à ces sages principes de pédagogie chrétienne. Aussi les enfants lui vouaient-ils un attachement inaltérable, et par les enfants il tenait d'autant mieux les parents.

Il était le confident de toutes les maisons. On le voyait aller fréquemment chez tous ses paroissiens, chez les pauvres plus que chez les paysans aisés. Il tâchait de s'initier à leurs affaires, même au petit budget du ménage, et quand il y avait des déficits, il les comblait de sa bourse. En 1847, le pays fut éprouvé par une grande disette. L'abbé de Ketteler distribua à ses paroissiens tout son patrimoine, et une fois ses propres ressources épuisées, il s'adressa à sa parenté pour en obtenir de quoi secourir ses chers pauvres.

[1] L'un d'eux, Brinckmann, devint évêque plus tard.

A la famine vint se joindre le typhus. Le curé de Hopsten exposa cent fois ses jours pour soulager les malades. Les ravages causés par ce fléau répandirent un tel effroi que des pauvres étaient littéralement abandonnés. Ketteler les soignait alors lui-même. Il courait de maison en maison, ensevelissant les morts, faisant le lit des malades, leur rendant les services les plus rebutants avec une abnégation tout à fait héroïque. C'était le bon pasteur prêt à immoler sa vie pour le troupeau confié à sa garde.

En dépit de son humilité extrême, tant d'héroïsme ne pouvait rester caché. Les habitants d'Hopsten portaient au loin le bruit des vertus admirables de leur curé. On en parlait dans toute la région : les protestants ne tarissaient pas sur le compte de ce jeune seigneur, qui avait distribué sa fortune aux pauvres et se faisait le serviteur des malades.

Sur ces entrefaites arrivèrent les élections du parlement de Francfort. La circonscription de Tecklenbourg, bien qu'en majorité protestante, élut presqu'à l'unanimité le curé de Hopsten dont la sainteté rayonnait au loin d'un si vif éclat.

Une vie nouvelle commençait pour le baron Emmanuel de Ketteler.

II

L'ABBÉ DE KETTELER AU PARLEMENT DE FRANCFORT

Ketteler montait sur la scène politique à un moment solennel de l'histoire d'Allemagne. Le vent de la révolution qui venait de renverser un trône à Paris soufflait sur l'Europe entière, secouant partout les vieux édifices monarchiques restaurés et replâtrés par le congrès de Vienne. De ces édifices, le plus caduc était, sans conteste, la confédération germanique. Aussi la tempête y fit irruption de toutes parts. A peine la chute de la monarchie de Juillet fut-elle connue en Allemagne, que l'effervescence révolutionnaire jusque-là contenue souleva, dans leurs profondeurs, les couches inférieures de la société. Le parti libéral arracha des concessions à la diète de Francfort, qui ne sut que capituler; on arbora les couleurs allemandes réputées séditieuses et on demanda à grands cris une représentation unique de tous les pays de race tudesque. Une poignée de professeurs, de journalistes, de savants, d'avocats, accourus des divers points de la confédération, se réunit à Heidelberg pour délibérer sur les intérêts de la commune patrie. Individualités sans mandat et sans autorité, ces énergumènes avaient la prétention de refaire l'Allemagne à leur guise. Et, chose stupéfiante ! ils parvinrent à imposer leurs volontés. Dans leur programme

rédigé le 5 mars 1848, ils réclamèrent un parlement allemand et un comité de sept membres fut chargé de la convocation d'une assemblée nationale. Au lieu de protester, la diète, qui devait sauvegarder les droits des princes, entra dans les vues de ces meneurs. Elle invita tous les gouvernements à envoyer à Francfort des hommes de confiance qui auraient pour mission de former un *parlement préliminaire*. Cette assemblée des notables vota une loi électorale, et les élections furent fixées au 1er mai.

On élut les futurs députés du parlement au milieu d'un désarroi épouvantable. Troubles, émeutes, effusion de sang, rien de ce qui précède les grandes crises politiques n'avait été épargné à l'Allemagne. Naturellement les élections s'en ressentirent, et lorsque le fameux parlement se fut installé à l'église de Saint-Paul, l'infortuné prince Lichnowsky, qui devait tomber victime de la révolution, ne put s'empêcher de dire : « Cela sent la canaille ici. »

Il avait raison. Toutefois cette assemblée était loin d'être un ramassis de révolutionnaires de bas étage. Parmi les 600 députés se trouvait l'élite intellectuelle de l'Allemagne, et l'abbé de Ketteler siégea à côté de 40 autres membres du clergé. Il eut le plaisir d'y rencontrer les évêques de Munster et d'Ermeland, le prince-évêque de Breslau, Mgr Diepenbrock, l'abbé Dieringer de l'université de Bonn, le moine poète Beda Weber, Doellinger, le doyen Vogel, etc. Et au nombre des catholiques laïques on remarquait, outre le général de Radowitz, « le pape allemand » Reichensperger, qui commençait une brillante carrière politique, Philipps et Lassaulx, de l'université de Munich, Clemens, de celle de Bonn, Gfrœrer, de Fribourg, etc.

Ce n'est pas le lieu de raconter ici l'histoire du parlement de Francfort, de ses débats orageux et stériles, de ses intrigues et de ses embarras, des compétitions qui s'y firent jour, des jalousies qui mirent aux prises la monarchie et la démocratie, le Nord et le Sud, la Prusse et l'Autriche. A mesure que les mois s'écoulaient, le mot de Lichnowsky se vérifiait davantage. On s'encanaillait, et c'est au point que personne ne voulait de la couronne impériale que le parlement avait jetée dans l'arène. Le ministre d'Autriche, le baron de Prokesch traitait cette « couronne sortie de la fange révolutionnaire » de *Schweine-krone*, et le roi de Prusse, Guillaume IV, la refusait parce qu'il s'en dégageait, écrivait-il à son ami Bunsen, « une odeur de charogne ».

Pour les besoins de notre récit, il nous suffira de rappeler à grands traits le rôle que joua, au sein du parlement, le jeune député de Tecklenbourg.

Ketteler était arrivé à Francfort sans réputation établie, sans

passé politique comme sans gloire littéraire. Ainsi que beaucoup de ses collègues de gauche et de droite, il était homme nouveau. Que serait-il, ce modeste curé de campagne venu du fond de la Westphalie? Quelle figure ferait-il sous les voûtes de Saint-Paul? Ses amis de Munich étaient eux-mêmes loin de le prévoir.

On ne tarda pas à être fixé sur ce point. L'orateur, l'homme politique se révéla par des discours qui attirèrent l'attention du parlement sur sa personne. Il prit une part très active à la discussion des *droits fondamentaux* et s'érigea en défenseur intrépide de la liberté de l'Église. Il déclara dans une lettre publique qu'il n'avait accepté son mandat que dans l'intérêt de la religion. Il y a trois grands principes qu'il avait surtout à cœur de faire triompher : la liberté des sociétés religieuses, — « pour toutes les confessions », — la liberté d'enseignement, et l'autonomie communale sur le terrain de l'école.

Il s'acquitta de sa mission avec un élan, une verve, qui le placèrent du coup au premier rang des orateurs du parlement. Lorsque ce grand Westphalien à la forte carrure, à la voix retentissante, paraissait à la tribune, maniant la parole comme en d'autre temps il eût manié l'épée, frappant sans crainte mais non sans discernement, prenant en mains la cause de la liberté pour battre les ennemis de l'Église sur leur propre terrain, inflexible et souple à la fois, véhément et pathétique, tout en déduisant avec une logique extrêmement serrée, on pouvait résister à la puissance de ses arguments, repousser ses conclusions, protester contre sa philosophie et contre ses doctrines politiques et sociales, on n'en subissait pas moins l'ascendant d'une si haute et si mâle éloquence. Ses amis étaient dans le ravissement et les adversaires éprouvaient quelque inquiétude à entendre ce noble, ce prêtre, parler du peuple et de la liberté avec des accents qu'ils ne trouvaient pas toujours eux-mêmes.

« Tant que la famille, s'écria un jour Ketteler, tant que la famille et la commune peuvent se suffire pour atteindre leur but naturel, on doit leur laisser leur libre autonomie. Par là, tout le monde, et non seulement les savants, mais le peuple entier, prend part au gouvernement. Le peuple conduit lui-même ses affaires; il fait une école pratique de politique dans l'administration communale où se reproduisent en petit les questions qui sont traitées en grand dans les parlements. C'est ainsi que le peuple acquiert la formation politique et la capacité qui donne à l'homme le sentiment de son indépendance [1]. »

[1] Emprunté à la traduction de Decurtins.

Assurément ce langage était très nouveau sur les lèvres d'un hobereau prussien qui avait débuté par la bureaucratie. Les démocrates de carrière n'en revenaient pas. Ces prétendus champions de la liberté préparaient la voie à l'absolutisme, à la dictature d'en bas, tandis que Ketteler représentait les principes de la vraie démocratie. Il leur était pénible de faire une pareille constatation. Et aux députés de l'aristocratie protestante, il était pénible de voir l'un des leurs parler si haut du peuple, de ses droits, de son éducation politique. Les théories du curé de Hopsten sentaient un peu la canaille, on s'en défiait.

Ni les uns ni les autres ne se doutaient que l'abbé Ketteler portait, pour ainsi dire, une révolution dans la tête et que ses discours sur l'école étaient le prélude d'un enseignement bien autrement radical. Il en était ainsi cependant, et ses tendances démocratiques se manifestèrent dans une circonstance particulièrement émouvante.

A la suite de l'armistice de Malmoë, conclu avec le Danemark et ratifié par le parlement, une insurrection éclata à Francfort. Des barricades s'élevèrent dans les rues de la ville, et les sociétés de gymnastique, dirigées par Struve, Hecker, Brentano, Miraloski, essayèrent de renverser le gouvernement de l'archiduc Jean. On eut facilement raison de l'émeute, mais cette sanglante échauffourée n'en coûta pas moins la vie à deux membres du parlement, au prince Lichnowsky et au général d'Auerswald, massacrés aux portes de la ville par des bandes révolutionnaires.

Ce fut une grande douleur et un grand effroi pour l'assemblée nationale. On fit de magnifiques funérailles aux deux nobles victimes, et on pria l'abbé de Ketteler de prononcer leur oraison funèbre. La tâche était délicate, car il s'agissait en même temps de faire entendre des paroles de conciliation et de concorde et de tirer de ces tristes événements les leçons qu'ils comportaient. Le jeune prêtre westphalien justifia la confiance que lui avaient témoignée ses collègues. Son discours fut éloquent, pathétique, avec des échappées superbes vers l'avenir et des avertissements sévères à l'adresse de la société contemporaine. Un grand crime venait d'être commis; où étaient les coupables? Quels étaient les véritables assassins des deux députés? « Sont-ce ceux, s'écria Ketteler, qui leur ont envoyé des balles dans la poitrine? Sont-ce ceux qui leur ont fendu le crâne avec la faulx? Non. Sur terre, les pensées engendrent les bonnes et les mauvaises actions. Et les pensées qui ont provoqué ces actes n'ont pas germé dans le cœur de notre peuple. Je connais aussi le peuple allemand. Je ne le connais pas, il est vrai, par les assemblées populaires, mais je le connais par sa vie. J'ai vécu au service du pauvre peuple et plus j'ai appris à le connaître, plus j'ai appris

à l'aimer. Je sais quelles nobles aptitudes notre peuple allemand a reçu de Dieu. Non, je le proclame encore une fois, ce n'est pas notre brave peuple qui a commis cet acte monstrueux. Les meurtriers, ce sont ces hommes qui devant le peuple, méprisent, tournent en dérision, bafouent le Christ, le christianisme, l'Église. Ce sont ces hommes qui cherchent à arracher du cœur du peuple l'heureuse nouvelle de la rédemption de l'humanité ; ce sont ces hommes qui ne se bornant pas à admettre la révolution comme une triste nécessité dans certaines circonstances, vont jusqu'à l'élever à la hauteur d'un principe... Ce sont ces hommes qui ravissent la foi au peuple, la foi qui lui dit que l'homme a le devoir de se dominer, de dompter ses passions, de se soumettre aux lois supérieures de la morale et de la vertu, tandis qu'eux voudraient faire régner les passions et déchaîner de la sorte les tempêtes populaires. Les assassins, ce sont ces hommes qui veulent devenir eux-mêmes les idoles du peuple, afin qu'il tombe à leurs pieds et les adore[1]. »

L'impression produite par ces paroles véhémentes fut immense. Un grand nombre de députés se sentaient frappés en pleine poitrine. Volontiers ils se seraient lavé les mains en répétant l'hypocrite excuse de Pilate. Mais, allant au fond des choses, Ketteler démasqua leurs habiletés et ne craignit pas de leur dire à tous, aux professeurs rationalistes et athées, aux journalistes sectaires, aux patrons égoïstes et sans principes, aux riches jouisseurs : « Les coupables, c'est vous ! Vous avez semé le vent de l'iniquité, nous venons de récolter la tempête. Ne vous en prenez pas au peuple qui vaut mieux que vous. S'il se livre à des violences c'est que vous l'avez perverti ; s'il oublie ses devoirs, c'est que vous l'avez égaré ; s'il ne respecte plus les lois humaines, c'est que vous avez arraché de son cœur le respect de la loi divine. » Avec une clairvoyance admirable et un courage magnifique, l'orateur avait mis le doigt sur la plaie que beaucoup eussent voulu cacher. Il chercha moins à provoquer l'indignation contre les émeutiers que le remords de ceux dont l'imprudence avait armé leur bras : Ketteler commençait son rôle de grand justicier.

Désormais il sera tout entier à ce rôle. Quinze jours après avoir prononcé cette mémorable oraison funèbre, il se rendit à Mayence, à la première assemblée générale des catholiques allemands.

On ne saurait assez le redire, ces grands congrès ont été la source où s'est retrempée la vie religieuse de l'Église d'Allemagne. Jamais on n'eût triomphé du *Kulturkampf* si la victoire n'avait été préparée par ces manœuvres d'automne qui ont formé une armée

[1] Traduction de Decurtins.

invincible et des chefs hors de pair. Aux vaillants chrétiens de 1848 revient donc en majeure partie l'honneur de la glorieuse résistance de ces dernières années. L'impulsion est partie d'eux.

Tel que nous le connaissons, Ketteler devait être de leur nombre, et, en effet, nous le rencontrons parmi les orateurs qui ont paru à la tribune du congrès. Il fut l'un des plus applaudis, ce qui n'est pas peu dire, puisque les catholiques réunis à Mayence eurent la joie d'entendre tour à tour les membres les plus distingués du parlement, Dœllinger, qui était alors dans toute la force de l'âge et du talent; le chanoine Förster, l'un des prédicateurs les plus éloquents d'Allemagne; le bénédictin Beda Weber, l'illustre poète lyrique du Tyrol; le baron d'Andlaw et le docteur Buss, ces deux protagonistes du catholicisme badois; le conseiller intime Bally, de la Silésie; Hartung, de Cologne; l'abbé Ruland, de Berlin; le conseiller gouvernemental Osterrath, de Dantzig.

Dans ce tournoi oratoire, Ketteler se fit remarquer par ses belles envolées, par je ne sais quel souffle de jeunesse et d'espérance, et aussi par l'originalité et la profondeur de ses vues. Il avait choisi comme thème de son discours la *liberté de l'Eglise et la crise sociale*. Toujours la même préoccupation de voir derrière les questions politiques la grande question sociale qui s'imposait dès cette époque et qui, aujourd'hui, domine toute la vie matérielle et morale et lui imprime en quelque sorte son estampille. En vrai prophète qu'il était, Ketteler dénonçait le péril du socialisme qu'il voyait se dresser dans l'avenir, il indiquait les causes de ce mal profond et invitait ses amis à en chercher le remède. Il s'agissait bien de droits fondamentaux, de constitution de l'empire, de réorganisation politique! Le peuple souffre, s'écriait-il, les masses prolétaires, de jour en jour plus nombreuses, font sonner haut leurs revendications. Comment les empêcher de se ruer sur la société dont ils se disent ou se croient les victimes? Par quels moyens prévenir ou refouler les rêves de liquidation sociale qui flottent en l'air? Aux yeux du curé de Hopsten ces problèmes étaient autrement actuels et poignants que la question de savoir si la couronne de Charlemagne écherrait à la Prusse ou à l'Autriche. Il les creusait avec la passion d'un apôtre et la pénétration d'un voyant. « La question ouvrière, disait-il plus tard, a une toute autre importance que les questions soi-disant politiques. A entendre les débats des Chambres et de la presse, on croirait que les questions politiques sont les plus graves de toutes celles qui touchent l'homme et qu'elles embrassent les intérêts les plus essentiels de l'humanité. C'est une illusion. Les questions politiques proprement dites n'ont d'intérêt réel que pour une petite portion du peuple, pour les

ouvriers de la plume, pour tous ceux qui dominent à la tribune et dans la presse... »

A une époque où les hommes d'État écartaient d'un sourire méprisant la question sociale pour ne s'occuper que de politique, Ketteler ne cessait d'étudier les phénomènes économiques et les conséquences qui en découlent. « Il avait fort bien observé, dit son disciple Decurtins, que la machine, cet outil perfectionné, cette main renforcée et multipliée, qui eût dû faciliter la tâche de l'ouvrier et lui donner le bien-être, était devenue l'instrument de son exploitation et de sa misère, et que, par ce fait, la lutte pour la conquête du revenu sans travail avait été déchaînée dans toute sa cruauté. Mais, tandis que dans les milieux catholiques on avait jusqu'alors considéré les doctrines de l'économie classique comme des lois de la nature, qu'on s'était construit pour le domaine de l'économie politique une théorie à part basée sur l'égoïsme, théorie qui, plus que tout autre élément de l'époque moderne, portait l'empreinte du matérialisme, le curé de Hopsten, par une étude approfondie de saint Thomas, avait acquis la conviction de la fausseté et de l'immoralité des thèses fondamentales de l'économie politique moderne[1]. »

Tout rempli qu'il était de ces idées, Ketteler cherchait l'occasion de les exposer au grand jour. La providence le servit à souhait. A Francfort, les discussions de l'assemblée sur les *droits fondamentaux* devenaient de plus en plus stériles. On pérorait à perte de vue, et « la farce parlementaire », comme disait Mallinckrodt, inspirait le dégoût aux esprits sérieux. Plusieurs députés rentrèrent dans leur pays au cours de l'automne, et Ketteler fut l'un des plus empressés à dire adieu à l'église de Saint-Paul. Il se rendit à Mayence. L'évêque de cette ville, Mgr Kaiser, qui avait beaucoup admiré l'éloquence hardie du jeune Westphalien, le pria de donner à la cathédrale une série de conférences sur le sujet qui lui plairait davantage.

Ketteler accepta et, au mois de novembre, il prêcha à Mayence le cycle célèbre des discours sociaux qui firent époque en Allemagne. Ces discours sont au nombre de six et traitent les sujets suivants : *La doctrine catholique sur le droit de propriété*, *la liberté morale*, *la destinée de l'homme*, *la famille*, *l'autorité de l'Eglise*. L'orateur comme le sociologue eurent un succès prodigieux. Une heure et demie avant le sermon, raconte un témoin oculaire, la vaste nef du dôme était remplie jusqu'à la dernière place. Catholiques et non catholiques, même des Juifs en grand

[1] Traduction de Decurtins.

nombre se pressèrent au pied de la chaire, et chaque jour près de six mille auditeurs vinrent écouter le député du parlement de Francfort.

Et pourquoi cette affluence extraordinaire? Le talent oratoire de Ketteler suffit-il à expliquer un tel enthousiasme? Il est permis de croire que non. Sans doute son éloquence était singulièrement puissante, mais il attirait encore plus par les choses qu'il disait que par la manière dont il les disait. Les foules inquiètes se tournaient surtout vers le novateur ou plutôt vers le restaurateur des grands principes chrétiens. Pendant de longues années on avait oublié la doctrine catholique concernant le droit de l'homme à l'existence, la dignité du travail, la propriété, le salaire. Avec tout son engouement pour la liberté, le dix-huitième siècle partageait les idées de Voltaire qui dans le peuple ne voyait que la canaille. Ketteler résolut de nager contre le flot et de remonter le courant.

« Ses deux sermons sur la propriété, dit Decurtins, sont une protestation énergique contre la conception matérialiste du droit de propriété tel que l'avait enseigné l'économie politique classique; ils constituent en même temps une apologie du droit de propriété circonscrit dans les limites de la morale, par opposition à la négation de tout droit de propriété, telle que la professe le communisme.

« Jusqu'à Ketteler, les catholiques s'étaient bornés à suivre ces hommes de génie qui, dans leur lutte avec la révolution, identifiaient le droit historique de l'ancien régime avec l'Église et condamnaient d'emblée toute réforme sociale comme une entreprise révolutionnaire; ou bien l'on avait amalgamé tant bien que mal les utopies sociales avec le christianisme pour chercher à les rendre acceptables. Même un esprit de la force de Lamennais devait, faute d'une doctrine certaine, se perdre dans le tourbillon du mouvement révolutionnaire et finir comme prophète de l'anarchie.

« Le grand mérite de Ketteler, c'est d'avoir été le premier à introduire de nouveau dans l'économie politique moderne la conception catholique et d'avoir déployé dans le domaine de la science, comme dans celui de la vie pratique, le drapeau de la réforme sociale catholique. Dès le début, il se rendit parfaitement compte de l'opposition irréductible qui existait entre ses idées et les doctrines économiques dominantes; dans la solitude recueillie de sa cure de Hopsten, il s'était construit de toutes pièces un système fondé sur la morale sociale du christianisme, longtemps avant que Lassalle n'eût fait sa bruyante apparition. »

Ce système est largement esquissé dans les sermons de Mayence. Ketteler le développera et le complètera à mesure que l'étude et

l'expérience auront mûri ses idées. En lui s'incarnera tout le mouvement social catholique en Allemagne. Il groupera autour de lui toutes les bonnes volontés et sera peu à peu le chef d'une école dont l'influence ira grandissant d'année en année. Les plus illustres sociologues catholiques, en tête Manning, Gibbons, se réclameront de lui, et le Pape social s'écriera, après avoir lu les sermons de Mayence : « Ketteler était mon grand précurseur![1] »

Mais, pour arriver à jouer ce rôle, il fallait à l'abbé de Ketteler un autre théâtre qu'un obscur village de la Westphalie. Dieu y pourvut en l'appelant à de plus hautes destinées.

III

KETTELER ÉVÊQUE DE MAYENCE.

A la fin de son premier discours prononcé à Mayence, Ketteler s'était écrié : « Ah! puissions-nous revenir à cette belle vie de l'amour; puissions-nous nous soumettre le monde par la puissance de cet amour et le ramener à la croix dont il est éloigné; puisse la ville de saint Boniface, la vieille ville de Mayence nous éclairer sur cette route de la charité chrétienne agissante! »

Le vœu de l'orateur fut exaucé. La ville de Mayence « éclaira la route de la charité chrétienne agissante », et ce fut Ketteler lui-même qui devint le flambeau dont se servit la Providence pour illuminer les nations.

Il était à peine rentré à Hopsten, que M. de Aulicke lui proposa, au nom du ministère des cultes, la prévôté de Sainte-Hedwige, à Berlin. L'offre était allèchante. La prévôté de Sainte-Hedwige n'est pas seulement un poste d'honneur et de confiance; elle est une dernière étape qui conduit sûrement à l'épiscopat. L'accepter, c'était donc mettre en quelque sorte le pied dans l'étrier. Les raisons qui eussent décidé tout autre à aller de l'avant étaient précisément celles qui firent reculer Ketteler. D'un côté son cœur saignait, disait-il, à la pensée qu'il quitterait ses pauvres paysans de Hopsten; de l'autre, les responsabilités inhérentes à une si haute charge l'effrayèrent outre mesure. Il refusa net et il fallut l'intervention de son évêque et celle du prince-évêque de Breslau pour vaincre ses résistances. Du moment que les autorités ecclésiastiques parlaient, il se soumit, et il partit pour Berlin, résigné, sans être tout à fait rassuré. Le 8 juin 1849, il écrivit à son nouvel

[1] C'est à M. Decurtins que Léon XIII a fait ce magnifique éloge de Ketteler. Decurtins a rappelé le trait dans le discours qu'il a prononcé l'automne dernier au congrès de Mayence.

évêque, Mgr Diepenbrock, avec une modestie touchante : « Je ne puis vous apporter qu'une chose, la ferme volonté de vivre et de mourir dans la soumission à mes supérieurs. » Cet homme qui savait commander comme pas un avait la soumission candide d'un enfant.

Son esprit d'obéissance ne tarda pas à être soumis à une nouvelle épreuve, encore plus redoutable. On ne laissa pas au nouveau prévôt de Sainte-Hedwige le temps de prendre racine à Berlin. « Je vous en prie, lui écrivait le 2 mars 1850 l'archevêque de Munich, Mgr de Reisach, ne reculez pas si le Saint-Père fait appel à votre bonne volonté. »

« Pie IX va se décider prochainement, lui écrivait à son tour le prince-évêque de Breslau, et je crains que vous ne soyez obligé de prendre sur vous cette lourde croix. »

Cette croix n'était autre que la croix épiscopale.

Le 21 décembre 1848, l'archevêque de Mayence, Mgr Kaiser, déjà brisé par la maladie, sortit une dernière fois de son palais. Il tenait à aller personnellement remercier l'abbé de Ketteler d'avoir prononcé dans sa cathédrale de si merveilleux discours. Au retour de cette visite, une fièvre violente secoua le prélat malade et il mourut huit jours après. Il ne s'était pas douté qu'il avait fait ses adieux à son successeur !

Conformément aux lois canoniques, le chapitre de Mayence procéda, le 22 février 1849, à l'élection d'un nouvel évêque. La majorité, inspirée et soutenue par le gouvernement, choisit l'abbé Schmid, professeur à l'université de Giessen. Schmid était imprégné de ce rationalisme hermésien qui était alors fort à la mode dans certaines facultés de théologie. Il n'offrait pas les garanties d'orthodoxie nécessaires et, d'autre part, il n'avait aucune des qualités qui doivent orner un évêque. Le Pape cassa son élection et, par une faveur spéciale, il permit au chapitre de Mayence de procéder à un nouveau choix.

La ville de Mayence était terriblement agitée par ce conflit et ces compétitions. Le gouvernement, qui avait appuyé de toutes ses forces la candidature Schmid, — les gouvernements allemands sont toujours pour les candidats moins dignes, parce qu'ils veulent, non pas des évêques, mais des instruments serviles, — usa de son influence pour peser sur la nouvelle élection. Cette fois, ses efforts échouèrent. Le chapitre présenta trois candidats au Pape : Ketteler, de Berlin ; Förster, de Breslau, et Oehler, de Rottenbourg. Pie IX ne devait pas hésiter. Avant de connaître la décision des chanoines de Mayence, il avait écrit au cardinal de Reisach : « Dans la personne de Ketteler, je voudrais donner aux Mayençais un évêque

selon le cœur de Dieu. Que de prières j'ai adressées au Ciel à cette intention! »

Dieu écouta les prières de Pie IX. Sa Sainteté nomma Ketteler, le 5 mars, le jour même où Elle reçut la liste de Mayence.

Tout le monde fut heureux de cet arrangement, excepté... le prévôt de Sainte-Hedwige. L'élévation à la dignité épiscopale lui inspira une véritable terreur, et s'il n'avait tenu qu'à lui, jamais il n'aurait accepté. Il s'adressa à ses amis les plus influents, au cardinal Diepenbrock, au cardinal de Reisach, au Pape lui-même, dans l'espoir que ce calice passerait devant lui. Ses lettres intimes de cette époque sont sincèrement désolées, et rien n'est émouvant comme les plaintes et les lamentations de ce jeune prêtre qui refuse l'épiscopat. Bien entendu, sa résistance fut vaine, et le 5 avril 1850 l'internonce de Munich, Mgr Sacconi, envoya au prévôt un billet qui tranchait la question. « Les sentiments, disait le prélat, que votre humilité vous a suggérés, vous rendent encore plus digne de l'épiscopat. Le Saint-Père est très bien informé sur votre compte, et lorsqu'il vous a choisi pour évêque de Mayence, il savait déjà que vous aviez les qualités nécessaires pour cette haute et très intéressante dignité. A l'heure qu'il est vous aurez appris, par Mgr le prince-évêque de Breslau, que *Sa Sainteté veut* que vous acceptiez l'épiscopat, et que vous devez reconnaître, dans sa ferme volonté, la volonté de Dieu. Je regarde donc votre acceptation comme un fait accompli. »

Toute opposition devenait impossible, et Ketteler prit la croix sur ses épaules. Il fut préconisé le 20 mai 1850, et le 16 juillet suivant, il fit son entrée solennelle à Mayence.

Le grand organisateur avait trouvé son véritable terrain. Pendant vingt-cinq ans on le verra à l'œuvre, renouvelant tout, transformant son vaste diocèse, le dotant de magnifiques institutions, et cela sans cesser d'être l'initiateur infatigable des études sociales, de suivre de près les agitations ouvrières. La « lumière » partira de Mayence pour se répandre sur le diocèse, sur l'Allemagne et dans, une certaine mesure, sur l'Europe entière. Ketteler sera désormais *l'évêque de Mayence* comme Mgr Dupanloup est *l'évêque d'Orléans*, et l'évêque de Mayence sera, avant tout, l'*évêque social.*

Abbé A. Kannengieser.

La fin prochainement.

AU SOUDAN

(1890-1891)

SOUVENIRS D'UN TIRAILLEUR SÉNÉGALAIS

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INTIME[1]

XVIII

Il était né pour le Soudan?... Pauvre enfant! y mènera-t-il bien longue vie?... Le voici à Banamba. L'aspect ne lui en paraît pas trop désagréable :

13 février.

Nous sommes à Banamba, le plus grand village du Bélédougou, la reine du désert, la perle du Soudan. De fait, les habitants m'ont l'air plus vêtus et plus propres qu'ailleurs; les femmes se montrent, elles sont toutes souriantes et pas trop désagréables à l'œil; le paysage est, du reste, assez animé, et la place du marché est réellement très originale. Les Maures et les Duilas y viennent du fond de l'Afrique échanger leurs produits et voler d'une affreuse façon ces pauvres Bambaras qui se laissent faire.

Ici, Anthelme est interrompu par une petite scène d'intérieur dont sa « maison militaire » vient d'être le théâtre... Fatouma et Aïssata se sont prises aux cheveux. Comment sont-elles là?... Elles ont donc suivi la colonne?... Eh! oui, le lieutenant n'a pas eu le courage d'abandonner ses petites captives aux *bouquis* : un cœur de Français sut-il jamais résister à la prière d'un enfant?

Mais j'entends dans la case à côté le bruit d'une dispute; ce sont nos deux petites captives qui se chamaillent à qui mieux mieux. Je leur ai donné un écheveau de fil à démêler, et comme elles ont pris chacune un des bouts, rien ne va; d'où pleurs et grincements; Fatouma a griffé Aïssata, qui vient tout en pleurs se mettre à genoux devant moi et réclamer justice. Elles sont toutes drôles et gentilles comme des chattes. Tu t'étonneras peut-être de ce que ces deux enfants m'aient suivi. Au départ de Nioro, je leur ai donné la liberté; ç'a été un concert de gémissements. Aïssata, très sérieuse, m'a fait un

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juin et 10 juillet 1893.

petit discours d'où il résultait que, appartenant à un blanc, elles ne voulaient pas du tout le quitter et que si je les laissais, elles iraient très loin, toutes seules, dans les bois, jusqu'à ce que les méchants *bouquis* (hyènes) vinssent les manger. En fait, elles sont bien plus heureuses avec nous qu'elles ne l'ont jamais été; elles n'ont qu'à laver mon linge, manger, boire et dormir; elles font les étapes sur des ânes et s'amusent beaucoup de voir du pays. Je n'ai donc pas hésité à mettre le comble à leurs vœux, touché que j'étais de leur manifestation sympathique. Ce sont réellement de gentilles petites bêtes; Aïssata surtout me raconte constamment des histoires et écoute avec transport tout ce que je lui dis de la France. Elle est ravie, pousse de petits cris de joie; elle réfléchit longtemps et tourne vers le nord ses grands yeux de gazelle, se représentant la France comme un pays féerique où tous les enfants sont heureux.

Comment donc le lieutenant parvient-il à leur faire saisir de si charmantes choses?... Ah! c'est qu'il ne parle plus seulement le langage des signes :

Je commence à comprendre et à parler assez bien le bambara, langue d'une extrême simplicité; aussi, tout le temps, elles sont à causer avec moi. Fatouma m'ayant résolument déclaré qu'elle voulait venir en France avec moi, Aïssata lui a fait remarquer qu'auparavant il fallait qu'elles devinssent blanches comme les blancs; depuis lors, elles viennent tous les soirs me prier de transmettre leurs demandes à Allah. Elles me débitent une gentille petite prière que je répète mot à mot : « Allah! nous ne sommes que deux petites *mousso* toutes noires, mais écoute le lieutenant qui te parle pour nous, fais que nous devenions blanches comme lui et que nous allions bien loin dans son pays pour voir les grandes mosquées en or et la pluie qui tombe en petits morceaux blancs... » C'est ce qui les a le plus frappées dans mon discours.

La neige! ces enfants noires ne peuvent croire à cette merveille; c'est pour elles ce que sont pour l'aveugle les couleurs. Elles demandent à Allah de les admettre un jour à ce spectacle mirifique; mais qui ne serait touché de la pensée pieuse, irraisonnée, qui les pousse à aller déposer, en guise de fleurs ou de couronnes, des pierres blanches sur les tertres où reposent les enfants de France tombés pour la défense du drapeau :

Après notre royal souper, nous restons, le capitaine Baudot et moi, quelques instants à causer de choses diverses et agréables; tout notre personnel civil et militaire est admis à nous écouter et à s'instruire. Ce sont alors des cris d'étonnement, des questions baroques, des rires à n'en plus finir, quand nous leur servons des descriptions enthou-

siastes, mais presque véridiques, du pays des blancs. Aïssata seule est toute triste; elle voit bien, dit-elle, que les noirs ne sont que *golos* et elle se demande toujours avec anxiété si Allah ne la fera pas bientôt blanche pour devenir femme comme celles des *toubabs* (blancs). A Ouossébougou, elle est allée porter des pierres sur la tombe des sergents et des hommes tués l'an dernier, pour que « l'Allah des blancs soit content d'elle ».

XIX

Et l'évocation de cet attendrissant souvenir ramène le lieutenant à ces récits de batailles, de corps à corps héroïques et sans merci où deux races, dans le champ-clos des forêts vierges, sont aux prises, déployant le même courage, affichant le même mépris de la vie.

C'était au lendemain de l'entrée triomphante d'Archinard dans Ségou-Sikoro, la capitale d'Ahmadou. Le 6 avril 1890, le drapeau tricolore avait été arboré au haut de la tour du *diomfoutou* d'El-hadj-Omar; mais le sultan des Toucouleurs s'était retiré pour se retrancher solidement dans le *tata* d'Ouossébougou, sur les limites du Kaarta et du Bélédougou; de là il dominait et rançonnait tous les pays d'alentour. Il fallait l'en déloger et délivrer de ces pillards les Bambaras amis.

Archinard arrive sous les murs de la place, le 25 avril, n'ayant avec lui que 302 réguliers dont 27 Européens, deux pièces de 80, 30 spahis indigènes et un contingent de 1000 cavaliers et 2000 fantassins bambaras, commandés par leurs chefs.

L'artillerie pratique la brèche et la colonne s'élance à l'assaut; mais les Toucouleurs lui opposent une résistance héroïque et désespérée. Tous les officiers et sous-officiers européens sont tués ou blessés. Les Bambaras hésitent et reculent, et la nuit tombe sans que la position ait pu être enlevée.

Le lendemain matin, 26 avril, le commandant, dont la troupe a été fortement éprouvée, réunit en conseil les chefs bambaras, leur reproche leur manque de courage de la veille, les prend par le point d'honneur et termine sa harangue en leur disant : « Tout le monde dit que les Bambaras ne reculent pas et je le croyais. Autrement, j'aurais amené cent tirailleurs de plus et tout serait fini depuis longtemps... Je croyais que les Bambaras étaient braves et aimaient la bataille; cette fois-ci, je vais vous laisser aller seuls : je veux savoir au juste ce que valent les Bambaras. »

L'homme, blanc ou noir, est partout l'homme. Les mobiles qui l'exaltent et le soulèvent sont toujours les mêmes, et sous toutes les latitudes. A peine Archinard a-t-il parlé que les chefs mettent

pied à terre, renvoient leurs chevaux et s'élancent à l'assaut, luttant d'ardeur avec ce qui reste de réguliers acharnés à défendre les positions si chèrement conquises. Alors c'est une lutte épique, héroïque, un Saragosse sur les bords du Niger; les maisons sont enlevées une à une; pas de quartier! Bandiougou-Diara, le chef des assiégés, se fait sauter dans le *diomfoutou* plutôt que de se rendre; les habitants, enfermés dans leurs demeures, y mettent le feu et flambent ainsi sur des bûchers allumés de leurs propres mains : il ne reste bientôt plus d'Ouossébougou qu'un amas informe de décombres et d'ossements calcinés [1]...

C'est là qu'Aïssata est venue déposer ses pierres et, en reconstituant toutes les péripéties de ces deux sanglantes journées, le jeune chef *toubab* s'extasie : il admire « ce beau fait d'armes » ; il regrette de n'avoir pas été là pour prendre sa part de la fête. Comme cela devait chauffer!...

Pas un homme, pas un officier n'a dépassé la brèche sans être blessé; avec cela les munitions étaient presque épuisées et pendant la nuit une sortie des habitants a failli enlever l'état-major et l'ambulance. C'est à ce moment qu'une section composée de quelques blessés, de quelques palefreniers, du docteur et du commandant supérieur, a exécuté des feux de salve, sous le commandement du lieutenant Marchand; comme tu vois, la situation n'était pas brillante, et au matin, quand Lucciardi, blessé depuis la veille, a enlevé le réduit, il était temps!..... L'almany Bandiougou s'est fait sauter avec ses guerriers, ses femmes et ses captifs, dans sa poudrière, et le massacre a commencé.

Maintenant encore, on retrouve des centaines de squelettes disloqués, jetés aux quatre vents, rongés par les hyènes ou brûlés par les Maures.

XX

En route après la halte... Le 18 février, la colonne entre à Nyamina, sur les bords du Niger. Voici encore un de ces croquis pris sur le vif dans lesquels le lieutenant excelle :

Quand nous sommes arrivés, la population tout entière, en costume de fête, est venue se masser à l'entrée du village; une bande de *griots* chantait à tue-tête les louanges des Français, s'accompagnant de fifres très aigus et de tambours très désagréables. Cette horrible musique n'est point, j'en suis sûr, sans exercer une redoutable et excitante influence sur les caïmans du Niger qu'on dit très féroces, mais elle ne m'a pas empêché d'admirer un coup d'œil réellement très joli.

[1] M. Alfred Rambaud, *la France coloniale*.

Nyamina est un grand village à peu près semblable à tous les villages bambaras ; mais il est gentiment construit au milieu des palmiers et des ficus, sur une pente douce au haut de laquelle se dresse le fort construit par Morin, éblouissant de blancheur sous la lumière crue du soleil de midi. Au pied des murailles du village coule le grand fleuve chanté par les noirs poètes, le Dyalliba, le Niger enfin, qui passe fier et rapide sous la couche d'indigo qui recouvre ses eaux. Bien loin, de l'autre côté, il me semble voir de belles forêts, de grandes prairies toutes vertes et des collines point trop nues.

Dans ce cadre, voici les naturels qui s'agitent et trafiquent. Éternelle loi de l'offre et de la demande, la même sous toutes les latitudes, lutte des appétits où la raison du plus habile est toujours la meilleure... Le lieutenant ne constate pas, quant à lui, une grande différence entre les *revendeuses* d'Afrique et celles d'Occident :

Ici, presque sur la berge, le marché commence, et c'est chose curieuse de voir les matrones indigènes vendre leur beurre avec la grâce et l'élégance de ces dames de la halle. On paye tout en *cauries*, petits coquillages valant un sixième de centime ; aussi personne ne s'étonne de passer quelques heures à l'achat d'une livre de beurre ou d'une douzaine de petits poissons pourris. A part ce léger détail, c'est bien un marché quelconque en France : il n'y manque rien, pas même, dans un coin, le pauvre aveugle qui implore la charité des passants...

XXI

Mais il va falloir prendre congé du Bélisaire qui rappelle à l'ancien saint-cyrien le mendiant du pont des Arts, auquel il ne manquait jamais de faire l'aumône, aux jours de sortie, alors qu'ivre de grand air et de liberté, il venait promener son brillant uniforme dans Paris. Vieux souvenirs!... Il est deux heures; il fait une chaleur torride. L'ordre est venu d'embarquer. On part; lui reste à l'arrière-garde. La nuit tombe quand vient son tour :

Quel beau moment!

Ici, sur la rive gauche, les indigènes nous accompagnent de leurs vœux bruyants, toujours au son de leurs horrifiques instruments, les enfants se précipitent à l'eau et nous suivent sans souci du caïman qui pourrait les happer par la patte; devant moi, les tirailleurs entonnent une chanson au rythme plaintif et doux, et cependant les rayons roses et cuivrés du soleil couchant, se mêlant à la teinte bleu sombre du fleuve, distillent comme une lueur étrangement violacée qui noie le lointain paysage dans un vague brouillard. Tout est calme, les bruits

s'éteignent dans un confus murmure et je me sens si loin, si loin des miens, si seul, si petit, que je pleure comme une bête et que, tout bas, j'appelle ... *maman !...*

Il nous semble la voir, la pirogue, bercée aux chants monotones des tirailleurs, au bruit cadencé des rames, glissant rapide sur le Niger. Elle a l'air de voler, d'effleurer à peine les eaux « bleu sombre » du haut fleuve. Le soleil des tropiques a disparu, laissant derrière lui le sillage resplendissant de ses rayons d'or, comme une harmonie par laquelle les ondes sonores traduisent, en décroissant, les vibrations qui l'ont provoquée. On s'est éloigné de la rive; les clameurs du départ se sont tues. Déjà la brume estompe les terres qui surgissent comme de grandes masses heurtées, bosselées, aux formes fantastiques, aux allures de marche. De temps à autre, les caïmans émergent, aux côtés de la pirogue, comme des flanqueurs, avec leurs têtes hideuses et leurs mâchoires dentelées; un coup de rame sec réprime leur familiarité inquiétante... Ils plongent pour réapparaître un peu plus loin.

Lui, isolé à l'avant, seul avec les noirs devenus muets dans le grand silence de la nuit, absorbé, regardant les étoiles, il se prend à rêver à son pays de Savoie, et, en songeant à sa mère, comme le *Jean* de Loti à bord de *la Saône*, il se met à pleurer. Pour lui aussi, à ce moment, « c'était bien sa mère qui résumait tout, qui était tout, sa mère qu'il appelait du fond de l'âme et après laquelle il languissait affreusement[1] ».

XXII

... On dirait que le rude soldat s'en veut de cet accès de sensibilité, de ce retour imaginaire au foyer lointain qui lui a rappelé de si douces choses et l'a fait pleurer en présence du « bon vieux Ningo ». Anthelme s'est bien vite ressaisi et, le 28 février, tout fumant encore de sueur et de poudre, une main transpercée par une flèche, il reprend en ces termes le journal interrompu :

28 février.

Il est écrit, je crois, que les balles ne veulent pas me trouer la peau. Nous sommes arrivés le 23 au soir devant Diéna, le village du « Flottard » en question. Diéna est le nom de la réunion de quatre villages différents : trois s'étaient soumis, le quatrième se rebiffait, et le lieutenant de vaisseau avait dû se renfermer dans le *tata* voisin. C'était curieux; les deux villages sont séparés par une rue de 2 mètres

[1] Pierre Loti, *Matelot.*

de large ; tu vois ces bons noirs se canardant à bout portant derrière leurs créneaux respectifs.

La colonne arrive donc devant Diéna le 23 au soir; on entoure le *tata* à grande distance pour éviter toute fuite et on s'endort du sommeil du juste...

On se réveille pour engager l'action. On s'imagine que cinquante défenseurs restent à peine dans le *tata;* aussi, le commandant supérieur ne veut-il pas faire donner les troupes régulières : deux almas du pays, Nto et Mademba, sont chargés d'enlever la position. Sa Majesté Mademba, qu'Archinard vient de bombarder roi du Ségou septentrional, avec Sansanding pour capitale, n'est pas, d'ailleurs, le premier venu... C'est presque un compatriote, un indigène sénégalais, dévoué à la France, imbu de ses idées, parlant à merveille la langue française, ayant fait de bonnes études scientifiques et décoré de la Légion d'honneur, comme employé du télégraphe et auxiliaire de l'armée[1]. Laissons ici parler le tirailleur; il se trouve bien, cette fois, dans son élément, et il n'a qu'un regret, celui de n'avoir pu « attraper un bon atout », de ceux qui font fleurir les boutonnières et qui l'eussent fait l'égal de Mademba :

Le 24 au petit jour, deux pièces de 4 et deux de 65 commencent à faire la brèche, pendant qu'un obusier de 15 centimètres bombarde avec conviction. L'artillerie sans méfiance s'est placée à 100 mètres du mur, quand un feu violent répond du village et nous rend rêveurs; comment cinquante noirs peuvent-ils faire un feu si nourri sur une telle étendue? Sans chercher à approfondir, on se met un peu plus loin et la brèche se fait régulièrement : deux sur une face et une troisième sur une autre. A midi, le feu cesse, les clairons sonnent la charge. Mademba par l'ouest, Nto par le nord se précipitent à l'assaut avec un entrain excessivement modéré. A peine ont-ils dépassé les brèches, qu'ils sont reçus par une décharge épouvantable et n'hésitent pas à prendre une fuite rapide.

Les *grigris*, on le voit, produisent leur effet : malgré leur incontestable bravoure, les noirs ont reculé. Ont-ils aperçu, dans le corps à corps de la brèche, sur la poitrine tatouée des soldats d'Ahmadou, quelque corne d'antilope ou quelque tête de pintade, de ces fétiches qui rendent invulnérable et invincible? Les tirailleurs s'élancent pour barrer la route aux fuyards :

Alors la compagnie Sensarric reçoit l'ordre de pousser Mademba, pendant que la compagnie Marchand soutient Nto. Mais Sensarric ne peut dépasser les premières cases, et de l'autre côté Marchand tombe

[1] M. Alfred Rambaud, *la France coloniale.*

grièvement blessé; son sous-lieutenant Charbonnier reçoit une balle dans la tête et leurs tirailleurs (auxiliaires) ne gagnen pas un pouce de terrain. Une section de Morin, sous le commandement de Maugin, s'élance et repousse enfin les défenseurs dans le village, mais Maugin reçoit trois blessures et ne peut plus bouger. Ça commence à tourner mal.

Certes, la situation devient critique. Le lieutenant entre en ligne à son tour. Laissons-le nous raconter lui-même de quelle glorieuse façon il a reçu sa première blessure :

C'est alors que la 7e tirailleurs réguliers, *dernière réserve*, reçoit l'ordre d'envoyer une section pour donner la main à Maugin. Je pars avec ma section et je m'avance sur la droite, montant sur les cases, sautant, courant, hurlant surtout, au milieu d'un feu comme je n'en ai jamais entendu. Ce qui terrifie tout le monde, ce sont surtout les flèches empoisonnées qui arrivent de partout et sifflent d'une façon horriblement gênante. Les hommes eussent préféré dix balles à une flèche.

J'arrive enfin à la brèche opposée où Sensarric presque seul faisait le coup de feu avec un fusil cassé; nous faisons alors face à gauche, et repoussant devant nous ces acharnés, nous en faisons un joli massacre. Acculés au mur opposé, ils se décident à filer par la porte de derrière et je les poursuis de feux de salve du haut des murailles jusqu'à l'arrivée des spahis qui en font un carnage jusqu'à 1500 mètres de là.

Maugin s'avançait de son côté, et une deuxième bande de fuyards a le même sort que la première; vers quatre heures, tout est fini et nous nous rassemblons. Sur les trente-cinq hommes de ma section, j'ai neuf tués et vingt-trois blessés; pour moi, je n'ai attrapé qu'une flèche qui m'arrivait en pleine figure et que j'ai parée avec la main, qu'elle m'a transpercée. Il faut croire que je suis réfractaire au poison, car je ne suis pas mort du tout; ça m'a fait l'effet d'une piqûre de forte guêpe et voilà tout. Quelques hommes en sont morts en quelques minutes, un cheval en une heure; curieux, mais étrange!

Conclusion : méfiez-vous des flottards; les cinquante hommes de Hourst se composaient de dix-huit cents chenapans pas mal armés, qui tenaient comme des teignes et ont failli nous être assez désagréables. Ça rappelle comme surprise Ouossébougou.

Le lendemain, je suis retourné au village; cinq cents cadavres y sont étendus; quelle boucherie et que cela puait! Mais j'ai pu constater que les six cents coups de canon et les cinquante bombes n'avaient produit que des effets piteux; quelques cases défoncées et c'est tout. La brèche n'était pas mal faite, mais c'est beaucoup de poudre pour crever un mur de cinquante centimètres d'épaisseur.

Anthelme n'est pourtant pas satisfait. Rien qu'une flèche au

travers de la main!... Un bobo, quoi! Il s'attendait à mieux et il envie le sort de ses camarades qui ont eu la chance d'être plus grièvement touchés :

Quelle déveine de n'avoir pas attrapé un bon atout! il y a tellement d'officiers blessés que je n'aurai rien du tout pour cela qu'une nouvelle proposition. Briquelot, capitaine d'état-major, coude brisé; Marchand, bras, ventre troués; Charlon, tête fêlée; Maugin, tête, poitrine, jambe; Sensarric, Baudot, moi, flèches.

Maintenant, tout est fini, le pays est soumis, nous allons rentrer à Nyamina dont nous sommes à huit jours de marche, sur la rive droite du Bayel-Malevel. La campagne est complètement terminée, repos jusqu'à l'an prochain; je ne sais pas encore dans quel poste j'irai.

Il y a un courrier tout de suite, je n'ai que le temps de t'embrasser, de vous embrasser tous comme je vous aime. Vous comprenez maintenant pourquoi je ne vous écrivais pas plus souvent; nous venons de faire 1500 kilomètres en deux mois, et une assez jolie campagne; tout l'empire d'Ahmadou est soumis, et la France est sauvée!...

XXIII

Non, l'empire d'Ahmadou n'était pas soumis et la France point encore sauvée. Avec ces noirs, est-on jamais sûr du lendemain, et, comme jadis « la Savoie et son duc », ne sont-ils pas, eux aussi, « pleins de précipices »?... Le 9 mars, la colonne est à Bammako, un instant stationnaire avant de se remettre en marche. Le lieutenant en profite pour écrire à son beau-frère, un ami d'enfance, dont le souvenir est venu le retrouver sur les bords du haut fleuve. Il récapitule tout d'abord les incidents de sa première campagne, qui lui a valu une citation à l'ordre du jour :

Depuis que je suis arrivé à Kayes en octobre dernier, ne crois pas que je sois resté inactif. Parti en avant-garde du colonel Archinard, j'ai fait d'abord deux mois de brousse auprès de Kouniakary, puis la grande colonne est partie pour Nioro vers le milieu de décembre, et nous avons battu les féroces Toucouleurs; nous avons pris Nioro, la ville imprenable, et détruit l'empire de ce pauvre Ahmadou. Pas de veine! je me suis battu à Kolomey, Oualata, Saorané, Niogomero, Korgué, Youri, pas la moindre égratignure! cependant je ne me suis point éclipsé et j'ai été assez généralement devant mes hommes.

De Nioro, nous sommes arrivés au Niger, à Nyamina, où j'ai reçu ta lettre, et, du coup, nous sommes allés guerroyer sur la droite, de l'autre côté du Magel-Balevel, contre les Bambaras insoumis du royaume du Ségou. Ces malheureux se sont enfermés dans un *tata* (village fortifié), où ils ont juré de vaincre ou de mourir : ils sont morts.

Après un bombardement de six heures, nous sommes montés à l'assaut. Cristi! c'était plutôt chaud, mais pendant que je voyais tomber tous mes camarades et tous mes hommes, je restais intact avec une déveine insolente. J'ai enfin reçu une flèche empoisonnée, — ô poétique Afrique! — qui m'a transfixé la main; tu croirais peut-être que cela m'a fait quelque chose? Erreur! une piqûre de guêpe, grâce au docteur, qui m'a fait boire je ne sais quelle drogue.

Enfin, *nous avons gagné*, comme disent ces bons noirs, et soigneusement *estourbi* tout ce qu'il y avait dans le village; les femmes et les enfants ont été emmenés en captivité. Je dis *captivité* parce qu'en France on a supprimé l'esclavage et qu'il ne faut pas contrarier ces messieurs les philanthropes; mais, ne te fais aucune illusion, rien n'est supprimé ici et on le voudrait que ce serait absolument impossible.

Une nouvelle expédition se prépare; mais cela n'est pas pour déplaire à ce dilettante du « mol sussurrement des balles », qui ne cherche que plaies et bosses et qui est, au surplus, complètement remis du présent parcimonieux que lui a fait « la poétique Afrique », d'une de ses flèches empoisonnées... En attendant un souvenir plus généreux, il consigne ses impressions. Une seule chose manque à son bonheur : le courrier de France...

Nous voici maintenant de retour à Nyamina; nous nous figurions tous la campagne terminée et nous nous préparions à rentrer à un poste quelconque, paf! nous repartons en guerre contre ce délicieux Samory, qui nous ennuie dans le Sud. Tu feras bien de ne pas parler de ce dernier détail à maman qui serait horriblement inquiète.

Si je peux, en passant à Bammako, je t'enverrai une caisse de flèches, d'arcs, de lances, poires à poudre, etc., les *flingots* ne t'intéresseraient pas, ce sont des fusils à pierre du premier Empire ou des 1822; j'ai cependant, comme dépouilles opimes, un winchester que j'ai conquis sur un grand escogriffe qui bêtement m'a manqué à trois pas; j'ai également quelques vieux Corans pris à Nioro, des sabres, des couteaux : tout cela m'embarrasse fort, et je ne sais comment faire pour l'expédier.

J'accepte tes offres de service en ce qui concerne livres et journaux, envoie-moi en colis postal tout ce que tu voudras, l'actualité est totalement superflue : que j'aie seulement quelque chose à me mettre sous la dent! Il y a, dans la colonne, un *Journal officiel* que nous nous repassons depuis trois mois avec un plaisir croissant : tu vois où nous en sommes. D'autre part, depuis que je suis au Soudan, je n'ai reçu qu'un seul courrier, celui du 15 décembre; les autres se promènent je ne sais où, à Nioro, à Ségou, à Koundou, etc.; c'est certainement ce qu'il y a de plus pénible à supporter, cette absence de toutes nouvelles des siens, cet isolement au milieu des pays noirs...

XXIV

Les pays noirs... Ah! ce n'est pas que ce fils des Alpes blanches en soit devenu plus fanatique... Écoutez plutôt :

Pauvres gens! disent les géographes de cabinet... Pauvres brutes! n'hésité-je point à déclarer. Tu ne peux te faire une idée de l'abrutissement voulu, de la méchanceté, de l'indolence, de la paresse de ces répugnantes créatures. A de bien rares exceptions près, le noir, à l'état sauvage, est une bête malfaisante et complètement imperfectible ; les femmes sont peu ou pas habillées, laides, puantes à ne pas prendre avec de longues pincettes. C'est une pitié, te dis-je, et quand il m'arrive de faire des comparaisons mentales, je pousse de sourds grognements et de larmoyants soupirs.

Que de souvenirs pourtant les grands fauves lui ont laissés!

Nous ne chassons pas maintenant, quel dommage! Pendant les marches en avant-garde, on voit des bêtes splendides, des antilopes de toute grandeur, des sangliers, des éléphants, même quelques girafes, et de temps en temps un grand fauve qui s'en va... pas content ; tu aurais de belles occasions de placer ton coup de fusil. Si tu peux me faire parvenir également par colis postal quelques balles à pointe d'acier ou quelques explosibles non chargés, tu me ferais plaisir ; j'ai un 12 assez bon qui me rendait d'excellents services au moment où je pouvais chasser ; j'espère que cette époque va revenir et que je pourrai de nouveau rapporter de temps en temps, comme tu le dis, un éléphant dans ma poche. En fait de chasse au lion, je n'ai à mon actif qu'une fuite rapide, un soir où je m'oubliais aux avant-postes et où ce brutal animal est venu méchamment m'interrompre en me criant aux oreilles ; j'avais des ailes, et j'ai éprouvé un sensible plaisir à rentrer au camp ; je m'en tâte encore le postérieur avec angoisse.

Je t'écris, mollement assis sur un tas de paille qui compose mon lit, abrité du soleil par un rempart de paille qui compose ma maison. Telle est mon installation depuis la fin d'octobre ; heureusement que la pluie n'est que fort vaguement connue par ici.

Ici, un crayon du Soudan, en traits rapides :

Si j'étais dessinateur, je ferais le Soudan d'un trait de plume : une plaine immense et morne, un baobab au milieu, un paquet d'épines à gauche, un palmier à droite, des herbes hautes et pointues partout, voilà! Les villages sont de deux sortes, l'ordinaire et le bambara ; le premier est en paille avec toits pointus, le deuxième en terre, avec toits plats, entouré d'un mur (*tata*) plus ou moins fort et plus ou moins haut.

Et puis, sous la rude enveloppe du soldat mêlé à tant de scènes de carnage, voici l'homme familial qui reparaît, le jeune oncle qui a des tendresses de père, des gâteries de grands-parents pour ses petits neveux :

Je ne puis maintenant t'écrire d'une façon sérieuse; quand je serai installé quelque part, je te promets des volumes de correspondance. Merci à mes chers petits neveux de leurs bonnes lettres, elles m'ont fait bien plaisir; je rapporterai à René une girafe apprivoisée, et à Pierre un petit nègre qui fera toutes ses volontés. A bientôt donc, mon cher Charles, reste assuré de ma sincère affection; n'oublie pas de faire signe à Pégy que je vais très bien.

XXV

Hélas ! la « girafe apprivoisée » et le « petit nègre » ne devaient pas prendre avec lui la route de France...

Le 30 mars, le colonel Archinard s'est mis en marche avec 736 combattants, dont 63 Européens, refusant cette fois tout concours des contingents irréguliers. Il passe le Niger à Niantokoro et il pénètre dans les États de l'Almany. La petite colonne est accueillie en libératrice par les peuplades indigènes. Partout on vient à sa rencontre avec des poules et des moutons, avec des corbeilles de patates, de manioc, de dattes, de noix de kola. Il faut hâter la marche sous un soleil de feu, car le « doux Samory » se retire devant la colonne, faisant le vide derrière lui, brûlant tout sur son passage et forçant les populations à le suivre[1].

Le 7 avril, Archinard entre dans Kankan, la capitale de la plus riche province de Samory[2], et n'a que le temps de la préserver des flammes. La poursuite continue. On se bat au Diamenko, à Kokouna. Samory a menacé ses sofas de leur faire couper le cou à tous s'ils n'étaient pas vainqueurs[3]. Il fallait donc vaincre ou mourir. « Ils sont morts », comme disait Anthelme; mais lui-même, le pauvre enfant, il devait dans cette marche en avant fournir l'étape suprême, celle au bout de laquelle l'attendait la mort entrevue là-bas à Toulon, au moment de l'embarquement, la mort rêvée du soldat, dans les plis du drapeau, à la tête de ses hommes, sabre au clair, revolver au poing, l'œil brûlant d'ardeur guerrière, — d'une balle en plein cœur, au cri de : *Vive la France!*

[1] M. Alfred Rambaud, *la France coloniale.*

[2] Elle est devenue dès lors le chef-lieu d'une nouvelle province des possessions françaises.

[3] M. Alfred Rambaud, *la France coloniale.*

Ce fut le 8 avril 1891, au combat de Bissandougou[1]... Laissons parler un témoin, celui-là même qui, quelques mois plus tard, devait tomber à son tour, mortellement frappé[2]. Quelle plus belle oraison funèbre pour un soldat, que cette page écrite par un soldat!

Camp de Médine.

Je l'aimais bien, votre pauvre frère, et je crois bien qu'il me le rendait. A Toulon déjà nous étions liés, mais pas de cette intimité de la brousse, du combat, de la tente fraternellement partagée, du dernier verre de vin de réserve mis en commun, et il est mort, mort en brave et bon soldat.

Pendant toute la campagne, il a été d'une bravoure et d'un entrain remarquables. A Youri, il était malade à mourir, violent accès de fièvre; sur son instante demande, malgré l'avis des médecins, il part... En route, il tombe, on le croit mort, on le place dans une voiture; au premier coup de canon, il en sort pour se battre et s'élancer à l'assaut.

A Diéna, il charge avec sa section dans le village. Là, une scène à la Plutarque : il rencontre l'adjudant Damige qui, bien que blessé, a pris le commandement d'une compagnie dont les deux officiers sont emportés grièvement touchés, et, au milieu du bruit assourdissant de la fusillade, il engage la conversation suivante : *Bonjour, Damige, votre santé est bonne ? — Trop veinard de Damige, vous commandez une compagnie et je ne commande qu'une section!...* Et il continue, aussi calme que sur une promenade publique, pendant que les balles pleuvent de toutes parts, renversant tout, et qu'il entraîne ses hommes ruelle par ruelle, case par case. A son tour, il est blessé par une de ces flèches empoisonnées qui peuvent vous foudroyer; sans penser à la mort qui peut survenir d'une minute à l'autre, il continue sa course en avant et ne songe à se faire panser que quand nous sommes maîtres de la place, qu'à la tête de sa section il a traversée de part en part en assurant la victoire!

Enfin arrive la campagne contre Samory. De Siguiry à Kankan, rien; mais quand nous arrivons à Kankan, le village brûle. L'armée de Samory traverse le Milo. Il est urgent de pousser en avant; mais le

[1] « Paris, 20 avril 1891.

Le Sénateur, Ministre de la marine,
à Monsieur le maire d'Albens (*Savoie.*)

« J'ai le regret de vous faire connaître que M. Orsat (Félix-Anthelme), né à Albens le 13 décembre 1868, lieutenant d'infanterie de marine au régiment des tirailleurs sénégalais, a été tué glorieusement d'une balle au cœur le 8 avril 1891, dans les environs de Bissandougou, en poursuivant l'armée de Samory. Je vous prie de vouloir bien porter, avec les ménagements désirables, cette douloureuse nouvelle à la connaissance du père de cet officier. »

[2] Le capitaine Morin, des tirailleurs sénégalais.

colonel Archinard, à bout de forces et découragé, ne peut continuer la route; il garde près de lui le convoi et deux compagnies et jette le reste de la colonne contre Samory; elle est composée d'un peloton de spahis, d'une section de 80 et de 3 compagnies, dont la 7e, celle de votre frère. Le même jour, 7 avril, elle franchit le Milo, poursuivant de ses feux l'arrière-garde ennemie, elle parvient jusqu'à Dabadougou.

Le lendemain, à l'aube, elle se remet en route; le brave Orsat commande l'avant-garde. A six heures, il arrive au village d'Ouloundougou, fortement occupé par un gros d'ennemis, il l'enlève brillamment à la baïonnette et refoule devant lui les gens de Samory qui, habiles et courageux, mettent à profit les moindres accidents de terrain pour leur défense héroïque. Il faut les déloger pas à pas, et la marche en avant est un continuel combat.

A neuf heures, notre colonne s'établit en halte gardée et des feux de salve bien ajustés la débarrassent pour un instant de ses ennemis; ce moment est mis à profit pour le déjeuner de la troupe. Pendant le repas, votre frère est d'une gaieté franche et cordiale, gaieté remarquée qu'il garda jusqu'à la fin. A dix heures, la marche est reprise, et, jusqu'à onze heures vingt-cinq, nullement inquiétée; à ce moment, on arrive au *marigot* de Diaman. Devant nous, un ravin profond et boisé : l'ennemi est là, attendant, on le sent; l'avant-garde hésite, il faut l'entraîner, votre frère s'élance, un feu violent le renverse en arrière... tué raide d'une balle au cœur, tirée à moins de trois mètres. Son vieux Ningo et un caporal veulent le relever, ils tombent la tête fracassée.

Mais la compagnie, furieuse de la mort d'un chef adoré, s'ébranle à la baïonnette, les spahis s'élancent au galop et les guerriers de Samory se dispersent dans la brousse, abandonnant leurs cadavres et une vingtaine de fusils à tir rapide, Gras, Chassepot, Remington. Et dire que votre frère doit sa mort à la vente de nos fusils de guerre à des mercantis français!

La colonne relève ses morts et ses blessés sans être inquiétée par l'ennemi lancé en pleine déroute. A une heure et demie, elle bivouaque à Sana, et attend, pour enterrer ses morts, le retour de la 7e compagnie (celle de votre frère) acharnée à la poursuite des guerriers de l'Almany. A deux heures, on rendait les derniers honneurs à notre pauvre mort, qui repose entre les deux tirailleurs qui étaient ses plus fidèles guerriers.

Je la retrouverai, cette modeste tombe, quand je partirai pour la campagne prochaine, et je le vengerai, notre pauvre ami; je viens d'être décoré, et, au moment où je recevais la croix, ma pensée allait au plus brave de nous, au héros de Diéna, à celui qui l'avait méritée dix fois, la croix, et qui n'était plus là pour la recevoir!...

. . . .

Ces pages sont des pages vécues, rien n'y a été changé. A peine un encadrement discret en a-t-il souligné les nuances et ménagé les transitions. Reliques conservées dans le sanctuaire familial et destinées à n'en pas sortir, elles m'ont été révélées un jour, au pied des Alpes, le long de cette frontière où l'on dirait que l'amour de la France, constamment sur le qui-vive, a quelque chose de plus vibrant, de plus intense. J'ai feuilleté ce carnet de soldat en marche et j'ai sollicité la faveur de procurer à d'autres les émotions qu'il m'avait fait éprouver. N'ai-je pas été bien inspiré?

Ne se sent-on pas fier et réconforté quand on songe qu'il y a dans notre armée tant de braves cœurs vibrant à l'unisson de celui dont nous venons de raconter la trop courte histoire et de fixer le souvenir? Quand on a lu ces lignes, peut-on désespérer de la patrie? N'y a-t-il pas là un noble exemple pour la jeunesse française, et le lieutenant Orsat, le Savoyard obscur, de la trempe des héros de la vieille brigade[1], ne devait-il pas être inscrit sur ce martyrologe au bas duquel le jeune duc d'Uzès, le descendant des croisés, vient d'inscrire un nom illustre dont il a rajeuni la gloire en mourant au service du pays?...

Là-bas, sur les rives du Niger, une croix de bois que la *tornade* emportera quelque jour ou qu'un grand fauve broiera quelque nuit, marque le coin de terre où reposent les restes de cet enfant de la montagne couché aux côtés de deux fils du désert. Le soir de Bissandougou, devant la fosse hâtivement creusée, la famille du drapeau a présenté les armes, fait un dernier feu de salve, essuyé une dernière larme, récité une dernière prière. Le capitaine Morin a dit le dernier adieu au nom de la France, le *au revoir* des vaillants qui, familiers avec la mort, savent que tout ne meurt pas quand le cœur cesse de battre. Comme à Ouossébougou, et plus émues, plus suppliantes encore dans leur naïve invocation à Allah, Fatouma et Aïssata, les deux enfants noires, ont furtivement déposé deux pierres blanches au pied de la croix du chef blanc, si jeune et si bon, sur la terre tout fraîchement remuée... Pauvres petites captives! elles ne savent pas lire dans le Divin Livre qui a relevé la femme, détruit l'esclavage et assigné un but à la vie. Puisque le *toubab* est mort, ne se laisseront-elles pas, demain, manger par les *bouquis?* Mais qu'importe! en ce continent noir où la vie humaine compte, hélas! pour si peu, où l'indigène meurt « sans que le cœur batte plus vite »... En avant!... Au même chant plaintif que les tirail-

[1] Les soldats de Savoie formaient dans l'armée sarde deux régiments d'élite connus sous le nom de *Brigade de Savoie;* leur signe distinctif était le *collet rouge*. Ils se couvrirent de gloire dans les campagnes de 1848, de 1849 et de 1859.

leurs rythmaient sur la pirogue, la petite colonne s'est remise en route, insouciante, pour être décimée encore demain, dans de nouvelles rencontres. Celle-là, du moins, ne mourra pas; car n'incarne-t-elle pas la France, la France des croisades et de saint Louis, la France d'Henri IV et de Louis XIV, la France de la première République et de Napoléon Ier, la France de l'Algérie, de la Crimée, des plaines lombardes, des héroïques résistances de 1870, la grande pionnière, toujours la même à travers les siècles, qui marche, qui avance toujours, survivant à ses fils tombés pour elle?

Le tirailleur de Bissandougou était un jeune; mais alors que tant de jeunes s'amusent, inutiles et dégoûtés de tout, il est venu, lui, chercher à l'ombre des baobabs la mort glorieuse du soldat et arroser de son sang le sol conquis à la patrie, fécondant ainsi l'œuvre de son expansion et de sa grandeur...

Non, il n'était pas fait pour venir reposer dans le cimetière de son village alpin, sous la pierre du tombeau de famille, à l'ombre du clocher natal, en face de ce Semnoz dont, chaque matin, le soleil continue à éclairer les sommets radieux ou embrumés... Il était « né pour le Soudan »; il devait y mourir. Son âme, purifiée par le grand sacrifice, est allée où s'envole l'âme des martyrs. Sa mère inconsolée, celle vers laquelle son cœur criait un soir : *maman!* — celle dont la vision évoquée le faisait pleurer, devant le vieux Ningo qui repose à ses côtés, — elle va maintenant prier seule pour l'enfant chéri qui ne reviendra plus, qui ne lui offrira plus son bras, le dimanche, quand il était en permission, pour la conduire à la grand'messe. Elle n'a pas même la douceur de les sentir là, tout près d'elle, sur la terre de France, les restes adorés de ce fils, qui dort son dernier sommeil, bien loin, dans les pays noirs, sur les rives du Niger. Mais à la chrétienne qui croit à l'éternelle réunion des enfants et des mères, qui sait que leurs âmes se retrouveront un jour, de même que, du bord de la pirogue, celle d'Anthelme venait, au pied de la montagne neigeuse, converser avec la sienne, à la femme forte qui a conservé la foi et l'espérance, ne pouvons-nous pas dire, nous qui, pas plus qu'elle, ne les avons perdues :

« O Christ de ceux qui pleurent, ô Vierge calme et blanche, ô vous qui seule donnez le courage de vivre aux mères sans enfants, ô vous qui faites les larmes couler plus douces et qui mettez, au bord du trou noir de la mort, votre sourire, soyez bénis!... [1] »

François Descostes.

[1] Pierre Loti, *Matelot.*

AU RETOUR

I

Entre les nuées d'un gris lourd qui flottaient dans le ciel pâle d'hiver, un faible rayon de soleil glissa tout-à-coup et vint baigner la belle tête brune d'Hélène de Bressane, enveloppant d'une clarté douce son visage triste, jetant derrière elle, à travers la chambre, un sillon lumineux qui s'en alla mourir sur le cristal laiteux d'un vase rempli de violettes, de larges violettes de Nice, au parfum pénétrant et fin.

D'un œil distrait, la jeune femme considéra une seconde ce mince filet de clarté blonde; puis, de nouveau penchée vers sa table à écrire, elle traça rapidement les quelques lignes d'un billet; et elle en finissait les derniers mots, quand un coup fut frappé à la porte dissimulée sous une draperie soyeuse, d'un vert pâle, délicieusement éteint.

— Entrez. Qu'y a-t-il? fit-elle sans se détourner, tout en prenant une enveloppe et traçant l'adresse, de cette haute écriture, ferme et élancée, qui semblait lui avoir emprunté sa grâce fière.

La portière fut discrètement soulevée et un domestique apparut dans l'écartement des draperies.

— Mme la baronne d'Artaud fait demander si Madame est prête à sortir maintenant avec elle?

Hélène releva la tête et jeta un regard vers la pendule.

— Déjà! Est-il donc trois heures?

— Pas même deux heures et demie, je crois, Madame.

— Bien, dites à Mme la baronne d'Artaud que je suis à elle dans un instant. Ou plutôt, non, priez-la de vouloir bien entrer ici.

La portière retomba, tandis que la jeune femme fermait le buvard resté ouvert sur la table. Une vraie table de femme intelligente, douée d'un goût artistique très sûr, car aucun des objets qui s'y trouvaient réunis n'était quelconque; chacun avait dû être choisi avec un sens délicat du beau. Placés là aussi, à portée de la main, il y avait rassemblés une Revue, quelques volumes, surtout des ouvrages écrits pour la pensée, inattendus dans cette chambre de femme et qui eussent semblé indiquer un lecteur masculin, si le coupe-papier d'écaille, marquant la dernière page lue, n'avait révélé, par ses formes délicates, qu'une main féminine seule devait le manier.

Puis, dominant la table-bureau, se détachait sur la tenture mate, un cadre de cuir sombre enserrant un double portrait d'enfants, deux garçonnets, l'un hardi et robuste, fièrement campé sur un roc voilé de fougères; l'autre, plus jeune, tout menu, presque un bébé, délicieusement joli, mais la bouche trop grave, les yeux trop grands pour le visage délicat.

Debout maintenant, la jeune femme les regardait avec une indicible expression de tendresse douloureuse et impuissante, ainsi qu'il lui arrivait de le faire vingt fois par jour, immobilisée devant ce froid carton où revivaient les petits êtres adorés qu'elle avait perdus à quinze mois de distance, restant toute seule avec une frêle petite fille, sœur jumelle du dernier enfant parti, — il y avait aujourd'hui près de deux années.

Mais brusquement elle tourna la tête, car la porte s'ouvrait devant sa cousine, la baronne Henriette d'Artaud, une mignonne femme, toute jeune d'aspect, très séduisante, vêtue avec un parti-pris d'originalité qui frôlait de très près l'excentricité, jouissant d'une taille merveilleuse, dont la réputation n'était plus à faire, et d'un fin visage de Parisienne éclairé par la mousse d'or des cheveux du blond le plus chaud, comme l'exigeait la mode. Au demeurant, une petite femme, si franchement moderne, qu'au premier regard, on pouvait parfois se demander à quel monde elle appartenait.

— Chère, bonjour! fit-elle, s'avançant vers Hélène, les deux mains tendues. Elle était fort expansive, toute de surface. Et autour d'elle, c'était un bruissement de soie, une senteur pénétrante et subtile, un cliquetis de bracelets, à chacun de ses mouvements, car elle avait cette fantaisie de toujours porter au poignet une série de légers cercles d'or, étroits comme des fils.

Hélène lui avait répondu par un mot amical de bienvenue, effleurant des lèvres le visage levé vers le sien. De toute la tête elle dominait la baronne, apparaissant aussi grande dame dans sa simplicité extrême que sa cousine l'était peu. Et entre leurs goûts, leurs sentiments, leur manière de vivre, il n'existait guère de rapports non plus. Mais elles avaient de commun mille de ces souvenirs d'enfance qui attachent plus profondément que toutes les paroles d'amitié échangées plus tard par des êtres qui connaissent la vie; et la frivolité d'Henriette ne l'empêchait point d'aimer à sa manière Hélène de Bressane. Puis celle-ci avait appris à se contenter de très peu en fait d'affection. Elle recevait d'Henriette tout ce que la jeune femme pouvait lui donner, en était reconnaissante et ne laissait jamais paraître nulle lassitude quand il lui fallait entendre un peu longtemps son bavardage de jolie perruche.

Toutes deux s'étaient assises près de la cheminée, et la frileuse

petite baronne, les pieds presque sur les chenêts, le visage prudemment protégé par un écran, parlait déjà de sa manière vive, décousue, avec de nombreux points suspensifs, et sans jamais attendre de réponse.

— Oui, chère, une fois, par extraordinaire, je m'étais résignée à sortir de très bonne heure. Je voulais passer chez Davis pour y voir un nouveau modèle de robe; et quand je suis arrivée chez lui, rien n'était prêt. Je me suis fâchée!, — cela me réchauffait! — mais pas trop, pour ne pas me brouiller avec Davis... S'il me refusait ses services, je ne sais ce que je deviendrais!... Cet homme-là, vois-tu, chérie, c'est un artiste! Il fait des merveilles de corsages... qui vous déshabillent absolument!... D'ailleurs il les essaye toujours lui-même.

Et ici, Mme d'Artaud se leva, jeta un regard satisfait sur la glace qui reflétait son admirable buste vraiment modelé par le velours; puis, se rasseyant, elle acheva, dans son enthousiasme :

— Réellement, Hélène, tu devrais t'adresser à Davis.

Un faible sourire éclaira le visage mélancolique de Mme de Bressane; et il y avait un charme infini dans ce sourire si fugitif sur les lèvres de la jeune femme.

— Pour mon goût, Henriette, j'aime autant les couturiers qui vous habillent.

La petite baronne se pencha vers elle, et l'embrassa dans un de ces élans de tendresse dont elle était coutumière.

— Toi, tu es une perfection, et je t'adore!... Pour en revenir à mon histoire, tu comprends que je ne pouvais pas m'éterniser chez Davis après avoir fini de m'y livrer à mes imprécations. Aussi suis-je venue te demander l'hospitalité en attendant qu'il soit l'heure de nous rendre à l'exposition de ce Russe... Comment l'appelles-tu?

— Tchéweraguine?

— Oui, c'est cela, Tchéweraguine. De pareils noms devraient être interdits aux peintres! Il est encore trop tôt pour que nous nous mettions en route afin d'aller contempler ses œuvres. Nous nous trouverions presque seules dans la salle et nous n'aurions personne à y voir, ce serait mortellement ennuyeux!

Une lueur d'amusement passa dans les yeux de Mme de Bressane.

— Imagine-toi, Henriette, que j'avais une grande illusion; je croyais que tu m'emmenais rue de Sèze, seulement pour voir les œuvres qui y sont exposées.

— Je t'emmène..., je t'emmène d'abord pour le plaisir de t'avoir avec moi; puis, parce qu'il faut bien que tu connaisses les tableaux de Tchéweraguine. De tous les côtés on en parle déjà; ils sont horribles, mais très beaux! Tu me comprends, n'est-ce pas? Ce sont

les sujets choisis par ce peintre exotique qui sont horribles; pas tous cependant, car son portrait de femme russe est merveilleux!

— Tu l'as vu?

Mme d'Artaud se mit à rire.

— Pas le moins du monde! Mais hier, chez la princesse Gassy, j'ai rencontré Hugues Mersen, tu sais, le peintre. Il en était absolument enthousiasmé pour l'avoir vu dans l'atelier de ce Tchéweraguine. Quel nom! Comme c'est un connaisseur que Mersen, je lui ai bien vite emprunté son opinion puisque, bon gré mal gré, il faut toujours en avoir une. Dès qu'il s'agit de questions d'art, je trouve plus prudent de procéder ainsi, d'interroger une personne compétente, d'attraper au passage son jugement et de le faire mien. De la sorte, j'ai bien plus de chances de ne pas dire de sottises. Ainsi, dès maintenant, je puis t'indiquer ce qu'il faudra remarquer à l'exposition Tchéweraguine.

Et sur cette conclusion, soulignée par un joli sourire de triomphe, Henriette présenta de nouveau à la flamme du foyer ses petits pieds coquettement chaussés.

— Je ne savais pas que ce fût cette après-midi l'ouverture de ce nouveau Salon, fit Mme de Bressane avec un geste involontaire de lassitude et d'appréhension. Sa cousine lui avait arraché la promesse de l'y accompagner sans l'avertir qu'il s'agissait d'une *première*.

— Tant mieux! il y fera plus chaud... Oh! ma chère, sous ma fourrure, une boule aux pieds, j'étais glacée en voiture, au point d'envier saint Laurent. Je crois vraiment que je le suis encore. Si tu pouvais me faire l'aumône d'une tasse de thé bouillant, tu serais un amour.

— Alors, je vais bien facilement mériter ce nom, dit Hélène avec son frêle sourire, tout en se levant pour commander le thé souhaité, tandis que Mme d'Artaud demandait par acquit de conscience, enfoncée de plus belle dans son fauteuil :

— Tu n'es pas pressée de sortir, n'est-ce pas?

— Non, au contraire, je préfère attendre un peu afin de voir Simone à son retour de la promenade, puisque je n'ai pu l'accompagner. Je crains toujours le froid pour sa pauvre petite poitrine qui devient si facilement malade.

Sous l'imperceptible nuage de poudre qui le veloutait, le visage d'Henriette se colora légèrement. Elle s'apercevait que, depuis son entrée chez sa cousine, elle n'avait pas du tout songé à Simone de Bressane. Elle savait pourtant que cette délicate petite fille était désormais toute la vie d'Hélène; aussi elle interrogea avec une hâte où il entrait un peu de confusion.

— Ta fille n'est-elle pas mieux en ce moment? Elle paraît se fortifier.

— Oui, un peu. Je commence à croire que mon nouveau docteur voyait plus juste que les autres en ne m'imposant pas le Midi. Cet hiver à Paris semble avoir été meilleur à Simone que nos éternelles stations à Cannes.

— Alors, tu espères n'avoir bientôt plus aucune raison de t'inquiéter sans cesse à son sujet?

— Je n'espère jamais rien... Je n'ose plus, et d'ailleurs je ne pourrais plus... Maintenant, je vis seulement dans l'heure présente.

Mme de Bressane parlait simplement, sans amertume même, mais quelque chose d'infiniment brisé vibrait dans son accent. Henriette la regarda un peu déconcertée. Parce qu'elle ne l'entendait jamais se plaindre, ni ne la voyait jamais pleurer, parce que la jeune femme semblait vivre de la vie de tout le monde, elle oubliait facilement qu'Hélène portait au cœur la blessure de douleurs inconsolables. En cette minute, l'idée vague lui traversa l'esprit qu'elle eût dû répondre à sa cousine par quelques paroles réconfortantes. Mais elle n'osa pas, tant elle sentait incapable d'adresser à la jeune femme un mot banal d'espoir pareil à ceux que sa parfaite éducation mondaine lui faisait prodiguer aux indifférents. Naïvement, elle jugeait Hélène l'une de ces femmes qui sont destinées à soutenir toujours les autres sans avoir besoin jamais d'appui; et elle était toute désorientée quand elle surprenait chez Mme de Bressane un signe de défaillance morale. Aussi fut-elle très aise quand elle vit apparaître un domestique portant le thé attendu.

Hélène la servit; puis, la voyant tout occupée à déguster le liquide brûlant, elle lui dit :

— Si tu veux bien me le permettre, Henriette, je vais te laisser une seconde, pour aller mettre mon chapeau et donner quelques ordres au sujet de Simone. De la sorte, dès qu'elle reviendra, nous pourrons partir. Si tu le désires, tu trouveras des livres et des journaux sur la table.

La petite femme se mit à rire :

— Hélène, tu es délicieuse; mais tes livres, vois-tu, tes livres dépassent de mille coudées mon humble intelligence! Rien que d'en ouvrir un, j'attraperais la migraine! Et comme je vais ce soir chez les de Myerres, j'ai tout à fait besoin d'être présentable. Ne t'occupe pas de moi, je suis, pour l'instant, la plus heureuse des créatures, je me chauffe.

Elle demeura peletonnée dans son fauteuil ainsi qu'une jolie chatte frileuse, et, tout en suivant d'un œil machinal les mouvements d'Hélène, elle devenait, — pour une minute, — presque

pensive, comme si elle eût subi l'influence de l'atmosphère intelligente et sérieuse de cette chambre si différente de la sienne, délicieux temple de la coquetterie où le grand jour s'atténuait discrètement sous les tentures pâles.

Ici la lumière entrait à flots par la haute fenêtre faite d'une seule vitre, tombant sur le lit en pied contre lequel se blottissait la couchette de Simone, enveloppant d'une même caresse indifférente l'image froide des enfants dans le cadre sombre, les fleurs vivantes, et le volume posé sur la table qui portait ce titre : *le Bonheur*...

Les yeux distraits d'Henriette s'arrêtèrent retenus par les caractères du mot qui se détachaient vigoureusemeut en noir sur la couverture claire du livre.

Le Bonheur! répéta-t-elle, saisie, en dépit de sa légèreté, par l'ironie qu'il y avait à trouver ce mot écrit dans la chambre d'Hélène de Bressane.

Brusquement, elle se reprenait à penser qu'il était vraiment bien dommage qu'une femme comme Hélène eût, à trente ans, sa vie brisée parce qu'elle avait été mariée à un drôle de vieille et noble famille qui, après l'avoir éperdûment aimée quelques mois, s'était lassé de la sentir bien supérieure à lui, l'avait trahie maintes et maintes fois, brutalisée, torturée moralement, jusqu'au jour où il l'avait enfin abandonnée pour suivre une danseuse espagnole dont Paris s'était enthousiasmé tout un hiver.

Dans la mémoire, Henriette avait encore le souvenir de scènes terribles supportées par sa cousine et dont elle avait vu les traces sur les poignets de la jeune femme, dans l'éclair fiévreux et révolté de son regard, dans la contraction de ses lèvres qui, fièrement, ne laissaient pas échapper une parole de plainte, car Hélène ne demandait jamais la pitié de personne. Mariée, elle n'avait point laissé voir le supplice de sa vie conjugale, supplice commencé le jour où elle avait appris la première trahison de son mari. Aujourd'hui, délaissée publiquement, atteinte dans sa fierté de femme, frappée — et combien cruellement! — dans son amour de mère, elle montrait le même héroïsme silencieux, dédaigneuse des consolations banales que le monde est toujours prêt à prodiguer.

Par la porte entr'ouverte, Henriette la voyait debout dans la pièce voisine. Le plein jour allumait des reflets d'or rouge dans la masse de ses cheveux châtain foncé, simplement tordus sur la nuque, dégageant son front, autour duquel de petites mèches rebelles mettaient une ombre transparente. Elle distinguait tous les détails du profil grave, le reflet palpitant des cils sur les joues, l'ineffaçable meurtrissure des paupières que la brûlure des larmes et des nuits sans sommeil avait un peu fanées, le pli de tristesse infinie que

prenait la bouche au repos. Mais elle remarquait aussi la grâce fière de cette tête toujours charmante, attachée au col long et mince, élégant comme la taille que dessinait la longue robe noire traînante.

Parce que Hélène était restée un instant près du feu, la pâleur de la peau trop blanche s'était avivée d'une lueur rose qui rendait, une seconde, au visage l'éclat de la vraie jeunesse; et quand elle reparut ainsi dans la chambre, la baronne Henriette la salua d'une exclamation convaincue :

— Mon Dieu, chérie, que tu es en beauté aujourd'hui! Tu vas avoir un succès fou à l'exposition de Tchéweraguine... Si tu voulais seulement faire la dépense d'un brin de coquetterie, tu tournerais toutes les têtes masculines que nous rencontrerons!

Une expression tout ensemble douloureuse et sévère traversa le regard de Mme de Bressane.

— Je t'en supplie, Henriette, ne parle jamais ainsi.

— Chère, ne me gronde pas... J'oubliais, c'est vrai, que tu méprises profondément les femmes coquettes... Je me demande même quelle opinion tu dois avoir de moi qui puis être rangée dans cette phalange, je l'avoue très humblement, et qui n'ai pas du tout envie de me corriger. Ah! certes non! Vois-tu, s'il me fallait aller dans le monde pour m'y comporter à la façon d'une petite pensionnaire fraîchement émoulue de son couvent, ne plus y être entourée, recherchée, fêtée, etc., j'aimerais mieux m'enfouir toute vive au fond de mes appartements pour n'en plus sortir. Ah! mon Hélène, que je tricoterais donc alors de brassières, de jupes, de chaussons, que sais-je encore? pour tous les misérables qui en désireraient!

Elle eut un rire gai, rire de femme heureuse qu'aucun chagrin réel n'avait jamais effleurée. Et, comme amusée par quelque vision soudaine, elle poursuivit, les lèvres malicieuses, les yeux fixés sur les flammes dansantes du foyer :

— Ils sont si drôles tous ces hommes quand ils rôdent autour de nous avec des airs de fauves autour d'une proie... Seulement, quand la proie est représentée par moi, ils en sont pour leurs frais, tu comprends?

— Je comprends, répéta Hélène du ton d'indulgence suprême dont elle eût parlé à une enfant.

— Et mon illustre seigneur et maître en est sûr tout autant que toi. Je gagne seulement à être ainsi... appréciée, de conserver tout mon prestige à ses yeux... Les propriétaires sont tous les mêmes; ils tiennent leur bien en estime d'autant plus haute qu'on le leur envie davantage. Je sais bien que, par-ci, par-là, Maurice grogne un peu et se met à déclarer qu'il ne veut pas jouer le mari de la reine. Mais, au fond du cœur, il est ravi et m'aime beaucoup plus que

s'il était seul à me trouver bien!... Avoue aussi que je suis vraiment bien plus gentille avec lui qu'avec les autres... C'est que, pour de bon, je tiens à lui! Je puis bien le dire puisqu'il n'est pas là!... Aussi, je veux le garder bien à moi et je me comporte en conséquence.

— Tu as raison! fit Hélène dont le regard s'était tourné vers l'infini morne de ce ciel d'hiver.

Henriette continua drôlement :

— Oui, les années m'ont donné de l'expérience. Je sais très bien maintenant que les hommes de notre monde, qui n'ont rien d'autre à faire que de se distraire, se laissent retenir là où l'on cherche à les charmer... Heureusement, je m'entends à le faire, à conserver tout mon prestige aux yeux de Maurice!

Ah! certes oui, elle s'y entendait cette séduisante petite femme, Comme toujours, elle avait parlé tout droit devant elle, sans s'apercevoir de ce qu'il y avait de cruel pour Hélène à l'écouter évoquer la vision riante de sa vie. Et, câline, elle se pencha vers sa cousine, concluant avec son joyeux sourire :

— Je ne t'ai pas trop scandalisée avec mes théories?

— Non, pas du tout, fit Hélène lentement. Je pense, au contraire, que tu es sans doute très sage d'agir ainsi. Mais toutes les femmes ne sont pas capables d'avoir cette sagesse...

Il y avait un tel frémissement d'amertume dans la belle voix grave d'Hélène que, subitement, imprévu comme un bruit de foudre dans un ciel clair, le souvenir de Paul de Bressane revint à la baronne d'Artaud. Prise de remords, elle jeta un chaud baiser sur le visage de la jeune femme.

— Pauvre chérie!... Pardonne-moi de t'avoir attristée en bavardant ainsi à tort et à travers... Et ne pense plus à ton horreur de mari... Il est indigne que tu te souviennes, même de son existence. C'est un monstre!

Et la voix instinctivement baissée, mais déjà oublieuse de son regret, toute à une idée nouvelle, elle acheva :

— Tu sais qu'il est de nouveau installé à Paris?

— Oui, je le sais...

— Qui te l'a dit?

— Il y a toujours des chroniques très bien informées. Par hasard, j'en ai lu une qui m'a renseignée. D'ailleurs, il y a huit jours, je l'ai aperçu comme je rentrais avec Simone.

Une interrogation jaillit, prompte et irraisonnée, des lèvres d'Henriette :

— Et il était seul?

— Non, dit brièvement Hélène.

Et son accent était à tel point significatif que, cette fois, un

silence se fit dans la pièce où flottait doucement un frais parfum de violettes. Une flamme dans la cheminée éclairait le visage d'Hélène, soulignant le pli d'inconscient mépris qu'avait pris sa bouche. La petite baronne agitait nerveusement sa cuillère dans sa tasse vide, cherchant un moyen de détourner la conversation du terrain où elle l'avait étourdiment amenée; et elle eut une bien sincère impression de plaisir, en entendant soudain, dans la cour de l'hôtel, un roulement de voiture.

— Ah! voici enfin Simone! murmura Hélène, se levant aussitôt.

L'expression amère de ses traits avait disparu, comme si le seul nom de l'enfant eût possédé pour elle une mystérieuse puissance d'apaisement et d'oubli.

Au bout d'une minute, la porte de la chambre s'entr'ouvrit et une enfant apparut : une petite fille d'environ neuf ans, mince et frêle, pauvre être fragile dont la mignonne figure se détachait, d'une blancheur de cire, sous une profusion de cheveux bruns qui ruisselaient autour de l'ovale effilé. Quelques boucles vagabondes retombaient irrégulières sur le front, voilant d'une ombre caressante les yeux admirables, presque trop grands pour le visage menu, des yeux aux prunelles ardentes et profondes, expressifs autant qu'auraient pu l'être des yeux de femme et qui, tout de suite, étaient allés chercher Hélène, remplis d'une tendresse passionnée.

— Ah! mère, vous sortez! dit-elle d'un ton de regret intense, entourant de ses mains fluettes la main gantée de la jeune femme. Vous sortez, juste au moment où j'arrive!

Et plus bas, pour sa mère seule, elle acheva :

— Il me semble qu'il y a longtemps, longtemps que je ne vous ai vue!

Hélène sourit.

— Une heure et demie, tout au plus.

Et sa voix grave avait pris une inflexion qui faisait une caresse de son seul accent.

— Je reviendrai bientôt, ma petite enfant chérie; maintenant il faut que je sorte avec ta tante d'Artaud.

Simone n'insista pas. Mais elle eut un regard sombre vers la baronne, qui, après un coup d'œil jeté sur la pendule, venait de se lever et commençait à rattacher son manteau.

— Hélène, je crois qu'il serait temps de partir. Voyons, petite Simone, ne m'en veux pas si je t'emmène ta maman. Je te la rendrai bientôt. Embrasse-moi.

Elle disait cela tout en arrangeant un pli de sa voilette et se pencha vers l'enfant tandis qu'Hélène adressait quelques recommandations à la gouvernante.

Mais le baiser effleura seulement les cheveux de Simone qui s'était dérobée. C'était une étrange petite créature que cette fillette avec son horreur instinctive pour les caresses devinées banales, son sérieux triste d'enfant dont la vie est fragile, avec la sensibilité excessive de son âme de feu que sa mère emplissait toute; car elle avait pour Hélène une adoration jalouse, pareille à un culte, et elle vivait de l'amour qu'elle donnait à Hélène comme de celui qu'elle en recevait. Rien qu'à les regarder l'une près de l'autre, à voir l'attitude de Simone serrée contre sa mère dont le bras l'enlaçait, le moins observateur eût compris quel lien attachait l'une à l'autre ces deux isolées.

Henriette avait fini de remettre ses gants. Elle se tourna vers sa cousine. Hélène fit un léger mouvement, et Simone, sentant se desserrer l'étreinte de sa mère, comprit qu'elle allait partir.

— Maman, je vous en supplie, ne soyez pas trop longtemps... Revenez vite... Si vous saviez combien je voudrais toujours vous avoir auprès de moi, murmura-t-elle, se blottissant une dernière fois contre Hélène inclinée vers elle; et elle lui couvrit le visage de baisers où elle mettait toute son âme d'enfant.

Puis, comme au moment de sortir avec sa cousine, Mme de Bressane se détournait encore pour chercher le sourire des petites lèvres à peine roses, Simone, d'un élan presque furieux, se jeta dans les bras qui venaient de s'ouvrir pour la recevoir.

— Comme tu l'aimes!... et comme elle t'aime! dit Henriette avec une sorte d'envie.

Elle aussi avait des enfants, mais ils ne pouvaient tenir que peu de place dans le tourbillon continuel de son existence et appartenaient à leur gouvernante bien plus qu'à elle-même.

D'un ton bas, comme pour elle seule, Hélène dit lentement :

— Je n'ai plus que Simone au monde!... Il faut bien que l'une et l'autre nous nous tenions lieu de tout...

Henriette ne répondit pas. Il arrivait bien souvent qu'elle ne comprenait pas Mme de Bressane; mais cette fois elle sentait bien que la jeune femme disait vrai; et, à ses côtés, elle sortit silencieusement de l'hôtel.

II

Un vrai succès de curiosité qu'avait décidément ce Tchéweraguine. Le tout-Paris mondain et artiste semblait s'être donné rendez-vous ce jour-là pour faire accueil à ses œuvres, et Henriette d'Artaud eut une exclamation enchantée en apercevant, dès son entrée dans le vestibule, une foule de visages connus. Elle et Hélène n'avaient pas atteint le salon où s'alignaient les tableaux, qu'elles étaient déjà immobilisées au milieu d'un cercle ami. Avec

chaleur, Henriette distribuait les serrements de main, les sourires, les appellations variées, à chacun selon ses titres et ses qualités respectives, mais du même accent convaincu, trouvant encore le temps de répondre aux questions de politesse sur son mari.

— Maurice va très bien, je vous remercie. Il est en Sologne à la poursuite d'un gibier quelconque, poil ou plume, car je possède pour époux un grand chasseur devant l'Eternel; et me voici, grâce à ses goûts cynégétiques, veuve pour deux ou trois jours encore!

Elle supportait d'ailleurs ce veuvage de façon très allègre; et, tout en se décidant enfin à pénétrer dans la salle, elle riait, très amusée par le récit d'une aventure parisienne et pimentée qui lui était servi toute chaude par la marquise de Permes, sa plus chère amie, — pour l'instant.

D'aspect, toutes deux se ressemblaient, bien que M[me] de Permes fût brune et un peu plus grande qu'Henriette. Mais c'était le même joli visage menu, soigné avec un art discret, savant et sûr, le même retroussis des cheveux moussant autour des tempes, le même parfum subtil, imprégnant la robe qu'elles portaient de forme semblable par un caprice d'amitié d'être habillées pareillement. Et avec la même désinvolture coquette, toutes deux avançaient au milieu de cette cohue élégante, en femmes sûres de l'effet qu'elles produisent.

C'était, en vérité, une très brillante assemblée que celle qui se réunissait dans la haute salle vitrée, au centre de laquelle s'élevait un gigantesque massif de palmiers, abritant les fauteuils, les divans de velours, fort recherchés de toutes ces mondaines venues là par chic et absolument incapables, pour la plupart, de rien comprendre à la peinture vigoureuse, tourmentée, mais étonnamment vivante de l'artiste russe. Toutefois, comme il était de rigueur d'admirer, elles trouvaient, en souriant, de charmantes phrases enthousiastes qui semblaient leur venir tout naturellement, — réminiscences de comptes-rendus parcourus le matin, de jugements artistiques plus ou moins sûrs, entendus la veille, dans quelque *cinq-heures*, tandis que le thé fumait daus le samovar d'argent.

Dans toute la salle, flottait une senteur pénétrante et vague, faite de parfums mêlés, qui imprégnait la tiédeur chaude de l'air; c'était un froissement d'étoffes soyeuses, un échange de sourires, de saluts, de regards, — combien révélateurs parfois, — un bourdonnement de conversations effleurant tous les sujets, même celui des œuvres de Tchéweraguine, et dans lequel se fondaient les notes claires des voix féminines et le timbre plus accentué des hommes qui accompagnaient ces belles profanes dans le sanctuaire d'un art trop original pour elles.

Beaucoup d'entre eux, d'ailleurs, n'étaient pas plus capables

qu'elles-mêmes de l'apprécier. Quelques-uns l'avouaient franchement et se consolaient volontiers de leur incompétence dans la contemplation des visiteuses ou le plaisir d'un *flirt* bien mené. D'autres, au contraire, la cachaient sous un enthousiasme de commande dont une note trop forcée trahissait tout à coup la comédie. Et de bien rares, doués de natures d'artiste, des impressionnables, des curieux d'originalité, jugeaient, discutaient l'œuvre en connaissance de cause avec les peintres qui pardonnaient son talent à Tchéweraguine parce qu'il était étranger.

Debout au milieu d'un petit groupe très élégant qui attirait beaucoup l'attention, Henriette d'Artaud jetait autour d'elle un regard désorienté à travers sa face-à-main dont elle n'avait nul besoin. Avec une petite moue, elle examinait un peu les toiles suspendues à la muraille; puis, le visage soudain éclairé, contemplait avec beaucoup plus d'intérêt le flot des visiteurs, satisfaite de se sentir très remarquée, car sa beauté artificielle apparaissait dans son véritable cadre au milieu de cette réunion mondaine.

— Mon Dieu, oui... certainement, tout cela est superbe. Mais que de scènes sauvages! Voyez ces *Supplices au Caucase*, cette *Rixe de bohémiens!* fit-elle répondant à une exclamation d'un des hommes qui l'entouraient.

Elle était venue visiter ce Salon, parce qu'il ne lui était pas possible de n'y point paraître un jour d'ouverture. Mais, en toute sincérité, elle se souciait du peintre étranger à peu près comme du dernier bouton de son gant. Cette peinture originale, d'une puissance presque brutale, lui semblait tout bonnement affreuse, bien qu'elle répétât d'un air très convaincu :

— Quel talent a cet homme! En France, nous n'avons réellement pas d'artistes qui puissent lui être comparés!

Puis, après avoir ainsi payé son tribut à l'art, elle n'eut plus qu'un désir, trouver des sièges pour elle et Mme de Permes, afin de causer à l'aise. C'était, d'ailleurs, de cette seule façon qu'Henriette comprenait les Salons, petits et grands. Aussi quand Hugues Mersen, le peintre, vint, pénétré d'admiration pour Tchéweraguine, la saluer et lui offrir de l'accompagner à travers la salle, elle l'accueillit avec une exclamation convaincue :

— Mon cher ami, vous êtes bien gentil; je suis désolée de ne pas vous avoir rencontré plus tôt, mais je n'en puis plus, ni Mme de Permes non plus. Nous n'avons malheureusement pas l'enthousiasme infatigable et nous sommes forcées de reconnaître notre faiblesse en usant des fauteuils que ces messieurs viennent de nous procurer, grâce à des ruses de sauvages... Ici, c'est la lutte pour le repos qu'il faut soutenir!

Mersen se mit à rire. Elle aussi, contente de sa phrase, contente surtout de constater que le peintre l'examinait d'un regard connaisseur et appréciait les mérites de sa robe moulant les formes comme une robe empire et dont la teinte sombre mettait en pleine lumière sa beauté blonde émergée d'une collerette de plumes noires.

Il devina la satisfaction de cette vanité et se mit à féliciter la jeune femme sur sa façon de s'habiller, en termes flatteurs et expressifs jusqu'à la hardiesse; elle, amusée, répondait avec une coquetterie provocante; et il y eut entre eux un échange de paroles rapides, drôles, d'une saveur toute moderne. Puis le peintre se prépara à prendre congé. Comme homme, il n'eût pas été fâché d'escorter deux jolies femmes telles que Mme d'Artaud et son amie; mais comme peintre, il était heureux d'échapper à leurs appréciations artistiques dignes de deux perruches. A Henriette, pourtant, il demanda encore, ayant l'air de la prendre au sérieux :

— Alors, baronne, vous êtes satisfaite? N'avais-je pas raison de vous vanter le portrait de la *Femme russe?* Qu'en pensez-vous?

D'instinct, elle s'écria vivement :

— Il est splendide!... Mais où est-il donc?... Je ne l'ai pas vu!...

Il désigna un angle où la foule se pressait :

— Là-bas. C'est un véritable chef-d'œuvre.

Elle eut un petit cri d'effroi.

— Dans ce coin? Là où il y a tant de monde? Oh! bien, alors, je renonce à aller l'admirer aujourd'hui! Même pour l'amour de l'art, je ne me sens pas la force de recommencer mes courses de Juive errante au milieu de cette affluence!

Et, se tournant vers la marquise de Permes, absorbée par un effet de maquillage sur l'une de ses voisines, elle demanda :

— Est-ce que vous désirez, chère, aller contempler cette beauté exotique?

— Oh! non, pas le moins du monde... Je me sens déjà une migraine épouvantable! Mais que je ne vous retienne pas. Ne restez pas à cause de moi.

Bien entendu, et pour cause, Mme d'Artaud n'accepta pas cette généreuse proposition. Mais, jetant un regard vers Hélène de Bressane, arrêtée quelques pas plus loin devant l'une des plus belles toiles, en compagnie du jeune ménage de Commeins, elle dit au peintre :

— Offrez donc à Mme de Bressane de l'accompagner. Vous vous entendrez très bien avec elle. C'est une passionnée de peinture! Elle est dans son élément au milieu des tableaux... Je suis sûre qu'elle regarde tous ceux qui sont ici et qu'elle les regarde pour de bon, de manière à se faire une opinion sur chacun d'eux.

Hugues Mersen se mit à rire de l'air surpris d'Henriette.

— Un travers que vous condamnez, n'est-ce pas, baronne?

— On fait ce qu'on peut, mon ami. Quand je pense qu'Hélène ne paraît pas le moins du monde fatiguée! Elle a même l'air moins triste que d'ordinaire!... Hélène, M. Mersen est tout à ta disposition si tu désires un guide, un excellent guide, dans ton pèlerinage à travers ce sanctuaire de l'art!

— Je serai très heureux, en effet, madame, si vous voulez bien m'accorder l'honneur de vous accompagner, appuya Mersen, s'inclinant profondément devant la jeune femme.

Il n'avait plus cet accent de badinage familier, presque teinté de camaraderie, qui était le sien un instant auparavant quand il causait avec Henriette. Avec un respect profond, il s'était adressé à Mme de Bressane. Et, en effet, il semblait impossible de lui parler sur un autre ton, tant il y avait en elle de dignité simple et grave, tant son rare sourire, voilé par l'inconsolable douleur, tant le regard profond de ses larges prunelles bleu sombre la révélaient séparée du monde où elle devait vivre, indifférente à tous les hommages, détachée de tout ce qui ne se rapportait pas à son enfant.

Elle accueillit volontiers l'offre du peintre, et ils s'éloignèrent escortés par le jeune ménage de Commeins et le marquis de Permes qui examinait l'exposition pour sa femme et pour lui.

Henriette d'Artaud n'exagérait pas beaucoup quand elle disait que sa cousine avait le culte des œuvres d'art. Hélène les aimait comme après avoir beaucoup souffert par le fait des hommes, on se prend à aimer ce qui est beau et ne vit point, ce qui ne peut ni blesser ni tromper, comme on se prend à aimer l'art, la nature impassible et sereine, sans amour ni pensée, qui n'a d'autre voix que celle-là seule que l'homme lui prête.

Et tandis qu'elle examinait avec un intérêt extrême les œuvres du peintre étranger, son visage s'éclairait; une sorte de détente se faisait un instant en elle. Avec un réel plaisir, elle écoutait Mersen, distraite par le tour paradoxal qu'il donnait à ses idées, les discutant avec une sûreté de goût, une indépendance de jugement qui le ravissaient. Ils étaient arrivés devant les études rapportées d'Orient par Tchéweraguine et qui constituaient l'une des parties capitales de son exposition. C'était vraiment bien l'Orient qu'elles évoquaient, dans toute la splendeur de sa lumière vibrante, avec ses ciels incomparables, la limpidité transparente de ses soirs, ses plaines desséchées par l'air brûlant, ses vastes solitudes sans ombre où l'on voyait rôder les lions parmi les pierres calcinées par le soleil de feu.

— Quelle intensité d'expression dans ces toiles! répétait Mersen enthousiasmé. Et quelle variété! quelle souplesse de talent! Une vigueur incroyable, et avec cela... voyez cette *Nuit au désert*... A

elle seule n'est-elle pas tout un poème? Ah! les nuits d'Orient, il n'y en a point de comparables à celles-là.

Le marquis de Permes se mit à rire.

— Bah! les nuits de France ne sont pas à dédaigner! Mais vous êtes, nous le savons, un fanatique de l'Orient. Il a pas mal d'adorateurs... A propos l'un d'eux nous revient...

Et, se tournant vers Hélène, il acheva :

— Je crois que vous l'avez connu, madame.

Distraitement, elle dit :

— Ah! Qui est-ce donc?

— Jean de Bryès, le capitaine de Bryès. Il est resté plusieurs années en Afrique, sur sa demande, puis il est parti pour l'Annam; il y a rempli je ne sais quelle mission qu'il vient d'achever, et l'un de ses meilleurs amis me disait hier l'attendre au printemps...

Si, à ce moment, le marquis de Permes eût regardé Hélène, il eût vu qu'elle était devenue soudain d'une blancheur de cire.

— Ah! M. de Bryès revient? répéta-t-elle d'une voix lente et assourdie en détournant la tête.

Une sorte de frémissement l'avait ébranlée toute, comme si un attouchement trop brusque eût réveillé en elle une douleur endormie; et il lui sembla que, dût-elle vivre d'interminables années, elle n'oublierait jamais le paysage d'Afrique qui avait amené les paroles de M. de Permes.

Tout à coup, dans une brusque vision, se dressaient dans son souvenir tous les traits d'un visage qu'elle n'avait pas revu depuis cinq années, le front très haut dominant le regard clair, étincelant, résolu, — mais qui pouvait exprimer tant de tendresse. Et, à son oreille, tintaient les mots qu'elle savait par cœur, comme on sait une prière, tant elle les avait souvent répétés à ses heures de suprême défaillance : « Je pars sans vous revoir parce que vous le voulez, parce que votre désir m'est plus cher que mon propre bonheur... Mais je suis tout entier à vous... Dès que vous le souhaiterez, appelez-moi. »

L'appeler!... Ah! bien des fois elle avait pensé que la vie lui serait moins lourde si elle le savait près d'elle, dévoué comme un ami, puisque, dans son bel orgueil de femme irréprochable, elle n'avait jamais admis qu'il pût être davantage pour elle. Mais il n'en avait rien su... Courageusement, elle avait souffert seule, acceptant, dans toute son étendue, le sacrifice accompli le jour où elle avait prononcé leur séparation. Depuis lors, d'autres épreuves atrocement douloureuses s'étaient encore appesanties sur elle, refoulant au plus profond de son âme les émotions enfuies de sa vie de femme, pour ne plus laisser que la mère exister en elle.

Mais était-ce donc vrai qu'il y avait eu un moment, une minute où, se sachant passionnément aimée de Jean de Bryès, elle avait senti son cœur déchiré d'angoisse parce qu'elle n'était pas libre et ne pouvait lui faire le don absolu d'elle-même?... En cet instant, tout cela lui paraissait lointain, si lointain ! pareil à quelque page d'un roman qu'elle aurait lu jadis et dont l'héroïne était une autre qu'elle-même.

Cette évocation du passé avait été tellement soudaine, qu'une seconde elle ferma les yeux, prise d'une sorte de vertige. Quand elle regarda de nouveau autour d'elle, ce fut avec l'impression qu'elle revenait de très loin; et il lui parut bizarre de retrouver à ses côtés la même foule élégante, curieuse et bavarde.

Quelqu'un, près d'elle, murmurait en la montrant :

— Oui, c'est Mme de Bressane. Elle a changé, mais elle est toujours belle...

Elle eut un haussement d'épaules, parce que l'on parlait ainsi d'elle; et, se tournant vers le marquis de Permes, elle demanda du même accent assourdi :

— Est-ce définitivement que M. de Bryès revient en France?

— Je ne sais trop, madame. Sa famille, je crois, l'espère, sans en être sûre, car de Bryès est un original qui adore les garnisons lointaines. Depuis cinq ans, il n'a fait que de très rares apparitions en France... C'est dommage pour nous qu'il se plaise ainsi loin de Paris, car c'est tout à fait un galant homme et un charmant garçon !

Elle inclina la tête, et dit « Oui » avec une étrange expression aux lèvres.

Que de souvenirs cette conversation si simple réveillait en elle... Et pourtant, soutenue par son instinct de femme du monde, elle poursuivit sa marche à travers la salle, causant, appréciant les tableaux que Mersen lui indiquait, et elle sentait justes et naturelles les choses qu'elle disait; mais elle avançait comme dans un songe, bercée par la murmurante résurrection du passé qui lui serrait l'âme d'une tristesse infinie.

— Ah ! voici enfin la *Femme russe!* lui dit d'un ton de plaisir la jeune Mme de Commeins. Voulez-vous que nous nous asseyions un instant pour la voir plus à notre aise? J'aperçois deux chaises...

Elle accepta indifférente et leva un regard distrait vers le tableau... Que lui importait maintenant ce portrait, l'œuvre entière de Tchéweraguine !... Mais voici que tout à coup pourtant elle tressaillit; des paroles arrivaient à son oreille, fragment de la conversation de quelques hommes qui, debout derrière elle, examinaient la toile. L'un d'eux, un journaliste sans doute, crayonnait des notes, tout en expliquant :

— Oui, ce portrait appartient à Paul de Bressane. C'est celui de cette femme qu'il a ramenée de Russie... C'est une superbe créature. Je l'ai entrevue l'autre soir au Gymnase, entrevue seulement, car Bressane la garde avec une jalousie de sultan. Il est fou d'elle, fou à commettre une infamie si elle le voulait.

— Ce ne serait sans doute pas la première, fit, railleuse, une autre voix. Aujourd'hui, Bressane n'est plus un homme à qui l'on puisse tendre la main... Il a encore une vilaine histoire en ce moment...

Hélène frissonna des pieds à la tête et jeta un regard rapide vers Mme de Commeins, avec une peur qu'elle n'eût entendu... Mais non, elle causait avec son mari, contemplant le portrait, et ne songeait à rien d'autre. Derrière leur groupe, la conversation continuait :

— C'est à Nice que la chose est arrivée... Robel y était et nous l'a racontée au Cercle... C'est étonnant que vous n'en ayez pas entendu parler!.. Vous savez que Paul de Bressane, tout ruiné qu'il est, joue comme un possédé. Le soir en question, il a quitté la table de bac après avoir perdu plus de 100 000 francs, — dont il n'avait pas le premier sou... Aussi a-t-il trouvé un moyen très ingénieux de ne pas être forcé de les payer! Quand est arrivé le moment d'acquitter sa dette, il a tout bonnement déclaré qu'ayant sablé pas mal de champagne avant de se mettre au jeu, il n'était plus dans son bon sens quand la partie avait commencé, et, par suite irresponsable, par suite encore bien décidé à ne pas reconnaître la validité de sa dette. Seulement, son adversaire, un Américain dont je ne sais plus le nom, a très mal pris ce procédé si simple, et menace Bressane des tribunaux, des lois, etc.

Les hommes se mirent à rire, et le journaliste reprit, curieux et amusé, montrant le portrait :

— Si Bressane en est réduit à des expédients de ce genre, comment diable fait-il pour subvenir aux dépenses de cette beauté étrangère, très exigeante, paraît-il?... Les gens bien informés assurent que leur bonheur est troublé fort souvent par des scènes orageuses, et que la jeune personne devient de plus en plus froide à mesure que Bressane devient de moins en moins fortuné. Le jour où il va être sans ressources, sa succession sera à prendre...

Hélène n'écoutait plus, absorbée par la contemplation de l'image qu'elle avait sous les yeux... Pour rendre ces traits de femme, le pinceau vigoureux de Tchéweraguine avait trouvé des douceurs inattendues et délicieusement fines, sans rien perdre de sa puissance de relief. Couronné par la haute coiffure emperlée, élevée comme une tiare, le visage apparaissait d'une pâleur chaude éclairée par la tache sanglante des lèvres charnues ; sous l'arc allongé des sourcils qui se rejoignaient, les yeux regardaient, l'iris clair enserrant les

larges prunelles brûlantes d'une flamme hardie et caressante; et, à peine dessiné par la blouse richement brodée, le corps se devinait souple et superbe.

D'un coup d'œil, Hélène vit tout cela. Oui, ce journaliste devait dire vrai. Pour en douter, elle connaissait trop bien celui dont elle portait le nom avec tant de loyauté fière. Pourtant, elle dit à M. de Permes, avec un désir irraisonné de constater, en dépit de l'évidence, qu'elle avait été trompée :

— Voulez-vous me confier une seconde le catalogue?

— Désirez-vous, madame, que je vous y cherche quelque chose?

— Non, merci... Je préfère voir moi-même.

Il lui tendit aussitôt le livre et elle le feuilleta.

Au numéro indiqué il y avait cette mention : « *Femme russe*, appartenant à M. P. de Bressane. »

Son cœur eut un sursaut : elle éprouvait la même impression d'intolérable angoisse que si elle avait été outragée à haute voix devant tout le monde. Alors elle se leva, envahie par un irrésistible désir de s'enfuir, car il lui semblait qu'elle était à bout de forces. Qu'était-elle venue faire dans cette cohue mondaine d'où elle allait sortir l'âme bouleversée?... Sa seule place était là-bas, chez elle, auprès de son enfant. Oh! comme en cette minute, il lui eût semblé apaisant et bon de sentir les petites lèvres pures sur son visage, de trouver la douceur d'une fraîche tendresse d'enfant, d'oublier tout, en tenant sa fille blottie contre elle... Ici, qui se souciait de l'amertume désespérée qui l'étreignait si poignante?

Elle dit à Jeanne de Commeins, s'efforçant de parler avec son accent habituel, même elle souriait un peu :

— Ne pensez-vous pas qu'il serait temps de rejoindre Mme d'Artaud?... Elle doit commencer à trouver que nous abusons de sa patience.

Mme de Commeins consentit très volontiers à revenir; et, suivies de leur escorte masculine, les deux jeunes femmes se rapprochèrent du cercle élégant qui s'était formé autour d'Henriette, à l'ombre des palmiers poudrés de poussière. Tous avaient l'air de beaucoup s'amuser; et, de loin, Hélène apercevait le visage parisien de la petite baronne, rieur avec une expression gamine. De nouveaux venus s'étaient joints au groupe. Près d'Henriette, il y avait maintenant la comtesse de Guerles, l'une des beautés les plus célèbres et les plus indiscutables du « tout-Paris », l'une des femmes du vrai monde dont on parlait le plus, et sur tous les tons. Elle semblait tout juste la sœur aînée de la jeune fille qui l'accompagnait; et pourtant quand Hélène approcha, elle l'entendit répondre à Henriette de sa voix un peu haute:

— Comment vous ne reconnaissiez réellement pas ma fille? Après tout, c'est vrai!... Elle a cessé d'être une enfant! Maintenant il me faut la conduire dans le monde et m'occuper de la mettre bientôt en puissance de mari!

— Déjà?

— Mais oui! Le mieux est de les marier de très bonne heure, toutes ces petites filles, sans quoi, peu à peu, prétextant leur âge, elles prennent toutes sortes de libertés et deviennent intraitables. Et puis, en somme, dans le mariage, il faut se lancer comme dans l'eau de mer, avec l'intrépidité de la jeunesse qui ne doute et n'a peur de rien, et, de plus, ne réfléchit guère; sans cela...

Elle n'acheva pas, mais elle eut un mouvement des lèvres spirituel et railleur, si expressif, que tous ceux qui l'entouraient se mirent à rire.

Hélène, elle, avait frissonné, tant ces paroles résonnaient douloureuses dans sa pauvre âme blessée. Le souvenir de Paul de Bressane traversa son esprit; et son regard s'arrêta, plein d'une pitié inconsciente, sur la jeune fille qui se tenait debout auprès de sa mère, adorablement jeune dans toute la grâce de son être svelte et fin. Indifférente aux propos échangés, elle considérait la superbe *Rixe des bohémiens* avec une attention intense qui semblait agrandir encore ses larges prunelles toutes sombres dans l'iris d'un bleu de lin indéfinissable, sous les cils et les sourcils très noirs.

On la remarquait beaucoup, car il y avait un charme original et exquis dans cette blonde figure dont les yeux semblaient tout à la fois foncés et clairs, faits pour refléter toutes les impressions, pour être tour à tour, étincelants, passionnés, caressants — caressants comme la bouche presque enfantine, marquée d'un pli volontaire, un peu hautaine et triste au repos, la lèvre supérieure imperceptiblement saillante, fraîche à appeler le baiser.

Hélène enveloppait du regard cette enfant qu'on voulait marier... Pauvre petite créature, pétrie de foi dans l'avenir, d'intelligence et de tendresse, destinée sans doute, elle aussi, à aimer un homme de toute son âme, à vivre en lui, pour lui et qui fatalement pleurerait aussi, apprendrait peut-être l'horrible douleur des abandons, des mensonges, connaîtrait les souffrances qui torturent et ne peuvent faire mourir cependant.

— Ah! que c'est triste de vivre! murmura-t-elle sans même remuer les lèvres...

Mais Henriette l'avait aperçue.

— Hélène, enfin te voilà!

— Oui, je viens te dire adieu. Je suis obligée de partir.

— Mais, chère, moi aussi je pars. Il est bien l'heure. Je suppose

que vous êtes maintenant édifiés sur les mérites de Tchéweraguine. Quelle visite consciencieuse vous lui avez faite! Monsieur de Permes, je vous engage à interroger votre femme sur les choses que ces messieurs nous ont dites en votre absence. Ils nous ont raconté des horreurs, mon cher ami, des horreurs! Eh bien, Hélène, as-tu vu la fameuse *Femme russe?*

— Oui... je l'ai très bien vue.

En dépit de sa volonté, elle tressaillait toute à ce seul souvenir. Mais personne ne le remarqua. Les compliments d'adieu s'échangeaient; avec force paroles aimables, Henriette prenait congé de la belle comtesse de Guerles. Puis, relevant ses fourrures d'un geste frileux, elle se dirigea vers la sortie sans interrompre son joyeux caquetage, racontant à M. de Permes, avec une drôlerie faite d'audaces et de réticences calculées, la conversation qu'il n'avait pas entendue.

Hélène, elle, ne causait pas, dominée par l'âpre désir d'être seule enfin, de ne plus jouer son personnage dans cette comédie mondaine. Et, instinctivement, elle pressait le pas, laissant les autres derrière elle. Comme elle atteignit la porte de sortie, un couple qui entrait lentement la croisa. Par hasard, elle le remarqua, et soudain une rougeur ardente empourpra son visage : cette jeune femme enveloppée dans d'admirables fourrures, c'était l'original du portrait de la *Femme russe*, le doute était impossible, et l'homme qui l'accompagnait, c'était Paul de Bressane. Ah! Hélène le connaissait bien ce pâle visage qui avait, ce jour-là, l'expression troublée des plus mauvaises heures.

Elle détourna la tête secouée d'un frémissement de mépris et de révolte. Rien qu'à la façon dont il se penchait vers cette femme pour lui répondre, elle devinait qu'il était sa chose... En passant près d'elle, il la frôla presque, bien qu'elle se fût rejetée en arrière d'un mouvement instinctif. Alors, brusquement, elle sortit avide d'être loin, bien loin de cet homme qu'elle avait pourtant aimé jadis, — qu'il y avait longtemps de cela! — avec tout l'élan de son âme de jeune fille...

Un vent glacial lui battit le visage et elle frissonna. Mais c'était surtout au cœur qu'elle avait froid. Cependant elle obligea encore ses pauvres lèvres tremblantes d'émotion à adresser un adieu souriant à Henriette, qui lui reprochait gaiement sa sortie précipitée. Puis elle monta en voiture; le valet de pied ferma la portière. Les hommes qui entouraient Henriette se découvrirent pour la saluer encore. Elle leur répondit par un léger signe de tête; puis la voiture roula.

Il faisait bon dans le coupé bien clos. Qu'importait à Hélène!

Une détresse sans borne l'étreignait, et elle ne luttait plus pour conserver l'attitude indifférente et calme que le monde lui imposait, car maintenant personne ne pouvait plus la voir, personne ne songeait plus à elle, personne, personne!

— Oh! pourquoi ma vie est-elle si rude! murmura-t-elle sourdement. Pourtant il y a des êtres heureux!

Mais de ceux-là elle avait été, elle aussi, durant son enfance très douce, durant sa vie de jeune fille écoulée presque toute en Bretagne, auprès du marquis et de la marquise de Plouër qui remplaçaient pour elle, avec une tendresse infinie, le père et la mère morts tout jeunes, et qui ne lui avaient jamais laissé sentir qu'elle était orpheline... Heureuse, elle l'avait été, après son mariage, pendant près de deux années, car elle était trop loyale, trop passionnément droite, pour n'avoir pas une foi absolue en celui qui disait tant l'aimer...

Puis, brutalement, un jour, l'affreuse vérité lui était apparue dans une impitoyable lumière, l'atteignant en plein cœur, lui révélant sans merci ce qu'était l'homme à qui elle avait donné le meilleur de son âme jeune. Lui, le maître comédien, avait encore essayé de lui mentir. A quoi bon?... Elle connaissait, à n'en pouvoir douter, ses trahisons successives, avilissantes qui rendent tout pardon impossible. Ah! l'horrible vie qui alors avait commencé pour elle, trop fière pour se plaindre, se refusant à l'éclat d'une séparation officielle par amour pour ses enfants, qu'elle adorait; et alors se donnant au monde avec une sorte de fièvre, afin de ne plus penser, brûlée par une soif de s'étourdir pour échapper aux souvenirs qui la torturaient; et portant au fond de l'âme, dans cet écroulement de toute sa vie, le besoin instinctif de se rattacher à quelque chose, à quelqu'un.

Et justement alors, Jean de Bryès, s'était trouvé sur sa route. Durant un hiver entier, elle l'avait vu souvent, très souvent, dans l'intimité, — car il était parent et très ami de Maurice d'Artaud, — et dans le monde où des relations communes les rapprochaient sans cesse. Il l'avait entourée d'un respect délicat, d'une sympathie profonde qui agissait comme un baume sur sa pauvre âme déchirée et lui semblait divinement bonne venant d'un homme loyal autant qu'elle-même. Elle ne cherchait pas à voir clair en elle et en lui, tant elle était épuisée par les crises morales qu'elle avait traversées; elle laissait fuir les jours, avec une sorte d'épouvante à la seule idée, qui l'étreignait parfois, que de nouvelles luttes morales pourraient recommencer pour elle. Et cette heure tant redoutée était venue soudaine, amenée par un hasard, parce que Jean de Bryès l'avait trouvée un jour bouleversée par une nouvelle scène de son mari.

De ses lèvres à lui, avait jailli l'aveu si longtemps contenu, car il le savait une offense pour une femme comme elle. Dieu ! comme il l'avait suppliée de consentir à un divorce avec Paul de Bressane qui pourrait seul les rapprocher; comme il l'avait implorée, avec une telle insoutenable flamme de tendresse dans le regard, qu'un instant elle avait eu la tentation âpre de faiblir dans son renoncement à tout espoir de bonheur humain, la tentation de redevenir libre pour oublier les heures mauvaises du passé en se réfugiant dans l'amour dévoué que Jean de Bryès lui offrait. Elle était bien jeune alors, et la mère n'avait pas souffert en elle...

Et pourtant elle avait résisté, car le divorce n'était qu'un mot à ses yeux. Courageusement, sans pitié pour elle-même, elle avait accompli le cruel devoir, un de ces devoirs qui laissent sanglantes les fibres du cœur par lesquelles sont attachés deux êtres qui s'aiment. Elle avait prononcé leur séparation; et il était parti sans lutter pour la vaincre, voulant au moins lui donner le repos, puisque, pauvre femme, elle n'avait pas le bonheur. Elle avait continué son existence désolée, chaque jour plus difficile; Paul de Bressane devenait brutal et violent, avec des retours brusques vers elle dont elle devait se défendre, jusqu'au jour où, publiquement, il l'avait abandonnée... Puis de nouvelles douleurs étaient encore venues s'appesantir sur elle, la mort successive de ses deux petits garçons; et la tempête de désespoir qui avait alors passé sur elle en avait fait une autre femme, la détachant de tout ce qui n'était pas l'unique enfant qui lui restât et pour qui désormais elle vivait seulement, étreinte par la constante angoisse de voir s'éteindre à son tour cette fragile existence. Elle n'avait pas revu Jean depuis la minute où il lui avait dit adieu. Comme à un ami, elle lui écrivait quelquefois, mais sans jamais une allusion à leur passé, qui était mort pour elle quand elle avait vu se fermer les yeux de son premier enfant...

Tout à l'heure, pourtant, quand elle avait appris que Jean de Bryès allait revenir, une sorte de joie avait soudain passé en elle, tant elle avait soif, malgré sa vaillance, de se sentir réconfortée par une présence amie dans son rude chemin. Quelle folie que cette ombre de joie! Était-elle plus libre qu'autrefois, quand elle avait supplié Jean de la quitter parce que rien au monde ne pourrait faire qu'elle n'eût juré un jour de rester à jamais la femme fidèle et loyale de Paul de Bressane... Aucune puissance sur la terre ne pouvait relever sa conscience du serment qu'elle eût voulu inviolable si elle avait été heureuse... Des années et encore des années passeraient... Son enfant — sa seule enfant désormais — grandirait... peut-être, et sa vie, à elle, resterait la même, invinciblement fermée à tout bonheur terrestre, sans qu'elle eût le droit de souhaiter

être libre, sans qu'elle possédât même ce bien suprême des veuves parfois, le souvenir d'un passé infiniment bon.

Alors, accablante, une immense sensation d'isolement s'abattit sur elle sans qu'elle essayât de s'y dérober... Bien rarement, elle s'abandonnait ainsi. Mais, en vérité, il y avait des moments où, en dépit de son énergie, elle faiblissait sous l'épreuve constante.

La nuit était venue maintenant. A travers le brouillard, des lueurs fauves de gaz tremblotaient, pareilles à de pâles et grandes étoiles. Et cette brume épaisse qui flottait autour d'elle semblait vouloir l'envelopper pour la séparer plus encore des heureux de la terre. Alors, une à une, des larmes brûlantes commencèrent à ruisseler sur son visage, mettant aux lèvres leur saveur amère...

III

Sa toilette de sortie achevée, debout devant une haute glace de son grand cabinet de toilette, véritable boudoir tendu d'étoffe claire, Henriette promenait délicatement sur son fin visage, la houppe de cygne imprégnée de poudre. D'un doigt léger, elle veloutait sa peau fine, quand un coup discret fut frappé à la porte ; et, en même temps, la portière était soulevée par le baron d'Artaud, lui-même, qui, sur le seuil de la pièce, demanda :

— M'est-il permis, Henriette, de pénétrer dans votre sanctuaire? Je voudrais bien les journaux de ce matin qui s'y trouvent, je crois.

— Vous croyez très justement... Les voyez-vous? Sur ma petite table... Surtout ne brouillez pas les papiers qui sont à côté... C'est le programme de mon après-midi... Si je le perdais, je ne saurais plus du tout ce que j'ai à faire. C'est terrible une existence telle que la mienne!

— Terrible est le mot, en effet.

Elle eut une jolie petite moue.

— Vous serez bien gentil, Maurice, de ne pas vous moquer de moi, sinon...

— Sinon vous me prierez poliment de regagner mon appartement... Et je n'en ai nulle envie! Il fait très bon chez vous. Maintenant que je suis dans la place, j'ai grande envie d'y demeurer un instant, si vous m'y autorisez.

— Demeurez, demeurez, vous ne me gênez pas du tout, d'autant moins que je vais m'en aller. J'ai tant à faire aujourd'hui! Aussi j'ai commandé la voiture de bonne heure.

Et se tournant vers la femme de chambre qui finissait de préparer les vêtements de sortie, elle acheva :

— Descendez dans la voiture les différentes choses que je vous ai indiquées, et vous m'apporterez ensuite mon chapeau.

La femme de chambre disparut, et Maurice vint s'adosser à la cheminée. Mais il n'ouvrit pas les journaux qu'il tenait à la main. Revenu la veille à Paris, après une excellente chasse, il était d'humeur charmante et particulièrement disposé à trouver la vie une aventure fort agréable, d'autant qu'il la poursuivait en excellente compagnie et dans les meilleures conditions. Puis, à travers la pièce, flottait un parfum pénétrant, fait d'odeurs grisantes qui s'échappaient de l'armoire entr'ouverte sur des flots de batiste et de dentelles, aussi bien que des nombreux flacons de cristal alignés sur la toilette et irisés par le rayon de soleil qui glissait à travers le store de mousseline pâle. Tout près de l'une des fenêtres, sur une petite table, une gerbe d'admirables œillets roses s'échappait d'une aiguière de vieil argent, abritant encore un grand miroir, les bibelots de toilette en ivoire, et, dans une coupe, des papiers et des cartes empilés sous les gants prêts à être mis.

Maurice d'Artaud, en général, goûtait assez l'aspect bien féminin de cette pièce, et ce jour-là, en particulier, elle lui semblait très plaisante, tandis qu'il y regardait Henriette aller et venir, remarquablement souple et gracieuse, fourrageant dans ses tiroirs, griffonnant ses fameuses notes, emplissant le coquet boudoir d'un bruissement soyeux. En lui-même, il se considérait comme très fortuné d'être le légitime propriétaire de cette séduisante créature que beaucoup lui enviaient dans le monde; et sa satisfaction se traduisit par une exclamation qui était bien de nature à charmer la jeune femme :

— Vous savez à merveille vous habiller, Henriette.

— Une découverte, cela? fit-elle, s'arrêtant devant lui, souriante.

— Mais non... tout au plus une répétition.

— Très bien alors... Et, puisque vous êtes un connaisseur, vous allez me donner votre avis.

— Sur...?

— Je vais vous le dire. Un peu de patience.

Elle prit, sur la cheminée, deux petits morceaux d'étoffe et se mit à expliquer avec animation, très intéressée par son sujet :

— Figurez-vous que Davis m'a proposé, pour la robe que je mettrai chez la comtesse de Guerles, ou un fourreau de satin fleur de pêcher ou une jupe Louis XVI en pékin abricot et blanc... Et je ne sais que choisir... Que pensez-vous qui serait le mieux?

— Je pense que vous ne saurez manquer d'être délicieuse avec votre robe couleur de fruit...

— Maurice, vous êtes insupportable... Vous avez l'air de plaisanter... C'est très important ce que je vous demande et vous ne faites pas attention...

— Mais si, je fais attention... Je sais très bien que vous me

parlez d'abricot, de fleur de pêcher... Vous me mettez tout simplement en goût.

Il avait pris sa main et, tout en parlant, s'amusait à baiser l'un après l'autre les ongles roses. Elle le laissait faire, contente, car toutes les formes de l'adulation lui étaient agréables, protestant par coquetterie :

— Maurice, laissez ma main... Soyez sérieux... Tenez, j'entends Cécile... Nous avons passé l'âge de jouer les jeunes mariés!

— Croyez-vous? fit-il en riant.

Mais pourtant, il abandonna les doigts chargés de bagues car la femme de chambre rentrait, apportant le chapeau.

Henriette s'assit devant la glace, le plaça elle-même, arrangeant avec des doigts experts les petits cheveux fous qui voletaient sur son front, se regardant de droite, de gauche, de face, de profil, de trois quarts, avec une attention qui lui faisait froncer le sourcil et mordiller les lèvres. Puis, le chef-d'œuvre étant à point, elle renvoya la femme de chambre avec ordre de l'avertir dès que la voiture serait prête; et elle revint frileusement se pelotonner au coin du feu dans un fauteuil bas. Mais, tout en mettant ses gants, elle reprit, revenue à sa grande préoccupation :

— Enfin, Maurice, vous ne m'avez pas tirée d'embarras au sujet de ma robe. J'espère que Charlotte de Permes sera plus charitable que vous. Je vais aller la prendre tout à l'heure, comme nous l'avons décidé à l'exposition Tchéweraguine.

— Ah! vous êtes allée voir les œuvres de ce Russe?

— Oui, lundi, naturellement, puisque c'était l'ouverture.

— Et vous avez été contente de votre visite?

— Très contente, nous avons pu trouver quelques chaises et causer bien à notre aise!... Mais ne me demandez pas ce que représentaient les tableaux, je les ai tout juste aperçus... Hélène pourrait mieux vous renseigner, elle les a tous vus, je suis sûre.

— Comment, vous aviez entraîné Hélène?

— Oui, elle était même adorablement belle lundi. Aussi a-t-elle tout à fait conquis Hugues Mersen. Je l'ai vu hier, c'était un emballement complet... Il m'a chanté sur tous les tons Mme de Bressane, son charme, son intelligence, son sens artistique, etc. Il était même un peu ennuyeux à la longue avec son dithyrambe. Par exemple, il m'a appris une chose dont je ne me doutais pas, c'est que la fameuse *Femme russe* de Tchéweraguine, dont tout le monde parle, n'est autre que la maîtresse actuelle de Paul de Bressane.

— Mais alors Hélène l'a vue?... elle a dû savoir?...

Henriette quitta sa pose nonchalante et regarda son mari avec une petite mine effarée.

— Patatras!... Je n'avais pas pensé à cela! Non! oh non! elle n'aura rien appris... Elle n'aura pas songé à demander quel était l'original du portrait... Mersen ne le lui aura pas dit...

— C'est probable, fit Maurice souriant malgré lui.

— D'ailleurs, elle ne regarde jamais les tableaux qu'au point de vue de l'art. Quelle émotion vous m'avez donnée, Maurice! Ah! mon Dieu, à propos d'Hélène, j'allais oublier... Elle m'a écrit il y a deux ou trois jours à votre sujet...

— A mon sujet?

— Oui, elle voudrait vous demander des renseignements...

— Sur...?

— Sur je ne sais quoi... Je suppose qu'il s'agit de renseignements d'affaires... Cela m'est égal... Avec Hélène, vous pouvez avoir autant de rendez-vous que vous le voudrez.

— Tandis qu'avec vos amies, vous ne me gratifieriez pas de la même confiance? questionna-t-il en riant.

Elle le regarda entre les cils, et ses lèvres pourpres eurent, sous la voilette, un sourire de doute volontaire, mi-moqueur, mi-caressant :

— Hum, hum!... Je pense que les proverbes peuvent dire vrai... L'occasion fait le larron et l'on n'est jamais si bien trahie que par ses amies!

Il s'inclina gaiement :

— Merci bien pour elles et pour moi! Alors Hélène seule...

— Oh! elle, pauvre chérie, elle est si parfaite et si malheureuse! Elle vient encore d'avoir Simone bien souffrante ces jours-ci.

— Et maintenant l'enfant est-elle mieux?

— Oui, la crise paraît encore une fois passée.

— Pensez-vous que je dérangerais Hélène en allant chez elle aujourd'hui? S'il y a déjà plusieurs jours qu'elle vous a écrit et si elle me croit à Paris, elle doit trouver que je mets bien peu d'empressement à me rendre à sa demande.

— Oh! elle devait savoir que vous étiez à l'Hersandrie. Mais vous ferez très bien de passer chez elle tantôt. Moi, cela me sera impossible, j'ai une collection de courses et de visites... D'abord, ma séance chez Davis, puis...

Ici un léger coup frappé à la porte interrompit Henriette, et le valet de pied apparut pour annoncer :

— La voiture de Mme la baronne est avancée.

— Bien, alors je me sauve. Maurice, c'est convenu, n'est-ce pas? Vous allez chez Hélène? Dites-lui de ma part mille choses tendres, dites-lui que je pense bien à elle, que je suis désolée de savoir Simone souffrante, enfin tout ce que vous trouverez de bien, de mieux! Maintenant où sont mes cartes, mon carnet, mon man-

chon?... Voulez-vous me passer ma bourse, ma bourse d'or, là, près de vous...

Et dans son manchon, elle glissa ladite bourse à laquelle étaient généreusement suspendus une minuscule boîte à poudre en or martelé, une montre également minuscule chiffrée en brillants et un porte-crayon qui affectait la forme d'une petite bouteille de champagne.

Amusé, il regardait ces bibelots disparaître dans le manchon :

— Quel arsenal!... Vous perdrez tout cela, Henriette.

— Oh non! Il n'y a pas de danger.

Avec Henriette, il n'y avait jamais de danger, bien que les faits eussent plus souvent que de raison donné tort à cette superbe confiance.

— Maurice, mettez-moi donc mon manteau. Cécile elle-même ne sait pas le faire comme vous!

Et, en effet, avec une adresse parfaite, il l'enveloppa de sa longue pelisse, sans froisser un pli ou un bout de dentelle, relevant les mèches folles qui s'éparpillaient sur la nuque. Puis finalement, il enlaça la petite femme d'un geste attirant et baisa les lèvres et les yeux qui souriaient sous la voilette.

— Mon salaire, cela, fit-il.

Mais elle se déroba vite, moitié rieuse, moitié fâchée.

— Oh! Maurice, pas maintenant... Vous n'êtes pas raisonnable. Vous allez me décoiffer... Je serai un monstre toute la journée!

— Alors, je vous rends votre liberté. Je ne veux pas encourir le reproche d'avoir fait de vous un monstre.

— Comme vous avez raison! Au revoir!...

Et, prestement, elle disparut pareille à un petit tourbillon soyeux et parfumé. Quelques minutes plus tard, Maurice entendit le roulement du coupé qui l'emportait.

Vers cinq heures, il se rendit chez Hélène, car il avait, très sincère, le regret de lui avoir involontairement fait attendre sa visite. Lui aussi subissait l'impression d'involontaire respect qu'elle éveillait chez ceux qui l'approchaient; et, en toute circonstance, il se montrait vraiment pour elle fraternel et dévoué, animé d'une compassion réelle, quand il songeait à sa pauvre existence dévastée. Il y avait, en effet, peu de personnes qu'il plaignît davantage, il n'y avait pas une femme qu'il estimât aussi profondément, sans bien la comprendre toutefois, tant elle s'était toujours révélée à lui différente des autres.

Mais jamais il n'avait ressenti pour elle une sympathie plus vive, plus attendrie, qu'en ce moment où il l'attendait dans le salon solitaire, solitaire comme la vie de cette femme de trente ans à qui nul chagrin n'avait été épargné.

Un domestique était allé l'avertir, dans la chambre où elle se tenait auprès de Simone, « que M. le baron d'Artaud demandait à être reçu ». Certes, elle était bien décidée à l'entretien qu'elle allait avoir avec Maurice. Pourtant elle tressaillit, apprenant qu'il était là, comme si le courage lui eût manqué tout à coup. Combien elle la redoutait à l'avance, cette conversation qu'elle avait souhaitée. Mais il n'était plus temps d'hésiter. Avec un regard vers sa fille, elle se leva, s'efforçant de ne point réveiller l'enfant qui semblait endormie sur un divan.

Sans doute, ce sommeil était bien léger, car, au premier mouvement de sa mère, Simone ouvrit ses yeux bruns, tout de suite inquiets, et saisit la main de la jeune femme.

— Mère, mère, ne vous en allez pas, ne me quittez pas!

— Ma chérie, il faut que j'aille recevoir M. d'Artaud. Je vais appeler Kate, qui restera auprès de toi. Je reviendrai dans un moment.

Les traits fatigués de l'enfant prirent une expression d'ardente prière.

— Je vous en supplie, maman, dites que mon oncle d'Artaud vienne dans le petit salon près de votre chambre. Vous laisserez la porte entr'ouverte et je pourrai, au moins, vous apercevoir de loin. Je vous assure que je n'entendrai pas du tout votre conversation. Dites oui, mère, je vous en prie. Je suis mal, si mal, quand vous n'êtes pas là, quand je ne vous vois pas!

Elle parlait d'un accent bas, plein d'adoration, et son regard aimant prenait une profondeur insondable, étincelant dans la pâleur ivoirine du visage. Cette tendresse d'enfant, c'était le seul aliment qui soutînt la force morale d'Hélène. Mais elle n'aimait pas à voir la petite fille ainsi agitée, et vite elle donna l'ordre demandé par Simone, tout en lui murmurant des mots très doux pour la calmer. L'enfant écoutait ces paroles comme un chant berceur, ses grands yeux attachés pleins de lumière sur le visage de sa mère, et elle tressaillit quand discrètement le domestique revint annoncer :

— M. le baron d'Artaud attend Madame dans le petit salon.

Pourtant elle ne fit plus aucun effort pour retenir la jeune femme et dit seulement :

— Revenez, revenez vite!

Mais comme Hélène se penchait pour l'embrasser, elle murmura d'un ton doux et suppliant :

— Maman, ne me grondez pas! Mais je voudrais, oh! je voudrais tant que nous fussions toutes les deux toutes seules, très loin des autres, afin que personne ne vous prît à moi! Laissez-moi vous embrasser encore, encore!... encore!

Elle s'était un peu soulevée sur l'oreiller et ses lèvres brûlantes couvraient de baisers les mains de sa mère. Mais la vivacité même de ses caresses l'avait fatiguée, et elle était toute haletante quand elle retomba sur le lit de repos au moment où Hélène quittait la pièce.

Maurice d'Artaud l'attendait patiemment, distrait par ses méditations dont elle était l'objet. Il se leva aussitôt à sa vue et s'inclina devant elle très bas, tout en serrant la main qu'elle lui tendait avec un frêle sourire. Puis il interrogea tout de suite d'un accent de chaud intérêt :

— Votre fille est-elle mieux aujourd'hui?

— Oui, un peu mieux.

— Henriette sera heureuse de l'apprendre. Elle n'a pu venir elle-même prendre des nouvelles cette après-midi...

Il allait achever « parce qu'elle avait une infinité de courses et de visites à faire... » Il s'arrêta. Les occupations qui absorbaient tout le temps d'Henriette lui apparaissaient d'une frivolité criante, maintenant qu'il avait sous le regard cette figure pâle où les inquiétudes des derniers jours avaient laissé leurs traces dans le cerne agrandi des yeux.

Et d'un ton affectueusement sérieux qu'il n'employait jamais qu'avec Hélène, il reprit :

— Je me suis permis d'insister pour être reçu, sachant que vous aviez, paraît-il, à me demander quelques renseignements.

— C'est vrai, fit-elle lentement, je voulais vous parler.

Elle s'arrêta une seconde, sentant les pulsations de son cœur se précipiter en lui envoyant aux joues une légère flamme rose.

Lui la regardait, étonné de l'air de résolution douloureuse qu'avaient pris ses traits, et il demanda, voyant qu'elle demeurait silencieuse :

— Qu'y a-t-il?... Disposez de moi, je vous en prie, autant que je puis vous être bon à quelque chose... Je suis revenu hier soir seulement de l'Hersandrie; c'est pourquoi je n'ai pas su plus tôt votre désir de me voir...

Elle dit, la voix un peu assourdie, mais ferme :

— Je voudrais... je voudrais avoir quelques détails sur la position de M. de Bressane...

Une exclamation d'intense surprise échappa à Maurice :

— Sur la position de M. de Bressane?.. de Paul de Bressane?... répéta-t-il, saisi de l'idée qu'il l'avait mal comprise.

Depuis si longtemps, il n'avait pas entendu Hélène prononcer le nom de son mari.

Elle inclina la tête affirmativement et dit un peu suppliante :

— Vous êtes la seule personne que je puisse interroger à son sujet, et j'ai besoin de savoir...

— Mais, Hélène, je ne vois jamais M. de Bressane, je n'ai aucuns rapports avec lui...

— C'est vrai... mais vous entendez parler de lui, j'en suis sûre... Et, je vous le répète, j'ai besoin, pour un motif très grave, de savoir plusieurs choses qui le concernent.

— Le peu que je pourrais vous dire vous sera toujours douloureux à entendre. Pourquoi m'interrogez-vous?

— Parce qu'il y a quelques jours, à l'exposition Tchéweraguine, j'ai entendu certaines réflexions sur M. de Bressane...

Il dit rapidement d'un ton d'excuse :

— Je regrette beaucoup qu'Henriette ait eu la malencontreuse idée de vous prier de l'y accompagner.

— Malencontreuse?.. Pourquoi? A cause du portrait de la *Femme russe?* Qu'importe!... un jour ou l'autre, j'aurais toujours su et vu...

Elle s'interrompit une seconde, tant une angoisse lui étreignait le cœur. C'était pour elle un rude sacrifice d'arrêter son esprit sur le cloaque où vivait Paul de Bressane. Elle éprouvait la même sensation de dégoût que si elle eût été forcée d'avancer dans la boue; et, plus vite, avec une espèce de hâte d'en finir, elle continua, l'accent bas et sourd :

— A cette exposition, des hommes causaient derrière moi, si près que je n'ai pas perdu une de leurs paroles. Ils disaient que... M. de Bressane était non seulement ruiné, mais accablé de dettes, réduit à des... expédients qui le déshonoraient... Ils parlaient surtout... et avec quel accent! d'une affaire de jeu dans laquelle il jouerait un rôle... inqualifiable.... Savez-vous à quelle affaire l'on faisait ainsi allusion?

Elle levait sur lui des yeux si clairs et si graves dans leur anxiété, qu'il sentit l'impossibilité de lui répondre par des détours.

— Je pense que oui... J'ai entendu, au Cercle, dire quelques mots de cette aventure...

— Et vous la croyez vraie?

De nouveau, il eut conscience qu'il serait impuissant à tromper la jeune femme, et, brièvement, il dit, dominé par cette soif de vérité qu'il devinait en elle :

— Je crains fort qu'elle ne soit vraie.

— Vous pensez que les dettes de... M. de Bressane sont aussi fortes, peut-être même plus fortes qu'on ne le dit? Vous le croyez capable de tous les procédés pour se procurer de l'argent qui lui manque, capable de refuser de reconnaître une dette de jeu?

Une troisième fois, il lui répondit avec la même sincérité :

— Je redoute bien, Hélène que vous ne voyiez les choses telles qu'elles sont... Mais pourquoi me demandez-vous tout cela?

Elle hésita une seconde, devenue blanche jusqu'aux lèvres; puis, sans détourner les yeux, elle dit :

— Parce qui si réellement il est à bout de ressources et dans l'impossibilité de traverser seul cette crise, je tâcherai de lui venir en aide.

Il la regarda avec une espèce de stupeur.

— Lui venir en aide, vous, Hélène, vous!

— Oui, moi. Je comprends que je dois vous paraître insensée, mais je vous assure que j'ai des raisons sérieuses pour parler de la sorte.

— Hélène, je ne me permettrais pas de discuter vos résolutions. Seulement, je ne puis croire que je vous aie bien comprise... Que voulez-vous faire?

— Je ne sais trop. Il faut que vous me conseilliez. Ne pourrais-je lui faire prêter la somme qu'il doit à cet Américain et cela par un tiers, car, par moi, peut-être refuserait-il de se laisser aider. Du moins, je veux l'espérer.

Cela n'était certes pas à craindre. Mais Maurice était trop bouleversé par la surprise pour relever les dernières paroles de la jeune femme.

— Vous voulez payer pour lui! Pardonnez-moi, Hélène, mais c'est de la folie! Il est impossible de retirer cet homme du bourbier... Si vous l'en sortez aujourd'hui, il y retombera demain plus profondément encore. C'est vous jeter dans le gouffre après lui et en pure perte. D'ailleurs, d'après ce que j'ai entendu dire, la dette qu'il a contractée avec l'Américain en question représente une somme importante, beaucoup plus même que vous ne le supposez sans doute.

Elle eut un geste d'épaules d'une suprême indifférence et murmura si bas qu'il ne l'entendit pas :

— Que peut me faire une misérable question d'argent!

Dans sa pensée revenait le souvenir de l'expression hagarde, tourmentée, mauvaise, qu'elle avait surprise au passage sur les traits de Paul de Bressane. Elle poursuivit plus haut, mais du même ton d'indicible lassitude :

— Je ne veux pas songer à l'avenir, mais uniquement à l'heure présente. Même, si je vois que mon intervention est inutile, je vous demanderai d'oublier cette conversation comme je l'oublierai moi-même. Seulement je suis prête à agir comme il le faudra, afin d'éviter peut-être une catastrophe, parce qu'il me semble que je le dois.

Faire une chose parce qu'elle croyait la devoir faire, c'était bien là toute Hélène.

Pour la première fois, Maurice d'Artaud eut l'intuition confuse de ce qu'était cette âme de femme. Mais, en même temps qu'une

inconsciente admiration pour elle grandissait en lui, une révolte aussi le saisissait à l'idée qu'elle pût, même indirectement, se trouver rapprochée de Paul de Bressane.

Machinalement il s'était levé et marchait avec agitation à travers la pièce. En sa qualité d'homme, il avait été à même d'apprendre sur le mari d'Hélène bien des choses qu'elle ignorait forcément; et, moins que jamais, à cette heure, il pouvait admettre qu'elle eût conservé l'ombre même d'un devoir envers lui. Son impression sur ce point était tellement forte, que, s'arrêtant devant Hélène, il reprit incapable de contenir l'expression de sa pensée :

— Je n'ai pas le droit de vous détourner de ce que vous pensez être un devoir, Hélène; mais je vous donne ma parole d'honneur que M. de Bressane est indigne qu'une femme comme vous s'inquiète même une seconde de ce qu'il peut devenir. Vous ne soupçonnez pas en quels tripots infâmes, il a gaspillé sa fortune; dans quels bas-fonds il est tombé, s'y mettant au niveau de créatures perdues comme cette Russe qu'il a ramassée je ne sais où et qui le rendrait capable de toutes les bassesses pour satisfaire son avidité insatiable. Bressane, c'est un homme fini!...

Dans son indignation, Maurice d'Artaud oubliait devant qui il parlait. Hélène fit un léger mouvement qui le rappela à la réalité de la situation. Elle avait un peu tourné la tête et regardait vers les pièces voisines où elle apercevait la petite tête brune de son enfant, — l'enfant aussi de Paul de Bressane... Était-il donc possible que jadis elle l'eût aimé, cet homme que Maurice jugeait ainsi...

— A quoi bon remuer toute cette boue? fit-elle avec un léger frisson, les yeux toujours perdus vers sa fille. Je sais bien que tout ce que vous dites là est vrai, je le sens, j'en suis sûre... Quand je sortais de l'exposition Tchéweraguine, j'ai croisé M. de Bressane avec la femme dont vous parlez et j'ai deviné qu'elle le dominait complètement... Mais que m'importe!...

Moins que jamais, Maurice comprenait la jeune femme; et dans le désarroi de ses idées une exclamation bizarre lui échappa :

— Mais enfin cet homme... Hélène, vous ne l'aimez plus!... Il n'est plus qu'un étranger pour vous!

Une flamme s'alluma dans les yeux de la jeune femme; et sa voix éclata en un cri d'horreur bas et sourd :

— L'aimer! moi qui ai eu tant de peine à ne pas le haïr, qui voudrais ne l'avoir jamais connu, être certaine de ne plus le rencontrer jamais, jamais, pouvoir effacer même son nom de mon souvenir... l'aimer!... mon Dieu!...

Elle s'arrêta brusquement comme ayant peur d'en trop dire. Un frémissement l'agitait et une fugitive rougeur empourprait ses joues

pâles. Par un suprême effort de volonté, elle se domina et continua :

— Il y a longtemps, très longtemps que rien de la part de M. de Bressane ne peut plus m'atteindre. Tous les liens entre nous sont brisés. Mais Maurice, écoutez-moi, comprenez-moi. Quand un être humain est en péril, on ne peut pas cependant poursuivre son chemin. Moi, du moins, je ne le puis pas. A cette heure, M. de Bressane m'inspire la même sorte de pitié que j'éprouverais pour un étranger courant un grand danger. Et je ne puis me défaire de l'impression que, moralement, il est en péril. L'expression de son visage était révélatrice pour moi qui le connais tant. Et il me semble que je serais coupable si je n'essayais pas de tenter quelque chose afin qu'il ne se perde pas complètement.

L'homme dont elle parlait ainsi l'avait trompée, torturée, mortellement offensée. Il l'avait condamnée toute jeune à une existence d'éternelle solitude sans joie et sans amour. Il s'était montré mauvais père ainsi qu'il avait été époux déloyal et lâche; et pourtant aujourd'hui, elle était prête à faire le possible pour le sauver, sans qu'un sourd ressentiment même fît battre son cœur de femme trahie. Maurice l'enveloppa d'un regard qui était tout un hommage.

— Quelle généreuse et admirable femme vous êtes! dit-il avec élan.

Mais elle l'arrêta d'un geste d'impatience douloureuse.

— Je ne suis rien de tout cela, et je n'ai pas un atome de mérite à agir comme je le fais... Tant que M. de Bressane a été au loin, tant qu'il ne s'est pas mis en situation d'être publiquement déshonoré, j'ai pu me désintéresser de tout ce qui le concernait, demeurer indifférente à l'emploi qu'il faisait de sa vie. Mais maintenant qu'il est de nouveau à Paris, que je suis chaque jour exposée à le rencontrer, à entendre parler de lui dans les termes que j'ai saisis il y a quelques jours, je suis bien forcée de me souvenir de lui, de me rappeler que je porte son nom!... Et je ne puis pas me résigner à voir ce nom déshonoré, c'est impossible!... Je ne puis oublier qu'il est le père de Simone... Quand on l'insulte, ma pauvre petite et moi, nous avons notre part de l'insulte... C'est une douleur de plus pour moi... Et pourtant j'en ai déjà tant supporté que celle-là au moins devrait m'être épargnée!...

Sa voix résonnait avec un tel accent de souffrance contenue, qu'une immense compassion serra le cœur de Maurice, et il demanda, emporté par une irrésistible impulsion :

— Pourquoi n'usez-vous pas du divorce?

Le divorce!... Combien, à ce seul mot, jaillit vivant dans sa pensée le souvenir de Jean de Bryès! Le divorce, elle n'avait pas voulu y recourir quand tout son bonheur humain en dépendait, est-ce qu'aujourd'hui une misérable question d'orgueil pouvait lui

faire oublier le serment d'éternelle union, inviolable pour une femme comme elle?

Elle leva son regard profond vers Maurice d'Artaud et dit simplement, mais ses lèvres tremblaient :

— J'ai été élevée de telle sorte que le divorce ne signifie rien pour moi... D'ailleurs, je ne veux pas quitter le nom qu'ont porté mes fils, qui demeure celui de ma fille...

Une seconde, elle s'arrêta; puis poursuivit plus bas avec la même intonation presque suppliante qu'elle avait eue déjà au début de leur entretien :

— Comprenez-vous, Maurice, que je ne puisse accepter la pensée qu'un jour, quand Simone sera jeune fille, ce soit pour elle une honte d'entendre parler de son père... Je ne veux pas non plus qu'elle ait le droit de me reprocher plus tard, même dans sa pensée, de m'être enfermée dans un mépris égoïste, de m'être conduite comme une femme qui se venge. Je ne suis ni déraisonnable ni irréfléchie, comme vous auriez peut-être le droit de le croire en ce moment. Je ne prétends pas tenter l'impossible et je vous jure que ce m'est une nouvelle et terrible épreuve d'être obligée de me souvenir que ma vie est, malgré tout, invinciblement liée à celle de M. de Bressane... Mais il me semble que ce serait mal d'agir autrement. Je souhaiterais tout d'abord savoir bien exactement ce qu'il en est de cette affaire de jeu qui me préoccupe beaucoup!... Maurice, voulez-vous m'aider?

Le baron d'Artaud avait adressé à Hélène toutes les objections que lui commandait la sagesse humaine. Cette fois, il était vaincu. Jamais, plus qu'en ce moment, il n'avait eu pour la jeune femme une estime et un respect plus profonds; et dans le secret de son âme, il éprouvait une sorte de fierté de ce qu'elle lui demandait ainsi son appui.

— Je vous promets, Hélène, de faire ce que vous désirez, de recueillir tous les renseignements que vous attendez; et je vous remercie beaucoup d'avoir bien voulu compter sur moi.

Un léger soupir de soulagement s'échappa des lèvres de la jeune femme. En vérité, elle se sentait lasse comme après une longue et épuisante lutte.

— C'est moi qui ai à vous remercier, fit-elle faiblement, les deux mains tendues vers lui.

Comme à son arrivée, il s'inclina très bas devant elle et baisa les mains fines.

Quand, quelques minutes plus tard, il sortit de chez Hélène, il avait l'impression que jamais il n'oublierait la jeune femme telle qu'il l'avait aperçue ce soir-là, au moment où il lui disait adieu,

si blanche dans sa robe sombre, un faible sourire sur ses lèvres tristes, les yeux brillants et humides comme si des flots de larmes s'y étaient amoncelés.

IV

A la portée de la main, il y avait là près d'Hélène, sous la lumière de la lampe, l'ouvrage et les livres destinés à distraire sa veillée solitaire. Mais elle n'y touchait point. Trop de pensées l'avaient préoccupée durant le jour pour qu'elle pût s'absorber dans une occupation quelconque.

De Maurice, aucunes nouvelles ne lui étaient encore parvenues. Elle lui avait donné pleins pouvoirs, et elle savait que s'il était dans l'ordinaire de la vie passablement ennemi des affaires sérieuses, il était cependant homme à remplir avec beaucoup de dévouement une mission acceptée par lui.

Mais cette indécision sur le résultat de son enquête lui était pénible et l'énervait, car elle était moins forte qu'à l'ordinaire, subissant le contre-coup des craintes et des fatigues que lui avait données la nouvelle crise traversée par Simone. Et elle était si désireuse de voir éclaircie une question qui lui était affreusement pénible, qu'espérant avoir quelques renseignements, elle était allée le jour même chez Henriette, certaine de la rencontrer à son thé de cinq heures. Mais à peine elle avait pu lui parler, acquérir la certitude qu'Henriette ne pourrait l'instruire de rien, tant il y avait de visiteurs dans le salon de la petite baronne qui, habillée à ravir dans sa robe de drap blanc, ourlée de fourrure, recevait avec sa science consommée de femme du monde, prodiguant généreusement à tous ses hôtes la séduction de son sourire, de son charme, de sa conversation ailée et capricieuse, en même temps que les tasses de thé, les verres de vin d'Espagne, les sandwichs au caviar et réconfortants du même genre.

Et comme les autres, Hélène, en vertu des lois de la politesse mondaine, avait dû causer de mille riens, indifférents et banals, effleurer la question des pièces nouvelles, du dernier livre paru signé d'un nom illustre, écouter les appréciations les plus diverses sur un très vif scandale qui venait de se produire dans la « bonne » société, et que visiteurs et visiteuses discutaient avec passion, — les visiteuses surtout, — sans nul souci des jeunes filles réunies près de la table de lunch. Celles-ci, d'ailleurs, ne paraissaient pas se plaindre de l'occasion de s'instruire mise aussi... généreusement à leur disposition; et, avec un tact parfait, en jeunes personnes bien élevées, attentives à ne point troubler la conversation de leurs mères et à n'être pas une source d'embarras, elles gardaient leur

apparence de causer entre elles avec un vif intérêt. Seulement, pour une observatrice désintéressée comme l'était Hélène, combien les trahissaient la teinte plus rosée soudain de leurs joues, l'éclair curieux de leurs regards qui se croisaient pleins d'une malicieuse et discrète entente, le demi-sourire qui flottait en même temps sur leurs bouches.

Une seule d'entre elles, Odette de Guerles, n'affectait point un air d'indifférence. Simplement elle écoutait, en toute franchise, mais sans une lueur d'amusement dans ses grands yeux clairs qui demeuraient sérieux et étonnés sous les sourcils rapprochés par une imperceptible contraction, tandis que ses lèvres se serraient dans une expression de mépris inconscient..., si intense.

Et une indicible pitié était venue à Hélène, à la pensée de ce que pourrait devenir cette trop séduisante créature, sur qui personne ne veillait, ni le père indifférent, tout occupé de ses plaisirs, ni la mère, de ses succès de beauté, comme de la satisfaction de ses fantaisies les plus originales.

Puis tout à coup, brusquement, la conversation avait été interrompue par l'arrivée de nouveaux visiteurs; et, au moment où Hélène se préparait à partir, un nom jeté dans la conversation l'avait retenue. Encore, c'était encore de Jean de Bryès que l'on parlait! Des amis à lui se félicitaient de son retour, disaient en riant que pour le retenir en France, de gré ou de force, il faudrait le marier. Tout cela exprimé légèrement, en paroles décousues, au milieu du bourdonnement des propos qui se croisaient multiples, animés, sans que personne soupçonnât quel obscur et douloureux frémissement des mots prononcés par hasard éveillaient dans l'âme de la belle et triste Mme de Bressane.

Maintenant, seule dans sa chambre paisible, Hélène repensait à cette visite chez sa cousine, les paupières closes, comme si elle eût voulu reposer ses yeux même de l'aspect papillotant du salon d'Henriette, avec ses tentures trop nombreuses, sa profusion de bibelots et de fleurs.

Jamais, depuis des années, elle n'avait aussi souvent entendu parler de Jean de Bryès; et elle qui n'espérait, ne désirait même plus rien, sentait pourtant, avec une intensité poignante, la misère de son avenir fermé. Ce qu'on avait dit tantôt de Jean, de son mariage probable, n'était-ce pas ce qu'elle avait toujours pensé? D'où venait donc que son cœur, qu'elle croyait mort, avait parfois encore des sursauts révoltés de pauvre oiseau qui étouffe dans une prison.

— Je ne veux plus penser ainsi, murmura-t-elle. A quoi bon, puisque, pour moi, rien ne peut changer de ce qui est.

Elle prit un livre. Mais, malgré toute sa résolution, elle demeurait

si perdue dans sa songerie, qu'elle tressaillit quand la femme de chambre apparut, portant une lettre sur un plateau. Distraitement, elle prit l'enveloppe et la posait près d'elle, lorsque la femme se permit d'intervenir :

— La personne qui apporte ce billet a bien recommandé de dire à Madame qu'il s'agissait d'une affaire très pressée.

— Bien merci. Vous pouvez vous retirer.

Qui donc à cette heure lui adressait ainsi un message si urgent? Maurice, peut-être? Mais non, les caractères marqués sur l'enveloppe semblaient tracés par une main masculine assez inhabile. Curieusement, elle les considérait, puis tout à coup, d'un geste vif, elle ouvrit le papier. Et un cri étouffé lui jaillit alors des lèvres, tandis qu'elle demeurait les yeux attachés sur le feuillet, répétant à demi-voix, comme pour mieux comprendre : « M. le marquis de Bressane blessé très grièvement. Mme de Bressane pourrait-elle venir tout de suite? » Puis une signature inconnue, et, quelques lignes plus bas, l'adresse de Paul de Bressane.

Hélène porta la main à son front et se leva en faisant au hasard quelques pas. Rêvait-elle? Etait-ce bien dans la réalité qu'elle se tenait là debout devant sa cheminée relisant encore cette sorte d'appel impérieux qui lui était envoyé elle ne savait par qui? Machinalement, elle regarda dans la glace devant elle et s'y vit toute pâle, la pupille soudain agrandie et très brillante. Les idées se heurtaient dans son esprit avec une précipitation folle. Qu'est-ce que signifiait ce billet? Qui l'avait écrit? Le signataire lui en était inconnu... De quel droit lui demandait-on de venir auprès de l'homme qui l'avait délaissée?... Aller à lui? Est-ce que c'était possible?... Certes, elle voulait bien lui prêter aide autant qu'il le fallait, mais non le revoir, lui parler, lui donner enfin quelque chose d'elle-même par sa présence. Un frisson d'horreur instinctive la secouait toute à cette pensée...

Et si là-bas, auprès de lui, elle allait se trouver face à face avec cette créature dont il était fou...

— Je ne peux pas aller chez lui! Je ne peux pas! C'est trop me demander! murmura-t-elle encore dans un élan de révolte. Sais-je seulement ce qu'il y a devrai dans la nouvelle que m'apprend ce billet?

Et pourtant de nouveau elle le reprenait et lisait les mots qu'elle savait désormais par cœur. « M. le marquis de Bressane blessé très grièvement. Mme de Bressane pourrait-elle venir tout de suite? »

« Venir tout de suite »... Ces derniers mots étaient soulignés et, avec une puissance mystérieuse, ils semblaient dominer, pour l'anéantir, la résistance d'Hélène; à tel point qu'elle sonna brusquement.

— Qui a apporté cette lettre ? demanda-t-elle à la femme de chambre venue en hâte ; et sa voix montait brève et frémissante.

— Un commissionnaire, madame.

— Et il n'a rien dit ?

— Il a seulement recommandé de remettre immédiatement la lettre à Madame, comme le lui avait répété plusieurs fois le domestique qui la lui avait donnée.

La femme de chambre s'arrêta ; puis, voyant qu'Hélène l'écoutait avec une extrême attention, elle ajouta encore :

— La course a été payée double au commissionnaire pour qu'il vienne tout de suite, malgré la neige.

Hélène eut un léger signe de tête et congédia la femme de chambre. Elle ne doutait plus maintenant. L'idée qu'un événement grave se passait s'emparait d'elle plus profondément de minute en minute. Un duel peut-être avait eu lieu... A coup sûr, il fallait que Paul de Bressane fût bien mal pour se souvenir de la femme qui portait son nom... « Grièvement blessé ». Les mots étaient là... Et s'il était vrai qu'il fût mourant ?

« On ne refuse pas d'écouter l'appel d'un mourant. » Cette pensée lui traversa l'esprit nette, incisive et brutale... Mourant ! mourant ! Les deux syllabes bourdonnaient à son oreille incessantes ; et soudain, comme un écho, un mot y répondit : veuve !

Des pieds à la tête elle tressaillit bouleversée d'une sorte de colère contre elle-même, et le sang courut très vite dans ses veines. Maintenant elle n'hésitait plus à partir, raidie contre cet involontaire espoir d'une délivrance possible. Pourquoi cette hésitation lâche qu'elle avait éprouvée ?... Qu'était-ce donc alors que l'entier pardon qu'elle disait avoir accordé à son mari si, à l'heure où il était en danger, elle refusait de se rendre auprès de lui... Il ne fallait pas que plus tard Simone pût lui reprocher d'avoir répondu par un refus au suprême appel de son père.

Elle se pencha vers le petit lit, et ses lèvres murmurèrent très bas :

— Simone ! ô Simone ! Près de *lui*, mon enfant chérie, je me souviendrai seulement qu'il est ton père !

Elle s'inclina plus encore et sa bouche effleura les épais cheveux bruns sur lesquels se détachait le profil délicat... L'enfant ! toujours l'enfant !... D'elle seule venait la force mystérieuse qui soutenait Hélène.

De nouveau elle sonna :

— Qu'on attelle immédiatement... Ou plutôt non, qu'on aille me chercher une voiture.

Elle parlait avec une vivacité fiévreuse en dépit de ses efforts pour conserver son calme habituel. On eût dit qu'elle voulait fuir

sa pensée, ayant peur de ce que lui murmurait cette pensée.

— Qu'a-t-il pu arriver, mon Dieu! répétait-elle tout bas, tandis qu'en hâte, elle mettait un chapeau. Maurice saurait peut-être quelque chose! Il faut que je passe chez lui... Ce ne sera jamais qu'un retard de quelques minutes.

Mais le trouverait-elle? Lui et Henriette étaient de si parfaits mondains, que leur foyer conjugal ne les voyait pas souvent le soir. Elle se rappela : « Vendredi », soir d'Opéra. Henriette, le jour même. avait dit qu'elle allait entendre *Lohengrin;* et jamais elle ne se rendait de bonne heure au théâtre. Peut-être serait-il encore possible de les rencontrer.

Tout en finissant d'attacher sa pelisse de fourrure, elle expliquait à la gouvernante :

— Vous allez rester auprès de Simone jusqu'à ce que je revienne. J'espère que je ne serai pas bien longtemps... Mais je suis obligée d'aller immédiatement voir une personne très malade qui me demande. Si, par malheur, Simone se trouvait souffrante, vous m'enverriez chercher tout de suite avenue d'Antin, à cette adresse.

Elle la griffonnait sur un papier qu'elle tendit à l'Anglaise. Puis, comme on l'avertissait que la voiture l'attendait, elle descendit en hâte. En route, une impatience la brûlait, car le cheval n'avançait que lentement à cause de la neige tombée durant toute la matinée et elle avait peur d'arriver chez les d'Artaud quand ils seraient déjà partis pour l'Opéra.

— Mme d'Artaud est-elle chez elle?

— Oui, madame.

Un soupir d'allègement infini s'échappa de sa poitrine oppressée. Mais cette impression que le temps pressait la dominait si forte, qu'introduite dans le petit salon, elle resta debout et, incapable d'une attente paisible, elle se mit à marcher au hasard dans la pièce. D'ailleurs, au bout de quelques secondes, Henriette apparut. Elle était déjà coiffée pour l'Opéra; une large étoile de diamants flamboyait dans la torsade blonde de ses cheveux; mais un élégant déshabillé emprisonnait encore sa petite personne.

— Hélène, vraiment, c'est bien toi? Je ne voulais pas le croire quand je t'ai entendu annoncer? Qu'est-il arrivé?... Simone est-elle souffrante? Oh! comme tu es pâle?... Pourquoi?... Qu'y a-t-il?

— Ne t'inquiète pas, Henriette, il ne s'agit que de moi. Je suis ici parce que je viens de recevoir un billet au sujet duquel ton mari pourrait peut-être me donner quelques explications.

— Maurice vient tout de suite... Et moi, je ne puis te renseigner?

— Non, regarde...

Hélène lui tendit le papier qu'elle dévora des yeux.

— Oh! fit-elle si saisie, qu'aucun mot ne lui vint.

Mais son mari entrant, elle courut à lui.

— Maurice, si vous saviez!...

— Quoi?... Qu'avez-vous? Hélène, est-il arrivé un malheur?

— Mais non, répliqua Henriette avec vivacité... Mais non, au contraire... C'est seulement quelque chose de si inattendu, de si drôle... je veux dire de si étrange... Figurez-vous que Paul de Bressane est mourant!

M. d'Artaud répéta, croyant avoir mal compris.

— Mourant? Hélène, est-ce vrai?

— Je ne sais... Voyez ce qui est écrit là. Je suis venue parce que je pensais que peut-être vous pourriez me dire ce qui est arrivé à M. de Bressane.

Maurice secoua la tête.

— Non, je n'ai rien appris de nouveau le concernant. J'ai écrit à l'Américain et à un homme d'affaires qui, plus encore que tous ses autres créanciers, était acharné contre lui. Mais, je n'ai encore aucune réponse.

Hélène se mit à rattacher sa pelisse qu'elle avait machinalement entr'ouverte.

— Alors, là-bas, je connaîtrai la vérité.

— Là-bas... où cela? fit Henriette.

— Chez... M. de Bressane.

— Comment tu irais chez cet homme?... Mais Hélène, c'est de la folie toute pure! Maurice, vous l'entendez?...

Il contemplait attentivement la jeune femme.

— Est-ce que vraiment, Hélène, vous avez l'intention de répondre à l'appel contenu dans ce billet?

— Je crois que je ne puis faire autrement, dit-elle toujours très blanche, les yeux perdus vers les flammes du foyer.

Mais ce n'était pas le sentiment d'Henriette.

— Alors, comme cela, ton mari, après t'avoir tourmentée, insultée, brutalisée, puis abandonnée pendant plusieurs années, imagine de se souvenir de ton existence parce qu'il a besoin de toi, peut-être tout bonnement pour le soigner, et tu vas le trouver sans hésiter?... Tu es révoltante, tiens, avec ta bonté!

Simplement, Hélène dit d'une voix assourdie :

— Au contraire, j'ai beaucoup hésité... Cela me faisait horreur d'entrer même chez lui, d'être obligée sans doute de lui parler, de paraître ne plus me souvenir... Mais c'eût été trop lâche de me dispenser ainsi d'un devoir parce qu'il me semblait très dur à remplir.

Henriette bondit. Une vraie indignation la secouait à l'idée d'un

rapprochement même fugitif entre la jeune femme et Paul de Bressane.

— Un devoir!... Où as-tu pris que tu avais encore des devoirs envers un pareil individu?... S'il doit mourir... eh bien, tant mieux après tout! Tu seras délivrée d'un abominable mari et tu te trouveras libre enfin, ma pauvre chérie!

Hélène l'arrêta d'un geste douloureux.

— Je t'en supplie, Henriette, ne parle pas ainsi; tu me fais mal. Comprends-moi, je t'en prie. Si réellement il m'a demandée, si... un malheur lui arrive sans que, par ma faute, je l'aie revu comme il le souhaite peut-être, pour une raison ou pour une autre, jamais de ma vie, je ne pourrai me le pardonner...

Et son accent était si sincère et si grave, qu'Henriette se tut, dominée, pendant que son mari ajoutait :

— Hélène a raison, Henriette. Ne cherchez pas à l'arrêter.

Mais la petite femme ne l'entendit pas. Une idée nouvelle venait de lui traverser l'esprit.

— Et si tu rencontres là-bas cette Russe?...

Hélène eut un faible tressaillement.

— J'espère bien qu'elle ne sera pas là... D'ailleurs, si je vois que M. de Bressane n'a pas besoin de moi, je ne resterai pas une seconde chez lui.

Elle se pencha vers Henriette et effleura des lèvres ses cheveux blonds.

— Adieu. Ne me retiens pas davantage. Je ne me consolerais pas d'être arrivée trop tard!... Ce serait un regret de plus dans ma vie.

Maurice, qui écoutait pensif, intervint encore :

— Vous avez votre voiture, n'est-ce pas?

— Non, c'eût été trop long d'atteler. J'ai fait chercher le premier fiacre venu.

— Et tu n'as emmené ni domestique ni femme de chambre?... Et tu t'en vas ainsi à l'aventure sans savoir où tu tomberas! Et si ce billet est faux?... Ou bien si ton mari l'a écrit seulement pour t'attirer chez lui et t'y faire signer des papiers quelconques parce qu'il manque d'argent?... Maurice, empêchez-la de partir ou allez avec elle...

— Ceci serait peut-être le mieux... Hélène, je serais tout prêt à vous accompagner; mais vous, Henriette, iriez-vous à l'Opéra avec les de Permes? Ils ne s'y rendent jamais que tard; on pourrait les faire prier de vous attendre.

— C'est cela!... ou plutôt non!... Je ne tiens pas du tout à l'Opéra quand on y joue du Wagner. Entre nous, le Wagner est très chic, mais ennuyeux à l'avenant! Hélène, emmène-moi... Je resterai dans la voiture, s'il le faut, mais enfin je saurai!...

Mme de Bressane passa la main sur son front. Mille fois elle eût mieux aimé ne pas avoir auprès d'elle, en cette circonstance, Henriette dont elle redoutait l'incorrigible légèreté; mais, par délicatesse, elle n'en témoigna rien. Elle dit seulement :

— Le temps presse et tu n'es pas habillée.

— Donne-moi une seconde. Je suis très vive, quand je veux... Tu verras.

En effet, au bout de quelques minutes à peine, elle reparut prête; et bientôt tous trois roulèrent de nouveau. Hélène, le front appuyé contre les vitres, regardait au dehors, absorbée par son unique pensée, n'entendant même pas le caquetage d'Henriette que la curiosité surexcitait. La distance fut vite franchie, et Maurice sauta hors de la voiture :

— Attendez-moi ici; je vais monter jusqu'à l'appartement voir ce qu'il en est et me rendre compte si vous pouvez venir.

Des minutes s'écoulèrent, et si Henriette l'eût osé, elle aurait trépigné d'impatience parce que son mari tardait à redescendre. Enfin la haute silhouette de Maurice reparut. D'une voix brève, un peu altérée, il dit aux jeunes femmes :

— Venez, je vais vous expliquer ce qui se passe. Vous déciderez ensuite, Hélène, ce que vous voulez faire.

Et quand ils furent dans le vestibule faiblement éclairé, il reprit du même ton rapide comme s'il voulait atténuer l'effet de ses paroles :

— Le billet contenait la vérité. C'est le valet de chambre de M. de Bressane qui l'a envoyé sur l'ordre du médecin. Son maître est, en effet, très mal...

— Par suite d'un accident?

— Non...

— Quoi alors? questionna-t-elle un peu penchée vers lui. Parlez, vous savez bien que je puis tout entendre.

— Il s'est tiré plusieurs coups de revolver...

Elle eut une exclamation sourde, tandis qu'Henriette avec un sursaut répétait :

— Il s'est tué?... Comment il s'est tué?... Mais pourquoi?

— A cause de ses dettes? interrogea Hélène avec une angoisse infinie.

Mais Maurice secoua négativement la tête. Quelle raison le faisait donc ainsi hésiter à parler?

— La vérité? questionna Hélène encore presque impérieuse. Pourquoi s'est-il frappé?

— Parce qu'il était... trahi par cette Russe qui a quitté Paris hier soir, paraît-il, sous très riche escorte. Paul de Bressane l'a appris tantôt en allant chez elle et, en rentrant...

— Ah! fit Hélène dont les mains s'étaient crispées dans un geste instinctif de détresse et de révolte.

Il y eut une seconde de silence tellement absolu, que, jusqu'à eux, arriva d'un appartement voisin l'harmonie d'une valse de Chopin.

— Hélène, reprit Maurice, s'il vous est trop pénible de voir M. de Bressane, n'hésitez pas à partir tout de suite. Je crois qu'il n'est plus guère en état de vous reconnaître, car maintenant pour lui c'est une question d'heures.

Elle ne répondit pas. Partir, s'enfuir même! Quel torturant désir elle avait de se retrouver auprès de Simone! Mais, là même, près de sa fille, n'avait-elle pas résolu de faire, jusqu'au bout, ce qu'elle pensait être son devoir.

— Je suis prête à monter, Maurice, dit-elle d'une voix qui tremblait.

Henriette arrêta heureusement au passage un léger cri de satisfaction. Elle eût été bien déçue de s'éloigner ainsi, sans plus de renseignements. Mais, avec Hélène, elle était bien sûre, au fond, que pareille privation ne lui serait pas infligée.

Ils montèrent l'escalier étroit, dépourvu de toute élégance, qui, à lui seul, eût suffi pour trahir clairement la situation actuelle de Paul de Bressane.

— A quel étage? avait demandé Henriette.

— Au cinquième.

Et l'ascension continuait. La porte de l'appartement était à-demi close. Hélène s'arrêta une seconde sur le seuil, tant l'émotion l'étreignait. Mais la voix claire d'Henriette résonna bien vite :

— Tu n'entres pas, Hélène?

— Si, fit-elle.

Et elle poussa le battant de la porte. Le valet de chambre parut aussitôt. Il jeta un coup d'œil effaré sur les deux jeunes femmes, se demandant laquelle pouvait bien être Mme de Bressane. Mais l'altération des traits d'Hélène lui parut sans doute un indice suffisant, car dès qu'il l'eût introduite, ainsi que M. et Mme d'Artaud, dans une sorte de fumoir, il se tourna vers elle et commença gauchement :

— Madame la marquise voudra bien m'excuser si je me suis permis de la faire avertir...

D'une voix sans timbre, elle dit :

— Vous avez eu raison, puisque M. de Bressane me demandait.

— C'est que... M. le marquis n'a pas demandé Madame... Il n'a reconnu personne... C'est le médecin qui a dit qu'il fallait prévenir la famille... Je ne savais que l'adresse de Madame, alors le médecin a ordonné de l'avertir tout de suite...

En dépit de son énergie, Hélène sentit ses yeux s'emplir de

larmes brûlantes qu'elle écrasa d'un geste rapide. Elle avait la même sensation que si une dernière insulte venait de lui être infligée par cet homme qui se mourait là, dans la pièce à côté. Instinctivement, elle se tourna vers Maurice, saisie d'un âpre besoin de lui crier qu'elle ne voulait pas demeurer une seconde de plus dans cette maison. Qu'y faisait-elle? puisqu'elle n'y était pas appelée par celui dont elle portait le nom, mais seulement par des étrangers désireux de mettre à couvert leur responsabilité.

— Qui est auprès de M. de Bressane? interrogeait Henriette.

— Une religieuse, madame. Le médecin l'a envoyée il y a environ trois ou quatre heures... Et même, elle a fait tout de suite demander le prêtre quand elle a vu comme M. le marquis était mal.

Un prêtre au chevet de Paul de Bressane... Des paroles de paix suprême tombant sur cet homme qui ne voyait ni n'entendait plus. Comment les eût-il reçues, s'il n'eût pas déjà perdu toute conscience de la réalité, lui qui avait si misérablement usé de sa vie!

Hélène se détourna soudain, brisée, et s'assit le visage caché dans ses mains, l'âme bouleversée, écoutant avec une attention machinale les paroles qui s'échangeaient autour d'elle, comme si rien désormais n'eût pu l'émouvoir...

Henriette, restée debout, questionnait toujours, emportée par une curiosité intense, mettant tout juste une sourdine à sa voix.

— Mais enfin comment cela est-il arrivé? A quelle heure?

— Tantôt, vers quatre heures et demie, madame. M. le marquis est rentré, et quand je lui ai ouvert, j'ai vu tout de suite à sa figure que quelque chose avait dû se passer. Il avait l'air terrible..., encore plus que tous ces jours derniers quand il revenait de chez... de là-bas...

— Oui, je comprends... Alors....?

— Alors, madame, M. le marquis s'est enfermé dans sa chambre. Je l'entendais aller et venir sans cesse; et même, un instant, j'ai cru qu'il m'appelait. Je me suis approché; mais il répétait seulement : « Moussia! Moussia! » d'une façon extraordinaire... tantôt comme s'il se plaignait, et puis tantôt au contraire comme s'il était furieux... Tout à coup, j'ai entendu plusieurs détonations; j'ai couru tout saisi... M. le marquis était étendu devant la cheminée avec une blessure à la tête et une autre à la poitrine. Autour de lui, il y avait des portraits déchirés en mille pièces, mais on reconnaissait tout de même bien la personne. C'étaient ceux de... de... Madame devine. J'ai ramassé M. le marquis comme j'ai pu, puis j'ai appelé au secours...

Les yeux d'Henriette étincelaient fièvreusement. Elle tamponna son mouchoir sur ses lèvres et demanda encore :

— Et il n'a pas repris connaissance?

— Je ne crois pas, madame. Il n'avait l'air de voir personne... Il a seulement un peu parlé. Il disait : « Moussia... Moussia... viens... » Et des choses comme cela.

— C'est bien! interrompit Maurice d'un ton bref avec un regard expressif à sa femme, lui montrant Hélène toujours immobile, le visage tourné vers l'ombre du foyer où nul feu ne brûlait.

D'ailleurs, le docteur arrivait, revenant ainsi qu'il l'avait annoncé. Il échangea quelques paroles avec M. d'Artaud; puis se dirigea vers la chambre. Hélène avait relevé la tête et le suivait des yeux... Qui, parmi ceux qui étaient là autour d'elle, pouvait soupçonner la violence de la poignante et dernière lutte qui se livrait dans son cœur meurtri?...

Avec lenteur elle se leva, comme si elle eût été invinciblement lasse; et, à son tour, sans un mot, elle entra dans la chambre. Le docteur et la religieuse parlaient très bas près du lit : et elle revit celui qu'elle avait tant aimé autrefois, que jamais, jamais plus, elle ne pourrait aimer personne ainsi... Les paupières étaient closes et un souffle haletant, presque insensible, s'échappait des lèvres sans couleur, si faible, si entrecoupé qu'il semblait, à chaque minute, qu'il fût le dernier!...

Alors elle comprit qu'on avait dit vrai. La fin était proche, très proche... Elle regarda cette forme inerte étendue sur le lit étroit; elle la regarde longuement, et il n'y avait plus dans son âme ni ressentiment, ni dégoût, ni mépris, mais seulement une immense pitié. Cet homme n'appartenait déjà plus au monde des vivants. Elle ne pouvait plus voir en lui celui qui l'avait trahie, insultée, frappée même.

Le médecin sortit de la chambre, sachant sa mission finie. Mais elle ne le suivit pas, et même elle ferma la porte qui communiquait avec le fumoir, pour ne plus entendre le caquetage étouffé d'Henriette; alors elle revint s'asseoir à quelque distance du lit. Un peu plus loin, derrière elle, la religieuse disait des prières, pensant à l'âme puisqu'on ne pouvait plus rien pour le corps.

Depuis des années, jamais plus qu'à cette heure suprême, Paul de Bressane ne lui avait paru un étranger... Et pourtant, jadis ce même homme, qui venait de se tuer pour une créature perdue, avait sincèrement, éperdûment adoré la jeune fille qu'on lui donnait pour femme... Après lui avoir juré une éternelle fidélité, il l'avait emmenée le soir vers leur demeure solitaire, lui murmurant avec passion les premiers mots d'amour qui fussent tombés dans son oreille de vierge. Des mots de tendresse ardente, il lui en avait dit aussi le jour où, pour la première fois, elle était devenue mère,

et contemplait son fils dans le bonheur triomphant de sa jeune maternité.

De ces joies, qu'elle avait si naïvement cru éternelles, que restait-il? Depuis longtemps, l'époux n'aimait plus, l'enfant était mort, son jeune frère aussi, et elle ne possédait plus qu'une petite fille, pauvre être frêle, dont les jours seraient peut-être vite écoulés.

— Tant d'espoir et plus rien, rien! murmura-t-elle, saisie d'une détresse immense.

Et vaincue par la pleine conscience de sa vie dévastée, elle se mit à sangloter tout bas, désespérément, ainsi qu'une enfant qui s'abandonne.

Cet homme lui avait pris, non seulement sa belle jeunesse confiante, pour en jouir un instant et la rejeter ensuite, son caprice satisfait, mais encore il lui avait pris toute sa vie de femme, car il lui avait enlevé la possibilité de pouvoir encore être heureuse. Aucune puissance ne lui ferait oublier ses joies fugitives, — devenues si tôt mensongères, car il la trahissait déjà, au temps où il lui répétait encore qu'il l'adorait. Rien n'effacerait en elle la trace des amertumes, des douleurs, des insultes dont elle les avait payées! Et cependant, ironie suprême, nul homme au monde ne lui donnerait plus le bonheur qu'elle avait un instant goûté auprès de celui-ci, dans sa fraîcheur d'âme, sa foi délicieuse et juvénile en l'avenir. Elle l'avait aimé comme n'aiment qu'une fois les femmes comme elle, croyant se donner pour toujours. Désormais, sachant ce que deviennent les pauvres rêves humains, comment pourrait-elle espérer encore?

— ... Madame, voici la fin, murmura la religieuse à son oreille.

Elle releva la tête, écarta les mains de son visage inondé de larmes; et elle vit que la religieuse ne se trompait pas, la minute dernière approchait. Alors, elle vint près, tout près du lit, soulevant un peu l'oreiller pour qu'il pût encore respirer un peu. Et ainsi elle le soutint de son bras replié, à demi penchée vers lui, songeant à sa fille, à *leur* fille, envahie par une pitié sacrée pour cet être dont la vie s'achevait. Tout bas, elle répétait les mots de prière que la religieuse prononçait à demi-voix. Puis, soudain, après un petit souffle, un grand calme détendit le visage tourmenté... Hélène comprit. Lentement, elle laissa retomber l'oreiller; et, sur le front pâle, elle traça le signe divin du pardon.

Alors, comme Maurice d'Artaud, quelques instants après, insistait pour qu'elle partît, elle se laissa emmener épuisée...

Henri Ardel.

La suite prochainement.

LETTRES DE M. DE BACOURT
AU PRINCE DE TALLEYRAND

Nous avons publié précédemment de curieuses lettres adressées à M. de Bacourt par le prince de Talleyrand pendant son ambassade à Londres. Voici les lettres que, après le retour de l'illustre diplomate en France, lui adressait à son tour le chef de légation qui le remplaçait, pour le tenir au courant des choses :

Londres, le 2 octobre 1833.

Mon prince,

J'étais dans un grand embarras quant à la réunion de la conférence, mais comme cela a été arrangé sans trop de difficulté, j'espère que cela aura au moins l'avantage de faire trancher la question pour moi, si je puis ou non assister aux conférences, dans le cas où il y en aurait jusqu'à la reprise positive des négociations. On dit ici que le roi des Pays-Bas est décidé à ne pas les reprendre, et cependant M. de Zuylen garde toujours le portefeuille. Nous ne savons, du reste, rien de la Haye. Dragon porte à M. de Broglie des dépêches de Lisbonne du 24; on ne s'était battu que dans des escarmouches; mais ce qui serait plus important, c'est qu'on disait que M. de Bourmont allait quitter le Portugal pour passer, soit en Espagne, soit en France. Je ne sais pas si cette nouvelle est fondée.

Je sens, chaque jour, mon prince, l'heureuse influence de votre bienveillance; je ne rencontre que politesses de toutes parts; le désir d'avoir de vos nouvelles me vaut une quantité d'invitations; la duchesse de Sutherland, lady Jersey, la princesse Lieven et lady Holland, ne s'occupent que de votre voyage et de votre retour; on me presse de tous côtés pour affirmer que vous reviendrez, et je ne m'en fais pas faute. Lord Granville a écrit à lord Holland que le roi et M. de Broglie n'épargnaient aucune sollicitation près de vous pour vous engager à retourner.

Pour moi, mon prince, c'est maintenant l'objet de tous mes vœux de vous avoir ici, le fardeau que vous m'avez laissé est trop lourd pour mes forces morales et physiques et je suis bien pressé de m'en délivrer.

J'ai appris avec un grand plaisir que votre voyage s'était très heureusement fait; je suis convaincu que quelques jours à Valençay et surtout à Rochecotte vous mettront tout à fait en disposition de revenir à Londres.

Vous aurez donné, j'en suis sûr, des regrets à ce bon prince d'Arenberg.

Veuillez agréer, mon prince, l'hommage de mon respectueux attachement et de tout mon dévouement.

AD. DE BACOURT.

Londres, le 9 octobre 1833.

Mon prince,

Je profite du retour en France de M. de Mézy pour vous remercier des nouveaux témoignages de bienveillance que vous avez bien voulu me donner en m'appuyant dans l'affaire de la conférence. Grâce à votre intervention, on a non seulement approuvé ma conduite, mais on m'a même autorisé à prendre part aux séances de la conférence. Il est plus que probable que je ne serai pas dans le cas de faire usage de cette autorisation, car le roi des Pays-Bas ne montre aucune disposition à rentrer dans la négociation, mais il n'en est pas moins honorable pour moi d'avoir obtenu, à votre recommandation, une faveur dont je sais apprécier la valeur aussi bien que les dangers. Les dernières nouvelles de la Haye annoncent que le roi n'a pas convoqué son conseil des ministres une seule fois, depuis le retour de M. Verstolk, et qu'il traite ce ministre avec la plus grande froideur. Le prince Félix de Schwartzenberg, qui vient à la Haye avec une mission des trois puissances, n'y était pas encore arrivé, mais on l'attendait incessamment. Sa mission, la publication de la note de MM. Goblet et van de Weyer à la conférence, l'ouverture des états généraux de Hollande le 21 de ce mois, et par conséquent la nécessité de faire un discours du trône, voilà plusieurs motifs qui forceront prochainement le roi à s'expliquer, mais à quel parti se résoudra-t-il? Voilà ce que personne ne sait.

Il n'y a pas de nouvelles de Portugal au delà du 25; mais la grande nouvelle d'Espagne absorbe tout. On était fort inquiet à Downing-street du parti que nous prendrions dans cette question; on m'a poursuivi à Holland-House, en me pressant de dire mon opinion sur l'affaire, je me suis retranché dans la déclaration du *Moniteur* et m'en suis tenu là. Il n'y avait pas jusqu'à M. Allen que lady Holland m'avait détaché, qui ne voulût m'obliger à m'expliquer. Je pensais bien alors à ce grand moyen que je vous ai si souvent entendu recommander, le silence, mais c'est qu'il n'est pas facile à mettre en usage pour un vermisseau comme moi.

Je devrais remplir plusieurs pages de noms, mon prince, si je voulais vous parler de tous ceux qui me chargent de les rappeler à votre souvenir. J'ai promis cependant au prince Esterhazy de

vous dire qu'il avait demandé deux fois de suite de la soupe en votre honneur et gloire.

Veuillez agréer, mon prince, l'hommage de mon respectueux attachement et de tout mon dévouement.

Ad. de Bacourt.

Londres, le 14 octobre 1833.

Mon prince,

M. Désaugiers m'a envoyé la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire la veille de votre départ pour Valençay, et je vous prie d'en recevoir tous mes remerciements. J'ai bien apprécié les témoignages constants d'intérêt que vous m'avez prodigués dans la dernière circonstance dont votre lettre m'entretient, et je serais bien heureux de pouvoir croire que je les ai mérités. On m'a effectivement, grâce à vous, mon prince, écrit de bonnes paroles qui m'ont encouragé. Mais vous n'êtes plus là, et les événements deviennent plus graves de jour en jour.

A la Haye, on s'est mis en fureur contre notre note, mais comme cependant il paraît qu'on s'est décidé à céder sur la navigation de la Meuse, les Belges vont faire de leur côté des concessions sur les communications de Maestricht. Ceci ne se rapporte encore qu'à la convention du 21 mai.

Pour la négociation, je puis vous apprendre l'arrivée du prince Félix Schwartzenberg à la Haye; il est chargé d'excellentes instructions de la part des trois cours, et son langage devra être ce que nous pouvons désirer de mieux; j'ai eu le bonheur de me procurer ses instructions et de pouvoir les envoyer, quoiqu'elles soient très confidentielles. La note du général Goblet a mis en verve M. de Zuylen, et les journaux hollandais d'aujourd'hui nous apportent des articles dans lesquels il est facile de reconnaître son style et sa manière de faire. Mais tout cela avancera-t-il la question finale, me demanderez-vous? Et je ne saurais, en vérité, que vous répondre. Le roi Guillaume se montre moins disposé que jamais à conclure, et cependant le voilà pressé par le prince Schwartzenberg, d'une part, et, de l'autre, par les états généraux qui se rassenblent le 21. On prétend qu'il n'aura pas grand'chose à leur demander et que par les économies qu'il a faites sur les fonds précédemment votés, il sera en état de se maintenir, avec très peu de chose de plus (5 millions de florins), jusqu'au 1er mai prochain. On dit de plus qu'il attendait le prince de Schwartzenberg de pied ferme, bien résolu à ne rien céder.

En Portugal, M. de Bourmont a positivement quitté don Miguel,

qui n'a pas voulu adopter ses plans; il est allé s'embarquer à Cadix, selon les uns; se joindre, selon les autres, à don Carlos; celui-ci a décidément pris son parti de se faire reconnaître roi d'Espagne; nous en avons la certitude par nouvelle confidentielle. Les forces de don Pedro sont en très bon état; il est inattaquable dans Lisbonne et dans Oporto, mais ces deux points exceptés, tout le reste du pays est livré à des guérillas miguelistes, qui le ravagent d'une manière effrayante.

Pamella se remettait lentement de son attaque de choléra et ne voulait rentrer aux affaires qu'après la première effervescence passée. Don Pedro, plus absurde que jamais dans toutes ses mesures, maudit à l'égal la France et l'Angleterre, et regarde (ceci est mon opinion) d'un œil de convoitise, l'Espagne agitée.

J'ai été bien sensible, mon prince, à la part que vous prenez à la douleur que me cause la mort de ce bon prince Auguste. Je regretterai toute ma vie d'avoir perdu en lui le meilleur des amis.

Mes deux jeunes gens sont très reconnaissants de votre aimable souvenir et de ce que vous voulez bien faire pour eux. Ils me secondent de très bonne grâce.

Voudriez-vous bien, mon prince, offrir mes respects à Mme de Dino, et agréer l'hommage de mon respectueux attachement.

AD. DE BACOURT.

Londres, le 21 octobre 1833.

Mon prince,

J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le 9, et pour vous prouver que j'ai exactement remis les deux lettres qui y étaient jointes, je vous envoie les réponses.

Il paraît que le roi des Pays-Bas se déterminera à faire la démarche à Francfort, mais cela n'aura pas grand effet sur le succès futur de la négociation, si les états généraux ne se prononcent pas d'une manière un peu sévère, pour qu'on en finisse. Nous espérons avoir, après-demain, le discours qui a dû être prononcé aujourd'hui à l'ouverture des états généraux, à la Haye.

Le manifeste de la régente d'Espagne n'a pas plu à Londres, où on lui reproche avant tout d'être l'œuvre de M. de Zea. On dit, à Holland-House, qu'il était très imprudent de s'engager à ne pas faire d'innovations, parce que cela ne sert qu'à décourager les constitutionnels, sans rallier les carlistes, qui, dans tout état de cause, préfèrent toujours leur mignon don Carlos. Je ne sais jusqu'à quel point ces reproches sont fondés; il faudrait bien connaître l'état des esprits dans la Péninsule pour prononcer en

connaissance de cause. Vous savez, d'ailleurs, mon prince, que tout ce qui viendra de M. de Zea est condamné d'avance ici.

Nous n'avons pas de nouvelles de Portugal depuis le 6. Le bateau à vapeur, qui a péri sur les côtes de Portugal et qui portait tous les effets de dona Maria et de la duchesse de Bragance, portait aussi le journal de don Pedro depuis son enfance. Quelle perte pour la postérité!

J'espère, mon prince, que vous jouissez pleinement des charmes de Valençay, autant du moins que l'automne vous le permet.

Je ne puis vous nommer tous ceux qui voudraient être rappelés à votre souvenir; il n'est pas jusqu'à Rothschild, qui me l'a recommandé.

Veuillez, mon prince, agréer l'hommage de mon respectueux attachement et de tout mon dévouement.

AD. DE BACOURT.

Londres, le 26 octobre 1833.

Mon prince,

Depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, deux événements remarquables sont parvenus à notre connaissance : le discours du roi des Pays-Bas et la reconnaissance de dona Maria par la régente d'Espagne.

Le discours, vous l'avez jugé ce qu'il est, une œuvre de duplicité, de mauvaise foi et de fanfaronnade. Le roi veut abuser de la générosité de la nation hollandaise en lui persuadant que la mission du prince Schwartzenberg était toute d'amitié; le fait est faux comme le constatent les instructions remises au prince et rédigées sous l'influence des trois souverains. Du reste, nous aurons avant peu de jours un rapport de M. Verstolk qui expliquera, à sa manière, les retards et la suspension de la conférence; nous verrons si on se prononcera entre ce rapport et celui de M. Goblet. Il me semble que ce moyen aurait l'avantage d'engager tous les membres de la conférence dans la question, et de les mettre en opposition avec le cabinet de la Haye, car il est évident que le rapport de Goblet est vrai en tous points. Ceci serait bien préférable à la mesure que propose le gouvernement belge, qui consisterait à déclarer aux Chambres belges que désormais la Belgique refusera de payer les arrérages de la dette. Une mesure aussi violente mécontenterait et à bon droit les trois cours envers lesquelles la Belgique s'est engagée par le traité du 15 novembre à acquitter les arrérages.

Quoi qu'il en arrive de tout ceci, il me paraît que la reprise de

la négociation n'est pas très prochaine, et que, si elle reprend, la durée pourra en être fort longue encore. Le roi Guillaume n'a pas le moindre désir de finir et ne cédera qu'aux instances des états généraux qui ne se montreront pas difficiles envers lui, parce qu'il ne demande pas un surcroît d'impôts ni d'emprunts.

Je crois que lord Palmerston et moi ferons une réponse à une dernière note un peu menaçante sur les communications de la ville de Maestricht. La mission du prince Schwartzenberg n'a encore rien produit, et on ne peut pas prévoir si le roi se décidera à faire la démarche près de la diète à Francfort.

Quant à la reconnaissance de dona Maria par l'Espagne, c'est un fait qui a causé une grande satisfaction ici, où on ne peut pas encore croire que M. de Zea ait consenti à changer si subitement de conduite. Cela ne lui vaudra pas plus d'amitié de la part des gens d'ici, mais cela calmera, du moins pour quelque temps, les clameurs. Don Pedro, toujours aussi absurde, persévère dans le projet de mariage de son beau-frère, et on n'est pas éloigné de le soutenir dans cette idée. Les beaux yeux de la duchesse de Bragance n'ont pas été, ce me semble, sans influence, et la question de la Péninsule est fort éloignée d'être débrouillée.

Le prince Esterhazy sort de chez moi à l'instant et m'a chargé, mon prince, de le rappeler à votre souvenir. Il est revenu ce matin de Stoke, où tout le monde se portait bien. La duchesse de Sutherland a été enchantée d'apprendre que Philis s'était rendue digne de vos bonnes grâces. Elle désire beaucoup votre prochain retour, et son désir est partagé par tous ceux que je rencontre et qui me pressent de les assurer que vous serez ici dans un mois.

Veuillez agréer, mon prince, l'hommage de mon respectueux attachement et de tout mon dévouement,

AD. DE BACOURT.

Londres, le 5 novembre 1833.

Mon prince,

L'affaire hollandaise n'a pas avancé d'un pas depuis ma dernière lettre; la démarche du roi Guillaume n'est pas encore faite, à notre connaissance du moins, près de la diète, à Francfort. Le ministre de Prusse et le chargé d'affaires près du gouvernement belge, qu'un article du *Globe* comparait dernièrement aux deux jumeaux Siamois, n'ont pas quitté Francfort et sont cependant toujours *sur le point* de leur départ.

En attendant, la conférence s'est réunie pour prendre connaissance du rapport fait aux états généraux par M. Verstolk, sur la

négociation suivie par lui à Londres; ce rapport a été trouvé inexact dans plusieurs points et il a été décidé que la conférence ferait aussi un exposé de la négociation, en se plaçant en dehors et au-dessus du rapport de M. Goblet, à Bruxelles, et de celui de M. Verstolk, à la Haye. On déterminera plus tard l'usage qui sera fait de cet exposé; MM. de Bulow et Wessemberg se sont proposés pour le rédiger, et leur proposition a été acceptée avec empressement. M. Dedel n'a reçu encore ni pouvoirs nouveaux ni instructions.

Vous savez plus promptement que nous les nouvelles d'Espagne. M. de Zea avait demandé au gouvernement français de laisser au pouvoir de M. de Rayneval de faire entrer en Espagne l'armée des Pyrénées, quand la demande en serait faite par lui, M. de Zea. On a refusé, à Paris, cette absurde demande, mais on a consenti à faire concentrer les troupes qui sont sur la frontière de France. Ce mouvement agite fort ici; on s'inquiète de ses conséquences, non pas dans l'intérêt de l'Espagne, dont on se soucie peu, mais bien dans l'intérêt du cabinet qui pourrait se trouver très compromis devant le Parlement s'il y avait une intervention armée de la France en Espagne. Jusqu'à présent le bruit de cette intervention est trop vague pour que les journaux jettent l'alarme; mais s'il se confirmait, on devrait s'attendre à une explosion non moins vive dans l'opinion publique qu'en 1823, lorsque M. Canning en fut si embarrassé. Comme vous le voyez, mon prince, de ce côté ce n'est pas une question vidée.

Il en est une autre qui semblait assoupie et qu'on craint beaucoup de voir soulever de nouveau à la prochaine session du Parlement : c'est celle d'Alger. Cette fois, on pense que les plaintes pourraient bien venir de la Chambre des communes, mais ce n'est pas là encore le plus grand embarras. Le roi, endoctriné par ses vieux amiraux, ne s'est-il pas avisé de prendre cette question à cœur et de vouloir qu'on prenne un ton élevé avec qui de droit; c'est une fâcheuse complication qui pourrait bien en amener d'autres.

Je n'ai pas besoin de vous dire, mon prince, que j'attends le départ d'un de nos courriers pour vous faire parvenir cette lettre.

Veuillez agréer l'hommage de mon respectueux attachement et de tout mon dévouement.

Ad. de Bacourt.

Londres, le 20 novembre 1833.

Mon prince,

M. de Bulow a reçu hier une dépêche de M. Ancillon, qui lui annonce avoir entre les mains la note par laquelle le cabinet de la

Haye a fait à la diète germanique la demande de son assentiment pour les nouveaux arrangements pris à l'égard du Luxembourg. Cette note serait, à ce qu'il paraît, rédigée dans les termes les plus propres à assurer le succès de la démarche, et M. Ancillon en conclut que la conférence devrait reprendre immédiatement la négociation; il charge en conséquence M. de Bulow d'en faire la demande confidentielle à lord Palmerston ainsi qu'à moi. M. de Bulow a déjà répondu à Berlin qu'il ne croyait pas utile de faire cette démarche près de lord Palmerston en ce moment : 1° parce que M. Dedel n'avait pas encore reçu d'instructions ni de pouvoirs et qu'évidemment c'était du cabinet de la Haye que devait venir la première ouverture, après ce qui s'était passé à la fin du mois d'août; 2° et parce qu'il savait que lord Palmerston était bien décidé à ne pas reprendre la négociation avant que M. Dedel n'eût présenté l'assentiment de la diète et des agnats. Voilà où les choses en sont sur ce point.

Les conférences de Londhoven ont eu, enfin, un résultat heureux; la navigation de la Meuse et les communications de Maestricht doivent être réglées à l'heure qu'il est de commun accord entre la Belgique et la Hollande.

L'espèce de compte rendu des travaux de la conférence, depuis la convention du 21 mai jusqu'à ce jour, a été lu dernièrement en conférence et complètement approuvé; c'est une pièce de plus de soixante pages et qui a le mérite d'être un récit exact et détaillé de toutes les séances. Comme cependant cette exactitude servirait à constater les erreurs volontaires ou involontaires du rapport de M. Verstolk, il a été décidé que le compte rendu ne serait pas publié et qu'on se bornerait à en envoyer des copies aux quatre cours pour servir de justification de la conduite des plénipotentiaires.

Pour les affaires d'Espagne, je ne puis rien vous apprendre, car nous ne sommes informés que par les journaux.

En Portugal, les choses restent dans le même état, et à moins de quelque événement bien imprévu, la lutte entre les deux frères se prolongera pendant tout l'hiver.

On vous attend ici avec une bien vive impatience, mon prince, et je n'ai pas besoin de vous dire que personne n'éprouve ce sentiment d'une manière plus sensible que moi. D'après ce qu'on écrit, nous pouvons espérer vous revoir dans vingt jours, et cela me paraît encore bien long.

Le comte Jennisson est venu m'annoncer que décidément Sa Majesté bavaroise ne voulait pas acheter vos tableaux. Il a accompagné cette annonce de toutes les phrases de rigueur dont je ne

vous ennuierai pas; l'important pour vous est de savoir s'il achète ou non.

Vous n'avez pas répondu au sujet des plants de pins d'Écosse; il ne faudrait pas trop tarder, la saison avance.

Veuillez agréer, mon prince, l'hommage de mon respectueux attachement et de tout mon dévouement.

AD. DE BACOURT.

Londres, le 23 août 1834.

Mon prince,

Je ne veux pas laisser partir Louis sans lui remettre quelques lignes pour vous. Ce n'est pas que j'aie la moindre nouvelle à vous donner, car ou il n'y en a pas à Londres, ou elles ne sont pas parvenues jusqu'à un pauvre malade comme moi.

J'ai l'honneur de vous envoyer la réponse que le maréchal, duc de Trévise, vous a adressée à propos des décorations. J'en ai fait prendre copie pour notre gouverne ici; l'original vous sera peut-être utile.

Mme de Dino est partie ce matin en assez mauvais état, et il me tarde bien de la savoir heureusement arrivée à Paris.

Permettez-moi de vous dire encore une fois, mon prince, combien j'ai regretté que mon état de maladie et de faiblesse ne m'ait pas laissé la possibilité de vous exprimer tous mes sentiments le jour de votre départ. J'ai, pour le reste de ma vie, le plus précieux souvenir de toutes vos bontés pour moi; elles font ma gloire, et je ne saurai jamais vous en bien exprimer ma reconnaissance.

Veuillez agréer, mon prince, l'hommage de mon respectueux attachement.

AD. DE BACOURT.

Londres, le 25 août 1834.

Mon prince,

J'ai l'honneur de vous envoyer votre diplôme de grand-croix de la Conception qui m'a été remis ce matin par M. de Sarmento. Il m'a remis également le mien et ceux de ces trois messieurs, et à cette occasion, il m'a rappelé la promesse que vous lui aviez faite de demander la décoration de la Légion d'honneur pour les trois attachés de sa délégation dont les noms se trouvent sur la feuille ci-jointe [1]. Je me suis engagé à vous en écrire, et voilà mon engagement rempli.

[1] MM. François Rebello de Carvalho; Louis Monteiro; Georges Mandero.

Nous n'avons pas aujourd'hui le plus petit fait qui mérite d'être rapporté. Vous lirez dans les journaux l'énorme *speech* prononcé par don Pedro à l'ouverture des cortès de Portugal. On accusait, il y a quelques jours, les discours du roi d'Angleterre et du roi des Français de n'en pas dire assez. On pourrait bien porter l'accusation opposée contre celui-ci qui me paraît en dire trop.

Je sais bien bon gré à M. le comte de Rigny de m'avoir annoncé, par un post-scriptum de sa main à la dépêche, votre heureuse arrivée à Paris. J'avais déjà été informé que vous aviez fait une excellente traversée.

M. Dedel part dans quelques jours avec un congé de six semaines. Cela vous prouvera, mon prince, qu'on ne songe guère à la reprise des négociations de Belgique. Tant mieux; puissé-je échapper à cette insupportable corvée.

M. Bernier me charge de vous offrir l'hommage de son respect; il craint de vous importuner en vous écrivant, et comme j'éprouve un peu la même crainte, je me hâte de finir en vous priant, mon prince, d'agréer, avec la même bonté, l'hommage de mon respectueux attachement et de tout mon dévouement.

Ad. de Bacourt.

Londres, le 5 septembre 1834.

Mon prince,

Que de bonté et de bonne grâce dans la lettre que vous avez bien voulu m'écrire avant de quitter Paris et que j'ai reçue ce matin. Vous voilà enfin sorti de ce gouffre, et je vous en félicite de tout cœur. J'ai la conviction que Valençay sera excellent pour vous, mon prince, pour Mme de Dino et pour Mlle Pauline.

L'écritoire de lady Jersey pour Mme Apponyi est effectivement restée ici, bien emballée dans une grosse caisse, mais comme c'est de la contrebande, je ne puis pas l'envoyer par un de nos courriers. J'en ai déjà parlé au chargé d'affaires d'Autriche, mais il se montre aussi récalcitrant que s'il s'agissait de lord Palmerston; je négocierai cependant encore avec lui pour qu'il se charge de faire arriver cette caisse à Paris aussitôt que possible.

Dans les dépêches qu'on m'écrit, on me paraît toujours fort préoccupé des affaires d'Espagne, et surtout de celle des fonds espagnols. Je dois voir lord Palmerston tout à l'heure pour l'entretenir de cette dernière question ; je ne sais encore si j'en obtiendrai ce qu'on désire de lui. Du reste, je puis vous dire, mon prince, que jusqu'à présent nous vivons dans les meilleurs termes avec ce

noble lord, quoique j'ai eu bien de la peine à obtenir un rendez-vous de lui, aujourd'hui.

Lord William Bentinck, gouverneur général des Indes orientales, est attendu en Angleterre à chaque instant; la belle occasion pour envoyer lord Palmerston à sa place.

Saint-André a reçu la fâcheuse nouvelle que vous avez perdu votre procès en Amérique. Il n'a pas voulu se presser de vous la transmettre; il vous l'écrira seulement de Paris. Il part toujours le 8, avec ses deux fils.

Je voudrais bien profiter de votre bon conseil et *prendre l'air*, mais je n'ai pu encore sortir de Londres. Si le temps est beau demain, je compte aller passer la matinée à Richmond et revenir pour dîner chez lord Palmerston. Je dois aussi dîner après-demain à Holland-House, dont les hôtes sont revenus depuis cinq jours d'Ampt-Hill, mylady toujours aussi maligne et aussi tracassière.

Agréez, mon prince, l'hommage de mon respectueux attachement et de tout mon dévouement.

Ad. de Bacourt.

Londres, le 22 septembre 1833.

Mon prince,

Nous avons eu beaucoup d'affaires ici dans ces derniers temps, mais avec si peu de résultats que j'ai pensé qu'il vous importerait peu d'en connaître les détails. La lecture des journaux seule vous aura appris combien les choses vont mal dans la Péninsule. Vous avez su mieux que moi l'opinion qu'on avait à Paris à ce sujet. Quelle qu'elle ait été, on ne m'a pas moins chargé de sonder ici *adroitement*, m'écrivait-on, de quelle manière le cabinet anglais envisagerait une intervention armée de la France en Espagne et quelle conduite elle adopterait en pareil cas?

Ce n'était pas une mission facile, vous en conviendrez, mon prince, avec trois ministres seulement à Londres, et vis-à-vis desquels il n'y avait pas d'*adresse* à employer : lord Melbourne, lord Holland et lord Palmerston. Je m'en suis tiré tant bien que mal, mal sans doute, mais enfin j'ai pu transmettre les opinions de ces trois ministres. Vous prévoyez bien ce qu'elles ont été, c'est-à-dire blâme complet contre toute intervention; et puis, sur la conduite que ce gouvernement-ci adopterait dans le cas de notre intervention avec ou sans son approbation, ou du moins sa tolérance, on m'a fait mille réticences qui ne seraient pas rassurantes.

Tout ce qu'il faut conclure de tout ceci, ce me semble, c'est que l'intervention armée serait pour nous un embarras immense dans tous les cas, et que si le ministère anglais actuel venait à crouler

(ce qui est possible), nos embarras pourraient devenir des dangers réels.

La seconde affaire qui nous a beaucoup occupés est celle d'Orient. Vous savez qu'il y a trois mois, les Syriens se sont révoltés contre leur nouveau maître, le pacha d'Egypte. Le fils de celui-ci, Ibrahim-pacha, qui n'avait pas assez de troupes sous la main, n'a pu étouffer la sédition dans son principe. On a donc répandu à Constantinople le bruit qu'Ibrahim avait été battu, tué, etc., etc... Et sur ce bruit très vague, la Porte a ordonné, sur-le-champ, l'armement de sa flotte et l'envoi de troupes en Syrie; tout cela pour appuyer les insurgés contre le pacha. Les ambassadeurs des trois cours se sont très effrayés d'une pareille démarche qui allait ramener la guerre entre le suzerain et son vassal, et certainement au détriment du premier. Le chargé d'affaires de Russie s'est très habilement conduit; il a déclaré à la Porte que son gouvernement n'était lié à la défendre par le traité du 8 juillet que quand elle serait attaquée injustement; mais que, dans le cas présent, elle ne devait attendre aucun secours de la Russie parce que l'agression venait de la Porte. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont tous deux fort bêtement agi, en se bornant à dire à la Porte qu'elle n'était pas assez forte et que le moment n'était pas encore venu pour elle d'attaquer le pacha. Ils ont ainsi admis sottement que ce moment pouvait venir, laissant à la Porte le droit, pour ainsi dire, de le choisir, et tout cela contrairement au traité qu'elle a conclu avec le pacha.

La nouvelle des victoires d'Ibrahim est enfin venue suspendre toutes les velléités guerrières de l'Ottoman, mais elles avaient été rendues assez publiques pour que le pacha en eût eu connaissance; en sorte que c'est lui maintenant qu'il s'agit d'apaiser; c'est lui qui veut attaquer pour se venger et acquérir son indépendance. Si le sujet n'était pas aussi grave, ce serait une scène de comédie dans laquelle deux amants se brouillent et où, quand un des deux se rapproche, l'autre s'éloigne. La conclusion ici est que la tranquillité de l'Orient est extrêmement précaire. On attend à Londres Nanvick-pacha.

Tout ce que je viens d'avoir l'honneur de vous raconter vous prouvera, mon prince, que je n'ai pas joui du calme que, dans votre obligeante bonté, vous m'aviez souhaité. J'ai senti d'autant plus péniblement le poids des affaires dans l'état de santé où je suis et qui est loin de s'améliorer. Je souffre tellement que, déjà plusieurs fois, j'ai été sur le point de demander un remplaçant. Je crains de ne pas faire convenablement les affaires dont je suis chargé, et vraiment je traîne une misérable existence.

Voici déjà une longue lettre et je ne vous ai pas encore parlé de ce qui m'intéresse le plus. M[me] de Dino m'a écrit que non seulement vous vouliez bien, mon prince, me permettre d'envoyer un exemplaire de votre portrait au général de Vincent, mais encore que vous m'autorisiez à en garder un pour moi-même. Je suis pénétré de reconnaissance pour ce témoignage de votre bienveillance qui me fait autant de plaisir que d'honneur. Mais, ainsi qu'il arrive toujours, les gens que l'on gâte deviennent de plus en plus exigeants, et je me permets, mon prince, de vous présenter une nouvelle requête en vous demandant de signer ce portrait de votre main. Cette faveur sera pour moi du plus haut prix.

Oserai-je vous prier, mon prince, d'offrir mes hommages à M[me] la duchesse de Dino, ainsi qu'à M[lle] Pauline et d'agréer l'assurance de mon respectueux attachement et de tout mon dévouement.

Ad. de Bacourt.

Londres, le 27 septembre 1834.

Mon prince,

Je profite d'une occasion que je crois être sûre pour vous donner quelques détails plus circonstanciés que ceux que renfermait ma dernière lettre, et comme je n'ai pas cette lettre sous les yeux, il ne faudra pas vous étonner si je répète des choses déjà écrites.

Deux questions principales dans les affaires de la Péninsule m'ont occupé depuis que vous m'avez abandonné ici à mon malheureux sort. La première était celle de la dette espagnole qui, comme vous le savez, se partage en deux classes : l'une appelée *Bons des cortès* et qui se trouve pour la plus grande partie entre les mains de créanciers anglais, et l'autre nommée *Emprunts royaux*, *Guebhara Ardoin*, etc., etc... appartenant presque tous à des créanciers français. Lorsqu'on a fait des démarches à Madrid, chacun des deux gouvernements les a naturellement faites dans l'intérêt plus particulier de ses sujets. C'est ainsi que M. de Rayneval a pressé en faveur d'une reconnaissance générale de la dette espagnole contractée à l'étranger, parce qu'il existe en France des porteurs de toutes les espèces d'emprunts espagnols, tandis que M. Villiers a insisté seulement en faveur des *Bons des cortès*.

Le gouvernement français, cependant, ayant cru que cette divergence dans les démarches de deux cours intimement unies pourrait nuire à leurs intérêts respectifs, m'a chargé de demander à lord Palmerston de donner des instructions à M. Villiers, pour que son langage officiel servît d'appui à M. de Rayneval, à Madrid, et pour que les deux ambassadeurs demandassent simultanément

la reconnaissance de toute la dette espagnole contractée à l'étranger. Avant cette demande et avant d'avoir reçu des instructions de Londres, M. Villiers avait toujours cherché à appuyer les démarches de M. de Rayneval, mais dans ses conversations particulières seulement avec les ministres espagnols.

J'ai donc fait connaître à lord Palmerston les désirs du gouvernement français. Il m'a répondu qu'il regrettait beaucoup de ne pas pouvoir faire faire des démarches *officielles* à Madrid, parce que c'était la règle du gouvernement anglais de ne jamais faire une affaire *officielle* de la reconnaissance d'un emprunt par un gouvernement étranger; que c'était ainsi que son gouvernement avait refusé d'intervenir *officiellement* au sujet des emprunts du Pérou, du Mexique, de la Colombie, etc... mais que, cependant, M. Villiers, ayant déjà fait des démarches *officieuses* en faveur des *Bons des cortès*, il allait lui écrire une lettre particulière pour l'inviter à faire entrer la reconnaissance des emprunts royaux dans ses demandes au cabinet de Madrid et à appuyer surtout près de ce cabinet pour qu'il ne mécontentât pas le gouvernement français.

Cette lettre particulière fut écrite et, heureusement pour moi, elle a été communiquée en passant par Paris.

Maintenant, que pensez-vous, mon prince, qui soit arrivé? — C'est que M. Villiers, des bons offices duquel M. de Rayneval n'avait eu avant qu'à se louer dans cette affaire de la dette espagnole, a tout à coup changé de langage, et a déclaré que la reconnaissance *seule* des *Bons des cortès* assurerait le crédit du gouvernement espagnol sur la place de Londres.

Je vous laisse le soin de qualifier cette perfidie; vous en reconnaîtrez aisément l'auteur.

Je reviens sur la seconde question péninsulaire, celle de notre intervention dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir dans ma dernière lettre. Lord Palmerston, ne trouvant pas dans le traité du 22 avril, ni dans les articles additionnels, la possibilité pour son gouvernement d'intervenir sur les côtes d'Espagne par une force navale, avait jeté en avant la proposition de déclarer la guerre à don Carlos.

Je transmets cette proposition à Paris, où on la trouve, avec raison, très grave; et en me répondant, on me dit qu'avant de l'adopter, le gouvernement français est obligé de s'informer de ce que serait la conduite du gouvernement anglais dans le cas où la France, par suite de la déclaration de guerre contre don Carlos, ou de tout autre résolution adoptée de concert avec l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, se trouverait poussée à une intervention en Espagne?

Le gouvernement français voulait savoir si l'Angleterre le soutiendrait dans tous les cas contre toutes les conséquences de cette intervention (concertée avec elle), sur le Rhin aussi bien que sur les Pyrénées. On me donnait la mission de sonder à cet égard le cabinet anglais.

Presque tous les ministres anglais étant absents, je ne pus m'adresser qu'aux trois qui se trouvaient à Londres, et d'abord à lord Palmerston.

Dès le début de ma conversation avec celui-ci, j'ai pu remarquer qu'il avait déjà renoncé au projet de la déclaration de guerre contre don Carlos. Était-ce la crainte que cette déclaration n'entraînât notre intervention? — N'était-ce qu'un effet de cette légèreté qui lui est particulière? — Je vous le laisse à juger.

Après lui avoir posé la question de notre intervention armée en Espagne et de ses conséquences, telle qu'elle m'avait été indiquée, toute sa réponse n'a porté que sur les inconvénients, les embarras, les dangers de cette intervention qu'il a développés, je dois en convenir, avec beaucoup de clarté et de raison, et en indiquant ceux qui résulteraient pour l'Espagne et pour la France elle-même, sans faire mention de ceux qui se rapportaient à l'Angleterre. Enfin sa conclusion a été qu'il ne croyait pas que son cabinet pût jamais en venir au point de reconnaître la nécessité de notre intervention.

Je lui ai rappelé alors que ce n'était pas précisément là le but de ma question : que mon gouvernement n'avait nulle envie d'intervenir, qu'il se refuserait à le faire tant que cela serait possible, mais que ce qu'il lui importait de savoir, c'est si, dans le cas où l'intervention aurait été reconnue nécessaire par l'Angleterre elle-même, elle se regarderait comme liée à la France pour toutes les conséquences qui s'ensuivraient.

Cette fois, il a consenti à me déclarer que *oui*, c'est-à-dire que si son gouvernement avait pris des engagements, il devrait les tenir, en ajoutant toutefois que je ne devais regarder sa déclaration que comme lui étant personnelle, puisqu'il n'avait pu consulter ses collègues. Mais sa déclaration affirmative m'a été confirmée plus tard par lord Melbourne et par lord Holland.

Voulant pousser mes questions au delà même de mes instructions, je lui en ai posé une autre que voici : Si la France, contrairement à l'opinion de l'Angleterre, jugeait, pour sa propre sûreté, l'intervention nécessaire, que ferait l'Angleterre?

Réponse : « Nous vous laisserions faire tant que vous ne vous écarteriez pas des principes sur lesquels repose notre alliance mutuelle. »

La traduction de cette réponse est que si nous nous avisions de

vouloir réprimer le parti révolutionnaire qui menace d'anéantir l'Espagne, nous aurions l'Angleterre contre nous.

Ceci est le récit, en gros, d'une conversation fort longue, comme bien vous pensez, mon prince, et je dois ajouter que, pendant toute cette conversation, lord Palmerston m'a laissé voir sa conviction, que le désir de quelques-uns des ministres français était d'intervenir. J'ai combattu cette assertion, mais probablement sans succès.

En rendant compte à Paris de mon entretien, j'y ai également fait entrer la conviction de lord Palmerston, et voici la seule réflexion que j'ai ajoutée de mon cru dans la dépêche : j'ai dit qu'il résultait, pour moi, de tout ceci que le ministère anglais actuel ne consentirait probablement pas à signer un acte par lequel serait exécutée notre intervention armée en Espagne, et qu'en supposant même qu'il tolérât cette intervention, ce ne serait jamais par un traité; qu'à la vérité, s'il le faisait par un traité, la question serait toute simple, et nous pourrions compter sur des engagements; mais que, sans traité, la question devenait au contraire très dangereuse, car, dans le cas d'un changement de ministère (événement qui n'était pas impossible), ce changement se ferait, sans doute, ou au profit des radicaux, qui nous empêcheraient de réprimer le principe révolutionnaire violent qui existe en Espagne, ou au profit des tories, qui prendraient le parti de don Carlos; que dans ces deux hypothèses, il n'y avait que de mauvaises chances pour nous qui, sur la foi ou la tolérance du ministère anglais actuel, nous serions embarqués dans une dangereuse entreprise.

C'est là que s'est bornée ma réflexion, et je ne pouvais aller au delà puisqu'on ne m'avait pas demandé mon opinion sur le fond des choses, et que je n'étais appelé à la donner qu'en ce qui se rapportait à l'Angleterre. Il me semble, du reste, qu'elle ressortait assez de ce que je viens d'avoir l'honneur de vous écrire.

A tout cela, on ne m'a répondu qu'une seule chose et un peu avec humeur : c'est qu'on était très mécontent de voir que le ministère anglais pensait que le nôtre avait envie d'intervenir, tandis qu'il n'en avait jamais eu le moindre désir. On m'invitait, en même temps, à saisir toutes les occasions pour détruire ici la fausse opinion qui s'y était fait jour.

La mort de don Pedro, que je viens à l'instant d'apprendre, est une mauvaise complication. Le choix de Palmella, comme premier ministre, est certainement très habile de la part de l'impératrice qui le laissera jusqu'à l'arrivée de son frère qu'on est allé quérir en toute hâte. Don Miguel a subitement quitté Rome pour Gênes, et il ne tardera sûrement pas à se rendre dans la Péninsule.

Les événements d'Orient ne promettent pas non plus grand

espoir de tranquillité de ce côté. Un incident, survenu dans ces derniers jours, vous indiquera, mon prince, où en sont les choses dans ce qui est relatif à l'Angleterre sur cette question. Le chargé d'affaires d'Autriche a reçu une longue dépêche de M. de Metternich, dans laquelle celui-ci, après avoir rappelé toutes les négociations qui ont eu lieu depuis deux ans entre l'Autriche et la Grande-Bretagne sur les affaires d'Orient, termine en déclarant que le cabinet de Vienne avait eu trop à se plaindre de la conduite et du langage du cabinet de Londres pour ne pas mettre un terme à cette polémique inutile, et que désormais il était fermement décidé à ne plus recevoir aucune ouverture sur ce sujet de la part du gouvernement britannique. Il donne, en même temps, l'ordre à M. Hummelauer de donner lecture de cette dépêche à lord Palmerston et à lord Melbourne. Et il ajoute qu'il désire aussi que cette dépêche me soit communiquée, parce que s'il n'approuve pas la conduite du gouvernement français dans cette même question, il n'a du moins pas à se plaindre du ton et des formes qu'il a employés en cette occasion. On annonce, d'un autre côté, à M. de Hummelauer que le prince Esterhazy, *s'il revient*, ne reviendra à Londres qu'au printemps.

Il ne me reste plus, mon prince, qu'à vous parler du ministère anglais et des changements qu'il pourra subir. Je connais trop votre aversion pour les prédictions pour m'abstenir d'en faire sur un point aussi difficile et délicat. Les journaux anglais ne se lassent pas d'annoncer des changements ministériels, mais, jusqu'à présent, il me paraît qu'il n'y a rien de fondé dans les bruits répandus à cet égard. D'une seule chose je suis parfaitement convaincu, c'est qu'à moins d'un changement en faveur des tories (ce qui me semble aussi difficile qu'improbable), lord Palmerston est sûr de garder son poste, en tout état de cause. Sa faveur près du roi n'a jamais été mieux établie qu'en ce moment, et j'en ai les preuves.

Aurez-vous, mon prince, la patience d'aller jusqu'au bout de ce long bavardage? Je n'ose l'espérer, et cela m'affligerait cependant, parce que vous n'arriveriez pas jusqu'aux excuses que je vous fais ici pour vous avoir ennuyé si longtemps.

Veuillez agréer, mon prince, l'hommage renouvelé de mon respectueux attachement et de tout mon dévouement.

Ad. de Bacourt.

Londres, le 2 octobre 1834.

Mon prince,

J'ai reçu hier seulement la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 septembre. J'ai immédiatement expédié celles

qui l'accompagnaient et qui étaient adressées à lord Holland, à lord Grey et à lady Jersey. Je transmettrai à M. Calmach vos ordres pour faire acquitter le prix de la soupière d'argent chez Mortimer.

C'est avec un bien vif plaisir, mon prince, que j'ai appris les bonnes nouvelles que vous avez la bonté de me donner de la santé de Mme la duchesse de Dino et de celle de Mlle Pauline. J'ai reçu aussi avec une profonde reconnaissance l'expression du désir que vous voulez bien former, mon prince, de me voir près de vous à Valençay. Vous ne douterez pas, je l'espère, que ce désir ne soit vivement partagé par moi, et, en vérité, j'aurais besoin d'un pareil bonheur pour me remettre de la vie orageuse de Londres.

Je suis affligé de voir que vous souffrez toujours de vos jambes, et si j'osais, je vous recommanderais un remède moins violent, et peut-être plus efficace que celui que vous employez. Ce sont des bains de pieds et de jambes de bouillon ou de gélatine, mais très forts. Il suffit d'y rester un quart d'heure. Quelqu'un de ma connaissance, qui a été un an sans pouvoir quitter son lit ou son fauteuil, a retrouvé la faculté de marcher après douze bains de cette espèce. Ne pourriez-vous, du moins, en faire l'essai? Si cela ne vous donnait pas le jarret de M. Poulets Tompson, cela vous rendrait peut-être la faculté de marcher sans douleurs.

Dieu veuille vous entendre, mon prince, et puisse-t-on ne pas intervenir! J'ai une peur affreuse de cette intervention. Votre observation à ce sujet est pleine de force et de vérité. Mais je ne vous parlerai pas de politique aujourd'hui. Quand ces lignes vous parviendront, vous aurez déjà reçu de moi un long rabâchage qui vous aura fort ennuyé.

Je dîne demain à Holland-House; les maîtres du lieu partent après-demain pour Ampt-Hill, où je crains de ne pouvoir aller comme ils m'y ont engagé.

Oserai-je vous prier, mon prince, d'offrir mes hommages à Mme la duchesse de Dino et à Mlle Pauline. Vous savez que c'est toujours avec reconnaissance que je vous présente l'assurance de mon respectueux attachement et de tout mon dévouement.

Ad. de Bacourt.

Londres, le 13 octobre 1834.

Mon prince,

J'ai reçu, avec la lettre pleine d'amabilité et de bonté que vous avez bien voulu m'écrire le 4, l'autorisation du grand chancelier

de la Légion d'honneur de porter les ordres d'Espagne et de Portugal. Je trouve, comme vous, que le duc de Trévise a mis une très bonne grâce en ceci, en témoignant bien que les décorations et l'autorisation ne pouvaient avoir de prix à mes yeux qu'en me venant de vous.

Je ne puis vous envoyer, mon prince, en échange de cette nouvelle marque de votre bienveillance qu'une lettre de lady Jersey, qui fera passer, du moins je l'espère, la nullité de la mienne.

Je n'ai rien à ajouter au long compte-rendu que je vous ai adressé sur tout ce qui s'est passé ici, politiquement, depuis votre départ : l'absence de M. de Rigny et celle de lord Palmerston ont laissé toutes les affaires en état de stagnation. Je n'ai été occupé que de sottes petites affaires qui n'ont pas cessé cependant de me tenir en haleine et surtout à mon poste.

Je voudrais bien, mon prince, profiter des bons conseils que vous me donnez et ne point trop me livrer au découragement, mais il faudrait que ma santé s'y prêtât, et je ne parviens pas à sortir de l'état de faiblesse et de souffrance où m'a laissé ma dernière maladie. Il y a vraiment des jours où je suis tenté de quitter la place de peur qu'elle ne me quitte.

J'ai appris avec bonheur les bonnes nouvelles de la santé de Mme la duchesse de Dino ; elle a grand besoin de toutes ses forces au moment où Valençay est animé par la présence de tant d'hôtes illustres et *actifs*. Elle m'a fait la grâce de m'envoyer deux vues de Valençay, dont je me réjouis de faire les honneurs aussitôt que vos amis seront de retour à Londres. Nous continuons à être dans un désert : les Holland sont à Ampt-Hill et tous les autres ministres dispersés, y compris lord Palmerston, qui doit revenir aujourd'hui de Pansanger. Les journaux tories l'envoyaient encore, avant-hier, à Calcutta ; mais je crois que, sur ce projet, les choses en sont au même point que lors de ma dernière lettre.

Veuillez agréer, mon prince, avec votre bonté accoutumée pour moi, l'hommage de mon plus respectueux attachement.

AD. DE BACOURT.

Londres, le 27 octobre 1834.

Mon prince,

J'ai l'honneur de vous envoyer la décoration de l'ordre de la Conception, qui m'a été remise hier pour vous par M. de Sarmento. Il m'a bien recommandé de vous dire, en vous la transmettant, qu'il n'y a jamais eu qu'un seul étranger, outre vous, revêtu de

cette haute dignité qui a été accordée tout dernièrement à la reine régente d'Espagne. Une pareille assurance doit, il me semble, vous être *prodigieusement agréable!*

J'ai remis à MM. Bernier et Calmach leurs décorations, et je vais envoyer, à M. le Couteulx, la sienne. J'ai reçu également la mienne, qui est superbe et large comme la lune en son plein. Enfin, mon prince, grâce à vous, nous voilà tous décorés et ornés. Pour ma part, je ne puis oublier combien vous avez mis de bonté dans cette circonstance comme dans toutes celles où il s'est agi de mes intérêts; j'en garde une reconnaissance qui se sent beaucoup mieux qu'elle ne se peut exprimer. J'aurais bien voulu pouvoir le faire cependant à Valençay, ces jours-ci, et me trouver près de vous, le 4 du mois prochain, pour vous y offrir mes vœux le jour de la Saint-Charles. Vous voudrez bien, n'est-ce pas, mon prince, accueillir les vœux envoyés très respectueusement et de tout cœur?

Après s'être beaucoup agité au sujet de l'incendie des deux Chambres du Parlement, on a fini par s'accommoder de cet événement, et aujourd'hui on est ici généralement d'accord pour trouver que c'est fort heureux, et que cela tournera au profit de la salubrité du Parlement. Vos amis de Holland-House vont plus loin; ils se divertissent de ce qu'ils appellent la superstition populaire. L'esprit de vertige s'est emparé de beaucoup de gens dans ce pays; on entre dans la voie révolutionnaire, mais la marche sera beaucoup plus lente qu'en France.

Vous excuserez mon radotage, mon prince, et vous voudrez bien accueillir avec votre indulgence ordinaire l'hommage de mon plus respectueux dévouement.

Ad. de Bacourt.

Londres, le 10 novembre 1834.

Mon prince,

J'ai pris une part bien vive à la triste épreuve à laquelle votre cœur vient d'être soumis. Quelque préparé que vous dussiez être à la mort prochaine de la princesse Tietzkievitz, il était impossible de voir sans une profonde douleur rompre un attachement de tant d'années. Vous devez donner des regrets, bien mérités, sans doute, à la pauvre princesse, si dévouée pour vous, mais vous ne vous laisserez pas trop affecter par cette séparation, mon prince, en songeant à toutes les affections qui vous entourent, et qui vous offrent tant et de si douces consolations.

Quoique j'augmente fort ici, dans mes dires, la faiblesse de vos jambes, j'espère qu'elles vous porteront encore fort bien, et que,

dans quelques semaines, nous vous verrons reprendre le cours de vos petites mais salutaires promenades.

J'étais bien convaincu qu'entre vous et Mme la duchesse de Dino, Mgr le duc d'Orléans ne pouvait pas manquer d'être très bien et très agréablement reçu; c'est pourquoi, avant même d'avoir reçu votre lettre, je contredisais ici les récits *désobligeants* de Mme de Flahaut.

Le ministère anglais attend, dans l'anxiété la plus vive, le résultat de notre crise ministérielle. On ne me cache pas la haine contre M. Molé qu'on croit tout Pozzo, contre le maréchal Soult et tous les autres, M. de Broglie excepté, qu'on appelle de tous les vœux possibles à la tête du ministère français. A défaut de cela, on se consolera en l'ayant pour ambassadeur en Angleterre; c'est du moins le vœu de *celui* qui traitait ici les affaires avec vous.

M. le duc et Mme la duchesse de Gloucester, que j'ai eu l'honneur de voir dernièrement, m'ont bien recommandé de les rappeler à votre bon souvenir. Et Saint-André, qui est là pendant que je vous écris, me prie de vous offrir son respect.

Voudriez-vous bien, mon prince, présenter mes hommages à Mme de Dino et à Mlle Pauline, et agréer la nouvelle assurance de mon respectueux attachement et de tout mon dévouement.

Ad. de Bacourt.

Londres, le 23 novembre 1834.

Mon prince,

Vous avez bien compris qu'en me faisant connaître une aussi triste résolution pour moi que celle de votre retraite, il fallait chercher à en adoucir la pénible impression, et c'est à ce sentiment bienveillant que j'ai dû la lettre pleine de bonté, d'obligeance, oserai-je le dire, d'amitié, que je viens de recevoir de vous. Je vous offre du fond du cœur les expressions de ma plus vive reconnaissance pour cette lettre qui, quand j'en aurai retranché les éloges, sans doute exagérés, qu'elle contient, satisfera encore le respectueux attachement que je vous ai voué, et me restera comme le plus beau titre dont j'aurai à me glorifier. Oui, mon prince, permettez-moi de le répéter avec vous, nous serons séparés et jamais désunis; c'est vous dire assez que, dans toutes les circonstances, dans tous les temps, dans tous les lieux, vous devez compter sur mon dévouement.

Je sens trop de quel avantage je puis me prévaloir lorsque vous voulez bien me dire de disposer de vous, pour jamais en abuser. Aussi je ne vous importunerai, mon prince, que quand justice

m'aura manqué ailleurs; du reste, en ce moment, je ne puis songer qu'au rétablissement de ma santé qui est plus mauvaise que jamais, et comme les conseils que vous me donnez sont, je crois, les meilleurs et ceux dictés dans mon intérêt le plus vrai, je veux les suivre scrupuleusement tant que les forces ne me manqueront pas.

Je suis curieux de connaître l'impression que vous fait le grand événement qui préoccupe l'Angleterre depuis huit jours, et qui, dans huit jours de plus, préoccupera toute l'Europe. Ici, sur les lieux, il est difficile de se faire une opinion quelconque sur les conséquences de ce qui s'y passe en ce moment. Il y a tant de chances mauvaises ou bonnes, de futur contingent, comme dit la doctrine, qu'il y aurait imprudence à se prononcer; aussi j'aime mieux rester sous le coup de l'accusation qu'on porte contre moi à Paris, de ne pas donner assez de détails d'*appréciation*, que de m'exposer à dire des sottises ou à devoir réfuter le lendemain les dépêches de la veille. Il en arrivera ce qu'il pourra, mais je crois devoir rester dans mon bon droit.

Vous connaissez trop bien ce pays, mon prince, pour ne pas prévoir que le ministère du duc de Wellington, ou celui formé par lui, va s'engager dans une terrible lutte. Jusqu'à présent, il n'a pas à se plaindre de l'opinion publique, qui s'est montrée plus favorable qu'on n'était en droit de l'espérer. Combien de temps cela durera-t-il? C'est ce qui nous reste à savoir.

Les gens impartiaux et éclairés prévoient plusieurs genres de difficultés dont l'énumération seule ne sera pas sans intérêt pour vous, mon prince, et vous les jugerez avec votre œil d'aigle.

En admettant que le duc de Wellington parvienne à former une administration à l'aide de sir Robert Peel, et sous la direction de celui-ci, la première question qui se présente est de savoir si on admettra lord Stanley, le duc de Richmond et sir J. Graham dans cette administration. Si on pense que oui, il s'agira de savoir si ces trois hommes d'État consentiront à entrer dans une telle administration, et, s'ils y consentent, à quelles conditions.

Il est évident que, dans l'état actuel de la Chambre des communes, on ne peut pas se passer de ces trois hommes et que, eux, ne peuvent pas entrer dans le ministère du duc sans qu'il soit convenu qu'ils ne seront pas obligés de renier les doctrines qu'ils ont soutenues pendant trois ans sur la *réforme*, sur toutes les questions qui en ont été la conséquence, et enfin sur la politique étrangère. Mais si le ministère Wellington consent à faire une telle concession, le voilà donc réformiste aussi, le voilà donc en opposition avec une grande portion de son propre parti, avec la majorité de la Chambre des pairs.

Si le ministère Wellington renonce à appeler dans son sein les trois hommes dont je viens de parler, comment affrontera-t-il la Chambre des communes? S'il la dissout, que lui renverront les électeurs? Et s'il croule, qui le remplacera, si ce n'est lord Durham, avec toute la gent radicale?

Et pendant tout ce temps-là, que deviendra l'Irlande excitée à la révolte, non plus seulement par O'Connell, mais par tous les radicaux et, le dirai-je, par les ministres qui viennent de tomber.

Voilà, mon prince, une esquisse bien affaiblie de la situation intérieure de l'administration non encore formée. Que dirai-je de sa situation extérieure que vous ne sachiez déjà mieux que moi? Vous rappellerai-je que toutes les questions européennes sont en suspens; que l'affaire hollando-belge n'est pas plus terminée que celle d'Espagne, de Portugal, d'Orient, de Suisse, et qu'enfin, pour surcroît d'embarras pour nous, le ministère Wellington va réveiller la question d'Alger dans toute sa vivacité. C'est une vaste carrière politique ouverte pour la diplomatie, et il serait bien hardi celui qui oserait présager comment se dénoueront tant de nœuds.

J'ai fait remettre votre lettre pour lord Holland, à Holland-House, et me suis acquitté des ordres près du comte de Medam et de MM. Bernier et Calmach.

Veuillez agréer, mon prince, l'hommage répété et toujours bien sincère de mon plus respectueux attachement et de tout mon dévouement.

Ad. de Bacourt.

Londres, le 29 novembre 1834.

Mon prince,

Lorsqu'en vous répondant, il y a quelques jours, je vous parlais de votre résolution de ne point revenir à Londres, je vous avoue que je ne pouvais pas me persuader que cette résolution fût irrévocable : il me paraissait que le grand événement arrivé ici aurait assez d'influence pour vous ramener à un poste que vous avez désormais rendu impossible pour tout autre que vous. J'apprends, cependant, que votre parti est définitivement pris, et c'est aujourd'hui que je m'aperçois de l'immense étendue de la perte que je fais (pardonnez-moi cet égoïsme), et que fait notre pauvre France, dont les intérêts se trouvent gravement compromis par le fait seul de votre retraite. Je m'en effraye pour l'avenir de notre pays, de l'Europe, de moi-même, qui n'attachais de prix à servir que sous vos ordres et qui deviens un enfant perdu dès que je ne m'y trouve plus placé. J'essayerai en vain de me consoler avec le souvenir de

vos bontés, de la gloire qu'il y a eu pour moi à être, pendant quatre ans, votre élève. Rien de tout cela ne compensera le regret de ne plus jouir de votre confiance, de votre conversation de chaque jour. Croyez bien, du moins, mon prince, que ma reconnaissance vous suivra dans votre retraite, et qu'elle sera aussi constante et aussi vive qu'à Hanover-Square; je ne cesserai de faire des vœux pour votre bonheur et pour votre tranquillité, fruit si bien mérité de vos grands et nobles travaux.

Du reste, mon prince, maintenant que votre démission est donnée comme irrévocable et que mon égoïsme n'a plus rien à craindre de ma franchise, je dois convenir que votre haute sagesse vous a admirablement dirigé dans cette circonstance : votre éloignement de Londres est un malheur pour la chose publique; votre retour vous eût placé dans une des situations les plus critiques, c'est-à-dire entre vos penchants et vos sentiments d'affection pour la nouvelle organisation, et entre les souvenirs et vos liaisons intimes avec les membres de celle qui vient de tomber. Ces derniers vous auraient cruellement fait payer leur ancienne hospitalité, si j'en juge par le langage qu'on tient à Holland-House, même devant moi. J'en étais révolté hier au point de ne plus retourner dans cette jacobinière.

Il me reste donc l'impression que le moment de votre retraite a été choisi avec la plus parfaite convenance et la dignité la mieux comprise. Vous emportez les regrets profonds du duc de Wellington et de tous les hommes honorables de l'Angleterre. Les whigs n'ont pas le moindre reproche à vous faire, et une semaine de séjour ici aurait changé la situation, en vous brouillant avec vos anciens amis, dont la haine est si amère en ce moment contre tout ce qui est en contact avec le pouvoir.

Nous sommes dans l'attente de sir Robert Peel, et rien ne se fait jusqu'à son arrivée. Lord Lyndhurst a cependant reçu les sceaux, comme lord chancelier. Que pensez-vous de lord Brougham, qui a proposé au nouveau ministère de reprendre la place de lord Lindhurst et de l'exercer gratis, afin, disait-il, d'épargner au trésor cette dépense, puisque lui, comme chancelier, doit recevoir une pension de 4000 louis. Cette proposition a été rejetée par le duc, et lord Brougham a bien fait de se sauver à Paris, où vous le trouverez, car lady Holland l'aurait étranglé si elle l'avait rencontré. J'aurais trop à faire si je prétendais vous rapporter toutes les violences de cette pauvre lady, qui ne s'accoutume pas à l'idée de ne plus faire partie du ministère; il me suffira de vous dire qu'elle n'a jamais été dans une plus belle veine de méchanceté.

Je voudrais espérer, maintenant, que votre démission est sûre,

qu'on se hâtera de choisir et d'envoyer votre successeur, car, quoique vous m'ayez écrit à ce sujet de me tenir tranquille ici, il me sera impossible de suivre ce bon conseil; ma santé m'en ôtera les moyens.

On m'écrit de Paris qu'il est déjà question de me donner un autre poste; j'oserai réclamer votre intérêt, mon prince, pour ne pas être envoyé en Amérique ou dans quelque trop mauvaise résidence. Rien n'empêcherait qu'en me maintenant provisoirement ici jusqu'à l'arrivée du nouvel ambassadeur, on me nommât, on me désignât pour un autre poste. Je ne puis mieux faire, en tous cas, que d'abandonner cela à votre bonté lorsque vous serez arrivé à Paris.

Veuillez agréer, mon prince, l'hommage de mon respectueux attachement et de tout mon dévouement.

AD. DE BACOURT.

Londres, le 30 novembre 1834.

Mon prince,

J'ai reçu ce matin à huit heures vos lettres du 23 et du 24 avec toutes celles qui les accompagnaient, et à trois heures vos ordres étaient remplis. Le duc de Wellington, avec son noble caractère, a saisi tout de suite tout ce que votre démarche près de lui avait de loyal, et nous nous sommes très bien entendus. J'espère avoir, avant de fermer cette lettre, une réponse de lui pour vous, et je l'y joindrai; il me l'a promise pour ce soir ou demain matin.

Il a pris, devant moi, lecture de votre lettre, et je lui ai ensuite lu les deux que vous m'aviez fait l'honneur de me confier. Il m'a dit alors : « Je regrette vivement, et très vivement même, que M. de Talleyrand ne puisse pas revenir; nous nous serions très bien entendus, et j'ai la conviction que, marchant ensemble, nous aurions fait du bien à nos deux pays et à l'Europe; mais je comprends ses motifs, et je dois dire plus même, c'est que je les approuve tous. Quant à l'idée du congrès dont il parle, il m'est impossible de me faire encore une opinion à ce sujet, parce qu'il me faut, d'abord, assurer ma position, qui est très peu certaine, quoique jusqu'à présent les choses marchent mieux que je ne l'espérais.

Telle est, mon prince, la substance, si ce ne sont pas même exactement les paroles du duc. Il vous regrette, cela est évident (et j'en connais d'autres qui pensent comme lui), mais il vous a compris et vous conserve respect, estime et attachement. Avant de le quitter, je lui ai répété ce que je lui avais dit en entrant, c'est que les communications que je lui faisais étaient de la nature la

plus confidentielle. Il m'a répondu : « Comptez que cela restera entre nous. » Et nous pouvons, je crois, nous fier à cette parole.

Soyez assuré également, mon prince, que tous les papiers qui me sont parvenus seront, ce soir même, enveloppés, scellés et renfermés avec toutes les précautions imaginables.

Je reconnais toute votre indulgente partialité pour moi dans ce que vous voulez bien me dire sur le choix de M. de Rayneval, comme votre successeur. Je crois, du reste, que ce serait le meilleur choix possible, et que le duc en serait très satisfait; il s'est expliqué sur son compte dans les meilleurs termes, et m'a dit avoir conservé de lui un excellent souvenir. Il a ajouté qu'il connaissait très peu M. de Sainte-A.

J'ai eu soin d'envoyer vos deux lettres à lady Jersey, à Brighton, et à lady Burgherst, à la campagne où elle est.

J'attends avec impatience votre arrivée à Paris; je serai beaucoup plus tranquille alors sur nos affaires et sur celles d'ici. J'espère que le mouvement du voyage ne sera pas trop contraire à votre santé, ni à celle de Mme la duchesse de Dino et de Mlle Pauline.

Veuillez agréer, mon prince, l'hommage de mon respectueux attachement et de tout mon dévouement.

AD. DE BACOURT.

Londres, 8 décembre 1834.

Mon prince,

Je n'ai rien d'intéressant à vous mander d'ici, où tout reste en suspens jusqu'à l'arrivée de sir Robert Peel, et je serais assez embarrassé de vous écrire pour vous occuper de moi, si vous n'aviez pas eu la bonté de m'encourager à recourir à vous quand l'occasion s'en présenterait. C'est donc en me fondant sur votre bienveillance que j'ose, aujourd'hui, vous entretenir de ma situation que vous connaissez déjà aussi bien que moi-même. L'état de ma santé m'oblige à quitter l'Angleterre; les médecins reconnaissent tous que la prolongation de mon séjour ici compromettrait mon existence. Je désire donc ne pas rester à Londres, mais je voudrais bien ne pas trop y perdre, et même y gagner les avantages auxquels mes services semblent me donner quelques droits. Le moment est favorable pour les faire valoir, puisqu'on s'occupe, au département des affaires étrangères, de remplir plusieurs vacances. Deux postes me conviendraient particulièrement : Munich et Carlsruhe; le premier est vacant par la mort de M. de Vaudreuil, mais c'est un poste d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, et l'or-

donnance de M. de Broglie, de l'année dernière, me défend d'y aspirer sans avoir passé par le grade de ministre résident. Le poste de Carlsruhe n'est pas vacant, quoique M. de Mornay désire vivement l'échanger contre un supérieur. Vous connaissez très bien les difficultés qui se présenteront, mon prince, et je puis m'en rapporter à votre indulgente bonté pour les faire lever, si cela est possible. Munich serait pour moi un si grand avantage que je n'ose pas l'espérer, et je borne mes vœux à Carlsruhe, dont il sera facile, je pense, de débarrasser M. de Mornay avec profit.

Maintenant, mon prince, je vous ai dit toute ma pensée sur mes désirs d'avancement, et quel que soit le succès de vos démarches, je ne m'estimerai pas moins heureux des paroles dites par vous en ma faveur, car, j'aime à vous le répéter, votre bonne opinion passe avant tout pour moi, et je m'en tiens plus fier et plus honoré que je ne le serais d'être nommé ambassadeur.

J'ai à vous remercier, mon prince, d'une chose qui m'a rendu très heureux, de ce portrait que vous avez la bonté de me destiner, et que je recevrai et garderai avec la plus vive reconnaissance.

Je voudrais bien apprendre que vous êtes moins mécontent de vos jambes et pouvoir aller bientôt vous offrir, mon prince, l'hommage de mon respectueux attachement et de tout mon dévouement.

Ad. de Bacourt.

Londres, le 20 décembre 1834.

Mon prince,

Je vous dois de nouveaux remerciements pour l'intérêt et la bonté avec lesquels vous plaidez ma cause dans toute circonstance, et je ne sais plus trouver d'expressions à ma reconnaissance pour des témoignages si souvent répétés d'un patronage qui m'honore et me touche bien profondément. Une cause entre vos mains est déjà gagnée; aussi je n'ai pas la moindre inquiétude sur le succès de la mienne. Ma seule crainte est de ne pas jouir de ce succès; ma santé étant dans un état de délabrement qui va chaque jour en croissant, j'ai peu d'espoir de guérison, et je vous dirai franchement qu'une fin prématurée me semblerait préférable à une existence misérable : me voir devenir un malingre inutile aux autres et à moi-même me serait une odieuse perspective. Je tiendrai bon, néanmoins, tant que je pourrai tenir debout, et je n'aurai du moins rien à me reprocher sur mon exactitude tant que j'aurai la force de remplir mes devoirs. A tout événement, je persiste dans l'alternative dont j'ai eu l'honneur de vous parler : Munich au plus; Carlsruhe au moins.

Mais, mon prince, il est une affaire bien plus importante et plus urgente que la mienne, c'est celle du choix et de l'envoi de votre successeur ici. Désormais chaque jour de retard devient fatal à la bonne harmonie entre ce pays-ci et le nôtre. On ne sera dupe ici d'aucune finesse, d'aucune subtilité; on est sur l'œil. Les ambassadeurs d'Autriche et même de *Russie* seront rendus ici, j'en ai la certitude, pour le 1er février, afin de se trouver à l'ouverture du Parlement. Malheur à nous, si le nôtre ne les précède pas.

Je suis intimement convaincu que le seul homme qui convienne ici est M. de Rayneval. Il a l'immense avantage que son nom ne se rattache à aucun parti en France; qu'il est homme d'affaires, et non de parti, et que conséquemment, quel que soit le sort de la nouvelle administration, il pourra traiter et négocier avec tous les cabinets possibles, parce qu'il ne sera pas plus partisan des tories que des whigs, ou des radicaux. Si le duc reste aux affaires, il voudra terminer en six mois toutes les questions laissées en suspens. La plus difficile est celle d'Espagne; personne n'est en situation de la connaître comme M. de Rayneval; son excellent esprit, d'ailleurs, s'arrangera à merveille avec qui que ce soit. Je le répète, mon prince, M. de Rayneval, et M. de Rayneval tout de suite.

J'ai appris avec bonheur que votre jambe était mieux; soignez-vous, mon prince, et conservez-vous pour la France qui a besoin de vous, pour l'Europe qui vous admire, et pour tous ceux qui, comme moi, vous ont voué un sincère, respectueux et profond attachement.

AD. DE BACOURT.

Londres, 23 décembre 1834, 6 heures du soir.

Mon prince,

Votre lettre du 20 m'a tiré d'une grande angoisse dans laquelle j'étais depuis le départ de la lettre confidentielle dont vous voulez bien m'annoncer la réception favorable. Cette lettre, comme vous devez le concevoir, m'a été extrêmement pénible à écrire, et il a fallu le sentiment impérieux du devoir pour me décider à aller si fort à l'encontre de ma manière de faire. Mais j'ai écrit ainsi parce que j'ai cru qu'il y avait péril en la demeure. C'est dirigé par la même conviction que j'ai fait mon expédition d'hier, au succès de laquelle j'attache une grande importance. Vous la verrez, et je vous en fais juge.

Comment serait-il possible, mon prince, dans l'état où est ma chétive personne, de ne pas me tourmenter à l'idée de rester du jour au lendemain dans l'impossibilité de remplir mes fonctions,

sans compter que je crains sans cesse de me trouver, par le fait de mes souffrances, au-dessous de la mission qui m'est confiée et dont vous connaissez les aspérités et la responsabilité.

Que vous êtes bon de prendre si chaudement mes intérêts et de penser à tout avec une pareille sollicitude. Quel que soit le poste que j'obtiendrai entre les deux dont vous me faites mention, mon prince, j'en serai parfaitement content, parce que je le tiendrai de vous. Celui, d'ailleurs, qui m'offrira le plus de repos sera le meilleur.

Voulez-vous bien dire à Mme de Dino qu'on vient de m'apporter des nouvelles un peu plus rassurantes de lady Cowley.

Agréez, mon prince, l'hommage de mon bien respectueux attachement.

AD. DE BACOURT.

Londres, le 23 décembre 1834.

Mon prince,

Je suis obligé d'employer le commencement de l'épître de Boileau : « Grand roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire! » Je ne sais plus vraiment trouver d'expressions pour vous dire combien je suis touché de tous les témoignages de bonté et d'intérêt que vous me prodiguez avec tant de persévérance. Vous n'oubliez rien, vous songez à tout, et depuis ce portrait où vous inscrivez des lignes si flatteuses, si honorables pour moi, jusqu'à ce soin que vous prenez du traitement qu'on me donnera pendant mon congé, je vois que vous n'avez rien négligé pour mon cœur, pour ma carrière, pour ma bourse. Jamais père, protecteur, ami n'a pu faire aussi bien et avec tant de prévoyance et de grâce! Je ne reculerai jamais, mon prince, devant les devoirs que m'impose envers vous le souvenir de tant de marques d'affection, et il me sera toujours doux de vous prouver que vous ne les avez pas répandues sur un cœur ingrat.

J'attends M. Pontois demain; je resterai encore à Londres le temps nécessaire pour le mettre au courant et pour terminer quelques affaires. Mais vous pouvez croire que je serai fort empressé à fuir ce méchant climat et à aller vous remercier encore de vive voix de tout ce que vous avez été pour moi.

Je ne suis plus, heureusement, condamné à donner mon opinion sur rien de ce qui est relatif à nos affaires des deux côtés de la Manche, mais je partirai avec la conviction que le choix de notre ambassadeur ici devait tomber sur M. de Rayneval. Je n'ai jamais nommé le premier, parce que cela aurait paru une flatterie incon-

venante qui n'est pas dans mon caractère, mais je le répète, l'un de ces deux hommes est seul capable de bien diriger nos affaires ici sous quelque gouvernement que ce soit. L'avenir dira si j'avais tort. Quant au général Sébastiani, cela est si ridicule que ce n'est pas même la peine d'en faire mention.

En attendant, mon prince, que je puisse moi-même vous offrir mes hommages, permettez-moi de déposer ici celui de mon respectueux attachement et de tout mon dévouement.

AD. DE BACOURT.

Londres, 27 décembre 1834.

Mon prince,

Vous me comblez! Il ne me reste plus qu'à vous demander grâce pour la faiblesse de mes remerciements quand vous ne laissez pas passer un jour sans m'accorder quelque nouvelle faveur. Votre lettre du 24, que M. Pontois m'a remise ce matin, contient une proposition à laquelle je suis bien sensible, celle d'aller descendre chez vous, mon prince. Je ne voudrais certainement pas vous présenter un malade tel que je suis et vous causer le moindre embarras, mais je ne sens pas moins tout ce que votre invitation a de bon et d'aimable pour moi; soyez convaincu qu'elle aurait ajouté encore, si cela était possible, à ma reconnaissance envers vous.

Je me suis déjà occupé de vos commissions d'étrennes et les livres partiront par le prochain portefeuille; mais pour les robes, je suis dans le plus grand embarras, car vous ne m'avez donné, mon prince, aucune indication, ni sur les étoffes, ni sur l'âge des personnes auxquelles elles sont destinées : c'est vraiment une mission très délicate! Je ferai tous mes efforts pour m'en tirer le moins mal possible, en réclamant d'avance toute votre indulgence.

Je suis bien triste de vous savoir souffrant ainsi que Mme de Dino.

L'heure de la poste me presse à un tel point que je suis obligé de finir ici, mon prince, en vous priant d'en recevoir mes excuses, et d'agréer l'hommage de mon respectueux attachement et de toute ma reconnaissance.

AD. DE BACOURT.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Les incidents du mois. Un nouveau scandale avorté dans l'œuf. Grand duel parlementaire. Le *nègre*. Les cochers et les étudiants. Les conséquences tragiques d'une charge d'atelier. Le bal des *Quat'z-arts* et la Ligue contre la licence des rues. La manifestation du quartier Latin et l'émeute. La police et les journalistes. Les responsabilités. Eclipse de la fête nationale. — Opéra-Comique : *le Déserteur* et *les Deux Avares*. Antoine Trial. Exposition des projets pour la reconstruction de l'Opéra-Comique. Envois de Rome. La statue de Chappe et le télégraphe aérien. — Disparition de Tortoni. Le comte Achille du Clésieux. Mme Charles Lenormant. Guy de Maupassant et son œuvre.

I

Je ne sais pas si, suivant un mot célèbre, la France s'ennuyait vers la fin du règne de Louis-Philippe : j'étais trop jeune alors pour contrôler la vérité de cette observation, et comme je ne m'ennuyais pas du tout, je n'avais aucune raison de croire que la France s'ennuyât davantage. Quoi qu'il en soit, voilà un genre de reproche que la troisième république semble bien décidée à ne jamais encourir. On peut dire de ce régime tout ce que l'on voudra, sauf que la France s'y ennuie : il ne lui en laisse pas le loisir. Les incidents s'y multiplient et y renaissent les uns des autres. Tantôt drame, tantôt comédie, tantôt vaudeville ou parade, nous avons toujours quelque pièce nouvelle, et neuf fois sur dix, cette causerie ne peut s'ouvrir sans que les agitations de la scène publique lui imposent un prologue dont elle se passerait volontiers.

Pendant quatre mois, au moins, les innombrables péripéties du Panama ne nous ont pas laissé un moment de repos. Aujourd'hui, c'est fini, et s'il fallait s'en rapporter uniquement à la récente décision judiciaire et au rapport de la commission d'enquête, on pourrait même croire que cela n'a jamais existé, que toute cette vilaine et poignante histoire n'a été qu'un rêve : un mauvais rêve, mais un rêve. Un moment, il a semblé que nous allions avoir un nouveau Panama en miniature, — un *Panamino*, — avec l'affaire de M. le sénateur Tassin et de l'ancienne *Société des docks de Marseille :* cela avait débuté brillamment, ou du moins bruyamment, et puis,

après un grand tapage de trois ou quatre jours, on n'en a plus soufflé mot. Le drame a avorté dans l'œuf, et nous ne nous en plaignons pas, — ni M. Tassin non plus, je pense. Ensuite, ce fut le grand duel parlementaire de M. Clémenceau et de M. Déroulède : un engagement rapide et à fond, le bruit de deux épées qui se froissent, et soudain un coup droit au cœur, suivi de la chute d'un corps, et chacun venant mesurer du regard, sur le sol de l'arène, cet athlète si longtemps redouté et se disant avec surprise : « Comme il était petit! » Puis, quelques jours après, changement à vue : le cadavre ressuscité par les soins de ceux qui l'avaient frappé à mort, et les vainqueurs se mettant eux-mêmes en pleine déroute pour avoir voulu trop pousser leur victoire : revirement comique et tragique à la fois, comme on n'en a jamais vu dans les pièces les mieux machinées, et qui a fait basculer en un clin d'œil les adversaires de la veille du Capitole à la roche Tarpéienne et de la roche Tarpéienne au Capitole; montagne en travail, avec accompagnement de coups de tonnerre et de grondements souterrains, et qui accouche d'une queue de souris! Dans cet interminable défilé de *petits papiers* qui constituera l'un des chapitres les plus extraordinaires et les moins attrayants de notre histoire contemporaine depuis 1871, les papiers dérobés à l'ambassade d'Angleterre, livrés à la *Cocarde* par Norton et lus à la tribune par M. Millevoye au milieu des huées de la Chambre, méritent une place à part, et le ténébreux faussaire, le nègre, comme on l'appelle, a pris place, à côté et au-dessous de Cornelius Herz, — toujours mourant, mais toujours vivant, et qui est en train de ressusciter depuis que deux sommités de la science sont allées constater qu'il ne passerait pas la semaine, — dans la galerie de ces énigmatiques figures — venues on ne sait d'où pour s'insinuer dans les bas-fonds de nos intrigues politiques.

La grève des cochers est arrivée là-dessus en guise d'intermède, mais c'est une pièce monotone, fatigante, qui recommence si souvent qu'on en est tout à fait las. Et quoique, cette fois, les grévistes ne se soient pas contentés d'injurier et de battre les *feignants* qui persistaient à travailler, et qu'ils se soient livrés à une série d'exercices nouveaux et variés, comme d'abandonner des voitures dans les fossés des fortifications, d'en précipiter dans la Seine, d'en brûler une ou deux, d'en démolir et d'en mettre en morceaux environ cent soixante, on ne saurait dire à quel point elle a été immédiatement reléguée dans l'ombre et l'oubli par les événements qui ont suivi. Donnez-vous donc tant de mal, non seulement pour ne pas réussir, mais encore pour ne pas même intéresser pendant trois ou quatre jours l'attention d'un public blasé! Cela en est humiliant. Il n'y a pas un mois que les grévistes se livraient à ces

exploits mémorables, et il semble que, si j'avais la gaucherie de m'y arrêter, j'écrirais une chronique de l'an dernier. C'est le 30 juin qu'ils cassaient dans les rues le matériel de la Compagnie générale et de l'Urbaine, mais c'est le 1er juillet que le quartier Latin entrait en monôme avec sa turbulence ordinaire et tombait immédiatement de monôme en échauffourée.

On sait quel a été le point de départ de cette manifestation malheureuse qui devait si vite aboutir aux désordres les plus sanglants. Poussés par la clameur publique, on peut le dire sans aucune exagération, M. le sénateur Bérenger, M. Jules Simon, M. Frédéric Passy, ont fondé, l'an dernier, une Ligue contre la licence des rues. Tant que cette Ligue s'est bornée à recueillir des adhésions et des souscriptions, à publier des manifestes et à faire des conférences, sauf quelques plaisanteries boulevardières plus ou moins spirituelles et quelques gros quolibets venus de journaux directement intéressés dans la question, elle n'a reçu que des éloges et des encouragements. On l'appelait la *Sainte Ligue*, on la chansonnait dans des couplets égrillards de vaudevilles qu'on faisait chanter par des actrices décolletées; on caricaturait, dans les journaux à images, les *vieillards* austères qui avaient assumé la charge de veiller sur la pudeur publique. C'était tout, et cela n'empêchait pas la majeure et la plus honorable partie de la presse de la pousser à agir et de gourmander son inertie : « Il ne faut point s'en tenir aux paroles, lui criait-on. Des actes! Il est grand temps d'opposer une digue au flot d'ordures qui nous submerge et qui avance toujours! Protégez les regards de nos enfants et de nos femmes contre le cynisme des exhibitions qui s'offrent à eux de toutes parts! Protégez l'âme de la jeunesse contre les entrepreneurs d'immoralité et les spéculateurs en corruption. »

La Ligue cède à cet appel pressant de l'indignation générale. Elle entre en campagne, — et aussitôt il s'élève contre elle une clameur de haro. Beaucoup même de ceux qui la poussaient le plus à agir se retournent contre elle. Et c'est toujours ainsi, depuis la muselière des chiens jusqu'à la muselière du cynisme. Première phase : reproches amers à la mollesse, à l'inaction de l'autorité compétente, qui ne fait rien; seconde phase : reproches plus amers encore à la tyrannie et à la maladresse de ladite autorité, qui se mêle de ce qui ne la regarde pas. Tel est le caractère français; je ne lui en fais point mon compliment.

Dans l'espèce, la Ligue contre la licence des rues, par l'organe de son président, M. Bérenger, a dénoncé à la vindicte publique, en s'appuyant sur les comptes rendus de la presse, qui en aggravaient et en prolongeaient complaisamment l'indécence, un certain bal, dit des *Quat'z-arts*, où l'on avait organisé des cortèges et des

exhibitions qui, jusqu'à présent, n'avaient été considérées comme tolérables qu'en peinture. « Nous étions chez nous, disent ces jeunes gens et leurs défenseurs. Si nombreuse qu'elle fût, la réunion était une réunion privée où l'on n'était reçu que par invitation, et personne n'avait rien à y voir. Cette petite fête de famille avait été arrangée entre élèves de l'École des beaux-arts et leurs modèles, dans un but purement pittoresque et esthétique. Ainsi l'un des tableaux vivants qui ont provoqué les foudres de M. Bérenger n'était que la mise en scène d'une composition de M. Rochegrosse, l'un des grands succès du Salon il y a quelques années. » On ne s'attendait guère à voir l'esthétique en cette affaire, et le droit aux tableaux vivants pourrait mener loin. Voilà M. Bouguereau, par exemple, qui ne passe point pour un homme dévergondé; eh bien, je ne pense pas que d'honnêtes personnes, qu'il n'a pourtant jamais scandalisées peut-être au Salon, tant les peintres et les sculpteurs ont su blaser nos regards, essayent jamais de réaliser en un lieu public quelqu'une de ces jolies scènes allégoriques ou mythologiques qu'il ne se lasse pas de nous prodiguer. Sur la toile, cela mène à la première médaille et à la croix d'honneur; dans la réalité, cela ne peut mener qu'en police correctionnelle. Je dis : en un lieu public, car MM. les élèves de l'École des beaux-arts étaient loin d'être aussi complètement entre eux qu'on a bien voulu le dire, ce qui, d'ailleurs, serait une excuse fort insuffisante. Ils avaient traité avec un entrepreneur connu comme un spécialiste du genre pornographique, et qui s'est chargé des frais, moyennant la concession d'un certain nombre de billets qu'il a distribués ou vendus, je l'ignore, mais qui, en tout cas, ont largement introduit dans la fête des éléments tout à fait étrangers à l'étude des beaux-arts.

Parmi les journaux qui ont protesté le plus chaudement de la pureté de leurs intentions, le *Gil-Blas* s'est signalé au premier rang. Ah! le bon billet!... Le *Gil-Blas* décernant des brevets de morale! Je pense que les jeunes gens n'ont pas été plus fiers qu'il ne sied de ce certificat, et que leurs défenseurs ont négligé de le produire en justice. En revanche, ils avaient fait citer parmi les témoins à décharge un commissaire de police, qui était là « à titre privé », quoiqu'il ne soit pas élève de l'École des beaux-arts et qui, en invité reconnaissant, sinon en magistrat rigide, est venu déclarer « hautement » qu'il n'avait vu que des modèles « dans des poses académiques ou artistiques qui ne pouvaient froisser personne » et qu'il s'en passe bien d'autres au bal de l'Opéra. Je n'éprouve aucune peine à admettre ce dernier point, mais je penche à croire que M. Garnault, c'est ainsi qu'il se nomme, a été vraiment un peu trop bronzé par ses longues années de service aux bals masqués de l'Opéra, ou que, s'il est « fort sévère par profession »,

suivant le terme dont il s'est servi, il l'est beaucoup moins par tempérament. N'assistant pas à la fête en qualité de commissaire de police, il avait laissé sa sévérité professionnelle au vestiaire. N'est-elle point « hautement » caractéristique cette déposition d'un fonctionnaire qui a dans ses attributions la surveillance des mœurs? Voilà des mœurs bien gardées! Quoiqu'on ait abusé du mot, nous pouvons ajouter, sans trop tomber dans le lieu commun, que c'est un signe des temps. Comment se fait-il que les étudiants qui sont allés conspuer M. Bérenger, n'aient point, par la même occasion, donné une aubade à M. Garnault?

Qu'on plaide les circonstances atténuantes en alléguant la jeunesse des coupables, les habitudes d'atelier et tout ce que l'on voudra, soit! Mais le tribunal lui-même n'en avait-il pas fait une large application en prononçant contre eux une condamnation anodine et qui équivaut tout au plus à un avertissement paternel : 100 francs d'amende, s'il m'en souvient bien, et encore avec le bénéfice de la loi Bérenger, — car M. le sénateur Bérenger est semblable à la lance d'Achille, qui guérissait les blessures qu'elle faisait, et ceux qui lui ont si amèrement reproché cette condamnation se donnaient un démenti aussitôt et se réfutaient eux-mêmes en citant leur pièce justificative. — Je ne parle pas d'un autre bal, dit *Fin de siècle*, qui a suivi celui des *Quat-z'arts* en le dépassant de beaucoup, à ce qu'il paraît, et qui a été l'objet d'une condamnation plus sévère, sans trouver de défenseurs. Les mauvais exemples sont plus contagieux que les bons. Il n'était pas douteux qu'une fois la porte ouverte et la voie frayée, tous les exploiteurs de la fange se précipiteraient à la suite, et si l'on n'y avait mis ordre, d'autres seraient venus qui auraient encore enchéri. La répression a coupé court à l'épidémie naissante.

Les étudiants sont donc des ingrats d'avoir voulu protester, comme ils l'ont fait, contre une condamnation équivalant presque à un acquittement. Ils ont eu le double tort de manifester avec mauvais goût et d'oublier une fois de plus que les manifestations de la rue, toujours tumultueuses, encombrantes et tyranniques, peuvent devenir dangereuses. Il ne faut qu'une étincelle pour changer la démonstration en bagarre, la bagarre en échauffourée, l'échauffourée en émeute, et quelquefois l'émeute en révolution. Il y a vraiment eu quelques moments, les 3 et 4 juillet, où l'on a senti, dans les rues de la rive gauche, une odeur révolutionnaire. Le boulevard Saint-Michel avait pris la physionomie des vieux boulevards Saint-Martin, Saint-Denis, Bonne-Nouvelle, aux journées de 1830 et de 1848. La chaussée et les trottoirs étaient jonchés de débris comme un champ de bataille. Bancs, guérites, becs de gaz, colonnes Morris, vespasiennes, grilles des arbres, chalets de

nécessité, la foule avait tout démoli, ceux-ci pour en faire des armes, ceux-là pour le seul plaisir de la destruction. On a pu voir quatre kiosques brûler à la fois à l'intersection des boulevards Saint-Michel et Saint-Germain. Les omnibus étaient dételés au passage et renversés; de sinistres barricades s'élevaient au coin des rues; on tirait des coups de revolver par les fenêtres; on avait mis le feu aux *pavés* en bois; on ne s'était pas contenté de briser les vitres de la préfecture de police, on en faisait le siège et on en ébranlait la porte à coups de bélier; on tentait d'escalader les grilles de la Chambre et d'envahir l'enceinte législative; on annonçait la descente de la Villette pour tout saccager, et, en attendant, dès le second jour des troubles, se remarquait l'afflux, qui devait croître encore les jours suivants, de cette lie qui remonte à la surface dans les temps d'agitation, de ces physionomies sinistres et patibulaires qu'on aperçoit toujours aux approches des révolutions, comme les corbeaux aux alentours des champs de carnage, et qu'on n'aperçoit qu'à ces moments-là. Les experts pouvaient même noter jusqu'aux symptômes classiques, si je puis ainsi dire : le pillage de la boutique d'armurier, les enfants et les femmes mêlés aux émeutiers et poussés en avant, la population paisible commençant à prendre parti et faisant pleuvoir sur les agents, du haut des maisons, des bouteilles, des fers à repasser, des pots de fleurs et autres projectiles; les applaudissements à l'armée, les cris de : *Vive la ligne!* mêlés aux imprécations et aux sifflets contre la police. Et enfin peu s'en est fallu qu'on n'eût aussi la promenade du cadavre.

Lorsqu'ils ont vu la tournure que prenaient les événements et les éléments inavouables qui, sous prétexte de les soutenir, venaient se joindre à eux pour exploiter la situation et en extraire tout ce qu'elle pouvait comporter de désordres, les étudiants, un peu humiliés sans doute de tels auxiliaires, ont désavoué ce qui se passait et décliné toute solidarité avec ces hordes de vandales. Ils ont même ouvert dans le quartier Latin une souscription pour indemniser les marchandes de journaux dont on a incendié les kiosques. Cette compassion part d'un bon naturel, mais le désavœu venait un peu tard. Personne ne leur a fait l'injure de les confondre avec la canaille qui brisait et brûlait tout pour s'amuser, mais tout le monde a pu leur adresser le reproche d'avoir allumé inconsidérément l'incendie.

Ils sont loin, d'ailleurs, d'être les seuls coupables. Les premiers de tous, ce sont les jeunes gens qui ont organisé le bal des *Quat-z'arts* et ceux qui les ont aidés. Ils étaient loin de prévoir sans doute les conséquences de leur indécente charge d'atelier. C'est pourtant parce qu'il leur a plu de costumer sommairement un modèle en Cléopâtre devant deux ou trois mille invités que, par

un enchaînement de causes dont l'histoire offre peut-être peu d'exemples aussi étonnants, et en passant par une série d'anneaux intermédiaires, on s'est battu dans les rues de Paris, que deux ou trois hommes sont morts et des centaines ont été blessés. Voilà qui est de nature à donner à cette jeune personne une haute idée de son importance. Elle a été le point de départ d'une émeute et a failli l'être d'une révolution. Petites causes, grands effets. Ce n'est pas la première fois sans doute, il s'en faut, qu'une femme déchaîne pareil orage, — mais un modèle! Du coup Sarah Brown en est devenue presque aussi célèbre que Sarah Bernhardt : elle a doublé le prix de ses séances et elle fréquente les meetings du quartier Latin. Elle assistait en robe blanche (y avait-il des fleurs d'oranger?) à la réunion du café Voltaire où trente jeunes écrivains ont solennellement protesté contre les « agressions gouvernementales ».

Une autre coupable, c'est la presse qui a monté la tête à la jeunesse du café d'Harcourt et du café de la Source, en déblatérant sans justice et sans mesure contre M. Bérenger, non seulement en le bafouant et en le ridiculisant, mais en lui reprochant son indignation comme une hypocrisie, en le traitant de vieillard à l'imagination perverse qui voit du mal aux choses les plus innocentes, d'ennemi hargneux de la jeunesse, de la gaieté et de l'esprit français, comme si la jeunesse, la gaieté et l'esprit se confondaient avec l'obscénité! et, par-dessus tout, de dénonciateur. Chacun lui jetait sa pierre. Beaucoup de ceux-là même qui avaient exalté le plus haut sa philanthropie, — que dis-je? qui l'avaient trouvée excessive, à propos des lois dont on lui est redevable sur la libération conditionnelle, sur l'incorporation de l'emprisonnement préventif dans la durée de la peine prononcée, sur la suspension des effets de la sentence pour une première condamnation, l'accusaient presque de férocité et provoquaient contre lui de peu respectables colères. On admet très bien qu'un membre de la Société protectrice des animaux dénonce un cocher ou un charretier qui abuse du fouet contre son cheval, mais il paraît monstrueux à certains dilettantes qu'on use du même procédé contre un délit moins digne encore de ménagement. Et parmi les journalistes qui, tout en se portant garants des bonnes intentions de M. Bérenger, et en prenant jusqu'à un certain point sa défense, le condamnaient seulement pour être allé jusqu'à la dénonciation, j'en ai reconnu un qui la réclamait formellement jadis comme le seul moyen d'action efficace, et qui exhortait les pères de famille à former une association vigilante et résolue pour déférer impitoyablement au parquet tous les attentats de ces entrepreneurs de démoralisation.

Enfin, la police elle-même a sa grande part de responsabilité

dans les événements, il faut le dire, si peu disposé que l'on soit à prendre parti contre les défenseurs de l'ordre avec les braillards qui se font un point d'honneur de les insulter toujours et quand même. Elle a péché doublement : par inconséquence et par brutalité. Elle semblait procéder par accès furieux, sans plan et sans direction. Les étudiants ont souvent le tort de croire que la rue est à eux, qu'ils peuvent en user et en abuser à leur gré, interrompre la circulation, arborer des emblèmes, pousser des cris, manifester comme il leur convient, et que c'est un crime de lèse-majesté de s'opposer à leurs ébats lorsqu'ils deviennent trop gênants pour autrui. La police était dans son droit, et même dans son devoir, de les faire rentrer dans l'ordre; mais il ne fallait pas traiter une manifestation de jeunes gens tapageurs comme une rébellion mettant l'État en danger. Ceux-ci pouvaient croire qu'on leur montrerait l'indulgence coutumière, et ils se jugeaient en droit d'espérer tout au moins la tolérance dont la police venait de faire preuve envers les cochers grévistes qui jetaient les camarades à bas de leurs sièges en les rouant de coups. Mais non, dès le premier jour, sans crier gare, elle a chargé à fond de train, distribuant avec une libéralité prodigieuse les bourrades, les coups de poing, les coups de pied, les coups de crosse de revolver et même les coups de sabre, balayant et culbutant tout ce qui se trouvait sur son passage, et laissant derrière elle, sans parler des blessés, un mort qui n'avait pas même eu le tort d'être venu en curieux et qui, s'il a eu seulement une seconde pour essayer de se reconnaître, a dû mourir effaré, sans rien comprendre, stupide sous le coup de massue qui le terrassait comme un bœuf à l'abattoir. Hélas! ce n'est pas le seul innocent qui ait payé pour les coupables.

Pendant les quatre ou cinq journées de l'émeute, la police, faute surtout d'une direction plus habile, plus ferme et plus égale, a montré les mêmes alternatives de défaillance et de brutalité. Il y avait des moments où elle paraissait évanouie et laissait faire; puis, tout à coup, elle se ruait en charges inattendues, d'une vigueur sauvage, qui semblaient destinées à satisfaire sa rancune et à venger une cause personnelle, plutôt qu'à défendre l'ordre.

On conçoit très bien que des agents de police, un jour d'émeute, ne sauraient agir avec la politesse raffinée des cours, qu'il ne faut pas leur demander de faire des distinctions, d'opérer des triages et de procéder à des interrogatoires préalables avant de disperser rudement la cohue menaçante et hurlante. On conçoit aussi que des gens harassés, tenus sur pied nuit et jour depuis une centaine d'heures, sans cesse harcelés par des bandes hostiles et gouailleuses qui ne s'envolent devant eux que pour se

reformer aussitôt, assaillis à coups de pierres, à coups de gourdin, à coups d'armes perfides et dangereuses, à coups de revolver, insultés, honnis, hués, accablés d'invectives, recevant par les fenêtres des pots de fleurs sur la tête, n'entendant sur leur passage, pendant des journées entières, que ce cri hurlé par des milliers de furieux : *Assassins! Assassins!* soient exaspérés, qu'ils finissent par perdre la possession d'eux-mêmes et voir rouge. C'est un dur métier que celui des gardiens de la paix : pour beaucoup de fatigues et de périls, il rapporte peu de gloire et encore moins d'argent; il est entouré d'une impopularité imbécile, et à la première occasion, ceux qui se plaignent le plus de leur brutalité font tout ce qu'ils peuvent pour la provoquer en les poussant à bout. Mais cela ne saurait excuser ni l'invasion de l'Hôtel-Dieu, ni la charge de la rue Jacob, ni surtout les lâches représailles exercées à l'abri du regard contre des prisonniers réduits à l'impuissance dans les postes de police et attestées par des témoignages trop nombreux et trop concordants pour qu'il soit possible de les révoquer en doute, ni les assauts contre des passants isolés et inoffensifs. Dans leur zèle, il leur est même arrivé de vouloir *passer à tabac* un commissaire de police et un juge d'instruction. Depuis trois semaines, notre langue courante s'est, je ne dirai pas enrichie, mais grossie d'une nouvelle locution, qui n'est ni dans le *Dictionnaire* de l'Académie, ni même dans les dictionnaires de l'argot : *passer à tabac!* Cette métaphore biscornue, à peine connue jusque-là de quelques initiés, est comprise aujourd'hui de tout le monde, mais elle prépare bien des tourments aux Saumaise futurs.

Ces troubles qui, à peine apaisés, ont failli renaître, en passant de la rive gauche à la rive droite, après la fermeture de la Bourse du travail, ont donné beaucoup de besogne aux reporters. Une bonne émeute rapporte plus qu'un voyage présidentiel, et surtout elle est infiniment plus intéressante. Ils suivent les opérations avec un carnet et une lorgnette en bandoulière, comme font les correspondants du *Times* pendant les campagnes. Les uns se tiennent du côté de la police, les autres du côté de la populace. Mais la chose ne laisse pas d'être pénible et dangereuse. On risque d'y attraper force horions. Le titre de journaliste est absolument dépourvu de prestige auprès des agents, qui ne négligent même aucune occasion d'affirmer la vieille antipathie entre les hommes d'action et les hommes de plume. Loin de les désarmer, il vaut au naïf qui l'invoque quelques bourrades de plus, et d'une nature choisie, accompagnées d'apostrophe dans le goût des héros d'Homère : « Ah! tu es journaliste! eh bien, mets encore celui-là dans ton journal. Et celui-là aussi! » On les traite en clients d'élite,

dignes d'un traitement de faveur et capables d'apprécier les bons coups. Les agents sont même allés cueillir un reporter jusque dans la suite de M. Clément. La corporation n'a pas eu de morts, mais elle a eu une demi-douzaine de blessés, victimes du devoir professionnel. Elle est en instance auprès du ministre de l'intérieur pour obtenir de porter désormais un insigne apparent dans l'exercice de ses fonctions, — et ce sera beaucoup plus commode, en effet, pour les agents.

On nous avait promis la renaissance du tapage sous une autre forme pour le 11 juillet, anniversaire de l'exécution du martyr Ravachol : nous en avons été quittes pour la peur. Le Conseil municipal, après lui le comité des étudiants et plusieurs comités de quartier, ont exhorté Paris à s'abstenir le 14, en guise de protestation; beaucoup de feuilles radicales se sont jointes à eux. Il s'est même trouvé des gens pour conseiller aux Parisiens d'arborer le drapeau noir au lieu du drapeau tricolore. D'autres représentaient que c'est une fête de bourgeois, indigne des républicains pur sang et qu'il fallait la laisser aux ralliés. Quelle qu'en soit la cause, il est certain que la journée du 14 juillet a été la plus morne de toutes celles qu'on ait vues depuis qu'on en a fait la fête nationale. La revue même n'a obtenu qu'un succès d'estime. Les monuments publics, à peu près seuls étaient pavoisés et illuminés. La vente des emblèmes patriotiques et des lampions a baissé de 50 à 60 pour 100. Le congrès des chambres syndicales, pour mieux affirmer sa protestation, a tenu séance le matin et dans l'après-midi. Mais le peuple n'a pas poussé l'héroïsme jusqu'à s'abstenir des bals publics au coin des rues, des représentations gratuites et des feux d'artifice. La police, même dans les quartiers excentriques, brillait généralement par son absence. Il s'est produit une légère bagarre sur la rive gauche, où des étudiants, farouches gardiens du mot d'ordre qu'ils avaient donné, ont démoli l'estrade élevée pour recevoir l'orchestre d'un bal à l'angle des rues Saint-Jacques et Gay-Lussac. On a vu aussi un drapeau noir rue Alexandre-Dumas et quelques drapeaux cravatés de crêpes à Belleville et dans le faubourg Saint-Antoine; mais la note dominante a moins été l'hostilité que l'indifférence.

II

Dans les quelques théâtres restés ouverts, on n'a donné aucune œuvre nouvelle qui vaille la peine d'être signalée. Mais la Société des grandes auditions musicales a monté à l'Opéra-Comique deux partitions du dernier siècle qui jurent un peu avec son titre, car elles n'appartiennent certainement pas à la grande musique : *le Déserteur*, de Sedaine et Monsigny; *les Deux avares*, de Fenouillot

de Falbaire et Grétry, qui sont de la même date, à une année près. Elle nous avait donné, les années précédentes, *Béatrix et Bénédict*, les *Troyens*, des oratorios de Bach et de Hændel, et l'on avait d'abord parlé, pour cette année-ci, de l'*Iphigénie en Tauride*, de Gluck; du *Tristan et Iseult*, de Wagner. Nous en voilà loin. La Société aura voulu montrer sans doute qu'elle n'est point exclusive et qu'elle ne néglige aucun genre.

De ces deux pièces, la plus intéressante pour nous, non par elle-même, mais parce qu'elle était beaucoup moins connue, c'est la dernière. L'avait-on seulement reprise depuis 1770? En tout cas, jamais de mémoire d'homme. Si la fable en est puérile, la musique, sans compter parmi les chefs-d'œuvre de Grétry, est bien scénique, spirituelle, d'une verve juvénile et piquante, et l'on en pourrait citer plusieurs pages, — le duo des avares et celui des amoureux, le trio du puits, la sérénade de Jérôme et enfin le chœur célèbre de la patrouille : *La garde passe*, — qui, après plus d'un siècle, ont gardé toute leur saveur. Quant au *Déserteur*, dont une reprise avait eu lieu en 1885, nous le connaissions beaucoup mieux. Seulement on en a retranché les retouches d'Adolphe Adam et on y a rétabli les morceaux supprimés. La représentation a été absolument conforme au manuscrit original de Monsigny; la curiosité y a plus gagné que l'intérêt. Certes, Monsigny n'est pas un compositeur bien savant ni bien profond : son orchestre est toujours pauvre et sa mélodie nous paraît souvent surannée. Mais telle est la force d'un sentiment vrai que, malgré ses lacunes et les naïvetés du livret, son ouvrage nous touche et nous émeut encore aujourd'hui. Il y a là une grâce aimable, une grande justesse et un grand naturel d'expression, une sensibilité profonde dans les situations pathétiques. Grétry disait de lui qu'il était le plus chantant des compositeurs. Ce qui contribua encore au succès persistant du *Déserteur*, qui valut à Monsigny, octogénaire, une pension de l'empereur Napoléon Ier, et où Louis-Philippe aimait à retrouver ses souvenirs et ses impressions de jeunesse, c'était la gaieté des scènes épisodiques. Le dragon Montauciel avec ses plaisanteries avinées, et le grand cousin Bertrand, ont charmé nos pères et les ont autant fait rire que les attendrissaient l'amour de Louise et d'Alexis, la situation déchirante du jeune soldat, la grâce apportée par sa promise au dernier moment, lorsque déjà les fusils s'abaissent, l'évanouissement de la jeune fille et les gémissements étouffés qu'elle pousse, coupés par des traits d'orchestre, en revenant par degrés à la vie. Le rôle surtout du grand cousin Bertrand, l'époux supposé de Louise, moitié pitre et moitié niais, était le triomphe de l'acteur Trial, qui le joua à l'origine et qui le jouait encore sous la Révolution, car le *Déserteur* ne passionna pas

moins le parterre en 93 qu'il l'avait fait sous Louis XV et Louis XVI : on en était quitte pour remplacer *le Roi* par *la Loi*. On sait que Trial, chanteur qui suppléait à la voix par la gaieté et la verve, a donné son nom à un emploi d'opéra comique, — les niais, les balourds, les grotesques, les paysans, — dont l'excellent acteur Sainte-Foy a été après lui le représentant le plus célèbre sur la même scène. Bertrand peut passer pour le type de ce genre de rôle qu'on appelle les *trials*.

Ce fut une physionomie bien singulière que celle de ce ténor comique qui eut, à la fin de sa vie, la funeste ambition de vouloir jouer un personnnage politique auquel rien ne le prédestinait. Antoine Trial, fils d'un bourgeois d'Avignon, appartenait à une famille qui avait, si je puis ainsi dire, la musique dans le sang : son frère aîné fut un compositeur de quelque renom en son temps, et aussi son fils qui, à dix-sept ans, avait déjà fait représenter une partition écrite sur un sujet révolutionnaire. D'abord enfant de chœur à la cathédrale, il donna des leçons de chant dans sa première jeunesse, puis entra dans la troupe que le prince de Conti, dont son frère dirigeait la musique, entretenait à ses frais et, par sa protection, il obtint un ordre de début à la Comédie-Italienne. Il y parut pour la première fois, le 4 juillet 1764, dans le Bastien du *Sorcier;* il n'avait pas encore tout à fait vingt-sept ans. Cinq ans après, en 1769, il épousait une actrice du même théâtre, Félicité de Mandeville, fille d'un pauvre déchireur de bateaux et veuve, depuis huit mois seulement, d'un employé des fermes du roi. Félicité de Mandeville partageait avec M[me] La Ruette la faveur publique : elle avait la voix légère et étendue, une grande facilité de vocalisation, et elle serait la première, s'il fallait en croire Fétis, pour qui les compositeurs auraient écrit des rôles à roulades. De ce mariage naquit en 1772 un fils unique, — le futur compositeur, — qui eut pour parrain le duc de Duras, pair de France, premier gentilhomme de la chambre, et pour marraine la comtesse d'Egmont, née Septimanie du Plessis-Richelieu. Ce compère et cette commère indiquent suffisamment quel rang les deux époux occupaient au théâtre.

Né en 1737, Trial était dans sa cinquante-deuxième année quand la révolution éclata : il avait donc passé l'âge des entraînements juvéniles; d'autre part, c'était, comme on l'a vu, un protégé de l'aristocratie, et enfin il avait la spécialité des rôles gais. Plus que personne, il était en possession du privilège de faire rire le parterre. Tout cela ne l'empêcha pas d'embrasser avec ardeur les idées nouvelles, de devenir membre du comité révolutionnaire de la section Le Peletier, officier municipal, habitué des Jacobins, ami et commensal de Robespierre. Il prit une part active aux fêtes

de la Raison. On l'a accusé des motions les plus sanguinaires et des actes les plus odieux : d'avoir dénoncé et livré à la mort la femme de son camarade Elleviou, et une actrice du même théâtre, Mlle Buret, qui était, ainsi que lui, à ce fameux souper chez Mme de Sainte-Amaranthe où Robespierre, dans les fumées du vin, aurait perdu un moment la possession de soi et se serait trahi. Quelques-unes de ces imputations sont vagues, dénuées de preuves suffisantes, et peut-être exagérées. On a dit que, aussitôt après le 9 thermidor, il fut chassé de la municipalité, hué sur la scène, contraint de demander pardon, et qu'il s'empoisonna de désespoir. La légende s'est mêlée ici à l'histoire, mais il y a un fond de vérité, et nous allons le dégager de notre mieux.

Il se peut très bien que Trial ait été exclu de la municipalité épurée, ou que, suivant une version très répandue, il ait dû se retirer lui-même, sous l'affront que lui avaient fait deux futurs et leurs témoins, en le récusant comme indigne pour la célébration d'un mariage. En tout cas, ce ne fut pas immédiatement au lendemain du 9 thermidor, puisque, dix-huit jours après, le 27, il signait encore les trois actes de décès du cordonnier Simon et des deux Robespierre. Il faut reculer aussi la date de l'avanie qu'on lui fit sur le théâtre, — comme à Fusil, comme à Dugazon, comme à Vallière, comme à Lays, comme à tous les comédiens qui avaient trempé dans les excès révolutionnaires. Elle n'eut lieu que vers la fin de janvier 1795, ainsi qu'on le peut voir par la *Gazette française* du 8 pluviôse an III, c'est-à-dire six mois juste, et non quelques jours après le 9 thermidor, comme on le lit partout. Suivant les uns, ce fut dans l'opéra comique d'*Azémia;* suivant d'autres, dans le *Déserteur*. Quoi qu'il en soit, accueilli par des bordées de sifflets et d'imprécations, après avoir essayé vainement d'adresser une allocution au public, il fut forcé de se mettre à genoux et de lire, en guise d'amende honorable, ce *Réveil du peuple* qui était la *Marseillaise* de la réaction thermidorienne. Il sortit de scène appuyé sur Mme Saint-Aubin, et en proie à un tremblement convulsif. S'empoisonna-t-il? Mourut-il de chagrin et de désespoir devant cette répulsion violente du public dont il avait été le favori? Ce ne sont que des hypothèses entre lesquelles il est difficile de choisir; mais ce qu'il y a de certain, et ce qui donne une grande vraisemblance à l'une ou à l'autre, c'est que, quinze jours plus tard, il était mort. Son acte de décès est du 22 pluviôse an III.

Puisque nous sommes à l'Opéra-Comique, disons qu'on peut espérer maintenant la prochaine reconstruction de ce théâtre sur le boulevard. On se souvient que la Chambre avait adopté un projet de MM. Duvert et Charpentier, mais qu'il fut rejeté par le Sénat, qui demanda la mise au concours. Plus de quatre-vingts

architectes ont répondu à l'appel et on vient d'exposer leurs projets, qui ne remplissent pas moins de treize salles du palais de l'Industrie. Le jury aura le choix. Quant à nous, sans avoir l'outrecuidance de nous prononcer entre des concurrents si nombreux, dans une matière qui n'est point de notre compétence et qui demanderait un minutieux examen, au point de vue pratique autant qu'au point de vue artistique, nous nous bornerons à quelques indications sommaires. Si nos architectes les plus célèbres, que leur grandeur attache au rivage et qui n'ont pas voulu s'astreindre aux conditions gênantes déterminées par l'emplacement, se sont abstenus, voici pourtant deux prix de Rome, MM. Blondel et Bernier, celui-là plus préoccupé du côté monumental, et celui-ci, — sans préjudice d'une très belle façade, — de la largeur et de l'aisance des dégagements. Nous retrouvons le projet de MM. Duvert et Charpentier, mais avec quelques modifications; il compte parmi les meilleurs. Les plus monumentaux, les plus décoratifs, les plus brillants, ont été envoyés par M. Pujol et M. Esquié, et si le côté utile avait été l'objet des mêmes soins, c'est à l'un d'eux qu'irait probablement le prix. Ces messieurs et quelques autres ont voulu donner carrière à leur imagination et prouver ce qu'ils savaient faire, sans tenir compte du modeste budget mis à leur disposition. Un seul projet a tourné la façade du côté du boulevard, mais je ne vois rien autre chose à y signaler. Notons encore les plans diversement remarquables de M. Dupuis, de M. Schmit, de M. Debrie, de M. Mariaud, de MM. Larche et Nachon, etc. Quelques-uns des meilleurs, malheureusement, ne répondent pas tout à fait aux exigences du programme, par exemple pour la profondeur de la scène et les facilités de la circulation; mais ces derniers sont en assez petit nombre. Beaucoup ont multiplié les couloirs, les portes, les escaliers pour les moyens de sauvetage. Quelques-uns même ont poussé à l'excès, s'il peut y avoir un excès en pareille matière, le luxe des précautions, et l'on sent qu'ils étaient sous l'impression toujours présente de la lugubre catastrophe qui a fait tant de victimes en 1887.

Le Salon des Champs-Élysées et le Salon du Champ-de-Mars sont fermés; il ne reste plus, en fait d'exposition, que celle des portraits de journalistes et d'écrivains du siècle, dont nous avons déjà dit l'intérêt. Nous avons eu aussi les envois de Rome pendant quelques jours. On y pouvait observer encore cette lutte, très sensible depuis plusieurs années, entre l'enseignement, les traditions classiques de l'école et les tendances de l'art nouveau. Il est évident que, en travaillant dans leurs ateliers de la villa Médicis, la plupart des pensionnaires de France regardent par-dessus les Alpes et s'inspirent de nos Salons, beaucoup plus que des chefs-d'œuvre du

Vatican. Sauf les copies d'après l'antique ou les maîtres de la Renaissance, prescrites par le règlement, presque tous les envois se sentent des influences actuelles. Il n'y a plus là cette conviction, cette foi, qui ne se laissaient pas détourner de la voie droite et donnaient aux études une direction ferme, aux efforts du talent une sécurité et une certitude inébranlables; on y trouve les tâtonnements, la recherche inquiète et confuse des formules nouvelles. On ne voit pas grand'chose à *l'Enfant prodigue*, de M. Dewambez, et je ne sais trop ce qui sortira de là. Voyez aussi le *Saint François d'Assise* de M. Laurent, élève de quatrième année. C'est le morceau de résistance de l'exposition. Seul, à genoux, au milieu d'un grand paysage, le saint lève les bras en extase devant une vision. Son expression est excellente, mais la couleur est grise et terne. On dirait que M. Laurent s'est inspiré de Henri Martin, — pas l'historien, le peintre; — j'aimerais mieux qu'il se fût inspiré tout bonnement de Raphaël. M. Lavalley, lui, a un pied dans chaque camp et il hésite entre les deux influences, comme Hercule entre la Vice et la Vertu : son étude d'après nature, d'ailleurs d'une facture assez fine, et surtout ses *Jardins de la villa Médicis* se rapprochent de l'école impressionniste, tandis que son *Ève*, qui est simplement une femme tenant un enfant sur ses genoux, est du style le plus complètement classique.

En sculpture, on est frappé par des contrastes semblables, d'un artiste à l'autre, et aussi chez le même artiste. Le groupe que M. Convers nous montre, en plâtre et, avec de légères modifications en marbre, et qu'il intitule *la Légende et le passé*, est l'œuvre assez banale d'un homme qui sait bien son métier, mais qui ne paraît nullement mordu au cœur par l'ambition d'entrer dans des voies nouvelles. Au contraire, M. Sicard s'est certainement souvenu de Rodin dans la conception et l'exécution vigoureuse du haut-relief où il montre, de dos, Agar terrassée par le désespoir, soutenant sur le rebord d'un rocher le corps inanimé de son enfant, dont la tête retombe et dont les bras pendent. Et l'*Orphée* de M. Gasq, dans l'accablement de sa douleur, avec sa silhouette plus expressive que noble et ce bras levé dont il se recouvre le front, dénote de tout autres préoccupations artistiques que son bas-relief de *la Sainte Famille se préparant à partir pour l'Egypte.*

Les inaugurations de statues vont toujours leur train. Statue, à Fougères, du général d'artillerie Lariboisière. Statue, à Paris, sur le boulevard Saint-Germain, à l'intersection de la rue du Bac, de Claude Chappe, l'inventeur du télégraphe aérien, sur un piédestal de marbre, que décore un *Mercure* prenant son vol. M. Damé l'a représenté en bronze, debout, tenant une lunette d'approche, adossé à son appareil. Le monument est le résultat d'une sous-

cription spéciale, à laquelle les télégraphistes seuls ont pris part.

Il y a cinquante ans, le télégraphe aérien était encore un des éléments du paysage, comme le moulin à vent en Hollande. De loin en loin, sur les hauteurs, on voyait se mouvoir, avec des contorsions et des *déhanchements* bizarres, ses grands bras, dessinant sur le ciel leurs signaux énigmatiques, qui intriguaient les passants et épouvantaient les oiseaux. Certes, comparé au télégraphe électrique, qui transmet la pensée et l'écriture même à des milliers de kilomètres avec la rapidité de l'éclair, le procédé pouvait sembler bien primitif. Il fallait trouver, pour les postes optiques, une série d'éminences formant comme une chaîne; il fallait assurer et maintenir la communication visuelle entre ces postes, en abattant tous les obstacles et en veillant à ce qu'on n'en rétablît pas de nouveaux; il fallait que le guetteur eût toujours l'œil à sa lunette : le moindre relâchement dans la surveillance créait des lacunes dans les communications; il fallait enfin que le temps fût clair et serein. Combien de fois les dépêches n'étaient-elles pas, suivant la locution officielle, interceptées par le brouillard! Et quelle lenteur dans la transmission! Le télégraphe aérien épelait ses mots lettre à lettre. Mais c'était une lenteur toute relative, comme, en regard du chemin de fer, celle de la malle-poste, qui avait été un si grand progrès sur le coche. Avant Chappe, on n'avait guère trouvé mieux, pour transmettre rapidement des nouvelles à distance, que les feux allumés de montagne en montagne dont les Grecs se servaient déjà au temps de la prise de Troie, comme on peut le voir dans Eschyle. Mais que d'efforts et quelle conquête représentait ce premier pas, qui nous semble si timide et si arriéré aujourd'hui. Il résulte, d'ailleurs, de documents découverts en ces dernières années que Chappe avait eu d'abord l'idée de recourir à l'électricité et qu'il fit même en ce sens quelques essais, que l'état encore rudimentaire de la science électrique condamnait à demeurer infructueux.

III

Les institutions meurent comme les hommes. Tous les grands établissements qui furent la gloire du boulevard ou du Palais-Royal, le rendez-vous des provinciaux ou des centres de réunions parisiens, disparaissent les uns à la suite des autres, surtout les cafés et les restaurants. Après Véfour et les *Frères Provençaux*, après le *Cadran bleu*, le *Banquet d'Anacréon* et les *Vendanges de Bourgogne*, pour remonter un peu haut, après le *Caveau de Sauvage* et le *Café de la Rotonde*, après le *Rocher de Cancale* et le *Divan Lepelletier*, après le *Café Caron* et le *Café de Paris*, après Procope et Brébant, voici maintenant le tour de Tortoni, —

Tortoni qui brillait comme un phare à côté de la *Maison Dorée* et du *Café Anglais;* Tortoni, dont le nom avait gardé son prestige, si la maison avait perdu de sa vogue, et où les naïfs s'efforçaient encore de plonger un regard curieux en passant, pour y découvrir la fleur de l'élégance parisienne et le *gratin* de la littérature.

C'est un événement parisien que la fermeture de ce café connu du monde entier et qui vit s'asseoir à ses petites tables tant d'illustrations, depuis Talleyrand jusqu'à lord Seymour, et depuis Roqueplan jusqu'à Aurélien Scholl, son dernier fidèle. Le beau temps de Tortoni datait du Consulat et du premier Empire; il était dans toute sa splendeur sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet, où il fut vraiment une sorte de succursale, en son genre, du Jockey-club et de la Loge infernale; il eut encore de beaux jours sous le second Empire, mais sa décadence avait commencé sous la République actuelle. Il y a une douzaine d'années, — un peu plus, un peu moins, je ne me rappelle plus au juste, — son perron, ce fameux *perron de Tortoni* que les étrangers allaient voir monter et descendre par les étoiles de la haute bohème parisienne et qui était si bien passé en proverbe que Jules Lecomte l'avait pris pour enseigne en tête d'un recueil de chroniques mondaines, avait été presque complètement supprimé ainsi que la terrasse, et ce fut comme un symptôme précurseur de sa chute. Tortoni n'était plus guère qu'une légende. Un petit groupe de célébrités du journalisme et des arts s'y retrouvait chaque soir, mais si cette vieille garde entretenait encore la légende tant bien que mal, elle ne suffisait pas à faire aller le commerce et ne se renouvelait guère. Jamais un passant habitué à la large hospitalité des estaminets et des brasseries, où l'on est aussi libre que dans la rue n'eût osé pénétrer dans ce café qui avait comme une vague physionomie de sanctuaire, ou tout au moins de salon fermé : il lui eût semblé commettre une indiscrétion et s'introduire dans une société particulière où il n'avait pas été présenté.

Les hommes disparaissent comme les institutions.

M. le comte Achille du Clésieux avait atteint l'âge de quatre-vingt-sept ans; sa vie n'a pas été seulement pleine de jours, mais pleine d'œuvres. Ce type accompli de Breton de la vieille roche et de gentilhomme, ce chevalier de l'idéal, ce parfait chrétien, qui eût été jadis un croisé ou un gardien du Saint-Graal, n'a vécu que pour faire le bien, même lorsqu'il prenait la plume. Les volumes qu'on lui doit, s'ils ne sont pas toujours de bons ouvrages, sont toujours de bonnes œuvres. C'est à lui qu'on doit la fondation de la colonie agricole de Saint-Illan, un modèle du genre, qu'il a cédée depuis aux Frères de la doctrine chrétienne. C'est lui qui, peu de temps après la guerre, essaya de fonder le Théâtre moral,

où des troupes, qui donneraient l'exemple de toutes les vertus ne devaient jouer que des pièces patriotiques et édifiantes, dont on sortirait meilleur : touchante et naïve utopie qu'il avait embrassée avec une ardeur extrême, pour laquelle il avait recruté des conférenciers tels que Paul Féval, des chroniqueurs comme Henri de Pène, des acteurs comme Lafontaine, et deux ou trois autres à peine moins célèbres, et qui n'aboutit qu'à la représentation en plein jour, sur la scène de l'Ambigu, par une troupe d'occasion, devant un public invité, de son drame de *Philippe*, au bénéfice d'une institution de charité qui n'en retira sûrement pas grand profit. Je ne parle point de ses autres œuvres, qui sont innombrables. M. du Clésieux avait gardé longtemps les apparences de la jeunesse; il en garda toujours la chaleur d'âme, la générosité, le penchant à l'illusion. Ce jeune octogénaire avait le cœur ouvert comme la main et vibrant à toutes les grandes idées. Il donnait, sans compter, son temps, ses démarches et son argent. Il était infatigable dans ses rêves de charité et d'amélioration sociale, toujours prêt à payer de sa personne.

Comme poète, l'auteur d'*Exil et patrie*, d'*Une voix dans la solitude*, d'*Armelle*, des *Nobles causes*, etc., était de l'école de Lamartine, dont il fut l'ami. Il avait le don, la souplesse, la fluidité, l'abondance, l'image prompte et parfois brillante, et nul doute que, avec plus d'effort et de travail, il n'eût pu marquer sa place aux meilleurs rangs de nos poètes. Mais il poussait la négligence et la prolixité à leurs dernières limites et il se contentait à trop peu de frais. La plus grande ennemie de son talent, ce fut sa facilité prodigieuse. Sainte-Beuve lui a adressé, — à la fin des *Consolations*, s'il m'en souvient bien, — une épître affectueuse où, parmi beaucoup d'éloges, il l'exhorte discrètement à se montrer plus sévère pour ses ouvrages et lui rappelle qu'il n'y a point d'art sans le soin jaloux de la forme. M. du Clésieux convenait volontiers de la vérité du reproche, ce qui ne l'empêcha pas, jusqu'à la fin de sa vie, de faire des vers trop faciles, tout remplis de sentiments élevés et souvent d'une chaude éloquence, avec d'heureuses trouvailles d'expression et d'image, mais toujours d'une allure molle et lâchée.

Mme Charles Lenormant, veuve de l'illustre érudit, professeur et critique, qui fut directeur de l'ancien *Correspondant*, mère de M. François Lenormant, belle-mère de M. de Loménie, nièce de Mme Récamier, avait survécu de longues années à son mari, à son fils, à ses deux filles, à ses deux gendres. Paralysée par l'âge, elle n'en garda pas moins jusqu'aux derniers jours une entière lucidité d'esprit. C'était une femme de rare intelligence et de haute distinction; elle avait voué un culte à la mémoire de sa glorieuse tante, dont elle a publié les *Souvenirs* et la *Correspondance* en plusieurs

volumes du plus vif intérêt. On lui doit aussi des études sur quelques-uns des principaux personnages qui fréquentaient le salon de l'Abbaye-au-Bois et dans l'intimité desquels sa jeunesse avait été admise. Elle avait collaboré jadis à ce recueil sous le pseudonyme de Léon Arbaud. Femme, mère et belle-mère de membres de l'Institut, elle faisait personnellement honneur à ce triple titre par sa culture, son savoir et son talent personnels.

Guy de Maupassant est mort, ou plutôt il a achevé de mourir, le 6 juillet, à l'âge de quarante-trois ans, dans la maison de santé du docteur Blanche, où il était enfermé depuis dix-huit mois. Il n'avait débuté qu'à trente ans et c'est en un court espace de onze à douze années tout au plus, de 1880 à la fin de 1891, qu'il a produit ce nombre considérable de nouvelles et de romans, sans parler d'un volume de vers, qui lui avaient fait une des premières places dans la littérature contemporaine. Cette place, il la conquit d'emblée, sans effort apparent. La qualité maîtresse de son talent, c'est l'aisance et la clarté. Rien ne sent moins l'huile que ses livres. On n'y voit jamais se trahir l'homme de lettres, peinant et s'essoufflant dans les affres du style, s'épuisant dans les recherches compliquées de ce qu'on appelle l'*écriture artiste*. Il semble qu'il porte ses récits comme les pommiers de sa province natale portent des pommes, et en le lisant, on a l'impression d'un homme du monde, à demi campagnard, au tempérament robuste et sain, sans grande délicatesse morale, sans aucune élévation, qui a vu beaucoup de choses, souvent scabreuses et vilaines, et les raconte à merveille, sans avoir l'air d'y toucher, — plutôt que d'un écrivain qui combine à plaisir des aventures et crée des caractères compliqués ou des situations nouvelles pour intéresser le lecteur.

Mais c'est au prix d'un noviciat laborieux qu'il avait acquis sa maîtrise, et à l'école de deux écrivains qui ne pouvaient pourtant guère, ce semble, lui enseigner la facilité et le naturel, mais qui furent pour lui les censeurs salutairement sévères dont parle Boileau. Il était, dit-on, le filleul de Flaubert; néanmoins, il l'a raconté lui-même, il connut d'abord plus intimement Louis Bouilhet, qui lui enseigna la sobriété; après quoi, Flaubert lui apprit que le génie, suivant le mot de Buffon, n'est qu'une longue patience, qu'il n'y a qu'un mot pour exprimer l'idée avec justesse et qu'il faut le chercher jusqu'à ce qu'on l'ait trouvé, qu'on doit s'appliquer avant tout à dégager son originalité propre en s'appliquant à peindre les hommes et les choses en traits précis et significatifs, sous leurs aspects caractéristiques, et enfin il le dressa au travail. Maupassant poursuivit pendant sept années ce noviciat, produisant sans cesse des essais dont il n'a rien gardé, jusqu'au jour où Flaubert lui dit : « Vous pouvez marcher maintenant. » Et

alors il débuta, dans les *Soirées de Médan*, par la nouvelle intitulée *Boule-de-suif*, qui mit tout de suite son nom en lumière. Emile Zola le connut en cette première période : il l'a dépeint, dans le discours prononcé sur sa tombe, tel qu'il était alors, « tout jeune, avec ses yeux clairs et rieurs..., solide, à la physionomie ouverte et franche », silencieux, bien portant, l'air gai et heureux, adonné aux exercices les plus violents. « L'idée ne nous venait pas, ajoute-t-il, qu'il pût avoir un jour du talent. » A partir de son premier récit, « il ne cessa plus de produire, avec une abondance, une sécurité, une force magistrale qui nous émerveillaient. Il collaborait à plusieurs journaux. Les contes, les nouvelles, se succédaient, d'une variété infinie, tous d'une perfection admirable, apportant chacun une petite comédie, un petit drame complet, ouvrant une brusque fenêtre sur la vie ».

Guy de Maupassant se borna d'abord à la nouvelle, et il me semble bien que c'est dans ce genre, un peu déchu depuis Mérimée et Musset, que cet incomparable conteur est resté maître. Il y devait revenir encore dans son dernier volume : *la Main gauche*, mais ce fut après une série de romans : *Pierre et Jean*, que M. Zola considère comme son chef-d'œuvre, et il a peut-être raison, car Maupassant n'a jamais porté plus loin la lucidité de l'analyse et produit plus d'effet avec des moyens plus simples ; *Fort comme la mort*, *Une vie*, *Notre cœur*, etc. Je ne sais rien de plus affreusement triste qu'*Une vie*. Le germe de pessimisme qui était en lui tout d'abord, sous une gaieté de surface, avec le sentiment de la misère, de la vanité, de l'impuissance humaines, de néant universel, allait se développant de plus en plus. Il avait subi la tyrannie et vu de près le vide de tous les plaisirs. Il avait mordu à pleines lèvres dans la cendre amère des fruits corrompus. *Une vie*, c'est la série de désenchantements cruels qui atteignent une femme frappée coup sur coup, non pas seulement dans toutes ses affections, mais dans toutes ses croyances, dans toutes ses illusions et dans tous ses rêves, humiliée et déçue dans sa piété filiale, dans son amour conjugal et dans son amour maternel. Nulle part l'influence de Flaubert n'est plus sensible qu'ici. Figurez-vous *Un cœur simple*, transposé dans un cadre plus large, avec d'autres personnages et des situations différentes. Rien ne se ressemble moins comme détails, rien ne se ressemble davantage comme impression. *Notre Cœur* est son dernier roman. Il y a mis l'analyse subtile et fine, mais toujours merveilleusement lucide, de l'âme d'une coquette très compliquée, très froide, très séduisante. C'est évidemment une étude d'après nature. Son romancier, Gaston de Lamarthe, tout en étant beaucoup plus *homme de lettres* que Maupassant, a des traits de lui : la rapidité et la précision d'appareil photographique,

la pénétration, le sens du romancier, naturel comme un flair de chien de chasse, la vision nette des formes et l'intuition instinctive des dessous. Mais il s'est surtout mis dans André Mariolle : lui aussi il a souffert d'une Michèle de Burne, la femme qui accapare, pour en orner son salon, les célébrités parisiennes, qui les enchaîne à son amour sans les aimer, les enivre et les tue de ses sourires; lui aussi, il a souffert de voir la femme de son choix distraite et éloignée de lui par toutes les attirances du snobisme mondain; il a voulu lutter sur ce terrain contre ses rivaux, il a été vaincu et, je le crains, il s'est consolé de la même façon avec Elisabeth Ledru.

En tête de *Pierre et Jean*, M. de Maupassant nous a exposé ses idées sur le roman. Elles sont simples et elles ont beaucoup de vrai. Tandis que le romancier d'hier choisissait, pour les raconter, les crises de la vie, les états aigus de l'âme et du cœur, le romancier d'aujourd'hui écrit l'histoire de l'âme et du cœur à l'état normal; pour produire l'émotion de la réalité, il doit n'employer que des faits d'une vérité irrécusable et constante. Mais il se sépare des réalistes purs en ajoutant que, au lieu de nous montrer la photographie banale de la vie, il devra choisir, disposer, et au besoin corriger les événements, même au détriment de la vérité, pourvu que ce soit au profit de la vraisemblance, en ne retenant que les détails caractéristiques les plus utiles à son sujet, à son but. Faire vrai ne consiste pas à transcrire servilement les faits tels quels, mais à donner l'illusion du vrai en les exposant dans leur logique et leur enchaînement.

Cette théorie du roman, qui s'applique bien à ceux dont nous avons parlé, ne s'appliquerait pas dans toutes ses parties à quelques-uns de ses derniers, par exemple au *Horla*, où il ne peint pas du tout l'état de l'âme et de l'intelligence à l'état normal. Il y a eu deux Maupassant, dont on n'a peut-être pas suffisamment souligné la différence : le Maupassant de *Boule-de-Suif*, des *Demoiselles Rondoli*, de *Bel Ami*, conteur robuste et plantureux, sensuel, ne semblant connaître de la vie que le côté physique, ne s'attachant à peindre que la bête humaine, nullement tourmenté d'aucun idéal, ne regardant jamais au delà, décrivant toutes les laideurs de l'existence, sans amertume ni indignation, avec un calme et un sang-froid parfaits; le Maupassant de *Fort comme la mort*, puis du *Horla* et de plusieurs nouvelles, dont l'acuïté cérébrale et la nervosité se dégagent de plus en plus, prennent le dessus et finissent par déranger l'équilibre de cette grosse santé rabelaisienne qui semblait inattaquable, ne se contentant plus bientôt de devenir lui-même un psychologue, un observateur surexcité et vibrant, mais devenant par degrés un névrosé, un malade,

un visionnaire, un halluciné. Il est tel et tel conte de lui, dans cette dernière période, qu'on ne peut lire sans une sorte de vertige. On en faisait uniquement honneur à son talent; on croyait qu'il savait se dédoubler en quelque sorte, se transporter dans ce domaine fantastique en gardant la pleine possession de soi et sans ressentir personnellement ce qu'il nous faisait éprouver, comme ces comédiens qui restent maîtres d'eux, froids comme glace, sous les flammes qu'ils secouent sur nous. Non, il ressentait lui-même les premières atteintes de la folie et de la peur qu'il rendait d'une façon si contagieuse. De cette préoccupation constante de la femme, qui domine tous ses ouvrages, il se dégage un fonds de mépris pour elle. Les seuls amours qu'il ait connus et décrits engendrent bien vite la satiété et le dégoût. Il était tombé dans une misanthropie silencieuse avant d'être saisi par la folie, et la paralysie générale l'a jeté au tombeau lorsqu'il avait à peine franchi la première étape de sa carrière littéraire.

Quel dommage que le talent de Guy de Maupassant se meuve dans un horizon si étroit et si borné! Malgré tant de trivialités voulues, tant de mots d'une crudité choquante, de passages scabreux ou même d'un cynisme tranquille et, en quelque sorte, inconscient, c'est un talent tout classique par la forme. Sobre, clair, naturel, presque toujours correct, d'une élégance aisée, d'une franchise limpide, son style se moule sur le fait ou sur l'idée, et en suit tous les contours sans les surcharger, avec une souplesse et une transparence si parfaite qu'on n'y pense même pas. On voudrait faire un choix de ses meilleures pages qui pût être mis entre toutes les mains. La besogne serait laborieuse : dans l'œuvre de Maupassant, il faudrait rejeter en entier plusieurs ouvrages, et il n'est pas un volume où il ne fût nécessaire de beaucoup élaguer; je ne la crois pas impossible pourtant. Cette anthologie ferait honneur à la langue française et grand plaisir à tous ses lecteurs, aux plus vulgaires comme aux plus délicats, et la véritable popularité de Maupassant y gagnerait plus qu'à la réimpression de ses œuvres complètes.

Victor Fournel.

LES LIVRES

LES PROPHÈTES D'ISRAEL

PAR S. EM. LE CARDINAL MEIGNAN[1].

Pour ranimer la foi chez les deux disciples d'Emmaüs, le Christ leur expliqua, nous raconte saint Luc, le vrai sens des anciennes prédictions, et, « commençant par Moïse et tous les prophètes, il leur interpréta tout ce qui le concernait dans les Ecritures ». Saisis d'une émotion mystérieuse, le cœur gagné par tant de science et de bonté réunies, Cléophas et son compagnon, qui ne devinaient pas encore le Maître, insistèrent, arguant de l'heure tardive, pour qu'il voulût bien s'arrêter avec eux dans leur hôtellerie; et ce fut là que le divin Ressuscité se fit reconnaître d'eux au moment de la fraction du pain.

C'est sous les auspices de ce touchant épisode que S. Em. le cardinal archevêque de Tours a voulu placer, par une épigraphe heureusement choisie, ses grands travaux sur *le Christ et l'Ancien Testament*. Lui qui connaît ses contemporains et qui n'a pas peur, pour les mieux instruire, de faire route avec eux, il a pensé, comme Notre-Seigneur sur le chemin d'Emmaüs, que, dans cette nuit tombante de l'incrédulité, il convenait plus que jamais de rappeler les divins récits de l'Ancien Testament, et cette grande preuve des prophéties qui a paru si convaincante à l'esprit d'un Pascal.

A la suite des quatre volumes déjà parus sur le Pentateuque, sur les deux premiers livres des Rois, sur David roi, psalmiste et prophète, sur Salomon, son règne, ses écrits, Mgr Meignan vient de publier deux volumes nouveaux qui ont pour titre *les Prophètes d'Israël*. Ces dernières études s'arrêtent à Daniel, et un prochain ouvrage conduira le lecteur jusqu'à saint Jean-Baptiste. Ainsi sera achevé le cycle de l'Ancien Testament; et, grâce au savant cardinal, les hommes de bonne foi qui voudront s'instruire posséderont une

[1] *Les Prophètes d'Israël, quatre siècles de lutte contre l'idolâtrie. — Les Prophètes d'Israël et le Messie, depuis Salomon jusqu'à Daniel*, par S. Em. le cardinal Meignan, archevêque de Tours. (Paris, Lecoffre, 1893, 2 forts vol. in-8°.)

Histoire d'Israël qui ne sacrifie ni la religion ni le respect des documents.

Mais qu'ai-je besoin de rappeler ces belles études dans une Revue qui n'a jamais cessé d'en avoir la primeur? D'autres recueils ont pu dire de telles œuvres tout le bien que le public en pense; le *Correspondant* ne pourrait louer Mgr Meignan sans se louer lui-même, ayant toujours joui de sa bienveillance, et, ce qui vaut mieux encore, de sa collaboration. Bornons-nous donc à présenter ici quelques-unes des idées qu'exprime ou suggère son travail sur les prophètes.

« Ce serait, dit-il, se faire une idée bien incomplète du prophète que de voir uniquement en lui le don de révéler l'avenir. » Son nom même, qui a été introduit dans la Bible par les traducteurs grecs, ne désigne pas seulement *celui qui parle à l'avance*, mais aussi, et peut-être principalement, *celui qui parle à la place d'un autre*. En même temps que d'annoncer l'avenir, le prophète a donc pour mission de manifester les volontés divines quelles qu'elles soient, même quand elles ne se rapportent qu'aux événements de l'heure présente. C'est ce qu'il faut se garder d'oublier lorsqu'on étudie l'histoire d'Israël, notamment depuis Samuel jusqu'après la captivité de Babylone; on risquerait fort de n'y rien comprendre si on prenait les prophètes uniquement pour des devins d'un ordre supérieur, et si l'on ne jugeait dignes de ce nom que ceux qui nous ont transmis par écrit une partie de leur œuvre. A côté d'Isaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel, de Daniel et des douze petits prophètes[1], ainsi nommés à cause du peu d'étendue de leurs œuvres, qui tenaient toutes sur un même rouleau de parchemin, il faut en placer un très grand nombre d'autres, qui n'ont rien écrit, mais dont les actes et les paroles nous sont racontés avec admiration dans les livres historiques de la Bible. Beaucoup, parmi ceux-là, ne sont même pas désignés par leur nom; mais il en est plusieurs, comme Samuel, Elie, Elisée, et, à quelques degrés au-dessous, Nathan, Ahias, Jéhu, qui comptent parmi les plus grands hommes d'Israël.

Les prophètes sont donc à la fois des voyants qui, instruits par révélation divine, annoncent à leurs contemporains les événements futurs, et des hommes d'action que Jéhovah donne à son peuple pour le maintenir ou le ramener dans la voie du bien. Encore qu'elles tendent à un même but, l'avènement du Messie, ces deux

[1] Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie. — On joint quelquefois à ces douze noms celui de Baruch, dont la prophétie est placée, dans la Bible, après celle de Jérémie.

missions se manifestent pourtant de façon assez distincte pour qu'on les étudie à part, et Mgr Meignan a pu consacrer un volume spécial aux luttes des prophètes contre l'idolâtrie, un autre à la préparation directe du règne messianique.

Il ne suffisait pas, en effet, d'annoncer plusieurs siècles d'avance le triomphe de la religion parfaite; il fallait le rendre possible en empêchant l'idolâtrie de se substituer au monothéisme, en gardant chez les Juifs un noyau de fidèles malgré le voisinage et le contact des païens. Le péril idolâtrique, né vers la fin du règne de Salomon, devint si grand au temps du schisme des dix tribus, que les prophètes se montrèrent, durant plusieurs siècles, totalement absorbés dans ce combat.

Quelle lutte que celle-là, et de quelle importance pour l'avenir du monde! D'une part, c'est la seule vraie religion, la plus haute morale, la plus sublime notion de Dieu, l'idée régénératrice qui, développée par l'Évangile, portera un jour toute la civilisation humaine; c'est, d'autre part, le paganisme des cultes syriens, avec ses pratiques voluptueuses ou sanglantes, ses débauches en l'honneur d'Astarté, ses sacrifices humains en l'honneur de Moloch. Que les prophètes viennent à être vaincus, et c'en est fait de la croyance au Dieu unique, c'en est fait de la moralité idéale que le reste du monde est désormais incapable de retrouver par lui-même. Jamais cause ne fut plus digne du secours divin; jamais ne fut mieux justifiée l'intervention de cette Providence qui, à travers les chemins les plus obscurs, ne cesse de guider sûrement l'humanité vers sa fin suprême. Et certes, elle est incontestable, évidente, cette intervention supérieure dans l'histoire des prophètes. Elle ne se manifeste pas seulement dans les miracles particuliers qui accompagnent et fortifient leur action, miracles qui, du point de vue où nous venons de nous placer, doivent paraître si clairement nécessaires et je dirai presque naturels; elle se manifeste encore et principalement dans l'ensemble de leur œuvre, dans l'étonnant succès qu'ils obtiennent, eux si faibles, contre tant d'obstacles invincibles et de puissants adversaires. On ne les peut comparer qu'aux misérables apôtres et disciples du Christ s'en allant, sans force ni prestige, à la conquête du monde romain, et dans quatre siècles achevant, par les moyens les plus inefficaces, cette conquête impossible. Ainsi, pour peu qu'on s'élève au-dessus des arguties de détail, et qu'on parcoure d'un regard impartial l'ensemble de l'histoire religieuse, le christianisme ne se montre pas moins surnaturel dans sa préparation que dans sa manière de se propager et dans son triomphe.

Que sont, en effet, les prophètes, si l'on refuse de voir en eux les messagers divins? Des hommes sans mission, la plupart étran-

gers au sacerdoce, et qui prennent sur eux de faire la leçon à leur peuple, aux rois, aux prêtres mêmes; des censeurs importuns qui interviennent à chaque instant pour faire des reproches à des gens qui ne dépendent point d'eux; des devins de mauvais augure, qui n'annoncent jamais que des châtiments, et s'ils parlent quelquefois d'une ère de bonheur, la relèguent toujours dans un lointain avenir. Les assimilera-t-on aux mahdis qui surgissent souvent dans l'Islam, se disant et parfois se croyant les envoyés d'Allah? Mais ces mahdis sont des fanatiques et des chefs guerriers qui se mettent à la tête des mouvements populaires, tandis que les prophètes d'Israël, indifférents aux honneurs, à l'argent, au pouvoir, se préoccupent avant tout du bien spirituel et, leur mission accomplie à travers toutes sortes de dangers, se réfugient dans une austère solitude ou dans les demeures éloignées qu'habitent leurs pauvres frères, dans ces grossiers campements, dans ces monastères primitifs et rudes qu'on appelle leurs écoles. Et ce sont eux qui triomphent des séductions de l'idolâtrie, qui résistent victorieusement à de puissants empires; ce sont eux qui, sans peut-être bien comprendre l'importance de leur rôle, conservent, développent, transmettent le précieux germe des promesses divines, ou, si on l'aime mieux, la lumière tremblante et fragile qui, cachée d'abord dans un coin ignoré du monde, doit peu à peu se fortifier et grandir jusqu'à éclairer plus tard toutes les races humaines. Ici, comme dans la diffusion de l'Évangile, quelle proportion entre l'œuvre et l'instrument, entre la petitesse des moyens et l'incomparable grandeur du succès? Et comment expliquer les faits si l'on ne recourt à la cause qu'indiquent, de concert, la raison et l'histoire, à la cause qu'il faut bien appeler, de son vrai nom, l'intervention divine?

Le souvenir des obstacles qui se dressèrent devant les prophètes est ce qui fait le mieux comprendre l'énergie dont ils furent doués et le besoin qu'ils avaient du secours d'en Haut pour réussir dans leur grande œuvre.

Mgr l'archevêque de Tours décrit en traits frappants la triple opposition qu'ils eurent à combattre de la part du peuple, de la part des rois, de la part du sacerdoce.

Souvent les prophètes s'appuyèrent sur le peuple pour convertir, de gré ou de force, les rois favorables à l'idolâtrie. Mais souvent aussi ce fut le peuple lui-même qui se montra infidèle. Incapable de se faire à l'idée métaphysique d'un Dieu pur esprit, combien de fois lui arriva-t-il d'égarer ses adorations au pied des autels païens et de renouveler sa stupide demande : « Faites-nous des dieux que

nous voyions! » Aux obscurités d'un dogme trop sublime pour des esprits grossiers s'ajoutaient encore les embarras d'un ritualisme vraiment dur à observer, et surtout les difficultés d'une morale qui devait paraître bien sévère à des foules ayant sans cesse sous les yeux la licence des nations voisines. Encore si les prophètes, dans leurs révélations de l'avenir, avaient flatté, chez Israël, ses rêves de prospérité matérielle et son mépris des autres peuples! Mais non, lorsqu'ils parlaient du Messie, c'était pour annoncer un règne spirituel d'où seraient bannis la gloire humaine et l'éclat des conquêtes sanglantes, un règne universel qui associerait les *goym* aux faveurs de Jéhovah. « Quand on lui parle d'une alliance de Jéhovah avec les nations, Israël se croit atteint dans son honneur; la foule crie au scandale. Jérémie est jeté en prison comme traître envers sa patrie; ce n'est que par hasard qu'il échappe à la mort [1]. »

De tous les ennemis du prophétisme, les rois se montrent encore les plus redoutables. Les envoyés de Dieu ne cessent de flétrir leurs vices, leur luxe, leurs sympathies pour le paganisme. Il ne faut pas oublier que le royaume d'Israël est constitué en théocratie, et que les représentants de Jéhovah s'élèvent en un sens au-dessus des princes, même au point de vue civil. Les mauvais rois, qui sont les plus nombreux, n'acceptent pas volontiers cette situation, mais rien n'intimide les prophètes. Qu'ils soient accueillis avec respect par des princes pénitents ou avec arrogance par des princes irrités, ils n'en accomplissent pas leur mission avec moins de sang-froid. Sans regarder aux conséquences de leurs paroles, ils disent simplement ce que Dieu leur a commandé de dire. Après que Nathan a écrasé David de son terrible : *Tu es ille vir*, le puissant roi courbe le front dans un humble aveu : *Peccavi Domino*, et il semble que l'acte courageux du prophète en devienne moins admirable. Mais qu'on se rappelle l'attitude d'Élie devant Achab, et le court dialogue qui s'échange entre eux lorsqu'ils se retrouvent en présence, après plusieurs années d'hostilité. « En apercevant le prophète, le roi lui dit : « C'est toi, n'est-ce pas, l'homme qui met le trouble dans Israël? » Et le prophète de répondre : « Ce n'est pas moi qui ai mis le désordre, mais toi et la famille de ton père, car vous abandonnez les commandements de Dieu et suivez la religion de Baal : *Non ego turbavi Israël, sed tu* [2]. »

Il ne faudrait pas, de la fermeté de ce langage et de cette fière attitude, conclure que les prophètes sont les adversaires-nés de la royauté, et, comme l'a dit M. Renan, de « fougueux républicains ».

[1] *Les Prophètes d'Israël et le Messie*, p. 69.
[2] III Reg. xviii, 17.

Sans doute, ils rappellent aux rois leurs devoirs, ils préviennent ou corrigent leurs fautes, ils se font auprès d'eux les interprètes des volontés divines et des justes griefs du peuple ; mais en cela même ils les servent plutôt qu'ils ne leur nuisent, et il arrive qu'on les voit, aux heures où le trône chancelle sous les coups d'un usurpateur ou de l'étranger, prodiguer au prince leurs conseils et employer toute leur influence contre l'ennemi du pouvoir. Élie et Élisée, en Israël, Isaïe et les autres prophètes, en Juda, sont les plus fermes soutiens du royaume et font plus que des armées pour en retarder la chute. « Ils faisaient de la politique, dit Reuss, non pour recommander une forme de gouvernement de préférence à une autre, mais pour réformer l'esprit du gouvernement en général, pour faire prévaloir les principes du droit, de la justice, de la morale sociale, principes sanctionnés par l'idée religieuse émanée de Dieu même, et pour combattre tout ce qui devait conduire la nation à sa ruine[1]. »

Plus que celle du peuple et des rois, l'opposition du sacerdoce à l'égard du prophétisme serait faite pour nous étonner, si nous oubliions les différences importantes qui séparaient ces deux institutions. Non seulement il n'était pas nécessaire, mais il était assez rare que le prophète fût en même temps prêtre. Le prophétisme n'était pas attaché, comme le sacerdoce, à une tribu particulière ; il se recrutait partout, sous la libre inspiration de Dieu, et il n'exigeait pas de rite initiateur.

Nous voyons des prophètes, forts de la seule mission d'en Haut, s'imposer aux lévites, aux grands prêtres eux-mêmes, les rappeler à leur devoirs quand ils s'en éloignent, et les menacer des châtiments divins. Quel personnage plus vénérable que le grand prêtre Héli, protecteur du jeune Samuel? Ses fils ayant gravement prévariqué dans l'exercice de leurs fonctions saintes, un prophète quelconque, un homme de Dieu, *vir Dei*, qui n'est pas seulement désigné par son nom, vient faire la leçon au chef du sacerdoce, et lui dire, de la part de Jéhovah : « Pourquoi avez-vous profané mes victimes et les dons que je me fais offrir dans le temple? Pourquoi m'avez-vous mis au-dessous de vos enfants? » Et il termine ainsi l'annonce des châtiments qui frapperont la famille coupable : « Le signe que je vous donne de la véracité de ces prophéties, c'est ce qui arrivera à vos deux fils, Ophni et Phinées : tous deux mourront en un même jour[2]. »

[1] Reuss, *les Prophètes*, t. I, p. 37.
[2] I Reg. II, 27 et seq.

La Bible nous montre peu d'exemples de conflits particuliers entre le prophétisme et le sacerdoce; mais il existait entre eux une cause permanente d'opposition, que le cardinal Meignan explique très clairement dans le quatrième chapitre de son second volume : « Les prophètes ne dissimulaient pas, dit-il, que le roi messianique serait un réformateur qui bannirait le formalisme et les abus du culte, substituerait partout la lumière à l'ombre, la réalité à la figure... Le sacerdoce se révoltait à la pensée de la cessation d'un ordre de choses établi par Moïse et consacré par les siècles. Peu de prêtres comprenaient le sens figural des lois cérémonielles. Il n'est pas à croire que le temple, à l'époque des prophètes, fût exempt des désordres qui blessèrent les yeux du Christ quand il le visita. Les vieux sacerdoces ont aimé les routines et se sont accoutumés aux abus. Il s'élevait alors, dans la conscience du prêtre, plus d'un reproche secret quand on parlait devant lui d'un culte en esprit et en vérité. Le sacerdoce juif, aussi bien que le reste du peuple, était réfractaire à un ordre d'idées si élevées... La lutte entre le sacerdoce et les prophètes était inévitable. »

Il ne faudrait pourtant pas exagérer cette hostilité des deux grandes institutions religieuses d'Israël. S'il est vrai, comme le dit si bien l'éminent auteur, que l'une s'obstinait à s'enfermer dans le passé tandis que l'autre s'avançait vers l'avenir, il est certain aussi qu'elles avaient chacune leur mission spéciale et, en principe, du moins, s'appuyaient l'une sur l'autre, bien loin de se contredire. Les lévites formalistes avaient une singulière idée de leur devoir et même de leur intérêt, lorsqu'ils combattaient le ministère des prophètes : si ces derniers n'avaient pas, au dehors du temple, pourchassé l'idolâtrie et ramené au vrai Dieu les foules toujours prêtes à l'abandonner, sur qui donc se serait exercée, dans l'intérieur du sanctuaire vide, l'influence de la tribu sainte? Il était nécessaire, d'autre part, que l'action des prophètes fût complétée par celle du sacerdoce, car ils n'avaient ni la vocation, ni les pouvoirs, ni peut-être le goût de célébrer eux-mêmes les cérémonies rituelles qu'ils recommandaient de suivre; détourner les hommes de l'idolâtrie, c'était bien, mais encore fallait-il qu'un culte plus pur fût là pour satisfaire leurs aspirations religieuses, et que, au sortir des sanctuaires profanes, un temple du vrai Dieu s'ouvrît pour les recevoir.

N'est-ce point décrire là une nécessité de bien des époques, et quelle meilleure occasion de rappeler cette parole de l'Ecclésiaste, qui sert aussi d'épigraphe au premier volume du cardinal : *Recens jam præcessit in sæculis*, « l'histoire contemporaine se lit dans l'histoire des siècles passés »? Dans les temps de foi tranquille et

universelle, la tâche est grande comme toujours, mais simple et relativement facile pour les ministres de la religion. Ils n'ont presque qu'à attendre dans leurs sanctuaires la venue des fidèles, qu'à distribuer aux âmes avides l'enseignement du dogme, les préceptes de morale, les secours surnaturels des rites et des sacrements. Il suffit alors qu'ils se recueillent dans l'exercice de leurs sublimes fonctions, honorant Dieu par de belles liturgies, se sanctifiant eux-mêmes et développant de tout leur pouvoir la piété dans les âmes. C'est à quoi devaient s'appliquer, autant que le comportait l'imperfection d'un culte purement figuratif, les lévites de la loi ancienne. Mais de même qu'ils n'eussent pas réussi, de la sorte, à conserver à Dieu la fidélité de son peuple dans les moments de crise où le paganisme attirait les Juifs par la séduction des jouissances grossières et avec la complicité d'un gouvernement impie; de même peut-on dire qu'à toutes les époques d'incrédulité croissante, et aujourd'hui tout spécialement, ce serait, en quelque sorte, consentir à l'affaiblissement de la religion et à la perte des âmes, que de s'enfermer paisiblement dans le temple avec le troupeau toujours moins nombreux des fidèles, et, les portes bien closes, de laisser au dehors les égarés devenir ce qu'ils pourront.

A une religion combattue ou délaissée par le grand nombre, comme le fut souvent le mosaïsme et comme le catholicisme l'est de nos jours, il faut deux sortes de représentants : des lévites, pour continuer le culte et servir les intérêts spirituels des âmes pieuses; des prophètes, pour résister à l'ennemi, pour rendre la foi à ceux qui l'ont perdue, pour ramener dans le temple ceux qui en ont oublié le chemin. Certes, il ne s'agit pas de comparer ces deux missions, moins encore de les opposer, et de mettre l'une au-dessus de l'autre. Elles sont toutes deux également nécessaires, et il arrive heureusement quelles se réunissent parfois dans un même ministre. Mais nous sera-t-il permis de dire que la mission *du dehors* s'impose aujourd'hui avec l'urgence la plus inquiétante, soit parce que les âmes qui ne servent plus Dieu augmentent sans cesse en nombre, soit parce que les énergies religieuses se dépensent presque exclusivement au service de la petite troupe fidèle. Il ne s'agit pas, certes, de délaisser celle-ci; elle a, dans les circonstances actuelles, trop de mérite et de vertu pour qu'on ne lui rende pas justice et qu'on cesse de la préférer. Mais il s'agit de ne pas oublier, à cause d'elle, l'immense foule des égarés. Or on voit bien ce qui se fait dans le temple pour ceux qui y viennent; on aperçoit moins clairement ce qui se fait hors du temple pour y faire venir les autres. Il y a peut-être assez de lévites, mais combien peu de prophètes!

Puisqu'il n'existe plus d'institution analogue à celle des prophètes, qui fera dans notre société l'œuvre accomplie par eux dans la société juive? Tandis que le clergé qu'on pourrait appeler lévitique, continuera, comme il est de son devoir essentiel, à distribuer la vie religieuse à ceux qui la demandent, qui donc s'occupera des nouveaux païens et prendra à la lettre la parabole évangélique du bon pasteur et des brebis perdues? Qui cela? Mais quelques prêtres plus ou moins détachés, à cette intention et avec le consentement de leurs évêques, des cadres administratifs ou concordataires et se livrant à l'apostolat de la presse, des patronages, des collèges libres, des conférences publiques, de ce qu'on appelle l'action sociale catholique; quelques prêtres qui, au lieu d'entrer dans les paroisses déjà constituées, ou bien en plus de leurs fonctions régulières, se mettront à créer des chapelles de secours, moins que cela, des salles de réunion, dans ces quartiers perdus de nos grandes villes où plus de la moitié des enfants ne font point la première communion et où l'on compte deux ou trois mille catholiques de fait sur 50 000 habitants; d'autres encore, qui, dédaigneux de la calomnie et de l'ignorance, consacreront leurs veilles aux études apologétiques, et, suivant sur leur propre terrain les savants modernes, reconquerront pour nous les places fortes de la pensée aujourd'hui en trop grand nombre livrées à l'ennemi. Et dans cette rude entreprise qui a pour but d'éclairer, de ramener, de convertir les savants et le peuple, ces prêtres seront aidés par une légion de laïques fervents, aidés, je ne dis pas suivis, car, dans cette campagne de corps francs, chacun peut écouter dans une large mesure son inspiration propre, pourvu qu'il observe dans l'ensemble de ses actes la direction du Chef suprême et qu'il soit prêt, dans le détail, à réparer les fautes que celui-là lui signalerait. La discipline, sur le champ de bataille, ne consiste point à s'aligner droit : c'est une vertu bien supérieure, qui réclame autrement d'énergie, d'initiative et d'intelligence.

Qu'on nous pardonne ces rapprochements. Est-on coupable de puiser une fois des leçons de courage dans une parole de désabusé : *Recens jam præcessit in sæculis ?* Ce qui nous excuse encore, c'est que l'ouvrage du cardinal de Tours est rempli de telles allusions, non moins actuelles, mais indiquées plutôt que développées, et qui augmentent beaucoup l'intérêt de ses savantes études.

On a l'habitude d'envisager, surtout chez les prophètes, — c'est assez naturel, — le don de prophétie et la concordance de leurs prédictions avec les événements de l'histoire postérieure est l'aspect principal sous lequel les considère l'apologie. Mgr Meignan n'a pas manqué de développer, en un volume entier, cette preuve si con-

vaincante de l'intervention divine dans la préparation du christianisme; mais, quelle que soit la valeur de ce travail, on goûtera davantage celui qui retrace les luttes continuelles des prophètes contre l'idolâtrie. Alors qu'il existe sur leurs écrits une multitude d'ouvrages, on n'avait pas encore publié de pareilles études d'ensemble sur leur action personnelle, sur leur influence politique, religieuse et sociale. C'est pour cela que, dans cette trop courte analyse, nous avons insisté de préférence sur le grand rôle que jouaient les prophètes auprès de leurs contemporains.

Sans doute il faut mettre au-dessus de cette mission, qui se rapporte au présent, leur grande mission d'avenir, qui faisait d'eux, bien des siècles à l'avance, les historiens miraculeux de la loi nouvelle, de Jésus-Christ et de l'Église. Mais qui ne connaît ces belles prophéties messianiques dont on peut dire qu'elles sont un Évangile anticipé, et qui, d'obscures et rares qu'elles apparaissent aux temps primitifs, vont sans cesse grandissant en nombre et en éclat, jusqu'à donner avec Daniel, la date de la venue du Christ, et à décrire, avec Isaïe, les caractères précis de sa mission, ses souffrances et sa mort, la fondation de l'Église, la réprobation des Juifs et la conversion des païens [1] ?

La fonction prophétique des voyants d'Israël avait, presque seule jusqu'ici, attiré les regards. Leur fonction moralisatrice, sans avoir une égale importance, méritait l'attention qu'on lui accorde de nos jours; et c'est un progrès de la science scripturaire que nous glorifions en citant, à la fin de ces remarques, ces paroles du cardinal archevêque de Tours : « On n'ose plus représenter les prophètes comme étrangers aux intérêts de leur époque et comme vivant essentiellement dans la contemplation d'un avenir lointain, n'écrivant que pour des générations absentes. Rien n'était moins conforme à la vérité qu'une pareille opinion. « Les prophètes apparaissent partout les hommes de leur siècle; ils s'identifient avec les intérêts majeurs de leur temps. Ils travaillaient avec ardeur et dévouement au bien-être de leurs compatriotes; mais avec le même zèle ils leur faisaient observer que ce bien-être, pour être vraiment profitable et durable, devait avoir pour base la religion et la morale. »

Félix Klein.

[1] Les prophéties messianiques ont été rassemblées avec beaucoup de clarté, et classées suivant leur époque, dans le second volume de l'excellente *Introduction à l'étude de l'Écriture sainte,* publiée chez Lethielleux, par MM. Trochon et Lesêtre, du clergé de Paris, volume où se trouve résumé, sur les divers livres de l'Ancien Testament, tout ce qui en concerne l'analyse, le but, l'origine, l'autorité et les principaux commentaires.

M. CHARLES GAVARD

Dans une étude que le *Correspondant* veut bien accueillir aujourd'hui même, j'ai été amené à exposer dans quelle situation difficile était placé l'ambassadeur que M. Thiers envoya à Londres, au lendemain de nos désastres, avec mission de prendre part, au nom de la France si cruellement éprouvée, à une conférence européenne. Par une triste coïncidence, le jour même où ce travail paraît, le *Correspondant* doit faire connaître à ses lecteurs la fin prématurée d'un de ses anciens collaborateurs, M. Charles Gavard, qui se trouvait précisément auprès de l'envoyé de France dans cette circonstance douloureuse et dont l'amitié intelligente lui prêta le plus utile concours.

En quittant Paris, par l'ordre de M. Thiers, j'avais prié M. Gavard de m'accompagner, principalement par ce motif que, attaché dès sa jeunesse à la direction commerciale du ministère des affaires étrangères, il s'y était fait assez apprécier pour être rapidement élevé à un poste supérieur, et je prévoyais que, pour subvenir aux difficultés financières créées par l'énorme indemnité de guerre, la France aurait peut-être à demander au gouvernement anglais des modifications au tarif conventionnel de douanes qui réglait les rapports des deux pays. Le traité de commerce conclu en 1862 par l'Empire, et dont la durée était fixée à dix années, arrivait d'ailleurs à échéance, et les connaissances spéciales de M. Gavard pouvaient être très utilement mises à profit pour la négociation qu'il y aurait lieu d'engager. Mais je ne tardai pas à reconnaître en lui une intelligence politique élevée, un sens droit, un tact fin, une prompte connaissance des hommes, toutes les qualités, en un mot, qui font un agent diplomatique à qui un pays peut confier le soin de ses intérêts de toute nature.

Nous fûmes surpris à Londres par la nouvelle du succès momentané de l'insurrection de Paris. Quand je dus retourner précipitamment à Versailles où m'appelaient mes devoirs de membre de l'Assemblée nationale, M. Gavard voulut me suivre pour prendre sa part des chances inconnues dont à distance on mesurait mal la gravité. Nous passâmes la mer, ignorant dans quelle situation nous allions trouver la France, en compagnie d'un voyageur dont nous avions promis de respecter l'incognito. C'était *Robert le Fort* qui, pour venir offrir ses services à la société menacée, reprenait le simple uniforme d'officier qu'il avait présenté au feu des balles prussiennes. M. Gavard portait aux princes de la maison de France un attachement héréditaire, et le souvenir de cette nuit d'inquiétude passée en commun n'était pas fait pour diminuer la confiance dont ils l'ont toujours honoré.

M. Thiers conféra à M. Gavard le poste de premier secrétaire d'ambassade à Londres, que (sauf un court intervalle pendant lequel il fut appelé à Paris, comme chef de cabinet du ministre), il a conservé pendant près de sept ans. Il n'est guère d'ambassade aujourd'hui qui soit occupée pendant un tel laps de temps par le même titulaire. Aussi M. Gavard eut-il à rendre à plusieurs chefs de mission qui se succédèrent des services dont ils ont tous apprécié la valeur. En leur absence, il avait le titre et exerçait les fonctions de ministre plénipotentiaire. C'est en cette qualité qu'il dut prendre à plusieurs reprises dans des circonstances délicates une initiative heureuse, dont le ministre éclairé qui dirigeait alors notre politique étrangère, le duc Decazes, ne lui fit jamais attendre l'approbation.

Ce furent pour lui autant d'occasions de faire preuve d'une prudence de conduite, d'une netteté de langage et d'une sûreté de commerce qui lui valurent, dans le monde politique anglais, où ces mérites sont très appréciés, de durables amitiés. Quand il dut partager le sort de ses amis politiques de France et rentrer ainsi dans la vie privée, ces relations subsistèrent malgré l'absence et l'éloignement, et il est tel personnage important du Parlement, tel grand seigneur, même de la Chambre haute, tel écrivain distingué, tel représentant élevé de la presse qui n'aurait jamais traversé Paris sans venir lui serrer la main et prendre place dans son intérieur de famille où les attendait un accueil d'une aimable et charmante simplicité.

Ces amis fidèles étaient aussi des correspondants habituels qui le tenaient au courant des moindres incidents qui pouvaient survenir comme du mouvement des partis, sur ce théâtre de la politique anglaise, si mal connu du public français. De là ces communications précieuses, dont il faisait part régulièrement au *Français* et au *Moniteur*, mais dont le *Correspondant* a plus d'une fois profité. On peut se rappeler, en particulier, une série d'études d'un haut intérêt sur la crise électorale de 1885, celle qui a ramené au pouvoir M. Gladstone, subitement converti à l'indépendance législative et parlementaire de l'Irlande. Les conséquences de cette adhésion tardive au *home rule* du vieux chef parlementaire, le nouveau classement des partis qui en devait résulter, le caractère tout nouveau également de la lutte qui allait s'engager, sont décrits d'avance avec une justesse de prévision que l'événement confirme chaque jour. Malheureusement, il y a trois ans déjà qu'un mal cruel avait fait tomber de sa main cette plume habile, et ceux qui l'approchaient dans l'intimité suivaient avec douleur les progrès de ces souffrances croissantes dont il les entretenait rarement et qu'il supportait avec une résignation courageuse qu'a couronné une fin chrétienne.

Duc de Broglie.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 juillet 1893.

La ville de Paris a présenté, le 14 juillet, un spectacle original. On a vu un parti, en l'honneur et en faveur de qui a été instituée une fête, dite nationale, protester contre elle et menacer de ses anathèmes ceux qui tenteraient de s'y associer. Se figure-t-on les impérialistes refusant, sous l'Empire, de fêter le 15 août; les orléanistes, sous le gouvernement de Juillet, de fêter la Saint-Philippe; les royalistes, sous la Restauration, de fêter la Saint-Charles ou la Saint-Louis? Et non seulement les républicains les plus avancés ont refusé de célébrer la fête de la République, mais ils ont déclaré transfuges ceux qui ne s'abstiendraient pas. Ils ont renouvelé, tout en l'opérant en sens inverse, l'évolution du ministre qu'ils voulaient punir. « Gardez-vous d'aller au banquet Hoche », avait dit, le mercredi, M. Dupuy, à son préfet de Versailles. « Ne manquez pas d'y paraître », lui écrivait-il le samedi. « Réactionnaire qui ne célébrera pas la fête du 14 juillet », répétaient les années précédentes les organes radicaux. « Réactionnaire qui la célébrera », ont-ils dit cette année, et la *Lanterne*, toujours en quête de suspects, a signalé comme entachés de cléricalisme ceux qui avaient mis à leur fenêtre un drapeau ou un lampion.

« On a vu hier, écrivait-elle le 15 juillet, on a vu dans Paris la politique des ralliés traduite en faits. On a vu les quartiers républicains demeurer sombres, tristes, mornes, pendant que les églises, les couvents, voire les chapelles des congrégations non autorisées, se couvraient de drapeaux, se hérissaient de lampions. »

Nous n'avons rien aperçu, à vrai dire, de ce qu'a distingué la *Lanterne;* mais peu importe! Un bon radical ne se pique pas d'exactitude. Lorsqu'il veut imputer un crime au clergé, il commence par le dénoncer, sauf à vérifier plus tard si le crime a été commis.

Pourquoi donc ce changement soudain? Les violentes proclamations qu'étudiants et travailleurs, ou soi-disant tels, ont affichées dans Paris, nous l'ont fait savoir : c'est qu'il y avait eu du sang versé dans les journées précédentes, et qu'on ne se réjouit pas sur des morts. Il nous semblait que l'anniversaire de la prise de la Bastille n'était pas sans rappeler quelques meurtres, et qu'à ce

titre le même scrupule aurait dû empêcher de faire de ce jour une solennité nationale. Mais les morts qui sont tombés pour la défense de l'autorité ne comptent pas. On demandait, il y a quelques jours, au Conseil municipal, le vote d'un secours pour les victimes des dernières luttes; un membre fit observer qu'il faudrait aussi songer à ceux des agents de police qui avaient été blessés : « Je parle pour les assassinés, et non pas pour les assassineurs », répondit un citoyen, qui se connaît en ces distinctions, ayant autrefois fait partie de la Commune.

On a cherché d'autres explications pour donner la raison du défaut d'entrain qui a marqué, cette année, la célébration du 14 juillet. On a découvert que l'élan avec lequel cette fête avait été jadis inaugurée, tenait surtout à ce qu'elle offusquait les conservateurs; comme si le plaisir n'existait qu'à la condition de contrarier quelqu'un. On a remarqué ensuite que les fêtes officielles n'ont jamais eu le don de captiver les populations, et qu'en tout temps les particuliers laissèrent aux pouvoirs publics le soin de les célébrer.

Il y a du vrai dans cette observation, et l'on ne s'en étonne pas lorsqu'on songe aux révolutions successives que nous avons traversées. Quand un pays a changé de gouvernement tous les quinze ou vingt ans, on ne peut guère espérer qu'il se passionne alternativement pour chacun d'eux; il les accepte, il s'y soumet, il garde même, à travers les révolutions, et précisément pour en éviter une nouvelle, le ferme désir de conserver le gouvernement qui existe; mais il n'y a rien que de calme dans cette disposition, et ce serait s'abuser soi-même ou vouloir abuser autrui que de prétendre la transformer, à échéance fixe, en une explosion d'enthousiasme.

Où serait, d'ailleurs, « le prétexte à l'enthousiasme? » Cette question que se posait, en 1850, le général Changarnier, en face des prétentions bonapartistes, on peut la renouveler aujourd'hui. Quel sujet avons-nous de nous réjouir? Est-ce l'état de nos finances? En dépit des dithyrambes de M. Burdeau, le rapporteur du budget au Sénat, M. Boulanger, reconnaît que nous sommes en plein déficit, et M. Chesnelong vient de montrer, une fois de plus, avec sa puissante parole, quelles causes ont amené ce déficit, quelle orientation nouvelle de la politique, inaperçue jusqu'ici, pourrait seule le faire cesser. Est-ce la pacification religieuse? La fermeture de la chapelle des Carmes à Bagnères-de-Bigorre, opérée contre le vœu du conseil municipal de la ville, nous montre où elle en est, jusque dans les régions qui la réclament le plus. Est-ce la situation morale que devait créer au pays,

à entendre les fanatiques de la laïcisation, la lutte acharnée contre l'idée religieuse? On se rappelle les visées des faiseurs de manuels civiques : « Nous devons d'abord, écrivait Paul Bert, former des hommes et des femmes dont l'âme, fortement trempée, ne subordonne pas l'idée de la morale aux croyances religieuses[1]. » Or voici comment un des maîtres les plus renommés de l'Université, un des plus sympathiques aux générations nouvelles, M. Lavisse, juge cette fraction de la jeunesse qu'a le plus enveloppée, encensée, choyée, la protection officielle : « Cette jeunesse est en train de devenir inconsciente de l'immoralité en littérature. » Et, faisant allusion aux réunions dans lesquelles cette jeunesse se rencontre avec les personnages graves de la république : « Ces jeunes gens y parlent et ils aiment qu'on leur parle sérieusement. Ils sont très sincères quand ils parlent et quand ils écoutent. Puis, tout à coup, un d'eux se met au piano, et les voilà qui chantent des chansons à faire rougir des singes, sans se soucier ni de la qualité, ni de la profession, ni de l'âge de leurs invités qui les écoutent. »

Il y a là un phénomène nouveau; car les convenances survivaient dans le naufrage de la morale. Non pas, sans doute, qu'il faille généraliser ces exemples et méconnaître l'heureux et sérieux travail qui, d'autre part, se fait dans la jeunesse. Si nous pouvions l'oublier, il nous serait suffisamment rappelé par ce discours récent dans lequel le délégué du Conseil municipal à la Sorbonne, M. Aulard, s'adressant à la Ligue démocratique des écoles, s'efforçait de détourner ses auditeurs de toute aspiration vers l'idéal, en leur montrant au delà Dieu et la foi religieuse. Il n'en est pas moins vrai que ces plaintes, dont nous recueillons l'expression, font penser à celles que formulaient, au commencement du siècle, les envoyés des pouvoirs publics, constatant dans les départements le résultat de l'expérience scolaire tentée par la Révolution. C'était la même expérience que celle dont nous sommes témoins; elle portait les mêmes fruits. « L'homme n'est ni ange ni bête, a dit Pascal, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête. » A vouloir supprimer Dieu, l'homme n'arrive qu'à se déprimer lui-même.

Au reste, il n'y a qu'à lire les journaux républicains, quelle que soit leur nuance, pour y trouver le témoignage des mécomptes de l'heure présente : « Pourquoi le nier! écrit le *Radical*, la République n'a pas donné ce qu'on attendait d'elle. » Une autre feuille qui, probablement, n'attendait pas de la République ce que

[1] *L'Enseignement civique à l'école,* Avant-Propos, p. 5.

le *Radical* en espérait, ne s'exprime pas avec moins de tristesse : « Il faut une idée ou un homme pour émouvoir la population de Paris, dit le *Journal des Débats*, nous n'avons ni ceci ni cela. Beaucoup de déceptions, venant soit des choses, soit des personnes, ont désorienté l'esprit public. Où allons-nous et qui nous mène? Il serait bien difficile de le dire. »

Le président du Conseil n'est pas homme à s'embarrasser de ces questions. Il ne sait où il va ni qui le mène; mais il sait qu'il reste ministre, et il n'en demande pas davantage.

Nous avions pensé, il y a quinze jours, que M. Dupuy venait enfin de trouver son point fixe. Il avait fermé la Bourse du travail, soutenu devant la Chambre son préfet de police, et mérité par ses déclarations l'approbation d'une majorité dans laquelle bon nombre de membres de la droite, et des plus marquants, s'étaient rencontrés avec la gauche modérée. On commençait à croire à un essai de résistance au radicalisme; les jacobins en frémissaient, les conservateurs n'hésitaient pas à s'en réjouir, tandis que quelques esprits ardents, bien mal inspirés, à notre avis, par la passion de parti, s'inquiétaient déjà d'une amélioration dont pouvait profiter la République.

Le lendemain, nouveau revirement. M. Dupuy abandonnait M. Lozé, qu'il avait défendu la veille; il le sacrifiait à M. Peytral qui, tout ému des reproches de ses amis de l'extrême gauche, avait menacé de se retirer du ministère des finances. La démission de M. Peytral était logique, comme l'eût été, sans qu'ils aient paru songer à la donner, celle de M. Terrier, de M. Viette, de M. Viger; la concentration républicaine étant battue dans la Chambre, il était naturel qu'elle disparût du gouvernement. M. le président du Conseil en a jugé autrement, et, avec l'inconcevable mobilité qui le caractérise, il s'est dit que, puisqu'il venait d'affirmer une politique devant le Parlement, il devait immédiatement pratiquer dans le cabinet la politique opposée. C'est ainsi qu'il a gardé le ministre des finances et fait partir le préfet de police.

Il a gagné à cette évolution de ne satisfaire personne. Il a déconcerté les modérés, sans apaiser les radicaux. Ceux-ci trouvent que le nouveau préfet de police, M. Lépine, vaut encore moins que son prédécesseur; ils lui reprochent d'avoir été déjà secrétaire général de cette administration, c'est-à-dire de connaître son métier, et ils n'ont pas attendu ses actes pour le charger de leurs invectives.

Il est vrai que de ces contradictions M. Dupuy paraît avoir recueilli le seul résultat que, peut-être, il eût en vue. Dans son discours à Toulouse, dirigé, on se le rappelle, contre M. Constans, le ministre de l'intérieur avait affirmé, en homme sûr de son fait,

qu'il présiderait aux élections. Il a gagné son pari. La Chambre des députés a vécu, et M. Dupuy est encore au pouvoir. Mais en annonçant qu'il présiderait aux élections, M. Dupuy s'était défendu de vouloir « les faire ». Le mot, disait-il, lui répugnait; nous ne croyons guère que la chose lui inspirât même horreur; nos gouvernants, en pareille matière, ne connaissent guère les scrupules. C'est ici peut-être que l'attend son rival; en lui laissant l'honneur de « présider » aux élections, l'astucieux Ulysse, selon toute apparence, n'a pas perdu la prétention et l'espoir de les « faire ».

Les élections auront donc lieu le 20 août. Ce n'est pas sans perplexité qu'on voit s'approcher cette date; il s'agit de bien autre chose que de savoir qui l'emportera de deux ambitions personnelles. C'est la politique, c'est le sort du pays qui va se décider pour une période dans laquelle, au dedans comme au dehors, peuvent s'accomplir les plus graves événements. Jamais peut-être cette consultation nationale ne se sera faite au milieu d'obscurités plus grandes et dans un tel désarroi des partis.

Cette absence d'hommes et d'idées, que déplorait avec raison le *Journal des Débats*, ne se remarque pas seulement à Paris, mais dans la France entière; elle n'est pas le fait d'une seule opinion, mais de toutes. Elle se retrouve dans l'opposition aussi bien que dans le gouvernement et dans la majorité. Ni un ministre dirigeant dans la majorité, ni un *leader* écouté dans l'opposition, voilà le trait singulier de la situation législative à la veille du scrutin.

N'accusons pas les populations d'un dénuement dont elles sont moins responsables que ceux qui avaient mission de se mettre à leur tête. Les bons instincts, les intuitions saines, le sens du vrai et du juste, ne manquent pas à notre pays. Ce qui lui fait défaut, grâce à des habitudes séculaires dont aucun régime n'est innocent, c'est l'initiative. Il a besoin, pour éclairer ses aspirations, pour se rendre compte de ses pensées, pour les traduire en actes, de les trouver formulées dans un programme ou, mieux encore, incarnées dans un homme. De quelque côté qu'il regarde, il n'aperçoit ni l'un ni l'autre.

Il ne voit partout que des compétitions particulières qui se heurtent, des opinions individuelles en lutte les unes contre les autres, ardentes à signaler réciproquement le faible de chacune d'elles, quand il leur faudrait ne songer qu'à se fortifier en s'unissant. A l'exemple du chef du Cabinet, cette Chambre a passé à se contredire les dernières heures de son existence, et quand on cherche l'idée maîtresse qui a dirigé ces variations, on est obligé de reconnaître que c'est le désir, chez les ministres, de rester ministres, chez les députés, de redevenir députés. M. Dupuy, comme

ses prédécesseurs, pensait à se faire une majorité telle quelle, tantôt avec la droite, tantôt avec les radicaux. Les députés pensaient à l'électeur : chose très différente, bien que la masse des électeurs forme la nation, que de penser au pays. Penser au pays, c'est s'oublier soi-même, et ne voir, dût son avantage personnel en souffrir, que les intérêts permanents et nationaux à servir. Penser à l'électeur, c'est penser à soi, et soumettre son mandat aux multiples et égoïstes exigences d'intérêts privés, sur la satisfaction desquels on échafaude les chances de sa propre réélection.

La politique générale n'a rien à voir dans cet ordre de préoccupations.

De là vient qu'à l'heure présente, on n'aperçoit, pour prendre ascendant sur le suffrage universel, ni une idée ni un homme. Dans tout pays libre la direction ne peut venir que du Parlement. C'est aux hommes d'État, membres du gouvernement ou de l'opposition, à parler à la nation du haut de la tribune. Qui a entrepris cette tâche depuis quatre ans? Qui a joué en France le rôle de M. Gladstone, par exemple, ou de lord Salisbury? Nous avons connu des temps où les grandes opinions se traduisaient dans de grands noms, où les catholiques se groupaient autour de Montalembert; les royalistes, autour de Berryer; les dynastiques de toute nuance, autour de Thiers, Guizot, Odilon Barrot, les radicaux, autour de Garnier-Pagès ou de Ledru-Rollin. Nous ne jugeons pas ici les hommes ou les idées; nous constatons seulement qu'il y avait des hommes et des idées en vue.

Mais ces hommes n'avaient pas conquis sans peine le droit de représenter les idées; c'était à force d'activité, de persévérance, d'exhortations continues et de luttes incessantes, qu'ils avaient fait de leur nom le point de ralliement de leurs opinions... Souhaitons que, dans la prochaine Chambre du moins, ils trouvent des imitateurs; souhaitons qu'il s'y rencontre des députés qui, par la constance de leurs vues, par l'énergie de leurs efforts, par leur attention vigilante à se montrer toujours sur la brèche pour la défense des intérêts publics, rendent au pays les guides qu'il cherche et le détournent ainsi de demander à la dictature ce que ne lui aurait pas donné un régime libre. Souhaitons aussi que, pour favoriser le succès d'une cause qui leur est commune, les organes libéraux et conservateurs mettent fin à leurs divisions. Le nouveau rédacteur en chef de la *Petite République française*, M. Millerand, écrivait, il y a quelques jours : « Notre journal apporte son concours loyal à tous ceux qui, de *quelque guidon qu'ils se réclament*, luttent à visage découvert pour le triomphe de l'idée républicaine socialiste. »

Il y a de bons exemples à prendre même chez ses ennemis, et nous voudrions, pour notre part, voir les journaux modérés, laissant de côté les vaines querelles, promettre unanimement leur concours à tous ceux qui, « de quelque guidon qu'ils se réclament », lutteront pour la défense de la société, de la liberté et de la justice.

Il n'est bruit, depuis quelques jours, dans les organes les plus divers, que de la conduite de la Restauration en 1830, écartant d'un mot les remontrances de l'Angleterre et, malgré elle, prenant Alger. Justice tardive rendue à ce noble gouvernement, si longtemps calomnié, et dont on ne peut étudier de près la politique étrangère, sans regretter amèrement la fatale révolution qui vint en interrompre le cours et faire avorter, à la veille du succès, ses combinaisons magnifiques! Il est certain qne, si dans l'affaire de Siam, les ministres de la républiquc veulent garder une attitude digne de la France, ils n'ont qu'à s'inspirer du langage que tenaient en 1830 M. de Polignac à lord Stuart, et le duc de Laval, ambassadeur du roi Charles X, à lord Aberdeen.

Par un ordre du jour dont le Sénat s'est, à son tour, approprié les termes, la Chambre a déclaré qu'elle comptait que le gouvernement prendrait « les mesures nécessaires pour faire reconnaître et respecter les droits de la France en Indo-Chine et exiger les garanties indispensables ».

Le ministre des affaires étrangères, M. Develle, avait préalablement, en termes clairs et fermes, exposé la situation au Parlement. Depuis longtemps, favorisés par une tolérance que le ministre n'a pu se défendre de dénoncer, les Siamois multipliaient les empiètements sur des territoires qui appartiennent à l'Annam et au Tonkin. L'occupation de postes avancés sur la rive gauche du Mékong, le guet-apens de Khône, l'assassinat de l'inspecteur Grosgurin, et, finalement, l'attaque dirigée par les forts et les navires de Bangkok contre nos canonnières, au mépris des droits qu'assurait à notre navigation le traité de 1856, ont mis le comble aux griefs de la France. Un *ultimatum* a été adressé à la cour de Siam, portant principalement sur une rectification de frontière qui donnerait pour limite à nos possessions indo-chinoises la rive gauche du Mékong et sur le payement d'indemnités dues à la France, à ses nationaux ou à ses protégés.

L'Angleterre s'est émue de l'action de la France. Cette grande nation, qui se donne tant de libertés avec les peuples de l'Extrême-Orient, qui met une rapidité foudroyante à les châtier ou à les annexer, dès qu'elle croit intéressée la sûreté de ses possessions de l'Inde, ne voit pas sans une jalouse inquiétude les mouvements des autres puissances. Elle s'attribuerait volontiers un droit de tutelle

sur leurs démarches, et sa suzeraineté s'établirait par l'usage, si l'on ne prenait soin d'en interrompre la prescription. L'idée fixe qui l'obsède lui a fait commettre dans cette affaire d'étranges contradictions. Par l'organe de lord Rosebery et de lord Dufferin, elle déclare au gouvernement français que, dans son démêlé avec Siam, la France ne la trouvera pas devant elle, et, au même moment, elle envoie des bâtiments de guerre devant Bangkok. Dans quelle vue, si ce n'est pour impressionner la cour de Siam et lui faire espérer son appui? A son exemple et répondant à son initiative, le gouvernement de la République donne ordre à l'amiral Humann d'envoyer deux canonnières dans les eaux du Meinam, et le cabinet anglais, qui n'a pas de griefs, s'étonne que la France, qui a été offensée, ait voulu renforcer ses forces navales, quand lui-même avait commencé par renforcer les siennes!

La même fixité de vues se retrouve, avec la même variété de moyens, dans la politique de l'Angleterre à l'égard de l'Egypte. Où est le temps où lord Palmerston faisait de la souveraineté du sultan sur l'Égypte un dogme européen, et signait pour la soutenir ce traité du 15 juillet 1840, d'où la France était exclue? Aujourd'hui le jeune khédive fait le voyage de Constantinople pour aller rendre hommage au Chef des croyants, et c'est l'Angleterre qui en prend ombrage; la résolution d'Abbas-Pacha est de toutes parts considérée comme un acte d'opposition vis-à-vis de la puissance qui détient indûment ses États, et, dans leur dépit, les journaux de Londres vont jusqu'à prendre souci de la caisse du sultan, en déplorant les dépenses que lui imposera la réception de son vassal. Le sultan paraît avoir été moins sensible à la sollicitude des feuilles anglaises qu'à la démarche du khédive. L'accueil qu'Abbas-Pacha a trouvé à Constantinople prouve que le caractère de sa visite y a été compris. La reconnaissance solennelle des droits de la Porte met d'autant plus en lumière l'usurpation britannique.

L'empereur d'Allemagne a obtenu du nouveau Reichstag le vote de la loi militaire. Elle n'a passé pourtant qu'avec les atténuations qu'avait proposées, dans la précédente session, le baron de Huene, et, même ainsi modifiée, elle a trouvé contre elle 185 votants. La majorité n'a été que de 16 voix. La loi n'en garde pas moins le caractère qu'avait entendu lui donner le gouvernement. Elle renforce l'armée active aux dépens de la réserve, et permet à l'Empire ce que le chancelier de Caprivi, n'osant pas avouer l'intention « d'une guerre offensive », a appelé lui-même « faire offensivement la guerre défensive ». Éviter les longueurs de la mobilisation et, tandis que l'ennemi aurait à les subir, lancer tout de suite contre lui des troupes actives, disponibles, toutes préparées, en nombre

suffisant pour enlever la victoire, telle est la pensée qui a dicté le projet et qui subsiste dans la loi.

Le vote n'a pas mis l'accord dans le Parlement, et, comme un observateur très compétent l'expliquait, il y a quinze jours, dans le *Correspondant*, le gouvernement impérial se trouvera, au retour du Reichstag, en face de divisions au milieu desquelles le centre catholique, uni et compact, pourra exercer une influence décisive. Mais l'empereur est tout au succès du moment; tandis que tous les secrétaires d'État, les officiers généraux, la plupart des membres du Conseil fédéral, assistaient à la séance où devait se décider le sort de la loi, Guillaume II se tenait, à côté de l'enceinte législative, dans le cabinet du chancelier, attendant impatiemment le résultat du vote; il a voulu, après la séance, marquer le prix qu'il y attachait, en en faisant honneur à son premier ministre: « C'est à vous, a-t-il écrit au comte de Caprivi, que revient surtout le mérite de cette grande œuvre; car c'est vous qui, avec une profonde compétence, avec la sûreté de vue d'un homme d'État et une activité pleine de dévouement, avez tendu tous vos efforts pour faire aboutir la réforme à un résultat favorable. »

Le coup d'État du roi de Serbie n'aura pas donné, comme on aurait pu le croire, la paix intérieure à son royaume. Les radicaux, redevenus maîtres à la Chambre, n'estiment pas une victoire qui ne serait point une vengeance. Ils viennent de traduire à leur barre les membres du cabinet Avakoumovitch, le dernier ministère libéral, et de décider, après de vifs débats, leur mise en accusation. C'est ainsi qu'on empoisonne d'avance le germe de l'avenir et qu'on lègue à son pays, au lieu de l'union qui ferait sa force, les discordes et les représailles dans lesquelles il se perd. Le chef des progressistes, M. Garaschanine, qui avait appuyé les radicaux lorsqu'on les opprimait, leur a fait entendre de sages avis; il a combattu le projet de mise en accusation, en déclarant qu'il serait plus patriotique et plus politique d'oublier et de pardonner.

Ce sont là des conseils que les partis n'écoutent pas, au moment où on les leur donne, et que ceux qui ont été les plus ardents à les repousser, regrettent et rougissent d'ordinaire, au bout de peu d'années, de n'avoir pas suivis.

Louis Joubert.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LE HAUT MÉKONG

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE EN INDO-CHINE

La France et l'Angleterre vont incessamment délimiter leurs sphères d'influence dans les régions du haut Mékong. Bien que les bases seules de l'accord aient été indiquées à l'heure où nous écrivons, il est permis, dès aujourd'hui, d'en prévoir le caractère et d'en indiquer l'intérêt.

C'est une des conséquences du différend franco-siamois. Il importe néanmoins beaucoup de le remarquer : le gouvernement britannique n'avait pas à intervenir dans la question de délimitation qui a motivé l'*ultimatum* adressé à la cour de Bangkok et subi par elle. En obtenant du Siam le respect des droits du Cambodge et de l'Annam sur la rive gauche du Mékong, la France laissait la porte ouverte à toutes autres prétentions, qu'elles vinssent de la Chine ou de l'Angleterre : celles-ci ne pouvaient revendiquer que les régions situées au nord du Siam. Les deux questions étaient donc essentiellement distinctes. C'était faire fausse route que de déclarer, comme certains organes de la presse française, que l'acceptation de l'ultimatum par le Siam nous donnerait toute la rive gauche du Mékong à partir du 23° latitude. Entre la frontière septentrionale du Siam et le 23° latitude, l'Angleterre et la Chine ont, comme nous, des prétentions que nous pouvons contester, mais qui ne peuvent être écartées par un arrangement franco-siamois. Parler indiscrètement et inopportunément d'une affaire qui devait venir ultérieurement, c'était inquiéter l'Angleterre et la Chine, par conséquent, et les amener à s'immiscer indirectement dans notre différend avec le Siam.

Une partie de la presse anglaise y poussait le cabinet de Londres. Elle était heureuse d'une confusion qui risquait de compliquer la question siamoise d'une négociation franco-anglo-chinoise, autre-

ment difficile. Elle se serait résignée à nous laisser occuper la rive gauche du cours moyen du Mékong; elle s'y serait résignée d'autant plus facilement que, dans cette région, l'adoption du fleuve comme frontière du Siam et de l'Annam ne peut constituer pour nous qu'un minimum de satisfaction, ou plutôt l'abandon d'intérêts sérieux et même des droits positifs de la cour de Hué.

Ce qui lui paraissait intolérable, c'était l'annexion de toute la rive gauche, depuis la frontière chinoise jusqu'à Kratieh, y compris une partie des Etats Chans qui tombèrent sous le protectorat britannique à la suite de la conquête de la Birmanie et qui s'étendent sur les deux rives du haut Mékong. « La porte, écrivait au *Times* M. Georges Curzon, se trouverait fermée au commerce de la Chine du côté méridionale, cette porte que l'ambition suivie et légitime de notre diplomatie a été de tenir ouverte aux marchands anglais et indiens. »

Les adversaires les plus ardents de la France demandaient, en conséquence, au gouvernement d'intervenir en faveur du Siam. Le cabinet de Londres a su, heureusement, comme celui de Paris, distinguer deux questions qui devaient être traitées à part : lord Rosebery et son sous-secrétaire d'Etat, sir Edward Grey, ont reconnu devant le Parlement, le 27 juillet, que l'Angleterre n'avait rien à voir dans les affaires que la France désirait traiter en tête à tête avec le Siam. Au contraire, il y a, entre les frontières du Siam, de la Birmanie, de la Chine et du Tonkin, une région où les quatre Etats ont des intérêts et des prétentions à débattre : ce sont les pays du haut Mékong, où plusieurs États ont été fondés par les Chans; leurs princes, dont les possessions s'étendent sur les deux rives du fleuve, ont payé, tour à tour, ou même simultanément, tribut aux quatre empires voisins. Il importe d'autant plus de déterminer exactement leur situation politique, par des négociations amiables, que ces contrées sont particulièrement riches et qu'elles sont traversées par une route qui paraît offrir une voie de pénétration avantageuse dans la Chine méridionale.

Depuis la conquête du Tonkin par la France et l'établissement du protectorat britannique en Birmanie, la question du haut Mékong se posait; les deux grandes nations occidentales allaient-elles se trouver en présence aux bords du fleuve? Laisserions-nous l'Angleterre dominer dans ces contrées, soit directement, soit sous le nom du roi de Siam qu'elle affecte de protéger contre notre ambition? Ou entrerions-nous en arrangement avec elle pour créer entre nos possessions et les siennes une zone neutre, ou, pour employer un mot qui a fait fortune, un « État-tampon ».

Des négociations furent ouvertes, il y a plusieurs années déjà,

entre les cabinets de Paris et de Londres pour régler une situation qui, sans présenter alors de graves inconvénients, méritait d'appeler l'attention de deux gouvernements soucieux de prévenir des complications ultérieures. Ces pourparlers n'avaient pu aboutir, parce que l'Angleterre, désirant, au fond, nous évincer de la haute vallée du Mékong et se réserver la jouissance exclusive de la route de la Chine méridionale qui suit la rive du fleuve, se proposait de partager avec la Chine et le Siam, le protectorat des États Chans de Xieng-Tong, Xieng-Kheng et Xieng-Hong et de leurs dépendances. Une fois l'accord établi entre les trois premiers États, le quatrième, c'est-à-dire en réalité la France qui s'est subrogée aux droits des souverains du Tonkin, se serait trouvée en présence d'un fait accompli; on lui aurait opposé une prise de possession plus ou moins effective.

L'événement a déjoué ce calcul. L'émotion éprouvée par l'opinion britannique aux premiers bruits des exigences manifestées au Siam par la France a eu pour résultat d'amener le cabinet de Londres à discuter et à résoudre, d'accord avec nous, sinon au mieux de nos intérêts, une question qu'il avait prétendu régler sans nous.

Ainsi qu'on l'a dit, « l'attitude très ferme de la France vis-à-vis du Siam a renversé les rôles dans la haute Indo-Chine. L'Angleterre, qui détournait la conversation chaque fois que nous parlions de délimiter les zones respectives d'influence dans le haut Mékong, a fait cette fois les premières avances, et il n'a pas paru au gouvernement français qu'il pût se refuser à discuter une question dont la solution avait déjà trop tardé. »

Nous nous proposons d'examiner ici quels intérêts ont déterminé l'attitude de la France et de l'Angleterre, dans quelle mesure étaient justifiées leurs prétentions respectives sur la région du haut Mékong, et dans quelles conditions se présentait la négociation qui donne lieu actuellement à des pourparlers entre M. Develle et lord Dufferin.

II

La question du haut Mékong se rattache à un des problèmes de géographie commerciale qui ont le plus préoccupé les négociants et les hommes politiques s'intéressant aux choses d'Extrême-Orient : la pénétration dans la Chine méridionale.

Ces provinces, en effet, jouissent d'une réputation de richesse qu'elles paraissent mériter. Elles ont des mines de fer, d'étain,

d'or, d'argent, de plomb, de charbon, de zinc, de mercure, et surtout de cuivre, déjà connues et exploitées; l'opium qu'elles exportent est apprécié à cause de son bas prix; de nombreuses villes forment de grandes agglomérations de négociants et d'industriels; les produits agricoles sont aussi abondants que variés [1].

Le commerce a naturellement cherché tout d'abord à utiliser les fleuves pour atteindre la partie de ces provinces la plus éloignée de la mer. Six grands fleuves dans un espace de moins de 60 lieues, se fraient un passage hors du plateau colossal où ils ont pris naissance : le Yang-tse-Kiang (ou fleuve Bleu), long de 4650 kilomètres et qui a dix fois la portée du Rhône; le Si-Kiang, qui unit le Yunnan à Canton; le fleuve Rouge ou Song-Koï ou Ho-ti-Kiang, qui arrose le Tonkin; le Mékong, qui va déboucher en Cochinchine après un cours de plus de 4000 kilomètres; la Salouen, qui, en temps de crue, verse à la mer 18 à 20 000 mètres cubes par seconde; l'Iraouaddy, qui en verse 28 000 [2].

Tous ces « chemins qui marchent » ont eu leurs admirateurs et leurs détracteurs.

Le Yang-tse-Kiang est navigable en toute saison jusqu'à Hankeou, à 1100 kilomètres pour des vapeurs de 2000 tonneaux et d'un tirant d'eau de $4^m,30$; jusqu'à I-chang, située à 670 kilomètres en amont, pour des vapeurs de 600 tonneaux et d'un tirant d'eau de $2^m,75$; les jonques atteignent Tching-Tou. La durée totale du trajet de Shanghaï à Tching-Tou est de 45 jours à l'aller; le retour se fait en 26 ou 27 jours. Le fleuve sert de débouché au Se-Tchouen, mais, à partir de Siou-Tcheou, on ne pourrait gagner le Yunnan que par de détestables sentiers à travers des montagnes de 2 à 3000 mètres : un convoi mettrait près de trois mois à venir de Shanghaï. C'est le chemin que suit actuellement le mouvement commercial, en dépit du caractère capricieux du cours du fleuve et de la nécessité de transbordements. C'est la route étudiée par la commission d'exploration du Mékong (1867), par MM. Dowson et Palmer (1869), par Francis Garnier (1873). Pendant trois ou quatre mois seulement,

[1] Rocher, *la Province chinoise du Yunnan*; Jules Ferry, *le Tonkin et la mère-patrie*, p. 240 et suiv.

[2] Dutreuil de Rhins, *Routes entre la Chine et l'Inde* (*Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 1881); vicomte de Bizemont, *Les voies de pénétration dans la Chine méridionale* (*Bulletin de la Société de géographie de Rochefort*, t. V, p. 249); Hoskier, *Les routes commerciales du Yunnan* (1883); Francis Garnier, *Des nouvelles routes de commerce vers la Chine* (*Bulletin de la Société de géographie*, 1872); J. Chailley, *Paul Bert au Tonkin* (1887); Colquhoun, *Autour du Tonkin* (1885); de Lanessan, *L'Indo-Chine française* (1889); de Kergaradec, *Rapports sur la reconnaissance du fleuve Rouge*; de Bouteiller, *Commerce de la Birmanie* (*Bulletin consulaire*, 1888).

le fleuve est accessible jusqu'à Hsin-chou-Fou, à l'entrée du Yunnan.

Le Si-Kiang ou rivière de Canton est utilisé jusqu'à la frontière sud-est du Yunnan; mais la navigation, gênée par les rapides, prend 40 jours à la remonte et 20 à la descente; il faut ensuite jusqu'à la capitale de la province 25 à 30 journées de marche. M. Colquhoun a suivi cette route en 1882.

Les deux fleuves chinois n'offrent donc, bien qu'ils aient l'avantage de traverser des régions riches où le trafiquant peut laisser ses marchandises, que des routes difficiles et longues aux convois se rendant au Yunnan. Ceux qui débouchent sur les côtes indo-chinoises ont réservé aussi bien des déceptions à leurs admirateurs. La Salouen n'est navigable que pendant 150 kilomètres. L'Iraouaddy peut être remonté en 9 jours jusqu'à Bhanmo par les vapeurs d'un faible tirant d'eau. De Bhanmo à Tali-Fou, la distance n'est que de 475 kilomètres; mais la route, étudiée, en 1868, par Sladen et Anderson; en 1873, par Margary; en 1876, par Colborne-Baber; en 1877, par Gill; en 1882, par Colquhoun, est hérissée d'obstacles, quoiqu'elle soit utilisée par les caravanes de marchands chinois. Jamais ce ne sera une grande voie européenne, et la construction d'un chemin de fer est impossible. Le trajet demanderait dans les meilleures conditions 21 jours de marche de Bhanmo à Tali-Fou. Ç'a été une pénible déception pour les Anglais que de constater les inconvénients de cette route, dont ils possèdent le débouché.

Le Tonkin est, au point de vue des communications avec la Chine, singulièrement plus favorisé que la Birmanie, et, de ce chef, la France a une avance considérable sur l'Angleterre. On a cité souvent le jugement porté sur cette voie par un appréciateur éclairé et important, M. de Richthofen : « On doit considérer le problème comme résolu; tous les avantages sont pour la route du fleuve Rouge. » Ce n'est pas, sans doute, que la navigation en soit facile ni très rapide, mais le cours pourrait être amélioré, et déjà les bâtiments peuvent, pendant une période de six mois, remonter facilement en trois jours, ou même moins, de Hanoï à Lao-Kaï, qui est à deux jours de la frontière du Yunnan, à dix de la capitale de cette province. On estime à 880 francs le transport d'une tonne de marchandises au Yunnan par le fleuve Bleu, 950 par le Si-Kiang, 960 par Bhanmo, 450 seulement par Lao-Kaï.

La conquête du Tonkin nous a donc assuré la voie de pénétration la meilleure dans la Chine méridionale. Elle nous a dédommagés, à ce point de vue, de la déception qu'avait causée l'exploration d'une autre voie, dont nous n'avons pas parlé jusqu'ici, le Mékong, dont le cours inférieur nous appartient. Après la conquête de la Cochinchine, personne ne doutait en France de la possibilité

d'établir par le fleuve des relations avec la Chine méridionale. « On pourrait attirer à Saïgon, écrivait l'amiral de la Grandière, l'important commerce qui se fait par caravanes avec la Chine à travers le Laos; le Mékong pourrait être l'artère de ce commerce, au grand avantage de l'Europe, qui verrait ainsi le trajet raccourci de 400 lieues, et de la France, dont la colonie deviendrait dans ces régions le grand entrepôt du monde. » Le projet d'une exploration du fleuve, dont le cours n'était tracé que par ouï-dire, fut conçu tout d'abord par trois jeunes officiers de marine, MM. Garnier, de Bizemont et Luro; il fut exécuté par la commission dont le commandement fut remis à Doudart de Lagrée et dont Garnier prit la direction après la mort de son chef (1866-67).

Cette commission, qui signala l'intérêt de la voie du fleuve Rouge, reconnut l'innavigabilité du Mékong. Des rapides obstruent la voie dès la frontière du Cambodge, et, après un bief navigable, le fleuve devient absolument impraticable au-dessus de Vieng-Chan [1].

Depuis l'exploration de Doudart de Lagrée, la reconnaissance du moyen Mékong a été complétée; il a été démontré que certains rapides pouvaient être franchis; d'autres obstacles seraient facilement tournés au moyen de quelques travaux qui n'embarrasseraient pas nos ingénieurs. Mais si les explorations, dont l'initiative revient au contre-amiral Réveillère, ont démontré la possibilité d'ouvrir des communications rapides entre la Cochinchine et le moyen Laos [2], on doit à tout jamais renoncer à utiliser le Mékong pour pénétrer en Chine par eau; le cours du haut fleuve est inaccessible à tout bâtiment.

Cependant, dans ces dernières années, l'attention s'est reportée sur le Mékong : mais la question se pose actuellement en d'autres termes qu'il y a vingt-cinq ans. Il ne s'agit plus d'utiliser pour la navigation et le commerce le cours du fleuve depuis ses embouchures jusqu'à la frontière de Chine. L'Angleterre, de Mandalé, la France, de Hanoï, se sont avancées directement vers le haut fleuve. Leurs explorateurs ont étudié les voies qui conduisent des vallées de la Salouen et du fleuve Rouge, c'est-à-dire de la Birmanie ou du Tonkin, à la vallée du Mékong; ils ont examiné la valeur de la route de terre qui longe le cours de ce fleuve jusqu'en Chine. Ils ont envisagé la possibilité de remplacer ces routes par des chemins de fer, qui, suppléant à l'insuffisance des voies fluviales, relieraient au cours moyen des fleuves dont la France et l'Angleterre pos-

[1] *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, par J. Garnier (1873).

[2] Paul Branda, *le Laos ouvert* (1887); *la Vie politique à l'étranger*, par A. Gauvain, année 1890, p. 350; année 1891, p. 288.

sèdent les embouchures, d'abord les pays du haut Mékong dont les cultures ont une grande importance, ensuite la province chinoise du Yunnan.

Au point de vue de la pénétration en Chine, le succès de projets de cette nature importe surtout à l'Angleterre : celle-ci n'a, en effet, actuellement, comme voie d'accès dans la Chine méridionale, que la route de Bhanmo, si difficilement praticable; ce serait pour elle un coup de fortune que de pouvoir, par un chemin de fer rattaché à ceux de l'Iraouaddy ou de la Salouen ou tout au moins par une bonne route atteindre le haut Mékong et, de là, Semao dans le Yunnan. La France qui possède déjà la voie de pénétration la plus courte, par Lao-Kaï, Manhao, Mengtsu, a évidemment un intérêt moins grand et moins immédiat à en créer une seconde qui, de Laï-Chau sur la rivière Noire, conduirait, par terre, dans la vallée du Mékong, puis à Semao. Ce n'est pas qu'elle doive se désintéresser de la question, ni laisser à l'Angleterre l'exploitation exclusive de cette voie d'accès en Chine qui présente de notables avantages; pour nous, l'établissement de communications avec la vallée du haut Mékong a aussi de l'importance, mais moins en vue de la route ouverte vers la capitale du Yunnan où notre commerce parvient déjà qu'en vue de la création d'un mouvement commercial entre le Tonkin, et les districts qui, sur les deux rives du fleuve, offrent déjà un champ avantageux aux entreprises européennes : les États Chans, les districts à thé d'Ibang, et la partie du Yunnan méridional qui a son débouché naturel à Semao.

Voilà donc pourquoi la France et l'Angleterre, soucieuses du développement de leurs possessions d'Indo-Chine, devaient se préoccuper de la situation économique et politique des régions du haut Mékong. Qu'on se plaçât au point de vue de la pénétration en Chine ou qu'on envisageât l'exploitation des richesses propres de la vallée du haut fleuve, la possession en pouvait avoir un prix particulier. Pour en apprécier la valeur, les deux puissances ont poursuivi sur ces contrées, au point de vue géographique, économique et politique, une enquête dont nous allons faire connaître les résultats et qui a déterminé leur attitude.

III

En Chine, le Mékong n'est qu'un cours d'eau torrentueux. Le problème des sources de ce fleuve n'est pas encore résolu; on sait qu'il naît dans le Thibet oriental, entre le Yang-tse-Kiang et la Salouen. Après avoir passé par d'effroyables défilés, il prend, dans

le Yunnan, la direction nord-sud. Sa vallée s'élargit à peine à partir du 24° latitude, entre les deux massifs qui le séparent des bassins de la Salouen et du Song-Koï.

Là encore l'horizon est limité par des montagnes au nord et à l'est : c'est, dit M. de Carné, un des pays les plus accidentés du monde. Le fleuve passe près de la ville de Xieng-Hong, sur la rive gauche; s'élargissant brusquement, il a en cet endroit de 3 à 400 mètres de large et coule paisiblement entre de hautes berges bordées de bancs de sable. En aval, il subit un nouveau rétrécissement. Il ne peut porter que des barques de pêcheurs. Tour à tour il s'engage entre des rochers calcaires qui parfois le dominent de leurs parois verticales, ou s'étale dans des vallées. A 200 kilomètres de Xieng-Hong, il se réduit à un chenal de 50 à 80 mètres, laissant à découvert de grands bancs de sable entrecoupés de bassins d'une eau dormante et de rochers d'une escalade difficile. Puis commence une série de rapides, qu'on peut franchir en pirogues à l'époque des hautes eaux.

Le fleuve devant Xieng-Sen, qui est au centre d'une belle plaine, a 4 à 500 mètres de large, 16 mètres de profondeur. Il se porte brusquement de l'ouest à l'est jusqu'à Luang-Prabang.

Au-dessous de Luang-Prabang, il est encore impropre à la navigation pendant 250 à 300 kilomètres jusqu'à Xieng-Kang. Il n'a plus que 150 à 200 mètres de large et est encaissé entre des collines. Après une succession de rapides, il s'élargit jusqu'à 1000 mètres. Un nouvel angle le ramène vers le sud; il entre dans la riche région du Laos moyen, d'une admirable fertilité, et, ayant franchi une troisième série de rapides, devient navigable pour les petites embarcations.

A l'est, la ligne de partage des eaux du Mékong et du fleuve Rouge est formée par la longue chaîne des hauteurs qui traverse l'Indo-Chine dans toute son étendue parallèlement à la côte d'Annam depuis le Yunnan jusqu'au 12° latitude nord. Les ramifications de cette chaîne couvrent tout le pays compris entre le haut Mékong et la rivière Noire.

Quelques vallées offrent des passages difficiles de l'un à l'autre bassin, à travers un pays montueux, très boisé. Les routes doivent traverser des cols raides et élevés. Un seul affluent de la rive gauche du haut Mékong a de l'importance : c'est le Nam-Ou, qui paraît offrir une voie vers le Yunnan; sa vallée, orientée du nord au sud, est le seul sillon notable de la région comprise entre le haut fleuve et la rivière Noire; il roule une grande masse d'eau noirâtre très profonde, entre des murailles verticales hautes de 300 mètres.

A l'ouest, la vallée est moins limitée qu'à l'est. Elle est séparée d'abord du bassin de la Salouen par un plateau élevé qui présente de vastes plaines très cultivées. Plus au sud, le terrain s'abaisse : un affluent de la rive droite a sa source à quelques kilomètres de celle du Ménam; la vallée d'un autre affluent conduit de Xieng-Sen à la vallée du Nam-Ping, affluent du Ménam, et au grand centre commercial de Xieng-Maï ou Zimmé. Au sud de Xieng-Kong, un épais massif sépare le coude du Mékong de la vallée du Ménam.

IV

Les pays accidentés du haut Mékong ne pouvaient offrir de place qu'à de petites principautés. On l'a remarqué, la disposition des bassins fluviaux en Indo-Chine n'était pas favorable à la formation d'un grand État : « Nulle grande unité nationale, dit E. Reclus, ne pouvait se constituer dans ces étroits couloirs séparés les uns des autres par de hautes arêtes. Quel contraste entre ces longs sillons parallèles et la vaste plaine de l'Inde septentrionale, où cent cinquante millions d'hommes ont pu trouver place ! »

C'est la direction des vallées qui a imposé ses lois aux migrations des peuples de l'Indo-Chine. Les Chans, la race prépondérante du haut Mékong, ont descendu la vallée, comme l'ont fait les autres nations de la péninsule. C'est du haut plateau où le fleuve prend naissance qu'ils sont venus.

Les Chans sont de même sang que les Siamois ou Thaï et les Laotiens, et que nombre de tribus de l'Assam, de Manipour et de la Chine, mais de type plus pur. « Dans la haute Birmanie, ils se sont tellement mélangés avec les Barmans, que leur type et leur langue ont presque disparu; du côté de la Chine, il en est aussi beaucoup qui ressemblent à des Chinois par le teint jaunâtre et l'affinement des traits; mais le gros de la population a gardé ses traits distinctifs. Ils sont de petite taille, d'un teint à peine plus foncé que celui des Européens; l'obliquité de leurs paupières n'est guère sensible, mais ils ont la face large, à fortes mâchoires et à pommettes saillantes, entourée de cheveux noirs et plats. L'expression de la physionomie est en général douce et pensive; ils sont sociables, de bonne humeur dans la conversation, et se plaisent à faire de la musique en jouant d'instruments à cordes ou à vent : guitares, tambours, flûtes et trompettes. Les ménagères s'occupent presque toutes du tissage des étoffes, de la teinture ou de la broderie, et tressent la paille avec art. Excellents agriculteurs, les

Chans sont aussi de très habiles commerçants et s'aventurent très loin de leur pays, colportant diverses marchandises »[1].

L'histoire des pays Chans du haut Mékong, en même temps qu'elle fournit des arguments aux diverses puissances désireuses d'en annexer le protectorat, montre que de tout temps on en a apprécié l'importance commerciale. Nous n'avons pas à entrer d'ailleurs dans le dédale, parfois inextricable, des chroniques et des légendes locales[2].

Vers le commencement de l'ère chrétienne, les Chans, ayant refoulé les indigènes dont les descendants vivent aujourd'hui dans les montagnes du Tonkin et de la Birmanie, fondèrent un royaume dont la capitale Pong paraît devoir être identifiée à Mogaung; ils étendirent peu à peu leur domination du Mékong au Brahmapoutre, mais leur empire se divisa, au commencement du neuvième siècle, en petites principautés; plusieurs de celles-ci furent soumises au tribut au onzième siècle par le roi de Pagan ou de Birmanie, Andorâhta; elles profitèrent de l'invasion mongole en Birmanie pour s'affranchir, à la fin du treizième siècle.

Les Laotiens avaient, de leur côté, fondé, vers le sixième siècle, un empire considérable ayant Vieng-chan pour capitale. Pendant une longue période, la guerre ne cessa pas dans l'Indo-Chine entre les royaumes birmans, les principautés Chans, le Laos et le Siam.

A la fin du quinzième siècle, l'Annam conquit le Lao-Tchoua, qui occupait toute la rive gauche du haut Mékong; il allait poursuivre ses conquêtes sur la rive droite, lorsque la Chine menaça d'intervenir. L'empereur de Chine était suzerain du Xieng-Hong ou Tche-Ly.

Au seizième siècle, c'est la Birmanie qui jouait le rôle prépondérant en Indo-Chine. Elle étendit sa domination jusqu'à la Chine, au Siam et au Laos. A diverses reprises, le roi Bareng-Naung franchit le Mékong; en 1574, il installa sur le trône du Laos un prince tributaire dont le pouvoir fut, d'ailleurs, éphémère. Xieng-Hong lui paya tribut sans cesser d'envoyer des présents à la Chine.

A la fin du dix-septième siècle, l'empire birman se démembra. Alompra, un siècle plus tard, ayant restauré le royaume de Birmanie, s'avança jusqu'à Ayuthia, capitale du Siam. Il soumit au tribut toutes les principautés Chans de la rive droite du haut Mékong, qui furent perdues, puis reprises par son successeur.

Pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, le Siam s'agrandit aux dépens des Chans, du Laos et de la Birmanie. Il

[1] Élisée Reclus.

[2] Francis Garnier, *Voyage d'exploration en Indo-Chine.* — Général Phayre, *History of Burma* (1883).

conquit Xieng-Maï et Xieng-Sen. Mais, repoussés par le roi de Xieng-Tong, les Siamois laissèrent le champ libre à la Birmanie, à partir de 1850.

Dans le récit de son voyage à Ava, le major Yule a indiqué, avec force détails, la situation des Etats Chans du haut Mékong vers le milieu de ce siècle. La Birmanie y jouissait d'une influence incontestée.

Xieng-Tong était limitrophe des provinces siamoises de Xieng-Maï et de Nan. Cet Etat s'étendait de la Salouen au Mékong; il comprenait, d'après l'explorateur anglais, Xieng-Sen, que des relations ultérieures nous montreront aux mains des Siamois. Le roi disposait de 30 000 hommes; en temps de guerre, il fournissait à la Birmanie un contingent de 5000 hommes.

Le Xieng-Hong reconnaissait la suzeraineté de la Chine et lui versait un tribut annuel en argent. Le roi payait, d'autre part, tous les trois ans, à la cour d'Ava un tribut, qui n'avait qu'un caractère honorifique : il consistait en une coupe d'or, en fleurs d'or et d'argent, une paire de souliers, quelques étoffes de soie, du sel, du thé, des bougies. Le Xieng-Hong comprenait douze provinces : de là son nom officiel de Sipsong-Panna qui signifie à peu près *Dodécarchie*. Huit de ces provinces sont situées sur la rive droite du Mékong, quatre sur la rive gauche. Les habitants du Xieng-Hong ont adopté le costume et les usages des Chinois.

Le Muang-Lem payait à la Birmanie un tribut annuel; tous les trois ans il offrait des présents à la Chine à titre d'hommage.

La situation des pays Chans s'était un peu modifiée lors du voyage de la commission d'exploration du Mékong (1867).

Xieng-Sen était tombé sous l'autorité du Siam. Le Xieng-Tong, dont les principautés de Muong-You et Muong-Yong étaient vassales, était un vassal peu docile de la Birmanie. La cour de Mandalé avait placé près de chacun des souverains Chans un mandarin. Si les petits chefs subissaient l'autorité de ce résident parfois arrogant, il n'en était pas de même du roi du Xieng-Tong. En dépit des mauvaises dispositions du mandarin birman, le roi fit le meilleur accueil à M. de Lagrée.

A Xieng-Hong, la mission trouva un résident chinois installé près du roi, mais les troubles du Yunnan avaient détruit l'influence de la Chine, qui n'avait plus guère que des droits platoniques sur le Xieng-Hong. Le roi, assisté d'une assemblée composée de douze représentants des provinces tributaires, gouvernait en souverain indépendant.

Ainsi que le fait observer le major Yule, l'autorité du suzerain varie en raison inverse des distances. Tous les Chans, d'après lui,

détesteraient les Birmans et leur préféreraient les Chinois, dont ils apprécieraient l'esprit de justice et la courtoisie.

La dignité royale était héréditaire dans certaines familles, mais le roi pouvait être choisi par la cour de Birmanie, au gré de son caprice, parmi les membres de la famille royale. Dans les États les plus puissants et les plus éloignés, ce choix du souverain birman n'était qu'une ratification de la désignation faite par les chefs locaux et par le roi précédent. Dans le Muang-Lem, le choix fait par le roi de Birmanie devait être confirmé par la Chine. C'était l'inverse à Xieng-Hong. Cette double suzeraineté amenait des difficultés fréquentes [1].

C'étaient les marchands chinois qui avaient le monopole du commerce des États Chans. Les caravanes étaient surtout dirigées par des musulmans. Elles passaient par Esmok et Muong-Le, et se dirigeaient vers Xieng-Hong, Xieng-Tong, Xieng-Sen, et de là à Xieng-Maï, ou à Luang-Prabang. D'autres se rendaient de Muong-Le à Laï-Chau, sur la rivière Noire, c'est-à-dire au Tonkin.

La guerre qui pendant une longue période dévasta la Chine méridionale, à la suite de la fondation d'un État musulman éphémère au Yunnan, interrompit presque complètement les relations commerciales de la Chine avec les États Chans et avec le Tonkin.

V

Les Anglais avaient à peine fait une première campagne en Birmanie qu'ils se préoccupaient de développer les communications de ce pays; simultanément, ils explorèrent la route de Bhanmo et pénétrèrent dans les États Chans. De 1829 à 1837, le docteur Richardson visita plusieurs de ces principautés voisines de la Salouen et alla deux fois à Xieng-Maï. En 1837, le major Mac-Leod se rendit, par Xieng-Maï, à Xieng-Hong. Les résultats géographiques de son exploration furent utilisés dans la carte de Pemberton; mais la rivalité des marchands chinois empêcha le succès des efforts qu'il fit pour attirer les caravanes vers Moulmein.

L'importance des pays du haut Mékong apparut surtout lorsque les explorations de Sladen (1868), de Margary (1874), de Colborne-Baber (1877), Solteau et Stevenson (1880), de Colquhoun (1882), eurent démontré les inconvénients de la route de Bhanmo. Dès lors, cette voie vers la Chine, que la Birmanie proprement dite ne lui offrait pas, l'Angleterre l'a cherchée plus à l'est dans les pays dont

[1] Yule, *Journal of a mission to the court of Ava* (1859).

la situation politique est douteuse entre la Birmanie, le Siam, la Chine et le Tonkin, et elle s'est mise en mesure d'entreprendre le chemin de fer proposé dès 1882 par M. Colquhoun et étudié depuis lors par l'ingénieur Hallett, chargé d'une mission par plusieurs chambres de commerce.

Cette ligne, partant de Moulmein, dans la Birmanie anglaise, entrerait presque aussitôt sur le territoire siamois, gagnerait Raheng, puis Lakhon et enfin la vallée du Mé-Ngon, affluent du Ménam. Passant dans le bassin du Mékong, elle traverserait Xieng-Haï, descendrait le Mékok jusqu'à son confluent avec le Mékong, à Xieng-Sen, et côtoierait la rive droite du grand fleuve jusqu'au nord de Xieng-Hong; là, traversant le Mékong, la voie ferrée atteindrait Semao. Elle pourrait être ultérieurement prolongée jusqu'à Tali-Fou.

Ce serait sortir du cadre de cette étude que d'examiner les facilités que cette route peut présenter au point de vue technique. En tous cas, la valeur, au point de vue économique, des pays qu'elle doit desservir n'est pas contestable. Nous avons déjà indiqué, nous ferons connaître encore ultérieurement les observations recueillies à cet égard par de nombreux voyageurs. Tous s'accordent à constater l'importance des cultures dans les pays du haut Mékong, et le développement du mouvement commercial qui suit la vallée du fleuve.

Le centre commercial chinois voisin de la frontière du Xieng-Hong, Semao, avait beaucoup frappé l'attention de la mission française de 1867. « Les cultures maraîchères, les jardins, les villas, rayonnent à une grande distance et dans plusieurs directions, les rubans argentés des routes de pierre sillonnent les hauteurs qui entourent la plaine. » M. Colquhoun lui prédit le plus bel avenir : « Si jamais le chemin de fer traverse le pays Chan, l'activité renaîtra ici, et Semao deviendra un vaste entrepôt. » Actuellement le trafic consiste principalement dans le chargement du thé qui vient d'Ibang et d'Ihou, districts du Sipsong-Panna, sur la rive gauche du Mékong.

Le thé constitue également la grande richesse du Xieng-Hong.

Xieng-Tong et Xieng-Sen occupent le centre de régions fertiles. La plaine de Xieng-Sen est particulièrement riche. Toute cette région renferme aussi de grandes forêts de bois de teck.

Des milliers de caravanes mettent en relations les pays Chans avec le Yunnan, et, par Xieng-Sen, avec Xieng-Maï et Luang-Prabang. Les produits de l'industrie anglaise suivent déjà cette voie, malgré le mauvais état des routes.

On peut se demander cependant si le trafic, tout considérable

qu'il est, justifierait les frais, démesurément considérables, de la construction de chemins de fer dans un pays qui, somme toute, est assez difficile. Mais pour se prononcer sur ce point, il faudrait poursuivre une enquête pour laquelle les éléments recueillis jusqu'ici paraissent insuffisants.

VI

Les circonstances politiques n'ont pas paru tout d'abord favorables à l'exécution du projet de M. Colquhoun. A la suite de l'insurrection du Yunnan, les relations commerciales avaient été presque interrompues entre la Chine et les États Chans. Des bandes de brigands, les Hôs, s'étaient répandus dans ces pays, dans la vallée du Mékong comme dans celle de la rivière Noire. Ils occupèrent à deux reprises Luang-Prabang, en 1883 et en 1886.

Le Siam dut se préoccuper d'une situation aussi menaçante pour la sécurité de ses frontières. Sous prétexte de refouler les Hôs, il s'avança au milieu des États Chans. Vers 1882, les Siamois expulsèrent les Chans birmans de la principauté de Muong-Phong et les remplacèrent par des colons siamois ; à la même époque, ils occupèrent Xieng-Sen ; peu à peu, ils se sont avancés jusqu'à 22 milles au nord de cette ville et en ce point ont construit un fort. En 1884, ils profitèrent de la révolte du roi du Xieng-Kheng contre son suzerain de Xieng-Hong, pour faire accepter leur protectorat par cet Etat qui occuperait les deux rives du fleuve. Ils établirent un poste à Muong-Saï. De Luang-Prabang, ils s'avancèrent dans la vallée du Nam-Ou et installèrent un poste sur le Nam-Ngoa.

L'établissement de la France au Tonkin nous avait fait entrevoir la possibilité d'un accès dans la vallée du haut Mékong. On parlait de l'ouverture des relations commerciales avec la Birmanie, à travers les États Chans limitrophes du Tonkin. A deux reprises, des ambassadeurs birmans vinrent à Paris poursuivre des négociations commerciales. Ils reconnurent officiellement en 1883 que le Mékong formait la limite de la Birmanie du côté du Tonkin.

La conquête de la Birmanie par l'Angleterre nous ferma les marchés birmans : mais des réserves expresses avaient été faites par la France en vue de sauvegarder ses intérêts dans les pays Chans. Le 16 juillet 1884, lord Lyons, à la suite d'une conversation avec M. Ferry, avait écrit à lord Granville que le gouvernement français ne s'opposerait pas à l'annexion de la haute Birmanie par l'Angleterre, mais contestait l'autorité de la Birmanie sur les États Chans dont elle revendiquait à tort la suzeraineté.

L'Angleterre ne s'en est pas moins efforcée d'étendre, même au

delà du Mékong, son influence. Elle a noué des relations avec les États chans qui avaient autrefois payé tribut à la cour d'Ava. M. Archer, nommé vice-consul à Xieng-Maï, a rempli à plusieurs reprises des missions politiques dans les principautés Chans. En 1887, il s'est rendu à Xieng-Tong.

Des négociations, dont nous ne connaissons guère la marche, furent ouvertes à la fois avec les États Chans pour leur faire reconnaître le protectorat britannique, et avec le Siam et la Chine pour régler la question de délimitation. Le Xieng-Tong a consenti à payer tribut au gouvernement indien : néanmoins il n'a pas encore été formellement annexé. Quant au Xieng-Kheng, il préféra la suzeraineté du Siam à celle du Xieng-Tong. En 1889, à la suite de longs pourparlers, une commission de délimitation anglo-siamoise fut constituée pour régler la question des frontières du Xieng-Maï et des États Chans birmans et déterminer la situation de Xieng-Sen et celle de Xieng-Kheng. Des pourparlers ont eu lieu aussi avec la Chine au sujet des revendications de cet empire sur le Xieng-Hong indépendant de fait.

La France, de son côté, n'est pas restée inactive. M. Pavie, vice-consul à Luang-Prabang, se proposa, dès 1887, de trouver la route la plus commode et la plus courte pour aller de Luang-Prabang au Tonkin. Le Nam-Ou, dont le docteur Neïs avait signalé l'importance, lui parut la voie préférable; sans doute un de ses affluents de gauche pourrait conduire à proximité de la vallée de la rivière Noire. M. Pavie, par le Nam-Ou, le Nam-Ngoa et le Nam-Youn, se dirigeait vers Muong-Theng quand l'invasion des Hôs le força de reculer. L'année suivante, il fut plus heureux : il reconnut en effet que les communications étaient faciles entre Laï-Chau, point extrême de la navigabilité sur la rivière Noire, et Muong-Theng ou Dien-bien-Phou, qui est dans le bassin du Mékong. Un poste fut installé en ce point par le colonel Pernot pour commander la route, explorée par M. Pavie, de Luang-Prabang à Laï-Chau (1888).

Le *Syndicat commercial et industriel du haut Laos* qui se constitua en 1889 pour exploiter les ressources de la vallée du Mékong et particulièrement pour créer un mouvement commercial entre les possessions françaises et Luang-Prabang, se proposa d'utiliser cette route et d'ouvrir de nouvelles voies entre la capitale du Laos et les États Chans.

M. Pavie fut, en même temps, chargé de reconnaître, particulièrement au point de vue des voies de communication, les territoires situés entre l'Annam ou le Tonkin et le Mékong. Aidé de plusieurs collaborateurs distingués, il a admirablement rempli sa

tâche. La carte qui vient d'être publiée par les soins du ministère des affaires étrangères enregistre le résultat des travaux de la mission, qui a couvert de ses itinéraires la vallée du haut Mékong.

De février à août 1890, M. Pavie se rendit de Hanoï à Luang-Prabang par Dien-bien-Phou et le Nam-Ou; ayant descendu le Mékong jusqu'à Saïgon, il revint à Hanoï à la fin de 1890 et prit pour objectif d'une seconde exploration le Sipsong-Panna. Il reconnut la route de Laï-Chau à Xieng-Hong, avec MM. Vacle et Lefèvre-Pontalis (janvier 1891). Il trouva dans cette ville M. Macey, agent du syndicat du Laos, et M. Massie venus tous deux de Luang-Bang. M. Massie y retourna, accompagné de M. Vacle, par la rive droite du Mékong, visitant successivement Xieng-Kheng et Xieng-Sen; et M. Macey, par la rive gauche et le Nam-Ou, après avoir été à I-Hou, un des centres de production du thé, et à Muong-Hou. M. Pavie rentra au Tonkin par le territoire chinois, sur lequel il pénétra par Muong-Le; suivant la ligne des postes frontières, il atteignit Manhao sur le fleuve Rouge. M. Lefèvre-Pontalis visita Ipang et revint à Laï-Chau par Poufang.

M. Lefèvre-Pontalis s'est appliqué particulièrement à étudier la possibilité de détourner vers le Tonkin l'exportation du thé renommé du Sipsong-Panna [1]. Le thé récolté à Ipang est de la qualité dite thé impérial : on y fait chaque année pour l'empereur de Chine une récolte qui se compose exclusivement des pousses les plus tendres et les plus ténues. Ipang est aussi le centre où est transporté le thé recueilli sur la rive droite du Mékong. Les marchands chinois, qui y sont installés en grand nombre, en rayonnent pour faire au loin leurs commandes et leurs emplettes. Chaque jour, le voyageur rencontrait des caravanes, allant de Chine à Ipang, grosses parfois de cent à deux cents mules, chargées de sel ou de riz à l'aller, lourdes de thé au retour. Ipang est relié par un grand nombre de routes aux principaux centres du Yunnan, Pou-eurl, Semao, Talan, Manhao. C'est vers le Yunnan que tout son mouvement commercial se dirige, mais il ne paraît pas impossible de l'attirer vers le Tonkin. Douze jours à dos de mules d'Ipang à Laï-Chau, cinq de Laï-Chau à Hanoï en pirogues, avec un grand centre commercial au terme du voyage, ce sont là des conditions favorables.

Depuis quelques années, le défaut de sécurité a détourné les caravanes du Yunnan qui vont à Muong-Le, sur la frontière, de prendre la route de Laï-Chau, comme elles faisaient autrefois. Elles

[1] *Note sur l'exploitation et le commerce du thé au Tonkin.* (Paris, E. Leroux, 1892.)

suivent la vallée du Mékong. Dans son excursion sur le territoire chinois, M. Pavie a acquis la conviction que les caravanes, ayant tout intérêt à prendre Laï-Chau comme tête de ligne n'hésiteraient pas à le faire si on les y encourageait. Muong-Nghe ou Poufang, où passe la route de terre conduisant de Muong-Le à Laï-Chau, occupe une situation de premier ordre. Placé sous la surveillance d'un poste de miliciens, elle n'a besoin que de quelques cases mises à la disposition des voyageurs pour devenir un centre fréquenté. Le territoire de Deo-van-Tri, un des chefs de la rivière Noire, qu'un sentiment de profonde reconnaissance tient étroitement uni à M. Pavie, n'est séparé d'Ipang que par le *Panna* de Muong-Hou, dont les chefs sont liés avec lui; il a pris des mesures pour attirer chez lui les caravanes par leur intermédiaire, et il a commencé en 1892 l'expédition de convois de thé à un négociant français Hanoï.

De son côté, M. Macey a installé un comptoir à Xieng-Hong; le syndicat du haut Laos a décidé de former une société pour l'étude des voies ferrées de la rivière Noire à Dien-bien-Phou et à Luang-Prabang; de Luang-Prabang à Xieng-Hong et au Yunnan; de Laï-Chau à la frontière du Yunnan. D'après M. Macey, dont le rapport a été publié par la Société de géographie commerciale de Paris, la route qu'il a explorée avec M. Massie, en 1891, et qui avait été découverte par celui-ci, en 1889, conduit à Xieng-Hong en vingt-trois jours, par le Nam-Ou. Xieng-Hong, on le sait, n'est qu'à dix jours de Semao.

Ainsi, tous les centres commerciaux importants du haut Mékong sont aujourd'hui reliés au Tonkin par des itinéraires parfaitement étudiés; et des efforts sont faits pour utiliser commercialement des routes qui sont difficiles, mais qui ont l'avantage d'être plus courtes et plus rapides que les autres et peuvent être améliorées.

Malheureusement, le gouvernement français avait recommandé à M. Pavie la plus grande réserve politique, et il a négligé pendant de longs mois de tirer parti des résultats de sa mission. Les Anglais, au contraire, ont multiplié les missions politiques, économiques et scientifiques chargées d'étudier les pays compris entre la Birmanie, le Siam et le Tonkin.

En 1891, M. Scott s'est rendu à Xieng-Hong : on n'a pas publié les résultats de ce voyage.

M. Archer et lord Lamington ont successivement visité le Xieng-Kheng, Muong-Phong et Muong-Saï. Là, leurs itinéraires divergent. M. Archer a descendu le Nam-Pak jusqu'à sa rencontre avec le Nam-Ou, et, par ce fleuve, a atteint Luang-Prabang. Il a sans doute examiné la possibilité de faire entrer sous le protectorat britannique

le Xieng-Kheng, autrefois vassal du Xieng-Tong. Son rapport, qui a été publié [1], donne beaucoup de détails sur la situation économique des pays parcourus. Il a été frappé de la fertilité de la plaine de Xieng-Sen, trouée naturelle par où doivent passer les routes du Yunnan au Siam et à la Birmanie. Xieng-Kheng produit en abondance le thé et l'opium. D'après M. Archer, cette région n'a de communications faciles qu'avec le Xieng-Maï. Tel est aussi l'avis de lord Lamington, qui s'est rendu de la Birmanie au Tonkin, à travers les États Chans.

Parti le 1er février 1891 de Xieng-Sen, il traversa le Mékong à Xieng-Lap et visita Muong-Sing, capitale du Xieng-Kheng. Cette ville a été fondée en 1884, sur la rive gauche du Mékong; elle a 2000 habitants, sa situation sur la route de Siam à Xieng-Hong lui donne de l'importance; le marché est fréquenté par les commerçants de Birmanie qui y apportent les produits de Manchester.

Par Muong-Phong et Muong-La, lord Lamington gagna Muong-Saï : il passa entre les vallées du Nam-Tou et du Nam-Koh (affluent du Nam-Ou) un seuil de 8 à 1200 mètres. Il quitta Muang-Saï le 23 février, suivit la rive gauche du Nam-Ngoa et gagna le poste français de Dien-bien-Phou. Cette route, qui s'élève à 1400 mètres serait, à l'en croire, impraticable aux animaux chargés. Le 4 mars, il était à Laï-Chau.

D'après lui, un chemin de fer qui franchirait le fleuve à Xieng-Lap pourrait facilement être continué le long de la route qu'il a suivie jusqu'à Muong-Phong, et sans doute de là jusqu'à Semao, à travers la partie du Xieng-Hong, qui est situé sur la rive gauche. Ce tracé n'aurait pas seulement l'avantage d'être plus facile que celui qui resterait sur la rive droite du Mékong; il desservirait la riche région du Sipsong-Panna, dont la population est paisible et industrielle. Les villages sont nombreux, entourés de belles rizières. Il s'agit d'en détourner le commerce vers Moulmein. Tandis qu'aucun obstacle sérieux ne s'oppose à ce projet, la route qui unit les postes français à Muong-Saï et Muong-Phong serait hérissée d'obstacles.

Depuis son retour, le noble lord s'est fait le champion de la politique qui consiste à écarter la France du Mékong, sous prétexte que les deux rives du fleuve appartiennent aux Etats Chans, tributaires de la Birmanie, de Xieng-Kheng et de Xieng-Hong. En février 1892, il appelait l'attention de lord Salisbury sur la nécessité de l'annexion du Xieng-Kheng. « Nous aurions ainsi pour limite, disait-il, la chaîne de partage des eaux, qui paraît ne pou-

[1] *Proccedings of the Royal geographical Society*, février 1892.

voir être franchie que sur deux points. Cela éviterait, pour l'avenir, toute chance de discussion. »

M. Ribot, il est vrai, a déclaré devant la Chambre des députés, dans la séance du 26 octobre 1891, en réponse à une question de M. Deloncle, que la rive gauche du Mékong, dans la partie située entre la Chine et le royaume de Siam, doit être considérée comme notre limite naturelle.

Malgré ces paroles, le gouvernement français a laissé jusqu'à ces derniers temps le Siam et l'Angleterre poursuivre leurs projets d'empiètement.

La délimitation anglo-siamoise a été terminée il y a quelques mois, et, bien que le texte de la convention finale n'ait pas été publié, on sait qu'elle a été favorable au Siam. Non seulement, l'Angleterre lui reconnaît la possession de la plus grande partie de la plaine de Xieng-Sen, mais elle lui cède le Xieng-Kheng et ses dépendances de la rive gauche.

Elle se propose, dit-on, d'autre part, de reconnaître à la Chine la souveraineté du Xieng-Hong, sur lequel le gouvernement britannique renoncerait à faire valoir les prétentions birmanes; mais on ne sait encore rien de précis sur les négociations anglo-chinoises.

Le plan de l'Angleterre est facile à comprendre. Il lui suffit d'avoir accès sur la rive droite du Mékong, soit directement, soit par l'intermédiaire du Xieng-Tong. Elle n'ose pas revendiquer la rive gauche, mais elle veut en écarter la France : voilà le secret de sa générosité à l'égard du Siam et de la Chine : les possessions de ces deux Etats sur la rive gauche auraient été en quelque sorte sous le protectorat britannique, s'il est vrai que l'Angleterre ait mis comme condition de ses concessions que le Xieng-Kheng ne pourrait être cédé par le Siam ni le Xieng-Hong par la Chine à une autre puissance sans l'autorisation du gouvernement des Indes.

Une telle situation ne pouvait nous convenir. Il y a quelques années déjà, la France a offert à l'Angleterre, qui s'y refusa, de constituer sur le haut Mékong « un État-tampon » : il est indispensable que cet Etat soit absolument indépendant. Telles n'étaient pas les conditions dans lesquelles se présentait la combinaison imaginée par l'Angleterre.

Il est à croire que les propositions faites à M. Develle par lord Dufferin sont plus acceptables. A vrai dire, nous aurions vu avec faveur l'établissement d'une frontière commune entre les sphères d'influence de l'Angleterre et de la France. Une zone neutre risque de devenir le théâtre de troubles et d'intrigues.

La frontière commune, des limites du Siam à celles de la Chine, eût été naturellement le Mékong. L'Angleterre n'a en effet que le

protectorat du Xieng-Tong. Quant au Xieng-Hong, la Birmanie n'y a eu aucun droit, et on pouvait considérer comme entrés dès aujourd'hui dans la sphère d'influence du Tonkin les districts de la rive gauche.

Puisque l'Angleterre préfère constituer un « Etat-tampon » entre ses possessions et celles de la France, celle-ci peut accepter une solution qu'elle a recommandé autrefois et qui évite les contacts irritants. Mais les deux Etats ne doivent se réserver ni l'un ni l'autre exclusivement l'exploitation des Etats Chans du haut Mékong, il faut qu'ils aient, au point de vue politique et économique, une situation analogue dans la région qu'ils renoncent tous deux à occuper dans l'intérêt de la bonne entente.

Ainsi se trouveront réalisés les vœux exprimés par tous les hommes soucieux de défendre nos intérêts commerciaux et politiques en Indo-Chine, les vœux auxquels le prince Henri d'Orléans, au retour de son voyage à Laï-Chau et à Luang-Prabang, a donné une éloquente expression[1] et que notre gouvernement s'est, enfin, décidé à écouter après deux ans d'hésitations et d'inaction déplorables.

***

[1] *Une Excursion en Indo-Chine*, p. 49-56, et 84-94. — Nous n'avons pas cru devoir multiplier les indications bibliographiques. Nous devons signaler cependant les documents parlementaires anglais sur la Birmanie et sur les États Chans, les publications de la Société de géographie de Londres et de la Société de géographie commerciale de Paris, les livres de MM. de Lanessan, Chailley-Bert, Colquhoun, Holt-Hallett, etc., la carte de la mission Pavie, la carte politique de l'Indo-Chine par M. Deloncle, et la carte du Siam, par M. Mac-Carthy.

LA QUESTION JUIVE

EN FRANCE

D'APRÈS LES FAITS ÉCONOMIQUES

Ceux qui demandent à la peinture moderne les émotions de l'âme non moins que les jouissances de l'art verront, au prochain Salon des Champs-Élysées, un triptyque d'une allégorie saisissante. Le voici : sur le volet de gauche, une bande de paysans conduit quelques pouliches à la foire. Les paysans devisent joyeusement, la gaieté éclaire les visages où se lisent la confiance et la bonté naïve. Sur la toile du milieu, des groupes de campagnards discutent, se fâchent ou se tendent la main. Autour d'eux, des hommes en blouse bleue, au visage narquois, à l'œil louche, semblent diriger les querelles ou sceller des pactes d'amitié. On vient à eux, on les écoute; l'argent passe et repasse à travers leurs mains amaigries et crochues. A droite, la dernière peinture représente, au soir de la journée, les paysans regagnant tristement leur demeure, et l'un d'eux, un vieillard, le poing levé, paraît jeter à quelque être invisible une terrible malédiction.

L'auteur a vécu cent fois la scène qu'il décrit sous ce nom : *Marché d'Alsace*. Tout enfant, il parcourait les foires du Haut-Rhin; il voyait par légions les Juifs mêlés aux paysans; il entendait les imprécations de ceux-ci, sans cesse trompés et sans cesse revenant à ces manieurs d'argent, et il a consigné ses souvenirs dans un tableau d'une intense réalité.

La réalité! nous aussi nous essayerons de la décrire, appuyé sur des faits recueillis depuis dix ans, en Alsace, en Suisse, en France, en Autriche. A nos observations, nous joindrons les enquêtes menées par d'autres, en Hongrie, en Pologne, en Russie. Ainsi, des faits nous remonterons aux causes.

La question qui occupe aujourd'hui tant d'esprits est ancienne.

Dans des pays très différents d'idées, de mœurs et d'institutions, on l'a vue se poser sous ce nom : *la Question juive*. Elle a agité les villes comme les campagnes; la voix du peuple lui assignait une cause spéciale : l'usure; et, à certains jours, des milliers d'hommes, ouvriers, bourgeois, grands seigneurs, s'enrôlaient sous une même bannière, menant contre l'Israélite enrichi une ardente campagne.

L'usure, le prêt à intérêt, le commerce d'argent et, en général, la spéculation, voilà bien, en effet, le domaine où s'exerce, de longue date, l'activité d'une race étonnante de vigueur et d'une merveilleuse dextérité. Douée de rares qualités, la ténacité, la souplesse, la patience dans l'épreuve, le mépris de l'injure, la race juive est, depuis des siècles, toujours debout. Et tandis qu'autour d'elle les royaumes se font et se défont, tandis que des nations disparaissent et que des sociétés entières, où la civilisation semblait avoir jeté ses racines profondes, s'éteignent peu à peu dans l'oubli, la race juive grandit sans cesse, et, loin de se confondre avec les autres peuples, elle offre à l'observateur le spectacle d'une persistance et d'une vitalité extraordinaires.

1° *Quelles sont les causes de cette permanence et de cette destinée heureuse au milieu de tant de vicissitudes ?* 2° *Y a-t-il une question juive en France ?*

I

Lorsqu'au deuxième siècle de l'ère chrétienne, la ville de Jérusalem fut prise par les armées romaines, et que le peuple juif, dont les familles s'étaient agglomérées en Palestine, fut chassé par la force, les rejetons de la race vaincue se dispersèrent sans esprit de retour. Qu'ils aient quitté le pays de Chanaan la rage au cœur ou bien avec le secret et consolant espoir de conquérir le monde que les promesses divines leur auraient réservé, il est certain que depuis cette époque, ils doivent à des causes multiples et d'un ordre élevé leur développement et leurs progrès. Parmi ces causes, les unes sont *intrinsèques* et *tiennent à la race;* les autres sont *extrinsèques*, *inhérentes au milieu social.*

Les causes intrinsèques ou générales de la permanence de la race peuvent être ramenées à trois et consistent dans la fidèle observance d'une triple loi fondamentale : *la loi du mariage*, *la loi du travail*, *la loi religieuse.*

Quant à la question de la population, la race juive l'a résolue suivant les Livres saints. L'antique précepte : « Croissez et multipliez », elle l'a pris à la lettre. Elle n'a pas cru que l'accroissement

des hommes pouvait être un péril, et que le commandement divin était un piège dont l'homme ne pouvait triompher qu'en violant les lois de la nature. Et dans son guide, le *Talmud*, comme par l'enseignement de ses rabbins, elle a compris que la loi de la population, contrairement aux théories modernes que le nom de Malthus a popularisées, est une loi d'accroissement normal, réalisé par la fécondité de la famille.

Aussi la vie domestique s'est-elle développée et fortifiée. La famille a été le refuge, le sanctuaire du Juif, si souvent honni et persécuté; et comme, pendant des siècles, il fut privé des droits de citoyen, il se consolait en retrouvant, au foyer, sa loi, ses souvenirs, son culte; il reprenait courage, redisant sans cesse la prière du sabbat : « Dieu tout-puissant, tu es mon espoir; je me confie en toi et ne crains rien... Soit loué, Éternel, notre Dieu, roi de l'univers, qui distingues le sacré du profane, sépares la lumière des ténèbres, Israël des autres peuples, le septième jour des jours ouvrables. Soit loué, Éternel, qui sépares le sacré du profane[1]. »

Quant à la loi du travail, la race juive l'a rigoureusement appliquée, mais dans l'échange et le simple commerce. Avec quelle habileté, quelle dextérité sans scrupule, les historiens l'ont décrit, et le livre du *Talmud* nous l'explique. Les générations israélites devaient préférer ce genre de travail; elles échappaient ainsi à la fusion des peuples que la loi religieuse prohibait; elles laissaient à d'autres le sol et ses fortes attaches; elles réalisaient des bénéfices rapides, et cette richesse, ainsi conquise par le commerce, elles pouvaient l'emporter facilement dans leurs migrations volontaires ou forcées.

Lorsqu'un peuple veut se soustraire à la loi du mariage, il est absorbé par un autre; s'il repousse la loi du travail, il souffre et bientôt disparaît. La merveilleuse vitalité de la race juive atteste qu'elle est restée fidèle à ces deux lois, entraînant pour elle cette double et heureuse conséquence : d'une part, une forte et durable organisation de la vie domestique, et, d'autre part, un développement continu de richesses.

Mais on ne comprendrait pas la force de l'Israélite, si l'on ne s'attachait à sa loi religieuse. Celle-ci a contribué puissamment à assurer la permanence du peuple juif. *Écrite* ou *orale*, elle a pétri sans cesse les jeunes générations dans un moule invariable. Si la *loi écrite*, c'est-à-dire le Décalogue et le Pentateuque, cet enseignement immortel de l'humanité, est trop souvent oubliée, il y a une *loi orale*, traditionnelle, qui, au moment de la disper-

[1] Moïse Schwab, *Traité des Berakhoth*, Appendice, p. 186.

sion des Juifs par les Romains, a été consignée dans un livre fameux, le *Talmud*, où sont recueillis les préceptes de vie religieuse et sociale rédigés et commentés par les rabbins.

Ceux qui ont étudié et pénétré la vie intime du peuple israélite savent, à n'en pas douter, que le judaïsme moderne n'est pas le mosaïsme antérieur à l'Évangile, mais le talmudisme, qui lui est de beaucoup postérieur. Bien que la foule des Juifs ne lise pas le *Talmud*, elle n'en reçoit pas moins son enseignement de la bouche des rabbins, de même que les chrétiens, qui, trop souvent, ne connaissent point la Bible, reçoivent, des lèvres du prêtre, le divin enseignement de l'Évangile.

Qu'est-ce donc que le *Talmud?* Au temps d'Antonin le Pieux, au deuxième siècle de notre ère, le rabbin Juda, le saint maître, comprit le danger de la dispersion et voulut consigner par écrit la loi orale ou coutumière. Il obtint, dit-on, de l'empereur, la permission de réunir une assemblée de doctes Israélites. « L'œuvre de ce concile consista à mettre par écrit ce qui, jusqu'alors, n'avait été livré qu'à la mémoire et ne s'était perpétué que par la tradition, savoir : la jurisprudence hébraïque; les opinions des principaux docteurs sur l'interprétation de la loi et les règles du devoir, c'est-à-dire ce qu'on nommait la loi orale. Le livre qui fut dressé par Juda le Saint, à la suite des décisions du synode qu'il avait assemblé, reçut le nom de *Mischna* « répétition de la loi », et, fondés ainsi, par l'adhésion de la majorité israélite, les principes qu'il contenait devinrent obligatoires pour tous [1]. »

Mais le livre était fort succinct et donnait lieu à de nombreuses controverses. Il fut développé par des rabbins de Palestine, et la *Mischna* et son complément formèrent le *Talmud de Jérusalem*. Plus tard, d'autres rabbins de Babylone firent un autre commentaire, beaucoup plus étendu, de la *Mischna;* ce fut le *Talmud de Babylone* ou *Guemara*, terminé, d'après une opinion commune, vers la fin du septième siècle de l'ère chrétienne. C'est de ce dernier recueil que Moïse Maïmonide, surnommé le grand Aigle, a dit : « Tout ce qui se trouve dans le *Talmud de Babylone* est obligatoire pour toute la nation israélite... Les savants qui l'ont rédigé ont reçu par tradition les fondements de la loi, et cela de bouche en bouche, depuis Moïse, notre docteur de bienheureuse mémoire. »

Or, si l'on étudie avec quelque soin l'enseignement du *Talmud*, où des milliers de préceptes justes et injustes, moraux et non

[1] J. Cohen, cité par Moïse Schwab, *Traité des Berakhoth*, Introduction, p. VIII.

moraux, se confondent au milieu de controverses et de casuistiques désespérantes pour un esprit droit, on en retire cette invincible conviction, que le Juif formé à une telle école garde dans la vie une redoutable supériorité.

A chaque page du *Talmud*, une distinction caractéristique est établie entre le Juif et le non-Juif. Celui-ci est un être inférieur, méprisable, étranger au culte de Dieu. Aux maximes évangéliques : « Aimez-vous les uns les autres », « Aimez votre prochain comme vous-même », le *Talmud* oppose, en son langage cauteleux, la maxime rabbinique : « Les biens et la vie de l'idolâtre sont à la discrétion du Juif. » Et de là des sentences innombrables qui recommandent la justice, la charité, l'assistance du Juif envers le Juif, et prohibent l'accomplissement de ces mêmes devoirs à l'égard de l'infidèle.

Nous avons voulu lire et relire le *Talmud*, non pas dans les écrits de seconde main ou dans les pamphlets qui combattent et ridiculisent sa doctrine. mais dans le livre lui-même, et voici, d'après l'édition de M. Moïse Schwab, savant Israélite, quelques emprunts d'une authenticité indiscutable. Cette édition, que certains prétendent expurgée, permet de comparer, en plusieurs passages, les deux versions talmudiques, celle de Jérusalem et celle de Babylone.

Au *Traité des Berakhoth* (*Talmud* de Jérusalem, ch. IX, n° 3), il est écrit que l'Israélite peut adopter un autre culte sans apostasier, lorsque *la conversion a le besoin pour cause et non la conviction.* Ainsi on reste Juif dans « son cœur et sa pensée », tout en adoptant publiquement la foi du païen [1]. Au *Traité des Berakhoth* (*Talmud* de Babylone, ch. I), il est écrit que *tout Israélite qui dit tel psaume déterminé trois fois par jour peut être certain qu'il aura une part à la vie future* [2]. De telle sorte que les voleurs et les fourbes auraient ainsi un moyen facile de libérer leur conscience devant l'Éternel. Au *Traité Kethouboth* (ch. I), il est écrit qu'*il est défendu de sauver un chrétien le jour du sabbat, mais on doit sauver le Juif* [3]. Et nous pourrions citer des centaines d'autres textes qui, commentés dans les synagogues, forment et instruisent d'une triste façon les consciences israélites. On y verrait qu'il est permis au Juif de profiter de l'erreur du non-Juif, de retenir les objets que celui-ci a perdus, de lui prêter avec usure et, s'il peut le faire, de le dépouiller, afin de diminuer la force de l'infidèle.

[1] Traduction de M. Schwab, t. I, p. 163.
[2] *Op. cit.*, t. I, p. 233.
[3] *Op. cit.*, t. VIII, p. 20.

On dit bien que plus d'un Israélite n'hésite pas à renier le *Talmud*, à le tenir pour un livre vieilli, à prétendre, à l'encontre des plus illustres rabbins, que cette œuvre n'est en rien la loi sainte et sacrée du peuple d'Israël; mais ce jugement paraîtra suspect à tous ceux qui, connaissant les Juifs de Lorraine, d'Alsace, du pays de Porrentruy, du duché de Bade, de Bavière, de Hongrie, de Pologne et de Russie, auront pu apprécier comment l'esprit israélite porte l'empreinte de l'enseignement talmudique, qui est, en maint endroit, la négation même de l'admirable doctrine évangélique.

Formé par la loi rabbinique, l'Israélite est resté fidèle aux coutumes, aux rites traditionnels. Il a gardé ses cérémonies religieuses, l'usage des mets qui sont purs ou impurs, la circoncision... Il a surtout pris à la lettre le commandement du Lévitique : « Je suis le Seigneur ton Dieu. Tu n'agiras pas selon les coutumes du pays d'Egypte où tu as demeuré; tu ne te conduiras pas selon les mœurs du pays de Chanaan, où je te ferai entrer; tu ne suivras point leurs lois; tu exécuteras mes ordonnances; tu observeras mes préceptes et tu marcheras selon ce qu'ils te prescrivent. »

Le *Talmud* a développé ce précepte formel et, tandis que les rabbins maintenaient, en des milliers de cœurs, la solide espérance de voir quelque jour le Messie sortir de cette race bénie, celle-ci restait la même, pénétrant partout, créant, çà et là, des groupes parfois considérables, unis toujours par le double lien des croyances et des rites et par la volonté formelle de ne jamais se fondre en aucun autre peuple.

De telles causes, si importantes qu'elles soient, ne sauraient expliquer pourquoi l'élément israélite grandit dans un milieu déterminé, tandis que là il apparaît à peine et ne peut se maintenir. D'autres causes, *extrinsèques* à la race, existent, et il importe de les mettre en lumière.

Longtemps avant que les Israélites eussent conquis le droit de cité, on les voyait s'implanter en grand nombre dans certaines régions où le négoce et spécialement le commerce d'argent étaient florissants. Ils affectionnaient de préférence les villes; là, les marchandises et le capital argent circulent en abondance; là aussi les besoins des hommes sont plus pressants et plus nombreux; là, enfin, le prêt à intérêt, l'usure et la spéculation ont un champ plus facile. Partis de Palestine, ils ont occupé les villes commerçantes de l'Orient. Puis l'Europe les a vus arriver dans ses riches cités, et bientôt certains pays agricoles ont fixé leur choix.

On comprend l'invasion des villes par les familles d'Israël. Mais pourquoi, au dix-neuvième siècle, comme au moyen âge, ont-elles pénétré spécialement dans telle ou telle province rurale? Pourquoi sont-elles aujourd'hui légion en Pologne, dans certaines parties de la Russie, en Hongrie et dans le beau pays d'Alsace et de Lorraine?

Arrivés souvent au hasard, les Juifs se sont maintenus et multipliés en des milieux propices, comme on voit le champignon se développer sur un sol favorable. Lorsque l'organisation politique ou économique abandonnait à elles-mêmes des milliers de familles rurales, naturellement imprévoyantes, le Juif avait sa place marquée d'avance. Des populations simples, honnêtes, livrées à leurs propres forces, lui paraissaient une proie facile, et il ne se trompait pas.

Si l'on examine la Pologne, où les vices de l'ancienne constitution sociale ont été si souvent décrits, il suffit de rappeler combien les grands propriétaires, dédaigneux des résidences rurales, négligeaient les liens de patronage qui, seuls, peuvent attacher au maître une forte race de tenanciers. Ceux-ci, dans les mille difficultés de la vie agricole, avaient recours à l'Israélite, qui tantôt remplaçait le propriétaire foncier, en qualité d'intendant, ou se contentait de figurer comme prêteur d'argent. Lorsqu'en Hongrie, en 1848 et en Russie en 1861, les serfs ont obtenu la liberté, le même fait caractéristique a été observé. Pendant des siècles, le paysan avait vécu, fixé au sol par l'autorité des lois ou des coutumes nationales et sous la dépendance du seigneur, mais il trouvait, dans cette attache forcée, la sécurité de l'existence. Il n'avait pas la liberté de vendre ou d'hypothéquer sa tenure, il ne pouvait pas davantage abandonner la terre; mais ces restrictions, que n'admet pas le droit moderne, le défendaient contre sa propre imprévoyance et l'amenaient, souvent malgré lui, à respecter, à conserver les intérêts de sa famille. De telles entraves se pouvaient justifier lorsque le seigneur foncier, comprenant sa mission, fidèle aux prescriptions de la coutume, donnait au serf un concours actif et contribuait, pour sa part, à l'harmonie des rapports sociaux.

Par l'émancipation, les serfs hongrois et russes furent pris au dépourvu, obligés de veiller seuls à leurs intérêts domestiques. Combien trouvèrent la tâche trop lourde et regrettèrent, dans leur cœur, la permanence des anciens engagements, nul ne le sait! Mais on vit aussitôt paraître un protecteur d'un nouveau genre, c'était l'Israélite qui offrait au paysan en détresse l'argent nécessaire. « Voilà 500 florins ou 500 roubles, disait-il, tu m'en rendras

550 l'année prochaine. » Et un an après, jour pour jour, le créancier se présentait et réclamait la somme. Souvent le paysan sollicitait quelque répit; il devait parfaire la somme dans quelques jours. L'Israélite n'admet pas ces retards. « Signe-moi un billet de 600, répliquait-il, et je te laisse la somme encore une année. » Quelle aubaine! Le paysan acceptait. Dès ce jour, il était perdu. Alors les emprunts succédaient aux emprunts, les intérêts usuraires s'accumulaient, une hypothèque devenait nécessaire. En l'année 1880, plus de 20 000 petits domaines hongrois ont passé des populations insolvables aux mains des créanciers israélites [1].

En Alsace et en Lorraine, pays de petite culture, où la terre est très morcelée, le paysan, qui cultive à ses risques et périls, offrait à l'Israélite rapace une proie qui devait le tenter. Il n'a pas cherché à pénétrer dans nos pays du Centre, où le métayage unit le maître au tenancier pour le plus grand bien de celui-ci, ni dans le Nord où la grande propriété a développé une culture très riche qui, sous le régime du faire-valoir ou du fermage, n'a nul besoin de prêteurs usuraires. Mais le Juif allemand a fait souche dans nos pays de l'Est et y exerce de longue date une influence indiscutable. Plus d'une fois le peuple s'est soulevé, les maisons juives ont été incendiées et leurs possesseurs honteusement chassés.

En Alsace, déjà en 1778, raconte un ancien Israélite, une foule de chrétiens, débiteurs des Juifs, était réduite à la mendicité [2]. Les abus devinrent tels, que Louis XVI, par lettres patentes du 10 juillet 1784, prit à l'égard des Israélites des mesures sévères qui font bien deviner le genre de leurs opérations :

Art. 14. — *Ne pourront à l'avenir les Juifs contracter avec aucun de nos sujets, soit pour prêt d'argent, soit pour vente de grains, bestiaux et d'autres objets de quelque nature que ce soit, que par actes passés devant notaire*, ou par billets et marchés rédigés en présence de deux préposés de la communauté qui signeront lesdits billets et marchés et assisteront à l'énumération des deniers.

Art. 16. — Faisons défense à tous Juifs d'écrire et signer en caractères hébraïques les quittances qu'ils donneront à leurs débiteurs et les crédits qu'ils feront avec eux.

Art. 17. — Leur faisons pareillement défense de stipuler, dans les billets qui seront faits à leur profit, des fournitures de grains et autres

[1] Correspondance du professeur Nagy de Felso Eor., *la Réforme sociale*, livraison du 1er septembre 1883.

[2] *L'Entrée des Israélites dans la société française*, par Joseph Lémann, p. 19 et 20.

denrées et marchandises pour le payement des intérêts et des capitaux par eux prêtés, à peine de nullité desdits billets.

Art. 18. — Les Juifs qui seront admis à rendre témoignage soit au civil, soit au criminel, seront tenus de suivre, à cet égard, le formulaire qui sera prescrit par notre conseil souverain d'Alsace. »

La même ordonnance défend aux Juifs d'acquérir des biens-fonds; leurs mariages, sans la permission du roi, entraînent l'expulsion; leur résidence est soumise à de rigoureuses conditions.

Pareil au roseau, le Juif plie, mais ne rompt pas. L'intervention royale, tout en le gênant, ne le désarma pas. Le Haut-Rhin fut spécialement choisi par lui comme centre d'opérations, surtout, lorsque, en 1791, il eut acquis les droits de citoyen. Chose curieuse! en Alsace, comme en tout pays, le paysan, qui devrait fuir le Juif, recherche sa présence. Il a besoin de celui-ci dans les foires et marchés; les achats et ventes sont plus actifs quand il s'en mêle; et, aujourd'hui comme il y a un siècle, on assiste à ce spectacle bizarre du paysan convaincu que le Juif l'abuse, et l'appelant dans ses moindres besoins, vingt fois trompé et vingt fois revenant au manieur d'argent. Parcourez, en 1893, l'ancien et cher département du Haut-Rhin; arrêtez-vous sur les marchés. Les Sémites sont partout, actifs, souples, persévérants, bien reconnaissables à leurs longues blouses bleues toujours sales et à cette physionomie caractéristique si souvent décrite et vraiment inoubliable. L'Est de la France a été pour les Juifs un pays de cocagne et s'ils n'ont pas pénétré dans d'autres régions agricoles très peu dissemblables de celles qu'ils ont choisies, c'est que, malgré la fécondité de leurs familles, ils n'ont pas encore trouvé nécessaire d'essaimer au loin des rejetons trop nombreux.

L'usure a été la vengeance de l'Israélite. Sur le terrain de la finance, il s'est senti, malgré son abjection, plus fort que le chrétien, et il ne s'est pas trompé. Pour triompher tout à fait, il lui fallait obtenir la reconnaissance des droits de citoyen. C'est le 27 septembre 1791 que l'Assemblée nationale révoqua « tous ajournements, réserves et exceptions insérés dans les précédents décrets » et admit les Juifs de France qui prêteraient le serment civique au bienfait de la nationalité française. Quatorze fois pendant la durée de la Constituante, les Juifs, voulant profiter de l'aurore révolutionnaire, essayèrent de conquérir les droits de citoyen, et quatorze fois l'Assemblée ajourna la question. Les supplications, l'or, le tumulte de la rue, les Juifs eurent recours à tous les moyens. A l'Assemblée, les députés d'Alsace menaient contre les Israélites une violente campagne : « Au récit qu'on avait fait,

à la tribune, des usures énormes des Juifs dans ce malheureux pays, du chiffre légal de leurs hypothèques sur les terres qui se montait à 12 millions, et de la haine que nourrissait contre eux la population, l'Assemblée nationale avait déjà été péniblement impressionnée. Mais lorsque des informations sûres et prudentes vinrent encore lui apprendre que les populations étaient frémissantes de rage à la pensée que ces usuriers allaient devenir leurs concitoyens, l'Assemblée devint soucieuse. Elle hésita, et malgré les menées pressantes et puissantes des intéressés, elle temporisa [1] ». Les adversaires des Juifs invoquaient des motifs purement économiques; leurs défenseurs en appelaient à la liberté religieuse. Mirabeau et l'abbé Grégoire emportèrent enfin un vote favorable et définitif.

Elevés à la qualité de citoyens, les Israélites de France purent se livrer avec plus de facilité à leur commerce traditionnel. L'abus devint tellement criant que Napoléon Ier rendit, le 30 mai 1806, le décret suivant :

Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie.

Sur le compte qui nous a été rendu que, dans plusieurs départements septentrionaux de notre empire, certains Juifs n'exerçant d'autre profession que celle de l'usure, ont, par l'accumulation des intérêts les plus immodérés, mis beaucoup de cultivateurs de ces pays dans un état de grande détresse.

Notre Conseil d'État entendu :

Article 1er. — Il est sursis, pendant un an, à toutes exécutions de jugement ou contrat contre les cultivateurs non négociants de la Sarre, de la Roër, du Mont-Tonnerre, des Haut et Bas-Rhin, de la Moselle et des Vosges, *lorsque les titres contre les cultivateurs auront été consentis par eux en faveur des Juifs.*

Le sursis que Napoléon avait donné aux débiteurs pauvres de ces différents pays ne fut levé que par décret du 17 mars 1808, qui obligeait les Juifs à des formalités de tout genre. C'était la dernière fois qu'on allait officiellement protéger, en France, contre la domination juive, les faibles et les imprévoyants. La Charte de 1814 abrogea implicitement le décret de 1808.

Entraînés par l'exemple de la France, le Danemark, l'Angleterre, l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, la Belgique, octroyèrent aux Israélites la plénitude des droits qui leur avait été si longtemps

[1] *La Prépondérance juive*, par l'abbé Joseph Lémann, p. 169.

refusée. On put croire un instant que l'émancipation serait générale. Mais il y a encore, à l'orient de l'Europe, plus près du berceau de la race sémitique, deux pays, la Russie et la Roumanie, qui ont maintenu pour les Israélites une sévère législation [1].

Dispersés dans tout l'univers, les Juifs, d'après des statistiques récentes, seraient au nombre de 9 millions seulement, dont 8 millions pour les contrées de l'Europe. La Russie en compterait 4 millions; l'Autriche-Hongrie, 1 700 000; l'Allemagne, 600 000; la Roumanie, 300 000; la France, 150 000; l'Italie, 50 000; la Suisse, 10 000; la Belgique, 4 à 5000 [2]. Quoi qu'il en soit de ces statistiques sujettes à caution, il est certain que la force des Juifs ne vient pas de leur nombre.

II

Comment expliquer que sur 38 millions de Français, 150 000 Israélites aient acquis une si formidable puissance? *Y a-t-il une question juive en France?* Certes, la plupart des Israélites apportent en notre pays les qualités traditionnelles de leur race, mais trouvent-ils chez nous un milieu social favorable? Si l'expérience a montré que l'Israélite se développe toujours au sein de populations faibles, imprévoyantes, abandonnées à elles-mêmes, serait-ce là notre cas? Une telle constatation, dure à notre patriotisme, flatterait aussi peu notre orgueil.

Je suppose que nous soyons, dans l'ordre intellectuel, le peuple le plus policé, le plus affiné de la terre, et, au point de vue moral, le peuple sévère par excellence, le plus idéalement chaste et réservé, je dis qu'au seul point de vue économique, nous sommes un milieu désorganisé, et cette cause explique à elle seule la prépondérance des Israélites. Je laisse ici les faits accidentels et accessoires; mais il y a un triple champ où l'action juive se manifeste avec une rare intensité : en matière de *prêt à intérêt*, de *société anonyme*, d'*opérations de bourse*.

*
* *

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le prêt à intérêt a été le champ d'action des Israélites; dans l'ancienne France, il leur a valu des fortunes.

[1] En Espagne et en Portugal, l'exercice du culte israélite subit encore quelques restrictions.

[2] Ce sont à peu près les chiffres donnés par M. A. Leroy-Beaulieu dans son livre : *Israël chez les nations : les Juifs et l'antisémitisme.*

Nous distinguons, pour notre part, trois motifs : d'abord, l'interdiction du prêt à intérêt qui fut, pendant de longs siècles, la loi des États chrétiens; puis la défense faite aux Juifs de posséder la terre et de jouir des droits de citoyen; enfin, l'enseignement même de la loi talmudique.

L'ancien droit français, déjà au temps de Charlemagne, prohibait absolument le prêt à intérêt; il dépassait, dans sa sévérité, les prescriptions canoniques.

On sait comment l'Église, à peine constituée, lutta pour l'abolition de l'esclavage et pour la liberté des faibles; elle devait lutter contre l'usure. Appuyés sur les textes précis de l'Évangile, saint Basile, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze, flétrissaient le prêt à intérêt, parce qu'il était, dans la société romaine, l'exploitation des faibles. A Rome, en effet, on ne prête qu'aux pauvres. L'Église défend donc aux riches d'abuser de la situation des faibles. Ce qu'elle proclame, c'est le devoir d'assistance et de charité fraternelle. Ce que réprouvent les théologiens, c'est le fait d'un prêteur qui prétend retirer profit d'un acte qui n'est pas productif et sert uniquement à la consommation de l'emprunteur.

Mais, à côté du prêt de bienfaisance qui doit être gratuit, les théologiens ont admis la légitimité du prêt à intérêt, dès que ce contrat d'une nature spéciale renferme une juste cause. Et ils ont ramené à quatre les causes qui permettent au prêteur d'exiger de l'emprunteur une somme supérieure au capital prêté [1]. On a beaucoup discuté et on discute encore cette thèse séculaire de la légitimité du prêt à intérêt, mais il semble acquis que l'Église a voulu permettre à un homme qui cède son capital de percevoir une indemnité, une compensation, alors qu'il se prive, lui prêteur, d'un bénéfice et qu'il s'expose à des risques.

Quoi qu'il en soit, l'ancienne législation française, très sévère en ces matières, défendait d'une façon générale le prêt à intérêt, mais elle faisait une exception en faveur des Israélites. Privés des droits de citoyen, formant une classe à part, ils obtenaient le droit de prêter à un intérêt fixé par ordonnance royale. Les chrétiens n'étaient pas fâchés d'une exception qui leur permettait de trouver facilement le numéraire dont ils avaient besoin, et ils n'avaient point de scrupule, puisque les prescriptions canoniques ne s'adressaient pas aux financiers israélites. Avec quelle habileté ceux-ci

[1] Les quatre causes autorisant la perception de l'intérêt sont : 1° *lucrum cessans*, perte de l'émolument; 2° *damnum emergens*, dommage subi; 3° *periculum sortis*, péril de non-remboursement; 4° *titulus legis*, permission de la loi civile. Une seule de ces quatre conditions rend légitime la perception de l'intérêt.

profitèrent et abusèrent des ordonnances royales, les témoignages anciens le disent assez. Maîtres du commerce d'argent, ils réalisèrent d'importants bénéfices. Voici l'appréciation d'un Israélite : « Les privilèges des Juifs leur permettaient généralement de prélever un intérêt très élevé qui paraîtrait monstrueux aujourd'hui, jusqu'à 40 et 50 pour 100 par an! Pour s'expliquer ces chiffres, il faut se souvenir que le taux de l'intérêt varie en raison de l'abondance de l'argent et des risques du prêteur. Or, au moyen âge, l'argent était rare, le gaspillage général et par conséquent l'espoir de rentrer dans le capital avancé assez précaire. De plus, le Juif, déjà accablé sous le poids des impôts réguliers, devait compter avec des causes spéciales de perte : tantôt le roi s'arroge le droit de faire remise à des sujets de leurs dettes envers les Juifs, ou du moins des intérêts arriérés; tantôt c'est le Pape qui, pour favoriser une croisade, prend la même décision par voie de mesure générale pour la chrétienté; quelquefois, enfin, ce sont les clients eux-mêmes qui se libèrent par le pillage et la destruction des livres de leurs créanciers [1]. »

Ce n'est pas en France seulement, mais partout en Europe, que l'usure a été un des traits caractéristiques du peuple israélite; et dans cette voie, il a été nettement encouragé par son guide, le *Talmud*.

Dans la loi mosaïque, au Deutéronome, chapitre XXIII, verset 19, il est écrit : *Non fœnerabis fratri tuo ad usuram pecuniam, sed alieno.* « Tu ne prêteras point à intérêts à ton frère, mais à l'étranger. » L'étranger c'est l'incirconcis, le non-Juif. Or l'interprétation des rabbins a déduit de là non la *permission du prêt à intérêt*, mais le *précepte de l'usure*. Certains rabbins disent, dans le *Talmud* : on *peut* prêter avec usure au païen; d'autres ajoutent : on *doit* prêter avec usure. Malgré la confusion et la contradiction des textes du *Talmud*, la doctrine dominante est celle-ci : il faut affaiblir, appauvrir l'infidèle. Et il est avéré que, depuis des siècles, les Israélites ont mis en pratique l'enseignement talmudique, grâce aux opérations fécondes de l'usure.

Si nous insistons sur les préceptes du *Talmud*, c'est que, commentés sans cesse dans les synagogues, ils expliquent l'éducation uniforme et dangereuse de la jeunesse israélite [2]. L'Église, qui a

[1] Théodore Reinach, *Histoire des Israélites*, p. 151-152.

[2] « La spoliation systématique des chrétiens par ces divers moyens, et notamment par l'*usure*, est présentée dans tous les traités du *Talmud*, non seulement comme un acte méritoire, mais comme un devoir strict de conscience. Quand on porte ses regards sur l'ensemble de la société contemporaine et que l'on voit le Juif supplanter les chrétiens, élever sa

tenu si souvent à protéger les Juifs et à atténuer la dureté des persécutions, s'est toujours montrée rigoureuse à l'égard de l'enseignement du *Talmud* et plus d'une fois elle a ordonné la destruction du texte. En 1244, le pape Innocent IV écrivait au roi de France : « Les Juifs ne voient pas qu'ils ne doivent qu'à la pitié compatissante des chrétiens l'asile qu'ils trouvent parmi eux. Leur perversité s'emporte à des crimes qui saisissent d'épouvante et d'horreur. Leurs traditions sont ramassées dans ce qu'ils nomment en hébreu le *Talmud*... En instruisant leurs enfants suivant ces traditions qui défigurent la loi et les prophètes, ils les rendent quasi fous. » Et trois siècles après, Grégoire XIII, rappelant la protection du Saint-Siège à l'égard des Juifs, disait : « Eux, ne se laissant pas adoucir par aucun bienfait, n'omettent rien des anciennes preuves de leur scélératesse [1]. »

Les lois européennes, et spécialement la loi française, sont-elles aujourd'hui favorables à l'usure?

Tel que nous le trouvons dans le droit moderne, le prêt à intérêt est un contrat d'une nature spéciale, en vertu duquel le prêteur a une raison très juste et très légitime d'exiger une somme supérieure au capital prêté. Ce contrat nous paraît naturel, nécessaire et productif, et on a quelque peine à accepter l'idée qu'il pourrait ne pas exister [2]. En fait, c'est le contrat qui, avec le contrat de salaire, soulève les plus graves difficultés. Tandis que le contrat de salaire engendre souvent les grèves et les coalitions, le prêt à intérêt et l'usure provoquent, même à l'époque contemporaine, le pillage et le meurtre, dans les régions où foisonnent les Israélites. Tel est le cas en Hongrie et dans certains gouvernements de la Russie. Par un étrange contraste, alors que les populations se révoltent et que le législateur intervient, certains économistes feignent de ne pas comprendre. Pour eux, le prêt à intérêt ne diffère pas de tout autre contrat; l'argent, disent-ils, est une marchandise; la liberté est la loi des parties.

La première fois que j'ai étudié cette question dans les livres, j'ai éprouvé une véritable déception. J'avais vécu dans un pays où l'usure n'est point inconnue; j'avais vu l'influence de l'Israélite

fortune sur leur ruine, attirer à lui partout l'empire de la Bourse et, dans certaines régions, monopoliser le commerce, on se demande s'il ne faut pas chercher dans cette morale différentielle le secret de l'étonnante puissance qu'il a acquise. » Claudio Jannet, *le Capital, la Spéculation et la Finance au dix-neuvième siècle*, p. 507.

[1] Voy., sur les rapports de l'Église avec les Juifs, Goschler, *Dictionnaire de théologie*, art. « Juifs »; — Depping, *les Juifs au moyen âge*; — Hurter, *Innocent III*, t. Ier.

[2] Voy., en sens contraire, l'abbé Jules Morel : *Du prêt à intérêt*.

enrichi; on rappelait çà et là les doléances des paysans indignement trompés. Cependant les écrivains ne signalaient point les abus du commerce d'argent, et l'usure leur semblait un anachronisme. Pourquoi l'État agirait-il?

A l'époque contemporaine, les valeurs d'argent ont pris une importance considérable, extraordinaire, par suite de ce fait, qu'elles produisent des revenus sans qu'il y ait un travail personnel et constant du propriétaire. Nous sommes loin de l'affirmation d'Aristote, prétendant que « l'argent est stérile de sa nature ». Or, si nous envisageons le capital-argent comme instrument de production, c'est-à-dire associé au travail, nous trouvons spécialement son concours sous la forme du prêt à intérêt.

Tandis que l'économie sociale nous apprend, par l'observation, les meilleures conditions du bien-être, la législation comparée nous fait voir comment ces conditions ont été comprises dans les différents pays; et ainsi, par la double connaissance des mœurs et des lois, nous arrivons à déterminer quelle doit être, sur un point donné, la législation nationale.

Partout le prêt à intérêt a été considéré comme un contrat d'une nature particulièrement délicate et permettant, plus que tout autre, la lésion d'un des contractants, l'emprunteur. On ne saurait nier que ce contrat a pour objet une marchandise distincte de toute autre, car la valeur intrinsèque en est garantie par la loi, et chacun l'accepte, la désire, car avec elle on se procure toute espèce de produit. En outre, le prix de cette marchandise dépend bien moins des offres et des demandes que de la situation de l'emprunteur. Or le capitaliste ne voudra-t-il pas exploiter les besoins, la passion, l'inexpérience de celui-ci, et l'usure n'est-elle pas précisément l'exploitation du faible? On dit bien que les parties sont libres; mais est-il vraiment libre et indépendant celui que le besoin étreint, n'est-il pas plutôt à la discrétion du prêteur d'argent? La loi ne doit-elle pas intervenir?

De tels motifs paraissaient encore décisifs dans la première moitié de ce siècle. Depuis quarante années, ils ont été fortement battus en brèche, et aujourd'hui on peut ramener à trois types les différents systèmes législatifs concernant le prêt à intérêt. Dans certains pays, comme l'Angleterre, l'Italie, la Hollande, l'Espagne, la Belgique, *la liberté du taux de l'intérêt* est consacrée. Dans l'empire allemand, en Autriche, en Hongrie, la liberté du taux de l'intérêt existe, mais avec *répression civile et pénale de l'usure.* On admet que l'usure ne consiste pas dans le chiffre plus ou moins élevé de l'intérêt, mais dans les circonstances et les manœuvres qui accompagnent le prêt. Ce qu'on réprime, c'est l'exploitation du

besoin et de l'ignorance de l'emprunteur. Les tribunaux saisis de la contestation réduisent, s'il y a lieu, le taux de l'intérêt et prononcent la condamnation du prêteur. Enfin, certains États fixent le *taux maximum* de l'intérêt. Tel est le cas en France, où l'usure consiste dans le fait de prêter à un taux dépassant le maximum légal.

La loi française du 3 septembre 1807 statuait ainsi :

Article 1er. — L'intérêt conventionnel ne pourra excéder, en matière civile, 5 pour 100, ni en matière de commerce, 6 pour 100, le tout sans retenue.

Art. 3. — Lorsqu'il sera prouvé que le prêt conventionnel a été fait à un taux excédant celui qui a été fixé par l'article 1er, le prêteur sera condamné, par le tribunal saisi de la contestation, à restituer cet excédent, s'il l'a reçu, ou à souffrir la réduction sur le principal de la créance, et pourra même être renvoyé, s'il y a lieu, devant le tribunal correctionnel.

La loi de 1807 répondait, au début de ce siècle, aux vœux de l'opinion. Elle était destinée, disait-on, à réprimer les exactions des Israélites. En fait, elle a été ouvertement violée dans les opérations d'escompte, dans les ventes à terme et par les monts-de-piété. Dans la pratique journalière, l'échange dissimulait souvent un prêt usuraire; parfois on faisait figurer dans la reconnaissance de l'emprunteur une somme supérieure au capital versé. Pour quelques usuriers poursuivis, l'immense majorité des Israélites échappait à toute répression.

En présence de tels résultats, des voix nombreuses s'élevaient pour réclamer l'abrogation de la loi de 1807. Ainsi, en 1865, la Société d'économie sociale de Paris, saisie de cette question dans la séance du 9 avril, entendait ses différents orateurs se prononcer en faveur d'une loi plus en harmonie avec les intérêts économiques et les besoins du pays [1]. Wolowski, qui présidait cette assemblée, disait : « La loi de 1807, qu'il s'agit d'abolir, a voulu atteindre l'usure en rattachant l'idée du délit à la perception d'un intérêt supérieur à un chiffre déterminé. Ce mécanisme législatif qui ramène l'acte coupable à une sorte de contravention (en écartant l'empire des circonstances atténuantes au milieu desquelles le fait se produit et l'intention délictueuse) doit être condamné. Il tient à des idées vieillies qui ne sont en harmonie ni avec les besoins économiques de la société ni avec les saines aspirations de la

[1] *Bulletin de la Société d'économie sociale*, t. I, p. 146.

morale et de l'équité. » Mais, lorsque la Société d'économie sociale réclamait la liberté du taux de l'intérêt, elle n'entendait nullement que l'usure, c'est-à-dire l'exploitation des faibles par le prêt d'argent, ne fût pas réprimée.

La loi du 12 janvier 1886 a proclamé, *en matière commerciale*, la liberté du taux de l'intérêt. En matière civile, la loi limitative de 1807 reste toujours en vigueur. On serait tenté de voir un grand progrès dans la nouvelle législation, mais elle renferme deux lacunes importantes. D'abord, où commence le prêt civil et où finit le prêt commercial? Personne n'a pu ni n'a voulu le dire au parlement. En outre, la loi, en proclamant la liberté du taux de l'intérêt en matière commerciale, a laissé le champ libre à l'usure. Pourquoi ne pas admettre une répression civile et pénale, en cas d'exploitation de la faiblesse et des besoins de l'emprunteur? On n'avait qu'à suivre l'exemple de la législation allemande sur ce point. Plusieurs pensent qu'en matière civile, la liberté du taux de l'intérêt sera prochainement accordée. Mais alors la répression de l'usure s'imposera, sinon il sera préférable, avec nos idées et nos mœurs françaises, de conserver encore une loi limitative du taux de l'intérêt.

*
* *

Il est un autre champ d'action cher aux Israélites et aux spéculateurs de tout ordre : la *Société anonyme*.

Jusqu'au dix-neuvième siècle, où la grande industrie, les établissements de crédit et les États, par leurs emprunts successifs, ont multiplié à l'infini les valeurs mobilières, sous forme d'*actions* et d'*obligations*, les capitalistes étaient rares. Alors l'emprunteur était le faible. Aujourd'hui les faibles sont aussi ces millions de petits prêteurs qui se jettent à l'envi sur les valeurs cotées à la Bourse. Et les forts sont ceux qui drainent les capitaux, centralisent les épargnes et sont censés faire valoir cette part considérable de la richesse privée. Cette situation est bien celle de la France, car la France est le grand marché de l'argent et de l'émission des valeurs. C'est aussi le marché où l'Israélite est le plus fort, et c'est là que la lésion des faibles est facile et fréquente. Ainsi apparaît encore, sous une autre forme, l'usure, cette exploitation traditionnelle de l'imprévoyance et de l'ignorance, usure nouvelle, plus vaste, plus terrible que celle dont nous avons parlé, et par laquelle les Israélites de France ont accumulé, au détriment de l'épargne, des richesses extraordinaires. On sait que les sociétés anonymes sont des associations de capitaux divisés en parts uniformes appelées actions et dans lesquelles *les administrateurs ne*

sont responsables que du montant de leurs actions, à moins qu'il n'y ait vol ou faute lourde de leur part. Tels furent, par exemple, le Comptoir d'escompte, le Crédit général français, le Panama... Je ne parle que des défunts, mais quel « dialogue des morts » nous entendrions si ces personnes « morales », comme les juristes les appellent, pouvaient nous dire que de larmes elles ont fait verser, que de patrimoines elles ont ruinés ou compromis.

Certes, il faut des sociétés anonymes. A elles seules appartiennent les grandes exploitations; elles seules divisent les risques à l'infini; elles seules peuvent essayer des entreprises aléatoires dont les fortunes individuelles ne sauraient se charger. Ainsi apparaissent les Compagnies de mines et de chemins de fer. Ce n'est donc pas la Société anonyme que je combats, mais lorsqu'une législation permet à de véritables forbans de la finance d'organiser, sous le couvert de sociétés anonymes, le pillage en règle de l'épargne, il faut que la science élève la voix et qu'elle montre les vices de la loi.

Qui n'a vu et lu ces grandes affiches jaunes annonçant la fondation de telle Société anonyme dont le siège social est à Paris et le champ d'action au delà des mers : telles les rizières du Tonkin, les ardoisières de Madagascar, les carrières du Chili, les mines du Pérou. Constituées au capital de 6, 8, 10 millions, elles offrent un alléchant programme d'opérations et de bénéfices. Or, comme notre loi exige simplement le versement du *quart* du capital pour qu'une société soit valablement constituée, on a vu maintes fois ce *quart* de capital avancé par une banque amie *ad pompam et ostentationem*, ou fourni en titres plus ou moins dépréciés.

Les fondateurs débutent ainsi, la caisse vide, mais le cœur plein d'espoir. Le talent consiste à faire partager ces espérances au public. Pour cela on demande à des noms illustres ou honorablement connus d'orner la liste des membres du conseil d'administration. C'est ainsi que le marquis de M., le général en retraite N., et surtout les députés X, Y, Z, apportent à l'œuvre nouvelle un concours intéressé. Le fait a été souvent signalé [1]. A lancer l'affaire, la presse financière et politique est généreusement conviée. On crée même de petites feuilles spéciales qui vont de Paris aux quatre coins de la province et dont les missives hebdomadaires consistent à soutenir les cours. Veut-on quelques échantillons de cette moderne propagande : nous les donnons en notes sans commentaires. Voici d'abord les affaires de tout repos; l'industrie bien plus que la spéculation y a sa place; on les offre aux pères de

[1] P. Leroy-Beaulieu, *Economiste français*, 8 novembre 1879.

famille[1]. A ceux qui ont la soif d'or, voici offerte une mine nouvelle que les touristes pourront visiter[2]. A d'autres qui ont en portefeuille des titres sans grand avenir, on donnait naguère de curieux conseils[3]. La plupart de ces feuilles sont soutenues par la petite finance israélite. Les lecteurs sont naïfs, dira-t-on, avides

[1] Écoutons le *Journal des rentes et valeurs* de Paris, n° 64, décembre 1892 :

« L'action des *Mines et fonderies de Hafna* réunit toutes ces conditions.

« Les *Mines et fonderies de Hafna* sont situées au centre du pays de Galles. C'est-à-dire au centre du territoire minier le plus riche de l'Europe.

« L'action des *Mines et fonderies de Hafna* se négocie en ce moment aux environs de 90 francs. Elle représente donc actuellement un placement de 30 pour 100. Et c'est tout à la fois une valeur de portefeuille et de grand avenir, en même temps qu'une valeur de spéculation appelée d'ici quelques mois à doubler son prix actuel.

« Ajoutons qu'un premier acompte de 5 francs à valoir sur le dividende de l'exercice en cours sera mis en paiement au mois de mars ou d'avril prochain, et que l'on estime que le dividende total du premier exercice sera de 15 à 20 francs.

« Nous sommes tellement convaincus de l'excellence du placement, que nous offrons à toute personne achetant en Bourse des *actions HAFNA* par notre intermédiaire, de lui payer dès à présent le coupon de 5 francs qui sera détaché dans quatre mois. »

[2] Il s'agit de la *Société des mines d'or de l'Helvétie*. Elle a, paraît-il, son siège social à Gondo (Suisse), mais il convient de s'adresser d'abord à Paris, 26, rue Bergère. Voici ce qu'en disait le *Comptoir de valeurs minières et industrielles*, Paris, circulaire du 25 novembre 1892 : « Il a été décidé que les obligations émises à 100 francs remboursables à 125 francs en trente années seraient dotées de la faveur exceptionnelle suivante :

« Les obligations remboursées à 125 francs par voie de tirage au sort continueront à participer dans les 30 pour 100 des bénéfices aussi longtemps que *toutes* les obligations de la même série n'auront pas été remboursées. »

« Les obligations *Gondo* font 135 francs, les obligations *Fobello* sont encore à 100 francs; toutes deux rapportent 7 francs par an et participent dans 30 pour 100 des bénéfices. Les parts-fondateur sont recherchées par l'épargne intelligente à 235 francs. (*Comptoir de valeurs minières et industrielles*, circulaire du 5 décembre 1892.)

[3] *Correspondance rose*, 25 mai 1893 :

« 400 FRANCS DE BÉNÉFICES EN 8 MOIS AVEC 500 FRANCS, soit 10 pour 100 par mois, sans risque possible de perte. Mise en vente de 1400 parts du syndicat financier de l'*Union foncière*. Prix : 500 francs.

« Contre chaque souscription d'une part de 500 francs, l'adhérent reçoit de suite :

« 1° *Vingt titres* d'une valeur totale de 500 francs, rapportant 4 pour 100 d'intérêt fixe annuel, plus une part de dividende annuel, qui dépassera très certainement 4 et 5 pour 100, titres dont le remboursement est garanti deux fois : une fois par des dépôts de *Rente française* 3 pour 100 à la *Banque de France*, et une fois par des *Immeubles*;

« 2° *Un titre de participation* donnant droit à 1/1400e du bénéfice à réaliser

de bénéfices exagérés! Assurément, nul ne l'ignore parm les financiers folliculaires. Il y a même entre eux une rivalité bien amusante en vue de se faire préférer des lecteurs de province. Telle cette feuille parisienne qui déclarait « stupides » ceux qui suivraient les conseils donnés par les *Notes d'un capitaliste.* Celles-ci ajoutèrent simplement : « Pour répondre à la gracieuse épithète d'imbéciles dont on qualifie nos lecteurs, nous nous contenterons de rappeler la fable de Florian :

LE JEUNE HOMME ET LE VIEILLARD.

De grâce, apprenez-moi comment l'on fait fortune,
Disait à son père un jeune ambitieux.
— Il est, dit le vieillard, un chemin glorieux,
C'est de se rendre utile à la cause commune,
De prodiguer ses jours, ses veilles, ses talents,
Au service de la patrie.
— Oh! trop pénible est cette vie,
Je veux des moyens moins brillants.
Il en est de plus sûrs, l'intrigue. — Elle est trop vile.
Sans vice et sans travail je voudrais m'enrichir.
— Eh bien! *sois un simple imbécile,*
J'en ai vu beaucoup réussir.

Ces procédés sont enfantins, dira-t-on, mais telle grande banque ne les dédaigne pas. Si l'affaire projetée a quelque importance, elle accepte de lancer l'émission. Elle offre à 500 francs les actions qu'elle aura payées à un prix de faveur. Que lui importe le résultat si une forte commission récompense sa publicité!

Voilà donc ces titres placés. Que va faire la Société anonyme puisqu'elle n'a rien ou presque rien dans sa caisse. Elle procède alors par emprunt, et de nouveau par souscription publique. De nouvelles affiches jaunes annoncent que ladite Société fait un

par le placement des actions de 25 francs de l'*Union foncière,* soit 560 000 fr. divisés en 1400 parts de 500 francs ou 400 *francs par part.*

« De sorte que, quel que puisse être le résultat de l'opération, l'*adhérent ne pourra jamais perdre* la plus petite partie de son capital de 500 francs par part souscrite.

« Il ne s'agit pas ici de renouveler une opération à la Macé-Berneau, à la Jouano ou à la Mary-Raynaud, opération consistant à servir 10 pour 100 d'intérêt par mois à nos lecteurs et clients avec les fonds déposés par eux pour exécuter des opérations de Bourse qui ne sont jamais faites.

« Non, il s'agit tout simplement de s'intéresser pour une ou plusieurs parts de 500 francs dans un syndicat chargé du placement d'un certain nombre de titres d'une Société immobilière présentant tous les avantages recherchés par l'épargne la plus prudente. »

emprunt de 3, 4 ou 5 millions *garantis* par le capital initial, que le bon public estime naturellement, suivant l'affiche, à 6, 8 ou 10 millions. L'intérêt sera de 4 ou 5 pour 100. L'avenir est plein de promesses. Et pendant quelque temps les promesses sont tenues et les cours se soutiennent. On devine les moyens employés.

Un moment vient où l'argent manque. Alors les journaux amis commencent à annoncer les défectuosités de l'entreprise, les erreurs de calcul, et tandis que la peur envahit les porteurs de titres, la baisse s'accuse de jour en jour, jusqu'à l'effondrement des cours.

Poursuivez donc les actionnaires, disent aux porteurs de titres les gens qui se croient entendus. Mais comment les connaître, puisqu'en France les actions sont « au porteur » avant d'être libérées? L'actionnaire a bien soin de ne pas se déclarer. Poursuivez au moins les administrateurs, ajoute-t-on. C'est en effet plus facile, mais ceux-ci allèguent leur bonne foi et rejettent sur les « lanceurs » de l'entreprise l'entière responsabilité. Quant à ceux-ci, si leur cas est grave, ils prennent la fuite; plus souvent ils jouissent d'une impunité qu'expliquent la faiblesse des parquets, les hésitations et l'étonnante résignation des victimes. Cette résignation chez des gens qui ont travaillé, peiné, souffert quelquefois, pour épargner 10, 20 ou 30 000 francs, est un des traits les plus caractéristiques de la faiblesse morale du temps présent. Il n'en est pas moins vrai que le législateur doit être tenu pour responsable de cet odieux pillage des richesses privées.

On a, maintes fois, en s'appuyant sur les législations étrangères, signalé des réformes urgentes. Cette année même une société aussi savante que dévouée au bien public a délibéré sur des propositions que M. Claudio Jannet a magistralement exposées. Nous les rappelons ici et les approuvons sans réserves [1].

1. — Sous la direction d'un gouvernement intègre et indépendant de la Finance cosmopolite, que le parquet fasse mieux que par le passé surveiller les agissements des agences véreuses qui cherchent à attirer la petite épargne dans les spéculations de la Bourse et qu'il ouvre des instructions sur tous les faits délictueux commis dans la fondation et l'administration des sociétés anonymes, dans l'émission des valeurs mobilières, dès qu'il en sera saisi par une plainte ou averti par la rumeur publique et qu'il en poursuivra la répression pénale sans tenir compte de la position sociale des inculpés ni de leurs attaches politiques.

2. — Il n'y a pas lieu de revenir sur le principe de la liberté de la

[1] *Société catholique d'économie politique et sociale.* Séance du 15 janvier 1893.

fondation de sociétés anonymes posé par la loi de 1867; au contraire, il faudrait que le gouvernement se désintéresse complètement des sociétés telles que le *Crédit foncier*, dont il s'est réservé de nommer le gouverneur et les sous-gouverneurs; aucune approbation ministérielle ne doit être imposée aux actionnaires des compagnies de chemins de fer et de mines pour le choix de leurs administrateurs.

3. — Attribuer la qualité de fondateur et la responsabilité solidaire y attachée à tous ceux qui ont effectivement par l'un des moyens ci-dessus énumérés contribué à la fondation d'une société. Ils doivent être déclarés responsables de plein droit de tous les dommages qu'ils ont causé aux actionnaires et créanciers de la société, à moins qu'ils ne fassent la preuve qu'ils ont apporté les soins d'un homme d'affaires sérieux dans leurs estimations et allégations.

4. — La même responsabilité doit peser sur les banquiers et établissements de crédit qui ont concouru à une émission en répandant dans le public et dans leur clientèle des prospectus contenant des allégations fausses et qui ont causé du dommage à autrui, à moins :

1° Qu'ils ne fassent la preuve qu'ils ont apporté les soins et diligences voulues à la vérification de ces allégations et ont été trompés comme aurait pu l'être un homme d'affaires sérieux.

2° Ou que dans les affiches, prospectus, réclames ils aient expressément déclaré qu'ils ne garantissaient pas la réalité des allégations émanées de la compagnie ou du gouvernement au profit de qui est faite l'émission et qu'ils laissaient aux souscripteurs le soin de les vérifier.

5. — Les propriétaires et rédacteurs de journaux doivent être également tenus pour responsables des dommages causés par les énonciations fausses contenues dans les articles par lesquels ils ont recommandé une émission ou une affaire s'il est prouvé que lesdits articles leur ont été payés, à moins qu'eux-mêmes ne prouvent qu'ils ont été trompés dans des conditions où la bonne foi de tout homme d'affaires aurait pu être surprise ou que lesdits articles aient été publiés sous la rubrique : Publicité.

6. — Lorsque dans la fondation d'une société il y a des apports en nature, des ventes d'immeubles ou de fonds de commerce, etc., l'assemblée constituante ne doit statuer que sur le rapport d'un expert de profession désigné sur requête par le président du tribunal.

7. — Il serait excessif d'imposer à toutes les sociétés, dans tous les cas, la vérification des comptes annuels par un expert désigné par le tribunal; mais sa nomination devrait être de droit toutes les fois qu'une minorité d'actionnaires ou d'obligataires en ferait la demande.

8. — Les sociétés de crédit, c'est-à-dire celles qui reçoivent à bureau ouvert des dépôts du public et qui les sollicitent, devraient être tenues

de publier semestriellement ou trimestriellement des bilans détaillés en une forme fixée par la loi et de fournir l'indication précise des éléments de leur actif.

9. — Les obligataires doivent être admis non pas à intervenir dans l'administration de la société, mais à contrôler sa gestion incessamment.

10. — Il devrait être interdit à toute société d'acheter ses propres actions, si ce n'est pour les annuler immédiatement, ainsi que de les prendre en report [1].

Tel lecteur dira peut-être : « Voilà un projet de législation bien sévère! » Non point, car d'autres États nous ont précédés dans cette voie; et l'expérience a montré que seules les affaires véreuses ont été entravées. Si tant d'entreprises cosmopolites conduites par les spéculateurs cosmopolites se donnent rendez-vous sur notre marché, n'est-ce pas parce que notre loi autorise, sous prétexte de liberté financière, les plus criants abus?

Mais une autre cause explique, en France, la place exceptionnelle réservée aux affaires d'argent, c'est notre *éducation économique* défectueuse.

Parmi les entreprises lancées constamment sur le marché français, si même on les suppose loyales et sincères, combien sont des entreprises exotiques et dont les intérêts nous sont absolument étrangers! Et nous allons jeter nos capitaux en ces pays lointains d'où nos rivaux, fortifiés, encouragés, aguerris, nous enverront leurs produits, tant et si bien que nous voilà forcés de les arrêter à la frontière par des tarifs de tout genre. Mais une certaine presse, inféodée à la haute finance, ne s'inquiète pas de ces choses; elle mène une active publicité en faveur des pays neufs, débouchés naturels pour notre épargne. Elle vante sans cesse les *émissions* de valeurs étrangères; et les grands établissements de crédit vivent à tel point de ces émissions successives, que leurs autres opérations sont, suivant une juste remarque, comme les *articles sacrifiés des grands magasins.*

Cependant, l'agriculture française, en bien des régions, manque de capitaux comme elle manque de bras. Notre vieux sol, qui a porté tant de récoltes, a besoin d'être rajeuni par la science et réconforté par l'épargne. En outre, faut-il rappeler à ceux qui disposent de capitaux sans emploi, que nous avons, à nos portes, séparées par les flots bleus de la Méditerranée, l'Algérie et la Tunisie, les plus belles colonies du monde. Pour ceux qui rêvent de vie aventureuse et de pays lointains, il y a l'Annam et le Tonkin, où, si l'on n'y prend garde, se vérifiera cette parole que

[1] Circulaire n° 14.

« c'est la France qui monte la garde et l'étranger qui colonise ». A d'autres qui veulent une terre française s'offre le Canada. Mais non, les fils de famille se répètent à l'envi : L'Algérie est un pays trop chaud, le Canada trop froid et le Tonkin trop loin.

On ne raisonnait pas ainsi dans l'ancienne France. Lorsque Jacques Cartier, Champlain, Roberval, de Lévis, de Tracy, allèrent planter au Canada leurs tentes fleurdelysées, ils ne craignaient ni le froid, ni la distance, ni les Peaux-Rouges; mais ils étaient les cadets de nombreuses familles; ils se disaient qu'il y aurait là quelque argent à gagner et quelque gloire à recueillir, qu'ils fonderaient là peut-être une nouvelle France... Et ils se sont si peu trompés, et leurs établissements ont si bien réussi, qu'aujourd'hui, à trois cents ans de distance depuis l'émigration au Canada, et à cent ans de distance depuis la cession du Canada à l'Angleterre, lorsque l'on veut retrouver un pays où se parle la langue, où se gardent les traditions et où se perpétuent l'esprit, le caractère, le génie de la race française, c'est encore sur les rives du Saint-Laurent qu'il faut l'aller chercher. On préfère aujourd'hui confier son argent aux entreprises conduites par la finance israélite, jusqu'au jour où les valeurs s'effondrent dans la ruine. Voilà comment une mauvaise éducation économique aggrave les lacunes de notre législation.

On dit bien que le peuple est fautif, alors qu'il jette entre des mains indignes le fruit de son travail, mais la loi est fautive aussi, qui permet la fraude et le vol. L'Israélite, si fort par lui-même, bénéficie en France de nos faiblesses, de la crédulité, de l'insouciance générale. Nos mœurs comme nos lois l'enhardissent, et c'est à notre milieu social qu'il doit la plus grande part de sa puissance [1].

*
* *

Il est un troisième champ d'exploitation cher aux Israélites : c'est la Bourse. On sait que les valeurs mobilières françaises sont estimées, d'après quelques statisticiens, au chiffre de 80 milliards, et que les valeurs étrangères, appartenant à des Français, atteignent 20 milliards. Voilà ces titres en portefeuille; sont-ils en sûreté? Aucunement. En dehors de toute action économique et non par le jeu régulier de l'offre et de la demande, ils subissent des hausses et des baisses continuelles. Le fait normal c'est l'agiotage; la fiction remplace la réalité. L'agiotage n'est pas seulement le jeu à la hausse et à la baisse, le fait d'hommes qui vendent à terme des

[1] Voy. Édouard Drumont, *La France juive*, essai d'histoire contemporaine; *La France juive devant l'opinion*.

choses qu'ils ne possèdent pas, qu'ils n'ont pas l'intention de posséder, ou qui achètent à terme des choses qu'ils ne pourraient pas payer; l'agiotage consiste surtout dans ce fait que les forts joueurs provoquent des événements, des nouvelles, des émotions dont la hausse ou la baisse sont la conséquence. En cet ordre de choses, les Israélites, maîtres de la Bourse, ont une compétence indiscutable, et le bon public est infailliblement victime. Que l'on voudrait pouvoir lui redire les vers de Ponsard :

> ... Les joueurs y sont partagés en deux corps,
> Les faibles dans un camp et dans l'autre les forts,
> Grâce aux gros bataillons qu'ils tirent de leur caisse,
> Ceux-ci font à leur choix ou la hausse ou la baisse;
> Si bien que l'un des camps étant maître des cours
> Toujours gagne, pendant que l'autre perd toujours.
> A ce duel inégal joins l'œuvre des habiles :
> Les uns ont su d'abord les nouvelles utiles,
> Les autres, inventant et semant de faux bruits,
> De la frayeur publique ont recueilli les fruits.
> D'autres, par les appâts d'un dividende énorme,
> Haussent les actions d'une entreprise informe;
> Puis laissent, aux yeux d'acquéreurs stupéfaits,
> Retomber à zéro dès qu'ils s'en sont défaits.
> Et dis si les maisons par les Grecs fréquentées
> Ont employé jamais cartes plus biseautées!

On sait en quels termes virulents D'Aguesseau flétrissait l'agiotage. Il avait du reste peu de confiance dans l'action des lois; celles-ci seraient-elles donc impuissantes? Nous n'en dirons que quelques mots aujourd'hui, sauf à y revenir plus tard.

Comment s'opère l'agiotage? Au moyen des agents de change qui sont les *intermédiaires* à la Bourse, comme les notaires le sont en matière civile. Or « les agents de change, créés pour donner aux négociations sérieuses la garantie du secret et celle de leur caractère, abaissent, dit-on, leurs fonctions dans des opérations fictives et prêtent leur ministère à des jeux effrénés. L'honneur et la loi le leur défendent, ils le font impunément; ils élèvent l'agiotage jusqu'à eux, ou plutôt ils descendent jusqu'à lui; ils encourent, en agissant ainsi, la destitution, des peines correctionnelles. Mais, au lieu de châtiments, ils trouvent des bénéfices énormes, et dans un temps où l'on vise à la réduction des charges des officiers ministériels, les leurs se vendent jusqu'à 2 millions de francs. Ils sont donc plus forts que la loi; il y a donc pour eux des privilèges dans un pays qui les a tous abolis[1]. »

[1] Oscar de Vallée, *les Manieurs d'argent*, p. 290.

On dira qu'il y a d'autres *intermédiaires* non reconnus. « Quant à ceux que la loi ne connaît pas et qui agissent en dehors d'elle, il n'est pas absolument impossible de les attaquer ni de gêner leur funeste commerce. Ils l'exercent habituellement sur la voie publique et s'exposent à l'action directe et souveraine de la police. On voit souvent poursuivre devant les tribunaux répressifs de pauvres gens qui, dans les marchés et dans les fêtes publiques, étalent des jeux de hasard et y gagnent avec beaucoup d'adresse 1 franc en huit jours, la police les cherche et les surprend dans l'exercice de cette industrie insignifiante et blâmable. On les condamne à l'amende et à l'emprisonnement. Le mal social qu'ils causent se peut-il comparer à celui que l'agiotage engendre [1] ? » Et si maintenant, on envisage les opérations de bourse en elles-mêmes, croit-on qu'en mainte occasion, si elles étaient déférées aux tribunaux, elles ne seraient pas justiciables du Code pénal? N'y a-t-il pas l'article 419 du Code pénal qui dit très nettement :

Tous ceux qui, par des faits faux ou calomnieux semés à dessein dans le public, par réunion ou coalition entre les principaux détenteurs d'une même marchandise ou denrée, tendant à ne pas la vendre ou à ne la vendre qu'un certain prix, ou qui, par des voies ou des moyens frauduleux quelconques, *auront opéré la hausse ou la baisse du prix des denrées ou marchandises ou des papiers et effets publics au-dessus ou au-dessous des prix qu'aurait déterminés la concurrence naturelle et libre du commerce*, seront punis d'un emprisonnement d'un mois au moins, d'un an au plus, et d'une amende de 500 francs à 10 000 francs. Les coupables pourront être, de plus, mis sous la surveillance de la haute police, pendant deux ans au moins et cinq ans au plus.

Si cet article est mal rédigé, qu'on le modifie; s'il est insuffisant, qu'on le complète; s'il est inapplicable, qu'on approprie au temps et aux besoins modernes une loi nouvelle et bienfaisante. Mais non, on ne veut pas poursuivre en ces matières; aussi les Israélites sont-ils assurés de l'impunité; et voilà pourquoi la France est le grand marché de l'argent.

La loi entrave, dira-t-on, la liberté des individus; mais elle la protège aussi, elle en empêche les écarts; elle prévient les ruines. Quand on étudie le droit destiné à réglementer les rapports sociaux, il faut avoir présents à sa pensée les hommes pour qui la loi est établie, c'est-à-dire des êtres concrets, vivants, agissant beaucoup

[1] O. de Vallée, *op. cit.*

plus sous l'empire de l'intérêt que sous l'action du devoir, portés au mal plutôt qu'au bien, décidés, en général, dans la lutte qu'ils livrent pour l'existence, à tout entreprendre, et cela, je le dis à leur excuse, moins par la volonté arrêtée de nuire aux autres que par l'infirmité de leur nature viciée dans son origine.

Certains en appellent à la fatalité. Disciples momentanés de Darwin, ils croient à l'élimination nécessaire des êtres faibles et disent, avec Herbert Spencer, que « la société s'épure continuellement elle-même par un indispensable travail de sélection. » Voilà les théories du *transformisme* habilement appliquées en matière de bourse et de finance. La presse se plaît parfois à les vulgariser. Naguère un journal parisien disait sentencieusement : « Il en est à la Bourse comme à la mer; ce sont les gros poissons qui mangent les petits; une sélection se fait constamment au profit des forts contre les faibles. C'est la loi de l'évolution. »

La loi de l'évolution! Ainsi, après dix-neuf siècles de christianisme, alors que, grâce à lui, une évolution bienfaisante s'est faite constamment au profit des faibles contre les forts, au profit de l'esclave, du serf et de l'ouvrier moderne, voilà l'évolution judaïque qu'on nous promet. Mais cela ne sera pas, cela ne peut pas être, si nous avons assez d'intelligence et d'énergie morale pour connaître et appliquer les *remèdes*.

*
* *

L'ordre économique d'une société dépend de deux forces qui, lorsqu'elles s'harmonisent et se prêtent un mutuel appui, produisent et maintiennent le bien-être : l'*initiative privée* (individuelle ou collective) et l'*État*.

J'ai montré ce qu'on doit demander à l'État, et comment une réforme législative s'impose dans le triple domaine du *prêt à intérêt*, de la *société anonyme* et des *opérations de bourse*.

Mais l'initiative privée a un rôle immédiat et fécond. 1° Il faut lui persuader que dans la vie de chaque jour, entre deux maisons de commerce, entre deux établissements juifs ou non-juifs, elle doit préférer le dernier; c'est simplement l'*Union des honnêtes gens sur le terrain des affaires* [1]. 2° Il faut recourir à l'association. Déjà, dans bien des villes où le commerce local était aux mains des Israélites, les Sociétés coopératives de consommation ont groupé l'immense majorité de la population, heureuse de se procurer au comptant de saines marchandises, et d'avoir, au terme de

[1] P. Ludovic de Besse, *Association chrétienne des honnêtes gens sur le terrain des affaires.*

l'exercice annuel, une part de bénéfices proportionnelle aux achats. C'est dans cet esprit que furent fondées, en Allemagne, les *Bauernvereine*[1]. 3° Enfin, nous voudrions qu'une petite édition populaire du *Talmud* fit connaître à tous la distinction fondamentale *du Juif et du non-Juif*, et les conséquences redoutables qu'en a tirées l'interprétation rabbinique.

Telles sont les conclusions qu'emporte dès maintenant l'impartiale observation des faits.

La question juive mérite d'être étudiée, sans passion et sans préjugés, *au seul point de vue économique et de la richesse nationale*. Si on sait le comprendre, l'avenir peut être sauvegardé; mais si les crises financières se répètent, si des millions de victimes doivent payer encore l'enrichissement des habiles ou des moins scrupuleux, alors la foule se lassera. Elle peut ignorer la loi nationale, mais elle veut cependant que la loi la protège. Elle sent, elle devine qu'elle est à la merci des gens de bourse. Des polémistes ardents redisent sans relâche : « L'Israélite est maître. Les abus dont, au dix-huitième siècle, la sanglante *Terreur* fut la rançon, ne se peuvent comparer aux abus criants d'aujourd'hui. Plus de souffrances imméritées! » Alors s'éveille, en l'âme du peuple, l'idée de l'injustice sociale; elle se précise peu à peu; elle hante les esprits. Dans son trouble, l'homme se plaît à rêver à la revanche prochaine, et, dans l'impatience des réformes, il prépare la révolution.

A. Béchaux.

[1] « En Allemagne, dit M. Kannengieser, l'usurier est presque toujours le Juif... Il va trouver le paysan à domicile, s'initie à toutes ses affaires, étudie ses faiblesses, surprend ses secrets, et quand il suppose que la proie est prête, il fond sur elle et la dévore. Au petit cultivateur il offrira une vache, un champ, des semences, de l'argent. Si le malheureux accepte, *il lui fait signer un billet*, et dans quatre-vingt-dix cas sur cent, le paysan est perdu sans retour.

« Dès 1862, on chercha un remède dans l'association, et le baron de Schorlemer-Alst fonda les *Westphæliche Bauernvereine*, qui comptent aujourd'hui plus de 30 000 adhérents. Ce résultat décida l'abbé Dasbach, du pays de Trèves, à organiser, en 1884, des associations de paysans, et des milliers d'hommes répondirent tout de suite à son appel. Dasbach voulait les soustraire à la fois et aux *procès* et à l'*usure*. Dans les statuts de chaque *Verein* il fit écrire : « Lorsqu'un des membres est impliqué dans un procès ayant « trait à l'usure ou au commerce des bestiaux, le *Verein* s'engage à con- « duire ce procès à ses frais, si toutefois le comité de direction croit le susdit « membre lésé. » (A. Kannengieser, *Catholiques allemands*, ch. iii.)

CHICAGO

ET L'EXPOSITION COLOMBIENNE

Le président des États-Unis, entouré des membres de son cabinet et des principaux dignitaires de l'État, en ouvrant officiellement l'Exposition universelle de Chicago, a débuté par ces paroles :

« Nous sommes aujourd'hui en présence des plus vieilles nations de la terre, et nous montrons du doigt les grands résultats exposés ici, sans demander aucune indulgence en considération de notre jeunesse. »

Et, en effet, sur ce vaste champ, au bord du grand lac qui le baigne, l'art, l'industrie, le commerce, tout le génie américain, en un mot, s'est plu à déployer son magnifique essor. Aussi les fières paroles de M. Cleveland ont-elles, non seulement exprimé le sentiment véritable du peuple tout entier dans son orgueil patriotique, mais ont-elles encore donné sa formule à une assertion que les faits eux-mêmes établissent aux yeux de tous d'une façon irrécusable.

L'Exposition colombienne dépasse toutes les Expositions précédentes, aussi bien par ses proportions colossales que par les merveilles qui y sont étalées.

De 1889 à 1893, il y a quatre années; il n'en faut pas plus au progrès moderne pour aller des dimensions de notre dernière Exposition universelle de Paris à celles de l'Exposition de Chicago, et pour transporter ses nouveaux chefs-d'œuvre des bords de la Seine à ceux du lac Michigan.

Cependant, arrêtons-nous un instant sur les paroles présidentielles. L'Exposition universelle de la métropole du Nord-Ouest, aux yeux de M. Cleveland, semble avoir une signification particulière. Elle doit faire époque dans l'histoire contemporaine. Ce n'est plus une grande nation qui convie ses voisins et ses émules pour leur montrer le développement de ses industries ou les derniers

progrès de ses artistes. Non, l'Amérique, d'après les paroles du président, « montrant du doigt les résultats accomplis », dès ce jour déclare ne demander aucune « indulgence à cause de sa jeunesse ». Le Nouveau Monde, affranchi désormais, est, dès ce moment, non plus le monde puîné, mais bien et dûment l'émule, le rival de l'ancien. Et, chose étrange, pendant que le coup d'œil général semble donner une attestation éclatante à ces paroles, M. Cleveland poursuit :

« Nous avons construit ces édifices splendides, mais nous avons aussi élevé la magnifique structure du gouvernement libre dont les proportions grandioses se voient à travers le monde. Nous avons sorti de nos fabriques et porté en ce lieu des objets d'art et d'utilité universelle, produits du savoir-faire et du génie américains; nous avons aussi fait des hommes qui se gouvernent eux-mêmes. »

Singulière juxtaposition, et qui paraît répondre en deux mots à tous les besoins de nos temps modernes : plus de confort pour tous, une vie moins pénible, un déploiement moins exigeant et moins impérieux des forces physiques de l'homme dans le travail manuel, et, de l'autre côté, un gouvernement pacifique et désarmé, suffisamment fort pour protéger les intérêts de tous, mais dont la mission se borne à veiller à la prospérité publique que les efforts individuels auront su créer. C'est là, on peut bien le dire, le véritable triomphe de la race anglo-saxonne aux États-Unis que d'avoir découvert et appliqué cette formule, triomphe de cette race à laquelle les « Pères pèlerins », quittant jadis leur pays pour exercer librement leur culte sur les rochers de Plymouth ou dans la plaine de Salem, ont su transmettre leur sang et leur obstination féconde, de cette race enfin qui, après avoir passé par toutes les péripéties de l'histoire américaine, sonne maintenant l'heure de sa prépondérance. Car il ne faut pas croire que la nation américaine soit de celles qui répudient leurs origines ou qui se plaisent à renier leurs antécédents. Au contraire, les races de langue anglo-saxonne semblent en union parfaite dans l'achèvement d'aujourd'hui, et le révérend docteur Milburn, chapelain du Sénat, dans sa prière d'ouverture, en bénissant cette Exposition, n'oublie pas « la plus illustre souveraine de ce monde, notre parente révérée, et bien aimée dans ce pays comme dans le sien, l'auguste dame reine Victoria. » Ce fait, très curieux en lui-même, ne doit point passer inaperçu; la *World's fair* ne personnifie pas seulement l'épanouissement de l'Ouest américain, appelant les autres parties de l'Union à la constatation de ses progrès; elle ne se confine pas non plus à signaler à l'attention universelle, aux

nations conviées, l'immense développement de l'Amérique; sa visée est plus haute : elle entend présenter au monde entier le brillant produit des efforts de toutes les races parlant la langue anglaise. L'Anglais d'Australie, comme celui de Londres, aura sa part du triomphe, et cette part sera presque égale à celle de l'Anglo-Saxon d'Amérique, citoyen d'Illinois.

En effet, si l'on examine les choses de près, que voit-on? Les ouvriers qui ont construit les spacieuses galeries où sont exposés les produits divers et les inventions de toutes sortes que la foule contemple, n'appartiennent-ils pas en majeure partie à cette vaste famille parlant la langue anglaise, Irlandais, descendants d'Irlandais, et souvent même Anglais de race anglo-saxonne pure?

L'État d'Illinois tient sa première constitution de l'année 1818. Avant cela, ses premiers pionniers sont Virginiens. Pour la plupart, cadets déshérités, sans fortune, mais forts et braves, ils sont venus lutter pour l'existence et la vie dont ils ont fait choix, contre l'âpreté des plaines incultes et contre les tribus de Peaux-Rouges qui foisonnent dans ces lieux encore à peine explorés. Quelques émigrés des États voisins viennent bientôt se joindre à ces premiers venus. Ainsi, dans les années qui suivent la guerre d'Indépendance, le travail d'émigration se continue peu à peu. Puis le Nord-Est, suffisamment peuplé, commence déjà à se porter vers l'Ouest dans un premier essor de colonisation. Ce sont alors les races du Massachusetts et de la Pensylvanie qui se déversent sur l'Illinois en quête d'entreprises nouvelles. L'origine des familles et des noms est facile à retracer. Enfin, au fur et à mesure que la navigation entre l'Europe et l'Amérique se perfectionne et s'accélère, que la vapeur vient se substituer à la voile, c'est l'émigration étrangère qui arrive à son tour, avec son contingent de bras robustes et d'intelligences actives. Mais les lois et les mœurs anglo-saxonnes restent prépondérantes dans l'Illinois. La forte empreinte des premiers venus ne s'y perdra pas. Le droit commun d'Angleterre restera, jusqu'à ce jour, le droit coutumier du lieu, de même que la Bible de Jacques y formera l'intelligence aux fortes croyances réformées. C'est dans ce livre, le seul que la pénurie littéraire de l'Ouest eût alors placé sous sa main, que Abraham Lincoln, jeune et penché le soir sur son établi, aux environs de Springfield, puisera, à la lueur d'une chandelle, la magie religieuse de son style, et l'éloquence qui saura un jour appeler un million d'hommes sous les armes pour vaincre le Sud rebelle et mettre fin à l'esclavage.

Mais si la rapidité avec laquelle s'est peuplé l'État d'Illinois en moins d'un siècle étonne, que dira-t-on d'une ville s'élevant, pour ainsi dire, tout à coup, au milieu de la solitude des prairies, et

atteignant, en moins de cinquante-huit années, les dimensions colossales d'une métropole? C'est pourtant la courte et prodigieuse histoire de la ville de Chicago. A l'entendre, on se croirait presque transporté dans le domaine de la fable. L'avenir réserve peut-être à ce début merveilleux le nom de « mythologie des bords du lac Michigan ». Qui sait? Toujours est-il que les faits sont à peine croyables.

En 1804, il s'agissait de protéger militairement un point de frontière sur le littoral du lac Michigan; et l'œil avisé d'un soldat fit choix d'un emplacement connu jusqu'en 1831 sous le nom de *Fort Dearborn.* Ce lieu, qui fut peu de temps après (1812) témoin d'un triste massacre occasionné par une révolte des tribus indiennes environnantes, n'était à ce moment qu'un simple fort, d'un modèle des plus primitifs, qu'entouraient à peine quelques maisons; maisons ou plutôt sortes de campements, simples baraques en planches qu'habitait une poignée de soldats. Ce n'est qu'en 1831 que se constitue le comté de Cook, dans les limites duquel se trouve aujourd'hui la ville de Chicago. Et cette année-là les maisons qui entourent le fort Dearborn ne comptent pas plus d'une centaine de *log cabins*, huttes faites de troncs d'arbres mal dégrossis. Cependant, à l'automne de cette année, l'émigration venue de l'Est est si considérable, que la population s'accroît du double, que deux boutiques s'ouvrent spontanément, offrant un étalage varié, de l'indienne, du drap, du café, du wkisky et du tabac. Deux auberges aussi ouvrent leurs portes aux voyageurs. Toutefois, ce n'est que le 22 juillet 1834, trois ans plus tard, qu'une assemblée d'électeurs qualifiés se constitue et déclare, à une majorité de 12 voix contre 1, qu'il est urgent de procéder à l'incorporation de la ville de Chicago, c'est-à-dire de donner une existence légale et autonome à l'agglomération de maisons qui se sont élevées autour du fort Dearborn.

Ce début est modeste, il faut bien l'avouer. Il y avait alors à Chicago 28 électeurs dûment qualifiés, environ 111 propriétaires, et les recettes municipales provenant des taxes atteignaient la somme de 48,90/100 dollars, pas tout à fait 250 francs. Cette somme se trouvant alors insuffisante pour les besoins croissants de la nouvelle ville, la municipalité résolut d'emprunter 60 dollars, c'est-à-dire 300 francs, pour *améliorer l'état des rues et en tracer de nouvelles.* Deux ans après seulement, en 1836, devait se produire le grand mouvement de spéculation sur les terrains, mouvement peut-être sans précédent dans aucune histoire, et qui devait, en deux ou trois ans, non seulement s'étendre dans l'Illinois, mais transformer Chicago de petit village en une grande ville.

Il est difficile d'expliquer clairement la cause exacte de ce brusque accroissement en valeur des biens fonciers, qui devait opérer une réelle métamorphose dans le hameau groupé autour du fort Dearborn. Le site de la ville, choisi sur le grand lac, était sans doute favorable au commerce et au développement de fabriques industrielles. Mais, à cette époque, où les chemins de fer ne reliaient pas encore l'Est et l'Ouest des États-Unis, où la navigation était encore faite à la voile, on se demande en vérité par quel calcul et sur quelles données les spéculateurs prophètes, même les plus hardis, se sont fondés dans leur entreprise. Toujours est-il qu'ils ne se sont pas trompés. Hasard ou clairvoyance, le résultat a plus que justifié leur prévision.

Le *boom*, selon l'expression américaine, — affaire prônée et lancée à pleine voile, — n'a pas manqué son coup. Les capitalistes du Nord et du Sud fondirent tout à coup sur l'endroit que la fortune semblait avoir désigné comme son séjour de prédilection. En même temps l'émigration, encouragée par des publications de toutes sortes, arrivait à plus grand flot que jamais. Le 4 mars 1837, une charte est octroyée à la ville, et elle est reçue au milieu d'une réjouissance publique. Mais, tandis que la spéculation sur les terrains continue et se développe, le commerce va grandissant chaque jour. Des chantiers s'élèvent partout. En 1838 un marchand de grains exporte 39 double-boisseaux de blé, et, l'année suivante, il en embarque 4000; l'an d'après, 10 000; et en 1841, son exportation de blé s'élève à 40 000 double-boisseaux. Les entreprises commerciales suivent toutes des progressions analogues. Aussi l'occasion commence-t-elle à paraître trop belle pour la laisser échapper. Les Américains qui, par nature, se délectent dans la compétition, accourent de toutes les parties des États-Unis. Lorsqu'un jeune homme se marie dans le Massachusetts, par exemple, c'est à Chicago qu'il pensera aller s'établir afin d'y faire fortune. On dirait une véritable fureur, les derniers mètres d'une course qui resteraient à franchir, mais d'une course dont l'enjeu serait le gain probable, le gain assuré de millions.

Cependant, en 1849, un nouvel événement vient encore s'ajouter à ceux que la fortune jalouse distribue à mains pleines dans la future métropole. Une première locomotive paraît tout à coup et s'arrête à 10 milles de Chicago. Il ne faut pas longtemps pour que les 10 derniers milles qui la séparent de la ville soient franchis par elle; et voilà maintenant Chicago en communication directe, par des moyens rapides, avec tout le nord et le centre de l'Union. Dès lors ce n'est pas seulement le commerce sur le lac Michigan dont Chicago va réclamer le monopole; cette ville, à dater de ce jour,

est prédestinée à devenir le grand centre des réseaux de chemins de fer qui uniront prochainement l'Est et l'Ouest des États-Unis. Son avenir commercial est donc assuré. Elle sera le grand entrepôt, entre le Nord-Ouest, l'Ouest et le Sud-Ouest, de ce commerce grandissant qui fait la richesse intérieure du continent américain.

Il faut renoncer au surnom de *Shanty town* (ville de huttes en bois) que lui avaient octroyé par dérision ses premiers visiteurs. Elle semble dès lors se précipiter sans arrêt vers sa prodigieuse destinée. Tenter de la suivre dans ses progrès devient chose désormais impossible.

Mais une semblable prospérité et un développement si prodigieux étaient exposés, comme toutes choses en ce monde, à subir des revers et à traverser des crises ; et de même que la rapidité du succès avait été sans précédent, de même le premier fléau devait être terrible. En 1871 Chicago était devenue la quatrième ville de l'Union américaine en population ; elle comptait de grandes maisons de commerce, 4 bibliothèques, 165 églises et un nombre considérable d'habitations fort belles que l'on montrait avec orgueil aux voyageurs. C'est à cette époque, dans la soirée du 7 octobre, que se déclara le grand incendie qui faillit détruire la ville entière. Le feu prit naissance dans *Canal-street*, près de *Van Buren*, non loin de la rivière qui porte le même nom que la ville ; et, à cause des vents et de l'extrême sécheresse qui avait sévi durant tout le mois de septembre, on ne put se rendre maître des premières flammes qui firent d'effroyables progrès[1]. Les pompes furent impuissantes à arrêter l'incendie. Les vents fouettèrent les flammes et bientôt tout un quartier de la ville fut en feu. Dans la nuit, le vent tourna et étendit à une autre section de la ville le tourbillon enflammé dont le progrès rapide et dévastateur continua jusqu'au lendemain. Des deux côtés du *Chicago river* (la rivière qui se trouve presque partager la ville en deux), les chantiers brûlaient à la fois. Le flot terrifié de la population roulait à travers les rues, au hasard. Du samedi au lundi soir suivant, l'incendie ne se ralentit pas et continua à dévaster la ville, dont la plus grande partie fut détruite. Ce fut en vain que les villes voisines et même les villes éloignées s'efforcèrent de venir en aide à Chicago en flammes. Les pompes à feu envoyées de Milwankee et même de Cincinnati, c'est-à-dire d'une distance d'environ 800 milles, ne

[1] La tradition populaire veut que l'incendie ait débuté par un fait assez trivial : Mme Leary, allant traire sa vache, dit la renommée, posa négligemment sa lampe à pétrole sur la paille de son étable; la vache revêche aurait rué à ce moment et renversé la lampe dont l'explosion aurait mis feu à l'étable.

parvinrent pas à mettre fin au fléau, qui continuait impitoyablement son œuvre. Toutes les maisons de commerce, les élévateurs de grain, les grands chantiers de construction, les usines et fabriques n'étaient plus qu'un amas de ruines le 11 octobre 1871. La misère régnait maintenant sur les lieux hier encore si prodigieusement favorisés par le sort. Et l'hiver approchait. Car la pluie, tombée du ciel, qui avait mis fin aux torrents de flammes et de fumée, avait été aussi le signal de la mauvaise saison. Loger, vêtir et rassasier les milliers d'indigents qui se trouvaient maintenant sans foyers et sans ressources, fut la grande et lourde tâche qui réclamait tous les efforts.

De tous côtés la libéralité des États se déversa sur Chicago en cendres, et de même que l'Américain sait d'instinct où il faut courir pour faire fortune, de même il sait, d'une façon merveilleuse, comment verser sans bornes le flot de sa générosité. J'ai devant moi une liste des contributions faites à la ville incendiée par les différents États de l'Union américaine, et il est certes difficile de ne pas rendre hommage au sentiment de sympathique désintéressement montré par la population américaine toute entière à la suite des calamités dont la ville de Chicago venait d'être la victime. Le Massachusetts, à lui seul, contribue pour 550 000 dollars (13 750 000 francs), New-York 400 000 (10 millions de francs), et les autres États à l'avenant, selon le montant de leurs ressources. Aussi il ne faut pas, malgré l'étendue et la rigueur du fléau, s'étonner par trop de la rapidité avec laquelle les souffrances de la ville s'apaisèrent sous la main libérale qui vint en aide aux malheureuses victimes de l'incendie. Semblable, en cela, à notre France de 1871, la ville de Chicago peut se rappeler un hiver fatal. Pour elle, comme pour nous, l'ennemi avait dévasté ses murailles et semé la désespérance là où la richesse avait existé. Mais elle, non plus, n'a pas été accablée par le coup qui lui a été porté! Bientôt l'activité qui avait conduit ses premiers fondateurs à construire leur ville, à la rendre riche et prospère, fut de nouveau en éveil, reprit vivement le dessus, et ne se ralentit plus. Les années qui suivirent l'hiver terrible comptèrent double dans l'œuvre réparatrice. Et, loin de se ralentir ou de diminuer, l'émigration continua à affluer au moment même où, sur les ruines, commençaient à s'élever les nouvelles demeures qui constituent la ville actuelle. On peut dire, sans exagération, que l'incendie ne causa presqu'aucun retard dans l'accroissement de Chicago. Et, à en juger par les faits, qui présentent aujourd'hui une ville d'environ un million et demi d'habitants, on ne peut assurément pas dire que l'affreuse calamité des journées d'octobre 1871 ait diminué

sa croissance ou son besoin d'expansion. Vingt-deux ans ont suffi non seulement à rebâtir, mais encore à doubler l'étendue de la ville et à tripler le nombre de ses habitants.

Ainsi relevée de ses cendres, et très justement fière de ses progrès, Chicago vient offrir aujourd'hui au monde le double tableau de sa courte histoire et de sa surprenante restauration. Les nations invitées auront peine à ne pas constater les inépuisables ressorts de son génie, et son activité ne laissera pas de leur présenter à la fois un intéressant spectacle et un exemple utile.

L'année dernière, les statistiques établissaient que le pavage d'environ 400 kilomètres de rues nouvellement tracées venait d'être complété dans l'année, et que Chicago était la seconde ville des États-Unis, ainsi que, chose étrange, la troisième ville du monde en population allemande. Après Berlin et Vienne, c'est Chicago qui compte le plus d'Allemands réunis dans une même cité. Les proportions, si grandes, que l'émigration allemande a prises dans ces dernières années, a de quoi donner à réfléchir aux législateurs du Reichstag. Il faut croire que les bienfaits du gouvernement libre dans l'État désarmé n'ont pas perdu leur prestige dans le monde. Tous ceux qui viendront d'Allemagne pour visiter l'Exposition colombienne seront à même de se rendre compte du mouvement des populations germaniques vers les États-Unis. Mais, par contre, ils pourront aussi se convaincre que leurs compatriotes, quoique bien nombreux, ne constituent pas un élément prépondérant dans la ville de Chicago, pas plus qu'ailleurs aux États-Unis. A eux sont réservés les petits commerces et les petits emplois. L'Américain, de jour en jour, s'habitue davantage à se faire servir par des mains étrangères. Il se réserve pour lui-même les professions libérales et les situations élevées. Aux Irlandais, Allemands, Français et Italiens, il laisse volontiers les métiers secondaires ou serviles. Ainsi il est étrange que l'immense groupe d'Allemands ne joue pas un rôle plus sérieux dans le gouvernement de la ville de Chicago. Là où leur nombre est si grand, il devrait s'en suivre, dans un pays de suffrage universel, que ce nombre pût gouverner à sa guise. Tel n'est pas le cas, cependant.

L'Américain est loin d'abdiquer ses prérogatives de citoyen. Pour combattre l'élément étranger, dont il redoute l'influence, on le voit se démener de toutes les façons imaginables. Ainsi il n'omettra jamais de voter les jours d'élection ; ou, si le hasard veut qu'il soit membre d'une législature ou d'un *board of aldermen* par exemple, on le verra prendre une part active et consciencieuse aux débats de ces assemblées. C'est de lui qu'émaneront tous les projets

de lois, partant les lois elles-mêmes. Enfin, dans les grandes autonomies appelées États de l'Union, il est impossible de dire que l'élément étranger domine dans aucune d'elles.

Depuis l'incendie de Chicago, tout a pris des proportions gigantesques en cette ville. Les bâtiments, les grandes constructions affectées au commerce, banques, maisons de change, magasins, fabriques, tout y est établi sur le pied de l'extraordinaire et du prodigieux. On dirait que les vents qui soufflent sur le grand lac remplissent les poitrines d'un besoin irrépressible et continuel d'expansion, et qu'ils communiquent pour ainsi dire aux esprits le goût du phénoménal : *odd fellow building*, par exemple, la plus grande construction de ce genre connue dans le monde, compte trente-six étages! C'est un tour de force d'architecture, dont l'ensemble, certes, ne saurait être admiré au point de vue de l'esthétique, mais dont la masse étonne. Ainsi, mais dans un autre ordre d'idées, la rivière, qui porte le même nom que la ville[1], se jetait jadis dans le lac Michigan, après la jonction de ses deux branches. La municipalité de Chicago n'hésita pas à en changer le cours. Au moyen d'un travail hardi, œuvre d'ingénieurs de grand mérite, le lit du canal de l'Illinois et du Michigan fut creusé de façon à entraîner les eaux du grand lac dans le lit même du *Chicago river*, en sorte que cette rivière remonte aujourd'hui vers sa source au lieu d'en découler.

Mais, sans accumuler ici les détails, il est aisé de voir que Chicago, née, il y a si peu de temps, presque entièrement détruite hier, présente, au jour où nous sommes, le plus remarquable tableau de ce que peuvent accomplir l'activité fébrile et courageuse, le génie de l'entreprise poussé à l'excès, le goût effréné de la spéculation, et une agglomération d'efforts, mis en compétition, desquels il résulte un mouvement progressif d'une vigueur et d'une témérité merveilleuses qui ne se ralentit pas.

Et voilà que l'heure a sonné où Chicago va dévoiler ses merveilles, montrer ce qu'elle a si rapidement accompli.

Il y a un peu plus de deux ans, les villes de l'Union, représentées par les sénateurs et les représentants des différents États, entraient en discussion au sein du Congrès fédéral pour savoir à laquelle serait octroyée le privilège de posséder l'Exposition colombienne. C'est Chicago qui l'emporta en fin de compte sur New-York, sa fière rivale.

Immédiatement le problème se pose : où trouver un emplacement

[1] Nom dont l'étymologie remonte au dieu gardien de la foudre, le Jupiter indien « Chacaqua ».

assez vaste pour y développer l'immense Exposition projetée, et comment loger les objets qui vont venir de toutes parts? De tous les côtés on présente des projets et des devis en vue de résoudre les problèmes et surmonter les obstacles. Le comité chargé des préparatifs n'est pas longtemps en peine de savoir où trouver le lieu, ni les plans, ni les ouvriers. Chicago, à elle seule, serait prête à tout fournir, et d'un bout à l'autre des États-Unis on se plaint de ce que tous les postes se remplissent sur place, et qu'on n'adresse qu'un faible appel aux autres parties de l'Union, soit pour des ouvriers, soit pour des architectes.

Mais comme un régime de protection à outrance règne, il faut bien en venir à commander toutes choses de ce côté-ci de l'Océan. Aussi les usines, manufactures, forges, fabriques, sont-elles, en bien peu de temps, dans toutes les parties des États-Unis, actives à suppléer aux exigences du moment. *Jackson-Park* est choisi comme site de l'Exposition. C'était alors une vaste étendue de terrain inculte, couvrant environ sept cents acres, au sud de la ville, au bord du lac. Cet endroit était peu attrayant au moment où il fut désigné. Il était marécageux et abandonné, mais vaste et, pour ainsi dire, enclavé dans la ville. Sa complète métamorphose ne fut pas longue à opérer. En vingt et un mois, sous la nuée des travailleurs de toutes sortes, ouvriers, maçons, forgerons, menuisiers, jardiniers, électriciens, ingénieurs, architectes, l'œuvre de nivellement et de terrassement est bientôt accomplie, les avenues sont tracées, les bassins creusés avec les canaux qui les unissent les uns aux autres, les sites choisis, et les grandes galeries avec leurs colonnades blanches s'élèvent et plongent presque soudain dans les eaux transparentes leurs mirages éclatants. Le coup d'œil change de jour en jour sur le vaste champ, et peu à peu il se transforme en une Venise nouvelle. — Une Venise aux longues colonnades, aux palais étincelants dans leurs colossales dimensions. Et, en effet, quel spectacle! Environ quatre cents édifices en tout, dont une vingtaine dépassant en grandeur les plus grands bâtiments connus dans le monde. Le palais des *Arts et manufactures*, par exemple, deux fois plus grand que Saint-Pierre et pouvant contenir trois fois le Colisée de l'ancienne Rome, semble dépasser tout ce que l'imagination, même la plus vive, peut concevoir. Et à l'avenant, dans des proportions un peu moins grandes, peut-être, mais étonnantes cependant, la galerie des machines, celle des mines, les palais d'électricité, d'agriculture, d'horticulture, ceux des pêcheries et de l'administration, etc., viennent compléter le coup d'œil d'ensemble de la cité blanche, comme on l'a justement appelée : coup d'œil vraiment unique qu'on ne saurait décrire, dont on ne saurait

même donner une faible idée, tant la réalité semble ici voisine du merveilleux, pour ne pas dire du domaine de la fable.

Un écrivain, parlant dernièrement de l'ouverture de l'Exposition, et décrivant l'aspect général tel qu'il parut au groupe qui entourait le président des États-Unis, au moment où celui-ci allait toucher du doigt le bouton électrique qui devait communiquer à tout l'ensemble l'impulsion première, l'impulsion souveraine, initiale, ne trouvait pas excessif de s'exprimer ainsi :

« Ce fut un noble spectacle qui se déroula devant eux; — la vue dans le lointain d'un océan intérieur. — A la distance où ils se trouvaient, les échafaudages autour des statues inachevées et des colonnes, ne parvenaient pas à détruire la symétrie de leurs majestueuses proportions. Le léger brouillard du lac adoucissant l'effet général, caressant les contours, donnait à l'ensemble une beauté rare. Il ne fallait pas beaucoup d'imagination pour entrevoir des processions solennelles de prêtres vêtus de blanc, sortant lentement des portiques, pour entonner des prières étranges à des dieux depuis longtemps oubliés. »

Mais, dans son enthousiasme, notre écrivain, je dois en convenir, a fait abstraction de la foule. Son rêve l'a porté loin du public réel qui entoure ces lieux enchantés. Ce public a pourtant bien son importance : c'est le gros public américain, l'homme rude et franc de l'Ouest, dont l'accent nasillard et narquois se fait entendre malgré le bruit général, et malgré la musique militaire qui entonne l'hymne d'ouverture; c'est le public froid, regardant, qui sait apprécier les choses à leur juste valeur, estimer en dollars et en *cents*, ce que vaut tel temple de Janus, par exemple, dont il n'hésitera pas, si bon lui semble, à dresser l'inventaire; c'est le public hardi, démocratique, content de soi, aimant mieux ce qui lui appartient que ce qui appartient au voisin, et très satisfait d'être citoyen *de la plus glorieuse république du monde habité.*

Mais ce public n'est pas un public bien habillé; les genoux ont fait leurs marques aux pantalons tant soit peu usés; les souliers y sont souvent éculés et les habits râpés. Les manières y sont aussi un peu brusques. On aurait peine à reconnaître, dans le passant de Chicago, le cousin germain du *gentleman* de Boston ou de New-York qui fait venir ses habits de Londres, et qui trouve bon de se faire présenter à la reine Victoria avant de faire son entrée dans le monde de *Beacon Hill.* Toujours est-il que, malgré ses fautes, malgré ses travers, malgré sa franchise souvent impertinente, l'homme de Chicago n'est pas assurément le premier venu. Il a reçu du ciel, sinon le génie, du moins un don plus estimable peut-être : la claire vue en toutes choses que guide un bon sens inébranlable.

Il est moins le théoricien que l'homme des détails; il comprend ceux-ci à merveille, mesure leur importance et sait quelle part leur assigner dans l'ensemble des choses. Aussi n'est-il jamais chimérique, alors même qu'il le paraît le plus. Car son calcul ne s'effectue pas sur les mêmes données que celui de la plupart des mortels. Il est l'homme sans préjugés, *matter of fact*, selon l'expression anglaise, qui raisonne serré et qui cherche « à tirer des conclusions de la nature même des faits. »

C'est à lui, indubitablement, que l'Ouest américain doit son étonnante prospérité du moment et ses promesses d'avenir. Il est d'ailleurs le créateur d'une société nouvelle. Sa nature virile et fière, ses mœurs chastes, ont imprimé à cette société qu'il dirige un caractère de force qui, quoi qu'on en dise, en impose. Ce n'est pas par religion ou par respect des lois que l'homme de l'Ouest vivra dans la tranquillité et dans l'abstinence. Non, son motif est tout autre; il faut, selon lui, que tout individu arrive à donner le maximum de ses efforts dans l'œuvre quotidienne que ses aptitudes lui auront assignée. Il doit se ménager en vue d'elle. Tout galvaudage de sa personne rejaillit sur cette œuvre; pour elle, il doit se conserver, s'améliorer lui-même et se développer. Ainsi, ayant devant lui cette visée continuelle : l'homme jugé par son œuvre, par ce qu'il pourra amasser ou accomplir; ce personnage étrange ne se laissera pas attarder dans sa poursuite du progrès; et ses efforts, unis à ceux de ses pareils, devront nécessairement aboutir aux remarquables résultats dont l'Exposition colombienne n'est, on peut le dire avec justesse, qu'un des premiers exemples.

Mais si l'homme de l'Ouest a puisé dans l'abolition de tous les préjugés et dans la mise en activité de tous les ressorts à sa portée un caractère pour ainsi dire nouveau, à côté de lui, et peut-être à cause même de son respect intense des droits d'autrui, s'est développé ou, pour mieux dire, s'est accentué le type de la femme américaine, type dont on ne saurait trop faire l'éloge en ce moment, et surtout en face du merveilleux palais dédié aux arts de la femme à l'Exposition de Jackson-Park. Le rôle de la femme, dans le passé, à travers les âges, et poursuivant sa progression ascendante au fur et à mesure que la civilisation chrétienne avance et se développe, se trouve représenté, étape par étape, dans cet édifice admirable. Tout ce qui fait partie du domaine exclusif de la femme, depuis les affaires du ménage, de la toilette, de l'instruction, de la couture, jusqu'aux œuvres de charité les plus étonnantes, qui émanent des différents clubs et associations dans lesquels s'élaborent les projets divers que des efforts féminins doivent entreprendre ou réaliser, se voit là exposé au regard du

public et expliqué avec détails. Dans aucune des Expositions précédentes, une part aussi considérable n'avait été accordée aux travaux de la femme : ni à Philadelphie en 1876, ni à Paris en 1889. Aussi est-ce un triomphe nouveau pour l'Exposition de Chicago, que de présenter pour la première fois un palais, d'une splendeur presque incomparable, où les œuvres féminines apparaissent dans toute leur grâce, leur utilité et leur perfectionnement. La femme américaine, si indépendante et si supérieure à bien des points de vue par l'éducation qu'elle reçoit aux femmes de race latine, se présente ici dans ses ressorts multiples. Elle y apparaît, tour à tour, la compagne dévouée et courageuse du défricheur des forêts de l'Ouest, l'instigatrice zélée des œuvres de bienfaisance, et aussi propre aux ouvrages qui paraissaient autrefois relever exclusivement d'elle que propre à représenter dans la sphère mondaine tout ce qui est gracieux et exquis. N'avons-nous pas quelque chose à apprendre de la femme américaine? Le respect profond qu'elle inspire à ceux qui l'approchent, aussi bien que le rôle si élevé qu'elle a joué dans l'histoire des États-Unis, ne doivent-ils pas donner à réfléchir aux sages qui épient nos coutumes d'Europe en vue de les transformer pour le mieux? Certes, reléguer la femme à l'arrière-plan, c'est, pour dire le moins, priver la société d'une force vive, d'une force qui pourrait s'exercer pour le bien de la société tout entière. Pourquoi, par exemple, continuer cette sorte d'esclavage dans lequel le code mondain oblige nos jeunes filles à passer souvent leurs plus belles années? La jeune fille américaine, dans son indépendance, ne court certes pas plus de périls que la jeune Française dans sa quasi-servitude. Et quel charme elle sait donner en plus à la famille, à la société, à la nation! Que d'œuvres utiles sont nées de son esprit, libre de toute entrave, que d'œuvres d'art et de talent! Ceux qui visiteront Chicago cet été, en examinant le palais consacré aux œuvres féminines, et surtout en examinant de près les femmes elles-mêmes, celles qu'ils verront chaque jour visitant l'Exposition comme eux, trouveront certainement des sujets de réflexion salutaire, et pour peu qu'ils soient observateurs, matière à s'instruire et à s'édifier.

Toutefois, au point de vue de l'entrain général, de l'amusement, de la gaieté d'ensemble, il ne faut pas comparer l'Exposition de Chicago aux expositions d'Europe. Ceux qui voudront admirer, s'instruire par l'étude de certaines branches de l'industrie, ou le confectionnement de certains moteurs nouveaux, par exemple, y trouveront ample matière à nourrir leur enthousiasme de spécialistes ou à éclairer leurs recherches. Mais le plaisir vulgaire, l'aspect joyeux et café-concert, si l'on peut parler ainsi, des expositions de

France, existent à peine dans l'enceinte de Jackson-Park. Les restaurants et les cafés y sont rares, et cependant, là seulement, il est permis de se rafraîchir, voire même de fumer. La musique a son lieu propre. On cherche en vain le côté cirque et foire en plein air, où les boniments arrêtent le promeneur au passage, et où les petits vendeurs plaisantent en vantant les articles qu'ils offrent. Ce côté-là est presque entièrement absent de la cité blanche. Trop de gaieté, sans doute, serait de nature à profaner les alentours de ses temples et pourrait troubler leur placide majesté. Aussi l'avenir très prochain nous tient-il en réserve d'entendre bientôt les plaintes de gens venus de toutes les parties du monde sans autre objet que la poursuite du plaisir.

Les oisifs buveurs de bocks, coureurs d'aventures, inutiles spectateurs que rien n'impressionne et qui ne demandent à trouver partout que le boulevard des Italiens ou les alentours de l'Opéra de Paris, vont être assujettis à de tristes mécomptes. Ceux-là auront toujours de la peine à comprendre le véritable caractère de la race anglo-saxonne, qui entend infiniment mieux ce qu'est la vie pratique que la vie de plaisir. Ce sont nos races latines, si peu sérieuses souvent, et souvent si désœuvrées, qui possèdent seules l'art de semer partout la gaieté, l'animation et le bruit. Ici la foule est silencieuse et presque morne. Elle examine toutes choses sans exagération et sans émotion apparente. Elle tient plus à se rappeler ce qu'elle a vu que l'impression de plaisir qu'elle a éprouvée en voyant; et dans l'examen auquel les milliers d'yeux se livrent chaque jour à Chicago, on ne peut s'empêcher de découvrir la recherche avide de ce qui est profitable ou instructif. C'est là la fonction d'une exposition universelle dans l'esprit américain : Etonner et instruire.

L'Exposition colombienne remplit à souhait cette double visée. Elle offre le plus éblouissant spectacle, et le plus vaste champ d'enseignement. Faut-il regretter si l'amusement et le plaisir n'ont que le second rang? En dépit des mécomptes qui attendent inévitablement les gais viveurs d'outre-mer en quête de joyeux passetemps, on ne saurait sérieusement déplorer l'absence de moyens de plaisir.

L'Exposition de Chicago n'en aura pas moins le plus grand retentissement et le plus grand succès parmi le peuple des États-Unis. Le triomphal résultat de ses efforts, dépassant tous les efforts précédents dans la même voie, a de quoi flatter son amour-propre légitime. Il se soucie, d'ailleurs, bien peu de ce que quelques milliers de boulevardiers s'en retournent, désenchantés de leurs amusements favoris. Comme tout peuple jeune et ambitieux, le

peuple américain n'attache de prix qu'aux jugements sérieux. Qu'un livre paraisse, en Angleterre, par exemple, livre traitant des États-Unis, de leur progrès, de leur avenir; aussitôt cet ouvrage est lu, commenté par la presse, discuté partout à travers les États de l'Union, dans les clubs comme dans les salons. Mais l'appréciation d'autrui n'est cependant appréciée à son tour qu'autant qu'elle a du poids et de la valeur, et surtout qu'autant que l'écrivain a du mérite ou du renom. La légèreté d'appréciation, le jugement porté en plaisantant, n'a aucun succès en Amérique. Les esprits ne sont pas tournés vers cette manière de juger les choses. La pointe d'esprit tombe à faux devant eux. Ils sont trop Anglo-Saxons pour la saisir.

Il est un autre point de vue, celui du progrès artistique des États-Unis, auquel on ne saurait se placer sans reconnaître l'immense influence qu'aura l'Exposition colombienne sur la masse des artistes américains. Déjà, dans nos écoles françaises, aussi bien que dans nos expositions de chaque année, le mérite des jeunes peintres, sculpteurs et architectes venus d'Amérique pour s'instruire, a frappé l'œil de nos maîtres et de nos écrivains. Mais ces élèves venus de loin ne sont, à vrai dire, que les représentants, dans nos ateliers, d'une foule de jeunes gens qui, peut-être moins favorisés par la fortune, travaillent dans les différentes villes des États-Unis avec un zèle tout aussi constant et des aptitudes tout aussi grandes, pour dire le moins. Jackson-Park offre à ces jeunes artistes une occasion que le manque d'argent, qui les empêche de visiter les musées européens, leur refuse. Ils auront devant eux tant que la *World's fair* restera ouverte, la chance de voir et d'examiner de près de belles toiles, sur lesquelles la peinture contemporaine apparaît dans tout son éclat. Le Temple des arts, baigné par son étang semi-circulaire, est un des endroits les plus retirés de l'Exposition de Chicago. On n'y entend à peine le sifflet des bateaux à vapeur ou la cloche de cuivre des locomotives. Une parfaite tranquillité règne là; et dans le calme, favorable au recueillement, les jeunes artistes pourront promener leurs regards à travers des salles admirablement éclairées, et contempler à loisir le magnifique étalage de la peinture. Aucune œuvre n'a été sacrifiée dans le Temple des arts. La plupart des toiles sont posées sur deux rangs et suffisamment espacées. L'œil passe, sans fatigue, d'un tableau à l'autre, car ils ont été disposés avec tact et bon goût. Les divers cercles artistiques des États-Unis ont tenu justement à mettre en relief les efforts de leurs élèves. Ces expositions, on ne saurait le nier, sont de beaucoup inférieures aux nôtres du même genre, mais il serait erroné de croire qu'elles soient entièrement

dépourvues de mérite. Je nommerai entre autres *l'Art ligue de New-York*, dont l'étalage fait fort bonne figure.

En passant en revue ces expositions de la peinture ou de la statuaire locale, il ne faut pas oublier combien peu les artistes exposants ont eu d'avantages en comparaison des facilités accordées aux jeunes élèves de nos ateliers de France. D'abord, dans les villes américaines, toute association artistique émane d'efforts privés. L'État n'est pas, comme chez nous, le patron attitré des arts. Il s'acharne même, si l'on peut s'exprimer ainsi, à retarder autant que possible le développement artistique par les droits d'entrée; et puis les musées sont rares et mal pourvus.

L'antiquité n'y est connue que par les plâtres ou les gravures. L'artiste américain doit tirer de lui-même tout ce dont le prive une éducation défectueuse et incomplète. Et cependant, déjà l'on entend parler de toiles ayant acquis, en Europe, un renom considérable, toiles signées de noms américains. Il est vrai qu'à part le manque d'éducation première dans l'art, défaut que la jeunesse du Nouveau Monde explique amplement, rien ne s'oppose plus à ce que les artistes américains ne s'accroissent en nombre et ne s'élèvent en talent.

La surprenante rapidité avec laquelle les milieux artistiques se propagent en fait foi justement, et quant à la regrettable rareté des musées, ne devons-nous pas l'avouer? Il ne se passe que bien peu de jours sans que l'on entende parler d'œuvres d'art connues, vendues en France, en Allemagne ou en Italie, à de riches Américains. Il ne faut donc pas désespérer de voir un jour se fonder en Amérique des musées rivaux des nôtres. Mais le temps seul a le pouvoir de favoriser cette lente accumulation des œuvres d'art, accumulation que les générations nouvelles reçoivent en héritage de celles qui les ont précédées.

Cependant il serait injuste de traiter de l'Exposition colombienne sans parler un instant, au moins, des diverses sections occupées par les nations étrangères, et surtout sans parler de notre très belle et très remarquable section française, qui reçoit de toutes parts de si grands éloges. Mieux qu'aucun autre peuple, le peuple français entend l'art de faire valoir les produits de son industrie et de les montrer à leur avantage. Il est doué du talent de l'étalage au plus haut degré. Aussi la mise en valeur de notre exposition française à Chicago est-elle des mieux réussies, et produit-elle tout son effet.

Aidées par ce talent particulier au génie français actuel et par l'expérience et le succès de notre dernière Exposition de 1889; aidées aussi, il faut bien le reconnaître, par la généreuse subven-

tion de notre gouvernement, les diverses sections françaises se sont déployées dans les différents palais de Chicago avec un savoir-faire et un goût exceptionnels. Leur mérite n'est contesté nulle part. Dans le palais des manufactures entre autres, aussi bien que dans ceux d'horticulture, des pêcheries et des mines, l'étalage français fait excellente figure. Mais ce qui surpasse de beaucoup toutes nos autres sections, en mérite réel, aussi bien qu'en éloges reçus, c'est la partie artistique de notre exposition à Jackson-Park. D'un commun accord, le verdict général nous octroie la supériorité tant pour la peinture que pour la sculpture et l'architecture. Notre exposition, d'ailleurs, dans toutes ces branches a été conduite avec le plus grand soin. C'est, s'accorde-t-on à dire, la plus belle exposition de l'art français qui ait jamais été tenue hors de France.

Au moment actuel, en face du prestige grandissant de l'Angleterre aux États-Unis, de ce prestige, on peut dire, réciproque et qui tend à unir chaque jour davantage, par des liens d'estime et d'affection, les colonies libres et prospères à leur ancienne métropole, il est plus que jamais juste de nous réjouir du succès de notre exposition à Chicago. Car elle montre d'une façon palpable les immenses ressources de la France, à un moment où l'on serait presque enclin à les laisser passer inaperçues, pour ne pas dire à les méconnaître. Nos troubles et nos dissensions intérieures n'ont pas été faits pour grandir notre prestige à l'étranger. Les facilités modernes qui, au moyen de l'électricité et de la vapeur, ont rapproché le continent ancien du continent nouveau n'ont pas manqué de donner une publicité fâcheuse, dans ce dernier, aux scènes de nos querelles intestines et aux chicanes quotidiennes de nos parlements. Le sourire qui a pu parfois accueillir ces tristes nouvelles de nos embarras parlementaires, devra, nous l'espérons, s'éteindre en présence des belles productions venues de France, qui attestent l'activité non ralentie du vieux génie français, au sein même de cette Amérique qu'à la fin du dernier siècle nos armes ont contribué, pour une si grande part, à rendre libre.

Et pour la même raison nous devons être fiers que notre exposition supporte si favorablement la comparaison avec les expositions, pourtant bien remarquables aussi, des autres peuples. En ce moment, notre mérite national, établi sur des preuves tangibles, doit donc nous être particulièrement cher, et si nous avons quelques préjugés à vaincre en Amérique, soyons du moins heureux de les voir décroître devant une appréciation équitable de notre réelle valeur.

Et maintenant que la cité blanche brille de tout son éclat sous

le beau soleil de l'été, que la foule s'y précipite de tous les coins du globe, que des hôtes royaux y accourent, que les descendants du vieux Christophe Colomb y reçoivent une hospitalité digne de leur grand ancêtre, et que, de tous les côtés, la presse américaine s'escrime à l'envi, pour donner de loin une faible idée des merveilles qui y sont déployées, quel jugement doit-on porter sur l'ensemble de l'œuvre gigantesque que la métropole du Nord-Ouest vient d'achever?

« Nous avons construit ces édifices splendides, répond le peuple américain par la bouche de son président; mais nous avons aussi élevé la magnifique structure du gouvernement populaire, dont les proportions grandioses se voient à travers le monde. Nous avons sorti de nos fabriques et porté en ce lieu des objets d'art et d'utilité universelle, produit du savoir-faire et du génie américain; mais nous avons aussi fait des hommes qui se gouvernent eux-mêmes. »

Dans le gouvernement populaire bien compris et bien pratiqué, où les partis agissent, non sous l'impulsion de rancunes personnelles ou de préjugés, mais en vertu d'une conviction forte et désintéressée des besoins de la nation, l'initiative individuelle non entravée, c'est certain, sait conduire un peuple habile et éclairé à de surprenants et admirables résultats.

La jeune métropole du Nord-Ouest, ouvrant son Exposition colombienne, n'en est qu'une des preuves. Mais elle en est une preuve irrécusable et manifeste que nous devons accepter dans son éclatante vérité.

CHAMBRUN.

KETTELER

L'ÉVÊQUE SOCIAL[1]

Lorsque Ketteler arriva à Mayence, la ville de saint Boniface passait, à juste titre, pour la citadelle de l'orthodoxie catholique en Allemagne. Il n'en avait pas été de même au commencement du siècle. A cette époque, Mayence venait de traverser plusieurs révolutions qui n'avaient presque rien laissé subsister de son glorieux passé. L'effondrement du saint-empire romain avait entraîné celui des électorats ecclésiastiques de Trèves, Cologne et Mayence. Bonaparte s'était emparé de la plus grande partie de leurs territoires, et le reste, il l'avait abandonné aux princes séculiers dont la convoitise ne connaissait plus de bornes. Seule, Mayence, conserva, pour un temps, l'ombre de son ancienne splendeur. Il fut décidé que le titre d'électeur, de chancelier de l'empire, de primat d'Allemagne, resterait attaché au siège de Mayence, seulement ce siège lui-même fut transféré à Ratisbonne.

Le titulaire de Mayence était en ce moment un bel esprit sans théologie et sans foi, le prince de Dalberg, qui connaissait mieux Gœthe que son clergé et qui était affilié à la franc-maçonnerie. Dalberg, qui avait le caractère si peu ecclésiastique, consentit à tous les changements, pourvu qu'on lui abandonnât une partie de sa principauté.

Un autre lambeau, — rive gauche du Rhin, — de l'ancien archevêché, avec Mayence pour capitale, devint un simple évêché et... un département français. Il fallait pourvoir à ce nouveau siège ainsi créé de toutes pièces. Le gouvernement de Paris choisit un prêtre alsacien, l'abbé Colmar, de Strasbourg, un martyr de la Terreur. Colmar était sur le point d'être arrêté comme conspirateur. Grâce à l'intervention de Portalis, ce prétendu conspirateur fut nommé évêque de Mayence (1802).

Au point de vue religieux et ecclésiastique, un désordre effroyable

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juillet 1893.

régnait dans le nouveau diocèse. Tous les liens hiérarchiques avaient été brisés par la Révolution et, à la faveur de ces troubles, les théories fébroniennes et la bureaucratie joséphiste florissaient plus que jamais.

La tâche du futur évêque était extrêmement rude. Colmar fut à la hauteur de sa situation. Prêtre pieux, zélé, savant, orateur distingué, — on relit encore ses sermons (sept volumes), — il sut peu à peu relever de ses ruines la portion de l'électorat que Dieu lui avait confiée. De 1802 à 1820, il transforma son église et déposa dans le sol les germes de rénovation qui s'épanouirent plus tard. Une Jérusalem nouvelle sortait du fond du désert, brillante de clarté !

Réformateur dans la haute acception du mot, Mgr Colmar avait compris que toute réforme sérieuse devait commencer par la base, c'est-à-dire par la jeunesse. En s'éloignant de Strasbourg, il avait emmené avec lui deux collaborateurs qui surent admirablement seconder ses efforts, l'abbé Humann, qui lui succéda sur le siège de Mayence, et l'abbé Liebermann, un théologien de grand mérite, dont le *cours* est resté classique.

Pendant la Terreur, l'Allemagne avait fourni à l'Alsace ses plus abominables sectaires, entre autres, ce monstre qui s'appelait Euloge Schneider, Dereser et Schwind. L'Alsace rendit le bien pour le mal et envoya à Mayence trois saints qui étaient en même temps trois savants. Avec le concours des abbés Humann et Liebermann, Mgr Colmar organisa deux excellents séminaires qui donnèrent les meilleurs résultats. Pour s'en convaincre, il suffit de savoir que, dès les premières années, l'une de ses maisons donna à l'Église : Klee, l'éminent théologien de l'université de Bonn; Geissel, archevêque de Cologne; Weis, évêque de Spire, Raess, évêque de Strasbourg ; l'autre, Mgr Monfang, le bras droit de Ketteler, et Mgr Heinrich, l'une des gloires du diocèse de Mayence. Par leurs vertus et leurs talents, ces vaillants Alsaciens, — Colmar, Humann, Liebermann et plus tard Raess, — insufflèrent une âme nouvelle au catholicisme, et leur influence se prolongea jusque vers 1850.

Ketteler marcha sur les traces de ces pionniers et se montra le digne successeur de Mgr Colmar. Sa première et grande préoccupation fut également la formation d'un clergé pieux et instruit. Il avait étudié cette parole de Malachie : *Labia sacerdotis scientiam custodient*, et il voulut qu'elle devînt une réalité dans son diocèse. L'institut théologique créé par Colmar avait disparu avec la domination française, et la jeunesse cléricale étudiait aux universités de Giessen, de Bonn, de Fribourg et de Munich. Or, dans la plupart de ces écoles, la théologie catholique avait subi l'influence des

doctrines rationalistes de Kant, de Jakobi, de Fichte et surtout de Schelling, dont le mysticisme théosophique donna le vertige même à la raison puissante d'un Joseph Gœrres. Des novateurs surgirent sur divers points : Hermès, à Bonn, Gunther, à Vienne, Baader, à Munich, et Balzer, à Breslau. Un rationalisme latent enveloppait la jeunesse dès les bancs du collège et s'attachait à l'âme des théologiens comme une tunique de Nessus. Un homme de grand sens, un des meilleurs professeurs de l'université de Munich, Windischmann, en convint dans une lettre fort curieuse qu'il écrivit à Mgr Ketteler au mois d'août 1851 : « Depuis que je suis professeur, dit-il, je constate chaque jour, avec la plus profonde douleur, que notre enseignement théologique souffre d'un chancre terrible, dissimulé par des individualités comme Klee et Mœhler, mais absolument incurable. Notre enseignement théologique est, *en fait*, *hors de l'Eglise*, de là il résulte que, peu à peu, nos meilleurs théologiens, et JE N'EXCEPTE MÊME PAS DOELLINGER, sont animés d'un esprit qui peut nous conduire aux plus grands maux [1]. »

Ketteler avait lui aussi découvert ce chancre dont parlait son ami Windischmann, et peu confiant dans l'efficacité des palliatifs, il résolut de porter le fer à la racine même du mal. Il rappela à la vie l'institut théologique de Mayence qui existait encore *en droit*. Il dota son diocèse d'une faculté de théologie capable de rivaliser avec celles de Bonn, de Munich, de Fribourg et de Wurzbourg. Avec une habileté rare, il sut, en peu de temps, réunir un corps enseignant qui valait celui de plus d'une université. Moufang fut chargé du cours de *morale*; Riffel, l'ancien professeur de Giessen, enseigna l'*histoire*; Hirschel, l'*archéologie sacrée* et le *droit canon*; Wagner, la *philosophie*; Trageser, l'*herméneutique* et l'*exégèse;* Heinrich, la *dogmatique*. Un peu plus tard, Haffner, l'évêque actuel de Mayence, occupa la chaire de théologie; Bruck, celle d'histoire; Schneider, celle d'archéologie; Holzammer et Hundhausen, celle d'exégèse.

La plupart de ces savants, — je citerai Heinrich, Moufang, Bruck, — sont connus bien au delà des frontières de l'Allemagne.

La réputation des professeurs comme le succès de leur enseignement prouvèrent que l'évêque ne s'était pas trompé dans ses choix. On accourait au séminaire de Mayence de tous les diocèses allemands, même de la Suisse et de l'Autriche. L'affluence fut telle qu'à deux reprises on fut obligé d'agrandir les bâtiments de l'institut. L'évêque put se féliciter de sa vaillante initiative et l'historien protestant Bœhmer disait avec raison que la réouverture de l'Ins-

[1] Il fait remarquer que cette lettre est de 1851.

titut théologique à elle seule assurerait à Ketteler une place honorable dans l'épiscopat allemand.

Le séminaire est le foyer de l'éducation sacerdotale. Là le cœur du futur prêtre se forme à la piété, sa volonté s'habitue à la discipline ecclésiastique et son intelligence se familiarise avec la science de Dieu. Pour cette triple formation, rien ne saurait remplacer le séminaire. Mais la sollicitude de l'Eglise ne se borne point à la période des études théologiques. L'âme du prêtre est une plante délicate qu'il faut cultiver avec soin et de bonne heure. Non pas que de notre temps il faille entièrement isoler la jeunesse cléricale, la soustraire à toutes les influences ambiantes, la préserver de tous les contacts de la vie. Ce système présente trop d'inconvénients pour qu'on soit tenté de le préconiser. Encore est-il indispensable d'assurer aux vocations un développement normal, de placer les jeunes clercs dans des milieux où ni leur foi ni leurs mœurs n'aient à craindre de surprise. Sans cette préparation éloignée il est difficile à l'Église de recruter et d'élever un clergé qui soit à la hauteur de sa mission sublime.

Ketteler, qui avait une notion si exacte des besoins de l'Église, ne devait rien abandonner au hasard sous ce rapport. En 1864 il fonda à Mayence un *convict* pour ses futurs séminaristes. Un *convict* n'est pas précisément un petit séminaire au sens français du mot : on pourrait plutôt le comparer à nos externats des lycées de Paris, dirigés par des prêtres, aux écoles Bossuet, Fénelon et Gerson. Les élèves des *convicts* suivent les cours d'un lycée ou d'un gymnase de l'État et, quand il s'agit d'un *convict* de théologiens, les cours de l'université. Ce n'est pas l'idéal prévu et recommandé par le concile de Trente, mais, à défaut de petit séminaire, le *convict* est une institution précieuse qui rend de grands services, et peut-être offre-t-il, au point de vue social, des avantages qu'on demanderait en vain aux séminaires proprement dits.

Mgr Ketteler ne crut pas qu'il fallût abandonner à lui-même et à ses fantaisies le jeune prêtre une fois sorti de l'institut théologique. Il savait que le sel de la terre s'affadit rapidement. Son premier soin fut donc de veiller à ce que le clergé du diocèse cultivât la piété et la science, cette double sauvegarde du prêtre. Un des premiers actes de son administration fut d'inviter le clergé à suivre les exercices d'une retraite organisée à Mayence. Lorsque, dans ses tournées pastorales, il eut constaté qu'un certain nombre de ses curés étaient dépourvus de zèle et de piété, il exhala sa douleur dans une lettre véhémente où il flétrissait ce relâchement et rappelait les grandes obligations qu'impose le sacrement de l'Ordre.

La piété est utile à tout, dit saint Paul : il en est de même de la science. Si la piété empêche la science de se corrompre, celle-ci, à son tour, empêche qu'on ne néglige la piété. Ketteler exigea que son clergé fût studieux. Le 18 mars 1852 il rendit plus sévères les examens de juridiction ; au mois de février 1854 il mit les paroisses au concours, et en avril 1856 il institua les conférences pastorales. Autant de mesures qui avaient pour but de maintenir, dans le clergé, l'amour et le culte de la science. Et, afin de donner une sanction à ces divers règlements, l'évêque fit toujours dépendre l'avancement des connaissances et des capacités de chaque candidat. Il n'avait ni la superstition de l'âge très mûr ni la défiance de la jeunesse. Il trouvait qu'un prêtre capable et instruit, même s'il était jeune, devait être mis sur le chandelier de l'Église, plutôt qu'un autre dont le principal titre eût été son âge avancé. Quelques mécontents s'irritaient parfois de ce système, mais il avait l'avantage de faire du clergé mayençais le premier clergé d'Allemagne.

IV

Mgr KETTELER ET LES ADVERSAIRES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

L'ignorance et le relâchement du clergé sont les ennemis intérieurs de l'Église. Les ennemis du dehors ne manquaient pas non plus au diocèse de Mayence, et Ketteler les combattit avec une grande énergie.

En tête de ces ennemis se trouvait le *catholicisme allemand* fondé par Ronge, un prêtre apostat de la Silésie.

L'atmosphère de la Silésie semble être saturée de microbes schismatiques. A diverses reprises, en effet, l'unité catholique a été entamée ou menacée par des dissentiments qui ont éclaté dans cette province. Peut-être est-ce parce qu'on y souffre de ce mal particulier qui s'appelle la *statolatrie*. Le Silésien met volontiers l'État au-dessus de tout, sans trop se préoccuper de l'Église.

Il y a quelques semaines, des dissidents, — le baron de Huene, le comte Matuschka, — ont failli ruiner le centre aux élections du Reichstag, en subordonnant tout à l'État.

Pendant le *Kulturkampf*, en 1873, une partie de l'aristocratie silésienne se déclara ouvertement pour les ministres persécuteurs contre l'épiscopat et le clergé persécutés. Le peuple catholique repoussait les lois de mai parce que ces lois ne tendaient à rien moins qu'à la destruction de l'Église. Conduits par le duc de Ratibor, les hobereaux prussiens trouvaient plus commode de s'amuser dans leurs châteaux, de désapprouver les évêques et les

centaines de prêtres qui souffraient et mouraient pour leur foi en prison et en exil.

Ces catholiques gouvernementaux subordonnaient tout à l'État. Ainsi faisaient trente ou quarante ans plus tôt Ronge et ses partisans! Ronge, qui n'avait ni vocation, ni foi, ni mœurs, fut suspendu en 1841 pour son inconduite. Il se retira dans une famille protestante de Beuthen, et c'est de là qu'il lança, en 1844, son pamphlet célèbre contre l'exposition de la sainte Robe de Trèves. Les libéraux et les protestants exaltèrent à l'envi cet odieux apostat, et les plus illustres professeurs d'université, les Gervinus, les Paulus, brûlèrent de l'encens à ses pieds. Le gouvernement de Berlin favorisait de tout son pouvoir les visées ambitieuses de Ronge. Ç'a toujours été la tactique de la Prusse de soutenir quiconque promettait ou essayait de démolir l'Église catholique. On espérait que le pamphlétaire silésien entraînerait dans sa défection un grand nombre de prêtres.

Ronge trouva des adeptes autour de lui. Pour s'expliquer la présence de ces mauvais prêtres, il faut se rappeler que la situation religieuse de la Silésie était lamentable. En 1836, le comte de Sedlnitzky devint prince-évêque de Breslau. Or ce triste personnage était incrédule. En moins de trois ans il laissa le gouvernement supprimer cent vingt-trois paroisses catholiques dont les églises furent cédées aux protestants. Finalement il passa lui-même au protestantisme.

Avec son collège apostolique de Silésiens défroqués, Ronge traversa l'Allemagne, particulièrement les régions protestantes et mixtes, recevant des ovations enthousiastes, fondant des paroisses, secondé partout par les autorités civiles. Il arriva jusqu'au Rhin et causa beaucoup de ravages dans les diocèses de Mayence et de Fribourg.

Mgr Kaiser avait vaillamment lutté contre cet intrus, qui était un instrument entre les mains de tous les adversaires du catholicisme. Il ne réussit pas à extirper le mal, et ce ne fut pas trop de tout le zèle de son successeur pour avoir raison de la secte de Ronge.

Mgr de Ketteler marcha droit au but. Il adressa à ses diocésains une lettre véhémente contre le rongianisme, sans souci de l'orage qu'il était sûr de soulever. « On m'accusera d'intolérance, dit-il; mais je ne puis m'empêcher de vous mettre en garde contre le *catholicisme allemand*, car c'est la négation même du christianisme. » Il revint sur la même question l'année suivante, en 1852, dans une lettre pastorale, et, cette fois, il fut encore plus catégorique. Il défendit l'Église contre quelques-unes des accusations que les partisans de Ronge avaient répandues dans la foule.

« Lorsque l'Église, dit-il, exhorte le peuple à se soumettre aux autorités constituées, on s'écrie : Voyez comme elle flatte les princes, protège les abus, contribue à opprimer le peuple! Et si elle rappelle aux autorités leur devoir et proclame qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, l'esprit de mensonge de s'exclamer : Voyez comme l'Église est rebelle, ambitieuse! » Ketteler réfute victorieusement les radicaux et les faux conservateurs en exposant la vraie doctrine catholique sur la *liberté* et l'*autorité*.

Le sujet, — c'est-à-dire la question du *libéralisme*, — lui parut si important que quelques années plus tard il lui consacra un travail spécial intitulé : *Liberté, autorité de l'Eglise : Considérations sur les grands problèmes de notre époque*. C'est le premier ouvrage étendu qu'il publia et l'un de ceux qui firent le plus de bruit. Il ne s'était pas dissimulé que le terrain sur lequel il s'avançait était semé d'écueils. « J'ai traité, écrivait-il le 20 février 1862 à la comtesse Ida Hahn-Hahn, quelques questions épineuses où l'erreur est facile; mais je crois qu'il est nécessaire qu'on en parle et qu'on y porte la lumière. » Il éclaira les questions de *liberté* et d'*autorité* avec sa supériorité habituelle, revendiquant hautement pour son Église ces libertés qui, seules, nous permettent de soutenir avec avantage la lutte pour l'existence. Ici encore Léon XIII aurait pu dire que Ketteler était son précurseur. Dans un temps où ces idées étaient encore très suspectes, l'évêque de Mayence parlait déjà comme les grands prélats anglo-saxons, les Manning, les Gibbons, les Ireland, les Vaughan, et le Pape, qui est leur inspirateur. Il avait devancé son époque. Il prévoyait que sans la liberté l'Église serait fatalement esclave du fait de ses ministres ou asservie par la violence de ses ennemis. Il voulait la liberté pour les évêques et le clergé. « Toutes les libertés, écrivait-il à un collègue le 4 décembre 1865, que nous avons conquises jusqu'à présent ne nous serviront de rien, si l'Église n'est pas libre dans ses chefs. Je crois que les persécutions les plus sanglantes ont moins nui à l'Église que le servilisme courtisanesque des évêques. » Voilà pourquoi il demandait la liberté pour l'Église, et comme, dans un pays protestant, on ne pouvait la réclamer qu'en se plaçant sur le terrain des libertés publiques, il adopta hardiment ce terrain.

Le livre lumineux de Mgr Ketteler produisit une vive impression en Allemagne et au dehors. On chercha querelle au vaillant écrivain, même dans certains milieux catholiques. Il l'avait pressenti, mais il ne se laissa pas arrêter par des considérations de cette nature. Il s'agissait de défendre l'Église contre de puissants adversaires, de fermer la bouche à la calomnie, de rectifier des opinions

erronées; il n'hésita pas. Ce fut une tactique des plus heureuses, car, en présence de ces déclarations franches et loyales d'un évêque catholique, les libéraux protestants se trouvaient singulièrement embarrassés. Ils ne désarmaient pas, sans doute; du moins leurs armes étaient émoussées. On ne pouvait plus attaquer l'Église en lui reprochant de donner un soufflet à la civilisation. Le livre de Mgr Ketteler avait été un acte libérateur et une apologie de premier ordre.

Ronge et les libéraux sectaires s'en prenaient ouvertement à l'Église et à ses institutions. Ces ennemis qui combattaient visière levée n'étaient pas les plus dangereux. Bien plus redoutable était la franc-maçonnerie, parce qu'elle attaquait dans l'ombre, portait ses coups à la dérobée et s'efforçait de s'insinuer jusque parmi les catholiques eux-mêmes. Ketteler pouvait d'autant moins négliger les frères Trois Points qu'ils le visaient personnellement. On lui en voulait à cause de son attitude ferme et sage qui déjouait toutes leurs manœuvres.

A propos d'un article calomnieux que leur principal organe, la *Bauhütte*, de Leipzig, avait publié contre lui, il eut avec Findel, le rédacteur de ce journal, une correspondance fort intéressante. Findel envoya à l'évêque quelques numéros de la *Bauhütte* qu'il accompagna de ces mots : « Je serais très heureux si, dans la lecture de notre journal, vous puisiez la conviction que la franc-maçonnerie observe la plus stricte neutralité pour tout ce qui est religion et politique, sans rendre toutefois ses affiliés indifférents à leurs devoirs religieux et civils. Si, en dépit de cette neutralité, quelques maçons manifestent des tendances antireligieuses, la franc-maçonnerie n'y est pour rien. La faute en est uniquement à notre époque, et, peut-être, les Églises y ont-elles contribué en s'identifiant peu à peu avec les partis politiques réactionnaires. Dans la question du duel, notre point de vue est absolument celui de l'Église et de la religion. Je vous donne ces détails non pas pour vous empêcher de nous attaquer si vous le jugez nécessaire, mais pour que vous ne nous fassiez pas de reproches injustes. Nous avons eu de tout temps de bons catholiques parmi nous. »

Cette lettre était d'une habileté incontestable. Ketteler répondit avec raison : « Je ne doute pas que cette manière de voir ne soit partagée par tel ou tel maçon, mais je ne crois pas qu'elle soit absolument fondée. Il se peut qu'en ce moment aucune de vos doctrines ne contredise directement l'enseignement des confessions chrétiennes : mais, à mon sens, l'esprit qui anime toute la franc-maçonnerie moderne et qui fait son essence même conduit logiquement à la négation de toute révélation surnaturelle et est, par

conséquent, diamétralement opposé à toute confession chrétienne. »

Findel, toujours très courtois, se défendit de son mieux et déclara que s'il en était ainsi beaucoup de protestants, surtout en Angleterre, quitteraient immédiatement les loges.

Ketteler étudia les faits, les livres, les œuvres maçonniques, et se convainquit de plus en plus que l'antagonisme était profond, absolu, entre le christianisme et la franc-maçonnerie. Il exposa le résultat de ses études dans une brochure retentissante intitulée : *Un chrétien croyant peut-il être franc-maçon?* En quelques pages vibrantes d'émotion, il montra pour quels motifs un catholique ne pouvait être maçon. La *Bauhütte* lui avait reproché d'avoir attaqué les loges devant des gens de la basse classe et elle avait ajouté qu'elle ne tenait nullement « à la société des bateliers, des journaliers et des paysans. » L'évêque releva magnifiquement ces paroles outrageantes. « Nous ne saurions dire, s'écria-t-il, combien ce langage nous a blessé et révolté. Pour nous, nous reconnaissons avec joie et allégresse que nous faisons autant de cas d'un batelier, d'un journalier, d'un paysan que d'un prince ou d'un roi. Nous plaçons la dignité humaine au-dessus de toutes les diversités de rang et de caste et nous plaignons quiconque estime le riche industriel plus que le pauvre paysan. »

L'événement ne tarda pas à justifier les doutes et les craintes de Ketteler. L'influence des loges ne fut pas moins efficace en Allemagne lors du *Kulturkampf* que ne l'avait été celle du carbonarisme en Italie. Il est avéré que Bluntschli, le général en chef de l'armée maçonnique, a déchaîné la persécution religieuse dans toute l'Allemagne. Les lois de mai ont été en quelque sorte élaborées dans les loges avant d'être portées au Reichstag. Dès l'époque où Findel représentait les maçons comme les plus inoffensifs des philanthropes, ils avaient décrété et organisé la guerre contre les *Noirs*. J'ai raconté ailleurs avec quelle violence et quelle perfidie ils l'ont menée [1].

Ketteler avait donc vu juste; sa brochure dénonçait un péril réel, l'ennemi était là. La franc-maçonnerie régnait dans les chancelleries, trônait dans les ministères, régentait les universités et partout elle poursuivait l'Église catholique. Vaincre Rome était son ambition la plus tenace. L'évêque de Mayence soutint ses assauts avec autant de courage que d'intelligence et jamais pasteur n'a mis plus de zèle à défendre son troupeau contre les loups ravisseurs.

[1] Voy. mes deux volumes : *Catholiques allemands* et le *Réveil d'un peuple*. (A Paris, chez Lethielleux.)

V

KETTELER ET LA QUESTION SOCIALE

Au milieu de ses luttes avec les francs-maçons, les radicaux, les partisans de Ronge, Ketteler ne perdait pas de vue les grands problèmes qu'il avait soulevés en 1848 dans ses discours de Mayence. On l'a appelé l'*évêque des ouvriers*, et ce titre de gloire lui restera. Pendant tout son épiscopat la question sociale a été l'objet de ses constantes préoccupations. Il l'a traitée de main de maître dans des livres et des discours dont quelques-uns ont été une date. Il s'est intéressé personnellement au sort des ouvriers partout où il les rencontrait, toujours prêt à répondre à leurs difficultés, à prendre leur défense, à susciter d'admirables dévouements. Enfin il a fondé dans son diocèse une foule d'institutions dont presque toutes avaient pour but le bien-être matériel ou moral des ouvriers.

C'est en 1864 qu'il s'est posé carrément en évêque social par son livre *la Question ouvrière et le christianisme*. A n'en pas douter, c'était un acte d'une portée très grande. Ketteler le sentait, et dans sa préface il répondit d'avance à ceux qui lui refuseraient le droit d'émettre une opinion. En disant son mot sur la situation des ouvriers, il exerçait un droit et remplissait un devoir. « Je n'ai pas seulement le droit, dit-il, j'ai encore le devoir de suivre avec un vif intérêt ces affaires du monde ouvrier, de me former une opinion là-dessus et de l'exprimer publiquement selon les circonstances. Ma charge épiscopale ne m'exclut pas de cette mission. Elle me fait plutôt un devoir tout spécial de m'occuper de ces choses. Lorsque j'ai reçu la consécration épiscopale, l'Église, avant de me donner l'onction et la juridiction, m'a posé entre autres les questions suivantes : Veux-tu être charitable et miséricordieux envers les pauvres, les étrangers et tous les malheureux, au nom de Notre-Seigneur? Et j'ai répondu : Je le veux. Selon les paroles du divin Sauveur : « De même que mon Père m'a envoyé, je vous envoie, » l'évêque est un représentant du Christ, et c'est pourquoi l'Église demande au futur évêque s'il a, en tant que successeur de Jésus-Christ, l'amour de son divin Maître pour les classes besogneuses de l'humanité. Comment pourrais-je donc, après cette promesse solennelle, rester indifférent en face d'un problème qui touche aux besoins les plus essentiels d'une classe si nombreuse d'hommes? La question ouvrière me regarde, moi évêque, d'aussi près que le bien de tous ceux de mes chers diocésains qui appar-

tiennent à la classe ouvrière; bien plus, me plaçant au-dessus de ces étroites frontières, j'ai le droit de m'intéresser à la question ouvrière autant qu'au bien de tous les ouvriers qui me sont unis par la charité du Christ[1]. »

Nobles et fières paroles qui assignent à l'évêque et au prêtre leur vraie place dans la lutte formidable des intérêts contradictoires à laquelle nous assistons! La place de l'évêque est au fort de la mêlée; c'est là qu'il doit s'élancer, tenant d'une main le drapeau du christianisme et bénissant de l'autre la foule des malheureux, des blessés, des désespérés. Le temps n'est plus où il peut attendre les fidèles au fond du sanctuaire. Il faut qu'il aille à la multitude comme autrefois le Christ, qu'il prêche la paix, la concorde, la résignation aux deshérités de la fortune et qu'il rappelle leurs obligations aux riches, qui sont les aumôniers de Dieu.

Ainsi l'entendait Ketteler, et *la Question ouvrière et le christianisme* a été en quelque sorte la lettre de créance par laquelle il s'accréditait lui-même auprès du peuple comme évêque social.

Le petit livre venait à son heure. En ce temps-là les socialistes déployaient sur toute la ligne une activité fiévreuse pour attirer les ouvriers, et Lassalle, l'infatigable agitateur, venait de fonder à Leipzig l'*Association générale des travailleurs allemands*. La question avait été posée déjà en 1848 lorsque Engels et Marx publièrent leur manifeste communiste, qui est la grande charte du socialisme scientifique. Mais malgré ce manifeste et malgré le *Capital* de Marx, l'action socialiste demeura très restreinte. Il fallut le génie organisateur de Lassalle pour mettre le monde ouvrier en branle. En 1862 celui-ci lança sa fameuse *Réponse* qui était le programme du futur parti, et aussitôt il commença son odyssée à travers l'Allemagne, courant de Leipzig à Cologne, de Hambourg à Mayence, prêchant partout la bonne nouvelle de la rédemption socialiste.

Mgr de Ketteler, qui comprenait le danger de cet apostolat révolutionnaire et qui voyait les foules entraînées par Lassalle, résolut de frapper un grand coup et d'opposer au manifeste socialiste un manifeste catholique en publiant sa *Question ouvrière*. Dans ce livre, qui met en lumière l'importance et l'étendue de la question sociale, l'évêque expose les conditions d'existence du monde ouvrier avec un relief incomparable. Au 3e chapitre nous trouvons un tableau saisissant des misères que recouvre le vernis de notre civilisation contemporaine. « Il n'y a pas à se faire illusion, dit-il en terminant, l'existence matérielle de presque toute la classe ouvrière,

[1] Traduction de Decurtins.

par conséquent de la plupart des hommes, ainsi que l'existence de leurs familles et le problème du pain quotidien nécessaire pour le père, la mère et les enfants sont abandonnés aux fluctuations de l'offre et de la demande. Je ne sais rien de plus déplorable que ce fait. Quelles impressions ne doit-il pas provoquer chez ces malheureux qui sont soumis chaque jour aux hasards du marché, eux avec tout ce dont ils ont besoin et tout ce qu'ils aiment? C'est là le marché aux esclaves de notre vieille Europe libérale, taillé sur le patron de la franc-maçonnerie et du libéralisme philanthropique, éclairé, antichrétien. »

Et à quelles causes attribuer cette situation cruelle et périlleuse Ketteler en énumère deux principales : la liberté industrielle illimitée, qui a détruit les anciennes corporations professionnelles, et la prépotence du capitalisme, qui réduit chaque jour le nombre des ouvriers indépendants et augmente l'armée du prolétariat.

Socialistes et libéraux incroyants ont imaginé des solutions de la question sociale; mais l'insuffisance de leurs remèdes saute aux yeux. La liberté d'industrie dont on se targue est elle-même impuissante à améliorer le sort des ouvriers. « Si l'on m'objecte, dit Ketteler, que l'ouvrier de fabrique travaille de son plein gré, je répondrai que ce plein gré est un leurre..... Voici comment se passent les choses. L'ouvrier pauvre habite le lieu qui l'a vu naître, à proximité de l'entreprise qui le nourrit. On lui dira qu'il est libre de s'établir partout où bon lui semble. Mais comment veut-on qu'il aille expérimenter sa liberté avec femme et enfants? Il ne peut pas un seul jour se passer de salaire sans souffrir de la faim. Comment donc voyagerait-il des semaines durant, privé de salaire et obligé de s'entretenir lui et les siens, et tout cela sans même avoir la certitude de trouver du travail? Mais cet homme ira au-devant de la misère..... Qu'on préconise tant qu'on voudra la liberté d'industrie, pour l'ouvrier en question, — et c'est pour ainsi dire le cas normal, — il n'existe ni liberté d'industrie ni liberté d'établissement; s'il ne veut pas succomber à la faim, il est rivé avec toute sa famille à telle localité, à telle entreprise déterminée. L'obligation où il se trouve de demander du travail à tel ou tel patron est pour lui aussi absolue, aussi impérative qu'elle pourrait l'être pour un esclave que l'on contraint de travailler, le fouet à la main et avec la menace de le mettre aux fers. »

L'esclavage pousse à la révolte, et la révolte organisée s'appelle aujourd'hui le socialisme. Y a-t-il encore moyen d'arrêter la marée montante du socialisme? Comment? Ketteler déclare que seule l'Église catholique est capable de résoudre la question et il signale les remèdes dont elle dispose à cet effet.

D'abord il y a la charité active qui se dévoue aux ouvriers malades, infirmes, vieux, délaissés, la charité qui centuple l'aumône matérielle en y ajoutant l'aumône du cœur. Puis viennent les enseignements religieux sur la dignité humaine, l'immortalité de l'âme, les compensations au delà de la tombe, la vie pauvre et laborieuse du Fils de l'Homme. L'Eglise a surtout l'idéal de la famille chrétienne. « La famille chrétienne, dit Ketteler, assure à l'ouvrier, pour protéger son existence, la meilleure et la plus naturelle des associations, celle que Dieu a fondée et sans laquelle toutes les autres, de quelque nom qu'on les baptise, n'ont pour lui aucune valeur. Elle préserve l'ouvrier des suites du libertinage dès avant sa naissance, dans la vie des parents, puis durant sa jeunesse et tout le cours de son existence;... elle augmente son pauvre salaire par l'amour et l'économie scrupuleuse d'une bonne femme chrétienne. Je n'hésite pas à affirmer que la famille chrétienne, c'est-à-dire le mariage chrétien fondé sur la doctrine et les grâces de l'Église catholique, a déjà par elle-même infiniment plus d'importance pour la solution de la question ouvrière que tous les projets du parti libéral et radical. »

A ces remèdes de nature morale et religieuse, Ketteler ajoute l'expansion des groupements sociaux et le développement des associations productives prônées par Lassalle. Mais il va de soi qu'il n'entendait pas ces dernières associations dans le même sens que le chef du socialisme. « Il veut, dit Decurtins, composer de dons volontaires les capitaux indispensables à la fondation de ces sociétés. De même que le christianisme a brisé par la force qui était en lui l'esclavage du monde antique, de même l'évêque de Mayence espère qu'aujourd'hui encore cette force divine fera ses preuves et qu'il s'élèvera des hommes qui réaliseront l'idée des associations productives sur le terrain du christianisme pour le bien de la classe ouvrière. »

L'ouvrage de Mgr Ketteler fit rapidement le tour de l'Allemagne. Amis et adversaires le lurent avec le même intérêt. Lassalle signala son apparition dans une grande réunion tenue à Barmen et parla de l'évêque avec une respectueuse admiration. Le Dr Mischler, professeur d'économie nationale à Prague, écrivit à Ketteler une lettre enthousiaste pour le remercier d'avoir écrit ce livre. Le comité de la grande *Association des artisans allemands* (*Handwerkerbund*) envoya une adresse de félicitations et de remerciements et proclama que « tout protestant sérieux devait s'attacher de cœur aux principes exprimés dans la *Question ouvrière et le christianisme* ».

Ketteler devint si bien l'évêque des ouvriers, que ceux-ci mirent

toute leur confiance en lui. Ils le consultaient dans leurs difficultés et lui adressaient des lettres sur les sujets les plus divers. Au mois de mai 1866, trois ouvriers lassalliens de Mulheim lui demandèrent s'ils pouvaient, comme catholiques, faire partie de l'*Arbeiterverein* fondé par Lassalle. L'évêque leur répondit par une longue lettre dans laquelle il exposa les idées et les tendances du mouvement socialiste. Tout en rendant justice à Lassalle et en reconnaissant le fondé de beaucoup de ses critiques, il condamna énergiquement l'esprit général de son œuvre, qui est l'esprit antichrétien.

« Aussi longtemps, dit-il à la fin de cette intéressante consultation, que les chefs du parti ne reviennent pas aux sources du christianisme, les ouvriers catholiques devront se détourner de cette œuvre, et je ne puis que les mettre en garde contre ces faux amis qui prétendent les secourir sans le Christ; ils ne peuvent qu'être trompés. »

Dans une de ses tournées pastorales, Ketteler eut l'occasion de réunir un grand nombre d'ouvriers au pèlerinage de Notre-Dame des Champs, près d'Offenbach. Il profita de cette circonstance pour leur adresser un discours capital sur le *Mouvement ouvrier et ses rapports avec la religion et la morale*. Dans le volume *la Question ouvrière* que nous avons analysé tout à l'heure, il avait surtout traité la question des principes. Ici il quitte les sommets de la spéculation pour descendre sur le terrain des réformes pratiques et exposer les justes revendications des ouvriers.

« Qu'y a-t-il de justifié dans ces agitations de la classe ouvrière en Europe et au delà de l'Océan, et en quoi sont-elles injustes et dangereuses? Jusqu'à quel point puis-je y prendre part comme chrétien, comme catholique, sans blesser ma religion et ma conscience? Jusqu'à quel point suis-je obligé de m'en abstenir? De quel péril dois-je me préserver? »

Telles sont les questions que l'évêque se proposait d'étudier devant son auditoire d'ouvriers. Il examina successivement les revendications ouvrières et leurs rapports avec la morale et la religion.

La première de ces revendications est une *augmentation de salaire* correspondant à la véritable valeur du travail. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, cette augmentation est vaine et insuffisante si l'ouvrier n'obéit pas aux principes de la morale chrétienne. En effet, l'élévation du salaire a ses limites. « La limite naturelle du salaire, dit l'évêque, est tracée par le rendement de l'industrie dans laquelle vous travaillez..., et ce serait pour vous très funeste si vous ne vous rendiez pas un compte exact de la situation, et si vous vous imaginiez que des promesses dépassant la mesure suffisent

pour rendre possible une augmentation exagérée du salaire. » Il faut avant tout que l'ouvrier soit sobre, économe ; son bien-être sera proportionné, non pas au taux du salaire qu'il réclame, mais au degré auquel il pratiquera ces deux vertus. Et comment pratiquera-t-il ces vertus, s'il n'est chrétien? La religion est encore nécessaire à l'ouvrier afin que ses revendications soient raisonnables. « Il est de la plus haute importance, ajoute l'évêque, que ces exigences ne franchissent pas les justes bornes et que les ouvriers ne se laissent pas exploiter pour des buts tout autres. *Ce n'est pas la lutte entre le patron et l'ouvrier qui doit être l'objectif; il faut tendre, au contraire, à établir entre eux une paix équitable*... Pour que la classe ouvrière évite les écueils de l'égoïsme qu'elle réprouve chez les capitalistes, il faut qu'elle soit remplie d'un grand sens moral, qu'elle soit chrétienne et religieuse. La puissance de l'argent sans la religion est un mal. Mais ce n'est pas un mal moindre que la puissance ouvrière sans religion. Toutes deux conduisent à l'abîme. »

On a quelquefois traité Ketteler d'agitateur socialiste. Singulier socialiste que celui qui adresse aux ouvriers un pareil langage !

La seconde revendication de l'ouvrier, c'est la *diminution des heures de travail*. Légitime en bien des cas, elle est utile à condition que l'ouvrier emploie le temps gagné à remplir dans la famille ses devoirs de père ou de fils. Autrement le remède serait pire que le mal, et « cette victoire ne servirait qu'à ruiner l'ouvrier plus promptement dans son corps et dans son âme et à dissiper plus sûrement son gain. »

Une troisième revendication des ouvriers a trait au *repos dominical*. Rien de plus juste et de plus heureux, supposé que la religion sanctifie le jour de repos. Sinon, l'ouvrier en abuse pour ruiner le bien-être, la paix et la santé de sa famille. « Ce qu'on appelle le *lundi bleu*, dit Ketteler, n'est autre chose qu'un jour de repos passé sans religion, et cette coutume a porté les blessures les plus profondes au bien moral et au bien matériel des ouvriers... Un jour de repos passé à l'auberge, consacré à l'ivrognerie, à l'impudicité, au vagabondage nocturne, détruit la santé, la fortune, la famille de l'ouvrier, et ne lui apporte que des malédictions. »

L'interdiction du travail pour les enfants astreints à la fréquentation de l'école est la quatrième revendication de la classe ouvrière. « Le travail de l'enfant dans les usines, s'écrie l'orateur, est une cruauté monstrueuse de notre temps, une cruauté commise par l'esprit du siècle et l'égoïsme des parents. Je le tiens pour un assassinat à petit feu du corps et de l'âme de l'enfant. On sacrifie la santé de ce petit être, sa moralité, les joies de son enfance et on

le condamne à accroître les bénéfices de l'entreprise et à gagner souvent aux parents le pain que ceux-ci, dans le dérèglement de leur vie, ne sont pas à même de lui fournir. »

Ketteler n'est pas moins opposé au *travail des femmes*, et surtout à celui des *mères de famille*. Il cite, à ce propos, l'une des plus belles pages que Jules Simon ait consacrée à cette question dans son *Ouvrière*. Il rappelle ces paroles de Michelet : « L'ouvrière, mot impie, sordide, qu'aucune langue n'eut jamais, qu'aucun temps n'aurait compris avant cet âge de fer et qui balancerait à lui seul tous les prétendus progrès ! »

Et ce n'est pas simplement l'ouvrière mariée qui devrait être éloignée de l'usine. Ketteler élève également la voix en faveur de la jeune fille, dont la moralité a besoin d'être sauvegardée. Il tire de son cœur des accents émus pour parler de la jeune ouvrière, de ses vertus, de ses qualités, des dangers qu'elle court à la fabrique. Que le père, la mère, le frère veillent sur elle, car la jeune fille, c'est le bonheur de demain.

En terminant, Ketteler adressa à ses chers ouvriers une exhortation véhémente dans laquelle il ne les épargnait guère. « Gardez-vous, leur dit-il, — je ne fais que résumer ce magnifique développement oratoire, — gardez-vous de tous ceux qui se raillent de la religion ; gardez-vous des pensées mauvaises et impures, des conversations et des chansons trop libres ; gardez-vous, jeunes ouvriers et ouvrières, des liaisons précoces ; gardez-vous tous de l'intempérance, de l'ivrognerie, fuyez les maisons où l'on dépouille l'ouvrier de son salaire...

« Ce discours que je viens de vous adresser est l'expression de mon affection la plus ardente pour vous et de ma plus chaleureuse sympathie pour vos intérêts. Vous voyez que, même catholiques, vous pouvez vous associer aux efforts et aux mouvements de la classe ouvrière dans leur ensemble, sans violer les principes de votre religion. Mais vous voyez en même temps que ces efforts seraient vains et stériles si la religion et la morale n'en formaient pas la base ! »

L'évêque social avait dressé, avec une mesure et une précision remarquables, la somme des revendications légitimes que pouvaient faire valoir les ouvriers. Aujourd'hui, que la plupart de ces réformes sont réalisées et que les idées exprimées par Ketteler nous sont devenues familières, le sermon de *Liebfrauen-Haide* nous frappe moins. En 1869, c'était plus ou moins une nouveauté qui excita vivement la curiosité publique. Les critiques ne manquèrent pas à l'évêque de Mayence, pas plus que les éloges. Ketteler, qui avait longuement médité son sujet, poursuivit vaillamment sa route,

suscitant partout des bonnes volontés, dans toutes les classes de la société.

Au mois de septembre 1869, il porta la question ouvrière à la conférence des évêques allemands réunis à Fulda. Dans un rapport très important, il soumit à ses collègues les quatre points suivants : La question sociale existe-t-elle en Allemagne? L'Église peut-elle et doit-elle aider? Quels sont les remèdes dont elle dispose? Comment peut-elle contribuer à une diffusion de plus en plus grande des institutions ouvrières?

Par les évêques, Ketteler atteignait le clergé tout entier. De toutes parts, les jeunes ecclésiastiques s'empressèrent d'entrer en contact avec les ouvriers, de les grouper dans des associations, de multiplier les œuvres de bienfaisance. En même temps, ils étudièrent la question sociale au point de vue théorique, et les ouvrages de Ketteler devinrent les livres de chevet d'un grand nombre d'entre eux. Sous l'impulsion du vaillant évêque, des hommes de cœur et de talent fondèrent les *Christlich-sociale-Blætter* où les grands problèmes sociaux étaient exposés avec autant de science que de sincérité. C'était un guide précieux pour le clergé, comme le sera plus tard l'*Arbeiterwohl* de l'abbé Hitze ou le *Correspondenzblatt* de l'abbé Oberdœrfer. Grâce à cette revue et grâce à la littérature sociale qui se développaient parallèlement, les prêtres catholiques d'Allemagne étaient bien au courant des questions ouvrières et pouvaient entrer en lice contre les meneurs socialistes. Au jour des grandes luttes électorales, ils surent quel langage tenir au peuple, et le peuple fut pour eux.

Au congrès catholique de 1871, Ketteler s'adressa de nouveau directement au peuple par son discours magistral sur *le Libéralisme, le socialisme et le christianisme.*

L'année qui précéda sa mort en 1876, il résuma une dernière fois sa pensée en publiant son fameux *Projet d'un programme politique*. Ce livre, *les Catholiques dans l'empire allemand*, est comme le testament politique et social de l'évêque de Mayence. Dans le chapitre intitulé *Question ouvrière*, il a repris, éclairci et complété les idées qu'il avait émises à *Liebfrauen-Haide.*

L'État, dit-il en substance, n'a pas le droit de se désintéresser quand il s'agit des classes ouvrières. La théorie du *laissez-aller* a fait banqueroute; elle a conduit la société au bord d'un gouffre. Vis-à-vis des ouvriers, l'État a une double mission : il doit les aider à se réorganiser en associations corporatives et les protéger, eux et leurs familles, contre toute exploitation inique. Ce qui fait la faiblesse et le malheur de l'ouvrier, c'est son isolement. Abandonné à ses seules forces, il est le jouet de toutes les fluctuations

économiques, de tous les caprices de ceux des patrons qui sont sans cœur et sans conscience. Sa liberté est un trompe-l'œil, puisqu'il n'a que le choix ou de se soumettre ou d'être sans pain. Seule l'association est capable de modifier de telles conditions, et il appartient à l'État de rendre possible les associations ouvrières.

Et en attendant que, par la puissance des organisations, les ouvriers puissent se soustraire à de fâcheux despotisme, l'État doit en outre protéger leur vie, leur santé, leur famille. Ketteler demande à l'État : la prohibition du travail pour tous les enfants qui n'ont pas atteint la quatorzième année; la prohibition du travail des femmes mariées dans les fabriques et les ateliers industriels; la prohibition du travail dans les usines le dimanche et les jours de fête; la fixation d'une journée normale de dix heures pour tous les ouvriers; la création d'inspecteurs chargés de contrôler l'application des lois ouvrières.

A la fois catégorique et modéré dans ses revendications, ce programme est devenu le programme même du Centre et, à force d'énergie et de persévérance, Windthorst et ses amis ont réussi à le faire triompher au Reichstag.

VI

KETTELER EST-IL SOCIALISTE?

Le programme social de Ketteler lui a valu l'excès d'honneur d'être appelé tour à tour socialiste d'Etat et socialiste chrétien. Jusqu'à quel point ce reproche ou du moins cette appréciation est-elle fondée? Ici il faut évidemment établir des distinctions et expliquer le mot socialisme, pour ne pas s'exposer à de regrettables méprises. Dans les études sociales de Ketteler il faut séparer deux choses : la critique du système économique manchestérien et les revendications ouvrières.

La critique de Ketteler est dure, parfois même trop dure, semble-t-il. Que les anathèmes lancés aux capitalistes allemands soient souvent mérités, c'est possible, probable même, je l'admets. Mais encore y a-t-il de nobles et nombreuses exceptions, et en généralisant la critique, on risque de confondre les innocents avec les coupables. Cela est absolument injuste.

C'est, de plus, très dangereux. Pas n'est besoin d'attiser les colères ouvrières par des diatribes contre le capitalisme. L'incendie socialiste se développe de lui-même : y verser de l'huile est une besogne qui ne saurait convenir à des conservateurs. Car il ne

faut pas se le dissimuler, l'ouvrier, qui est terriblement logique et simpliste, ne distingue plus entre le capital juif et le capital chrétien, entre le capital vivant et le capital mort, entre le capital industriel et le capital agricole. Il s'en prend à tous ceux qui possèdent, et j'ai entendu moi-même de braves ouvriers catholiques qui, nourris d'une certaine littérature catholico-socialiste, demandaient avec le plus grand calme la dépossession des riches. On a le droit de protester contre les abus du capitalisme, et pour un évêque ou un prêtre ce peut même être un devoir dans certaines circonstances. Mais on a tort d'appuyer quand on s'adresse directement à l'ouvrier. A ce point de vue, Mgr Ketteler, et, en tout cas, quelques-uns de ces prétendus disciples, auraient agi sagement en s'imposant une plus grande réserve.

Est-ce à dire que l'évêque de Mayence ait mérité le nom de socialiste? Le soutenir ce serait une exagération évidente. La critique est quelque chose d'essentiellement négatif. Or le socialisme est négatif sans doute, mais il est en même temps tout ce qu'il y a de plus positif. On peut critiquer avec véhémence les conditions économiques de la société sans pour cela se ranger parmi les disciples de Lassalle. Il suffit d'être *moraliste* : c'était le cas de Ketteler. La preuve, c'est qu'il n'a pas simplement critiqué les patrons; nous avons vu qu'il a été très sévère pour les ouvriers, il leur a dit des vérités désagréables, ne les épargnant pas plus que les capitalistes.

Si Ketteler n'est pas socialiste du chef de ses critiques, il ne l'est pas davantage dans la partie positive de son programme. Il demande l'intervention de l'Etat pour établir une législation protectrice des ouvriers : est-ce là du socialisme? Mais l'évêque dit lui-même dans son *Projet* que l'Etat doit intervenir « du moins aussi longtemps que les ouvriers ne peuvent pas s'aider eux-mêmes par leur propre organisation ». Dans ces limites, cette intervention est légitime. Il n'est pas un chrétien qui n'admette que le repos dominical ne soit très désirable. Sans doute il vaudrait mieux que les patrons et les ouvriers s'accordassent pour s'abstenir librement du travail le dimanche. Mais s'ils ne le font pas? Les principes de justice et de liberté exigent-ils dans ce cas qu'on prolonge le spectacle attristant que présentent, le dimanche, les rues et les chantiers de Paris ou les campagnes dans quelques provinces? Qui oserait soutenir cette opinion monstrueuse? Voilà donc qui justifie une intervention de l'Etat exercée au détriment d'une certaine liberté de travail. Il en est de même de l'interdiction du travail des femmes et des enfants, du travail de nuit, etc., et de toutes les lois protectrices qui sont entrées dans la plupart des codes européens.

On a répondu à cela qu'admettre cette intervention c'est ouvrir les portes au socialisme. L'objection est-elle sérieuse? Autant dire qu'en demandant à l'Etat d'imposer le repos du dimanche on est amené à réclamer la suppression de la propriété individuelle.

Ketteler n'est donc pas non plus socialiste par le fait d'avoir appuyé les revendications ouvrières, ou bien, s'il l'est, c'est qu'alors le nombre des socialistes est innombrable et qu'il s'en rencontre même dans les rangs des économistes libéraux les plus qualifiés [1].

L'évêque de Mayence a constaté que de grandes misères s'étalaient autour de lui dans le monde ouvrier. Il a vu en même temps que les meneurs révolutionnaires exploitaient cet état de choses en faveur de leurs théories et que des réformes étaient absolument urgentes. Ces réformes, l'initiative privée ou bien l'État pouvait les réaliser en partie. Malheureusement l'initiative privée est lente, se heurte à mille difficultés et ne réussit que partiellement. Etait-il possible de leurrer les ouvriers par la perspective d'améliorations qui ne se seraient peut-être jamais réalisées? Ketteler ne le pensait pas, et il demanda à l'Etat ce que le régime de la liberté illimitée était impuissant à donner.

Mais, par instinct, par goût, par principe, l'évêque de Mayence était partisan de la liberté. Déjà au parlement de Francfort il a défendu les libertés civiles et communales contre le despotisme centralisateur. « Si le despotisme devait triompher sur le sol de l'Allemagne, écrivait-il à ses électeurs, je déplorerais amèrement l'évolution de notre temps; mais je n'ai pas cette crainte. J'attends, au contraire, le réveil de l'ancien idéal germanique, de l'État libre avec l'autonomie la plus étendue. J'ai la ferme confiance que, sous l'égide de la liberté, nous verrons s'établir l'empire de la vérité, et c'est pourquoi je salue avec la joie la plus vive la chute et la mort de l'absolutisme (*Polizeistaat*). »

Toute sa vie, Ketteler a parlé de la liberté avec ce noble enthousiasme et du despotisme avec cette haine énergique. Dans ce même volume qui énumère les revendications des ouvriers, il y a un chapitre qui porte ce titre significatif : *Liberté et absolutisme*. L'absolutisme, dit-il, est par essence l'abus que fait l'État moderne de son pouvoir aux dépens de la liberté individuelle et de la liberté

[1] On a dit que Ketteler s'est montré socialiste d'État en demandant que l'État subventionne les associations productives. Or, dans sa *Question ouvrière*, il déclare qu'il voudrait voir les capitaux fournis par les dons *volontaires*, et il conclut ainsi : « La religion chrétienne est si riche en moyens, que, si Dieu le veut, il ne sera pas difficile de diriger le cœur des chrétiens vers ce domaine et de rassembler peu à peu les capitaux les plus considérables pour créer ces associations productives. »

d'association. A ce régime il oppose les libertés qui permettent à l'homme de développer pleinement son individualité, à savoir « la liberté de la famille et de l'éducation, la liberté d'enseignement, la liberté communale, en général la liberté de toutes les associations au milieu desquelles l'homme vit et est obligé de vivre pour donner satisfaction à ses besoins intellectuels et matériels. » Et il ajoute : « Nous devons défendre de toutes nos forces et dans tous les domaines de la vie publique et privée la liberté individuelle et la liberté d'association. Nous devons les défendre contre le joug ignominieux dont le despotisme libéral nous menace nous et notre patrie... La haine du despotisme et de l'absolutisme et l'amour de la liberté personnelle constituent le meilleur héritage de la race germanique. En repoussant l'un et en nous attachant à l'autre, nous préserverons notre patrie du plus grand danger. Car rien ne corrompt autant un peuple que l'absolutisme sous quelque forme qu'il se présente. »

Les divers passages que nous venons de citer montrent assez que Ketteler n'était pas ce que l'on pense d'ordinaire, un partisan fanatique de l'immixtion de l'État dans les affaires privées. Il était libéral au vrai sens du mot; il demandait que l'État respectât la liberté individuelle toutes les fois que cette liberté ne contrariait pas des intérêts supérieurs. Il se défiait de l'État despotique, absolu, et le *Kulturkampf* allait lui prouver que nulle part cette défense n'était aussi justifiée qu'en Prusse.

VII

KETTELER ET LE KULTURKAMPF

Prussien jusqu'aux moelles, Ketteler avait fondé les plus hautes espérances sur la Prusse. Il le reconnaît lui-même avec mélancolie dans une brochure [1] qu'il publia au moment où parurent les premières lois du *Kulturkampf*. « Nous espérions, dit-il, que les institutions prussiennes apporteraient à notre patrie la véritable paix entre l'Église et l'État. Ce rêve, caressé pendant un quart de siècle, il faut y renoncer... Il faut jeter par-dessus bord toutes nos espérances. Notre faute a été de croire à l'inviolabilité de la constitution et des droits qu'elle nous garantissait, de nous imaginer qu'en Prusse la justice serait plus forte que la puissance des préjugés et les passions des partis. Nous nous sommes trompés, mais nous n'avons pas à rougir de notre erreur! »

[1] *Die preussischen Gesetzentwürfe über die Stellung der Kirche zum Staat.*

Ketteler s'était trompé, comme Mallinckrodt, comme tant d'autres. Il aurait pourtant dû se souvenir de ce qui lui était arrivé en 1854. A cette époque, il fut chargé de négocier la paix religieuse dans le grand-duché de Bade, et c'est la Prusse qui le fit échouer. En effet, la cour de Carlsruhe était sur le point de céder, lorsque survint un plénipotentiaire de Berlin qui provoqua la rupture des négociations. Ce diplomate, qui avait si bien réussi à fomenter la persécution religieuse à Carlsruhe, avait nom Bismarck. Pouvait-on espérer que ses sentiments à l'égard des catholiques se seraient modifiés? Il fallait bien de la candeur pour le croire.

Ketteler aurait également dû se rappeler que la Prusse gouvernementale est protestante et que de tout temps on y a été enclin à persécuter l'Église catholique. Le jeune référendaire de Munster semble avoir été plus clairvoyant sous ce rapport que l'évêque de Mayence. « Les nouvelles, écrit-il à sa sœur Sophie le 5 juillet 1839, les nouvelles que tu me donnes au sujet du Kronprinz (Frédéric-Guillaume) m'ont causé une grande joie. Malheureusement sa race a suivi dans l'histoire une voie qui n'a jamais été favorable à notre cause catholique, et l'esprit et les tendances des parents se transmettent facilement à leurs enfants, même quand ceux-ci ont de bonnes qualités. » On ne saurait mieux dire. Trente ans plus tard la création de l'empire évangélique confirmait une fois de plus les craintes du jeune Ketteler.

Ce fut pour le grand évêque une constatation extrêmement douloureuse. Il avait été plein de confiance, même après la guerre fratricide de 1866. La Prusse lui semblait destinée à assurer en Allemagne le maintien et la consolidation de la paix religieuse. Il n'était pas loin de lui attribuer une mission quasi providentielle, et quand éclata la guerre franco-allemande, il sonna pour ainsi dire la charge dans un mandement qui avait toutes les allures d'un ordre du jour militaire.

L'illusion ne fut pas de longue durée. A peine les premières victoires furent-elles remportées, qu'on vit luire au ciel politique les premiers éclairs du *Kulturkampf*. Les feuilles libérales d'Allemagne insinuèrent à plusieurs reprises que l'ennemi du dedans serait attaqué à son tour, et qu'avec la défaite de la France avait commencé la défaite du catholicisme. Ces présages sinistres inquiétèrent l'évêque patriote, et le 1er octobre 1870 il écrivit au comte de Bismarck, qui se trouvait alors à Versailles, pour lui parler de la situation des catholiques dans l'Allemagne nouvelle. « Les événements de la campagne de France, dit-il, sont présentés assez souvent comme le triomphe du protestantisme sur le catholicisme », et il s'élève contre cette exploitation odieuse des victoires allemandes.

Il conjure le ministre de donner à l'empire des assises profondément religieuses et de garantir à l'Église catholique les libertés indispensables à son développement. A cette condition seulement, on pouvait jouir de la paix religieuse, et « sans cette paix, dit-il en finissant, l'avenir de l'Allemagne ne saurait être assuré. »

Les raisons que Mgr Ketteler exposait à M. de Bismarck étaient excellentes, mais le siège des adversaires de l'Église était fait; ils voulaient à toute force anéantir l'ultramontanisme, et les catholiques allemands se trouvaient à la veille de la grande épreuve.

Ce furent d'abord les excitations d'en bas fomentées par toute la presse. « A Berlin, écrivait Ketteler le 26 octobre 1871 dans une réponse publique à la *Norddeutsche*, à Berlin les enfants insultent le prêtre catholique quand il traverse la rue, et la plupart des journaux encouragent ces excès... Les vrais catholiques sont outragés, diffamés, sans que les autorités ou l'opinion trouve à y redire. » Le *réveil de la conscience évangélique*, dont parlait un jour Bismarck, se traduisait ainsi par une odieuse levée de boucliers contre les catholiques.

L'évêque de Mayence ne tarda pas à s'apercevoir que ces haines de la populace n'avaient été que le signe avant-coureur d'une persécution systématique. Après les insultes vinrent les lois destructives, les confiscations, l'exil, la prison. Le jeune empire essayait ses forces contre une partie de la nation qui avait contribué à le fonder.

L'injustice était criante; mais il eût été absolument enfantin et dangereux de se livrer à des lamentations stériles. Avant tout, il s'agissait de se défendre, d'organiser la résistance à la Chambre et dans le pays. La lutte serait inégale, sans doute, puisque les catholiques avaient contre eux les princes, le chancelier de fer, les ministres, la majorité du parlement et toute la bureaucratie. Du moins ne fallait-il pas se laisser égorger sans élever la voix. « Quoique, momentanément, écrivait Ketteler le 24 octobre 1874, la résistance soit sans espoir de succès, il faut tenir bon quand même. » Et il fut l'un des premiers sur la brèche.

Il se présenta aux élections du Reichstag, qui eurent lieu en 1871, et fut élu député par la quatorzième circonscription du grand-duché de Bade. Arrivé à Berlin, il déploya une activité extraordinaire. Naturellement il fit partie du centre qui fut alors rappelé à la vie, et il défendit les intérêts catholiques avec une ardeur toute juvénile soit du haut de la tribune, soit à la *Germania*, soit dans ses mandements ou des brochures retentissantes. Le *Kulturkampf* ne connut point de lutteur plus intrépide que lui.

Rien ne l'embarrassait. En 1876, le gouvernement prussien

l'assigna devant le tribunal supérieur de Munster pour un article paru dans le *Westphälische Merkur*. Son neveu, le comte de Galen, qui le tint au courant de l'affaire, lui écrivit qu'il était question de l'arrêter s'il se présentait. Ce n'était pas une vaine menace, car des centaines de prêtres, et à peu près tous les évêques prussiens, étaient en prison, et son ami Paul Melchers, l'archevêque de Cologne, *tressait de la paille* depuis dix mois, au milieu des voleurs et des assassins.

On ne plaisantait pas dans le royaume de la crainte de Dieu et des bonnes mœurs!

Le vieil évêque répondit à son neveu ces simples mots : « Je me mettrai en route mardi prochain pour mon cher pays. » Les cachots de Bismarck ne l'intimidaient pas!

Son âge, ses occupations, la fatigue ne lui permirent pas de conserver son mandat de député. Il se retira de la politique, sans quitter le champ de bataille, prêt à toutes les éventualités.

Le *Kulturkampf* faisait toujours rage. Ketteler voulut encore revoir avant de mourir le grand Pape qui, en 1850, l'avait appelé sur le siège de Mayence. Il l'aimait d'une profonde tendresse. Au concile du Vatican, il se trouvait, il est vrai, non pas parmi les adversaires de l'infaillibilité, tels que Dœllinger et Schulte, mais parmi les évêques de la minorité. C'était son droit comme Père de l'Église, et Pie IX ne lui en garda nullement rancune. Ketteler fut du reste le premier à se soumettre aux décisions du concile, et la veille même de la dernière séance il fit parvenir au Pape une lettre filiale dans laquelle il manifestait hautement son esprit de soumission. Pie IX fut ravi de cette attitude et, dès lors, les relations entre le Souverain Pontife et l'évêque de Mayence étaient devenues de plus en plus cordiales. On comprend donc que celui-ci ait éprouvé le besoin de revoir Rome et de se jeter aux pieds du Père commun des fidèles.

Il partit en 1877 pour ce voyage *ad limina*, qui fut le dernier de sa vie. Que s'est-il passé dans cette entrevue suprême entre ces deux grandes âmes qui allaient quitter la terre[1]? Ketteler n'eut pas la consolation de le raconter à ses chers diocésains. A son retour de Rome, une fièvre maligne l'obligea à s'arrêter chez les capucins de Bruchhausen, en Bavière. La mort vint le surprendre dans ce coin obscur de l'Allemagne. Il expira doucement sur la couchette d'un religieux, dans une cellule où tout respirait le dénuement et la pauvreté. Sa mort fut celle d'un saint. Il avait vécu comme un moine; la Providence lui ménagea la grâce de

[1] Pie IX mourut quelques semaines après Mgr de Ketteler.

mourir dans les bras d'un fils de saint François. Digne couronnement d'une vie si admirablement austère!

VIII

CARACTÈRE DE L'ÉVÊQUE DE MAYENCE

Austère, l'évêque de Mayence l'était par tempérament autant que par principe. Dans une de ses lettres il se nomme lui-même « un sombre Allemand du Nord », et, de fait, les plaines un peu tristes de la Westphalie avaient mis dans sa nature quelque chose de leur mélancolique gravité. A voir les portraits qu'on a de lui, on dirait que jamais sourire n'a effleuré ce masque effroyablement sévère. Son front ridé semble receler des orages dans ses plis. Ses lèvres se pincent avec effort comme pour empêcher la leçon ou la réprimande de s'échapper de la bouche. Ses yeux... oh! ces yeux qui étincellent sous leurs profondes arcades sourcilières, combien ils étaient terribles! Un jour, un prêtre du diocèse est mandé au palais épiscopal pour répondre de je ne sais quelle irrégularité. On l'introduit dans le cabinet de l'évêque : celui-ci se retourne pour fixer le visiteur et aussitôt le malheureux s'effondre aux pieds de son juge comme une masse inerte. « Mon Dieu, mon Dieu, s'écrie le prélat, je n'ai fait que le REGARDER UN PEU et le voilà qui s'évanouit! » Un de ses regards suffisait pour intimider, troubler, terrasser en quelque sorte ceux qui s'approchaient de sa personne [1].

C'est qu'on sentait derrière ces yeux un caractère d'une force indomptable, une volonté de fer qui ne connaissait pas la résistance, une fougue impétueuse devant laquelle tout devait plier. Pendant la jeunesse de Ketteler, cette énergie allait parfois jusqu'à la violence. Au château de Harkotten, les serviteurs, — qui l'adoraient, du reste, — avait une peur extrême du jeune maître, et quand la baronne de Ketteler voulait les stimuler, elle n'avait qu'à leur lancer cette menace : « Je le dirai à Guillaume! » Guillaume n'avait pas douze ans, mais il savait déjà commander comme un général. Au collège de Brieg, le petit Westphalien était continuellement à se chamailler avec ses camarades, et surtout avec les Français. En 1869, l'évêque de Mayence recevait d'un de ses condisciples, — un Savoisien, — une lettre qui rappelait ses prouesses d'autrefois. « Depuis longtemps, y est-il dit, votre nom est arrivé

[1] Un vieux prêtre du diocèse de Mayence me raconta que Mgr Monfang pâlissait et tremblait chaque fois qu'il avait à adresser un discours à l'évêque, en sa qualité de supérieur du grand séminaire.

jusque dans mon petit pays, mais j'avais de la peine à croire que le *bouillant* élève de Brieg fût devenu un si fervent ministre du Seigneur. »

L'étudiant de Gœttingue était plus bouillant encore que l'élève de Brieg. On connaît son fameux duel : mais ce que l'on ignore peut-être, c'est que, pour guérir, il a eu l'énergie de rester couché immobile sur le ventre, au delà de six semaines. Il est vrai qu'il sut se rattraper dans la suite. A Heidelberg, il démolit, à la lettre, l'appartement qu'il habitait. Lorsqu'il le quitta, le propriétaire jura, mais un peu tard, que jamais il ne recevrait plus d'étudiant chez lui.

L'onction sacerdotale calma et transforma ses impétuosités juvéniles, sans néanmoins réussir à les dompter tout à fait. Le lion avait de singuliers réveils, et, quoiqu'il fût devenu d'une patience admirable, l'évêque de Mayence ne pouvait pas se défendre toujours de certaines vivacités. Tout le monde avait accès au palais épiscopal. On raconte qu'une fois un paysan alla trouver l'évêque pour l'entretenir d'un sujet de médiocre importance, — c'était peut-être un maire qui se plaignait de son curé. — Ketteler l'écouta avec bienveillance, répondit à toutes ses questions, entra dans toutes ses vues. Enhardi par des procédés si condescendants, le paysan traîna la conversation en longueur et se permit sans doute des observations intempestives. Bien mal lui en prit. L'évêque, excédé, l'empoigna de ses mains nerveuses et le jeta tranquillement au bas de l'escalier.

En dépit de ces brusqueries, Ketteler était d'une bonté et d'une tendresse délicieuses. Le paysan, congédié avec cette précipitation excessive, était resté au bas de l'escalier. — Eh bien, qu'attendez-vous? lui cria l'évêque. — J'ai oublié mon bonnet, hasarda timidement le pauvre diable. — Ketteler s'empressa de le lui apporter, avec une bonhomie charmante. Ce trait est caractéristique ; l'évêque a toujours rapporté le bonnet à ceux qu'il avait eu à malmener.

Il avait un cœur d'or, tout rempli des sentiments les plus affectueux. Dans les lettres qu'il a adressées à sa famille, ce qui frappe le plus c'est la tendresse qui s'y manifeste. Quand il écrit à sa *petite mère chérie*, il a des câlineries de jeune fille. C'est avec une affection non moins profonde qu'il parle à ses frères, à sa sœur Sophie, à sa belle-sœur Paula de Merveld, et surtout à ses petits neveux et nièces. Il trouve à chaque instant de ces mots doux et caressants, de ces tendresses spontanées, qui révèlent une âme naturellement et foncièrement bonne. « En ce monde je ne connais rien de plus pénible, écrit-il à Wilderich, que les séparations, et je ne pardonnerai jamais à celui qui les a inventées. » S'il était

fort comme le diamant, il était, lui aussi, tendre comme une mère.

Que la grâce vienne se greffer sur de telles natures, et leur bonté devient de la charité héroïque. Nous avons vu ce qu'était le vicaire de Bechum et le curé de Hopsten. Partout il s'est dévoué aux pauvres, aux malades, aux délaissés, avec une abnégation et une générosité sans limite. A Mayence, Ketteler demeura ce qu'il avait été ailleurs, le bon pasteur donnant sa vie pour ses brebis. La première visite qu'il fit dans sa ville épiscopale fut pour les hôpitaux. Il les parcourut tous dès le surlendemain de sa consécration, allant d'un lit à l'autre et adressant des paroles de consolation à chaque malade.

Les œuvres charitables n'étaient encore ni très prospères ni très répandues à Mayence. Ketteler les multiplia. En 1854, il fit venir les Franciscaines d'Aix-la-Chapelle qui soignent à domicile les malades pauvres et les personnes abandonnées, et ces religieuses, secondées par lui, devinrent la Providence des quartiers populaires. Parmi les ouvriers et les pauvres, il y a des catégories qui ont besoin d'une assistance spéciale. Ketteler fonda en 1856 un grand orphelinat pour les petites filles et en 1864 un autre pour les garçons. Dans ses rapports continuels avec le monde ouvrier, il avait remarqué que la classe des femmes de service : bonnes, cuisinières, servantes, femmes de chambre, etc., était exposée à de nombreuses misères matérielles et morales. Il s'occupa de leur sort avec la charité la plus intense. Sous son inspiration, la comtesse Ida Hahn-Hahn, — un écrivain célèbre qu'il avait converti à Berlin, — fonda une maison du Bon-Pasteur pour les femmes tombées. Deux ans après, il ouvrit, pour les femmes sans ouvrage, une *Hospitalité du travail* où elles trouvaient, outre le logement et la nourriture, un petit salaire de 18 kreutzers par jour. En 1865, il adjoignit à cette œuvre l'*Association de Notre-Dame de Bon-Secours*, qui se chargeait de leur venir en aide et de leur chercher des places.

Inutile d'ajouter que la sollicitude de l'évêque pour les *ouvriers* ne fut ni moins industrieuse ni moins paternelle. Pour eux, il fonda un *Gesellenverein* (en 1851), — l'un des premiers qui existât — des cercles ouvriers, des caisses de secours, des caisses d'épargne, des sociétés construisant des maisons ouvrières à bon marché, bref, toute l'organisation qui a servi de type aux institutions ouvrières de l'Allemagne catholique.

Les œuvres n'empêchaient pas la charité personnelle, tout au contraire. Tous les ans, à Pâques, l'évêque invitait à sa table quinze pauvres vieillards, et il se faisait un plaisir de les servir lui-même. Il invitait de même, le dimanche de Quasimodo, les

orphelins qui avaient fait leur première communion. C'étaient les vraies fêtes de la charité ! Mais les fêtes sont rares dans la vie, et Ketteler était à ses pauvres tous les jours. Lui, le grand seigneur, le prince de l'Église, il montait à leurs mansardes, s'aventurait dans leurs bouges, distribuant partout l'aumône matérielle et spirituelle, et rehaussant par d'affectueuses paroles le prix de la pièce d'argent qu'il laissait à la famille visitée.

Et chaque samedi il était à son confessionnal, acceptant d'être le directeur de la dernière femme du peuple. Il lui arrivait fréquemment d'être enchaîné au tribunal de la pénitence depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à minuit. Il est vrai que, pour retrouver ce temps donné aux pauvres, il se levait à quatre heures et quelquefois à trois heures du matin, de façon à ne jamais négliger ses affaires administratives.

Ketteler s'était donné tout entier aux pauvres ! Pendant les vingt-sept années de son épiscopat, son temps, sa bourse, son intelligence, tout leur appartenait. « En vérité, avait-il dit, dans l'un de ses premiers mandements, je ne cherche rien pour ma personne au milieu de vous. Tout ce que je possèderai à ma mort vous reviendra à vous et à vos pauvres. » Sa charité le dispensa de combiner de longues dispositions testamentaires. Il mourut sans rien laisser, ou plutôt il s'arrangea de façon à pouvoir encore remplir le plus sacré et le plus important des devoirs de charité, celui qui regarde les domestiques. Il avait été le meilleur des patrons, — il avait gardé son domestique dix-huit ans, sa cuisinière dix-neuf, une bonne vingt-deux, — il voulut le rester jusqu'au bout en laissant à ses serviteurs un souvenir de gratitude. Et ce qui valait mieux encore qu'une somme d'argent, ce sont ces touchantes paroles de l'évêque : « Dieu seul, dit-il dans son testament, pourra récompenser comme ils le méritent mes fidèles serviteurs, qui m'ont donné leur dévouement durant tant d'années. Pour moi, je n'ai malheureusement pas de quoi le faire ! »

CONCLUSION

« Je voudrais être sous-préfet, s'écriait un jour le jeune baron de Ketteler, parce que c'est une position où l'on peut faire beaucoup de bien au peuple ! » Tout l'homme se trouve dans ces quelques mots. Faire du bien au peuple était le rêve de sa jeunesse : l'évêque l'a réalisé d'une manière merveilleuse.

Dans les pages qui précèdent, j'ai essayé de dire comment il l'a réalisé, mais je sens combien je suis resté au-dessous de ma tâche. Trop heureux si, à travers cette étude, le lecteur a entrevu quel grand et noble caractère était l'évêque de Mayence !

Le nom de Ketteler restera intimement lié à l'histoire sociale de la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Il a été l'inspirateur et le promoteur de ce qui s'est accompli de vraiment fécond sur le terrain de la réforme sociale. Il a aperçu les grandes difficultés à une époque où personne ne voulait les voir. Il a annoncé les récents événements d'Allemagne en disant, dès 1866, que, si l'on n'y veillait, la Révolution prendrait sa revanche sur Kœniggrætz.

En même temps qu'il dénonçait le mal, il déployait une activité infatigable pour le combattre. Il étudiait pratiquement la question sociale au milieu des pauvres et des ouvriers et il la résolvait de même par sa bonté et son inépuisable charité, par le feu sacré qu'il allumait dans le cœur de milliers d'hommes prêts à se dévouer aux classes ouvrières, par la persistance avec laquelle il ramenait l'attention publique sur la lutte implacable entre le capital et le travail.

Comme le péril devenait de plus en plus pressant, il eût voulu trouver un souverain capable de concevoir un programme social qui répondît aux besoins de notre temps et résolu de le mettre sérieusement en pratique. Ne le voyant surgir nulle part, il tourna plus que jamais ses regards vers l'Église et la Papauté, et le 18 juillet 1872, en plein triomphe germanique, il écrivit à son vieil ami Philipps, l'illustre professeur de Vienne, ces paroles prophétiques : « Je n'espère plus que Dieu nous aide en nous donnant un prince chrétien. Par contre, j'ai la conviction invincible qu'un temps viendra où Dieu enverra au monde un Pape qui saura réveiller dans l'Eglise toutes les forces divines. Rien n'est plus profondément ancré dans mon esprit que cette idée que de grandes et admirables choses seront réalisées par ce Pape. » Ne dirait-on pas que Ketteler a vu de la *lumière dans le ciel — lumen in cælo*, — et que Dieu s'est plu à révéler à l'évêque social le règne glorieux du Pape social?

L'abbé A. Kannengieser.

AU RETOUR[1]

V

. . . .

Le printemps était venu, un joli printemps parfumé, riant, coquet, hâtivement paré par deux semaines de chaleurs précoces et inattendues. Et ce jour-là, il avait empli l'hippodrome des Champs-Élysées où siégeait le concours hippique, d'une foule pressée, bariolée de toilettes claires, élégante, bavarde, remuante, occupée d'elle-même beaucoup plus que des cavaliers.

Accompagnée par le murmure des conversations très nombreuses, la dernière course s'achevait, intéressant les seuls connaisseurs. Henriette d'Artaud, comme tout le monde, en attendait le résultat; mais cela, en tournant le dos au cavalier avec une désinvolture parfaite, déjà debout prête à partir, ses deux petites mains appuyées sur la pomme ciselée de son ombrelle fichée sur la banquette, toute souriante sous son voile qui nimbait le joli ébouriffement de ses cheveux blonds. Et elle paraissait singulièrement mignonne et élégante, à la façon d'une statuette de Saxe, auprès de son amie la belle comtesse de Guerles, qui suivait d'un regard distrait, à travers sa face à main, les continuelles allées et venues des promeneurs autour de la piste.

— Nous partons tout de suite, n'est-ce pas? dit celle-ci, sans quoi, nous allons être prises dans la cohue et nous n'en finirons pas!

— Oh! oui, bien volontiers.

Elles firent un mouvement pour sortir de leur rang. Mais soudain Mme de Guerles s'arrêta en riant :

— Mon Dieu! j'allais oublier Odette. Est-il possible qu'après avoir eu près de moi cette petite fille tout l'hiver, je ne sois pas encore habituée à l'idée que je ne sors plus seule... Ah! chère, quelle terrible complication dans la vie que les enfants!

Et elle appela : « Odette! » tout en touchant du bout de son ombrelle l'épaule de la jeune fille assise un peu devant elle, au

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juillet 1893.

milieu d'un groupe féminin très juvénile, très agréable à voir, car il était composé d'une collection de charmantes petites personnes habillées à merveille, dont la plus âgée n'avait pas vingt ans.

Odette avait-elle entendu les réflexions de sa mère? Si Mme d'Artaud avait été observatrice, elle l'eût pensé à l'imperceptible pli d'amertume qui, tout à coup, avait souligné les lèvres de la jeune fille. Mais elle ne remarqua rien, car Odette avait simplement répondu par un indifférent : « Me voici, maman ! » tout en s'apprêtant à accompagner sa mère. La phalange masculine s'écarta pour les laisser passer et suivit.

On se retournait beaucoup sur leur passage, même l'on s'écartait chuchotant leurs noms, surtout celui de Mme de Guerles, qui, en sa qualité de *professional beauty*, n'était inconnue de personne dans ce milieu essentiellement composé de gens du monde. De son allure royale, elle avançait causant avec son cavalier, saluant presqu'à chaque pas d'un mot, d'un sourire, d'un léger signe de tête avec un insensible éclair de moquerie dans ses yeux brillants, devant l'attention avec laquelle les curieux contemplaient avidement ses traits d'une admirable régularité, sa bouche volontaire, — qu'elle avait transmise à sa fille, — ses cheveux rougis au henné, roulés en une lourde torsade sous le chapeau piqué de roses, étrange comme la robe elle-même, dont le caractère ultra-original ne parvenait pas à lui enlever son air de grande dame.

Certes, pas mal plus que de raison, la comtesse de Guerles avait fait parler d'elle; d'abord, en tout bien tout honneur, pour sa triomphante beauté, pour ses succès de femme; puis pour son humeur fantasque, d'aucuns disaient fort impérieuse; de plus, pour l'excentricité capricieuse de sa vie; enfin par la séparation décidée d'un commun accord entre elle et le comte, son mari, qu'à dix-sept ans elle avait épousé avec un plaisir hautement avoué. Ils avaient d'ailleurs donné le modèle d'une parfaite mésintelligence conjugale jusqu'au jour où, d'un égal élan, ils avaient résolu de vivre désormais suivant leurs propres goûts sous des toits différents. Et du jour où il en était arrivé ainsi, le comte et la comtesse de Guerles s'étaient aussitôt pris à se juger avec une indulgence charmante. Durant leur période de vie commune, le comte ne s'était point fait faute de déclarer vertement, et en toute occasion, que sa femme n'était qu'une remarquable détraquée. Maintenant il se bornait à dire en souriant qu'elle eût été exquise si elle eût mieux aimé la tolérance et moins sa volonté.

Elle, pour sa part, libre d'agir entièrement à sa guise, ce à quoi elle tenait le plus, étant singulièrement autoritaire, n'avait plus jugé à propos de s'irriter des goûts très marqués du comte pour les

corps de ballet, le jeu, les courses et une foule d'endroits où les amateurs s'amusent à Paris. Elle n'oubliait point de lui adresser une invitation chaque fois qu'elle recevait et, très courtoisement, il ne manquait pas de s'y rendre, saluant à l'arrivée sa belle hôtesse d'un « bonjour, comtesse », qui avait juste le degré de familiarité possible entre eux, et auquel elle répondait par un « bonjour, cher ami », très souriant.

On avait dit passablement de mal de la comtesse de Guerles sans que jamais personne pût arriver à articuler rien de bien précis. Les hommes entre eux, les femmes, — ses amies, — derrière leur éventail, avaient raconté sur elle tout ce que l'on peut raconter et supposer sur le compte d'une femme très belle, volontairement dépourvue de toute protection maritale, vivant très entourée, au milieu d'une cour masculine, au seul gré de ses caprices, parfois très bizarres, et affichant bien haut un parfait dédain de l'opinion publique. Mais elle n'avait jamais offert à ses contemporains le régal d'un scandale officiel; sa fille était demeurée sous sa garde, et comme elle était de noblesse authentique, comme elle jouissait d'une fortune princièrement dépensée, son salon était l'un des plus et des mieux fréquentés de Paris; d'autant que l'on entendait chez elle d'excellente musique, que l'on y voyait défiler toutes les célébrités artistiques et littéraires des écoles les plus variées.

En effet, après avoir aimé le monde uniquement et avec passion, la comtesse de Guerles avait un jour découvert qu'elle aimait les arts et les lettres également avec passion. Et incontinent, avec son assurance de femme qui se croit tout possible, elle s'était mise à écrire, à peindre, voire même à sculpter, produisant des œuvres bizarres, heurtées, les unes, remarquables et audacieuses horreurs sans discussion possible; les autres, intéressantes dans leur modernisme effréné qui n'avait rien de banal. A la peinture surtout elle s'était, pendant un certain temps, adonnée avec une véritable fougue, prenant si fort au sérieux sa vocation d'artiste, qu'elle s'était mise à courir les musées étrangers en compagnie d'initiateurs de choix, capables de lui faire comprendre le beau sous tous ses aspects. Un jour, la fantaisie la prit de composer une scène biblique et, aussitôt, elle partit pour la Palestine où elle resta cinq mois... Mais de son tableau, l'on ne vit jamais rien que d'informes ébauches. A son actif, elle avait beaucoup d'autres voyages semblables dont les résultats n'étaient guère plus appréciables.

Seulement comme sa fille était devenue grandelette et qu'il ne lui était point commode de l'emmener dans ses pèlerinages artistiques, elle l'avait tout simplement placée au Sacré-Cœur; et sans souffrir le moins du monde de la séparation, le sentiment maternel

étant plus que rudimentaire chez elle, tant sa propre personne l'avait toujours absorbée. Mais les gens charitables n'avaient pas manqué d'affirmer que cette entrée de la fillette au couvent avait été exigée par le comte, qui, à la suite de certains propos très médisants tenus sur le compte de la « belle Mme de Guerles », s'était souvenu, entre deux soupers ou deux paris, de sa responsabilité paternelle et avait fait un effort pour la mettre à couvert.

Quoi qu'il en eût été, Odette était maintenant revenue auprès de la comtesse, après quatre années de séjour au Sacré-Cœur, ayant été sans cesse, durant cette période de sa jeunesse, ballottée entre son père et sa mère, qui, à l'époque des vacances, semblaient toujours aussi peu désireux l'un que l'autre de la recevoir. Et si l'on eût fouillé un peu avant dans la pensée de Mme de Guerles, on y eût bien vite découvert qu'elle trouvait très gênante cette fillette de dix-huit ans, avec ses grands yeux observateurs qui avaient l'air de tout voir et de tout comprendre, mais qu'elle-même ne comprenait pas du tout. Il est vrai qu'elle ne s'y essayait même pas.

Tout en marchant, elle la suivait des yeux avec un regard où il entrait une instinctive jalousie de femme devant cette fraîche jeunesse qui était l'avenir, tandis qu'elle-même allait bientôt être le passé. Elle l'observait avec une attention si intense, qu'elle eut un léger sursaut en entendant une voix bien connue la saluer :

— Bonjour, comtesse. Vous allez bien?... Pas trop fatiguée par cette chaleur?

C'était son mari, toujours jeune d'allures dans sa tenue d'une correction raffinée, la physionomie souriante, la lèvre finement railleuse, à l'ombre de la moustache grise, le regard vif sous les paupières fatiguées. Il était très content de la séance du jour à l'Hippique où des chevaux à lui s'étaient fort bien comportés; et il adressa quelques compliments très galants à Henriette, qui riposta comme il convenait. Puis, se tournant vers sa fille, il l'enveloppa d'un coup d'œil de connaisseur.

— Mes félicitations, madame, vous habillez à merveille votre fille. Plusieurs fois déjà, cette après-midi, on me l'a citée comme l'une des plus jolies femmes présentes aujourd'hui à l'Hippique.

Une contraction impatiente plissa une seconde la bouche de Mme de Guerles.

— Mon Dieu, mon cher ami, je n'ai nullement droit à vos éloges. Odette est d'humeur indépendante; elle ne demande qu'à s'arranger comme bon lui semble et j'en suis charmée. S'il fallait combiner des toilettes point banales pour elle et pour moi, je n'y suffirais pas. Au revoir. Il est déjà tard, nous rentrons.

— Au revoir! Odette, tous mes compliments. Tu es très chic,

ma fille. Une Hébé fin de siècle. Je suis vraiment fier d'être le père d'une aussi séduisante personne.

D'un geste léger, il effleura la nuque blonde et s'éloigna en souriant.

Certes, en cette minute, il eût affirmé avec satisfaction qu'il venait de se montrer excellent père. Il aurait été bien étonné d'apprendre que l'enfant qu'il quittait ainsi possédait, pour son malheur, une âme passionnément aimante qui avait soif de tendresse vraie, sérieuse, profonde, et qu'elle souffrait, comme personne ne le soupçonnait, de l'indifférence de sa mère, de l'affection frivole de son père.

A côté d'Henriette, elle avançait maintenant, répondant tout juste au papotage de la jeune femme qui, à la fin, s'en aperçut et s'interrompit.

— Vous ne dites rien, Odette. Est-ce que vous êtes fatiguée?

— Un peu... oui...

— Vous étiez si en train, l'autre soir, au souper, chez les de Maldau. Vous savez que vous avez complètement ébloui le prince de Gisvres. Hier encore, il était tout pénétré d'admiration pour vous.

Une fugitive rougeur colora plus vivement la peau transparente d'Odette.

— Ne dites pas cela, madame, je vous en supplie... J'ai été absurde, au contraire, de causer comme je l'ai fait... Mais j'étais dans un mauvais jour, ou plutôt dans un mauvais soir.

— Comment, dans un mauvais soir?... Vous étiez irrésistible... à preuve... Qu'est-ce que vous voulez donc dire?

Odette eut un sourire plein d'une sorte de raillerie mélancolique.

— Je veux dire que j'avais toute sorte d'idées sombres dans l'esprit et que je cherchais à me distraire pour les oublier... Aussi j'ai essayé de faire comme les autres, d'imiter ceux qui m'entouraient, de m'amuser... follement à ce souper, comme j'essaye de m'amuser beaucoup au concours hippique.

Henriette lui jeta un coup d'œil de surprise sincère.

— Comment, vous ne vous amusez pas à l'Hippique? Je croyais que vous adoriez les chevaux.

— Oui, mais pas ici sur cette piste étriquée où ils manœuvrent stupidement comme des chevaux de cirque, si bien que leurs cavaliers sont pour la plupart absolument ridicules.

— Pauvres cavaliers, comme vous les malmenez ! Mais c'est bien drôle de trouver l'Hippique ennuyeux!

— Vous le trouvez très distrayant, vous, madame?

— Oh! moi, ma chère, dès que je ne suis pas obligée de rester

chez moi, seule entre quatre murs, je me déclare satisfaite. Et ici, en particulier, je me plais beaucoup, je retrouve une foule d'amis, je cause, je regarde...

— Et je suis regardée! continua avec irrévérence l'esprit perspicace d'Odette. Mais rien en la jeune fille ne trahit cette réflexion intempestive, et elle dit seulement d'un ton mi-plaisant mi-sérieux :

— Tout cela ne manquerait pas de charmes pendant un quart d'heure; mais pendant près de deux heures, tous les jours! Vous connaissez bien, madame, ces jouets que l'on donne aux enfants et dans lesquels on fait tourner en rond des images représentant des animaux ou des personnages minuscules qui ont ainsi l'air d'être en mouvement. Pendant un moment c'est curieux; mais ensuite cela devient insipide et fatigant de voir toujours ces petits personnages, ces petits animaux reproduire les mêmes actes, garder éternellement les mêmes attitudes, les mêmes physionomies. Eh bien, au concours hippique comme partout dans le monde, nous suivons tout à fait leur exemple.

Henriette la regarda, légèrement déconcertée. Elle la trouvait parfois bien singulière, cette Odette de Guerles, avec sa façon d'avoir des opinions à elle sur les gens et leur manière de comprendre l'existence. Et puis d'humeur si fantasque, — un héritage de sa mère, cela, — tantôt d'une animation folle, comme prise d'une soif de rencontrer le plaisir à tout prix, paraissant insatiable d'hommages, les accueillant avec ce sourire qui lui donnait un charme troublant d'énigme, apportant dans sa conversation une franchise fière, d'une savoureuse originalité; puis le lendemain, enfermée dans une réserve de religieuse, causant à peine, la répartie brève et mordante, quelque chose d'indéfinissablement triste dans les yeux, dans le sourire devenu rare, déconcertant par son indifférence dédaigneuse ceux qui, la veille, se croyaient certains de lui avoir plu. Mais une chose était bien avérée désormais pour les hommes qu'elle rencontrait dans le monde, c'est que cette petite fille que sa mère ne gardait pas du tout, savait fort bien se garder elle-même, et se révélait bien résolue à n'être pas du nombre de ces jeunes filles que les hommes qualifient de « très drôles », avec des sourires trop expressifs. Odette de Guerles, pour tout le monde, demeurait, en somme, une sorte de petite tour d'ivoire, attirante et pleine de mystère, jusqu'alors aussi imprenable qu'impénétrable.

Henriette n'eut pas le temps de démêler cette fois ce qu'avait voulu au juste dire sa jeune compagne, car elle aperçut à ce moment son mari qui venait au-devant d'elle.

— Ah! Maurice, vous voici enfin! Comme vous arrivez tard!

— Mais il y a déjà un bon moment que je suis ici. Seulement j'ai été arrêté de droite et de gauche.

Tout en parlant, il saluait profondément la comtesse et Odette, avec sa grande courtoisie de manières.

— Est-ce que vous restez encore, Henriette?

— Mais non, mais non, au contraire! Nous nous en allons. Nous nous enfuyons même.

— Vous vous enfuyez lentement, en tout cas!

— On fait ce qu'on peut, monsieur, lui glissa Odette amusée.

— Vous avez parfaitement raison, mademoiselle. Comtesse, laissez-moi passer le premier, je vous ouvrirai le chemin.

Il manœuvra si habilement, qu'en dépit de la foule qui se portait vers la sortie, il put bientôt amener ses compagnes sur le trottoir de l'avenue des Champs-Elysées où les curieux étaient massés, dévisageant les habitués de l'Hippique, avec une curiosité hardie. Les voitures approchaient; d'abord, celle de Mme de Guerles; et alors, ce fut un dernier échange de mots aimables, une succession de serrements de mains, pour le plus grand plaisir des spectateurs, qui trouvaient dans les trois jeunes femmes matière à contempler. Puis Henriette, à son tour, monta dans sa voiture. Elle eut deux ou trois mouvements vifs et sûrs pour arranger les plis de sa robe autour d'elle, s'adossa confortablement sur son coussinet de satin; et alors, sentant sur son visage la caresse du vent, elle eut une exclamation charmée :

— Ah! enfin!... Je me trouve mieux! Cette chaleur de l'Hippique m'avait épuisée, surtout après la kyrielle de courses que j'avais dû faire tantôt...

— Pourquoi vous êtes-vous livrée à une pareille orgie de courses?

— Parce qu'il le fallait, mon ami. Mme de Guerles et moi nous sommes pour le moment des victimes du bazar de la charité... Il nous faut bien, puisque vendeuses nous sommes, nous procurer des marchandises...

— Cela me paraît, en effet, assez nécessaire.

— Assez nécessaire, comme vous dites justement. Or, comme les marchandises ne viennent pas toutes seules... vous comprenez? Ah! les pauvres peuvent nous être reconnaissants! Vraiment, si, parmi eux, il s'en trouve qui aient jamais la tentation même de devenir anarchistes, ce seront des monstres d'ingratitude!... Si encore Hélène était ici, elle m'aiderait de son expérience, elle qui a la passion des œuvres de charité. Mais elle s'éternise en Bretagne! La vieille marquise de Plouër ne peut plus se séparer d'elle, quand elle la tient. C'est de l'égoïsme tout pur! Hélène est partie chez sa

tante pour Pâques, puisque de toute éternité elle y va à cette époque, à moins d'impossibilité absolue; maintenant, Pâques est passé depuis trois jours, et elle ne parle pas encore de revenir.

— Mon Dieu, ma chère, permettez-moi de vous dire qu'Hélène a bien raison d'agir à sa guise et de rester en Bretagne, si bon lui semble. A propos, j'oubliais de vous dire... J'ai vu aujourd'hui quelqu'un qui s'est bien informé d'elle.

— Qui donc?

— Un revenant.

— Un revenant?

— Oui, devinez lequel.

— Oh! Maurice, ne soyez pas insupportable. Dites-moi vite le nom de votre revenant. Je suis si fatiguée!

— A ce point? Vraiment?... Alors je dois, en effet, avoir pitié de vous. Eh bien, le revenant en question est tout bonnement Jean de Bryès.

Elle se redressa si surprise, qu'elle en oublia sa prétendue fatigue.

— Oh!... réellement, il est ici? Il est arrivé?... Eh bien, il n'est pas trop poli de n'avoir pas encore déposé une carte, au moins, chez moi!

— Quelle exigence! Henriette; il débarque! Laissez-lui le temps de se reconnaître. Il est à Paris depuis trois ou quatre jours seulement. Vous pensez bien qu'il ne va pas tout de suite, de gaieté de cœur, commencer l'insipide tournée des visites.

— Insipide!... Merci bien! fit Henriette, s'inclinant moqueuse. Insipide est dur, croyez-le.

Le baron se mit à rire.

— Alors je retire ce mot malencontreux. Bryès m'a chargé de tous ses hommages pour vous.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas amené à l'Hippique? Ç'aurait été amusant de le voir.

— Je vous assure qu'il n'a rien d'une curiosité propre à être exhibée pour la distraction du public. Il avait je ne sais quelle course indispensable à faire au ministère de la guerre.

— Tant pis! Est-il changé?

— Non, pas du tout! Un peu bronzé, un peu maigri, peut-être... Mais toujours très bien, ma foi. Son même grand air altier, ses yeux vifs comme la poudre, sa même physionomie énergique... Il paraît ravi d'être en France!

— Ah! ah! fit-elle, tout en répondant, avec un sourire, au salut profond que lui adressait au passage le fringant conducteur d'un phaéton. La voiture venait de s'engager dans l'inévitable allée des

acacias; et les yeux fureteurs d'Henriette erraient à travers la file des équipages pour y retrouver des visages connus.

Mais elle reprit vite :

— Jean de Bryès vous a demandé des nouvelles d'Hélène?

— Oui, en même temps que des vôtres.

— Et du même ton? interrogea-t-elle, avec un imperceptible sourire de doute et de malice.

— Je n'ai pas remarqué qu'il eût un accent particulier. Peut-être, après tout, a-t-il cru devoir prendre un air de condoléance à cause de la mort de Bressane.

Henriette éclata de rire de la façon la plus irrévérencieuse du monde.

— Maurice, que vous êtes amusant!

— Comment! je suis amusant? Vous seriez bien aimable, ma chère, de ne pas vous moquer de moi ainsi, et de m'expliquer plutôt où vous voulez en venir.

— Suffit, je m'entends, dit-elle avec un pli malicieux aux lèvres. Vous savez que j'ai toujours eu l'idée que Jean de Bryès en tenait pour Hélène. Mais s'il n'en tient pas..., si je me suis trompée...

— Eh bien?

— Eh bien, j'aurai à lui offrir dans la suite des temps un placement parfait pour ses affections.

— Ah çà, Henriette, pourquoi en voulez-vous tant à la liberté de ce pauvre Bryès, qui n'en peut mais?... Laissez-le donc respirer en paix. Est-ce que, dans votre bazar de charité, vous avez organisé une agence matrimoniale pour le fonctionnement de laquelle il vous faut des victimes?

— Des victimes! Ainsi vous vous considérez comme une victime? Pauvre Maurice! Je pense à Odette de Guerles que je viens de quitter, qui est destinée à subir le sort commun, et à qui je cherche généreusement une agréable victime.

— Et il y a longtemps que vous cultivez le projet de lui offrir Jean de Bryès à cet effet?

— Pas du tout! C'est une idée qui vient de m'arriver tout de suite.

— Ah! parfaitement. Et votre intérêt pour Mlle de Guerles est-il aussi récent?

— J'en suis pénétrée depuis que je suis lancée dans les œuvres de charité, mon ami. Je sais combien je ferais plaisir à notre amie de Guerles en la délivrant de sa grande fille, dont elle est assez embarrassée, d'autant que la jeune personne est en chemin d'avoir autant de succès que sa mère.

— Pauvre petite! dit philosophiquement Maurice, je ne le lui

souhaite point ; et à son futur mari moins encore !... Quand je pense que vous songez à la colloquer au pauvre de Bryès ! Heureusement qu'il est de taille à se défendre.

Elle se mit à rire gaiement de l'air convaincu de son mari.

— Pour le moment, je vais lui envoyer une carte d'invitation, afin qu'il vienne au bazar. J'espère qu'il ne se défendra pas contre mon ardent désir de lui vendre le plus d'objets possible samedi. En pensant aux acheteurs masculins, j'ai fait aujourd'hui provision d'une masse de choses à leur usage !

— Comment ! vous avez encore fait des acquisitions pour votre bazar ? Où allez-vous mettre tous ces brimborions plus ou moins encombrants ? Votre chambre, votre boudoir, votre petit salon sont devenus inabordables. Vous comprenez, ma chère, que n'étant pas du tout un saint Vincent de Paul, je n'ai pas la vertu de faire l'abandon entier de mes biens aux pauvres qui vous accaparent à ce moment plus que de raison. Vous n'êtez plus occupée que de vos aveugles !

— De mes aveugles ?... Quels aveugles ?...

— Mais ceux pour lesquels vous vendez. Ne m'avez-vous pas dit que vous travailliez pour leur plus grand bien ?

Elle levait la tête d'un air de chercher très drôle :

— Vous croyez que je vends pour des aveugles ? Je ne me rappelle plus très bien. Je confonds toutes les œuvres ! Il y en a tant à notre bazar ! Mais je retrouverai bien vite l'objet de la mienne sur mon carnet, je l'ai écrit pour être sûre de ne pas me tromper ! Oh ! notre comptoir sera très bien ! Quelque chose de tout à fait réussi ! Pour la circonstance, Doucet m'a fait une robe de charité qui sera un amour... Vous verrez cela ! Si seulement Hélène pouvait revenir ces jours-ci pour m'aider dans mes préparatifs ; elle a tant de goût ! Et puis, le jour de la vente, si elle n'est pas là pour me secourir, je m'embrouillerai dans les comptes. Décidément, il faut que je lui écrive dès que je serai rentrée. Je lui dirai aussi que Jean de Bryès la cherche comme une âme en peine !

— Quelle folie ! Henriette. Ce sera bien un sûr moyen de l'empêcher de revenir.

— Mais non, mais non... Laissez-moi faire, Maurice.

Et comme, en effet, la petite Mme d'Artaud exécutait toujours prestement ses décisions, si impromptues qu'elles fussent, le soir même, elle griffonnait à Hélène la lettre projetée.

VI

Et la missive délicatement parfumée s'en vint vers le vieux domaine breton où Hélène, amenée jadis petite fille orpheline, avait

grandi tellement heureuse, qu'en dépit des chagrins successifs qui l'avaient assaillie dans la suite, elle n'avait jamais nié que le bonheur ne pût exister.

Ainsi que vingt-cinq ans plus tôt, dans son petit salon décoré d'exquises figurines de Saxe, la marquise travaillait à son tricot, et une mignonne fillette était assise près d'elle, écoutant, le menton appuyé sur ses mains fluettes, le conte merveilleux qu'elle lui disait.

A travers le temps, la marquise de Plouër était demeurée la petite femme élégante, très bonne, raffinée de goûts et de manières qu'elle était le jour où, pour la première fois, Hélène l'avait vue, passionnément dévouée à son mari devenu un superbe vieillard d'une admirable robustesse, travailleur infatigable, adonné chaque jour davantage à ses chères études historiques.

Une seule ombre, mais profonde et jamais dissipée, avait voilé leur existence si unie, les cruelles épreuves qui, sans relâche, s'étaient appesanties sur Hélène. Et encore n'avaient-ils jamais su entièrement par quelles tortures avait passé l'enfant adorée et choyée par eux, comme ils adoraient aujourd'hui sa fille.

Ce matin-là, Simone entendait un récit que sa mère avait, petite fille, entendu bien souvent jadis avec ravissement. Mais si la marquise de Plouër n'eût été doublement absorbée par son histoire et par son tricot, elle aurait remarqué que sa nouvelle auditrice ne lui donnait pas toute son attention. Ses grands yeux ne quittaient pas l'avenue qui amenait de la grille d'entrée au château, la petite tête brune se penchait au moindre bruit dans un mouvement d'attention extrême. Et, tout à coup, une exclamation s'échappa toute vibrante des lèvres de l'enfant.

— Maman ! Enfin, voilà maman !

Hélène, en effet, avançait dans l'allée baignée de soleil. Sa forme élancée se détachait élégante et svelte sur le fond clair de l'avenue ; et bientôt elle apparut sur le seuil du petit salon où déjà Simone l'attendait.

Les mois qui venaient de s'écouler semblaient s'être montrés bienfaisants pour la jeune femme. La blancheur uniforme de la peau s'était avivée d'un peu de rose vers les joues ; moins désespérée était la tristesse du regard ; la ligne de l'ovale effilé était devenue plus mollement harmonieuse. Et la vieille marquise en fit de nouveau la remarque en elle-même, tandis qu'Hélène s'informait tendrement de sa santé.

— Merci, mon enfant ; j'ai passé une très bonne nuit. Il y a là des lettres pour toi.

Hélène les prit distraitement, tout en caressant de la main le petit visage de Simone, câlinement appuyée contre elle. Puis, après

avoir échangé quelques mots avec la marquise, elle s'apprêta à remonter dans son appartement. Alors Simone, qui avait tout de suite deviné son intention, l'implora tout bas :

— Mère, emmenez-moi. Je puis aller avec vous, n'est-ce pas?

La jeune femme sourit et se tourna vers la vieille dame.

— Chère tante, pouvez-vous m'abandonner votre petite compagne ?

L'autorisation fut vite accordée, car la marquise de Plouër connaissait bien la tendresse passionnée de l'enfant pour sa mère, et Hélène monta dans sa chambre, emmenant la fillette.

C'était la même chambre qu'elle avait occupée quand elle était jeune fille. Selon son désir exprès, rien n'en avait été changé, pas même le lit étroit auprès duquel s'allongeait seulement désormais la couchette de Simone. Elle aimait, en effet, cette grande pièce tendue d'étoffe claire aux tons passés, où palpitaient pour elle des milliers de souvenirs, comme elle aimait la vieille maison seigneuriale de Plouër dont elle connaissait le moindre aspect, où lui étaient familiers le plus insignifiant bruit de porte, la résonnance des pas sur les dalles du haut vestibule, les jeux de lumière sur les boiseries, et d'où se dégageait une sensation de paix inaltérable qui lui était infiniment bonne et reposante.

Par la fenêtre ouverte elle apercevait les horizons, les paysages contemplés tant de fois dans sa jeunesse, les prairies verdoyantes où, aux mêmes heures, le soleil jetait toujours les mêmes ombres d'arbres; dans le parc les mêmes allées poudrées de sable fuyant à travers les massifs fleuris sous le couvert des arbres dont les cimes avaient seules changé, devenant plus touffues et plus hautes comme avaient grandi les jeunes taillis qui enserraient leur pied. Le village avait conservé sa physionomie riante dans sa rusticité. Dans leur ensemble, tous les êtres d'âme peu compliquée qui l'habitaient avaient poursuivi le cours monotone de leur existence de travailleurs; ils avaient été heureux où ils avaient souffert simplement, acceptant les jours ainsi qu'ils se présentaient à eux avec une docilité de créatures primitives.

En elle cependant, une abîme existait entre la jeune fille qu'elle était jadis et la femme qu'elle était aujourd'hui. Et quand elle y songeait, elle avait l'impression d'être moralement très âgée, d'avoir beaucoup et très longtemps vécu, si longtemps que sa vie de femme lui semblait déjà close.

Simone était venue bien vite se blottir sur ses genoux. Elle enveloppa d'un regard d'amour infini l'enfant serrée contre elle, pareille à un frêle petit oiseau, et dont les lèvres effleuraient doucement sa main dans une caresse incessante. Puis elle prit le courrier qui

lui avait été remis, le parcourut d'un coup d'œil, gardant pour la dernière la lettre d'Henriette.

Elle la lut une première fois; une autre encore. Mais tous les bavardages de la petite femme sur la vente de charité lui parurent dénués de sens; et sa pensée tout entière s'arrêta sur les lignes où Henriette, dans son style fantaisiste, lui racontait la rencontre du baron avec Jean de Bryès... Une seconde, elle ferma les yeux, comme pour mieux recueillir sa pensée. Puis, la tête un peu renversée en arrière, elle se prit à regarder loin devant elle dans l'infini clair de ce ciel printanier. Une faible rougeur lui était montée aux joues envoyée par les battements plus rapides du cœur.

Plus d'une fois, pendant les derniers mois écoulés, l'idée du retour de Jean de Bryès lui était revenue; et elle attendait qu'il arrivât avec cette involontaire anxiété qu'inspire toujours l'inconnu aux êtres qui ont été trop éprouvés. Certes, elle eût trouvé bon, divinement bon, puisqu'elle en avait le droit désormais de se confier à une affection généreuse, de ne plus porter seule le faix accablant de ses souvenirs, de ses inquiétudes sans cesse renaissantes, surtout d'être délivrée de cette impression d'isolement qui lui avait rendu plus atrocement douloureuses encore les heures les plus poignantes de sa vie.

Mais comment espérer qu'il en fût ainsi? Pour Jean de Bryès, elle ne pouvait plus être la femme adorée, l'unique, comme jadis, mais seulement une amie, ainsi qu'elle l'avait voulu. Depuis cinq ans, elle s'était impitoyablement appliquée à ne songer à lui que sans un retour sur elle-même, sans concevoir jamais la possibilité que leurs deux existences fussent rapprochées. Et maintenant était-il vrai qu'il se fût informé d'elle avec l'intérêt que soulignait Henriette? Était-il vrai qu'il désirait la revoir autant que le disait la petite baronne. La revoir, pourquoi?... Peu après la mort de Paul de Bressane, elle avait reçu de lui une longue lettre, délicatement affectueuse, lettre d'ami vrai, dans laquelle il lui annonçait son retour à Paris; mais sans une allusion à aucun projet d'avenir où elle fût mêlée; et, brisée par les émotions que la mort imprévue de son mari avait éveillées ou réveillées dans sa pauvre âme, elle lui avait su gré de cette réserve. Et maintenant qu'allait-il arriver?

De bonheur absolu elle savait, à n'en pouvoir douter, qu'elle n'en connaîtrait jamais plus. Des chagrins trop cruels l'avaient atteinte pour qu'elle n'en gardât pas l'ineffaçable meurtrissure, pour qu'il lui fût possible de ressentir la joie comme ceux qui n'ont pas souffert. Mais elle ne voulait plus songer à l'avenir. Depuis qu'elle avait subitement recouvré le trésor perdu de sa liberté, une sorte de détente s'était faite en elle, quoiqu'elle gardât l'impression bizarre

de traverser seulement une période d'accalmie dans son existence tourmentée. Mais, au moins, elle voulait en goûter le repos, apaisant comme un baume, aussi longtemps qu'il lui serait possible.

Et voici que déjà les lignes griffonnées par Henriette venaient troubler cette fragile quiétude. Combien vite elle était obligée de se souvenir que la paix de l'âme est aussi rare que le bonheur lui-même ! Mais, quoi qu'il dût arriver, il y aurait eu pour elle une douceur pénétrante dans cette pensée que, pour Jean, elle n'était pas une indifférente.

— Il est de la race des fidèles, murmura-t-elle sans remuer les lèvres.

Une exquise odeur de verdure fraîche imprégnait l'air attiédi, et les bourgeons plus nombreux, plus épanouis, pointaient sur les rameaux gonflés de sève. Des pommiers hâtifs s'étaient couverts d'une neige rose. Une vie nouvelle palpitait dans la terre redevenue féconde, dans l'air vibrant, chargé de senteurs insaisissables, à travers lequel voletaient des couples d'oiseaux, des papillons fragiles. Et devant cette résurrection universelle, Hélène songeait, subissant, sans en avoir conscience, le charme de cette joie mystérieuse épandue sur les êtres et les choses. Un renouveau allait-il donc éclore pour elle, non pas lumineux comme celui-ci, mais bienfaisant aussi... Un espoir frêle et irraisonné germait en elle, pareil aux tremblantes petites feuilles qui développaient à peine leur limbe délicat et qu'un souffle froid aurait tuées.

Mais la cruelle expérience lui avait enlevé la possibilité d'avoir longtemps et vraiment foi dans l'avenir; et, soudain, elle eut un geste d'épaules découragé.

— Comment puis-je encore me prendre à espérer quelque chose !... Je ne veux plus compter sur rien, rien !

Son mouvement avait été bien faible; et pourtant Simone le sentit. D'ailleurs ses grands yeux pensifs n'avaient point quitté les traits de sa mère, et la petite voix tendre demanda tout bas, déjà inquiète :

— Mère, vous avez de la peine?

— Non, mon aimée... non... Je réfléchis... Je pensais que dans quelques jours nous allions retourner à Paris.

Un tel rayonnement éclaira ses yeux bruns, qu'Hélène en fut frappée.

— Tu es contente de partir?

Simone inclina un peu la tête, tandis qu'une flambée rose colorait un instant sa mince figure.

— Pourquoi? Je croyais que tu te plaisais tant ici?

— Oui... J'aime beaucoup grand-père, grand'mère aussi... (Elle

nommait toujours ainsi le marquis et la marquise...) Mais... oh! maman!... je sais que je suis bien égoïste!... Mais ils vous prennent trop souvent près d'eux... Je voudrais toujours être seule avec vous... Quand vous n'êtes pas là, c'est si triste! A Paris, je vous ai bien!

Elle levait vers sa mère ce regard plein d'adoration dont l'expression avait eu seule, depuis des années, la puissance de réconforter un peu le cœur navré de la jeune femme. Oh! si seulement Hélène eût pu croire que la force viendrait enfin à cette frêle créature dont l'âme de feu semblait encore user la vie, qu'elle eût possédé enfin la conviction de la voir grandir dans tout l'éclat de sa santé recouvrée, alors elle n'eût plus rien souhaité et elle se fût sentie vaillante pour supporter l'isolement. Mais personne au monde ne pouvait lui donner cette confiance qu'elle n'avait pas.

Quatre jours plus tard, elle était à Paris, car le terme de son séjour à Plouër était déjà proche quand la lettre d'Henriette était venue l'y chercher. Dès le lendemain de son arrivée, elle se rendit chez la jeune femme, qu'elle trouva tout affairée par la fameuse vente de charité qui absorbait sa pensée entière et l'amusait beaucoup, bien que, pour la forme, elle se répandît en doléances sur la fatigue que lui en donnaient les préparatifs. Elle fut très affectueuse pour Hélène, selon son ordinaire, et lui dit avec une conviction parfaite :

— O Hélène, tu es un amour d'être arrivée à temps pour cette vente épuisante! J'ai tout à fait besoin de tes conseils. Aujourd'hui tu me donnes ton après-midi, n'est-ce pas?... Nous ferons des courses ensemble. J'en ai été tellement accablée tous ces jours-ci que je n'en puis plus. Quelle idée de ne pas faire la charité tout bêtement comme autrefois, sans cette complication de vente!

Au fond du cœur, elle n'en pensait pas un mot; Hélène le savait bien et la regarda sans répondre. D'ailleurs, la petite femme poursuivait avec un sourire entendu et charmé :

— Je suis à bout de forces..., mais notre comptoir sera très, très réussi... comme marchandises et comme vendeuses. Nous sommes dix : l'ambassadrice d'Autriche, tu sais, la comtesse Ruyens, la princesse Gassy, Mme de Guerles...

Les sourcils d'Hélène eurent un pli.

— Tu vois beaucoup Mme de Guerles en ce moment?

— Comme toujours!... Pourquoi fais-tu une figure drôle pour me demander cela?... Ah! oui, j'oubliais... Tu trouves qu'elle a trop de... montant! Mais est-ce que tu crois, par hasard, à toutes les aventures qu'on lui prête généreusement? Comme si l'on ne disait pas des horreurs plus ou moins accentuées sur toutes les femmes

du monde un peu en vue!... Vois-tu, chère, s'il fallait y regarder de si près, il n'y aurait pas, je suis sûre, dans Paris, dix salons vraiment chics où il soit possible de se risquer si l'on voulait n'être entourée que de réputations inattaquées... D'ailleurs tant qu'il n'y a pas d'esclandre!

Elle eut une petite moue insouciante.

— Tant qu'il n'y a pas d'esclandre, tout est bien, n'est-ce pas? acheva Hélène.

— Certainement! fit avec naïveté la jeune femme. Moi, je trouve, d'ailleurs, qu'il ne faut jamais s'occuper des « on dit » qui sont les trois quarts du temps des mensonges. Sur moi aussi, on a potiné sans doute et on potinera encore... Et cependant, il n'y a rien, absolument rien de vrai dans ce que l'on peut dire... Tu le sais bien, et Maurice aussi!... Alors à quoi bon s'agiter?... Toutes les femmes ne savent pas comme toi, ma chérie, se garder de fournir la moindre prise à la médisance...

Et ici Henriette jeta à sa cousine un vrai baiser de petite fille, tout en finissant :

— Et le résultat est que ceux qui t'ont connue ne t'oublient jamais... Tout le premier, notre ami de Bryès. Tu sais qu'il est à Paris?

— Oui, tu me l'as écrit; et j'ai trouvé sa carte chez moi en arrivant.

Le regard curieux d'Henriette observait avec attention le visage de Mme de Bressane. Mais elle n'y vit rien d'étrange. Les grands yeux d'Hélène avaient leur même expression profonde; son attitude ne trahissait ni trouble ni émotion. Et la jeune baronne, un peu déçue, reprit :

— J'ai rencontré Jean de Bryès avant-hier matin au Bois, et il m'a tout de suite demandé de tes nouvelles et de celles de Simone. Ce soir, je le verrai peut-être chez les de Moussy, dont il est parent. Il faudra que je lui annonce que tu es de retour.

— C'est tout à fait inutile. Je t'en prie, Henriette, ne parle pas ainsi de moi avec M. de Bryès.

— Alors c'est lui qui me parlera de toi, si je ne commence pas... C'est immanquable! Enfin, je ferai, bien entendu, comme tu voudras. Pour me récompenser, viens demain de bonne heure à la vente... Vers deux heures, veux-tu? Est-ce dit?... Tu nous aideras... Pour les paquets surtout. Nous ne savons les faire, ni la princesse, ni Odette de Guerles, ni sa mère, ni la comtesse Ruyens, ni moi! Nos acheteurs seront obligés d'emporter leurs emplettes à l'état nature.

Hélène sourit, amusée de l'aveu.

— Quelles excellentes marchandes vous faites! Je vous offrirais bien volontiers mes modestes services; mais mon deuil...

— Ton deuil?... Qu'est-ce que cela fait ton deuil? Le noir te va délicieusement, surtout en ce moment où tu as rapporté un peu de couleurs de Plouër... Tu es beaucoup moins pâle! je t'assure.

Le même sourire fugitif reparut sur les lèvres graves de la jeune femme.

— Ce n'est pas à ce point de vue que je faisais allusion au crêpe que je porte ; mais seulement parce qu'il m'interdit d'aller là où je rencontrerais du monde.

— Oh ! bien, tant pis pour ton crêpe! Il s'agit ici d'une œuvre de charité, tu peux bien venir... Tu viendras : promets-le-moi! D'ailleurs, nous allons recauser de cela en route. Partons maintenant. Il est grandement l'heure.

Presque toute l'après-midi, en effet, elles furent occupées par les fameuses courses. Puis, à cinq heures, Henriette, fatiguée d'avoir si utilement rempli son temps, donna au cocher l'ordre de la conduire au Bois, tandis qu'Hélène rentrait chez elle, ramenée par la crainte secrète que Jean ne se présentât encore à sa porte sans la trouver. Mais il ne vint point...

Le lendemain, à l'heure dite, elle était au rendez-vous, dans le vieil hôtel du Cours-la-Reine, qui prêtait à l'aristocratique vente de charité ses salons merveilleux décorés de tapisseries anciennes, ouvrant sur un parc en miniature, où les marronniers se montraient criblées de fleurs roses. L'animation régnait déjà dans l'enfilade des pièces. Mais, naturellement, Henriette n'était pas arrivée. Si elle s'était montrée exacte, elle n'eût plus été elle-même. Hélène serra quelques mains amies, causa un peu ; puis, ne pouvant résister à la tentation d'aller jouir un instant du charme de ce jardin presque solitaire encore, elle se dirigea vers le perron qui y conduisait.

Un homme jeune en montait les degrés et s'effaça pour la laisser passer. Elle inclina légèrement la tête, l'effleurant d'un regard distrait. Mais elle n'avait même pas fait un pas que de leurs deux poitrines soudain frémissantes, un double cri avait jailli :

— Hélène!

— Vous, mon ami, vous!

Oui, c'était bien lui, Jean de Bryès, qui se tenait là devant elle, serrant d'une étreinte forte ses mains qu'elle lui avait jetées d'un élan spontané et inconscient.

Durant une minute, ni l'un ni l'autre ils ne parlèrent, abîmés dans la seule sensation qu'ils étaient enfin réunis après tant de mois de séparation.

Puis elle répéta encore tout bas :

— Vous! vous!... remuée jusqu'au plus profond de son être, la gorge pleine de sanglots, tant étaient poignants les souvenirs qui lui revenaient en foule, réveillés par la vue de cet homme qui lui avait pris jadis une part de son cœur.

Comme il était venu, soudain et imprévu, cet instant de leur rencontre qu'elle avait tant attendu et redouté, si imprévu que, durant une seconde fugitive, elle et *lui*, ils ne s'étaient pas reconnus et avaient passé l'un près de l'autre comme des étrangers...

Instinctivement, ils avaient descendu les quelques marches du perron pour atteindre le jardin, presque désert encore; et lui ne la quittait pas des yeux, comme saisi d'une sorte de soif d'oublier dans la contemplation du visage aimé les longues années durant lesquelles il avait été privé d'elle, cherchant à la revoir telle que, depuis des mois et des mois encore, il l'avait eue dans la pensée. Il la retrouvait toujours aussi belle; elle avait toujours ce charme pur qui était exquis en elle, son regard inoubliable... Et pourtant... elle lui paraissait, en même temps, une autre femme, une autre Hélène, ombre triste de celle qu'il avait connue; elle lui paraissait surtout étrangement touchante, dans sa longue robe noire, portant sur ses cheveux bruns, au bord du petit chapeau, le crêpe blanc des veuves, avec ses traits amaigris, affinés, comme spiritualisés, ses yeux tristes, dont les paupières semblaient lourdes de larmes, tandis que les lèvres tremblantes essayaient de sourire.

Faiblement, elle dit :

— Votre présence me rappelle tant et tant de choses! Et puis, c'est un tel hasard de vous rencontrer ici!

Il secoua la tête, sans cesser de la regarder. comme s'il n'eût pu se lasser de la contempler.

— Ce n'est pas le hasard qui m'a amené. Hier soir, j'ai entendu Mme d'Artaud dire que vous seriez ici de bonne heure, et je n'ai pas résisté au désir de venir. Je ne vous avais pas trouvée chez vous, et j'avais peur que le moment où je vous reverrais enfin fût encore reculé!...

Elle comprenait à peine ses paroles, bouleversée d'entendre de nouveau cette voix pleine et timbrée, d'un accent inoublié, de regarder ce visage aux traits énergiques, altiers, d'expression si loyale, sur lesquels un jour elle avait lu tant de passion, et dont les yeux s'attachaient sur elle en ce moment, remplis d'émotion et de respect tendre. Et un regret âpre lui traversa l'âme de l'avoir revu dans ce milieu indifférent, exposée à la curiosité du monde, sans qu'il lui fût permis de s'abandonner une seconde même au flot de pensées qui lui montaient du cœur. Lui continuait très doucement à lui parler, dominé par la crainte de la faire souffrir, en effleu-

rant, même par un simple mot, les blessures toujours palpitantes qu'il devinait en elle :

— Vous savez bien, n'est-ce pas? que ma pensée ne vous a jamais quittée pendant notre séparation; que tous vos chagrins ont été les miens... Si je ne suis pas revenu plus tôt en prendre ma part, c'est parce que vous ne me l'avez pas permis?

Elle inclina la tête, comprenant qu'il faisait allusion aux deuils suprêmes dont elle ne se consolerait jamais. La dernière fois qu'elle l'avait vu, elle possédait encore ses trois enfants...

— Oui, je savais que vous ne m'oubliiez pas, dit-elle d'une voix assourdie. Moi, j'ai toujours pensé à vous comme au plus dévoué, au meilleur ami que j'aie jamais eu... Quand je me sentais à bout de courage, la seule idée que je pouvais compter absolument sur vous me rendait un peu de vaillance.

Elle parlait très simplement, ne songeant même pas qu'il pût la plaindre. Et lui, en l'écoutant, eut l'intuition qu'elle avait souffert comme ni lui ni personne ne l'avaient jamais soupçonné.

— Votre Simone est beaucoup mieux portante, maintenant, me disait Mme d'Artaud.

— C'est-à-dire qu'elle ne va pas mal en ce moment. Mais elle est bien plus frêle que lorsque vous êtes parti... Et pourtant, je ne puis pas me plaindre, puisqu'*elle*, au moins, m'est restée. Seulement, je ne vis plus dès qu'elle est souffrante... Maintenant je n'ai plus qu'elle. Quand vous m'avez dit adieu, il y a cinq ans, je les avais tous les trois...

Brusquement, elle s'arrêta, la voix soudain brisée. Et Jean éprouva, plus nette encore, l'impression qu'elle n'était plus la femme qu'il avait connue autrefois. Mais, en même temps, un ardent et généreux désir lui venait de faire l'impossible pour ramener un peu de joie dans ces yeux dont il avait adoré le regard, jadis étincelant et doux, aujourd'hui plein d'une inconsolable tristesse.

Mais déjà leur instant de solitude était fini. Henriette arrivait à la manière d'un joli petit tourbillon élégant, pomponné, souriant, la main tendue vers Jean :

— Eh bien, j'ai été gentille de vous dire qu'Hélène serait ici de bonne heure? N'avais-je pas raison de vous annoncer qu'elle était toujours aussi charmante?... Hélène, pourquoi es-tu si pâle?... Est-ce qu'il t'a dit quelque chose qui te contrarie?

— Quelle folie! Henriette... Seulement avec M. de Bryès, nous avons parlé d'autrefois, et puis des événements qui se sont succédé pour moi durant ces dernières années. Et je ne suis pas bien forte dès que j'effleure tous ces souvenirs.

— Oh! cela se comprend! pauvre chérie!... Allons, aujourd'hui

ne pense plus... Pour te distraire, viens avec moi dans le hall. Il arrive déjà beaucoup de monde ; il faut que j'aille vite commencer ma vente. Monsieur de Bryès, êtes-vous pressé?

— Nullement, madame.

— Eh bien, alors, je vous réquisitionne... Remarquez, en passant, comme j'approprie bien mon langage à la profession de mes interlocuteurs. Donc, en votre qualité de militaire, je vous réquisitionne. Est-ce que vous savez faire des paquets?

— Des paquets?... Pas très bien, madame, pour ne pas dire très mal!

— Enfin, vous savez un peu... C'est déjà quelque chose. Vous pourrez instruire nos commissaires, le prince de Gisvres et autres, qui sont d'une inexpérience insigne. Hélène, viens-tu?

Oui, il fallait qu'elle vînt. Le monde médisant et curieux ne se fût-il pas étonné que Mme de Bressane causât un peu longtemps dans le jardin paisible avec le capitaine de Bryès. Lui, à ses côtés, elle rentra dans le salon où, en effet, l'affluence commençait à devenir grande.

Toutes les chroniques mondaines avaient annoncé avec force adjectifs flatteurs cette fête de charité, dans laquelle les femmes les mieux titrées de Paris daignaient jouer le rôle de vendeuses ; et c'était une société très *select* que celle qui circulait déjà dans le hall destiné à devenir bientôt trop petit.

Henriette avait prévu juste. Son comptoir était le plus brillant parmi les brillants que le soleil éclairait cette après-midi-là ; et les vendeuses, toutes de jolies femmes aux types divers, en rehaussaient particulièrement l'éclat.

Au bout d'un quart d'heure, Henriette de tout son cœur s'amusait, s'embrouillait à merveille dans ses comptes, vendant à tort et à travers, mais toujours le plus cher possible, donnant avec usure, en échange de nombreuses espèces sonnantes, ses plus séduisants sourires, flirtant de son mieux, puisque c'était pour le bien des pauvres, ravie de voir si bien agir sur les acheteurs son charme grisant, — vraie mousse de champagne, — et bien loin de penser encore qu'il eût mieux valu faire la charité « tout bêtement » comme autrefois, sans bazar, ni comptoir, ni clients.

En revanche, un peu plus loin, la comtesse de Guerles, belle à forcer toutes les admirations, ne se dépensait en rien pour amener le succès de la vente. Comme toujours, elle était le centre d'une véritable cour ; et, à son ordinaire encore, elle ne s'occupait nullement de sa fille, debout derrière un large éventaire de fleurs, aussi entourée que peut l'être une très jolie fille, d'excellente naissance, héritière d'une fortune considérable et nullement chaperonnée par une mère fort excentrique.

Elle était dans l'un de ces jours d'animation folle, Odette de Guerles, une petite fièvre dans les yeux et dans le sourire, comme une enfant qui s'excite au jeu ; et les hommes s'empressaient autour de son éventaire, attirés et retenus par cette indifférence irritante qu'elle leur montrait, secoués d'un involontaire dépit, tant ils la sentaient insensible à leur attention, d'âme insaisissable pour eux, délicieuse énigme vivante, dont ils ne pouvaient pénétrer le sens.

Et tous ils étaient les mêmes, ces hommes, appartenant à l'aristocratie de la naissance ou de la fortune, les mêmes dans les grandes lignes de leur insignifiante personnalité; ainsi qu'ils paraissaient se ressembler tous, vêtus uniformément avec la même correction élégante ; les uns et les autres, hommes de salon, de cercle, de turf, promenant dans tous les lieux, avoués ou non, leur nullité souriante d'êtres dédaigneux ou incapables d'une occupation d'ordre un peu élevé, voire même d'une simple occupation ; sans nul désir d'être mieux dans la société humaine que des objets de luxe, d'une complète inutilité quant au bien général dont ils se souciaient, d'ailleurs, dans la sincérité de leur pensée, moins encore que de la poussière sur laquelle ils marchaient pour aller trouver la satisfaction de leur propre plaisir. Et tout à coup, Hélène qui les considérait distraitement dans leurs allées et venues, Hélène qui les connaissait trop bien, se sentit envahie par une impression de joie profonde à l'idée que Jean de Bryès ne vivait point comme ces hommes dont elle méprisait l'oisiveté stupide. Il avait dédaigné leur existence facile dont sa volonté seule avait pu l'éloigner, puisqu'aucune nécessité ne l'obligeait à accepter le poids d'un labeur quelconque. Il lui en avait préféré une autre active et mâle, insouciant du danger qu'il pouvait y rencontrer et qu'il y avait trouvé plus d'une fois pendant son séjour en Orient, durant les expéditions aventureuses qu'il faisait, en soldat, d'une bravoure voisine de la témérité, en explorateur infatigable, mais aussi en artiste curieux de voir et capable de tout sentir. Il y avait gagné d'acquérir une personnalité; de n'être ni un clubman quelconque, ni un dilettante blasé et sceptique, d'âme compliquée, triste, absorbé par l'analyse constante du *moi ;* mais un être d'action énergique, résolu, de volonté invincible et droite, dans la pleine possession de son intelligence d'homme qui a beaucoup observé, étudié, compris, qui a voyagé et vécu parmi des êtres de races diverses. Et physiquement, en dépit de ses trente-deux ans sonnés, il paraissait plus jeune, dans sa grande taille robuste et nerveuse, son mâle visage bronzé par les soleils brûlants, que la plupart des hommes de vingt-cinq ans qui l'entouraient, plus jeune que ce prince de Gisvres dont apparaissait, derrière Odette

de Guerles, le buste étroit, la tête aristocratique et pâle de joli garçon brûlé par la vie parisienne.

Hélène, songeant ainsi, était demeurée un instant silencieuse. Jean le remarqua bien vite.

— A quoi pensez-vous? interrogea-t-il à demi penché vers elle.

Elle sourit un peu.

— Je pensais que vous n'étiez point ici à votre vraie place.

— Parce que je ne suis plus assez civilisé pour avoir le droit d'y paraître?... Pourtant je vous assure que tout sauvage que je suis, je trouve très amusante cette jolie foire aux vanités.

— Avouez que vous la contemplez à peu près comme une pièce jouée par des pantins et des marionnettes très perfectionnés!

Il se mit à rire, heureux de la voir moins triste, forcément distraite par le milieu où elle se trouvait.

— Une pièce qui amuse fort les actrices, à coup sûr, si j'en juge par Mme d'Artaud.

Son regard vif errait sur le groupe des vendeuses et s'arrêta tout à coup sur Odette qu'il avait remarquée quelques instants auparavant. Mais l'étincelant sourire de ses lèvres jeunes avait disparu devant une expression hautaine, tandis qu'elle se détournait du prince de Gisvres dont l'attitude semblait moins assurée. Et Jean, qui avait surpris au passage ce rapide jeu de scène, devina que par un mot, peut-être par une réflexion trop hardie, Lionel de Gisvres avait déplu à cette singulière enfant qui, avec son apparente liberté d'allures, était en réalité d'une réserve farouche.

Curieusement, il demanda à Hélène :

— Quelle est donc cette jeune fille?

— Cette jolie blonde? Odette de Guerles.

— La fille de la belle comtesse de Guerles?

— Oui.

— Ah!

Il y avait bien des choses dans ce « ah! », et Hélène en comprit tout le sens quand il acheva, les yeux toujours arrêtés sur la jeune fille, aussi seule que si elle eût été orpheline :

— Elle est à bonne école pour devenir une femme du monde peu banale!

— Pauvre enfant! dit Hélène. Elle m'inspire tant d'intérêt et de pitié aussi que je voudrais de toute mon âme pouvoir faire quelque chose pour son bien. Je la rencontre quelquefois chez Henriette d'Artaud; et elle est bien attirante, vue ainsi dans une certaine intimité... La malveillance ne l'épargne guère déjà, car elle est privée de toute protection maternelle. Heureusement elle sait très bien se protéger elle-même, m'a dit Henriette. Mais que

deviendra-t-elle? Ce que son mariage la fera. C'est effrayant de penser qu'elle épousera quelque prince de Gisvres!

— Oui, acheva Jean, devenu pensif, dans quatre ou cinq ans, elle sera l'une des femmes les plus lancées de Paris, une célébrité comme sa mère; et le premier venu pourra apprécier sa beauté, de même qu'on apprécie une belle œuvre d'art livrée à la curiosité publique. Pauvre petite! vous avez raison de le dire.

Hélène resta une seconde silencieuse; elle songeait à cette enfant isolée, pour qui elle ressentait tant de sympathie instinctive. Puis elle se leva et dit à Jean qu'Henriette réclamait :

— Je vais demander quelques fleurs à cette petite Odette. Elle est la seule du comptoir à qui je n'aie encore rien acheté.

Elle se rapprocha de l'éventaire dont Odette réparait les vides d'un geste fiévreux, et elle demanda avec ce sourire qui donnait tant de charme à son visage triste :

— Mademoiselle, avez-vous encore quelque chose pour moi? J'ai une petite fille qui adore les fleurs et je voudrais lui en rapporter quelques-unes des vôtres.

Odette leva sur la jeune femme son délicieux visage dont le regard s'éclaira, reprenant sa flamme lumineuse et caressante quand il s'arrêta sur Hélène.

— Dites-moi, madame, ce que vous préférez, afin que je vous choisisse tout ce que je possède de plus joli.

Sa voix résonnait avec une note de respect charmant; et tout en rassemblant d'admirables œillets, elle demanda presque timidement :

— Votre petite fille est-elle mieux portante? Je sais par Mme d'Artaud que vous êtes souvent tourmentée à son sujet.

Hélène la considéra, surprise, tant il y avait de sympathie vraie, jaillie du cœur, dans son accent.

— Je vous remercie beaucoup de vous informer d'elle, mademoiselle. Les belles journées que nous avons en ce moment lui font du bien, et elle est un peu plus forte que cet hiver.

— Oh! tant mieux!... Voulez-vous croire, madame, que je suis bien heureuse de le savoir!... Comme cela doit vous sembler bon de n'être plus aussi inquiète pour elle, d'espérer enfin la voir se rétablir!

— Je n'ose encore l'espérer. Mais je dois déjà beaucoup me réjouir de la voir moins faible... Merci encore de songer ainsi à ma petite malade, de vous intéresser à elle en amie.

Le même sourire très doux dans sa mélancolie reparut aux lèvres d'Hélène et, pour la première fois, elle tendit la main à la jeune fille. Alors celle-ci, d'un mouvement rapide et spontané d'enfant, se pencha et sa bouche effleura les doigts d'Hélène. Puis

aussitôt, elle se détourna, comme si elle eût voulu empêcher toute réflexion de la jeune femme et elle parut tout occupée par la demande d'un acheteur.

Surprise, Hélène était demeurée à la considérer, et pensivement elle revint vers Henriette. Le bazar de la charité s'était transformé en un véritable salon rempli d'une trop mondaine affluence pour que son deuil lui permît de rester davantage. Elle parvint à approcher la jeune baronne :

— Henriette, je vais te quitter. Je désire aller retrouver Simone, car il y a longtemps déjà que je l'ai abandonnée.

— Comment, tu t'en vas?... Tu t'ennuies?

— Non, mais je redoute la foule.

— Alors, je ne te retiens pas... Au revoir, chérie, et à bientôt, n'est-ce pas? Merci d'être venue.

Jean l'avait écoutée et, d'un accent bas, il demanda :

— Voulez-vous me permettre de vous accompagner jusqu'à votre voiture?

Mais elle secoua négativement la tête, et, d'un ton lassé :

— Ce ne serait pas sage. Nous avons déjà beaucoup causé ensemble. Il faut faire attention à tant de choses dans une société comme celle où nous nous trouvons! Mais vous viendrez me voir, n'est-ce pas? A cinq heures, je suis toujours rentrée.

Elle lui tendit la main. Il la garda une seconde dans la sienne, étroitement serrée, tandis que leurs regards se rencontraient et se perdaient l'un dans l'autre, pleins de pensées, du regret surtout qu'ils gardaient tous les deux de n'avoir eu qu'un fugitif instant de causerie intime. Puis elle partit seule, comme elle l'était toujours...

VII

Hélène venait de descendre dans son petit salon du rez-de-chaussée, afin de mieux suivre des yeux Simone qui jouait dans le jardin de l'hôtel sous la garde de Kate. Encore une chaude et belle après-midi que celle-là, baignée par la rayonnante lumière de ce printemps qui donnait l'illusion d'un été venu avant son heure. Les lilas s'étaient épanouis en lourdes grappes, et leur parfum arrivait très fort, porté par la brise vers Hélène encore debout dans le cadre de la porte-fenêtre, regardant la petite fille qui jouait en silence, sans joyeux éclats de voix, avec cette sagesse triste des enfants délicats.

Il régnait un calme profond dans cet enclos verdoyant où les bruits du dehors n'arrivaient que lointains comme si leur vague rumeur seule eût pu en franchir le seuil. Et si reposant était ce

silence, qu'une seconde Hélène ferma les yeux ne songeant plus, ne désirant rien, abîmée dans une sorte de bien-être inconscient, presque physique. Dans sa pensée, seulement, pareil à ces nuages légers de forme incertaine qui passent entraînés par une insensible brise, flottait le ressouvenir confus d'autres printemps semblables à celui-ci qu'elle avait vus fleurir autrefois. Comme ils lui semblaient exquis, divinement beaux et bons, ces printemps de sa jeunesse confiante, sans soupçon ni crainte de ce que pourrait être sa vie dont elle ne connaissait encore que l'aube charmante... Jamais, jamais plus, elle ne jouirait d'aucun renouveau comme elle avait joui de ceux-là autrefois...

Mais à quoi bon songer encore à ces joies finies? Ne voulait-elle pas désormais vivre uniquement dans l'heure présente?... Elle fit un mouvement pour regagner le salon, au moment même où le timbre d'entrée résonnait. Alors un faible geste d'impatience lui échappa. Elle avait négligé de faire condamner sa porte, ne pensant guère à la possibilité d'une visite à recevoir au milieu de l'après-midi, à l'heure même où, d'ordinaire, elle était toujours sortie. Qui donc allait-elle être obligée d'accueillir peut-être?... Elle fit quelques pas pour sortir par la porte du jardin afin de regagner son appartement, ne voulant pas être vue dans la robe de maison toute blanche qu'elle portait toujours chez elle. Mais sur le seuil de la porte-fenêtre, elle s'arrêta, écoutant le son d'une voix qui s'élevait dans la pièce voisine du salon.

— Peut-être Mme de Bressane ne reçoit-elle pas? Dans ce cas, ne la dérangez pas.

N'était-ce pas Jean de Bryès qui parlait? Elle ne bougeait plus, ne réfléchissait plus, dominée par la seule impression qu'elle trouverait bon que ce fût vraiment lui, bon de le voir en cet instant où nul étranger ne pourrait venir se mettre de nouveau entre eux.

— Si Monsieur veut entrer, je vais avertir Mme la marquise.

La porte du petit salon s'ouvrit, puis se referma derrière Jean. Il avança dans la pièce, et alors il aperçut la jeune femme dont la silhouette se détachait sur l'horizon du jardin ensoleillé.

— Vous!... Enfin, je vous trouve seule! fit-il avec un tel accent de joie qu'elle tressaillit.

Il y avait des années que personne ne lui avait ainsi parlé. Et soudain son cœur se gonfla d'une émotion profonde telle, que ses yeux se voilèrent de larmes, cachées vite sous les paupières aussitôt abaissées.

— Depuis des mois et encore des mois, j'attends cette minute; depuis des semaines j'y pense, continua-t-il du même accent un peu bas. Vous ne m'en voulez pas d'être ainsi venu vous trouver,

sachant que vous étiez seule, que je pouvais enfin vous voir autrement qu'au milieu d'indifférents.

— Vous saviez que vous me trouveriez seule?

Il eut ce sourire qui donnait une singulière et séduisante expression de jeunesse à son visage bronzé.

— Mme d'Artaud a, comme toujours, été ma providence. Je l'ai rencontrée tout à l'heure. Elle venait de vous quitter et m'a dit que vous rentriez chez vous. Alors j'ai eu, si vive, la tentation d'essayer de vous rencontrer, que j'y ai succombé.

Avec sa douceur sérieuse, elle dit :

— Vous avez bien fait, je suis heureuse de vous voir.

Elle s'assit dans le grand fauteuil à dossier sculpté, sa place favorite quand elle causait avec lui six ans plus tôt dans ce même salon. Mais il resta debout devant elle, l'enveloppant de son regard dont une secrète émotion adoucissait l'ordinaire vivacité. Et, entre eux, il y eut un léger silence, tant leurs âmes étaient pleines de pensées, tant ils avaient pénétrante l'impression qu'ils se revoyaient vraiment pour la première fois ; et, du jardin, monta la petite voix grave de Simone qui lisait un conte à son Anglaise.

Ce fut Jean qui reprit :

— Si vous saviez quel regret j'ai eu de vous avoir retrouvée tout d'abord dans la cohue de cette vente de charité... J'aurais dû avoir la patience d'attendre quelques heures de plus et venir vous chercher ici.

— Moi aussi j'ai regretté que nous nous soyons, après une si longue séparation, rencontrés là, dit-elle lentement. Mais, après tout, peut-être vaut-il mieux qu'il en ait été ainsi... De la sorte, il m'a bien fallu me montrer courageuse, ne pas oublier tout au monde pour revivre une seconde le passé...

Et avec un frêle sourire elle acheva :

— Je suis devenue bien faible depuis que vous m'avez quittée. Je n'ai plus de vraie force dès que les circonstances ravivent en moi de vieux souvenirs très chers, des souvenirs qui sont parmi les meilleurs de ma vie de jeune femme... Et vous savez ce qu'elle a été, cette pauvre vie...

La voix d'Hélène ne tremblait pas. Elle s'élevait seulement un peu assourdie, avec des sonorités de cristal brisé qui donnaient aux belles notes de contralto quelque chose d'émouvant. Et déjà elle continuait tant elle était habituée à ne jamais occuper les autres d'elle-même :

— Parlez-moi un peu de vous, de votre séjour là-bas. Il y a si longtemps que nous n'avons ainsi causé ensemble ! Les lettres, en somme, sont bien peu et ne rapprochent guère !

Il lui obéit, désireux ardemment de l'arracher aux pensées douloureuses dont il voyait le reflet dans l'humide éclat de ses yeux... Elle l'écoutait distraite, en effet, l'âme détendue par cette causerie dont l'intimité lui faisait un bien infini, détendue aussi par la douceur de retrouver dans cet homme qui lui racontait si simplement sa mâle existence, celui dont l'amour avait été autrefois pour elle une joie et une souffrance inoubliables.

Et, tout à coup, elle lui dit :

— J'ai pensé quelquefois que j'avais été bien égoïste et bien lâche de vous demander d'abord, d'accepter ensuite de vous un pareil exil. Vous avez eu le droit de me trouver cruelle!

— Croyez-vous sérieusement que j'aie pu vous juger ainsi?... Non, n'est-ce pas? Quand je suis parti, c'était fortifié seulement par l'idée que je vous obéissais, que je pourrais peut-être mieux encore vous montrer ainsi à quel point vous m'étiez chère. Et puis, peu à peu, j'ai vraiment appris à aimer l'existence que j'avais acceptée pour vous seule. Qu'est-ce d'ailleurs que cela me faisait d'être au Soudan, dans l'Annam, n'importe où, puisque, de près comme de loin, nous étions séparés... Si seulement je ne vous avais pas su tant de chagrins de toute sorte!

Elle eut un frémissement; et, une seconde, son regard erra vers ce ciel pur de printemps où très haut des hirondelles passaient dans un grand envolement rapide.

— Oui, j'ai été durement éprouvée et de toutes les façons. Les années ont été si lourdes sur ma tête que je me demande par instant comment leur poids ne m'a pas broyée. Oh! qu'il y a des heures terribles à supporter, surtout quand on est seule, absolument seule pour les traverser...

Ses derniers mots étaient jaillis de son cœur même, contenus et bas, mais tellement pareils à un cri d'angoisse, que Jean tressaillit bouleversé dans toute l'âme.

— Pourquoi, dans vos lettres, m'avez-vous toujours obstinément caché combien vous étiez isolée?

— Parce que vous seriez revenu... Et cela ne devait pas être... Nous devions restés séparés l'un de l'autre. Il me fallait bien m'habituer à supporter mon malheur sans recourir aux âmes compatissantes. A quoi bon? Cela ne sert à rien de se plaindre. C'est une faiblesse, voilà tout! Il arrive toujours un moment où l'on est bien contraint de porter sans secours son épreuve. Autour de moi, les plus dévoués, les meilleurs se seraient lassés un jour ou l'autre, de devoir sans cesse me chercher des consolations. Et quand on souffre beaucoup, les mots de pitié banale font plus de mal que l'indifférence. Mais...

Et elle fit un effort pour trouver une ombre de sourire :

— Mais ne croyez pas que j'aie été tout à fait délaissée. Henriette, la première, m'a toujours montré beaucoup d'affection.

— Autant qu'il lui est possible d'en montrer, dit Jean malgré lui.

— Pauvre petite Henriette! Elle m'a donné vraiment tout ce qu'elle pouvait. Mais, moralement, nous vivons si loin l'une de l'autre! Heureusement elle ne connaît pas ces moments de souffrance qu'on ne pourrait oublier quand on vivrait des siècles. Alors nous ne nous comprenons pas toujours très bien. Non, je ne me suis jamais sentie complètement isolée, parce que je savais que, pour moi, vous étiez un vrai ami...

Elle avait tourné la tête, et son regard s'arrêta sur lui plein d'une confiance grave :

— Si je vous suppliais de dire le « meilleur », est-ce que je serais trop ambitieux, dites, Hélène?

Le nom lui était échappé irrésistiblement des lèvres. Il s'en aperçut à un faible geste qu'elle fit; et, très doucement, avec respect, il demanda :

— Pardonnez-moi de vous appeler ainsi ; mais depuis si longtemps vous êtes seulement « Hélène » pour moi. Ce nom de « madame » que je vous donne devant les étrangers me semble glacial à vous adresser. Vous ne pouvez pas savoir que depuis cinq ans j'ai vécu avec le regret de vous avoir perdue, gardant comme un vrai trésor tous les souvenirs que je possédais du temps où il m'était possible de vous voir, cherchant même à me rappeler des robes que vous portiez. La dernière fois que je vous ai vue, vous étiez habillée en blanc comme aujourd'hui... Et en vous retrouvant dans ce petit salon, il me semble que les années durant lesquelles nous avons dû vivre loin l'un de l'autre ne peuvent être qu'un mauvais rêve.

— Oh, oui! un rêve terrible, mais un rêve dont jamais je ne me réveillerai.

— Je vous en supplie, ne parlez pas ainsi! Essayez d'avoir foi dans l'avenir. Rappelez un peu à vous votre courage d'autrefois pour espérer...

Elle secoua un peu la tête, et son regard prit une amertume indicible.

— Toutes les fois que j'ai espéré quelque chose, j'ai été déçue. Quand vous m'aurez vue davantage, vous vous apercevrez bien vite que je ne suis plus l'Hélène d'autrefois, celle que vous avez quittée il y a cinq ans. La lutte continuelle m'a épuisée à la longue. Si vous saviez à quel point je suis lasse...

— Hélène, vous avez été trop vaillante.

— Vaillante? Oh! non, je ne l'ai pas toujours été. Non, à cer-

taines heures, j'ai eu toute la faiblesse des pauvres créatures sans énergie. Le jour où j'ai été publiquement abandonnée après avoir tant et tant supporté afin d'éviter un scandale irréparable, ce jour-là j'ai eu la tentation ardente de vous écrire, de vous demander de revenir. Votre présence m'aurait fait un tel bien... Et il me semblait vraiment que le... départ de M. de Bressane me rendait toute ma liberté. Seulement vous étiez loin, et c'est ce qui m'a sauvée!

— Sauvée!... Oh! Hélène.

— Oui, sauvée! Ç'eût été mal de vous rappeler. Croyez-vous donc que j'aurais pu longtemps me le cacher? Ce n'est pas la conduite de... mon mari qui me donnait le droit d'oublier que j'avais promis de lui être fidèle toujours et malgré tout... Si j'avais succombé à la tentation de vous demander auprès de moi, je sais que je ne me le serais jamais pardonné...

Elle s'arrêta un peu; et la même ombre de sourire passa sur ses lèvres, pleine d'une mélancolique ironie.

— Je n'étais plus assez jeune pour me refaire une nouvelle conscience, pour oublier que, depuis ma petite enfance, je sais que toutes les promesses sont inviolables.

— Mais maintenant, Hélène, maintenant vous êtes libre...

Un tressaillement l'ébranla. De quel accent de prière, il venait de lui dire ces mots. Pourtant elle resta silencieuse, regardant vers le jardin où les ombres s'effaçaient avec le soleil plus bas à l'horizon. Un souffle tiède faisait ondoyer les têtes fleuries des lilas, la jeune verdure fraîche éclose. Et un regret âpre et bizarre l'étreignit tout à coup; le regret de sa jeunesse enfuie, des années perdues qui auraient pu passer si douces pour elle comme elles passaient pour d'autres femmes et qui, au contraire, lui avaient montré les êtres, les choses, le monde entier, de façon qu'elle sondât les tristesses infinies de la vie au point de ne pouvoir les oublier jamais.

— Oui, c'est vrai, fit-elle d'une voix assourdie, je suis libre, mais trop tard!

— Trop tard?... Pourquoi?... Répondez-moi.

— Parce que j'ai perdu, je crois, la faculté de pouvoir être jamais heureuse désormais. J'ai été trop frappée... Vous savez, les cordes très tendues se rompent à la fin.

Encore une fois elle s'interrompit une seconde. Puis, du même ton lent et bas, elle continua comme si elle se fût parlé à elle-même :

— Mon cœur aussi s'est brisé à la longue. Il a été atteint une première fois quand je me suis vue trahie; puis quand vous m'avez quittée... Vous étiez le seul au monde qui aurait pu me rendre un peu de bonheur, de foi, d'espoir, de tout ce qui empêche la vie d'être un horrible cauchemar! Quand vous avez été loin, bien loin

de moi, j'ai cru que je ne trouverais pas le courage de poursuivre mon existence sans but. Alors, comme j'avais peur de moi-même, je me suis donnée toute à mes enfants. J'ai espéré pouvoir leur consacrer tout ce que j'avais de tendresse dans le cœur, sans devoir souffrir encore par ce que j'aimais. Est-ce que jamais j'aurais pensé qu'ils me seraient pris? Puisque nous devons tous être éprouvés plus ou moins, mon Dieu, je croyais que j'avais payé ma dette pleinement... Eh bien, je me trompais. Je les ai vus tous les trois atteints par l'horrible croup. Mon Raymond, d'abord, m'a été enlevé, mon premier fils, le plus robuste de mes enfants. Quinze mois après, c'était son frêle petit frère que j'avais vu s'affaiblir tous les jours depuis ce moment. Pourtant, comme j'avais lutté pour le sauver!... autant que je lutte aujourd'hui pour conserver Simone, sans oser espérer que je la garderai. Autrefois, jamais je n'aurais supposé que l'on pût résister à de pareilles douleurs, surtout quand elles se succèdent comme elles se sont succédé pour moi...

Brusquement elle se tut, la voix étouffée par l'émotion. A personne encore elle n'avait ainsi laissé voir sa détresse sans borne; mais jamais non plus, depuis longtemps, elle ne s'était sentie le plus cher, l'unique intérêt de quelqu'un...

— Hélène, ma pauvre amie, vous avez dû effroyablement souffrir!

— Oui, dit-elle, fermant les yeux une seconde. A aucune femme, fût-elle une ennemie pour moi, je ne voudrais voir infliger les douleurs que j'ai connues. Il y a des minutes qui sont des agonies.

Bien terribles, en effet, avaient dû être ces minutes, puisqu'à leur seul souvenir ainsi évoqué, des larmes jaillirent des paupières abaissées de la jeune femme, en dépit de toute sa volonté. Elle les essuya d'un geste rapide; et, en même temps, elle sentit sur ses mains humides les lèvres de Jean :

— Mon amie, vous n'en pouvez plus!... Vous avez été trop longtemps isolée. Il faut vous confier à moi, me permettre enfin de partager tous vos tristes souvenirs, d'essayer de les adoucir. Dites que vous voulez bien. N'ai-je pas un peu le droit de voir enfin réaliser mon rêve d'autrefois? Depuis six ans, Hélène, vous êtes la seule qui ayez eu toute ma pensée. Quand je vous adorais, vous avez exigé que nous nous séparions et je vous ai obéi. Mais maintenant aucun devoir ne nous éloigne plus l'un de l'autre...

Et c'était vrai qu'il avait toujours songé à elle, malgré l'éloignement, malgré l'invincible obstacle qu'il savait dressé entre eux, lui gardant une sorte de dévouement et d'amour chevaleresques, incapable de l'oublier, justement parce qu'il aimait en elle sa noblesse d'âme, la dignité fière de sa vie, le sens élevé qu'elle avait du devoir, y restant fidèle, comme les martyrs restent fidèles à la

croix. Puis soudaine lui était arrivée la nouvelle de la mort imprévue de Paul de Bressane, cela au moment même où il allait revenir en France. Et l'espoir de voir accompli l'ardent désir de son passé s'était réveillé en lui vivace et profond.

On lui avait bien dit, dès son arrivée à Paris, qu'Hélène de Bressane avait changé, ne s'était jamais remise des souffrances de sa vie conjugale, de l'abandon insultant de son mari, et surtout de la mort de ses enfants. Certes, physiquement, elle portait la trace des chagrins qui s'étaient sans relâche abattus sur elle. Mais il avait maintenant, bien plus vive encore, l'impression éprouvée dès leur première rencontre, qu'elle n'était plus la même. Il n'y avait plus en elle ce quelque chose de passionné, de sourdement révolté devant une destinée injuste et mauvaise, ce frémissement de femme outragée qui la faisait toute vibrante et lui donnait une irrésistible séduction. Ses yeux avaient perdu leur éclat de fièvre; la flamme du regard s'était noyée dans une mélancolie indicible; et l'altération du beau visage pâli, les moindres paroles, le son même de la voix, trahissaient la désespérance absolue de sa pauvre âme.

Et maintenant qu'il se rappelait mieux à quel point elle adorait ses enfants, qu'il comprenait comment, trompée dans son amour de femme, elle s'était réfugiée dans sa tendresse immense pour eux, il éprouvait pour elle une pitié tendre, un désir généreux d'éclaircir d'un peu de joie son existence dévastée. Et il lui parlait très doucement afin de ressusciter en elle l'espérance morte, sans s'apercevoir que son accent n'était plus celui de jadis, pas plus qu'auprès d'elle il n'éprouvait à cette heure le grand frisson d'amour d'autrefois. Il lui parlait de l'avenir avec cette confiance de l'homme énergique et jeune qui n'a pas connu les malheurs irréparables devant lesquels est impuissante toute l'énergie du monde. Surtout, il ne pouvait comprendre qu'en elle, la mère plus encore que la femme, était inconsolable et n'oublierait jamais les tortures subies.

Elle l'écoutait, songeant à ce passé qu'il évoquait ainsi et qui lui paraissait si lointain, si impossible à faire revivre de ses cendres... Elle se souvenait de cette véhémence passionnée avec laquelle il l'avait implorée cinq ans plus tôt. Elle se rappelait le désir éperdu de son propre cœur qui la jetait alors vers lui, la tentation poignante qu'elle avait eue de se laisser enfermer dans ses bras ainsi que dans un refuge. Pourquoi n'éprouvait-elle plus aujourd'hui qu'un sentiment d'indicible bien-être moral à sentir auprès d'elle la chaleur d'une affection dévouée, que l'impression fortifiante de n'être plus seule, de pouvoir s'appuyer aux heures difficiles sur un inébranlable appui.

— Hélène, continuait-il du même ton de prière, ne voulez-vous pas maintenant me faire le don de votre vie? Autrefois vous me l'avez refusé; et je n'ai pas lutté, comme j'en avais le désir torturant, contre votre résolution, parce qu'en me le refusant, vous étiez bien vous-même, la femme que j'aimais comme je n'aurais pu en aimer une autre...

Une fois déjà, — qu'il y avait longtemps de cela, — elle avait entendu un homme lui demander de devenir sienne. Alors une joie de rêve lui avait pénétré l'âme, une de ces joies intenses qui font mal. Et il s'était trouvé que cet homme avait pris comme un jouet son bel amour pur de jeune fille, et l'avait rejeté, sali et fané, après s'en être distrait quelques instants. Aujourd'hui un autre lui redisait la prière tombée jadis dans son cœur juvénile. Cet autre, elle le savait avec son expérience de femme, ne la tromperait point, ne lui mentirait jamais, lui demeurerait fidèle... Mais elle ne pouvait plus, cependant, en l'écoutant, goûter ce bonheur qui est le trésor suprême des êtres jeunes.

— Vous ne répondez pas?... Pourquoi? Que pensez-vous?

Elle leva vers lui son regard rempli d'émotion.

— Je pense que je serais bien égoïste si j'acceptais votre dévouement.

— Egoïste!... Vous?

— Oui, parce que je n'aurais à vous apporter qu'un cœur dévasté et une immense fatigue... Il me semble que j'ai vécu, en quelques années, toute une existence, et je me sens si vieille!

Toujours la même impitoyable impression qui lui revenait. Mais il sourit et dit doucement de sa voix chaude :

— Vous prétendez que vous n'êtes plus jeune... Mon amie, regardez-vous dans cette glace.

A son tour, elle eut un faible sourire et obéit. Jean avait raison... Elle semblait vraiment encore une toute jeune femme ce jour-là dans sa longue robe blanche, avec sa vaporeuse collerette de crêpe, blanc aussi, qui dégageait sa nuque élégante, son visage rosé par l'émotion, une lumière inaccoutumée dans le regard!

— Moralement je suis vieille et j'ai peur que vous ne vous en aperceviez que trop tôt et que vous ne regrettiez de m'avoir parlé avec tant de dévouement, que jamais, jamais, quoi qu'il arrive, je ne l'oublierai. Je sais que vous m'aimez comme personne ne m'aime ici, sauf Simone, la pauvre petite; et cette pensée m'est tellement précieuse, tellement bonne, que j'ai peur de ne plus voir bien clairement ce que je dois faire... Et j'hésite à vous répondre...

Elle disait cela, mais un désir pénétrant s'agitait en elle, de ne pas repousser davantage cet homme qui, de toute son âme, souhai-

tait, dans la mesure du possible, lui donner un peu de ce bonheur qu'elle ne croyait plus rencontrer... Elle était comme un pauvre naufragé infiniment las qui, entraîné par le courant vers un abri sûr, s'y laisse porter, n'ayant plus au cœur que cette soif de repos des êtres épuisés. D'un geste à peine esquissé, elle indiqua le crêpe de sa robe :

— Maintenant, je ne puis songer encore à un nouvel avenir pour moi, surtout tant que je ne suis pas sûre de voir continuer le mieux bien léger qui s'est produit dans l'état de ma Simone... Mais...

Elle s'arrêta, presque effrayée de ses paroles.

— Mais si, dans quelques mois, quand viendra l'hiver, vous croyez comme aujourd'hui, nous croyons vraiment possible de réaliser ce qui me paraît un rêve trop beau pour moi... alors, mon ami...

— Alors, Hélène, vous me direz ce « oui » que j'attends depuis que je vous sais libre enfin de disposer de vous-même... Soit, maintenant que je pourrai vous voir souvent, je saurai être patient. Et puis, dans ma pensée, vous me permettrez bien, n'est-ce pas? de vous considérer comme ma fiancée...

— Je devrais dire non, et je n'en ai pas le courage.

Au fond de son âme, en ce moment encore, une mystérieuse et implacable voix lui criait : « Pourquoi espérer? Le passé ne revient jamais, jamais! » Mais elle ne voulait plus écouter cette voix décevante; ses yeux s'arrêtèrent sur le mâle visage dont l'expression était si loyale, et elle tendit ses deux mains à Jean de Bryès.

— Merci d'avoir confiance, dit-il doucement.

Et, comme en arrivant, il se pencha vers les mains blanches et les baisa longuement.

Quand Hélène tourna la tête, sur le seuil de la porte-fenêtre, elle aperçut Simone arrêtée, droite, pâle jusqu'aux lèvres, le regard arrêté avec une expression étrange sur le groupe formé par sa mère et par Jean.

— Simone, qu'y a-t-il? fit Hélène effrayée.

L'enfant tressaillit comme arrachée à une contemplation angoissante; et une lueur rose colora son visage.

— Rien, mère. Kate m'avait dit de rentrer. Je ne pensais pas que je vous dérangerais.

Hélène, sans répondre, l'attira vers elle, d'un mouvement de tendresse. L'enfant lui prit la main et y passa plusieurs fois de suite ses petits doigts, comme pour y effacer quelque trace mystérieuse. Mais ses lèvres ne se posèrent point cependant là où s'étaient posées celles de Jean de Bryès.

VIII

En raison du deuil récent d'Hélène, et selon son désir exprès, à personne il n'avait été parlé du projet d'avenir ébauché entre elle et Jean de Bryès.

Aussi la baronne d'Artaud, ignorante de la conversation décisive qui avait eu lieu chez la jeune femme, était-elle toute désorientée de voir que les événements ne prenaient point du tout l'allure qu'elle leur avait à l'avance attribuée sans ombre d'hésitation. Non, vraiment, il ne semblait nullement question d'un mariage entre Hélène et Jean. Pourquoi?.. Était-ce Jean qui n'y songeait point? Était-ce que la jeune femme était désormais toute à sa délicate petite fille? Ou bien les épreuves de sa vie conjugale ne lui laissaient-elles plus au cœur que le seul désir de garder le trésor de sa liberté soudainement retrouvée?

Si elle l'eût osé, elle eût questionné sa cousine. Mais Mme de Bressane n'était pas de ces femmes que l'on interroge et, de longue date, la petite baronne avait pu s'en convaincre... Aussi, peu à peu, une idée qui, avant même le retour du jeune homme, avait traversé sa cervelle d'oiseau, lui revenait, en toute occasion, pour lui paraître chaque fois plus excellente. Puisque Hélène n'épousait pas Jean, pourquoi celui-ci ne deviendrait-il pas le mari d'Odette de Guerles? A eux deux, ils formeraient le couple le mieux assorti qu'on pût souhaiter. Seulement, comme elle avait le sentiment instinctif, mais très net, que Jean de Bryès n'était pas homme à admettre qu'on pût ainsi disposer de lui, elle se garda bien de lui parler du projet éclos dans son esprit, et elle se contenta de manœuvrer en conséquence, enchantée de son idée, et avec une habileté diplomatique qui l'amusait beaucoup, s'efforça de rapprocher autant que possible les deux jeunes gens.

C'est pourquoi elle avait si fort insisté pour que Jean vînt chez elle ce soir-là, bien que, retenu ailleurs, il n'eût pu accepter son invitation à dîner. Elle lui avait dit : « Ce sera une réunion intime pour entendre de très curieux musiciens hongrois; ne venez pas trop tard! » Et dès qu'il eut pénétré dans la galerie qui longeait les salons, il se demanda, en toute sincérité, si, pendant son séjour en Orient, il n'avait pas perdu ses notions sur la valeur des mots. Sur la foi du mot *intime*, il avait cru à la seule présence de quelques amis et, par les baies des portes large ouvertes, il apercevait le grand et le petit salon remplis de monde, décorés avec une véritable profusion de fleurs et de lumière. Comme il entrait, un bruit d'applaudissements éclatait, saluant les derniers accords

d'une sorte de chant tsigane bizarre et fou. Puis un remous se produisit dans la masse des habits noirs qui encombraient les entrées. Il en profita pour franchir le seuil du grand salon, et il se trouva face à face avec Henriette qui passait, affairée et souriante, une petite lueur de fièvre aux joues, tant elle s'animait à remplir son rôle de maîtresse de maison impeccable, tout en s'amusant pour son compte. Elle lui tendit la main d'un geste familier :

— Bonsoir. Comme vous arrivez tard! Je commençais à croire que vous m'aviez oubliée.

Et, sans lui donner le temps de répondre, déjà prête à poursuivre sa promenade à travers la pièce, elle acheva, malicieuse et amicale :

— Dans un moment, je vais venir vous chercher pour vous présenter de droite et de gauche à une quantité de jeunes personnes, charmantes d'ailleurs. Si vous tenez à votre liberté, jouissez en paix de votre reste.

— Vous êtes toujours trop bonne, madame, fit-il gaiement. Mais ayez pitié de moi, ne me présentez pas trop. Songez que je suis devenu une façon de sauvage et que je n'ai pas eu beaucoup le temps encore de me transformer.

— Raison de plus, puisque vous êtes original dans votre genre, pour que je ne vous laisse pas meubler mes embrasures de porte et de fenêtre.

Elle lui fit un léger signe d'adieu, lui effleurant l'épaule du bout de son éventail, et s'éloigna avec son allure de tourbillon, ses belles épaules lactées émergeant en toute liberté du corsage vert pâle très décolleté. Lui pénétra dans le salon, serrant au passage des mains amies.

— Une collection de jolies femmes ici! ma parole, lui chuchota un connaisseur. La petite baronne d'Artaud s'entend à en réunir. Vous allez présenter vos hommages à la plus merveilleuse de toutes, à la belle comtesse de Guerles. Regardez-la donc. Une vraie divinité. Vous n'allez pas prendre rang parmi ses adorateurs?

— Ma foi, non. J'ai vu en Orient des idoles de trop près pour en pouvoir admirer aucune maintenant. Tout à l'heure, j'irai poliment lui rendre mes devoirs en qualité d'individu appartenant au monde civilisé. Pour l'instant, je me contente de la regarder.

— Sapristi! je le crois bien. Elle en vaut la peine! Quelle splendide créature! Elle est étonnante... On lui donnerait trente ans...

Elle, très entourée à son ordinaire, causait d'une belle voix pleine et sonore, avec des inflexions souples; l'œil charmeur, étincelant sous la sombre épaisseur des cils, un peu renversée dans son fauteuil sans rien perdre de son grand air dominateur qui eût révélé au premier venu la femme sûre d'elle-même, élevée sur le

piédestal inattaquable de sa beauté, de son nom, de sa fortune, de son assurance orgueilleuse, de son dédain ouvertement avoué pour l'opinion.

Depuis le commencement de l'hiver, elle avait le caprice de jouer à la femme de lettres, et son principal interlocuteur, le comte de Permes, écrivain de salon, confectionnant des Revues pour les cercles, lui parlait galamment en conséquence.

— Alors, comtesse, c'est décidément à la Comédie-Française qne vous destinez la pièce à laquelle vous travaillez?

— Oui, elle sera jouée là ou nulle part...

Et elle eut un indéfinissable sourire :

— Car je n'aime que les premières places, vous savez.

— Parce que vous y avez toujours droit.

— C'est possible! dit-elle d'un ton d'imperceptible ironie.

Elle avait reçu tant d'hommages de toute sorte, que, si elle se les jugeait dus, elle était blasée sur leur saveur. Et elle continua, répondant par un signe de tête au profond salut que lui adressait un nouvel arrivant :

— Je n'ai guère le temps d'écrire en ce moment. Je suis toute à l'organisation de ma matinée du 14, qui sera ma dernière de la saison. Je désire donc qu'elle marche de façon à réaliser tout ce qu'en aura annoncé le programme.

— Qui sera très curieux, si l'on en croit les chroniques indiscrètes.

Elle inclina un peu la tête, et un éclair de satisfaction passa dans ses yeux, qui savaient exprimer tant de choses.

— Oui, je pense qu'il sera intéressant. Nous sacrifions d'abord au symbolisme, avec l'*Ame de la nuit*, et j'ai tenu à bien me rendre compte par moi-même des tons de lumière et des parfums qui donneraient le mieux à l'œuvre tout son caractère.

— Des parfums aussi?

— Mais oui, naturellement. Ne vous ai-je pas dit que je suis une fervente adepte de l'école qui affirme que tout poème appelle naturellement un parfum et une harmonie. Et je veux offrir à mes hôtes, — et à moi-même, — un régal peu commun. Vous connaissez le poème? Il est d'une étrangeté qui me plaît...

— Très bizarre, en effet; bizarre et capiteux!

Hardiment elle répliqua :

— Moi, je ne redoute pas les œuvres capiteuses, selon votre expression, quand elles ne sont point quelconques. C'est tout ce que je leur demande. J'ai un cerveau qui ne se grise que quand je lui permets d'être grisé. D'ailleurs, si l'*Ame de la nuit* est une étrange songerie de poète, la scène qui suivra rétablira l'équilibre et ramè-

nera les esprits en pleine réalité. Vous savez que Jagal me donne la pièce qu'il avait eu l'intention de présenter au Théatre-Indépendant. C'est une œuvre courte, mais très forte et très hardie. Je m'amuse à l'avance de l'effet qu'elle produira dans un salon... Les contrastes me tentent toujours... Cet effet, à coup sûr, ne sera pas banal. Et la banalité est ma pire ennemie!

— Aussi est-elle inconnue chez vous, comtesse.

— Heureusement, fit-elle, tourmentant d'un doigt distrait les plumes de son éventail. Aussi, ai-je bien cherché, combiné, réfléchi, avant d'organiser la matinée en question.

— Qui sera une merveille! proclama avec conviction Henriette, immobilisée une minute; mais pas une merveille à l'usage des jeunes filles. A propos, chère, qu'est-ce que vous ferez d'Odette ce jour-là?

— D'Odette?... Je n'en sais rien. Je n'ai pas encore eu le loisir d'y songer. Il est fort probable qu'elle restera tout simplement auprès de moi et m'aidera à recevoir. Je vous avoue que je ne verrais aucun inconvénient à ce qu'elle assistât à la représentation dont il s'agit. Je trouve stupide cette façon de garder sous verre les jeunes filles quand elles ne sont plus des enfants!... Eh! qu'elles apprennent donc à voir les choses telles qu'elles sont, sans effarouchements ridicules! Mieux vaut qu'elles entendent ouvertement ce qu'elles se chuchotent tout bas entre elles, ravies de goûter à ce que nous leur apprenons à considérer comme un enviable fruit défendu.

— Alors, madame, vous êtes pour l'éducation américaine?

— Est-ce l'éducation américaine que j'aime? Je ne sais trop. Mais certainement ce n'est pas l'éducation française, qui traite la jeunesse féminine comme les Japonais traitent les petits pieds de leurs enfants, les entortillant de bandelettes, pour qu'ils ne se développent pas. Aussi n'arrive-t-elle qu'à produire de vraies niaises, pétries de préjugés et d'opinions étriquées, s'effarant pour des riens; ou bien alors, de jeunes hypocrites, aussi correctes d'apparence que les petites sottes dont je viens de parler, et, au fond, renseignées à merveille sur tout ce qu'on prétend leur cacher.

— Chère madame, vous êtes tout simplement effrayante, dit le comte de Permes, qui écoutait, curieux et amusé.

— Bah! qu'est-ce que vous craignez?... Puisque vous n'appartenez pas à la phalange des épouseurs!... Croyez-moi, n'ayez pas d'illusions, cela ne sert à rien. Toutes ces petites filles en savent bien plus long que ne se l'imaginent les parents bénévoles... Pour moi, je donne à Odette pleine et entière liberté. Tant qu'elle a été enfant et fillette, je me suis arrangée pour qu'elle fût abondamment pourvue de conseils vertueux... Je l'ai laissée quatre années au

couvent. Elle a donc eu tout le loisir de se pénétrer d'exemples édifiants et de principes excellents. J'imagine que maintenant elle est capable de se conduire. Elle est entrée dans le monde, sa vie de femme va commencer... Eh bien, je trouve fort bon qu'elle fasse librement ses études personnelles sur les hommes et les choses, et se procure sur leur compte des opinions bien à elle... Je ne m'oppose pas le moins du monde à ce qu'elle flirte et sache devenir le centre d'une petite cour... Elle est ainsi bien dans son rôle de femme. D'ailleurs, je ne me sentirais jamais le courage de la garder à vue, le rôle de couveuse n'est pas dans mes cordes !

— Oh ! pas du tout, c'est vrai, fit Henriette de sa voix malicieuse et gamine. Il n'est nullement à l'usage des déesses !

— Vous vous moquez, méchante, dit en souriant M[me] de Guerles. Soit. J'admets que je vais absolument à l'encontre des idées reçues, des opinions de morale courante, à l'encontre des usages surtout, mais...

Elle eut un dédaigneux mouvement d'épaules qui fit étinceler le cordon de diamants enserrant son col de statue.

Le comte de Permes se mit à rire.

— L'usage, vous vous en souciez à peu près autant, n'est-il pas vrai, comtesse, que la terre sur laquelle vous marchez ?

— Parfaitement dit, mon cher ami. La vie est par elle-même une aventure dans laquelle il est fort difficile, sinon davantage, de se garer des accidents fâcheux. Donc, à quoi bon la compliquer encore en se créant une foule d'obligations plus ou moins illusoires, s'astreindre tout d'abord à respecter des conventions, véritables entraves bonnes à être brisées. Ce que j'ai toujours fait, et ferai toujours, car je m'en suis fort bien trouvée !

Elle s'arrêta avec un petit rire discret et mordant, sa belle tête dressée d'un mouvement de défi inconscient.

Jean de Bryès, resté debout, non loin d'elle, l'avait écoutée, et l'observait avec une attention dans laquelle il y avait beaucoup de curiosité, en même temps qu'une étrange sévérité. Maintes et maintes fois, il avait entendu parler de l'humeur paradoxale, des opinions excentriques de la comtesse de Guerles, de son mépris hautain pour toutes les opinions consacrées. Elle lui était apparue, de même qu'à bien d'autres, comme une manière de sphinx superbe ; et lui aussi s'était quelquefois demandé ce qu'était en réalité cette femme singulière dont les paroles, sinon les actes, laissaient le champ libre à toutes les suppositions. Mais jamais, comme ce soir-là, il ne l'avait jugée sévèrement. Elle continuait à causer de la même façon paradoxale, de la même voix d'un timbre chaud, dont les notes railleuses étaient démenties par le sourire charmeur des lèvres.

Ah! elle avait dit bien vrai en déclarant que la vocation maternelle lui manquait totalement. Tout juste, sa fille existait à ses yeux, et elle ne se donnait point la peine de le dissimuler. Mais quelle femme était-elle donc pour annoncer avec cette désinvolture qu'elle n'entendait nullement la garder sans cesse à ses côtés, et lui permettait de tout voir, de tout entendre, — sinon de tout faire, — trouvant bon qu'elle fût, pour s'instruire, à même de recevoir toute sorte d'hommages... Et dans le souvenir de Jean, monta, comme l'expression de toute sa pensée, le mot qu'Hélène avait eu en lui parlant d'Odette pour la première fois : « Pauvre enfant! »

Il la chercha des yeux, non près de sa mère naturellement. Elle était, en effet, à l'autre extrémité du salon, assise sous la pleine lumière d'une lampe qui ruisselait sur sa tête blonde, relevée d'un joli mouvement fier. Et debout, devant elle, se tenait le prince de Gisvres qui lui parlait, un peu penché vers elle, l'enveloppant de son regard hardi. Sur son visage à elle, il y avait une indéfinissable expression de fatigue morale, d'ironie, de quelque chose qui ressemblait fort à un dédain à peine voilé, tandis qu'elle causait, très sobre de gestes, les lèvres un peu hautaines, faiblement éclairées par un sourire. Que se passait-il donc derrière ce jeune front nimbé de petits cheveux tout dorés. Son indifférence était-elle sincère ou bien manège de coquetterie?... Avait-elle donc si peu de vanité féminine qu'elle fût tout à fait inaccessible à la satisfaction de retenir auprès d'elle, toute jeune fille, un homme qui faisait profession de ne remarquer jamais que les femmes mariées d'une beauté indiscutable. Jean de Bryès l'examinait avec un intérêt profond, curieux de démêler ce qu'elle était vraiment. Le silence venait de se rétablir dans le salon, car les artistes se faisaient de nouveau entendre dans un chant passionné, étrange, tourmenté, pareil à un appel plaintif. De sa place, Jean apercevait le profil d'Odette, dessiné d'un trait tout ensemble ferme et délicat, dont l'expression était devenue grave depuis que la musique résonnait; l'œil s'était largement ouvert sous la ligne sombre des cils; et à la palpitation des lèvres, il devinait que tout l'être de la jeune fille vibrait avec le chant de l'artiste. Les dernières notes se perdirent, comme la première fois, dans le bruit des applaudissements; et Jean, devant lui, vit tout à coup surgir de nouveau Henriette radieuse.

— Ils sont admirables, n'est-ce pas, mes violonistes? Avouez que j'ai été bonne de vous laisser les écouter dans ce coin que vous m'avez l'air d'avoir pris en affection. Il est vrai que l'on y a vue sur toute espèce de personnes charmantes. Venez maintenant que je vous présente à l'une d'elles pour commencer.

Il s'inclina en souriant.

— Je suis tout à vos ordres, madame.

— Très bien, cela. Suivez-moi alors.

Elle se glissa dans le salon, et s'arrêta devant Odette de Guerles que le prince de Gisvres avait dû quitter au moment où les Hongrois recommençaient à jouer en duo.

— Odette, vous ai-je déjà officiellement présenté le capitaine de Bryès, un cousin de mon mari et en même temps l'un de ses meilleurs amis, l'un des miens, l'un de ceux enfin d'Hélène de Bressane. Ce dernier titre est, je suis sûre, le meilleur pour que vous accueilliez favorablement M. de Bryès.

Et, sans donner à Odette le loisir de répondre un mot, elle se tourna vers le jeune homme et expliqua de son petit ton joyeux :

— Odette est une grande admiratrice, et je le comprends, de Mme de Bressane. Je suis bien certaine qu'ensemble vous allez hautement chanter ses louanges... Aussi je vous laisse, sans crainte que votre conversation ne languisse. Jean, je vous confie Mlle de Guerles. Conduisez-la au buffet, si elle le souhaite.

Elle leur fit un petit signe de tête en guise d'adieu et disparut aussi vivement qu'elle était venue.

Mais Odette ne désirait nullement se voir emmenée au buffet envahi pour l'instant; et ils restèrent dans le petit salon déserté, sans qu'elle parût même remarquer leur solitude relative. Elle était tellement habituée, la pauvre enfant, à jouir d'une liberté de femme!

Elle leva vers Jean ses prunelles si noires dans le bleu pâle de l'iris et dit, souriant à demi :

— Je crois bien que Mme d'Artaud trouve un peu ridicule ma sympathie très vive pour la marquise de Bressane que je connais à peine. Mais, puisque vous êtes des amis de Mme de Bressane, vous devez comprendre pourquoi elle me fait l'impression d'être bien au-dessus de la plupart des femmes. Je n'en connais pas une qui m'inspire plus qu'elle d'estime et de respect!

— Il n'y a pas, en effet, de femme qui mérite davantage d'être jugée comme vous la jugez, dit Jean touché de l'éloge inattendu tombé de ces lèvres fraîches.

— C'est pourquoi j'aurais tant désiré la connaître davantage... Mais je vois chaque jour beaucoup d'indifférents; et, en revanche, je ne la rencontre que rarement.

— Mme de Bressane sort fort peu.

— Oui, il paraît. D'ailleurs elle et ma mère ne sont point en relations de visites.

Elle avait dit cela d'un singulier accent, un peu bref, vibrant d'une sorte d'amertume voilée, et Jean se demanda si elle compre-

nait pourquoi entre sa mère et Hélène aucune sympathie n'était possible. Mais elle poursuivait déjà, comme si c'eût été pour elle un plaisir inattendu et très vif de parler de la jeune femme à un homme qu'elle sentait lui être absolument dévoué.

— De temps en temps, je rencontre Mme de Bressane chez la baronne d'Artaud. La première fois que je l'ai vue, c'était après la mort de son second petit garçon, et je n'avais encore jamais aperçu, sur aucun visage, une expression de pareille désolation muette. Elle ne pleurait pas, elle ne se plaignait pas. Elle parlait même de choses banales, seulement sa voix avait quelque chose de brisé qui me serrait affreusement le cœur; et, un instant, comme Mme d'Artaud racontait drôlement je ne sais quelle histoire et se mettait à rire, j'ai vu devenir tout brillants de larmes les yeux de Mme de Bressane. Sans doute elle a pensé que, comme elle était dans l'ombre, personne ne remarquerait qu'elle avait pleuré si elle ne se trahissait pas...; et ses larmes sont tombées sur le crêpe de son voile... Ce jour-là j'ai senti à quel point il est dur de voir beaucoup souffrir quelqu'un et de ne pouvoir rien... J'aurais tant souhaité dire à Mme de Bressane tout ce que j'avais dans le cœur pour son chagrin. Mais les impitoyables convenances se dressaient à la traverse de mon désir. Elles me répétaient sans relâche que Mme de Bressane étant pour moi une étrangère, je ne pouvais, sous peine d'être fort ridicule, lui dire tout ce qui me venait du cœur pour elle. Et je me suis tue.

— Pourquoi? fit Jean. Une sympathie vraie comme la vôtre lui aurait été très douce, je vous l'assure, moi qui ai l'honneur de la connaître beaucoup et depuis longtemps. J'espère que Mme d'Artaud la lui aura dite.

La jeune fille eut un léger mouvement d'épaules, puis sur ses lèvres glissa l'indéfinissable sourire séduisant et un peu railleur que Jean y avait remarqué déjà :

— Je me suis bien gardée de parler à Mme d'Artaud de l'impression que me produisait sa cousine : elle l'aurait sûrement trouvée un amusant enthousiasme de jeune fille; et vraiment ma pauvre sympathie valait mieux que cela : elle était si sincère!

— Elle était?... Est-ce qu'elle n'existe plus?

— Oh! si, car depuis ma première rencontre avec Mme de Bressane, j'ai entendu parler d'elle, par bien des personnes différentes, de telle sorte que, plus profondément encore et en connaissance de cause, je l'ai admirée, respectée et plainte. Seulement avec le temps je suis devenu sage, oh! très sage! Je sais maintenant renoncer à ce que je désire le plus; et je me suis résignée à bien des choses, pour commencer, à ne devoir jamais voir Mme de Bressane

que par hasard. Mais il m'arrive souvent de penser à elle, surtout quand les choses ne vont pas pour moi tout à fait comme je le souhaiterais. Peut-on se plaindre quand des femmes comme elle sont si durement éprouvées !

Odette ne regardait plus le jeune homme. Sa voix s'était assourdie comme si elle eût seulement pensé tout haut. Et certes, à cette minute, elle était bien loin du salon d'Henriette d'Artaud. Ce qu'elle pensait, elle le disait simplement en vraie fille de la comtesse de Guerles, d'une indifférence hautaine pour l'effet que pouvaient produire ses paroles. Il y eut entre elle et Jean une seconde de silence... Puis elle secoua la tête, comme si elle eût voulu chasser bien loin des idées importunes et, avec un petit rire, elle dit :

— Quelle conversation à la Schopenhauer je vous offre ! Et comme vous devez me trouver poseuse !

— Pourquoi ? Parce que vous voulez bien me dire que vous aviez mieux qu'une pitié quelconque pour les chagrins de Mme de Bressane ?...

— Parce que je vous le dis dans un milieu où les réflexions de ce genre sont de vrais oiseaux de nuit égarés en pleine lumière. L'on doit toujours être gaie dans le monde. Ne suis-je pas ici pour m'amuser ?

— Un plaisir forcé, alors ?

— Non, un plaisir vrai, profond, un plaisir exquis, quand j'entends, comme tout à l'heure, de délicieuse musique. Alors je ne regrette plus rien, j'oublie tout... Mais autrement, je vous assure que j'envie, oh ! de tout cœur, les jeunes filles qui ne sortent pas chaque soir et passent de bonnes heures bien intimes, dans un *home* bien clos, bien fermé aux étrangers, surtout aux indifférents, où il flotte une odeur de tendresse...

Elle s'arrêta un peu; puis, de ce ton d'imperceptible ironie qu'elle semblait volontiers avoir dès qu'elle parlait d'elle-même, elle acheva avec un demi-sourire :

— Vous allez trouver que je désire toujours quelque chose et que je ferais beaucoup mieux, moi qui me dis sage, d'aimer ce que j'ai, de me plaire dans le monde, puisque je suis appelée à y vivre, et que, en somme, j'ai tout ce qu'il faut pour y goûter un plaisir digne des dieux !

La voix harmonieuse de la jeune fille avait pris soudain une sorte d'âpreté qui frappa Jean. Une question lui échappa.

— Alors, vous n'aimez pas ce que l'on appelle « la vie du monde » ?

— Non, je ne l'aime pas... Oh ! non !

Et les sourcils soudain rapprochés donnèrent au jeune visage une expression sombre et douloureuse, presque dure. Les yeux d'Odette avaient glissé vers la comtesse de Guerles dont le profil sculptural se détachait sur la draperie d'une tenture couleur d'or ; et Jean, qui surprit ce regard, qui avait encore toute vibrante dans la pensée la profession d'indifférence faite par la comtesse au sujet de sa fille, comprit pourquoi cette enfant avait la nostalgie d'un foyer parfumé de tendresse, pourquoi une amertume intense et sourde frémissait dans ses paroles, écho d'une souffrance muette qu'elle trahissait involontairement. Et, en lui, se réveilla l'intérêt compatissant qu'il avait ressenti pour elle la première fois qu'il l'avait aperçue.

Désireux de la distraire, il reprit avec son brillant sourire :

— Quelle opinion allez-vous avoir de moi si je vous avoue que l'existence très frivole que je mène en ce moment ne m'ennuie pas du tout et que... dois-je aller jusqu'au bout de mon aveu, au risque de m'attirer vos mépris ?

— Mais certainement... D'ailleurs, vous ne courez aucun risque... J'ai des trésors d'indulgence pour ceux qui ont le courage de leur opinion.

— Eh bien, cette existence m'amuse !

Il avait dit cela si gaiement, d'un ton amusant de confusion voulue, qu'elle eut un petit rire frais et continu. Et il éprouva un plaisir extrême à voir s'éclairer l'expression de ce jeune visage.

— Ne me jugez pas trop mal, je vous en prie, continua-t-il souriant aussi. Songez que je suis en ce moment un véritable écolier en vacances ! Depuis cinq ans, j'ai vécu plus ou moins dans la solitude, et il me semble très agréable de me retrouver, après mon long séjour parmi des êtres assez primitifs, dans un milieu comme celui-ci, qui me paraît d'une civilisation fort avancée.

— Certes oui, fit-elle, les lèvres relevées en un sourire amusé et finement malicieux. Ici, les hommes savent à merveille conduire les cotillons, jouer des comédies de salon, parier aux courses, etc... Ils mènent enfin une existence très intéressante dont ils s'accommodent fort bien d'ailleurs... peut-être pour cause !

— Pauvres hommes du monde ! Vous êtes sévère pour eux !

— Est-ce que vraiment je suis sévère ? Peu importe, après tout, car ils ne souffrent pas beaucoup de ce que vous appelez ma sévérité. Je crois bien que je ne puis m'empêcher de les juger à travers mes souvenirs d'enfant. Quand j'étais petite fille, j'adorais me raconter des histoires dans lesquelles les héros accomplissaient toujours toute sorte de belles actions, très généreuses, très nobles, très glorieuses. Vous comprenez qu'il m'a fallu revenir de loin et

que je n'ai pas tous les jours, dans le monde, l'occasion de faire une grande dépense d'enthousiasme. Un soir, je ne sais comment, durant un interminable cotillon, il m'est arrivé de laisser voir à mon danseur les idées de petite fille dont je vous parle. Il m'a regardé tout à fait effaré, avec une mine bien drôle, et m'a déclaré très sagement que les croisades étant finies, il ne concevait pas très bien en quelles occasions il pourrait se conduire en paladin. J'ai bien vite reconnu mon tort, comme vous pensez.

Elle s'arrêta une seconde; puis, avec ce même sourire malicieux qui lui donnait un air charmant de petite fille gaie, elle acheva :

— Je crois bien que mon pauvre danseur n'aurait pas du tout apprécié votre vie en Orient...

— Peut-être y aurait-il pris goût... Elle était un peu rude, c'est vrai; mais elle avait une saveur qui me la faisait aimer. Du moins, elle m'a paru ainsi, à moi qui ne l'avait pas cherchée. Je ne regrette pas que les circonstances m'aient obligé à l'accepter. Elle était quelquefois triste, un peu brutale, mais d'une tristesse robuste et saine.

Il s'interrompit... A l'expression devenue tout à coup sérieuse de sa physionomie énergique, elle devina qu'il songeait à quelque tragique épisode de sa carrière de soldat. Elle se rappelait avoir entendu Henriette raconter, quelques jours plus tôt, des traits de bravoure folle accomplis par cet homme qui se tenait là auprès d'elle, portant avec une aisance de clubman sa tenue de soirée, et qu'elle savait être moralement très supérieur aux jeunes gens qu'elle rencontrait chaque jour dans le monde... Non, il ne ressemblait pas aux autres; et elle éprouva tout à coup un désir étrange de le connaître davantage, de causer encore avec lui, qui l'intéressait.

La voyant silencieuse, il lui disait avec cette douceur d'accent qui donnait tant de charme à sa voix mâle :

— Je vous ai attristée avec mes réflexions.

— Non, vous me faites penser... Alors vraiment, vous gardez un bon souvenir de votre séjour au loin?

— Oui, très bon... D'ailleurs, continua-t-il gaiement, j'ai vraiment un peu calomnié tout à l'heure l'existence que j'y menais. Elle n'était pas aussi sauvage que je vous le laissais peut-être croire. Du moins, je m'efforçais qu'elle ne le fût pas... Je faisais venir de France de véritables provisions de livres, sans compter toutes les partitions des opéras nouveaux...

— Vous aimez la musique?

— Passionnément. Cela a été l'une de mes grandes privations, durant ces dernières années, de ne pouvoir en entendre de bonne... car celle que je me faisais était de qualité très inférieure. Mais enfin c'était quelque chose encore. Ma mère était une véritable

artiste, et tout jeune, j'adorais l'écouter jouer pendant des heures. Aujourd'hui, j'aime la musique autant pour elle-même que pour les souvenirs qu'elle me rappelle. Que de soirées j'ai passé solitairement à en faire, là-bas!

— Et comme vous deviez avoir alors le regret d'être loin de votre *home!*

Jean la regarda surpris qu'elle eût ainsi deviné l'émotion qui, en effet, l'avait étreint quelquefois jusqu'à l'angoisse quand certaines harmonies éveillaient en lui plus aigu le sentiment de sa solitude et de son éloignement.

Il allait lui répondre, quand une voix gaie s'éleva auprès d'eux, celle d'Henriette qu'ils n'avaient pas vue approcher :

— Eh bien, j'espère que vous causez, tous les deux! fit-elle en riant. J'étais bien sûre que vous vous entendriez! Seulement, vous accaparez Odette, mon ami... et sa mère la réclame. Vous ne l'avez pas seulement conduite prendre une glace, la pauvre petite. Odette, je vous enlève, car si je laissais à Jean le soin de vous ramener à Mme de Guerles, vous recommenceriez à bavarder.

Son bras à demi passé sous celui de la jeune fille, elle l'emmenait, tout en caquetant avec Jean de Bryès.

Mais elle se trompait si elle supposait qu'il causerait encore ce soir-là avec Odette. Si sa pensée fut occupée de la jeune fille, personne n'en put rien savoir. Il alla simplement présenter ses hommages à la comtesse de Guerles, et l'intéressa si bien, pendant leurs brèves minutes de conversation, en répondant à ses questions sur l'Orient, qu'elle l'invita, avec beaucoup d'insistance, à venir chez elle, sans soupçonner quel jugement sévère il portait sur elle.

IX

Peu de jours avant la fameuse matinée littéraire dont les chroniques mondaines célébraient à l'avance les attraits, la comtesse de Guerles, revoyant sa fille à l'heure du dîner, lui dit négligemment :

— Odette, j'ai reçu tantôt une invitation pour vous.

— Une invitation?

— Oui, cette après-midi, j'ai rencontré Mme de Bressane chez la baronne d'Artaud, et comme je racontais que le jour de ma matinée, préférant ne pas vous avoir ici, je vous enverrais explorer quelque musée avec miss O'Kelly, Mme de Bressane m'a demandé de vous confier à elle ce jour-là. Vous irez la prendre vers trois heures pour sortir avec elle et sa fille, et elle vous gardera la fin de l'après-midi. J'hésitais à accepter. Mais Mme d'Artaud m'ayant affirmé que vous

seriez ravie de cette occasion de voir, dans l'intimité, Mme de Bressane, je n'ai pas décliné cette invitation.

— Je vous en remercie, maman, dit simplement Odette. Ce sera, en effet, pour moi un plaisir de passer quelques heures avec Mme de Bressane. Et puisque vous pensez que je ne serai pas indiscrète en lui imposant si longtemps ma présence...

— Mon Dieu, ma chère, que voilà donc une réflexion inutile! Si j'avais trouvé indiscret d'accepter l'invitation de Mme de Bressane, je l'aurais refusée, soyez-en sûre, sans attendre vos conseils.

Et passant devant sa fille avec un léger haussement d'épaules, la comtesse de Guerles regagna son appartement.

Quel revirement s'était donc produit dans son esprit au sujet de la présence de sa fille, dans son salon, le jour de sa brillante réception?

D'elle-même, jamais elle n'eût pris la peine de se préoccuper à ce sujet : bien d'autres questions d'ordre littéraire et musical l'absorbant toute pour l'instant. Mais quelqu'un s'avisa de l'en faire souvenir, et ce quelqu'un-là n'était pourtant pas un puritain, puisqu'il s'appelait le comte de Guerles. Le fit-il ou non avec intention? Il n'en laissa rien deviner. Toujours est-il que, rencontrant la comtesse au Bois, il lui dit, d'un ton de badinage, après l'avoir remerciée de l'invitation qu'elle lui avait adressée :

— Votre programme doit être pour Odette le fruit défendu, puisqu'elle ne pourra assister à la représentation...

Etait-ce un conseil indirect? La comtesse en jugea ainsi, et se redressa d'un mouvement hautain, trouvant fort mauvaise et complètement ridicule cette réflexion de son ex-mari. Vite elle riposta :

— Me ferez-vous la grâce de me dire où vous prenez qu'Odette ne m'aidera pas à recevoir le 14 mai? J'imagine que je suis, mieux que personne, capable de discerner ce que ma fille peut ou non entendre.

— Excusez-moi, je m'imaginais que pour un jeune palais, le régal que vous préparez en ce moment était un peu trop pimenté, fit le comte avec un sourire narquois qui se perdit sous sa moustache. Mais vous êtes un juge parfait en la matière; je ne me permettrais pas d'en douter et je m'incline devant votre compétence. Seulement, je me suis laissé dire que vous désiriez passablement voir Odette mariée sans trop de retard. Bien mariée, s'entend. Eh bien, comtesse, accordez-moi l'honneur d'en croire ma vieille expérience; si vous faites souvent assister votre fille à des fêtes littéraires comme celle qui se prépare si brillante chez vous, j'imagine que la phalange des épouseurs bien posés en sera réduite.

Pour toute réponse, elle eut un « ah! vraiment? » assez railleur,

que le comte accueillit par un fin sourire, plein de mille choses sous-entendues, tout en achevant :

— Ne dédaignez pas trop mon humble avis, madame. Je vous assure qu'il est de quelque valeur. Les hommes trouvent délicieuse la vraie jeunesse, ignorante, candide, dès qu'il s'agit d'épouser... L'inconnu a toujours tant de saveur!...

— Je le sais. Merci, comte, du renseignement qui est, en effet, infiniment précieux, venu de votre part.

Et elle prit congé de lui, avec un léger signe de tête, le plus léger qu'elle pût lui accorder, sans ombre de sourire, le laissant fort amusé, dans le secret de sa pensée, d'avoir altéré la sérénité olympienne de cette belle divinité. Sans le savoir, il avait trouvé le seul argument qui fût de nature à faire réfléchir la comtesse au sujet de sa fille, la perspective du mariage d'Odette qu'elle désirait très vivement, car, seul, il pouvait lui rendre la liberté absolue qui lui était précieuse par-dessus tout. La fibre maternelle n'avait pas vibré chez elle quand elle était toute jeune femme, et les années ne l'avaient pas développée, au contraire. Elle était demeurée la même créature volontaire, fantasque, hautaine, absorbée par sa propre personnalité, se mouvant dans une atmosphère d'adulation qui lui semblait toute naturelle. Entre elle et sa fille, aucun lien sympathique ne s'était formé. Moralement, l'une près de l'autre, elles vivaient ainsi que deux étrangères; la mère indifférente, occupée seulement de ce qui la charmait, des êtres et des choses qui pouvaient lui procurer d'agréables impressions, neuves autant que possible, dédaigneuse de tout le reste; l'enfant, orgueilleusement repliée sur elle-même, l'âme fermée à cette mère qui ne pensait guère à elle que pour la trouver gênante.

Et cela arrivait encore assez souvent; mais jamais, plus qu'après sa conversation avec le comte, Mme de Guerles n'avait trouvé insupportable le rôle maternel que la destinée la forçait à jouer. Une colère sourde l'agitait au seul souvenir des paroles discrètement insinuantes de son mari, et tout son orgueil de femme impérieuse se cabrait à l'idée de paraître les écouter en éloignant Odette le jour de sa matinée, bien qu'en somme elle trouvât elle-même beaucoup plus commode de voir sa fille absente de son salon ce jour-là. Il y avait du vrai dans la réflexion du comte au sujet des goûts masculins en matière de mariage; sa très grande expérience le lui disait bien.

— Que le monde est donc stupide avec ses préjugés! pensait-elle.

Mais elle avait beau le traiter en bouc émissaire chargé des péchés d'Israël, elle était trop intelligente pour ne pas reconnaître qu'en la circonstance il représentait une puissance qu'il lui serait utile de ne pas absolument dédaigner.

Dans cet état d'esprit, elle était arrivée chez Henriette d'Artaud, où se trouvait Mme de Bressane; et, prenant tout à coup une de ses résolutions brusques dont elle était coutumière, elle avait incidemment raconté dans la conversation que, le jour où elle recevrait, elle enverrait sa fille promener, sous l'aile de miss O'Kelly, afin que le poète symboliste Joël pût faire entendre, la représentation dramatique finie, telles de ses œuvres très hardies qui lui conviendraient, sans être gêné par la présence d'une petite fille. Cela dit avec la désinvolture qui caractérisait la comtesse quand elle parlait de sa fille. Alors, soudain, Hélène qui l'écoutait, ayant encore dans le souvenir toute la conversation d'Odette avec Jean, que celui-ci lui avait rapportée, avait, d'un mouvement spontané, offert à Mme de Guerles de se charger de sa fille le jour en question. Et, après quelques hésitations, vaincue par la délicate insistance d'Hélène, par les assurances réitérées de la petite baronne qui affirmait qu'Hélène et Odette auraient autant de plaisir l'une que l'autre à se trouver rapprochées, Mme de Guerles avait accepté l'invitation de la jeune femme, trop fine pour ne pas avoir compris tout de suite combien serait profitable pour l'avenir d'Odette la liaison de la jeune fille avec une femme aussi universellement respectée que la marquise de Bressane.

Cette demande inattendue d'Hélène avait été pour Odette une surprise exquise, la réalisation d'un rêve crue toujours impossible. Qui donc en avait donné l'idée à Mme de Bressane? Quel mobile l'avait déterminée à sortir de la réserve qu'elle apportait d'ordinaire dans ses relations, peu fréquentes d'ailleurs, avec la comtesse de Guerles. Et comme Odette se demandait cela, dans le calme de sa chambre de jeune fille, elle pensa soudain à ce Jean de Bryès, un ami de la jeune femme, qui semblait éprouver pour elle, lui aussi, tant de respectueuse admiration. Elle se souvint de leur conversation chez la baronne d'Artaud. Deux fois, elle l'avait revu depuis ce soir-là. Il était venu au jour de sa mère; elle l'avait vu cette après-midi-là causeur si captivant, que la comtesse l'avait accaparé durant toute sa visite; puis elle avait dîné avec lui chez Mme d'Artaud; et, comme à table il était placé près d'elle, ils avaient eu quelques moments de vraie causerie; instinctivement, ils avaient encore parlé d'Hélène. Etait-ce lui qui avait fait connaître à la jeune femme ce que pensait d'elle, tout bas, une pauvre enfant qui avait soif de donner à quelqu'un qu'elle en sentait digne les trésors de tendresse que ni son père ni sa mère ne lui demandaient?...

Silencieusement, elle renferma en elle la joie que lui avait causée l'invitation d'Hélène de Bressane; et sa mère, qui s'en fût railleuse-

ment étonnée, n'en soupçonna rien. D'ailleurs la seule question de sa matinée dramatique l'occupait en ce moment, la rendant plus nerveuse et plus difficile à satisfaire que jamais.

Aussi, le grand jour venu, Odette, renseignée par l'expérience, ne tenta même pas de l'approcher. Elle se savait, à cette heure, aux yeux de la comtesse, un atome insignifiant; et l'ayant tout juste entrevue quelques minutes dans la matinée, elle quitta, pour se rendre chez Hélène, cet hôtel où elle se sentait plus étrangère que ceux qui allaient y venir, conviés par la belle Mme de Guerles. Pas même elle n'eut la curiosité d'aller admirer le merveilleux arrangement du grand salon fleuri, transformé en une salle de spectacle, où les décorateurs s'empressaient encore; tandis qu'en haut, dans son boudoir ouvert à la pleine lumière, sa mère, devant une immense psyché, s'absorbait dans les soins d'une toilette digne de la beauté dont elle devait être le cadre...

... Deux heures plus tard, Odette marchait auprès d'Hélène de Bressane, dans l'une de ces paisibles allées du Bois, inconnues aux promeneurs mondains, dont la jeune femme aimait les solitudes ombragées, pour elle et pour son enfant; et ensemble elles causaient, comme si ce calme profond autour d'elles les avait plus rapprochées l'une de l'autre.

Depuis l'instant où Odette avait franchi le seuil du petit salon d'Hélène, il lui semblait avoir pénétré dans un monde nouveau, celui auquel aspirait depuis des années son âme très aimante, très pure, avide de sentir autour d'elle des êtres dignes de tout respect, de toute confiance, de toute affection...

Combien lui avait semblé doux l'accueil de la jeune femme. Elle était entrée avec une exclamation bien sincère sur les lèvres :

— Oh! madame, comme vous devez me trouver indiscrète de venir ainsi vous embarrasser de ma présence toute une après-midi! Si j'avais été raisonnable, je n'y aurais jamais consenti, mais...

— Mais vous avez compris qu'il ne fallait pas me donner le regret de votre refus; et vous êtes venue tout simplement comme je vous le demandais. Depuis longtemps, moi aussi, j'avais le désir de vous connaître davantage, parce qu'il me semblait que nous deviendrions vite d'excellentes amies. Ne le croyez-vous pas aussi?

Avec quel accent de bonté pénétrante Hélène disait cela; et comme Odette, avec tout son cœur, lui avait répondu! Puis Simone était entrée, un peu sauvage au premier abord, dans sa réserve presque farouche de petite sensitive, mais vite conquise par le sourire attirant de la jeune fille. Et toutes trois ensemble, elles étaient sorties. Le courant de sympathie vraie et profonde qui portait l'une vers l'autre les deux âmes d'Hélène et d'Odette mettait un abandon

inaccoutumé dans les paroles de la jeune fille, qui se révélait à Mme de Bressane telle que Jean l'avait entrevue, très vibrante et très tendre, mais assombrie par une indéfinissable amertume qui voilait en elle la gaîté délicieuse des êtres jeunes, ne la laissant apparaître qu'en des éclairs auxquels leur rareté donnait un charme extrême de joie fugitive. Oui, cette enfant de dix-huit ans avait dû souffrir déjà moralement; sans qu'elle en eût conscience, des mots, des réflexions, des pensées qui lui échappaient parfois le révélaient bien haut : et vite, Hélène, avec sa clairvoyance de femme très éprouvée, avait compris que l'indifférence complète de la comtesse de Guerles à l'égard de sa fille était la plaie vive de cette âme ardente. Elle en avait eu la certitude en voyant l'expression de désir douloureux qui avait tout à coup traversé les yeux limpides de la jeune fille, parce que Simone se blottissait dans les bras de sa mère refermés aussitôt autour d'elle...

Oui, Hélène devinait juste. En voyant de près, de tout près ce qu'était la tendresse maternelle dont elle avait toujours eu soif inutilement, une sorte de regret poignant s'agitait en Odette de n'avoir pas reçu en partage quelques parcelles même des richesses d'affection qui étaient données à cette petite Simone. Et puis aussi, à mesure que le jour avançait, une tristesse sourde la pénétrait peu à peu avec le sentiment que ces quelques heures auprès d'Hélène, dont elle s'était fait une joie, s'écoulaient impitoyablement. Bientôt il lui faudrait aller retrouver cette solitude qui pesait si lourdement sur son cœur; se séparer de cette jeune femme dont l'affectueux intérêt lui était bon, et dont la vie triste et courageusement acceptée était un exemple vivant, inoubliable pour une nature comme la sienne, éprise de toute beauté morale. Quand reverrait-elle maintenant Hélène? Quand lui serait-il donné d'être reçue de nouveau dans cette intimité de la jeune femme qui lui faisait tant de bien à l'âme, calmait ses révoltes d'enfant esseulée, éveillait en elle le désir vaillant de ne pas se plaindre, quand tant d'autres étaient bien plus éprouvées qu'elle-même... Et elle laissait errer son regard autour du petit salon, si harmonieux d'aspect, pour en emporter une vision nette...

— Vous êtes songeuse, enfant? interrogea doucement Hélène qui l'observait. Pourquoi?

— Je pense que Simone est heureuse, heureuse, heureuse, d'avoir une mère telle que vous! Son exclamation ressemblait à un cri d'angoisse; et, soudain, d'une voix qui tremblait, elle acheva presque bas :

— Madame, je vous en supplie, faites-moi la charité de m'aimer un peu, vous qui savez si bien aimer!...

Hélène l'attira vers elle, remuée toute par cet appel pareil à une plainte, car elle savait, pour l'avoir éprouvé, combien est lourd et difficile à porter l'isolement de l'âme. Alors Odette, d'un mouvement rapide, se laissa glisser de son coussin bas; et, s'agenouillant, cacha son visage sur l'épaule de la jeune femme... Quelle profondeur de chagrins s'était donc amassée peu à peu dans ce cœur déjà meurtri, telle, que la moindre marque de tendresse devait l'émouvoir tout entier! Quand, autour d'elle, Odette sentit serrée l'étreinte d'Hélène, des sanglots muets et contenus ébranlèrent tout son être, comme si son cœur allait se briser soudain...

— Mon enfant, calmez-vous. Si quelque chose vous fait trop de peine, dites-le-moi, peut-être pourrai-je vous faire un peu de bien, murmurait Hélène avec une douceur tendre, presque effrayée de cette violence d'émotion.

Et, lentement, elle relevait un peu le jeune visage mouillé de larmes, et le baisait, quand la porte du petit salon s'ouvrit, et la voix discrète d'un domestique annonça :

— M. de Bryès.

D'un bond, Odette fut debout. Trop tard! Jean avait aperçu nettement le groupe formé par les deux femmes. Il s'arrêta sur le seuil, et s'adressant à Hélène :

— Je vous demande pardon. Je n'étais nullement averti que vous ne receviez pas; et j'arrive en indiscret...

— Vous n'êtes pas indiscret, dit-elle en lui tendant la main. Seulement nous causions si bien, mademoiselle et moi, que nous avions complètement oublié que ma porte était ouverte à tous mes amis. La fête est finie chez M[me] de Guerles?

— La partie dramatique, oui, fit-il lentement, encore frappé du contraste entre les sourires triomphants de la comtesse de Guerles et les larmes qu'il venait de surprendre, par hasard, chez sa fille. Mais la *garden party* commençait, et quelques couples intrépides dansaient dans les salons.

— Et vous ne vous êtes pas mis du nombre?

— Non... Les airs de valse me semblaient une sorte de profanation, après la délicieuse musique qui avait accompagné l'*Ame de la nuit.*

— Cette musique vous a conquis, n'est-ce pas? interrogea Odette.

Elle était devenue maîtresse d'elle-même. Seulement, sur la peau délicate, restait un peu marqué le sillon des larmes; mais ses yeux s'éclairaient dans leur éclat mouillé tandis qu'elle écoutait Jean apprécier en artiste la partition qu'elle-même connaissait beaucoup.

— N'avez-vous pas aimé surtout l'*Hymne à la nuit d'été?* demanda-t-elle.

— Oui ; et il a été admirablement dit. C'est une des plus remarquables parties du poème !

— Ah ! fit-elle simplement. Je ne puis en juger, je ne connais pas le poème... Ce que j'en ai entendu dire me déplaisait... Tout juste, je sais, je crois, le nom de l'auteur, car...

Et elle eut un léger sourire.

— Car maintenant je suis devenue un peu lettrée.

— Devenue ?

— Certes, oui. Je vous assure que j'en avais besoin. Au commencement de la saison, durant les premières réceptions de ma mère, j'étais toute désorientée. J'entendais célébrer tant de gloires contemporaines, je les entendais aussi juger de façon si contradictoire, que je ne m'y reconnaissais plus, oh ! mais plus du tout ! Mon esprit était devenu une vraie tour de Babel...

— Et puis? interrogea Jean, heureux de l'entendre parler avec cette vivacité gaie, un peu factice peut-être.

— Et puis ma mère, qui, sans doute, m'avait entendue commettre quelques hérésies, m'a envoyée, en compagnie de miss O'Kelly, écouter toute sorte de conférences artistiques et littéraires qui ont illuminé mon chaos de lumières très diverses. J'ai ainsi appris qu'à Paris le bouddhisme avait encore un certain nombre de fidèles. J'ai entendu lire et commenter des sonnets qui avaient surtout pour eux leur forme irréprochable et me faisaient songer à des marbres antiques ; d'autres, écrits par des symbolistes, qui ressemblaient à d'admirables prières, etc., etc. Et vous comprenez qu'après tant de conférences variées, j'ai pu éprouver, en connaissance de cause, des sympathies et des antipathies.

— Dont vous gardez le secret ?

— Pas toujours ! A moins qu'il ne s'agisse de mes sympathies les plus vives... Je n'aime pas à parler de ce que j'aime le plus.

— Parce que vous avez peur des réponses, des réflexions qui sonnent faux ?

— Oui, fit-elle, souriant de se voir comprise ainsi par cet homme qu'elle connaissait bien peu, et en qui, cependant, elle ne pouvait plus voir un étranger.

Une curiosité le prenait, lui, de pénétrer dans cette pensée neuve d'enfant très intelligente, qu'il devinait pleine d'idées personnelles et sincères. Elle n'avait point inutilement vécu dans le milieu intellectuel qui était celui de M[me] de Guerles.

Mais le domestique venait annoncer miss O'Kelly, et la vieille Irlandaise entra dans la pièce de cet air timide qui contrastait bizarrement avec ses cheveux gris lissés autour de sa figure pâle. Bien vite, bredouillant presque, dans son trouble d'être reçue, elle

s'excusa de venir aussi tardivement chercher la jeune fille; elle n'avait osé quitter l'hôtel avant que la comtesse eût eu le loisir de lui en donner l'ordre.

Tandis qu'Hélène s'efforçait de la mettre à l'aise, Odette, debout devant la glace, remettait son chapeau et, anxieuse, considérait son visage avec une crainte que la trace des larmes n'y fût encore visible. Devina-t-elle que Jean la regardait? D'un ton très simple, elle demanda :

— Est-ce que cela se voit encore que j'ai pleuré?

— Non, plus du tout.

— Vraiment?... Vous en êtes sûr?

Il sourit.

— Très sûr. D'ailleurs, le grand air achèvera d'effacer les traces que vous redoutez.

— Oui, je l'espère. Vous avez dû me trouver bien enfant, quand vous êtes arrivé tout à l'heure. Mais il y a des moments où les moindres marques d'affection, de sympathie même, vous mettent des larmes dans les yeux. Et pourtant, je ne devrais jamais me laisser abattre, moi qui suis parmi les privilégiées quand je me compare à Mme de Bressane.

Et plus bas, elle finit :

— Pourquoi sont-ce si souvent les meilleurs qui se trouvent être le plus cruellement atteints? N'y a-t-il pas là quelque chose qui révolte comme une injustice?

— Ce que vous dites-là, je l'ai pensé souvent au sujet de Mme de Bressane, qui a été admirablement vaillante en des circonstances où la plupart des autres femmes auraient faibli. Aussi n'ai-je pas de plus cher désir que de la voir enfin heureuse dans l'avenir!

— C'est vrai, il y a l'avenir!

— Mais oui... Est-ce que vous n'avez pas confiance en lui?

— Oh! si, mon Dieu, si!... Mais il me fait un peu peur...

Elle s'arrêta une seconde; puis, secouant la tête, comme pour échapper à une pensée pénible, elle lui demanda d'un accent sérieux de prière :

— Ne dites à personne que vous m'avez vue pleurer, n'est-ce pas? C'était un enfantillage et l'on n'en doit rien savoir...

Il inclina la tête; et, d'un ton de cordialité presque affectueuse, mais où il n'entrait nulle familiarité, il répondit :

— Personne n'en saura rien... Je ne m'en souviens plus moi-même... Voulez-vous seulement me pardonner d'être ainsi arrivé dans un moment où vous auriez bien préféré être seule avec Mme de Bressane?

— Je n'ai rien à vous pardonner; c'est moi qui étais dans mon

tort, puisque, à mon âge, je me comportais comme une petite fille... J'aurais, au contraire, à vous remercier...

— A me remercier?...

— Oui, vous avez dit à Mme de Bressane quel ardent désir j'avais de la connaître; et c'est à vous que je dois d'avoir passé une après-midi que je n'oublierai pas...

Et comme Hélène se rapprochait, elle lui dit avec élan :

— Ah! madame, comment vous remercierai-je de m'avoir reçue comme vous l'avez fait... de m'avoir consolée?...

— D'une façon très simple, ma chère enfant, en me donnant souvent l'occasion de vous traiter en vraie petite amie, en revenant me voir si vous ne trouvez pas ma maison trop triste pour votre jeunesse...

D'un geste spontané, Odette enlaça la jeune femme :

— C'est bien imprudent à vous, madame, de me dire cela, car vous risquez de me voir bien plus peut-être que vous ne le désirerez... Mais comme vous êtes bonne de me le demander! Maintenant il faut que je parte, adieu...

— Non pas adieu, au revoir... Monsieur de Bryès, voulez-vous être assez aimable pour mettre ma petite amie en voiture?

... Quand il revint, quelques minutes plus tard, Hélène avait repris sa place favorite près de la porte-fenêtre qui conduisait au jardin; et elle l'accueillit avec son sourire fait de douceur, de mélancolie et de bonté.

— Je vous remercie d'avoir escorté Mlle de Guerles. Que cette enfant est exquise!... Je suis bien aise de n'avoir pas hésité davantage à la demander à sa mère. Elle paraissait si heureuse d'être venue! Elle est bien la créature aimante qu'elle m'avait toujours semblé.

— Et vous avez fait une bonne œuvre en la mettant dans l'impossibilité d'entendre tout ce qui se débitait chez sa mère, fit-il avec une âpreté d'accent inaccoutumée chez lui.

Elle arrêta sur lui son regard profond :

— Vous en avez été surpris?

— Mettons surpris, en effet. Ce sera un euphémisme.

— Le caractère des jeudis de la comtesse de Guerles est très particulier. Les invités, des privilégiés, soyez sûr qu'ils se jugent ainsi, y entendent d'admirable musique, si j'en crois les chroniques; et, à certains jours, y assistent à des auditions littéraires fort... curieuses à tous les points de vue.

— Certes oui, fort curieuses! Quand on a vécu un certain temps, comme cela m'est arrivé, au milieu d'êtres très simples dont l'âme est un peu primitive, qui ignorent totalement et pour cause, le

dilettantisme, vous ne pouvez vous imaginer la bizarre impression que l'on éprouve à se trouver entouré de créatures nerveuses, compliquées, raffinées, fièvreusement altérées de distractions originales autant que possible... Je ne soupçonnais pas, en ma qualité de sauvage, ce qu'une femme du vrai monde peut faire écouter chez elle sans être mise à l'index... J'avoue en toute humilité que je ne suis pas au diapason. Mais, en sortant de chez Mme de Guerles, j'avais besoin de vous voir, pour me prouver à moi-même que toutes les femmes ne sont point comme celles que je venais de quitter; j'avais besoin de me trouver dans un salon où l'air et la lumière entraient librement; et je suis venu vous demander la charité d'un instant de causerie, sans soupçonner que je trouverais chez vous une pauvre petite fille en larmes... Voulez-vous me permettre de rester?

— Oui, fit-elle souriant un peu, car il ne faut jamais refuser de faire la charité...

Et ils eurent ainsi quelques moments très bons de causerie intime, dans le salon paisible où l'ombre du crépuscule commençait à flotter. Profondément, Hélène en jouissait. C'était pour elle une douceur nouvelle de pouvoir se reposer en toute confiance sur l'affection dévouée de Jean. Quand Simone entra à l'heure du dîner, au moment où il allait se retirer, elle eut une impression de joie en voyant ainsi, réunis auprès d'elle, les deux êtres qui lui étaient le plus chers au monde; et elle ne remarqua point que l'enfant était devenue plus pâle encore en reconnaissant le jeune homme, que ses petits doigts avaient tremblé quand, après une fugitive hésitation, elle les avait mis dans la main que lui tendait Jean de Bryès...

Henri ARDEL.

La suite prochainement.

LETTRES DE LA PRINCESSE DE LIEVEN

A M. DE BACOURT

M. de Bacourt connut la princesse de Lieven à Londres, alors qu'elle était ambassadrice de Russie, et, lui, premier secrétaire, puis, par intérim, chef de la légation française. Elle lui témoigna toujours la plus flatteuse bienveillance dont les lettres qu'on va lire sont la preuve.

La diplomatie est parfois si voisine de l'intrigue que, tout en s'imposant comme puissance occulte, Mme de Lieven s'attira plus d'inimitiés que de sympathies. Agissant par ordre et par instinct, elle se mêlait de ce qui se passait aux quatre coins de l'Europe; s'arrogeant le droit de diriger « les affaires », elle s'emparait avec une rare habileté des esprits les plus forts, les plus indépendants; plus d'un homme d'État devint sa proie, et quiconque l'approchait de trop près risquait de se brûler les ailes. Cependant, quoique son intimité fût réputée dangereuse, son salon « historique » était, à Paris comme à Londres, le rendez-vous le plus recherché des puissants, des illustres, et de ce qu'on appelait en ce temps-là la haute « fashion ».

M. de Bacourt resta toujours un des « préférés » de Mme de Lieven, tout en sachant se « garder », quand ses inquisitions lui semblaient indiscrètes. J'appris un jour, par hasard, comment il s'y prenait pour conserver les bonnes grâces de l'autoritaire princesse sans se départir de la réserve qui, chez lui, était de carrière et de nature. Je venais de recevoir une demande de renseignements pour un mariage, et tout n'étant pas bon à dire, j'étais en peine de ma réponse. J'allai trouver mon oncle qui, à ce moment-là, écrivait à Mme de Lieven, et je lui tins à peu près ce langage :

— Si je dis ce que je sais, et que le mariage ait lieu quand même, on me prendra en grippe; et si je ne dis rien, et qu'on soit informé après, on ne me pardonnera pas d'avoir gardé le silence.

Sans me répondre, mon oncle me présenta, en me disant de la lire, la lettre qu'il venait de terminer et dans laquelle il passait en revue divers événements de l'Europe et racontait d'agréables anecdotes iné-

dites, mais il aurait pu, sans se compromettre, publier « le tout » dans tous les journaux français et étrangers.

— Voilà, me dit-il, ce qu'on peut appeler « un dîner sans rôti »; emploie le même système; notifie « aimablement » quelques détails insignifiants, et si on désire des renseignements plus sérieux, on ira les chercher ailleurs.

Cette résistance tacite n'était pas toujours suffisante, et j'ai vu mon oncle « se dérober » d'une façon plus accentuée. La princesse n'aimant pas à voyager avec sa suite nombreuse et Mlle de Messingen, sa dame de compagnie, sans y joindre « un compagnon », l'avait réquisitionné pour faire avec elle le trajet de Paris à Bade. Déjà très malade, il ne se souciait pas de se faire « le cavalier servant » d'une femme ayant droit aux plus cérémonieuses prévenances et à une courtoisie sans cesse en éveil, de sorte que, tout en lui exprimant ses regrets de ne pas saisir aux cheveux cette bonne fortune, il lui dit, ce qui était, d'ailleurs, la vérité, qu'il s'arrêtait à Nancy.

— Eh bien, nous nous séparerons à Nancy.

— C'est que... j'emmène ma nièce.

— Mais *cette chère enfant* ne me gênera pas le moins du monde.

M. de Bacourt se garda bien de la détromper en lui faisant connaître *la chère enfant*, et profitant, au contraire, de sa méprise, il se hâta d'ajouter :

— Elle est remuante, insupportable... Impossible de la faire rester une minute tranquille.

La princesse n'insista pas davantage, mais elle envoya, à la gare de Strasbourg, un de ses gens qui me vit monter en voiture avec mon oncle. J'avais à la main une cage que je rapportais à ma fille.

Quand, six mois après, Mme de Lieven revit M. de Bacourt, la première chose qu'elle fit fût de lui dire :

— C'était probablement pour amuser Mme de Mirabeau en route, et la faire tenir tranquille que vous lui aviez acheté des oiseaux?

Mais, se montrant *bonne princesse*, elle ne lui gardait jamais rancune de « ses rébellions », et jusqu'à la fin de sa vie elle fut pour lui affectueuse et charmante. Il la « désennuyait », et de tous les services qu'on pouvait lui rendre, c'était à celui-là qu'elle attachait le plus de prix, car cette femme, si éminemment supérieure, ayant en elle-même tant de ressources, fut, durant toute son existence, une grande « ennuyée » qui avait un perpétuel besoin d'être distraite par l'esprit des autres.

Mme de Lieven sut vieillir, sinon sans regret, du moins avec l'esprit qui la servait en toutes choses. Ses succès n'ayant pas la beauté pour base, la jeunesse pouvait disparaître sans entraver ses victoires. Quand, en Angleterre, M. de Bacourt la vit pour la première fois, elle

était à l'apogée de sa renommée et elle avait quarante-neuf ans! A cette époque, une femme n'était plus jeune à pareil âge; ce ne fut que plus tard, sous le second Empire, que « l'été de la vie » se trouva prolongé indéfiniment.

On peut dire de Mme de Lieven qu'elle personnifiait le triomphe du moral sur le physique, et sachant où résidait sa force, elle ne redoutait rien de la marche du temps. Confiante en sa propre valeur, elle s'estimait beaucoup plus pour ce qu'elle « faisait » que pour ce qu'elle « était » et se sentait aussi fière d'être, à Paris, mandataire intime de « son empereur », que d'avoir été, à Londres, ambassadrice de Russie.

Il est incontestable qu'elle fut une précieuse auxiliaire pour son pays, qu'elle servait avec une ardeur passionnée, mais si, au lieu de résider à l'étranger, elle était restée à Pétersbourg, peut-être eût-elle été, sinon « une peste », comme lord Malmersbury avait eu l'impertinence de le dire, du moins « une plaie » pour l'empereur et l'empire.

Toujours est-il que de « ses lettres » au style bref, vivant, incisif, se dégage le parfum d'un esprit élevé, d'une âme vaillante et d'une virile résignation. Elle parle de ses souffrances comme de choses « à côté d'elle », dont elle ne daigne pas se plaindre, et il semble qu'après avoir gouverné les hommes, elle veut gouverner les infirmités de la vieillesse pour ne déposer les armes qu'en face de la mort.

Comtesse de MIRABEAU.

1er août 1834.

Je suis bien touchée de votre billet, Monsieur, et je viens vous assurer du prix très sincère que j'attache à votre amitié. Soyez assuré que je n'oublierai jamais les moments que j'ai passés dans votre société. Je compte sur votre promesse de vous souvenir de moi. Recevez, Monsieur, mes adieux et mes vœux.

D. LIEVEN.

Baden, lundi, le 11 juillet 1836.

Voici, Monsieur, une superbe occasion pour vous envoyer vos paquets; il s'en est présenté une tout aussi bonne hier au soir; je m'empresse d'ajouter que je les garde, parce que, comme ce sont des livres, cela vous ferait une petite occupation à Carlsruhe, ce qui est tout à fait contre mes intérêts. Venez les lire ici. Je suis en

bien meilleure humeur depuis qu'on m'assure que vous allez venir. Dit-on vrai? Je vous prie de me le mander, ou plutôt de venir me le dire.

En attendant, me permettez-vous, Monsieur, de vous envoyer ce petit billet de lady W. Russell, qui vous expliquera le service qu'elle réclame de vous. Son mari vient d'arriver, mais il veut repartir pour Wiesbaden!

Adieu et au revoir, n'est-ce pas?

D. Lieven.

Baden, le 14 juillet 1836.

J'ai reçu exactement vos deux lettres, Monsieur, je suis peinée de voir par elles que vous êtes toujours souffrant, mais ne pensez-vous pas que, quelque indisposé que vous puissiez être, un changement d'air, pendant cette saison, serait tout juste bon pour vous remettre. C'est un conseil bien intéressé que je vous donne, mais il me semble que je vous le donnerais quand même je n'y gagnerais pas le plaisir de vous revoir.

Lady W. renonce à vous ennuyer de l'affaire de ses paquets. Vos explications sont parfaitement concluantes. Elle vous remercie bien de vous offrir encore, en dépit de tous ces embarras, mais certainement elle ne vous les donnera pas. En vous faisant cette demande, elle croyait la chose parfaitement facile. Le mari est ici, mais je doute qu'il y reste.

Je m'ennuie ici profondément. Il ne fallait pas y venir après Paris et après Valençay.

Je fais mille vœux pour vous, Monsieur, vous me causeriez un très grand plaisir en m'annonçant enfin votre arrivée.

J'ai fait la connaissance de M. de Bitterdorff; j'ai été bien aise de voir combien il sait vous apprécier. En général, tous ceux que je vois me parlent de votre popularité à Carlsruhe; cela me donne bonne opinion du grand-duché.

Adieu, Monsieur, venez, venez!

D. Lieven.

Paris, vendredi le 30 septembre 1836.

Je vous remercie mille fois, Monsieur, de la lettre que vous avez eu la bonté de m'envoyer et du petit mot aimable dont vous l'avez accompagnée.

Depuis mon arrivée ici le 17, il ne s'est pas passé de jour où je n'aie voulu vous écrire, et je suis un peu contrariée d'avoir été

prévenue par vous. Je tenais à vous dire la première tous les agréables souvenirs que j'ai conservés des bons moments passés avec vous, mes seuls bons moments de Baden! J'ai été entourée, tracassée, malade, active, enfin tout ce qu'on est à Paris pour commencer. Malade, je le suis encore; mes bras vont plus mal, et de plus, me voilà couchée depuis deux jours, mais cela se remettra. Voyons comment se remettront mes autres affaires : Je continue à recevoir des lettres de mon mari, écrites *sous* l'impression de l'impression que m'aura faite une grande lettre de sa part! Pardonnez ma mauvaise phrase. Ce n'est que dans huit jours que je pourrai savoir ce qu'il pense de mon retour à Paris, et dans quinze que je saurai ce qu'en pense l'empereur.

J'ai retrouvé tout le monde ici fort bienveillant pour moi. Je vois tous les jours mon ambassadeur et les deux autres ambassadeurs, quelque peu d'étrangers encore. Quant aux Français, je n'ai vu que M. Molé et M. Guizot, qui, tous deux, m'ont montré un empressement fort aimable. J'ai parlé de vous avec tous les deux. L'un et l'autre sont bien de vos amis et vous connaissent comme vous méritez de l'être. J'ai bien expliqué à M. Guizot que Carlsruhe est la plus triste petite pièce du monde et que d'autres que vous courraient risque de le devenir aussi en y restant longtemps, mais je n'ai pas pu m'empêcher de convenir qu'on vous y adore.

Mon rhumatisme et ma flanelle m'ont empêchée jusqu'ici d'aller faire ma cour à Neuilly. On me dit que tout le monde y est de bonne humeur, tout le monde heureux d'avoir affaire à un gentleman (M. Molé).

Lord Granville tonne contre la révolution de Portugal, et ne tonne pas contre celle de Madrid. On dit assez que les ministres à Londres sont fort occupés de la Péninsule tout entière, et les tories, ici, affirment que ces affaires vont leur couper le col. Je ne le crois pas. Lord Fitz-Gerald, lord Anglesea, Planta, tout cela est ici. Pully arrive aujourd'hui, mais pour n'y passer qu'une semaine.

Les Cowper s'annoncent pour le 14. Vous les verrez à Strasbourg ou à Baden, Mme Barnet est repartie hier pour Pétersbourg.

L'accident arrivé à l'empereur n'est que beaucoup d'ennui dans un abominable petit trou. Mon frère n'a pas été blessé.

Toute la diplomatie, ici, est heureuse d'avoir M. Molé. Tout me paraît en bon accord et grand contentement. Vos ministres se disent bien résolus à souffrir patiemment mille petits dégoûts, ou même plus, de la part de la presse ou de la Chambre. Ils resteront fermes dans leurs principes et fermes dans leurs places. M. Guizot dit cela avec un accent et un geste qui donne pleine confiance. M. Molé m'assure si positivement de son opiniâtreté à continuer de

soutenir ce qu'il a entrepris, que je me sens toute disposée à les croire éternels, d'autant plus que je le désire de tout mon cœur. J'ai trouvé à M. Molé mauvaise mine, mais les premiers moments étaient laborieux, cela va devenir plus facile.

Apponyi est fort glorieux de sa Toison d'or. Lady Cowper me mande que le prince Schonburg de Stuttgart est nommé à Londres, mais ministre seulement à ce qu'ajoutent les Apponyi! Le prince Paul de Wurtemberg a perdu 300 000 francs à la baisse des fonds espagnols. Il a plus que jamais l'air d'un conspirateur.

Il me semble, Monsieur, que j'ai bavardé tout autant, si ce n'est plus, que je le faisais à Baden, à sept heures et demie. Je voudrais que ceci vous trouvât à la même heure et un peu ennuyé; cela passerait.

Nicolas Pahlen n'est plus amoureux, à ce que l'on dit, mais voilà l'opéra qui commence demain : c'est encore pis que l'amour.

Je vous prie, Monsieur, de m'écrire et de me dire des nouvelles de votre santé. Rappelez-moi au souvenir du comte Buos et dites-lui que je suis fort étonnée qu'il n'aille pas à Londres.

Mille et mille souvenirs et amitiés.

D. Lieven.

Alava a une fort noble tenue de proscrit. Votre roi le traite à merveille, et assez froidement son successeur. Quand on demande à Alava pourquoi, ayant deux fois prêté serment à la constitution de l'année XII, il ne veut pas la jurer une troisième, il répond : « Parce que c'est une mauvaise pièce qui a été sifflée deux fois. »

Veuillez me rappeler au souvenir de Zéa.

Paris, le 27 octobre 1836.

Votre lettre, Monsieur, m'a fait un très grand plaisir. J'espère, d'après ce que vous me dites de vos projets, que j'aurai bientôt mieux que des lettres de votre part; et, à propos de cela, j'ai osé dire à M. Molé que vous aspiriez à un congé dans quelques semaines : « Ah! cela me fera un grand plaisir. » Voilà qui me semble clair, et j'espère bien que la Suisse ne viendra pas, comme vous le craignez, déranger de si jolis plans.

Puisque vous voulez bien, de votre côté, vous intéresser à mes affaires, je vous dirai qu'elles sont bien mieux placées que ne semblaient le croire mes amis de Pétersbourg. Je les ai toujours soupçonnés d'un peu de poltronnerie, et je vois que je ne m'étais pas trompée. Je n'ai pas encore de réponse directe, mais, en tous cas, je reste à Paris. Cela est déjà décidé.

J'y suis, en ce moment, aussi agréablement que possible, dans la société de mes amis d'Angleterre; les Cowper, les Pembrooke, tous les jours. Mon ambassadeur tous les jours aussi. Lord Cowper est mourant; on se hâte de le faire encore arriver en Angleterre.

J'ai vu, de l'hôtel Talleyrand, l'érection de l'obélisque; l'opération a été à merveille; la foule prodigieuse; le roi extrêmement applaudi. Comme il était dans la maison à côté, j'ai fort bien vu et entendu tout, et je certifie qu'il y avait bien de la cordialité dans ces vivats et qu'ils ont été unanimes.

Le roi Léopold retourne aujourd'hui à Bruxelles; les intérêts de son neveu de Portugal le préoccupent beaucoup; peut-être, dans cette vue-là, juge-t-il autrement qu'on ne fait ici la question de l'Espagne. En Angleterre, il était allé pour essayer de rétablir de meilleures relations entre sa sœur et le roi, et pour faire agréer par celui-ci un mariage entre son neveu et la princesse. Je crois qu'il n'a réussi ni dans l'un ni dans l'autre but.

Madame a été fort malade d'un rhumatisme aigu fixé dans les côtes. Elle va un peu mieux. Pozzo est autorisé à rester encore un peu de temps ici; il est enchanté; il y passera tout le mois de novembre.

Adieu, Monsieur, donnez-moi de vos nouvelles, je vous en prie, et n'attendez pas pour cela quelque billet de M[lle] de Mensingen. J'espère que votre santé va mieux que la mienne. Paris n'a pas encore fait son devoir.

Mille amitiés sincères.

D. LIEVEN.

Paris, le 22 septembre 1839.

Je crois, Monsieur, que j'ai fait une grande bêtise et je vous supplie de m'en tirer. J'ai adressé au ministre de Prusse, à Carlsruhe, une lettre pour le prince Guillaume de Prusse, le 28 août. Malheureusement je crois avoir écrit *Attenfels* au lieu d'*Atserteld*. Veuillez le prévenir de cette bévue pour le cas où il n'aurait pas reçu ma lettre et le prier de la faire prendre au bureau de la poste et de la regarder comme lui étant destinée. Tout cela est un peu jeune pour mon âge! Et cependant je ne suis pas encore retournée en arrière comme Pozzo! Ah! quelle destruction que celle-là.

Monsieur, je vous plains de tout mon cœur de vous retrouver là où vous êtes après un été si agréable! Moi je me trouve mieux à Paris qu'à Bade, mais pas encore bien. Je viens de prendre l'entresol qu'occupait le prince de Talleyrand.

Savez-vous que la politique est devenue drôle? Il y a un chan-

gement de situation totale. *Nous* ne sommes plus seuls, et *vous* pouviez l'être. Nous sommes fort contents de lord Palmerston, et vous ne l'êtes pas, et voilà comme va le monde!

Adieu, Monsieur; je vous remercie encore de toute votre amitié, de toute votre bonté pour moi à Bade. Mes affaires ne sont *pas* terminées encore!

Auriez-vous la bonté de me rappeler au souvenir de M. de Bitterdorff?

Mille amitiés sincères.

D. Lieven.

Une belle dame, surtout très spirituelle, que vous avez vue à Baden, demande à vous rencontrer ce soir chez moi. Voulez-vous bien, Monsieur, me donner et à elle, le plaisir de vous voir?

Mille amitiés.

D. Lieven.

Jeudi 28.

Je suis charmée, Monsieur, de vous savoir *enfin* de retour. Venez me voir aujourd'hui, *après* quatre heures. Mes allures sont changées, je sors à deux pour profiter du jour.

Je vous préviens aussi que le jeudi et le dimanche, je reste chez moi le soir, *very early*, de huit et demie à dix heures.

Je suis impatiente de causer avec vous.

Mille amitiés.

D. Lieven.

Mercredi 13.

Je suis désolée de ne pas vous voir à dîner, Monsieur, mais venez en sortant des Tuileries, car plus tard je n'y serai pas.

Mille amitiés.

D. Lieven.

Samedi 6.

Beauséjour, le 2 septembre 1845.

Je vous écris au crayon, Monsieur, afin de ménager mes yeux, J'espère que vous aurez su la raison qui m'a empêchée de vous remercier plus tôt de votre très intéressante lettre. Mes yeux m'ont forcée de me rendre en Angleterre pour une consultation; je n'en suis revenue ni guérie ni plus savante sur leur compte. On me dit de les ménager beaucoup, c'est bien là ce qui m'ennuie atrocement. Du reste, je me suis plu beaucoup à Londres. J'y ai été entourée

comme dans mes plus beaux jours; mais, hélas! le bonheur de ces jours-là ne se peut retrouver.

Je suis de retour depuis trois jours; je resterai ici tout le mois de septembre. Quand reviendrez-vous? Je serai bien contente de vous revoir. Vous devez avoir des informations sur ce curieux voyage de la reine d'Angleterre. On me parle beaucoup de sa maussaderie et de tout ce qui lui passe par l'esprit. Vous en savez probablement plus que moi.

Vous avez peut-être appris l'affreuse, ou plutôt les affreuses blessures reçues par mon cher Constantin. Avec sa modestie habituelle, il appelle cela ses petites aventures. Je reste cependant dans une grande inquiétude. Ce cher, cher garçon, que je serai heureuse quand il sera sorti de cet horrible pays.

Paris est vide absolument, et même la diplomatie est *maigrie*, et Kisselef s'est envolé. Renvoyez-le-nous, je vous prie, bien vite.

M. Guizot est revenu de Normandie avec de belles joues. Les Flahaut sont ici attendant l'arrêt d'Andral sur l'état de leur fille. Thiers est en Espagne avec Walewsky; il visite les champs de batailles.

Pourrez-vous lire ceci? Je vous écris au moyen d'une machine, et sans oser y regarder. Essayez de déchiffrer.

Le temps, ici, est ravissant. Adieu, Monsieur, écrivez et surtout arrivez! Vous serez reçu avec un grand plaisir.

Mille et mille amitiés.

D. Lieven.

Paris, le 23 juin 1846.

Décidément, Monsieur, vous irez à Bade sans moi, mais vous ne tarderez pas à m'y voir arriver. Je compte y être le 10 juillet. Faites-moi la grâce d'arrêter depuis ce jour-là un bon appartement pour moi dans l'un de ses beaux hôtels garnis; ma préférence serait pour le plus voisin de la promenade. Rez-de-chaussée ou premier; grand salon, si c'est possible; trois chambres à coucher, dont deux se tenant. Je cherche un compagnon ou une *compagnonne* de voyage, j'en trouverai.

Quand serez-vous à Bade? Si c'est comme vous vous le proposiez, je pourrais avoir de vos nouvelles de là dans les premiers jours de juillet, et je les attendrais. Voyez comme je compte sur votre bonté.

La chaleur est étouffante; cela et les événements anglais me retiennent. L'angoisse est grande. Hélas! j'ai bien peur de gagner mon pari, et bien avant le 1er août. Cette semaine sera décisive,

et tout porte à croire que Peel se retire. Le répit des successeurs ne sera pas long, mais suffisant pour du *misebief*, si on en médite.

Le nouveau Pape est du goût de votre gouvernement anti-jésuite, éclairé, très respectable.

Adieu, Monsieur, dites-moi quels sont les hôtes *illustres* de Bade? Qui on y attend? Le roi de Wurtemberg et mon prince en sont-ils?

Que de choses à vous dire quand je vous reverrai! Avec vous de tout mon cœur.

D. Lieven.

Paris, le 27 juin, samedi.

Je ne puis partir que le 11 juillet; c'est donc le 14 seulement que je vous prie, Monsieur, d'arrêter mon appartement. Je vous adresse ce petit mot à Bade.

Hélas! voilà Peel à bas, 73 voix de majorité contre lui sur le bill d'Irlande, c'est énorme! J'ai eu une lettre de lui aujourd'hui; bien *bitter* contre ses adversaires, cette meute d'aboyeurs. Voyons comment John pourra s'en tirer!

Je vous ai dit, je crois, que vous aurez probablement Normanby à Paris. Très bon choix.

Pahlen est à Mouchy, où je me flatte qu'il s'ennuie!

Adieu, adieu! Vous me pardonnez mes petits billets verts! mille amitiés.

D. Lieven.

Paris, le 7 juillet 1846.

Après avoir bien pensé et repensé, je pense, Monsieur, que je laisserai Bade hors de mon programme de cet été. C'est loin, c'est fatigant, beaucoup d'ennuis dans la route! Excepté vous, peu de plaisir de conversation à Bade. Je m'en vas massacrer six semaines comme je pourrai, et je vous dégage de tout embarras de me retenir un appartement. Très sincèrement, je regrette beaucoup de ne pas vous voir et voilà tout ce que je regrette.

Peel est donc tombé! J'avais beau me reposer sur votre parole et espérer jusqu'à l'extrémité que je perdrais mon pari! C'est fort triste, et cela déplaît fort entre autres à toute la diplomatie à Paris. Je ne vois pas un diplomate qui ne répète : « Comme ma cour va être fâchée! »

En attendant, lady Palmerston a pris la place de lady Brougham

et m'écrit presque tous les jours. Elle est bien contente! Brougham, de son côté, est enragé, furieux contre les whigs, contre *moi*, contre Peel. Il dit que dans quatre mois, lui, lord Brougham, renversera les whigs.

M. Guizot part samedi pour le Val-Richer, où il restera quatre semaines; je suis bien aise qu'il se repose. Le roi va à Eu le 1er août et reviendra le 15 pour l'ouverture de la session. Elle sera courte; trois semaines au plus; vérification des pouvoirs; constitution de la Chambre, président, vice-président, etc., etc. Le discours royal sera un simple *bonjour*. En janvier, le discours politique et l'adresse.

Les cowlegs sont désespérés et surtout acariâtres. Normanby est un excellent choix. Lord John Russell est mourant à Gênes. S'il pouvait se remettre, on l'enverrait à Vienne. Westmorland restera à Berlin.

Adieu, Monsieur, écrivez-moi, je vous en prie!

Toute à vous.

D. Lieven.

Saint-Germain, le 21 juillet 1846.

Je vous remercie bien de votre lettre, Monsieur; je répète plus que jamais qu'il n'y a que vous que je regrette à Bade. Vous me prouvez ce que je savais déjà, qu'il ne faut pas compter sur les rois, et quant au reste, je vois d'ici que cela ne m'aurait guère plu. J'ai fait vingt projets depuis, et j'ai abouti à Saint-Germain, qui me convient assez. Bon petit établissement; un autre pays quant à l'air, et Paris quant aux ressources, car tout le monde ne partage pas ma profonde horreur des chemins de fer.

M. Guizot se repose au Val-Richer; il sera le 14 août à Paris. Les élections s'animent partout. On compte sur une bataille sur tous les points, et on espère que l'opposition y laissera plus de morts que les conservateurs. Mais rien n'est sûr.

Cowley a donné sa démission; on ne lui a pas fait de réponse. Normanby a été cependant annoncé officiellement à votre cour.

La situation des whigs devient déjà un peu épineuse. S'ils sont battus, il faudra dissoudre. Un ministère protectionnel n'est plus aussi impossible, mais il ne serait pas plus viable. En attendant que Peel redevienne le maître, il reste tout à fait abandonné; ses seuls fidèles sont Aberdeen et Graham.

Palmerston n'a pas donné signe de vie encore, mais il a eu de longues et bonnes conversations avec Aberdeen, dont il accepte

les conseils, les avis et l'exemple. Nous le verrons à l'œuvre. Ici, son avènement n'est du goût d'aucuns diplomates.

Vous savez que le prince Belordoff est mort? Voilà une bien jeune et bien charmante veuve! Je l'engage fort à venir à Paris. Il n'y a pas de lieu où l'on puisse vivre plus effacée et ignorée, et nulle part elle ne trouvera plus de ressources de santé et d'esprit. J'espère qu'elle suivra mon conseil.

Je reçois, dans ce moment, une lettre de lady Palmerston : du doute, de l'embarras; la dissolution si l'on est battu sur le sucre; le parti protectionnel fort et voulant régner; Peel très intime avec John Russel; des amis mécontents; les radicaux trouvent John stationnaire, enfin des épines de tous les côtés.

Adieu, Monsieur, écrivez-moi, je vous prie des nouvelles, tout ce que vous apprendrez des quatre vents.

D. Lieven.

Saint-Germain, jeudi 30 juillet 1846.

Le *Journal des Débats* vous apprend le nouveau coup de pistolet! On ne sait plus que dire! Est-il possible de voir ces attentats se renouveler sans cesse et, Dieu merci, échouer toujours!

Le roi a de suite signé l'ordonnance qui convoque la cour des Pairs, et il est parti pour Eu, comme il en avait le projet. M. Guizot aussi ne change rien à ses projets; seulement au lieu d'hier, c'est ce soir qu'il retourne au Val-Richer. Votre lettre, que je lui avais envoyée, l'a fort intéressé. Il ne croit pas que la démarche du roi de W. aboutisse, mais il sent toute la valeur de l'intention et de l'action. Il a fort haute opinion du roi de W. Quant à moi, vous savez tout ce que je pense de lui. D'après tout ce que vous me dites, j'ai plus que jamais un grand regret de ne pas le voir et causer avec lui. Charmante, spirituelle conversation que la sienne, et je sais bien que c'est la meilleure et la plus sage tête de l'Allemagne. Je vois que vous l'appréciez, et de son côté, je suis persuadé qu'il aura un grand plaisir à s'entretenir avec vous.

Les nouvelles de Vienne représentent toute cette monarchie comme bien décrépite et croulante. Quel avenir pour l'Allemagne quand, d'un côté, on voit toute cette incohérence de conduite en Prusse! *Notre* roi à Bade doit faire sur cela de curieuses et tristes réflexions. Quel dommage qu'il n'ait qu'un petit royaume.

Les élections se présentent toujours bien, mais il y a des gens qui répètent que les apparences ne sont pas des sûretés.

On critique le discours de M. Guizot à Lisieux, parce qu'il ne dit

rien; c'est là ce qu'il a voulu. Très constitutionnel, très éloquent pour le parti conservateur, et n'engageant aucune polémique.

Peel a fait passer le *sugar bill*, dans le seul but de ne point provoquer une nouvelle crise ministérielle. Les whigs sont là certainement jusqu'en février.

Palmerston a déjà fait et dit ce qu'il n'aurait dû ni dire ni faire. S'il ne s'amende pas, il ne restera pas longtemps ministre. Ses collègues sont en observation et en méfiance, John Russell tout le premier.

Lord Cowley est décidé à ne pas céder la place à lord Normanby avant le 1[er] septembre. Ce sera drôle de les voir se disputer la représentation, le 17 août.

Adieu, Monsieur, vous voyez que je n'ai pas grand'chose à vous dire; d'ailleurs la chaleur est excessive et m'accable. Je regrette Bade, et... le roi! Voulez-vous bien me mettre à ses pieds.

Ecrivez-moi encore, je vous en prie, vous savez mon appétit vorace de nouvelles.

Mille amitiés.

D. Lieven.

Saint-Germain, le 12 août 1846.

J'aurais dû répondre plus tôt, Monsieur, à votre bien intéressante lettre du 2, et surtout vous en remercier, mais je ne vivais plus pendant la chaleur; jamais je n'en ai éprouvé d'aussi forte, et depuis que le temps est rafraîchi, la brusque transition m'a rendue malade. Voilà mon explication et mon excuse.

Les élections ont été triomphantes, et les victorieux sont bien contents. M. Guizot, tranquillement et avec mesure; les autres, plus bruyamment; l'opposition est vraiment bien battue; les légitimistes plus que les autres. Mais ce qu'il y a de remarquable surtout, c'est que la bataille a été bien nette et les votes très significatifs. C'est bien sur le ministère actuel que les combats se sont livrés, et c'est bien M. Guizot en qui le pays a confiance. Il est arrivé aujourd'hui à Paris; je l'ai vu un moment ici à son passage; il va avoir assez d'ouvrage.

Jarnac a passé un jour au Val-Richer; un autre à Eu. Il est de retour à Londres depuis avant-hier. Tout le monde à Londres travaille à maintenir l'entente cordiale. Il est bien difficile cependant qu'elle se soutienne avec l'élément actuel. Vous avez lu le *Times?* C'est du lord Palmerston tout pur. L'article des *Débats* d'aujourd'hui n'a pas le sens commun. Clarendon est, au contraire, très bien, mais voilà comment le *Journal des Débats* s'en va faisant à sa tête.

Lord Cowley ne veut pas désemparer avant le 25; ce n'est donc qu'alors que Normanby arrivera; il sera très bon; mon ami John est excellent; comme je vous dis, *tous* sinon *le véritable*.

Point de nouvelles que je sache de Pétersbourg; vous les savez plus tôt et mieux que moi. *No hoper*, voilà ce qu'il y a de plus clair.

Mme de Nesselrode ne vient plus à Paris, à ce qu'on dit. Bravo, si elle devait faire comme il y a cinq ans. Sa bru se marie; elle épouse le fils de M. Standich, mais je crois vous avoir déjà dit cela.

Pahlen et Kisselef viennent quelquefois dîner avec moi; ils y étaient hier, très gais et en train. Je ne sais combien je resterai encore ici. Je dérange mes amis un peu en y restant, mais je ne puis pas me résoudre à reprendre déjà la ville.

Que je suis curieuse de vous entendre sur le roi de Wurtemberg; j'avais envoyé votre lettre à moi à M. Guizot aussi; elle l'a fort intéressé. Je pense qu'il a dû répondre à la vôtre.

Adieu, Monsieur, écrivez-moi, écrivez-moi.

Mille amitiés.

D. LIEVEN.

Venez, je vous en prie, me voir aujourd'hui de bonne heure. Soyez ici à deux heures et demie ou même avant. Je me réjouis beaucoup de vous revoir.

D. LIEVEN.

Versailles, aux Réservoirs.
Vendredi, 25 septembre 1846.

Paris, le 28 octobre 1846.

Lundi et mardi sont passés et vous n'êtes pas revenu, Monsieur! Venez donc rendre compte de votre conduite. Je grille d'impatience de vous voir, et je ne suis pas seule à vous attendre.

Le roi des Belges est ici; sa présence fait plaisir. Les Montpensier arrivent la semaine prochaine.

Aujourd'hui, lord Normanby dîne à Saint-Cloud. Demain à Saint-Cloud aussi, dîner anniversaire du ministère, la septième année qui commence.

Point de nouvelles que vous ne sachiez. Le Portugal, grosse affaire!

Adieu, Monsieur, arrivez donc.

D. LIEVEN.

Paris, le 16 juin 1847.

Il faut absolument, Monsieur, que je sache où vous êtes, ce que vous faites. Depuis votre départ, tout a été pauvrement et presque mal. Que de choses nous aurions à nous dire.

Le retour de Duchatel fait un peu tomber les commérages, mais il y a un fond de mauvaise humeur dans le parti conservateur, du dépenaillement qui donne du sérieux aux incidents les plus indifférents. Certainement il faudra remettre tout cela sur un autre pied dans l'intervalle des sessions, car celle-ci ne finit pas brillamment.

M. Guizot est très fatigué; il a eu tout sur les épaules depuis deux mois, et je lui trouve mauvais visage. Quant à son courage, il est toujours le même et toujours en train.

Je me promets beaucoup de plaisir du retour de Nicolas Pahlen; il aura de drôles de choses à nous raconter sur Madrid!

Mon neveu, Constantin, me quitte dans huit jours. Il est nommé à Berlin à la place de Mansonioff et se rend d'abord à Pétersbourg. Je suis bien contente pour lui de ce grand changement dans sa destinée. La mienne en devient plus incertaine pour cet été; il devait me conduire en Allemagne; maintenant je n'ai plus personne; que devenir? Je ferai cependant quelque chose : Angleterre ou Trouville?

Les Normanby seront ici après-demain. Vous savez que mon neveu Rodolphe est nommé à Carlsruhe.

Adieu, Monsieur, je vous prie de bien croire, sans que je vous le répète, que je n'oublie pas un instant vos dernières paroles.

D. Lieven.

Paris, le 18 octobre 1847.

Si vous êtes encore à Rochecotte, je veux, Monsieur, que vous y receviez encore mes remerciements de la triste lettre que vous m'avez écrite avant-hier. Pauvre Pauline! quelle pitié profonde elle me fait! J'attends encore quelques jours avant de lui écrire; je voudrais qu'elle sût la vive sympathie et l'amitié que je lui porte. Tout le monde s'occupe d'elle avec un sincère intérêt.

Quand reviendrez-vous? Que fera Mme de Castellane? Une absolue solitude à Rochecotte ne me paraît pas praticable dans la douleur où elle reste.

Hélène est arrivée et se réjouit bien de vous retrouver.

A Madrid, réconciliation entre les époux royaux et tendre réception faite par la reine à sa mère! Ainsi, tout va bien.

En Suisse, on se croit à la veille d'un éclat.

Adieu, Monsieur, écrivez-moi, je vous en prie, pour me dire quand vous revenez et ce qu'on fait dans ce triste lieu où vous êtes.

Toute à vous.

D. Lieven.

Voulez-vous, Monsieur, vous trouver chez moi à deux heures et demie précises, et faire avec moi une bonne promenade au bois de Boulogne?

Voulez-vous dîner chez moi à Beauséjour, lundi à six heures?

Si la promenade ne vous agrée pas, voulez-vous venir à cinq heures? Je serai de retour.

Le soir, on me trouve depuis neuf heures. Voilà bien des propositions! Il me faut une réponse sur la promenade et le dîner?

Je me réjouis bien de vous revoir!

Toute à vous.

D. Lieven.

Samedi.

Richmond, le 4 juin 1848, dimanche.

Voici mon papier vert, Monsieur, pour vous dire que votre papier blanc m'a bien réjoui la vue. Je ne savais ce que vous étiez devenu. Vos ombrages valent-ils mes ombrages? Resterez-vous tranquille? A distance, l'Allemagne a l'air d'être plus malade encore que votre pays. Quelle folie effroyable s'est emparée de cette pauvre Europe! Quel gâchis! Ce serait parfaitement bouffon si ce n'était si triste. L'Angleterre se porte bien encore. Et mon pays, qu'en dites-vous? J'espère que mon empereur a grand air!

Londres m'a paru insoutenable par la fumée, le brouillard et les heures désordonnées. Je ne sais pas dîner à neuf heures; dès lors je ne vaux rien pour la société, et je suis venue ici où les plus fidèles savent me trouver. On a peu de fidèles dans la *season*, mais Aberdeen en est.

On ne parle que de la France, et beaucoup aujourd'hui de l'Autriche, la manœuvre de l'empereur paraît bonne; on en attend de bons résultats. Je plains bien, en attendant, les Apponyis; que vont-ils devenir? Ce n'est pas gai de retourner en Hongrie.

Donnez-moi, je vous prie, souvent des nouvelles d'Annette dont je ne saurais plus rien depuis le départ d'Hélène si vous ne veniez à mon aide. Cette pauvre Hélène! comme elle s'est ennuyée à Londres! Il faut que je dise aussi qu'elle avait le dessein de s'en-

nuyer; avec cela, on est sûr de réussir partout, mais surtout en Angleterre. Son départ a été un vif chagrin pour moi, car elle m'a entourée d'un soin tout à fait filial.

J'ai vu quelquefois le prince Metternich. On y va une fois, pour l'avoir vu, et puis on n'y retourne guère, car il ennuie tout le monde, bavard, rabâcheur et toujours infaillible.

M. Guizot mène, à Londres, une très digne et douce vie. Très petitement établi à Brompton avec ses enfants, s'occupant de son fils et de Charles Ier ou, plutôt, de Cromwell. Fort recherché et honoré par tout le monde; acceptant les dîners, mais, du reste, s'abstenant des autres réunions; vivant avec les hommes politiques, les savants et *les saints*. Les autres ex-ministres sont éparpillés; Duchatel s'ennuie comme un mort.

Claremont est, dit-on, bien triste, surtout les princes qui ne savent que faire de leur oisiveté. Ils devraient bien ne pas écrire, cela ne leur réussit pas; c'est manquer de dignité.

J'aurais dû ajouter à l'article Guizot, qu'il a dîné chez lord Palmerston!

Voici Bulwer dans un fameux *scape!* Demain le Parlement s'occupera de lui, ou plutôt de lord Palmerston, qui sait toujours se tirer de tout.

Adieu, Monsieur, racontez-moi ce qui se passe, je vous prie. Je connais fort bien votre écriture et vous la mienne!!!

D. Lieven.

Richmond, le 23 juin 1848.

Vos lettres, Monsieur, m'apprennent plus que tous les journaux. Je vous remercie, et je mendie derechef.

Merci aussi des nouvelles de famille. J'espère qu'Annette est remise. Je regrette le baby, mais, au temps qui court, la pluralité est un encombrement. Son petit garçon est-il toujours si drôle? Dites mille amitiés de ma part au ménage.

Quelles nouvelles de Parme, car les voilà tombés dans toutes les horreurs de la Bohême! Cela fait frémir. Tout ceci est bien pire que l'invasion des Barbares au quatrième siècle. Chaque Etat porte ses Barbares dans son sein, et leur abandonne les rênes! Où se placera la limite? Et puis le remède? Je suis fort triste, quoique j'appartienne à un pays en bonne santé, et que j'en habite un qui n'est qu'un peu malade.

Savez-vous des nouvelles de la duchesse de Talleyrand? Où est-elle? Je ne sais où lui écrire.

Ici l'on s'occupe des *home questions*. C'est toujours un ministère très faible et que tout le monde s'accorde à laisser vivre; ils ne font pas grand'chose à l'intérieur. Je ne vous en réponds pas autant pour l'extérieur. Je ne sais où mènera la rupture avec l'Espagne. Il y a un éloignement général, absolu pour la guerre, mais elle peut ressortir d'un mauvais coup étourdi, et ceux-là sont, comme vous savez, d'un usage assez journalier.

Le grand triomphe de Bulwer à la Chambre des communes n'a été, en effet, qu'une comédie où personne n'a dit ce qu'il pense. C'est une victoire qui ressemble beaucoup à une bataille perdue, car tout le monde en a rapporté la conviction que Bulwer est un agent très compromettant, et je doute qu'on lui donne de sitôt de l'emploi, quoique lui ait demandé Paris.

Richmond est ravissant! Quelle verdure! quel paysage, mais quel ennui! C'est égal, j'y reste.

Je vous prie, Monsieur, de bien vouloir me rappeler à ma belle-sœur et de dire mille amitiés aussi à Adèle de Cavelinsky. Elle ne sait pas combien je pense à elle, et comment je prie Dieu de me faire trouver sur mon chemin une autre Adèle! Quel bonheur ce serait pour moi! C'est une personne charmante!

Ecrivez-moi, je vous prie, tout de suite, en réponse à ceci, toutes les nouvelles d'Allemagne, et votre opinion. Je suis inquiète de ma belle princesse Olga. Pourquoi reste-t-elle dans ce pays si exposé?

Je suis chargée de mille compliments pour vous de la part de M. Guizot. Il est lancé dans les dîners élégants, politiques, ecclésiastiques, scientifiques! Quelle indigestion!

D. Lieven.

Richmond, le 15 juillet 1848.

Merci mille fois de votre lettre du 3. Elle m'informe mieux que tous les journaux du monde. Vous allez me raconter maintenant ce que la présence de l'archiduc a produit à Francfort. Il me paraît que mon roi de Hanovre proteste. Sera-t-il imité?

On est toujours inquiet à Paris. Le duc de Noailles en arrive. Il est curieux à entendre; très triste, mais pas désespéré; il croit qu'on se relèvera, mais il faudra passer encore par bien des désastres; il est ardent pour la fusion des deux prétendants de même race. Il croit cela possible. Je trouve cela à peu près impraticable. Thiers exècre la république; Odilon Barrot aussi; ils veulent la monarchie, ils le disent. Thiers et Berryer, unis intimement, et la réunion de la rue de Poitiers qu'ils président, prend une grande autorité, 274 membres, des adhésions tous les jours.

Lutteroth est arrivé hier aussi; Cavaignac déjà usé; fort menacé. Toutes ces arrivées de Paris augmentent mes ressources de Richmond, mais cela est passager. Le duc de Noailles retournera à Paris cette semaine.

Mon fils Alexandre demeure à Richmond avec moi. C'est charmant, mais ce sera court. Il veut aller chasser à Bade. Combien y restez-vous? Et Annette? Y est-elle pour longtemps?

Le choléra de Pétersbourg m'effraie beaucoup. La pauvre Hélène! quelles inquiétudes pour elle! J'ai écrit à Adèle de Cavelinsky; elle ne m'a point répondu.

Je me plains beaucoup de ma santé; ce climat ne me va pas du tout, et cependant où aller?

Adieu, Monsieur, écrivez, écrivez; c'est me donner un grand plaisir.

Toute à vous.

D. Lieven.

Richmond, le 31 juillet 1848.

Je vous remercie comme de coutume, Monsieur, de votre lettre, et je viens toujours en solliciter une nouvelle. Francfort va devenir très curieux. C'est lord Cowley qu'on y a envoyé. Bulwer en avait bien envie, mais, en dépit des ovations du Parlement, on ne le trouve pas un *very safe agent*, et je doute que de sitôt on lui donne un poste; il y aura bien à regarder là.

En attendant, l'Italie devient *palpitante*. La France va-t-elle se mêler de cela? Dans ce cas, cela peut devenir la guerre générale. Voilà déjà le Danemark gros de grands événements. Il me paraît impossible que tout le monde ne soit dans la mêlée. Qu'est-ce qui en ressortira? Je suis fatigué de tout. Il y en a trop. Je suis ennuyée de l'Angleterre; il y en a trop peu; c'est-à-dire que je n'y ai vraiment pas de ressources. La routine anglaise est insoutenable. Je sèche. Et voilà que je vais perdre encore à la fois M. Guizot, qui s'en va en Ecosse, et mon fils, qui veut aller chasser à Bade. Pourquoi? Quelle idée! Je resterai à Richmond le mois d'août. Probablement, j'irai en septembre à Brigthon. Il y aura là quelques ressources. Le prince de Metternich y a pris une maison pour six mois, mais tout cela du pauvre remplissage. Mon existence de Paris est brisée; elle me convenait si bien! Quelle maudite révolution! Beaucoup de Français viennent ici faire visite à Claremont: on y est tranquille et ennuyé, n'attendant pas grand'chose du général Cavaignac, qui est assez hostile, très républicain, et trouvant dangereux de rendre de l'argent à des exilés.

L'Irlande ne m'inquiète pas; je crois qu'il n'y aura rien.

La duchesse de Sagan n'est-elle donc plus noble en Allemagne? Comme on lui a rogné son titre aussi en France! Comment l'appelle-t-on maintenant?

Dites-moi si vous avez des nouvelles de Pahlen et ce qu'il devient. Vous savez sûrement ses projets.

Adieu, Monsieur, je suis maussade, malade; il pleut toujours en Angleterre. Ce pays n'est pas drôle. Dites mille tendresses à toute ma famille sans oublier Adèle. N'a-t-elle donc aucune curiosité de voir l'Angleterre? Ah! si elle y pensait!

Mille amitiés. D. Lieven.

Paris, le 27 septembre 1850.

Je vous attendais à Paris, Monsieur; l'on me dit que vous restez encore à Nancy; j'en suis bien fâchée. J'aurais un grand plaisir et une grande curiosité à vous voir. Que vous devez avoir vu et entendu de drôles de choses à Bade! J'ai reculé devant la fatigue et la gêne de toutes ces cours réunies (désunies, dit-on?) et ma paresse l'a emporté sur ma curiosité.

Je me repose à Paris de deux mois de montagnes et de mauvais temps. On dit que Paris est désert; je ne m'en aperçois pas; je vois du monde tous les soirs.

Grande tranquillité dans les rues; grands bavardages dans le monde politique; prétendants maladroits; menaces de coup d'État; je n'y crois pas. Le président n'a qu'à se tenir tranquille, la prolongation lui arrivera sans effort; il n'y a plus que cela.

Savez-vous des nouvelles de Nicolas Pahlen? On dit qu'il a fait un héritage. D'où lui viendrait-il? J'en serais bien aise d'où qu'il vienne.

Je vous prie, recueillez vos souvenirs et dites-moi deux mots de de la reine des Pays-Bas, la princesse de Prusse, nos grandes-duchesses, Thiers adoré par elles toutes! A laquelle le mouchoir? Je ne mets pas la grande-duchesse Olga dans ce paquet, je suis sûre qu'elle se sera tenue en dehors de tous les commérages. On me dit que la reine de Hollande est un peu folle.

J'ai rencontré hier Pauline de Castellane; c'est elle qui m'a dit où je vous trouverais. Quel aspect touchant que le sien! L'air triste, doux, pauvre, résignée. Elle m'inspire un grand respect.

Adieu, Monsieur, je veux de vos nouvelles et des nouvelles. Annoncez-moi surtout votre prochaine arrivée.

Mille et mille amitiés.

D. Lieven.

Ems, le 20 juillet 1851.

Vous pouvez, Monsieur, me rendre un grand service, et je me persuade que vous le voudrez. Vous n'êtes sûrement pas sans un petit bout d'accointance directe ou indirecte avec Mme la grande-duchesse Marie de Leuchtenberg? Il m'importe beaucoup de connaître ses mouvements et leurs dates. Faites-moi la grâce de me mander tout ce que vous pourrez apprendre à cet égard.

Je lui ai écrit à Cologne une lettre qui ne lui aura peut-être pas été remise. Voilà ce que vous pourriez peut-être *as certain*, mais l'essentiel est de savoir ce qu'elle va faire.

Je reste ici jusqu'au 1er août. De là au 15, je serai à Schlanpenbad, après je courrai; mais de Schlanpenbad je pourrais courir si je savais ma grande-duchesse dans le voisinage. Faites-moi la grâce de m'écrire un mot ici.

Berryer a eu le succès le plus éclatant!

Adieu, Monsieur, ne m'oubliez pas, je vous en prie.

Toute à vous.

D. LIEVEN.

Schlanpenbad, le 25 juillet 1856.

Etes-vous encore à Weilbach, et ne viendrez-vous pas me faire une petite visite ici? Quel plaisir vous me feriez! Je suis très malade, et je l'ai été presque toujours depuis Wildbad, qui m'a peut-être trop fatiguée.

Quelles nouvelles de Nicolas Pahlen? Viendra-t-il de ce côté?

J'ai ici mon fils Paul, qui s'ennuie parfaitement. Du reste bien peu ou pas de connaissances. Je vous écris ce petit mot à tout hasard, espérant, sans trop le croire, qu'il vous trouvera encore. Ah! si vous pouviez venir!

Mille amitiés.

D. LIEVEN.

LES SŒURS MISSIONNAIRES

AU CENTRE DE L'AFRIQUE

Un de nos amis nous communique la relation du voyage fait par quatre religieuses de Saint-Joseph de Cluny, de Loango à Brazzaville. Etablies là, au centre de l'Afrique, depuis peu de temps, pour élever les jeunes négresses et diriger l'hôpital, elles ont déjà eu l'occasion de donner leurs soins au duc d'Uzès, au lieutenant Jullien et à d'autres explorateurs.

Peut-être ne lira-t-on pas sans intérêt le récit des difficultés inouïes que ces courageuses filles ont eu à surmonter pour se rendre à leur poste de dévouement. Ce récit fait d'ailleurs bien voir la manière de voyager dans ces pays sauvages, et offre, en outre, l'itinéraire le plus détaillé de la route suivie, par les explorateurs du Congo, pour pénétrer dans cette partie du continent noir.

Voici cette relation, faite par le missionnaire qui avait la direction de la caravane conduisant les Sœurs à Brazzaville.

Arrivée des Sœurs à Loango. — Un missionnaire leur est envoyé pour guide.

Depuis longtemps, nous désirions avoir des religieuses à Brazzaville, pour l'éducation des filles et le soin des pauvres malades. Dès notre arrivée, en 1887, des écoles avaient été ouvertes pour les jeunes noirs; mais les petites négresses restaient forcément délaissées. Or ici, comme un peu partout en Afrique, la condition de la femme païenne est des plus lamentables : c'est la bête de somme, l'esclave des passions de son maître, chargée en outre de le nourrir par son travail. Pour la retirer de cet état dégradant et la former à la vie chrétienne, des écoles tenues par des Sœurs étaient absolument nécessaires.

Aussitôt après son sacre, Mgr Augouard, vicaire apostolique de l'Oubanghi, notre supérieur, profita de son séjour en France pour plaider chaleureusement la cause des pauvres négresses. Sur ses pressantes instances, la congrégation des religieuses de Saint-

Joseph de Cluny[1] voulut bien accepter cette œuvre difficile ; et, le 23 mars 1893, le paquebot français débarquait, sur la côte d'Afrique, quatre de ces vaillantes religieuses, à destination de Brazzaville.

La supérieure, mère Marie, ne semblait guère robuste : cependant dix années bravement passées à l'hôpital de Dakar offraient une sérieuse garantie pour l'avenir; sœur Xavier, sœur Maxime et sœur Césarina, sortant du noviciat, ne demandaient qu'à se dépenser avec toute la générosité de leurs vingt ans. Néanmoins, on le conçoit, ce n'était pas sans une certaine appréhension qu'elles allaient se lancer, en compagnie d'une soixantaine d'hommes tout noirs, à travers des forêts, des montagnes, des fourrés impénétrables, des marécages et des rivières, pour franchir les 550 kilomètres qui séparent la côte de Brazzaville.

Pour ne pas les laisser s'aventurer ainsi au milieu de ces sauvages, Mgr Augouard m'avait chargé d'aller les prendre à la côte et de leur servir de guide. Je dois avouer que je n'étais pas sans quelque inquiétude d'avoir à remplir cette mission. Seul et sans bagages, muni d'un bréviaire et d'un bâton, la marche à travers ces contrées m'avait toujours été facile; mais, avec des religieuses et de nombreux porteurs, les obstacles de la route me paraissaient autrement difficiles à vaincre, et je prévoyais bien qu'un pareil voyage ne s'effectuerait pas sans de nombreux incidents.

Mgr Carrie, vicaire apostolique du Congo français, dont la résidence épiscopale est à Loango, et chez qui les Sœurs étaient descendues, me reçut avec la plus grande cordialité. Il eut même l'obligeance d'organiser notre caravane, ce qui n'était pas une petite opération. En effet, les préparatifs de départ, en Afrique, ne ressemblent guère à ceux d'Europe. Ici, le chemin de fer n'offre au voyageur ni ses commodités ni sa vitesse. Les voitures et les chevaux ne sont pas non plus en usage. Comment les employer, d'ailleurs, sur des routes dont la plus fréquentée, la plus nationale, mesure à peine 0^{m},60 de largeur et à travers laquelle les rivières coulent librement sans se voir embarrassées d'un pont quelconque?

*
* *

Au Congo, la tête du noir étant le seul moyen de transport, il faut d'abord se procurer des porteurs. Chaque caravane a un contre-maître, responsable et de ses hommes et de leurs charges,

[1] Née seulement dans la première moitié de ce siècle, cette congrégation apostolique compte déjà, on le sait, plus de trois mille religieuses, répandues sur toutes les parties du monde et consacrées à toutes sortes d'œuvres hospitalières ou d'éducation.

car c'est lui qui les a recrutés et il ne sera payé que lorsque tous seront parvenus à destination.

Au jour fixé pour le départ de la nôtre (1er avril), pas un seul homme ne paraît à l'horizon. Vers la tombée de la nuit, le contremaître embauché par Mgr Carrie se présente à la mission, tout essoufflé, mais non à jeun : « J'arrivais de l'intérieur, nous dit-il, avec les quatre-vingts noirs demandés, lorsque en route nous avons appris qu'il y avait eu la guerre sur le chemin de Brazzaville : alors vingt-huit d'entre eux m'ont abandonné pour retourner dans leurs villages, et j'en amène quarante-huit seulement. » Premier contre-temps ! Impossible pour l'heure d'engager d'autres porteurs. Que faire ? Laissons les bagages des Sœurs pour une autre caravane et partons avec les objets les plus indispensables : elles en seront quittes pour quelques mortifications de plus en arrivant à la mission.

Départ de la caravane. — Apprentissage de la vie apostolique.

Le 2 avril au matin, l'effectif de nos hommes n'est plus que de quarante-sept, l'un d'eux s'étant sauvé pendant la nuit; encore chacun trouve-t-il que sa charge est la plus lourde. Quand on veut aller vite, il faut se montrer généreux. Je leur donne à tous... une paire de souliers pour la route, pensez-vous ? Non, car la semelle des leurs est inusable; mais... une paire de boucles d'oreilles ! Aux porteurs de hamac, dont le service sera le plus pénible, j'octroie une brasse d'étoffe, d'une valeur de 0 fr. 80 environ. Moyennant ces largesses, arrosées d'un bon verre de tafia, les charges sont prestement enlevées, et je deviens le meilleur de leurs amis.

Avec nous partait le P. Le Meillour, envoyé par son supérieur à la station de Linzolo, peu distante de Brazzaville. Avec les dix porteurs à son service, cela portait à cinquante-huit le chiffre de nos hommes. J'emmenais aussi trois petites filles, détachées de l'œuvre de Loango, pour former le noyau de la nôtre. Telle était la caravane que j'avais à conduire à l'intérieur : le 2 avril 1893, elle se mettait en marche, après avoir reçu la bénédiction de Mgr Carrie.

Les Sœurs de Loango avaient peine à se séparer de leurs compagnes. Après les avoir suivies l'espace de quelques kilomètres, il leur fallut pourtant se dire adieu, les unes pour retourner à leur poste, les autres pour s'enfoncer dans le continent mystérieux. Alors commence pour celles-ci l'apprentissage du hamac[1]. La

[1] Sorte de lit, formé d'une pièce de toile reliée par des cordes à un long bambou, que deux vigoureux noirs portent, par chaque extrémité, ou sur la tête ou sur l'épaule.

première qui veut s'y installer roule aussitôt par terre. Mais quand on est missionnaire, on prend la vie du bon côté : elle rit simplement aux éclats, ainsi que ses compagnes, de ce premier exploit, et se livre avec elles à de nouvelles tentatives qui sont enfin couronnées de succès.

*
* *

Nos porteurs, fiers de conduire à l'intérieur les premières femmes blanches, partent comme de fiers coursiers qui sentent sur leurs épaules de nobles amazones. Ils savent d'ailleurs que la course, aujourd'hui, ne sera pas longue : deux heures ne s'étaient pas écoulées, en effet, que la nuit nous surprend et nous oblige à camper dans le premier village qui se présente. Tout le monde est si heureux de faire l'apprentissage de la vie apostolique, qu'on ne prend même pas la peine de déployer les tentes, et l'on s'installe dans les cases offertes par les indigènes. La plus grande est réservée aux Sœurs. Mon compagnon et moi nous nous retirons sous une espèce d'avant-toit, où l'air, du moins, ne nous fera pas défaut.

Le lendemain, à cinq heures, un *Benedicamus Domino* des mieux accentués vient interrompre le repos des voyageurs et voyageuses. La promenade de la veille n'était qu'un prélude : il s'agit maintenant de se mettre en marche tout de bon. En un clin d'œil, la marmite est sur le feu, les lits de camp, couvertures, etc., sont repliés dans leurs sacs respectifs, on fait sa prière, on déjeune et, à sept heures, la colonne s'ébranle. Les Sœurs montent en hamac; mais les secousses réitérées produites par ce nouveau genre de locomotion leur font croire que leurs membres se disloquent; toutefois, peu à peu elles se rassurent et commencent à s'habituer au véhicule africain.

A dix heures et demie, traversée de la première rivière, où hamac, porteurs et portés sentent la fraîcheur des ondes. C'est durant ces voyages qu'on peut facilement attraper des rhumatismes : la rosée du matin, toujours abondante dans les pays tropicaux, les passages fréquents de rivières, l'humidité des bois, tout est de nature à vous munir rapidement de toutes les infirmités humaines.

De l'autre côté de la rivière, les porteurs s'écrient : *Sikama! sikama!* Arrêtons-nous! arrêtons-nous! c'était le lieu du campement. Lestement, les tentes sont déployées, et bientôt un vrai village se forme autour de nous. Les hommes, réunis par groupes de trois ou quatre, ont chacun leur feu. Il me semble voir encore Sœur Césarina à genoux sur le sable : elle souffle sur des tisons

qui donnent plus de fumée que de flamme; la casserole chavire parfois et éteint le feu, qu'il lui faut rallumer... Bien que nos plats soient toujours assaisonnés de cendre et de fumée, ils sont trouvés délicieux, tant l'air pur et la marche aiguisent l'appétit.

*
* *

Le 4 avril, le hamac n'est plus possible : le sentier plonge dans des ravins profonds; çà et là, des arbres gisent en travers : ce sont de véritables casse-cou, franchis avec gaieté. Malgré les récriminations de nos porteurs, qui trouvent que l'on va trop vite, nous voilà bientôt à l'entrée de la grande forêt du Mayumbé, cauchemar de tous les voyageurs allant à Brazzaville. Quoiqu'il soit encore de bonne heure, nous sentons le besoin de nous reposer avant de nous y engager.

Ces masses sombres, qui se dressent devant nous, offrent, en effet, quelque chose de solennel et de triste. Tout à côté, un immense ravin montre dans ses profondeurs des arbres entassés par quelque cataclysme dans un désordre indescriptible. La terre venant à leur manquer, tous ces géants se sont effondrés les uns sur les autres, n'offrant plus maintenant que leurs squelettes desséchés. Le sentier longe un moment ce précipice, qui donne le vertige. Et cependant on se sent attiré vers cette forêt majestueuse, où pendant quatre jours les montagnes succèdent aux montagnes, les rivières aux rivières!...

La forêt du Mayumbé. — Liane formant chapelle. — Les missionnaires médecins. — Rafraîchissement à bon marché.

Le 5 avril, dès le petit jour, tout le monde est sur pied. Chacun se recommande à son bon ange et l'on s'engage dans la forêt, au chant d'un cantique. D'ailleurs, plusieurs fois le jour, l'air retentit de couplets au Sacré-Cœur, à la sainte Vierge ou à saint Joseph. Les porteurs sont étonnés de voir tant d'entrain chez des femmes blanches, et l'un d'eux me dit tout bas : « Attends un peu, et tu verras si elles chanteront toujours ainsi! »

Cette première étape sous bois est agréable pour tous. On ne saurait exprimer ce que l'âme éprouve dans ces lieux solitaires, où la nature est si grandiose et si admirable, et où tout parle de Dieu! Ces beaux arbres, de 20 à 30 mètres de hauteur, droits, élancés, garnis de puissantes branches au sommet, forment un dôme de verdure, à travers lequel percent à peine de faibles rayons de lumière. De grandes lianes les enlacent jusqu'à la cime de leurs plus hautes ramures, puis retombent toutes droites comme une

corde vers la terre où elles continuent à ramper, ou bien elles remontent tantôt sur un autre arbre, tantôt sur elles-mêmes, décrivant ainsi les courbes les plus inattendues et les plus pittoresques. Au-dessous, de petits arbustes rabougris végètent misérablement, sans jamais jouir d'un chaud rayon de soleil. Sur le bord du sentier, quelques jolies fleurs semblent implorer le regard du passant : les Sœurs les cueillent, mais avec le regret de n'en pouvoir orner l'autel du Seigneur.

*
* *

Au village de Bangayé, nous nous arrêtons pour prendre notre repas. Toute la caravane se rassemble sous une immense liane enroulée sur elle-même, dont la fleur ressemble à celle du chèvrefeuille, et qui nous offre la plus gracieuse des charmilles. « Elle a la forme d'une chapelle ! » s'écrie sœur Maxime enthousiasmée. Aussitôt elle entonne : *J'entends là-bas dans la plaine les anges descendus des cieux*... Et nous répétons en cœur le refrain : *Gloria in excelsis Deo !*

A la saison sèche, en effet, cette belle liane pourrait former une chapelle agréable et bien ombragée. Une cloche, un missionnaire ou au moins un catéchiste, et la voilà remplie de la jeunesse du pays. Ce village, une fois converti, serait, sans doute, une grande paroisse, car, dès que nos voix se font entendre, une foule de noirs sortent de leurs cases, comme les oiseaux de leurs nids, pour se réunir curieusement autour de nous.

Ces braves gens nous indiquent l'endroit où, dernièrement, ont campé nos confrères qui sont allés fonder Bouanza. Ceux-ci ont dû laisser dans le pays une fameuse renommée de médecins, car bientôt on nous amène de tous côtés des malades, en nous priant de les guérir. Mais, hélas ! à quoi peut servir un remède administré en passant ?... Du moins, il ne sera pas dit que nous n'aurons pas essayé de soulager des malheureux. Ayant donc fait apporter la boîte de nos *bilongos* (remèdes), nous en distribuons aux uns et aux autres, suivant les cas. Pour moi, je prends à part un grand jeune homme, qui avait à la main une plaie repoussante : je lave, je tranche, je seringue et la rends belle. A cette vue, les spectateurs émerveillés ne peuvent contenir leur joie et leur reconnaissance : « *Mboté ! mboté ! Zimou !* Que tu es bon ! que tu es bon ! tu es un dieu ! »

*
* *

A une heure, levée du camp. A peine en marche, sœur Xavier, formant avant-garde, annonce à haute voix : « Rafraîchissement à bon marché ! » C'est la première des soixante-dix rivières ou ruis-

seaux serpentant à travers la forêt. « En voiture! » crient les porteurs. Les Sœurs montent en hamac; mais celle qui tantôt avait donné le signal perd l'équilibre et tombe dans l'eau, tout de son long. Rire à gorge déployée sur toute la ligne! La pauvre Sœur Xavier, obligée de se changer des pieds à la tête, repart un peu confuse de son « rafraîchissement à bon marché ».

Nous voici au pied du mont *Voungou*. Au-dessus de nos têtes, le sentier serpente à travers les arbres, et chacun de se dire : c'est là-haut qu'il faut grimper! Déjà, sur les flancs de la montagne, quelques porteurs intrépides nous invitent à les suivre. Cette première escalade se fait avec entrain, quoique la municipalité de céans ait complètement négligé de faire débarrasser la route nationale des troncs d'arbres qui l'encombrent et qui ont parfois jusqu'à un mètre de hauteur. Ceux dont les jambes sont trop fatiguées en font patiemment le tour, les autres les franchissent, mais personne ne chante plus de cantiques.

Une pluie fine et serrée, qui nous accompagne chaque après-midi, rend le sentier glissant, et il faut prendre de grandes précautions pour ne pas trop multiplier ses chutes, qui n'ont d'agrément que pour ceux qui en sont les spectateurs. Un sommet à pic met encore notre courage à l'épreuve. Brisés de fatigue, nous voilà enfin au lieu de campement.

Porteur et porté dans la rivière. — Messe en forêt. — Charmeur d'oiseaux. — Guerre aux chiques.

Notre deuxième journée en forêt ramène les mêmes péripéties. De plus, l'humidité commence à nous pénétrer. De toutes parts, des gouttes de rosée ruissellent des arbres. Une sorte de tristesse nous envahit, et il ne faut rien moins qu'un bain forcé pour ramener un peu de gaieté dans la caravane.

Devant nous, s'étalait une rivière large et vaseuse. Les Sœurs avaient pris place dans leurs hamacs. Pour moi, avisant les épaules d'un de mes noirs, j'étais grimpé sur ce siège improvisé, pour ne pas mouiller ma soutane. En s'engageant dans le courant, mon homme enfonce si bien que, ne pouvant se dépêtrer, il me renverse sous lui. Ce n'est plus à pied sec, mais littéralement couvert de boue des pieds à la tête que je gagne l'autre rive. A ce spectacle, bien plus réjouissant pour mes compagnons que pour moi-même, tout le monde éclate en applaudissements. Se payer ainsi la tête du *commandant*, quel plaisir pour mes porteurs!

Le soir, la Mère supérieure, harassée de fatigue, se fait porter quelques heures, quoique ce soit peu agréable pour elle. Tantôt, en effet, le hamac est trop long pour suivre les zigzags du chemin, et

les broussailles viennent fouetter la figure de la voyageuse; tantôt il butte au-dessous, contre une racine ou un tronc d'arbre, et ces secousses sont plus désagréables encore... Enfin, la montagne est franchie, et nous voici à Bindmanzi.

*
* *

Le 7 avril se trouvant être un dimanche, nous allons prendre un peu de repos et nous retremper dans la prière. Le village de Bindmanzi est d'ailleurs on ne peut mieux situé pour offrir le saint sacrifice. Placé sur une petite éminence, on domine de là toutes les vallées d'alentour. Aussi, est-ce avec une véritable joie que le P. Le Meillour et moi nous dressons notre autel portatif. Tous deux nous prions Notre-Seigneur d'accorder des grâces de conversion à ces pauvres populations païennes, qui ne le connaissent pas encore; et les Sœurs viennent puiser dans la sainte communion de nouvelles forces pour reprendre, le lendemain, le chemin de la forêt.

Au son de la clochette, les noirs du voisinage s'empressent d'accourir, chef en tête. Au dire des Sœurs, ils suivaient les cérémonies avec une fort grande attention. L'*amen* les touchait particulièrement. Ils répétaient indéfiniment après mon servant de messe : *amin! amin! amin!* « Nzao, disait le chef Suami en parlant des ornements sacrés, le grand Nzao, roi du Mayumbé, n'a jamais rien eu de si beau! » Il ne se lassait pas de redire aussi : « Que les prières des *minissés* (missionnaires) sont touchantes! On dirait des anges descendus du ciel! Nous autres noirs, nous ne connaissons pas le Dieu des blancs! »

Aussitôt après la messe, ce brave chef vient nous apporter une liqueur de sa fabrication, faite avec du vin de palme additionné de miel. La refuser, ce serait le froisser. Elle est d'ailleurs loin d'être mauvaise. Ensuite, il nous emmène voir sa case et ses jardins. Dans sa cour, se trouve un petit bosquet de *ntobo*. Dans le plus grand arbre, il a installé un réservoir d'eau, qu'il remplit chaque jour pour désaltérer ses oiseaux. Muni de leur ration quotidienne, le voilà qui monte sa petite échelle, faite avec des morceaux de bois, plus ou moins droits, reliés ensemble par des cordes de baobab : « Tiou! tiou! tiou! tiou! » Il appelle ses petits amis : les voici arrivant à tire d'aile, l'entourant, se posant sur sa tête ou ses épaules. Les branches de *ntobo* ploient sous une nuée de tourterelles et de colibris. Tous ces oiseaux, au chatoyant plumage, l'ornement de la forêt, étanchent leur soif, becquètent quelques grains de mil et s'envolent. Nous étions émerveillés. Mais malheur à qui oserait approcher avec un fusil : « Mes oiseaux! s'écrie-t-il, mes oiseaux! Ne touchez pas à mes oiseaux! »

Autant il est doux envers la gent ailée, autant il est terrible dans les batailles. On le cite comme un des plus vaillants de la contrée. Il est d'ailleurs couvert de cicatrices, qu'il montre non sans quelque complaisance.

*
* *

La soirée fut employée à mettre nos pieds en état de pouvoir continuer la route. C'est qu'en Afrique l'Européen doit lutter, non seulement contre le climat, mais encore contre pas mal de bêtes malfaisantes. Sans parler des scorpions, des araignées et de ces énormes fourmis qui vous assaillent au passage et vous mordent cruellement, il y a surtout la *chique*, ou puce minuscule, qui affecte de préférence les doigts des pieds. Là, elle se multiplie d'une manière effrayante. Or, impossible de traverser un ancien campement de noirs sans qu'elle vous envahisse. Les Sœurs avaient déjà leur contingent au grand complet. Et comme il faut faire une petite piqûre pour retirer l'animal, les doigts sont bientôt tout en sang...

Adieu à la patrie. — Deux Sœurs repêchées. — Pénible ascension des montagnes.

Reposés par cette bonne journée de dimanche, nous allons nous enfoncer de nouveau dans cette forêt interminable. Un brouillard persistant rend les chemins difficiles à travers ces montagnes. La Mère supérieure monte avec peine, et cette étape lui semble bien longue. A la fin, elle va en hamac, au risque de se faire casser le cou. Les porteurs marchent lentement. Chacun souffle, s'accroche aux racines du sentier... A dix heures enfin, nous parvenons à un sommet, d'où l'on domine tous les alentours. Là, une halte bien gagnée nous délasse.

Par une éclaircie qui est devant nous, on peut, dit-on, par un ciel serein, voir la mer; mais, ce jour-là, le brouillard est trop épais. Cependant nous jetons un dernier adieu, là-bas, vers les lointains rivages de l'Océan et du foyer paternel. Puis, descente rapide des pentes escarpées. Chemin faisant, voici plusieurs caravanes de noirs qui se rendent à la côte, venant de Brazzaville, toutes chargées de pointes d'ivoire, pour le compte des maisons de commerce : il y a des dents énormes, de $1^{m},60$ à $1^{m},80$, pesant jusqu'à 60 kilogrammes.

*
* *

Le sol change de configuration : le terrain, assez plat, est sillonné de nombreux cours d'eau. Lorsqu'ils ne sont pas bien

larges, les Sœurs se risquent à les sauter. Le prix de leur audace est souvent un bain de pieds, et parfois même un bain complet, comme dans la circonstance suivante.

Il s'agissait de traverser une rivière, peu large assurément mais profonde, sur un arbre couché en travers. Déjà deux des quatre voyageuses avaient courageusement franchi ce pont improvisé, lorsque la dernière, la Mère supérieure, prise de vertige, s'affaisse et glisse à l'eau. Au bruit de sa chute, Sœur Césarina qui la précède, se retourne brusquement et glisse de même. Toutes deux ont complètement disparu. Mais, en un clin d'œil, quatre porteurs les repêchent et les ramènent à l'autre bord [1].

Le froid et la peur leur occasionnent un accès de fièvre. Force leur est alors d'aller le lendemain en hamac, par ces chemins affreux. Lorsque ce véhicule n'est plus possible, c'est avec leur hôte incommode qu'elles sont obligées de marcher pour atteindre le campement du soir.

C'était notre troisième journée de vie sous-forestière. Le chef du village, tout honoré d'héberger quatre femmes blanches, nous offre un cabri en cadeau; en retour, deux brasses d'étoffe lui sont envoyées.

Après le repas, les porteurs deviennent de plus en plus expansifs : « Ah! Père, disent-ils, demain, demain, nous laisser la forêt! » Que de fois ils étaient tombés avec leurs colis! Une branche malencontreuse avait suffi pour précipiter à terre la charge ou le hamac qu'ils portaient, et alors blancs et noirs de rouler au milieu des racines ou dans la boue du chemin!

*
* *

Encore un peu de courage et nous voilà hors de ces fatigants sentiers de la forêt. C'est avec cette riante perspective que le 9 avril, à cinq heures, nos hommes emboîtent le pas. Au bout de

[1] A ce sujet, j'ajouterai que les noirs ont été pleins de prévenance et de respect pour les Sœurs, durant tout le voyage, leur qualité de blanches et surtout de vierges consacrées à Dieu, les rendant en quelque sorte sacrées à leurs yeux.

Le caractère de religieuse inspire d'ailleurs généralement le respect à tous les hommes, même aux moins dévots. Ainsi, j'ai ouï dire à sœur Roseline Baur, l'une des religieuses de Saint-Joseph de Cluny qui, après la Commune, accompagnèrent, en qualité d'infirmières, les transportés à Nouméa, que, ni elle ni ses compagnes, alors toutes jeunes, n'avaient jamais entendu, à leur adresse, le moindre mot déplacé de la part de ces malheureux qui, pourtant, venaient d'ensanglanter la capitale. « Henri Rochefort, le célèbre lanternier, m'a même fait cadeau, ajoutait-elle, de ce beau chapelet que je conserve précieusement. »

deux heures, ascension d'un premier sommet et descente dans une vallée des plus fertiles. De l'autre côté, la montagne se montre inexorable : c'est des pieds et des mains qu'il faut s'aider pour atteindre le second sommet. Un troisième succède au second. C'est peut-être le dernier? Non, il faut redescendre et remonter encore, plusieurs fois de suite. Après le sixième, les Sœurs commencent à douter que je leur aie dit la vérité, en leur assurant que, cette fois, elles sortiraient de la forêt. « Est-ce bien vrai que c'est le dernier? » me disent-elles. Sur ma réponse affirmative, chacune prend son courage à deux mains pour recommencer à gravir le septième sommet. A 600 mètres, une série de nuages nous mouillent comme une véritable pluie. Enfin nous voilà sur le point culminant du *Bamba*, le fameux *Bamba*, géant des alentours. La vue est féerique. Mais la descente est joyeuse, tant on est aise de ne plus voir le pic se dresser devant soi.

Cadeaux aux femmes blanches. — Vif succès de curiosité. — Ravissement des filles de Mayumbé au récit d'un mariage chrétien.

Enfin, voilà le pays des palmiers, dont le bon vin réconforte et remplace avantageusement l'eau de la forêt. Deux jours après (12 avril), nous arrivons à la station française de Loudima, où les deux Européens qui la dirigent nous reçoivent de la manière la plus affable. Nous profitons de leur aimable hospitalité pour nous reposer une demi-journée et une nuit.

Le 13, nous repartons par une chaleur vraiment africaine, n'ayant rien de commun avec la fraîcheur de la forêt. Bientôt nous voilà au beau milieu d'un marché indigène. Les noirs, tout étonnés de voir quatre femmes blanches arriver à l'improviste dans leur pays, se précipitent à leur rencontre pour les considérer de près. Chose surprenante! les négresses, mues, sans doute, par esprit de corps, font immédiatement cadeau aux Sœurs, qui, d'arachides, qui, d'ignames, qui, de manioc, et cela sans demander quoi que ce soit en retour. Pour ne pas être en reste de générosité à leur égard, la Mère supérieure leur fait une distribution de miroirs, de verroteries et autres menus objets, prisés des filles d'Ève. Leurs petits enfants ne sont pas non plus oubliés dans ses libéralités. Il fallait voir la joie rayonner sur tous les visages! Toute cette foule nous suivant à l'endroit du campement, notre caravane prend bientôt d'effrayantes proportions. Mais ce n'est qu'une démonstration de sympathie pour les Sœurs, qui décidément remportent un vrai succès de curiosité. Le soir, nos porteurs ne peuvent résister aux sons du tam-tam, et se mêlent aux danses. Ils se régalent même si bien de vin de palme

qu'au signal du couvre-feu donné par la clochette, ils ne finissent pas d'arriver, tant ils ont la tête lourde et les jambes peu assurées.

Les jours suivants, même cérémonie de village à village. Chaque fois une escorte d'honneur nous accompagne, traduisant sa joie par de longues exclamations, à la moindre parole, au moindre mouvement de ces blanches extraordinaires.

*
* *

Le 14 avril, étant un dimanche, procure au P. Le Meillour et à moi le bonheur de déployer de nouveau notre autel portatif, et d'offrir le saint sacrifice, grande consolation pour le missionnaire. Les Sœurs ont aussi la joie de faire la sainte communion. Pendant la messe, les noirs tournent et retournent autour de nous, ne perdant pas le moindre détail de nos cérémonies, et se parlant à voix basse. On dirait qu'ils sentent la grandeur du mystère qui s'accomplit sous leurs yeux.

Pauvres gens! s'ils comprenaient que c'est pour leur apporter le bienfait de leur rédemption que nous avons quitté patrie, parents, amis, et que nous souffrons la faim, la soif et la fièvre dans leurs forêts!...

Dans l'après-midi, je me retire au pied d'un arbre pour réciter mon office. Bientôt me voilà entouré d'un cercle de jeunes filles, qui se penchent vers moi comme pour lire dans mon bréviaire. A peine ai-je fini, que nombreuses sont leurs questions : « Quel est ce livre? Que dit-il? » etc. Il me faut répondre à tout. L'occasion est trop bonne pour ne pas leur faire un bout de catéchisme. Le sacrement de mariage surtout les étonne. C'est alors de leur part un assaut de questions. Je leur raconte les préparatifs des noces, les fiançailles, la messe, les beaux habits, le festin, les réjouissances, la vie de famille : en un mot, je tâche de leur faire apparaître vivante la femme chrétienne. Elles écoutaient bouche béante et paraissaient transportées. « Que n'y a-t-il des chrétiens chez nous! » me dirent-elles. Ce soupir de regret partait du cœur assurément; car la perspective de leur avenir prochain est bien moins souriante pour elles.

En effet, le jour des noces arrive aussi pour la fille de Mayumbé, mais ce n'est guère un jour de fête. Ses parents ayant reçu le prix demandé, son futur va la faire prendre chez eux, par deux ou trois de ses amis, que la fiancée le veuille ou non : si elle s'enfuit, comme il arrive le plus souvent, on court après et on l'enlève pour ne la déposer qu'à l'entrée de sa nouvelle demeure.

La danse commence, les mains éclatent en cadence, on se gorge de vin de palme, la noce est terminée.

Arrive la nuit. La fiancée entre dans la case qui lui a été préparée à côté de celle de son mari, si elle est la première venue; après celle des autres, si elle ne vient qu'en deuxième ou en troisième lieu. Bientôt commence pour elle la vie de travail et de misère. Jalousée par les premières femmes, elle n'a de ressource que dans le silence, ou ce sont des querelles sans fin. A peine a-t-elle de temps à autre un regard de bonté de la part de son seigneur et maître : lorsqu'elle le rencontre, elle se jette à ses genoux et ne se relève que lorsqu'il lui a dit d'un ton indifférent : *Ouaou!* C'est bien!

A la mission de Bouanza. — Le P. Sand se joint à la caravane. — Deux féticheuses.

Nous sommes dans le bassin du Niari, fleuve assez large, dont les eaux fécondent une belle vallée qui s'étend jusqu'à trois journées de Brazzaville. Tantôt les plaines sont tout à fait dénudées, et alors le soleil darde sur nous ses rayons brûlants; tantôt les bas-fonds sont couverts d'herbes de 2 à 3 mètres de hauteur, et nos figures sont lardées au passage.

Le 16 avril, au milieu du jour, nous atteignons la mission de Bouanza, où nos confrères viennent de s'installer depuis peu de temps. Quelle douce joie de rencontrer des siens au milieu de l'Afrique! Les Pères s'occupaient des travaux de première installation et préparaient déjà des bâtiments pour quatre autres religieuses qui arriveront bientôt dans ce poste. Le soir même, nous repartons, emmenant avec nous le P. Sand. Il allait à Linzolo[1] chercher de jeunes négresses chrétiennes, pour former le noyau de l'œuvre des filles de Bouanza. Nous étions donc sept Européens sur la route des caravanes, chose assez rare en ce pays.

La plupart des villages sont situés au milieu de grandes plantations de bananiers. Le chemin devient pierreux et fatigant. Le P. Le Meillour, accablé par la chaleur, a de forts accès de fièvre qui l'obligent à se coucher en arrivant dans chaque campement. Qu'il est pénible de se traîner par ces sentiers, lorsqu'on est en même temps brûlé par la fièvre et le soleil!

*
* *

Chemin faisant, nous rencontrons deux femmes assises sous une légère toiture en paille, soutenue par quatre piquets seulement.

[1] Mission fondée en 1883 et qui déjà rappelle les anciens monastères du moyen âge; une de nos sept stations situées sur le Congo, au sujet desquelles Mgr Augouard a publié une fort intéressante relation dans le *Correspondant* du 25 février 1892.

Intrigués de les voir ainsi sous ce rudiment de case, nous apprenons qu'elles veulent être féticheuses. Elles resteront ainsi, sous ce petit hangar, jusqu'à la saison des pluies. A ce moment, l'*esprit* viendra les visiter. Tout ce qui est autour d'elles est fétiche. Aux poteaux de leurs cases sont attachés quantité de petits paquets, contenant toutes sortes de drogues : ce sont des fétiches. A chaque paille qui descend du toit est attachée une plume de poule ou d'autre volatile : ce sont encore autant de fétiches. Leur temps d'épreuve accompli, le grand féticheur viendra les chercher pour les mener au fond de la forêt, où, pendant huit à quinze jours, il leur apprendra la vertu de certaines plantes, la manière d'en faire des fétiches, et surtout de surprendre la crédulité de l'indigène, pour lui soutirer quelque cadeau, comme poules, cabris, etc. Aussi le féticheur s'efforce-t-il de maintenir les noirs dans leurs superstitions; ce qui fait que le missionnaire rencontre les plus grandes difficultés pour ramener un adulte à la religion chrétienne.

Vastes incendies. — Les Sœurs habituées aux mets indigènes.

Plus loin, la région change d'aspect : les arbres se font rares; de grandes herbes jaunies et desséchées recouvrent les collines. La nuit suivante, un immense incendie se déroule à nos yeux, et sa lueur blafarde a je ne sais quoi de lugubre. Ajoutez à cela les rugissements de toutes les bêtes de la création, et vous aurez une idée de l'état d'esprit de nos pauvres Sœurs.

C'était la saison où les noirs purifient leurs champs : herbes et lianes sont réduites en cendre, tout revêt un vêtement de deuil. Mais lorsque arrivent les premières pluies, l'herbe repousse et recouvre la terre de son tapis vert, les arbres reprennent leur feuillage, partout une luxuriante végétation répare amplement les ravages du feu.

L'indigène profite de ce moment pour confier à cette terre dépouillée le manioc et d'autres plantes servant à sa nourriture journalière. Sous ce rapport, il n'est guère difficile : les sauterelles, certaines espèces de vers blancs et de fourmis sont, par lui, très recherchées; les souris et les rats sont déjà un gros gibier; les antilopes et autres grands animaux sont des mets réservés pour les chefs.

En route, les Sœurs ont été obligées d'user de ces mets indigènes. Les premières fois, cela leur parut bien fade. La *chicouangue* ou pain de manioc, en particulier, se collait à leurs dents comme du réglisse. Mais, avec de la persévérance, elles s'y habituèrent si bien qu'on les aurait prises bientôt pour de vraies Africaines.

Poste de Koumba. — Missionnaires exténués. — Baptême d'un enfant moribond.

Trois jours après avoir quitté Bouanza, nous apercevons, vers les quatre heures, le poste français de Koumba, où réside un agent du gouvernement. Il nous reçoit avec joie; mais, pressés d'arriver, au bout d'une heure d'arrêt, nous reprenons le chemin de Brazzaville. Deux jours de marche à travers le pays de Basoundi nous rapprochent du terme de notre voyage. Le terrain est sablonneux et la marche difficile.

Par suite de la maladresse d'un porteur, la Mère supérieure fait une chute en montant en hamac et se foule un bras : c'est encore une souffrance à ajouter à tant d'autres! De plus, le temps se découvre et le soleil nous accable d'une chaleur suffocante. Fatigué par de longues années d'Afrique, le P. Sand se traîne péniblement jusqu'au haut des collines, et, dévoré par une soif ardente, il boit avidement à toutes les rivières. Le P. Le Meillour, bien fatigué aussi, soupire avec impatience après la fin de la course. Les Sœurs, elles-mêmes, voudraient bien voir le clocher de Brazzaville [1] pointer à l'horizon ; mais trois journées de marche nous en séparent encore.

*
* *

Le 22 avril, nous touchons la fameuse montagne de Lilamboua, surnommée par les indigènes la *Montagne du chien qui pleure*, et, par les Européens, la *Montagne de sable*. Elle est à pic et l'on marche, en effet, toujours sur du sable. La Mère supérieure, fortement appuyée sur son bâton, doit se reposer bien des fois pour reprendre haleine, avant d'arriver au sommet.

Pendant que les Sœurs et moi en faisions l'ascension, nos con-

[1] Ce clocher, achevé depuis quelques mois seulement, élève fièrement sa croix à 20 mètres de hauteur. Sans doute, il ne saurait guère rivaliser avec les tours de Notre-Dame; mais n'empêche que c'est la merveille du Congo. Les noirs restent stupéfiés en considérant les voûtes de leur nouvelle cathédrale et la largeur de son portail où deux de leurs cases passeraient de front.

Un pareil monument n'a pas été obtenu sans peine, dans un pays où il n'y a pas d'ouvriers spéciaux, et où il faut faire tout par soi-même. C'est Mgr Augouard en personne qui en a été l'architecte et l'entrepreneur, laissant au sommet des échafaudages bien des lambeaux de sa soutane. Heureusement qu'il ne mettait pas la violette, car on conçoit qu'il se passait de crosse et de mitre pour présider ce genre de manœuvres.

Nous avons fabriqué et fait cuire plus de 700 000 briques en dix-huit mois. En même temps, il a fallu chercher dans la forêt quantité de bois pour les charpentes. Que MM. les radicaux de Paris, qui veulent bien nous traiter de fainéants, et nous accuser d'élever de *petits Chinois problématiques*, viennent nous imiter et partager notre manioc quotidien, assaisonné parfois d'une tranche d'hippopotame ou d'un gigot de singe!

frères baptisaient un petit enfant moribond dans un village que nous venions de traverser. Parfois ainsi, chemin faisant, le missionnaire a la consolation d'envoyer une âme de plus au ciel.

Après les Basoundi, voici les Batékés. Les villages y sont remplis de chiques, les gens moins empressés.

Le 23 avril, départ de grand matin. A dix heures, traversée d'un grand marché où les PP. Sand et Le Meillour nous quittent pour prendre un sentier qui doit les conduire directement à la mission de Linzolo. Nous nous trouvons alors un peu plus seuls, et davantage il nous tarde d'arriver. Une très forte marche nous amène, à la tombée de la nuit, à trois heures de Brazzaville.

Arrivée des Sœurs à Brazzaville.

21 avril au matin. — Enfin, voici le dernier jour de notre voyage. Dès l'aurore, on déjeune rapidement et l'on plie bagage, les porteurs eux-mêmes sont tout joyeux de se sentir au bout de leur corvée. Mais, juste au moment de partir, voilà qu'un violent orage éclate avec fracas et oblige à remonter les tentes. A huit heures, les nuages se dissipent; la pluie n'a pas encore cessé, que mes hommes veulent se remettre en marche, tant ils sont pressés d'arriver. Les hamacs sont mouillés, les chemins encore pleins d'eau; c'est en cet équipage que le fleuve Djoué est rejoint et traversé en pirogue.

Nous venons de quitter le vicariat du Congo français pour entrer dans celui de l'Oubanghi. Dès la veille au soir, j'avais détaché le meilleur marcheur de la caravane pour aller annoncer à Mgr Augouard que, le lendemain matin, nous aurions le bonheur de fouler le sol de son territoire. A peine avions-nous mis le pied dans notre nouvelle patrie, que ce noir nous rejoint. Sa Grandeur nous souhaite la bienvenue par un gracieux billet, accompagné d'un bon réconfortant, et nous exprime son regret de ne pouvoir venir au-devant de nous, retenu qu'il est par un accès de fièvre.

Vers les dix heures, nous saluons le poste de Brazzaville. Dès que l'administrateur principal, M. Dolisie, et M. le Dr Carreau nous aperçoivent, ils viennent à nous presque en courant. Ces messieurs nous accompagnent sur la route de la mission, où nous ne tardons pas à rencontrer Monseigneur, dont nous recevons avec joie la bénédiction, en remerciant Dieu de nous avoir protégés durant ce long voyage. Nous avions mis vingt et un jours à l'accomplir, ce qui est relativement peu pour une caravane chargée et accompagnée de sept blancs.

Jean Darigade,
Missionnaire apostolique.

REVUE DES SCIENCES

Questions de saison : Sur la plage. — L'air de la mer. — Bains de mer. — Qualités tonifiantes de l'atmosphère marine. — Le sel, l'ozone, l'iode. — La pression. — Bas niveaux. — Influences diverses sur l'organisme. — Arme à deux tranchants. — Inconvénients du climat marin. — Tout le monde indistinctement peut-il supporter l'air de la mer? — Névropathes et arthritiques. — Les microbes des ports. — A l'hôtel. — Squares parisiens et plages fréquentées. — Bains à la lame, bains au sable. — Précautions contre les refroidissements. — Immersion en pleine transpiration. — Conclusion. — Hygiène : La glace alimentaire. — Les microbes en bloc. — Origine de la glace vendue à Paris. — Glace de banlieue. — Les étangs, les lacs du bois de Boulogne, les bassins de Versailles et de Saint-Cloud. — Glace impure. — La glace en province. — La glace artificielle. — Telle eau, telle glace. — Les vœux du Conseil d'hygiène. — Au bois de Boulogne. — L'eau des fontaines à gobelets. — Bouillon de microbes. — Eau de Seine et eau du puits artésien de Passy. — Une mesure à prendre. — Physiologie : Cause probable de la toxicité des bacilles du choléra. — Empoisonnement de l'organisme par les nitrites. — Associations microbiennes. — Agronomie : Pourquoi le blé résiste à la sécheresse? — Artifice de végétation. — Mouvements du sol. — Astronomie : la comète de juillet. — Les essaims d'étoiles filantes du mois d'août.

Depuis les trains de plaisir, depuis les trains rapides, la plage s'est démocratisée : tout le monde va à la mer. C'est d'une sage hygiène que de changer d'air pendant la belle saison. L'atmosphère de la ville est viciée, lourde et chargée de poussières. On s'étiole à l'abri des maisons, dans les rues étroites, dans les promenades aux arbres rabougris et desséchés. Il faut réagir contre les mauvaises conditions de vie et aller en plein soleil respirer les effluves toniques des champs. L'habitude est excellente, et c'est d'une bonne hygiène de faire provision de force pour la mauvaise saison. Autrefois, aller à la mer était le rêve du citadin; aujourd'hui, le rêve est facilement réalisable. Aussi celui-ci part pour Dieppe, cet autre pour Trouville, le troisième pour Dinard, et comme l'exemple est contagieux, celui-ci suit celui-là, et comme des capucins de carte qui tombent les uns sur les autres à la plus petite poussée, on s'en va en foule, et la ville court à la plage.

C'est fort bien, en général, peut-être l'est-ce moins en particulier. La mer est une source vive de santé ; mais elle a aussi le défaut de ses qualités, et si elle fait du bien à la majorité, elle peut faire grand mal à la minorité. On va à la mer beaucoup trop par routine et par entraînement inconscient.

Les uns vont sur la côte uniquement pour se plonger dans une atmosphère vivifiante et pour se distraire ; les autres, surtout pour se baigner. Dans les deux cas, si l'on est de tempérament faible, il serait bon de réfléchir un peu à ce qu'on fait. L'air de la mer est fortifiant, excitant et il exerce sur toutes les fonctions une action rapide dont le premier venu a vite conscience. L'atmosphère marine est chargée de sel marin, souvent d'iode et presque toujours d'ozone ; elle est pure quand le vent vient du large; les poussières y sont généralement en petite quantité. Pour ces raisons, l'air est salubre et tonifiant. Les oxydations à travers l'organisme, y sont poussées au maximum. On éprouve là plus qu'ailleurs, la sensation de la faim. Le sel qui pénètre dans le sang a aussi, si l'on en croit Rabuteau, une action spéciale sur l'assimilation. Toujours est-il, qu'après une quinzaine de séjour à la mer, le nombre des globules sanguins par centimètre cube s'élève sensiblement ; il passe souvent de 3 à 4 millions, à 5 et même 6 millions. C'est un bon résultat pour les anémiques. Puis il faut ajouter, ce qu'on laisse trop souvent dans l'ombre, qu'à la mer, la machine humaine travaille sous pression, comme dans de l'air comprimé. C'est, en effet, sur la plage que nous sommes au plus bas du sol, la colonne atmosphérique y exerce tout son poids, et l'effort à faire pour manœuvrer le poumon y est plus grand que partout ailleurs... excepté dans les mines, bien entendu, excepté dans la vallée du Jourdain, sur les bords de la mer Caspienne, etc., où l'on se trouve de plusieurs centaines de mètres au-dessous du niveau de l'Océan. Le surcroît de pression, si faible qu'il soit sur la côte, entraîne la dépense d'une plus grande somme de travail organique, par suite d'oxydations plus énergiques, etc. Les conditions vitales sont changées et, comme le prétendait Claude Bernard, il est toujours avantageux de changer momentanément de milieu ; c'est un sorte de gymnastique obligatoire pour nos organes dont le fonctionnement se modifie. Il est utile quelquefois de changer le rythme respiratoire et circulatoire.

Le séjour à la mer, par suite de ces influences complexes, réveille nos organes fatigués, fortifie nos tissus, accroît finalement la vitalité organique. On ne saurait donc trop le recommander aux lymphatiques, aux anémiques, à tous ceux qui ont besoin de reprendre des forces rapidement et dont les organes, bien qu'affaiblis, sont sains. Mais est-ce à dire que tout le monde puisse retirer des bénéfices de l'action reconstituante et énergique de l'atmosphère marine? Consultez les

névropathes, les nervosiques, les neurasthéniques, les arthritiques, les rhumatisants, etc. Les nerveux vous répondront : « La mer m'excite, me fait mal, je ne dors plus » ; les rhumatisants : « Mes vieilles douleurs viennent de se réveiller ; j'ai eu froid ; je m'en vais », etc. Chaque tempérament obtient un résultat différent. Le séjour à la mer constitue en effet une arme à deux tranchants. Ici il amène une amélioration rapide, là il provoque des accidents. C'est pourquoion a tort de s'en aller là-bas sur le sable ou sur le galet sans solliciter préalablement un conseil compétent. Que de personnes sont revenues ainsi malades des bords de l'Océan alors qu'un mois à la plaine ou à la montagne les aurait remises sur pied. Trop de routine ici comme ailleurs. L'atmosphère marine est très excitante par ses effluves salins ; elle est très humide, très sujette à variations de température ; la plage est souvent exposée aux grands vents, et les grands vents influencent le système nerveux. L'humidité retentit sur les arthritiques. La peau fonctionne mal dans de l'air saturé d'eau, et quand la peau fonctionne mal, les arthritiques et les rhumatisants vont mal eux-mêmes. L'excès de pression tend à maintenir le sang dans les organes profonds et à les congestionner. Toutes ces conditions sont mauvaises pour un grand nombre d'affections très répandues. Tous les sujets nerveux ou arthritiques sont tributaires de la plaine ou mieux de la montagne. La pression est diminuée à la montagne, l'air est plus sec et chargé également d'ozone, aussi l'atmosphère élevée convient-elle de préférence à toute cette série de malades chez lesquels la peau fonctionne mal. L'air n'est plus excitant, il est calmant. C'est pourquoi si l'action est plus lente sur l'organisme souffrant, elle est au moins sans inconvénients quand on ne dépasse pas les altitudes moyennes de 800 à 1400 mètres.

A la mer, il faut se défier aussi de la plage choisie. Telle plage est exposée aux vents, telle autre est marécageuse, etc. Ce sont là des détails qui ont leur importance ; il faut surtout se défier des villes, des ports, des hôtels, des maisons qu'on loue et de l'eau qu'on boit. Les ports sont malsains en général ; les marées mettent en mouvement tant de matières putrescibles, et les navires peuvent amener tant de malades ! Et à l'hôtel, et à la villa, sait-on qui a habité la chambre ou la maison ? Quel est le voisin ? C'est ainsi, par défaut de contrôle, que tant d'enfants contractent à la mer la rougeole, la scarlatine, etc. Il en est souvent ici comme dans les squares parisiens. On mène dans ce petit jardin, oasis de verdure perdue au milieu des maisons, les jeunes convalescents. La maladie reste contagieuse bien souvent assez longtemps après sa terminaison apparente. Les enfants prennent contact, et le mal se propage. Sur la plage aussi, bien souvent, les petits malades viennent prendre des forces, et l'affection contagieuse se communique de proche en proche. Non, tout ne va pas tout seul

à la mer, et là, plus qu'ailleurs, il importe de prendre ses précautions et de ne pas dédaigner les enquêtes préalables.

Et les bains? On en abuse aussi bien singulièrement. Les bains de mer sont excellents pour une personne valide, aux organes solides. Mais comme il faut être prudent pour les affaiblis, les valétudinaires... et surtout les petits enfants que l'on condamne trop souvent avec cruauté au bain forcé! Pour ceux-ci, que de précautions! Pas de bain à la lame, une immersion d'une minute, et c'est bien assez. Pour les faibles, l'immersion à marée montante, par mer calme dans cette zone où la vague vient mourir doucement sur le sable chaud. Et même pour les bien portant de complexion délicate, un bain de cinq minutes est très suffisamment long. Autrement la réaction s'effectue mal et souvent vient le frisson. Laissons aux robustes les bains de vingt minutes, d'une demi-heure, infiniment trop prolongés pour la majorité des baigneurs. Le bain à grandes lames doit être encore raccourci. On reçoit de vraies douches répétées en pareil cas; le choc est violent et ébranle tout le système nerveux. Il ne peut faire de bien que dans des circonstances toutes spéciales, et le bain à la lame, comme la douche, est d'autant plus efficace qu'il est plus court. Enfin faut-il signaler cette mauvaise habitude, ce préjugé si répandu, de se laisser refroidir au vent avant de pénétrer dans l'eau. On attend que toute transpiration ait disparu et doucement, lentement, successivement on immerge chaque point du corps. Pratique absurde! Il convient de se jeter à l'eau brusquement et de mouiller à la fois tout le corps du haut en bas. Il faut surtout éviter tout refroidissement dans l'air. C'est ainsi qu'on gagne des bronchites, des pneumonies et même des fluxions de poitrine. Il n'y a aucun inconvénient à se jeter à l'eau en pleine transpiration; se laisser refroidir à l'air est, au contraire, éminemment dangereux. La seule chose à éviter est d'entrer à l'eau après une course, avec de l'essoufflement et une circulation trop active. Autrefois on aurait considéré comme mortel le conseil de se jeter à l'eau en pleine transpiration, et il y a encore des hésitants. Ceux-là qui attendent de n'avoir plus chaud avant d'entrer au bain contracteront quelque jour un refroidissement grave. Toutes les personnes habituées aux douches savent bien que l'on peut impunément recevoir sur le corps en sueur des paquets d'eau froide. Nous avons impunément séjourné dans une étuve du Hammam de Paris chauffée à notre intention à 125° le temps de faire cuire des œufs, soit environ 15 minutes (il faut environ un quart d'heure pour coaguler l'albumine des œufs dans de l'air surchauffé à 125°). Puis nous avons traversé la piscine dans de l'eau à 12°. Différence de température 113° en moins d'une minute. Non, autant un courant d'air frais qui passe sur une partie du corps en sueur peut provoquer de désordres, autant l'immersion

brusque du corps en transpiration même dans de l'eau très froide est sans danger (quand, bien entendu, le cœur est sain). Nous avons pris un bain froid dans le petit lac de l'hospice du Mont-Cenis avec de l'eau à 4°. Ces exemples ne sont pas à imiter. Mais on peut considérer comme certain que l'immersion en transpiration est dépourvue d'inconvénient. Les réflexes de la peau contractent les capillaires et renvoient le sang dans les organes profonds où il se réchauffe; de là la sensation de chaleur qu'on éprouve après une courte douche, et toute crainte de refroidissement est ainsi écartée par l'organisme lui-même. Le contact avec l'air froid est tout différent; il est toujours à redouter.

En résumé, on le voit, le séjour à la mer qui, en principe doit être recommandé, peut cependant être interdit sévèrement. Il ne faut donc pas courir sur la plage à la légère et sans réflexion. On ne saurait trop en pareille circonstance, agir avec prudence, et consulter un médecin compétent qui connaisse la mer, l'atmosphère marine et ses effets physiologiques.

C'est une manie invétérée, chez beaucoup de personnes, d'abuser, pendant les chaleurs de l'été, de la glace alimentaire. Elles ne boivent qu'après avoir introduit dans leur vin un ou plusieurs morceaux de glace. Déjà nous avons montré le danger de cette habitude. M. Riche a lu récemment au Comité d'hygiène et de salubrité du département de la Seine, un rapport qui fait toucher du doigt les réels inconvénients de l'emploi de la glace. Les Américains font grand usage de la glace, et chez eux on observe des dyspepsies à caractère particulier. Ces affections sont dues non pas à la glace, si l'on veut, mais bien aux impuretés de la glace. La glace est de l'eau congelée, et si l'eau est souillée, la glace est elle-même souillée. En 1875, M. James Carcler examina la glace de Rye Beach (État de New-York), à la suite d'une épidémie grave de diarrhée; il la trouva tellement polluée, qu'il interdit l'usage de la glace recueillie dans le lac Onondags. On a fait les mêmes constatations dans le Connecticut et ailleurs encore. M. Prudden, à New-York, a entrepris de longues expériences sur la glace des eaux de rivière et d'étang. Le bacille de la fièvre typhoïde résiste à la congélation; après 103 jours de solidification de l'eau, il en résiste un nombre incalculable. En 1882, il se déclara une épidémie typhique à Evesheu; elle avait pour origine la glace consommée. On peut dire que la glace naturelle renferme toujours de nombreux microbes.

En France comme en Amérique, on ne saurait trop prendre garde à la glace. Naturelle, elle est souillée; artificielle, elle est encore polluée; car, trop souvent, elle est fabriquée avec de l'eau de Seine ou de l'eau non filtrée. Cette année même, un arrêté de la Préfecture de

police a interdit de livrer à la consommation la glace provenant de l'étang de la Briche. C'est bien, mais c'est insuffisant. On prend de la glace aux environs de Paris dans des étangs ou des lacs dont personne ne voudrait boire l'eau. L'étang de Chaville, par exemple, reçoit les eaux des bois de Meudon, saturées souvent des engrais des champs cultivés; on y trouve jusqu'à 25 milligrammes de matière organique par litre. Or cet étang nous fournit environ 2000 tonnes de glace.

Les étangs de Château-Froyet nous donnent aussi 2000 tonnes de glace tout aussi impure. La pièce d'eau des Suisses, à Versailles, nous fournit 600 tonnes de glace; les eaux viennent des coteaux voisins et sont souillées. La glace du parc de Saint-Cloud, extraite des grands bassins, est dans le même cas, encore plus polluée peut-être. De ce chef, on récolte 1000 tonnes. On récolte encore 18 000 tonnes dans les lacs du bois de Boulogne qui, avec ceux de Vincennes, constituent la ressource principale de la Compagnie des glacières parisiennes. L'eau est mauvaise. C'est un mélange d'eau de Seine et d'eau du puits artésien de Passy. M. Pasteur l'a dit de son côté : « Toute eau impropre à la boisson l'est également pour préparer, en hiver, de la glace pour l'alimentation; les microbes inoffensifs ou pathogènes résistent presque tous à des températures très basses. » Donc, toutes les glaces qu'on nous apporte des environs sont souillées et doivent être rejetées de l'alimentation.

Les glaces étrangères, celles de Suisse et de Norwège n'entrent à Paris que lorsque la récolte a fait défaut au cours d'un hiver doux. Mais la glace dite de Suisse provient d'un étang des environs de Pontarlier, l'étang de la Rivière, dont l'eau n'est pas potable. La glace de Norwège coûte cher et n'arrive sur le marché que dans les années très chaudes.

En province, l'état des choses n'est pas plus rassurant. A Marseille, à Lyon, c'est encore la Société des glacières de Paris qui a le monopole des livraisons. Or, dans ces régions, on va puiser la glace naturelle dans des étangs au pied des Alpes. Pour Lyon, on la recueille sur le lac de Sylans, près de Nantua, qui fournit aussi la glace de Genève, car cette ville suisse est aussi tributaire de la Société française. L'eau du lac Sylans renferme 38 milligrammes de matière organique. On en prend aussi dans le lac de Joux; l'eau de ce lac semble meilleure. La Société des glacières a bien acquis le monopole du glacier d'Orsières, mais on n'utilise le glacier qu'extraordinairement, quand les lacs n'ont pas gelé.

En sorte que nous sommes alimentés partout par de la glace plus que suspecte. Aussi, après le rapport de M. Riche, le Conseil d'hygiène publique et de salubrité a émis le vœu qu'une réglementation de la vente de la glace pour les usages alimentaires soit désormais établie

et sévèrement appliquée. Les détails en ont été étudiés avec soin. Le point principal est celui-ci : « Interdire à tous marchands, fabricants, dépositaires ou débitants au détail de vendre, pour les usages alimentaires, de la glace qui ne serait pas fabriquée avec de l'eau de source. » En un mot, telle eau, telle glace! Par suite, si ce vœu passe dans la pratique, on devra renoncer à la glace naturelle des lacs ou des étangs et ne plus faire usage que de glace fabriquée artificiellement avec de l'eau vraiment potable. On ne peut que souhaiter de voir cette mesure s'exécuter dès l'année prochaine. Malheureusement elle se heurtera à tant de résistances, que nous n'espérons guères avoir de si tôt à notre disposition de la vraie glace pure.

Aussi ne saurions-nous trop recommander aux personnes qui n'ont pas de glacières ménagères un moyen assez simple de se mettre à l'abri des affections que peut nous communiquer la glace marchande. A quoi bon boire de l'eau glacée? Ce n'est pas physiologiquement bon; cette eau glacée pénétrant dans l'estomac produit des réactions réflexes sur la circulation générale qui peuvent amener des troubles dangereux. Voyez le sujet nerveux quand il a absorbé un verre d'eau glacée, il pâlit singulièrement; le sang est refoulé dans les organes profonds, et il peut ainsi avant la réaction y déterminer des désordres. Boire frais en été, fort bien; boire glacé, non. Or l'eau à 10° est très fraîche, à 8°, elle paraît très froide. Quoi de si simple que d'entourer sa carafe de glace avant le repas. On plonge la carafe dans la glace et comme il n'y a pas contact, on est bien certain que l'eau ne sera pas souillée. Si on tient absolument à faire usage de glace, il suffit de même de faire congeler à l'aide de glace et de sel gris l'eau potable d'un récipient quelconque. La méthode est bien facile à réaliser. Mais pas de glace marchande, pas de ces glaces naturelles dont la provenance est suspecte et qui peuvent devenir un élément dangereux de contamination.

Nous l'avons dit plus haut. Telle eau, telle glace. Le Conseil d'hygiène défend l'usage de glace fabriquée avec de l'eau souillée, comme de l'eau de Seine, par exemple. Ne pas faire de glace avec de l'eau qu'on ne pourrait boire. Or, comble d'imprévoyance! pourquoi ne défend-t-on pas absolument l'usage des fontaines à gobelets du bois de Boulogne? Le Conseil interdit la glace des lacs du Bois, et elle n'interdit pas l'eau des fontaines, et c'est la même eau que celle des lacs. On donne à la population parisienne qui vient se désaltérer le dimanche au Bois un mélange d'eau de Seine non filtrée et d'eau du puits artésien, celle-là même qui sert à l'arrosage et emplit les lacs. On voit des familles entières qui viennent dîner sur l'herbe emplir des bouteilles de cette eau souillée. Et l'on s'étonne de voir la mortalité

par fièvre typhoïde grandir à Paris en juin, juillet. Le service de santé de l'armée est plus prudent. Pendant la revue du 14 juillet, il avait interdit aux soldats de boire l'eau des fontaines du Bois. On leur avait installé sous l'ombrage des tonneaux d'eau filtrée surmontée d'une couche de glace. C'est fort bien pour les soldats le 14 juillet. Mais pour la population urbaine qui, de mai à octobre, vient puiser à même les gobelets de l'administration! Ici défense de par l'hygiène de boire de l'eau non filtrée; là, autorisation de boire l'eau souillée. Il faudrait se mettre d'accord. Morale : Fermez les fontaines du bois de Boulogne jusqu'à ce qu'elles nous apportent de l'eau de source. Dépenses 200 000 francs! Soit! On fera des économies sur la caisse des grévistes, et au moins on n'empoisonnera plus les habitants de Paris qui viennent respirer au bois de Boulogne.

S'il n'y a pas illusion, deux physiologistes allemands viennent de formuler des conclusions bien intéressantes sur la cause de l'intoxication cholérique. L'attaque cholérique correspond d'habitude à la présence des fameux bacilles virgules de Koch, mais les bacilles ne sont pas par eux-mêmes la cause directe du mal. L'empoisonnement est dû aux sécrétions qu'ils produisent, et qui sont toxiques. Telle est, du moins, l'opinion courante. Mais quelles sont les substances toxiques? Or, MM. Emmerich et Tsuboi affirment que le poison ne serait autre qu'un composé bien connu en agriculture, les *nitrites*, qui sont simplement des nitrates un peu désoxydés. On savait avant eux que les bacilles du choléra, quand on les cultive dans des milieux artificiels, produisent des nitrites, et ceux du choléra beaucoup plus que les autres. Alors est venue à MM. Emmerich et Tsuboi l'idée de constater si les nitrites déjà, d'ailleurs, employés en thérapeutique ne constitueraient pas le poison du choléra. Ils ont trouvé qu'à la dose de 50 milligr. (0,1 par kilogr. de poids d'animal), le nitrite de sodium tuait des cobayes en peu de temps; de même les chiens et les lapins périssent en une heure, que le poison soit introduit dans l'estomac ou injecté sous la peau. Et chez l'homme? Il est naturellement ici plus difficile de répondre. Cependant, après une injection de un demi-gramme de nitrite de soude, on observe, au bout d'un temps assez court, des symptômes d'intoxication : vertiges, nausées, vomissements, diarrhées, accélération et ralentissement des mouvements respiratoires, cyanose, etc. Il existe donc une véritable analogie entre le tableau de l'empoisonnement par les nitrites et celui de l'attaque de choléra. Il y a même un phénomène caractéristique commun, c'est la méthémoglobinhémie ou apparition dans le sang de la méthémoglobine. Cette altération du sang se présente quand on a absorbé des substances oxydantes : ozone, iode, hypochlorite de chaux, nitrites.

Il n'y a pas que les bacilles du choléra qui fabriquent des nitrites. Aussi pourrait-on expliquer avec ces vues nouvelles l'origine des cas cholériformes dans lesquels on ne rencontre pas trace du bacille virgule. D'autre part, de même que MM. Chantemesse et Vidal ont montré le rôle des associations microbiennes dans l'étiologie de la fièvre typhoïde, de même MM. Blachstein et Kumpft ont remarqué que le bacille virgule était toujours dans l'intestin associé à d'autres microbes. Le mélange de ces microbes rend toute culture beaucoup plus virulente. Et sans l'existence de ces bacilles auxiliaires, le bacille de Koch meurt rapidement. L'association ici aurait donc cette double influence : faire se développer facilement le bacille virgule et peut-être aussi fabriquer avec lui des nitrites. La nécessité de cette association est de nature à expliquer la résistance qu'éprouve quelquefois l'homme sain à contracter le choléra. Si les auxiliaires manquent, le bacille virgule s'éteint sur place. C'est ainsi que M. Pettenkofer et M. Emmerich lui-même, ont pu, sans doute, absorber impunément, en 1892, une quantité relativement forte de culture pure de bacilles virgules. S'ils avaient en même temps absorbé les cultures des microbes associés, tout aurait peut-être changé de face. Quoi qu'il en soit, les faits signalés par MM. Emmerich et Tsuboi méritent d'être contrôlés, et s'il n'y a pas d'heureuses coïncidences dans ces observations sur les nitrites, la question du choléra aurait progressé d'un grand pas. Il n'y aurait plus qu'à chercher et à découvrir, ce qui ne semble pas particulièrement difficile, une substance capable de neutraliser l'action toxique des nitrites.

A la suite de la sécheresse de mars, d'avril et de mai, les prairies n'ont, cette année, rien pu donner. Tout au contraire, si la récolte de foin a été nulle, la récolte de blé a été passablement réussie. La récolte atteint, en effet, une centaine de millions d'hectolitres, ce qui correspond sensiblement à la moyenne. Pourquoi le foin a-t-il échoué alors que le blé croissait assez bien, malgré l'extrême sécheresse? C'est une question qu'a cherché à résoudre M. Dehérain, de l'Académie des sciences. Le savant professeur du Muséum et de Grignon a extrait les racines de blé et de gazon. Or la racine du blé a atteint cette année, dans le champ d'expériences de Grignon, une longueur de *un mètre soixante-quinze* centimètres. Elle s'enfonce dans le sol tout droit, jusqu'à ce qu'elle rencontre les réserves d'humidité que renferment les sous-sols qui ne sont pas absolument imperméables. Le ray-grass de prairie ne forme, au contraire, qu'un lacis de racines qui restent enchevêtrées sous les couches superficielles. Même dans une bonne terre, c'est à peine si quelques filets atteignent 70 centimètres de hauteur. C'est pourquoi, lorsque la pluie fait défaut, que les couches

superficielles se dessèchent, la prairie jaunit, la végétation s'arrête, alors que le blé, abreuvé par ses longues racines, se développe et mûrit son grain.

On savait depuis longtemps que les racines du blé atteignent de grandes dimensions. Mais il est intéressant de constater que, pendant les mois secs que nous avons traversés, ces racines ne se sont pas épanouies dans les couches superficielles, comme d'habitude; elles ont formé des filets très allongés, pour aller puiser l'eau des couches profondes. Et c'est si bien à cet artifice de végétation que le blé doit d'avoir pu lutter contre la sécheresse, qu'à Grignon, le blé semé en très bonne terre, mais dans des cases d'expériences n'ayant pas plus de 1 mètre de profondeur, n'a pu se développer, et la récolte a été mauvaise, voisine de 18 hectolitres alors qu'en plein champ elle a été de 31 hectolitres. Le blé se défend donc contre la sécheresse en enfonçant ses racines très profondément. Et voilà pourquoi le blé a résisté alors que la prairie a jauni et s'est desséchée.

M. le docteur von Rebeur-Paschwitz en observant à Postdam et à Wilhemshaven des niveaux à bulle d'air disposés sur le sol, constata, en 1889, que le plan de l'horizon est soumis à de petits changements de position. L'Académie des sciences de Berlin envoya cet observateur contrôler un fait aussi important à Ténériffe. M. Paschwitz a poursuivi ses recherches, de décembre 1890 à avril 1891. La conclusion de l'auteur, en comparant les observations de régions aussi éloignées que Berlin et Ténériffe, est très nette. M. Paschwitz dit que, sous l'influence de la lune, la surface relativement rigide de la terre s'élève et s'abaisse comme l'océan pendant les marées. L'amplitude de ces oscillations est très faible, mais elle peut être mise en évidence par un pendule horizontal. La direction du fil à plomb indique aussi un mouvement journalier périodique. De 9 heures du matin, où il se trouve dans sa position la plus occidentale, il se dirige vers l'est avec une vitesse croissante jusqu'à 4 heures de l'après-midi; puis il revient doucement à sa première position. Ce mouvement a sans doute pour origine le rayonnement solaire qui dilate la croûte terrestre; cependant le calorique pénétrant peu profondément, on peut se demander si cette explication est bonne. On relève bien encore d'autres mouvements, mais ils sont manifestement le contre-coup de tremblements de terre éloignés.

M. Paschwitz, en tout cas, trouve entre les grandes oscillations du plan de l'horizon et les mouvements de la lune une corrélation évidente. On y arrive donc peu à peu à l'influence lunaire!

Tous les journaux ont signalé le 11 juillet l'apparition d'une très belle comète visible à l'œil nu avec un noyau et un appendice brillant,

découvert le 9 juillet, par M. Quénisset, à l'observatoire de Juvisy. La comète, à cette époque, se couchait un peu après le soleil. Malheureusement, elle a fui comme une ombre, et quelques jours plus tard, elle était réduite à de si petites dimensions qu'elle n'offrait plus d'intérêt. Le 26 juillet dernier, d'après les observations photographiques de M. Quénisset, la chevelure n'avait plus que 1′ 20″ de diamètre total et la queue 40′ de longueur. Le 19 juillet, l'objectif photographique avait permis de voir ce que l'Équatorial de $0^{m}.24$ ne laissait pas soupçonner : une double queue, l'une longue de 1° dirigée vers l'est, l'autre de 30′ de long inclinée vers le nord. C'est à peine si on a pu déterminer ses éléments. Aujourd'hui, c'est fini. On n'en parle plus que pour se disputer l'honneur de la découverte. Selon l'usage, la découverte d'un astre est transmise au bureau central des découvertes astronomiques à Kiel, en Allemagne. C'est un monopole que nous avons dû accepter. L'observatoire de Paris télégraphia l'apparition de la comète Quénisset le 10 à Kiel. Or, le 11 parvenait un télégramme d'Amérique annonçant que le même astre avait été trouvé dans le Connecticut par un amateur nommé Rordame, dès le 8 juillet. La primorité revient à M. Rordame, mais l'ordre de la première inscription appartient à M. Quénisset. En l'état, et selon les usages, la comète aura deux parrains et se nommera comète Rordame-Quénisset. Ce n'est pas fini sans doute, car le directeur de l'observatoire de Madrid a écrit à l'Académie des sciences qu'un autre amateur habitant l'Estramadure, M. Roso de Luna avait trouvé aussi la comète dès le 4 juillet. Et de trois ! La comète de juillet aura un nom un peu long.

Puisque nous parlons astronomie, rappelons pour finir que le mois d'août est, avec le mois de novembre, le mois le plus riche en étoiles filantes. On en voit presque tous les soirs à cette époque tracer leur sillon étincelant dans le ciel. Ces apparitions ont des origines diverses et partent de régions distinctes. Voici brièvement les itinéraires principaux : Du 7 au vendredi 11 août, les météores viennent surtout de la région du Cygne ou de la région du Dragon; du mercredi 9 au vendredi 11, ce sont les larmes de Saint-Laurent, région de Persée; du 9 au 14, région de la Baleine; du samedi 12 au dimanche 13, région d'Hercule; du samedi au mercredi 16, région de Persée; du 20 au 25, région de Pégase; du 21 au 23, région du Dragon; du mercredi 23 au jeudi 1er septembre, région de la Lyre; du 25 au 30, encore le Dragon. Si le temps est favorable, on pourra donc jouir d'un spectacle souvent beau, en tout cas toujours intéressant.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 août 1893.

Douze jours à peine nous séparent des élections générales. De quel autre sujet pourrions-nous parler? N'est-ce pas aujourd'hui la préoccupation dominante? Les destinées du pays vont se décider pour quatre années. Comment le pays ne serait-il pas tout entier au soin de choisir les mandataires auxquels il va confier son sort?

Cependant, il faut en convenir, l'approche du scrutin ne passionne que çà et là l'opinion; c'est au milieu d'une indifférence presque générale qu'on voit arriver cette date solennelle. Il semble qu'il s'agisse d'une autre nation que la nôtre, et c'est en spectateurs distraits que les citoyens se disposent à prendre leur part de ce drame électoral, où sont engagés tous leurs intérêts. Cet état d'esprit fait l'étonnement des étrangers. « Nous ne comprenons rien à votre pays, nous disent-ils. Dans la vie habituelle, on n'entend chez vous que propos animés et discussions vives; vous ne parlez que des lois scélérates; vous qualifiez vos gouvernants des noms les plus sévères; il semble qu'à la première occasion vous allez vous lever pour vous en débarrasser, et, quand cette occasion se présente, quand le scrutin vous donne la faculté de dire votre opinion et de montrer votre force, tout ce beau feu s'éteint. On se disperse, on voyage, on va aux eaux, et c'est à peine si vos feuilles de province, celles-là mêmes qui jusque-là se déchaînaient le plus contre le pouvoir, contiennent, à leur seconde page, quelques lignes sur les élections. Quelle différence avec l'Allemagne et la Belgique! Là, les élections mettent partout la fièvre; on ne parle que de cela, on ne pense qu'à cela. Les partis s'organisent, les fonds se recueillent, les alliances se contractent; les conservateurs, les catholiques, croiraient manquer au premier de leurs devoirs, s'ils ne mettaient pas tout en œuvre pour combattre et vaincre. »

Les raisons ne manqueraient pas pour expliquer cette différence entre l'état présent de la France et celui de la Belgique ou de l'Allemagne. La France a connu, en d'autres temps, cet élan et cette vie, comme aussi, à d'autres époques, elle a traversé ces jours de langueur et d'assoupissement. A la fin de l'année 1798, un commissaire du Directoire près l'administration du département de la Seine, écrivait au ministre de l'intérieur : « L'esprit public est dans une léthargie qui fait craindre son entier anéantissement. Nos succès, nos revers, ne font naître ni joie ni inquiétude. Il semble qu'en lisant le récit de nos batailles, on lise l'histoire d'un autre

peuple. *Les changements de notre situation intérieure n'excitent pas plus d'émotion. On se questionne par curiosité ; on répond sans intérêt. On apprend avec indifférence.* Quels sont les moyens de faire cesser ce sommeil de mort[1] ? »

Dieu merci, les affaires extérieures ont gardé le don de nous émouvoir, et ce n'est ni sans joie ni sans inquiétude que nous apprendrions les victoires ou les malheurs de la France. Mais, en ce qui touche la situation intérieure, la description qu'on vient de lire ne s'applique-t-elle pas proprement à notre époque? Et, si l'on réfléchit qu'elle était faite quelques mois seulement avant le 18 brumaire, on voit ce qu'un tel état moral réserve à une nation.

Il n'y a dans cette disposition des esprits nul sujet de triomphe pour aucun parti; elle les menace tous et aucun d'eux n'en est innocent. Si le gouvernement en porte plus que personne la responsabilité, si, par ses violences, ses incohérences, ses lâchetés et ses complicités, il a fatigué, désorienté et dégoûté le pays, l'opposition n'en avait qu'un plus beau rôle à jouer ; elle pouvait montrer dans son programme, dans ses actes, dans une politique large, conciliante, résolue, nette et persévérante, tout ce qui manquait au gouvernement, et instruire par là le pays à chercher en elle ce que ne lui donnaient pas ses guides officiels. Cette mission n'a pas été remplie. Il y a eu des velléités, des intermittences, il n'y a pas eu de suite dans la marche de l'opposition ; les campagnes commencées se sont tout à coup interrompues; jusqu'à cette affaire du Panama qui, bruyamment lancée, est soudain retombée dans le silence. Nous n'oublions pas qu'un contre-rapport a été déposé par la minorité de la commission d'enquête; mais quel effet un contre-rapport peut-il produire sur un pays? C'était en plein jour, à la tribune, que devait s'engager le débat, et si l'on nous objecte que la majorité l'avait reculé à la dernière heure pour l'étouffer, nous répondrons qu'il appartenait à la minorité de prévoir cette tactique et de la déjouer. Que n'eussent pas fait les républicains, si pareil scandale avait éclaté sous un autre régime? Et, sous l'Empire lui-même, lors de la liquidation des affaires du Mexique, n'a-t-on pas vu les membres de l'opposition, M. Thiers, M. Jules Favre, M. Berryer, pousser dans ses derniers retranchements le gouvernement qui tentait de se dérober, et l'acculer à des révélations et des conclusions que tout d'abord il avait refusées?

L'opposition alors n'était qu'une poignée; mais elle avait su employer les moyens par lesquels on gagne influence sur un pays.

Laissons là le passé et songeons au présent.

Aussi bien, la tâche pourra être reprise lorsque s'ouvrira la

[1] *L'état de la France au* 18 *brumaire,* par Félix Rocquain, 1874. Introduction, p. LXIII.

session prochaine, afin d'empêcher le retour des mêmes fautes et de préparer le succès des élections de 1897. Car ce n'est pas dans quatre ans, c'est tout de suite qu'il y faudra songer. On ne récolte que ce qu'on a semé, et ce n'est pas à la veille des élections futures qu'il faut jeter le grain, c'est au lendemain des élections accomplies.

Il n'y a, pour le scrutin du 20 août, qu'un mot à répéter, qu'une recommandation à renouveler : l'union! L'union, sur le terrain que fournissent les institutions, entre tous ceux qui, quelles que soient leurs convictions intimes, repoussent également le radicalisme et veulent assurer en France une politique d'ordre, de justice et de liberté.

Malheureusement, cette union est lente à se faire, et si l'on ne consultait que les journaux, on serait tenté d'en désespérer : « On a plus de peine dans les partis à vivre avec ceux qui en sont, écrivait le cardinal de Retz, qu'à agir contre ceux qui y sont opposés. »

Il semble que les hommes mettent d'autant plus d'ardeur à s'éloigner les uns des autres que plus de raisons leur commandent de se rapprocher.

S'il est trois groupes qui devraient être unis, ce sont ceux qu'on appelle les conservateurs, les ralliés, les républicains libéraux; à quelques nuances près, ils ont les mêmes vues de gouvernement; ils ont les mêmes ennemis qui, quoi qu'ils fassent pour se distinguer, les confondent sous les mêmes noms et dans la même haine.

Eh bien, ce qui frappe dans cette préparation de la lutte électorale, ce sont les efforts tentés dans la presse pour séparer ces groupes et, s'il se peut, les mettre réciproquement en lutte. Parmi les conservateurs, il en est qui n'ont pour les ralliés qu'attaques et injures; d'autres déclarent les soutenir au scrutin, partout où ils n'auront pas eux-mêmes de candidats; mais il n'est pas d'épigrammes qu'ils ne leur décochent, et ils mettent à relever tout ce qui peut leur nuire une telle vigilance, qu'on est obligé de se demander si, tout en leur promettant conditionnellement d'aider à leur succès, ils ne font pas des vœux pour leur défaite.

A en juger par leur principal organe, les républicains libéraux ne sont pas plus raisonnables. Ils attaquent les conservateurs, ils mettent tout rallié en demeure de rompre ouvertement avec eux et les assimilent, comme ennemis qu'on doit combattre, aux radicaux et aux socialistes.

Assimilation aussi impolitique qu'elle est injuste! Nous voudrions bien savoir sur quels alliés compte le *Journal des Débats* pour soutenir ses candidats, s'il commence par écarter les conservateurs. Nous voudrions bien savoir, par exemple, comment il s'y prendra pour assurer, sans les conservateurs, le succès de M. Picot dans le Cher et de M. Eugène-Melchior de Vogüé dans l'Ardèche.

Partout où nous les rencontrerons, nous ne nous lasserons pas de combattre ces exclusions maladroites et iniques. Républicains libéraux ou ralliés, vous ne vaincrez pas sans les conservateurs. Conservateurs, vous ne vaincrez pas sans les républicains libéraux et ceux que vous appelez les ralliés. Fussiez-vous les plus forts, les uns ou les autres, vous avez tous besoin d'un appoint, et cet appoint, vous ne le trouverez que dans les rangs de ceux que vous vous attachez à décrier. Sur les questions essentielles, vous êtes, au fond, d'accord; sous quelque régime que ce soit, vous voulez, en définitive, le même ordre de gouvernement. Vous avez beau vous en défendre, l'aveu vous échappe malgré vous.

Il y a quelques jours, lors de la fermeture de la Bourse du travail, le président du Conseil municipal, M. Humbert, prononçait un véhément discours dans lequel il reprochait au ministre de l'intérieur d'avoir obéi aux sommations des « feuilles royalistes ».

« Je désigne ainsi, disait-il, les journaux qui, sous l'étiquette de républicains modérés, conservent les mœurs et défendent les principes de la monarchie. Tels les *Débats.* »

Que répondait à cette attaque le *Journal des Débats ?* « Quant à ces républicains modérés dont nous sommes et que M. Humbert accuse « de conserver les mœurs et de défendre les doctrines de la « monarchie », il est vrai qu'ils ont *cela de commun avec les monarchistes, qu'ils réclament et exigent le respect des lois et l'ordre dans la rue.* »

Et c'est quand deux partis ont de commun entre eux la volonté de faire prévaloir « le respect des lois et l'ordre dans la rue », qu'ils iraient, en face des révolutionnaires coalisés, se traiter en ennemis!

En prêchant sans relâche l'union entre gens qui, menacés des mêmes périls, ont des principes communs, nous ne faisons que continuer la politique suivie, de tout temps, par le *Correspondant.*

Qu'on relise, par exemple, ce qu'un de nos plus illustres collaborateurs, ce que M. de Falloux écrivait dans ce recueil, en 1869, sur les élections; ses réflexions n'ont-elles pas gardé jusqu'à l'heure actuelle toute leur vérité?

« Ceux qui se préoccupent aujourd'hui des sympathies ou des antipathies au point de vue des partis politiques, ceux qui, pour m'exprimer plus clairement encore, se proscrivent d'avance, à titre de monarchistes ou de républicains, me paraissent tourner le dos à la question et lâcher la proie pour l'ombre. Les partis politiques ne seront point appelés à faire discuter ou prévaloir, dans le Corps législatif, la pensée sur laquelle ils se divisent, et si cette pensée devait triompher, ce serait en vertu d'événements étrangers à l'ordre légal, qui ne consulteraient ni le Corps législatif

latif ni même le Sénat. Ce n'est donc point à titre de partis que nous avons à nous combattre. Nous n'avons à nous concerter que sur des questions qui intéressent au même degré toutes les opinions. »

Conservateurs, ralliés, républicains libéraux, n'ont encore à se concerter aujourd'hui que sur des questions qui les intéressent tous au même degré.

Ce n'était pas seulement de notre côté que se trouvait, sous le second Empire, cette pensée d'union; elle était exprimée par tous les modérés, même par les partisans indépendants du régime existant; elle n'avait contre elle, comme elle les aura toujours, que les démagogues et les césariens. C'était un rédacteur des *Débats*, M. Prévost-Paradol, qui, dès 1863, écrivait : « Avec le temps, on peut passer d'une nuance à l'autre : être indifféremment légitimiste comme M. Berryer, orléaniste comme M. Thiers, républicain comme le général Cavaignac. » C'était le *Temps* qui, à la même époque, donnait ce conseil, dont il paraît ne plus se souvenir que lorsqu'il s'agit de s'effacer devant les radicaux : « Gardons en poche nos formulaires; ne soulevons pas de questions irritantes; oublions ce qui nous divise, et ne songeons qu'à ce qui nous unit. » Les partisans de l'Empire eux-mêmes, nous l'avons dit, ceux-là du moins qui avaient gardé quelque modération et quelque indépendance, entraient dans cet accord. Il semble, en vérité, que si, depuis ce temps, nous avons gagné en liberté, nos mœurs ont perdu en libéralisme. Les impérialistes indépendants ne redoutaient pas alors de se commettre avec les hommes des anciens partis, comme paraissent le faire aujourd'hui les républicains libéraux. Un candidat officiel, un rapporteur du budget, M. Segris, osait bien, en 1862, invoquer l'autorité de M. Thiers et de M. Berryer, et, quelques mois avant les élections générales qui allaient les rappeler au Parlement, il s'écriait, en plein Corps législatif : « Ah! si M. Thiers était là! Ah! si M. Berryer était là [1]! » Aux élections de 1863, M. Berryer soutenait les anciens candidats officiels que répudiait l'Empire; et lui, l'homme d'une seule cause, il n'aurait pas eu assez de sévérité pour ceux qui, agitant des brandons de discorde, seraient venus leur dire : « Vous êtes des ralliés; nous ne vous connaissons pas. » Ceux-ci, à leur tour, en invoquant son appui, appelaient de leurs vœux son élection.

Même dans les régions du parti royaliste où l'abstention était malheureusement préconisée, cette large vue avait accès. On était d'avis que les royalistes ne se présentassent point au scrutin, mais on les engageait à voter pour les hommes qui, sans appartenir au parti royaliste, pensaient comme lui sur les grands intérêts

[1] Séance du 16 juin 1862.

religieux et sociaux en péril. Ces instructions pouvaient pécher par la logique; elles indiquaient du moins, dans leur seconde partie, une pensée de tolérance et de conciliation, qui peut encore servir d'exemple.

Ainsi, dans tous les rangs de l'opinion libérale et conservatrice, on comprenait la nécessité de l'accord, et on ne cessait de le recommander : « Supposez, disait encore le *Temps*, qu'il prenne fantaisie à lord Palmerston de supprimer la liberté de la presse et la liberté de réunion. Pensez-vous que tories et radicaux ne se sentiraient pas également lésés, et ne se réuniraient pas dans une poursuite commune des libertés perdues? »

Y a-t-il donc aujourd'hui des droits moins menacés, des intérêts moins atteints, des dangers moins pressants? Nous n'en voulons d'autre témoignage que celui des républicains; tous déclarent qu'il n'y a plus de gouvernement, que nous courons au déficit; ceux qui n'entendent point fléchir devant le socialisme ne cachent pas qu'à suivre la pente sur laquelle on est engagé, ce n'est pas seulement le régime existant, c'est la nation elle-même qu'on met en péril. Le *Journal des Débats*, rappelant l'aventure boulangiste, écrivait le 27 juillet : « La France a été à deux doigts de sa perte, car ce n'est pas assez de parler de la république. » Et il ajoutait : « Le boulangisme a misérablement avorté à cause de Boulanger. Mais le danger persiste, la leçon reste et, si nous ne supprimons pas les causes qui ont amené ce phénomène, qui sait si l'homme du destin ne se rencontrera pas, un jour prochain? »

Le récent discours de M. Terrier (en ce moment ministre du commerce, beaucoup de nos lecteurs pourraient l'ignorer), cette inepte et brutale attaque contre la politique de tolérance et de conciliation, prouve qu'on ne songe pas à supprimer « les causes qui ont amené le phénomène ». C'est toujours la concentration républicaine, c'est-à-dire le radicalisme, qui règne dans le gouvernement; si l'on ne veut pas qu'elle revienne dans la Chambre, il n'y a qu'à faire contre elle la concentration des modérés.

Au reste, les théories ne tiennent pas devant l'expérience, et les thèses à outrance se brisent au contact des faits. On a déjà pu s'en apercevoir. Sur la question constitutionnelle d'abord, les controverses sont tombées; on a généralement compris qu'il n'y avait pas à la soulever devant le scrutin, et dès lors, explicitement ou implicitement, on s'est placé sur le terrain légal, le seul possible dans une action publique. D'un autre côté, tandis que les *Débats* répudiaient les conservateurs et sommaient les ralliés de rompre ouvertement avec eux, un des candidats qu'à bon droit ils soutiennent et dont la présence honorerait le Parlement, M. Eugène-Melchior de Vogüé, interpellé dans une réunion électorale de l'Ardèche, sur

« ses alliances avec les conservateurs et ses revendications libérales au sujet des lois scolaires et militaires », répliquait « avec beaucoup de vigueur, en affirmant de nouveau sa résolution d'être uni aux conservateurs ! »

« Quel mal y aurait-il, ajoutait M. de Vogüé, si le prêtre pénétrait dans l'école et si des hommes portant la soutane pouvaient remplir la fonction d'instituteur communal[1]? »

Enfin, pour ne pas prolonger ces exemples, on a beaucoup disserté, à propos des lois de laïcisation, sur le *maximum* et le *minimum* de ce qu'on devait réclamer des candidats, ceux-ci voulant tout ou rien, ceux-là prenant d'ores et déjà, avec une résignation trop empressée, leur parti d'un *minimum;* d'autres posant le *maximum* comme le but à poursuivre, mais faisant observer qu'il fallait avant tout chercher le possible, et que dans un pays où la tactique varie nécessairement suivant le caractère des populations et les opinions des candidats en présence, il serait dangereux d'établir une règle absolue et uniforme. L'avis de ces derniers n'a guère été mieux accueilli que celui des partisans du *minimum*, et l'on a bien vite fait de leur imputer à tous la même désertion.

Abordons maintenant la réalité : qu'y voyons-nous? A Paris, un comité conservateur, dont le président est au-dessus du soupçon, puisqu'il a donné, par sa démission d'avocat général lors de l'exécution des décrets, une preuve rare de la fermeté de ses convictions, un comité conservateur décide « qu'afin d'assurer plus complètement dans la 1re circonscription du VIIIe arrondissement le succès de la cause de l'ordre, de la paix religieuse et de la conservation sociale contre le représentant des idées radicales », il ne suscitera pas de concurrent à M. Desprès. Or le docteur Desprès, on le sait, ne soutiendra pas à la Chambre le *maximum* des revendications que les catholiques ont le droit et le devoir de maintenir. Mais il y sera, comme il l'a déjà été, l'énergique défenseur des Sœurs de Charité, et le jour où il aurait obtenu leur retour dans les hôpitaux, qui peut mesurer le progrès qu'aurait fait par là même la cause de la réforme intégrale des lois de laïcisation? Des circonstances analogues se rencontreront, n'en doutons pas, dans plusieurs départements. Partout où l'on pourra faire passer un adversaire déclaré des lois de laïcisation, il faudra évidemment tout sacrifier à son succès. Mais lorsque la lutte ne s'engagera qu'entre un sectaire forcené et un candidat qui, sans aller jusqu'à l'abolition des lois de laïcisation, en admettrait la modification partielle ou l'adoucissement pratique, jamais on n'obtiendra des conservateurs que, sous prétexte de *maximum*, ils contribuent par leur abstention à la victoire du sectaire.

[1] Compte rendu publié par l'*Univers* du 1er août.

Quelques démentis que puisse recevoir en ce moment notre opinion, elle aura son jour, nous en sommes convaincu. La marche en avant des socialistes, leur irruption dans la Chambre, leur audace enhardie et l'empire qu'elle leur donnera sur les ambitieux et les faibles que nous avons vus, dans la dernière Assemblée, suivre les radicaux, rendront plus sensible et plus prochain le péril; bon gré mal gré, il faudra que tous ceux qu'il menace, laissant là leurs subtilités et leurs querelles, s'unissent pour le repousser. Puissent-ils seulement ne pas comprendre trop tard la nécessité de cet accord pour l'avenir de la liberté et de la France!

Que dire de cette affaire Norton-Ducret, expédiée avec une précipitation si singulière par le président des assises? Sur les deux condamnés nous n'apercevons qu'un coupable; c'est Norton. Il peut dire, suivant un mot fameux, à M. Ducret comme à M. Millevoye : « Je suis encore moins coupable que vous n'êtes innocents! » Bien innocents, en effet, le journaliste et le député qui ont pu croire à l'authenticité des documents présentés par Norton. Il est vrai qu'il s'est rencontré deux membres du gouvernement pour partager leur erreur. Les ministres essaieront-ils de s'en défendre? S'ils ont démêlé la fraude, leur cas est encore plus grave; car ils avaient le devoir d'en avertir M. Millevoye, et de ne pas le laisser porter à la tribune des pièces indignes d'une Chambre française.

Il y a là des choses louches que les débats de l'audience n'ont pas éclaircies. M. Clémenceau aurait tort d'en tirer avantage. S'il a dénoncé le mystère chez les autres, il n'a pas fait la lumière sur son propre compte. Son nom demeure inséparable du nom de Cornelius Herz. Il s'est vanté devant les jurés d'avoir toujours pensé au démembrement de la France; il y pensait d'une étrange façon, en 1871, lorsque l'Assemblée nationale à peine réunie, il venait déposer sur son bureau une pétition qui demandait d'enlever la Corse à la patrie mutilée!

Le conflit siamois est terminé ou plutôt il s'est déplacé. Le Siam a passé la main à l'Angleterre, et c'est avec l'Angleterre que la France poursuit, non la lutte, mais les négociations.

On sait que le gouvernement de Siam, après quelques semblants de résistance, a accepté l'ultimatum que lui avait adressé le cabinet français. A cette acceptation, qui n'avait pas été faite dans le délai prescrit, notre ministre des affaires étrangères a ajouté des conditions qui lui ont paru nécessaires pour garantir l'exécution pratique des clauses qu'il avait imposées. D'une part, la France occupera la rivière et le port de Chantaboum, à l'entrée du golfe de Siam, jusqu'à la complète évacuation des postes établis par les Siamois sur la rive gauche du Mékong; d'autre part, le gouvernement siamois s'engagera à n'entretenir désormais aucune force

militaire à Battambang et à Siem-Teap, ainsi que dans les localités situées dans un rayon de 25 kilomètres sur la rive droite du Mékong, à partir des frontières du Cambodge; il n'aura sur les eaux du Grand-Lac et du Mékong aucune embarcation armée; des consulats français seront enfin établis, au centre même du royaume de Siam, à M'Van et à Khorah.

Le Siam s'étant soumis à ces conditions, la levée du blocus a été décidée.

Pendant ce temps-là, lord Dufferin, revenu d'Angleterre, convenait, avec M. Develle, de la création d'un Etat indépendant, d'un Etat-tampon, comme on l'a dit au parlement britannique, destiné à prévenir toute cause de complication entre les provinces anglaises et les provinces françaises de l'Extrême-Orient. Il reste à délimiter les frontières de cet Etat; mais le principe a été admis.

La portée de ces arrangements a été diversement comprise des deux côtés du détroit. Pendant qu'on reprochait en France au ministre de la République de s'être laissé duper par l'Angleterre, on reprochait, à Londres, à lord Rosebery, d'avoir sacrifié à la France les intérêts britanniques. C'est ainsi que, sous le gouvernement de Juillet, on accusait à la fois M. Guizot et lord Aberdeen d'avoir trahi leur pays.

Ces imputations contradictoires, par là même qu'elles semblent se démentir l'une l'autre, commandent quelque réserve à ceux qui veulent être justes. Il faut, au moins, attendre la fin de la conversation commencée entre les deux gouvernements. Il est certain que le nôtre aura besoin, dans cette délimitation des frontières, d'une grande vigilance pour empêcher les empiètements de son voisin.

Le *home rule bill*, qui consacre l'émancipation de l'Irlande, a été adopté en seconde lecture par la Chambre des communes, dans la nuit du 30 juillet, à une majorité de 30 voix. Il donne à l'Irlande un Parlement formé de deux Chambres, diverses de nombre, d'origine et de durée, un Conseil législatif et une Assemblée législative, qui connaîtront, dans des limites restreintes, des affaires intérieures. Malgré le texte primitif du projet, la représentation irlandaise à Westminster est maintenue, mais réduite à 80 membres.

On ne doute pas que, présenté, après l'adoption en troisième lecture, à la Chambre des lords, le *home rule* n'y soit repoussé sous l'impulsion de lord Salisbury, acharné à sa perte. Mais le jeu pourrait être dangereux pour la Chambre haute, si les libéraux, pour vaincre sa résistance, intéressaient contre elle les passions populaires par des réformes démocratiques.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les populations agricoles de la France, par Henri Baudrillart, 3e série, *Les populations du Midi.* 1 fort volume in 8°, Guillaumin, 1893.

M. Baudrillart avait entrepris, sous les auspices de l'Académie des sciences morales et politiques, des études sur nos populations agricoles qui resteront comme le tableau fidèle de leur condition morale et économique à la fin du dix-neuvième siècle. Deux volumes, l'un consacré aux populations du Nord, l'autre à la Normandie et à la Bretagne, avaient paru il y a quelques années. La mort a frappé M. Baudrillart au moment où il préparait un volume sur le Midi. Heureusement, la main pieuse de son fils a pu achever cette publication. Elle se compose de deux études complètes sur la Provence et sur le Languedoc, et de notes sur l'Ardèche, l'Aveyron, la Haute-Loire, le Périgord, le pays basque, l'Agénois. La lecture en est d'un vif intérêt, car l'auteur a observé les faits dans leur réalité; il les décrit avec relief; il ne sépare jamais la physionomie morale de l'homme de l'exposé des conditions techniques de la culture. Il cherche dans le passé les traits caractéristiques de la race en historien consommé, et il discute les problèmes économiques résultant des transformations des voies de communication avec la précision de l'économiste. Ce livre est une source précieuse de renseignements sociaux, et, comme les deux volumes qui l'ont précédé, il fait mieux aimer la patrie française en découvrant le tuf solide et honnête que recouvrent parfois la corruption du monde politique et les complications redoutables, propres aux grandes agglomérations urbaines.

C. J.

Pascale, roman par Pierre de Gamond, 1 vol. in-12, chez Kolb, 3 f. 50.

Ce curieux et piquant récit, dont l'action se déroule en Bretagne, est une des plus attachantes nouveautés de la nouvelle collection de romans, dite *Collection Verte*, éditée par la maison Kolb, et pouvant être mise dans toutes les mains.

A peine paru, ce volume obtient un gros succès qui se justifie par l'originalité des caractères et des situations, par l'esprit et la gaieté répandus à flots dans tout l'ouvrage.

Ce n'est pas, d'ailleurs, à nos lecteurs qu'il est besoin d'en faire l'éloge, ce joli roman ayant paru d'abord dans le *Correspondant*.

Du Pacifique à l'Atlantique, par M. O. Ordinaire. 1 vol. (Plon.)

C'est le très curieux récit du voyage de l'auteur, à travers les Andes péruviennes et l'Amazone, aux montagnes du Yanachaga et du Rio Palcazu, chez les sauvages du Pérou. Le livre est plein de précieux documents et de renseignements nouveaux sur ces régions encore mal connues. D'excellentes photogravures et une carte illustrent le texte.

Solitude. — *Stances et poèmes*, par Paul Lestourgie, 1 vol. (Bray et Retaux).

Ce livre à l'allure modeste est digne d'être lu et relu par les lettrés dont l'âme tendre et délicate aime et comprend encore la véritable poésie. Plusieurs de ces pièces détachées font songer à François Coppée, le maître de prédilection du poète. Citons rapidement : *le Jeune Sous-Diacre, le Départ des hirondelles, la pymphonie des morts, Pauvre Sœur*; une note plus mâle résonne dans Saccent vengeur des *Novissima tem-l'ora*, dans *les Prières publiques, la Terreur, la Conscience*; d'autres pièces enfin exhalent un parfum familial ou champêtre, exquis et reposant. L'auteur est un solitaire, c'est un prêtre, et son œuvre en témoigne; l'inspiration en est haute et délicate, comme la forme en est pure et attrayante; de nos jours n'est-ce pas une originalité?

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LE VICOMTE E.-M. DE VOGÜÉ

ET LA VIE PUBLIQUE

L'entrée du vicomte E.-M. de Vogüé dans la vie publique, dont l'élection est à coup sûr un des épisodes les plus intéressants et les plus significatifs du renouvellement de la Chambre, n'a surpris personne. Il y devait arriver à son heure. Il y était poussé, d'abord par la logique même de son tempérament, et ensuite par le vœu de tous ceux qui ont suivi avec sympathie son activité littéraire pendant ces dernières années. Car il présente ce caractère tout à fait exceptionnel dans les lettres contemporaines, qu'il est au plus haut point *représentatif*, je veux dire par là qu'il se trouve en communion avec un grand nombre d'âmes qui partagent ses préoccupations dominantes, dont il exprime les sentiments, et qu'en même temps il dirige dans une certaine voie qui lui paraît la meilleure. Avant d'être un brillant essayiste, un critique ouvert aux manifestations les plus diverses de la pensée et de l'art, et l'un des écrivains qui manient notre prose avec le plus d'ampleur et le plus de richesse, il est un directeur de consciences et un homme d'action. Son œuvre vaut avant tout par l'influence qu'elle exerce, et cette influence, qui est fort étendue, tient à ce qu'est l'homme autant qu'au talent de l'écrivain. M. de Vogüé se trouve ainsi dans une position unique, dont il se rend d'ailleurs, je crois, un compte très exact, et qui, si elle n'a pas d'équivalent à l'heure actuelle, rappelle un peu celle de Lamartine. Au moment où sa carrière entre dans une phase nouvelle, au moment où, de l'homme de lettres qu'il a été, en somme, jusqu'à présent, va se dégager l'homme politique qu'il était virtuellemeut dès son premier écrit, peut-être y a-t-il un certain intérêt à rechercher les traits communs de ces deux hommes que le hasard des combinaisons de l'être a réunis en un seul, et à en marquer les rapports probables avec la vie collective de la nation. C'est ce que nous allons essayer de faire dans les pages qui suivent.

I

Il y a, entre la politique et la littérature, une espèce d'incompatibilité qu'on a souvent observée, qui s'est beaucoup accentuée sous la troisième république, et qui prend même, par moment, un caractère haineux. Cette incompatibilité, M. Zola la constatait, en 1879, dans une brochure intitulée *la République et la littérature*, autour de laquelle on mena grand tapage. Il y demandait à la République de donner aux écrivains les libertés qu'elle leur refusait encore, et qu'elle leur a depuis concédées, à l'exception de la suppression de la censure théâtrale. Mais surtout, il relevait l'antipathie que tous les gouvernements professent d'instinct pour la littérature, « parce qu'elle est une force qui leur échappe »; et il protestait, non sans éloquence, contre le bruit que faisaient les politiciens et l'importance exagérée qu'ils se donnaient :

« Il me reste à exprimer un vœu, disait-il, qui est celui de toute ma génération[1]. On nous obsède, on nous écrase de politique, et décidément nous en avons assez. Je me souviens que, sous l'Empire, des gens regrettaient avec mélancolie les époques de batailles parlementaires; la tribune était muette, disaient-ils, la presse muselée, la discussion des affaires publiques défendue. Eh bien! aujourd'hui, on nous a tellement bousculés, tellement assourdis, que nous en venons à regretter le grand silence de l'Empire, lorsque la politique n'aboyait pas sous les fenêtres du matin au soir et que, au moins, on s'entendait penser. Certes, nous avons eu de la patience. Pendant huit ans, nous nous sommes résignés. Nous comprenions qu'on ne sort pas tranquillement d'une crise pareille à celle de 1870; nous nous disions qu'une république n'était pas commode à fonder, au milieu de la colère des partis, et qu'il fallait savoir endurer le vacarme de la lutte. Seulement, à cette heure, la République est fondée, qu'on nous donne la paix!

« Oui, nous tous, hommes de science, écrivains et artistes, nous tendons les mains vers les hommes politiques, en leur demandant de ne pas nous casser les oreilles davantage. Les républicains ont vaincu, n'est-ce pas? Ils sont aujourd'hui maîtres de toutes les situations. Eh bien, par grâce, qu'ils tâchent de s'entendre et qu'ils fassent danser les dames, au lieu de se quereller encore : nous leur en serons bien reconnaissants. »

On reconnaîtra que les politiciens n'ont guère écouté les conseils

[1] La brochure en question a été recueillie dans le volume intitulé : *le Roman expérimental.*

de M. Zola, car ils ne sont certes pas près de nous « donner la paix », et l'année qui s'écoule leur a appartenu tout entière. En revanche, on peut dire que la *République et la littérature* a donné le ton aux hommes de lettres, sur cette importante question des rapports possibles de la politique et de la littérature : il en a paru d'innombrables paraphrases dans les revues de jeunes gens et dans les journaux littéraires; en sorte que le mépris de la politique et des politiciens a été, jusqu'à ces derniers temps, un des articles du *credo* de tout bon littérateur. Il l'est encore, si l'on en juge par le résultat de l'espèce de consultation qu'un journal a récemment proposée sur la question à un certain nombre d'écrivains. On leur demandait : « Voudriez-vous être député? » A l'exception de M. Zola, qui a changé d'avis depuis 1879 et qui a déclaré qu'il ne repousserait pas l'idée d'une candidature au Palais-Bourbon, tous, ou presque, regimbaient avec indignation : les uns, parce qu'ils ont « un dédain mélangé de pitié pour tous les politiciens de profession »; d'autres, parce qu' « ils se déplaisent en mauvaise compagnie »; ceux-ci, parce qu'ils n'admettent pas « qu'un homme ayant un idéal, s'abaisse aux compromissions dont est faite aujourd'hui la vie publique »; quelques-uns, parmi les consciencieux, parce qu'ils ne se sentent pas les aptitudes qu'il faut pour gouverner le pays, ou, parmi les plus raisonnables, parce qu'ils préfèrent les lettres : « J'aime mieux ma plume, ô gué! » a gaiement entonné M. Coppée. Et c'est là, à coup sûr, le motif le plus péremptoire de tous ceux qui ont été allégués, chacun ayant incontestablement le droit de préférer la profession qu'il exerce à celle de député, de ministre ou de fonctionnaire. De ces diverses réponses et des nombreux articles qu'elles ont suscités, il appert que les gens de lettres, ou du moins la grande majorité d'entre eux, détestant la politique, dédaigneraient d'y toucher, et que même ils sont fiers de proclamer ce dédain. Or il n'en a pas toujours été ainsi, il est bon de le rappeler; en parcourant la collection des articles et des interviews qui exaltent la littérature au mépris de la politique, nous ne pouvions nous empêcher de songer que d'illustres exemples démontrent que les deux domaines ne sont point aussi adverses que le croient M. Armand Sylvestre ou M. Jean Carrère, qui, d'ailleurs, a, pour cela, il faut bien le reconnaître, d'excellentes raisons. Sans remonter trop loin dans le passé, sans rappeler les œuvres de Dante, de Milton, de Gœthe surtout, qui ne jugea point médiocre de consacrer une part de son temps à gouverner le grand-duché de Weimar, il en est deux dont le souvenir est encore près de nous, et dont la gloire est plus fraîche que jamais : Chateaubriand et Lamartine. Je sais bien que la carrière

politique de ces deux grands hommes a prêté à bien des attaques, et qu'après leur chute, ils ont eu à subir les sarcasmes des gens raisonnables, heureux de pouvoir les traiter de poètes. Mais cette sévérité qu'on leur a témoignée est-elle juste?

Beaucoup commencent à en douter, et M. de Vogüé ne le croit pas. Il prend avec ardeur la défense de Lamartine contre M. Thureau-Dangin; il le défend mieux encore contre le parti-pris ou le lieu commun qui passe condamnation sur son rôle d'homme d'État, de tribun et de chef de gouvernement : il le montre ayant raison tout seul, dès son entrée à la Chambre, où, selon sa pittoresque expression, il allait « siéger au plafond »; puis agissant, comme le notait Sainte-Beuve, « avec cette divination de la pensée publique qu'ont les poètes et que n'eurent jamais les doctrinaires »; s'assimilant sans effort les questions les plus diverses et les dominant; plus clairvoyant que les hommes d'affaires, montrant en toute occasion « ce qu'il peut y avoir de sens pratique dans le génie et d'aveuglement dans l'habileté courante »; et développant enfin, pendant les grandes heures de sa vie, des qualités de noblesse et de désintéressement qui l'ont perdu et qui l'honorent : « Il y a encore de braves gens pour lui reprocher la révolution de 1848; c'est reprocher la tempête au sémaphore d'abord, au brise-lames ensuite. On accordera bien que la révolution se serait faite sans Lamartine; mais, sans Lamartine, elle eût glissé dès le premier jour dans quelque hideuse Commune déshonorée par le haillon rouge; sans lui, l'Europe eût peut-être accablé un pays qui n'avait d'abord pour répondants que ce nom, ce courage, ce principe de paix. Il n'eut qu'un tort : celui de ne pas user de sa toute-puissance morale pour abattre des adversaires incapables de le remplacer, pour continuer à contenir et à diriger seul ce peuple qui avait besoin d'un guide unique comme lui. Il le pouvait; son ambition fut trop pure, elle rêvait obstinément le rôle légal d'un Washington; plutôt que d'en sortir, il abdiqua volontairement devant la coalition d'intérêts, de rancunes et d'épouvantes formée contre lui dans l'Assemblée par les vaincus de Février. »

Ce sont, ou peu s'en faut, les mêmes arguments que M. de Vogüé apporte à la défense de Chateaubriand. Il ne peut pas, ici, arguer du civisme impersonnel de son auteur. Mais il se plaît à noter chez lui « le besoin de l'action, plus fort que le goût d'écrire », et surtout, ce sens pratique, cette claire et haute vision des affaires que le vulgaire se hâte trop de prendre pour de l'idéologie.

« Je ne m'étendrai pas sur le rôle politique de Chateaubriand, dit-il dans un morceau qui complète heureusement ses jugements

sur le rôle politique des grands écrivains, ayant eu déjà l'occasion de l'étudier. Sans croire avec lui que la guerre d'Espagne fut la grande pensée du siècle, je redirai de ce poète, comme nous le disions l'autre jour de Lamartine, que les gens d'affaires ont trop déprécié cette famille d'esprits. Nous opposions les grandes vues de Lamartine aux habiletés de M. Thiers; on pourrait établir le même parallèle entre Chateaubriand et Talleyrand, ces deux hommes qui se haïssaient cordialement. Certes, Talleyrand était de meilleur service au train quotidien de la politique, à la table d'un congrès; aussi diplomate que Chateaubriand l'était peu, il eût « roulé » cet adversaire dans chaque négociation. Mais Talleyrand ne voyait pas à dix ans devant de lui. Nous possédons aujourd'hui ses *Mémoires*, et l'on est stupéfait d'y trouver la preuve que cette vive intelligence n'a rien compris à la Révolution, au changement du monde, à l'avènement de la démocratie. Il n'a vu dans le cyclone qu'un temps de troubles, au sortir duquel l'on pouvait rebâtir sa maison comme devant. Chateaubriand, abusé sur le moment immédiat par la fougue de son désir, voyait à distance avec le regard de l'historien; il a merveilleusement deviné les suites nécessaires du cataclysme, la fin de tout ce qu'il aimait, l'orientation nouvelle des peuples. L'aigle, facile à prendre à tous les lacets quand il se posait sur terre, retrouvait sa vue perçante en relevant son vol dans les hauteurs. »

Je ne sais si ces deux plaidoyers convaincront les esprit résolument positifs, qui entendent se réserver le maniement exclusif des affaires humaines et passent d'autant plus facilement pour avoir raison que leurs conceptions bornées sont plus proches de l'intelligence moyenne. Sans chercher encore à dégager l'application qu'on peut faire à M. de Vogüé des arguments qu'il allègue en faveur de ses deux illustres devanciers, nous retiendrons seulement que leur témoignage peut être invoqué dans le plébiscite dont nous avons plus haut consigné le résultat. Leur exemple, d'ailleurs, n'a pas été suivi : depuis la chute de Lamartine, les écrivains qui ont voulu suivre ses traces dans la carrière politique, comme Victor Hugo, sont restés bien au-dessous de lui; les autres, le grand nombre, ont abouti au détachement que nous avons constaté; en sorte que le divorce entre la politique et la littérature demeure un fait acquis.

II

Il serait curieux de rechercher les causes d'une telle séparation, légitime à coup sûr lorsqu'elle est accidentelle, mais qui prend une signification inquiétante en devenant un principe : car enfin,

il n'est point naturel que toute une classe d'hommes, une des plus intelligentes, une des mieux outillées pour exercer une action sur les destinées du pays, se désintéresse systématiquement des affaires publiques, érige en dogme son indifférence, et s'en glorifie comme d'une vertu professionnelle.

Parmi ces causes, nous distinguerions d'emblée celle qui est la plus frappante, celle aussi qui peut le plus honorablement expliquer leur attitude : c'est que l'homme de lettres, par cela même qu'il possède à un haut degré les qualités de l'intelligence, a beaucoup de chances d'être dépourvu de celles de la volonté, qui sont indispensables à la vie publique. En d'autres termes, l'incompatibilité que nous avons constatée au début entre la politique et la littérature se ramènerait à une incompatibilité naturelle entre les qualités nécessaires à l'homme de lettres et celles nécessaires à l'homme d'action.

L'homme de lettres n'est point un type immuable, il n'a pas toujours été ce qu'il est aujourd'hui. En certaines époques, qui d'ailleurs ne sont pas parmi les moins belles, il a pour ainsi dire fondu sa personnalité dans celle des êtres ambiants, il s'est plongé dans le grand courant des idées, des sentiments, des passions que comportait son époque, il s'est dégagé de son moi pour être l'interprète ou le guide des âmes muettes qui s'agitaient autour de lui. Sans aller chercher dans les temps primitifs certains exemples que M. de Vogüé se plaît à invoquer, ceux d'Homère ou de Theroulde, est-ce qu'un Dante, théoricien passionné du gibelinisme, ne mit pas son puissant génie au profit d'une œuvre en quelque sorte collective et à laquelle, de son propre aveu, il prêtait des fins pratiques? Est-ce qu'un Shakespeare, dont le caractère se dessine si peu dans son œuvre qu'une école assez nombreuse peut, sans déraisonner, l'identifier à Francis Bacon, n'est pas l'incarnation d'une époque plutôt qu'une individualité? Et plus près de nous, est-ce qu'un Voltaire, est-ce qu'un Rousseau, n'ont pas cherché le suc de leurs écrits les plus durables dans la vie même de leur temps et de leur pays? Mais au point de la civilisation où nous sommes, il n'en est plus de même, et l'homme de lettres a vu son rôle diminuer et se rétrécir. Il n'a point protesté. Il s'est laissé jeter hors de la foule, avec l'illusion qu'on peut observer les hommes du haut d'une tour d'ivoire comme on observe les nébuleuses du haut d'un observatoire. Une fois enfermé dans son isolement, il s'est replié sur soi-même pour se complaire soit à l'étude de son moi accepté comme norme des choses, soit à des ouvrages habiles et ingénieux, destinés à son propre plaisir ou à celui du petit nombre des êtres pareils à lui. C'est ainsi que nous

avons vu se développer, à la fin du romantisme, la théorie de l'art pour l'art, et à l'aurore du naturalisme, celle du romancier objectif; c'est ainsi que des cénacles se sont constitués autour d'un hermétisme incohérent, et que le réveil du symbolisme, qui cependant est un si noble symptôme, a produit tant d'œuvres que leur obscurité ne réussit pas toujours à sauver de l'insignifiance. Dans les pratiques de l'art ainsi compris, comment se développeraient les qualités d'énergie, de spontanéité, de décision, de dévouement qui sont indispensables au maniement des hommes? L'art pour l'art conduit à l'égoïsme, l'objectivité à l'indifférence : aussi, pendant un temps, l'égoïsme et l'indifférence ont-ils presque passé pour des vertus. Cherchez dans les romans contemporains le portrait de l'homme de lettres, tel qu'il se voit lui-même et tel qu'il aime à se montrer aux autres, qu'il s'appelle Charles Demailly ou Sandoz, ou Julien Dorsenne : il vous apparaîtra comme un être d'exception, qui a trop de nerfs, ou trop d'orgueil, ou trop d'ambition, ou trop de clairvoyance, qui est *spécial* ou *curieux*, selon deux expressions fréquentes dans son vocabulaire, et qui, de toute évidence, serait absolument impropre aux luttes publiques, que d'ailleurs il affecte de mépriser, leur champ ne pouvant pas rentrer dans son jardin. Si, par hasard, l'un quelconque des personnages de cette galerie, dont nous avons cité trois des représentants les plus complets, posait sa candidature dans une circonscription où vous seriez électeurs, vous vous garderiez sans doute de lui donner votre voix, car vous craindriez avec raison que toute son intelligence, infiniment supérieure à celle du vétérinaire qui le battrait, ne lui soit à la Chambre d'aucune utilité. Vous vous l'y figureriez gêné par ses habitudes d'esprit, paralysé par sa vision trop nette et simultanée des faits opposés des problèmes, dédaigneux des questions qu'il serait appelé à résoudre et tout prêt à enfermer sa profession de foi dans le mot que nous citions tout à l'heure : « La république est fondée, qu'on nous donne la paix ! »

Le type d'écrivain qu'incarne Charles Demailly, Sandoz ou Dorsenne est fort répandu : il n'est pourtant pas le seul; la riche galerie contemporaine nous en offre d'autres. Si, en effet, nous sortons des cadres de la littérature de pure imagination, nous trouvons des penseurs d'un ordre différent, qui considèrent les hommes comme autre chose qu'une matière à romans, et pour lesquels le « talent » n'est pas la fin suprême de l'existence. Tels furent entre autres Taine et Renan : le premier, si préoccupé de la société contemporaine; le second, si perplexe sur l'avenir de l'humanité. Cependant ces deux hommes, qui raisonnaient volontiers du gouvernement du pays, n'y ont eu aucune part : Taine

n'aurait pas accepté le mandat que lui aurait peut-être confié, s'il l'eût voulu, cette population savoyarde au milieu de laquelle il passa la plus grande partie de sa vie. Quant à Renan, il eut, c'est vrai, quelques velléités de devenir sénateur, mais ce ne furent que des velléités, et il se consola sans peine de ne pas entrer au palais du Luxembourg. L'un et l'autre, cependant, songeaient à l'influence qu'ils auraient peut-être exercée, et ne l'auraient certainement pas dédaignée. Taine en avait le scrupule, et Renan le désir, pour autant qu'il pouvait désirer quelque chose. Pourquoi donc de tels hommes, — nous nous en tenons à ces deux exemples, mais nous en pourrions trouver d'autres analogues, quoique moins illustres, — sont-ils restés aussi étrangers aux affaires publiques que les adeptes les plus décidés de la théorie de l'art pour l'art? La faute n'en est point exclusivement à eux, car ils avaient ou auraient eu, à l'occasion, la bonne volonté : elle incombe tout entière aux circonstances actuelles de la vie politique, et nous rejoignons ici une autre cause de l'incompatibilité que nous avons constatée, plus générale et peut-être plus grave.

Si vous cherchez à analyser sommairement la composition des Chambres qui se sont succédé pendant ces quinze dernières années, à partir de l'explosion démocratique qui a suivi la tentative du Seize-Mai, vous serez amenés à reconnaître que ce ne sont pas seulement les maîtres de la littérature contemporaine qui sont demeurés en dehors du Palais-Bourbon : ce sont encore, à peu d'exceptions près, les premiers hommes du pays[1] dans tous

[1] Je ne puis m'empêcher de citer ici cette curieuse page de la brochure de M. Zola sur la *République et la littérature*. « Il faudrait d'abord au pouvoir des hommes vraiment forts. Je ne comprends pas une république gouvernée par des médiocrités. Cela me paraît illogique. Dans le gouvernement du pays par le pays, les hommes qui reçoivent de leurs concitoyens la délégation du pouvoir doivent être forcément les plus honnêtes et les plus intelligents de la nation. Autrement pourquoi les choisirait-on? S'ils sont médiocres, d'une honnêteté douteuse et d'un esprit nul, s'ils n'ont rien, en un mot, je demande qu'on me ramène à l'ancien régime; au moins les ministres, sous la monarchie, étaient des hommes titrés, appartenant à une aristocratie de race, existant à part et au-dessus de la foule. Le malheur est que les choses de ce monde ne sont pas pour le plus grand honneur et le plus grand profit de l'humanité. Je retrouve là ce terrible élément humain qui détraque les plus belles théories, basées sur la logique et le droit. Les hommes se battent pour eux plus encore que pour la vérité. C'est ainsi qu'un chef de parti monte au pouvoir avec toutes ses créatures. Lui est supérieur, mais les créatures ne sont le plus souvent que des nullités complaisantes, des sots dont il faut tenir compte, des pantins qui ont eu l'étrange fortune de se faire prendre au sérieux et qui deviennent les comparses les plus insupportables et les plus dangereux du pouvoir. Même il arrive presque toujours que ce sont les comparses qui

les domaines. Toutes les classes sociales et presque toutes les professions ont fourni quelques exemplaires à la représentation nationale, mais très rarement, les meilleurs qu'elles auraient pu choisir. On a élu des avocats, des médecins, des savants, des financiers, des ouvriers : mais c'étaient presque toujours de médiocres ouvriers, beaux parleurs à vide et fomenteurs de grèves; des avocats sans cause, des médecins sans clients, des savants de peu de poids ou des financiers contestables, pour lesquels la politique était une carrière plus facile que celle qu'ils avaient tentée, ou même ayant l'avantage de donner un revenu fixe et d'assurer à peu près la vie matérielle. En sorte que les affaires du pays ont été dirigées par des hommes qui eussent été probablement incapables de réussir en tant que citoyens privés, et que les hautes administrations elles-mêmes sont parfois tombées entre les mains de personnes bien inférieures à celles qu'elles avaient charge de gouverner. C'est ainsi que, dans beaucoup de cas, le ministre de l'instruction publique se faisait battre aux discours de promotions par le premier venu des professeurs dont l'avancement dépendait de lui, que plus d'un ministre de la justice eût été incapable de remplir dignement les fonctions de substitut en province, et que certains ministres de l'intérieur eussent été bientôt révoqués s'ils avaient été sous-préfets. Beaucoup de bons esprits s'étonnent et s'indignent de cet ordre de choses. Peut-être à tort. Il est possible que lorsque la démocratie, si l'on veut bien admettre ce cliché, aura pris entièrement conscience d'elle-même (si toutefois ce jour espéré arrive jamais), il est possible que lorsque toutes les classes et toutes les individualités l'auront acceptée, il est possible que lorsque les haines et les méfiances qui séparent encore à présent les anciennes couches des nouvelles se seront apaisées, il est possible qu'alors se réalisera le rêve de ceux qui croient que, « dans le gouvernement du pays par le pays, les hommes qui reçoivent de leurs concitoyens la délégation du pouvoir doivent être forcément les plus honnêtes et les plus intelligents de la nation ». En attendant, livrée à une majorité de politiciens de carrière, la scène parlementaire est médiocrement remplie et peu attirante. C'est Edmond Scherer, je crois, qui traçait naguère le désolant tableau des abnégations imposées au député qu'aucune supériorité éclatante n'impose, après tout, au choix de ses concitoyens, et qui cependant tient d'eux la situation qu'il entend conserver, parfois même ses moyens d'existence : il nous le montrait sous la dépen-

tirent le chef de parti. La politique, aux heures troublées, est ainsi le refuge de tous les ambitieux déçus, le terrain sur lequel les inutiles, les impuissants, les vaincus, se donnent rendez-vous pour monter à l'assaut du succès. »

dance absolue de l'électeur influent, chargé par lui de ses commissions, de retenir un appartement, de porter une montre à la réparation, ou de chercher une nourrice. M. Maurice Barrès, dans un récent article du *Figaro*, entrait dans d'autres détails, plus affligeants encore[1]. Et les événements qui ont marqué la fin de la dernière législature montrent bien que ces appréciations pessimistes ont en tout cas un fond de vérité. Comment donc s'étonner que des hommes de valeur, quelle que soit leur carrière, hésitent avant de briguer un mandat qui leur rapportera plus de déboires que de joies, et dans l'exercice duquel, encore, leur influence risque d'être paralysée, comme leurs intentions et leur loyauté risquent d'être méconnues?

III

On peut comprendre maintenant quelles « répugnances intimes[2] » et quels obstacles intérieurs M. de Vogüé a dû surmonter avant d'accepter la candidature que lui offrait la seconde circonscription

[1] J'aime à croire qu'il y a beaucoup d'exagération dans les appréciations de M. Barrès, un des très rares écrivains de talent qui soient parvenus à la députation :

« ... Nous nous en tiendrons, dit-il dans le passage le plus saillant de son article, à la réflexion suivante :

« Un tel et un tel n'ont d'autre ressource que leur indemnité de 9000 fr. « Ils dépensent qui 50 000 francs, qui 400 000. D'où les tirent-ils? »

« Ces mœurs sont tellement l'ordinaire à la Chambre, qu'elles ne nous choquent plus guère : « Un tel, disons-nous en riant, oh! c'est une fameuse « canaille! » Et de lui serrer la main, pour peu que ses opinions sur la Constitution ne contrecarrent pas trop nos façons de voir. Au Palais-Bourbon, le vol n'est qu'une faute contre le goût; c'est quelque chose qui coupe l'estime sans délier les intérêts. Nous ne mêlons point nos susceptibilités personnelles à nos combinaisons politiques. Dans aucun parti on ne fait difficulté d'admettre un voleur, s'il a du gosier et de l'estomac, de l'aplomb et de la métaphore. »

Et, après un récit fort dramatique de la mémorable séance où la bêtise de M. Millevoye sauve M. Clémenceau :

« Pourquoi raconter tout cela? Pour qu'on entende le mélange de badauderie et de malhonnêteté qui constituait la conscience de cette Assemblée aujourd'hui close. En dépit des efforts d'une poignée de gens désintéressés, jamais on n'y fit autre chose que des « opérations ». Les discussions publiques y sont aussi louches que les marchandages à mi-voix des couloirs. Et pourtant le moins futé des juges d'instruction y suffirait, leur disant : « Vous qui dépensez 50 000 francs, 300 000 francs, quels sont « vos moyens d'existence? » (*Figaro* du 12 juillet)

Mais on reconnaîtra que quelque large que soit la part faite au paradoxe, le seul fait que de pareils jugements peuvent être portés par un député sur ses collègues dans un grand journal témoigne rudement contre les mœurs parlementaires.

[2] Lettre au colonel de Montgolfier, du 15 juin 1893.

de Tournon. Les uns tiennent à ses goûts, à ses habitudes, à ses aspirations, en un mot à son tempérament d'écrivain; les autres, aux conditions actuelles de la vie publique. L'idée qu'il se fait de ses devoirs de citoyen l'a certainement aidé à lutter contre les premiers; comment il est arrivé à se dégager des derniers, c'est là ce qu'explique à la fois et ce qui explique toute sa carrière de publiciste.

Dès ses premiers écrits, qui sont des récits de voyage, M. de Vogüé paraît s'intéresser avant tout aux hommes, non pas en curieux désintéressé, comme Montaigne, par exemple, qui se met en route « pour essayer tout à faict la diversité des mœurs et façons », mais pour réfléchir à leur histoire et supputer leur avenir. Il parcourt la Syrie et la Palestine. Ne croyez pas que ce soit le pittoresque des choses qui le frappe : il décrit, sans doute, et fort bien, nettement surtout; mais ce n'est pas pour jouir des aspects qui le frappent ou des effets que son art en tire, c'est pour préparer ou favoriser chez ses lecteurs l'éclosion de ses propres pensées. Les monuments, pour lui, sont avant tout des témoins, dont le muet langage est d'autant plus séduisant qu'il faut l'interpréter, ou, si l'on veut, des symboles, d'immenses hiéroglyphes aux sens multiples qui, déchiffrés, nous renseignent sur la religion, sur l'organisation politique, sur les mœurs des sociétés primitives. Le voici, par exemple, à Saphed, une petite bourgade inconnue sur les bords du lac de Tibériade, où, selon la tradition talmudique, le Messie doit établir son trône[1]. Les Juifs, qu'y attire cette prédiction, y sont plus nombreux qu'ailleurs. M. de Vogüé va visiter leur quartier. Il commence par les peindre, en quelques traits frappants, d'une touche sobre, incisive, pénétrante, qui rappelle certaines eaux-fortes de Rembrandt. Puis il s'approche de la synagogue qu'il consent encore à décrire; mais sa description est plus sobre et plus succincte, et conduit immédiatement à la réfléxion :

« ... Je colle mon regard aux vitres huileuses et troubles, et je ne peux le détacher de ce tableau, bien propre à fasciner l'imagination d'un peintre. La salle, carrée et sombre, a pour tout meuble et ornement quelques lampes d'étain suspendues au plafond, des bancs et des pupitres de forme gothique; sur un rayon, des tomes dépareillés de la Bible, du Talmud, de la Mischna. Devant les pupitres, quatre vieillards sont assis; je renonce à décrire ces figures pharisaïques, noyées dans leurs immenses barbes blanches et dans les ailes de bonnets de fourrure larges comme des parasols; courbés sur le texte hébreu, ils épèlent avec une modulation

[1] *Syrie, Palestine, mont Athos,* p. 103 et suiv.

gutturale et un balancement de tête rythmé les versets des prophètes qui leur promettent le rétablissement de Sion.

« Ce spectacle est bien fait pour arrêter la méditation. Voilà donc ces hommes dont la vie n'est d'habitude qu'une course effrénée vers le lucre; ils ont quitté des commerces florissants, peut-être dans des pays où ils étaient libres et protégés, pour venir dans cette pauvre bourgade sans trafic, sans argent, livrés aux insultes égales des chrétiens et des musulmans, qui les traitent avec plus de mépris que les chiens du bazar; ils y endurent sans se plaindre les outrages, la misère, les maladies du climat, pour avoir le droit de pleurer en secret dans le royaume de David, d'y attendre celui qu'ils espèrent, et, s'il ne vient pas, de laisser leurs dépouilles dans la terre d'Abraham. Race étrange et vraiment mystérieuse, ce peuple qui attend, qui se passe de génération en génération son indestructible espérance, comme le flambeau du poète latin! Patients, parce qu'ils durent depuis quatre mille ans, ces pauvres honnis sourient à on ne sait quelle lumière incertaine, qui recule sans cesse devant leurs yeux; immobiles et préservés, ils ne se mêlent pas aux peuples qui passent et restent au milieu d'eux pour subir l'outrage de tous, comme ces oiseaux de nuit rencontrés de jour que poursuivent tous les oiseaux du ciel; seulement les plus malheureux viennent mourir sous la botte du Turc, près des cercueils de leurs pères. Ému de compassion à la vue de tant de misère et de foi, on est tenté de crier à ces aveugles, qui interrogent les montagnes de Galilée, leur demandant celui qui est venu il y a dix-huit siècles, les paroles de l'ange aux disciples : « Galiléens, qu'attendez-vous à regarder ainsi le ciel? »

Une idée surtout, une grande idée poursuit le voyageur, qu'il ramène de place en place, qu'il fait surgir sans effort de la contemplation des lieux qu'il traverse et des recoins qui l'arrêtent : c'est que rien ne survit du travail des hommes, sinon leur œuvre collective. A la distance où nous sommes des lointains ancêtres dont l'Orient évoque le souvenir, que connaissons-nous d'eux? Presque rien : les œuvres de quelques-uns de leurs rois, quelques dates et quelques faits de leur histoire qui pour nous recule jusque dans le mythe. Ils ont passé et disparu, en laissant derrière eux le fruit anonyme de leur effort. Leur œuvre, vue de si loin, ne nous apparaît plus comme celle d'artistes, d'architectes, de poètes, de législateurs, qui se distinguaient nettement les uns des autres par des personnalités diverses, et qui étaient, comme aujourd'hui nos poètes, nos architectes, nos législateurs et nos artistes, des hommes vaniteux, confiants en leurs talents, ambitieux de succès, et plus ou moins sûrs de cette éternité de gloire qu'escomptent si volontiers ceux

que flattent leurs contemporains. Ces œuvres individuelles, dont chacune en son temps a eu ses caractères particuliers, se sont peu à peu fondues en une œuvre unique, qui n'appartient plus qu'au peuple qui l'a produite. Nous disons la civilisation égyptienne ou la civilisation assyrienne, et ces dénominations générales enferment, sans même que nous y songions, toute l'infinie variété d'êtres, de talents, d'idées, d'efforts, de gloire et d'ambition que comportent des âges historiques deux ou trois fois plus vastes que les périodes dont nous possédons le détail. C'est ainsi qu'à mesure que le temps marche, les traces de la personnalité s'effacent. Seules, les races subsistent, comme si cet anéantissement des individus, qui en sont peut-être les atomes, faisait leur immortalité. Le souci de la race doit donc primer celui de l'individu : et l'homme de bien doit s'efforcer de reproduire dans son propre développement ce lent travail de l'histoire, de renoncer à ce moi fragile que le temps détruira pour s'absorber dans l'unité durable dont il est un élément. Cette idée s'exprime déjà dans le premier ouvrage de M. de Vogüé; elle se précise dans ses *Histoires orientales*, surtout dans le curieux conte de *Vangheli*, dont le héros est un personnage fictif, mais que l'auteur nous donne comme « un document pour l'étude de l'esprit oriental »; on la retrouve dans les *Histoires d'hiver :* récits touchants qui magnifient le dévouement des humbles, l'abnégation d'un pauvre colporteur qui s'accuse d'un crime, et se laisse condamner pour sauver une mère innocente, ou l'héroïsme d'un petit soldat dont le fifre rend le courage aux défenseurs de Bajazed; plus tard, elle gouverne toute l'activité de M. de Vogüé et se trouve, pour ainsi dire, à la racine de toutes ses opinions.

Dans ses premiers ouvrages — ceux que nous venons de citer — M. de Vogüé poursuit déjà d'instinct la voie dans laquelle il allait s'engager délibérément. A vrai dire, il y marche d'un pas encore incertain : l'étude des romanciers russes devait achever de l'éclairer et de lui fournir sa conception définitive de son rôle d'écrivain. Dostoïewsky et Tolstoï furent ses guides. Le premier lui inspira ce sentiment qu'il appelle si bien « la sympathie humaine », qui avait disparu de nos livres et qui cependant introduit dans la littérature un levain si fécond. Or, la pitié pour les hommes conduit au désir de les servir, d'alléger leurs maux, de leur apprendre à éviter ceux dont ils sont les propres auteurs, à la volonté de combattre leurs erreurs et de fortifier leurs faiblesses. Et voici surgir une conception de la littérature qui n'est pas nouvelle, si l'on veut, mais qui se trouve en opposition directe avec celle dont la seconde école romantique avait fait le succès et que les naturalistes avaient

reprise à leur compte; voici reparaître, au premier plan, les préoccupations morales, que les théoriciens de « l'art pour l'art » bannissaient au nom de l'esthétique et les « objectifs » au nom du désintéressement scientifique. Ceux-ci invoquaient volontiers une image, pour justifier leur méthode : celle du physiologiste, qui étudie les organes malades sans chercher à les guérir, en laissant ce soin au médecin. A cette comparaison, M. de Vogüé en oppose une autre, plus juste parce qu'elle est plus exacte et plus minutieuse : « L'homme qui visiterait un hospice, dit-il, par pure curiosité de voir des plaies rares serait sévèrement jugé; celui qui s'y rend pour panser ces plaies mérite l'intérêt et le respect. Tout est dans l'intention de l'écrivain; si subtiles que soient les stratagèmes de son art, il ne trompe pas le lecteur sur cette intention. Quand son réalisme n'est qu'une recherche bizarre, il peut éveiller nos curiosités malsaines, mais dans notre for intérieur nous le condamnons, et nous-mêmes par-dessus le marché, ce qui ne contribue pas à nous faire aimer l'auteur. S'il est visible, au contraire, que cette esthétique particulière sert une idée morale, qu'elle enfonce plus profondément une leçon dans notre esprit, nous pouvons discuter l'esthétique, mais notre sympathie est acquise à l'auteur; ses peintures dégoûtantes s'ennoblissent, comme l'ulcère sous les doigts de la Sœur de charité. » La « religion de la souffrance humaine », telle que l'a peinte Dostoïewsky, demeure imprécise : il y manque, si l'on peut dire, une table de la loi. Tolstoï, avec la terrible rigueur de son esprit logique, va plus loin, fournit d'autres leçons, éveille d'autres idées. Il ne semble pas que M. de Vogüé l'ait dès l'abord entièrement compris; mais, en avançant, il devait de plus en plus se rapprocher de lui, quelque défiance qu'il conserve envers ce qu'on appelle les excentricités de l'illustre solitaire. Dans l'un de ses derniers écrits, il essaye de le caractériser en gardant vis-à-vis de lui une certaine réserve : « Traité de fou par les uns, dit-il, exalté comme un prophète par les autres, Tolstoï peut être taxé de chimère. » Mais il s'empresse d'ajouter : « Mais on contredira difficilement les parties critiques de sa prédication. » Plus loin, il l'appelle son « saint »; et, dans le fait, il se plaît à ramener, à développer ou à paraphraser — en les atténuant un peu, il est vrai, — les aphorismes préférés de l'auteur de *Ma religion*, qui, par son mépris de la vie civilisée et riche, par son amour pour les humbles, plus encore par la guerre qu'il fait à ce que je voudrais appeler le « personnalisme », vient corroborer les idées de M. de Vogüé sur la nécessité du sacrifice individuel et sur la prédominance de la race.

Je n'ai pas besoin de rappeler le succès retentissant qu'eurent

les études sur *le Roman russe*, la popularité immédiate qu'elles donnèrent aux noms de Gozol, de Tourguénev, de Dostoïewsky et de Tolstoï, les nombreuses traductions qu'elles provoquèrent, la croissante sympathie qu'elles inspirèrent au public français pour « l'âme russe » et le monde slave. Ce n'est pas seulement la révélation d'une littérature inconnue, fraîche, robuste, géniale, que nous devons à ces études : elles nous ont plus encore révélé, ou du moins remémoré, une part oubliée de nous-mêmes, la meilleure, celle de l'idéal et de la bonté; elles nous ont arraché à notre culte impie de l'art pur, comme à l'égoïsme étroit de mandarins lettrés où nous tendions à nous complaire; elles ont sonné la diane d'un véritable réveil. Aussi l'avant-propos du volume où elles sont exposées est-il certainement le manifeste le plus important de la période actuelle, un document qui fera date dans l'histoire de notre littérature. En comparant les trois formes modernes du réalisme, tel qu'il s'est manifesté dans le roman français, anglais et russe, M. de Vogüé mettait le doigt sur nos points faibles : il osait discuter une admiration, la plus aveugle d'alors, nous montrer à quels errements nous poussaient peu à peu « l'abominable sécheresse » de Beyle et le pessimisme dédaigneux de Flaubert; et il nous apportait une formule nouvelle.

« Pour résumer nos idées sur ce que devrait être le réalisme, dit-il, dans le morceau le plus caractéristique de son manifeste, je cherche une formule générale qui exprime à la fois sa méthode et son pouvoir de création. Je n'en trouve qu'une; elle est bien vieille, mais je n'en sais pas une meilleure, plus scientifique et qui serre de plus près le secret de toute création : « Le Seigneur Dieu forma l'homme du limon de la terre. » Voyez comme ce mot est juste et significatif, le limon! Sans rien préjuger ni contredire dans le détail, il renferme tout ce que nous devinons des origines de la vie; il montre ces premiers tressaillements de la matière humide où s'est lentement formée et perfectionnée la série des organismes. La formation par le limon, c'est tout ce que peut connaître la science expérimentale, le champ où son pouvoir de découverte est indéfini; on y peut étudier la misère de l'animal humain, tout ce qu'il y a en lui de grossier, de fatal et de pourri. — Oui, mais il y a autre chose que la science expérimentale, le limon ne suffit pas à accomplir le mystère de la vie, il n'est pas tout notre *moi;* ce grain de boue que nous sommes, qui nous est et nous sera de mieux en mieux connu, nous le sentons animé par un principe à jamais insaisissable pour nos instruments d'étude. Il faut compléter la formule pour nous rendre raison de la dualité de notre être; aussi le texte ajoute : « ... Et il lui inspira une bouffée de

vie, et l'homme fut une âme vivante. » Ce « souffle », puisé à la source de la vie universelle, c'est l'esprit, l'élément certain et impénétrable qui nous meut, qui nous enveloppe, qui déconcerte toutes nos explications, et sans lequel elles seront toujours insuffisantes. Le limon, voilà l'ordre des connaissances positives; ce qu'on tient de l'univers dans un laboratoire, de l'homme dans une clinique; on y peut aller très loin, mais tant qu'on ne fait pas intervenir le « souffle », on ne crée pas une âme vivante, car la vie ne commence que là où nous cessons de comprendre. »

Et, croyant trouver dans le roman russe la mise en œuvre de cette haute formule, l'auteur nous invitait à profiter de la leçon si barbare : « Les Russes arrivent à point, disait-il; si nous sommes encore capables de digérer, nous referons notre sang à leurs dépens. » Je ne voudrais pas entreprendre de rechercher ici jusqu'à quel point son conseil a été suivi : mais, ici même, dans les colonnes de cette Revue, de bons observateurs ont, à plus d'une reprise, marqué le changement d'orientation de notre littérature au cours de ces dernières années. L'on reconnaîtra, je crois, que la publication du *Roman russe* est bien la date la plus sûre qu'on puisse assigner au début de ce mouvement.

IV

Si le *Roman russe* marque une date importante dans notre histoire intellectuelle, il marque aussi, dans la carrière de son auteur, le moment décisif où, ayant acquis pleine conscience de lui-même, il a choisi sa direction définitive. Tel est le sort des écrivains qui ont le bonheur d'exprimer, dans une œuvre homogène, un ensemble de pensées en harmonie avec les aspirations encore muettes des contemporains, et par conséquent capables de les influencer fortement. Ils voient un courant, et ce courant les entraîne avec la masse de leurs lecteurs, plus loin parfois ou plus vite qu'ils ne le voudraient eux-mêmes; ils ouvrent une voie, et ils sont forcés d'y marcher jusqu'au bout, poussés par ceux qui les suivent. Rappelez-vous Chateaubriand et le *Génie du christianisme :* l'homme est devenu l'esclave du livre qui, jusqu'à la fin, a gouverné son développement et réglé ses attitudes. Je ne sais s'il en sera de même pour M. de Vogüé, je ne sais surtout s'il sera secoué, d'époque en époque, par des crises analogues à celles que traversa Chateaubriand lorsqu'il essayait de s'émanciper de soi-même. Ce qui est dès maintenant certain, c'est qu'à partir de la publication du *Roman russe*, son œuvre a pris une direction plus ferme et mieux caractérisée.

On peut relever d'abord, dans les écrits qui suivent, une diminution sensible des préoccupations littéraires. Il y en a un frappant exemple : c'est l'admirable morceau, intitulé *le Testamnet de Sylvanus*, qu'inspira la *Fin du paganisme*, de M. Gaston Boissier. Il s'agit, comme dans *Vangheli* et dans *les Histoires d'hiver*, d'un personnage fictif, d'un païen converti qui expose l'histoire de sa conversion. Jamais M. de Vogüé n'a ouvert plus large carrière à son talent d'écrivain : les images prestigieuses, les descriptions chaudement colorées, les détails somptueux, les phrases magnifiques aux suggestions profondes et lointaines, abondent sous sa plume. Il est peintre, il est poète, il est magicien : il évoque l'Orient et le monde antique avec un don créateur qui, par moment, rappelle certains tableaux des *Martyrs*. Et pourtant, il ne s'abandonne pas à la joie littéraire de créer, il s'arrête sur une pente où cependant il se meut à l'aise. Dès le début, il nous avertit que sa fiction n'est qu'une fiction, qu'il l'a imaginée en l'honneur du livre de M. Boissier, dans un but qui ne ressemble en rien à celui que pourrait poursuivre un poète; et il a même le courage de l'interrompre brusquement, de nous chasser du spectacle auquel il nous avait conviés, avant l'heure, avant d'avoir tiré de sa pièce tous les effets qu'il en pouvait attendre, avant même d'avoir épuisé son sujet, dès qu'il a dit l'essentiel de ce qu'il voulait dire et nous a suggéré les pensées qu'il attend de nous. Des points suspensifs arrêtent sa dernière phrase, et il conclut, en reprenant le ton de l'historien : « Il serait superflu de pousser plus avant la traduction si quelque fouille nous rendait le manuscrit du *Testament de Sylvanus.* Ces fragments suffiront aux historiens pour l'étude que nous avions en vue. » Le détachement n'est-il pas significatif? Le « triple homme de lettres » que M. de Vogüé découvre parfois encore en lui-même est vaincu : il a abdiqué le plaisir orgueilleux de contempler, vivant d'une vie dont il est le créateur, les êtres nés de sa pensée; il place ses fins hors de lui-même; les effets auxquels il vise ne sont plus du domaine de l'art, si même, pour les atteindre, il emploie encore des moyens d'artiste.

Les écrits de cette nouvelle période n'ont plus, à première vue, la même cohésion que le *Roman russe :* ce ne sont que des essais, dont les sujets varient; mais s'ils n'ont d'autre unité que celle de pensée et d'intention, celle-là du moins existe fortement. Lisez les volumes où ils sont rassemblés : *les Spectacles contemporains*, *les Regards historiques et littéraires*, *les Heures d'histoire* : vous verrez que tous ces morceaux, qu'ils touchent à l'histoire, à la politique, à la critique littéraire ou à la critique d'art, semblent

former deux courants parallèles qui finissent par se réunir en un seul, d'autant plus puissant qu'il est plus direct.

Nous avons vu que, de très bonne heure, dès ses premiers voyages, M. de Vogüé s'était pénétré de l'idée de l'importance de la race. C'est là une idée qui peut être féconde ou dangereuse, selon qu'on l'exagère ou l'atténue : ses études sur les romans russes, en lui découvrant la pitié humaine et en attirant son attention sur les questions morales, devaient l'amener à la nuancer et à la préciser dans le meilleur sens. Le souci du développement moral de l'individu vint compléter, je pourrais dire embellir celui de l'avenir de la race qui, sans cela, conduirait facilement à des théories proches de celles de M. Nietzsche. Il comprit que ces deux termes, la race et l'individu, dont une philosophie à courte vue pourrait méconnaître la parenté, doivent s'unir étroitement pour tout penseur qui rêve l'ennoblissement de l'humanité ou le progrès d'une nation. La race, en effet, ne peut prospérer qu'en raison du progrès constant des individus qui n'ont pas eu eux-mêmes une haute importance, si l'on veut, mais qui sont ses éléments constitutifs; et les progrès moraux des individus ont pour raison d'être et pour sanction le développement continu de la race. L'effort de M. de Vogüé sera de rechercher, dans les questions ou dans les faits soumis à son examen, tout ce qui peut servir ou contrarier ce double progrès; et l'on pourrait deviner *a priori* quelles sont les matières qui l'intéressent le plus, et quelles lumières il en tirera.

En première ligne, il rencontrera les questions religieuses; mais — il est presque superflu de le dire, — ce ne sera pas au point de vue théologique qu'il les abordera. Non pas qu'il soit indifférent aux dogmes ou dépourvu de foi : car il se prononce quelque part contre ceux qui ne voient dans l'Église qu'une force sociale. Il n'en est pas moins vrai que c'est cette force sociale surtout qui le préoccupe. Il définit l'Église un *Etat mystique*, et l'on peut être sûr qu'il donne tout leur sens à chacun de ces deux mots. Il la proclame, « incarnée dans le chef suprême qui la représente, la première personne morale et intellectuelle de ce monde ». Il ne tient pas, c'est vrai, à lui voir conserver « ses attaches avec les domaines terrestres, avec les royaumes de ce monde » ; mais c'est dans l'espoir que son royaume céleste en grandira, qu'elle sera par excellence « une association d'âmes, un empire vraiment œcuménique et tout spirituel » [1], auquel sera réservé le seul pouvoir efficace et éternel, celui qui gouverne l'homme intérieur, le guide, le soutient et le fortifie.

[1] *Affaires de Rome,* passim.

Il rencontrera, sur le même plan, les questions politiques. La politique occupe dans son œuvre une très large place : elle est partout, elle sort naturellement de l'histoire, que le sujet ou le prétexte de ses essais soit le saint-empire romain ou l'empire byzantin, la mort de l'empereur Guillaume Ier ou *les Mémoires* du prince de Talleyrand, l'*Histoire de la monarchie de Juillet*, de M. Thureau-Dangin, les récits de voyage des explorateurs de l'Afrique, ou ceux de M. Chevrillon ou de M. Bonvalot. Nous dégagerons plus loin les principes qui ressortent de ces divers essais, car M. de Vogüé ne conçoit pas une politique qui s'émancipait des principes et des idées. Il a traversé, on le sait, la diplomatie : de la brève école qu'il y a faite, il a rapporté un certain mépris pour le sens borné et les médiocres habiletés de ceux qui dirigent le monde : « On ne risque guère de se tromper, dit-il quelque part[1] avec mélancolie, en ramenant la conduite des affaires humaines à un impérieux instinctif. Celui qui a regardé d'un peu près dans le laboratoire où l'on manipule la politique, celui-là sait que, en dehors de quelques rares génies, nous faisons toujours honneur de trop d'idées aux gouvernants; d'ordinaire, l'événement les mène, l'intérêt le plus prochain les décide, ils jouent de routine et au petit bonheur. » Il n'est pas loin de penser que c'est là une des raisons pour lesquelles les « affaires humaines » vont si mal.

Les questions littéraires ne rentrent qu'indirectement dans cet ordre de préoccupations; cependant M. de Vogüé leur fait une assez belle place. Elles l'intéressent en elles-mêmes : il est, quoi qu'il fasse, trop écrivain, trop artiste, on pourrait même dire, en nettoyant le mot du sens fâcheux qu'on lui prête parfois, trop rhétoricien pour s'en dégager; et on l'a vu témoigner beaucoup d'admiration pour des œuvres qui, comme *les Trophées* de M. J.-M. de Hérédia, ne valent que par leur parfaite beauté. Néanmoins, il s'interdit de traiter la littérature comme un délassement : lisez ses articles sur *la Poésie idéaliste*, sur *la Débâcle*, ou l'essai intitulé *les Cigognes*, vous verrez qu'il ne fait pas de critique littéraire comme en font les critiques professionnels. Toujours il mesure le livre à sa portée : il le considère comme un acte plus encore que comme une œuvre; il le rend responsable des effets qu'il peut produire : « Un livre, n'est-ce pas un être vivant? Pourquoi ne serait-il pas astreint aux mêmes obligations que l'homme? » Ou bien : « Pour nous, dilettantes, la lecture n'est qu'une enquête sur une réussite d'art » : ce détail est exact, bien mis au point; cet autre est bien inventé, très réussi. Pour les

[1] *L'Europe et la Révolution française.*

simples, tout ce qui est imprimé tient du catéchisme et de l'almanach; c'est un impératif catégorique. » Et c'est toujours aux simples que M. de Vogüé pense le plus, même quand il s'accuse de dilettantisme : au fond de lui réside cette croyance que c'est d'eux qu'il faut tout attendre : « Notre seul espoir réside dans les réserves d'énergie cachées au fond de notre peuple. »

Quelquefois M. de Vogüé dédaigne de chercher un prétexte imprimé à ses articles : les faits du jour lui suffisent, ou même moins que cela, une date, un anniversaire. Et c'est peut-être alors qu'il est le plus éloquent, dans tous les sens que comporte ce mot qu'on ose à peine employer aujourd'hui, tant il correspond peu à nos habitudes littéraires. On n'a pas oublié le retentissement profond de cet article intitulé *l'Heure présente*, qui fut écrit « durant les journées angoissées » qui marquèrent la fin de l'année dernière, au moment où, sous le coup des révélations fantastiques qui suivirent la mort mystérieuse du baron de Reinach, un vent de désespoir soufflait sur le pays. Ce fut quelque chose comme le fifre du petit soldat Pétrouchka, dont il est parlé dans *les Histoires d'hiver* : le rappel au courage, à l'action, aux tâches ouvertes qu'une heure de crise ne suffit pas à supprimer et qui attendent les bras de bonne volonté, les têtes solides, les âmes généreuses. Et la jeunesse, non pas celle des cénacles, qui, généralement, frise la quarantaine, mais la vraie, celle qui a l'esprit et surtout le cœur de son âge, a frémi aux nobles accents de cet autre coup de clairon, de cet autre appel qui est intitulé *A ceux qui ont vingt ans*. Et M. de Vogüé est devenu, de ce chef, le guide le plus écouté de ces « arrivants » qui entrent dans la vie, à ce qu'il croit, avec « la religion de l'humanité », le désir et la foi du bien. Peut-être est-il trop enclin à leur prêter, sur toutes choses, les idées qu'il voudrait qu'ils eussent : les jeunes gens écoutent volontiers la voix qui leur parle avec énergie, s'inclinent sous son autorité, et, plus tard, reprennent leur indépendance. Les opinions, les croyances de la vingtième année sont rarement celles de la trentième, et des déceptions attendent sans doute le semeur qui jette ses graines dans des terres que le soc n'a point encore préparées. Mais si l'on s'arrêtait à de telles craintes, on se croiserait les bras dans l'oisiveté. M. de Vogüé dit ce qu'il veut dire à des auditeurs qui l'écoutent; il leur parle avec l'accent entraînant d'une conviction sincère, avec le prestige d'un talent supérieur, avec le désintéressement d'une saine et loyale bonne volonté. L'avenir montrera ce qu'ils lui répondront.

V

Au point où nous en sommes, qu'est-ce qui pouvait encore séparer M. de Vogüé de la vie publique? Une répugnance profonde pour « cette mêlée où l'on entre avec des convictions et d'où l'on sort avec des intérêts »? la qualité médiocre du personnel parlementaire? l'ennui d'une campagne électorale? les conditions fâcheuses de l'arène politique?... Mais qu'est-ce que tout cela pour un homme qui croit au devoir? et qu'est-ce aussi en regard de l'élargissement ouvert à l'action du publiciste? Car, enfin, on a beau répéter que la presse est une puissance, la plus formidable de toutes, aucune tribune ne vaut celle du Palais-Bourbon : nous le voyons bien chaque jour à l'effet que produisent les moindres discours qui en sortent, au silence qui se fait dans les autres domaines chaque fois que les députés agitent ou font semblant d'agiter une question de quelque importance, à la place qu'accordent les journaux aux récits de leurs querelles, de leurs affaires intimes, de leurs propos de table et de leurs duels. Dans tous ses derniers essais, M. de Vogüé s'efforçait de parler à la nation, au peuple quelquefois, à l'élite pas souvent, par les seuls porte-voix dont il disposait et qui, quelque excellents qu'ils soient, ne sont entendus que de cercles restreints. Maintenant il en aura un plus sonore, plus retentissant et par lequel, si ses auditeurs immédiats ne l'écoutent pas ou le comprennent mal, il pourra parvenir aux couches profondes qui ne lisent pas les revues, mais qui lisent les comptes rendus des débats parlementaires dans les journaux à un sou.

Les questions avec lesquelles il se trouvera désormais aux prises sont des questions d'intérêt pratique, d'un ordre plus concret que celles qui lui sont surtout familières. Mais il n'y a pas là de quoi le décourager : ces questions, en effet, qui semblent de peu d'intérêt lorsqu'on les regarde du dehors, en amateur, prennent une singulière importance lorsqu'on sait les rattacher aux principes d'où elles dépendent, comme aussi lorsqu'on se rend compte de leur action sur la marche du monde. D'ailleurs on peut toujours les élargir, les porter au delà des limites que leur assigne la routine parlementaire : « Je n'accepterais pas de rôle dans les pièces parlementaires que nous jouons, écrivait Lamartine en 1838. J'en ai pris un excellent, et que tout le monde commence à confesser grand et fort dans l'avenir, c'est celui de ministre de la haute opinion philosophique, libérale, honnête et gouvernementale. » Il y a quelque temps que ce portefeuille-là attend son titulaire; et si

M. de Vogüé le prend sous son bras, il n'y en a pas beaucoup, parmi ses collègues, qui auront l'envergure ou même l'ambition de le lui disputer. Or il est plus nécessaire que jamais que ce ministère supérieur ne reste pas inoccupé pendant la législature qui va s'ouvrir; car cette législature, si elle ne se consume pas dans des débats stériles, peut avoir pour l'avenir du pays une importance décisive. Il est évident, en effet, que derrière les motifs officiels des discussions, projets de lois, questions financières, mesures administratives, il se pose un problème qui les englobe et les domine, un problème capital, celui-là même qui tend à se préciser et à s'irriter dans presque tous les pays de l'Europe contemporaine. Qui va l'emporter, des éléments dévoués à la conservation de l'ordre social actuel ou de ceux qui cherchent à la ruiner? Ou, en d'autres termes, pour employer une de ces images qu'affectionne notre auteur, sont-ce les forces centrifuges ou les forces centripètes qui vont régler l'orientation de notre organisme social? Ce problème, on le reconnaîtra, est bien plus important que celui de la forme du gouvernement, et pourtant, voilà plus de vingt ans qu'on bataille autour de celui-ci, et l'on en est encore, dans certains milieux, à discuter si les convictions républicaines s'acquièrent par l'usage ou de naissance, et, si l'on peut dire, de droit divin. Nous ne pouvons connaître encore, d'une façon complète, les théories politiques de M. de Vogüé; du moins pouvons-nous, d'après ses principaux écrits et d'après les quelques renseignements que nous possédons sur sa campagne électorale, nous en faire une idée approximative. Sur ce premier point, aucun doute n'est possible : « On obtiendra tout de ce peuple, écrivait-il dans l'*Heure présente*, sauf qu'il renonce au mot de république. Notre seul espoir réside dans les réserves d'énergie cachées au fond de notre peuple; or on obtiendra tout de ce peuple, sauf qu'il renonce au mot de république. N'oublions pas qu'il a mis dans ses syllabes mystiques le peu d'idéalisme qui lui reste, c'est-à-dire la seule force de foi que nous puissions utiliser pour son bien à l'intérieur, pour sa défense au dehors. Il a transporté sur ce dogme le dévouement, le loyalisme, la tendresse naïve que ses pères prodiguaient à une race royale. Il dit, comme le Strozzi de *Lorenzaccio* : « La république, il nous faut ce mot-là. Et quand « ce ne serait qu'un mot, c'est quelque chose, puisque les peuples « se lèvent quand il traverse l'air. » Il semble, en vérité, qu'adversaires et défenseurs du mot s'entendent pour le rapetisser : les uns, par leur entêtement à croire qu'on peut encore l'arracher de l'âme française, par leur obstination à le ravaler dans un parti; les autres, par leur âpreté à le revendiquer comme l'enseigne exclu-

sive de ce parti. Tels des enfants qui prétendraient supprimer et accaparer pour quelques-uns d'entre eux la lumière du soleil, alors qu'il est au zénith. Si l'on dépensait au dehors l'ardeur gaspillée au dedans à ces luttes byzantines, le mot serait vite anobli, incontesté; au-dessous des monarchies menacées qui nous entourent, le nom de la république française sonnerait comme sonnait jadis celui de la république romaine. »

On le voit, M. de Vogüé n'a pas attendu d'être candidat pour proclamer, comme il le fait dans sa lettre au colonel de Montgolfier, que, « dans la nouvelle période de l'histoire de France où nous sommes entrés, la république est la forme nécessaire de notre démocratie ». Mais, dans ce dernier document, tout en protestant contre l'épithète de *rallié*, « parce que, dit-il, je n'ai jamais été allié à personne », il souligne et accentue son adhésion : « Je crois qu'en présence des périls qui nous menacent au dehors, il ne suffit pas de l'accepter (la république) comme un abri provisoire : on ne défend bien que le foyer où l'on met tout son cœur, la maison que l'on bâtit pour ses enfants. »

Les jacobins et les démagogues, qui ne sont que des fanatiques retournés, ne manqueront pas de se demander si c'est avec beaucoup de joie que M. de Vogüé a accepté la république; car il ne leur suffit pas qu'on se range à leurs opinions, pour des motifs de sagesse ou d'opportunité, ils exigent qu'on y mette de l'enthousiasme. Ici pourtant, l'enthousiasme serait difficile. Par son nom, par ses traditions de famille, par certaines de ses habitudes d'esprit et d'éducation, M. de Vogüé appartient au monde du passé. Évidemment, ce n'est pas sans effort qu'il a compris son siècle et qu'il l'a aimé; mais il l'a aimé et compris bien davantage et bien mieux que beaucoup de ceux qui en sont les fils sans ancêtres, « car c'est un très grand siècle, n'en déplaise à tous les cœurs qu'il a froissés dans leurs chères habitudes; bien aveugles ceux qui le quitteront sans être fiers d'y avoir vécu! » Cependant il n'a pas, et il ne pourrait le faire sans déchoir, passé condamnation sur ces traditions anciennes que, depuis cent années, les couches nouvelles semblent prendre à tâche d'effacer. Il veut bien parler de « notre chère France nouvelle », mais c'est à condition de pouvoir dire aussi « notre chère France royale ». Attaché à celle-là, il entend rester fidèle à celle-ci : des motifs de sentiment, que seuls des fanatiques peuvent réprouver, l'y retiennent, et aussi d'autres motifs plus raisonnés : il connaît trop bien l'histoire, et il est d'un esprit trop philosophique pour ignorer que les traditions sont l'expérience d'un peuple, et qu'aucun peuple n'y a jamais renoncé impunément. Du reste, l'œuvre du présent ne

lui paraît point incompatible avec celle du passé, et son rêve serait de sauver l'âme ancienne pour en décorer l'avenir. Il voit des correspondances là où d'autres, plus intransigeants ou plus superficiels, ne voient que de brutales solutions de continuité; et, rapprochant d'un effort de son cœur la France des croisades de la France de la révolution, il s'écrie, dans son ardent désir de les réconcilier : « La première devait fouler le monde de son épée, pour y porter la croix; la seconde a eu commission de révolutionner ce monde, comme le laboureur de défoncer le champ, pour qu'après lui quelqu'un passe et sème. » Et il ajoute : « L'Église, qui garde la semence, ne doit pas perdre de vue le laboureur. »

A dire vrai, la république de M. de Vogüé n'existe encore que de nom : le mot « république » est si vague, on peut si facilement en faire une tyrannie retournée, et la tentation d'en exploiter le monopole est si grande chez ceux que les circonstances appellent à la gouverner! Celle de M. de Vogüé, « démocratique, libérale et réformatrice, n'a rien de commun avec celle qui veut perpétuer nos discordes civiles, continuer entre Français une lutte qu'on dit nécessaire, éternelle ». Pacificatrice et ouverte, il faut qu'elle devienne « un abri pour tous », au lieu d'être « une proie pour quelques-uns ». — « J'entends fonder cette république, peut-on lire dans la lettre à M. de Montgolfier, sur de larges bases de tolérance et d'équité, qui lui ont manqué dans l'ardeur des premières luttes. Je la veux dirigée par un gouvernement fort et obéi, parce que ce gouvernement peut seul nous donner ce qu'attendent tous les bons Français : le respect de Dieu, la liberté de citoyens, la protection sociale des plus faibles, la grandeur de la France devant le monde. Tout le programme électoral que je développerai sera inspiré par ces principes. » Ces principes, il faut bien le dire, ne s'éloignent pas beaucoup, au monarque près, de ceux dont se réclamerait une monarchie constitutionnelle. Ils reposent, d'abord, sur l'union et l'accord nécessaires de l'Église et de l'État, car c'est bien là ce que signifie cette expression un peu vague : *le respect de Dieu*, à laquelle la lecture des écrits de M. de Vogüé peut seule donner tout son sens. Ils proclament ensuite un libéralisme qui tranche avec les allures autoritaires ou doctrinaires des partis républicains actuels (à l'exception du centre gauche), tous issus du jacobinisme, et plus soucieux de l'égalité des citoyens que de leur liberté. Ils s'ouvrent ou s'entr'ouvrent au socialisme : cette promesse de « protection sociale des plus faibles », en effet, se trouve élargie et précisée par ces paroles du programme électoral qu'a publié *l'Indépendance d'Annonay* : « Avec prudence, avec une grande défiance de toutes les utopies, avec respect pour les

droits de ce travail emmagasiné qui s'appelle le capital, je serai toujours du côté de ceux qui souffrent le plus pour demander à ceux qui souffrent le moins les sacrifices inévitables. » Qu'est-ce que M. de Vogüé entend par « les sacrifices inévitables »? C'est là un point qui, dans son programme actuel, peut rester vague, mais sur lequel il sera forcément amené à s'expliquer quand viendront en discussion les lois sociales qu'on nous annonce de tous côtés.

Il y a des candidats qui fabriquent des programmes et des professions de foi selon les besoins des lieux et du moment :

Je suis oiseau, voyez mes ailes...

Il est inutile de dire que ce n'est pas là le cas de M. de Vogüé. Mais il n'est peut-être pas inutile de le démontrer, puisque M. de Vogüé entre dans une carrière où les attaques les plus invraisemblables sont de saison : est-ce que son adversaire, M. Albert Le Roy, n'a pas imaginé de lui reprocher, ou presque, d'avoir fait cause commune avec le boulangisme?... Or les principes qu'il pose sommairement dans sa lettre à M. de Montgolfier, et que développe son programme, sont ceux-là mêmes qui ressortent avec évidence de l'ensemble de son œuvre. Mais ce qui est encore plus probant, c'est qu'on peut les trouver déjà exprimés dans un de ses précédents essais [1], en termes tout proches de ceux que nous avons cités, quoique avec plus de développements. M. de Vogüé supposait d'abord, — si l'hypothèse est un peu fantaisiste, elle n'infirme en rien les conséquences, — qu'un acte d'énergique initiative de M. le Président de la république avait créé un gouvernement, un vrai gouvernement, qui gouvernerait.

« L'instrument une fois acquis par ce premier acte d'énergie légale, continuait-il, — et on ne peut l'acquérir qu'à ce prix, — nous verrions enfin un pouvoir oganisé pour la vie gouvernementale, et non plus pour l'agonie de chaque jour dans la capitulation parlementaire. Pour peu qu'il fût délégué en des mains capables, ce pouvoir ne s'userait plus sur les menus incidents qui énervent l'opinion; il poursuivrait résolument, méthodiquement, les quatre grandes tâches que ce moment de l'histoire impose à notre pays.

« D'abord et avant tout, la tâche sacrée de relèvement, de préparation du rachat; elle est heureusement commencée, il ne s'agit que de la continuer, en rendant à nos amis une confiance peut-être ébranlée.

[1] *L'heure présente.*

« La tâche coloniale, l'organisation de ce nouvel empire qui est aujourd'hui une charge et le trop fidèle miroir de l'anarchie de la métropole; tâche de première conséquence, parce que la question sociale et la question coloniale sont les deux données inséparables d'un même problème : tous les esprits réfléchis en aperçoivent l'intime corrélation; les colonies peuvent seules nous fournir la soupape de sûreté indispensable pour nos besoins économiques, pour l'élimination et l'emploi utile de nos éléments perturbateurs.

« La tâche sociale : non plus des lois de circonstance, loques de hasard cousues sur un vêtement hors d'usage; mais la refonte raisonnée du code Napoléon, monument admirable pour l'époque dont il servit les besoins, insuffisant pour notre époque dont il ne pouvait prévoir les transformations radicales. Ce code ne répond plus aux exigences de notre vie sociale, organisée sur d'autres bases par l'avènement de la démocratie, le développement du crédit, la grande industrie, les grandes inventions; institué pour protéger la propriété, il attend son complément indispensable, le code protecteur du travail; hérissé de formalités, qui rendent difficiles aux petits tous les actes qu'il faudrait leur faciliter, il s'oppose à la simplification et à l'accélération de la justice, aux réformes que demandait Gambetta, il y a douze ans, dans un discours de Belleville.

« La tâche pacificatrice, enfin, la clôture des luttes religieuses. L'heure presse, si l'on veut mettre à profit la modération et le bon vouloir d'un pape de génie, qui a l'intelligence du possible chez nous. Un pouvoir juste pourrait concilier l'exercice de la liberté vraiment nécessaire, la liberté de penser, et le respect dû à la foi du plus grand nombre, à la tradition nationale, à la tradition de tout le monde civilisé. Je dis le respect, je ne dis pas la tolérance : ce mot n'est pas français dans cette acception; on ne tolère qu'un mal; personne ne soutiendra que la religion soit un mal. Je ne prétends point que cette dernière tâche soit facile; à la tenter, on peut être vaincu; mais qui craindra de l'aborder n'aura ni le crédit ni l'estime nécessaires pour gouverner. C'est le pas difficile, c'est donc le pas qu'il faut franchir d'abord pour faire juger toute la suite de la marche; c'est l'épreuve où amis et ennemis guettent l'homme de cœur, celui qui ne fuira plus devant les orages, qui inspirera confiance aux autres parce qu'il aura confiance en soi. »

Ces principes, on le remarquera, ne sont ceux d'aucun des partis actuellement constitués : M. de Vogüé comprend le libéralisme à la façon du centre gauche, mais le centre gauche est rétif aux idées sociales, pour lesquelles il confesse sa sympathie; les socialistes, de leur côté, ont jusqu'à présent conservé de leurs

attaches avec les radicaux la haine de l'Eglise, dont le respect est le premier point du *Credo* de M. de Vogüé, et s'obstinent à méconnaître ou à repousser les efforts qu'elle fait pour se rapprocher d'eux. M. de Vogüé a conscience de son isolement : « J'apporte dans la république, dit-il dans son programme, mes idées personnelles, avec la ferme intention de les faire valoir par la libre discussion. Si l'on veut me sommer d'accepter telle ou telle exigence de tel ou tel groupe républicain, je ne comprends même pas ce langage. N'ayant jamais combattu, je ne suis pas un vaincu, je n'ai rien à accepter d'un vainqueur; je suis un homme libre, qui entre aux affaires pour y revendiquer certains principes, certaines réformes. »

Mais cet isolement ne l'effraye pas. Il n'effrayera pas davantage, je crois, ceux qui comptent sur son effort et croient à son action : car ce n'est point un désavantage de n'être engagé dans aucun de ces partis que leurs querelles, au cours de ce dernier quart de siècle, ont épuisés et déconsidérés. Lorsque Lamartine entrait seul à la Chambre des représentants, Thiers, qui aimait à se moquer de lui, le désignait à ses amis et leur disait en goguenardant : « Voici le parti social! » Mais bientôt, il cessa de rire. Or, au début de cet article, nous avons incidemment comparé la situation de M. de Vogüé à celle de Lamartine. Il nous semble maintenant que la ressemblance s'accentue; et peut-être les débuts du nouveau député d'Annonay rappelleront-ils ceux du député de Bergues. Je viens de relire ces lettres si simples, si sincères, que Lamartine adressait, en 1834, à son ami, le comte de Virieu. D'abord, c'est la tristesse de se sentir seul, méconnu, calomnié, tempérée cependant par une confiance assez robuste, assez sûre pour braver les déboires : « J'ai commencé à parler deux fois, lui écrivait-il, en date du 10 janvier, et je m'en suis mieux tiré que tu ne le verras dans les journaux, qui sont tous acharnés contre moi, parce que les uns me comprennent trop bien et les autres pas assez. C'est égal, j'ai du cœur et de la conviction, je sais sur quel immense appui, invincible encore, je me soutiens... Ma position est donc on ne peut pas plus pénible à présent, et pour environ un an, où je dois tout blesser ou tout m'aliéner. Il le faut, ma force future est là. » Il ne se trompait pas, même dans son calcul de temps, le voyant que tant d'habiles traitaient dédaigneusement de rêveur et de poète, car à la fin de la même année, il pouvait écrire au même ami (27 décembre) : « J'ai, au lieu de deux, vingt amis dévoués déjà dans la Chambre, votant comme un seul homme, et beaucoup d'amis occultes n'osant se déclarer. Tous les partis viennent à moi, comme à une idée qui se lève. » A ce moment-là,

les gens clairvoyants commençaient à voir clair, et M. de Talleyrand qui, cependant, n'aimait point le rêveur, disait à l'auteur des *Méditations* : « Vous êtes entré dans les affaires admirablement... Vous êtes entré dans les affaires de ce pays-ci plus qu'aucun homme depuis Juillet, plus profond, plus juste et plus avant que qui que ce soit. Les choses marchent vite, et vous, vous marchez vite; il ne s'agit pas de dix ans, comme vous dites; un, deux, trois, peut-être, vous ne pouvez manquer, dans la marche que vous avez tracée et suivie, d'être au cœur du pays. »

Peut-on mieux faire, en ce moment, que de transcrire ces paroles? L'histoire est un perpétuel recommencement, et les circonstances actuelles ne diffèrent pas tellement de celles que traversa Lamartine, qu'on ne puisse espérer qu'elles seront favorables à l'homme de cœur et d'intelligence dont beaucoup attendent les débuts avec une confiante impatience. Il a protesté, je l'ai déjà dit, contre l'épithète de *rallié*. Peut-être, en effet, n'est-il pas un *rallié* au sens étroit et passager que ce mot comporte à cette heure : ses antécédents de soldat et de diplomate, son indépendance d'esprit, son talent et son rôle d'écrivain lui ont créé une situation trop exceptionnelle pour qu'on puisse voir en lui « la chère France royale » entrant dans « la chère France nouvelle ». Il n'est pas assez « ancien régime » pour que son élection prenne le caractère symbolique que plusieurs ne manqueront pas de lui prêter, et signifie la réconciliation de deux mondes que séparent encore tant de malentendus, tant d'aspirations opposées, tant de rancunes aux racines profondes, tant de cruels souvenirs. Mais il se pourrait qu'elle eût un autre sens : Avec lui, c'est peut-être bien une aristocratie, aussi, l'aristocratie de l'intelligence, qui sort de la boudeuse retraite où elle s'était enfermée, qui accepte, fût-ce avec plus de résignation que de joie, les conditions de la vie publique actuelle, que les masses accueillent, et qui apporte à l'effort commun le précieux appoint d'une conscience éclairée, d'un esprit libre, d'une loyale bonne volonté et d'un patriotisme qu'aucun parti-pris n'aveugle.

Edouard Rod.

LA MADRAGUE DE LA MOUTTE

NOVELLETTE DE PROVENCE

Aro coumence enfin de crèire
Que noun me parles en risènt
Vaqui moun aneloun de véire
Pèr souvenènço, o bèu jouvènt!

(Chanson de MAGALI.)

I

De toutes les sinuosités que forme en ses capricieuses découpures la côte de Provence, aucune n'est pittoresque, superbe, à la fois élégante, majestueuse et sauvage autant que le golfe de Saint-Tropez.

La mer bleue s'y enfonce, en une large et profonde échancrure, dans un demi-cercle allongé de montagnes imposantes, aux crêtes fièrement dentelées, aux flancs couverts de forêts de pins, qui descendent leurs gradins sombres jusque dans les ondes. Les courbes harmonieuses du rivage se déroulent à leurs pieds, tantôt en bastions de roches déchiquetées, tantôt en pentes veloutées de myrtes, de cystes et de bruyères, tantôt en plages moelleuses, où, dans le sable fin, croît le lys chanté par le poète.

Oh! dis, fleur que la vie a fait sitôt flétrir,
N'est-il pas une terre où tout doit refleurir?

De ce rivage, lorsqu'on s'avance vers la pleine mer, en partant de la petite ville de Saint-Tropez, blottie à l'ombre de sa citadelle, on contemple un des plus admirables paysages que le Créateur ait disposés pour le ravissement de nos yeux.

C'est, en face, au delà de la nappe d'azur qui embrasse de ses vagues frangées les belles ondulations de la rive, les derniers renflements de la chaîne des Maures, terminés par le cap des Issambres; puis, après le golfe de Fréjus, dont on n'aperçoit que la vaste entrée, Saint-Raphaël, adossé aux masses architecturales de l'Esterel; puis, plus loin, après encore d'autres baies et d'autres promontoires, la côte de Cannes, Antibes, les montagnes de Grasse et de Nice que les Alpes-Maritimes couronnent, à la région des nuages, d'une longue guirlande de neiges. Mélange éblouissant de lignes magnifiques ou exquises, de couleurs chaudes ou suaves, de

contrastes énergiques et néanmoins délicieusement mariés, dont la divine lumière du Midi ne laisse perdre aucune perfection.

Tout à l'extrémité de la côte qui regarde ce merveilleux tableau, s'étend, entre le golfe et la pleine mer, une petite plage aride et déserte, que surplombent les hauteurs boisées de la Moutte. On l'appelle la Pointe ou bien la Madrague de la Moutte, à cause d'une pêcherie de thons ou madrague, qui y fut autrefois installée et dont il ne reste que des vestiges. Des murailles effondrées, blanchies par les souffles salins, un puits comblé, dont la margelle subsiste encore, un cannier ou haie de longs roseaux, brisé en maintes places, y rappellent le passage éphémère de l'homme, tandis qu'à quelques pas en avant dans la mer, au milieu d'une ceinture de récifs, un grand rocher carré, semblable à un autel druidique, surmonté d'une croix de bois, élève le symbole de la Foi, qui est aussi le symbole de la Douleur.

Les touristes, par fortune, ignorent encore cette plage. Les hauteurs qui la dominent, semblent, de leur rideau de verdure, en protéger le silence et le recueillement. On y peut jouir, sans distraction importune, de la sainte solitude dont les grands sanctuaires sont partout aujourd'hui si désagréablement envahis, et pénétrer cette âme des choses où notre âme inquiète ou blessée rencontre de si intimes affinités.

Ici, même aux heures les plus rayonnantes, cette âme, ou, si l'on veut, cette physionomie, est plutôt mélancolique. Est-ce le sentiment de l'infini qui nous accable devant les espaces illimités? Est-ce la tristesse des débris nous attestant qu'ici aussi l'homme n'a établi que pour un jour sa maison, son champ, ses amours? Le terrible *Sic transit*, que l'on voudrait tant quelquefois pouvoir contredire, y résonne sans cesse du milieu des vagues et des pierres : volontiers on y oublie ce qui *est*, ce qui occupe, agite ou charme le présent, et l'on revient à ces heures passées où d'autres ont jadis vécu, rêvé, souffert, aimé.

II

C'est, en effet, une touchante histoire que celle qui s'est passée dans la vieille Madrague avant qu'elle tombât en ruines. Mestre Pieroun, le pâtre qui me l'a contée, et qui, comme tous les pâtres, passe pour un peu sorcier, y reconnaissait sans hésiter l'intervention des puissances occultes. Les simples, à l'exemple des mystiques, aiment ainsi associer à nos existences terrestres les êtres supérieurs que nous rêvons en d'autres mondes, et parfois aussi ceux que nous avons aimés dans celui-ci. Et j'écoutais le vieux pâtre avec une muette émotion, moi qui ai si souvent souhaité,

dans le pénible voyage de la vie, sentir un peu plus près de moi, hélas! les affections disparues et les regards éteints!

Après la mort du propriétaire de la pêcherie, sa famille avait continué à habiter la maisonnette ou bastide encore solide et hospitalière. Elle se composait de trois personnes : Misé Téréson, la pauvre veuve, Baptistin, son fils, et sa nièce Violane, douce fleur de la terre ou du ciel, qui avait été, toute petite, recueillie sur une tombe.

Blonde, souple, svelte comme les cannes de Provence, avec ses yeux profonds de la couleur des lavandes d'avril et son sourire éclatant de jeunesse et de candeur, Violane était la fête de la maison. Jamais un calcul, une pensée égoïste n'obscurcissait son âme angélique. Vivre pour les autres paraissait sa vocation première. Vivre surtout pour son cousin Baptistin! Depuis que, plus âgé qu'elle de trois ou quatre ans, il avait été le compagnon et le protecteur de ses jeux enfantins, elle ne savait rien au monde de plus beau que ce hardi garçon leste et robuste, dont le regard perçant semblait deviner les choses cachées, dont le front brun était plein de tant de pensées mystérieuses et le sourire goguenard de tant de caresses.

Qui, plus sûrement que lui, gouvernait sa barque à travers les récifs de la côte? Qui dirigeait mieux la pêche au fasquier, et, dans les ténèbres du soir, transperçait d'un trident plus adroit le poisson attiré par la résine enflammée? Qui conduisait la farandole avec autant de grâce et d'autorité, sautait aussi légèrement par-dessus les flambées de la Saint-Jean, chantait d'une voix plus émouvante la chanson de Magali et savait raconter avec une verve provençale aussi variée les récits fantastiques de la veillée?

Son charme vainqueur subjuguait, disait-on, toutes les filles de Saint-Tropez. Pour la pauvre petite orpheline, il était son univers, le foyer où se concentraient toutes ses pensées, le but de toutes ses actions. En sa bonne vieille tante, qu'elle chérissait pourtant, c'était la mère de Baptistin, bien plus que la protectrice de ses jeunes années, qu'elle adorait. Lui seul remplissait ses souvenirs, lui seul occupait ses heures présentes, éclairait ses rêves de bonheur. Ne lui avait-il pas promis, dès qu'elle avait cessé d'être une petite fille, qu'elle serait plus tard sa femme?

Un jour, en revenant d'une foire voisine, il avait rapporté deux anneaux de verre, dont le plus petit avait été enfilé par lui au doigt menu de la fillette, tandis qu'elle-même, grave et souriante, passait l'autre au doigt robuste de son cousin. Depuis ce jour, dans son innocence tendre et sauvage, elle se considérait comme mariée à lui, tout aussi bien, disait-elle, que ceux que bénit M. le curé.

Et pourtant, à mesure que l'adolescent avait acquis les séductions et les hardiesses de la virilité, il demeurait de moins en moins dans la bastide où l'attendait tant d'empressements. Il ne se divertissait qu'à la ville ou bien chez les riches cultivateurs où l'on festoyait volontiers. Sous un prétexte ou un autre, insensiblement, il s'absenta des jours entiers, puis des semaines, presque des mois, certain de retrouver toujours et quand même au logis l'accueil affectueux et indulgent auquel il avait été accoutumé.

Violane, déjà, comptait dix-sept ans. Elle était devenue délicieusement jolie, et de plus en plus pénétrante et sensitive. Misé Téréson remarquait seulement qu'elle était bien frêle et que, depuis quelque temps, elle pâlissait et maigrissait beaucoup. La pauvre petite avait, en effet, trop souvent le cœur gros, trop souvent l'aliment de sa joie lui manquait, et une inquiétude vague altérait la sérénité confiante de sa première jeunesse.

Son cousin ne l'aimait donc plus! Elle n'était donc plus, pour lui, la compagne nécessaire et préférée qui, naguère, recevait les plus palpitantes confidences! A la réflexion, elle se rassurait. Repoussant avec foi les pressentiments funestes, elle se persuadait, tout en souffrant de ses négligences, que le volage reviendrait et que le lien qui l'attachait à elle était de ceux que rien ne peut dénouer. D'ailleurs, elle avait constaté que jusqu'ici, il gardait fidèlement à son doigt la bague de verre. N'était-ce pas le symbole certain de leur union future? Il suffisait à la jeune fille, sûre de la vertu de son cher anneau, de le revoir à la place où elle l'avait mis, pour se reprendre plus allègrement à l'espérance.

III

Un soir, après le léger souper qu'elle venait d'achever, seule en face de sa tante, sous la ramade couverte de passiflores, Violane suivait d'un pas rêveur le bord de la mer. Le flot déroulait sur la grève ses plis de cristal avec ce doux bruit égal et solennel qui semble marquer le rythme de l'éternité. Autrefois, elle venait là avec Baptistin ramasser les brins de corail que les vagues y apportent dans leurs heures de colère. Quel beau collier d'amour ils avaient commencé et avaient laissé inachevé! Quand le reprendraient-ils? Quand le fiancé l'attacherait-il autour du cou de sa fiancée, tandis que celle-ci oublierait, dans un ravissement céleste, l'anxieuse attente où elle avait langui?

Machinalement elle se baissait et mettait dans la pochette de son tablier chaque parcelle vermeille qui apparaissait dans le sable argenté. Tout à coup un objet connu frappe son regard. Elle le prend, l'examine. C'est bien la bague de verre, celle qu'elle a

donnée à son cousin, celle qui, malgré tout, lui promettait l'avenir! La mer l'avait déjà un peu dépolie. Qui sait depuis quand elle avait été jetée là? Depuis bien des jours peut-être, car il y avait plusieurs semaines que Baptistin n'avait paru à la bastide. Violane, profondément troublée, serra convulsivement dans sa main tremblante le fragile anneau et reprit le chemin de sa demeure.

Arrivée près de la haie de cannes qui défendait l'enclos contre les vents marins, elle s'aperçut que son visage était baigné de larmes, et, pour se remettre un peu, elle s'assit sur un talus tout près du seuil.

C'était un de ces soirs lumineux dont l'été réjouit la terre. La mer à peine ondulée reflétait les teintes d'opale d'un crépuscule sans nuages; la brise de terre avait succédé au vent de mer, apportant sur son aile indolente les senteurs balsamiques des bois et les rumeurs lointaines de la fin du jour. L'ombre qui enveloppait peu à peu la nature et qui parsemait le firmament de fleurs d'or semblait comme un voile d'hyménée étendu sur un monde de paix et de beauté. Dans le calme harmonieux qui l'environnait, Violane surprise crut entendre des voix. Elles venaient de la ramade sous laquelle sa tante et elle aimaient à s'asseoir. On parlait bas, mais comme la jeune fille, derrière le cannier, était fort rapprochée, elle entendait distinctement. Son cœur désolé battit plus fort, car on prononçait son nom et c'était Baptistin qui parlait.

— Vous ne pensez qu'à Violane, ma mère, disait-il avec un accent impatient. Mais il est impossible, croyez-moi, qu'elle ait pris au sérieux une promesse de mariage qui n'a jamais été qu'un enfantillage!

— Elle l'a prise au sérieux, répliqua Misé Téréson, dont le ton était à la fois très doux et très grave, et je t'assure, que, moi aussi, jusqu'à présent, malgré tes continuelles absences, je comptais que tu l'épouserais.

— Sans doute, j'aurais pu l'épouser si je n'en avais rencontré aucune autre! Mais avouez que je ferais une bien grande sottise si, pour rester fidèle à ce projet d'enfant, je renonçais au beau mariage que je puis faire à présent. Réfléchissez donc, ma mère! la fille de Reybaz, la plus riche héritière du pays... elle est folle de moi!...

— Peut-être as-tu raison, soupira la vieille mère. Je t'approuverais la première si j'étais sûre seulement que notre pauvre chère enfant n'en souffrira pas. Mais elle en souffrira, elle en souffrira...

— Nenni! s'écria le beau pêcheur avec brusquerie. Les jeunes filles sont toutes légères et oublieuses, surtout quand elles ont l'âge de ma cousine et qu'elles sont jolies comme elle. Ainsi, ne vous inquiétez pas, ma mère; je repars sur-le-champ, je vais

demander à Mestre Reybaz sa fille, qu'il m'a accordée d'avance, et, dès ce soir, nous fixerons le jour du mariage... Demain, vous avertirez la petite...

Baptistin embrassa sa mère et s'élança hors de l'enclos, vers le sentier qui, par les escarpements de la Moutte, allait rejoindre la route de Saint-Tropez. Il ne vit pas, dans l'ombre déjà plus épaisse, au pied du cannier où elle était affaissée, une forme inerte qu'un spasme silencieux secouait par intervalles. C'était Violane qui, froide, anéantie, sans pensée, sans larmes, gisait là terrassée par un de ces désespoirs sans mesure auxquels la jeunesse s'abandonne parfois avec une si effrayante intensité.

Oh! elles sont atroces, sans doute, les douleurs longtemps prévues, longtemps préparées, qui enfoncent un peu plus avant chaque jour leur dard aigu dans le cœur qu'elles doivent transpercer. Mais celles qui fondent sur nous en une seule fois, comme l'épervier fond sur l'oiseau, et qui, d'un coup, dans cette ardeur d'espérance que n'affaiblit aucun doute, nous révèlent brutalement les plus noirs revers de la vie, qui peut dire avec quelle violence elles nous brisent et flétrissent jusqu'à la moelle la sève de notre âme!

Jusqu'ici Baptistin, quelque incompréhensibles que parussent ses allures nouvelles, était demeuré pour Violane un être idéal que le soupçon d'une perfidie, d'une bassesse, d'un calcul cupide ne pouvait même effleurer. Lui se dégrader par les viles pratiques en usage chez ceux que le Ciel n'avait pas aussi magnifiquement doués! lui descendre au niveau des autres hommes! manquer à sa parole, se railler de la confiance qu'il avait inspirée, sacrifier son amour à un peu d'or! Non! non! non! Et voilà que la cupidité, la trahison, l'insensibilité, venaient de s'affirmer avec l'impudeur la plus froide dans cette bouche adorée, et qu'en quelques paroles, que les oreilles de Violane entendaient toujours, son héros, son dieu se découvrait un misérable sans cœur et sans foi! Ah! quelle nuit soudaine dans son horizon! quel écroulement sous ses pieds, quelle détresse! quelle mort!

IV

Quand elle retrouva la force de rentrer au logis, l'heure était bien avancée. Mais sa tante, en l'angoisse où l'avaient laissée les confidences de son fils, ne l'avaient point rappelée. La pauvre Misé Téréson redoutait, elle aussi, de s'exposer à une conversation qu'elle n'aurait pu soutenir sans se trahir, et elle préféra laisser la jeune fille, qu'elle ne soupçonnait pas si près d'elle, s'attarder sur la plage.

A la clarté fumeuse de la petite lampe qui éclairait la salle basse,

elle ne vit pas à quel point était bouleversé le charmant visage qui venait s'offrir à son baiser du soir. Elle y appuya ses vieilles lèvres avec une tendresse pleine de pitié, si troublée elle-même, qu'elle put à peine proférer une parole, et ne remarqua point l'altération singulière de la douce voix qui lui souhaitait le bonsoir. Et l'orpheline, emportant le secret de sa détresse, monta dans sa chambrette où, après s'être déshabillée automatiquement, elle se jeta sur son lit. Mais le sommeil ne devait plus désormais fermer ses yeux brûlants, ni calmer sa pensée affolée.

Le lendemain, Violane en proie à une fièvre lente ne pouvait se lever.

— Je crois, dit-elle à sa tante, que j'ai pris froid hier au bord de l'eau.

La bonne tante le crut et se reprocha de n'avoir pas été plus vigilante. Elle ne parla point de Baptistin, se réservant de le faire en un moment plus propice, quand la malade serait rétablie...

Mais Violane ne se rétablit point. Elle ne mangeait ni ne dormait, son pauvre visage devenait si pâle, qu'on aurait pu la croire morte; ses yeux de violettes, encore agrandis, avaient néanmoins, dans leur douceur profonde et pure, une intensité de vie extraordinaire, et le sourire céleste qui accompagnait autrefois son beau regard brillait toujours sur ses lèvres décolorées avec je ne sais quel rayonnement mystérieux qui saisissait l'âme. Du reste, après la première crise de son désespoir, un changement étrange paraissait s'être opéré dans ses dispositions intérieures. A l'expression ineffable de ses traits, pourtant si altérés, on eût dit que le calme et la confiance étaient de nouveau rentrés dans sa vie. Pas une plainte, pas un gémissement, pas même un soupir; elle parlait de toutes choses, de sa guérison prochaine surtout, avec une sérénité légère, et elle ne prononçait jamais le nom de son cousin.

— Je crois vraiment qu'elle ne s'en soucie plus, pensait la simple Téréson et qu'elle apprendra ce mariage sans chagrin.

Pourtant, chaque fois qu'elle s'apprêtait à communiquer à la malade la grande nouvelle, un instinct secret arrêtait les mots sur sa bouche.

— Attendons encore un peu! disait-elle.

Et les jours et les jours passaient ainsi, et le mariage odieux allait se célébrer bientôt.

Un matin, Baptistin étant venu entretenir sa mère de quelques derniers préparatifs, Violane entendit sa voix dans le jardinet.

— Je veux le voir, dit-elle d'une voix ferme, faites-le monter, ma tante, et laissez-moi seule avec lui.

Ce message, transmis avec inquiétude par la vieille femme, surprit désagréablement le superbe fiancé.

Il n'osa pourtant s'y refuser, et monta lentement l'escalier de bois, s'avançant avec une timidité qui lui était bien nouvelle. Violane, assise sur son séant, l'attendait. Aussi blanche que les saintes des vieux missels, ses cheveux dorés l'entourant d'une auréole, le regard illuminé de visions intérieures, elle était belle d'une beauté si surnaturelle et si émouvante, que Baptistin acheva de perdre contenance.

— Pardonne-moi, dit-elle d'un son de voix pénétrant où vibraient les tendresses d'autrefois avec je ne sais quoi de solennel, je ne te verrai plus de quelque temps, mon ami, et il faut que, sans tarder, je te dise quelques mots...

Baptistin s'efforça de répondre avec gaieté. Il ne put. Une compassion pénible et, plus encore, une invincible appréhension l'étreignaient. Qu'allait-elle lui faire entendre? De quels interrogatoires, de quels reproches allait-elle importuner sa conscience engourdie?

Mais la jeune fille reprit doucement :

— Il y a plusieurs jours, sur la plage, j'ai trouvé cette bague, — et elle montra l'anneau de verre ramassé dans la grève. — Eh bien! je t'en prie, remets-la à ton doigt et promets-moi de ne plus jamais l'en retirer.

— Et c'est là ce que tu désires de moi? s'écria Baptistin en essayant de rire.

— Oui, c'est tout.

En vérité, à cette requête enfantine si aisée à satisfaire, le pêcheur eût dû se sentir soulagé de sa pesante angoisse; néanmoins cette angoisse ne fit que s'accroître.

La malade avait avancé sa main diaphane pour saisir la main du jeune homme, et, de ses doigts brûlants, elle lui passait au doigt la bague dédaignée, qu'une fois déjà il avait promis de garder toujours.

— Tu ne la perdras plus, n'est-ce pas? répéta Violane avec une autorité étrange dans la voix et dans la physionomie. Promets-le-moi encore.

— Je le promets, balbutia-t-il subjugué.

— C'est bien, fit-elle avec son sourire indéfinissable. Je te rappellerai ta promesse un jour, le jour de mes noces! Car tu seras auprès de moi ce jour-là... et je ne te dis point adieu, Baptistin.

Que signifiaient ces paroles, cette voix, ce regard, ce sourire? Pourquoi l'intrépide marin frissonnait-il devant cette enfant dont il s'était joué? Pourquoi était-il tenté de se jeter à ses genoux et de lui demander grâce?

La jeune fille laissa retomber la main de son cousin qu'elle avait retenue jusque-là, et, lasse, s'affaissant sur son oreiller, ferma les yeux.

Baptistin la contempla un instant : un flot tumultueux de souvenirs et de sentiments trop longtemps refoulés l'étouffait. Mais, se dérobant aussitôt à ces insupportables émotions, il s'avança sans bruit vers la porte et s'enfuit.

Sa mère l'avait rappelé en vain. Il allait « comme un homme qui craint qu'un remords ne l'arrête ». Et il disparut bientôt à l'un des tournants de la côte.

Alors Misé Téréson effrayée monta à son tour auprès de Violane. La tête inclinée vers celle de ses mains qui, elle, n'avait jamais quitté la bague fidèle, elle paraissait dormir dans l'attitude souriante d'un enfant qui fait un beau rêve. Mais ce sommeil et ce rêve étaient ceux dont on ne s'éveille pas ici-bas. Comme si, après sa dernière prière exaucée par celui qu'elle n'avait pas cessé d'aimer, elle n'avait plus rien à attendre de ce monde, elle l'avait quitté sans effort, et son cœur, brisé sous un choc trop rude, s'était apaisé pour toujours.

V

Et maintenant Violane est morte et Baptistin est marié. Un jour de fête, tandis que là-bas, sur le promontoire, celle qu'il a fait mourir repose au milieu des tombes fleuries, le beau pêcheur a conduit sa jeune femme à la Madrague, et les *novis* (nouveaux époux) ont occupé la place que la mort avait laissée vide. Ils sont riches et on les envie. Déjà le jeune marié a acheté une barque neuve et se prépare à agrandir sa demeure. Le dimanche, on remarque ses beaux habits et on admire les bijoux de sa femme. « Comme il a bien fait, pense-t-on, de n'avoir pas renoncé à tant d'agréments sérieux! » La brave Misé Téréson elle-même, quoiqu'elle pleure sincèrement sa nièce chérie, ne serait pas éloignée de penser ainsi, tant elle est fière et satisfaite de voir ce beau garçon désormais si bien pourvu.

Cependant le pêcheur n'est point heureux. Il songe sans cesse à celle qui n'est plus. Lui ne peut pas, comme sa mère, se méprendre sur la cause de cette mort soudaine. Il a compris que, lorsqu'elle lui a adressé sa requête suprême, Violane savait tout ce qu'on ne voulait pas lui dire. Et cette certitude l'importune. Sa jeune femme, accorte et gentille, avait beau l'entourer d'affection; c'était la trépassée qu'il voyait, qu'il entendait, qui le retenait tout entier. Elle lui apparaissait telle qu'il l'avait vue sur son lit de

mort, lui tendant la petite bague; sa douce voix résonnait à son oreille, répétant : « Je ne te dis pas adieu ! »

En vain il cherchait à la fuir dans des courses lointaines, ou dans des festins parmi ses anciens compagnons de plaisir; en vain il fit dire des messes, paya des neuvaines, l'obsession persécutrice continuait à le poursuivre.

Alors une pensée lui traversa l'esprit. « C'est sans doute, se dit-il, cette bague maudite à laquelle un sort est attaché. » Il l'avait gardée par une sorte de respect involontaire, il résolut de s'en débarrasser. Mais il essaya sans succès de la retirer de son doigt; elle y était comme incrustée; pour l'enlever, il eût fallu couper ce doigt lui-même. Épouvanté, il comprit qu'une puissance plus forte que lui gouvernait sa destinée. La justice supérieure, qu'il avait trop méconnue, l'avait ressaisi; l'amour qu'il avait trahi le possédait comme aucun amour heureux ne l'avait possédé jamais, et le lien qu'il croyait rompu l'étreignait chaque jour plus douloureusement. Il ne tenta plus aucune résistance; dans une morne résignation, embrassant d'un dédain farouche tous les biens qui devaient lui donner le bonheur, ne s'intéressant plus à rien de ce qui l'entourait, il attendit le terme fatal de son tourment.

Une nuit (c'était trois mois après le trépas de Violane), Baptistin, renonçant à un sommeil traversé de visions poignantes, était sorti de sa demeure. Il s'avança, muni d'une lanterne, sur le rivage et entra dans sa barque amarrée près du bord. Pour tuer l'heure si lente qui le tuait, il s'était mis à travailler, préparant les engins de pêche, réparant les dégâts des dernières expéditions.

La nuit était obscure, pas un souffle d'air n'agitait la cime des pins et ne plissait la surface de la mer. Tout à coup, le pêcheur crut sentir le bateau osciller doucement comme s'il s'était mis en marche. D'un mouvement brusque, il releva la tête, mais, dans ce mouvement, il fit tomber sa lanterne qui s'éteignit. Il ne pouvait rien distinguer dans l'ombre profonde. Cependant, il sentait de plus en plus la marche de l'esquif et il lui semblait que les masses confuses de la côte s'éloignaient. Comment cela se pouvait-il? Personne sûrement n'avait détaché la barque fixée par un lien solide à la rive; la brise de terre n'était pas levée, et pas un marin ne connaissait de courants perfides dans ces parages.

En ce moment, la lune surgit au-dessus des vapeurs de l'horizon; son globe, d'abord vermeil, puis plus pâle, monta lentement dans le ciel, et les flots se couvrirent de paillettes d'argent, tandis que, sur le firmament illuminé, les sinuosités et les reliefs de la côte se dessinaient en lignes plus vigoureuses. Baptistin poussa un cri de stupeur. Sa barque voguait en effet, elle voguait vers la

haute mer, et déjà une longue distance la séparait du rivage.

D'instinct, sans réfléchir, il saisit les rames et s'efforce de revenir en arrière. Mais plus il rame, plus l'esquif s'élance au loin. Il jette les avirons et se sent perdu. L'heure suprême est donc arrivée; le sort que lui a préparé sa félonie va s'accomplir.

Il promène ses yeux hagards autour de lui; il aperçoit à l'extrémité du bateau une figure blanche assise près du gouvernail. Elle se lève et s'avance : c'est Violane. Son regard profond brille de cet éclat étrange dont Baptistin est resté comme ébloui, depuis qu'il l'a vu pour la dernière fois. Elle murmure d'une voix qui n'appartient pas à la terre :

— Je viens te chercher pour mes noces, Baptistin.

Elle continue à venir vers lui. Il voudrait fuir, s'élancer dans les ondes, lui échapper par une mort plus prompte, mais ses jambes tremblantes se dérobent sous lui; il tombe sur ses genoux. La voilà maintenant tout près; il voit son visage diaphane s'incliner vers le sien, il sent ses bras de spectre l'enlacer, un froid mortel le pénétrer jusqu'au cœur, tandis que, sur ses lèvres décolorées, d'où s'exhale un faible soupir, la morte dépose le baiser de fiançailles qu'elle n'a pu lui donner ici-bas.

Et cependant la nacelle courait, courait toujours. Elle s'enfonce dans l'horizon brumeux, elle n'est plus qu'un point vague au bout de l'immensité, elle s'efface, elle disparaît et, sur les rivages de la Moutte, nul regard humain ne la verra plus revenir.

VI

On n'entendit jamais reparler du beau pêcheur. Sa mère mourut de douleur, sa femme se remaria. La maison de la Madrague, devenue un objet d'effroi dans le pays, fut abandonnée et tomba en ruines. Nul n'osait s'en approcher la nuit; à peine s'y hasardait-on avant le coucher du soleil.

Mais un jour des pêcheurs audacieux qui s'étaient aventurés par là virent, près de la grève, une grande croix de bois que les flots y poussaient doucement. Rien n'indiquait le lieu d'où elle venait et personne ne put déchiffrer les mots bizarres qui y étaient gravés. On planta cette croix sur le rocher qui s'élève en face des ruines, où on la voit encore. Et depuis lors, dit-on, la terreur qui planait sur ce coin de terre charmant n'épouvante plus ceux qui viennent y rêver.

Marie-Thérèse Ollivier.

UNE MISSION EN SUÈDE

ET EN DANEMARK

1844

Le récit de cette mission en Suède et en Danemark, confiée à M. de Bacourt par Sa Majesté Louis-Philippe, donne une juste idée de la prépondérance dont jouissait alors en Europe le roi des Français et, par suite, la France !

D'autres documents, trouvés dans les papiers de mon oncle, me permettront de compléter ce tableau d'une époque déjà lointaine et de rappeler ce qu'était ce souverain, « serviteur » habile et dévoué de son pays.

Sous son règne, dix-huit années de paix à l'intérieur et à l'extérieur, dix-huit années de gloire pour l'armée d'Afrique qui comptait dans ses rangs Orléans, Nemours, Joinville, Aumale, Montpensier, ces vaillants fils de France, tous soldats avant d'être hommes, et tous à l'avant-garde à l'heure du danger.

Comtesse de Mirabeau.

Paris, 23 mars 1844.

M. Guizot m'ayant annoncé ce matin que le roi Louis-Philippe m'avait désigné pour aller en Suède complimenter Oscar Ier sur son avènement au trône, je me rendis aux Tuileries pour remercier Sa Majesté, qui me reçut dans son cabinet de travail, et me dit : « Votre mission, Monsieur de Bacourt, ne doit pas être seulement une mission de compliments; vous devez examiner le nouveau roi et son entourage; savoir s'il sera plus ou moins Russe que son père et s'il compte faire des changements dans le gouvernement et l'administration du pays; cherchez à découvrir dans quel sens ces changements seront faits. Tâchez de faire pressentir au roi les dangers de sa position entre les idées démocratiques de la Norvège, les besoins, vrais ou faux, de progrès en Suède et la domination de la Russie qui se fait sentir aussi bien en Finlande qu'en Danemark.

« Une grande agitation règne dans les duchés de Holstein et de Sleswig, et le roi de Prusse désire détacher ces duchés du Nord en les faisant entrer dans le *Zollverein*. Le roi de Danemark, plein

de bons sentiments et de bonne volonté, n'a aucune capacité; le roi Oscar, qui se laisserait, je crois, dominer par la Russie, l'est aussi par la reine, qui a plus de nerf, de fermeté que lui, et dont toutes les tendances sont allemandes; elle poussera son mari à s'appuyer sur la Prusse; elle a, paraît-il beaucoup de charme et de distinction, mais, en sa qualité de catholique, elle n'est pas populaire.

« Insinuez au roi de Suède qu'il doit se tenir en garde contre les envahissements dans la question de la succession danoise.

« Il devrait, dès à présent, s'entendre directement avec le Danemark et ne pas compter sur la Prusse, qui ne demanderait pas mieux que d'abandonner les îles danoises à la Russie, si celle-ci lui abandonnait les duchés de Sleswig et de Holstein; la Prusse prétendra que ces deux duchés ont fait autrefois partie de l'empire germanique, et elle voudra s'en emparer pour elle-même, ou si elle ne peut les obtenir, les faire associer au *Zollverein*.

« L'ambition de la Prusse est d'avoir une marine, des ports sur la mer du Nord aussi bien que sur la Baltique, et si ce plan réussit, ce sera au détriment de la Suède. Tâchez, Monsieur de Bacourt, de faire comprendre tout cela au roi. »

26 *mars*. — J'ai dîné aujourd'hui aux Tuileries; le roi m'a dit de me tenir prêt à partir dans une dizaine de jours, et m'a donné l'ordre de m'arrêter au retour à Copenhague pour faire au roi de Danemark mille protestations aimables de sa part, et l'assurer des meilleures dispositions de la France.

Sa Majesté m'a recommandé de prêcher à Stockholm la liberté des cultes, et d'examiner de près les dispositions de la jeune reine de Suède et l'influence que la famille de Leuchtenberg exerce sur elle.

La reine Marie-Amélie, m'ayant appelé près de sa table de travail, m'a fait aussi quelques recommandations personnelles à l'égard des deux reines de Suède et de Danemark, me traitant avec sa bonté ordinaire, et me parlant de ses enfants, préoccupation constante de sa vie.

Bruxelles, 9 *avril*. — Je viens de voir le marquis de Rumigny, notre ambassadeur, un peu bavard, peut-être, mais fort instructif; il m'a raconté les sottes histoires du prince de Capoue, qui vient de faire lithographier un mémoire injurieux contre le roi de Naples son frère, et qui, de plus, s'est conduit peu honorablement dans une querelle avec la police d'Aix-la-Chapelle.

M. de Rumigny prétend que le roi Léopold mène négligemment les affaires de la Belgique, ce qui, naturellement, ne le rend pas populaire. Par contre, la reine est adorée, et on se consolerait

facilement de la mort du roi par l'espérance de l'avoir pour régente. Elle est aussi bonne, aimable et intelligente qu'elle est belle! Chacun sait ici que ce qui se fait de bien vient d'elle et du roi des Français, qui, par son adroite entremise, dirige son gendre dans les occasions difficiles. La reine s'efface, en apparence, pour jouer plus sûrement e rôle de conseillère, et cela sans arrière-pensée de domination; elle agit pour le bien du royaume, pour la consolidation du trône et dans l'intérêt général, étant certaine qu'en suivant l'impulsion donnée par son père, elle se rend utile à tous.

M. de Rumigny, qui parle vraiment un peu trop pour quelqu'un de notre métier, affirme qu'il n'y a pas à la tête de l'administration, en Belgique, un seul homme capable, un seul esprit ayant quelque valeur.

Aix-la-Chapelle, 11 *avril.* — J'ai voyagé de Bruxelles ici, par le chemin de fer, avec le baron Wrintz de Tanenfeld, Autrichien que je connaissais intimement depuis longtemps. Il m'a raconté tous les détails du mariage du duc de Nassau avec la fille de la grande-duchesse Hélène de Russie. On a vu cette alliance d'un mauvais œil dans le duché de Nassau; la grande-duchesse Hélène n'a pourtant rien négligé pour faire agréer sa fille, répétant à tous les gens du pays qui l'approchaient : « Dites bien à tout le monde que ma fille a été élevée comme une princesse allemande, et non comme une princesse russe. »

Le frère du duc de Nassau, plus brillant que lui, aime le plaisir et les esclandres; les Allemands, peu charitables pour les peccadilles qu'on ne prend pas soin de cacher, ne lui pardonnent pas ce qu'ils appellent « ses vices ».

Wrintz se plaint amèrement du prince de Metternich, qui laisse l'Autriche perdre son influence en Allemagne pour courir inutilement en Italie après une influence qui lui échappe. En ce moment, huit postes diplomatiques de l'Autriche dans la Confédération sont vacants. Wrintz, très bon Autrichien, se désespère de tout cela.

Münster, 13 *avril.* — De Mühlheim ici, en passant par Dorsten et Dülmen, capitale de l'ancien duché de Croy-Dülmen, j'ai trouvé une véritable route de l'ancienne Westphalie; on va à travers des bruyères; le chemin est à peine tracé. Münster est une ancienne ville dont toutes les maisons ont pignon sur rue. Je viens de visiter la salle de l'hôtel de ville où fut signée la paix de 1648, connue sous le nom de traité de Westphalie. On a religieusement conservé dans cette salle les coussins sur lesquels s'assirent les plénipotentiaires ainsi que les portraits de tous ceux-ci et de leurs souverains. Ces portraits sont au nombre de trente-six. J'ai revu

là Louis XIV, le duc de Longueville, le président de Mesme, Servien, Davaux. Les puissances catholiques seules, traitaient à Münster, tandis que les protestants traitaient à Osnabrück, où je dois passer demain. J'étais très curieux de voir cette salle, lieu fort célèbre, diplomatiquement parlant.

Osnabrück, 14 *avril.* — Je suis allé, aujourd'hui, dimanche, à la messe à la cathédrale, où j'ai vu le monument élevé sur la tombe du fameux Galen, évêque de Münster. C'est un sarcophage en marbre noir sur lequel se trouve la statue de l'évêque, agenouillé devant un saint. Parmi les vertus rappelées, on lit : *Hostium terror*, ce qui me paraît une inscription peu épiscopale.

Trois cages en fer sont suspendues extérieurement à la tour de l'église Saint-Lambert. C'est là que furent enfermés Jean de Leyde et ses complices, les chefs des anabaptistes, qui commirent tant d'excès à Münster en 1534.

Mgr Drost de Vischering, archevêque de Cologne, persécuté par le roi de Prusse, vit ici absolument enfermé, non dans une cage de fer, mais dans sa maison, dont il ne sort jamais. On ignore si c'est par ordre ou par goût ; toujours est-il qu'il passe pour être prisonnier sur parole.

Oldenburg, 15 *avril.* — J'ai passé ce matin devant le château d'Iberg, appartenant autrefois aux ducs de Brunswick ; il est très ancien. C'est là qu'est né Georges II, roi d'Angleterre, et qu'est mort son père Georges I[er], dans sa voiture, au moment où il se rendait à Osnabrück, en 1727.

La capitale du grand-duché d'Oldenburg est une petite ville de 8000 âmes. Pour y arriver, j'ai traversé des déserts de bruyères et de sables, en maudissant la curiosité intempestive qui m'avait poussé à visiter ce misérable pays dont, chose assez singulière, les habitants se disent heureux et paraissent enchantés.

Je ne m'attendais guère à produire un si grand effet dans cette triste bourgade. On a voulu voir en moi un *ambassadeur extraordinaire*, venant demander en mariage, pour un prince quelconque, la seconde fille du grand-duc, sœur cadette de la reine de Grèce ; et mon aubergiste a pris la peine de me raconter que cette princesse, ayant une grande passion pour un simple particulier, refusait obstinément tous les partis qui se présentaient.

Le grand-duc, étant en ce moment à Weimar, j'ai pu visiter son château, pauvre maison fort laide, mal meublée et entourée d'arbres rabougris.

Hambourg, 17 *avril.* — J'ai retrouvé ici trois anciennes connaissances : M. de Tallenay, ministre de France ; le baron de

Kaisersfeld, ministre d'Autriche, et M. de Billy, ministre de Danemark; tous trois disent mourir d'ennui à Hambourg, et tout me porte à croire qu'il n'y a, de leur part, aucune exagération.

20 *avril.* — J'ai passé hier la soirée chez Mme de Wrangel, femme du chargé d'affaires de Suède, et j'ai vu là Mme de Bacheracht, femme du secrétaire de la légation de Russie; elle jouit d'une certaine renommée étant l'auteur d'un livre plein d'esprit et fort amusant, intitulé : *la Table à thé.* C'est une très jolie personne, aimable, spirituelle, élégante. Il va sans dire que les femmes la traitent de *bas-bleu* et l'accusent d'être coquette, vaniteuse et intrigante.

26 *avril.* — Je suis encore ici, attendant depuis neuf jours la lettre que je dois remettre au roi Oscar. M. Guizot a absolument voulu me faire partir d'avance, m'affirmant que cette lettre me précéderait à Hambourg, et je ne vois rien venir.

Le comte de Lowenhjelm est arrivé ce matin de Paris, où il était allé notifier à notre souverain l'avènement du roi de Suède. Enchanté de l'accueil qu'il a reçu, il a pour notre roi une grande admiration, dit n'avoir jamais entendu causer comme il cause avec cet esprit prompt et imagé et avec une bonhomie empreinte, quand même, de dignité. Il a surtout été frappé de sa sagesse, de sa finesse et de la profondeur des conclusions qu'il sait tirer de tout ce qui vaut la peine d'être approfondi. L'opinion qu'il exprime avec feu et les sentiments qu'il professe pour Sa Majesté Louis-Philippe sont, je crois, de bon aloi.

Le roi lui a dit à peu près tout ce qu'il m'a dit à moi-même au sujet de la politique qui lui paraît favorable à la Suède et à son entente avec la France.

J'ai dîné hier chez le sénateur Jenish, et je dîne aujourd'hui chez M. Richard Parish, deux millionnaires de Hambourg, où il y en a beaucoup. Cette ville et son territoire sont gouvernés par un Sénat de trente-deux membres, quatre bourgmestres et quatre syndics; si un habitant est élu sénateur, et qu'il refuse de remplir cette fonction, il doit quitter la ville et vendre ses propriétés dans le cours de trois ans : le cas vient de se présenter. Cette loi est originale, et son but n'est même pas indiqué.

Lübeck, 29 *avril.* — Pour tuer le temps, qui commence à me paraître long, je suis venu visiter cette vieille cité du douzième siècle. Les églises, consacrées actuellement à la religion réformée, ont à l'intérieur, pour seule décoration, les portraits des anciens bourgmestres. C'est bien la peine que les protestants reprochent aux catholiques leurs tableaux de saints pour orner eux-mêmes leurs temples avec des figures de bourgmestres.

Hambourg, 2 *mai*. — Après seize jours d'attente, j'ai enfin reçu ma lettre royale; celle de M. Guizot qui l'accompagne est datée du 11 avril; par conséquent ces deux lettres sont restées *en souffrance* au ministère des affaires étrangères pendant vingt jours, tandis que j'étais moi-même *en souffrance* ici.

Stockholm, 12 *mai* 1844. — Après trois jours de navigation fort désagréable sur un mauvais petit bâtiment, je viens enfin d'arriver à Stockholm.

Nous avions touché au petit port d'Ystaden où nous avions pris le général suédois Itjerta et son aide de camp le major Toile, arrivant de Vienne où ils étaient allés annoncer l'avènement du roi Oscar.

J'étais débarqué depuis une heure à peine, quand je reçus la visite de notre ministre le comte de Mornay et de son secrétaire de légation M. de Lobstein.

13 *mai*. — M. de Mornay, avec lequel je viens d'avoir une longue conversation, a infiniment d'esprit, et à l'aide de cet esprit fin, observateur et juste, il rachète ce qui peut lui manquer sous d'autres rapports dans une carrière qu'il a commencée tardivement.

Il m'a raconté la visite de l'empereur Nicolas à Stockholm, en 1840, où il joua les scènes de comédie les plus étonnantes. Il m'a aussi fait le tableau très exact, je crois, de la cour de Suède et du gouvernement : disette absolue d'hommes capables et abondance d'intrigants et de faiseurs.

La jeune reine, très fausse, l'est tout particulièrement à notre égard. Elle fait, vis-à-vis Mornay, de la sensiblerie au sujet de la reine Marie-Amélie, affecte pour elle le grand respect qui lui est si bien dû, et les sentiments les plus chaleureusement sympathiques pour nos princes et princesses; puis, se retournant vers ses chers Allemands, elle excite dans toutes les cours avec lesquelles elle est en relations intimes une violente animosité contre le roi des Français et sa famille. Mornay a eu les preuves de ce qu'il affirme.

Le roi Oscar est, au contraire, très franc dans son désir de vivre en bons termes avec nous; il admire sincèrement la capacité de notre roi, le grand art avec lequel il a su dominer une situation fausse, difficile, périlleuse, en s'identifiant avec la France qu'il *sert* plutôt qu'il ne la gouverne, avec un dévouement absolu. Il reconnaît que c'est l'homme du siècle, acceptant le progrès sans chercher à l'accentuer et que c'est un sage autant qu'un fort.

Malheureusement le roi Oscar, animé de si bons sentiments, est dominé par la reine, à laquelle il fait de nombreuses concessions pour racheter ses continuelles infidélités. Comme elle est beaucoup plus ambitieuse, volontaire et autoritaire que passionnée ou sen-

sible, elle exploite à son profit les fredaines du roi; et à de violentes scènes de jalousie, parfaitement jouées, succède le plus doux apaisement conjugal dès que, en fait de politique, le trop galant monarque agit selon la volonté omnipotente de l'épouse outragée.

Après m'avoir ainsi dépeint ce qu'il m'importait de connaître, Mornay m'a parlé de son oncle, le duc de Vicence, dont, avec raison, il honore grandement la mémoire, et l'anecdote suivante prouve bien que l'injustice de la Restauration l'a conduit prématurément au tombeau.

Six jours avant sa mort, le comte de Bray, alors ministre de Bavière à Paris, vint pour le voir. Le comte de Mornay, qui veillait près de lui, alla dire à M. de Bray que les médecins avaient défendu à son oncle de recevoir une seule visite.

Le comte de Bray exprima ses regrets, ajoutant que ce qu'il voulait communiquer à M. de Caulaincourt lui aurait cependant fait plaisir, et il raconta alors à Mornay que le duc de Bourbon, chez lequel il dînait la veille, entendant parler de l'état désespéré du duc de Vicence, s'était écrié :

— C'est un malheur de le perdre, car c'est un homme d'honneur qui s'est toujours loyalement conduit.

Mornay rapportant aussitôt cela à son oncle, le mourant laissa échapper ces mots : « Les misérables! à présent qu'ils m'ont tué, ils reconnaissent que j'étais un honnête homme! »

C'était le dernier cri de son cœur révolté et indigné, me dit Mornay, cri unique et involontaire, car jamais il n'avait articulé un reproche contre les Bourbons. Malgré leurs torts envers lui, il ne permit jamais un blâme à leur égard, même aux siens, dans la plus étroite intimité, et, dans son testament, il recommande à ses enfants l'oubli des injures et le dévouement au gouvernement de leur pays.

Le duc de Vicence a laissé des Mémoires et une somme de 40 000 francs pour les faire imprimer, afin qu'ils ne puissent être un objet de spéculation.

13 *mai*. — J'ai fait avec le comte de Mornay une cinquantaine de visites, presque toutes par cartes. Je n'ai vu que le baron de Irhe, ministre des affaires étrangères, et le baron de Manderström, secrétaire d'Etat, sans pouvoir causer d'affaires avec eux. J'ai demandé à voir le roi et les deux reines, je ne sais quand ils me recevront.

15 *mai*. — L'abbé Stendach, aumônier des deux reines, m'a raconté une affaire qui fait ici grand tapage. Un ouvrier suédois devint, il y a quatre à cinq ans, amoureux d'une jeune catholique qui ne consentit à l'épouser que s'il se convertissait, ce qu'il fit

aussitôt. Il se maria donc et il a trois enfants. Deux années s'étaient passées sans la moindre plainte ni observation, lorsqu'un journal de Gothenbourg signala la conversion de cet homme comme un acte attentatoire à la constitution et comme étant le résultat de la propagande d'un prêtre allemand, aumônier de la princesse royale de Suède.

L'ouvrier répondit par une lettre publiée dans tous les journaux que sa conversion était un acte de sa propre volonté et que, d'ailleurs, l'article 17 de la constitution garantissait la liberté des cultes.

Quelques journaux de l'opposition répliquèrent en excitant tellement l'opinion publique, que les tribunaux s'emparèrent de l'affaire et que l'ouvrier fut condamné à quitter sa femme ou à quitter la Suède.

Il en appela au tribunal supérieur, qui confirma ce jugement; aujourd'hui il en appelle au tribunal suprême, et cette cause viendra devant la diète qui s'assemble dans quelques semaines.

L'abbé Stendach considère cette affaire, non comme une persécution religieuse, mais comme une levée de bouclier contre la reine régnante, en raison du rôle joué par un de ses aumôniers, l'abbé Werner, auquel l'ouvrier s'était adressé au moment de sa conversion. Il résulte de tout cela qu'une chose fort insignifiante par elle-même soulève une opposition très ardente contre le gouvernement.

Le chef de cette opposition est Crysentolpe, écrivain de grand talent qui, du vivant du feu roi, publiait l'*Histoire de la maison de Wasa;* il vient de faire paraître le sixième volume de cet ouvrage dans lequel il accable d'injures les derniers rois, Charles XIII et Charles-Jean, les accusant d'actions perfides et infâmes.

Le roi Oscar a très noblement agi en faisant, à la suite de ces insultes, publier dans la *Gazette* d'hier soir une ordonnance annulant celle qui, rendue il y a trente-cinq ans, condamnait à la peine de mort tout Suédois ayant communiqué verbalement ou par écrit avec la dynastie Wasa.

Néanmoins, il résulte pour moi de tout ce que je vois que le nom de Wasa aurait encore du prestige en Suède, s'il était porté par un prince ayant quelque valeur personnelle, ce qui est loin d'être le cas du dernier rejeton.

16 *mai.* — J'ai été reçu hier au château, d'abord par le roi Oscar, puis par la reine Joséphine, et enfin par la reine douairière.

Le roi m'a exprimé le vif désir d'entretenir avec le roi des Français les plus intimes rapports; il paraît pénétré de reconnaissance pour tout ce que Sa Majesté Louis-Philippe a dit à son sujet au comte Lowenhjelm.

Dans le courant de notre long entretien, j'ai essayé d'amener le

roi sur le terrain de la politique, et particulièrement sur la question de la succession du Danemark, mais il a constamment évité de s'expliquer à ce sujet, se renfermant dans de vagues généralités et répétant que la Suède vivait en paix avec tous ses voisins et qu'il s'efforcerait de maintenir cet heureux état de choses.

Autant que j'ai pu en juger dans cette première conversation, le roi paraît animé des meilleures intentions; il a le goût du travail, beaucoup d'instruction, et le désir de tout approfondir, mais son intelligence paraît médiocre, et son caractère doit être faible et incertain. Il tournera autour des difficultés au lieu de les surmonter en les affrontant. Il n'a ni noblesse ni dignité dans l'aspect et les manières, et ce quelque chose d'un parvenu qui, au congrès de Vérone, l'avait fait surnommer *Jean de Paris*.

Plein de bienveillance, le roi m'a très gracieusement rappelé diverses circonstances de mon premier séjour à Stockholm [1], me disant avec bonté qu'il était charmé que le roi des Français m'eût choisi pour venir le complimenter; mais, dans cette réception cordiale, rien de royal, et dans le ton de ce souverain, rien d'imposant ni même de très distingué.

La reine, sans beauté, est gracieuse, voire même empressée; son teint est gâté par des taches bistrées; le bout de son nez, plus coloré que les joues, fait grand tort à sa figure; elle est très complimenteuse, et son regard faux semble démentir ses paroles exagérées; elle n'a pas du tout le langage d'une reine, mais celui d'une femme qui veut paraître aimable, et à tout prix se faire apprécier, admirer. On la dit intrigante, agitée et aimant à s'occuper de choses qui ne la regardent pas; mais chacun s'accorde à reconnaître la pureté de ses principes et de sa conduite.

Elle s'est occupée elle-même de l'éducation de ses enfants, envers lesquels elle se montre fort despotique, tenant à la lisière le prince royal qui a dix-huit ans. Il ne lui est pas permis de se servir d'une lorgnette au théâtre, où il n'assiste, d'ailleurs, qu'à des représentations choisies. La danse lui est interdite, et il lui est expressément défendu de parler aux femmes.

La reine espère, à l'aide de ces précautions, combattre d'avance les penchants que le jeune prince pourrait tenir de son père, et il est impossible de lui faire comprendre qu'elle arrivera, par ce système d'abstinence, à un résultat diamétralement opposé.

Mon audience a duré plus d'une heure; la reine s'est exprimée en termes très flatteurs sur toute la famille royale de France, mais entremêlant ses éloges de questions insidieuses, voire même indiscrètes.

[1] M. de Bacourt avait été, en 1820, attaché à la légation de France, en Suède.

J'ai ensuite été introduit près de la reine douairière qui, durant une heure et demie, m'a retenu pour me dire une foule de *pauvretés* qui faisaient mal à entendre. Elle a commencé à me parler de sa douleur en termes plus ridicules que convenables; puis de Paris, de sa famille, de ses amis, de son passé, et tout cela avec une vulgarité vraiment attristante. La royauté ne l'a pas changée, malheureusement pour le prestige de la couronne; elle a toujours été et restera une bourgeoise très commune, étonnée de son élévation et étonnante à voir sur un trône. Mes oreilles bourdonnent encore de toutes les histoires saugrenues qu'elle m'a racontées avec une volubilité fatigante.

17 *mai.* — Mornay était très agité depuis quelques jours par une question à laquelle, selon moi, il attache une importance un peu exagérée.

Il avait annoncé à Paris que le roi de Suède allait renvoyer à la chancellerie les insignes de la Légion d'honneur que portait son père, et Mornay demandait qu'on remît ces mêmes insignes au roi Oscar; mais il reçut pour réponse que notre souverain ne jugeait pas à propos de remettre au roi de Suède des insignes reçus par son père comme maréchal de l'Empire.

Ce refus désole Mornay, que j'ai inutilement essayé de calmer. Il a donné aujourd'hui, en mon honneur, un grand gala auquel assistait tout le corps diplomatique : le baron de Krudener, ministre de Russie, fort laid, d humeur désagréable, borgne et manchot, ce qui fait dire que la Russie, dédaignant la Suède, juge suffisant de lui envoyer un diplomate incomplet; le comte Valentin Esterhazy, chargé d'affaires d'Autriche, beau, grand, jeune, vigoureux et « favori des dames »; le baron d'Arnim, chargé d'affaires de Prusse, petit jeune homme chétif, fils de la célèbre Bettina d'Arnim, bizarre correspondante de Goethe; M. Achard de Tarzy, chargé d'affaires de Belgique, d'aspect et de façons fort ordinaires; le comte de Moltke, remarquablement distingué; M. Lay, chargé d'affaires d'Amérique; Cartwight, ministre d'Angleterre; Moreno, chargé d'affaires d'Espagne, et Cartoni, chargé d'affaires des cours d'Italie. Je connaissais tous ces derniers.

Mornay, qui m'a retenu ce soir après le départ de ses autres invités, m'a raconté que, dans les derniers temps de sa vie, le roi Charles-Jean — Bernadotte — était sujet à des accès de colère d'une violence effrayante. Il s'écriait alors avec rage en parlant des Suédois :

« Les imbéciles, les ingrats! qu'ils aillent tous à tous les diables!... Je regrette de les avoir servis... Je voudrais n'avoir jamais mis les pieds chez eux... Ils oublient les embarras dont je les ai

tirés et ce que j'étais quand ils sont venus me chercher!... J'étais maréchal de France!... Et j'ai renoncé à ce titre pour les servir et les gouverner... Oui, j'ai eu l'honneur d'être maréchal de France, et je ne suis plus que roi de Suède!... Pour eux, j'ai renié mon sang, ma patrie, et j'ai porté les armes contre la France!... Maudite soit leur couronne! »

Ces scènes se renouvelaient souvent, et durant sa dernière maladie, apprenant que le roi Louis-Philippe lui notifiait un très vif intérêt, les larmes lui vinrent aux yeux, et il répondit :

« — Ah! il y a donc encore un Français qui s'intéresse à moi, qui comprend que j'ai été vaincu par les événements... »

Ce fut surtout à l'heure de son agonie que le souvenir de la France lui revint plus vivant et plus fort. La couronne de Suède ne le consolait pas de n'être plus Français, et dans le dernier combat de la vie contre la mort, la main qui tenait un sceptre cherchait à ressaisir le bâton de commandement! Est-il un exemple plus frappant de l'instinct patriotique, de la puissance du drapeau!

En dépit de ses accès de fureur, Bernadotte était plus roi que son fils. Si le troupier de l'Empire se retrouvait en lui, il avait quelque chose aussi du guerrier antique qui, de soldat devenait chef, tandis qu'Octave Ier ne sera jamais qu'un Parisien de second ordre.

18 *mai*. — J'ai eu ce matin un long entretien avec le baron de Irhe, ministre des affaires étrangères.

Après lui avoir renouvelé l'assurance des dispositions bienveillantes du roi Louis-Philippe pour le gouvernement suédois, j'ai abordé la question danoise, en constatant tout d'abord que la France n'avait rien à exiger, rien à réclamer, rien à attendre de ses relations avec la Suède qui pût inquiéter celle-ci, ou compromettre son repos, et que, par conséquent les conseils du roi des Français n'avaient pour but que l'indépendance de la Suède, du Danemark et l'harmonie générale des puissances du Nord.

J'ai ajouté que, dans l'état actuel des choses, le meilleur moyen pour se mettre à l'abri de toutes les prétentions, quelles qu'elles soient, de tel ou tel cabinet, serait que le roi de Danemark, après avoir réglé la loi de succession à sa couronne, conclût avec le roi de Suède un traité par lequel ces deux souverains se garantiraient réciproquement l'intégralité de leurs possessions telles qu'elles existent aujourd'hui, et qu'ils s'adressassent ensuite aux grandes puissances pour obtenir d'elles la confirmation solennelle de cette garantie.

J'ai dit que, sans attribuer, pour le moment, aucunes vues ambitieuses aux États qui ont des intérêts engagés dans la Baltique, il était du devoir des souverains et des gouvernements dont les inté-

rêts sont moins directs, de prévoir les éventualités qui pourraient surgir, et que le roi Louis-Philippe, en me chargeant d'aborder cette question, n'ayant en vue que l'indépendance et l'intégralité des monarchies suédoises et danoises, ne craignait pas d'exprimer ouvertement et loyalement ses idées, et qu'il était disposé à tenir le même langage à Berlin, Vienne et Pétersbourg.

Le baron de Irhe, après m'avoir remercié des déclarations que je lui faisais au nom du roi, mon maître, m'a dit qu'il sentait bien que le roi Oscar ne pouvait avoir d'allié plus désintéressé que le roi des Français, et qu'il serait certainement tout disposé à signer avec le Danemark un traité de garantie dans les conditions que je lui indiquais.

Je n'ai eu, dans cette conversation dont je résume ici la succincte analyse, qu'à me louer de la franchise et de la droiture du baron de Irhe, qui m'a exprimé, pour le roi et pour la France, des sentiments que j'ai lieu de croire sincères et qui sont tels que nous pouvons les désirer.

20 *mai.* — J'ai dîné hier à la cour, ce qui m'a donné l'occasion de faire de nouvelles observations.

Le roi m'a paru plus médiocre encore qu'à ma première audience. Il a longuement causé avec Mornay et avec moi sans qu'il soit possible de résumer ce qu'il a dit tant sa parole est insignifiante et ses idées incertaines; il a certainement des principes modérés et le désir de gouverner sagement, mais je doute qu'il soit à la hauteur du rôle, probablement difficile, qu'il est appelé à jouer. Autant que j'en puis juger, l'intelligence manque d'étendue et le caractère est faible.

La reine n'a pas de noblesse dans sa tenue. Complimenteuse à l'excès, toujours en scène sans savoir son rôle, et ne le disant ni juste ni bien, elle n'est ni digne ni sympathique. Cette politesse exagérée, au lieu de flatter celui qui a l'honneur d'en être l'objet, le met en défiance, car le regard dément les paroles. L'absence de beauté se fait plus remarquer encore quand une toilette d'apparat ne parvient pas à embellir le physique, et tout en étant en deuil, Sa Majesté était fort parée. Il faut dire cependant que la reine marche bien; ses mouvements sont gracieux, et avec plus de simplicité, elle serait peut-être agréable; mais ses grimaces la défigurent et son affectation la rend déplaisante.

Le prince royal, Charles, est grand et bien fait; son visage n'est pas beau et son regard n'est pas franc. Il est, dit-on, fort maussade, faisant retomber sur ceux qui l'entourent le mécontentement et la mauvaise humeur que lui causent les tyrannies et tracasseries perpétuelles de sa mère envers laquelle il ne se révolte jamais.

Le second fils du roi de Suède [1] est d'aussi haute taille que son frère aîné ; il a une charmante tournure, de jolis traits, une figure attrayante; la physionomie est spirituelle, animée, et l'ensemble vraiment remarquable de beauté et de bonne grâce.

L'aspect de la cour se ressent de l'origine du monarque. Si jadis il fallait, en France, trois générations d'anoblis pour faire un gentilhomme, il doit en falloir au moins autant pour faire un roi, et, par un hasard fâcheux, la reine ne sait pas contrebalancer ce qui manque à son auguste époux ; elle n'impose autour d'elle aucune influence princière.

Et cependant le personnel de la maison royale est assez bien choisi, et quelques Suédois et membres du corps diplomatique, admis à la réception du soir, fort distingués et ayant grand air, relevaient le coup d'œil offert par ce salon du palais de Stockholm, où les souverains seuls semblent absents.

Le baron de Irhe a dîné à la table du roi, ainsi que le baron de Manderström, secrétaire du cabinet, le comte de Gyldenstrophe, fils de Mme de Wetterstado, grand chambellan de la reine douairière; la comtesse de Stalderbrand, grande maîtresse de la reine; le comte Litjenbranz, maréchal de la cour, et le comte de Moltke.

Le soir ont été reçus : la comtesse Gyldenstrophe, mère de Mina, qui est aujourd'hui Mme Stjerneld, grande maîtresse de la reine douairière; Marie Stednikg, dame d'honneur de la reine douairière; le baron Vedel Jolsberg; le comte Charles Lowenhjelm; le comte Valentin Esterhazy ; le comte Plessen, très riche, élégant, l'homme à la mode, et beaucoup d'autres invités dont les noms et personnalités me sont inconnus.

Cette cour ne ressemble à aucune autre que j'aie encore vue. Il n'y a là ni la haute et imposante morgue de Londres, ni la bonne et noble grâce de Bruxelles, ni l'urbanité digne et gracieuse de la Haye, ni le vernis antique et solennel des Tuileries sous la Restauration, et encore moins la royale et condescendante bonhomie dont notre roi actuel donne l'empreinte autour de lui, car si, au château et à Neuilly, l'étiquette est moins sévère et les courtisans de haute race moins nombreux que sous le règne précédent, on n'en ressent pas moins une profonde impression de respect pour ce souverain entièrement consacré à « ses devoirs », pour cette reine régnant à contre-cœur, et pour ces jeunes princes et princesses qui attireraient les regards et l'admiration, lors même que le sort ne les eût pas placés près du trône.

Seul, le jeune prince Oscar fait exception au milieu de la famille

[1] Le roi actuel, Oscar II.

si peu royale de Suède, et il est à regretter pour les Suédois qu'il ne soit pas prince héréditaire. Chez lui, il ne reste rien de « parvenu », tandis que chez son frère aîné, il y a un mélange d'allures scandinaves et de bourgeoisie française qui n'offre rien d'harmonieux ni de séduisant; puis, et c'est surtout là ce qui laisse une impression défavorable, son regard et son attitude ont un « je ne sais quoi » indéfinissable de sourdement malveillant et même hostile.

Mais, après tout, il est fort possible que le très jeune héritier présomptif de la couronne de Suède, une fois délivré du joug prolongé et arbitraire de sa mère, se modifie d'une façon satisfaisante.

La réception se terminant à dix heures, je me suis, en sortant du palais, rendu chez la comtesse de Geer.

Sous le feu roi, se réunissait dans le salon de Mme de Geer un groupe d'opposition, blâmant tout avec aigreur et s'exagérant son importance, ses moyens et sa valeur.

A la tête de ce groupe se trouvaient d'abord le comte de Geer; son gendre, le comte de Platen, et le comte de Spengporten, frère de Mme de Geer. On prétend que ledit groupe veut se rallier au gouvernement du roi Oscar, et que Spengporten ambitionne les affaires étrangères.

Le comte de Wrède, un des opposants du salon de Geer, jeune et assez en vue, aura, dit-on, de l'influence sur l'esprit du roi Oscar. Très instruit dans les sciences exactes, il voudrait en porter la rectitude dans les affaires dont il aspire à se mêler. Il passe pour capricieux, difficile à aborder depuis qu'il a su se faire bien voir du roi actuel, mais il est fort aimable quand il le veut, et m'a paru tel.

21 *mai*. — Le ministre d'Angleterre, sir Thomas Cartwright, a donné un dîner pour moi, et aujourd'hui le ministre d'Etat de Norvège, M. Due, donnait une soirée également en mon honneur.

Je viens d'avoir là un entretien avec le comte de Moltke, auquel j'ai naturellement parlé de la succession du Danemark, qui est mon principal et constant objectif.

Il désire vivement voir cette affaire définitivement réglée et m'a dit que le roi était, à ce sujet, tiraillé en tous sens. D'une part, il serait disposé à choisir pour héritier, après la mort de son fils, le fils du landgrave de Hesse-Cassel, le prince Frédéric-Guillaume-Georges-Adolphe, né le 26 novembre 1820, qui vient d'épouser la grande-duchesse Alexandra de Russie. Ce prince est fils de la princesse Louise-Charlotte de Danemark, sœur chérie du roi; d'autre part, il est aussi tenté de se prononcer en faveur d'un jeune prince d'Augustenbourg, neveu de la reine sa femme, qui est une princesse de Sleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg.

Entre ces divers sentiments, il ne sait quel parti prendre, et le

comte de Moltke m'a bien engagé à le presser de se décider afin de mettre le plus tôt possible un terme à l'anxiété que cette question entretient dans le Nord.

22 *mai*. — J'ai pris aujourd'hui congé du roi de Suède et des deux reines.

Pour la première fois, le roi m'a parlé ouvertement de la succession au trône de Danemark. Il m'a confirmé les paroles du baron de Irhe, en m'assurant qu'il prenait en grande considération les sages conseils du roi Louis-Philippe, dont il a fait ensuite le plus pompeux éloge, en me chargeant de lui transmettre les protestations de son attachement, de son dévouement et l'assurance de son respect. Sa parole est hésitante, embarrassée, entortillée, mais je suis convaincu que cela tient à une timidité native, à un manque d'usage inexplicable, et que ses intentions sont sincères.

Il m'a parlé de faire en Suède des réformes modérées; il voudrait transformer les quatre états actuels en deux Chambres; il m'a aussi parlé du roi de Prusse qu'il considère comme un ami, et je pense qu'il cherchera de ce côté l'appui de sa politique continentale.

En me congédiant, il m'a serré la main très affectueusement et m'a remis la croix de commandeur de son ordre de l'Étoile Polaire, qu'il me priait d'accepter, m'a-t-il dit, comme un témoignage de son amitié et du plaisir qu'il avait eu à me revoir.

On m'a ensuite conduit chez la reine Joséphine, qui, aujourd'hui, *faisait la reine* en affectant une raideur que je ne lui avais pas encore vue et qui ne lui va pas mieux que ses façons trop sémillantes.

Elle m'a chargé d'un air pincé et condescendant de ses compliments pour notre reine; puis, après avoir continué pendant quelques instants sur ce ton, elle a subitement quitté ses grands airs pour recommencer à me poser des questions vraiment étonnantes sur nos princes et princesses, qui lui inspirent une vive curiosité et, je crois, un secret sentiment de jalousie, d'autant plus inexplicable qu'aucun rapprochement ne paraît probable.

La reine-mère, dont j'ai ensuite pris congé, doit être, malgré ses ridicules, une très bonne femme. Elle m'a recommandé de remercier chaleureusement de sa part le roi et la reine pour les preuves d'intérêt données au feu roi pendant sa maladie. En évoquant ce souvenir, elle se montra si sincèrement émue, que cette émotion la transformait.

Elle m'a remis une lettre pour la duchesse d'Albuféra et m'a chargé de ses amitiés pour Mme de Tascher. Quand sa pensée se reporte vers le passé, elle témoigne un regret véritable d'avoir dit à la France un éternel adieu, et tout en étant très sensible aux hochets de la royauté, elle prend plaisir à rappeler le point de

départ de la surprenante fortune pour laquelle elle semble si peu avoir été créée et mise au monde.

Copenhague, 26 *mai* 1844. — Ayant été directement et confidentiellement chargé par Sa Majesté Louis-Philippe, la veille de mon départ de Paris, d'aborder avec le roi de Danemark la fameuse question de la succession, j'avais l'ordre de me rendre ici en quittant Stockholm.

J'ai fait la traversée sur le bateau à vapeur le *Gauthiod*, à bord duquel j'ai rencontré le comte Egon de Furstenberg, Prussien très riche et très grand seigneur par sa naissance, mais fort peu recommandable et en quelque sorte mis à l'index; la baronne de Ridderstolpe, Prussienne aussi, veuve d'un Suédois et ayant conservé toutes les *sentimentalités* germaniques qui ne vont plus à sa maturité. Elle a passé notre nuit de traversée à converser avec les étoiles, ce qui était son droit, mais la bonne dame éprouvait un visible désir de ne pas faire seule cette veillée, que nul ne se souciait de prolonger avec elle. Le baron de Hamilton, gentilhomme suédois, qui a joué un rôle marquant dans les dernières diètes après avoir été, pendant quinze ans, chambellan de la princesse royale, aujourd'hui reine de Suède; et enfin la baronne de Hamilton, nièce de la rêveuse Ridderstolpe, jeune femme malade, nerveuse et ennuyeuse, qui se rend aux eaux d'Eger en Bohême.

J'ai tout lieu de me féliciter d'avoir rencontré le baron de Hamilton, qui connaît parfaitement la Suède et en parle d'une façon fort intéressante. Il a confirmé l'idée que je me faisais déjà de cette nation, qui a rapidement marché vers le progrès libéral depuis le séjour que j'y avais fait en 1822, et dont on s'occupe si peu dans le centre de l'Europe. Malgré ses sympathies pour la dynastie Bernadotte et son attachement particulier pour la reine Joséphine, qu'il prétend être mal jugée, mal comprise, il estime que si le prince Wasa avait de l'argent et tant soit peu de capacité, deux choses qui lui font complètement défaut, il pourrait devenir un rival redoutable pour le roi Oscar.

28 *mai*. — J'ai revu avec grand plaisir M. de Krablee, le baron de Selby et M. Martini, ministre résident des Pays-Bas ici. J'ai fait la connaissance de M. Dotezac, secrétaire de notre légation, faisant en ce moment l'intérim en l'absence de M. de Billing, notre ministre, et enfin celle du comte de Reventlow-Criminil, ministre des affaires étrangères, que j'ai prié de solliciter pour moi des audiences du roi et de la reine.

M. Dotezac, après m'avoir accompagné chez plusieurs membres du corps diplomatique, m'a promené à travers la ville, et j'ai été

ensuite avec M. Martini visiter le château de Frederichsberg, de la terrasse duquel on a une admirable vue sur Copenhague, le Sund et les côtes de Suède; il est occupé par la reine douairière veuve de Frédéric VI. Le roi actuel passe les étés dans le petit château de Sorgenfrie (Sans-Souci).

29 *mai.* — J'ai eu aujourd'hui une audience du roi de Danemark, Christian VIII. Après l'échange habituel des protestations affectueuses de sa part pour le roi des Français, et de la mienne, au nom de mon souverain, il m'a, de lui-même, parlé ouvertement de la question qui est le but de ma mission.

Pour lui, le premier point est d'assurer l'intégralité de la monarchie danoise, et il est heureux de voir que c'est aussi l'opinion du roi Louis-Philippe. Il a reçu dans le même sens des assurances de l'empereur de Russie, et il les croit sincères.

Ce point admis, le roi entend faire un examen consciencieux de tout ce qui concerne les droits des princes appelés à recueillir cette succession éventuelle. C'est, selon lui, la seule manière d'assurer la soumission des prétendants à la décision qui sera prise. Il se propose donc de procéder solennellement à cet examen et d'appeler ensuite les grandes puissances pour faire garantir par elles le résultat définitif.

C'est alors qu'il comptera sur les bienveillantes intentions du roi des Français à son égard; mais jusque-là il estime qu'il est de la plus haute importance de ménager avec grand soin les susceptibilités de l'empereur de Russie, qui a des droits de famille à faire valoir sur les duchés de Holstein et de Sleswig.

Le roi de Danemark espère que le mariage du prince de Hesse avec une grande-duchesse de Russie sera un puissant moyen de se concilier le cabinet russe, et il entend le faire tourner à l'avantage du Danemark.

Cette dernière considération implique que ses intentions sont à peu près arrêtées en faveur du prince de Hesse, et je suis convaincu que c'est ainsi que l'affaire se terminera.

Le roi est d'aspect et de parole très royal, ce qui donne plus de prix encore à son accueil parfaitement cordial. Il m'a parlé du roi Louis-Philippe avec respect et admiration, et le contraste de cette audience avec celles qui venaient de m'être accordées par Oscar II m'a prouvé que « le métier de roi » ne s'apprend ni en deux jours, ni en deux générations.

Christian VIII, en me congédiant, m'a invité à dîner demain à son château de Sorgenfrie, ajoutant très gracieusement, qu'il aurait grand plaisir à me présenter lui-même à la reine.

30 *mai.* — M. de Billing est revenu ce matin de Hambourg, où il

avait été chercher sa femme. Je l'ai vu un instant avant de me rendre, accompagné de M. Dotezac, au château de Sorgenfrie.

La reine Caroline-Amélie a quarante-huit ans, mais elle est admirablement conservée; sa superbe taille est peut-être un peu forte, ce qui n'empêche que sa gorge et ses épaules soient les plus belles qu'on puisse voir; son teint est charmant; elle a une peau de jeune fille; les yeux ne sont pas grands, mais de la plus attrayante expression, et un demi-sourire, non permanent, ajoute au charme de sa physionomie à la fois digne et séduisante.

J'ai eu l'honneur d'être près d'elle à table; elle est aimable, gracieuse, spirituelle, et sait causer de toutes choses avec un naturel et une gaieté qui laissent néanmoins intacte la tenue imposée à une souveraine.

Elle m'a beaucoup parlé de la France, dont elle connaît la littérature et dont elle comprend la société et l'ensemble aussi bien que si elle y avait vécu. Elle vénère la reine Amélie et exprime pour la famille royale les sentiments les plus accentués d'attachement confraternel, s'informant avec un intérêt plein de tact de nos princes et princesses, de leurs enfants, et tout particulièrement du comte de Paris, de son frère, et du fils de notre regrettée princesse Marie.

Il est facile de juger que l'obligeance de ses paroles n'est point langage de reine voulant mettre dans son jeu l'envoyé du roi Louis-Philippe, dont l'intervention peut devenir utile au Danemark, mais l'expression sincère de la pensée de cette belle et intelligente princesse, qui se sent portée instinctivement vers une famille telle qu'on en voit rarement autour d'un trône, ou ailleurs.

Après le dîner, le roi a bien voulu me faire faire lui-même le tour du parc, qui n'est pas vaste, mais fort joliment dessiné et orné. Cette promenade, prolongée en tête à tête jusqu'à la nuit, eut pour moi un charme extrême, et entre cette riche verdure, ces arbres gigantesques éclairés par le pâle crépuscule du Nord et ce souverain d'antique lignée, m'entretenant avec une mélancolique résignation, d'une question soulevée par l'extinction probable de sa race, mes pensées prenaient, en dépit de moi-même, leur essor vers des rêveries étrangères à la politique.

La soirée s'est achevée sur la terrasse du château; le temps était doux, les étoiles brillantes nous éclairaient autant que les lampes placées dans des corbeilles de fleurs et à demi cachées par les feuillages.

Là, plus encore que dans les salons du palais, la reine répandait autour d'elle une influence attractive d'autant plus puissante qu'elle n'est pas cherchée; elle apparaît dans un rayonnement de grâce et de bonté. Aussi captivante qu'imposante, c'est cependant,

en elle, la princesse qui domine la femme. On sent que, de sa part, la bonté de l'accueil est une faveur qu'elle a la volonté d'accorder pour faire plaisir à celui qui en est l'objet, et que son but n'est ni de plaire ni d'être admirée.

Si l'indiscret Almanach de Gotha ne notifiait pas son âge, on lui donnerait de vingt-huit à trente ans, et si elle n'était pas reine, elle serait en tous pays remarquée, recherchée et citée.

C'est seulement à dix heures du soir que le roi nous a congédiés, et je suis rentré à Copenhague sous le charme de cette inoubliable soirée.

31 *mai*. — J'ai passé la journée à faire des visites avec M. de Billing, puis j'ai dîné chez lui, et il m'a ensuite mené voir des tableaux vivants exécutés par des Allemands d'une façon remarquable. Cet art peut, ce me semble, devenir fort utile à la sculpture, à la condition de le pratiquer comme ces Berlinois.

1er *juin*. — J'ai aujourd'hui visité tous les palais de Copenhague. Celui de Rosenburg, très petit, est situé dans la ville au milieu d'un jardin qui sert de promenade publique. Bâti par le roi Christian Ier, il n'est plus habité et renferme le trésor de la couronne ainsi que beaucoup d'objets rares et curieux de tous genres.

Le palais de Christiansbourg, brûlé en 1785, dont la reconstruction est terminée depuis peu d'années, contient, au premier étage, des appartements vastes et magnifiques à peine meublés, et au second habitent le prince royal et sa femme. On a aussi réuni dans une partie de cet étage la plus riche collection d'antiquités scandinaves qui existe.

Près du palais de Christiansbourg, on a construit le musée Thorswalden, sur les plans et aux frais de ce grand artiste. Il est mal situé et d'un style grec qui ne s'harmonise pas avec le ciel du Danemark.

J'ai dîné chez le comte Reventlow-Criminil, avec tout le corps diplomatique et plusieurs personnages de la cour. M. de Levetzan, maréchal du palais, près duquel je me trouvais à table, m'a raconté quelques mots heureux du feu roi de Danemark, Frédéric VI, connu pour son don de repartie.

Au congrès de Vienne, en 1814, l'empereur François, qui voulait être poli en faisant allusion à l'impression favorable généralement produite par le roi de Danemark, lui dit au moment de son départ :

— Sire, vous emportez tous les cœurs.

— C'est possible, répondit Frédéric VI, mais pas une âme.

A ce même congrès, l'empereur Alexandre, qui avait la prétention de primer tout le monde à Vienne, se trouva froissé par le succès que le roi de Danemark devait à son esprit et à son amabilité, car, non seulement il était accueilli, recherché, fêté dans la société autrichienne, mais encore, il était devenu populaire; donc l'empereur Alexandre ne put s'empêcher de lui dire :

— Mais que faites-vous donc pour que tout le monde s'empresse ainsi autour de vous quand vous paraissez quelque part?

— C'est sans doute, répliqua Frédéric VI, qui était fort laid, parce que ma laideur les étonne.

Et lorsque, en 1807, l'amiral anglais, Jackson, vint bloquer Copenhague, qu'il bombarda ensuite, il vit d'abord le roi et le pressa de livrer sa flotte sans coup férir, en lui disant :

— Vous serez vaincu, Sire, vous le savez, et si vous laissez votre flotte, je vous signerai, au nom de l'Angleterre, promesse qu'elle vous sera payée.

— Et l'honneur, fit doucement le roi, qui donc me le payerait?

2 *juin*. — Je suis parti ce matin, à huit heures, avec M. Dotezac, pour Frederichsburg, très curieux château, situé à 5 milles de Copenhague; c'est là que se fait le couronnement des rois de Danemark. Ce bizarre et pittoresque château a été bâti sur pilotis, au bord d'un lac, en 1660, par Christian IV. Il y a là une galerie de portraits très complète de tous les princes danois; la salle des Chevaliers des ordres de l'Eléphant et du Dannebrog est fort belle. Dans la salle d'honneur, deux superbes portraits du roi et de la reine régnants, peints par Court, dans leurs habits de couronnement.

La reine Mathilde, sœur de George III, roi d'Angleterre, fut enfermée dans le château de Frederichsburg, et sur une vitre, elle a écrit, en anglais, avec un diamant :

« Que mon innocence soit reconnue, et j'abandonne sans regret les grandeurs aux autres. »

Mariée en 1766, à l'âge de quinze ans, à Christian VII, roi de Danemark, elle fut injustement accusée d'adultère, et condamnée au divorce et à l'exil. Elle mourut dans sa vingt-quatrième année, au moment où le roi, reconnaissant qu'elle n'était pas coupable, allait lui rendre ses titres et ses droits d'épouse et de reine.

Frederichsburg n'est guère habité que huit jours par an par le roi, qui y vient pour chasser.

Friedensburg (Château de la Paix), appelé ainsi parce qu'un traité y fut signé entre Suédois et Danois, est une demeure insignifiante, située sur les bords du lac de Stroem. Le parc magnifique est ornée d'une quantité de statues représentant des paysans et

bourgeois norvégiens en costume national. Bâti par le roi Frédéric IV, les reines douairières de Danemark en ont la jouissance.

3 *juin*. — Je viens de prendre congé du roi et de la reine, qui m'ont chargé de porter au roi Louis-Philippe leurs chaleureux remerciements pour ses conseils et sa bienveillante initiative, et d'offrir leurs respects à la reine Marie-Amélie, ainsi que leurs compliments affectueux à toute la famille royale.

Au moment où je prenais congé du roi de Danemark, il m'a invité de la manière la plus aimable à revenir à Copenhague, lors même que je n'y serais pas accrédité, si les hasards de ma carrière me ramenaient dans le voisinage de son royaume.

J'ai été profondément touché de cette invitation, et surtout de la grande bonté avec laquelle elle m'était adressée. Sans avoir beaucoup d'esprit, le roi Christian VI a celui de son rôle, qu'il joue avec grandeur de forme et naturel. La reine a encore mieux le don de savoir dire; elle est adorée des Danois : ce qui ne m'étonne pas.

Hanovre, 8 *juin* 1844. — Parti de Copenhague le 4, je me suis arrêté deux jours à Hambourg, avec MM. de Tallenay, de Raisersfeld et de Bille. Nous sommes allés à Altona, en suivant le bord de l'Elbe.

Je viens de visiter le palais du roi, le monument de Waterloo, le château de Montbrillant, habité par le prince royal; les châteaux de Valmoden et de Herrenhaus, résidences du roi, et enfin les écuries royales contenant quatre cents chevaux, tous hanovriens.

Sur l'esplanade de Waterloo, on faisait la parade : les troupes hanovriennes, entièrement organisées à la prussienne, sont belles et bien tenues. Tous les hommes de grande taille.

Bruxelles, 13 *juin*. — Parti le 11 de Pyrmont, j'ai traversé le charmant petit pays de Lippe, qui est bien la plus jolie miniature qu'on puisse imaginer; la capitale a 5000 habitants, et la principauté tout entière 120 000. Le prince de Lippe-Detmold est très riche; le revenu de ses domaines suffit aux dépenses de l'administration, et les habitants, payant peu ou point d'impôts, sont heureux et enviés de leurs voisins.

Paris, 21 *juin* 1844. — J'ai vu hier matin M. Guizot, et le soir je suis allé à Neuilly.

M. Guizot m'a dit que mes deux dépêches l'avaient fort intéressé et lui donnaient une idée précise de la situation du Nord, et, à ce sujet, il s'est plaint de l'incapacité de quelques-uns de ses agents, ajoutant que, par d'autres, il était servi à merveille.

— Ainsi, dit-il, à Madrid, M. Bresson; à Naples, M. de Montebello; en Grèce, M. Piscatory, et à Constantinople, M. de Bour-

queney, non seulement m'informent bien, mais ont su acquérir, dans leurs résidences, une action utile, forte et très prononcée, qui réagit avantageusement sur toutes les affaires aboutissant dans ces divers pays. En Allemagne et dans le Nord, il n'en est pas de même : à Berlin, M. de Dalmatie n'est jamais à son poste, et quand il y serait, cela ne nous avancerait de rien ; à Vienne, M. de Flahaut n'a aucune action, et quand il m'a écrit ce que dit M. de Metternich, il croit avoir tout fait ; ce n'est qu'une contre-épreuve de M. de Metternich ; à Stockholm, M. de Mornay s'occupe beaucoup plus de la forme que du fond, et je doute que M. de Billing se fasse à Copenhague une bonne position. Dans toute cette ligne du Nord, nous ne sommes vraiment bien servis que par Bois-le-Comte, à la Haye.

Quand, le soir, je suis entré dans le salon de Neuilly, le roi, venant à ma rencontre, m'a très vivement emmené dans son cabinet, et, après m'avoir fait asseoir, il a commencé par me dire :

« Vos deux dépêches de Stockholm et de Copenhague sont excellentes et m'en ont plus appris que je n'en savais depuis que j'étudie cette question. Je vois d'ici les rois de Suède et de Danemark, leur cour, leur gouvernement et l'état de leur pays. Je vous remercie sincèrement de m'avoir si bien servi. Maintenant, parlons de cette succession de Danemark et de l'empereur Nicolas qui espère bien la régler à son gré, et en viendra probablement à bout. Il quitte Londres, où il a fait tous ses efforts pour plaire, et il y a, je crois, réussi. Il a dit à la reine et à ses ministres : « Vous savez très bien que l'état de choses actuel ne peut durer en France ; à la mort de Louis-Philippe, cet échafaudage s'écroulera ; les idées révolutionnaires reprendront le dessus, et alors moi seul je serai en situation de les réprimer ; donc ce qu'il y a de plus sage à faire, c'est de vous entendre avec moi. Eh bien, entendons-nous tout de suite. »

Voilà, d'ailleurs, continua le roi, l'opinion de tous les souverains de l'Europe : lorsqu'ils ont dit que c'est sur moi et sur mon habileté que repose la paix européenne, ils croient avoir tout dit. Et moi je traduis ainsi leur pensée intime : « Louis-Philippe trompe tout le monde, et par ce procédé, il nous fait croire que c'est sur lui que repose la paix de l'Europe. Aussitôt qu'il sera mort, l'anarchie reprendra le dessus ; on en profitera bien vite pour faire une guerre générale, et l'Europe réunie écrasera la France. »

Mais moi j'espère et je crois fermement qu'ils se trompent tous. Nul n'est indispensable ici-bas, et ce qu'ils appellent mon habileté ne s'appuie certes pas sur le désir de tromper, car je me suis toujours appliqué, au contraire, à étudier avec chaque gouvernement

ce qui peut concourir à l'équilibre général, le maintenir, le garantir.

Nemours a toutes les qualités nécessaires pour bien gouverner et sera d'autant mieux un bon régent que, sans ambition pour sa propre gloire, il s'appliquera uniquement à servir la France et à consolider le trône confié à sa garde. Ce qui le concerne le préoccupant peu, son jugement ne sera jamais obscurci par des considérations personnelles, et c'est la première condition pour agir sagement. Ne voyez dans mes paroles aucune illusion paternelle. Je juge Nemours avec autant d'impartialité que si je n'étais pas son père : il a l'esprit juste, le caractère ferme, le respect de tous les devoirs, et tout en restant inconsolable de la perte de mon fils aîné, je remercie Dieu de m'avoir donné le second pour le bonheur de la France.

Après m'avoir longuement parlé dans ce sens, le roi, rentrant dans le salon, me conduisit auprès de Sa Majesté Marie-Amélie, à laquelle je remis une lettre de la reine de Danemark.

Autour de la table à ouvrage : M[me] la duchesse d'Orléans; M[me] la duchesse de Nemours; Madame Adélaïde; pas de cour, rien que la famille royale.

DÉPÊCHES ADRESSÉES PAR M. DE BACOURT

A M. GUIZOT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Confidentielle.

Copenhague, le 27 mai 1844.

Monsieur le Ministre,

Dans ma dépêche du 16 mai de Stockholm, j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de ma première entrevue avec Sa Majesté le roi de Suède; depuis cette entrevue où je lui avais remis la lettre du roi, j'ai été admis une fois à la table du roi Oscar, et j'ai été reçu par lui en audience de congé, la veille de mon départ. C'est dans cette dernière occasion que ce souverain m'a entretenu des divers points qui avaient fait l'objet de mes conversations avec son ministre des affaires étrangères, M. le baron de Irhe.

Je vais d'abord rapporter succinctement à Votre Excellence ce que j'avais dit à M. de Irhe, comme éclaircissement nécessaire pour l'intelligence des paroles du roi de Suède.

En portant à la connaissance de M. de Irhe les assurances des sentiments affectueux du roi pour le roi Oscar et de ses dispositions bienveillantes pour le gouvernement suédois, j'avais ajouté que le roi de Suède et son gouvernement ne pouvaient pas se

tromper sur la nature parfaitement désintéressée de ces dispositions; qu'en effet la France n'avait rien à exiger, rien à réclamer, rien à attendre même de ses relations avec la Suède qui pût jamais inquiéter celle-ci ou compromettre son repos; que le gouvernement français ne désirait nullement exercer sur le cabinet suédois une influence qui pût le gêner dans ses rapports avec d'autres puissances, car il se rendait trop bien compte de la situation politique et géographique de la Suède, pour ne pas comprendre qu'elle devait vivre en bonne intelligence avec ses voisins les plus immédiats et notamment avec la Russie. « Mais, ai-je dit, en poursuivant sur ce point, le roi des Français pense aussi que le meilleur moyen d'assurer le bonheur de la Suède est de maintenir sa parfaite indépendance, et pour y parvenir le gouvernement suédois doit s'assurer la bienveillance non seulement de la Russie et de l'Angleterre, avec lesquelles il peut avoir des intérêts à démêler, mais plus particulièrement celle de la France et de l'Autriche, qui ne peuvent jamais avoir en vue que le bien-être de la Suède. Ainsi une question grave est en ce moment pendante dans un des États du nord de l'Europe, celle de la succession au trône de Danemark, qui doit à plus d'un titre exciter l'attention de la Suède. Sans attribuer pour le moment aucune vue ambitieuse aux grandes puissances qui ont des intérêts engagés dans la Baltique, il est du devoir des puissances qui n'ont pas d'intérêts aussi directs, de prévoir les éventualités qui pourraient surgir de la solution de cette question. Ne pourrait-il pas arriver, par exemple, que, dans telle circonstance imprévue, les gouvernements de Russie, d'Angleterre et de Prusse s'accordassent pour partager entre eux la monarchie danoise; que la Prusse, qui se plaît à réclamer les duchés de Holstein et de Sleswig, comme faisant partie de la grande patrie allemande et qui voudrait avoir des ports sur la mer du Nord, soit dans des intérêts commerciaux, soit dans des vues maritimes, s'arrangerait fort bien d'une convention qui lui livrerait les deux duchés? Elle abandonnerait les îles danoises à la Russie, qui, à son tour, consentirait peut-être à désintéresser l'Angleterre au moyen de l'île Gothland, qu'elle forcerait la Suède à céder : on n'ignore pas que, depuis longtemps, cette île est un objet de convoitise pour les Anglais, qui ne cessent pas, en attendant, de pousser la Suède à faire de Wisby un port franc. Je suis très loin de croire que telles sont les vues actuelles des trois gouvernements que je viens de nommer, mais il suffit qu'ils puissent les avoir un jour pour que la Suède et le Danemark doivent s'assurer tous les moyens propres à les déjouer. Il semble donc, dans un pareil état de choses, que le premier moyen pour se mettre à l'abri de toutes les prétentions, quelles qu'elles soient, de tel ou

tel cabinet, serait que le roi de Danemark, après avoir réglé la loi de succession à la couronne, conclût avec le roi de Suède un traité par lequel ces deux souverains se garantiraient réciproquement l'intégralité de leurs possessions, telles qu'elles existent aujourd'hui, et qu'ils s'adressassent ensuite aux grandes puissances pour obtenir d'elles la confirmation solennelle de cette garantie. »

Je me suis étendu sur ces points divers, Monsieur le ministre, et je suis entré dans des détails qu'il serait superflu de rapporter ici, mais j'ai eu bien soin d'indiquer que toutes mes observations ne portaient que sur des éventualités et qu'en tout cas le gouvernement du roi n'avait qu'un seul objet en vue, le maintien de l'indépendance et de l'intégralité des monarchies danoise et suédoise, et que c'était pour cela qu'il ne craignait pas d'exprimer ouvertement et loyalement ses idées : qu'il pouvait, à cet égard, tenir le même langage à Londres comme à Berlin, à Pétersbourg comme à Vienne.

Le baron de Irhe m'a plusieurs fois interrompu pour me remercier des déclarations que je lui faisais au nom du gouvernement du roi, et m'a dit qu'il sentait bien que son souverain ne pouvait pas avoir d'allié plus désintéressé que le roi des Français, et qu'il me garantissait que le roi Oscar avait reçu avec une vive reconnaissance les témoignages de bienveillance que le roi lui avait fait parvenir par le comte de Lowenhjelm et par moi : « Notre position isolée, m'a-t-il dit ensuite, nous trace la politique bien simple que nous avons à suivre et qui consiste à vivre en bonne intelligence avec nos voisins les plus immédiats, mais aussi à ne sacrifier notre indépendance à aucun d'eux. Ainsi que vous l'avez indiqué, le meilleur moyen d'atteindre ce but est d'entretenir des relations amicales et intimes avec des puissances désintéressées dans nos affaires comme la France et l'Autriche. Nous sentons parfaitement tout ce qu'a de délicat et de périlleux pour nous la question de succession en Danemark, et nous voudrions beaucoup qu'elle se terminât promptement. Mais je dois vous dire que jusqu'à présent, nous n'avons reçu à l'égard de cette question aucune ouverture ni du Danemark ni d'aucune autre puissance. Nous croyons savoir que cette question a dernièrement donné lieu à quelques conférences tenues à Vienne, sous la direction du prince de Metternich, mais on ne nous a rien communiqué de ce qui a été dit dans ces conférences. Vous devez donc comprendre qu'il ne peut pas nous convenir de nous mettre en avant quand on n'a pas jugé bon de nous consulter, aussi sommes-nous résolus à nous tenir sur la réserve jusqu'à ce qu'on nous invite à exprimer notre opinion. Mais je puis vous donner l'assurance que nous serions tout disposés à

signer avec le Danemark un traité de garantie tel que celui dont vous m'avez parlé le jour où on nous proposerait sérieusement de le faire. »

Je n'ai eu dans toute cette conversation qu'à me louer de la franchise et de la loyauté du baron de Ihre, qui m'a exprimé pour le roi et pour la France des sentiments qui paraissaient sincères et tels que nous pouvons les désirer.

Le roi Oscar, dans la dernière audience qu'il m'a accordée, a, de lui-même, traité les questions dont j'avais entretenu son ministre des affaires étrangères, mais je dois dire qu'il a été moins explicite que celui-ci et surtout beaucoup moins ouvert et moins expansif. Il a balbutié du bout des lèvres quelques éloges du roi, des services qu'il a rendus à l'Europe, de la noble conduite des princes de la famille royale, etc., etc... Puis passant au point spécial des relations futures du gouvernement suédois avec les cabinets étrangers, il a insisté sur la nécessité pour la Suède de se tenir en dehors de l'Europe dont elle ne fait presque plus partie, et sur le besoin de réformes dans l'administration intérieure de son pays. Toutefois, en touchant à la question de la succession de Danemark, il m'a bien déclaré qu'il serait prêt, lorsqu'on lui ferait des ouvertures, à témoigner son désir de contribuer à maintenir l'intégralité de la monarchie danoise, et a exprimé assez nettement sa volonté de réprimer les tentatives de quelques songes creux qui rêvent le rétablissement d'un empire scandinave. Il m'a montré à cette occasion une lettre qu'il venait de recevoir du recteur de l'université d'Upsal dans laquelle on lui annonçait que les étudiants de cette université, informés que le roi verrait avec peine qu'ils acceptassent l'invitation qui leur avait été faite par des étudiants danois, de se rendre à Copenhague pour y célébrer une fête scandinave, avaient d'eux-mêmes renoncé à se rendre à cette invitation : « Vous voyez, m'a-t-il dit, que moi qui suis un roi constitutionnel et retenu par des liens qui n'entravent pas le gouvernement danois, je sais empêcher des entreprises dont la provocation est venue de Copenhague même. Au reste, j'ai un sincère désir de vivre en bonne intelligence avec le roi de Danemark, qui, autrefois, m'a très bien accueilli et pour lequel j'ai un véritable attachement. Mais je ne puis en rien me mêler de ses affaires tant qu'on ne m'aura fait aucune ouverture, et, comme vous l'a dit M. de Irhe, jusqu'à présent il ne m'en a point été faite. » Ceci a été dit avec un certain ton d'aigreur, et en ajoutant l'observation qu'en général les grandes puissances ne demandaient guère l'opinion des puissances de second ordre et leur signifiaient plutôt leurs décisions quand elles étaient prises.

J'ai pu juger d'ailleurs que la pensée du roi Oscar, si ce n'est son penchant, est en faveur des droits du prince Frédéric de Hesse à la succession du trône de Danemark. « Il a un appui bien puissant dans l'alliance qu'il vient de faire, a-t-il dit, et je ne vois pas trop comment ses rivaux, en supposant qu'ils aient le bon droit de leur côté, ce qui est douteux, pourraient résister à l'influence de la Russie. »

Le nom du roi de Prusse étant venu, par hasard, dans le conversation, le roi Oscar s'est étendu en pompeux éloges de ce souverain pour lequel il a professé une amitié et un dévouement tout particuliers. Il a parlé de son esprit si remarquable, de son habileté, *de sa sagesse*, dans des termes qui donnent à penser que c'est de tous les souverains de l'Europe celui dans lequel il place le plus de confiance et qu'il cherchera peut-être à prendre pour modèle dans le commencement de son règne. Cette indication peut n'être pas sans importance à suivre et à observer.

Ceci a conduit le roi de Suède à me parler des réformes qu'il se propose de faire dans le gouvernement et dans l'administration de son royaume. Il m'a dit à ce sujet que l'administration intérieure avait un besoin absolu d'être complètement réformée, mais que c'était une œuvre qui demanderait au moins vingt ans pour être exécutée avec succès.

« Quant à notre réforme politique, a-t-il dit, c'est une question plus grave et sur laquelle il est difficile d'avoir déjà une opinion arrêtée. Les discussions dans la diète éclaireront le pays et j'espère que nous arriverons à un résultat satisfaisant; j'apporterai de mon côté toute la prudence et la modération qui sont essentielles dans de pareilles questions. »

Le roi Oscar, en me congédiant, m'a renouvelé l'invitation d'offrir au roi l'assurance de ses sentiments dévoués et de son désir de mériter la bonne opinion que le roi avait exprimé avoir de lui au comte Charles-Gustave de Léwenhjelm. Il m'a également chargé de présenter ses respects à la reine et ses compliments à Mgr le duc de Nemours. C'est alors que Sa Majesté m'a dit que, désirant me laisser un témoignage de son amitié et un souvenir des séjours que j'avais faits en Suède, il m'avait nommé commandeur grand'croix de son ordre de l'Etoile Polaire dont elle m'a remis elle-même les insignes.

J'ai eu ensuite l'honneur d'être reçu par la reine et par la reine douairière, qui, toutes les deux, m'ont recommandé de les rappeler au souvenir du roi et de la famille royale, la reine régnante dans des termes assez froids, mais la reine sa belle-mère d'une façon sincèrement chaleureuse, je crois, et empreinte de reconnaissance

pour les témoignages d'intérêt de nos souverains durant la maladie du feu roi.

Il y aurait une grande témérité de ma part, Monsieur le ministre, après un séjour de douze jours à Stockholm, à exprimer une opinion, ou même des prévisions bien précises sur l'avenir de la Suède sous le règne du nouveau roi. Cependant je dois à Votre Excellence de lui faire connaître l'impression, quelque fugitive qu'elle soit, que m'a laissée ce que j'ai vu et entendu pendant mon court séjour en Suède. Je vais donc le faire avec la certitude que Votre Excellence n'attachera à mes observations que l'importance qu'elles méritent.

Il n'était pas nécessaire de séjourner longtemps en Suède pour reconnaître que tout le pays était fatigué du feu roi, soit parce qu'il se refusait à toute espèce d'innovation, soit par suite de ce besoin de changement, trait caractéristique de notre époque et qui s'applique tout particulièrement à la nation suédoise. Une pareille disposition est toujours fâcheuse pour le prince qui succède au trône, car on attend alors de lui plus qu'il n'est en état de donner. On le flatte d'abord; on l'encourage dans des réformes de tous genres. S'il se laisse entraîner, chaque concession devient une arme pour en obtenir de lui de nouvelles et de plus étendues; si, au contraire, il résiste, il perd bientôt cette popularité éphémère, attribut de la nouveauté. On accuse ses intentions; on va même jusqu'à faire des comparaisons désavantageuses pour lui avec le règne de son prédécesseur qu'on censurait si sévèrement quelques jours auparavant. Mais si le souverain, en pareil cas, est armé de fermeté, s'il a un plan bien arrêté et conçu par une intelligence éclairée sur les véritables besoins du pays, il peut résister avec succès à ce premier entraînement de la nation, qui, plus tard, le récompense de sa clairvoyance en lui rendant cette justice qui revient toujours à la vraie grandeur. C'est entre ces deux voies que le roi Oscar se trouve placé et je doute qu'il entre dans la seconde. Je lui crois de très bonnes intentions, un caractère modéré, de l'instruction, une connaissance assez profonde des intérêts du pays, mais peu d'énergie et une volonté assez molle de persister dans ses idées. On prétend que la reine exerce un grand empire sur lui et qu'elle a une volonté très ferme et l'esprit de domination très développé, mais la reine est impopulaire; on la croit une catholique ardente, et on lui attribue, ce qui me paraît mal fondé, un penchant prononcé à propager sa croyance en Suède. Vraie ou fausse, cette accusation est fort accréditée surtout dans le clergé protestant, qui ne néglige pas de la répandre dans le peuple. Il en résulte que la fermeté de caractère de la reine qui

aurait pu, dans bien des circonstances, être un utile secours pour le roi, deviendra, au contraire, une difficulté de plus, puisqu'on voudra toujours voir des arrière-pensées catholiques dans tout ce qu'on saura être appuyé par la reine.

Quoi qu'il en soit de ces dispositions intérieures de la famille royale, il est évident qu'en ce moment le goût des réformes politiques est général en Suède; que toute la nation, à peu près, noblesse, clergé, paysans, bourgeoisie, réclament des changements radicaux dans la constitution, et que personne ne veut plus de la représentation par les quatre ordres. Comme il arrive toujours en pareil cas, on est beaucoup moins d'accord sur ce qu'il faudrait lui substituer. Quelques-uns, mais c'est un très petit nombre de membres de la noblesse, voudraient deux Chambres, dont une serait héréditaire. Ceux qui soutiennent cette opinion sont des espèces de whigs suédois qui n'ont aucun crédit dans le pays, et leur système n'a pas la moindre chance de succès. Deux autres systèmes sont plus généralement adoptés et partagent réellement l'opinion du pays. L'un est celui présenté dans la dernière Diète par l'ordre des paysans; il consisterait dans la Chambre unique élue par le peuple, par le suffrage universel, à peu près. Cette Chambre élirait à son tour un tiers de ses membres qui formerait une sorte de Sénat, mais qui n'aurait que la même durée que la Chambre élue par le peuple. Votre Excellence voit que ce serait à peu près la constitution norvégienne. Je ne m'arrêterai pas aux conditions d'âge, de cens ou d'éligibilité qui complètent ce système essentiellement démocratique et je passe à l'autre projet qui n'est qu'une modification du premier, mais une modification très importante.

Dans ce projet, qui a été présenté par quelques membres de la noblesse, le nombre des électeurs serait restreint par des conditions de cens plus élevées; la Chambre élue élirait à son tour un tiers du sénat dont les deux autres tiers seraient choisis par le roi dans des catégories déterminées par une loi. Quant à la durée de ce Sénat, les esprits sont encore partagés; les uns voudraient que ses membres fussent élus et nommés à vie tandis que d'autres demandent qu'ils ne le soient que pour une, deux, ou même trois Diètes, mais qu'ils soient toujours rééligibles. Je ne veux pas fatiguer Votre Excellence en entrant davantage dans les détails de ces deux systèmes. Ceux que je viens d'exposer suffiront pour lui donner une idée de l'esprit qui les a inspirés.

C'est en présence de ces deux systèmes que va s'ouvrir la prochaine Diète et que le gouvernement aura à se prononcer. Son choix n'est pas douteux, mais ce qui l'est davantage, c'est la facilité qu'il aura à faire prévaloir les idées les plus monarchiques du

projet proposé par la noblesse. Les paysans suédois ne sont pas de la même nature que les paysans du reste de l'Europe, plus instruits en général et plus riches que ceux-ci, ils sont fiers, entêtés, tenaces dans leurs idées, et comme leur instruction n'est pas étendue en théories politiques, ils peuvent aisément devenir le jouet d'écrivains révolutionnaires qui ne manquent pas plus en Suède qu'ailleurs. On a pu juger dans les dernières Diètes qu'il fallait compter avec eux. Pourra-t-on, cette fois, les faire renoncer à leurs idées démocratiques extrêmes? Et le gouvernement sera-t-il à la fois assez habile pour ménager leurs passions et assez ferme pour, dans l'occasion, les dominer? Ce sont là des questions qui restent à résoudre et sur la solution desquelles le caractère du roi ne me rassure pas complètement.

Un fait regrettable, qui aura une influence fâcheuse dans la crise où va se trouver la Suède, c'est la rareté d'hommes habiles dans les affaires politiques. On cite le baron de Irhe, ministre des affaires étrangères, homme froid, capable, mais timide, et qui se retirera devant les premiers orages ; le baron de Stjerneld, ancien ministre des affaires étrangères, qui pourrait servir utilement le roi et son pays, si son indolence ne paralysait pas ses talents et ses qualités vraiment distinguées ; le comte Charles-Gustave de Lowenhjelm, actif, intelligent, ne redoutant aucune difficulté, mais impopulaire, et enfin le baron de Manderstrôm, secrétaire actuel du cabinet, dont les amis vantent la capacité, mais qui n'a pas encore subi l'épreuve des débats publics dans les États où on ne peut pas garantir qu'il réussirait. Au delà, on ne trouve guère que des médiocrités, même dans l'opposition, qui compte cependant quelques écrivains passionnés qui ne sont pas sans talent. Le plus cité est M. de Crysenstolphe qui vient de publier un ouvrage fort peu honorable pour la mémoire des deux derniers rois Charles XIII et Charles-Jean XIV; il s'appuierait, dit-on, sur des documents historiques tenus secrets jusqu'à aujourd'hui. Cet ouvrage a produit une grande sensation en Suède et dans tout le nord de l'Allemagne.

En général, la nation suédoise a fait peu de progrès dans les arts, les sciences et tout ce qui se rattache aux travaux de l'intelligence. Le caractère national est resté le même. C'est toujours de la témérité à tout entreprendre, de l'indolence et le manque de persistance dans l'exécution, une légèreté prétentieuse poussée jusqu'à la frivolité, et par-dessus tout, une disposition à la vénalité qui se jette sur les places, les titres, les cordons, et particulièrement sur l'argent. Aussi pourrait-on affirmer qu'un prétendant qui serait entreprenant et qui aurait des capitaux un peu considérables à sa disposition, se créerait facilement un parti puissant

dans le pays. Mais je ne crois pas qu'on doive faire entrer dans les difficultés véritables du nouveau roi de Suède les embarras que pourraient lui susciter les prétentions du prince Vasa. La nullité de ce prince est si généralement reconnue, qu'il paraît fort peu à craindre. Ce qui l'est davantage, c'est la Russie, qui s'inquiétera peut-être de voir établir à ses portes une forme de gouvernement aussi démocratique que celle qui va se discuter en Suède et qui pourrait entretenir la discorde à Stockholm, dans des vues d'avenir que le cabinet de Pétersbourg garde toujours en réserve.

Tout ceci convaincra probablement Votre Excellence, que la situation présente de la Suède doit fixer l'attention du gouvernement du roi, auquel il ne peut pas être indifférent de voir la péninsule scandinave agitée par des commotions politiques ou livrée aux intrigues du gouvernement russe. C'est le seul but que je me suis proposé en lui soumettant cet exposé d'observations fort incomplètes faites pendant un séjour à Stockholm trop court pour me permettre de poussser mes investigations très loin.

Je suis, etc., etc.

Confidentielle.

Copenhague, le 1er juin.

Monsieur le ministre,

Votre Excellence sait qu'avant mon départ de Paris, le roi m'avait ordonné de passer par Copenhague pour y renouveler à Sa Majesté le roi de Danemark les assurances de ses sentiments d'affection et de sa ferme volonté de lui témoigner, dans l'occasion, le désir qu'il avait de servir et d'appuyer ses intérêts et ceux de son gouvernement.

Aussitôt après mon arrivée dans cette capitale, j'ai sollicité l'honneur d'être présenté au roi, qui me l'a promptement accordé et qui a bien voulu ensuite m'inviter à dîner et à passer une partie de la journée à sa résidence d'été de Sorgenfrie, où j'ai pu aussi faire ma cour à Sa Majesté la reine. Je ne puis assez dire à Votre Excellence combien l'accueil de Leurs Majestés a été gracieux et obligeant, avec quel empressement cordial et franc, elles ont reçu les assurances d'attachement que je leur ai transmises de la part du roi et de la reine et y ont répondu par des expressions réciproques de reconnaissance et de dévouement, en s'informant d'une manière détaillée de tout ce qui concerne le roi et la famille royale avec un intérêt dont la sincérité ne pouvait être mise en doute. J'ai été frappé du contraste entre cette réception si ouvertement amicale, et celle poliment froide qui venait de m'être faite comme envoyé du roi à la cour de Stockholm.

Le roi Christian VIII, à la première audience qu'il m'a accordée, après avoir écouté ce que je lui ai dit au nom du roi, m'a, de lui-même et sans aucune provocation de ma part, entretenu de la question de succession au trône de Danemark, qu'il m'a représentée comme très ardue et difficile à résoudre. Sur l'observation que je me permis de lui faire que l'opinion du roi était que le premier point à régler était d'assurer et de garantir l'intégralité de la monarchie danoise, le roi Christian m'a répondu qu'il était heureux d'entendre que telle était l'opinion du roi des Français. « Je puis vous dire, a-t-il ajouté, que j'ai reçu de l'empereur de Russie des communications que j'ai lieu de croire sincères et qui sont absolument dans le même sens. Ce point une fois admis, celui qui concerne les droits des princes appelés éventuellement à la succession doit être l'objet d'un examen attentif et rigoureux; c'est la seule manière d'assurer la soumission de tous les prétendants à la décision qui interviendra. Je me propose donc de faire procéder solennellement à l'examen de cette grave question et de réclamer ensuite le concours des grandes puissances pour faire garantir par elles le résultat définitif de l'examen qui aura été fait. C'est alors que je compte sur les bienveillantes dispositions du roi des Français à mon égard, dont vous venez de me donner une assurance qui m'est bien précieuse. Mais jusque-là le roi Louis-Philippe comprendra qu'il est de la plus haute importance pour moi de ménager l'empereur de Russie qui a des droits de famille à faire valoir sur le duché de Holstein et sur une partie de celui de Sleswig. Je me flatte de l'espoir que le mariage contracté par le prince Frédéric de Hesse avec la fille de l'empereur Nicolas sera un puissant motif pour déterminer ce souverain à une renonciation complète de ses droits, qui garantirait l'intégralité de la monarchie. C'est vers ce but que tendent tous mes efforts. Vous pouvez en donner l'assurance au roi. »

J'ai cru entrevoir dans le langage du roi de Danemark qu'il considérait la question de succession comme déjà à peu près résolue en faveur du prince de Hesse, et il me paraît probable que c'est ainsi qu'elle le sera un jour. Christian VIII, pressé, d'un côté, par les solliciteurs de la reine en faveur de la maison d'Augustenbourg, et, d'un autre, par celles de sa sœur la landgravine de Hesse, en faveur du prince Frédéric, tardera sans doute à se prononcer, mais il me semble difficile qu'en définitive, il ne reconnaisse pas le prince Frédéric pour l'héritier du trône de Danemark, à défaut d'héritiers directs du prince royal actuel. C'est, aux yeux des hommes influents du pays, la seule solution possible.

Si on admettait, disent-ils, les prétentions de la maison d'Augus-

tenbourg, il y aurait encore de grandes difficultés à surmonter. D'abord la renonciation de l'empereur de Russie à ses droits sur les duchés, droits qu'il maintiendrait certainement s'il voyait son gendre privé de la succession au trône de Danemark; en second lieu, les mariages morganatiques contractés par les princes d'Augustenbourg et qui, pour la partie des duchés, exigeraient une approbation de la Diète germanique dont la Russie chercherait vraisemblablement à influencer les délibérations. Et enfin, l'impopularité en Danemark des princes d'Augustenbourg, qui ont l'imprudence de se montrer toujours plus Allemands que Danois, et qui se sont par là privés des bonnes dispositions que la haine contre la Russie, qui est générale en Danemark, n'aurait pas manqué de créer en leur faveur.

C'est de tous ces faits, Monsieur le ministre, qui m'ont été clairement exposés par plusieurs hommes haut placés en ce pays que je conclus que le prince Frédéric de Hesse sera appelé un jour au trône de Danemark. Les penchants de la nation sont très généralement prononcés contre cet arrangement, parce qu'elle entrevoit dans l'avenir l'influence prépondérante de la Russie en Danemark, mais on s'y soumettra pour assurer l'intégralité de la monarchie.

Les princes d'Augustenbourg crient bien haut que jamais ils ne transigeront sur leurs droits, mais il est probable qu'ils en viendront là quand ils reconnaîtront, ce qui ne peut pas manquer d'arriver, que la partie est perdue pour eux.

Je suis, etc., etc.

P.-S. 3 juin. — Au moment où je ferme cette dépêche, j'apprends qu'on vient de recevoir de Pétersbourg la nouvelle que la vie de la grande-duchesse Alexandra, épouse du prince Frédéric de Hesse, était en danger, et que l'enfant dont elle était enceinte est mort dans son sein. Si cette jeune et belle princesse mourait, cela placerait sur un autre terrain la question de la succession au trône de Danemark.

LE ROMAN

DE

MOEURS MILITAIRES

« J'essaye le premier d'appliquer une vision artiste et les procédés du roman d'analyse à l'étude sur nature du soldat. » C'est en 1886, dans la préface du *Cavalier Miserey*, que M. Abel Hermant écrivait ces mots. Depuis, bien d'autres, à sa suite, ont tenté l'aventure; le roman militaire s'est rapidement acclimaté chez nous. Le dernier paru est, je crois, *le Journal d'un officier d'artillerie* (*Pingot et moi*), de M. Art. Roë.

Je voudrais en ces quelques pages suivre rapidement l'itinéraire de nos contemporains à travers cette région nouvelle et, si possible, indiquer, en passant, la situation des points principaux qui pourraient déterminer, — comme dirait M. Brunetière, — la *courbe* figurant l'évolution du genre.

Convenons d'abord qu'avant d'envisager un tel sujet au point de vue purement esthétique, une redoutable question se pose : celle de savoir si le roman militaire devrait avoir droit en France à une existence légale. Qui dit roman, dit œuvre d'art; qui dit art, dit liberté absolue de conception et d'exécution, partant, créations pouvant se trouver absolument dénuées de sens pratique ou moral. Vous voyez d'ici le danger! Etant donné que l'artiste est susceptible de s'accommoder de tout, grandeur ou servitude, héroïsme ou turpitude, n'est-il pas à craindre que, dans une armée représentant un peuple entier, avec ses vices comme avec ses vertus, beaucoup ne soient plutôt frappés du mal que du bien, et que, dès lors, en croyant faire « de la littérature construite sur de la vérité », ils ne fassent, en même temps et presque inconsciemment, « de l'antipatriotisme construit sur de la littérature? » Le plus sage, en de ces matières, sera toujours de ne pas écrire. L'armée n'a rien à gagner à la fréquentation des gens d'imagination.

Mais, enfin, puisque le roman militaire existe, prenons-en notre parti et recherchons ici quelle est sa valeur littéraire.

Le but que se propose cette sorte d'ouvrage est généralement la peinture d'un *milieu*. Il est difficile de nous donner l'impression exacte de la vie d'une foule en se bornant à l'analyse d'individualités. Par contre, il faut alors se résigner à une psychologie très superficielle. Voyez Miserey! Noyé dans la masse de ses camarades, il n'a, pour ainsi dire, pas d'existence propre. D'autre part, je me demande si une telle conception n'apporte pas avec elle des éléments nouveaux, suffisants pour compenser ceux dont elle ne tient pas compte? Au lieu de quantités de miniatures rangées symétriquement, nous avons une immense fresque. Reste, sans doute, qu'au point de vue de la « composition », une œuvre ainsi comprise déroute nos idées ordinaires. Mais cela peut également tenir à des considérations d'un ordre plus général, dont nous allons d'ailleurs profiter tout de suite, afin d'établir une sorte de division sommaire de nos romans militaires.

Il n'est besoin, en effet, que d'avoir lu cent pages du livre d'Abel Hermant pour le placer dans la catégorie des productions dites « réalistes ». Je n'ai point l'intention de contester une fois de plus le bien-fondé de cette classification des écrivains en idéalistes et réalistes. Acceptons-la ici au sens très large où les physiologistes divisent les tempéraments en actifs et sensitifs, et servons-nous-en, sinon à titre de système, du moins à titre de méthode. Parmi les romanciers militaires, — je ne nomme que ceux qui ont le plus attiré l'attention publique, — nous mettrons alors, d'un côté, Abel Hermant avec son *Cavalier Miserey*, Descaves avec ses *Sous-offs*, Zola avec sa *Débâcle*, et de l'autre, M. Art. Roë avec son *Pingot et moi*. Nous voyons ainsi nos réalistes alignés, et, en les feuilletant, du premier coup d'œil, nous remarquons entre eux ce caractère commun qu'ils se piquent uniquement de suivre le train quotidien de la vie, s'efforçant, par principe, d'en reproduire l'incohérence; de là, chez eux, la faiblesse et, souvent, l'absence voulue de tout arrangement des faits. Ils nous représenteront, non pas seulement une « tranche » de l'existence d'un homme, mais une « tranche d'espace et de temps » au milieu de laquelle s'agitent des personnages quelconques. Dans ces conditions, il est inutile, évidemment, de se préoccuper d'ordre et d'unité. En conséquence, sans reprocher davantage à M. Hermant un manque de composition peut-être systématique, voyons plutôt, — pour commencer par lui notre examen, — comment il est arrivé à donner quand même un sens artistique aux réalités de la vie militaire.

L'auteur du *Cavalier Miserey* s'est attaqué à des scènes et à des

tableaux qui, par leur crudité, semblaient devoir toujours rester en dehors du domaine de l'art. M. Hermant a pourtant su en faire naître une singulière illusion, celle du relief. Les couleurs ici concourent toutes violemment à un même effet. Que si pourtant vous vous approchez afin de considérer de plus près ces tons criards, vous serez étonnés de n'y plus rien distinctement reconnaître. On ne peut garder de l'œuvre qu'une impression d'ensemble. On cherche, il est vrai, malgré soi, à travers cet immense dédale, à suivre plus spécialement le héros principal, Miserey. On n'y parvient guère. Et ce n'est pas qu'il n'arrive à nous intéresser. Bien au contraire; c'est parce que, dès les premières pages, nous le prenons en vive amitié, que nous voudrions bien ensuite rester en relations avec lui. Notre attention se trouve trop vite accaparée par cet autre grand héros impersonnel et hiératique, le Régiment. Comme nous sentons, par exemple, que cette intrigue entre Miserey et Blanche Potonié est secondaire aux yeux de l'auteur! Et si le Régiment n'était là, derrière Miserey et sa maîtresse, les faisant mouvoir à sa guise ainsi que des pantins, quelle signification auraient ces banales amours? Aussi n'ont-elles guère d'influence sur le dénouement. Elles se terminent assez longtemps avant le livre. Ce n'est pas Blanche qui perd Miserey; c'est une autre femme, cette Clara de rencontre, pour laquelle il vole et que pourtant il connaît à peine. Je sais bien que la vie nous réserve de ces surprises! La logique n'est pas son fort. Et je conviens que l'artiste a le droit de tenter d'en reproduire l'ironie. Cependant, une œuvre entendue de la sorte doit-elle encore éveiller dans l'esprit du lecteur un intérêt que le spectacle même de la vie ne saurait faire naître. Et il me semble qu'ici M. Hermant n'est point arrivé à découvrir ce secret. — Mais, sans doute, l'auteur n'a jamais considéré les mésaventures de Miserey qu'à titre de prétextes pour démonter devant nous les rouages de cette machine compliquée, le Régiment? — Et il nous est impossible de ne pas reconnaître qu'à la peinture de cette sorte d'être un et multiple, M. Hermant a constamment su donner une singulière intensité.

Rappelez-vous Miserey entrant au corps :

Et tout à coup Miserey, étonné de n'entendre plus une voix d'homme, plus un piaffement de cheval, regarda la cour, resta empoigné par la majesté d'un spectacle inattendu. Tout le régiment était rangé sur les quatre côtés de la cour d'honneur, dans l'absolu du silence et de l'immobilité... A force de fixer cette masse, il perçut de temps en temps des courants de vibrations, des ondulations longues, qui se développaient d'une extrémité à l'autre, très lentement, et c'étaient

les mouvements de ce corps énorme, vivant d'une personnalité diffuse d'océan... Et, de cette vision première d'une masse, où il n'avait saisi que des dispositions de lignes et des arrangements de couleurs, s'élevait soudainement l'intelligence d'un organisme simple et fort, la révélation du régiment, qui est un être vivant et constitué... La revue ne dura qu'un instant. La fanfare jetait à pleins cuivres la phrase unique et indéfiniment répétée de la marche. Les hommes ne voyaient plus, à force de tenir les yeux fixés droit devant eux dans le vide, et tout leur corps tremblait à force de se raidir. Des frémissements couraient de files en files à mesure que le colonel approchait. Un souffle de gloire soulevait les plumets hérissés.

Mais lorsque, de ces vastes spectacles, l'auteur nous ramène à l'énumération des mille petits détails de la vie de caserne, les chapitres se succèdent plus fastidieux les uns que les autres. Et cela provient toujours de ce que M. Hermant n'a pas voulu nous faire pénétrer assez profondément dans la psychologie de Miserey. Toutes ces misères eussent pu, pour le lecteur, revêtir un certain intérêt, si, au lieu de l'astreindre à les considérer en elles-mêmes, on lui eût plutôt analysé les différentes impressions que leur découverte successive éveillait chez ce paysan à peine dégrossi. Cette note-là résonne rarement dans l'œuvre de M. Hermant, et c'est grand dommage, car on prend vraiment plaisir à en prolonger l'écho en soi-même.

Miserey, le soir de son arrivée, vient de se coucher « sous la couverture grise et dans le lit étroit de la chambrée. » Qu'est-ce que cela vous fait?... Ecoutez pourtant. Le livre datant de quelques années, il n'est peut-être pas inopportun d'en citer de nouveau quelques lignes.

Miserey s'assoupit un instant, et, ensuite, il entendit l'extinction des feux, une musique très lente et rythmée comme le souffle calme d'un homme paisiblement endormi, une musique monotone, une musique nocturne, la musique de l'ennui attristé que bercent les rêves du premier sommeil et de la fatigue surhumaine qui s'anéantit dans le repos absolu. La grande phrase musicale se développait, s'élargissait, mourait sur une note finale indéfiniment prolongée par un point d'orgue... Il se rappela, il se rappela... Les adieux du matin, Pacy-sur-Eure, le voyage, tout cela s'enfonçait pour lui dans le lointain d'un souvenir de plusieurs mois... Il vit le régiment en bataille... Il eut dans la mémoire l'écho des fanfares, l'éblouissement de tous les sabres nus... Le quartier se dressa devant lui avec ses briques roses et la blancheur de ses pierres, sa cour vide que les prisonniers balayaient... Le régiment,

dont il avait eu l'apparition et la vision soudaine dès en arrivant, où était-il, où était-il? Et il sentit tout autour de lui ces hommes, tout autour de sa chambrée, d'autres chambrées, pareilles, avec cette symétrie des lits rangés, cette odeur de bétail... Et le régiment, tout le régiment qui dormait, lui seul éveillé... Peu à peu, à mesure que ses membres s'engourdissaient, le sommeil s'imposait à lui comme la première nécessité de la vie commune, comme son premier devoir de discipline. Il s'abandonna, ses idées se brouillèrent, sa tête s'inclina. Il se souleva un instant, puis saisit brusquement son fantassin [1] à deux mains et s'endormit, soldat.

Et cette halte en manœuvre :

La masse des chevaux s'immobilisa. Le poussière tomba tout à coup, et la brigade resplendissante de cuivre et d'acier, sabre nu, jaillit de l'obscurité qui l'enveloppait. Ce fut une apparition d'un effet inattendu... Les chevaux s'ébrouaient... Les hommes sentaient leur cœur battre. Toute cette foule haletait d'essoufflement et d'enthousiasme... Miserey entendit des paroles d'éloge que le général disait au comte de Vermandois. Et il tressaillit comme si les paroles du général se fussent adressées personnellement à lui. Puis plusieurs sentiments très vagues lui passèrent dans un frisson : de l'amour, un besoin de dévouement, de sacrifice. Et il éprouva l'humble orgueil des hommes obscurs qui ont un instant la conscience nette de leur rôle utile et ignoré dans une grande œuvre.

Quant aux nombreux types qui, çà et là, surgissent momentanément de la masse confuse du Régiment, presque tous ont une caractéristique personnelle. L'auteur s'efforce évidemment de les bien distinguer les uns des autres ; malheureusement, comme nous ne les apercevons que par furtives échappées, il n'arrive guère à nous donner, en ce qui les concerne, l'illusion de la vie. Parmi les officiers, plus d'un est croqué avec une malicieuse intention de caricature. On a beaucoup parlé, lors de la publication de l'ouvrage, de ce grotesque défilé des « huiles » entrant les unes après les autres en d'impayables attitudes dans la cour du quartier. Mais à quoi bon nous les décrire ainsi d'abord, avec un tel luxe de cocasseries à la Crafty ou à la Robida, pour les faire, presque aussitôt après, rentrer dans le rang, eux aussi, confondus au milieu de centaines d'unités anonymes? Au surplus, il en va de la sorte, à des degrés divers, de tous les personnages du livre. Miserey lui-

[1] Traversin.

même est un soldat quelconque, agissant automatiquement. Il finit tristement, malgré sa bonne et sympathique nature. M. Hermant nous montre très bien qu'une fois sur une certaine pente, en dépit de toutes ses qualités, il ne peut que rouler toujours plus bas; notre pitié se trouve alors vivement intéressée au sort de son héros, et nous regrettons d'autant plus de le perdre encore de vue quelques instants après. Sans doute, l'œuvre devient, de cette manière, profondément fataliste, mais une telle conception des choses n'accuse-t-elle pas déjà un certain renoncement, qui a sa grandeur? Miserey n'est point un révolté; aucune parole de haine ne s'échappe de sa bouche; et quand, dégradé, condamné, anéanti, poussé par le peloton d'exécution, il contemple, pour la dernière fois, le régiment défilant devant lui, que fait-il? Il lui tend les bras.

Le régiment défilait là devant Miserey, superbe, comme jadis dans la cour du quartier... Miserey lui tendit une dernière fois ses bras suppliants et désespérés. Mais *il* passa, inflexible, vivant et glorieux, dans l'apothéose de ses cuivreries et de ses fanfares triomphales.

Nous allons voir maintenant plus lamentable spectacle. Je veux parler de l'ouvrage de M. Descaves : *Sous-offs*. Là, nous descendons de plusieurs degrés sur l'échelle des horreurs et des ignominies.

Nous constaterons cependant que les types de M. Descaves, pris isolément, sont vrais. Il suffit d'avoir servi quelques mois pour s'être trouvé en contact avec eux et, en même temps, d'ailleurs, avec d'autres absolument différents. L'armée est trop vaste pour qu'on n'y rencontre pas tout ce qu'on y cherche, et lorsqu'on est naturellement doué de la curiosité du mal, on y peut faire certes une riche moisson de turpitudes. Par contre, comment ne pas protester contre la manière systématiquement fausse dont M. Descaves nous présente ses personnages? Considérés comme une catégorie de malheureux, dévoyés par suite de circonstances exceptionnelles, ils pourraient garder une certaine valeur artistique; au contraire, dès qu'on tente de nous les faire prendre pour des spécimens courants de l'espèce *sous-offs*, ils cessent d'être intéressants. Un ouvrage ainsi compris, — s'il n'a pas toutes les rares qualités du pamphlet, — doit évidemment être classé « immédiatement au-dessous de rien ». Or jamais M. Descaves n'a songé à faire un pamphlet. Il lui aurait au moins fallu pour cela du style et de l'esprit, deux choses notoirement absentes de son œuvre. Du reste, même en admettant qu'un tel sujet pût être pris au

sérieux, que de difficultés d'exécution dont M. Descaves ne s'est pas douté! Le laid ne saurait vraiment devenir un puissant ressort artistique qu'à la condition de ne point paraître absolu et continu; et cela, en vertu de ce même sentiment qui nous fait déclarer fatigante et inesthétique la persistance du sublime. On arrive par ces deux chemins au même but : l'impassibilité. Et c'est précisément un des innombrables défauts de *Sous-offs*. J'admets à la rigueur qu'on ne retranche quoi que ce soit de la réalité, — et encore faut-il savoir l'observer. Par contre, je ne puis comprendre qu'on y ajoute rien. *Homo additus naturæ*. Sans cette convention l'art n'existe pas. L'*homo* ici, c'est l'âme, évidemment, et l'âme de tout le monde, s'il vous plaît : la vôtre, la mienne. Les personnages de M. Descaves en ont bien une, mais elle est singulière. « Chez le soldat, remarque-t-il, les sentiments habitent les parties basses. L'âme se répartit dans la culotte, entre la poche, la brayette et le fond. » Vous ne restituerez de tels êtres à l'humanité vivante qu'en leur remettant le cœur à sa place ou bien... ou bien... en nous expliquant, avec une clarté parfaite, une subtilité presque infinie d'analyse, une angélique délicatesse de tact, à la suite de quelles circonstances, par l'effet de quels entraînements, de quelles chutes successives, vos pauvres diables de héros en sont arrivés à une aussi étrange complexion morale. Or, les personnages de M. Descaves diffèrent-ils d'eux-mêmes à la fin du volume et au commencement? Non pas. Dès les premiers chapitres, ils nous sont présentés comme des monstres, — et voilà pourquoi nous ne les comprenons pas.

D'une telle conception résulte en outre une autre conséquence, qui achève d'ôter tout intérêt à l'ouvrage, c'est que la pitié en est absente. Et où pourtant serait-elle plus nécessaire? Faites mouvoir vos héros au milieu des pires misères, des pires horreurs, des pires catastrophes, j'y consens, mais qu'alors le plus naturel et le plus élémentaire des sentiments humains en de telles conjonctures ne leur fasse pas défaut. Seul, il est capable de constituer entre eux et le lecteur cette « commune mesure », faute de laquelle ne peut se produire l'émotion esthétique. Et ceci ne revient-il pas à énoncer cette vérité, vieille comme le monde, à savoir qu'il n'y a point d'art sans la *sympathie?* Nulle *correspondance* ne s'établissant des *sous-offs* de M. Descaves à nous, ils nous semblent mort-nés. Toutefois, une page de l'ouvrage, à la fin, arrête un instant notre attention, et nous la relisons, surpris, précisément parce qu'un imperceptible souffle d'humanité semble l'avoir inspirée. Je veux parler de cette scène où la femme de l'adjudant Boisguillaume, debout entre les berceaux de ses deux enfants et songeant avec

terreur à leur avenir en face des infamies de toutes sortes qu'elle pressent autour d'elle, se permet de donner à son mari sur la discipline et la manière de l'appliquer une si franche et si droite leçon.

La discipline! Je sais tout ce qu'on peut broder là-dessus, Boisguillaume. Elle consisterait d'abord, je crois, puisqu'on lui donne une nouvelle famille qui a la prétention de remplacer l'autre, elle consisterait à le surveiller, ce garçon qui a vingt ans, tout à apprendre de la vie, pas d'argent et les occasions de faillir que vous lui fournissez.. Les enfants, est-ce qu'on peut jamais dire comment ils tourneront... les tentations qui les guettent... l'avenir qui les prend... les dangers dont ils triompheront et ceux qui les trouveront faibles et désarmés?...

Mais ces quelques lignes honnêtement émues se trouvent perdues parmi des milliers de blasphèmes et d'invectives qui ne s'expliquent que par le plus vil et, en définitive, le plus anti-littéraire de tous nos sentiments : l'égoïsme.

Nous voyons donc ce triste livre rabaisser le roman de mœurs militaires au-dessous des moins vraisemblables romans-feuilletons. Il m'a fallu néanmoins en tenir compte comme d'une des phases les plus caractéristiques de l'évolution du genre.

Si maintenant nous continuons à rechercher les autres productions récentes dont la vie militaire forme le sujet, nous apercevons une multitude d'œuvres légères, spirituelles parfois, et dont la nature éminemment réaliste s'accuse en lestes bouffonneries. Toutefois, dans ces farces, l'élément soldatesque n'est, à vrai dire, qu'un prétexte; presque tout le sel en subsisterait, si on les transportait hors de la caserne. Aussi, n'apportent-elles pas une contribution assez originale pour que nous nous y arrêtions. Qu'elles s'intitulent donc *le Colonel Ramollot* ou *les Gaietés de l'Escadron* ou *Madame Flercadet*, etc..., peu importe; citons-les pour mémoire et passons.

Nous nous trouvons alors en présence de la *Débâcle* de M. Zola. Après l'armée en paix, l'armée en guerre.

On sait assez que M. Zola n'est ordinairement qu'une sorte d'appareil enregistreur; il collectionne, classe, décrit, et n'apprécie pas. Il se trouve donc de ceux dont l'impersonnalité forme un des principes esthétiques. Encore une fois, rien de plus légitime, pourvu que l'artiste arrive quand même à animer ses créations. M. Zola y parvient rarement. Mais, véritablement, cette *Débâcle* est, à ce point de vue, une heureuse exception dans son œuvre; elle nous donne avec une poignante intensité l'impression de la vie. Tout ce passé terrible ressuscite à nos yeux en de fantastiques évocations. M. de

Vogüé a fait observer qu'ici M. Zola rappelle Ezéchiel : « Il me conduisit tout autour de ces os, et ils étaient tout desséchés... Il se fit un bruit et un mouvement; les os se rejoignirent aux os; les nerfs et les chairs montèrent sur eux, la peau les recouvrit; et ils n'avaient pas d'âme... A ma voix l'esprit entra dans les morts et ils furent vivants et ils se dressèrent sur leurs pieds, innombrable multitude. »

Pour moi, je crois que jamais le naturalisme n'a tant accusé que dans cet ouvrage sa secrète parenté avec le romantisme. La puissante imagination de M. Zola nous y a enfin donné sa pleine mesure. La *Débâcle* est une épopée irrégulière, brisée, touffue, haletante comme il fallait qu'elle fût pour rendre la vie trouble et angoissée des tristes jours qu'elle raconte. Une telle peinture (je ne m'occupe que de la question d'art) vient à son heure aujourd'hui que la nation entière a refait à la France une armée digne d'elle. Vingt ans plus tôt, cette œuvre n'eût point été aussi universellement comprise, et j'imagine même que l'auteur n'eût point osé [1] la présenter sous cette forme au public. Il est aisé de voir ce qu'elle aurait pu être si elle s'était bornée à suivre l'odyssée de quelques personnes perdues au milieu de la tourmente, ainsi que l'exigeait, il me semble, le plan général des Rougon-Macquart. Les opérations militaires, au lieu de former le fond du roman, en devenaient seulement le cadre et l'accessoire, et c'eût été autant de gagné pour le pessimisme de M. Zola. Car a-t-on assez remarqué que, même dans ce volume, ses héros, lorsqu'ils ne sont pas au feu, n'accusent guère plus de sens moral que ceux de M. Descaves? Vienne la bataille, et ils sont transformés, surtout lors des grandes actions d'ensemble où chacun soutient son voisin de son propre exemple! Par bonheur, M. Zola, se défiant pour une fois de son incompétence psychologique, s'est presque borné dans ce livre à des tableaux généraux, ses personnages n'y agissent guère que collectivement. Et nous sommes bien forcés de reconnaître que lui, si malhabile à *camper* un caractère isolé, pétrit les masses à sa guise avec une superbe majesté. Le poète qui trop souvent, hélas! (et même dans plus d'une page de ce volume) sommeille en son âme, s'éveille alors tout à coup. Dans la *Débâcle*, il se donne longtemps libre carrière. Il nous enlève alors en une sorte d'apocalyptique vision. Nous sentons, pour ainsi dire, passer dans nos cheveux ce grand souffle de gloire et de folie qui agite les plis de ses étendards, flotte au-dessus des casques de ses cavaliers, se

[1] Il importe de ne point oublier que maintenant encore l'opinion publique persiste à juger assez sévèrement *la Débâcle* au point de vue patriotique.

glisse entre les baïonnettes pointées de ses fantassins. Et son style, si lourd d'ordinaire, s'allège là de lui-même, s'épure, atteint naturellement au mot juste et frappant; on *y* est, on *y* assiste, on *en* fait partie; on est saisi, broyé, piétiné à son tour, l'illusion est complète.

Alors le colonel du premier régiment levant en l'air son sabre, cria d'une voix de tonnerre :

— Chargez!

Les trompettes sonnaient, la masse s'ébranla... Prosper se trouvait au premier rang... Lorsqu'on fut sur la crête du calvaire et que l'on commença à descendre de l'autre côté, vers la vaste plaine, il aperçut très nettement, à un millier de mètres, les carrés prussiens sur lesquels on les jetait. Bientôt ce fut une course diabolique, un train d'enfer, que le crépitement des balles accompagnait d'un bruit de grêle, en tapant sur tout le métal, les gamelles, les bidons, le cuivre des uniformes et des harnais... Le centre criblé, enfoncé par la fusillade, venait de fléchir, tandis que les deux ailes tourbillonnaient, se repliaient pour reprendre leur élan. C'était l'anéantissement fatal et prévu du premier escadron... La charge fut reprise, le deuxième escadron s'avançait dans une furie grandissante, les hommes couchés sur l'encolure, tenant le sabre au genou, prêts à sabrer. 200 mètres encore furent franchis, au milieu de l'assourdissante clameur de tempête. Mais, de nouveau, sous les balles, le centre se creusait, les hommes et les bêtes tombaient, arrêtaient la course de l'inextricable embarras de leurs cadavres. Et le deuxième escadron fut ainsi fauché à son tour, anéanti, laissant la place à ceux qui le suivaient. Alors, dans l'entêtement héroïque, lorsque la troisième charge se produisit, Prosper se trouva mêlé à des hussards et à des chasseurs de France. Les régiments se confondaient, ce n'était plus qu'une vague énorme qui se brisait et se reformait sans cesse, pour emporter tout ce qu'elle rencontrait... Et, cette fois, derrière les 200 mètres que l'on gagna de nouveau, les chaumes reparurent couverts de morts et de mourants. Il y en avait dont la tête s'était enfoncée en terre. D'autres, tombés sur le dos, regardaient le soleil avec des yeux de terreur, sortis des orbites. Puis, c'était un grand cheval noir, un cheval d'officier, le ventre ouvert et qui tâchait vainement de se remettre debout, les deux pieds de devant pris dans ses entrailles. Sous le feu qui redoublait, les ailes tourbillonnèrent une fois encore, se replièrent pour revenir acharnées. Enfin, ce ne fut que le quatrième escadron, à la quatrième reprise, qui tomba dans les lignes prussiennes... Mais, derrière la première ligne prussienne, il y en avait une autre, et puis une autre, et puis une autre encore. L'héroïsme demeurait inutile, ces masses

profondes d'hommes étaient comme des herbes hautes où chevaux et cavaliers disparaissaient. On avait beau en raser, il y en avait toujours. Le feu continuait avec une telle intensité, à bout portant, que des uniformes s'enflammèrent. Tout sombra, un engloutissement parmi les baïonnettes, au milieu des poitrines défoncées et des crânes fendus. Les régiments allaient y laisser les deux tiers de leur effectif, il ne restait de cette charge fameuse que la glorieuse folie de l'avoir tentée.

Et, après un tel carnage, tout de suite l'ironie cruelle de ce paisible spectacle.

Comme Maurice courait à un ruisseau voisin, il fut très surpris de revoir, à sa droite, au fond du vallon écarté, protégé par des pentes rudes, le paysan qu'il avait vu le matin et qui continuait à labourer sans hâte, poussant sa charrue attelée d'un grand cheval blanc. Pourquoi perdre un jour? Ce n'était pas parce qu'on se battait que le blé cesserait de croître et le monde de vivre.

On sait que le ton se soutient ainsi pendant plus de la moitié du volume, d'une même haleine, d'un même jet, sans qu'à vrai dire on distingue là des « morceaux détachés ». M. Faguet a relevé le très heureux artifice à l'aide duquel M. Zola est presque parvenu à relier les différentes parties de ce livre immense. Et c'est l'empereur, qui tient en ses mains toutes ces destinées, l'empereur, partout deviné et à peine entrevu, c'est ce personnage à demi symbolique qui donne à l'œuvre son unité. Quand, par hasard, il se montre, on dirait d'une apparition surnaturelle :

Et, tout seul, il s'avança au milieu des balles et des obus, sans hâte, de sa même allure morne et indifférente, allant à son destin. Sans doute, il entendait derrière lui la voix implacable qui le jetait en avant... Il marchait, il poussait son cheval à petits pas. Pendant une centaine de mètres, il marcha encore. Puis il s'arrêta, attendant la fin qu'il était venu chercher. Les balles sifflaient comme un vent d'équinoxe, un obus avait éclaté en le couvrant de terre. Il continua d'attendre. Les crins de son cheval se hérissaient, toute sa peau tremblait dans un instinctif recul devant la mort qui, à chaque seconde, passait sans vouloir de la bête ni de l'homme. Alors, après cette attente infinie, l'empereur, avec son fatalisme résigné, comprenant que son destin n'était pas là, revint tranquillement, comme s'il n'avait désiré que reconnaître l'exacte position des batteries allemandes.

Et puis, quand tout est fini, perdu, écroulé, au milieu du flamboiement de Paris, rappelez-vous l'élan d'espérance qui termine le livre.

Alors Jean eut une sensation extraordinaire. Il lui sembla, dans cette lente tombée du jour, au-dessus de cette cité en flammes, qu'une aurore déjà se levait. C'était bien pourtant la fin de tout, un acharnement du destin, un amas de désastres tels, que jamais nation n'en avait subi d'aussi grands : les continuelles défaites, les provinces perdues, les milliards à payer, la plus effroyable des guerres civiles noyée sous le sang des décombres et des morts à pleins quartiers, plus d'argent, plus d'honneur, tout un monde à reconstruire!... Et pourtant, par delà la fournaise, hurlante encore, la vivace espérance renaissait, au fond du grand ciel calme, d'une limpidité souveraine. C'était le rajeunissement certain de l'éternelle nature, de l'éternelle humanité, le renouveau promis à qui espère et travaille, l'arbre qui jette une nouvelle tige puissante... Le champ ravagé était en friche, la maison brûlée était par terre; et Jean, le plus humble et le plus douloureux, s'en alla, marchant à l'avenir, à la grande et rude besogne de toute une France à refaire.

Réalité et idéal se confondent ici dans une commune envolée de poésie. Je crois bien que c'était la seule façon de redonner l'existence à cette épouvantable époque. Remarquez que l'effet produit par la *Débâcle* tient beaucoup aux proportions de l'ouvrage. C'est un monde où chaque détail est corrigé, atténué par un autre, — et ainsi à l'infini; en sorte que, de cette accumulation de faits, — dont un grand nombre est tout simplement horrible, — se dégage pourtant je ne sais quel parfum poétique, mélancolique plutôt que pessimiste, réconfortant même parfois et non décourageant. Ne serait-ce point que M. Zola aurait découvert là une des vraies formules du naturalisme, en imitant tout simplement la nature, — la nature dont on ne se rend compte qu'en la considérant dans son ensemble et de haut? Je lisais dernièrement une très fine remarque du philosophe danois OErstedt : « Il existe toujours, dit-il, un cercle intellectuel de perception, où tout ce qui est saisi par nous comme laid dans la nature devient un membre d'un ensemble de beauté. S'il nous était possible de considérer tous les objets qui couvrent la surface de la terre, ceux qui sont beaux, aussi bien que ceux qui ne le sont pas, dans une image réduite où, naturellement, ils seraient représentés avec d'exactes proportions respectives, cette intuition sensuelle même formerait vraisemblablement un ensemble d'une grande beauté [1]. »

[1] *Le Laid dans la nature.* (Traduction Guillaume.)

Il me semble que cette sorte d'impression, pour ainsi dire encyclopédique, est bien celle que nous ressentons après avoir lu la *Débâcle*. Elle est presque digne déjà d'être rangée parmi ces œuvres vraiment fortes qui arrivent à concilier pour un instant les écoles les plus opposées.

Il n'en est pas moins vrai que beaucoup de romanciers garderont toujours des tendances encore plus franchement spiritualistes que celles dont M. Zola a fait preuve maintes fois dans la *Débâcle*. J'ai dit que le roman militaire avait ses idéalistes.

Rappelons d'abord, comme symétriques des *Ramollot* et autres dont nous parlions tout à l'heure, certains volumes humoristiques, point méchants, gais d'une gaieté d'enfant, écrits sans doute pour donner une idée quelconque du régiment aux demoiselles qui ne sont point si « au courant » que Blanche Potonié. Tous les côtés violents de la vie militaire y sont prudemment laissés dans l'ombre et, en cela seulement, certes, ils peuvent être déclarés idéalistes. Les deux tomes de M. Jean Drault : *Chapuzot est de la classe!* et le *Carnet d'un réserviste* me semblent parmi les plus réussis du genre.

Mais le voici l'ouvrage qui, décidément, ne veut voir de la vie militaire que ce qu'elle contient de grand et d'élevé. J'en ai déjà cité le titre : *Pingot et moi : journal d'un officier d'artillerie*. Celui-là ne tente point de rendre le laid esthétique! Le but de M. Roë est bien plus simple : faire un peu partager l'enthousiasme juvénile que lui inspire son métier de soldat, montrer l'heureuse influence qu'un officier ayant de la tête et du cœur peut exercer sur ses hommes. Les meilleurs passages de son livre sont ceux aussi qui respirent les plus nobles sentiments; M. Roë est de la vieille école; beau et bien ne font qu'un pour lui. Il trouvera, aujourd'hui, plus d'un contradicteur. Et je ne crois pas non plus, pour ma part, que la beauté artistique soit nécessairement inséparable de la beauté morale; mais, certes, j'applaudirai toujours quand, par hasard, je les trouverai toutes deux réunies. C'est le cas ou jamais. Peut-être, cependant, aurais-je tort d'en louer M. Roë? Pourvu que son petit plaidoyer persuade quelques sceptiques, ramène quelques entêtés dans la voie du devoir et de la charité, que lui importe le reste? « Point de livre ici, dit-il, mais l'âme d'un homme. » Heureusement, M. Roë se trompe; il y a ici à la fois un beau livre et une belle âme. Quoique l'on sente, en effet, entre les lignes, une préoccupation supérieure au souci de « bien dire », M. Roë n'en a pas moins fait œuvre littéraire, et je ne le prends point du tout au mot quand il affecte un si parfait mépris de « la

littérature ». C'est là, au surplus, un travers actuellement à la mode, et M. Roë, dont quelques idées à certains esprits peuvent paraître « vieux jeu », a sans doute ainsi simplement voulu nous rappeler que par d'autres côtés il se rattache à son siècle. Je sais bien même ce qu'il pourrait nous dire de ces principes « vieux jeu »! Ne finissent-ils pas toujours par reparaître périodiquement sous des formes nouvelles? Si ce sont eux qui vont constituer l'avenir, n'est-ce pas de tous points que M. Roë peut être déclaré « fin de siècle »? N'a-t-il pas, d'autre part, la prétention de nous montrer « comment l'armée-nation, fidèle à la loi qui fait varier les organismes en fonction des milieux a fléchi ses formes au gré des besoins sociaux? » Lui aussi se montre un peu socialiste et évolutionniste. Il est donc bien loin d'échapper complètement à son temps.

En lisant le roman de M. Roë, — roman à deux personnages, un trompette et lui, — on songe d'abord et spontanément à Vigny, avec lequel il a certainement quelques traits communs; mais bientôt on lui découvre une âme tout à fait sœur de la sienne, Vauvenargues. M. Art. Roë n'a pas le désenchantant pessimisme de Vigny, et puis, c'est l'homme plutôt que le soldat qu'il nous montre, ou, à vrai dire, c'est le soldat, non plus par vocation, mais par nécessité, tel que chacun l'est aujourd'hui. Sa psychologie est cependant incomplète parfois. M. Art. Roë semble croire que l'humanité entière est faite à son image; il prête au simple troupier un peu trop de ses sentiments d'officier. Il n'y a là d'ailleurs que demi-mal. Puisque ce livre est un journal, nous n'en verrons que mieux de la sorte, nous n'en comprendrons que mieux le principal personnage : l'auteur. Vauvenargues était ainsi. Ce délicat esprit ne se montrait guère ouvert qu'aux idées et aux êtres qui ressemblaient à ses idées et à lui-même. Il prétendait d'ailleurs « que les choses ne font impression sur les hommes qu'en proportion des rapports qu'elles ont avec leur génie ». C'est sans doute pour cela que M. Art. Roë de la vie militaire n'a vu que les côtés grandioses, héroïques ou touchants. Tant mieux pour lui!

Et, certes, tant mieux pour nous aussi. Cette conception est plus facilement esthétique que la conception contraire, et surtout elle est plus humaine. Comme Vauvenargues, M. Art. Roë veut prendre les hommes, — il s'agit de ses recrues, — par les sentiments. « Quand la raison, dit-il, a épuisé ses raisons, elle en vient à celles du cœur. » Et, parlant des abstractions mathématiques dans lesquelles beaucoup d'officiers d'artillerie se plongent exclusivement, il ne craint pas d'écrire : « La science n'est qu'un cauchemar si le cœur n'a pas sa pâture. » C'est Vauvenargues encore voulant que la vérité nous parvienne « par les routes du cœur ».

Je suis bien sûr que d'aucuns ont déjà trouvé que, pour un officier, M. Art. Roë pousse un peu loin sa pédagogie sentimentale. C'est, en effet, un étrange officier que M. Roë, et, je le répète, malgré ses principes vieux jeu, nullement culotte de peau! Il a vingt-cinq ans, et il comprend que l'armée de demain ne sera pas celle d'hier ni celle d'aujourd'hui et qu'à mesure que progressent les sciences militaires, le moral du soldat doit singulièrement se modifier.

L'officier saura renoncer à des maximes traditionnelles pour tenir compte de droits nouveaux; il jettera par-dessus bord la formule de l'obéissance passive, dès aujourd'hui bien vieille, et pratiquera celle de l'obéissance volontaire, dès que celle-ci donnera plus de probabilité d'être servi... Plus l'officier excellera à ce rôle, pour ainsi dire persuasif, et plus grand sera l'effort que, dans un moment critique, il pourra demander à ses hommes... On refusera peut-être le nom d'armée à cette école du devoir et le nom d'officiers à ces professeurs en armes : c'est ne pas vouloir que les mots fléchissent leur sens à mesure que nos idées se développent. Mais qu'importe le mot! Qu'importe même l'apparence de la chose! Et que ce soit, si l'on veut, un service *industriel* obligatoire où les officiers ne porteront plus que des armes emblématiques, et les soldats des outils : ce qu'il faut, c'est que le courage, la patience, le dévouement, ne disparaissent pas avant notre espèce, c'est qu'il y ait à jamais des lévites autour de l'arche qui contient ces trois choses.

Et il se demande « si ce n'est pas en temps de paix que l'armée rend le plus de services à la nation ». L'armée, pour lui, est, avant tout, « une institution morale » et l'officier une sorte de prêtre. Il me semble que, de son passage aux armées du roi, c'était de ces sentiments-là que Vauvenargues avait rapportés. Il sut les généraliser, — de là son livre. Il n'aimait pas le raisonnement, lui préférait l'action et raisonnait perpétuellement. M. Art. Roë en fait tout autant. Homme d'action par métier, sa nature le porte à ratiociner un peu sur tout, — et c'est ce qui nous vaut ce *Journal*, nous faisant juge des réflexions quelquefois poétiquement chimériques que la vie de caserne lui inspire. C'est toute son âme, tout son fonds moral qu'il expose ainsi candidement à nos regards, ce pendant que le brave Pingot galope derrière lui, Sancho, dont il est le Don Quichotte!

Voyons comment ils ont fait connaissance :

J'ai vingt-cinq ans, je suis lieutenant d'artillerie, et ce jourd'hui, 1er janvier 1891, je me livre à des pensers sombres... Bruit de bottes :

un sabre fracasse les marches de mon escalier... C'est un canonnier... Celui-ci se nomme Pingot... Le voilà devant moi, tout décontenancé ; il balbutie : « Mon lieutenant, j'érviens de permission... Je le sais bien, c'est moi qui l'y ai envoyé. — Ensuite? — Mon lieutenant, si vous aviez la bonté... de vouloir bien... accepter... un lapin... » De dessous son grand manteau fleuri de neige, il tire un paillasson ventru que des doigts malhabiles ont cousu avec de grosses ficelles. C'est son merci qu'il me dit de cette manière ; il n'était pas très sûr de son éloquence : alors il s'est servi de ce signe. Je l'interroge, et, petit à petit, sa peur tombe, sa langue se délie : ses parents ont été bien contents de le voir, sa femme aussi, — il faut dire qu'il est marié depuis tantôt un an. — Le petit se porte bien : il a profité. Lui, Pingot, a raconté qu'il était envoyé par son lieutenant, que le colonel avait d'abord refusé, puis cédé. — Alors, le père a dit : « Jean, il faut que tu lui portes un lapin, au lieutenant, et tu lui feras notre compliment. » Et Jean s'en est allé dans l'écurie où l'on met les lapins et les poules durant l'hiver; il a choisi la plus grasse des bêtes. La voici : un fort lapin de 5 livres... Je prolonge la conversation, qui bientôt devient familière et divagante. La difficulté, maintenant, sera d'arrêter Pingot. Il me vide tout son cœur, nouvellement rempli aux sources de la famille. C'est que les jeunes soldats ne sont pas timides, à vrai dire ; ils sont simplement méfiants. — Merci, Pingot ; j'accepte le lapin. — Je congédie le troupier, et je garde la bête. J'ai conçu un projet sublime... Le livre que j'écrirai cette année te sera dédié, Pingot ; il contiendra ta vie et la mienne, racontées par le menu. Car comment les raconterais-je autrement? Notre grand et noble métier n'est fait que de petites choses. Et si dur que soit cet autre métier d'écrire, si malhabile qu'y soit la main habituée au poids du sabre, je transcrirai ici jour par jour notre existence commune.

Et avec le lieutenant, avec Pingot, nous voici du régiment ; nous pénétrons le sens intime et symbolique qui, selon M. Roë, se cache sous les plus humbles détails du métier, leur donne un cachet pittoresque pour qui a des yeux et une âme. Et Dieu merci ! M. Roë est de ceux-là. Il a même un œil de peintre et, sans crier gare, il nous brosse de temps en temps de petits tableautins qui ne sont pas le moindre charme de son livre.

Suivons-le à la manœuvre :

J'arrive au centre de mes quatre fanions... Mes recrues gravitent autour de moi. Pauvres êtres ! Y a-t-il vraiment de vous à moi un peu d'attraction? Pourtant, je suis dur pour vous... Quel est cet autre qui est venu ici sans étriers? — C'est vous, Pingot? — Mon lieutenant,

c'est le brigadier qui les a pris pour... — Il fond en larmes avec une grimace de macaque. Les jeunes soldats pleurent souvent : enfantillage! se dit-on, car il est vrai que ce sont des enfants; ou bien : douleur feinte, astuce de paysan. Mais s'ils pleurent, ne serait-ce pas tout simplement parce qu'ils sont malheureux, et que, de leur cœur plein de tristesse, les larmes débordent au moindre choc? — Eh bien! on les retrouvera, ces étriers... Ses larmes sèchent tout à coup... La peau des chevaux commence à fumer : mettons-les au pas. Ils s'ébrouent; des jets de vapeur sortent de leurs naseaux. Les corbeaux se posent au milieu d'eux... Par instants, ils s'enlèvent nonchalamment, se laissent *pendre au-dessous de leurs ailes*, puis retombent.

Notez cette vision des corbeaux qui « se laissent pendre audessous de leurs ailes ». Voilà un de ces brefs aperçus à la Fromentin qui dévoilent à n'en pas douter un tempérament d'artiste. Parmi les innombrables mouvements de l'oiseau, M. Roë a su remarquer celui qui, dans le cas actuel, lui donnait, pour ainsi dire, sa physionomie. Sans ce détail, nous ne les verrions pas à notre tour, ces corbeaux, avec cette précision, cette netteté, ce relief qui nous les font presque toucher du doigt.

D'autres fois, ce sont des paysages pleins de grâce et de fraîcheur :

La manœuvre, au matin, en mai, c'est vraiment ravissant. Le ciel est plein d'une lumière fraîche, les arbres allongent parmi le gazon leurs ombres changeantes, vite diminuées; et, tout autour du polygone, des frondaisons encadrent l'aire nue, la forêt développe sa robe de tous les verts. Alors, il fait bon vivre! Pour peu que l'allure soit vive, on se sent des ailes. Ai-je encore une âme? Non, elle s'est envolée. Voyez ces hirondelles qui font des circuits au ras du sol, poussent des cris d'amour, et, par moment, culbutent, montrent leurs ventres blancs... Mon âme est une de ces hirondelles.

Comme ces lignes sont divinement jeunes! Mais n'oublions pas que M. Roë est surtout un homme de cœur que ne laisse insensible aucune des petites misères et, à plus forte raison, aucun des drames parfois poignants de la vie militaire.

Écoutez l'histoire *du crêpe :*

Il nous était resté, de la dernière classe, un mauvais gars chargé de punitions sans nombre; nous l'avons gardé quatre mois, conformément au jugement du Conseil de discipline. Voici finir son dernier

jour de service : il redevient citoyen. Donc, on va le déshabiller... Il tourne vers nous sa figure pâle, malsaine, aux traits figés dans une abjection irrémédiable. Il était mineur; la mine va l'engloutir de nouveau dans sa gueule noire... Il s'agit de laisser à Savine le moins d'objets possible. N'a-t-il pas une chemise lui appartenant en propre, une blouse, une casquette? Les plus pauvres reçoivent d'ordinaire, envoyée par les parents, une défroque sommaire, qu'ils revêtent pour partir. Mais celui-ci n'a rien : il faut se résigner à lui abandonner des vêtements. On lui cherche un vieux pantalon, trop long pour lui. Peu importe, il le gardera; l'objet est vieux et sale, c'est là l'important. Une vieille veste, maintenant... J'ordonne qu'on y ajoute un manteau, car cet homme tousse à fendre l'âme; et le voilà qui tourne vers moi ses yeux morts, ses yeux vides. Il a l'air surpris d'un chien galeux qu'on caresserait. C'est fait. Pourquoi reste-t-il en place comme une borne? Qu'attend-il? — C'est un crêpe, qui était sur ma veste... En effet, il y a autour de la manche gauche un ruban froissé, fripé. Ce crêpe est tout ce qu'il possède au monde : rendez-le-lui. Le tailleur vient le lui coudre; le maréchal-des-logis chef ferme son registre avec bruit et disparaît. Je veux savoir de qui Savine porte le deuil. — C'est mon frère qui est mort à cause d'avoir été mouillé dans la mine. Il avait une bronkite. Nous n'étions plus que nous deux de parents. — Et sa toux le reprend. Quand il mourra, celui-ci, qui donc portera le deuil?

Voilà qui s'appelle écrire, c'est déjà presque ce style dont *on n'a rien à dire* qui *n'existe pas*, qui laisse à l'image toute sa vivacité, à la pensée toute sa force.

Et, jour par jour, nous accompagnons ainsi dans la vie, à l'exercice, en manœuvre, à la caserne, en ville, ces deux existences jumelles, le lieutenant et son fidèle trompette. Nous sommes plus au courant toutefois des faits et gestes de Roë que de ceux de Pingot, trop calqué peut-être sur le patron de son officier. Je voudrais lire aussi le journal du brave Pingot, un journal où, prenant sa revanche, il occuperait la première place et le lieutenant la seconde. Je serais curieux de savoir ce qu'il pense de M. Roë. Bien ingrat serait-il s'il en disait le moindre mal! Car le lieutenant n'a-t-il pas fait tout au monde pour que son trompette devînt un troupier exceptionnel? Est-il assez choyé, dorloté! Supposez Pingot dans la situation de Miserey. Que serait-il devenu? Je n'ose pas répondre. Au surplus, en admettant qu'il y eût mal tourné, cela prouverait uniquement l'énorme importance de l'action personnelle de l'officier sur le soldat. Et le but de M. Roë n'a-t-il pas été de démontrer cette vérité? Pour lui, ce rôle d'éducateur qui constam-

ment le met en contact avec l'homme du peuple lui convient, dit-il, à merveille; et, de même, le terre à terre, la trivialité de certaines parties de son métier ne le rebutent pas. C'est un sage. Ses adieux au lecteur sont à retenir :

Que suis-je devenu durant ces deux années? J'ai vécu ma vie, et j'ai tâché d'être un homme. Me voici maintenant dans l'artillerie de forteresse, à cette batterie du Tréport d'où je vois la mer... Je me suis trouvé ici en meilleures conditions pour terminer mon projet de mortier... Aujourd'hui je cherche autre chose... Je me suis installé, pour dessiner mon appareil, dans une casemate, et par l'embrasure qui est ma fenêtre, j'ai vue sur la berge, les navires, les barques, les mouettes, le rire innombrable des flots. *Voilà ma vie : être attaché de tout cœur aux besognes du métier, et garder pourtant une petite lucarne ouverte sur le beau et sur l'éternel.* D'ailleurs, vieillir sans ambition : commander à un homme, je trouve cela si difficile! Je juge, en mûrissant, que deux choses seulement valent la peine qu'on y tende : être bon dans son âme, être utile dans sa vie. Et je deviens doucement un de ces artilleurs de l'ancienne farine, maniaques innocents qui cherchaient jusqu'à leur retraite des manières de canonner et de pointer.

Telle est cette œuvre originale qui, malgré son peu de prétention, ne laisse pas, on l'a vu, d'être souvent profonde. Je la voudrais, quant à moi, plus courte d'un bon tiers. Le lieutenant est un peu bavard. Tranchons le mot : il a commis, çà et là, quelques pages de galimatias double. Son livre n'en reste pas moins un des plus curieux que le spectacle de la vie militaire ait produit depuis quelques années. Il ne la regarde pas par le même bout de la lorgnette que MM. Hermant, Descaves et Zola, qui, déjà, diffèrent notablement entre eux, malgré de réelles affinités entre le *Cavalier Miserey* et la *Débâcle*. Au surplus, qu'importe! En fait d'art, tous les partis-pris sont légitimes. — Pourquoi, hélas! n'en pouvons-nous dire autant de la Morale? — De là provient le charme et le danger des talents très personnels. La vérité absolue, *objective*, est de si peu de poids pour l'artiste! La vérité relative, *subjective*, est bien autrement féconde! N'est-ce pas elle l'éternel aliment du poète? Dans le vaste domaine du rêve, il se taille son petit royaume qu'il peuple ensuite à son image et ressemblance. Mais qu'y faire, mon Dieu? Tous ne peuvent considérer toutes choses sous le même angle visuel. M. Taine disait, lui aussi, que « chaque talent est comme un œil qui ne serait sensible qu'à une couleur ».

On voit qu'il en a été du roman de mœurs militaires comme de

tout autre genre. Chacun l'a compris suivant son tempérament; seulement, les uns y ont fait preuve de qualités; les autres n'y ont trouvé que l'occasion de nous révéler leurs défauts. C'est la chaîne de ces différents points de vue successifs qu'il serait intéressant de dérouler plus à fond que je ne l'ai pu faire ici. Que seront les anneaux dont elle va s'allonger? Réalistes?... Idéalistes? Et d'abord ces étiquettes elles-mêmes ne sont-elles pas en train de changer de sens?... Si cependant nous entendons simplement par réaliste l'artiste préoccupé plutôt du monde extérieur et visible que du monde intérieur que chaque homme porte en soi, il se pourrait qu'un écrivain, soucieux surtout de pittoresque, fût tenté de nous peindre la vie militaire en d'autres temps, sous d'autres lois, d'autres mœurs. Et, de cette façon, le naturalisme ne nous achemineraitil pas vers une sorte de renaissance du roman historique [1]?

En tous cas, et quel que soit l'avenir du genre, son passé est incontestablement dû à l'intérêt nouveau que notre organisation actuelle, conséquence de nos défaites, a forcément donnée aux questions militaires. L'observateur a trouvé là soudain un sujet inexploré et, chose plus rare, un public naturellement apte à le comprendre. Le roman militaire nous offre donc tout au moins un assez probant exemple de l'influence que peuvent avoir parfois les institutions sociales ou politiques d'un peuple sur sa littérature.

Pierre de Barneville.

[1] C'est ainsi qu'un livre curieux, récemment paru, *la Légende de l'Aigle*, par M. Georges d'Esparbès, a tenté de faire revivre, avec assez de bonheur parfois, le type du troupier du Premier Empire.

AU RETOUR[1]

X

Hélène n'avait pas prononcé une parole d'amabilité banale en promettant à Odette de Guerles de voir désormais en elle une amie. Depuis le jour où elle avait soudain pénétré dans l'intimité de sa jeune âme, la sympathie instinctive qu'elle avait toujours éprouvée pour cette enfant isolée s'était transformée en un véritable sentiment d'affection; et, le plus souvent qu'il lui était possible, elle l'attirait auprès d'elle. Ce rapprochement, d'ailleurs, était facilité par la comtesse qui, en son for intérieur, trouvait charmant de confier sa fille à Hélène, en maintes occasions où il lui eût été gênant de la chaperonner.

Vraiment, pour la jeune femme comme pour la jeune fille, ces réunions fréquentes étaient précieuses; car Odette donnait sans compter les trésors de son âme tendre à cette grande amie si respectée dont elle subissait l'influence élevée avec une docilité d'enfant reconnaissante d'être aimée et conseillée; et cette atmosphère d'affection chaude et vraie, de confiance juvénile, semblait à Hélène indiciblement bonne à respirer.

Dans leurs causeries, parfois, Odette parlait de son père, presque jamais de sa mère, surtout de leurs rapports; simplement, en quelques mots brefs, elle répondait à la question de politesse qu'Hélène ne manquait point de lui adresser à son arrivée au sujet de la comtesse : et c'était tout. Il semblait même que pour elle ce fût un bien-être d'oublier, dès qu'elle entrait chez Mme de Bressane, son milieu habituel, ceux qu'elle y voyait! Mais à chaque instant, un mot trahissait son aversion, son mépris pour la vie mondaine, si accentué, si intense, si étrange qu'Hélène n'osait point lui en demander la raison. Quel obscur sentiment la poussait à parler ainsi? Avait-elle surpris dans ce monde qu'elle détestait quelque propos sur sa mère qui l'avait atteinte de façon indélébile?... Si cela était, elle n'en laissait rien voir : et jamais Hélène ne se fût permis une réflexion, même indirecte, qui pût lui révéler ce que la jeune fille pensait de sa mère... Mais elle était d'esprit trop

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juillet et 10 août 1893.

pénétrant pour n'avoir pas compris que l'indifférence non dissimulée de Mme de Guerles pour sa fille était pour le cœur d'Odette une plaie vive que le moindre froissement faisait tressaillir; et, avec sa délicate bonté, elle s'efforçait de calmer la révolte sourde de cette enfant aimante et abandonnée moralement, qu'elle sentait souffrir à toute minute de son abandon.

Jamais cependant Odette ne se plaignait de sa mère, même arrivât-elle chez Mme de Bressane toute frémissante encore au souvenir d'un mot blessant qui l'avait atteinte. Mais peu à peu, tout en causant avec la jeune femme, sans en avoir conscience, elle lui révélait la tristesse de son enfance solitaire, pauvre petite créature grandie dans un intérieur sans union, où même devant elle, toute jeune, des scènes violentes éclataient entre son père et sa mère. Combien de fois ne les avait-elle pas entendus échanger des propos dont elle ne comprenait pas le sens, mais qu'elle voyait donner au beau visage de la comtesse une expression terrible de colère et contracter les traits d'ordinaire aimables et souriants de son père; des scènes dont le souvenir la hantait ensuite et lui causait une sorte d'effroi... Elle avait grandi livrée à des gouvernantes, sans cesse changées, jusqu'au jour enfin où était venue Edith O'Kelly, une pauvre fille, modeste, effacée, d'apparence insignifiante qui s'était prise d'une véritable adoration pour l'enfant à elle confiée, mais sur laquelle jamais elle n'avait su acquérir d'influence, incapable de diriger cette petite fille passionnée, dont l'âme et l'esprit se développaient au hasard de la nature et des circonstances. Par bonheur, il s'était trouvé que cette fillette alors fougueuse, emportée, rebelle à toute discipline, avide de s'instruire à un point presque effrayant, était en même temps d'une droiture invincible et fière, ayant le mépris inné de tout ce qui n'était ni loyal ni vrai, des abaissements nés d'une lâcheté morale... Et ainsi elle avait été sauvée de bien des dangers qui paraissaient fatalement devoir l'atteindre, dans sa situation d'enfant placée entre un père et une mère séparés, chez lesquels, tour à tour, elle passait, les entendant se juger l'un l'autre, ayant dans sa mère un exemple vivant du dédain des règles de conduite partout admises.

Et plus d'une fois, Hélène pensa qu'avec une éducation semblable, c'était un miracle qu'elle fût restée aussi réellement jeune; car elle l'était, la jeune femme n'en pouvait plus douter maintenant qu'elle la connaissait bien. Et elle se plaisait à entendre son joli rire clair qui ne résonnait nulle part ailleurs qu'à l'hôtel de Bressane où elle se sentait désormais une enfant de la maison, ayant su charmer Simone qui ne s'effarouchait point qu'elle fût aussi caressante, aussi remplie d'attentions délicates pour sa mère.

Enveloppée par la tendresse de Simone, l'affection de Jean et d'Odette, très souvent réunis chez elle, Hélène se sentait réellement moins triste : et les jours de ce mois de mai ensoleillé furent les meilleurs qu'elle eût connus depuis des années. Ils coulaient pour elle insaisissables et doux, endormant l'acuité de ses souvenirs, sans lui rendre pourtant confiance en l'avenir.

— Je voudrais immobiliser ma vie, disait-elle parfois à Jean, avec son faible sourire. En ce moment, je suis heureuse autant que je puis l'être.

Puis, un jour, une ombre glissa sur ce fragile bonheur, la santé de Simone. Le mieux qui pendant l'hiver s'était manifesté dans l'état de l'enfant ne se soutenait pas. Elle ne se plaignait pas, mais l'affinement excessif de son visage était significatif. Et de l'instant où Hélène en eut conscience, la crainte tant de fois éprouvée reprit l'entière possession d'elle, rejetant bien loin toutes ses autres impressions. L'horrible inquiétude ne la quitta plus, alors même qu'elle causait dans un salon, qu'elle remplissait ses devoirs de femme du monde ou de maîtresse de maison, même en la présence d'Odette, même en celle de Jean.

Bien vite, tous deux remarquèrent que, sur elle, s'était abattu un mystérieux souci qui devait être bien pesant, bien douloureux, puisqu'elle, toujours si courageuse, en était ainsi ébranlée. Odette, avec son instinct de femme, eut, la première, l'intuition de la vérité, frappée de l'affaiblissement de Simone; et, un soir qu'elle dînait, avec Jean, chez Henriette d'Artaud, elle lui dit, confiante comme auprès d'un ami sûr :

— Ne trouvez-vous pas que Mme de Bressane est bien triste maintenant?... Je crois qu'elle est très inquiète au sujet de Simone, qui n'est vraiment pas bien...

— Vous en a-t-elle parlé?

— Non, vous savez qu'elle ne se plaint jamais.

C'était vrai, jamais elle ne se plaignait et elle semblait même redouter qu'on lui parlât de sa peine secrète. Mais le lendemain même du soir où il avait causé avec Odette, Jean fut à tel point frappé de l'expression navrée du sourire de la jeune femme, qu'une question lui vint irrésistiblement :

— Chère, qu'avez-vous? Ne voulez-vous pas me dire ce qui vous tourmente?

Alors, soudain, comme si l'accent d'affection profonde dont il lui avait parlé eût brisé le sceau de ses lèvres, elle laissa échapper l'aveu qu'elle retenait par une sorte de crainte superstitieuse :

— Ce qui me tourmente? Regardez Simone et vous le comprendrez. O mon ami, maintenant elle ressemble... de quelle façon

effrayante!... à son frère, le dernier enfant que j'ai perdu. J'ai peur pour elle... j'ai peur!

Les lèvres d'Hélène tremblaient tandis que ces mots les déchiraient. Jean tourna les yeux vers la petite fille. Selon son ordinaire, elle ne jouait pas, elle demeurait immobile, le livre tombé sur ses genoux, les mains abandonnées dans un geste de lassitude, les yeux bruns perdus dans l'immensité limpide, arrêtés dans la contemplation d'une vision mystérieuse qui rendait douloureusement pensif son visage diaphane.

Oui, elle avait changé. Hélène ne se trompait point. A Jean, elle avait toujours paru si menu, qu'il ne s'était pas aperçu de son amaigrissement. Mais la mère, elle, était d'une clairvoyance sans merci.

— Ce sont peut-être les chaleurs qui la fatiguent, dit-il, saisissant la première raison qui lui venait à la pensée, tant il était dominé par le désir de la réconforter un peu par un espoir.

— Les chaleurs ne sont pas suffisantes pour l'accabler ainsi. Qu'a-t-elle, mon Dieu?

Et ni le médecin, ni Jean, ni Hélène même ne devinaient encore de quel mal souffrait silencieusement cette fragile créature.

Jusqu'au retour de Jean de Bryès, personne n'était jamais venu se placer entre Simone et sa mère. L'une pour l'autre, l'une par l'autre, elles avaient existé, Hélène n'ayant plus d'autre raison d'être que sa fille, l'enfant aimant la jeune femme avec une passion exclusive, emportée, faite de toute sa sensibilité ardente qu'une santé délicate surexcitait encore. La première fois que Simone avait aperçu Jean de Bryès, il était incliné devant Hélène et lui baisait les mains... Et une révolte irraisonnée avait fait bondir son petit être ombrageux, en voyant les lèvres de cet étranger là où ses lèvres d'enfant lui semblaient seules avoir le droit de se poser... Et puis, elle l'avait vu revenir souvent, être bientôt l'un des habitués du salon de la jeune femme ouvert à un cercle très restreint; et, peu à peu, une jalousie inconsciente, mais profonde et douloureuse, s'était développée en elle, contre cette étranger que sa mère n'accueillait pas comme les autres hommes reçus chez elle : cela, avertie par l'instinct de sa jalousie, elle l'avait senti plus encore que deviné.

Toutefois, elle ne se montrait avec Jean de Bryès ni sombre, ni maussade, ni capricieuse, seulement d'une réserve froide, lui donnant tout juste la main quand il arrivait ou partait, parce que lui-même lui tendait la sienne; et il ne voyait jamais pour lui un sourire transfigurer la pâle petite figure. Tant qu'il était là, se trouvât-elle même dans une pièce voisine, elle demeurait les nerfs tendus jusqu'à la souffrance par son effort pour ne rien trahir de l'émotion qui la bouleversait...

Si elle eût été une enfant robuste et joyeuse, se dépensant au dehors, l'impression première se fût peut-être effacée; mais, chez elle, au contraire, la vie intérieure avait une activité intense par suite de sa faiblesse même qui la privait des exercices physiques capables d'apaiser les nerfs. Puis, une fatalité avait fait tomber dans sa petite âme déjà si troublée quelques mots dont le souvenir ne la quittait point. C'était chez M[me] d'Artaud, où elle était allée passer quelques moments avec les fillettes de la jeune femme. Henriette tout à coup était entrée avec son inséparable amie, M[me] de Permes, et, après quelques rapides caresses aux enfants, elles étaient restées dans la pièce à bavarder, attendant que leur voiture fût annoncée. Par hasard, Simone avait levé la tête, et avait aperçu dans la glace le regard de M[me] de Permes dirigé vers elle, tandis qu'à demi-voix, la jeune femme chuchotait :

— Pauvre enfant! comme elle paraît délicate! Que deviendrait M[me] de Bressane si un accident arrivait à sa fille!... Vous devriez remarier votre cousine, Henriette... Tenez, le capitaine de Bryès lui conviendrait à merveille.

— D'autant qu'il a toujours été son fervent admirateur et qu'il demeure son fidèle chevalier, avait dit Henriette avec un petit rire.

— Alors qu'il l'épouse! Elle aurait cette fois un mari charmant, et toutes sortes de chances pour avoir aussi de beaux enfants robustes!

Qu'avaient dit ensuite les deux jeunes femmes? Simone n'en avait rien entendu, étourdie par la commotion qu'elle éprouvait de ces paroles inattendues dont, tout d'abord, elle ne concevait pas bien le sens et qui cependant avaient tout à coup avivé l'inquiétude sourde qui l'étreignait déjà. Et le travail avait continué dans son cerveau de petite fille, d'une effrayante précocité. Sa mère remariée!... Cette idée la révoltait, la froissait, la blessait ainsi qu'une profanation. Et le souvenir oublié de son père, parti depuis tant d'années qu'elle ne se rappelait pas son visage, lui revenait tout à coup avec une vivacité étrange. Voir auprès de sa mère Jean de Bryès ainsi qu'elle avait vu son père, lui semblait monstrueux!... Et pourtant cela pouvait arriver. M[me] de Permes n'avait-elle pas dit que peut-être sa mère épouserait le capitaine de Bryès?... Alors il viendrait vivre auprès d'Hélène; entre elles deux, il serait toujours, aux repas du matin, du soir; il entrerait dans leur chambre, fermée à tous, qui semblait à son cœur de petite fille un sanctuaire où elle et sa mère avaient seules le droit de pénétrer... M[me] de Permes aussi avait parlé de petits enfants. Est-ce que ces inconnus viendraient remplacer les jeunes frères partis pour ne revenir jamais?... Est-ce qu'ils partageraient avec elle, Simone, les baisers, les tendresses, les regards de sa mère?... Est-ce qu'ils

auraient, comme elle, la permission de se blottir dans ses bras, près, près de son cœur, pour en sentir les battements?...

Quand elle entrevoyait pareille possibilité, une telle angoisse lui serrait l'âme, qu'il fallait vraiment toute l'incroyable force de volonté qui transfigurait son être frêle pour ne pas éclater en sanglots, crier son désespoir à cette mère trop aimée, la supplier de lui dire qu'elle n'avait rien de semblable à craindre... Alors elle avait de furieux élans de tendresse vers la jeune femme, meurtrissant presque sous ses baisers les mains, le visage d'Hélène, trouvant pour elle des mots qui étaient de vraies caresses.

Mais si elle avait l'égoïsme des êtres qui aiment avec passion, Simone possédait aussi une naturelle générosité, une délicatesse innée que l'influence d'Hélène n'avait fait que développer. Henriette d'Artaud et Mme de Permes semblaient penser que sa mère serait heureuse mariée avec Jean de Bryès et elle ne voulait pas empêcher que le bonheur lui vînt. Aussi nulle plainte ne lui échappait; elle essayait courageusement de se résigner. Mais cette lutte incessante contre elle-même l'épuisait peu à peu...

Le médecin, ne sachant trop que faire, finit par ordonner l'air de la mer, qui tonifierait l'enfant, disait-il; et il indiqua Dinard où le climat était doux. Aussitôt Hélène fut prête à partir; tellement dominée par la crainte de toutes les minutes qui la dévorait, que tout ce qui la concernait seule paraissait avoir perdu le don de l'émouvoir. Pour Jean, pour Odette, elle s'efforçait de demeurer la même, aussi accueillante, aussi affectueuse, aussi désireuse de leur cacher toute l'étendue de son tourment qu'elle n'avouait pas. Mais elle devinait bien qu'en dépit de ses efforts, elle ne les trompait point, que Jean sentait combien peu elle lui appartenait à ce moment.

Le jour où elle eut la décision du médecin, elle s'arrêta chez Henriette, afin de la faire connaître à Jean qu'elle savait devoir y trouver. Il venait, en effet, d'y arriver et causait avec Maurice d'Artaud et Henriette, qui rentrait et l'accueillait ravie, car elle détestait la solitude. Aussi eut-elle une nouvelle exclamation de plaisir à l'apparition de Mme de Bressane. Elle la reçut empressée, très caressante, l'accablant tout de suite de questions sur la santé de Simone, sans attendre ses réponses, ne lui permettant pas d'échanger plus que quelques paroles brèves avec Maurice et avec Jean dont les yeux s'attachaient remplis de sympathie sur son visage altéré par l'inquiétude. Puis, finalement, elle se leva en tourbillon pour prendre quelques œillets dans une coupe, les glisser dans sa ceinture, et vint se rasseoir en concluant :

— Que tu es gentille, Hélène, d'être entrée chez moi! Ainsi tu arrives de chez ton médecin? Que t'a-t-il dit?

— Il m'envoie à Dinard, aux bains de mer.

Une exclamation s'échappa des lèvres d'Henriette, et elle cessa de considérer l'effet des œillets soufre sur le mauve de sa robe.

— Comment, toi aussi, tu vas à Dinard?... C'est un départ général pour la Bretagne, alors : figure-toi qu'hier soir Mme de Guerles et moi, nous avons à peu près décidé que nous irions en bande y passer un mois ou six semaines. C'est délicieux cette rencontre! Nous nous retrouverions tous là-bas... Odette en serait ravie!... Jean, vous viendriez nous voir?

Imperceptiblement il tourna la tête vers Hélène et leurs regards se confondirent dans une même pensée. Combien était inutile l'invitation de la jeune femme; puisque Hélène serait là-bas, elle l'y appellerait par sa seule présence.

— Certes, oui, madame, j'aurai l'honneur d'aller vous voir à Dinard. J'ai le plaisir inestimable de jouir pour l'instant d'une entière liberté; je ne me doute même plus que j'appartiens à l'armée. Et j'en profite.

— Vous viendrez, Lionel de Gisvres viendra...

— Où avez-vous pris, Henriette, que de Gisvres allait lui aussi à Dinard? interrogea Maurice un peu surpris.

— Où j'ai pris cela? C'est le fruit de mes observations, mon cher ami. Soyez sûr que là où sera Odette, le prince ne tardera pas à paraître. Elle lui produit un effet très sérieux. Positivement il a l'air d'en tenir pour elle à un point étonnant! Je ne serais pas autrement surprise qu'il s'acheminât vers la vie conjugale, puisque, en résumé, il lui faudra bien faire une fin. Et je ne suis pas toute seule de mon opinion, car notre belle comtesse à qui j'en faisais part m'a simplement répondu qu'un mariage lui conviendrait fort entre Odette et Lionel de Gisvres.

— Bien que M. de Gisvres ait dévoré presque toute sa fortune et que sa mère, la princesse douairière, cherche à lui faire donner un conseil judiciaire, à ce que l'on raconte partout, acheva Jean avec une singulière vibration dans la voix.

M. d'Artaud se mit à rire.

— Sous entendu, s'il refuse de se marier. Or, pour éviter le conseil en question, soyez sûr qu'il préférera de beaucoup épouser une jolie héritière quelconque, quitte à recommencer ensuite ses explorations dans les chasses défendues.

— Mon Dieu, Maurice, fit Henriette avec une moue amusante, voilà que vous parlez par allégorie! Vous avez l'air d'un fabuliste... Pourquoi ne voulez-vous pas reconnaître, au lieu de vous livrer à des jugements téméraires, qu'Odette est femme assez séduisante pour convertir même un pécheur endurci aux douceurs de l'exis-

tence conjugale et le conserver dans la pratique des vertus de son nouvel état.

Jean écoutait pensif et un pli creusait son front. Il demanda :

— Croyez-vous donc que M. de Gisvres plaise à Mlle de Guerles?

— Qui pourrait le dire? Cette petite fille est mystérieuse à un point extraordinaire et garde jalousement le secret de ses sympathies, sauf quand il s'agit de toi, Hélène. Vous aussi, Jean, vous m'avez l'air d'être très en faveur. Mais quant aux autres hommes, elle les tient joliment à distance; et, pour l'instant, elle paraît tout juste se laisser rechercher de loin par Lionel de Gisvres. Pourtant s'il se mêle vraiment de la séduire, il y parviendra. Il est joli garçon, et quand il veut charmer, il s'y entend! A preuve!... Jean, même au milieu de vos sauvages, vous avez dû apprendre, il y a deux ans, l'histoire de cette jolie actrice, Andrée Orlas, qui s'est tuée chez lui parce qu'il ne voulait pas l'emmener... en Suède, je crois.

— En effet, je connais cette histoire, fit-il la voix mordante. Et je me demande quelle impression elle fera sur la future fiancée de M. de Gisvres.

— Mon cher ami, on ne la lui racontera pas, si elle est d'humeur à la prendre au tragique. D'ailleurs, elle pourra vraiment pardonner à de Gisvres. Il a été très affecté de l'événement. Il a renoncé à sa navigation sur les côtes de Suède et il est allé chasser les grouses en Écosse.

Elle avait dit cela si naïvement, que son mari et Jean sourirent. Mais le visage d'Hélène ne s'éclaira pas. Elle savait par expérience quel supplice sont certaines unions, et Odette lui était devenue trop chère pour qu'elle n'en redoutât pas une semblable pour la jeune fille.

— J'espère de tout cœur, dit-elle, qu'Odette ne fera pas un mariage qui serait pour elle un irréparable malheur.

— Quelle perspective sombre! Hélène. Surtout ne la montre pas à Odette, car la comtesse ne la partage pas du tout. Et si elle veut marier sa fille à Lionel de Gisvres, elle la mariera envers et contre tous! Pourtant, tu peux, à l'avance, lui glisser discrètement tes objections. Elle va venir. Attends-la.

Dans le secret de sa pensée, Hélène avait maintenant de la comtesse une opinion qui lui faisait désirer de la rencontrer le moins possible. Aussi quand Mme de Guerles apparut, au moment même où, déjà debout, elle se préparait à partir, elle se contenta d'échanger avec elle quelques paroles de politesse; puis après un tendre baiser à Odette, elle sortit...

Henriette déjà était toute à ses nouvelles visiteuses, priant son mari de prendre sur la petite table de lunch un sorbet pour l'offrir à la comtesse, recommandant à Jean de servir Odette.

— Que désirez-vous que je vous apporte? demanda-t-il à la jeune fille.

— Rien, merci. Je vais seulement boire un peu d'eau fraîche.

Il se dirigea aussitôt vers la table placée à l'entrée de la petite serre; et elle le suivit, désireuse d'être seule avec lui pour parler d'Hélène, car elle évitait de laisser voir son affection très grande pour la jeune femme devant Henriette, qui en souriait, et devant sa mère, qui la déclarait ridicule.

Mais lui, Jean, était vraiment devenu un ami pour elle, tant Hélène inconsciemment avait été un lien entre eux, tant leur commune attirance vers la jeune femme les avait rapprochés. Avec lui, elle causait comme elle ne le faisait avec nul autre homme, sortant de sa réserve hautaine pour se révéler à lui dans son charme exquis de vraie jeune fille, en dépit de la précoce expérience qu'elle avait forcément acquise dans le milieu où elle avait grandi, où elle vivait.

— Répétez-moi tout ce que Mme de Bressane vous a dit de Simone, de sa visite chez le médecin, avait-elle demandé.

Assise près de la baie vitrée, entr'ouverte pour laisser entrer un souffle tiède, elle écoutait ce qu'il lui racontait de la consultation, ses prunelles larges levées vers lui, si limpides qu'en les regardant ainsi, il semblait qu'on allât pénétrer jusqu'en son âme même.

Et elle l'écoutait avec un tel intérêt qu'il eut envie de la remercier de prendre, à ce point, part à l'inquiétude d'une autre.

— Quelle véritable amie, vous êtes pour Mme de Bressane! fit-il avec la douceur d'accent qu'il avait parfois. Vous lui faites beaucoup de bien en l'aimant ainsi.

— Le croyez-vous vraiment? J'en serais tellement heureuse! Si souvent depuis que je la vois plus triste je regrette de ne pouvoir rien pour elle, rien pour lui donner un peu d'espoir! Je voudrais, à n'importe quel prix, lui enlever son tourment... Et je suis si impuissante à l'adoucir, même un peu.

— Nous le sommes tous, fit-il, avec une sorte d'obscur découragement.

— C'est vrai!... Maintenant que j'ai compris tout ce que sa fille était pour elle, je suis sûre que si... un malheur lui enlevait la pauvre petite Simone, ni vous, ni moi, ni personne ne la consolerait. Elle ne supporterait pas ce nouveau chagrin. Simone est sa vie même; elle disparue, tout le reste du monde n'existerait plus pour Hélène.

Jean tressaillit. Ce qu'Odette disait là, c'était l'expression nette d'une pensée secrète et douloureuse qui s'insinuait en lui, sans qu'il

voulût se l'avouer. Combien de fois déjà n'avait-il pas eu l'impression que nulle créature humaine n'occuperait jamais, dans le cœur d'Hélène, la place qu'y possédait le petit être que ses soins de toutes les heures avaient peut-être seuls sauvé jusqu'alors.

Lentement, il dit, avec un désir âpre d'échapper à cette pensée :

— J'espère que la santé de Simone n'est pas aussi compromise que vous le croyez. Un séjour au bord de la mer peut la fortifier.

— Un séjour à Dinard, là où nous allons peut-être aller, nous aussi? Je le désire tant depuis que je sais qu'Hélène va s'y établir! Mais je n'ose jamais espérer la réalisation des projets qui me tiennent au cœur!... La déception est trop dure ensuite!

— Peut-être, cette fois, n'aurez-vous pas de déception, dit-il, avec une douceur affectueuse. Mme d'Artaud paraît très sûre de retrouver à Dinard madame votre mère.

— Mme d'Artaud ne sait pas bien encore que les décisions de maman ne sont définitives qu'au moment où elle les exécute, dit-elle d'un ton d'indicible lassitude.

— Mais Mme de Guerles n'ignore pas que vous désirez beaucoup ce séjour en Bretagne?

— Elle doit l'ignorer... Pourquoi lui en aurais-je parlé?

Elle s'arrêta. Avec un autre que Jean de Bryès, elle ne se fût pas exprimée ainsi. Mais elle se sentait toujours si bien comprise par lui, qu'elle ne craignait point de lui ouvrir l'intimité de sa pensée dont elle était si jalouse. Seulement, elle resta silencieuse, sans rien entendre du bruit de la conversation animée qui se poursuivait dans le salon entre Henriette, la comtesse et Maurice. Un petit souffle d'air soulevait ses cheveux légers, faisant frissonner sur le buste l'étoffe souple du corsage, apportant l'odeur d'œillets épandue dans le salon. A quoi songeait-elle ainsi, sans un mouvement, les yeux arrêtés sur les lointains roses du jour finissant, avec ce pli mélancolique sur ses lèvres un peu entr'ouvertes?...

Et lui, Jean, la voyant ainsi, aurait voulu trouver des mots apaisants et doux pour dissiper cette amertume qu'il sentait en elle et dont il entendait l'écho en lui-même; mais la voix brève de la comtesse s'éleva :

— Odette, venez donc ici. Je pense que vous avez fini de déguster votre verre d'eau, et Mme d'Artaud voudrait entendre cette mélodie persane de Saint-Saëns que la Salambier a chantée hier soir chez Mme Orlando. Donnez-lui en donc une idée, puisque vous connaissez cette mélodie.

Elle eut un léger tressaillement, comme ramenée brusquement dans la réalité.

— Comment! chanter maintenant?

— Mais oui, riposta Henriette, chantez, Odette, vous serez un amour... Je vous en prie.

Sans un mot, elle se leva lentement et se dirigea vers le piano. Dans le salon, monta sa belle voix, d'une saisissante intensité d'expression, cette voix que Jean ne pouvait entendre sans qu'une communion mystérieuse unît son âme à celle de la jeune fille, tant ils sentaient de même la musique, elle et lui. Sur le seuil de la serre, il était demeuré, et tandis qu'il l'écoutait, brusquement lui revint à la pensée le nom de Lionel de Gisvres, de cet homme indigne d'elle que pourtant elle épouserait peut-être. Et une âpre et bizarre impression de révolte lui traversa l'âme à cette idée, comme devant une profanation...

XI

Une lumineuse fin d'après-midi que celle-là. La brûlante ardeur du jour était tombée, pour la plus grande satisfaction des joueurs de *tennis* qui, sans relâche, envoyaient, avec des courbes savantes, leurs balles fendre l'air dont le souffle vif révélait la mer toute proche, frémissant sur la plage blonde à quelques centaines de mètres du *tennis-court*, enserré dans sa ceinture d'arbres.

Le désir d'Henriette d'Artaud s'était réalisé, grâce à ses soins de femme volontaire que rien n'arrêtait quand elle prétendait arriver à ses fins; et autour d'elle, un vrai cercle parisien s'était groupé; en premier lieu y figurant le jeune ménage de Permes qui ne demandait qu'à aller là où il pouvait s'amuser. Or Henriette s'entendait à merveille à inventer des distractions pour elle et pour ses amis, tant pour ceux qui venaient en villégiature chez elle, durant quelques jours, que pour les autres installés, à son exemple, en pays breton.

D'autre part, la comtesse de Guerles, venue, elle aussi, à Dinard, avait bien vite trouvé le moyen, grâce à des invitations bien adressées à Paris, d'organiser des thés de cinq heures où se réunissait une brillante société; et l'élément littéraire, l'élément musical, y fournissaient un vrai régal aux hôtes reçus dans le grand salon de la villa des Mouettes, espèce de hall dont elle avait, avec son goût inné, rendu aussitôt l'aspect artistique et original et qui s'ouvrait, par une large baie vitrée, sur une terrasse dominant la mer, plantée d'hortensias d'un mauve rose.

— Charmant, le séjour de Dinard! répétait-elle volontiers.

Et charmant aussi le trouvait tout bas Odette, heureuse d'y jouir d'une absolue liberté, car sa mère jugeait complètement inutile de l'y chaperonner, heureuse surtout d'y être près d'Hélène, de

pouvoir, aux heures difficiles, aller se réfugier près d'elle, dans la grande chambre tendue d'étoffe japonaise qu'elle avait faite sienne en y apportant les souvenirs chers dont elle ne se séparait jamais.

Pauvre Hélène! combien les semaines qui s'étaient écoulées si joyeuses pour les autres avaient pesé lourdement sur elle. Pendant les premiers temps de son séjour sur la plage bretonne, Simone avait paru reprendre un peu de force. L'expression triste de sa mince figure s'était atténuée; comme si, se trouvant seule avec sa mère, elle était délivrée du fardeau qui l'accablait, lourd à écraser son être délicat... Mais que ce mieux avait été fugitif!

Seulement, désormais, Hélène ne se demandait plus de quel mal l'enfant souffrait. Une lueur soudaine s'était faite dans son esprit, éclairé par un petit fait inattendu. Un matin de la fin de juillet, elle avait dit doucement à Simone dans un espoir de la distraire :

— Bientôt, chérie, tu vas avoir près de toi tes petites cousines d'Artaud; elles arrivent dans quelques jours, en même temps que ta grande amie Odette.

— Odette vient?

— Oui. Cela te fait plaisir?

— Cela me fait plaisir, mère, parce que je sais que vous serez contente de l'avoir près de vous... Et puis elle vous aime... comme je désire qu'on vous aime...

Hélène avait eu un regard interrogateur, surprise de ces dernières paroles de la petite fille. Mais celle-ci demandait déjà d'un ton un peu étrange, hésitant :

— Et il ne viendra personne d'autre de vos amis de Paris?

— Si... Il doit venir encore M. de Bryès.

— Ah!

La voix de l'enfant s'était étouffée, et Hélène avait tressailli, éblouie par l'aveuglante lumière d'une révélation. Alors, prise d'une soif de savoir, faisant son accent très doux pour que l'enfant ne devinât pas son émotion, elle avait eu encore une question :

— Tu aurais préféré que M. de Bryès ne vînt pas?

Une ondée de sang était montée au pâle visage de la petite créature :

— Je suis très égoïste, mère... J'aurais voulu que nous restions toutes les deux... Mais je comprends bien que ce n'est pas possible. Maman, pardonnez-moi. Je sais que M. de Bryès est très bon, que je devrais l'aimer puisqu'il est votre ami... mais je ne peux pas!

Hélène ne demanda pas pourquoi. Elle avait tout à coup si intense le sentiment du mal qui torturait l'enfant, qu'elle ne comprenait pas son long aveuglement.

Elle ne reparla pas à Simone de l'aveu qui lui était échappé.

Plus encore, s'il était possible, elle se fit tendre ; et Simone, avec passion, lui rendit cette tendresse. Mais la lutte continua dans le cœur de la petite fille, car sa crainte obsédante ne le quittait point, voir sa mère devenir la femme de Jean de Bryès, comme l'avait dit Mme de Permes ; et cette crainte-là, Hélène ne pouvait la deviner, sans soupçon de la fatale conversation qui était tombée dans l'âme de l'enfant.

Et puis une autre épreuve s'appesantissait sur elle. Avec son impitoyable perspicacité, elle devinait que Jean souffrait de la sentir bien plus mère que femme, de trouver sans cesse l'enfant entre eux. Jamais, cependant, il ne faisait une allusion à cet état de choses, trop délicat, trop généreux pour ajouter à la peine dont il la voyait meurtrie, acceptant, sans un mot de reproche, qu'elle ne quittât presque jamais sa fille et ne consentît pas à prendre part aux excursions où lui-même allait pour obéir à l'invitation aimable et impérieuse d'Henriette. Mais elle avait l'intuition cruelle du découragement né en lui devant l'impossibilité de retrouver leur amour d'autrefois, devant la conviction décevante, qui s'insinuait chaque jour davantage en lui, que, vraiment, comme elle le lui avait dit, elle n'était plus, ne pouvait plus être la femme tant aimée par lui jadis. La vie l'avait trop profondément frappée pour que son être moral tout entier n'en gardât pas une marque ineffaçable. Elle sentait le déchirement qu'il éprouvait à se heurter devant son inexorable transformation qui la lui révélait une autre femme, incapable de goûter au bonheur humain, même auprès de lui, parce que, à certaines heures, elle en avait sondé le néant terrible.

A elle aussi, pourtant, le soir surtout, quand Simone reposait, venait le regret poignant de sa jeunesse perdue, de certaines minutes du passé où elle avait senti palpiter entre elle et Jean, le souffle redoutable et délicieux de l'amour qu'ils ne devaient pas s'avouer... Pourquoi, aujourd'hui que l'austère devoir ne les séparait plus, se sentaient-ils mille fois plus loin l'un de l'autre qu'autrefois? pourquoi n'avait-elle plus au cœur qu'un seul besoin d'affection, de protection dévouée, — mais non d'amour?...

Odette, avec une insistance caressante, l'avait entraînée au *tennis* cette après-midi-là dans l'espoir de la distraire un peu ; et elle était venue pour ne pas paraître demeurer toujours à l'écart. Mais combien sa solitude lui semblait meilleure, avec les préoccupations douloureuses qui lui emplissaient l'esprit...

Une petite main placée sur son épaule l'arracha à la rêverie. Odette s'était glissée derrière elle; et, tout bas, elle murmurait :

— Chère madame, j'ai eu tort de vous amener ici.

— Pourquoi, enfant?

— Parce que notre bruit, notre mouvement, nos éclats de voix, vous fatiguent... et vous attristent plus encore. Je suis toujours bien heureuse, vous le savez, quand je vous ai près de moi. Mais, en ce moment, j'ai pourtant envie de vous dire : partez. Vous seriez mieux dans votre chez vous...

— J'attends Simone, qui me reprendra ici. Je dois rester encore un peu, fit-elle sans essayer de répondre négativement aux paroles de la jeune fille.

Déjà les joueurs réclamaient la présence d'Odette.

— Mademoiselle Odette, que faites-vous donc? Venez.

Alors elle effleura d'un baiser les cheveux d'Hélène et reprit sa place.

La partie se poursuivait très animée emplissant l'air d'une rumeur gaie. Des groupes de spectateurs suivaient les péripéties du jeu, les hommes très corrects dans leur tenue d'été, la boutonnière fleurie; les femmes en robes très pâles, le visage ombré par les voiles blancs sous l'auréole des grands chapeaux d'été, gantées de clair, leurs souliers de cuir russe pointant sous la jupe... Distraitement Hélène écoutait leur causerie animée, frivole, insignifiante sous sa forme amusante; elle s'y mêlait autant que la politesse l'exigeait. Mais elle avait l'impression d'être loin, très loin d'eux tous; ces hommes et ces femmes du monde se mouvaient dans une atmosphère d'insouciance qui n'était pas la sienne; ils parlaient une langue qui sonnait faux à son oreille, car elle n'était plus à l'unisson avec eux.

Et tout à coup, comme elle songeait à cela, une pensée se détacha nette, incisive, cruelle, sur le tissu vague de sa rêverie... Avec Jean, non plus, elle n'était pas à l'unisson et elle ne le serait jamais! Combien demeurait impossible entre eux l'union intime, absolue, sans limite, des âmes qui se confondent parce qu'elles sentent, croient, aiment, espèrent, se souviennent de même... Les souffrances de sa vie de femme auprès de Paul de Bressane devaient rester secrètes pour lui; comme mère, elle avait dans son passé des deuils qu'il partageait par sympathie pour elle, mais non parce qu'une commune douleur les avait broyés tous les deux. Si peu même il se rappelait les enfants dont la mort avait laissé en elle une plaie toujours saignante que rien, pas même son amour à lui, ne saurait cicatriser... Et pour Simone, il ne pouvait comprendre ce qu'elle éprouvait, lui qui ignorait ce que c'est de chérir à toute heure de petits êtres auxquels on est attaché par les liens de la chair et du sang.

Cependant, c'était pour elle une telle douceur de savoir combien il lui était dévoué, qu'instinctivement, dans sa tristesse, elle le chercha des yeux. Quand elle était arrivée, tout à l'heure, il

était au nombre des joueurs; et, tout juste, il leur avait été possible d'échanger quelques mots; tout juste, elle avait pu sentir à son accent qu'il la remerciait d'être venue. Il jouait encore... Comme il avait l'air jeune, dans sa haute taille mince et nerveuse, avec cette flamme du regard qui éclairait son visage altier auquel le sourire donnait un charme extrême. Mais il ne souriait pas à ce moment; son tour de jouer étant passé, il demeurait immobile, contemplant avec une attention profonde... Qui?

Elle suivit ses yeux et elle aperçut Odette, arrêtée à quelques pas de lui. Dans le mouvement du jeu, la torsade de ses cheveux blonds avait un peu glissé sur sa nuque et elle la rattachait, le chapeau enlevé, d'un geste qui dégageait les lignes harmonieuses de son corps svelte, la taille cambrée en arrière, les lèvres rieuses, amusée par l'entrain du jeu qui mettait une flamme joyeuse dans ses larges prunelles. Et il semblait vraiment qu'un rayonnement émanât de tout son être que la vie ardente animait.

Jean, lui aussi, subissait-il donc sa toute-puissance tandis qu'il la regardait longuement comme s'il eût été incapable de détourner d'elle ses yeux, pleins d'une étrange expression qu'Hélène sentait douloureuse... Etait-il, comme elle-même, frappé du charme triomphant et exquis de cette enfant à l'aube de la vie, dont l'âme était neuve, ouverte à l'inconnu, ainsi qu'une belle route toute blanche où nul encore n'avait passé. Si elle avait eu des heures tristes déjà, aucune épreuve inoubliable ne l'avait encore atteinte; elle ne pouvait savoir encore de quel tissu fragile sont faites les joies des hommes, si fragile qu'ils le déchirent parfois en l'effleurant même. Elle avait tout l'avenir devant elle... comme Jean!...

« Les jeunes doivent aller ensemble! » lui murmura sa pensée tout à coup,... et elle frissonna.

Une tristesse indicible s'abattait sur elle, lui donnant l'irrésistible désir de fuir tous ceux qui l'entouraient. Même la présence de Jean, qui revenait vers elle, était impuissante à la distraire; et comme Simone arrivait avec la gouvernante, elle se leva...

— Tu pars? dit Henriette qui ne jouait pas au *tennis*, ayant horreur de tous les exercices qui décoiffent et amènent le sang au visage. Attends-moi, je rentre aussi. Jean, restez-vous encore?

— Non, si Mme de Bressane veut bien me permettre de l'accompagner un peu; notre partie est finie.

Elle inclina la tête, sentant qu'il avait hésité à faire cette demande à cause de Simone.

— Eh bien, c'est cela, Hélène. Nous allons t'escorter un bout de chemin, d'autant qu'il nous faut prendre avec toi les derniers arrangements au sujet de l'excursion au Mont-Saint-Michel.

Décidément, c'est pour demain. Nous partons de bonne heure : nous couchons là-bas et nous revenons le lendemain. Nous t'emmenons, Hélène... Tu as toujours dit que tu désirais revoir l'abbaye... Tu ne peux plus reculer maintenant et nous abandonner comme tu le fais en toute occasion. N'est-ce pas, Jean?

— Vous vous laisserez tenter, n'est-il pas vrai, madame? insista-t-il, avec une sorte de prière dans la voix.

— Tentée, je le suis... Mais il est parfois bien difficile de succomber à la tentation, fit-elle s'efforçant de sourire.

— C'est à cause de Simone que tu hésites? Mais, chère, puisqu'elle n'est pas plus mal en ce moment, tu peux bien la laisser pour un jour... Il ne faut pas se rendre ainsi esclave de ses enfants.

Hélène ne répondit pas. Et Henriette, sans insister, se rapprocha du groupe formé par Simone et par ses fillettes.

Jean était resté près de la jeune femme. Il fit quelques pas silencieusement à ses côtés; puis tout à coup il reprit, et le même accent d'indéfinissable prière tremblait dans sa voix :

— Est-ce que vraiment vous ne croyez pas possible de venir demain au Mont-Saint-Michel?

— Si j'étais sûre que Simone ne s'agitât pas trop de mon absence, j'irais avec un bien grand plaisir.

Ce mot de *plaisir* sonnait bizarre sur ses lèvres tristes. Et Jean devina qu'il était pour elle dépourvu de sens... Il reprit pourtant du même accent inaccoutumé sur ses lèvres :

— Mais Simone ne vous donne pas plus d'inquiétude cette semaine. Et puis un jour est si vite passé... D'ailleurs, elle vous aime tant que l'idée de vous voir distraite un peu lui fera accepter la perspective de vous quitter quelques heures! Je vous en prie, venez. Vous vous faites trop rare pour moi... J'ai besoin, moi aussi, de votre présence!...

Pour la première fois, il lui parlait ainsi!... Quel mouvement secret l'emportait donc à trahir enfin sa secrète amertume?

— Hélène, n'ai-je pas le droit de vous avoir un jour, quand si souvent il me faut demeurer éloigné de vous parce que votre fille vous réclame toute?... Venez demain.

Il parlait avec une insistance singulière, presque douloureuse; et leurs yeux tout à coup se croisèrent pleins de confidences muettes, pleins d'une vague anxiété, comme sous l'effleurement d'une déception suprême et inavouée. Elle éprouva l'ardent désir d'adoucir le mal involontaire qu'elle lui faisait; et, un peu suppliante, elle dit :

— Soyez indulgent pour moi, mon ami. Ne me reprochez pas, comme Henriette, d'être faible pour Simone. Si vous saviez ce que

c'est de craindre sans cesse pour la seule enfant qu'on ait, vous ne vous étonneriez pas que j'hésite à la quitter, à m'en aller vraiment loin d'elle, même pour un jour, même quand ce jour m'apporterait à moi des instants bien bons. O mon ami, comme je voudrais vous faire sentir à quel point tous les deux vous m'êtes cher, vous et elle, combien je suis partagée entre vous deux, que je voudrais voir également heureux! Demain, si réellement Simone est bien, j'irai au Mont-Saint-Michel, pour que vous ne doutiez plus de moi.

La voix d'Hélène avait ces notes qui trahissaient qu'elle était profondément atteinte, et Jean éprouva un regret aigu qu'elle l'eût deviné.

— Je ne doute pas de vous, mon amie. Je sais que vous faites toujours pour le mieux... J'étais trop exigeant. Pardonnez-le-moi, Hélène.

— Non, vous n'étiez pas trop exigeant. Oh, non! Mais tout est difficile en ce monde...

Il ne put lui répondre même un mot qui lui eût fait un peu de bien. Les autres promeneurs se rapprochaient. Henriette, avec son habituelle étourderie, insistait de nouveau pour qu'elle prît part à l'excursion.

Elle ne promit rien; seulement quand tous l'eurent quittée, quand elle se retrouva dans sa grande chambre paisible, elle se prit à songer, étreinte par une envie de sangloter comme sanglotent les plus forts dans les moments de détresse.

— Maman, fit soudain, près d'elle, la petite voix grave de Simone, maman, ne soyez pas triste... Allez demain au Mont-Saint-Michel. Je vous promets que je vous attendrai raisonnablement...

— Mon enfant chérie, qui t'a dit...?

— Ma tante d'Artaud tout à l'heure. Elle m'a raconté qu'à cause de moi vous vouliez rester et que, pourtant, cela vous ferait plaisir de faire cette promenade. Mère, faites-la... Je serai contente que vous soyez contente.

Elle s'arrêta net, retenant, par un suprême effort, la plainte qui palpitait sur ses lèvres :

— Autrefois, vous n'auriez pas été contente, sachant votre petite fille toute seule.

Hélène n'entendit pas cette plainte, mais elle vit l'expression d'angoisse qui contractait le visage d'une pâleur transparente; et elle attira l'enfant tout contre elle.

— Je ne serai jamais heureuse quand je n'aurai pas ma Simone près de moi; mais peut-être, pourtant, accepterais-je demain qu'elle fasse le sacrifice de me laisser partir... Il faut quelquefois prêter aux autres ceux qu'on aime le plus, mon amour.

— Mère, je vous prêterai à eux. Je resterai avec Kate. Un jour est vite passé. Et vous reviendrez, vous me le promettez?

— Comment ma folle petite fille peut-elle me faire une semblable question? Certes oui, je reviendrai, très vite même.

— Allez, maman! répéta encore l'enfant presque calme comme si elle eût vraiment accepté le sacrifice qui lui semblait horrible.

— Je verrai ce soir, ma chérie. Ne t'agite pas, fit Hélène bouleversée par la souffrance qu'elle devinait chez la pauvre petite créature.

Et la lutte se poursuivit en elle. Le cri de tout son être était de ne point quitter Simone. Jamais, de toute sa vie, elle ne s'était endormie loin de sa fille, de sa seule fille, même quand ses deux petits garçons vivaient. Et pour la première fois, alors que l'enfant était si faible, il lui faudrait la quitter, la confier à une protection étrangère, laisser à une autre le soin de veiller sur son sommeil! Oh! pourquoi Jean lui demandait-il cela?

Et pourtant si elle devenait sa femme plus tard, ne devrait-elle pas souvent ainsi le soir quitter sa fille, aller dans le monde avec lui, s'il le désirait, renoncer à se dévouer toute à l'enfant, puisqu'une part de sa vie appartiendrait à son mari. Aujourd'hui, Jean souhaitait qu'elle fît cette promenade. Ne lui devait-elle pas ce sacrifice d'abandonner Simone un jour, à lui qui, depuis si longtemps, se dévouait à elle, avec un oubli absolu de lui-même. Jusqu'au soir elle pensa à toutes ces choses; puis enfin, fortifiée contre son amour de mère par le souvenir de ce que Jean s'était toujours montré pour elle, ne voulant plus réfléchir, elle lui envoya le mot de consentement qu'il désirait.

Le lendemain matin pourtant, elle eut le regret âpre de la promesse faite, quand elle vit le visage altéré de l'enfant que l'émotion éprouvée avait agitée toute la nuit. Mais elle se raidit contre son impression: et dit doucement à la petite fille, l'enveloppant de son regard débordant de tendresse :

— Simone, tu m'as promis d'être sage; il ne faut pas te faire un chagrin inutile si je pars tantôt avec ta tante Henriette, ma petite aimée.

L'enfant n'eut pas un mot de plainte, ses yeux mêmes ne devinrent pas humides, un seul éclair de souffrance y passa.

— Vous partez, maman? Je serai raisonnable comme je vous l'ai promis.

Il y avait vraiment une incroyable énergie dans cet être diaphane. Peut-être aussi, dans son adoration pour sa mère, trouvait-elle la force de s'oublier, pour éviter un chagrin à la jeune femme. Mais la voir s'éloigner avec lui, Jean!

La matinée s'enfuit avec une rapidité effrayante. Puis le déjeuner fini, Hélène s'habilla pour le départ, l'âme oppressée par une tristesse affreuse, les yeux sans cesse tournés vers la petite fille qui, muette, la regardait aller et venir et répondait par un pâle sourire aux paroles que sa mère lui disait d'une voix qui voulait être gaie.

— M. de Bryès vient de la part de Mme la baronne d'Artaud dire à madame qu'on l'attend, annonça enfin la femme de chambre.

— Bien, je descends.

Un frisson secoua Simone.

— Maman, je peux descendre avec vous pour vous quitter le plus tard possible?

— Mais oui, bien sûr, mon amour.

Simone glissa sa main dans celle d'Hélène, qui, la tenant étroitement serrée, arriva dans le vestibule où Jean attendait.

— Merci de venir, murmura-t-il à la jeune femme.

— C'est pour vous, dit-elle doucement. Henriette nous attend... Il est l'heure, n'est-ce pas?

Il fit un signe de tête. Alors elle se pencha vers l'enfant et dit forçant ses lèvres à sourire bien qu'elle eût le cœur serré atrocement :

— Au revoir, Simone chérie; à demain, ma petite enfant.

Elle la serrait contre elle, étonnée que l'enfant ne lui rendît pas ses baisers.

— Tu ne m'embrasses pas?

— Oh! si...

Et ce fut d'un élan furieux qu'elle couvrit soudain la jeune femme de caresses.

— Adieu, maman... Amusez-vous.

— Au revoir, dit Hélène d'un ton bas.

Elle devinait la révolte déchirante qui grondait dans l'âme passionnée de Simone en la voyant partir avec Jean, celui-là même dont elle était jalouse. Et une sorte d'horreur d'elle-même et de Jean lui venait; comment eux, des êtres armés contre l'épreuve, infligeaient-ils une pareille souffrance à cette frêle petite fille qu'une émotion trop forte semblait devoir abattre sans retour.

Mais ses lèvres restèrent closes. Elle mit un dernier baiser sur le front de Simone, et, sans se retourner, l'ayant confiée à Kate, elle descendit les marches du perron et sortit. Jean marchait près d'elle silencieux. Lui aussi venait de vivre une minute douloureuse. Il n'osait lui parler. Et ce fut elle qui, tout à coup, reprenant conscience de la réalité, eut une légère exclamation :

— Que je suis étourdie! J'ai laissé mon manteau dans le vestibule.

Avant même qu'il eût pu faire un pas vers la villa, elle était partie, gravissant le perron. Dans le vestibule était bien le man-

teau de voyage, mais elle ne le prit pas. Emportée par un irrésistible élan, elle ouvrit la porte du salon, et un cri lui échappa.

Simone s'était blottie sur le premier fauteuil venu et elle y demeurait, les paupières closes, si pâle, qu'on eût dit une petite morte, la figure ravagée par une telle expression de souffrance, qu'Hélène ne devait jamais l'oublier. Des sanglots sans larmes ébranlaient tout son être. D'un bond, Hélène fut agenouillée auprès de l'enfant, écartant du geste l'Anglaise, et elle l'enleva dans ses bras.

— Simone, mon amour, Simone, je suis près de toi... Regarde-moi.

Elle ouvrit les yeux, et son visage se transfigura.

— Maman! murmura-t-elle faiblement.

Jean avait suivi la jeune femme. Sur le seuil de la pièce, il s'était arrêté. Hélène tourna la tête et l'aperçut. Il vint vers elle, appelé par son regard éperdu.

— Comme nous avons été cruels! murmura-t-elle d'un accent qui tremblait. Pardonnez-moi, mon ami, mais je ne peux pas partir. J'ai fait tout ce que mon affection pour vous m'inspirait; mais vous comprenez, dites, qu'il m'est impossible de la quitter?

— Je comprends... C'est moi qui vous demande pardon d'avoir si égoïstement insisté pour vous entraîner. Ne m'en veuillez pas. Je pensais agir pour notre bien à tous les deux...

Elle ne releva pas ces paroles dont le sens caché lui échappait. Du jardin arrivait la voix claire d'Henriette :

— Mais pourquoi donc Hélène ne vient-elle pas? Elle va nous faire manquer le train... Comment n'est-elle pas prête?... Je vais voir...

Hélène frissonna, et se tourna vers Jean suppliante :

— Empêchez-la de venir jusqu'ici... Je vous en prie. Je suis à bout de force...

— Soyez en paix, ma pauvre amie.

Il sortit rapidement après qu'il eut posé ses lèvres sur la main qu'elle lui donnait. Sa fille toujours serrée contre sa poitrine, elle écoutait, dans le jardin, le bruit des exclamations, des questions qui se croisaient. Elle distingua la voix pure d'Odette, pleine de regret :

— Vraiment, Hélène renonce à nous accompagner?

Puis celle de Jean résonna assourdie comme si une tristesse infinie en eût altéré le timbre :

— Oui, au dernier moment Mme de Bressane s'est effrayée de laisser sa fille, qui n'était pas très bien. Nous étions sans pitié de vouloir l'emmener parce que sa présence nous était précieuse. Elle n'aurait pas eu une seconde de repos, sachant Simone seule.

Ces derniers mots, Hélène les entendit à peine, car les promeneurs

s'éloignaient. Le silence se faisait dans le jardin ; encore un éclat de rire d'Henriette, et ce fut tout... Ils étaient partis. Elle eut alors la vision de Jean et d'Odette parlant d'elle peut-être, mais marchant l'un près de l'autre dans le rayonnement de cette après-midi d'été ; et des larmes brûlantes lui jaillirent des yeux.

Simone les aperçut, et elle se redressa avec épouvante :

— Maman, ne pleurez pas ! O maman, allez les rejoindre vite !... Ne pleurez pas !

Ses baisers haletants buvaient les pleurs qui ruisselaient sur le visage d'Hélène comme si toutes les anciennes douleurs venaient de se réveiller en elle, sous l'effet d'un choc mystérieux.

— Calme-toi, ma bien-aimée... J'aime par-dessus tout à être près de toi, mon enfant, mon trésor... Calme-toi... Nous sommes bien toutes les deux !

Elle lui parlait tout bas, cherchant à engourdir l'agitation fiévreuse qu'elle sentait grandir dans ce petit être épuisé par sa dépense d'énergie depuis la veille. Elle lui murmura ainsi des mots berceurs très tendres pendant de longues minutes, jusqu'au moment où elle la vit s'endormir enfin sur sa poitrine, d'un sommeil entrecoupé, lourd de rêves mauvais qui la faisaient tout à coup se dresser haletante dans un appel éperdu : « Maman ! »

Elle la regardait sommeiller, étreinte par une tristesse désespérée que rien ne distrayait, car le silence était profond autour d'elle, à cette heure chaude du jour. Par la fenêtre entr'ouverte, elle entendait seulement le murmure confus et lointain de la mer qui montait sur le sable et le bruissement de la brise à travers les arbres encore habillés de verdure. Jusqu'à elle arriva, un moment, la voix d'invisibles promeneurs qui passaient devant la villa ; de nouveau, elle songea à Jean et à Odette ; et ces deux noms, que sa pensée rapprochait, la firent tressaillir ainsi qu'une douleur aiguë au cœur.

Où étaient-ils maintenant ? Ensemble, ils allaient, jusqu'au lendemain, jouir de ce court voyage avec ce sens profond de la beauté de certains horizons, de certaines lumières, avec ce sens de la poésie des choses qu'ils possédaient si vif tous les deux.

Et il lui sembla soudain qu'elle les voyait vraiment, arrêtés sur le seuil du cloître adorable de l'abbaye. Ils étaient encore l'un près de l'autre : Odette, les yeux resplendissant de cet éclat merveilleux qu'ils prenaient quand elle sentait ou admirait profondément,... lui, la regardant, comme il la regardait la veille...

Comment, jusqu'à cette minute, n'avait-elle jamais eu cette pensée qu'ils semblaient des êtres créés l'un pour l'autre ? Elle, Hélène, inconnue à Jean, n'eût-il pas aimé Odette de Guerles ?

— Mon Dieu ! murmura-t-elle faiblement, connaîtrai-je cela aussi ?

Et, comme une réponse à cette plainte involontaire, passèrent dans son souvenir quelques mots d'une étrange poésie anglaise qu'Odette lui avait traduite quelques jours plus tôt : *O mort des choses qui sont, éternité des choses qui semblent, de tout le passé heureux, il ne me reste aujourd'hui qu'un rêve...*

XII

Le lendemain soir, elle revit Jean de Bryès. A peine de retour, il venait prendre des nouvelles de Simone. Mais par une sorte d'accord tacite, ni elle ni lui ne parlèrent de la scène de la veille. A quoi bon?... C'était un point douloureux qu'ils redoutaieut également d'effleurer. Il lui donna des détails sur l'excursion qu'Henriette avait, selon son ordinaire, menée avec un entrain endiablé, que tout bas il qualifiait de fatigant. Puis, il la quitta, sachant qu'elle avait abandonné le chevet de sa fille pour venir le recevoir. Elle ne lui avait pas parlé d'Odette ; et il lui avait simplement dit, s'acquittant d'un message, que la jeune fille viendrait aussitôt que possible la voir.

Le jour suivant, en effet, comme elle était seule dans sa chambre, Odette y apparut, s'arrêtant un peu hésitante sur le seuil.

— Est-ce que vraiment vous pouvez me recevoir?... Je ne vous dérange pas?... Comment est Simone?

— Moins agitée aujourd'hui. Elle sommeille.

— Oh! tant mieux! fit Odette avec tant de cœur, que cette simple exclamation détendit un instant le cœur oppressé de la jeune femme.

Elle posa la main sur la tête de la jeune fille et dit doucement :

— Vous êtes bonne de prendre ainsi votre part de mes inquiétudes.

Odette ne répondit pas, mais elle enlaça étroitement la jeune femme, de même que si elle eût eu besoin de protection ; et contre sa poitrine, Mme de Bressane sentit battre très fort le cœur de la jeune fille. Alors elle releva un peu le visage incliné sur son épaule, et ses yeux pénétrants interrogèrent la physionomie expressive d'Odette. Tout de suite, elle remarqua le frémissement des lèvres, l'éclair révolté des yeux, et elle interrogea avec une grande tendresse d'accent :

— Qu'y a-t-il? une difficulté avec votre mère?

— Oui, fit sourdement Odette.

Et, comme si elle eût eu peur des mots prêts à s'échapper de ses lèvres, elle se dégagea de l'étreinte de la jeune femme, et fit au hasard quelques pas dans la chambre. Puis elle s'arrêta devant la

fenêtre, abandonnant son visage à la brise, le regard sombre et fixe.

— Odette, ne voulez-vous pas me dire ce que vous avez? interrogea Hélène, de cet accent qui avait d'ordinaire tant de puissance sur le cœur de la jeune fille. Vous souffrez, ma pauvre enfant. Est-ce que je ne puis pas vous faire un peu de bien?

Odette se détourna, et, sous la pleine lumière, Hélène put voir l'altération de son jeune visage.

— Si je n'étais pas lâche, Hélène, je vous dirais que vous ne pouvez rien à ce qui me fait tant de peine, car vous avez bien assez de vos propres tourments sans que je vous occupe eucore des miens, mais..., je suis lâche, j'ai tellement besoin de me réfugier en vous...

Les mains se joignirent dans un geste instinctif d'angoisse.

— O Hélène, plus que jamais, je suis convaincue qu'il est terrible de résister à une volonté comme celle de ma mère!

— Résister! Odette,... pourquoi?

Une flamme passa dans les yeux de la jeune fille, et la contraction douloureuse de son visage disparut devant une expression d'indomptable énergie.

— Vous me demandez pourquoi je résiste? Parce que, quand il s'agira de défendre mon avenir, le seul vrai bien que je possède, je résisterai tant qu'il le faudra, tant que j'en aurai la force... *Elle* m'a dit que le jour où je ne lui obéirais pas, je verrais ce qu'il m'en coûterait... Mais que m'importent ses menaces! J'aimerais mieux être morte que malheureuse toute ma vie!

Elle avait parlé avec une véhémence passionnée, toute vibrante encore de la scène qui venait de se passer.

Hélène lui demanda, l'enveloppant de la douceur apaisante de son regard :

— Mais, pourquoi cette scène?... S'agissait-il pour vous d'un mariage?

— Oui, d'un mariage... avec le prince de Gisvres.

— Avec le prince de Gisvres?... Votre mère souhaite que vous l'épousiez?

Hélène se souvenait des propos échangés sur Lionel de Gisvres, un jour, chez la baronne d'Artaud.

Un sourire amer passa sur les lèvres d'Odette :

— Vous dites qu'elle souhaite?... Comme vous la connaissez mal! Elle ne souhaite pas : elle veut!... Nettement, de cet accent impérieux qui... eh bien... oui, c'est mal de dire cela, mais de cet accent qui me donne l'envie de me révolter, comme on se révolte devant une volonté tyrannique, elle m'a déclaré que la princesse douairière de Gisvres désirait mon mariage avec son fils, qu'elle-même et mon père jugeaient ce mariage très convenable pour moi.

Donc qu'il ne me restait plus qu'à prononcer le *oui* indispensable pour que... l'affaire fût conclue... Hélène, était-ce bien arrangé tout cela?... Seulement. il m'a bien fallu répondre que je ne pourrais jamais consentir à devenir la femme de M. de Gisvres, parce que je n'avais pour lui... ni estime ni sympathie... Et ce n'est pas de ma faute, si j'ai entendu parler de lui de telle sorte que je le méprise!

Elle s'était redressée, et une résolution farouche faisait vibrer sa voix. Sans attendre un mot d'Hélène, elle reprit du même ton entrecoupé et frémissant :

— Alors j'ai eu à supporter une scène terrible... *Elle* me disait... quoi?... je ne sais plus... Mais ses paroles étaient tellement dures à entendre, je comprenais si bien qu'elle n'avait qu'un désir, être délivrée de ma présence chez elle, que si ma vie tout entière n'avait pas été en jeu, je n'aurais pas lutté... J'aurais fait ce qu'elle voulait pour n'avoir pas à sentir si cruellement son indifférence, mais je ne pouvais pas m'abandonner ainsi! Je défendais ma pauvre liberté comme on se défend quand on est désespéré... Il y avait si longtemps que je redoutais cette crise dont je sentais l'approche... Je suppliais aussi maman de ne pas me tourmenter de la sorte! Mais quand on ne fait pas ce qu'elle exige, rien ne peut l'émouvoir, rien!

Odette s'arrêta, tremblante de l'émotion que le souvenir seul de sa mère réveillait en elle, tout son être passionné palpitait sous le souffle de tempête qui précipitait en tumulte les paroles sur ses lèvres. Puis elle reprit :

— Je ne me souviens plus bien de ce que j'ai dit, tout à coup... peut-être que je n'accepterais jamais d'être mariée à un homme que je ne voudrais pas pour ami... Alors, elle m'a saisi les poignets; et voyez...

D'un geste brusque, elle relevait sa manche pour montrer la marque laissée par le bracelet serré sous une étreinte violente.

— O Hélène, j'ai peur de ce que je pense d'elle en ce moment. J'ai peur de moi-même!...

— Chut! enfant, fit gravement Hélène qui la considérait le cœur débordant de pitié. Chut! enfant, vous ne devez pas parler ainsi.

Odette se laissa glisser à genoux auprès de la jeune femme, et cachant son visage sur l'épaule d'Hélène, elle poursuivit d'un ton de prière :

— Hélène, ne me croyez pas trop mauvaise! Ne soyez pas fâchée contre moi... Je vous jure que, pour vous obéir, j'ai tâché de me montrer toujours douce et patiente avec ma mère, d'être sage, enfin, comme vous le souhaitiez... Mais je ne puis pourtant pas perdre toute ma vie, tout mon avenir, quand le passé déjà a été si triste

pour moi, si pauvre de bonheur, si dénué d'affection. Il y a des enfants qui grandissent très gâtées, très heureuses, très aimées. Alors je comprends qu'elles aient toute confiance quand elles voient préparer leur avenir... Mais quelle confiance voulez-vous que j'aie, moi qui sais trop bien pourquoi maman désire tant mon mariage?...

Plus étroitement encore, Hélène enlaça cette pauvre petite créature, trop clairvoyante, hélas!

— Mon enfant, prenez garde d'être injuste...

— Injuste?... Oh! si je pouvais l'être! ce serait si bon de m'en apercevoir!... Mais il m'est impossible d'espérer cela... Depuis bien longtemps déjà j'ai compris la vérité... Et pourtant je me suis efforcée de ne pas me plaindre. Même à vous, ma chère grande amie, ma seule amie, je n'ai jamais dit tout ce que j'avais de chagrin dans le cœur. Mais aujourd'hui, je n'ai plus la force de me taire... Si vous saviez combien je l'ai adorée, maman, quand j'étais petite fille... Je la trouvais si belle qu'elle me faisait vraiment l'effet d'une créature supérieure... Et je ne m'étonnais pas qu'elle ne fît pas grande attention à moi, si insignifiante auprès d'elle! Comme une faveur immense, je recevais le baiser qu'elle me donnait quelquefois. Aujourd'hui, je déteste sa beauté, comme j'ai l'horreur du monde, de tout ce qui me l'a prise... J'ai continué longtemps à l'adorer malgré son indifférence, que je ne voulais pas voir... Et puis je n'y croyais pas. Cela me semblait impossible qu'une mère n'aimât pas son enfant!... A la longue seulement, j'ai compris, en grandissant, parce que les faits, un à un, m'enlevaient mon illusion... Mais alors même, cela m'était tellement dur, ce vide que j'avais au cœur, qu'il y avait des moments où j'oubliais, où j'étais prise d'une vraie soif de me rapprocher d'elle, de me prouver que je me trompais; des moments où j'avais le désir fou de lui redire, comme au temps où j'étais toute petite fille : « Je vous en supplie, embrassez-moi; prenez-moi dans vos bras! »

— Pourquoi ne l'avoir pas fait? ma chérie.

— Je l'ai fait, Hélène... J'ai essayé de l'amener à moi, mais mes pauvres tentatives ont été si mal reçues, mes effusions ont été déclarées si ridicules et ennuyeuses qu'il m'a bien fallu me résigner à mon isolement. Alors, je me suis réfugiée dans l'avenir. Ma vie d'enfant, ma vie de jeune fille, ont été perdues; je n'ai pas le courage d'accepter que ma vie de femme le soit aussi... Je ne puis pas passer toute mon existence sans affection... C'est au-dessus de mes forces... Mon pauvre cœur a toujours eu faim de tendresse alors qu'on ne lui en offrait pas même des miettes...

Un sanglot bas et vite contenu brisa la voix d'Odette. Toutes les amertumes, les déceptions, les froissements qui pendant

des années avaient atteint son âme aimante, faite pour se donner et dont les élans avaient toujours été impitoyablement refoulés, tout cela lui montait du cœur aux lèvres en une plainte irrésistible; et Hélène, qui savait combien à certaines heures il est douloureux, surtout à un être jeune, de ne point crier son angoisse, ne tentait point d'interrompre ces fiévreuses confidences. Seulement sa main gardait emprisonnée la main de la jeune fille dans un geste de tendresse, et avec douceur elle dit :

— Mon enfant, il ne faut plus songer à ce qui a été, mais regarder en avant, et ne pas perdre ainsi à l'avance tout espoir.

— Hélène, que voulez-vous que j'espère? Oh! si vous aviez entendu maman, vous sauriez que ce serait folie à moi d'espérer que je pourrais faire varier sa volonté... Et elle veut mon mariage avec M. de Gisvres!

— Mais votre père, lui, serait peut-être plus puissant? Plaidez d'abord votre cause auprès de lui.

Elle eut un mouvement de tête découragé.

— Ce serait inutilement... Il déteste les discussions et ne se déciderait pas à se mettre en opposition avec maman... Et puis il n'a guère le temps de s'occuper de moi, bien qu'au fond, il me porte, je crois, de l'affection. Mais surtout, je parais l'amuser... Autrefois, il me trouvait très drôle, — et il le disait, — avec mes enthousiasmes, mon besoin de m'attacher à quelqu'un...

Elle s'interrompit... Puis la voix sombre, presque dure, elle acheva :

— Ainsi il faudra que je lutte seule, toute seule... Soit! Mais jamais je n'épouserai M. de Gisvres. Un pareil mariage me fait horreur.

Hélène resta silencieuse. Que pouvait-elle dire à cette enfant puisqu'elle jugeait, elle aussi, et avec son expérience de femme, que ce serait pour Odette un véritable malheur de devenir la femme de Lionel de Gisvres.

Et voici qu'Odette lui demandait d'un ton de prière ardente :

— Pourquoi ne me répondez-vous pas, Hélène?... Ne soyez pas fâchée contre moi, je vous en supplie... Est-ce que je n'ai pas le droit de souhaiter épouser seulement un homme en qui j'aurais une confiance absolue, à qui je pourrais donner mon cœur tout entier parce que je l'estimerais pour sa droiture, son intelligence, pour l'usage qu'il fait de sa vie... Dites-moi que je n'ai pas tort de désirer cela de toute mon âme... dites...

— Non, vous n'avez pas tort, ma pauvre petite, mais j'ai peur que vous ne vouliez *trop* et que vous ne cherchiez un idéal impossible à rencontrer...

— Un idéal!... Non, Hélène. Je sais qu'il existe vraiment des hommes comme ceux dont je viens de vous parler. Il en existe même dans notre monde. Je l'espérais seulement autrefois. Maintenant j'en suis sûre!...

Sa voix s'élevait tout à coup avec une telle conviction, qu'Hélène tressaillit. Ce désir passionné qu'avait Odette de conserver sa liberté venait-il donc de ce qu'elle avait entrevu une réalisation possible au rêve qui résumait tous les espoirs de sa jeunesse attristée.

— Vous en êtes sûre?... Pourquoi?

— Parce que j'en ai eu la preuve! fit-elle presque bas; mais une sorte de foi triomphante vibrait dans ses paroles.

Un silence lourd de pensées tomba dans la pièce. Puis Odette reprit, du même ton de prière poignante :

— Comprenez-vous maintenant qu'il me paraisse impossible d'épouser M. de Gisvres!... A l'avance, je sais quelle serait notre vie ensemble. Lui, me regardant désormais comme son bien, cesserait vite de me trouver pourvue de quelque intérêt et continuerait l'existence qu'il mène aujourd'hui, une existence inutile, que je trouve indigne d'un homme. Moi, oh! moi, je ne serais alors qu'une pauvre épave, désemparée, perdue, allant dans le monde le plus possible, pour oublier mes désirs de bonheur intime, pour oublier que ma vie entière est manquée, que je n'ai plus rien à espérer... Et cet avenir-là me fait peur!... surtout quand je pense qu'une fois mariée avec un indifférent, je...

— Quoi? mon enfant! Pourquoi vous arrêtez-vous?

La voix d'Odette se fit grave et lente, et elle répéta :

— Une fois mariée avec un indifférent, je pourrais rencontrer, voir vivre dans le milieu même où je me trouverai placée l'homme dont j'aurais été si fière, si heureuse de devenir la femme. Oh! que ferais-je alors?

— Alors comme vous êtes une vaillante, Odette, vous vous rappelleriez que vous n'êtes plus libre de disposer de vous-même et vous vous efforceriez courageusement de ne pas songer à ce qui aurait pu être...

Les mains de la jeune fille se serrèrent dans un mouvement d'indicible détresse; et ses yeux cherchèrent, pleins de désolation, ceux de Mme de Bressane.

— O Hélène, est-ce que je pourrais jamais arriver à cela?... Je vous jure que je lutterais contre le regret de ma pauvre existence perdue... Je ferais de mon mieux pour vous obéir, parce que vous ne me conseillerez jamais que ce qui sera mon bien. Mais comment aurais-je la force de devenir insensible comme il le faudrait, de fermer mes yeux, mon cœur, pour ne pas voir, sentir

que je n'avais pas rêvé l'impossible ; pour étouffer toutes mes espérances; pour accepter de vivre moralement toute seule, pendant de longues, longues années peut-être, comme j'ai vécu pendant ma jeunesse. Et j'en ai tant souffert! Ne me jugez pas trop sévèrement, Hélène, mais si je rencontrais un homme comme celui dont je vous parle, je ne pourrais m'empêcher, dans le fond de mon cœur, d'être attirée vers lui. Ce serait mal! Je ne me le pardonnerais pas!... Vous me mépriseriez. Et ma vie serait pire encore que maintenant, cela par la faute de ceux qui auraient disposé de moi comme d'une chose!

Qu'il y avait donc de vérité cruelle dans ces paroles! Hélène posa la main d'un geste de mère sur la tête blonde de la jeune fille.

— J'espère, enfant, que jamais vous ne vous trouverez dans la situation douloureuse dont vous parlez. Mais si, par malheur, vous arrivez à la connaître un jour, eh bien, ensemble, nous défendrions votre sagesse, ma pauvre petite... Soyez sans crainte. N'est-ce pas, Odette?

— Oui, je tâcherai d'être toujours ce que vous désirez que je sois, parce que je veux rester digne d'être votre amie..

Sa voix devint plus basse, imprégnée de tendresse...

— Comme vous avez été bonne pour moi, depuis le jour où je suis entrée chez vous pour la première fois! A partir de ce moment, jamais je ne me suis plus sentie perdue dans le monde comme il me semblait l'être jusqu'alors. J'étais sûre que désormais, si j'avais besoin d'un conseil, d'un appui, que sais-je, je pourrais aller tout droit à vous... et je ne me trompais pas...

Elle s'arrêta un peu; puis, plus bas encore, si bien que le son de sa voix semblait une caresse, elle finit :

— Si j'osais, je dirais que je vous adore pour tout le bien que vous m'avez fait!

Ses prunelles se voilaient d'une buée de larmes. Hélène attira sur sa poitrine le visage de cette enfant qui lui était devenue si chère.

— Il ne faut pas pleurer, ma bien chérie, mais avoir confiance. Tout ce que je pourrai faire pour que vous soyez heureuse, je le ferai. Vous aurez votre part de joie, et aussi large que nous pourrons vous la donner.

Longuement, dans un baiser reconnaissant, les lèvres d'Odette se posèrent sur la main de la jeune femme. Puis, toutes deux, elles demeurèrent silencieuses, songeant aux graves questions que les paroles d'Odette venaieut d'agiter. Mais une paix confiante tombait dans l'âme de la jeune fille, fortifiée par l'appui moral qu'elle trouvait en Hélène; et l'espoir, le bon, le bienfaisant, le divin espoir renaissait en elle...

Le tintement de la pendule, tombant dans le silence de la pièce, la fit sortir de sa rêverie, et elle regarda les aiguilles qui marquaient six heures.

— Déjà si tard, mon Dieu!... Il faut que je rentre, alors... Maman a du monde à dîner, ce soir. Oh! pourquoi ne pouvez-vous pas me garder!

Elle s'était levée lentement, assombrie comme au réveil d'un songe très doux.

— Si cela était possible, comme je le ferais de grand cœur! dit Hélène avec son sourire illuminé de bonté. Mais nos pauvres désirs sont si peu de chose!... Soyez raisonnable, Odette; et allez, puisque vous êtes attendue. Je vais vous accompagner jusqu'à la grille... Laissez-moi seulement voir comment se trouve ma Simone. Descendez, si vous le désirez. Vous m'attendrez dans le jardin... Il y fait bon, à cette heure.

L'enfant somnolait toujours, affaiblie par la crise morale qu'elle venait de traverser; et le petit visage était d'une blancheur telle, qu'il se détachait à peine sur la batiste de l'oreiller. La terrible et éternelle crainte mordit Hélène au cœur.

— Mon enfant, mon trésor, mon seul bien, ne me quitte pas, murmura-t-elle. Je n'ai plus que toi...

Elle s'était penchée vers l'enfant endormie et la contemplait douloureusement, oublieuse des minutes qui s'enfuyaient, recueillant, avec une sorte de superstition, le petit souffle qui s'échappait des lèvres à peine colorées. Mais soudain, le souvenir d'Odette qui l'attendait lui revint, et elle regagna sa chambre. Un bruit de voix, monté de la terrasse, l'attira vers la fenêtre... Odette était là, debout; près d'elle, était Jean de Bryès. Sans doute, il était venu, comme chaque jour, savoir comment se trouvait l'enfant. Ensemble, Odette et lui causaient. Que lui disait-elle donc, la tête levée vers lui, dans une attitude de pleine confiance? Hélène ne voyait pas le visage de Jean. Mais quel homme aurait-il été s'il n'eût pas senti le charme irrésistible de cette enfant capable de devenir, non seulement une femme exquise, mais encore une créature d'élite, pour peu qu'elle fût enlevée au milieu frivole et dangereux qui paraissait destiné à demeurer le sien.

— Un homme tel que Jean, voilà le mari qu'il faudrait pour elle. Comme il l'aimerait et comme elle l'aimerait!... Et quel avenir meilleur elle lui donnerait que l'avenir mélancolique qu'il aurait auprès de moi!

Ces mots, elle les prononça tout bas, dominée par la force même de l'évidence qui s'imposait à elle dans une clarté brutale. Mais ils lui firent tant de mal qu'elle se rejeta d'instinct en arrière, pour ne

plus voir le groupe formé par les deux jeunes gens et elle descendit. Au bruit de ses pas sur le sable, Odette tourna la tête et eut à la vue de la jeune femme une exclamation d'affectueux reproche :

— Vous ne veniez pas, Hélène. Maintenant, j'ai tout juste le temps de vous embrasser et de me sauver, car je suis en retard et je vais être grondée !

Elle avait glissé son bras sous celui d'Hélène qui, avec Jean, l'accompagna jusqu'au seuil de la villa. Quand elle les eut quittés, ils restèrent un moment à la suivre du regard tandis qu'elle s'engageait, de son pas léger, dans le petit sentier de falaise. Puis tout à coup, Jean interrogea avec un singulier accent :

— Est-il question plus sérieusement du mariage de Mlle de Guerles avec le prince de Gisvres?

— Qui vous en a parlé?... Elle?

— Non. Elle m'a simplement questionné sur M. de Gisvres avec une insistance particulière qui m'a étonné. Elle voulait mon opinion vraie sur le prince.

— Et vous la lui avez donnée?

— Je n'avais pas qualité pour le faire. Mais je pense que ce serait un crime de la marier à cet homme, qui la délaissera dès qu'il aura touché sa dot.

La voix de Jean s'élevait vibrante d'une intense amertume dont il ne devait pas avoir conscience ; Hélène en eut l'intuition.

— Cette idée ne vous révolte pas, vous, Hélène?

— Mon ami, je porte trop d'intérêt à Odette pour ne pas penser comme vous. Et je voudrais, bien plus encore que vous ne le croyez, préparer un heureux avenir à cette enfant. Mais je suis presque impuissante devant la volonté de Mme de Guerles.

— C'est vrai, fit-il sourdement. A elle seule appartient le droit de disposer de sa fille. Il ne nous est permis, à nous, que de considérer quelles sont les chances de bonheur ou de malheur de Mlle de Guerles !

Elle ne répondit pas. Ils ne parlèrent plus de la jeune fille ; et comme peu après l'Anglaise venait discrètement avertir Hélène que Simone se réveillait assez agitée, il la quitta.

XIII

Quelques jours plus tard, comme Hélène, après quelques courses faites en hâte à Dinard s'apprêtait à reprendre le chemin de la Malouine, elle s'entendit appeler devant le Casino par une jolie petite femme coquettement habillée de blanc et qui n'était autre qu'Henriette.

— Mon Dieu, Hélène, où vas-tu donc si pressée?

— Je rentre tout simplement parce que j'ai fini mes emplettes.

— Alors je suis très contente de t'avoir rattrapée au vol, car j'avais à te parler.

— A me parler?

— Oui, à propos d'un projet qui... Mais tu rentres chez toi, me dis-tu?... Eh bien, je vais t'accompagner un peu et je te raconterai chemin faisant notre projet.

— A propos de...?

— A propos d'une nouvelle excursion que nous organisons...

— Encore!

— Parfaitement! Nous allons partir pour la pointe du Raz, et Douarnenez par conséquent.

Hélène l'enveloppa d'un regard stupéfait.

— Pour la pointe du Raz! Henriette, tu ne te trompes pas?

La petite baronne eut un sourire ravi devant l'étonnement de Mme de Bressane.

— Je ne me trompe pas du tout. Certainement, je ne suis pas forte en géographie, mais je sais bien pourtant où est la basse Bretagne, surtout au moment où j'ai la perspective d'y entreprendre un tour délicieux d'une semaine.

— Mais pourquoi aller si loin?

— C'est justement parce que cette excursion est un vrai petit voyage qu'elle devient tout à fait amusante! Mme de Guerles, hier soir, en a eu subitement l'idée, parce que son cousin, — tu sais, Guillaume de Linières, il est arrivé avant-hier chez elle! — parce que son cousin, donc, nous parlait du Raz avec enthousiasme; et tous nous avons été tentés par l'idée de quelques jours de pérégrinations dans le Finistère!

Les yeux d'Henriette étincelaient de plaisir à la seule idée de ce voyage qui la charmait comme tout ce qui était pour elle un sujet de distractions.

— Et qui ferait partie de cette excursion? interrogea Hélène.

— Les de Permes, Guillaume de Linières, la comtesse de Guerles, Maurice et moi, Jean...

— Et Odette? acheva Hélène dont le cœur eut un battement plus rapide.

— Non, pas Odette! Ça n'a pas l'air de marcher du tout entre la mère et la fille, pour l'instant : et carrément, hier, Mme de Guerles a déclaré qu'elle laisserait ici Odette sous la garde de miss O'Kelly. Nous serons d'ailleurs absents très peu de temps, en somme, puisque nous tenons tous à être de retour pour la fête que le Casino prépare à l'occasion de la catastrophe d'Evioles-les-

Bains, — pour secourir les familles des victimes s'entend. Elle sera très amusante, cette fête; aussi, pour mon compte, je tiens à y assister. Pour en revenir à notre voyage de Douarnenez, je voulais t'en parler tout de suite, parce qu'il faut que tu sois des nôtres, cette fois; et comme Odette reste à Dinard, tu pourrais très bien lui confier Simone qui l'aime beaucoup... Tu serais sans inquiétude, de cette façon.

Hélène n'eut pas un mot qui trahît sa pensée au sujet de cette proposition qu'il fallait être Henriette, c'est-à-dire la légèreté faite femme, pour lui adresser, après la scène du Mont-Saint-Michel. Simplement, elle dit, continuant d'avancer sur la route :

— Il m'est impossible, tu le sais, de quitter Simone en ce moment.

Une légère contraction rapprocha les sourcils de la jeune femme.

— Alors, pourquoi ne l'emmènerais-tu pas? Le changement d'air lui ferait du bien.

— Cela aussi est impossible, dit doucement Hélène. Je ne puis pas songer à faire voyager Simone dans l'état de faiblesse où elle est. N'insiste pas. Merci beaucoup d'avoir désiré que je vous accompagne ;... mais il n'y faut pas penser.

Henriette eut un mouvement de contrariété. Elle était de ces femmes qui sont incapables de comprendre ou même de deviner des sentiments qu'elles n'éprouvent pas. Or, avec une tranquillité parfaite, elle laissait à Dinard ses enfants sous la garde de leur gouvernante, tandis qu'elle voyageait. Puis rien ne l'irritait comme de voir déranger un projet qu'elle avait formé. Elle avait décidé que Jean de Bryès, qu'elle trouvait un charmant compagnon de voyage, serait de l'excursion de Douarnenez; et, un instinct très sûr lui criait que si Hélène ne venait pas, — Odette restant aussi à Dinard, — elle risquait fort de ne pas avoir davantage la société de Jean.

Avec impatience, elle reprit, après une seconde de silence, dépitée comme une enfant gâtée que l'on contrarie :

— Alors, Hélène, c'est maintenant chose entendue : à ta fille seule tu appartiens, rien qu'à ta fille. Pour peu que Simone reste délicate, nous arriverons à ne plus te voir du tout, car tu seras complètement absorbée par ton rôle de garde-malade. Notre société a déjà l'air de t'être moins qu'agréable; tu la fuis autant que tu le peux!

— Henriette, sincèrement, tu ne penses pas un mot de ce que tu dis?

— Eh bien, tu te trompes, ma chère. Je te donne mon opinion vraie. Tu n'es pas aimable du tout pour nous! Il n'y a que Jean

qui paraisse trouver grâce devant toi. Il est vrai qu'il a l'air persuadé que sa mission est de te distraire. L'autre jour, au Mont-Saint-Michel, il était lugubre parce que tu nous avais fait faux bond au dernier moment. Si Odette n'avait pas été là, s'ils ne s'étaient pas mis à admirer ensemble le ciel, la mer, la *Merveille*, le cloître, enfin tout ce que l'on pouvait admirer, je crois bien que Jean serait demeuré abîmé dans ses regrets toute l'après-midi. Prends garde, il finira par te compromettre... Toi qui étais si jalouse de ta réputation et si sévère sur ce chapitre...

— Henriette, tais-toi, je t'en supplie, tu déraisonnes, fit Hélène, interrompant sa marche, le visage soudain creusé par une détresse infinie, comme si elle eût été atteinte en plein cœur.

La petite femme s'était arrêtée aussi, mais elle ne regardait pas Hélène, excitée par ses propres paroles dont elle ne calculait pas la portée, dans l'élan de sa mauvaise humeur.

— Dame! ma chère, franchement, tu avoueras bien que Jean est toujours chez toi. Tu me diras peut-être qu'il y vient pour Odette à laquelle il porte un intérêt évident, dont on pourrait sans témérité tirer des conclusions... Mais, enfin, il est le seul homme admis dans ta sévère intimité; j'en ai entendu faire la remarque par plusieurs personnes qui s'en étonnaient...

— Et toi aussi, tu t'en étonnes, n'est-ce pas?

La voix d'Hélène montait, brève et dure, et ses yeux brillaient d'une flamme étrange dans la pâleur extrême de son visage. Mais cet accent, inaccoutumé chez elle, atteignit la petite baronne au point le plus sensible de son amour-propre :

— Eh bien, oui, puisque tu me le demandes, je te dirai que je trouve singulier que tu accapares ainsi Jean de Bryès, que tu le reçoives autant quand il n'est en somme qu'un étranger pour toi!

— Un étranger qui, il y a trois mois, me demandait d'être sa femme et qui a le droit d'être reçu chez moi comme un fiancé.

Les mots s'étaient échappés des lèvres d'Hélène dans un élan plus fort que toutes ses résolutions de silence, tant elle était incapable de supporter des insinuations comme celles que venait de lui infliger Henriette.

La petite femme la regarda effarée :

— Tu dis que Jean de Bryès t'a demandée en mariage? Et il y a trois mois déjà? Moi qui le croyais épris d'Odette et faisais de mon mieux pour les rapprocher!... Réellement, tu vas l'épouser?... Je ne rêve pas? Mais pourquoi n'avoir pas encore annoncé cette grande nouvelle?

Hélène resta une seconde silencieuse : la violence de l'émotion lui brisait la voix; et un regret immense la mordait au cœur de

l'aveu que lui avait arraché un premier mouvement de révolte.

— Parce que dans l'état de Simone, je ne puis rien décider encore définitivement quant à l'avenir; il faut attendre... Et c'est pourquoi je te prie, Henriette, de ne pas parler de ce que je viens de te dire.

— Sois tranquille, je serai discrète... Mais tu me permets pourtant d'annoncer la nouvelle à Maurice... Mon Dieu, que je suis donc étonnée!

Et la surprise d'Henriette était, en effet, si vive, qu'elle en avait complètement oublié la scène qui venait de se passer; et certes elle n'était pas près de regretter ses propos inconsidérés qui lui avaient valu une révélation aussi intéressante. Tout au plus, fut-elle un peu troublée dans sa satisfaction, en s'apercevant de l'expression douloureuse des traits d'Hélène dont le regard demeurait perdu vers les lointains de la mer. Alors un remords lui vint, car elle n'était pas méchante. Elle posa sa petite main gantée sur le bras de la jeune femme :

— Hélène, tu es fâchée contre moi? Ne m'en veux pas, je t'en prie. Tu sais bien ce que valent mes paroles. Je bavarde toujours sans réfléchir... Mais tu comprends bien que jamais je ne t'ai mal jugée!... Jamais!...

Hélène tourna la tête. Quelle indicible tristesse avait son regard!...

— Ne regrette pas tes paroles, Henriette. J'aime mieux avoir été avertie que je m'exposais, sans le savoir, à des... critiques bien sévères et bien dures... Seulement cela m'a fait... un peu de mal de l'apprendre... Ces jugements sur moi étaient si injustes!

Les regrets d'Henriette augmentaient maintenant qu'un régal exquis avait été offert à sa curiosité.

— Oui, très injustes!... Pauvre chérie, va! Mais n'aie pas l'air si triste, je t'en prie, et oublie mes stupides réflexions... Tu me les pardonnes?

— Je ne t'en veux pas, fit Hélène, enveloppant d'un regard de pitié secrète cette petite femme qui ne se doutait guère de la profondeur de souffrance qu'elle venait de lui infliger. Souviens-toi seulement que tu m'as promis de ne pas répéter ce que je t'ai dit, quand je n'aurais pas dû le faire, au sujet de M. de Bryès et de moi... Personne maintenant n'en doit rien savoir, personne..., sauf Maurice.

— Je te le promets, répéta Henriette, dominée par la gravité de son accent. Je serai muette, même avec Jean, si tu le désires... Je résisterai à la tentation de le féliciter d'avoir su obtenir une perle comme toi...

Lentement, Hélène dit, d'un étrange accent :

— Le féliciter!... Non, ne le félicite pas... Le moment n'est pas encore venu...

— Je ferai ce que tu voudras.

Au fond du cœur, Henriette avait une envie folle de savoir ce qui s'était passé entre sa cousine et Jean quelques mois plus tôt; d'apprendre en quelles circonstances le jeune homme avait été amené à redire à Hélène la demande d'autrefois. Mais elle ne se risqua point à faire une question, car elle avait la conviction que la jeune femme s'y fût dérobée sans pitié.

Et comme M[me] de Bressane restait silencieuse, absorbée par sa pensée intime, Henriette lui tendit la main, prise du désir impérieux d'aller faire part, sans tarder, à son mari, de la nouvelle surprenante qu'un hasard venait de lui révéler.

— Au revoir, Hélène... Tu me racontais des choses si intéressantes que je me suis laissé entraîner hors de mon chemin. Maintenant, il me faut vite regagner Dinard...

Hélène ne releva pas ses paroles. Elles échangèrent quelques mots d'adieu et se séparèrent, Henriette toute rassurée sur les effets de son bavardage par le frêle sourire que sa cousine avait eu pour elle.

Hélène, un instant encore, demeura immobile à la même place, le regard errant sur ce paysage breton qu'elle n'oublierait jamais, car il se trouverait lié pour elle à l'une des plus cruelles impressions qu'elle eût jamais éprouvées. Ses yeux, instinctivement, demeurèrent fixés sur la silhouette blanche d'Henriette qui s'effaçait, de seconde en seconde plus menue. Et, quand cette silhouette eut enfin disparu, elle tressaillit rappelée à la réalité cruelle. Alors elle reprit sa marche. Dans sa chambre solitaire, elle serait à l'abri des paroles qui font mal et qu'on ne peut oublier... Oh! combien dures étaient celles qu'Henriette venait de lui faire entendre d'une façon si imprévue... Etait-ce elle, Hélène de Bressane, si soucieuse de garder, sans une ombre, son honneur de femme, qui avait dû se défendre contre des suppositions injurieuses dont le souvenir seul la bouleversait d'une angoisse intolérable. Dans son assurance calme et fière de femme irréprochable, elle n'avait jamais été effleurée par l'idée qu'un propos malveillant pût atteindre sa réputation... Elle avait eu l'orgueil ou la naïveté suprême de se croire inattaquable parce que, rigoureusement, elle avait toujours rempli son devoir. Eh bien, pas plus que les autres, elle n'était épargnée et elle ne le serait; le monde, à la moindre occasion, était prêt à la juger plus impitoyablement encore peut-être que des centaines d'autres qui avaient toute sorte de droits à la rigueur de ses jugements.

En toute simplicité, elle avait laissé voir une sympathie pro-

fonde pour Jean de Bryès, et elle n'avait pas songé à se demander ce que la médisance en penserait. Maintenant que son attention venait d'être tout à coup éveillée, c'était pour elle une âpre souffrance de se rappeler certains détails, des faits, des circonstances qui avaient pu provoquer des remarques malignes, pleines de sous-entendus sur elle et sur Jean, et que son expérience du monde lui faisait, sans merci, concevoir. Un désir invincible, passionné, lui venait d'anéantir toutes ces discrètes calomnies, qu'avait-elle à faire pour cela?... Déclarer hautement que Jean de Bryès était pour elle un fiancé. Pourquoi donc n'annoncerait-elle pas son mariage futur? Le rêve, sinon de bonheur, du moins de paix heureuse, qu'elle avait fait un instant était-il donc devenu irréalisable?... Pourquoi tout à l'heure avait-elle eu ce besoin instinctif de recommander si vivement un silence absolu à Henriette?... En réponse à cette muette question, deux noms se dressèrent dans sa pensée : Simone... Odette!

Odette! Combien de fois Henriette venait, sans intention, de rapprocher le nom de la jeune fille de celui de Jean; combien elle avait précisé la pensée secrète d'Hélène au sujet de l'attrait puissant que sa jeunesse pouvait exercer sur lui.

— Ah! je ne veux plus réfléchir, je ne veux plus penser, murmura Hélène. Qu'il arrive ce que Dieu voudra! je n'en puis plus!... Seulement, il faut que Jean aille avec eux à Douarnenez... De la sorte, on ne pourra plus dire que je le retiens... Désormais, nous nous verrons moins et, pour tous, cela sera peut-être mieux ainsi...

Une pensée inavouée palpitait dans le secret de son âme troublée. Partant pour Douarnenez, Jean se trouvait séparé d'Odette que sa mère n'emmenait pas...

D'un geste machinal elle ouvrit la grille de la villa dont la cloche tinta et fit retourner Jean lui-même, qui remettait un livre au domestique. En cette minute, dans l'état d'esprit où elle était, elle éprouva presque une souffrance à le voir chez elle, ainsi qu'il y était toujours, disait-on. Lui, tout de suite, à l'expression de son visage, devina qu'un lourd souci la préoccupait.

— Que vous êtes pâle! Etes-vous souffrante?

— Non.. Je suis un peu fatiguée; mais ce n'est rien!

— Vous vous épuisez auprès de votre fille, dit-il d'un ton d'affectueux reproche.

— Ne croyez pas cela... Je suis tellement habituée à m'occuper d'elle! Ce n'est pas physiquement, c'est au moral que je suis lasse.

Il n'insista pas, craignant d'aviver en elle quelque secrète blessure; mais, la voyant silencieuse, il reprit, avec un désir de la distraire un peu, en lui tendant le volume qu'il avait gardé à la main :

— Voici pour vous.

— Quoi donc?

— Le livre dont vous parliez hier.

Elle se souvint. La veille, en effet, elle avait eu l'occasion d'exprimer le désir de connaître cette œuvre nouvelle signée d'un nom illustre; et elle ne s'était pas même doutée que Jean l'eût entendu. Mais il était coutumier de ces menues attentions. Comme pour éviter qu'elle le remerciât, il continuait, souriant un peu :

— J'aurais voulu vous l'apporter ce matin, puisque j'avais pu le découvrir à Dinard. Mais je me suis mis en retard en peignant à la *Goule aux fées;* et j'ai craint ensuite de vous déranger en venant à l'heure où, d'ordinaire, vous sortez avec Simone. N'allez-vous pas venir tout à l'heure chez Mme d'Artaud qui reçoit cette après-midi?

— Non... J'ai besoin de solitude pour me remettre. D'ailleurs, j'ai vu tout à l'heure Henriette.

Le visage pensif de Jean s'éclaira d'une lueur d'amusement.

— Ah! et vous a-t-elle fait part d'un projet de nouveau voyage qui l'enchante?

— Celui d'une excursion dans le Finistère?

— Oui... Cette excursion serait le résultat d'une idée géniale qui a germé tout à coup hier soir vers dix heures dans le cerveau fantasque de Mme de Guerles, laquelle trouve aussi simple de se rendre d'ici au Raz que du parc Monceau à l'allée des Acacias. Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que cette proposition insolite et inattendue a été admirablement accueillie par tout son entourage. Mme d'Artaud a pris feu tout de suite. Son amie, Mme de Permes, bien vite à son exemple! Maurice d'Artaud et de Permes suivent le mouvement que la baronne dirige à merveille. Je ne me serais jamais imaginé qu'une Parisienne consommée comme elle, eût à ce point l'amour des pérégrinations!

— Henriette adore le mouvement, fit Hélène qui écoutait, impuissante à fuir sa pensée amère.

Elle hésita un peu. Et puis, lentement, elle demanda :

— Et vous, mon ami, vous êtes-vous laissé tenter?

— Moi!... Oh! non! Qu'irais-je faire là-bas, vous sachant ici seule, triste, tourmentée!...

Elle tressaillit. Comme ces paroles lui faisaient ensemble de bien et de mal!... Il resterait pour elle... Quelles conclusions le monde n'en tirerait-il pas encore! Et cette idée la fit frémir comme l'eût fait une brûlure.

— Ne demeurez pas à cause de moi, mon ami; je ne serai pas seule. J'aurai Odette; nous nous rapprocherons si bien l'une de

l'autre, que nous ne sentirons pas autour de nous le terrible isolement.

Il ne répondit pas tout de suite; puis il interrogea :

— Mlle de Guerles n'est décidément pas du voyage?

— Non; elle reste à Dinard sous la garde de miss O'Kelly. Ne vous privez pas pour moi de cette intéressante excursion. Tous désirent beaucoup que vous y preniez part... Henriette compte sur vous; et elle ne vous pardonnerait pas de lui faire faux bond.

Il leva vers elle son regard devenu sérieux.

— Pourquoi voulez-vous m'éloigner quand votre présence m'est si précieuse?

Encore cette plainte sourde qui lui échappait comme quelques jours plus tôt. Où était sa vivacité gaie d'antan? Il parlait sans sourire, avec cette amertume voilée que maintenant trahissait parfois son accent.

Elle resta silencieuse une seconde; puis avec effort :

— Oui, ce serait bon, de nous voir librement, sans entraves, sans difficultés; mais ce n'est pas possible... Jean, allez à Douarnenez... Ce sera plus sage...

— Vous voulez que je vous quitte?...

Il hésitait, mais la question lui jaillit des lèvres.

— ... Que je vous quitte pour le bien de Simone?

— Non, pas à cause de Simone... mais pour moi-même.

— Pour vous? Que voulez-vous dire? Qu'y a-t-il?

De nouveau elle garda le silence. D'un geste distrait, elle avait arraché une feuille d'un arbuste et elle la tordait fièvreusement entre ses doigts. Lui, la devinait émue infiniment à la contraction de sa bouche, au souffle plus rapide qui soulevait l'étoffe du corsage.

— Hélène, je vous en supplie; dites-moi ce qui vous agite ainsi.

— Quelques paroles échappées à Henriette et qui m'ont fait mal! ah! bien mal... Aurais-je jamais pu penser que vos visites chez moi pourraient être mal interprétées! Ah! je ne puis supporter cette idée que mon nom a été prononcé comme j'ai entendu prononcer celui de certaines femmes...

Les yeux de Jean étincelaient sous l'arcade saillante des sourcils.

— Qui a osé se permettre...

— De s'étonner de vos attentions pour moi?... Ah! Dieu, que sais-je? Personne et tout le monde... C'est ma faute, après tout! J'aurais dû avoir plus grand soin de ne provoquer aucune critique. Mais j'avais la stupide confiance de me croire à l'abri de toute médisance... Maintenant je suis avertie... Jean, ne restez pas à Dinard tandis que les autres s'en vont... Je vous en prie...

— Pauvre, pauvre amie! murmura-t-il, faut-il que vous souffriez à cause de moi maintenant?

Au hasard, il fit quelques pas sur la terrasse. Puis il revint vers elle; et alors elle eut l'impression qu'il avait pâli. Jamais ses traits n'avaient eu plus marquée leur expression de résolution fière.

— Hélène, fit-il, et sa voix monta très grave, ne pensez-vous pas que vous feriez mieux d'annoncer hautement à tout le monde que, depuis bientôt quatre mois, j'ai l'espoir que vous deviendrez ma femme.

Il l'enveloppait de son regard loyal et il rencontra le sien où venait de s'allumer une flamme mystérieuse, l'éclair d'une joie triste... Car c'est une joie pour les âmes très nobles de trouver en ceux qu'elles aiment la même noblesse.

— Merci, Jean, murmura-t-elle; merci... Mais quelle créature égoïste serai-je donc si, en ce moment, dans les circonstances où je me trouve, quand je ne vois plus bien clairement ce que je dois faire, j'acceptais votre générosité.

— Ne parlez pas de générosité, Hélène... Rien de pareil ne peut exister entre nous.

— Et quel autre mot, mon Dieu, pourrais-je employer? Non, mon ami, à cette heure, je n'ai pas le droit d'engager votre avenir. Donnez-moi jusqu'à l'automne, comme je vous l'ai demandé. Alors, à ce moment, nous verrons ce qu'il sera plus sage de faire. Aujourd'hui, Jean, je ne désire qu'une chose... Aidez-moi à ne donner aucune prise à la moindre calomnie.

Quelle lassitude infinie trahissait son accent, et quelle détresse accablante il devinait en elle! Alors, très doucement, il lui dit, envahi lui-même par une tristesse pénétrante :

— Je ferai ce que vous désirez, ma bien chère amie. J'irai, moi aussi, à Douarnenez, puisque vous le souhaitez; et je vous laisserai sans crainte ici, vous sachant avec votre enfant... avec votre petite amie Odette...

... Le jour même, Mme d'Artaud, ravie, avait la certitude que Jean de Bryès viendrait comme elle le voulait.

Henri Ardel.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Le grand concours. Les langues vivantes et les langues mortes. Le *Lendit* et la Sorbonne. Les prix de Rome : peinture et sculpture. Les concours du Conservatoire : tragédie et comédie. La distribution des prix du suffrage universel. Affiches et candidats. Les mœurs présentes et les mœurs futures dans les élections. La villégiature et la politique Les réformes du nouveau préfet de police. — Un vote d'été à l'Académie sur la revision de l'orthographe. Court examen des articles votés. La tournée et la rentrée de la Comédie-Française. La représentation de Pézenas. La démission de Mlle Reichenberg. — Trois monuments bien placés : Bayard, Duguesclin Jeanne d'Arc. Les vicissitudes et péripéties d'une statue. Le peintre Glaize. Mario Uchard. Les docteurs Blanche et Charcot.

I

La distribution des prix du grand concours a clos le mois de juillet. C'est une cérémonie qui ne manque pas d'une certaine gaieté, surtout depuis qu'elle a lieu dans l'amphithéâtre de la nouvelle Sorbonne. Les fresques de Puvis de Chavannes, les toques et les toges des quatre Facultés, — cerise, violette, orange, amaranthe, — les palmes vertes des académiciens qui, sur l'estrade, honorent la fête de leur présence, les robes noires des professeurs, les tuniques des jeunes et joyeux élèves, dont les boutons de métal accrochent, çà et là, quelque rayon de soleil, les uniformes et les épaulettes des officiers, puisque l'épaulette est de retour, les robes aux couleurs tendres et les frais minois des petites sœurs, qui montrent aux mamans émues, — et si bien coiffées! — les triomphateurs en cheveux blonds, la musique, les applaudissements, tout cela égaye l'œil, l'oreille et l'esprit. Et puis, songez, plus de discours latin!

Ce n'est pas, d'ailleurs, à dire vrai, que le discours français soit beaucoup plus amusant. J'en atteste M. Poincaré. Et si cela ne

suffit pas, j'en attesterai encore M. Schweitzer, professeur de langue allemande à Rollin, chargé de l'allocution traditionnelle. L'an dernier, c'était un professeur d'histoire naturelle; l'année précédente, un professeur de l'enseignement spécial; cette année, c'est un professeur de langue vivante. Cela ressemble bien à un système. Le vieux professeur de rhétorique, l'orateur consacré des grands concours du temps jadis, est évincé, comme n'étant plus dans le mouvement. La distribution des prix en Sorbonne a cessé d'être la fête des humanités et des belles-lettres. Certes, je ne conteste point l'utilité des langues vivantes; je sais que, suivant le mot de l'orateur, dont M. de La Palisse n'eût point contesté la justesse, « elles sont les clefs qui nous ouvrent les littératures étrangères ». J'ai toujours regretté de ne pas savoir l'allemand, et souvent, lorsque je voyageais en Danemark, en Suède, en Espagne, en Algérie, en Egypte, d'ignorer le danois, le suédois, l'espagnol et l'arabe. Ces clefs-là ouvrent aussi les restaurants, les hôtels et les chemins de fer. Mais les autres nous ouvraient des trésors qui restent d'autant plus chers aux esprits cultivés qu'ils sont plus dédaignés par les gens pratiques et positifs, dont la Bourse est le Parthénon, et dont M. Zola est l'Homère. Comment ne pas voir avec un chagrin profond que le progrès dans l'étude des langues modernes se traduise surtout par la décadence progressive et continue des langues anciennes, et que le seul résultat bien net de toutes les réformes universitaires pour l'amélioration de l'enseignement soit jusqu'à présent la déchéance de l'enseignement classique? L'anglais et l'allemand sont des outils indispensables pour les relations internationales, le commerce, la guerre, la diplomatie, pour lire le *Times*, s'expliquer avec les employés des gares et les garçons de café. Mais le grec et le latin, c'est le suc dont l'intelligence de l'humanité s'est nourrie en ce qu'elle a de plus noble et de plus délicat. Que M. Schweitzer me permette de le lui dire, sans développer, d'ailleurs, ma proposition, son éloge des langues modernes a été lui-même un éloge indirect des langues anciennes.

Les lycées et collèges de Paris ont gardé à peu près leur classement respectif. En tête vient toujours Louis-le-Grand, l'Entelle des concours. Cependant, en y regardant d'un peu près, l'éclat de son triomphe diminue. Il n'a pas été très heureux en rhétorique, et nous savons, d'autre part, qu'il n'a fait recevoir que deux élèves à l'Ecole normale, dont il était autrefois, si je puis m'exprimer ainsi, le principal fournisseur. Lakanal lui-même l'a dépassé sur ce terrain, et c'est Henri IV qui tend à s'emparer là, comme dans les classes supérieures, de la primauté dont personne ne lui disputait

jadis la possession. Charlemagne est remonté de quelques rangs, mais il faut dire aussi que Charlemagne, joignant l'enseignement moderne à l'enseignement classique, concourt en un plus grand nombre de matières. Saint-Louis vient en dernière ligne, mais n'oublions pas que Saint-Louis ne donne plus que l'enseignement scientifique. Quant aux lycées Janson-de-Sailly et surtout Michelet, leurs succès universitaires sont en raison inverse de leurs triomphes dans tous les exercices du sport. Pindare aurait pu chanter leurs lauréats, mais ils ne pourraient traduire Pindare. Il ne faut pourtant pas tirer de là une conclusion absolue, car le lycée Condorcet, qui vient au second plan sur le palmarès du grand concours, serrant Louis-le-Grand de très près, est l'un de ceux qui se sont le plus distingués dans les sports athlétiques.

Le concours de peinture pour les prix de Rome, sur ce sujet biblique : *Samson attaché à la meule*, a mis en lumière MM. Mitrecey et Trigoulet, qui avaient déjà obtenu, l'an dernier, le premier et le deuxième second grand prix. Ce dernier l'emporte peut-être pour la composition : la sienne est très bien conçue, à la fois nourrie et pittoresque, et la foule hurlante qu'on aperçoit par l'ouverture grillée, les enfants qui grimpent et passent leur tête à travers les barreaux; les femmes qui ricanent et lui jettent des insultes, forment un contraste dramatique avec le visage crispé de l'aveugle, qu'un esclave impitoyable pousse à coups de fouet. M. Mitrecey a donné à Samson une physionomie peut-être plus tragique en son expression concentrée, et il a fait du prisonnier des Philistins, comme de l'esclave qui le surveille et de la femme accroupie, autant d'études dont la saveur égale la solidité de l'exécution.

Les sculpteurs avaient à traiter *l'Age d'or*, d'après le passage bien connu du poème d'Hésiode sur *les Travaux et les jours*. Le prix a été remporté par M. Octobre, dont le bas-relief, d'une forte simplicité, se recommande également par l'élégance des lignes, la grâce du modelé, le mouvement harmonieux de l'ensemble. M. Belloc lui a disputé le prix, et il fût certainement venu en seconde ligne, si la récompense qu'il avait obtenue l'an dernier ne l'eût écarté de toute autre place que de la première. Sa composition est d'une abondance excessive qui va jusqu'à la complication, mais où rien ne sent l'effort, et toutes les parties en sont exécutées avec une habileté presque impeccable. Le seul défaut sérieux qu'on puisse lui reprocher, c'est une tendance visible à la *préciosité*.

Les concours du Conservatoire, qui durent trois semaines, par les chaleurs caniculaires, dans une salle étroite où les spectateurs, empilés comme des sardines dans une boîte et chauffés à blanc par

les rayons du soleil ingénieusement concentrés sur leurs crânes, dégagent eux-mêmes un calorique intense et où l'on est condamné parfois à entendre trente fois de suite, pendant des après-midi entières, le même morceau, constituent assurément l'un des plus redoutables supplices qu'une justice impitoyable pourrait infliger à un grand criminel. La Nouvelle-Calédonie est peu de chose en comparaison. Les critiques qui suivent les séances quotidiennes donnent un exemple héroïque de la fidélité au devoir professionnel. Les membres des divers jurys ont des droits au titre de martyrs. Et quant à M. Ambroise Thomas, bientôt octogénaire, qui les préside d'un bout à l'autre, avec une attention vigilante, sans se permettre, comme Auber, de petits sommeils réparateurs, il donne là un exemple d'endurance à la fatigue physique et morale digne d'être cité aux âges futurs dans la *Morale en action*. Aussi, chaque année, dès que le dernier timbalier est passé, faut-il l'emporter mourant vers les plages de la Manche, pour le laisser s'y refaire lentement et s'y retremper à fond dans un repos bien gagné.

Nous ne nous arrêterons qu'aux concours de tragédie et de comédie, les seuls qui offrent un véritable intérêt pour nous. Le concours de tragédie, en particulier, se trouve placé par les habitudes traditionnelles de la maison dans des conditions qui en rendent le jugement assez difficile. On n'y joue que des scènes isolées, sans préparation, où il nous faut, dès la première note, nous mettre au diapason des situations les plus violemment dramatiques. On nous jette la tête la première dans les imprécations de Camille, puis, sans nous laisser respirer, dans les fureurs d'Hermione, et de là, toujours sans reprendre haleine, dans les lamentations de Bérénice, si bien que tout finit par se brouiller dans notre tête et que, comme le bonhomme Geoffrin lisant sur la même ligne les deux colonnes de je ne sais plus quel in-folio, nous trouvons que cela est bien intéressant, mais un peu décousu. Pour comble, la jeune personne qui maudit Rome, qui supplie Pyrrhus en faveur de son fils Astyanax ou qui débite le songe d'Athalie, est coiffée à la dernière mode et vêtue d'une robe de bengaline ou de faille, ouverte en forme de cœur, avec manches à gigot. Rien n'est baroque au premier abord comme certains gestes, certaines attitudes, certaines intonations classiques sous l'habit de soirée ou la robe en peau de soie à manches bouffantes; même la comédie du temps de Louis XIV, le *Misanthrope* ou le *Bourgeois gentilhomme*, avec un monsieur Jourdain et un Alceste en frac, est d'un comique presque aussi intense qu'un Atride en pantalon, et que n'avait pas prévu Molière. Mais on s'y fait. Et l'on s'échauffe avec cette salle en fusion. Après avoir pesté contre

les manifestations dont elle est prodigue, on finit par s'y mêler soi-même. On subit la contagion générale. De tous ces petits clans de parents et d'amis qui connaissent les candidats par leurs prénoms, qui ont leurs favoris et leurs bêtes noires, qui se passionnent pour Adolphe ou pour Clara, organisent des cabales, se constituent en claque et font à tel candidat un succès impérieux, braqué sur le jury en guise d'injonction menaçante, il se dégage une électricité à laquelle les plus flegmatiques ou les plus blasés ne se dérobent pas toujours. Et s'il ne faisait pas si chaud, peut-être qu'à la longue, dans ce temple du cabotinage, on deviendrait soi-même cabotin.

Parmi les hommes, M. Fenoux, qui s'était déjà distingué l'an dernier en récitant les stances de *Polyeucte*, a remporté le premier prix de tragédie dans *Œdipe roi*, et le premier de comédie dans le *Misanthrope*, où il s'est montré toutefois un peu moins remarquable. C'est un excellent élève, un fort en thème, un de ceux dont on dit qu'ils n'ont plus rien à apprendre à l'école. Il possède tous les moyens physiques qu'on peut souhaiter; son jeu est classique, sobre et sûr, et il n'est pas dépourvu d'un sentiment personnel. Il a partagé le premier prix de comédie avec M. Baron, qui s'efforce surtout de se montrer le fils de son père. La nature lui a octroyé la voix paternelle, don précieux, dont il ne faudrait pas cependant abuser. Un Baron, c'est bien; deux, ce serait peut-être trop. En tout cas, il y a là un genre de comique qui semble n'avoir pas besoin d'être cultivé ni encouragé au Conservatoire.

L'étoile du double concours de tragédie et de comédie a été Mlle Grumbach, à laquelle les augures prédisent les plus belles destinées, surtout dans l'emploi des mères tragiques, qui pour le moment n'a pas d'autre titulaire sérieux que Mlle Lerou, et qui conviendrait merveilleusement à cette jeune personne d'assez grande taille, aux traits marqués, à la voix profonde, au visage irrégulier mais expressif. Parmi les qualités remarquables dont elle a fait preuve, Mlle Grumbach a montré celle qui est la plus rare à son âge : de l'autorité. Elle avait choisi pour son concours de tragédie un morceau très difficile, d'autant plus difficile que tout le monde le sait par cœur : le songe d'Athalie. Elle l'a dit avec beaucoup de simplicité et de goût, d'intelligence et de style. Et elle a porté des qualités analogues dans sa scène du *Fils naturel*. C'est l'une des espérances de notre premier théâtre, où nous la verrons sans doute après un court passage à l'Odéon.

Le suffrage universel vient lui-même de distribuer ses prix, mais cette distribution-là ne me regarde pas. La période électorale prêterait cependant à bien des études pittoresques, en dehors

de la politique proprement dite. Est-ce qu'on ne pourrait pas écrire la monographie des innombrables variétés de candidats, la plupart plus intéressantes les unes que les autres? Et les professions de foi? Et les comités? Et les réunions publiques? Je m'étonne qu'on n'ait pas encore pris le parti d'illustrer les affiches qui recouvrent tous les murs de Paris, les colonnes, les piédestaux des statues, d'une immense carapace de papier multicolore. Pourquoi les candidats n'y donnent-ils pas leur portrait, comme le faisait jadis le regretté Bertron? Pourquoi ne demandent-ils pas à Willette, à Forain, à Chéret de les décorer de vignettes et de *chromos* où l'on verrait, par exemple, la foule enthousiaste acclamer le signataire, le porter en triomphe, ou tout au moins lever les bras au ciel en signe de satisfaction intense et d'admiration, comme on voit faire à l'empereur d'Autriche sur les enseignes des femmes colosses, et à la cuisinière, sur les affiches de l'entrepôt d'Ivry, à l'arrivée du charbonnier? Avec les procédés expéditifs et économiques inventés depuis quelques années, cela se pourrait aisément et égayerait la situation.

On en viendra là, et même, si Dieu nous prête vie, nous en verrons probablement bien d'autres. Il se fonde des journaux, soutenus par la caisse du candidat ou de son comité, pour la période électorale; il se fondera des agences pour entreprendre l'élection à forfait. On demandera par annonces une circonscription pour un candidat non encore nanti, ou un candidat pour une circonscription mal lotie. On verra l'offre et la demande se produire à la quatrième page des journaux, et peut-être même s'établira-t-il un cours, comme pour les Halles et pour la Bourse. On proposera pour les ballottages des soldes d'électeurs avec rabais de 50 pour 100. La foire électorale finira par aboutir à ce terme logique.

En attendant, nous avons eu quelques épisodes joyeux. L'un a essayé de tenir ses réunions dans le square de la tour Saint-Jacques et le bazar de l'Hôtel de Ville. Un autre, qui ne sait ni lire ni écrire, assemblait ses électeurs au son du cor, comme un arracheur de dents, devant le Trocadéro, et leur débitait son speech avec une gravité imperturbable. Un troisième a daté sa profession de foi de la maison de Charenton; celui-là au moins est franc et il entre dans la voie des aveux. Un autre encore en a fait afficher une, écrite en un mélange de français et d'iroquois, mais où l'iroquois domine, avec des considérations où Montesquieu se panache de Gribouille et de La Palisse. Un journal de préfecture a eu la cruauté d'imprimer textuellement celle d'un pauvre homme mordu au cœur par l'ambition politique et qui, s'il eût été sagement

conseillé, eût dû se présenter comme le candidat des réformateurs de l'orthographe, car il y supprime toutes les lettres inutiles et même d'autres encore, non toutefois sans en ajouter quelques-unes de surérogatoires. Un brave commissionnaire de Passy, peu ferré sur la langue parlementaire, a sollicité le mandat *impératif*, persuadé qu'il lui donnerait le droit de commander à ses électeurs, mais s'engageant à n'en pas abuser. J'allais oublier le négociant en beurre du quartier des Halles qui s'intitule *candidat réaliste*, en homme qui a lu le *Ventre de Paris*, de M. Zola.

Nous avons eu le candidat parfumeur qui avait imaginé de toucher par avance la dot de sa fiancée, afin de faire les frais de sa candidature et qui, les affiches une fois apposées partout et l'adresse aux électeurs insérée dans les journaux, a disparu subitement sans donner son adresse. Nous avons eu le candidat révolutionnaire, invité par le comité également révolutionnaire à venir s'expliquer fraternellement dans le préau d'une école communale, et là, dès le premier mot, révolutionnairement assommé, trépigné, piétiné par les frères et amis de la réunion. Un colleur a été frappé à coups de couteau par des électeurs qui voulaient l'empêcher de placarder l'affiche d'un candidat dont ils ne partageaient point les opinions. Tuer un colleur parce qu'il affiche la profession de foi d'un homme dont on ne partage pas les opinions, voilà ce qui peut s'appeler de la passion politique. Le cocher poète Moore, que l'on croyait inoffensif, a tiré un coup de revolver sur M. Lockroy, dans l'escalier de son comité, rue de Charonne, mais, à ce qu'il semble, plus encore pour venger sa gloire de rimeur outragé par l'indifférence du *gendre* de Victor Hugo, que pour donner à l'ex-député et au candidat du XIe arrondissement un avertissement sévère au nom du parti ouvrier. Il n'aura guère manqué à notre bonheur que les candidatures féminines qu'on nous avait promises. Au moment d'engager la lutte, le bataillon des amazones, qui jusque-là avait fait si belle contenance, a tout à coup lâché pied. Il n'en est guères resté qu'une, la plus intrépide de toutes, Mme Paule Minck, et encore a-t-elle jugé à propos de déclarer qu'elle ne se présentait pas comme candidat féminin, mais comme candidat de l'émancipation des travailleurs, et de mettre le drapeau de son sexe dans sa poche. Ce compromis ingénieux ne lui a pas réussi.

Les élections ont eu lieu le 20 août, en pleines vacances, et je m'étonne que le scrutin ait compté 346 000 votants sur 504 000 inscrits. Faut-il attribuer ce chiffre relativement assez élevée à la précaution sévère prise par le ministre de supprimer tous les trains de plaisir ce jour-là? Ils sont rares, — mais j'en connais pourtant, — les électeurs scrupuleux qui n'hésitent pas à faire un voyage

de plusieurs centaines de kilomètres pour venir déposer leur bulletin dans l'urne. On a toute sorte d'excuses à sa disposition. On se dit : « Ce n'est pas mon bulletin qui changera le résultat. Un de plus ou de moins, cela ne compte pas. Il n'y a point, d'ailleurs, de candidat qui représente mon opinion. Ou bien des deux candidats qui se partagent la chance, je ne sais trop lequel vaut le mieux, ou le moins : entre les deux mon cœur balance et, comme dit le proverbe, dans le doute abstiens-toi. » Ce sont là des excuses dont, au fond, on n'est pas dupe soi-même, mais qui atténuent le remords en colorant honnêtement, pour des gens de bonne volonté, un vilain péché d'égoïsme et de paresse.

Ce n'est pas une exagération de dire qu'au mois d'août, non seulement ce qu'on appelle *tout Paris*, mais encore les alentours et même la moitié de la *banlieue* du tout Paris sont aux champs. Dans le cours d'une vie parisienne qui remonte déjà haut, j'ai pu suivre les progrès continus de ces habitudes de villégiature devenues si universelles aujourd'hui. Dans ma jeunesse, aller à la mer était encore presque une exception; aller aux eaux équivalait à ce qu'on appelait en ce temps-là une *demi-fortune*. Aujourd'hui, le petit bourgeois, l'employé, le commerçant, tout le monde, sauf le cas d'impossibilité absolue, se déplace pendant les vacances. C'est une tradition qui s'est fondée et qui s'étend de plus en plus. On se croirait *disqualifié* de ne point la suivre. La mode est devenue un besoin. Cela fournit un sujet de conversation qui occupe les salons pendant trois ou quatre mois. Aux mois d'avril et de mai, on se demande : « Où allez-vous cette année? » Aux mois de décembre et de janvier : « Où êtes-vous allé? » On a pu remarquer, aux dernières distributions de prix, surtout dans les institutions privées et les pensionnats de jeunes filles, que les bancs des élèves et des parents étaient souvent à demi dépeuplés. Ceux-ci auraient considéré jadis comme un acte tout à fait anormal d'enlever leurs enfants avant la fin de l'année scolaire; mais beaucoup n'ont plus la patience d'attendre la date réglementaire. Les collèges ont organisé des caravanes qui, sous la direction de professeurs et de membres du club Alpin, vont, pendant les vacances, visiter les sites les plus pittoresques de la France et de l'Europe, entreprennent de longues excursions pédestres et même des escalades dans les Alpes ou les Pyrénées. Töppfer avait donné l'exemple, qui nous a valu ses charmants *Voyages en zigzag*. L'École Albert-le-Grand, d'Arcueil, où les exercices physiques ont toujours été fort en honneur, est la première, je crois, qui l'ait régulièrement imité chez nous. A leur tour, les grands lycées parisiens se sont mis en mouvement, et les écoles primaires elles-mêmes ont suivi.

Combien ils nous paraissent discordants les échos arrivés de Paris, quand, sous les ombrages silencieux qui nous versent à flots la fraîcheur et la paix, couchés sur l'herbe et sur la mousse, au bord du ruisseau qui court avec un léger babil sur son lit de cressons, nous trouvons dans notre journal les débats de l'affaire des faux poinçons, ceux de l'affaire Norton-Ducret ou les polémiques relatives à la brochure de M. Dupas, secrétaire du directeur de la Sûreté générale, ex-ambassadeur de la République française auprès de S. M. Arton! Il faut vraiment faire effort pour s'intéresser à ces choses-là, qui semblent venir d'un autre monde, très bruyant, très agité, très fiévreux, très méchant. Elles nous troublent comme des cauchemars, dans ce demi-sommeil réparateur que la nature bienfaisante verse doucement sur nous. Comment peut-on s'agiter ainsi, s'injurier, se calomnier, se battre avec acharnement, lorsqu'il est si bon de s'étendre, comme le Tityre de Virgile, sous le feuillage touffu d'un hêtre, en suivant les nuées au ciel et en écoutant chanter les oiseaux! On se sent devenir inoffensif, plein d'indulgence et de calme, et l'on voudrait brouter. On tourne à la vie végétative, au *nirvâna*. Vous m'excuserez donc de ne vous parler cette fois ni du *nègre*, ni d'Arton ou de Cornelius Herz, ni de M. Rochefort, ni de M. Judet, ni de M. Clémenceau, ni de M. Paschal Grousset, ni de MM. Pichon, Maujan, de Dion. Je crois bien qu'en huit jours il s'est échangé entre la plupart de ces Messieurs plus de provocations outrageantes qu'il ne s'en échangeait jadis en trois mois. On se jette couramment à la face les épithètes de mouchard, voleur, bandit, assassin, lâche, drôle, misérable, opprobre de l'espèce humaine. Chaque jour le vocabulaire de l'invective s'enrichit de quelque expression nouvelle et l'on recule les bornes de l'injure. Le mot de *coquin* ne suffit plus, on va chercher dans les bas-fonds de l'ordure celui de *crapule*, qui, lui-même, commence à devenir faible et ne produit plus d'effet. On pose une question comme on cracherait à la figure; on donne une réponse comme on donnerait un soufflet. C'est de la polémique à coups de pied et à coups de poing, — à coups de poing américains. Et ce ne sont plus les adversaires seuls, mais les témoins eux-mêmes, pris de la contagion, qui s'en mêlent. Jadis ils combattaient, avec la dague et le poignard, aux côtés de celui qu'ils assistaient; maintenant ils font chorus dans le concert de violences et jettent leur poignée de boue. Là comme partout, la démocratie coule à pleins bords.

A la suite des derniers troubles de la rue, le gouvernement nous a donné un nouveau préfet de police. M. Lépine a remplacé M. Lozé, à qui l'on a promis, dit-on, un poste diplomatique en

guise de dédommagement, comme on l'avait promis également à M. Gragnon, et qui l'attend toujours, comme M. Gragnon lui-même. J'espère qu'il ne perdra rien pour attendre : il est toujours délicat de mécontenter un ancien préfet de police, ou même simplement l'un des hauts fonctionnaires de son administration : qu'on se souvienne de M. Andrieux, et, plus récemment, de M. Dupas. Il en est un peu d'un policier qu'on a employé à toute sorte de besognes comme d'une femme de chambre initiée à tous les secrets de sa maîtresse : il est bon d'y regarder à deux fois avant de les renvoyer. Au moins faut-il y mettre beaucoup de formes et leur donner des compensations.

M. Lépine, ancien secrétaire général de la préfecture, avait eu une bien mauvaise presse lorsque sa nomination probable fut annoncée. On rappelait ses antécédents, ses allures impérieuses et cassantes; on considérait ce choix, surtout dans la circonstance, comme une maladresse, et presque comme une provocation. De toutes parts le cabinet reçut l'injonction menaçante de s'arrêter. Il passa outre néanmoins, et alors ce fut un chœur à peu près unanime de protestations virulentes et de pronostics sinistres. Mais M. Lépine était à peine en place depuis quelques jours qu'il s'opérait un revirement dans les appréciations des journaux. Aujourd'hui il est complet, et il s'est fait si rapidement, que ç'a été presque un changement à vue. M. Lépine, en effet, arrivait avec tout un programme de réformes dont il a commencé l'exécution sans retard. Il a réorganisé le service de la police municipale en étendant les pouvoirs des commissaires de police sur la voie publique. Il a mis à leur disposition les moyens qui leur manquaient de faire sans retard une enquête sur les crimes et délits qui leur sont signalés, et d'en rechercher les auteurs. Jusqu'alors ce n'étaient que des greffiers enregistrant les plaintes et les transmettant par la filière administrative au service de la Sûreté, si lent à se mettre en mouvement que, comme les carabiniers d'Offenbach, il arrivait presque toujours trop tard. Désormais, dans un certain nombre de commissariats, choisis parmi ceux dont les demandes ont été les plus nombreuses, des agents de la Sûreté restent en permanence, afin de pouvoir agir immédiatement, et d'autres se partageront la tâche de visiter une ou deux fois chaque jour les commissariats dont les besoins sont moins pressants. Il a doublé la brigade consacrée spécialement au service de la voie publique. Il a réformé la composition des brigades centrales, dont la brutalité sauvage avait excité tant de plaintes. Il a créé le service de l'identité judiciaire par le groupement sous une même direction des services de l'anthropométrie, de la photographie et

des sommiers, en combinant le mécanisme de ces trois instruments de police de manière à réduire à une impuissance absolue les dénégations et les déguisements des récidivistes.

Il est question d'établir un roulement pour le service de nuit dans les commissariats. Ce service permanent existe dans plusieurs grandes villes de province; il n'existe point à Paris : c'est une lacune extraordinaire et vraiment injustifiable, dans une capitale où la vie nocturne dépasse certainement en intensité la vie diurne de Nantes ou de Rouen, et où les boulevards sont plus animés à une heure du matin que les *Allées* de Bordeaux à trois ou quatre heures de l'après-midi. Pendant toute la nuit, impossible de déposer une plainte, et l'honnête femme victime de l'erreur d'un agent qui l'arrête malgré ses protestations et ses larmes, comme cela s'est vu il n'y a pas si longtemps; le brave homme qui, au sortir d'un dîner de corps, échauffé par les libations, manifeste un peu trop bruyamment sa gaieté et se rebiffe contre les gardiens de la paix qui veulent lui imposer silence, ou même leur répond par des plaisanteries trop peu respectueuses que leur dignité ne permet pas à ces Messieurs d'accepter, ni même de comprendre, sont condamnés à passer six ou sept heures dans l'horrible promiscuité du poste de police, faute de pouvoir être interrogés sur-le-champ.

J'en passe, et beaucoup. Voilà bien des réformes! Mais le champ est vaste : M. Lépine a de quoi y exercer son activité et son expérience. Rien que dans la répression du vagabondage et dans le répugnant domaine du service des mœurs, que de choses ne reste-t-il pas à faire, que d'abus à réformer, que de progrès à poursuivre! Il a commencé déjà le grand nettoyage des rues, mais il faudra encore bien des campagnes victorieuses pour le conduire à terme. Les écuries d'Augias n'étaient pas plus immondes, plus difficiles à purger et à assainir que certains quartiers de la capitale. S'il en vient à bout, je demande qu'on lui vote un balai d'honneur aux armes de la Ville de Paris. Mais qu'il se hâte, pendant qu'il est encore dans la lune de miel de son avènement. Combien de temps durera-t-elle? Nul ne saurait le dire. Mais si M. Lépine accomplissait ce tour de force de devenir vraiment et de rester longtemps populaire sans se relâcher en rien de la rigueur de son devoir, on pourrait dire qu'il est le préfet de police idéal. Hélas! je l'attends à la première bagarre. Je l'attends aussi devant notre terrible Conseil municipal. Nous verrons s'il aura réussi à désarmer les intransigeants de l'Hôtel de Ville et par quels sacrifices propitiatoires il parviendra à détourner de lui les foudres du citoyen Vaillant.

II

Sans être officiellement en vacances, l'Académie française a égrené la plupart de ses membres sur les plages et dans les villes d'eaux. Ses séances hebdomadaires, qu'elle tient à honneur de ne pas interrompre, se passent en petit comité, et quelquefois réunissent à peine cinq ou six membres autour du président. Ils étaient dix le jour où elle a émis ses premiers votes sur les réformes orthographiques proposées par M. Gréard, et, malgré les agitations de la période électorale, malgré l'affaire de Siam et tout le tapage fait par les petits papiers, ces votes ont soulevé une certaine émotion. En les trouvant très fondés et très légitimes sur quelques points, on les a trouvés excessifs et hasardés sur d'autres. M. le duc d'Aumale a protesté; M. Jules Simon a demandé, ou laissé entendre qu'il était prêt à demander le *referendum*, tel qu'il a été pratiqué déjà dans l'illustre compagnie, c'est-à-dire le vote par *oui* ou par *non*, écrit et signé par chacun des membres, au bas d'un texte très précis qu'on va lui présenter à domicile. Quant aux poètes, particulièrement à M. Leconte de Lisle et à M. Coppée, on peut se figurer sans peine dans quel sentiment ils ont accueilli ce résultat.

S'il ne s'agissait d'une délibération préliminaire et d'un vote provisoire, comme elle l'a formellement déclaré, l'émotion du public lettré serait explicable et nous serions en droit de craindre que l'Académie ne tranchât un peu trop dans le vif. Mais on ne peut admettre que des réformes aussi considérables soient à la merci d'un vote d'été et d'une majorité de hasard, qui ne forme même pas le sixième de l'Académie et qui peut-être, à la prochaine réunion, se trouvera annulée par une majorité nouvelle. Un vote ne saurait être définitivement acquis lorsque le *quorum*, comme dit la belle langue parlementaire, n'est pas atteint.

Que l'on supprime les traits-d'union, l'accent circonflexe dans les mots où il remplaçait soit une consonne, soit plus souvent un *e* muet éliminé, le tréma lorsqu'il ne modifie en rien la prononciation, l'apostrophe dans les termes composés dont l'habitude a fait des termes simples; que l'on substitue l'accent aigu à l'accent grave dans un certain nombre de mots, je ne vois pas grand inconvénient à toutes ces réformes, et je vois un grand avantage à plusieurs d'entre elles, où l'usage avait déjà pris les devants. Il y a longtemps qu'on écrit un *entracte*, au lieu d'un *entr'acte; puissé-je*, et non *puissè-je*, des *iambes* et non des *ïambes*. Sur tous ces points la décision de l'Académie n'est qu'une sanction. J'aurais

même accepté la suppression de l'accent dans les mots dérivés quand le mot racine n'en a pas : on pouvait à peu de frais et sans grand effort donner satisfaction à la logique la plus élémentaire en décrétant qu'on écrirait désormais *rebellion*, — comme *rebelle*, — et non plus *rébellion*. Mais l'Académie a reculé devant celle de l'accent grave dans les adverbes de lieu *où* et *là*, et elle a eu raison : elle a fermé ainsi la porte à des confusions et à des amphibologies. On prétend que le sens de la phrase indiquerait toujours si l'on a affaire à l'article et à la conjonction, ou à l'adverbe : quand même il en serait ainsi, deux sûretés valent mieux qu'une, et il me paraît très naturel que deux mots d'une nature et d'une signification si différentes portent une marque distinctive; mais je n'en suis pas aussi sûr qu'on a bien voulu le dire, et j'ai déjà cité à l'appui de mes doutes la fameuse phrase du *Mariage de Figaro* sur laquelle s'engage le beau plaidoyer que l'on sait devant le juge Bridoison.

L'Académie a décidé aussi, toujours provisoirement, que les mots empruntés au latin ou à l'italien, qui restaient invariables jusqu'à présent, prendraient désormais la marque du pluriel. On écrivait déjà habituellement des *trios*, des *quatuors*, des *agendas;* on écrira encore des *erratas*. Mais elle a reculé devant la conséquence de sa décision — et je l'en approuve, — en n'osant prescrire qu'on écrivît : cinq *Paters* et cinq *Aves;* ce qui démontre que la logique absolue n'est pas de ce monde. Elle a dû s'en apercevoir encore en discutant la proposition d'adopter l'*s* comme marque exclusive du pluriel; qu'on la substitue à l'*x* dans le pluriel des noms en *ou* et qu'on écrive : « L'air des *bijous* de *Faust*, » soit! Mais faudra-t-il opérer la même substitution au pluriel du mot *jaloux*, qui a l'*x* au singulier? Ecrira-t-on : « Les *chevaus* sont *malheureus* par ces chaleurs extrêmes? » Non, sans doute. Il faut donc se résigner à des exceptions. Elle aurait dû, je crois, s'y résigner dans les cas qui changent la physionomie des mots, de manière à déconcerter l'œil, car les mots sont faits pour être lus autant que pour être prononcés. Qu'on unifie désormais l'orthographe de *coureur* et de *courrier*, de *patronage* et de *patronner*, d'*honorable* et d'*honneur*, par le retranchement de la consonne double dans les seconds de ces mots, rien de mieux; mais parcequ'on écrit *olographe*, j'avoue que ce n'est pas à mes yeux une raison suffisante pour qu'on écrive *olocauste*, et puisqu'elle a cru devoir laisser le *ph* dans les termes scientifiques, n'aurait-elle pu tout aussi bien le respecter dans *orphelin* et *blasphème?* Ce n'est peut-être qu'une impression fugitive, mais *blasfème* est vraiment douloureux à l'œil. Nous nous y ferons sans doute, s'il le faut, comme nos pères se sont faits à *fantôme;* mais

il me semble que cela nous met sur la pente de cette odieuse barbarie du phonétisme, qui est le volapuk de l'orthographe. De même pour *autoctone* et pour *astme*, où la suppression de l'*h* donne au mot je ne sais quelle physionomie dure et rocailleuse, sans même avoir l'avantage, au moins pour le dernier, de se rapprocher de la prononciation.

Passons sur les autres réformes votées préliminairement par la petite Académie, pour ne plus nous arrêter qu'à une seule : celle qui impose l'orthographe française à tous les mots tirés de l'étranger, et spécialement de l'anglais. Cela peut conduire beaucoup plus loin qu'on ne le croit. Ainsi donc il faudrait dorénavant écrire non seulement un *toste*, le *teurf*, le *spline*, mais encore *ponche*, *lonche*, *sandouiche*, *interviou*, *spitche*. J'avoue que voilà des mots qui me font dresser les cheveux sur la tête. Et comment écrira-t-on *high-life*, s'il vous plaît? Essayez pour voir. Je pourrais citer cent exemples plus concluants encore. Le mieux serait sans doute de ne rien emprunter, sauf le cas de nécessité absolue, aux langues étrangères, — le français étant assez riche pour se nourrir de son propre fonds; — ou de franciser ces emprunts, comme on a fait pour *redingote* et beaucoup d'autres. Mais affubler de l'orthographe française un mot, ou un groupe de mots, de formation et de construction purement britanniques, c'est vouloir combiner deux éléments réfractaires qui hurlent de se voir accouplés et dont l'alliance forcée ne peut que produire l'effet le plus incohérent. Faudra-t-il écrire aussi les noms propres — Gœthe, Byron, Shakespeare, — selon la prononciation anglaise ou allemande?

Cette révision de l'orthographe est une réforme d'un caractère tout démocratique. Peut-être s'impose-t-elle dans ses grandes lignes non seulement par le besoin de logique et d'unité, par le désir légitime de faire disparaître des anomalies et des contradictions; non seulement afin de faciliter la diffusion de notre langue, et pour le soulagement de l'enfance, mais encore par égard pour les ignorants, qui sont le nombre et qui constituent à eux seuls plus des trois quarts de la souveraineté populaire. Elle est une conséquence du suffrage universel et, en particulier, de la loi sur l'instruction obligatoire. Avec M. Gréard pour initiateur, et l'Académie pour exécutrice, elle est certainement en aussi bonnes mains qu'il soit possible de le souhaiter. Mais avec quelle prudence, quelle mesure et quelle délicatesse ne faut-il point la pratiquer, si l'on ne veut offusquer ceux qui aiment la langue française comme Montaigne aimait Paris, jusque dans ses verrues, et pour qui une langue vivante, élaborée peu à peu par les siècles et qui s'est développée avec l'histoire et l'âme d'une nation, est mille fois préférable,

même en ses irrégularités et ses caprices, à une langue géométrique, construite au fil-à-plomb par les savants!

La Comédie-Française vient de rentrer au bercail, après un exode de deux mois, nécessité par les réparations de la salle, mais qu'il ne faut pas confondre avec des vacances. On sait que ces deux mois ont été employés d'abord à une série de représentations à Londres, qui n'ont obtenu qu'un succès d'estime et dont les résultats pécuniaires ont médiocrement satisfait les entrepreneurs; puis à une double tournée en province, qui a été triomphale, surtout dans les villes de second ordre, où l'on est rarement à pareille fête. Elle s'était divisée en deux troupes : la troupe tragique et la troupe comique, et, contrairement à toutes les prévisions, c'est la première qui a remporté les ovations les plus éclatantes, quoiqu'elle fût précédée par l'autre, qui écrèmait d'abord le succès et récoltait la première fleur des applaudissements. Mounet-Sully a transporté les Lillois comme les Marseillais, et le *Cid* a fait une victorieuse concurrence à *Francillon*. M. Francisque Sarcey suivait la Comédie en historiographe et, en dehors de ses feuilletons du lundi, il envoyait au *Temps* le bulletin de chaque bataille.

La tournée de la troupe comique a été marquée par un incident. Mlle Reichenberg a refusé de jouer à Pau le rôle de Marianne qu'on lui avait distribué dans l'*Avare*, déclarant qu'il était au-dessous de son talent, et elle a repris rageusement, comme une enfant gâtée, le chemin de Paris. Mlle Reichenberg a eu un double ou un triple tort dans la circonstance : le tort de donner l'exemple de l'indiscipline, elle qui est la doyenne des sociétaires femmes, et le tort de trouver, elle qui est de la maison de Molière, qu'il y a dans Molière des rôles indignes d'elle, tout à fait ridicules pour le rang qu'elle occupe, bref, ce qu'on appelle dans l'affreux argot du théâtre, des *pannes*. J'ai vu, dans des circonstances solennelles, de grands comédiens jouer les porteurs de chaise dans les *Précieuses ridicules* et Dubois dans le *Misanthrope*. Dans une tournée, surtout lorsque la troupe est divisée en deux, tout le monde doit payer de sa personne. En pareille rencontre, Delaunay et Bressant ont revêtu, sans murmurer, les souquenilles de la Merluche et de Brindavoine dans la même pièce de l'*Avare*, — et Marianne est un personnage d'une autre importance. Toutes proportions gardées, il est aussi peu séant à un sociétaire de se dérober alors sous un prétexte pareil, qu'il le serait à un officier de se retirer dans sa cabine, en alléguant sa dignité, au moment du branle-bas de combat.

Mlle Reichenberg s'est épanchée dans le sein de quelques reporters complaisants, qui ont enregistré ses doléances. On l'a traitée comme une simple pensionnaire. Depuis longtemps elle avait

remarqué la mauvaise volonté de M. Claretie envers elle. Déjà, à Londres, il avait méconnu son talent et l'avait tenue à l'écart. A l'en croire, l'administrateur de la Comédie-Française serait un affreux tyran. Mais nous ne l'en croyons pas : M. Claretie n'a jamais passé pour avoir le tempérament despotique, et nous craindrions plutôt qu'il ne l'eût pas assez, car, ainsi que le disait Molière, ce sont « d'étranges animaux à conduire que les comédiens ». En outre, il n'a aucun intérêt à mécontenter Mlle Reichenberg, qui a beaucoup de talent, et à se brouiller avec elle. S'il tolérait de pareilles frasques, ce ne serait plus un administrateur. Dans l'exaspération de son orgueil blessé, Mlle Reichenberg a donné sa démission ; ce n'est pas la première fois, ce ne sera peut-être pas la dernière; le règlement, rédigé par des gens qui connaissaient bien les êtres nerveux, vaniteux, ombrageux, susceptibles, pour lesquels il est fait, a sagement exigé, avant qu'une démission devienne valable, qu'elle soit renouvelée dans les six mois, et en six mois, comme dit le proverbe, il passe beaucoup d'eau sous les ponts. Mlle Reichenberg a dû voir que sa *coquelinade*, si j'ose m'exprimer ainsi, était aussi loin que possible de rencontrer l'approbation générale. On peut donc espérer que l'affaire s'arrangera. La toujours jeune doyenne sera mise à l'amende, pour l'exemple, et nous applaudirons encore, peut-être dans la Marianne de l'*Avare*, à son jeu fin, délicat et discret de petite souris.

La Comédie a joué à Valence, patrie d'Émile Augier, au bénéfice du monument que ses compatriotes veulent élever à l'auteur de l'*Aventurière*. A Pézenas, elle est allée célébrer l'inauguration d'un buste de Molière, et la châtelaine actuelle de la Grange-des-Prés, un domaine historique et princier situé aux abords de la ville, a voulu recevoir les comédiens, comme le châtelain de 1656, le prince de Conti, ancien condisciple de Molière au collège de Clermont, y avait reçu le jeune Poquelin et les Béjart sous le règne de Louis XIV.

De toutes les villes que parcourut cette troupe de roman comique pendant les pérégrinations vagabondes de Molière à travers la France, celle de Pézenas est l'une des plus minces et peut-être la plus célèbre pourtant : cela tient sans doute un peu à la consonnance bizarre de son nom, qui l'a fait ranger d'office, avec Brives-la-Gaillarde, Carpentras, Landernau, Carcassonne et quelques autres encore, d'ailleurs presque toutes plus charmantes les unes que les autres, parmi les villes ridicules dont le nom monte à la bouche comme une épigramme facile ; mais aussi aux traditions qui se rattachent à son séjour dans cette localité. Il y vint, au sortir d'Avignon, pendant la tenue des États du Languedoc, à la fin de

1655 et au commencement de 1656; mais, quoique ses biographes n'en aient rien dit, à ma connaissance, il me paraît certain qu'il y était déjà venu précédemment, car on lit dans les *Mémoires* de Daniel de Cosnac qu'il fut vivement protégé à Pézenas par le secrétaire du prince de Conti, le poète Sarazin, qui mourut en décembre 1654. Pézenas avait donc doublement droit à son buste de Molière et à la représentation gracieuse de la Comédie.

S'il faut croire la légende, le chef-lieu de canton du département de l'Hérault y avait droit autrement encore. Molière passe pour avoir fait, pendant ce séjour prolongé au milieu d'une petite ville amusante, pleine de types curieux et où les États avaient amené un mouvement exceptionnel, l'une des plus amples moissons d'observations pour ses comédies futures. Je croirais volontiers que c'est là qu'il a étudié les Sotenville, les Escarbagnas et les Pourceaugnac. On dit que, le jour du marché, il allait s'installer dans un coin d'une boutique de barbier, pour y assister incognito au défilé des figures qui venaient s'y faire raser, et au caquet des fortes têtes de l'endroit. En ce temps-là les boutiques de barbier, surtout en province, étaient le quartier général des nouvellistes; même avec le progrès des moyens d'information, il leur en est resté quelque chose. Le nom du barbier est arrivé jusqu'à nous — il s'appelait Gély — et le fauteuil, également : il devrait faire partie du musée de la Comédie-Française; il appartient à un moliériste qui l'a envoyé à Pézenas pour la représentation du *Malade imaginaire*.

Dassoucy, l'empereur du burlesque, qui, à la même époque, voyageait lui-même en France et en Italie, suivi du petit page porteur de sa guitare, a raconté dans ses *Aventures* sa rencontre avec Poquelin et ses compagnons dans ces contrées méridionales. Il se loue de leur affable et abondante hospitalité; l'eau lui vient encore à la bouche quand il parle des bons dîners qu'il a faits à leur table. A en juger par ses récits, la troupe menait une vie plus large et plantureuse que celle de Ragotin. Il faut croire que le prince de Conti, qui n'était pas encore janséniste, les États du Languedoc et les habitants de Pézenas faisaient bien les choses. C'est de cette ville qu'est daté le reçu de 6000 livres, trouvé dans les archives de l'Hérault par M. Lacour de la Pijardière et qui est le plus important des autographes connus de Molière. Le séjour du futur auteur de *Tartuffe* à Pézenas a plus d'une fois inspiré les peintres et les auteurs dramatiques. J'ai souvenir, en particulier, d'un tableau de Vetter déjà ancien, intitulé : *Molière, chez le barbier Gély, trouvant le type du Bourgeois gentilhomme*, et Mlle Nelly Jacquemart, si je ne me trompe, a traité un sujet analogue. Je me

rappelle aussi avoir assisté à l'Odéon, il y a environ vingt-cinq ans, à un *Molière à Pézenas* de M. Alph. Pagès. Comment M. Truffier, — l'un des plus récents sociétaires de la rue Richelieu, avec Garraud, qui vient de mourir, — M. Truffier, le poète de la troupe, qui a même rimé un prologue en vers pour la tournée de la Comédie, n'a-t-il point songé à composer un à-propos pour la circonstance?

Le 16 août, les deux troupes, tragique et comique, ont fusionné dans la salle de la rue Richelieu, remise à neuf de fond en comble et éclairée à la lumière électrique. La représentation, qui comprenait *Britannicus* et le *Malade imaginaire*, a paru se ressentir un peu de la fatigue des artistes. Cependant M. Mounet-Sully, voulant mettre la tragédie classique à l'unisson de la salle, s'est efforcé de la rajeunir en la jouant un peu comme un drame de Victor Séjour, avec des bonds, des rugissements, des grincements de dents, des onomatopées, des effets de manteau rouge qui eussent étonné Racine. Mais le public, tout entier au plaisir du revoir, l'a beaucoup applaudi quand même.

III

La France, depuis un mois, s'est enrichie de trois nouvelles statues, mais il n'y a pas lieu, cette fois, de crier à l'abus, et plût à Dieu que toutes celles dont nous avons si souvent à raconter l'inauguration fussent aussi justifiées. Bayard, à Mézières; Duguesclin, à Rennes; Jeanne d'Arc à Chinon, quel incomparable trio! Certes, parmi les héros de la patrie, il n'en est pas qui fussent plus dignes de faire cortège à l'immortelle héroïne que Duguesclin et Bayard, et devant le rapprochement de trois noms semblables, on se sent plus fier encore d'être Français que lorsqu'on regarde la colonne.

Mézières fut, en 1521, le théâtre d'un des faits de guerre les plus glorieux du chevalier sans peur et sans reproche, quand, avec quelques milliers d'hommes il vint se jeter sur cette place délabrée dont il força les trente-deux mille Impériaux, commandés par le comte de Nassau et Franz ou Francisque de Sickingen, à lever le siège. La réponse de Bayard à l'envoyé qui le sommait de se rendre mérite, par sa simplicité et presque son enjouement intrépide, une belle place parmi les *dits* les plus mémorables de l'histoire : « Hérault, mon amy, vous vous en retournerez et direz à Messeigneurs de Nassau et Francisque : Le roy mon maistre avoit beaucoup plus de suffisants personnaiges que moy pour deffendre sa ville de Mézières; mais, puisque il lui a pleu de s'en fyer à moy,

j'espère la luy conserver si longuement qu'il ennuiera plus à vos maistres de l'assiéger qu'à moy de la deffendre. Je ne suis plus un enfant qu'on estonne de paroles. » Et il en arriva comme il avait dit : les ennemis s'ennuyèrent plus vite de l'assiéger, que lui et ses soldats de la défendre. Le sculpteur Croisy, un enfant du pays, à qui l'on doit déjà les groupes et monuments patriotiques de la *Défense des Ardennes* et de l'*Armée de la Loire*, a représenté Bayard au moment où il prononce ces belles paroles, la main droite étendue, la gauche sur le pommeau de son épée, debout dans son armure de fer.

Le ministre de la guerre est venu présider à cette inauguration. C'est le ministre de la marine qui a présidé à celle de la statue de Jeanne d'Arc à Chinon. On composerait tout un drame, mêlé de comédie et même de vaudeville, avec l'histoire des péripéties par où cette statue colossale a passé avant de s'installer à l'entrée de la petite ville, dans le joli cadre que lui font le vieux château, les collines basses qui l'enserrent et la Vienne. La politique même s'en est mêlée, et suivant son usage, elle a failli tout gâter et tout compromettre. En 1887 ou 1888, le conseil municipal de Chinon décida l'érection de la statue. Le vote n'avait pas encore reçu de commencement d'exécution, lorsqu'un autre comité se constitua, sous la présidence d'un archéologue distingué, M. de Cougny. On s'adressa d'abord à M. Falguières, qui fit une maquette dont on se montra médiocrement satisfait, et se refusa aux corrections qu'on lui demandait. Le projet fut alors mis au concours, et un jeune artiste tourangeau, ancien élève de la villa Médicis, M. Sicard, remporta le prix. Mais M. Falguières accusa M. Sicard de contrefaçon et le menaça d'un procès. Sur ces entrefaites, M. Roulleau exposa sa Jeanne d'Arc équestre au palais des Champs-Élysées : elle séduisit le conseil municipal de Chinon, d'autant mieux que, en dehors de sa valeur propre, elle avait le triple avantage de lui offrir une issue à des embarras inextricables, de battre l'autre comité, vu de très mauvais œil par des opportunistes du conseil, et enfin de présenter une économie notable, car M. Roulleau avait consenti à donner son œuvre gratuitement. Restait à pourvoir aux frais du piédestal, du coulage en bronze et des frais de transport, sans parler de la fête d'inauguration ; c'était une grosse dépense sans doute, et on n'avait pas d'argent. Mais le ministre, M. Jules Roche, ami du statuaire, promit une subvention.

Tout était donc pour le mieux quand on faillit échouer au port. Les débats sur le scandale de Panama venaient de s'ouvrir. M. Jules Roche est renversé : adieu la subvention ! On crut d'abord tout perdu. Heureusement la direction des Beaux-Arts accorda une

somme d'environ 12 000 francs, et le ministre de la guerre autorisa l'ouverture de souscriptions individuelles dans l'armée. Tant bien que mal le projet reprit pied, et la statue de M. Roulleau fut acheminée sur Chinon. Là encore de nouveaux obstacles surgirent : elle était si lourde et si monumentale que les moyens ordinaires de transport furent insuffisants : il fallut en créer tout exprès pour elle, élargir les passages, raffermir les ponts qu'elle ébranlait; dix fois elle menaça de rester en route et de s'embourber à son tour. On dut reculer de huit jours l'inauguration. Enfin les Chinonais ont pu, le 13 août, jouir et faire les honneurs aux étrangers d'une statue si laborieusement conquise, et l'on conçoit qu'une victoire achetée au prix de tant d'efforts ait été célébrée avec l'ardeur d'enthousiasme que les comptes-rendus nous ont signalée.

Parmi mes lecteurs, je ne sais s'il en est beaucoup qui aient vu à l'Exposition universelle de 1855 le *Pilori* de Glaize : 1855, cela commence à dater sérieusement. Mais je suis bien sûr qu'aucun de ceux qui l'ont vu ne l'aura oublié, car ce tableau symbolique, d'une originalité un peu laborieuse, qui était comme la mise en scène de la chanson des *Fous* de Béranger, avait tout ce qu'il faut pour frapper l'imagination et se graver dans la mémoire. Sur une estrade, gardée par la Violence, la Misère, l'Ignorance, l'Hypocrisie, s'alignaient devant des poteaux, dans un pêle-mêle bizarre et parfois inconvenant, — puisque Jésus s'y trouvait mêlé non seulement à Homère, à Galilée, à Dante, mais à Jean Huss et à Etienne Dolet, — les victimes de la méchanceté, de l'ineptie, des préjugés des hommes. Je n'ai nul souvenir d'y avoir vu Jeanne d'Arc, et je crois bien que Glaize l'avait oubliée. C'était une distraction singulière, d'autant plus que le pilori, cette fois, n'eut pas été un simple symbole, mais une réalité. Le bûcher de Jeanne d'Arc valait bien ceux de Jean Huss et de Dolet, et je suppose que les libres-penseurs, sauf peut-être ceux de Saint-Ouen et de Saint-Denis, en conviendraient eux-mêmes. Ce tableau avait, d'ailleurs, des qualités d'exécution qui gagnèrent à l'artiste une première médaille et le ruban rouge. Auguste-Barthélemy Glaize, élève des frères Devéria, l'un des plus fervents adeptes de l'école romantique, aima toujours ce genre de sujets où il s'efforçait de rajeunir et de réchauffer la vieille allégorie classique par une pointe d'esprit relevé d'un soupçon de philosophie. De même, dans la peinture religieuse et la peinture d'histoire il portait un tour anecdotique et pittoresque étranger aux peintres de grand style, mais qui contribua à le rendre presque populaire. Aujourd'hui, plus qu'octogénaire, il était oublié; on le croyait mort, mais il a compté longtemps parmi les peintres les plus en possession de la faveur

publique, et il a été longtemps fidèle aux Salons, où on le voyait toujours avec plaisir.

Mario Uchard n'aura pas survécu longtemps à Tortoni, dont il fut l'un des derniers fidèles. Tant qu'il vécut à Paris, son monocle inamovible et son long profil étaient de ceux qu'on était le plus sûr de voir régulièrement, par les beaux soirs, à la terrasse du célèbre café. Il avait beaucoup tâtonné, beaucoup essayé de métiers divers, effleuré une foule d'études en tous sens, depuis la gravure jusqu'à la musique, et depuis la finance jusqu'à la philosophie, avant que son esprit curieux et inquiet se fixât dans la littérature. Il était à la Bourse et semblait avoir borné toute son ambition esthétique à être « le beau Mario », l'un des maîtres et des arbitres de l'élégance, lorsqu'il épousa Madeleine Brohan. Ce fut un mariage de théâtre, à la détrempe, qui ne dura guère. Les dissentiments et la séparation des deux époux ont fait assez de bruit pour qu'il soit permis d'en parler sans aucune effraction dans les clôtures de la vie privée. Pareil à Gœthe, qui se consolait de ses chagrins en en faisant des poèmes, M. Mario Uchard s'est même consolé, ou vengé, des siens, en les traduisant à sa manière sur la scène, et qui plus est, sur la scène de la Comédie-Française : il n'y a manqué qu'une chose, c'est que Madeleine Brohan y jouât. Tout le monde a pris la *Fiammina* pour une traduction libre de son aventure matrimoniale, qui eut ainsi, du moins, l'avantage de lui révéler sa vocation et de lui fournir la matière de son meilleur ouvrage. Je ne sais si Dumas, Th. Gautier et About y collaborèrent, comme on l'a dit, peut-être sans autre raison que le besoin de mieux expliquer ce coup d'essai d'un homme de Bourse, qui était presque un coup de maître. About et Gautier n'ont jamais passé pour être des écrivains de théâtre, et il est juste de lui laisser tout l'honneur d'une pièce qu'il a signée et sur laquelle personne n'a jamais réclamé de droits.

Il a fait beaucoup d'autres œuvres dramatiques : le *Retour du mari*, qui était comme une suite de la *Fiammina*, la *Charmeuse*, la *Seconde jeunesse*, etc., sans jamais retrouver le succès de la première. Il a écrit aussi nombre de romans, dont aucun n'a passé complètement inaperçu.

Dans ce genre, sa *Fiammina* fut l'*Oncle Barbassou*, une spirituelle, piquante et légère fantaisie, un conte invraisemblable, plein de bonne humeur et de gaillardise, d'où l'on a tiré récemment une comédie pour le Gymnase. M. Mario Uchard était très jaloux de ses œuvres et toujours en éveil sur la question de ses droits. Quoiqu'il ne fût pas Normand, un procès ne lui faisait pas peur. On se rappelle encore l'accusation retentissante intentée par lui contre

M. Sardou, qu'il accusait d'avoir pillé la *Fiammina* dans son *Odette*. Il perdit ce procès comme il les perdait tous. La fin de cette carrière qui n'avait pas manqué d'éclat a été fort triste. Vieilli, malade, devenu misanthrope, las de Paris, des lettres et de la vie, Mario Uchard avait essayé, quelques semaines avant sa mort, de se suicider. La tentative avorta, mais il est permis de croire pourtant qu'elle n'a pas été étrangère à sa fin, quoique celle-ci soit attribuée à une laryngite. Quatre ou cinq amis seulement ont accompagné jusqu'au cimetière les restes d'un homme qui, vingt ans plus tôt, aurait eu cinq cents personnes derrière son cercueil.

Mario Uchard a rendu le dernier soupir dans la maison de santé qui porte le nom du docteur Blanche. Et le docteur Blanche vient de mourir à l'âge de soixante-treize ans. De père en fils, ce nom était devenu, pour ainsi dire, inséparable de la médecine aliéniste. A vingt-quatre heures de distance, cette mort a été suivie de celle du docteur Charcot, qui lui-même, à la Salpêtrière, avait étudié les diverses formes de l'aliénation mentale, mais qui avait acquis surtout sa célébrité universelle par l'observation approfondie de tous les phénomènes de pathologie nerveuse. Ses recherches sur la localisation des facultés cérébrales et sur les maladies et les déviations de l'organe de la pensée, qu'il considérait comme des faits purement physiologiques, ont conquis à la science des domaines qu'elle n'avait pas explorés jusque-là et qu'on croyait réservés aux professeurs d'occultisme et de magie. Ses expériences publiques étaient suivies comme des spectacles ; on se pressait à ses séances d'hypnotisme, de suggestion, de magnétisme animal, comme jadis aux oracles de Cagliostro et autour du baquet de Mesmer. Les journaux, la peinture, la gravure, la photographie, les avaient popularisées : Charcot ne haïssait pas le bruit ; il n'était point de la race de ces modestes savants qui vivent confinés dans leur cabinet et leur laboratoire. De son amphithéâtre il faisait volontiers un théâtre. Mais ce n'est pas à un profane comme moi qu'il appartient de juger en dix lignes un homme tel que lui, de dire le pour et le contre de ses théories, de démêler ce qu'elles ont de neuf et de vrai d'avec ce qu'elles ont de spécieux, d'excessif et de faux. Je laisse cette tâche à de plus compétents. *Ne sutor ultra crepidam !*

Victor FOURNEL.

UN PHILOSOPHE CHRÉTIEN

I

Mgr Baunard, dans son beau livre *Espérance*, qui répond si bien à son titre, a décrit éloquemment l'état des âmes que la philosophie desséchante et abaissante de notre temps a profondément atteintes dans leurs convictions morales sans parvenir encore à détruire en elles la soif de l'idéal, l'aspiration à un au-delà, le besoin des nobles amours, la passion des dévouements désintéressés, en un mot, tout ce qui fait que la vie vaut la peine de vivre. Ces âmes commencent à voir quel avenir nous prépare une science où le déterminisme supprime la liberté, où la personne humaine n'est plus qu'un enchaînement de phénomènes, où la physiologie absorbe la psychologie, où l'égoïsme physique devient la racine unique de toute l'activité, et où la promesse d'en faire sortir l'*altruisme* par voie d'évolution est vraiment trop illusoire pour qu'on puisse la prendre au sérieux. Le voyant, elles s'en inquiètent; ce qu'il y a de meilleur en elles s'en révolte; et plusieurs d'entre elles commencent à se demander si la philosophie qui conduit inexorablement à de telles conséquences est la vraie philosophie, si tout ce grand appareil d'analyse « quantitative », à l'aide duquel on prétend renouveler la science de l'homme, n'omettrait pas, par hasard, de parti pris, quelque élément important de la nature humaine.

Voici plus de vingt-cinq ans que M. Charles Charaux, professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, travaille infatigablement, par la plume, par la parole et, qu'il me soit permis de l'ajouter, par l'action personnelle et par l'exemple, à remettre en lumière cet élément systématiquement oublié, fatalement supprimé par le positivisme, le déterminisme et le matérialisme contemporains. Il apporte à cette œuvre le recueillement d'un méditatif, l'essor d'un disciple de Platon et de saint Augustin, le zèle intrépide d'un missionnaire chrétien, l'autorité d'un maître qui a fait et qui fait

école d'abord au lycée de Bar-le-Duc, puis dans l'intelligente cité delphinale où ses leçons attirent et retiennent un public digne de les comprendre et de les mettre en pratique; tout cela servi par une plume exquise qui nous a déjà donné bon nombre d'excellents livres de formes très variées et d'inspiration toujours la même, — traités, discours, dialogues, récits, réflexions et pensées, — et qui assurément n'a pas encore écrit son dernier mot.

Cette inspiration était déjà tout entière dans la première œuvre de M. Ch. Charaux. Il la présenta en 1860, comme thèse de doctorat, à la Faculté des lettres de Nancy dont j'avais l'honneur de faire partie. Cette thèse rentrait dans le cercle officiel de mon enseignement et de mes études. A ce titre, ce fut ma tâche, attrayante au delà de ce qu'on peut dire, de la lire très attentivement en manuscrit, et de prendre une assez grande part à sa soutenance; j'ai conservé l'impression très vive de cette belle séance où le récipiendaire fit preuve d'autant de modestie que de talent.

M. Ravaisson, sans contredit le meilleur juge qu'il y eût alors dans le monde officiel, remarqua cet écrit d'un auteur inconnu, et s'en exprima, dans son célèbre *Tableau de la philosophie française au dix-neuvième siècle*, en termes bons à reproduire, venant d'un tel appréciateur qui, malheureusement, n'est pas tout à fait des nôtres, mais qui a *le sens* de la haute philosophie chrétienne, et qui estime à sa juste valeur la philosophie mutilée et découronnée, si fort en honneur aujourd'hui.

« *La religion*, dit Pascal, *est Dieu sensible au cœur*. Par le cœur donc, selon Pascal, nous sentons Dieu, et c'est là la religion. Telle est à peu près la pensée qui a inspiré à M. Charles Charaux sa thèse ayant pour titre : *La méthode morale, ou de l'amour et de la vertu comme éléments nécessaires de toute vraie philosophie*.

« Après avoir fait remarquer que, même dans les sciences physiques et mathématiques, on n'a fait de grands progrès que sous l'impulsion qu'a donnée à la volonté la beauté de plus en plus visible de l'ordre qui s'y découvre dans une unité et une variété également merveilleuses, M. Ch. Charaux cherche à établir que, à plus forte raison, pour les vérités, d'un genre supérieur encore, qui font l'objet de la philosophie, il faut, avec l'action des facultés intellectuelles, le concours constant des facultés morales. Il remarque que la psychologie, qui règne presque partout aujourd'hui, tient peu de compte de la sensibilité morale, ne lui attribue aucune part dans la science. *Pourtant*, dit-il, *le Dieu que ma raison conçoit comme la vérité capitale, comme le principe suprême de toute philosophie, mon cœur, lui aussi, l'affirme à sa manière, et malheur à qui n'entend pas ce double témoignage!*

« Si M. Charaux n'a pas encore essayé de développer, ni même de définir avec précision la *méthode morale*, du moins a-t-il le mérite d'avoir appelé l'attention sur cette importante vérité : que la pensée, qui est une action et une faculté de l'âme, ne suffit point à la philosophie, qu'il lui faut l'âme entière et, si l'on peut distinguer dans l'âme des parties, qu'il lui faut surtout et avant tout ce qui semble en être le principal et le meilleur. Celui de qui on peut dater, après Anaxagore, la haute philosophie, le maître de Platon et, par lui, d'Aristote, celui qui, se comparant aux sophistes enflés d'un faux savoir, disait : *Je ne sais rien*, celui-là n'ajoutait-il pas, pour faire entendre du moins d'où lui venait cette conscience de son ignorance, commencement d'une vraie science : *Je ne sais rien que les choses de l'amour !*

« Suivant Platon et, plus encore peut-être, suivant Aristote, si l'on va au fond de la pensée de ce dernier, c'est dans l'idée du bien, c'est dans l'idée de l'amour, qui y correspond et qui l'explique, qu'est le dernier mot de toutes choses. Et aujourd'hui qu'après tant de recherches faites et tant d'expérience amassée nous voyons plus clairement que jamais que le dedans des chosses, pour ainsi dire, est l'âme, et le dedans de l'âme le vouloir, comment ne pas reconnaître que c'est dans ce qui forme l'intérieur le plus reculé de la volonté elle-même que se cache la source profonde d'où jaillit toute science? L'amour vrai, ou l'amour de ce vrai bien qui lui-même n'est que l'amour, n'est-ce pas en effet la sagesse? Et qu'est-ce que la science, si, pour rappeler un mot d'Aristote, le monde n'est pas un mauvais drame formé de morceaux sans rapport les uns avec les autres, qu'est-ce que la science, si ce n'est l'ensemble des formes diverses, et, pour ainsi dire, des projections et des reflets en des sphères inférieures d'une science première qui est celle du premier et universel principe, et qu'on nomme, d'un nom d'excellence, la Sagesse? »

II

Regardons de plus près le livre qui a inspiré cette admirable page dont une ligne a quelque air de discrète critique, tout au moins d'invitation à pousser plus avant dans une voie heureusement ouverte. En rééditant plusieurs fois son ouvrage sous ce titre nouveau et bien choisi : *la Pensée et l'Amour*, M. Charaux y a joint d'intéressants appendices empruntés à son propre enseignement de Grenoble; mais nous ne voyons pas qu'il y ait « défini avec plus de précision ce qu'il entend par méthode morale », ni qu'il

en ait fait quelque chose qu'on puisse appeler proprement une *logique du cœur* par opposition aux logiques classiques qui sont des *logiques de l'esprit.*

Nous ne pensons pas qu'il eût à le faire.

C'est qu'en effet il ne s'agit pas ici de logique, c'est-à-dire d'une série de préceptes réglant scientifiquement et en détail l'usage des procédés que l'esprit doit suivre dans la recherche et la démonstration de la vérité. Les *Premiers analytiques* d'Aristote sont une logique du syllogisme, et les *Seconds analytiques* une logique de la démonstration. La célèbre *théorie des quatre méthodes expérimentales* de Stuart Mill est une logique de l'expérimentation. L'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* de Claude Bernard est, dans ses premières pages, une logique de l'hypothèse. Dans chacun de ces ouvrages les opérations que l'esprit accomplit spontanément, mais un peu à l'aventure, sont analysées, et des règles sont données pour qu'elles s'accomplissent avec réflexion, d'une manière correcte et féconde, avec la plus grande économie possible de tâtonnements inutiles. Ici, il s'agit de discipline morale; il s'agit, comme dit très bien le sous-titre, « de l'Amour et de la vertu en tant qu'éléments nécessaires de toute vraie philosophie ». L'auteur ne prétend pas substituer des procédés du cœur aux procédés de l'esprit; il sait trop bien que la vérité comme telle est l'objet de l'intelligence comme telle, et qu'en conséquence c'est par une série d'actes intellectuels qu'on arrive à la conquérir. Mais il pense que, en toute science et surtout dans les sciences de l'ordre moral, l'effort de l'esprit vers la vérité a besoin d'être animé, soutenu, dirigé par l'amour courageux et sincère de la vérité. Il pense qu'en philosophie, où le vrai et le bien s'identifient à leur sommet, l'élan de l'amour vers le bien est la condition de l'essor de la pensée vers le vrai, que la pureté du cœur est la condition de la clarté du regard, que la vertu est, en un sens profond, la condition de la science. Or, pour aimer légitimement, il n'y a pas d'autre procédé que de donner son cœur à qui le mérite. Et pour être vertueux, il n'y a pas d'autre procédé que de faire son devoir selon les règles de la morale.

Montrer les rapports étroits qui unissent, en philosophie, l'amour du bien à la pensée du vrai, persuader aux chercheurs de vérité qu'ils ne la trouveront pas, si d'avance ils ne sont pas résolus à la suivre partout où elle les conduira dans la pratique de la vie morale, telle est donc la thèse que M. Charaux a soutenue et le but qu'il s'est proposé.

En quoi, certes, il n'a pas eu la prétention d'apporter une découverte. Tout au contraire, il appuie constamment sa thèse sur le

témoignage que l'âme humaine ne cesse de rendre à quiconque l'interroge avec une oreille loyalement ouverte à ses réponses, et sur le sentiment unanime des philosophes jusqu'au seizième siècle. « N'est-ce pas l'idée du bien conçu par l'intelligence, désiré par l'amour, réalisé par la volonté libre, qui inspire et féconde, depuis Socrate surtout, la philosophie ancienne? Est-ce que les philosophes les plus illustres, est-ce que toutes les grandes écoles ne proclament pas alors l'union de la science et de la vertu, la nécessité de préparer l'âme à la recherche de la vérité en la faisant plus pure et meilleure? Un peu plus tard c'est la vie chrétienne qui opère d'elle-même, et jusqu'au seizième siècle, cette préparation dont les philosophes païens avaient reconnu la nécessité. »

Il semblerait donc que M. Ch. Charaux donne à notre temps une leçon inutile en rappelant ce que personne n'oublie, en démontrant ce que personne ne conteste. Mais c'est précisément là qu'est, au contraire, l'opportunité pressante de son œuvre. Comme il le remarque très justement, la philosophie, depuis Descartes, a de plus en plus perdu de vue cet élément nécessaire de sa constitution. « Dans ses pages consacrées à la vérité, Descartes a rétréci la voie qui doit y conduire. La *pensée*, en effet, de laquelle il partit, sur laquelle il s'appuya, s'inquiétant assez peu du reste, la pensée a ses limites et ses impuissances, et c'est une base trop étroite pour porter la philosophie tout entière. La méthode intellectuelle, si parfaite qu'on la suppose, n'est que la moitié de la méthode, comme la pensée n'est que la moitié de notre âme. » Sans doute les cartésiens indépendants, Malebranche, Fénelon, Bossuet (si l'on peut appeler Bossuet un cartésien), surent remplir cette lacune énorme que le maître avait laissée dans sa doctrine; la *Recherche de la vérité*, le *Traité de l'existence de Dieu*, le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, contiennent d'admirables pages de méthode morale, et c'est Bossuet qui a dit : « Malheur à la science stérile qui ne se tourne pas à aimer! » Mais en écrivant ces pages, ils étaient disciples de saint Augustin, non plus de Descartes; et il est trop vrai que, depuis deux siècles surtout, la philosophie en France, en Angleterre, en Allemagne, dédaigne ou repousse comme un vain mysticisme ce foyer de flamme et de lumière qui s'appelle l'amour, ce préservatif efficace contre l'erreur qui s'appelle la vertu.

M. Ch. Charaux fait remarquer très finement que Victor Cousin qui prétend retrouver, à toutes les étapes de l'histoire de la philosophie, quatre systèmes répondant à quatre tendances de la nature humaine, idéalisme, sensualisme, scepticisme, mysticisme, fait une place aux trois premiers dans sa marqueterie éclectique, et n'en

fait pas au quatrième, absolument comme si tout mystique était un pur rêveur, et comme si tous les grands penseurs qui ont cru à la vérité vivante et qui ont compris que, pour la bien connaître, il faut la désirer, l'aimer et la servir, n'avaient pas été, par ce côté, des mystiques. « Ils sont plus nombreux qu'on ne le pense, et nous rangeons parmi eux tout philosophe qui, vraiment épris de la vérité, s'efforce de découvrir, par delà les idées et les abstractions, par delà même les vérités secondaires et les premiers principes, la vérité qui explique toute vérité et tout principe, qui réalise toute idée et toute abstraction; le philosophe enfin qui applique à cette recherche de la vérité substantielle et vivante toutes les forces de son âme, l'amour avec la pensée, sans jamais séparer l'un de l'autre, car alors ou la pensée seule ne verrait plus que des ombres, ou l'amour seul ne verrait plus rien. »

Plus que jamais aujourd'hui la philosophie qui occupe le devant de la scène sous des noms divers tient en perpétuelle quarantaine, comme étranger et nuisible à la science, cet élément de l'amour qui, selon M. Ch. Charaux, fait partie intégrante de toute vraie philosophie. Sa lumière n'est pas seulement sèche; elle est desséchante, comme nous disions en commençant cette étude; elle est sans flamme et sans chaleur; elle n'éclaire que les parties basses de la nature humaine, et tout son rayon s'éteint dès qu'il s'agit de monter un peu plus haut. Lisez Stuart Mill, Alex. Bain et Herbert Spencer; suivez le mouvement psycho-physique de la psychologie allemande; feuilletez notre *Revue philosophique;* et vous aurez très vivement l'impression d'ensemble que nous venons de traduire. Si l'homme n'est que cela, ne vaut que cela, n'atteint que cela, vous nous direz, avec Schopenhauer et Hartmann, que la vie ne vaut pas la peine de vivre. Et voyant une telle dépense de travail, de patiente analyse, d'habileté dialectique pour aboutir à emmurer la nature humaine, vous penserez que la philosophie « ne veut pas une heure de peine ».

Dieu nous garde des généralisations excessives! Sans doute dans les livres mêmes que je viens de nommer nous rencontrons des échappées sur des horizons plus larges, des envolées vers un ciel plus libre et plus pur; mais ce ne sont que des éclairs, des protestations inconscientes du bon sens et du sens moral; la résultante finale n'en garde pas moins son caractère déprimant et décourageant. On étouffe dans cette atmosphère où manquent les éléments respirables; et c'est contre cette asphyxie que s'élève et grandit chaque jour, dans la jeunesse même incroyante, le mouvement de réaction dont nous sommes aujourd'hui témoins.

Sans doute encore, et surtout, ces philosophies qui, dirait

Joubert, « n'ont point de fenêtres ouvertes du côté du ciel », ne sont pas les seules qui réussissent à se faire écouter. Qui pourrait oublier l'action féconde que le P. Gratry a exercée par la plume et par la parole au profit de la haute métaphysique, de celle qui va au vrai et au bien suprême avec toutes les forces de l'âme, avec l'amour comme avec la pensée? Qui ne connaît les beaux livres de M. Fonssegrive et de M. Ollé-Laprune? Qui n'a lu, s'il ne les a pas entendues, les conférences de Mgr d'Hulst? Mais qui ne sait aussi avec quel parti-pris superbe les écoles qui se donnent pour organes attitrés de l'esprit moderne, éliminent ou *ignorent* leurs écrits comme étrangers à la science? De fait, ces hommes éminents sont, et c'est leur grand honneur, *des réactionnaires*, ils réagissent contre un courant presque général dans le monde philosophique contemporain; et, en réagissant contre lui, ils en constatent la puissance.

C'est à ce groupe vaillant qu'appartient M. Ch. Charaux; il a été l'un des premiers à signaler le péril qui n'apparaissait pas encore dans toute sa gravité lorsqu'il a commencé à écrire; ç'a été son mérite propre de faire voir qu'à la racine de toutes les philosophies négatives, il y a la plus injustifiable mutilation de l'âme humaine, et que ce n'est pas merveille qu'elle perde son essor lorsqu'on a commencé par couper l'une des deux ailes qui forment l'appareil complet de son vol.

Après avoir, dans son livre, appelé en témoignage de la vérité qu'il défend toute la philosophie qui l'a acceptée et toute celle qui, depuis Descartes, se trouve si mal de l'avoir oubliée, M. Ch. Charaux étudie successivement dans trois chapitres la pensée, l'amour, la vertu.

La pensée a pour objet l'être, tout ce qui est ou peut être. Mais l'être se présente à nous comme une multiplicité d'êtres qui nous envahit par toutes les portes de nos sens et de notre intelligence; et en présence de cette multiplicité le grand postulat, l'affirmation primitive et spontanée de notre intelligence, c'est *l'ordre* dans les êtres, ordre qui, de lui-même, nous conduit à un ordonnateur. De plus, cette multiplicité nous apparaît comme formée de choses dépendantes, relatives, finies, imparfaites; et leur totalité, gardant les mêmes caractères, suppose en dehors et au-dessus d'elle quelque chose d'indépendant, d'absolu, d'infini, de parfait. Telle est la marche naturelle et la loi constitutive de la pensée. Platon, Aristote, saint Thomas, tous les grands penseurs qui en ont donné, sous des aspects divers, l'analyse et la formule, l'ont constatée et non pas inventée. L'affirmation suprême qui la résume est, en soi, la plus certaine que puisse former l'esprit humain. Il semble donc

qu'elle doive être la plus unanimement acceptée, qu'aucun sophisme ne puisse avoir une chance sérieuse de l'obscurcir ou de l'ébranler dans la conscience d'un être raisonnable, et que l'accord depuis longtemps établi sur les vérités particulières, mathématiques ou physiques, qui après tout dépendent d'elles, se retrouvera ici plus qu'ailleurs. C'est tout le contraire; l'histoire de la philosophie n'est que le récit d'une longue bataille, jamais décidée, sur cet unique terrain, tout le reste n'étant qu'épisodes et engagements partiels; une bonne moitié des systèmes n'est que la négation, ou la mutilation, ou la falsification de cette vérité fondamentale; et parmi ceux mêmes qui la conservent et la défendent, il en est bien peu, — il n'en est pas un avant le christianisme, — qui ne lui fasse subir quelque altération importante.

D'où vient ce sort invraisemblable d'une vérité qui a tous les droits à une souveraineté incontestée, de la seule qui ne puisse être renversée sans que tout croule, ébranlée sans que tout chancelle? D'où vient surtout que le combat qui se livre autour d'elles dans les écoles se livre aussi dans les âmes?

Ah! c'est qu'ici et là, on n'a confié qu'à la pensée abstraite le trésor qu'il fallait mettre aussi sous la garde vivante de l'amour. « Quand l'intelligence veut isoler sa vie, quand elle va seule et sans soutien à la recherche de l'être absolu, toute fière d'avoir constitué par ses seules forces la science imparfaite de l'être imparfait, elle s'étonne de voir pour la première fois la méthode en défaut et les résultats douteux. Elle voit, puis elle ne voit plus; elle se croyait sûre du port, quand une vague s'élève, quand un doute se dresse plus redoutable que ceux dont elle a triomphé. De quel côté les songes? de quel côté les réalités? » Telle est l'histoire de bien des âmes, et il n'est pas besoin de dire quels arguments ces fluctuations intérieures ont ajoutés à celui que le conflit des écoles fournit au scepticisme.

M. Ch. Charaux, dans une page qui suit ces lignes, fait ressortir avec beaucoup de force et de délicatesse cette insuffisance de la pensée isolée : « Vous est-il arrivé d'interroger sur Dieu, sur sa nature, sur ses rapports avec le monde, des hommes qui pourtant faisaient profession de croire en lui? Vous avez, non sans surprise, entendu leurs réponses, réponses que n'auraient point désavouées ces faux sages dont les systèmes, de quelque nom qu'ils se décorent, suppriment Dieu, ou suppriment sa providence, ce qui est absolument la même chose. D'où vient cette surprenante contradiction? D'une seule cause. Ces hommes qui croyaient en Dieu avaient refusé ou cessé de l'aimer. Vous avez lu les livres des philosophes, et vous avez admiré ces profonds penseurs dont les

solides démonstrations ont affermi et précisé l'idée du Dieu véritable. Regardez derrière eux; au lieu de ces croyants innombrables que leur parole, expression de la raison pure, devait enfanter, que voyez-vous? Des sceptiques, des panthéistes, des matérialistes, des athées, plus nombreux peut-être ou du moins plus audacieux qu'avant tous ces beaux discours. On dirait qu'ils sont sûrs du triomphe, et leurs têtes altières dominent déjà celle du maître, étonné et désolé du résultat de ses efforts. Que penser d'une si étrange apparition? Ces maîtres qui voulaient prouver Dieu avaient oublié de l'aimer et de le faire aimer. Et vous-même qui m'interrogez, et moi qui vous réponds, avons-nous toujours l'un et l'autre entretenu, dans le commerce des indifférents ou dans celui des faux sages, ou dans les préoccupations de la vie matérielle, ce feu de l'amour plus sacré que celui des Vestales, et auquel il faut, à chaque heure, à chaque instant, un élément nouveau? Avons-nous retrouvé, après ces longs accès de froideur et d'indifférence, la même foi au Dieu personnel et vivant, à cette Providence que nous devons aimer et remercier tous les jours, parce que tous les jours elle nous comble de ses dons? »

Nous sommes donc ici en présence d'une expérience psychologique constante. La loi est visible et certaine. Serions-nous, comme il arrive dans l'ordre des sciences de la nature, condamnés à ignorer la cause ou à ne la deviner que par conjecture?

Loin de là, elle est, si je l'ose dire, plus visible encore que la loi elle-même.

L'amour, lui aussi, a l'être pour objet, mais l'être considéré sous l'aspect du bien, l'être *en tant qu'appétible*, dit l'École, l'être en tant que sa possession doit satisfaire notre soif du bonheur. Or l'amour n'est jamais en nous à l'état de force inactive, indifférente et neutre; il faut toujours qu'il tende à quelque chose de déterminé; il peut se tromper d'objet, il ne peut pas ne s'en proposer aucun. Dans les conditions de la vie présente, l'élection lui est donnée, — car il réside dans un être libre, — entre les biens apparents, sensibles, imparfaits, et le bien réel, intelligible, parfait, entre la créature et le Créateur. S'il choisit celui-ci, qui est sa fin véritable et unique, les autres ne lui sont pas pour cela interdits; mais ils reculent à l'arrière-plan, ils ne peuvent plus être aimés pour eux-mêmes, ils ne peuvent l'être que dans la mesure de leur valeur réelle essentiellement limités, et à condition de les rapporter tous au bien suprême qui est leur principe, par conséquent, de n'en user que comme d'autant de moyens pour arriver à lui. Mais si l'amour, cédant à l'attrait sensible, se donne tout entier aux créatures, il ne le peut faire que par une négation implicite ou par un

volontaire oubli du Créateur. Aimer, dans le sens plein et souverain du mot, c'est adorer; et l'âme qui adore des idoles ne peut garder une place dans son amour pour le vrai Dieu, pour lequel il n'y a pas de milieu entre le trône et l'exil. C'est pourquoi, s'il arrive que Dieu, en même temps qu'il s'est imposé à la raison comme vérité suprême, ne soit pas accepté comme bien suprême par l'amour, un conflit s'élève qui ne laissera pas à la pensée une heure de possession paisible de l'objet qu'elle a conquis. Si, en même temps que ma pensée dit au Créateur : *vous êtes mon Dieu*, mon amour dit à la créature : *vous êtes mon bien*, les deux affirmations se combattent dans l'unité de mon âme, et il faut ou que je reste flottant entre l'une et l'autre, ce qui ne peut durer toujours, ou que l'une des deux détruise l'autre par une victoire définitive. Si donc vous n'avez pas mis l'accord et la paix en votre âme en allant à Dieu d'un même pas et d'un même vol par la pensée et par l'amour, si vous pensez d'un côté et aimez de l'autre, vous installez dans la place le plus puissant des ennemis de la vérité, le plus fécond des sophistes et le plus prestigieux des assembleurs de nuages contre cette vérité; et, suivant que cette apostasie de votre amour sera plus ou moins profonde et complète, vous arriverez à altérer la notion de Dieu en vous-même ou à douter de lui et à le nier.

Mais l'amour n'est pas un sentiment purement esthétique, comme celui qui nous absorbe un instant dans la contemplation d'une œuvre d'art et nous laisse libres ensuite de conduire notre vie à notre guise. Il doit être, il est un principe d'action. Si l'on a pu dire avec vérité :

> La foi qui n'agit pas, est-ce une foi sincère?

on peut dire plus véritablement encore :

> L'amour qui n'agit pas, est-ce un amour sincère?

Appliqué à son objet véritable, il a pour traduction et pour pierre de touche *la vertu*, c'est-à-dire l'ensemble des actes qui conduisent à Dieu l'être libre.

Nous ne détacherons rien des pages éloquentes, émues, profondes, où M. Ch. Charaux a traité cette partie de son sujet. Il y nage en pleine lumière, et il y parle de l'abondance du cœur. Il faut tout lire avec suite comme un beau commentaire de la parole évangélique appliquée à la philosophie : *Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu!* Il faudrait surtout faire lire ces nobles pages à toute la jeunesse qui entre dans la vie virile au sortir même de la classe de philosophie, et faire pénétrer dans son

âme les fortes convictions qu'elles expriment; on verrait comment cette classe. qui laisse au plus grand nombre le souvenir d'un passage laborieux à travers des abstractions stériles, qui n'exerce que si rarement, en dehors des écoles catholiques, une influence morale salutaire et durable, qui trop souvent porte le dernier coup à ce qui restait de traditions et de croyances chrétiennes, comment, dis-je, elle donnerait simultanément l'essor à leur pensée, la flamme à leur cœur, l'énergie à leur volonté, quelle préparation ce serait à l'accomplissement du devoir social, et quelle génération il sortirait de là d'hommes et de citoyens.

III

Tout cela appartient *in abstracto* à l'ordre naturel. Mais, en fait, tout cela, la chose est visible, n'est réel, pratique et vivant que dans et par le christianisme. Il est donc facile de deviner que le philosophe qui a si bien parlé de la méthode morale doit être un philosophe chrétien, suivant sa raison jusqu'où elle le conduit, jusqu'au seuil de l'Évangile, puis franchissant ce seuil avec la foi pour guide, et trouvant au delà la réalisation de l'idéal dont il a tracé la noble image.

Dans ce premier ouvrage, où il se tenait pourtant sur un terrain tout philosophique, il avait tenu à se déclarer loyalement avant de conclure : « Il m'est bien permis, quand je traite de la vertu, d'aller jusqu'au bout de mon sujet, de gravir jusqu'au plus élevé tous les sommets du bien, pour m'arrêter devant ce type accompli que la foi n'a pas formé seule, dont la raison réclame une part, où la nature enfin a dû précéder et comme porter la grâce. La vertu chrétienne existe : il suffit de regarder pour la voir; et, bien loin qu'elle soit en dehors de la raison, elle est, de l'aveu des purs rationalistes, son produit le plus parfait dans l'ordre moral. C'est qu'en effet cette haute vertu est fondée aussi sur la plus haute raison. Elle en admet tous les principes, c'est d'eux qu'elle part, c'est sur eux qu'elle s'appuie. Elle embrasse toute la morale naturelle, mais elle embrasse davantage. Le chrétien enferme en lui le sage, et, s'il le surpasse, il ne le supprime point. De l'amour chrétien, si intimement uni, tout le monde l'avoue, à la vertu chrétienne, nous n'avons rien à dire ici, sinon qu'il a purifié tous les autres amours, et qu'il est devenu le nom même de l'amour chaste et saint. Quant aux œuvres de cette même vertu, le monde moderne en est plein, j'allais dire qu'il en est fait. C'est à la vertu chrétienne, éclairée par la raison la plus ferme, animée par l'amour

le plus pur, qu'il doit sinon tout ce qu'il est, du moins la meilleure partie de ce qu'il est : ses institutions, ses lois et, par-dessus tout, ses mœurs, gardiennes des lois qu'elles ont dictées et qui, sans elle, demeureraient impuissantes. Oui, si la vertu de quelques grands citoyens, de quelques sages illustres, suffit à jeter tant d'éclat sur le monde ancien, si elle a pu faire oublier ses hontes et ses vices, que dire de la société chrétienne où la vertu, dès le premier jour, s'est faite plébéienne, où elle a passé, avec la raison, des savants aux simples, des chefs aux multitudes, où elle est aujourd'hui, *qu'on ne l'oublie jamais*, dans les masses qui s'agitent et qui vont montant sans cesse, le contrepoids de la passion, le plus digne emploi de la liberté [1]? »

Tous ses écrits ultérieurs ont gardé la même empreinte; et les plus importants sont expressément des livres de philosophie chrétienne, c'est-à-dire des livres destinés à faire ressortir l'accord de la foi et de la raison dans les grandes questions philosophiques, puis à montrer la foi comblant les lacunes et fixant les incertitudes de la raison dans l'ordre naturel, puis enfin à conduire l'âme humaine jusqu'au point où commence pour elle un ordre de vérités et de vertus supérieur à l'ordre de la nature.

Parmi ces livres nous choisissons comme le plus important, le plus riche et le plus varié par son contenu, l'un des plus récents aussi (1890), celui qui porte ce beau titre augustinien : *la Cité chrétienne*. Ce titre indique assez que l'énergie et la courageuse loyauté de la pensée chrétienne n'ont fait que s'accentuer chez le professeur de la Faculté de Grenoble à mesure que les temps devenaient plus difficiles.

La Cité chrétienne n'est point un traité scientifique, mais une série de tableaux destinés, sous forme tantôt de dialogues, tantôt de récits, à éclairer, à travers les siècles, les côtés divers de la civilisation chrétienne, l'action de l'Evangile sur la pensée philosophique, sur les âmes, sur la société. C'est le livre d'un philosophe, mais d'un philosophe qui, à la façon de Socrate et de Platon, prend partout ses sujets, ses auditeurs et ses interlocuteurs. C'est aussi l'œuvre d'un penseur qui sait quelle lumière l'histoire de l'humanité et de ses évolutions peut répandre sur l'histoire intérieure de l'âme humaine [2]. Et c'est enfin l'œuvre d'un artiste chez

[1] *De la pensée*, édition de 1883, p. 131-133.

[2] M. Ch. Charaux avait publié un an auparavant, sous le titre de *Pensées sur l'histoire*, un petit volume de réflexions détachées, où abondent, exprimées en une langue exquise, les *pensées qui font penser*. Le fond en est d'un disciple de Bossuet à qui deux siècles de plus, — et quels siècles! — ont apporté leur expérience. La forme en est d'un disciple de La

lequel le goût élevé et délicat du beau s'allie à l'ardeur pour le vrai et le bien.

L'idée maîtresse et l'intention du livre sont donc de montrer par l'histoire que, sous tous les cieux et dans tous les siècles, quelle que soit la diversité des races, des institutions, des degrés de civilisation, l'Evangile, partout où il se répand, crée et conserve la cité chrétienne, c'est-à-dire une société refaite à son image, et introduit dans les cités terrestres un principe de vie durable et de rajeunissement toujours possible, un foyer de dévouement et de charité fraternelle à quoi rien ne ressemble ailleurs, une passion de l'idéal moral qui se traduit par la sainteté, enfin des germes féconds qui se développeront dans la philosophie et dans l'art aussitôt que la culture aura suffisamment préparé le sol à cette double moisson.

Rien n'est plus admirable et plus unique dans l'histoire, rien n'est plus propre à éclairer les douteurs sincères qui se demandent si le christianisme est ou non divin, que le double caractère qu'il présente d'une immutabilité doctrinale et morale absolue, et d'une *adaptabilité* universelle qui le met, pour ainsi dire, à toutes les tailles et le fait tout à tous. M. Ch. Charaux a voulu en donner quelque idée par la variété de ses scènes qui vont de l'ère des persécutions à notre dix-neuvième siècle, de l'Attique au Canada, de Domremy à l'Australie. Et c'est plaisir d'accompagner à travers tant d'époques et sous tant de climats un guide qui les évoque avec une imagination si brillante et qui partout nous fait retrouver sous la diversité des apparences extérieures la saveur des mêmes fruits et le parfum des mêmes fleurs.

Nous sommes d'abord au temps de Julien et au bourg de Colone; auprès du tombeau d'Œdipe, protecteur d'Athènes, un centurion

Bruyère, qui a vécu de notre vie contemporaine et en a connu les troubles sans en être atteint. L'auteur indique lui-même avec beaucoup de charme, dans la préface, cet état d'âme singulièrement favorable à la vue claire et à l'appréciation équitable des événements. « Etranger aux luttes des partis, nous avons, dans le silence de l'étude et la paix profonde d'une ville de province, envisagé l'histoire comme il est difficile de le faire dans un milieu constamment agité et en proie à une sorte de fièvre, tant les accès sont à peine séparés par de très courts intervalles. Considéré de trop près et au jour le jour, le spectacle des événements humains trouble l'esprit et ne l'éclaire point; il faut les voir à distance et d'un peu haut pour en découvrir l'enchainement et l'unité. Alors ce n'est pas seulement la confusion qui à la fin se dissipe, l'ordre, — celui dont l'histoire est capable, — qui commence à se dévoiler; c'est aussi la paix qui doucement s'insinue dans l'âme, un peu de cette paix profonde où viennent se reposer pour jamais, après les agitations les plus violentes de la politique et de la guerre, peuples et souverains, amis et ennemis, vaincus et victorieux. »

romain de race numide s'entretient avec un prêtre de Neptune et explique à ce représentant du vieux polythéisme comment d'un autre tombeau est sortie une autre religion à qui est promis un empire plus durable et plus vaste que celui des Césars. Tout de suite après nous voici dans le Far-West américain, où l'évêque missionnaire d'une ville naissante donne ses dernières instructions à un jeune Sulpicien de Québec qui s'en va remplacer aux avant-postes, auprès d'une population d'Indiens, de trappeurs et de mineurs, un vieux prêtre usé par le travail. Puis l'auteur, repassant l'Atlantique, remontant les âges et se souvenant que Grenoble est près de la Grande Chartreuse, nous fait assister à trois visions où sont révélées à saint Bruno les destinées de son ordre et les royales largesses que les humbles Chartreux répandront autour d'eux et jusqu'aux extrémités du monde, réalisant ainsi du même coup l'idéal de la pauvreté volontairement acceptée et de la richesse dépensée au profit du prochain après avoir été conquise par le travail. De là il nous transporte dans un cloître du treizième siècle, où l'auteur de l'*Imitation* obtient de Dieu, comme récompense de son pieux labeur, la grâce que son nom reste à jamais inconnu au monde.

Nous ne saurions suivre l'auteur à travers tant de pèlerinages, pas même dans cette « journée à Domremy » qu'un cœur chrétien, français et lorrain comme le sien, ne pouvait omettre dans ses tableaux. Mais le peu que nous venons de dire donne quelque idée de l'esprit qui partout a conduit sa plume et son pinceau ; esprit également ouvert à toutes les grandes choses et à toutes les choses délicates; esprit vaillant, qui a appris à ne jamais désespérer, même quand tout espoir humain semble perdu ; esprit très attristé des maux et des périls du temps présent, mais non moins éclairé sur les ressources et les remèdes, esprit sympathique à tous les genres de beauté, mais surtout à la beauté de la vertu, et se plaisant, suivant sa méthode morale, à conduire les âmes à l'acceptation du vrai par l'admiration du bien, ce qui est assurément une des meilleures formes, — sans préjudice des autres, — que puisse prendre l'apostolat de la vérité philosophique et chrétienne.

IV

Parmi les lecteurs qui, nous ayant suivi jusqu'ici, chercheront à rattacher M. Ch. Charaux à une école ou à un maître, plusieurs, sans doute, évoqueront spontanément le nom et le souvenir du P. Gratry. Ils auront pleinement raison : même élan dialectique au sens pla-

tonicien du mot; même répugnance pour la science stérile; même antipathie, poussée un peu loin chez M. Ch. Charaux, pour les néologismes qui, depuis Kant, encombrent en nombre croissant le vocabulaire de la philosophie; même élévation et même noble abondance de langage. Et l'influence est hautement avouée. Dans un des plus beaux dialogues de *la Cité chrétienne*, intitulé *la Naissance d'une philosophie*, l'un des deux interlocuteurs, le disciple est, sans aucun doute possible, notre auteur lui-même; l'autre, le Socrate de l'entretien, est l'illustre Oratorien, alors aumônier de l'Ecole normale. Les allées du Luxembourg ont remplacé l'Agora ou les bords du Céphise. Et la philosophie dont la naissance est annoncée est celle qui devait se déployer quelques années plus tard en des livres de si haut vol, *la Connaissance de Dieu*, *la Logique*, *la Connaissance de soi-même*. Le P. Gratry n'eût assurément désavoué, ni pour le fond ni pour la forme, les paroles que M. Charaux lui prête sur la nécessité d'un renouvellement, tout au moins d'une nouvelle attitude et d'une nouvelle action de la philosophie chrétienne. « Oui, il faut qu'elle renaisse à la vie, qu'elle sorte de l'ombre des écoles, qu'elle pénètre de nouveau, par le livre solide et simple, dans cette société qui ne la connaît plus. Il faut qu'elle entraîne à sa suite, qu'elle dilate à son contact la philosophie étroitement spiritualiste, à peine capable de maintenir quelque lettrés dans la connaissance d'un petit nombre de vérités imparfaitement comprises. » Il ne se reconnaîtrait pas moins dans les lignes suivantes, où toute la connaissance humaine est présentée comme un *itinerarium mentis in Deum* : « On dirait que nous avons, en philosophie du moins, perdu l'usage et le goût de monter. Et pourtant le monde entier n'est-il pas comme une échelle immense dont le premier échelon est toujours là, à notre disposition, sous nos pas, devant nos yeux? Ah! si un philosophe chrétien, pénétré de cette pensée que le mouvement propre à l'âme est le mouvement vers les hauteurs, que l'induction [1] est le procédé essentiel de la raison comme la perfection croissante est la loi de la morale, si un tel philosophe appelait à son aide les réflexions des sages et les expériences des savants, s'il ne négligeait aucun témoignage de quelque part qu'il vînt, de l'âme, de la nature ou de l'histoire, si sa philosophie, maîtresse des sciences humaines, les entraînait à sa suite de tous les points du monde fini vers l'infini, que cette philosophie serait grande! »

M. Ch. Charaux est donc à beaucoup d'égards et surtout par la

[1] Le mot *induction* doit être pris ici au sens platonicien, nullement au sens baconien.

direction générale de sa pensée, un disciple du P. Gratry. Mais il a un autre maître encore ; il est un socratique, et il se donne si bien pour tel, qu'il a composé seize *dialogues de philosophie socratique*, où le maître de Platon, s'entretenant dans le royaume des ombres avec les gens de son temps, dit son sentiment sur les philosophes, les systèmes et les questions du nôtre. Il faut le féliciter de s'être mis aussi à cette école. Elle tempère et contient par son ferme bon sens ce que l'élan platonicien pourrait avoir, sans ce contrepoids, d'immodéré et de périlleux ; elle le préserve de la tyrannie de l'idée fixe, des emportements de l'imagination, d'une certaine tendance à s'éprendre des hypothèses pour leur beauté sans se préoccuper assez de les soumettre au contrôle qui décidera de leur vérité. Elle concourt pour sa part à lui donner ce juste équilibre d'esprit psychologique finement observateur et de haut esprit métaphysique qui, vivifié par l'ardeur et l'énergie de la foi chrétienne, fait de lui un professeur accompli, un professeur comme il en faudrait beaucoup pour inspirer à toute la jeunesse française le goût et le feu sacré de la vraie philosophie.

Amédée de Margerie.

LES MICROBES DU LAIT

SCIENCE ET PRATIQUE

On sait quelle place occupe aujourd'hui dans la science l'étude des infiniment petits, non moins que celle des infiniment grands, dont l'existence est marquée au pôle inverse de la création. Armés du télescope et du microscope, nos savants modernes ont indéfiniment reculé les limites des connaissances humaines. L'œuvre de la création n'est plus bornée pour l'homme à ce que ses yeux, pendant des siècles, avaient simplement aperçu sur la terre et au firmament; mais brusquement, le voile qui, jusqu'ici, lui avait caché les merveilles de l'espace et du monde terrestre se déchira. Une double révolution venait de s'opérer : entre les mains d'astronomes instruits, le télescope révélait les infiniment grands, c'est-à-dire des espaces immenses peuplés de millions de soleils, alors qu'entre les mains d'observateurs patients, le microscope découvrait les infiniment petits dont la vitalité, depuis des milliers de siècles, ne s'est pas ralentie un seul instant. A leur activité sont dues, dans le passé, les assises de notre sol et nos matériaux de construction; dans le présent, l'éruption d'îles nombreuses en plein océan Pacifique; à leurs manifestations multiples sont associées les conditions mêmes de notre existence.

Les animalcules microscopiques pullulent partout, dans l'air, dans l'eau, dans la terre, dans les végétaux et dans les corps animés. On en trouve dans les contrées polaires aussi bien que sous les climats tropicaux, dans les régions élevées de l'atmosphère comme sous les masses profondes de l'Océan. L'organisation de ces êtres invisibles est aussi merveilleuse que variée : certains sont dotés d'un grand nombre d'estomacs; quelques-uns paraissent doués d'un système circulatoire du sang très supérieur à celui des êtres visibles; dans d'autres familles enfin, la délicatesse des organes est protégée par une cuirasse calcaire d'une telle solidité qu'elle résiste au fond des mers à une pression de plusieurs cen-

taines d'atmosphères. Les uns sont des agents de construction, les autres des agents de destruction ; et de la combinaison de ces actions multiples, se traduisant par des phénomènes opposés de synthèse et d'analyse, découle l'harmonie de l'univers.

Tout ce monde nous entoure et nous pénètre. Par l'air que nous respirons et par les boissons que nous buvons, nous absorbons des myriades de ces organismes vivants, microzoaires ou infusoires. Non seulement ils sont installés en puissantes colonies dans notre tube digestif, mais ils ont envahi ceux de nos organes qui sont clos de toutes parts, comme nos veines et nos artères. Notre corps est donc leur proie. Mais s'ils vivent de nous, on peut dire aussi que nous vivons d'eux.

Le public, à notre époque, est trop disposé à considérer les microbes comme des ennemis; il n'envisage que les microbes dangereux et pathogènes, sources des maladies; mais pour un germe malsain, toujours relativement très rare, que de milliards de microbes bienfaisants, concourant à la préparation et à la digestion de nos aliments!

Dans le nombre de ceux-ci sont tous les microbes du lait qu'il est fort intéressant d'étudier, non seulement au point de vue scientifique, mais encore au point de vue pratique, car de leur connaissance dérivent les lois des transformations du lait, transformations que l'agriculteur, le fabricant de beurre et le fromager peuvent aujourd'hui, à la lueur des données scientifiques, diriger dans le double sens de l'amélioration de leurs produits et de leurs intérêts pécuniaires.

Il faudrait tout un livre pour traiter même sommairement un tel sujet, si fécond en développements et en surprises de toute nature. Or ce livre vient de paraître[1]. Il émane de M. Duclaux, le savant membre de l'Institut, auquel nous devons déjà tant d'études remarquables de microbiologie. Et à peine avions-nous lu cette nouvelle œuvre du maître, que nous avions la bonne fortune de prendre connaissance d'une relation très intéressante sur le même sujet, communiquée par le département de l'agriculture des États-Unis à la Société des agriculteurs de France. Nous allons donc essayer de résumer et de vulgariser en quelques lignes très courtes, dépouillées de l'appareil scientifique et de la forme technique, les plus récentes découvertes de la science.

Il importe tout d'abord de rappeler, pour l'intelligence de ce qui va suivre, que le lait, au point de vue de sa constitution

[1] *Principes de laiterie*, par E. Duclaux. Chez Armand Colin et Cie, 5, rue de Mézières.

physique, est une émulsion renfermant de la matière grasse ou crème à l'état de globules butyreux en suspension, de la caséine en majeure partie en suspension et en faible partie en dissolution, du sucre de lait ou lactose en solution véritable, et enfin des sels minéraux également en solution, à l'exception toutefois des phosphates de chaux et de magnésie qui sont en partie en solution et en partie en suspension.

Le lait est un milieu essentiellement favorable au développement des bactéries ou microbes. Il fournit en abondance les éléments propres à toutes les bactéries travaillant à la décomposition des corps. Le liquide, une fois ensemencé, se peuple rapidement, et la multiplication est beaucoup plus intense à une température assez élevée qu'à une basse température. Voici, d'après Knopf, les chiffres qui représentent l'accroissement numérique des bactéries dans un même lait conservé à deux températures différentes :

	ACCROISSEMENT	
	à 34 degrés.	à 12 degrés 1/2.
	—	—
Au bout d'une heure.	7 fois 1/2	pas d'accroissement.
— de deux heures	23 —	4 fois.
— trois —	64 —	6 —
— quatre —	215 —	8 —
— cinq —	1830 —	26 —
— six —	3800 —	435 —

Un autre observateur, Miquel, a trouvé que dans un même lait, après 15 heures, le nombre des bactéries était de 100 000 par centimètres cubes à 15 degrés, de 72 millions à 25 degrés et de 165 millions à 35 degrés. Est-ce à dire que ces microbes, que nous avalons par milliers et par millions dans une tasse de lait, présentent un danger pour l'alimentation publique? Nullement. Arrivés dans le tube digestif ces microbes en rencontrent des milliards d'autres qui y sont installés, et tous ensemble ils coopèrent à l'œuvre commune de la digestion. Il est désirable toutefois que leur multiplication soit restreinte dans certaines limites normales, car, comme le dit M. Duclaux, un microbe banal peut donner au lait des qualités fâcheuses s'il s'y développe trop abondamment. C'est dans cet ordre d'idées, ajoute-t-il, qu'il faut sans doute chercher l'explication des inconvénients qui accompagnent souvent la nourriture des enfants au biberon, lorsqu'il fait chaud, et que l'instrument n'est pas tenu dans un état d'extrême propreté. Nous verrons en effet plus loin que l'aigreur résulte du développement exagéré d'une certaine catégorie de microbes.

Mais à côté de ces microbes, inoffensifs et inhérents à la nature du lait, il peut s'en trouver d'autres vraiment dangereux auxquels le lait, comme la plupart des liquides, sert de véhicule. Il y a d'abord ceux qu'on peut y rencontrer accidentellement, et qui, par l'élaboration de leurs cellules, donnent naissance à de véritables produits toxiques ou poisons. Hâtons-nous de dire que ce danger n'est pas spécial au lait, il est propre à tous les aliments que nous absorbons. Puis, il y a les microbes pathogènes, capables de fonder des colonies dans notre organisme et de s'y traduire par des maladies spéciales et déterminées. Dans ce nombre seraient les bacilles de la fièvre typhoïde, de la fièvre scarlatine, de la diphtérie, de la tuberculose. Mais, sur ce point, on en est encore réduit aux conjectures : pour être affirmatif à cet égard, il faudrait que la science fût parvenue à suivre et à saisir la transmission du mal, c'est-à-dire à prouver que le germe morbide qui a occasionné la maladie chez une personne a été absorbé par elle avec le lait provenant d'une vache malade; et c'est ce que la science n'a pas encore pu établir. Elle a démontré, par un emploi nouveau de la lymphe de Koch, qu'on pouvait, en inoculant au bétail cette tuberculine de Koch, diagnostiquer la présence de la tuberculose chez les vaches; et aujourd'hui même le savant M. Nocard et ses disciples nous révèlent que la tuberculose est bien plus fréquente que nous ne le pensions chez tous les sujets de l'espèce bovine. On a aussi inoculé à des animaux le lait de vaches dont la tuberculose était localisée dans les poumons, et quelques-unes de ces inoculations ont amené la maladie chez les animaux soumis à l'expérience. Mais autre chose est l'inoculation et autre chose la simple absorption par boisson.

Sans méconnaître les résultats acquis de la science et sans vouloir prendre position dans des débats encore ouverts, dans lesquels d'ailleurs notre insuffisance ne nous permettrait pas d'intervenir, nous estimons cependant que l'on doit être tenu à une grande réserve pour trancher les questions si délicates de la transmission des maladies des espèces animales à l'espèce humaine; nous pensons, avec de bons esprits, qu'il ne faut pas trop facilement croire à cette thèse générale de la transmission, et qu'il est prudent, avant d'y adhérer, d'attendre que la science ait pu l'étayer sur des données positives.

Une conséquence pratique à tirer de ce qui précède, c'est qu'il y a un intérêt majeur à empêcher les microbes nuisibles d'envahir le lait et à ralentir la multiplication de ceux qui y pénètrent forcément. Pour obtenir ce double résultat deux moyens nous sont offerts : le premier résulte de l'extrême propreté qui doit s'attacher

à la traite et à la tenue des récipients. La plupart en effet des premiers microbes trouvés dans le lait aussitôt après la traite proviennent soit du pis de la vache, soit de la main du vacher, soit des vases dans lesquels on trait. Voilà les véritables sources de contamination, bien plus que l'air ambiant. Il importe donc de laver soigneusement le pis des vaches avant chaque traite, soit avec de l'eau très propre, ou mieux encore avec une eau très légèrement additionnée d'un antiseptique. Le vacher doit aussi laver ses mains, et les vases doivent être passés à l'eau bouillante après chaque traite. Il est certain que la malpropreté des laitiers et des laiteries est le plus grand obstacle à la conservation du lait. Le second moyen consiste à refroidir le lait aussitôt qu'il a été trait; et c'est là qu'apparaît l'excellence des méthodes Schwartz et Cooley, en vertu desquelles le lait encore tout chaud est immédiatement entouré de glace ou plongé dans l'eau froide. En été surtout, le lait emploie beaucoup de temps à passer de sa chaleur initiale de 37 degrés à celle de l'air ambiant encore trop chaud; cette température favorise le développement des bactéries ou germes de décomposition.

Fermentations du lait. — Jusque dans ces derniers temps, on avait toujours pensé que l'aigreur et la décomposition du lait étaient le résultat de phénomènes dus à la nature même du lait, sans l'assistance d'aucun agent extérieur. Cette opinion a été confondue par les découvertes de la science moderne qui nous a révélé que toutes les transformations en question étaient dues à des organismes vivants ayant chacun leurs fonctions distinctes et se mouvant dans le cycle de leur évolution spéciale. Par un ordre admirable de la création, les familles se succèdent les unes aux autres, chacune préparant à celle qui doit la suivre le terrain qui lui est propre et les matériaux nécessaires à sa vie. C'est ainsi qu'en envisageant les deux grandes classifications qui divisent les bactéries, on voit toujours les *aérobies* (celles qui vivent au contact de l'air, à la surface des corps) précéder les *anaérobies* (celles qui vivent à l'écart de l'air, dans la masse des corps). « Les êtres qui se développent à l'origine, dit M. Duclaux, sont en majorité des aérobies, qui privent peu à peu d'oxygène les couches profondes du liquide; et quand le lait est privé d'oxygène sous l'action des premiers êtres qui le peuplent, ce sont les anaérobies qui se développent à leur tour, et donnent des dégagements gazeux plus ou moins abondants. »

Fermentations acides. — 1° *Aigreur du lait.* — La première fermentation du lait, la plus connue, celle qui se traduit par ce qu'on nomme vulgairement de l'*aigreur*, est une fermentation acide due à

des sortes de bactéries spéciales à la laiterie, c'est-à-dire ne se trouvant pas dans les corps autres que le lait ni ailleurs dans les manifestations si variées de la nature; à tel point qu'un lait parfaitement stérilisé ne sûrirait pas ou ne sûrirait que très lentement, même au contact de l'air. Ces premières bactéries s'attaquent tout d'abord au *lactose* ou *sucre de lait* qu'elles décomposent. Ces ferments lactiques, suivant les expériences et les théories de notre immortel Pasteur, dédoublent la molécule du sucre en deux molécules d'acide lactique; et M. Duclaux nous enseigne que « tandis que le sucre ordinaire subit plus facilement que tout autre la fermentation alcoolique, le sucre de lait subit plus facilement la fermentation lactique, et que de même qu'il y a une foule de ferments alcooliques divers, il y a de même une foule de ferments lactiques différents par leurs formes, leurs allures, leurs besoins d'oxygène ». Les ferments lactiques sont donc des producteurs d'acide, et, chose curieuse, le milieu acidulé qu'ils ont créé ne leur convient que médiocrement et pendant assez peu de temps; la saturation du liquide par une grande quantité de ferments devient un obstacle même à leur développement ultérieur; d'où cette conséquence que l'aigreur, après s'être accélérée à l'origine, devient de plus en plus lente après un certain délai. Ces ferments sont peu résistants à la grande chaleur; au point de vue de l'alimentation, si on désire en purger le lait, il suffit, pense-t-on, de chauffer le liquide à 70 degrés. Toutes les ménagères savent en effet qu'un lait bouilli ne devient plus aigre, si on le préserve, d'autre part, des autres causes d'acidité[1].

2° *Fermentation butyrique.* — Une autre fermentation acide, quoique beaucoup plus rare, est la fermentation butyrique. Il y a beaucoup de ferments butyriques. Le premier, peut-être le principal, a été découvert par Pasteur, en 1861 : c'est un bâtonnet anaérobie se développant hors du contact de l'air et à l'abri de l'oxygène et dont les germes ne sont pas détruits par l'ébullition. Pendant les premiers jours, et tant que le sucre de lait n'a pas été complètement transformé en acide lactique par les organismes lactiques, son développement est d'abord lent, puis il devient rapide. Aussi ne présente-t-il que peu d'importance pour le lait à consommer frais; mais on se demande si son action sur le beurre et sur la conservation de ce produit n'est pas prépondérante, puisque le beurre contient beaucoup d'acide butyrique. Ce dernier

[1] On sait que les microbes apparaissent à trois états offrant à la chaleur une résistance différente : l'état adolescent, l'état adulte et l'état de spore (germe, de σπορά, graine, semence). Les ferments lactiques n'ont pas de spores dont la destruction exigerait une chaleur de 115 degrés environ.

côté de la question n'est pas suffisamment élucidé; et les recherches faites n'autorisent pas encore à conclure avec certitude.

Fermentations donnant lieu à des réactions alcalines. — Pendant longtemps, on a cru que le lait n'était susceptible que d'une seule fermentation; mais les investigations de Pasteur ont révélé l'existence d'un grand nombre d'espèces d'organismes, et à ces espèces correspondent, on l'a reconnu, des fermentations différentes. La première classe de fermentations, celle dont nous venons de parler, a pour caractéristique générale la production d'acide lactique (aigreur). La seconde n'est plus caractérisée par la production d'un acide, mais par celle de réactions alcalines. Le lait se coagule en une masse molle et visqueuse ayant un goût âcre, mais jamais sûr. Les fermentations donnant lieu à des réactions alcalines sont de plusieurs sortes. Parmi les normales, les deux principales sont les suivantes :

1° *Fermentation donnant lieu à la coagulation du lait.* — La réaction alcaline d'un lait qui se coagule prouve qu'on n'est pas en présence de la formation d'un acide tel que l'aigreur ordinaire. Les ferments de cette catégorie s'attaquent à la caséine ou à la matière azotée du lait; leur nombre est légion. Toutes les fois que le lait, absorbé comme aliment, doit être digéré, sa caséine commence par se coaguler et ce n'est qu'ultérieurement qu'elle se transforme en une substance assimilable. Cette coagulation se fait rapidement dans l'estomac de l'enfant ou du jeune animal par l'action de la présure, et dans celui de l'homme fait ou de l'animal adulte par l'action du suc gastrique. Cette coagulation une fois faite, la liqueur qui l'a produite a épuisé son action; mais, comme tout est parfaitement ordonné dans les métamorphoses imposées par les lois de la nature, il se trouve d'autres sucs agissant plus bas que l'estomac, les sucs pancréatiques, auxquels est dévolue la fonction de redissoudre la caséine agglutinée en la rendant assimilable et digestible[1]. Or ces phénomènes de digestion naturelle dus à l'action des sucs gastriques et pancréatiques, M. Duclaux a pu les obtenir artificiellement par les cultures de certains microbes dont les actions coagulantes et dissolvantes ont été identiques à celles des sucs de l'estomac et des intestins. Nos savants, en effet, en sont arrivés aujourd'hui à découvrir un microbe, à le saisir, à l'isoler et à le cultiver dans un milieu spécial qu'on nomme *bouillon de culture*, comme nos fermières se livrent à l'élevage du lapin de choux. M. Duclaux a constaté que certains microbes,

[1] Voy. *le Lait : études chimiques et microbiologiques,* par E. Duclaux, 1887. Paris, chez J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille.

notamment les *Tyrothrix tenuis*, étaient de grands producteurs de présure, au même titre que les cellules de la muqueuse de l'estomac du jeune veau, avec laquelle on confectionne principalement la présure commerciale. Il trouva que 30 milligrammes de cellules vivantes de cette bactérie étaient capables de coaguler une quantité de lait égale à 60 000 fois leur poids. Mais en même temps ce tyrothrix produit une seconde sécrétion, douée d'une faculté inverse, que le même savant a appelée *caséase* et dont la propriété est de redissoudre la caséine agglutinée par la première sécrétion. On voit donc que la première espèce de fermentation alcaline, jouissant du pouvoir de coaguler, est toujours suivie de la seconde ci-après :

2° *Fermentation détruisant la coagulation.* — Nous venons de voir que cette fermentation s'attaque au caillé; c'est un pouvoir de dissolution de la caséine en suspension qui s'est agglomérée sous l'influence de la fermentation précédente : c'est une digestion.

A ces deux grandes classes de fermentation, acide et alcaline, dont nous venons de dire quelques mots, s'en ajoutent d'autres, telle que la fermentation alcoolique.

Fermentation alcoolique. — Abandonné à lui-même, le lait ne subit pas facilement la fermentation alcoolique; mais elle peut lui être communiquée artificiellement. C'est ce que font les Tartares, depuis un temps immémorial, dans la fabrication de leur *koumys*, qui n'est autre chose qu'un lait de jument acidulé et alcoolique. On obtient cette boisson en mélangeant successivement du lait frais avec du vieux koumys, d'où procède une série continue d'ensemencements d'organismes, qui rappelle la fabrication de notre pain avec la levûre. Un autre exemple de lait alcoolisé est le *kéfir du Caucase*, mousseux et pétillant; l'ensemencement se fait au moyen de grains de kéfir, petites masses cornées de couleur gris jaunâtre.

Fermentations anormales. — En outre de toutes ces fermentations, que nous pouvons appeler normales, il y a les fermentations *anormales* sur lesquelles il y a un grand intérêt à appeler l'attention des agriculteurs. Ce sont celles qui donnent naissance aux laits bleus, rouges, jaunes, filants, amers. Bien des laitiers ont pu constater ces altérations du lait dans leurs étables; or elles tiennent toutes à des maladies du lait provenant de l'invasion de microbes spéciaux que la science a pu découvrir et auxquels heureusement elle apporte le remède. Tous ces microbes parasites, *bacillus cyanogenus* (lait bleu), *micrococcus prodigiosus* (lait rouge), *bacillus synæanthus* (lait jaune), *actinobacter* (lait filant), etc., ont leur origine non pas dans des maladies des vaches, mais dans une souil-

lure extérieure engendrée par la malpropreté des animaux, des vachers, des laiteries, des récipients. Dès lors il est facile avec du soin et de la bonne volonté de supprimer le vice infectieux. A la différence des microbes acide-lactique, dont on n'arrive qu'à ralentir la multiplication, ici on peut et on doit exterminer l'ennemi dans la place. Il faut laver le pis des vaches avec une solution faible d'acide acétique, laver les mangeoires et le sol des étables ainsi que la laiterie et les vases avec des antiseptiques, tels que l'eau phéniquée, salicyliquée ou crésylée, et l'infection ne résistera pas à ces mesures de propreté. Il y a toutefois de mauvais goûts ou des odeurs désagréables qui tirent leur origine de certains aliments consommés par la vache comme l'ail, les navets, les betteraves gelées, etc.; mais alors une distinction fondamentale et pratique est à établir : si les mauvais goûts ou les odeurs nauséabondes se constatent dans le lait aussitôt après la traite, c'est qu'ils proviennent de l'alimentation du bétail; si, au contraire, ils ne se manifestent qu'après plusieurs heures et vont en s'accentuant, c'est qu'on est en présence d'une fermentation anormale.

Beurre. — Dans la fabrication du beurre, les microbes n'apparaissent plus comme des ennemis, mais comme des amis; il faut en favoriser l'éclosion en abandonnant la crème à elle-même de douze à vingt-quatre heures au moins, temps pendant lequel les microbes se développent et mûrissent la crème. Une crème mûre se bat plus facilement, donne plus de beurre et un beurre plus fin. Assurément c'est une erreur, et une erreur trop répandue de battre, une crème vieille, recueillie à l'état acide, après qu'elle a contracté un mauvais goût au contact d'éléments sûrs et aigris; et il est évidemment impossible, avec une matière première d'une saveur désagréable, dont on a laissé perdre sans les utiliser les qualités les plus précieuses, telles que la fraîcheur et la finesse, d'obtenir un produit doux, parfumé et agréable. Mais, d'autre part, ce serait aussi une faute, et cette découverte est récente, de battre une crème trop fraîche provenant, par exemple, du lait du jour dont on aurait séparé la crème mécaniquement. Le beurre manquerait de l'arome que doit lui communiquer la fermentation de la crème, si on ne laissait pas aux micro-organismes le temps d'envahir cette crème et de la mûrir modérément. Cette fermentation de la crème donna l'idée de rechercher son agent particulier, son microbe spécial. On découvrit cette bactérie; c'est une espèce de ferment lactique. Son inventeur, le savant suédois Storch, et après lui Weigmann, parvinrent à l'isoler et à la cultiver. Quelques beurreries, surtout en Allemagne, emploient déjà ce ferment qu'ils inoculent à leur crème, et qui tend à devenir un produit commercial. Quel

sort est réservé à cette ingénieuse invention? Arrivera-t-on, au moyen de quelques gouttes de sécrétion microbienne, à communiquer à toute crème et à tout beurre un parfum déterminé? Ces semences joueront-elles le rôle de levûres dans les brasseries? L'avenir seul le dira. Mais cette matière est extrêmement délicate, car il y a toujours lutte entre diverses espèces de bactéries; or, aujourd'hui surtout que l'on considère que le bouquet du beurre ne provient plus des acides volatils qu'il renferme, mais bien des premiers produits de la décomposition, il est clair que l'arome du beurre pourra varier suivant l'issue de la lutte en question, suivant que, d'après les circonstances, le terrain du champ de bataille restera à telle ou telle tribu victorieuse.

Le phénomène de la rancidité du beurre est aussi le résultat d'une action microbienne; mais les révélations de la science sur ce point n'offrent encore rien de bien précis : on sait seulement que les ferments, qui donnent lieu à des réactions alcalines, et spécialement ceux de la caséine, sont plutôt des producteurs de rancidité que les ferments acides du sucre de lait.

Les phénomènes de décomposition du beurre, qui correspondent, nous l'avons vu, au travail des colonies microbiennes, sont activés par l'action des rayons solaires ou même de la lumière diffuse; ce qui explique ce fait d'expérience, connu d'un certain nombre de ménagères, que, pour bien conserver un beurre fin, il importe de le tenir à l'abri du jour.

Fromage. — Pour la confection des fromages, les microbes ne sont plus seulement des alliés, mais des auxiliaires utiles et indispensables; producteurs de bouquet, ils donnent au fromage toute sa valeur, car un fromage frais et sans maturité est sans goût et sans aucune valeur marchande. Le bouquet n'apparaît qu'au bout d'une maturation de plusieurs semaines ou de plusieurs mois. Le fromage est un terrain absolument de prédilection pour beaucoup d'espèces de bactéries, qui y vivent et s'y propagent en colonies nombreuses. Parmi les aérobies, M. Duclaux a distingué les *tyrothrix tenuis*, *filiformis*, *distortus*, *geniculatus*, *turgidus*, *scaber* et *virgula;* parmi les anaérobies, les *urocephalum*, *claviformis*, *catenula*. Ce qui est curieux à étudier, ce sont les relations économiques que ces peuples entretiennent entre eux : les uns, par leur nature, sont destinés à rester des alliés naturels; tels sont, en général, les deux grandes classes d'aérobies et d'anaérobies. « Ces êtres forment en quelque sorte une société de secours mutuels. Ceux de la surface (les aérobies) préparent des diastases pour ceux de la profondeur et les préservent de l'action de l'oxygène; ceux de a profondeur (les anaérobies) produisent des gaz

qui brassent le liquide, favorisent la volatilisation du carbonate d'ammoniaque et rendent la vie plus facile aux aérobies. » D'autres ne peuvent se propager que sur les ruines des peuplades qui ont envahi la région avant eux, c'est-à-dire qu'ils ne s'élèvent que sur les matériaux élaborés par d'autres tribus. En d'autres termes, chaque famille s'empare de la caséine du fromage à un point quelconque de son état initial ou de son état de destruction, et après s'être approprié les éléments propres à son existence, elle lègue la matière subsistante, augmentée de ses sécrétions ou résidus, à une autre famille, qui trouve dans ce nouvel état de la matière les conditions propres à son développement.

Comme il a été dit plus haut au sujet du lait, on rencontre également dans le fromage des maturations anormales qui donnent des fromages noirs, parsemés de taches rouges, amers. Tous ces désordres sont dus à la présence de micro-organismes exceptionnels qu'on doit détruire par des traitements antiseptiques.

La science n'a pas encore pu, comme elle l'a fait pour la crème, bien discerner les microbes les plus utiles à l'industrie fromagère, ceux dont la propriété est de produire tel ou tel bouquet. Mais il n'est pas téméraire d'espérer qu'un jour viendra peut-être où le fromager sera en possession de procédés scientifiques lui permettant de régulariser et d'améliorer sa fabrication.

Tel est, résumé à grands traits, l'état des nouvelles découvertes scientifiques. La science a déjà éclairci beaucoup de points obscurs : elle a rendu de réels services à l'agriculture; elle est appelée à lui en rendre dans l'avenir de bien plus grands encore.

J. Le Conte.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 août 1893.

Dans les batailles qui se livrent à coups de canon, il n'est pas toujours aisé d'apprécier du premier regard les résultats de la journée, l'importance du succès ou de l'échec, les conséquences qui en découleront. L'impression morale a aussi sa part légitime et considérable dans l'évaluation finale; ce qui faisait dire au comte de Maistre ce mot tant de fois répété et d'une incontestable vérité dans sa forme excessive, qu'il n'y a pas de batailles perdues, mais seulement des batailles que l'on croit perdues. Ces lenteurs et ces difficultés d'appréciation sont bien plus grandes encore, lorsqu'il s'agit de ces mêlées électorales où, au lieu de forces physiques, ce sont des idées et des passions, souvent plus aveugles, qui, pleines de subdivisions obscures et de tendances disparates, s'entrechoquent. Qui peut, tout de suite, voir clair et calculer juste dans ce chaos informe? Les éléments qu'on a sous les yeux sont-ils classés? Et ne sont-ils pas mobiles? Chaque parti, chaque candidat est, avant la lutte, plus occupé encore à peindre en laid son adversaire qu'à se peindre en beau lui-même. La fin de la bataille n'est même pas le commencement de la paix : le travail de dégrossissement ne s'opère pas immédiatement, les nuances ont quelque peine à se montrer dans leur vérité. Il y a des vainqueurs qui sont intéressés à enfler leur victoire; il y a des vaincus qui sont plus acharnés encore à exagérer leur défaite. A qui, par un sentiment trop accablant de son impuissance, n'a rien fait ni rien tenté de faire, c'est une consolation si douce de dire que ceux qui ont agi s'y sont mal pris; qu'on aurait accompli des merveilles si on n'avait pas été empêché; et que, si on est battu, c'est la faute du voisin.

Nous avouons que nous ne nous rendons pas encore un compte très net du résultat des élections. Il est, en grand nombre, des républicains de profession, — profession en général très lucrative, — qui s'écrient que, dans le scrutin du 20 août, la république est, une fois de plus, sortie victorieuse. A cela personne ne contredira; la victoire a même été remportée sans combat. Le journal *le Soleil* faisait remarquer avec raison, le jour même des élections, qu'elles

étaient les premières où la forme du gouvernement n'eût été ni contestée ni agitée. L'honorable exception de M. Calla, au nom duquel quatre ou cinq autres pourraient s'ajouter, n'infirme en rien ce que constatait *le Soleil*. Mais si la république, en principe, est restée hors de cause, quelle espèce de républiquc a eu le dessus dans les urnes? Là est la question encore confuse, toute pressante et palpitante qu'elle soit. Est-ce la république libérale? Est-ce la république radicale? Est-ce la république des honnêtes gens, tolérante, tutélaire de tous les droits, ouverte à tous les enfants de la grande famille française, ne faisant pas de l'indignité un titre au privilège, ni de la moralité un cas de disgrâce et de persécution, assurant à chacun sa place au bon soleil de la liberté? Est-ce la république des fainéants, des tarés et des violents, viveurs et farceurs encore plus que sectaires; refusant l'égalité à leurs concitoyens parce qu'ils sont bien assurés que, dans un État où chacun serait mis à son rang selon la loi du mérite, ils seraient au dernier; incapables de respecter les convictions chez autrui, parce qu'ils sont incapables d'en avoir une; tourmentés contre l'Eglise, contre le prêtre, contre le chrétien, de toute la haine que le vice éprouve pour la vertu; agents d'une dissolution sociale qui, se développant toujours, nous livrerait à une barbarie abjecte? Les républicains se moquent des monarchistes qui, en fait de souverains, se déclarent des *n'importequistes;* ils doivent comprendre que le *n'importequisme*, en fait de république, n'est pas moins répugnant et est plus dangereux.

Or, nous le reconnaissons, la réponse à cette question vitale du dernier scrutin n'est pas claire encore, elle ne sera même pleinement élucidée que lorsque les députés auront pris séance. Tel député réélu de l'ancienne majorité peut revenir à son banc, plus modéré ou plus immodéré selon l'occurrence; le contact avec ses électeurs, les conditions de la lutte avec ses concurrents, les compromis avec ses alliés, peuvent l'avoir assagi ou l'avoir perverti. La composition de la nouvelle Chambre pourra également agir sur lui : selon que le parti franc de l'anarchie politique et de la spoliation universelle sera plus nombreux et plus menaçant, tel député, s'il est lâche, se détériorera de plus en plus; ou bien, s'il sent le cri de la patrie en péril, la voix de son propre intérêt lui parler au cœur, il améliorera peu à peu ses opinions et ses votes.

Certes, dans la liste des membres de la nouvelle Chambre, nous relevons avec joie bien des noms vaillants, consacrés par de vieux services; et parmi ces noms il en est de tout particulièrement chers au *Correspondant* : Vogüé, Montalembert, Broglie, et ces deux Cochin dont Dunkerque a déjà envoyé l'un, et dont Paris, nous l'espérons bien, va envoyer l'autre siéger dans ce Palais-Bourbon

où leur noble père eût, pour toutes les meilleures causes, déployé tant de charme et conquis tant de gloire. Pourquoi ne pas dire aussi que des places y resteront vides par l'effet de ces dénis de justice dont la capricieuse brutalité du suffrage universel est coutumière? Quelques réserves que l'on puisse faire à quelques-unes de ses théories économiques, nous estimons que sa brillante éloquence, sa vie ardemment vouée à la défense des petits et des faibles, devaient faire de M. le comte Albert de Mun un membre inamovible du Parlement français. M. Piou, grand orateur politique, M. Eugène Lamy, bien d'autres encore manqueront à notre représentation nationale. Dans la démocratie matérialiste et jalouse d'aujourd'hui, où les écus gardent leur empire et font souvent les députés, le talent n'est considéré que comme une denrée secondaire; M. de Montalembert remarquait déjà, en 1848, que tous ces dons de l'esprit dont se préoccupaient les électeurs d'autrefois disparaissaient noyés dans le suffrage universel comme un flacon de vin de Bordeaux dans une mare.

Nous savons d'avance, que dans la prochaine Chambre, les conservateurs, quel que soit leur nombre, ne failliront pas aux devoirs que le patriotisme impose. Ce n'est pas la minorité qui nous laisse incertains, c'est la majorité. Quelques journaux sérieux, le *Journal des Débats* à leur tête, nous assurent que le scrutin du 20 août a marqué une victoire des républicains modérés; qu'il a grossi leurs rangs et grandi leur importance. Nous ne demandons pas mieux; eh bien, une majorité va-t-elle se lever, qui, rejetant les errements du passé, traitant la république, non plus comme une exploitation cynique d'un pays par un parti, mais comme un gouvernement vraiment national, inaugurera une politique nouvelle? L'obstacle ne viendra pas des conservateurs. Loin de contrecarrer, ils favoriseront l'évolution. En un mot, la concentration républicaine a-t-elle fini son temps? Ou reprendra-t-elle de plus belle?

La concentration républicaine! C'est là, en effet, qu'est le mal à combattre : combinaison artificielle et immorale qui, coupant en deux l'armée des modérés, livre les uns au joug du radicalisme, les amène à des mesures qu'ils réprouvent, les enchaîne à des lois dont ils sentent l'inutilité odieuse, et qui laisse les autres isolés et impuissants. Si la concentration républicaine subsiste, rien de bon n'est possible; si elle est entamée, l'espérance redevient permise. Peu à peu, la situation se simplifiera, et les questions seront faciles à régler entre honnêtes gens. A vrai dire, nous n'avons pas attaché grande importance aux discussions engagées pendant les luttes électorales sur le maximum ou le minimum des engagements à exiger des candidats relativement aux lois scolaires et militaires.

Outre que, n'étant pas candidat soi-même, on éprouve toujours quelque hésitation à créer des embarras aux citoyens de bon esprit et de bonne volonté qui se sont jetés dans la bagarre, il est manifeste que le dosage des engagements à provoquer varie forcément selon que les lois à changer sont plus ou moins durement appliquées dans les localités, et que les populations en sentent elles-mêmes plus ou moins le poids. Le remède qui, supprimant la cause, fera tomber l'effet, doit être cherché ailleurs, plus profondément. C'est à la racine même de l'arbre malfaisant qu'il faut porter la cognée. Lorsque, sous l'Empire, un effort fut fait pour enrayer la volonté solitaire, indolente, saccadée et toute-puissante qui, d'heure en heure, par ses conceptions fausses, déchaînait sur la France et l'Église les plus formidables périls, on ne rédigea pas de formulaire, on alla droit à l'ennemi. L'union libérale fut opposée à la concentration officielle qui tenait captifs, au sein du Corps législatif, une foule de députés dont beaucoup, même la plupart, ne désiraient ni ébranler le gouvernement ni ratifier sa politique. Le Corps législatif délibérant librement, c'eût été la paix assurée, l'équilibre européen sauvegardé, la Papauté respectée, la France intacte. Aujourd'hui, l'ennemi, c'est la concentration républicaine. Faite entre gens que leurs idées séparaient, elle n'a été soutenue que par les satisfactions données en commun à leurs passions particulières; elle a été le principe d'où sont sorties les lois que le bien public n'inspirait pas. Ces lois que déclarent intangibles ceux-là mêmes qui parlent tous les matins de reviser de fond en comble la constitution, — ces lois seront singulièrement ébréchées le jour où, la concentration républicaine s'étant effondrée, les républicains modérés seront réduits à tâcher de gouverner par la conciliation, la liberté, la justice, ou à disparaître.

Mais nul doute que la scission, si elle se fait, ne se fera pas sans déchirement; la concentration était si commode, si productive! Au moment où la dernière Chambre s'est séparée, les révélations d'un agent de police, en divulguant la comédie jouée en haut lieu pour avoir l'air de chercher M. Arton, le dépositaire de tant de déshonneurs, ont montré quelles complicités louches ne faisaient qu'un bloc de tous nos personnages politiques, depuis MM. Loubet, Ribot, Bourgeois, jusqu'à leur protecteur, M. Clémenceau, protégé lui-même de M. Cornélius Herz. Devant les électeurs du Var, le chef avarié de l'extrême-gauche, M. Clémenceau, se sentant perdu, a fait appel, dans sa profession de foi, à cette concentration républicaine dont il a vécu. Un autre politicien, M. Wilson, l'a invoquée à son tour, dans sa proclamation aux électeurs tourangeaux, contre le cléricalisme. Honneur à M. Wilson! Il a raison de dénoncer, comme dans le bon temps où il tenait boutique à l'Élysée,

le cléricalisme. Il a raison de détester l'Évangile comme il déteste nos codes, de la flétrissure desquels ses électeurs ne le laveront pas et s'éclaboussent eux-mêmes.

Le moment semblerait indiqué pour essayer de ce changement de système que, devant les scandales accumulés de la dernière session, M. Godefroy Cavaignac demandait à ses collègues. L'heure est venue de cette orientation nouvelle de la politique, qu'ont réclamée M. Challemel-Lacour, même M. Constans, et dont, tout récemment, en appuyant M. Eugène-Melchior de Vogüé dans l'Ardèche, un ancien ministre opportuniste, M. Roche, démontrait l'urgence.

Longtemps, pour excuser la concentration républicaine, quelques-uns de ses adhérents, qu'elle avait conduits plus loin et plus bas qu'ils n'eussent voulu descendre, alléguaient la nécessité d'une ligue commune, par-dessus toutes les dissidences de détail et d'application, pour la défense de la forme du gouvernement que les monarchistes coalisés remettaient toujours en question. Le prétexte était peu valable; car, en dehors de l'équipée boulangiste où les tendances étaient plus menaçantes que les actes, l'opposition parlementaire a été invariablement constitutionnelle et plutôt réservée que factieuse. Mais, enfin, ce prétexte lui-même se dérobe; un témoin très autorisé, Mgr d'Hulst, a dit avec vérité aux électeurs de la 3e circonscription de Brest, qui l'ont réélu : « La forme du gouvernement n'est plus contestée. Parmi les catholiques, les uns, cédant à d'augustes conseils, acceptent la république comme le régime définitif de la France moderne; les autres, persuadés qu'elle marque, non le terme final, mais une phase temporaire de l'évolution démocratique, réservent leurs préférences pour l'avenir, mais ne veulent attendre que de la libre volonté de la nation le changement qu'ils espèrent. Les uns et les autres sont donc respectueux de la Constitution. Rien ne les empêche de se placer ensemble sur le terrain des institutions établies, pour y poursuivre, d'un commun accord, les réformes urgentes qui tiennent dans ces quelques mots : liberté de conscience, fin des luttes religieuses, respect du Concordat dans sa lettre et dans son esprit, amendement des lois scolaire et militaire, liberté d'association sous la garantie du droit commun, économie, probité financière et politique, protection de l'agriculture et de l'industrie nationale. »

A un autre point du monde politique, avec d'autres aspirations et préoccupations, le président du Conseil des ministres, M. Dupuy, faisait, dans son discours du Puy, la même constatation, enlevant ainsi aux derniers fauteurs de la concentration républicaine le faux-semblant dont ils seraient tentés encore de se couvrir : « Je crois, malgré tout, disait-il, à une orientation nouvelle de la

Chambre future, quelle que soit la proportion de membres nouveaux. Il est, en effet, un phénomène dont il faut tenir compte, c'est l'adhésion à peu près unanime que la république rencontre depuis un certain temps. Il n'est pas un dixième des candidats qui se présente comme antirépublicain. La force des choses a réduit au silence ceux qui autrefois partaient en guerre contre la république. »

De plus, si l'on pouvait faire, comme en 1789, le dépouillement des cahiers sur lesquels se sont faites mentalement les élections de 1893, leur résumé pourrait tenir dans quelques mots partout répétés : paix, justice, tolérance, liberté, égalité, équité. La plupart des candidats radicaux ont sans cesse prononcé ces mots qui grimaçaient dans leur bouche, ils ont mis sous clef leurs revendications bruyantes et leurs programmes tapageurs; ils se sont faits bénins, bénins. S'ils ont pensé et agi ainsi, c'est pour capter les électeurs dont ils connaissaient et flattaient les sentiments; leur tartuferie était un hommage à cette France modérée, pacifique, maternelle, dont ils subornaient les suffrages. Relisez les professions de foi; celles des radicaux sont les contrefaçons de celles des conservateurs. L'attitude du président du Conseil est très caractéristique en son genre. Avant la dissolution de la Chambre, il va, comme on s'en souvient, pérorer à Toulouse; il y fait le matamore contre les conservateurs, il est hargneux, moqueur, irréconciliable. tout cela parce que, la concentration républicaine gouvernant et régnant au Parlement, il serait renversé s'il n'obéissait pas à sa consigne. La Chambre se sépare, la concentration républicaine est suspendue; M. Clémenceau part pour Draguignan où il trouve d'autres chiens à fouetter que les ministres, il est fouetté lui-même, fort et ferme. Alors M. Dupuy respire, il reprend son discours au Puy, il le reprend face à face avec le pays; ce n'est plus le même homme, il dit tout haut ce que le cœur de la France dit tout bas : « Elargissons la république pour que tous les Français y puissent entrer. Donc tolérance, justice et liberté pour tous. La république n'est la propriété de personne, elle n'est le bien d'aucun citoyen en particulier, elle est le patrimoine commun des citoyens. Mes chers compatriotes, je vais terminer ; je ne doute pas que quelques-unes de mes paroles étonneront quelques-uns de mes auditeurs, mais il est bien certain que les nations ne vivent pas de luttes perpétuelles et qu'il faut en venir à penser enfin à la nécessité et au bienfait de cette unité nationale, qui est un gage de notre force et de notre grandeur, et un motif d'espérance. »

L'avenir, un prochain avenir dira si tout cela n'était que mensonge, et si cette modération, dont nos villes et nos campagnes ont retenti, n'aura été pour la France qu'une mystification de plus.

Nous avons la conviction profonde qu'en France, dans cette nation désorientée par ses révolutions et défigurée par ses partis, une majorité vraiment libérale fait le fond même de la population. Les éléments bons y abondent et surabondent, tout prêts, si un peu de patriotisme désintéressé anime ses conducteurs, à être rapprochés, fondus ensemble, mis en œuvre. Verrons-nous poindre cette ère meilleure? La liberté pour tous commencera-t-elle enfin cette reconstitution morale de la France dans l'union de tous ses enfants, que Léon XIII poursuit d'une volonté si ferme, avec une sorte de passion sainte?

Un vénérable orateur, un prélat renommé par la gravité de son talent et de son caractère, Mgr Perraud, vient encore d'aborder ces questions pour y répandre une sérénité lumineuse. Il est assurément le plus respecté et le plus autorisé des témoins. Évêque cher à Léon XIII, dont il a commenté les Encycliques sur nos affaires intérieures, et qui, non content de lui marquer son entière approbation par un bref exceptionnel, a voulu lui montrer son entière confiance en l'appelant spontanément à la pourpre, — il se trouve, par une singularité instructive, que ce fidèle interprète de la pensée pontificale a été en même temps, entre tous, l'adversaire résolu, habile, éloquent des lois néfastes.

Sur un désir de Léon XIII, Mgr Perraud a passé la Méditerranée pour aller prononcer en deux fois, en deux stations, dans la basilique de Saint-Louis de Carthage et dans la cathédrale d'Alger, l'oraison funèbre du cardinal Lavigerie. L'œuvre est très belle et très puissante, toute semée de citations classiques qu'évoquait naturellement cette terre à moitié romaine, toute constellée d'admirables traits de lumière et de feu qui sortent des saintes Écritures et des pages enflammées de saint Augustin. Au centre de cette splendeur, l'imposante figure du cardinal Lavigerie se dessine avec majesté. C'est bien un conquérant devant lequel marchent, non plus les aigles des Césars, mais la croix du Christ; c'est un vigoureux pionnier de la civilisation. Tout ce qu'il a remué, bâti, conçu, entrepris, ébauché, fondé pour le présent et pour l'avenir, étonne le regard; à voir ainsi tant de créations audacieuses s'échelonner, on dirait des arches d'une voie triomphale qui se poursuivrait sans fin jusques dans la brume du désert.

Dans l'histoire du cardinal Lavigerie, l'évêque d'Autun ne pouvait omettre l'incident des derniers jours, qui devait livrer le nom de l'illustre pontife aux plus violents orages. « Eliminant du fameux *toast* de Saint-Eugène certaines circonstances purement extérieures, qui ne touchent en rien au fond des choses », mais qui, nous noùs permettons de l'ajouter, en ont changé la physionomie, Mgr Perraud remarque que dès le 1er novembre 1889, c'est-à-dire plus

d'une année avant le toast, le cardinal Lavigerie avait pu, à cette heure voisine de l'avortement de l'immense duperie boulangiste, tenir le même langage, sans exciter la moindre réclamation : « Ce que doivent faire aujourd'hui pratiquement les catholiques de France, c'est de se soumettre simplement à la forme du gouvernement national; de recommander l'union entre les catholiques; de profiter de cette union pour défendre avec plus d'énergie dans les assemblées, dans la presse, auprès des pouvoirs publics, la cause de la religion; de s'abstenir de prendre part aux querelles, aux passions, aux entreprises purement politiques des partis et d'implorer le secours de Dieu sur la France et sur l'Église. »

Allant plus loin, Mgr Perraud fait, au *Correspondant* et à un article de M. Charles de Lacombe qu'il cite, l'honneur de leur emprunter, pour les rapprocher du langage du cardinal Lavigerie, les conseils donnés à son parti, sous la république de 1848, par celui qu'il appelle avec tant de raison « le grand citoyen, l'homme éminent qui avait été, et qui demeura jusqu'à la fin de sa vie, le serviteur le plus dévoué, l'avocat éloquent, le chevaleresque champion de ce que ses amis et lui appelaient *la monarchie légitime* ». Et il reproduit ces paroles de M. Berryer : « Je voudrais que nos amis comprîssent bien qu'en face d'un avenir aussi incertain et dans l'état de brisement où sont toutes les choses passées, il n'y a qu'un besoin public à interroger et à servir : c'est de donner à la société menacée le secours et le concours de toutes les intelligences qui peuvent la préserver des grandes calamités. Il ne s'agit pas de discussions sur le choix de tel ou tel gouvernement, mais de la conservation dans la société des conditions sans lesquelles il n'y a plus de pays à gouverner. Dans les grandes crises sociales, il faut se mettre bien au-dessus des vieilles rivalités et des préventions nées d'un passé qui ne peut plus se reproduire dans les mêmes conditions. »

L'évêque d'Autun ajoute : « Que l'on compare avec la déclaration faite par le cardinal Lavigerie, obéissant à une impulsion venue de plus haut que lui, ces conseils donnés, près d'un demi-siècle auparavant, à ses amis politiques par l'homme dont le nom, à lui tout seul, personnifie la plus persévérante et la plus désintéressée fidélité aux Bourbons de la branche aînée; je demande s'il n'y a pas la plus intime analogie entre ces deux manières d'envisager et de définir les devoirs que certaines crises imposent aux bons citoyens envers leur pays? Ici et là, c'est le même argument de sens pratique et de sagesse expérimentale; ici et là, c'est le même patriotisme inspirant les mêmes renoncements aux préférences particulières et aux idées personnelles; ici et là, c'est au nom de la loi suprême du salut de la nation que tous les hommes

d'ordre sont conviés à renoncer à leurs dissentiments sur les questions exclusivement politiques, pour ne plus penser qu'à la conservation sociale et religieuse. »

Il est de fait qu'en 1848 l'Assemblée nationale vit se former sur le terrain du régime établi un grand parti social où républicains, modérés et monarchistes marchèrent ensemble la main dans la main. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de la comparaison esquissée par Mgr Perraud, il en ressort un grand exemple d'union patriotique qui, assurément, mérite d'être médité.

Où l'union n'est-elle pas nécessaire? La Belgique, dont, selon sa devise, elle a fait la force, est obligée encore d'y recourir pour se tirer, tant bien que mal, de son travail de réforme constitutionnelle, où M. Beernaert, l'ingénieux et robuste M. Beernaert, a paru lui-même prêt à succomber de guerre lasse. Le Sénat belge, appelé à délibérer sur sa propre revision, avait fini par adopter dans ses lignes principales, moyennant des concessions mutuelles, le système qui, chez nos voisins, avait le nom de proposition Visart. Divisés en deux catégories, les « directs » et les « indirects », — les uns, parmi les sénateurs, devaient être élus au premier degré, parmi les censitaires, par les électeurs âgés de plus de trente ans, avec le vote plural. La droite aurait voulu que le cens s'élevât à 2116 francs; elle avait consenti à l'abaisser, d'abord à 1500, puis à 1400 francs. Les autres sénateurs, les « indirects », qui, d'après la proposition Visart, pouvaient être choisis arbitrairement par les conseils provinciaux, sans condition de cens, n'auraient pu être pris que dans des catégories de capacitaires soigneusement délimitées. C'était la concession qu'avaient faite les membres de la gauche; et ils l'estimaient si grosse, qu'elle menaçait, devant la Chambre des députés, d'être remise en question et d'y remettre tout ce qui semblait à peu près acquis.

Ce n'était pas une crainte vaine. La Chambre des députés a rejeté le projet sénatorial qu'avait accepté M. Beernaert. La nomination de vingt-six sénateurs par les conseils provinciaux est repoussée, et l'élection directe rétablie pour tous, sous la condition d'un cens d'éligibilité, sans catégorie capacitaire. C'est bien coupé, mais il faut maintenant recoudre, et la toile de Pénélope est à recommencer.

Les mésaventures de la revision belge n'ont pu décourager les Hollandais qui entrent à leur tour dans ces ennuyeuses et épineuses besognes; vieux marins, ils s'engagent sur une mer pesante où le péril est moins de naufrager que de ne plus pouvoir ni avancer ni reculer. Le cabinet libéral, présidé par M. Tak van Poortvliet, a présenté aux États-Généraux un projet de loi qui, supprimant le régime électoral jusqu'à présent établi sur un cens très élevé, intro-

duit à sa place un suffrage presque universel, d'où, seuls, seront exclus ceux qui ne savent ni lire ni écrire, qui sont à la charge de l'Assistance publique ou qui sont frappés d'incapacité ou d'indignité. Ces propositions sont tellement vastes et renferment un tel inconnu, que, sans contenter les radicaux qui repoussent les exceptions les plus légitimes apportées au droit de vote, elles effrayent les conservateurs et inquiètent même les libéraux. Il est possible qu'en prenant lui-même des initiatives qui déconcertent les plus téméraires d'entre ses amis et alliés, le ministère ait voulu se faire la partie belle, bénéficier des concessions en arrière qu'il sera contraint et enchanté de faire, et se donner le rôle populaire d'un gouvernement plus avancé que le pays légal. Malheureusement, tandis que la discussion se poursuit dans les Chambres, et que M. Tak la soutient avec adresse, les réunions publiques s'emparent de la question, montent les têtes, et peuvent ne laisser ni au ministère ni au Parlement l'évolution paisible de leurs résolutions.

Le ministère italien, aux prises avec des difficultés d'un autre ordre, a terminé heureusement le règlement de cette affaire des Banques qui avait fort ressemblé à notre Panama. Le projet adopté par la Chambre des députés a été, tel quel, entériné par le Sénat. A l'exception des Banques de Naples et de Sicile qui sont prorogées avec des pouvoirs et pour des délais limités, les autres banques, Banque nationale d'Italie, Banque nationale de Toscane, Banque toscane de crédit, sont fusionnées dans une banque d'émission unique, la Banque d'Italie. Le contrôle financier du gouvernement est assuré d'une manière plus étroite; et, pour diminuer les tentations des membres du Parlement, interdiction leur est faite d'être administrateurs des banques d'émission et d'y exercer des fonctions rétribuées ou gratuites. Sont-ce là des garanties suffisantes? En attendant, la situation économique de l'Italie reste piteuse; ses ouvriers fuient en masse leur pays, qui est un pays de misère, pour venir, sur nos chantiers, disputer le travail à nos ouvriers. Les déplorables rixes qui se sont produites à Aigues-Mortes provoquent dans la péninsule de bien injustes manifestations contre nous; les Italiens ne devraient pas cependant oublier que cette France contre laquelle ils laissent des bandes tumultueuses vociférer, est, de toutes les nations européennes, celle où ils envoient le plus de leurs enfants, parce qu'elle est la plus généreuse et secourable dans son hospitalité, — cette hospitalité dont ils usent et abusent.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Causes financières de la Révolution française. — *Les derniers contrôleurs généraux*, par Ch. Gomel. Paris, Guillaumin. 1 vol. in-8°.

En signalant à nos lecteurs le premier volume de l'ouvrage de M. Gomel, nous souhaitions que la suite ne s'en fît pas attendre. Elle vient de paraître et nous nous empressons d'attirer l'attention sur cette étude d'une érudition très fouillée et d'une compétence qui s'impose. M. Gomel montre le défaut de suite dans les idées financières, se manifestant par les choix successifs des contrôleurs généraux : Joly de Fleury, Lefèvre d'Ormesson, Calonne, Fourqueux, Loménie de Brienne et Necker. Leurs essais de réformes, leurs tentatives de temporisation, leurs espérances dans un avenir qui devait être si décevant, tout cela est très consciencieusement étudié, d'après les documents les plus précis et avec une volonté d'impartialité à laquelle il est juste de rendre hommage.

Tel que nous le donne M. Gomel, le récit des quinze premières années du règne de Louis XVI montre le système fiscal de l'ancienne monarchie doublement vicieux, d'abord, en ce qu'il produisait des recettes annuelles inférieures aux dépenses; ensuite, en ce que l'inégalité de la répartition des impôts et l'arbitraire de leur perception rendaient malaisée la surélévation des taxes. Les contribuables étaient d'autant plus hostiles au régime des impositions, que les ministres du roi, tout autant que les écrivains en vogue, en proclamaient l'injustice et reconnaissaient la nécessité d'y apporter de grandes modifications. Le déficit avait été accru par une longue guerre, dissimulé d'abord et d'autant plus mal supporté quand on le connut. La nation, d'autre part, convaincue que la suppression des exemptions pécuniaires du clergé et de la noblesse et l'économie dans les dépenses suffiraient à ramener l'abondance dans le Trésor, condamnait les privilèges au nom des principes d'égalité et aspirait à la liberté politique, afin de se prémunir contre le désordre des finances. Le roi enfin, théoriquement investi d'un pouvoir absolu, mais débordé peu à peu par les idées « philosophiques », ajournait des réformes promises, mais qui paraissaient difficiles ou impraticables, et finissait par remettre au pays lui-même le soin de renouveler ses institutions.

Cette succession de faits, se précipitant sans même avoir besoin de renverser des barrières, qu'on ouvrait spontanément, devait conduire aux catastrophes. M. Gomel s'arrête aux premiers jours de la Révolution. Mais nous retenons sa promesse de nous donner encore l'histoire financière de l'Assemblée constituante. Une semblable étude d'ensemble n'avait pas encore été faite, et il faut nous féliciter qu'elle soit accomplie par un esprit aussi solide et judicieux. M. Gomel écrit vraiment une œuvre définitive.

Contes à Mademoiselle, par Jean de la Bretonnière. Paris, Firmin-Didot. 1 vol. in-12.

Un livre pour tout le monde, écrit par un artiste. Nos lecteurs se souviennent de la nouvelle : *Amour d'enfant*, dont nous leur avons donné la primeur il y a quelques mois, et où la délicatesse de l'impression était notée avec une exactitude et une précision pleines de charme. Ce sont les mêmes qualités qui recommandent les autres récits du volume : frais, alertes, pimpants, malgré leur minutieux détails. *Belle-Sœur* avait déjà fait une bonne place à M. de la Bretonnière parmi les jeunes romanciers. Ses *Contes à Mademoiselle*, qui s'adressent à un public plus nombreux, puisqu'ils n'excluent personne, lui vaudront bien des remerciements pour les aimables souvenirs que laissent les sensations d'art.

Le Referendum communal, par Robert de la Sizeranne. Paris. (Colin.) 1 brochure.

Quand on parle, en France, du *referendum*, on comprend : plébiscite, au moins neuf fois sur dix. Cette confusion est regrettable à bien des points de vue, mais surtout en ce

qu'elle empêche de faire produire au *referendum* le bien dont il est susceptible. M. de la Sizeranne a entrepris de dissiper l'équivoque, et il le fait avec beaucoup d'esprit et de raison. Sa brochure est très documentée et ses conclusions ne sont nullement révolutionnaires. Il sait que rien ne vaut l'expérience pour assurer le succès d'une institution nouvelle, et il se borne à demander que l'on expérimente le *referendum* dans le plus petit de nos organismes politiques : dans la commune. Sur la question d'enseignement, par exemple, rien ne serait plus simple et plus facile que de demander aux habitants d'une commune s'ils veulent bâtir un « palais scolaire » pour l'instituteur laïque. La question est tout à fait à leur portée et la réponse : oui ou non, ne comporte pas d'obscurités ni de réticences.

L'idée du *referendum* sera certainement agitée sans tarder, et l'exposé de M. de la Sizeranne vient à point pour en vulgariser une notion juste et précise. Son étude est à lire.

Les adversaires du pouvoir temporel et la Triple-Alliance, par l'abbé A. Kannengieser. Paris. Lethielleux. 1 vol. in-12.

Nos lecteurs ont déjà savouré, au moment de leur première publication dans *le Correspondant*, les savantes discussions de notre distingué collaborateur sur Dœllinger, et ses curieuses révélations sur le Jésuite Curci. La thèse sur Dœllinger est neuve et hardie. Elle suscitera, sans doute, des contradictions, mais elle gardera le mérite d'avoir approfondi, plus qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, une question importante. L'auteur a fait précéder ces deux études d'une très intéressante préface où il résume la lutte contre le pouvoir temporel et fait voir l'union intime qui existe entre ses plus fougueux adversaires et la Triple-Alliance. On ne saurait être plus actuel, et nous nous hâtons de signaler cet ouvrage qu'il est indispensable de lire pour se faire une juste idée d'une question si violemment débattue et d'ordinaire si peu comprise. Nos lecteurs n'ont, d'ailleurs, pas oublié les éloges que Léon XIII daignait récemment adresser à M. l'abbé Kannengieser. Nous ne pouvons mieux faire que de les rappeler.

Mes notes, par Maurice de la Sizeranne. Paris, in-12. (Delarue.)

Comme l'indique le titre, ce volume est un simple recueil de notes, et l'auteur s'excuse avec beaucoup de finesse de les présenter au public telles quelles. Ce n'est pas que la tentation ne l'ait pris, souvent, de les *enfler* à loisir et de construire, pour les y loger, des articles, des brochures, des volumes. Mais il s'est rappelé qu'il est, avant tout, homme d'action, la cheville ouvrière de cette belle *Société pour le bien des aveugles*, à laquelle il dévoue le meilleur de sa vie, et qu'il a su rendre prospère. Il s'est privé du plaisir d'être « littérateur », voulant seulement être utile et attirer l'attention des typhlophiles sur les multiples questions que résument ou renouvellent ses *Notes*. Elles sont distribuées sous trois titres principaux : les aveugles dans l'école ; les aveugles dans la vie ; les aveugles et leurs amis, et constituent de la sorte un recueil très intéressant et très pratique. C'est une bonne œuvre de plus à l'actif de M. Maurice de la Sizeranne.

L'Esprit de servilité dans la démocratie, par Léon de Génieu. Paris. (Lecoffre.)

Ceci est un livre vécu. L'auteur parle de choses vues, en étudiant l'esprit de servilité dans la France contemporaine, ses caractères, ses causes et ses remèdes. Plus d'un parmi ses lecteurs reconnaîtra, sans doute, des faits qu'il a trop souvent constatés lui-même, et tous concluront, avec M. de Génieu, que le catholicisme seul donne la vraie liberté.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LES DÉBUTS DIPLOMATIQUES
DE CHATEAUBRIAND

D'APRÈS LES DOCUMENTS CONSERVÉS AU DÉPOT DES ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

(1803-1804)

I

LA NOMINATION

Sainte-Beuve écrivait, en 1861 : « On a annoncé un Chateaubriand diplomatique,... il serait bien à désirer qu'il parût. »

Le vœu du grand critique n'ayant point été exaucé, nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de rechercher les documents de nature à éclairer, sinon toute la carrière, du moins les débuts de Chateaubriand dans la diplomatie. Ce travail n'est, il est vrai, que le prologue de celui qu'attendait Sainte-Beuve, mais il peut, néanmoins, offrir quelque utilité. Tout n'a pas encore été dit sur l'illustre écrivain; sa cause mérite d'être revisée et elle le sera.

On se tromperait étrangement en se représentant Chateaubriand, vers 1803, sous les traits moroses et avec l'humeur fantasque qu'il affecte dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, alors qu'il fléchit sous le poids accablant des désillusions et des désespérances de la vieillesse. Ce serait une trahison de ne tracer, pour la postérité, le portrait physique et moral des hommes célèbres que lorsqu'ils touchent au seuil du tombeau. Le vrai Lamartine n'est pas celui du second Empire, pas plus que le Victor Hugo historique n'est celui de l'*Année terrible*. C'est à l'heure où paraissent les *Méditations* et les *Harmonies*, les *Odes et ballades* et les *Feuilles d'automne*, qu'il convient de les juger. Il est donc juste de regarder en pleine lumière, dans la force de l'âge et dans le complet épanouissement de sa riche et puissante nature, la noble figure de Chateaubriand où se révèlent les plus généreux instincts de la race française.

Joubert, qui l'a apprécié avec autant d'impartialité que d'affection,

vante sa gaieté, sa candeur et sa bonté : « Je serais fort aise, écrit-il au comte Molé, que vous voyiez Chateaubriand ici, à Villeneuve, pour juger de quelle *incomparable bonté*, de quelle parfaite innocence, de quelle simplicité de vie et de mœurs et, au milieu de tout cela, de quelle inépuisable gaieté, de quelle paix, de quel bonheur il est capable, quand il n'est soumis qu'aux influences des saisons et remué que par lui-même. »

Le Chateaubriand auquel nous allons avoir affaire dans ces pages ne ressemble donc en rien, on le voit, à celui de la légende. Nous lui reconnaîtrons, assurément, des défauts saillants, de regrettables faiblesses (les hommes de génie n'en sont pas plus exempts que le reste de l'humanité), mais ces défauts et ces faiblesses seront souvent différents de ceux que se plaisent à souligner, avec tant de complaisance et d'acharnement, des médiocres qui se piquent d'une culture intellectuelle raffinée. Nous ne chercherons ni à dissimuler ni même à atténuer ses fautes, mais nous sommes, en revanche, parfaitement résolu à rendre pleine et entière justice à ses qualités de premier ordre.

Une enfance sombre et sans tendresse, une jeunesse hantée par les rêves d'une imagination exaltée et traversée par les plus affreuses convulsions politiques, une maturité gâtée par les jouissances de la gloire et par les adulations malsaines qu'elle traîne à sa suite, ont exercé sur le caractère de Chateaubriand des influences successives dont on peut aisément reconnaître les traces. Plus on pénètre dans l'histoire intime du poète, plus on est convaincu que, si ses dons lui appartiennent en propre, ses erreurs sont moins son fait que celui de son milieu et surtout des femmes qu'il a rencontrées sur son chemin. Un livre récent, consacré à l'histoire de sa liaison avec Mme de Custine [1], le démontre clairement : « Faut-il s'étonner, écrit l'auteur, qu'on trouve ainsi un homme double dans Chateaubriand, l'un doué de tant de charmes, de tant d'esprit et de bonté, l'autre brusque, morose, absolu, impérieux, et, pour rendre ses expressions mêmes, *impétueux comme la tempête*. Sans doute, les femmes qu'il captivait avaient à souffrir ; il en faisait ses esclaves et leur infligeait le poids écrasant de ses déceptions et de ses caprices. A qui s'en prendre? A lui, sans doute, mais à elles aussi : l'expiation naît de la faute. »

Avant d'aborder l'histoire des débuts diplomatiques de Chateaubriand, nous ne saurions omettre ici quelques détails sur les conjonctures dans lesquelles avait été écrit et publié le *Génie du*

[1] *Chateaubriand et Mme de Custine,* par E. Chédieu de Robethon, in-8°. Plon, 1893. Voy. p. 128.

christianisme, qui, nous le verrons, fut la cause efficiente de l'entrée du grand écrivain dans la carrière.

Le chevalier de Chateaubriand avait rapporté d'Amérique, en 1792, des notes formant un manuscrit de 2393 pages in-folio, rempli de descriptions et d'études morales sur les régions visitées par lui. Ces papiers l'avaient suivi à l'armée des princes, puis à Jersey et à Londres lorsqu'il se réfugia en Angleterre après le licenciement du corps de Condé. Il avait puisé à cette source si abondante, en 1797, pour son *Essai sur les révolutions*, d'une forme très remarquable, mais rempli de contradictions et tout imprégné d'un scepticisme fort en vogue dans le monde frondeur et relâché de l'émigration. « J'étais devenu, dit-il, un *esprit fort*, c'est-à-dire un esprit faible; ce changement dans mes opinions religieuses s'était opéré par la lecture des livres philosophiques. » Une lettre, qu'il reçut l'année suivante d'une de ses sœurs, vint entièrement changer le cours de ses idées. Mme de Farcy annonçait à Chateaubriand la mort de leur mère. Elle ne lui cachait point combien son incrédulité avait fait verser de larmes à tous les siens, et terminait en le conjurant de se laisser toucher par leurs prières. Détail navrant, elle était morte elle-même des suites de son incarcération, quand cette triste missive parvint à son frère. Ces supplications qui sortaient de deux tombes à peine fermées, ces deuils répétés qui le frappaient au cœur sur la terre étrangère, réveillèrent en lui la foi de son enfance. Pour expier les chagrins qu'il avait causés à ces saintes femmes, il résolut, alors, de consacrer à la défense du christianisme des matériaux recueillis dans un but différent. « Je n'ai point cédé, dit-il, à de grandes lumières surnaturelles. Ma conviction est sortie du cœur. J'ai pleuré et j'ai cru. »

Le livre dans lequel Chateaubriand développa cette pensée réparatrice était primitivement intitulé : *Des beautés poétiques et morales de la religion chrétienne et de sa supériorité sur tous les autres cultes de la terre*. En 1799, les premières feuilles venaient d'être composées chez Dulau, libraire du clergé français à Londres, lorsque le chevalier, sollicité par Fontanes de rentrer en France, ne put résister à cet appel. Il se fit remettre ce tirage incomplet par l'imprimeur, prit avec lui certaines parties de ses manuscrits, passa la frontière sous un nom d'emprunt, arriva à Paris et s'installa dans un petit entresol de la rue de Lille. Tout en admirant les beautés neuves et saisissantes des pages qu'il leur lisait, ses amis lui conseillèrent de refondre son œuvre sur un plan à la fois plus large et plus régulier. Il se rendit à leur avis, se bornant à en extraire un épisode détaché, *Atala*, qui, publié dans

le *Mercure de France*, à la rédaction duquel Fontanes l'avait associé, souleva d'abord les critiques amères des chefs de l'école classique, mais obtint ensuite un éclatant succès. Une douce et constante sympathie l'aidait à traverser les heures de lutte et d'énervement fébrile que devait causer à une nature impressionnable comme la sienne l'élaboration du grand ouvrage qu'il se préparait à donner au public.

La comtesse de Beaumont, fille du comte de Montmorin, ancien ministre de Louis XVI, séparée d'un époux qui s'était toujours fort peu soucié d'elle, avait voué à Chateaubriand une affection passionnée dont l'admiration qu'elle éprouvait pour son talent avait été l'origine et le premier lien ; cette femme infortunée, que la Terreur avait seule épargnée entre tous les siens, inspirait, en retour, au chevalier un attachement peut-être moins tendre que l'amour, mais, à coup sûr, plus vif que l'amitié. Mme de Beaumont avait loué à Savigny-sur-Orge une maisonnette champêtre afin d'y passer la belle saison d'été; elle y offrit l'hospitalité à Chateaubriand. Dans cet abri solitaire, il s'adonne à l'étude avec une infatigable ardeur. Joubert lui indique les ouvrages à consulter, en le suppliant, toutefois, de ne point abuser de l'érudition : « C'est plutôt, disait-il, de son génie que de son savoir qu'on est curieux. » Le matin, Mme de Beaumont, assise à la table de travail du chevalier, compulse les in-folio, fait des extraits et écoute les fragments qu'il lui soumet avec un ravissement qu'elle ne cherche point à dissimuler. On se promène dans la journée et, le soir, on rêve à la clarté tremblante des étoiles, en récitant des vers copiés par la comtesse dans les manuscrits qu'André Chénier a laissés entre ses mains. « Cette noble femme, dit Chateaubriand, m'a offert un asile lorsque je n'en avais pas : *sans la paix qu'elle m'a donnée, je n'aurais peut-être jamais fini un ouvrage que je n'avais pu achever pendant mes malheurs.* »

Quand l'hiver ramène Mme de Beaumont à Paris, un groupe restreint mais choisi de quelques esprits d'élite vient se rassembler autour d'elle, dans son salon de la rue Neuve-du-Luxembourg. Chateaubriand, qui abandonne le faubourg Saint-Germain pour se fixer dans son voisinage, à l'hôtel d'Étampes, rue Saint-Honoré, Fontanes et Joubert, sont les colonnes de ce cercle, dit *des Corbeaux*, où fréquentent successivement MM. Pasquier, Molé, de Lézay, de Bonald, Chênedollé, Bertin, Guéneau de Mussy, Mmes Hocquart, de Lévis, de Pastoret et de Vintimille ; on y surnomme Mme de Beaumont *l'Hirondelle* et Chateaubriand *le Corbeau des Andillères* et *le Sauvage*. Fontanes, compagnon d'exil du poète, occupe le premier rang dans son intimité ; le goût sévère et

classique de ce critique éclairé tempère utilement les écarts d'une imagination portée à s'affranchir de toute règle et de toute entrave. Joubert, né pour les seconds rôles de sentiment, se constitue le confident intime et discret de la comtesse. MM. Villemain, Sainte-Beuve, Bardoux, de Raynal et de Lescure, ont retracé, avec tous les détails qu'on peut souhaiter, l'histoire de cette petite société lettrée et raffinée où s'échangèrent tant de vues ingénieuses et délicates, tant de pensées à la fois spirituelles et profondes.

Par sa naissance, par ses goûts et ses habitudes d'esprit, Chateaubriand semblait destiné à ne jamais pactiser avec le gouvernement du Consulat, issu d'une révolution qui avait dépouillé et décimé sa famille. Mais l'ancien volontaire de l'armée de Condé était, avant tout, un indépendant. Il avait émigré malgré lui et, en dépit de son retour à la religion, loin de renouer des rapports avec ses anciens compagnons d'armes, il se montrait partisan d'un libéralisme éclectique assez vague et assez mal défini. L'entourage de Mme de Beaumont était, pour la plupart, favorable à la politique du Premier consul qui ne l'ignorait point et savait beaucoup de gré à la fille d'un ministre de Louis XVI et à ses amis de ne pas partager les idées d'opposition irréconciliable du monde de l'émigration. Fontanes, fort lié avec Mme Bacciochi et très apprécié de Lucien Bonaparte, alors ministre de l'intérieur, offrit, un beau jour, à Chateaubriand de le présenter chez eux. Il lui fit observer, en premier lieu, qu'il était indispensable, au moment de la publication de son livre, dont le Premier consul pouvait autoriser ou refuser l'impression, d'avoir auprès de lui des appuis solides et influents; il employa encore un autre argument pour le décider.

Chateaubriand se rendait compte que le culte des lettres ne suffirait point toujours au besoin d'activité qui dévorait sa jeunesse. Marié depuis dix ans (mars 1792) à une femme à laquelle il n'avait rien de grave à reprocher, mais dont le caractère et la famille lui étaient antipathiques[1], désireux d'éviter un rapprochement très vivement souhaité par ses sœurs qui lui avaient fait contracter très légèrement et dans de fâcheuses conditions[2] cette union mal

[1] « On me maria, écrit Chateaubriand, afin de me procurer le moyen de m'aller faire tuer au soutien d'une cause que je n'aimais pas. »

[2] Les incidents qui ont précédé et suivi le mariage de Chateaubriand avec Mlle de Lavigne-Buisson sont retracés dans les *Mémoires d'outre-tombe*, mais il importe de contrôler ce récit par les détails appuyés de documents authentiques exposés dans les récentes biographies, et notamment dans l'ouvrage intitulé : *Chateaubriand et Mme de Custine*, par M. Chédieu de Robethon. L'auteur prouve que François-Auguste de Chateaubriand et Céleste de Lavigne, malgré l'opposition de la famille de Lavigne, avaient été mariés par un prêtre non assermenté, sans l'accomplissement des formalités pres-

assortie, il avait souvent entretenu son ami de son intention de chercher à s'éloigner en entrant dans la diplomatie. Fontanes ne manqua point, en conséquence, d'ajouter que l'influence de Lucien et de Mme Bacciochi pourrait lui ouvrir les portes de cette carrière et que l'occasion n'était point à négliger. Le chevalier accepta sans peine une proposition qui secondait doublement ses projets d'avenir et fit son entrée dans ce monde officiel où les grâces de son esprit et de ses manières eurent bientôt enlevé tous les suffrages. Lucien ayant appris par Fontanes que le jeune écrivain, dont *Atala* avait déjà rendu le nom célèbre, allait publier un nouvel ouvrage sur lequel on fondait de grandes espérances, lui témoigna le désir d'en voir les épreuves. Les observations du frère du Premier consul ne laissèrent point au chevalier une impression bien favorable : « Il mit aux marges, écrit le poète, des notes *assez communes.* » Quoi qu'il en soit, Lucien et sa sœur eurent l'art de discerner qu'ils n'étaient pas en présence d'un esprit médiocre et, à partir de ce jour, leur protection fut acquise à Chateaubriand.

Pour apprécier justement l'effet moral qu'allait produire le *Génie du christianisme* et sur la France et sur l'homme étonnant auquel elle s'était donnée, il est opportun de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la situation où se trouvait alors notre pays, au point de vue spécial de la question religieuse. L'étroite affinité du Concordat et du livre de Chateaubriand ressortira clairement de l'exposé des faits.

La Convention avait prétendu abolir le christianisme en France. Le 10 novembre 1793, le culte de la déesse Raison avait été inauguré, à Notre-Dame, par la commune de Paris; au mois d'avril 1794, il ne restait plus, sur notre territoire, que cent cinquante paroisses où la messe fût publiquement célébrée. Le 7 mai suivant, une loi déclarait que le peuple français ne reconnaissait d'autre dogme que l'existence de l'*Être suprême.* Tout prêtre non assermenté était arrêté et puni de mort; les églises étaient profanées, pillées ou

crites par la loi du 14 septembre 1791. A la suite de ce mariage prétendu illégal, les parents de Mme de Chateaubriand avaient formé contre son époux une plainte en justice pour rapt et enlèvement de mineure. Cette plainte ayant ensuite été retirée, on dut procéder à un mariage régulier aux yeux de l'autorité, c'est-à-dire devant un prêtre assermenté et dans la forme légale, ce qui eut lieu le 19 mars 1792. Dans ses *Mémoires,* Chateaubriand a quelque peu modifié les choses, sans doute pour n'avoir point à avouer que l'auteur du *Génie du christianisme* avait été marié par un prêtre schismatique; car, quoique le mariage fût parfaitement valable au point de vue catholique, l'acte du 19 mars 1792 constituait seul l'état civil des deux époux.

détruites. Le vœu sacrilège de la Convention semblait accompli. Après le 9 thermidor, cette situation se modifia; les évêques et les prêtres déportés rentrèrent peu à peu et ne furent d'abord point inquiétés. L'attitude conciliante du Saint-Siège favorisa ce mouvement, et bien des sanctuaires furent rouverts au culte. Le Directoire s'effraya de l'éventualité du retour de la France à la foi de ses pères, et le 18 fructidor devint le point de départ d'une nouvelle ère de persécutions. De nombreuses et saintes victimes, jetées pêle-mêle dans les prisons ou condamnées à la déportation, furent décimées par la fièvre et par les mauvais traitements sur les pontons de Sinnamary. Quand le coup d'Etat de brumaire eut remis les destinées de la France entre ses mains, Bonaparte comprit, avec la perspicacité extraordinaire de son génie, qu'on ne fonde aucun pouvoir politique stable sans lui donner la loi religieuse pour base naturelle. Lorsqu'elle a détruit le respect pour Dieu, l'autorité civile doit, en effet, renoncer à le réclamer pour elle-même. Ces considérations d'intérêt purement humain et étrangères à toute conviction religieuse, conduisirent le Premier consul à renouer les relations interrompues avec le Saint-Siège et à procéder à la restauration de l'Eglise en France. Les circonstances semblaient d'ailleurs favoriser ses vues. Pie VI, auquel il avait imposé, au nom du Directoire, le 19 février 1797, le rigoureux traité de Tolentino, venait de mourir, et le cardinal Chiaramonti, qui lui avait succédé sur la Chaire de saint Pierre, passait pour sympathique aux idées libérales. Lors de l'invasion française, il était demeuré dans son diocèse et avait prêté son adhésion à la constitution de la république cisalpine.

Les premières tentatives de rapprochement eurent lieu en 1800, au lendemain de la bataille de Marengo. Le cardinal de Martiniana, évêque de Verceil, étant venu féliciter Bonaparte de sa victoire, le général lui fit l'accueil le plus courtois et échangea quelques vues sommaires avec lui sur l'opportunité d'une entente à conclure entre la France et le Saint-Siège. Le jour suivant, Bonaparte rendit au prélat sa visite. Il lui déclara, alors, qu'il le priait de partir pour Rome, « *afin d'annoncer au Pape qu'il voulait lui faire cadeau de trente millions de catholiques français, qu'il voulait la religion en France*, que les intrus du premier et second ordre[1] étaient un *tas de brigands déshonorés*, dont il était déterminé à se débarrasser; que les diocèses étaient, anciennement, trop multipliés en France et qu'il fallait en restreindre le nombre; qu'il désirait établir un clergé vierge; que quelques-uns des

[1] Les prêtres et les évêques assermentés qui occupaient des cures et des sièges épiscopaux non vacants.

anciens évêques n'étaient nullement considérés dans leurs diocèses, où ils ne résidaient presque jamais, que plusieurs n'avaient émigré que pour cabaler et qu'il ne voulait pas les reprendre; qu'on traiterait avec eux de leur démission et qu'il leur ferait un traitement convenable; *qu'en attendant qu'il pût doter le clergé avec des biens-fonds*, il lui assurerait un sort très honnête, mais sans magnificence, et *que le plus pauvre des évêques aurait* 15 000 *livres de rente;* que l'exercice de la juridiction spirituelle du Pape reprendrait librement son cours en France; que le Pape seul instituerait les évêques et qu'ils seraient nommés par celui qui administrerait l'autorité souveraine; enfin, *qu'il voulait rétablir le Pape dans la possession de tous ses Etats* [1]. »

Il est curieux de comparer ces dispositions conciliantes du vainqueur de Marengo à celles qu'il manifesta en dirigeant les négociations concordataires, quelques mois plus tard, et surtout en inspirant et en promulguant, après la conclusion de l'accord, les fameux *Articles organiques*. Le clergé, plein d'illusions sur les véritables dispositions du Premier consul, n'était point éloigné de le considérer comme un homme providentiel. C'est ce qui explique comment l'entrevue de Verceil conserva longtemps, dans les fastes de l'Eglise, un caractère presque sacré. Le passage suivant d'un discours, prononcé plusieurs années après à Notre-Dame de Paris par l'abbé d'Astros, futur archevêque de Toulouse, en fournit la preuve :

« Journée de Marengo, non moins célèbre dans les annales de la religion que dans les fastes de la guerre, qui pourra parler dignement de toi? Qui nous expliquera surtout comment le Dieu des armées imprima si avant dans l'âme du vainqueur, encore tout couvert de la poussière du champ de bataille, *le dessein glorieux de rendre la paix à l'Eglise?* Ce fut aussi sur le champ de bataille que Clovis invoqua Jésus-Christ, dont il embrassa la foi après la victoire. Constantin se disposait à combattre ses ennemis, quand il résolut de faire triompher la religion véritable. Apparemment, il faut, pour concevoir de telles pensées, des âmes élevées, agrandies par le terrible appareil des combats; ou bien c'est Dieu qui, pour montrer aux hommes sa bonté au temps même de son courroux, se plaît à faire partir du sein des orages les premiers rayons de sa miséricorde. »

La nouvelle politique religieuse inaugurée par Bonaparte, quoique approuvée par l'immense majorité du pays, ne laissait pas de rencontrer des détracteurs. Elle était surtout de nature à porter de

[1] *Lettre de l'abbé Maury au comte de Provence,* V. *Documents sur la négociation du Concordat,* par le comte Boulay de la Meurthe, t. I, p. 25.

l'ombrage aux anciens conventionnels jacobins ou terroristes, aux régicides, aux théophilanthropes; ils redoutaient de voir le gouvernement s'engager dans une voie qui, en restaurant l'ordre moral, incriminait leur passé et réduisait à néant les espérances formées par leurs ambitieuses convoitises.

Dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Thibeaudeau, qui devait, plus tard, se rallier complètement aux idées conservatrices, raconte qu'ayant été instruit des projets de Bonaparte, il alla le trouver : « Citoyen Premier consul, s'écria-t-il en l'abordant, serait-il vrai que vous avez dessein de traiter avec le Pape? — Pourquoi pas? reprit Bonaparte. Est-ce qu'il y a du mal à cela? — Y avez-vous bien réfléchi? s'écria l'ardent conventionnel. Qu'en penseront le Sénat, le Corps législatif, le Tribunat? Que dira la partie *éclairée* de la nation, qui croyait n'avoir plus rien à faire avec les prêtres? Que dira l'armée, qui vous a prêté son bras pour abattre le colosse de la superstition? Est-ce pour en venir là, au point d'où nous sommes partis, que l'on a versé des flots de sang? Non! ce n'est pas possible! — *C'est très possible*, répliqua le Premier consul, les idéologues en penseront ce qu'ils voudront; j'aurai les masses pour moi. En ce moment, écoutez!... *C'est la cloche de Rueil qui sonne!* L'entendez-vous, citoyen Thibaudeau? Eh bien! je ne l'entends jamais sans éprouver, au dedans de moi, une vive émotion. Elle me rappelle l'*Angelus* de mon pays, ma première communion, les diverses solennités de la religion. *Croyez-vous que le peuple n'y tienne pas autant que moi*? Puis, Thibaudeau, levez les yeux en haut! Qui a étendu ce pavillon bleu sur nos têtes? Qui a jeté ces corps lumineux dans les espaces? Qui leur a imprimé ce mouvement si régulier. *Il n'y a qu'un Dieu qui a pu présider à un semblable arrangement! S'il y a un Dieu, il lui faut un culte. Le culte catholique est, pour moi, le plus rationnel.* »

Pie VII, informé par le cardinal de Martiniana de la visite du Premier consul et désireux de profiter sans délai de ses ouvertures, envoya aussitôt, d'abord à Turin puis en France, Mgr Spina, archevêque de Corinthe, et son « théologien » le P. Caselli, religieux de l'ordre des Servites, pour conférer avec lui. Les premiers pourparlers ne furent pas très satisfaisants; la mission du prélat ne semblait point devoir aboutir à une sérieuse entente, lorsqu'on apprit, non sans surprise, l'arrivée inopinée à Rome de l'ancien ministre résident du gouvernement français auprès de Pie VI, qui avait laissé les souvenirs les meilleurs dans la ville éternelle. L'influence personnelle de M. Cacault fut considérable. Grâce à lui, les négociations furent reprises sous de meilleurs auspices; il décida enfin le cardinal Consalvi lui-même à passer en France

pour résoudre les difficultés, en apparence insurmontables, qui s'opposaient à la signature du Concordat. « La lutte qui s'engagea et qui dura près d'un an, écrit M. le duc de Broglie dans l'étude si remarquable qu'il a publiée sur le livre de M. Boulay de la Meurthe, donna lieu aux incidents les plus variés. Tantôt c'est la conscience en face de la force, et qui lui tient tête : rien de plus digne d'admiration. Tantôt c'est la souplesse italienne des Caprara et des Consalvi qui se joue, par d'habiles détours de rédaction, des injonctions hautaines, souvent brutales, d'un parvenu de génie : rien n'est plus piquant. »

Nous n'entreprendrons point ici de retracer le cours de ces négociations si délicates. On peut juger combien d'obstacles devaient se dresser entre les parties contractantes si l'on songe que le précédent Concordat, conclu entre Léon X et François I[er], datait de 1516 et que l'acte de 1801 s'appliquait à une France nouvelle sur laquelle venait de sévir la crise sociale et religieuse la plus formidable dont l'histoire ait peut-être jamais fait mention. Malgré les divergences qui, jusqu'à la dernière heure, risquèrent de compromettre toute entente, le Concordat fut signé le 15 juillet 1801 et proclamé le jour de Pâques, 18 avril 1802. Le cardinal-légat Caprara, dont les cendres reposent aujourd'hui au Panthéon en compagnie si hétérodoxe, fut reçu solennellement à Notre-Dame, où un *Te Deum* officiel fut chanté en présence du Premier consul et de tous les grands corps de l'État, pour célébrer la réconciliation de la France avec l'Église.

Quatre jours avant cette imposante cérémonie, le 14 avril 1802, avait paru le *Génie du christianisme ou Beautés de la religion chrétienne*, par François-Auguste de Chateaubriand, en cinq volumes in-8°, chez Migneret et chez Le Normant. « Ce livre, dit M. Léon Gautier, était l'arc-en-ciel après le grand déluge. » Toujours docile aux suggestions d'un conseiller plus soucieux encore que lui-même de ses succès, l'auteur avait placé hardiment son œuvre sous le haut patronage de Bonaparte, qui en avait autorisé la publication. La préface de la première édition, tirée à quatre mille exemplaires et épuisée en quelques jours, se terminait ainsi :

« Je pense que tout homme qui peut espérer quelques lecteurs rend un service à la société en tâchant de rallier les esprits à la cause religieuse; *et, dût-il perdre sa réputation comme écrivain, il est obligé, en conscience, de joindre sa force, toute petite qu'elle est, à celle de cet homme puissant qui nous a retirés de l'abîme.* Celui, écrit M. Lally-Tollendal, à qui toute la force a été donnée pour pacifier le monde, à qui tout pouvoir a été confié pour restaurer la France, a dit au prince des prêtres comme autrefois

Cyrus : « Jéhovah, le Dieu du ciel, m'a livré les royaumes de la « terre et il m'a commis pour relever son temple... Allez! montez « sur la montagne sainte de Jérusalem, rebâtissez le temple de « Jéhovah! » A cet ordre du libérateur, tous les Juifs, et jusqu'au moindre d'entre eux, doivent rassembler des matériaux pour hâter la reconstruction de l'édifice : *obscur Israélite, j'apporte aujourd'hui mon grain de sable!* »

Dans le *Mercure* du 25 germinal, Fontanes fit sur l'œuvre de son ami un article qui, trois jours après, fut reproduit par le *Moniteur*. Bonaparte, bien plus sensible qu'on ne le pourrait croire aux beautés littéraires, se fit lire les principaux passages du livre de ce gentilhomme breton dont sa sœur et Fontanes lui parlaient souvent. Il trouva dans le *Génie du christianisme*, outre l'empreinte d'un talent hors de pair, un enthousiasme juvénile qui lui plut, des vues qui secondaient les siennes. « Il a reçu de la nature le feu sacré, dira-t-il plus tard à Sainte-Hélène dans son *Mémorial;* ses ouvrages l'attestent. Son style *n'est pas celui de Racine*, c'est celui du prophète! » Le nom de Chateaubriand se grava alors dans sa mémoire pour n'en plus sortir. Bonaparte sentit qu'un esprit de cette trempe était une force qu'on ne pouvait négliger alors qu'on songeait, comme lui, à relever l'ordre moral et la religion dans un pays abaissé et avili par une longue et sanglante anarchie. « *Son livre*, s'écria-t-il, *achève et couronne mon œuvre avec le Pape!* » — « Il comprit, écrit Chateaubriand, l'utilité d'être défendu au dehors par l'opinion que le *Génie du christianisme* appelait. » Aussi lorsque Fontanes, appuyé par M[me] Bacciochi, lui exprima le désir de son ami d'être attaché à la carrière diplomatique les autorisa-t-il aussitôt à lui donner de l'espoir pour Rome, sans toutefois parler du grade qui lui serait attribué. Une grande fête ayant été offerte par Lucien Bonaparte au Premier consul, Chateaubriand fut invité et ne manqua point de s'y rendre. Bonaparte s'étant fait désigner l'auteur du *Génie du christianisme*, l'aborda, voulant, sans doute, chercher à deviner dans sa physionomie quelque chose de son caractère.

« Il m'aperçut, écrit Chateaubriand dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, et me reconnut, j'ignore à quoi. Quand il se dirigea sur ma personne, on ne savait qui il cherchait; les rangs s'ouvraient successivement; chacun espérait que le Consul s'arrêterait à lui; il avait l'air d'éprouver une certaine impatience de ces méprises. Je m'enfonçais derrière mes voisins; Bonaparte éleva tout à coup la voix et me dit : « Monsieur de Chateaubriand! » Je restai seul alors, en avant, car la foule se retira et bientôt se reforma en cercle autour des interlocuteurs. Bonaparte m'aborda avec simplicité;

sans me faire de compliments, sans questions oiseuses, sans préambule, il me parla sur-le-champ de l'Egypte et des Arabes, comme si j'eusse été de son intimité et comme s'il n'eût fait que continuer une conversation déjà commencée entre nous : « Quand j'étais en Egypte, me dit-il, j'étais frappé de voir dans le désert les cheiks *s'agenouiller pour adorer quelque chose dans l'Orient.* C'est partout l'instinct de l'homme, *parce que c'est la vérité.* Voilà ce que n'ont pas compris les idéologues, Dupuis [1] et les autres *qui croyaient qu'on peut se passer de Dieu!* »

Chateaubriand silencieux écouta le Premier consul avec une respectueuse déférence jusqu'à ce qu'il s'éloignât pour se mêler de nouveau à la foule des courtisans. Le lendemain, Fontanes et Mme Bacciochi s'empressèrent de lui faire savoir que Bonaparte avait été très content de la *conversation* qu'ils avaient eue ensemble. Le chevalier releva en souriant le mot de « conversation » qui lui parut impropre : « Je n'avais pas ouvert la bouche, dit-il; cela voulait dire que Bonaparte était content *de lui.* » Encouragé néanmoins et par cette entrevue avec le Premier consul et par les assurances de bienveillante sympathie dont la sœur du chef de l'État se faisait l'interprète auprès de lui, Chateaubriand se croyait sur le point d'être envoyé à Rome dans un grade élevé, peut-être même comme titulaire de la légation. En novembre 1802, il entretient son ami, Chênedollé, fiancé à Lucile de Chateaubriand, de cette éventualité, ajoutant même, avec une présomption toute optimiste, qu'il pourra sans doute bientôt faire entrer son futur beau-frère dans la carrière.

Cependant, le Premier consul ne pouvait plus parvenir à dissimuler à son entourage les idées de grandeur et d'omnipotence qui hantaient son cerveau et qui, malgré lui, perçaient en toute occasion. Son programme était dès lors tracé; son plan était fait, il s'apprêtait à jouer le rôle de Charlemagne. Au moment où il signait le Concordat avec la cour de Rome, il se flattait d'obliger bientôt le Pape à le remercier de sa prétendue condescendance en venant lui-même poser sur sa tête, à Paris, la couronne impériale. Bonaparte n'avait, assurément, qu'à se louer de son représentant auprès du Saint-Siège; mais il sentait que M. Cacault était à la fois et trop respectueux de la politique traditionnelle de la curie et trop indépendant pour servir, le cas échéant, ses projets avec

[1] Ancien conventionnel, depuis membre du Corps législatif et du conseil des Cinq-Cents, auteur de l'*Origine de tous les cultes,* ouvrage publié en 1794, dans lequel il faisait profession d'athéisme et soutenait que le christianisme n'était que « l'allégorie du mouvement des sphères et de géométrie des astres ».

une obéissance passive. Il résolut de le remplacer par un personnage de qualité plus décorative qui, quoique moins habile et moins intelligent, aurait l'avantage de n'être, au besoin, qu'un docile instrument entre ses mains. Son oncle Fesch, nommé depuis peu archevêque de Lyon, lui parut assez propre à remplir ses intentions. Ce frère utérin de Mme Lætitia, chanoine et archiprêtre d'Ajaccio avant 1789, s'était vu réduit, en raison de la détresse de sa famille, ruinée par la Révolution, à solliciter un emploi civil dans l'administration de l'armée des Alpes; devenu commissaire des guerres lors de la prise de Toulon, il s'était empressé, après le 18 brumaire, de résigner ces fonctions peu compatibles avec son caractère ecclésiastique et de rentrer dans les rangs du clergé. Pendant le cours des négociations concordataires, l'abbé Fesch avait rempli avec assez de bonheur, auprès des divers membres de l'assemblée, une mission de conciliation souvent nécessaire. L'obstination étroite et jalouse dont il ne sut point se préserver plus tard ne s'était pas encore manifestée. Bonaparte crut avoir trouvé en lui l'homme le mieux disposé à suivre aveuglément son impulsion. Il était, toutefois, indispensable de le grandir assez pour le mettre en état de prétendre à une charge aussi enviée que l'ambassade de Rome sans exciter les clameurs de l'opinion. Non content de l'avoir fait élever au siège archiépiscopal de Lyon, il obtint pour lui le chapeau de cardinal. Le véritable motif du rappel de M. Cacault devait être, toutefois, soigneusement dissimulé : le Concordat fournissait un excellent prétexte. Les rapports plus intimes que la conclusion de cet accord établissait entre la France et le Saint-Siège appelaient, en effet, une consécration publique et solennelle de nature à impressionner favorablement les grandes puissances catholiques. En envoyant à Rome, au lieu d'un agent obscur, un prélat qui lui était attaché par les liens du sang, Bonaparte donnait au Pape un témoignage officiel et évident de son désir d'entretenir avec lui les meilleures relations. Le Premier consul rendait en même temps à la représentation nationale le prestige et l'éclat qu'elle possédait avant la Révolution; il flattait ainsi la vanité française et inclinait peu à peu les esprits à souhaiter le retour aux institutions monarchiques qu'il voulait restaurer à son profit. L'arrêté de nomination du cardinal Fesch est ainsi libellé :

Au nom du Peuple français :

Bonaparte, Premier Consul de la république, arrête :

Article premier. — M. le cardinal de Lyon est nommé *ambassadeur* de la république française près Sa Sainteté Pie VII.

ART. 2. — Le ministre des relations extérieures est chargé de l'exécution du présent arrêté.

BONAPARTE.

MARET.

Saint-Cloud, 19 germinal (8 avril) an XI [1].

Le 10 avril 1803, M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, adressait la lettre suivante à M. Cacault :

« Citoyen, les circonstances actuelles relativement aux liens politiques et religieux qui unissent la France à la cour de Rome, *ont paru exiger du gouvernement qu'il donnât à la légation de la république à Rome le même appareil qu'elle avait avant la Révolution*, et, en conséquence, le Premier consul a décidé qu'elle serait remplie par un cardinal français. Il n'y avait qu'une considération de cette nature qui pût le décider à changer votre résidence en vous nommant un successeur. Mais, en me donnant ordre de vous annoncer cette détermination, il m'a expressément chargé de vous marquer qu'il ne cessait pas d'être satisfait de vos services et qu'un motif de gouvernement tel que celui que je viens de vous exposer avait pu seul lui faire mettre un terme à la mission que vous avez, à son gré, si sagement et si honorablement remplie. Le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, a été nommé pour vous remplacer; il doit partir avant le 1er floréal et arriver à Rome avant le 20. En faisant part de cette nomination à la cour de Rome, vous lui ferez observer, sans qu'il soit besoin que je vous le recommande, qu'un tel choix, par les rapports qui unissent Mgr l'archevêque de Lyon au chef du gouvernement français et par son mérite personnel, est un témoignage particulier de la considération que le Premier consul a pour Sa Sainteté et qu'il est charmé, par cette espèce de profession publique de ses égards pour le Saint-Siège, d'accomplir le grand et moral ouvrage de la réunion de la France à la métropole de la catholicité. L'intention du Premier consul est que vous jouissiez de votre traitement (le ministre avait 60 000 fr.) jusqu'à ce que vous ayez été nommé à une autre légation. Mais il veut, avant d'avoir déterminé votre nouvelle résidence, que je puisse l'informer des motifs de préférence que vous pourriez avoir. Les principales légations d'Italie peuvent et doivent probablement être vacantes d'une manière avantageuse pour ceux qui les remplissent. Je voudrais encore savoir si vous auriez formé le désir d'entrer dans le Sénat; mais, de toutes les manières que le gouvernement de la république peut avoir de récompenser votre zèle, cette distinction ne serait pas celle qui me conviendrait le plus

[1] *Archives des affaires étrangères.* (Correspondance de Rome, an XI. Six derniers mois, n° 935, p. 57.)

parce qu'elle interromprait nécessairement le cours des services que vous rendez au département que je dirige et le priverait d'un agent dont personne ne connaît et n'apprécie plus que je ne le fais les talents, la prudence et l'habileté. »

Par la dépêche suivante, en date du 17 mai 1803, le Premier consul annonçait lui-même à Pie VII qu'il venait d'inviter M. Cacault à prendre congé de lui :

« Très Saint-Père,

« Je me suis déterminé à rappeler auprès de moi le citoyen Cacault, qui vient de résider auprès de Votre Sainteté en qualité de ministre plénipotentiaire de la république française. Le motif qui m'a guidé n'a sa source dans aucun sujet de mécontentement. Sa conduite, pendant toute la durée de ses fonctions, a mérité, au contraire, mon entière approbation. Mais le désir de le remplacer auprès de Votre Sainteté par un personnage revêtu d'un caractère éminent et de donner à Votre Sainteté une preuve plus manifeste de mon attachement et de mon respect filial, est *la seule raison* qui a dû me déterminer à ordonner son rappel. Je lui *enjoins*, en conséquence, de prendre congé de Votre Sainteté, et mon intention est qu'en remplissant cette dernière fonction de son ministère, il renouvelle à Votre Sainteté les assurances de mon attachement et de mon respect filial ainsi que les vœux que je ne cesserai de faire pour la conservation de Votre Sainteté et la prospérité de son pontificat.

« Donné à Saint-Cloud, le 7 prairial an XI de la république française.

« *Signé :* BONAPARTE. »

Le Saint-Siège ne dissimula pas le mécontentement que lui causait cette décision. M. Cacault possédait la confiance de Pie VII, qui le voyait s'éloigner de lui avec un véritable chagrin. De plus, il était contraire à toutes les habitudes de la cour de Rome d'autoriser un cardinal à porter auprès d'elle le titre officiel d'*ambassadeur;* le secrétaire d'État du Saint-Siège en expliquait ainsi le motif au gouvernement français. « La raison de cette mesure, écrivait-il, c'est qu'un cardinal fait partie du sacré collège. Il suit de là que, dans la cour de Rome, il n'est permis à un ambassadeur de déployer son caractère officiel et d'obtenir une audience publique du Saint-Père si, outre les lettres de créance adressées à Sa Sainteté, il n'apporte encore des lettres qui l'accréditent individuellement auprès de chaque cardinal et qu'il doit lui-même présenter dans une visite au cardinal-doyen. Si donc un cardinal pouvait prendre publiquement le titre d'*ambassadeur*, il y aurait, alors,

dans le même sujet et dans le même point, l'actif et le passif, ce qui s'oppose à toute règle. Le cérémonial des ambassadeurs publics est fixé avec une étiquette et une régularité telles, que, dans le corps diplomatique, elles n'admettent pas d'exception. Ces règles ne pourraient plus avoir lieu si, parmi les ambassadeurs publics, il se trouvait un cardinal, puisque les règles et les *honorificences* dues à la dignité cardinalice seraient en contradiction avec celles de la représentation d'un ambassadeur. Par suite de cette réflexion, M. le cardinal Fesch ne peut être que ministre plénipotentiaire. » On citait, en outre, plusieurs précédents tirés de l'histoire diplomatique et, entre autres, l'exemple des cardinaux d'Estouteville et Borgia de Montreal; de M. de Rochechouart, ambassadeur de Louis XV, qui cessa de prendre cette qualité lorsqu'il fut élevé à la pourpre; et enfin du cardinal de Bernis, qui n'avait jamais porté que le titre de chargé d'affaires. M. de Talleyrand savait que la curie cède rarement, même sur les questions de protocole et d'étiquette; il se garda donc bien d'aller à l'encontre de ses objections, mais aussi, très soucieux de déférer à l'ordre formel du Premier consul, il jugea prudent de laisser la question pendante sans la toucher dans un sens ni dans l'autre. Il en résulta que le cardinal, quoique nommé *ambassadeur* par arrêté, ne fut, en réalité, que *ministre* et que son poste resta une légation. Mgr Fesch désigna pour l'accompagner dans sa mission, à titre d'auxiliaires officieux, trois ecclésiastiques : les abbés Lucotte, secrétaire général de l'archevêché de Lyon, Guillon et de Bonnevie, chanoine de la métropole et ancien aumônier de l'armée de Condé.

Cependant la nomination attendue par Chateaubriand ne se réalisait pas. Fontanes, jugeant que l'éloge inséré par son ami en tête de la préface du *Génie du christianisme* ne paraissait pas suffisant et n'était point considéré comme un engagement, lui conseilla de tenter une nouvelle démarche de nature à réveiller l'attention du maître et à mériter sa bienveillance. Chateaubriand se conforma à cet avis et fit précéder la seconde édition de son livre d'une dédicace contenant une sorte d'apothéose du Premier consul. « Vous avez bien voulu, dit-il à Bonaparte, prendre *sous votre protection* cette édition du *Génie du christianisme*. C'est un nouveau témoignage de la faveur que vous accordez à l'auguste cause qui triomphe à l'abri de votre puissance. *On ne peut s'empêcher de reconnaître, dans vos destinées, la main de cette Providence qui vous avait marqué de loin pour l'accomplissement de ses desseins prodigieux. Les peuples vous regardent!* La France, agrandie par vos victoires, a placé en vous son espérance, *depuis que vous appuyez sur la religion les bases de l'État* et de vos prospérités.

Continuez à tendre une main secourable à trente millions de chrétiens qui prient pour vous au pied des autels que vous leur avez rendus. »

Ce gage public donné par Chateaubriand à son gouvernement exerça-t-il une influence décisive sur l'esprit de Bonaparte, et lui rappela-t-il sa promesse? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, lorsque, peu de jours après, M. de Talleyrand, dont Fontanes avait soin de cultiver les bonnes grâces avec une infatigable vigilance, vint lui proposer de nommer l'auteur du *Génie du christianisme* secrétaire de légation à Rome, le Premier Consul approuva le projet d'arrêté qui lui était soumis. « Bonaparte pensa à moi pour Rome, écrit Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe;* il avait jugé d'un coup d'œil comment je lui pouvais être utile. Peu lui importait que je n'eusse pas été dans les affaires, que j'ignorasse jusqu'au premier mot de la diplomatie pratique : il croyait que tel esprit sait toujours et qu'il n'a pas besoin d'apprentissage. »

Voici le texte de l'arrêté de nomination de Chateaubriand :

14 floréal, an XI (4 mai 1803).

Au nom du Peuple français, Bonaparte, Premier Consul de la république, arrête :

Article premier. — Le *citoyen* Chateaubriant (*sic*) est nommé secrétaire de légation à Rome.

Art. 2. — Le ministre des affaires étrangères est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Signé : Bonaparte,
Contre-signé : Maret [1].

« Je m'empresse, citoyen, écrivait M. de Talleyrand à Chateaubriand, le 19 floréal (9 mai), de vous envoyer une copie de l'arrêté par lequel le Premier consul vous nomme secrétaire de légation à Rome. Vos talents et l'usage que vous en avez fait n'ont pu que vous faire connaître d'une manière avantageuse dans votre pays et dans celui où vous allez résider, et je ne doute point du soin que vous mettrez à justifier la confiance du gouvernement. J'ai l'honneur, » etc.

A peine Chateaubriand se vit-il en possession de ce poste diplomatique, qu'il attendait avec impatience, qu'un revirement subit s'opéra en lui. Quoique les contradictions fussent, pour ainsi dire, l'état normal de sa nature ardente et mobile, il est cependant indis-

[1] *Archives des affaires étrangères.* (Correspondance de Rome, an IX. Six derniers mois.)

pensable de chercher à s'expliquer leurs causes, souvent complexes et multiples. En premier lieu, la situation subalterne qu'on lui offrait lui semblait à la fois peu digne de lui et contraire à ses goûts. De plus, indépendamment de l'incontestable attraction exercée par la capitale sur l'esprit d'un auteur à la mode dont le livre vient d'enlever tous les suffrages de la presse et des salons, divers liens, plus forts qu'il ne croyait lui-même, l'attachaient encore au sol parisien. Dans l'abandon où il se trouvait, sa vie s'était peu à peu fondue et mêlée à celle de la comtesse de Beaumont, et il s'était laissé bercer par ce rêve si doux sans trop prévoir l'éventualité du réveil. Il n'avait vraisemblablement point mesuré toute la violence qu'il lui faudrait se faire pour rompre avec de si chères habitudes et pour s'arracher à la famille d'élection qui remplaçait sa famille naturelle. Dans sa liaison avec Mme de Beaumont, la passion était, nous l'avons dit, tout entière du côté de cette femme spirituelle et infortunée, qui, à défaut de beauté, possédait toutes les grâces du cœur le plus aimant et de l'esprit le plus affiné. Mais comment rester insensible à une affection si tendre et si exclusive? Mme de Beaumont était atteinte d'une phtisie qui faisait de rapides progrès. Une séparation, en de telles conjonctures, risquait d'aggraver beaucoup son état.

A l'encontre de ses dispositions antérieures, une révolte se fit alors au fond de l'âme du chevalier, à la seule pensée d'un éloignement immédiat : ajoutons qu'une inclination naissante pour la sémillante marquise de Custine captivait déjà sa mobile et inconstante fantaisie. Ces impulsions, jointes au sentiment de désillusion que nous venons de signaler, le portèrent, tout d'abord, à refuser les propositions du Premier consul. Fontanes, au désespoir, n'ayant pu, malgré toutes ses instances, le faire revenir sur cette décision, eut recours à un ingénieux stratagème. Sachant que, chez son ami, l'imagination tenait toujours le gouvernail et primait souvent les raisonnements les mieux fondés, il députa vers lui l'abbé Émery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, aussi célèbre par ses talents diplomatiques que par ses vertus, et le chargea de la négociation. Lorsque Chateaubriand s'était embarqué pour l'Amérique en 1791, sur le bateau du capitaine Desjardins, il s'était trouvé avoir pour compagnons plusieurs prêtres au nombre desquels était cet ecclésiastique; le souvenir de l'abbé Émery se liait donc à celui de ses impressions de voyage dans le nouveau monde, qui lui restaient d'autant plus douces qu'elles avaient été l'origine de ses premiers succès littéraires.

L'abbé commença par rappeler à Chateaubriand les heures qu'ils avaient passées ensemble, loin de la patrie commune, dans des

conditions qui rapprochent si vite les natures même les plus dissemblables. Encouragé par un accueil très sympathique, il aborda alors le sujet de sa visite et déclara qu'il venait, *au nom du clergé de France*, conjurer l'auteur du *Génie du christianisme* d'accepter, *pour le bien de la religion*, le poste de secrétaire de légation à Rome que lui offrait le Premier consul. Il laissa sans doute entendre que l'inaptitude aux affaires du cardinal Fesch permettrait bientôt à Chateaubriand de prendre une situation exceptionnelle et que, précédé par sa renommée qui le posait en défenseur de la foi, il serait, en réalité, le véritable chef, sinon officiel du moins officieux, de la légation. A tous les efforts du bon abbé, le chevalier, quoique au fond très ébranlé, opposa encore, cependant, une résistance en apparence invincible. M. Émery n'insista pas davantage dans cette première entrevue, mais il revint peu de jours après pour achever l'œuvre de persuasion qu'on lui avait confiée; il déploya tant de douceur, d'adresse et de constance qu'il finit par triompher de l'entêtement breton : « L'abbé Émery, dit Chateaubriand, estimé de Bonaparte, *était fin par sa nature et par sa robe et par la Révolution;* mais cette triple finesse ne lui servait qu'au profit de son vrai mérite; ambitieux seulement de faire le bien, il n'agissait que dans le cercle de la plus grande prospérité d'un séminaire. Circonspect dans ses actions et dans ses paroles, il eût été superflu de violenter l'abbé Émery, car il tenait toujours sa vie à votre disposition, en échange de sa volonté, qu'il ne cédait jamais : sa force était de vous attendre assis sur sa tombe. Il échoua dans sa première tentative; il revint à la charge, et *sa patience me détermina.* J'acceptai la place qu'il avait mission de me proposer, sans être le moins du monde convaincu de mon utilité au poste où l'on m'appelait : *je ne vaux rien du tout en seconde ligne.* » Nous constaterons plus tard toute l'exactitude de cette assertion.

Instruit par Fontanes de la part que M. de Talleyrand avait prise à sa nomination, Chateaubriand s'empressa de l'en remercier. On remarquera dans sa lettre un assez curieux mélange des termes des protocoles bien différents de l'ancien régime et de la Révolution; l'*Excellence* y côtoie le *citoyen :* c'est bien là, d'ailleurs, le langage qui convenait au gouvernement hybride qu'il était appelé à représenter :

« *Citoyen* ministre,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et dans laquelle vous voulez bien m'apprendre que je suis nommé secrétaire de légation à Rome. M. de Fontanes ne m'a pas laissé

ignorer la grâce et l'intérêt que vous avez mis dans cette affaire. Je m'empresse de demander à *Votre Excellence* la permission d'aller la remercier chez elle et je la supplie de croire à ma vive reconnaissance. Je suis avec respect, *citoyen* ministre, votre très humble et très obéissant serviteur.

« CHATEAUBRIAND.

« Paris, 22 floréal an XI [1]. »

Le nouveau diplomate se présenta peu de temps après chez le ministre des relations extérieures. Il plut à Talleyrand, qui l'engagea à dîner, afin de lui faire faire connaissance avec les prêtres désignés pour accompagner le cardinal Fesch à Rome, les abbés Lucotte et Guillon; quant à l'abbé de Bonnevie, c'était pour lui un ancien camarade : ils avaient été ensemble à l'armée de Condé. « Je vis, dit-il dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, les ecclésiastiques attachés au cardinal; je distinguai le joyeux abbé de Bonnevie, jadis aumônier de l'armée des Princes; il s'était trouvé à la retraite de Verdun : il avait été aussi grand vicaire de l'évêque de Châlons, M. de Clermont-Tonnerre. » Si l'esprit, les grâces et le grand air du ministre firent une impression favorable sur le secrétaire de légation, sans toutefois l'aveugler sur son caractère, il n'en fut pas de même des intrigants de bas étage que les tristes antécédents de M. de Talleyrand le forçaient à subir et à ménager. « Les belles façons de M. de Talleyrand, ajoute-t-il, faisaient contraste avec celles des *marauds* de son entourage; ses roueries avaient une importance inconcevable; aux yeux d'un brutal guêpier, la corruption des mœurs semblait génie, la légèreté d'esprit, profondeur. La Révolution était trop modeste, elle n'appréciait pas assez sa supériorité : *ce n'est pas la même chose d'être au-dessus ou au-dessous des crimes.* » Voilà un mot qui, s'il avait été dit en 1803, n'eût certes point avancé la carrière du diplomate.

Le cardinal Fesch n'avait même pas été consulté sur le choix de son secrétaire de légation. M. de Talleyrand s'était borné (c'était le moins qu'il pût faire) à lui adresser une copie de l'arrêté que nous venons de citer. « Je vous remercie, répondit le prélat, de votre *attention* à m'envoyer l'arrêté de nomination du *citoyen* Chateaubriand à la place de secrétaire de légation à Rome. Je saisis cette occasion, » etc. On trouvera assurément ce langage bien humble pour un prince de l'Église écrivant à un évêque apostat. Mais, sous cette humilité forcée, se cachait un ressentiment dont le chevalier ne tarda point à subir le contre-coup.

[1] *Archives des affaires étrangères.* (Correspondance de Rome, an XI. Six derniers mois, n° 935.)

En sollicitant pour Chateaubriand un poste diplomatique, Fontanes, nous l'avons dit, avait cédé au vœu de son ami, alors désireux, en s'éloignant, d'échapper à des soucis d'ordre privé. Mais, lorsqu'il s'était agi de sa nomination à Rome, poussé sans doute dans cette voie par certaines observations sérieuses de Talleyrand, il avait exposé au chevalier, avec une franchise qu'autorisait leur intimité, la nécessité de chercher à opérer un rapprochement au moins officiel avec sa femme, afin de désarmer les censeurs et de mettre le bon droit de son côté. Chateaubriand se laissa persuader; vers la fin de l'année 1802, il se rendit secrètement en Bretagne et passa vingt-quatre heures auprès des siens. Si courte qu'elle fut, l'entrevue ne dut pas être bien tendre, à en juger par les allusions qu'il fait lui-même, déclarant à Fontanes, quelque temps après, « *que ses chagrins domestiques et la crainte de se réunir à sa femme l'ont jeté une seconde fois hors de sa patrie.* » Le dernier biographe de l'illustre écrivain, M. Chédieu de Robetbon, affirme que M. et Mme de Chateaubriand convinrent alors de se rejoindre au delà des monts. Cette assertion nous semble très hasardée. Nous n'en voulons pas d'autre preuve que les rendez-vous donnés par le chevalier, d'abord à Mme de Custine, puis à Mme de Beaumont, pour la ville éternelle et dont le dernier seulement se réalisa dans de tragiques conjonctures. Si sa femme lui avait promis de le suivre bientôt, eût-il osé l'exposer à rencontrer ses deux amies à Rome? Le caprice de Chateaubriand pour Mme de Custine le portait, peut-être, à désirer vraiment de la revoir en Italie. Pour Mme de Beaumont, auprès de laquelle il n'était retenu que par des liens faits de pitié et d'habitude, il eût, croyons-nous, quant à lui, plus vaillamment supporté les tourments de l'absence; mais l'aimable épicurienne, consciente du peu de jours qui lui restaient à vivre, se regrettait elle-même comme la *jeune Captive* de Chénier et tenait à se ménager encore, à tout prix, quelques jours de bonheur. Tout fut donc concerté pour son arrivée à Rome deux mois après le départ du secrétaire de légation, ainsi que le prouve cette lettre écrite par Chateaubriand à M. de Chênedollé père, le 25 mai 1803 : « Je pars à l'instant pour ma destination, mais les affaires se sont arrangées de sorte que je ne puis emmener à présent Chênedollé. *Une personne doit venir me rejoindre dans six semaines ou deux mois en Italie* et, si vous y consentez, voici ce que je vous propose. Chênedollé viendra me rejoindre à Rome *avec la personne que j'attends.* Il ne lui en coûtera rien pour les frais de route; mais, comme il faut qu'il vive à Rome en arrivant, vu que je ne puis pas avoir la certitude complète de le placer dans l'ambassade au moment même de son arrivée, il faudrait que vous

lui fissiez en Italie une petite pension égale à celle que vous lui feriez partout, s'il ne vivait pas sous le même toit avec vous. Je crois pouvoir vous assurer que Chênedollé ne sera pas six mois en Italie, avant que j'aie trouvé le moyen de le placer agréablement. Les beaux talents de Monsieur votre fils, l'amitié qui me lie avec lui, me font vivement désirer que vous consentiez à cet arrangement qui peut le mener à la fortune. Je suis persuadé que vous en reconnaîtrez vous-même tout l'avantage. »

Par une belle journée de mai, à une heure et demie, une chaise de poste s'arrête dans la rue Saint-Honoré, devant la porte de l'hôtel d'Etampes. Le moment du départ est venu. Comme à la fin du premier chapitre d'un conte de Marmontel illustré par Eisen ou Marillier, la comtesse, défaillante, s'arrache des bras du chevalier. Elle lui donne pour « écuyer » Auguste, son filleul, voulant être ainsi constamment rappelée au souvenir du voyageur : un secret instinct de son cœur l'avait, sans doute, avertie que ce soin n'était point inutile. Le postillon fait claquer son fouet bruyamment, on se sépare enfin avec de vraies larmes, en se disant tout bas non pas adieu, mais « *au revoir !* »

II

LE VOYAGE

La comtesse de Beaumont avait fait promettre au chevalier de Chateaubriand d'écrire pour elle une relation de son voyage de Paris à Rome. Il devait lui en adresser successivement les pages qu'elle communiquerait ensuite aux divers membres du cercle des *Corbeaux*, impatients aussi de connaître les impressions que les sites de France et d'Italie produiraient sur l'esprit du poète des solitudes américaines.

Le *citoyen Chateaubriant*, comme le qualifiait l'arrêté qui le nommait secrétaire de légation de la République française près le Saint-Siège, ne quittait point la capitale avec le même entrain que lors de son départ pour le nouveau monde, douze années auparavant. On n'a pas deux fois vingt ans. Son état d'âme, nous l'avons dit, était assez complexe. Malgré la légitime satisfaction qu'il ressentait en songeant à l'accueil flatteur dont l'auteur déjà célèbre du *Génie du christianisme* était assuré à Rome, Chateaubriand éprouvait un cruel serrement de cœur en pensant à l'affection si passionnément dévouée qu'il laissait derrière lui. « *J'avais fait le brave en partant, dit-il; mais je ne fus pas plus tôt seul que je commençai de pleurer.* » Voilà bien le Chateaubriand de

Joubert. Ces larmes furent cause du premier manquement à l'engagement qu'il avait pris de retracer tous les aspects des régions qu'il traverserait. « Cela m'empêcha, ajoute-t-il, de voir ce qui se passait au faubourg Saint-Antoine. » Ne le regrettons pas. Le sentiment qui nous est révélé par ces deux lignes a plus de prix encore à nos yeux qu'une description plus ou moins animée du Paris suburbain de 1803.

Le trajet s'effectue sans incident digne d'être rapporté jusqu'à Melun. A son arrivée dans cette ville, Chateaubriand invite son jeune compagnon, le filleul de Mme de Beaumont, élevé par lui au rang imposant de valet de chambre, à descendre pour hâter un peu les postillons dont la mauvaise volonté devient inquiétante. Après quelques instants d'attente, il voit reparaître Auguste qui monté lui-même sur un des chevaux, un fouet à la main, rallie les récalcitrants, et bientôt la voiture reprend sa course sur la grande route, sur l'ancien *pavé du roi*, devenu le pavé de la république. La diversion du voyage opère peu à peu un changement dans l'humeur du chevalier; une détente se produit en lui, et « les larmes du faubourg Saint-Antoine font place à des dispositions plus optimistes. Les paysages qui passent devant ses yeux lui suggèrent des images où s'accusent sa manière littéraire et son admirable génie poétique. « J'ai vu, dit-il, un singulier effet de bois : dans un taillis de trois ou quatre ans, tout le fond des branches, à partir du tronc, était couvert de feuilles séchées et rougies de l'autre année et la cime des branches portait des feuilles nouvelles d'un vert tendre : *j'ai comparé cela, dans ma tête, à un cœur qui aurait eu beaucoup de chagrins autrefois et qui commencerait à pousser de jeunes espérances.* »

Voilà, en vérité, un *effet de bois* bien suggestif! Il est évident qu'un travail s'est accompli dans l'esprit du voyageur pour qu'un simple taillis de trois ou quatre ans agisse sur son imagination avec une telle intensité, et fasse ainsi « pousser de jeunes espérances » dans son cœur. Paris s'éloigne insensiblement de son souvenir et l'amour de la nature, qui lui a déjà inspiré tant de pages immortelles, reprend ses droits. Chateaubriand s'attache à chercher des affinités électives entre sa propre destinée et les sites qui se présentent à sa vue. Les premières frondaisons printanières l'avaient mis en joie; mais voici qu'un pli de terrain s'efface : la Seine apparaît, rapide et troublée, et le front du voyageur redevient triste et soucieux. On sent néanmoins qu'une mélancolie voulue, satisfaite et assez maîtresse d'elle-même pour se prêter avec complaisance à l'analyse psychologique, a succédé aux angoisses involontaires de la séparation :

« Une autre comparaison, bien différente, m'est venue en voyant la Seine limoneuse, quoiqu'il fît un temps serein : c'est que, *quand il y a eu des orages aux fontaines de la vie, c'est en vain que le reste coule sous un ciel pur;* le fleuve reste teint des eaux de la pluie et, à soixante lieues comme à soixante ans de l'orage, on peut dire : les flots ou les jours ont été troublés à leur source. » Voilà du vrai Chateaubriand, et du meilleur : ces simples notes suffisent pour démontrer que le nouveau diplomate demeurera homme de lettres avant tout. A travers les campagnes de France comme au sein des immenses forêts de la Floride, ses préoccupations restent invariablement tournées vers la poésie : tout le ramène aux Muses.

Auguste, dont l'esprit est au contraire très prosaïque, avait brusquement, dès le premier relai, tiré Chateaubriand de ses pensées en poussant une exclamation que lui arrachait la vue de « deux chèvres qui se tenaient debout pour manger les feuilles d'une même branche ». Il demandait sans cesse au postillon d'un air capable : « N'est-ce pas là *Villeneuve-la-Guyard?* N'est-ce pas là *l'Ecluse?* et il se trompait toujours; mais il avait l'air de connaître le monde. » Sa voix enrouée amuse son maître. « Il a, disait-il, cette voix des jeunes gens qui deviennent hommes. Les bonnes femmes appellent cela *muer de voix*, sa voix *mue*. J'aime cela, parce que je vois un oiseau qui change son duvet en plume. »

Le lendemain, vers onze heures du soir, on arrive à Sens. La chaise de poste s'arrête devant l'auberge, mais la porte est fermée; tout semble endormi. Les postillons frappent à coups redoublés. Une servante crie enfin de l'intérieur de la maison : « Qui est-ce qui est là? — Des voyageurs; ouvrez. — Ah! ce n'est donc pas de la troupe? — Non, deux messieurs en poste. » La servante paraît enfin en coiffe de nuit et un bout de chandelle à la main. Le chevalier et son fidèle mais novice écuyer descendent de la chaise et sont introduits dans la cuisine de l'hôtellerie. « Ces messieurs couchent-ils, leur demande-t-on? — Non, ils soupent; vite! »

« Qu'avez-vous à me donner », dit Chateaubriand dont le voyage avait aiguisé l'appétit. La servante, avant de répondre à cette question directe, va interroger sa maîtresse couchée dans un lit au fond de la cuisine, et revient en disant : « Monsieur, madame va se lever. » Madame arrive bientôt, en effet, à moitié habillée; sa figure est honnête et le son de sa voix fort doux.

« Monsieur veut-il une volaille? — Oui. — Et des asperges? — Je veux bien. » On allume alors un grand feu dans une énorme cheminée. L'hôtesse avait bien à peu près soupçonné qu'Auguste devait être le domestique du chevalier, mais elle n'osait pas le demander, craignant de se tromper; dans son incertitude, elle met

deux couverts côte à côte sur la même table et s'en va surveiller les apprêts de ce souper tardif et improvisé. Le jeune homme s'étant aperçu de cette méprise, s'empresse de la réparer; il prend l'assiette qui lui est destinée et la porte à la cuisine. « J'ai un peu détourné la tête pour le laisser faire, dit Chateaubriand : il me tirait d'un grand embarras; je n'aurais pas voulu l'humilier et, en même temps, il était bon qu'il se tînt d'abord à la distance où il doit être. On me sert le poulet; je le partage, j'en donne la moitié à Auguste, qui mourait de faim. » Tout allait bien jusque-là, lorsqu'un incident se produit. On frappe. Ce sont trois commis-voyageurs du coche d'Auxerre qui mènent grand bruit, demandent de la bière, et, comme toujours, sans s'occuper de l'assistance, traitent à haute voix des affaires de leur négoce. « Nous avons acheté 150 milliers de sucre, dit l'un d'eux, payés au comptant. La guerre va faire renchérir les sucres. M. Simon en attend de l'Orient. » La porte s'ouvre encore et un cocher paraît :

« Allons, messieurs, on vous attend à la diligence! — Achevons notre bouteille de bière. Bonsoir, madame », s'écrient en chœur les négociants qui sortent aussi bruyamment qu'ils sont entrés. Chateaubriand achève son repas composé, outre le poulet, d'une mauvaise soupe, de six œufs et d'asperges, le tout arrosé d'une bouteille de vin, fort médiocre sans doute. On lui fait payer ce menu 12 *livres*, ce qu'il trouve fort cher. Les chevaux piaffent, les fouets claquent, on remonte en chaise de poste, on part... on est parti!

Chateaubriand avait promis à M. Joubert de s'arrêter à Villeneuve-sur-Yonne, lieu de sa naissance, et même d'aller y visiter, de sa part, Mlle Piat, une vieille amie qui habitait l'ancien logis de sa famille. Mais, en quittant Sens, à minuit, il s'était endormi et lorsqu'il s'éveille quelques heures après en demandant où il est, on lui répond que l'on vient de sortir des portes de Villeneuve. « Il fait grand jour. Je demande où est Villeneuve; je regarde derrière moi et je vois une jolie petite église. Je descends, je cours à l'église, je cherche à découvrir votre rue. Mme de Beaumont me l'avait décrite : *Une petite rue en montant à gauche. Je crois que je l'ai vue, je n'en suis pas très sûr.* Il n'est que quatre heures, le moyen d'éveiller Mlle Piat! Je balance un moment, mais enfin, je renonce à ce pèlerinage. Je tiens qu'à la brune, entre chien et loup, Villeneuve est un très joli pays. »

L'Auxerrois laisse une détestable impression à Chateaubriand. La route ressemble à « un ruban blanc parcourant tristement de vilains coteaux roussâtres où les ceps de vigne s'aperçoivent à peine »; mais, 9 lieues avant Autun, commence, dit-il, *un pays enchanté*. « Je me suis trouvé engagé dans les monticules partie

de jour et partie de nuit; les oiseaux chantaient de tous côtés et *j'ai entendu à la fois les trois messagers du printemps, le coucou, la caille et le rossignol.* Un petit bout du croissant de la lune était dans le ciel, tout justement pour m'empêcher de mentir, car *je sens que, si la lune n'avait pas été là réellement, je l'aurais toujours mise dans la lettre.* C'eût été à vous à me convaincre de fausseté, l'almanach à la main. »

Tandis que le poète écoute les « messagers du printemps », ébauche des romans et fait du style, il s'aperçoit que son page, qu'il avait fait sans façon monter, pour la nuit, dans l'intérieur de la voiture avec la condescendance débonnaire des mœurs d'autrefois, loin de se laisser charmer comme lui par le clair de lune, dort profondément du tranquille sommeil de ses vingt ans, en prenant son épaule pour oreiller. Il a bien soin de ne pas le déranger. Décidément Chateaubriand était bon; Joubert nous l'a dit et ce trait le prouve. Ses pensées suivent alors un autre cours; il abandonne la description des paysages pour philosopher sur le bonheur de la condition d'un domestique fidèle au service d'un bon maître. Oubliant qu'il est devenu *citoyen*, que le royaume des lys est actuellement une prosaïque et farouche république soumise au régime égalitaire des droits de l'homme et gouvernée par des consuls, contrefaçon hybride de la Rome antique, il rêve de la vie familiale, des manoirs féodaux, de *la tant vieille tour du More* de Combourg, et va jusqu'à souhaiter pour lui-même un *doux servage* assez semblable à celui que chantent sur leur luth les troubadours de romance devant l'huis ogival des pensives châtelaines : *Combien j'ai douce souvenance!...* La séduisante image de la belle Mme de Custine lui apparaît sans doute. Va-t-il la revoir à Rome ou Mme de Beaumont sera-t-elle seule fidèle au rendez-vous? Est-ce l'amour, est-ce l'amitié qui viendra le rejoindre et le consoler dans ce brillant exil où tant de déceptions l'attendent peut-être?

Puis, il regarde Auguste endormi sur son épaule et s'écrie : « Pauvre jeune homme! il va commencer la vie sous les auspices d'un maître dont les premiers jours n'ont été protégés par personne! Nul ne s'est chargé de me faire voyager; mais je ne suis pas Auguste, et tout le monde n'est pas le filleul de Mme de Beaumont! Savez-vous que j'eusse assez aimé, autrefois, à être l'*esclave* d'un bon maître? Je suis sûr que cette propriété de l'homme sur l'homme devait établir, parmi les anciens, des relations d'amour et d'intérêt que nous ne connaissons plus. C'est pourquoi le mot *domestique*, qui vient de *domus*, indiquait dans le serviteur une partie de la maison, presque un membre de la famille. Tout cela n'est pas bien fier; mais je suis ennuyé de courir toujours pour

mon compte les chances de la vie, et si quelqu'un voulait se charger de me nourrir, de me vêtir et de m'aimer, cela me ferait grand plaisir! »

Avec le jour, le sentiment de la réalité ressaisit Chateaubriand; il regarde non seulement les sites, mais encore les jeunes paysannes qui passent par les chemins; il est frappé de leurs appas, de leurs couleurs fraîches et vermeilles : « Je ne sais quoi de leur vin, dit-il, semble courir dans leurs veines... Lorsqu'on a passé Mâcon, on est prêt à se récrier à chaque instant sur la beauté du paysage. La Saône se déroule dans une vallée qui tantôt est un champ de blé, tantôt une prairie où un homme disparaît en marchant dans la hauteur de l'herbe. » Voici que soudain les yeux du voyageur se fixent sur les touffes de fleurettes qui émaillent ces hautes herbes. Le poète est doué de seconde vue : il voit autrement que le vulgaire et, sous les objets les plus simples en apparence, découvrent des choses qui nous échappent; et cette jolie pensée tombe de sa plume d'or avec une grâce morbide et caressante : « *Les marguerites, qui y abondent en cette saison, y forment quelquefois de grandes zones blanches dans la verdure, de manière à vous faire croire que c'est un autre fleuve qui vient se joindre à la Saône.* » N'est-ce pas délicat et charmant comme fond et comme forme? Son agreste compagnon de voyage dort toujours sans songer à s'émerveiller de ces « grandes zones de marguerites » qui semblaient à son maître un fleuve de fleurs venant se jeter dans un fleuve d'eau : il est à croire qu'il n'y eût vu que du foin. Si « tout le monde n'est pas le filleul de Mme de Beaumont », tout le monde n'est pas non plus Chateaubriand.

La veille de la Pentecôte, à onze heures du soir, la chaise de poste s'arrête à Lyon, devant l'*Hôtel de l'Europe;* Chateaubriand descend et s'installe dans l'appartement qu'il avait fait retenir. Cette malheureuse ville, sous son surnom jacobin de *Commune affranchie*, avait horriblement souffert pendant le règne des Décemvirs. On apercevait encore partout la trace des dévastations de la guerre civile. Des murailles délabrées, des maisons en ruines, des quartiers entiers détruits par l'incendie, témoignaient encore des luttes sanglantes dont elle avait été le théâtre. Le chevalier revit avec bonheur ce pays qu'il aimait, et qui, l'année précédente, lorsqu'il y était venu poursuivre une contrefaçon du *Génie du christianisme*, lui avait fait un si sympathique accueil en le nommant membre de l'Académie de Lyon. « Vous savez, écrit-il à M. Joubert, combien j'aime cette excellente ville où j'ai été si bien accueilli l'année dernière et encore mieux cette année. J'ai revu les vieilles murailles des Romains, défendues par ces braves Lyonnais de nos

jours, lorsque les bombes des conventionnels obligeaient notre ami Fontanes à changer de place le berceau de sa fille; j'ai revu *l'Abbaye des Deux-Amantes* et *la fontaine de Jean-Jacques Rousseau*. Les coteaux de la Saône sont plus riants et plus pittoresques que jamais; les barques qui traversent cette douce rivière, *mitis Arar*, couvertes d'une toile, éclairées d'une lumière pendant la nuit et conduites par de jeunes femmes, amusent agréablement les yeux. Vous aimez les cloches, venez à Lyon; tous ces couvents, épars sur les collines, semblent avoir retrouvé leurs solitaires... Je ne vous ferai pas l'éloge de cette ville : ses ruines sont là; elles parleront à la postérité. Tant que le courage, la loyauté et la religion seront en honneur parmi les hommes, Lyon ne sera pas oublié. » Pour la première fois depuis les jours sinistres qui avaient fait de Lyon un champ de carnage, on s'apprêtait à y célébrer avec la plus grande solennité, le 12 juin, la procession de la Fête-Dieu. Les pages sublimes du *Génie du christianisme*, après une si longue période d'odieuses et sacrilèges profanations, avaient, sans aucun doute, puissamment contribué à réveiller un sentiment d'irrésistible enthousiasme pour les touchantes cérémonies du culte catholique. « Je fus, dit le poète, témoin de la Fête-Dieu renaissante; *je croyais avoir quelque part à ces bouquets de fleurs, à cette fête du ciel que j'avais rappelée sur la terre.* » Il disait vrai; il avait bien le droit d'être fier de cette gloire, la plus pure et la plus douce de sa vie. Laissons-le donc nous retracer ses impressions avec cette magie de style dont il avait le secret.

« Quelle est, écrit Chateaubriand à son ami Ballanche, cette puissance extraordinaire qui promène ces cent mille chrétiens sur ces ruines? Par quel prestige la croix reparaît-elle dans cette même cité où naguère une décision horrible la traînait dans la fange ou dans le sang? D'où renaît cette solennité proscrite? Quel chant de miséricorde a remplacé si soudainement le bruit du canon et les cris des chrétiens foudroyés? Sont-ce là les pères, les mères, les frères, les sœurs, les enfants de ces victimes qui prient pour les ennemis de la foi et que vous voyez à genoux de toutes parts aux fenêtres de ces maisons délabrées et sur ces monceaux de pierre où le sang des martyrs fume encore? Les collines chargées de monastères, non moins religieux parce qu'ils sont déserts, ces deux fleuves où la cendre des confesseurs de Jésus-Christ a été si souvent jetée, tous les lieux consacrés par les premiers pas du christianisme dans les Gaules, cette grotte de saint Pothin, les catacombes d'Irénée, n'ont point vu de plus grand miracle que celui qui s'opère aujourd'hui. Si, en 1793, au moment des mitraillades de Lyon, lorsqu'on démolissait les temples et qu'on

massacrait les prêtres, lorsqu'on promenait dans les rues un âne chargé des ornements sacrés et que le bourreau, armé de sa hache, accompagnait cette digne pompe de la Raison, si un homme eût dit alors : « Avant que dix ans soient écoulés, un prince de l'Église, un archevêque de Lyon, sorti du sang d'un nouveau Cyrus, portera publiquement le saint Sacrement dans ces mêmes lieux; il sera accompagné d'un nombreux clergé; des jeunes filles vêtues de blanc, des hommes de tout âge et de toutes professions, suivront, précéderont la pompe avec des fleurs et des flambeaux; ces soldats, trompés, que l'on arme contre la religion paraîtront dans cette fête pour la protéger », si un homme, disons-nous, eût tenu un pareil langage, il eût passé pour un visionnaire, et pourtant cet homme n'eût pas encore dit toute la vérité! La veille même de cette pompe, plus de dix mille chrétiens ont voulu recevoir le sceau de la foi : le digne prélat de cette grande commune a paru comme saint Paul au milieu d'une foule immense qui lui demandait un sacrement si précieux dans les temps d'épreuve, puisqu'il donne la force de confesser l'Évangile. Ce n'est pas tout encore : des diacres ont été ordonnés, des prêtres ont été consacrés. Dira-t-on que les nouveaux pasteurs cherchent la gloire et la fortune? Où sont les bénéfices qui les attendent, les honneurs qui peuvent les dédommager des travaux qu'exige leur ministère? Une chétive pension alimentaire, quelque presbytère à moitié ruiné ou un réduit obscur, fruit de la charité des fidèles, voilà tout ce qui leur est promis... Il faut encore qu'ils comptent sur les calomnies, sur les dénonciations, sur les dégoûts de toute espèce : *disons plus : si un homme tout-puissant retirait sa main aujourd'hui, demain le philosophisme ferait tomber les prêtres sous le glaive de la tolérance et rouvrirait pour eux les philanthropiques déserts de la Guyane.* Ah! lorsque ces enfants d'Aaron sont tombés la face contre terre, lorsque l'archevêque, debout devant l'autel, étendant les mains sur les lévites prosternés, a prononcé ces paroles : « *Accipe jugum Domini!* » la force de ces mots a pénétré tous les esprits et rempli tous les yeux de larmes! Ils l'ont accepté, le joug du Seigneur; ils le trouveront d'autant plus léger, *onus ejus leve*, que les hommes cherchent à l'appesantir. Malgré les prédictions des oracles du siècle, malgré les progrès de l'esprit humain, selon l'oracle bien plus certain de celui qui l'a fondée et quels que soient les orages qui peuvent encore l'assiéger, la religion triomphe des lumières des sophistes, comme elle a triomphé des ténèbres des barbares! »

Pendant ce séjour sur les bords du Rhône, Chateaubriand dut pleinement savourer la jouissance du bien qu'il avait fait à l'âme

de la patrie en lui rouvrant la fenêtre murée de l'idéal chrétien qui donne en plein ciel. Malheureusement pour lui, à cette douce satisfaction venaient déjà se mêler les soucis inexpliqués, les caprices d'imagination, les préoccupations nerveuses qui empoisonnèrent toute sa vie. A peine ses vœux étaient-ils exaucés qu'un désenchantement invincible le portait à rejeter le bonheur acquis pour souhaiter celui qu'il ne possédait pas. Nous l'avons vu désirer vivement la situation de secrétaire de légation et, dès qu'il l'eut obtenue, ne plus songer qu'à la décliner. La même crise se renouvelle à Lyon; sa présence y excite un indescriptible enthousiasme, chacun le fête et l'acclame; les prédicateurs enchâssent dans leurs sermons des passages du *Génie du christianisme*, la foule est prête à le porter en triomphe, et voilà qu'il se déclare bientôt ennuyé, excédé du voyage, avant même d'avoir atteint son poste, et qu'il forme le vœu de devenir... laboureur! Il écrit, en effet, de Lyon à Chênedollé : « Je n'ai qu'un seul désir et qu'une seule pensée, c'est de vous revoir. Vous sentez qu'ici je ne puis avoir aucune donnée nouvelle, mais il paraît, par tout ce que je vois et tout ce que j'entends, que le travail de la légation sera considérable et, conséquemment, qu'on y aura besoin d'une personne de plus. *J'y perdrai mon crédit ou cette personne sera vous.* Je crois donc que vous pouvez faire vos préparatifs pour accompagner *nos amis* (lisez *mon amie*) cet automne. Votre père doit sentir l'importance d'une position qui peut vous mettre à lieu[1] de réparer le mal que la Révolution a fait à votre fortune... Du reste, mon cher ami, les honneurs m'accompagnent, et nos amis communs vous auront dit ce que je leur ai mandé à cet égard. On ne se fait pas d'idée à quel point *ma gloire* est encore augmentée depuis l'année dernière. *On me cite en chaire comme un Père de l'Eglise et, si cela continue, je serai canonisé avant ma mort!* Mon cher ami, *je ne prends pas ce voyage comme je devrais le prendre; je n'y mets nulle ardeur, nul plaisir.* Je vieillis ou, peut-être, je me désenchante et, depuis que j'ai recommencé les jours de voyage, *dies peregrinationis*, je ne fais que songer au bonheur de la retraite et du repos! Je le sens jusqu'au fond des entrailles, *une chaumière et un coin de terre à labourer de mes mains, voilà après quoi je soupire, ce qui est le vœu constant de mon cœur et la seule chose stable que je trouve au fond de mes souhaits et de mes songes.* »

Les brumes tièdes et malsaines de Lyon donnaient évidemment le *spleen* au poète. Dans une autre lettre, adressée cette fois à M. Guéneau de Mussy, Chateaubriand affirme encore son désir de

[1] Locution bretonne familière à Chateaubriand et à sa sœur Lucile.

retraite et laisse entendre que, s'il s'efforce d'obtenir des libraires des conditions avantageuses pour une troisième édition du *Génie du christianisme*, c'est uniquement dans l'espoir de pouvoir acheter une chaumière à Marly, afin d'y planter des choux. « Ma vie vagabonde *commence à me peser;* je ne suis plus soulevé par les espérances de la première jeunesse. Je comptais ce matin sur mes doigts, en regardant le Rhône, le nombre de fleuves que j'ai traversés en Europe et en Amérique, et j'ai été effrayé, je vous assure, de la multitude des rivages qui m'ont vu passer! Dans quel lieu a donc été ma vie? Sept années au collège, quatorze ans voyageur, je ne puis compter que douze ans d'enfance sur le sol et sous le toit paternels. *Ce qui m'épouvante, c'est le vide de mon avenir!* De la fumée littéraire? J'en suis rassasié et j'en connais la valeur. Des places? Je n'ai point, au fond, d'ambition. Des illusions de jeune homme? Je suis trop vieux et, de plus, détrompé. Du bonheur de famille? Ma part est faite... Vous êtes bien heureux, mon cher ami, d'avoir encore quelque chose à faire et de n'être pas, comme moi, *rendu trop tôt au but : il ne faut arriver à l'auberge que pour se coucher...* Si je n'étais naturellement triste de vous avoir tous quittés, je devrais être comblé de la manière dont on me reçoit. Vers, prose, compliments, etc., c'est une fête continuelle. *Ce qu'il y a de mieux dans tout cela, ce sont les propositions des libraires.* Je demande 30 000 francs pour une opération à faire sur mon ouvrage et je ne désespère pas de les obtenir. Si cela arrive, je ne sais si j'irai à Rome. Je pourrais bien retourner sur mes pas, *acheter une chaumière à Marly et planter des choux, le dernier vœu sincère et permanent de mon cœur!* »

Quelle passion rurale subite! Cultiver la terre de ses propres mains! Planter des choux à Marly! Se faire agriculteur aux portes de la capitale! Décidément, Mme de Beaumont avait transformé le gentilhomme breton en vrai Parisien. Cet attrait inopiné pour une vie champêtre aussi factice, paraît, néanmoins, un peu suspect chez le plus nomade des hommes, qui, de l'aveu de Fontanes, avait au plus haut degré le goût du luxe et le besoin inné de toutes les élégances. C'est un rêve à la Jean-Jacques qui retarde, qu'on pouvait ébaucher au déclin d'un beau jour de l'an de grâce 1788, dans la délectable oisiveté d'une vieille demeure seigneuriale, poudré à frimas, en habit de satin aurore brodé de paillettes d'argent, au fond d'une molle bergère de velours d'Utrecht bouton d'or, en tenant à la main la *Nouvelle Héloïse*, les *Idylles* de Gessner ou les *Contes moraux* de Marmontel. Mais le terrible dix-neuvième siècle avait changé tout cela! A l'âge des utopies avait succédé celui de l'action, aux songes, la prosaïque réalité! On se tromperait pour-

tant en ne voyant dans ce souhait virgilien que le besoin d'exprimer avec éloquence une pensée qui prête à de beaux développements sur le texte : *Vanitas vanitatum!* A côté de cette affectation quelque peu théâtrale, il y a encore la trace de cette maladie morale que nous venons de signaler et qui, dès que Chateaubriand possède une chose, le porte à n'en plus envisager que les inconvénients. Plaignons-le donc, car il en a beaucoup souffert : il faut accorder un peu d'indulgence aux faiblesses des poètes, puisqu'ils se sont donné pour mission de nous charmer.

On pourrait croire qu'en raison des conditions anormales dans lesquelles sa nomination de secrétaire de légation s'était faite, les premiers rapports de Chateaubriand avec le cardinal Fesch furent empreints de contrainte et de froideur : il n'en fut rien. « Je suis à merveille avec le cardinal », écrit le chevalier à Fontanes. Le prélat devant rester encore plusieurs jours dans son diocèse où le retenait le règlement de quelques affaires, Chateaubriand fut invité à rejoindre seul son poste. Toujours accompagné du fidèle Auguste, il remonte en voiture, heureux de quitter les bords du Rhône qui commençaient à lui sembler fort monotones. « A la Tour-du-Pin, dit-il, le pays devient frais et *bocager.* » Les montagnes de Savoie apparaissent « verdoyantes ou moussues ou terminées par des roches en forme de cristaux ». La rivière du Gué, qui coule à leurs pieds, rappelle au voyageur, par certains détails, les rivières d'Amérique. En arrivant aux Echelles, le paysage revêt un caractère sauvage et grandiose. Chambéry et le voisinage des *Charmettes* lui suggèrent ces réflexions fort justes sur la conduite du philosophe génevois dont il avait tant admiré le talent : « Si Rousseau ne fut jamais devenu un homme célèbre, il aurait enseveli dans les vallées de la Savoie les faiblesses de la femme qui l'avait nourri; il se serait sacrifié aux défauts mêmes de son amie; il l'aurait soulagée dans ses vieux ans, au lieu de lui donner une tabatière d'or et de s'enfuir. Tel est le danger des lettres : le désir de faire du bruit l'emporte quelquefois sur des sentiments nobles et généreux. »

Les emblèmes religieux que Chateaubriand trouve à chaque pas en Savoie, alors qu'en France ils étaient partout détruits ou délabrés, lui inspirent cette pensée sur l'influence salutaire de la foi en ces contrées pauvres et laborieuses : « On rencontre partout dans leur pays, dit-il, des croix sur les chemins et des madones dans le tronc des pins et des noyers, annonce du caractère religieux de ces peuples. Leurs petites églises environnées d'arbres font un contraste touchant avec leurs grandes montagnes. Quand les tourbillons de l'hiver descendent de ces sommets chargés de

glaces éternelles, le Savoyard vient se mettre à l'abri dans son *temple champêtre* et prier, sous un toit de chaume, Celui qui commande aux éléments. » Au-dessus de Montmélian, de belles avenues de noyers le transportent par l'imagination dans le jardin de ce cher Savigny où, aidé dans ses recherches par Mme de Beaumont, il avait, auprès d'elle, mis la dernière main au *Génie du christianisme*. « *Ces arbres nous rassembleront-ils encore sous leur ombre?* » s'écrie-t-il en songeant à la frêle existence de cette pauvre poitrinaire qu'à chaque automne, au moment de la chute des feuilles, la mort menaçait d'emporter! Il fredonne alors une ariette mélancolique :

Beaux arbres qui m'avez vu naître,
Bientôt vous me verrez mourir!

« Ceux qui meurent à l'ombre des arbres qui les ont vu naître sont-ils donc si à plaindre? » ajoute-t-il. Le nom euphonique d'Aiguebelle charme l'oreille du voyageur si sensible aux grâces de la forme et à la valeur musicale des syllabes; ses yeux sont ensuite ravis par un effet de neige qu'il se plaît à dépeindre sur son carnet. « Cette neige, fondant au soleil, avait descendu, *en longs rayons tortueux*, dans les concavités *noires et vertes* du rocher : vous eussiez dit d'une gerbe de fusées ou *d'un essaim de beaux serpents blancs* qui s'élançaient de la cime des monts dans la vallée. » Chateaubriand contemple ensuite avec un vif plaisir le cours torrentueux de l'Arche; il remarque « *une cascade légère et silencieuse qui tombe avec une grâce infinie sous un rideau de saules; cette draperie humide, agitée par le vent, aurait pu représenter aux poètes la robe ondoyante de la naïade, assise sur une roche élevée*. Les anciens n'auraient pas manqué de consacrer un autel aux nymphes dans ce lieu. » L'auteur du *Génie du christianisme* s'efface ici devant le futur chantre des *Martyrs :* ne croit-on point entendre improviser la fille de Démodocus ou la blonde Velléda couronnée de verveine?

Après avoir dépassé Saint-Jean de Maurienne, à Saint-André, le chevalier, par suite d'un retard survenu dans l'arrivée des chevaux de relai, se voit obligé de s'arrêter. Il descend de sa chaise de poste, sort du village et admire le spectacle magnifique d'un coucher de soleil. « L'air, dit-il, devint transparent à la crête des monts; leurs dentelures se traçaient avec une pureté extraordinaire sur le ciel, tandis qu'*une grande nuit* sortait peu à peu du pied de ces monts et s'élevait vers leur cime. J'entendais la voix du rossignol et le cri de l'aigle; je voyais les aliziers dans la vallée et les neiges sur la montagne : un château, ouvrage des Carthaginois, selon la tradi-

tion populaire, montrait ses débris sur la pointe d'un roc. » L'aspect de ces ruines rappelle à la mémoire de Chateaubriand le souvenir d'Annibal et des étonnantes guerres puniques. La volonté de fer du légendaire héros africain qui, en dépit des obstacles, se fraye une route à travers les Alpes pour venir chercher les Romains, surprend et confond sa raison. « On me dit, écrit-il, que je comprendrai mieux à Rome cette haine terrible que ne purent assouvir les batailles de la Trébie, de Trasimène et de Cannes. »

Grâce au zèle d'Auguste, devenu décidément un écuyer modèle, on trouve des chevaux qui permettent de repartir au point du jour, et, à deux heures de l'après-midi, on arrive à Lans-le-Bourg, au pied du mont Cenis. En entrant dans le village, Chateaubriand aperçoit un groupe de paysans qui s'amusent à assommer à coups de bâton un jeune aiglon, après avoir tué ses père et mère. Cette barbarie exercée sur un pauvre être sans défense, reporte aussitôt sa pensée sur les affreuses tortures que, quelques années auparavant, l'orphelin royal du Temple avait endurées de la part d'infâmes bourreaux. « *N'est-ce pas là*, s'écrie-t-il, *le petit Louis XVII*, *son père et sa mère?* On me proposa de me le vendre, mais il mourut des mauvais traitements qu'on lui avait fait subir avant que je pusse le délivrer. » Le poète et l'oiseau ont entre eux de mystérieuses affinités : ne sont-ils pas parents par les ailes? Au bon vieux temps, il était du devoir des preux de secourir les faibles et de délivrer les opprimés. En faisant arrêter sa voiture pour arracher cet aiglon à ses tourmenteurs parce qu'il rapproche sa destinée de celle de l'infortuné rejeton de nos rois, Chateaubriand ne faisait que suivre les traditions de bonté de la chevalerie. Dût-elle encourir les railleries des médiocres, la candeur ne messied point au génie.

Chateaubriand s'attendait à découvrir les plaines lumineuses de la Lombardie en descendant les pentes du mont Cenis vers la Navalèse. « Je ne vis, dit-il, qu'un gouffre noir et profond, qu'un chaos de torrents et de précipices. » Le souvenir des montagnes de l'Amérique lui gâte le spectacle des Alpes. Malgré leur altitude, les cimes qu'il découvre n'ont pas, dit-il, « ce caractère original, cette virginité de site que l'on remarque dans les Apalaches ou même sur les hautes terres du Canada. La hutte d'un Siminole sous un magnolia ou d'un Chipowais sous un pin a un tout autre caractère que la cabane d'un Savoyard sous un noyer! » Turin est encore pour lui un désenchantement. Cette ville « nouvelle, propre, régulière, fort ornée de palais, mais d'un aspect un peu triste », le laisse très froid. La traversée de la verte mais monotone Lombardie, qui paraît si fastidieuse à la plupart des voyageurs, lui semble, au contraire, délicieuse : « *Réparation complète à l'Italie!*

Des prairies, dont la verdure surpasse la fraîcheur et la finesse des gazons anglais, se mêlent à des champs de maïs, de riz et de froment; ceux-ci sont surmontés de vignes qui passent d'un échalas à l'autre, formant des guirlandes au-dessus des moissons : le tout est semé de mûriers, de noyers, d'ormeaux, de saules, de peupliers et arrosé de rivières et de canaux. Dispersés sur ces terrains, des paysans et des paysannes, les pieds nus, un grand chapeau de paille sur la tête, fauchent les prairies, coupent les céréales, chantent, conduisent des attelages de bœufs ou font remonter des barques sur les courants d'eau. Cette scène se prolonge pendant 40 lieues en augmentant toujours de richesse jusqu'à Milan, centre du tableau. A droite on aperçoit l'Apennin, à gauche les Alpes. »

Chateaubriand est ravi; il a enfin trouvé ce qu'il attendait. C'est ainsi qu'il voulait que l'Italie lui apparût. Plus le terme du voyage approche, plus il se sent dispos et en belle humeur. Le mirage des pays du soleil commence à exercer sur lui son influence fascinatrice. A l'en croire, les trajets sont courts, les chemins bien entretenus, les auberges supérieures à celles de France et valant presque celles d'Angleterre. Tout lui plaît, depuis la température qui, pourtant à cette époque, devait être déjà brûlante même dans ces régions septentrionales de l'Italie, jusqu'aux dalles disposées au milieu des rues pour éviter aux voitures les chocs du pavé. Il ne s'étonne pas, dit-il, « du dédain que les Italiens ont conservé pour nous autres Transalpins, Wisigoths, *Gaulois*, *Germains*, Scandinaves, Slaves, Anglo-Normands. Notre ciel de plomb, nos villes enfumées, nos villages boueux doivent leur faire horreur ».

Les temps sont changés. Le dédain que l'Italie affectait alors pour les *Germains* s'est transformé, sous l'influence de la peur, en étroite alliance, en tendre intimité. A l'égard des *Gaulois*, ce sentiment a fait place à une haine farouche depuis que ceux-ci ont versé pour elle sur les champs de bataille le plus pur de leur sang. La France contemporaine peut donc, aujourd'hui, rendre dédain pour dédain à la *nation sœur*, en y joignant même un autre sentiment. Le chevalier est déjà séduit par les prestiges de la terre étrangère au point d'en oublier presque sa patrie. Cette illusion de l'amitié, qui lui faisait trouver Villeneuve-sur-Yonne « un joli pays entre chien et loup », cette mélancolie qui le berçait si doucement alors qu'il traversait, près de Montmélian, une vallée lui rappelant les chers ombrages de Savigny, toutes ces pensées se sont-elles donc fondues sous les ardents rayons du soleil d'au delà des monts comme la neige d'antan amoncelée par les hivers sur la cime des massifs alpestres? Il est tout à la joie de voir du pays, de découvrir, dans une nature et dans des mœurs qui lui sont res-

tées jusques alors inconnues, une mine inexplorée d'impressions rares, intéressantes à noter et à exprimer. Avec son imagination si vive et si mobile, cette *sensation* prend peu à peu la place du *sentiment*. L'art qui, malgré toutes les apparences contraires, fut peut-être, au fond, la seule passion qui régna toujours sans partage dans l'âme tourmentée de ce dilettante de génie, reprend violemment possession de lui aux dépens de l'affectivité. N'allons pas, toutefois, qualifier de défaut de cœur ce qui n'est, en réalité, chez Chateaubriand, qu'une instinctive et inéluctable impulsion. Ce phénomène psychologique se renouvellera souvent dans le cours de l'existence du poète. Il est indispensable, pour comprendre et juger sainement son caractère, de se rendre compte à quel point l'artiste l'emportait en lui sur le fils, le frère, l'amant ou l'ami.

Dès son arrivée à Milan, alors occupé par nos troupes, Chateaubriand se présente chez le général Murat, président de la république Cisalpine, pour lequel M[me] Bacciochi lui a donné une lettre de recommandation; il est bien accueilli et passe la journée avec ses aides de camp. M. de Melzi, vice-président de cette nouvelle république ayant offert un banquet à l'occasion du baptême d'un fils de Murat, adresse une invitation à Chateaubriand, qui s'y rend et qui ne paraît pas avoir été pleinement satisfait de la réserve hautaine du grand seigneur milanais : « Ses manières étaient belles, dit-il; sa maison ressemblait à celle d'un prince qui l'aurait toujours été. Il me traita *poliment et froidement;* il me trouva tout juste dans des dispositions pareilles aux siennes. »

Les notes de Chateaubriand sur la Toscane ne nous sont malheureusement point parvenues; c'est une perte fort regrettable. Nous savons, du moins, que cette contrée dont l'attrait est si étrangement pénétrant, produisit sur lui un effet délicieux. Les collines de Pistoja et de Fiesole aux contours mollement arrondis et les merveilles artistiques de Florence, cette cité fameuse, sanctuaire magnifique érigé par les Médicis au culte du beau, sont dépeintes avec la plus entière fidélité par ce seul coup de pinceau du maître : « La Toscane est un jardin anglais au milieu duquel il y a un temple : Florence! » Il lui faut, cependant, s'arracher aux séductions florentines. Le 27 juin, le voyage de Chateaubriand touche enfin à son terme : la coupole de Saint-Pierre de Rome apparaît à l'horizon, et l'auteur du *Génie du christianisme* fait son entrée dans la capitale de la chrétienté.

Edouard Frémy.

La suite prochainement.

L'IDÉE TRADITIONNELLE DU DEVOIR

EN FACE DE LA CRITIQUE

C'est la science expérimentale qui domine à notre époque. Nous vivons dans un temps où l'on ne s'occupe que des faits et de leurs rapports. Qu'y a-t-il derrière le rideau des phénomènes qui composent cet univers? On renonce à le chercher, parce qu'on a perdu l'espoir de le découvrir. La critique, dit-on, a définitivement marqué l'horizon de la pensée humaine : on sait maintenant que nous ne pouvons saisir de la réalité que les impressions qu'elle fait sur nous, et c'est trop peu pour en pénétrer le mystère. Suivant la spirituelle expression de Montaigne, « les objets se logent en nous à notre guise[1] », et quand nous en dissertons, c'est encore de nous, non d'eux qu'il s'agit.

Aux yeux de nos contemporains, le monde est un système de faits, rien de plus; et cette conception nouvelle de la nature a déteint sur les idées morales : elle y a produit une révolution.

On croyait jadis à l'existence d'une volonté souveraine qui impose le respect du bien. Cette volonté qui commande de l'au-delà est devenue l'inconnaissable par excellence[2]. Existe-t-elle d'abord? Et si elle existe, est-elle le Dieu bon de Socrate, le malin génie de Descartes, ou la volonté naïve et déçue de Schopenhauer? Ce sont autant de questions qu'on tient pour inaccessibles aux mortels : on n'explore pas plus le domaine de l'absolu qu'on ne saute sur son ombre. Nous ne voyons les choses que du dehors et par rapport à nous; elles ont un fond qui nous échappera toujours.

On admettait autrefois une vie future où le bien est récompensé et le mal puni; et l'on voyait dans ce dogme un corollaire du devoir. Mais on a cru observer, depuis, que la nature, dans son cours éternel, ne tient nul compte de l'individu, qu'elle n'a de pitié que pour l'espèce, que l'espèce seule est immortelle[3].

Au bon vieux temps, c'était un principe universellement reçu que le devoir suppose la liberté. On répétait avec sérénité le vieil et noble adage : « Tu dois, donc tu peux. » Mais, après une étude scrupuleuse de la vie mentale, on est venu nous dire qu'il n'en est rien. Des sages ont pris la peine d'annoncer aux profanes

[1] *Apologie de Raimond de Sebond.*
[2] Fouillée, *Systèmes de morale contemporaine*, l. I.
[3] Guyau, *Morale sans obligation ni sanction.*

étonnés que le devoir les meut comme la vapeur fait d'un piston. Au regard de ces sages, en effet, il n'y a pas de représentation purement inerte « comme se l'imagine une psychologie vulgaire ». Toute idée tend à se réaliser, toute idée tend à se traduire en mouvement. « L'image d'un son est un son naissant dans le cerveau et qui se transmet jusqu'au larynx, où les muscles se dilatent et se resserrent selon le degré d'acuïté du son. » La vue d'un précipice suffit à donner quelque envie de s'y jeter. L'idée du bâillement le provoque. L'image de la marche est une marche commencée : on marche d'abord dans sa tête. Qu'on place un cataleptique en face d'une personne qui a la chorée : on le verra remuer d'abord le bras, puis la jambe, enfin danser à l'unisson. Toute idée est une action ébauchée qui s'achève fatalement, si elle ne se trouve enrayée dans son développement par des idées contraires et plus intenses. C'est une loi générale; et l'on en conclut que l'idée même du devoir n'est pas stérile : elle commence le devoir; et le devoir une fois commencé, elle le parfait nécessairement, à moins que des représentations plus fortes ne s'y opposent. L'idée du devoir n'est pas seulement cause finale; elle est aussi cause efficiente. Quand nous cédons au charme du mal, c'est qu'elle a eu le dessous dans la bataille des motifs et des mobiles. Quand nous opinons pour le bien, c'est elle qui fait tout notre acte. L'idée du devoir a une vertu qui contraint[1].

La critique philosophique, dévoyée par la science, a donc totalement bouleversé la notion traditionnelle du devoir. Elle en a ruiné la base métaphysique; elle en a fait une illusion, qui se dresse comme une ruine au milieu du temple de la morale dévasté. Encore cette illusion a-t-elle le tort d'être une idée-force qui implique la nécessité, non le libre arbitre.

Il est opportun, nous semble-t-il, de faire sentir au public ce qu'il y a d'erroné dans de telles assertions. Il est bon de remettre sur sa base l'idée traditionnelle du devoir, de montrer que cette idée, en dépit des efforts de la philosophie *criticisante*, enveloppe encore, comme par le passé, et Dieu, et la vie future, et le franc arbitre.

I

Le fait dont il faut partir, c'est que tout homme a quelque aperception du devoir. La croyance au devoir est de tous les temps et de tous les lieux, bien qu'à des degrés divers : la croyance au devoir est universelle. Ce fait, nous ne pouvons le mettre ici dans

[1] A. Fouillée, *Systèmes de morale contemporaine* l. I, c. I. — Voy. aussi la *Liberté et le Déterminisme* et *l'Idée moderne du droit.*

tout son jour; il suffirait par lui-même à fournir la matière d'un livre. Mais il nous est possible d'en tracer une esquisse significative.

Nous ne dirons rien de l'homme préhistorique. Nous attendons, pour en parler, que la science ait trouvé, sur son compte, des documents plus précis. Nous ferons simplement une courte excursion à travers le champ de l'histoire. C'est assez pour montrer que la conscience du devoir naît et grandit avec la raison elle-même; qu'il y a proportion entre ces deux choses, aussi longtemps que la sophistique n'en vient pas troubler l'harmonieux développement.

Lorsque des documents trop rares qui nous restent de l'ancienne Grèce, on essaye de dégager l'idée qu'on s'y faisait communément de la vie morale, un trait de lumière ne tarde pas à jaillir, qui va toujours croissant à mesure qu'on observe avec plus de patience. Antérieurement et parallèlement au travail de la pensée philosophique, on entrevoit, au fond de la conscience populaire, comme une triade infrangible de croyances qui vont se purifiant de plus en plus : l'idée d'une loi absolue, l'idée d'une volonté souveraine qui l'impose et la sanctionne, celle d'une vie future où le bien et le mal ont leur dernier retentissement; c'est là un groupe psychique, dont les éléments ne font qu'un, et qui a laissé d'irrécusables indices.

D'abord, on trouve, dans la philosophie antésocratique, un dualisme curieux : ioniens, atomistes, pythagoriciens, s'arrêtent à des théories toutes physiques de la nature; ils n'en ont pas moins des données morales de la plus haute inspiration. A leurs systèmes, entièrement matérialistes, s'ajoutent des données spiritualistes qui n'en dérivent pas. A leurs yeux, tout n'est que combinaisons de substances corporelles, et cependant le devoir existe, il y a un Dieu personnel, une vie future. Pour Héraclite, Dieu, c'est la *Diké*, où l'on ne peut voir que l'éternelle loi des contraires; l'âme, c'est l'élément igné répandu dans tout l'univers, et s'élevant à un degré plus ou moins parfait de vie rationnelle, suivant qu'il est plus ou moins pur; l'âme, c'est le feu[1]; et pourtant, le même Héraclite admet un Jupiter, sorte de Dieu personnel, qui ordonne le monde[2].

[1] Arist., *De anima*, I, 2, 405 a, 25.; et surtout Thém., *De anima*, 67 a. — D'après ces textes, l'âme est une exhalaison (ἀναθυμίασις); cette exhalaison, c'est le feu lui-même (τὸ πῦρ), ce feu qui circule sans trêve à travers le monde et produit le pouls incessant de la nature.

[2] Frag. 14 (Orig., *c. Cels.*, VI, 12) : « La race humaine ne possède pas la sagesse; l'Etre divin en a le monopole. » — Clém., *Strom.*, V, 604 a : « Un être, le seul sage, veut et ne veut pas être nommé *Zeus*. » Il veut être nommé ainsi parce qu'il est, en vérité, ce que l'on adore sous ce nom; mais, d'un autre côté, il ne veut pas être nommé ainsi, parce qu'à ce nom se rattachent des idées qui ne conviennent pas à cet être primitif. (Zeller, *la Philosophie des Grecs*, I, p. 607, 608, éd. allem.)

Héraclite croit à l'immortalité de l'âme[1]; il va jusqu'à nous entretenir des gardiens de l'Hadès[2]. Héraclite parle de bien, de lois, de devoir; et, à son sens, tout cela dérive de l'Etre divin[3]. Empédocle voit, dans l'amour et la haine, le principe immanent des révolutions cosmiques, il fait de l'âme elle-même une combinaison de parties matérielles[4]. Mais il ne laisse pas de croire à un être invisible, inaccessible à nos investigations, esprit pur, qui pénètre le monde entier de sa puissance, de sa sagesse et de sa sainteté[5]; il continue à penser que l'âme est immortelle, et que cette immortalité, qui n'est, à ses yeux, qu'une pérégrination sans fin, a sa raison dans l'ordre moral[6]. Pythagore trouve que le nombre est la vraie, l'universelle explication de l'univers. Il admet que l'âme n'est qu'une harmonie d'éléments corporels; il se la représente comme ces grains de poussière que nous voyons parfois se balancer dans un rayon de soleil, tout au plus comme la force immanente qui les anime[7]. La philosophie de Pythagore, strictement entendue, n'est qu'une sorte de mécanique; et cependant, le sage mystique de Samos croit à l'existence d'un Dieu unique, souverainement sage, ordonnateur de la matière illimitée, à la survivance des âmes, à une sanction morale; et ces trois croyances sont comme le fonds de sa pensée et l'âme de son école[8]. A côté des théories philosophiques qui se sont fait jour avant Socrate, il y a un élément qui n'en vient pas, puisqu'il les contredit, qui devance l'effort de la réflexion et le dépasse de l'infini, où l'on ne peut voir, par là même, qu'un écho du milieu ambiant. Les sages de l'ancienne Grèce nous ont donné, comme complément de leurs impuissantes

[1] Frag. 69 : « La mort réserve aux hommes ce qu'ils n'espèrent ni ne croient. »

[2] Frag. 61 : « Il y a là des âmes qui s'élèvent au rang de gardiens des vivants et des morts. »

[3] Frag. 123 : (Stob., *Floril.*, III, 84) : « Toutes les lois humaines ont leur source dans un seul être divin. »

[4] V. 327 : « La pensée, pour l'homme, c'est le sang qui entoure le cœur, αἷμα γὰρ ἀνθρώποις περικάρδιόν ἐστι νόημα. »

[5] V. 344.

[6] V. 309 : « Les âmes des mortels sont des *génies* (δαίμονες) déchus, dont la déchéance a pour causes le meurtre et le parjure. » (V. 449.) « Les âmes retourneront près des dieux. » Zeller reconnaît lui-même que ces données, d'ordre religieux et moral, n'ont aucun lien assignable avec les principes scientifiques du physicien. (Zeller, *la Philosophie des Grecs*, 1re partie, p. 729-730.)

[7] Arist., *De anima*, I, 2, 204 a, 16.

[8] Ces faits sont trop connus pour qu'on ait besoin de les documenter. Voy., d'ailleurs, *la Philosophie des Grecs*, par Zeller, 1re partie, pages 418 et suiv.

spéculations, le contenu moral de la conscience populaire, et ce contenu se réduit à l'idée plus ou moins confuse, mais réelle, du devoir et de ses deux corollaires essentiels, Dieu et la vie future.

Aussi, voyons-nous que les cités grecques se troublent et s'indignent, dès que les philosophes essayent de soumettre à la critique ces trois croyances fondamentales. Elles se tiennent pour atteintes dans le principe même de leur vie, et réagissent par la persécution. Anaxagore, bien que protégé par l'amitié du grand Périclès, se voit contraint de s'enfuir à Lampsaque. Protagoras, accusé d'athéisme, est obligé, à son tour, de quitter Athènes, et son livre est brûlé par raison d'État. Socrate lui-même n'est condamné que parce qu'il a produit sur l'opinion l'impression d'un démolisseur de la morale antique, fondée sur les dieux et la sanction d'outre-tombe. On le confond avec les sophistes, on le prend pour le premier d'entre eux : voilà pourquoi il boit la ciguë. Ces populations helléniques croyaient au devoir et y tenaient comme à cette « lumière sacrée », dont elles ont si bien chanté le charme infini. C'est ce dont la philosophie de Socrate elle-même nous fournit une autre preuve. L'effort de Socrate est de faire une *morale scientifique.* Or comment comprend-il son œuvre? Son intention n'est pas de changer les données de la tradition, mais seulement de les préciser et de leur fournir une base rationnelle. Socrate emprunte le contenu de sa morale à la conscience publique. Or, on le sait, cette morale repose, pour ainsi dire, sur trois colonnes : le devoir, Dieu, l'immortalité.

Il en est de la poésie comme de la philosophie. D'Homère à Sophocle la poésie revêt un caractère de plus en plus psychologique; elle devient aussi de plus en plus morale. On trouve dans Homère l'idée d'une volonté souveraine qui impose et sanctionne le bien; on y trouve, quoique à l'état embryonnaire, l'idée du devoir. Ulysse, débarquant sur la terre des Phéniciens, demande si les habitants de cette terre sont injustes et féroces ou si ce sont des hommes hospitaliers et qui respectent les dieux. « Les dieux, dit le pâtre Eumée, détestent les mauvaises actions, ils aiment la justice et les actions équitables des hommes. » Pindare célèbre la loi éternelle qui régit les choses mortelles et immortelles, qui maintient partout la crainte de la justice suprême, et cette loi se confond avec la volonté de Jupiter. Ailleurs, le même poète chante l'immortalité du Juste : « Mais ceux, dit-il, qui ont réussi, dans une vie trois fois répétée sur terre et dans les enfers, à tenir leur âme parfaitement pure de tout mal, ceux-là suivent la route de Zeus vers le palais de Chronos, où les îles des bienheureux sont rafraîchies par les souffles de l'Océan et où brillent des fleurs

d'or[1]. » Et ce bonheur divin n'est dans la conscience du panégyriste des vainqueurs d'Olympie que la conséquence du devoir accompli. Enfin, la croyance au devoir trouve sur les lèvres d'Antigone son expression la plus formelle et la plus noble. « Ces lois, dit l'héroïne, n'ont été promulguées ni par Jupiter ni par la Justice qui est assise à la droite des dieux infernaux. Je n'ai pas pensé que vos lois fussent assez puissantes pour que j'ose, moi mortelle, violer les lois non écrites, mais indestructibles des dieux. Ces lois ne sont pas d'hier ni d'avant-hier; elles ont existé de tout temps et personne n'en a vu le commencement. Je ne devais donc pas, pour respecter un ordre, m'exposer à être punie par les dieux[2]. »

La religion témoigne dans le même sens que la poésie, avec laquelle elle a d'ailleurs une alliance intime. Perséphonè, qui symbolise d'abord l'efflorescence et le dépérissement de la vie végétative, ne tarde pas à devenir la reine des trépassés. Là-bas, dans les sombres régions de l'Hadès, elle veille sur les âmes des morts. Perséphonè est la déesse de l'immortalité et d'une immortalité qu'on obtient par la *purification* de ses passions, par l'accomplissement de la loi des dieux. La même idee fait aussi le fond des mystères orphiques, où l'on honore Dionysos, dieu des enfers. Sophocle a, d'ailleurs, un passage célèbre, où il nous parle de la signification morale qui s'attachait aux mystères de Perséphonè et à ceux de Dionysos. « Trois fois heureux, dit le poète, ceux qui, après avoir été initiés, ont pu prendre part à ces mystères; lorsqu'ils descendront dans les régions inférieures, ils auront seuls le privilège d'y vivre heureux; pour les autres, il n'y a que honte et misère[3]. » Perséphonè et Bacchus, voilà le chemin du salut. Pourquoi? parce que c'est à leur école qu'on pratique la purification, qu'on apprend à vaincre ses passions, à ne pas manquer aux lois prescrites par les dieux immortels.

Philosophie, poésie, religion, s'accordent à nous révéler, au sein de la conscience grecque, une conception spontanée de la vie morale, qu'on peut formuler ainsi : il y a un devoir; ce devoir se fonde sur l'arrêt d'une volonté souveraine; ce devoir a sa sanction dans une vie future.

La même croyance se remarque aussi chez les anciens peuples de l'Orient. Le dieu suprême des Chinois, c'est le *ciel*, auquel l'empereur doit faire à certaines époques de solennels sacrifices. Or le ciel, aux yeux des Chinois, ce n'est pas la voûte visible que nous appelons le firmament. Le firmament n'est que le vêtement

[1] Pind., *Olymp.*, 2, 68-72.
[2] Sophocle, *Antig.*. 450-460.
[3] *Id.*, fragm. 719 Dind.

du ciel. Le ciel, entendu en son vrai sens, c'est un pouvoir moral, un être vivant qui impose le bien et la récompense, qui défend le mal et le punit[1].

Aux Indes, la pensée du devoir n'est pas moins vivante, et dès l'âge le plus reculé, quinze siècles avant notre ère, les Aryas, descendant des montagnes de l'Asie centrale vers la mer, chantaient ces paroles du *Rig-Véda* qui rappellent les psaumes de David : « Le grand Maître de ces mondes voit comme s'il était tout près : ce que deux personnes disent tout bas, assises l'une près de l'autre, Varuna le sait, et il est là le troisième. Celui qui s'enfuirait par delà le ciel n'échapperait pas pour cela au roi Varuna. L'homme qui a commis l'injustice tombera dans les filets meurtriers de Varuna, qui sont tendus sept par sept et en triple rang[2]. »

Suivant ces antiques croyances, les justes vont dans une région lumineuse. Quant aux méchants, ceux qui n'offrent pas de sacrifices, qui violent les préceptes de Varuna, qui trompent le prochain, ils sont jetés dans un gouffre profond.

Quelques siècles plus tard, nous trouvons, aux Indes, une religion nouvelle, la religion des brahmanes. La sanction de la loi morale devient une série d'existences successives ; la garde en est confiée au sacerdoce brahmanique. Mais la loi demeure et avec la loi le devoir. Cinq siècles avant l'ère chrétienne, s'élève Çâkya-Mouni ou le Bouddha, et avec lui disparaît la croyance à un Dieu distinct du monde, au Dieu personnel. La loi morale devient une loi de la nature. Mais il n'en reste pas moins vrai que cette loi s'impose à toutes les volontés et d'une manière toute morale ; car toutes les bonnes actions doivent être récompensées, toutes les fautes punies dans une suite d'existences successives. Le devoir subsiste[3].

En Perse, le principe de la morale c'est Ormuzd, Dieu suprême qui connaît toutes choses, qui est souverainement saint et qui a fait le monde visible. Ce Dieu, doué d'omnipotence, d'omniscience et d'impeccabilité, impose sa volonté : de là le devoir. En Chaldée, l'idée du devoir revêt une forme un peu différente, mais sans perdre de sa vigueur. La religion des Chaldéens est panthéiste. Pour eux, la lumière, les plantes et les fleurs, tout est dieu. Mais, à côté de ce panthéisme, il y a l'idée d'un dieu personnel que représente le soleil. Le soleil, qui met tout en branle dans le monde physique, est aussi celui qui règne dans le monde moral. C'est le soleil qui récompense le bien et punit le mal. On trouve dans les monuments

[1] Legge, *Religions of China*.

[2] IV, 16.

[3] *La Morale sans Dieu*, par M. l'abbé de Broglie, ch. I, II. Voy. aussi les *Inscriptions de Piyadasi*, t. Ier. Senart.

assyriens les paroles suivantes, qui sont tout entières inspirées par le regret d'avoir manqué au devoir. « O Seigneur, mes fautes sont nombreuses, mes péchés sont grands et la colère de Dieu m'a frappé de maladie, de langueur et de douleurs. O Seigneur, n'abandonnez pas votre serviteur dans les eaux du grand orage, saisissez sa main. Ces péchés que j'ai commis, couvrez-les en justice. » On a retrouvé aussi parmi les ruines des grandes villes de la vallée de l'Euphrate la représentation figurée de l'enfer, où l'on voit les supplices des méchants. Chez les Egyptiens, le plus religieux de tous les peuples anciens, on rencontre partout l'idée du devoir fondée sur la volonté d'un Dieu souverain qui commande, récompense et punit. Dieu aime l'obéissance et hait celui qui désobéit. Dieu connaît le méchant, il le châtie et le frappe jusqu'au sang. Le livre des *morts* est peut-être, après l'Évangile, le code moral le plus parfait qui existe. Ce livre est plein de la pensée du devoir; il renferme un ensemble singulièrement complet de préceptes, et nulle part la sanction rigoureuse du bien et du mal n'est plus rigoureusement affirmée[1].

Nous pouvons donc le conclure sans témérité; c'est ce que nous attestent à la fois les livres primitifs de la Chine, les Védas de l'Inde, les bibliothèques de briques ensevelies dans les mouvantes collines de la Chaldée, les stèles, les obélisques, les momies et les hypogées de l'Egypte. L'idée du devoir se trouve, et dès l'origine, dans toutes les civilisations anciennes de l'Orient; elle y résiste à toutes les révolutions religieuses et sociales; elle y apparaît comme un fruit spontané de la raison et tient si fortement à sa racine même que rien ne réussit à l'ébranler. Le fondement métaphysique qu'on lui donne se transforme; mais en elle-même, dans son rapport immédiat avec la raison qui la contemple, elle ne change pas.

Si, après cette rapide excursion à travers les siècles, nous venons à jeter un coup d'œil sur l'état actuel de la mappemonde, nous trouvons que, pour le sentiment du devoir, tout a bien l'air d'aller toujours comme jadis. L'homme, que le plaisir de la sophistique n'a pas encore gâté, croit au devoir dans la mesure même où se développe en lui la vie rationnelle. Je ne sache pas qu'on ait encore rencontré un peuple, même une tribu, où se soit nettement révélée l'absence complète de croyance au devoir. Les représentants les plus dégradés de la race humaine gardent encore quelque vague sentiment d'obligation morale, qui sert à régler les rapports mutuels des différents membres d'une même famille. Un Australien, par exemple, attribue la mort des siens à un malé-

[1] Lepage Renouf, *Conférences sur la religion d'Egypte.*

fice jeté par quelque tribu voisine; et c'est un devoir, à ses yeux, s'il vient à perdre un parent, de venger sa mort en tuant un habitant des pays limitrophes. Le docteur Lindor, magistrat en Australie, raconte qu'un indigène, employé dans sa ferme, perdit une de ses femmes à la suite d'une maladie. Quelques jours après, il annonça au docteur son intention de partir, disant qu'il était obligé d'aller tuer une femme de la tribu voisine. Le docteur lui répondit que, s'il commettait une telle action, il le ferait enfermer pour toute sa vie. Cette réponse désola le sauvage; il ne partit pas, mais il devint triste, si triste qu'il ne pouvait ni manger ni dormir; il dépérissait à vue d'œil, le remords le rongeait. L'esprit de sa femme le hantait jour et nuit, et ne lui laissait plus de repos. Un beau matin, il disparut, et au bout d'une année, on le vit revenir rayonnant de joie et de santé : il avait accompli son devoir. Les plus sauvages des Bataks, appelés Pacqs-Pacqs, soumettent leurs vieux parents à un système d'engraissage, pour les manger ensuite, dès qu'ils n'ont plus la force de monter les longues échelles qui conduisent à leurs maisons. A un missionnaire qui cherchait à faire comprendre à un chef l'horreur d'une telle conduite, celui-ci répondit : « Que faites-vous de vos parents morts? » Le missionnaire lui raconta que nous les mettons en terre, où les corps se dissolvent d'eux-mêmes, etc. Alors le chef lui répliqua : « Qu'avons-nous de plus cher que notre propre corps? Rien, n'est-ce pas? Eh bien, nous, par amour pour nos parents, dont nous sortons, nous leur offrons notre corps pour sépulture, afin qu'ils revivent en nous. Ne croyez-vous pas que cela vaille mieux que de les mettre à pourrir dans la terre, où ils sont la proie des vers? » Devant un pareil argument, le missionnaire ne sut que répondre, ce que l'on comprendra sans peine [1]. Les sauvages eux-mêmes savent raisonner en morale. Ils ont le respect qui est, comme l'a bien vu Kant, le sentiment du devoir. D'ailleurs, supposez qu'on vienne quelque jour à rencontrer, dans un îlot perdu de l'Océanie ou bien au centre de la mystérieuse Afrique, une tribu attardée ou déchue dont la barbarie soit si profonde, que le devoir n'y projette pas le plus faible rayon, le fait ne tirerait pas à conséquence. Il y a des anomalies physiologiques; il peut y avoir aussi des anomalies morales.

On nous opposera peut-être une objection, et les exemples que nous venons de donner sont de nature à la faire naître. La conscience du devoir, dira-t-on, change avec les époques et les peuples : vérité en deçà, erreur au delà. Mais il nous semble qu'on

[1] *Tour du monde : Un an en Malaisie,* par M. Jules Caine, 11 juin 1892.

a déjà répondu à cette vieille difficulté, et la réponse nous paraît concluante. Ce qui varie, ce n'est pas *le devoir*, ce sont *les devoirs*, et rien ne s'explique plus facilement. Il ne suffit pas d'avoir la notion d'un principe mathématique pour épuiser son contenu et découvrir toutes ses conséquences; autrement, entre un Papou et un Leibnitz, il n'y aurait plus de différence. On peut connaître un principe sans être à même d'en faire une déduction adéquate; on peut connaître un principe et se tromper sur les vérités qu'il enveloppe. Et en morale, l'erreur sur le chemin de la déduction est plus facile qu'en tout autre genre de questions. Rien n'est complexe, rien n'est délicat et ténu comme l'analyse des idées morales.

Le fait demeure donc dans toute son intégrité : la croyance au devoir est un trait caractéristique de l'être raisonnable. L'homme connaît le devoir le jour même où s'éveille en lui la vie rationnelle, le jour même où il devient homme. Quand notre pensée dépasse les limites de l'individu, les bornes de l'espace et du temps; quand elle atteint l'universel et l'éternel, quand elle découvre l'infini, et avec l'infini l'idéal du bien absolu; c'est alors même que se manifeste en nous la majesté souveraine de la loi morale, c'est alors que se montre la beauté sévère, mais tout immaculée du devoir; c'est alors que nous entendons pour la première fois au fond de notre âme cette voix mystérieuse qui commande sans contraindre, mais d'une manière absolue. Et cette révélation tout intérieure une fois faite avec et par la raison, c'est également avec et par la raison se conduisant en toute droiture qu'elle se développe en nous. Raison et devoir ont la même aurore, le même midi et le même soir. Et de là une conclusion de l'importance la plus haute, c'est que la croyance au devoir tient à la racine même de la raison : *elle en est une fonction essentielle*.

II

Il y a plus : la croyance au devoir est *nécessaire à la vie sociale*. Il faut à toute société un certain *minimum* de probité, sans lequel la dissolution ne tarde pas à commencer. Ce *minimum* n'est donné qu'autant que subsiste la croyance au devoir. Nous sommes bien loin de vouloir nier le rôle important que jouent dans la vie morale et les sentiments de la famille, et l'amour de la patrie, et la sympathie de l'homme pour l'homme, et les habitudes vertueuses patiemment développées dès la plus tendre enfance. Mais ce sont là des auxiliaires, non des équivalents de l'obligation morale. Quand l'honnêteté n'a plus pour principe la conscience du devoir, tout n'y

va plus que de vitesse acquise, comme dans un organisme que la mort a touché de son doigt. Le devoir une fois écarté, l'idéal du bien n'est plus assez fort pour faire contrepoids aux tendances individuelles; le devoir une fois écarté, les sentiments généreux s'atrophient, la vertu s'ébranle, le sens et l'amour du bien vont diminuant de plus en plus; à la fin, c'est la passion qui reste seule debout, vivace, débridée, portant dans l'individu, puis dans la famille et la société tout entière, le désordre et la mort.

Laissons-nous d'abord instruire par l'expérience qu'ont faite à leurs dépens les peuples anciens. Pendant longtemps, les cités grecques vivent de croyances morales que leur a léguées la tradition, et qui se ramènent, comme nous l'avons vu, à l'idée du devoir fondée sur la volonté de Dieu et la vie future. Mais, au cours des âges, ces idées se sont altérées; elles se sont enveloppées de légendes qui en ont plus ou moins terni la pureté. Jupiter, par exemple, est devenu un adultère, Mercure, un voleur, Vénus, une courtisane. Cependant la réflexion ne laisse pas de grandir; elle devient de plus en plus audacieuse dans ses recherches, et il arrive un moment où l'on se prend à se moquer des dieux. Philosophes et poètes s'acharnent à les couvrir de ridicule, et bientôt le vieil Olympe est ébranlé. Mais, parce que le devoir s'y trouve en quelque sorte suspendu, il s'ébranle du même coup. Surviennent alors les sophistes qui discutent tout et pour tout nier, qui démolissent pièce par pièce et jusqu'à la base l'édifice des idées reçues, dont la logique à la fois vigoureuse et mordante extirpe de l'âme de la jeunesse jusqu'aux dernières traces de la croyance en Dieu, à l'immortalité, à la légitimité de la loi, à l'obligation morale. A force d'ergoter sans trêve ni mesure, les Grecs finissent par détruire en leurs âmes le sentiment du devoir. Mais alors que remarque-t-on dans la société? Des indices inquiétants et de plus en plus sensibles de décadence morale. Amour de la patrie, respect de l'autorité politique, sens de la justice, tous les principes de l'ordre subissent une décroissance rapide. Avec le devoir, disparaît la vertu, et l'égoïsme règne en souverain.

Dans quelle mesure s'est produit ce phénomène? Il nous est difficile de le préciser. Nous sommes déjà loin de l'âge où florissait la sophistique, et les documents qui nous en restent ne nous permettent pas de refaire tous les contours d'un passé lointain. Mais le fait demeure : le déclin de la race grecque a coïncidé avec la disparition de la croyance au devoir. Ce qui inspire à Socrate sa vocation philosophique, c'est moins l'oracle de Delphes que le besoin pressant de s'opposer aux théories antisociales qu'on propage de toutes parts. Il sent que c'en est fait de la cité, si l'on n'enraye le

mouvement de scepticisme qui s'est produit en son siècle. Il y va pour lui du salut de son pays. Platon ne se plaint-il pas au Xe livre des *Lois* de ces jeunes libertins qui ont renoncé à la croyance en Dieu? Ne déplore-t-il pas, dans l'amertume de sa grande âme, ce désordre aussi dangereux qu'étrange? Et pourquoi? Parce que rompre avec Dieu, c'est rompre avec le devoir, c'est capituler devant la passion, déchaîner les instincts et revenir à la brute. N'est-ce pas aussi pour remonter le courant de l'opinion pervertie que le même philosophe essaye autant que possible de rattacher sa doctrine aux croyances démodées? N'est-ce pas dans ce but qu'il essaye de purifier à la lumière de son génie et les divinités et les mystères de l'antique Grèce? Ne sait-on pas également que l'indignation persistante d'Aristophane contre les nouvelles théories a pour principe le danger social qu'elles font courir? Est-ce qu'on ne remarque pas que l'âme de cette grande réaction entreprise au cinquième et au quatrième siècle par les philosophes contre de négatifs diseurs, c'est la nécessité de défendre la société secouée dans sa base avec l'idée fondamentale de la science du bien qui est le devoir? D'ailleurs, les faits parlent plus haut que les protestations. Athènes a donné l'exemple de la rupture avec la partie saine des traditions nationales. Elle en sera punie la première. Qu'est-ce que la guerre du Péléponèse? Qu'est-ce que l'expédition de Sicile, qui se termine par la dévastation de l'Attique et la destruction de sa capitale? Le règne de l'égoïsme, l'éclosion sociale des germes intellectuels déposés dans les consciences par les Protagoras, les Polus et les Calliclès.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que le mal une fois commencé ne s'arrête plus. En vain les penseurs les plus illustres s'emploient à le conjurer. Leurs efforts ne réussissent guère qu'à l'augmenter; ils révèlent une impuissance et des contradictions qui ne font que précipiter la chute de l'ancien monde. On ne s'entend pas même sur la définition du bien; plus on cherche, plus on en compromet la populaire notion. L'examen personnel n'aboutit qu'à tout émietter : tout se dissout au creuset de l'analyse; sous l'action de la raison raisonnante, les données de la raison s'en vont en poussière.

Un jour vient où l'incrédulité passe d'Athènes à Rome. Les généraux qui sont allés conquérir la Grèce en reviennent avec les livres de ses sages et de ses lettrés. L'un des anciens poètes de Rome, Ennius, traduit l'ouvrage d'Evhémère, où l'on fait des dieux de simples héros. Un peu plus tard, Lucrèce revêt de l'éclat de sa poésie la doctrine d'Épicure, où les dieux ne sont plus rien pour nous. Les doctrines de la Grèce envahissent le territoire romain. Dès lors, on met tout en question au Forum, comme dans les jardins et sous les portiques d'Athènes. Et la conséquence principale de

ces combats nouveaux, c'est que la vertu du peuple-roi s'y affadit. Avec le temps et sous la même influence, le doute ne fait que gagner, et l'on aperçoit dans toute la société gréco-romaine comme des indices d'agonie. Le premier siècle avant notre ère est l'époque de la plus abominable corruption morale qui ait jamais existé. Célibat pratiqué pour favoriser le désordre des mœurs, débauches que des lèvres honnêtes se refusent à nommer; cruauté, dureté pour les esclaves; servilité envers les tyrans, tous les vices les plus éhontés, toutes les passions les plus ignobles, débordent en ce temps, et avec cette effronterie particulière au désordre que le public ne condamne pas.

Voilà l'histoire des anciens. La nôtre ne vaut guère mieux, depuis que nous avons ébranlé dans la conscience sociale la croyance au devoir.

Les optimistes ont beau se récrier, ils ont beau nous vanter les progrès des sciences à notre époque et leurs merveilleuses applications : tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes; la prospérité morale suit, dans notre nation, une marche inverse à la prospérité matérielle. Les faits sont là pour le prouver et s'imposent avec plus de force que les plus ingénieuses théories.

En 1825, on constatait 57 470 prévenus de droit commun; en 1838, il y en a 80 926. De 1838 à 1889 la progression est plus frappante encore. Le point de départ qu'offre l'année 1838 est un chiffre de 237 accusés ou prévenus à la requête du ministère public par 100 000 habitants. Mais on peut dire pour ce chiffre ce qu'on a dit pour le milliard du budget : « Saluez-le, car vous ne le reverrez plus. »

Un instant, en 1841, l'ascension paraît se ralentir; mais elle reprend immédiatement après, et cette fois sans discontinuer, jusqu'à la fin de la monarchie de Juillet. En 1847, nous nous trouvons à 375. L'augmentation est de 138 en neuf années. Sur 30 millions d'habitants, c'est 41 000 malfaiteurs de plus.

L'année 1848 marque un arrêt apparent, comme toutes les années de révolution. La police est désorganisée; la crainte et l'incertitude planent sur la magistrature; il y a perturbation profonde dans les services judiciaires. C'est la répression du crime et non le crime lui-même qui se ralentit. Aussi le mouvement ostensible vers le désordre ne tarde-t-il pas à se faire sentir derechef, et l'année 1854 nous laisse un chiffre de 480 accusés ou prévenus sur 100 000 habitants.

De 1856 à 1866 se produit une période de diminution. La société semble subir pour un temps le frein d'une autorité que fonda la gloire militaire et qu'on croit irrésistible. Mais de 1866 à 1869 le flot de la criminalité remonte sans interruption.

Les années de 1870 et 1871 sont comme 1848; le crime, bien que débordant, échappe à la justice. Mais aussitôt que le calme revenu permet de suivre la marche des instincts, on constate un nouvel accroissement de délits. Nous trouvons l'année 1874 au chiffre de 512. En 1887, la dernière dont nous avons les relevés, on constate 552 accusés ou prévenus sur 100 000 habitants.

En résumé, la série des cinquante dernières années a commencé par 237; elle finit par 552. Dans ce demi-siècle la criminalité générale de la France a augmenté de 133 pour 100.

Cette conclusion souffre, il est vrai, des difficultés. D'abord l'accroissement du crime ne vient-il pas simplement de ce que les législateurs ont compliqué leurs codes? De plus, ne se peut-il pas que le progrès de la criminalité ne soit qu'une apparence due à l'organisation de plus en plus parfaite de la police? Nous n'avons pas plus d'aliénés qu'autrefois, mais nous en enfermons davantage. De même, nous n'avons pas plus de criminels, mais nous en saisissons un plus grand nombre. A ces deux objections on peut opposer des réponses décisives. Il est difficile de nier que le nombre des incriminations ait grandi. Mais, si en face des pénalités ajoutées on place les pénalités supprimées, on voit que les unes balancent les autres. D'autre part, si la police dépiste plus de crimes, il doit arriver dans une certaine mesure qu'elle dépiste plus de criminels : de telle sorte que la liste des criminels inconnus soit une constante. Or ce n'est pas ce que révèle la statistique. En 1825, le nombre des affaires classées sans suite, c'est-à-dire dont les auteurs sont restés inconnus, était de 9000. Depuis lors, elles ont monté successivement à 12 000, à 14, à 22, à 31, à 41, à 61, à 65, à 72 et finalement à 74 000. La sévérité et l'habileté des poursuites judiciaires n'expliquent pas tout. Le fait reste établi : l'augmentation de la criminalité suppose une diminution correspondante de la moralité.

Le mal n'est pas seulement dans la société, il règne dans la famille elle-même. On en a des preuves malheureusement trop évidentes. L'affaiblissement et la faiblesse de l'autorité paternelle, la corruption de la femme en bon nombre de régions, l'accroissement des rixes de ménage et le besoin toujours croissant de divorcer, la baisse de jour en jour plus sensible de la natalité et la précocité du crime, sont autant d'indices certains, que le sentiment des devoirs domestiques va s'anémiant parmi nous. Si l'on désire d'ailleurs s'éclairer sur cette importante question, on n'a qu'à lire l'article du chapitre IV et l'article 4 du chapitre VII de la *France criminelle*[1], que nous mettons ici à contribution : on y trouvera

[1] Ouvrage de M. Henry Joly, publié à Paris, chez Léopold Cerf.

des documents de toute provenance et de nature à désarmer le plus fier optimisme.

D'où vient cette baisse alarmante de la moralité? Quelle en est du moins la cause principale, la cause la plus générale et la plus profonde! Sans nul doute, il faut tenir compte des exigences de la vie industrielle qui séparent huit ou dix heures sur vingt-quatre les membres d'un si grand nombre de familles, qui jettent les enfants dans la rue et exposent les parents eux-mêmes aux tentations quotidiennes de relations malsaines. Il faut tenir compte de l'accroissement rapide de la richesse nationale. Comme le dit M. Joly, c'est dans les parties les plus riches et les plus fertiles que la diminution des naissances est des plus sensibles [1], et il en va de même pour les autres crimes : l'histoire de l'Hérault et celle de la Normandie ne laissent aucun doute sur ce point. On peut ajouter que la vie nomade à laquelle on se fait de plus en plus n'est pas indifférente au déclin des mœurs. De nos jours on n'habite plus, on campe. Or cette pérégrination incessante n'a rien de favorable au bien moral. Les économistes l'ont constaté : la vertu individuelle ne suffit pas à l'individu ; il lui faut une garantie extérieure, l'influence de son milieu, la crainte de l'opinion [2]. Mais si l'on veut aller au fond du problème, on trouvera quelque autre explication au progrès inquiétant du crime : c'est que, sous l'action persistante de nos disputes philosophiques et religieuses, le sentiment du devoir s'est peu à peu dissout. La preuve qu'on en peut fournir, c'est que la *criminalité et le doute moral ont suivi en notre siècle une marche parallèle*. On a commencé par isoler le devoir de sa base historique, qui est la religion chrétienne elle-même. Puis, on a tenté de le concevoir en soi, séparément de tout principe métaphysique ; on en a fait ainsi un simple idéal de la pensée : ce qui ramène l'obligation morale à l'attrait du bien. Enfin, on est allé plus loin sur la pente où l'on se voyait engagé, et le positivisme a cru trouver l'idée embryonnaire de l'obligation dans l'instinct de la génération. On a successivement déraciné, vidé, ramené à la plus animale des tendances cette notion sacrée du devoir, dont les vieux philosophes n'osaient chercher l'origine et le fondement qu'au sein de l'essence divine. On a passé un demi-siècle à cette œuvre de dévastation. Or ce demi-siècle, c'est précisément la période où la criminalité s'est le plus fortement accentuée, où les mots de respect, d'honneur, de vertu, de bien ont perdu leur sens, où les passions et les vices ont débordé avec le plus d'impétuosité, où l'on a vu le plus de vols, d'attentats à la

[1] Ouvrage cité plus haut, p. 244.
[2] Voy. *Cosmopolis*.

pudeur, de meurtres et de suicides. La coïncidence, nous semble-t-il, est suffisamment significative. Quand on a touché à l'idée du devoir, on a par là même lâché cette légion d'instincts aveugles, qui n'a d'autre loi que la fureur du plaisir et qui fait le fond de la partie animale de notre nature. L'effet pouvait d'ailleurs se prévoir. Il n'est pas nécessaire d'être fort savant en psychologie populaire pour s'en rendre compte. Il y a des notions que l'on n'attaque pas impunément, et au premier rang de ces notions il faut placer l'idée même du devoir. « Le vulgaire, dit Montaigne, n'ayant pas la faculté de juger des choses par elles-mêmes, se laissant emporter à la fortune et aux apparences, après qu'on lui a mis (en main) la hardisse de mépriser et de contre-rooler les opinions qu'il avait eues en extrême révérence, comme sont celles où il va de son salut, et qu'on a mis aulcuns articles de sa religion en doubte et à la balance, il jecte tantost aprez ayséement en pareille incertitude toutes les aultres pièces de sa créance, qui n'avaient pas chez lui plus d'auctorité ni de fondement que celles qu'on lui a esbranlé, et secoue comme un joug tyrannique toutes les impressions qu'il avait reçues par l'auctorité des loix ou révérence de l'ancien usage :

Nam cupide conculcatur nimis ante metutum[1]. »

Vraie du problème religieux, cette parole l'est aussi de l'obligation morale elle-même. Aux yeux du peuple, mettre le devoir en question ou lui en fournir une notion contraire à celle qu'il possède naturellement, c'est s'en prendre à la morale tout entière, c'est porter le doute jusqu'aux principes de sa conduite, c'est ébranler en son âme l'idée même du bien et le livrer sans défense à ses propres passions.

Le devoir est une chose qu'on analyse, mais qu'on ne discute pas. C'est le feu de Jupiter.

Ainsi les philosophes modernes ont abouti au même résultat que les sages de l'antiquité. Ils ont attaqué la notion traditionnelle du devoir et se sont vus par la suite dans l'impuissance d'opposer une digue au torrent des passions déchaînées. Aussi commence-t-on à rencontrer des moralistes de premier ordre qui réclament un retour vers le passé. Pour M. Secrétan, la question sociale est morale avant tout[2]. C'est aussi le sentiment qu'exprime M. G. Molinari, dans son nouvel ouvrage intitulé *Religion*. Aux yeux de ces économistes, politique et économie n'ont qu'une importance

[1] *Apologie de Raimond de Sebond.*
[2] *La Civilisation et la croyance.*

secondaire. Il faut d'abord améliorer les masses; il faut les moraliser; la morale, c'est sur le devoir qu'il faut la fonder, et le devoir n'a de sens qu'autant qu'on le rattache à un principe métaphysique et religieux, à Dieu lui-même. Le positivisme a cessé de plaire. Comme l'a remarqué M. Paulhan lui-même, le besoin de l'au-delà commence derechef à travailler les penseurs les plus respectueux de la science [1].

Concluons-le donc sans crainte : la croyance au devoir n'est pas seulement un trait caractéristique de l'homme, elle est encore nécessaire à son existence sociale.

III

La croyance au devoir tient à l'essence même de l'homme; de plus, elle est pour lui une condition d'existence. Donc, elle n'est pas une simple illusion, un fantôme de conscience; elle a quelque part ses racines dans les profondeurs de la réalité. Nous en avons deux preuves également convaincantes. Si le devoir n'est pas fondé, c'est que notre raison porte naturellement à faux; c'est qu'elle donne dans le vide. Si le devoir n'est pas fondé, l'homme est un être radicalement mal fait : la nature lui a fixé une fin et lui a refusé le moyen de l'atteindre. Or il n'en est pas ainsi : l'ordre qui règne partout dans le monde biologique nous en est un garant infaillible. A chaque fonction de l'être vivant correspond un objet déterminé; à la vision correspondent les ondulations lumineuses, à l'audition les vibrations sonores, au tact l'action dynamique des corps, à l'organisation génésique du mâle l'organisation génésique de la femelle. Il y a quelque chose de plus frappant encore : on peut établir qu'entre chaque fonction et son objet respectif il existe une sorte de parallélisme de développement, en d'autres termes, que la fonction varie en raison directe de son objet. L'aigle qui plane dans le ciel aperçoit des hauteurs où il s'élève le vermisseau qui rampe à la surface de la terre. Au contraire, les animaux dont le milieu naturel est l'obscurité ont la vue louche et faible. On est descendu dans les abîmes de la mer, et là on a trouvé des monstres dont les yeux rudimentaires, à peine ébauchés, ne sont en quelque sorte que des prolongements du tact. Dans les régions volcaniques du duché de Carniole s'étendent et se succèdent d'immenses cavernes, des grottes profondes aux eaux dormantes et sombres, des réservoirs bourbeux, des lacs souterrains où ne pénétra jamais un rayon de lumière.

[1] *Le Nouveau mysticisme*, Paris, Alcan. — *Maine de Biran : esquisse de psychologie religieuse et morale*, par Murisier.

C'est un chaos de pierres et d'eaux, un labyrinthe de canaux sinistres et de roches calcinées, de voûtes qui s'allongent, se baissent, s'élèvent, s'enfuient au loin; de dômes entassés au sein de la terre et de coupoles fantastiques qui sortent du milieu de ces ondes immobiles comme la croupe terrifiante d'un colosse antédiluvien. Or, sur les rives muettes de ces étangs lugubres, dans cet asile du silence et de la nuit, on a découvert un batracien étrange dont l'organisme bizarre est venu révéler avec une force nouvelle l'intime rapport de la vie et du milieu : je veux parler du *Proteus* qu'on a longtemps admiré au jardin zoologique de Londres, et dont on faisait récemment l'oraison funèbre. Pour vivre dans ces lacs boueux, le *Proteus* a besoin d'être à la fois reptile et poisson. Or, c'est ce qui a lieu. Cet animal unique n'a pas de nageoires, et c'est par les poumons qu'il respire; ses quatre pattes ressemblent à des doigts monstrueux et difformes, impuissants à saisir; sa mâchoire est meublée de dents ridicules : c'est un lézard. D'autre part, il a tous les mouvements du poisson; sa gorge est ornée de branchies imparfaites ayant la forme excentrique d'une crête; sa tête, sa poitrine, sa queue, tout le rapproche d'une anguille. De plus, les yeux sont inutiles au *Proteus* dans ses grottes souterraines. Or ces organes sont chez lui recouverts d'une pellicule épaisse; ce sont des points qui font saillie à la surface de sa tête.

Ainsi, plus la science se précise et s'étend, plus elle prouve que la loi fondamentale, universelle du règne vivant et conscient, c'est l'adaptation de chaque être à son milieu, de chaque fonction à son objet. A cette loi, la raison, qui est le plus haut degré de la vie, ne fait pas exception. Par là même, si le propre de la raison est de croire à la réalité du devoir, c'est que le devoir est plus qu'une fiction, c'est que le devoir est réel.

Une loi encore plus connue du règne vivant, c'est que chaque être a ce qu'il lui faut pour atteindre sa fin. Il n'y a pas de poissons qui manquent de nageoires, ou d'oiseaux qui manquent d'ailes, ou, s'il se rencontre de telles anomalies, on sait qu'elles ne sont que des exceptions, qu'elles ne tiennent pas à l'espèce, mais à l'individu. Dans cette immense harmonie, qui s'étend aussi loin que l'univers, la race humaine serait-elle donc la seule où la nature se soit trompée, la seule qui soit sortie manchote des mains de son auteur? C'est là une hypothèse qni n'aura jamais aucune créance. La finalité qui éclate partout dans le monde organique et conscient nous le garantit, si l'homme a besoin du devoir pour vivre de sa vie, pour se conformer à l'idéal de sa raison et devenir sociable, c'est que le devoir n'est pas un leurre, c'est que le devoir

existe. On veut, à l'aide de la science, trouver un équivalent du devoir; la science nous mène plus loin : elle nous révèle le devoir lui-même.

IV

Le devoir n'est pas un mensonge de la nature, le devoir est réel; donc la liberté l'est aussi, la liberté est un fait, car le devoir implique la liberté, comme le cercle l'égalité de ses rayons; c'est là un rapport intime, essentiel, que les efforts du déterminisme n'ont pas encore détruit, qu'ils ne réussiront jamais à détruire.

Sur ce point, j'en appelle d'abord à la conscience du genre humain. Si vague et si banal que puisse paraître ce grand mot, dont on a trop usé, il garde sa valeur quand on le prend bien, et, sur la question dont il s'agit, cette valeur est décisive. Personne n'ose dire que la pierre a le devoir de tomber, que la glace échauffée a le devoir de se fondre, que le soleil a le devoir de se lever ou de se coucher à l'horizon. Si l'arbre ne donne pas son fruit, le jardinier s'afflige, mais l'idée ne lui vient pas d'éclater en reproches. Lorsqu'un chien manque au service qu'on attend de lui, son maître le châtie pour le rendre plus docile, mais il ne s'avise pas de le traiter comme un vrai coupable. La chose est manifeste, indéniable; aux yeux de l'homme vulgaire, de l'homme qui n'a point trempé ses lèvres au poison de la sophistique, le devoir n'apparaît qu'avec cette faculté d'un ordre à part, en vertu de laquelle nous tirons nos décisions de nous-mêmes, qui nous constitue « pères de nos actes ». Aux yeux de l'homme simple et sain, dont parle si bien J.-J. Rousseau, devoir et liberté, c'est tout un. Or, ce témoignage de la nature morale abandonnée à son élan natif, voilà ce qu'il faut consulter en premier lieu quand il s'agit de la science du bien; voilà ce qui doit l'emporter en autorité sur les efforts de l'analyse et les spéculations de la pensée. Lorsque, à force de disséquer, de raffiner et d'ergoter, on en est venu à se mettre en contradiction flagrante avec les données universelles, et par là même fondamentales de la conscience humaine, on possède un indice infaillible qu'on est sorti du bon chemin; on a une raison concluante de revenir sur ses pas. Passer outre et s'acharner dans la même voie, c'est violenter les faits pour les assouplir aux exigences d'une hypothèse, c'est suivre une méthode qui n'a plus rien de scientifique.

On conçoit que nos sens nous trompent sur l'explication véritable de la nature : physique, chimie, biologie, n'ont pour nous qu'une importance secondaire. Les sciences concernent l'amélioration de la vie, non la vie elle-même. Mais il en va tout autrement

du devoir. Le devoir est nécessaire à l'homme en tant qu'homme. L'homme ne peut vivre de sa vie, il ne peut avoir une conduite raisonnable, qu'à condition de connaître le fond de la loi morale. L'homme a besoin de la conscience du devoir comme le cheval de ses sabots. Il l'a donc, cette conscience, et dans la mesure où il s'élève vers son idéal, dans la mesure où il devient lui-même. Par conséquent, veut-on savoir la notion fondamentale, l'idée vraie de ce qui porte le nom d'*obligation morale?* Ce n'est pas à une élite d'hommes, ce n'est pas à une école, c'est à l'homme lui-même qu'il faut s'adresser. Il y a plus : quand les philosophes se mettent à raisonner, c'est de cette notion qu'ils doivent partir; c'est dans les limites de cette notion qu'ils se doivent mouvoir; qui en dépasse la frontière pour la nier, est par là même dans l'erreur.

D'après les données synthétiques de la conscience morale, devoir et liberté sont deux choses qui s'appellent l'une l'autre. Quand on analyse ces données, on trouve que cette corrélation ne fait que s'affirmer avec plus de force. L'idée du devoir, nous dit-on, n'est pas inutile dans la théorie déterministe. Supposons que la nécessité soit l'unique loi de notre être, la connaissance de l'*impératif catégorique* peut encore être considérée comme l'un des facteurs de nos actions. Toute idée tend, de sa nature, à se traduire en mouvement, toute idée est cause : c'est un fait qu'on ne discute plus. Par là même, l'idée du devoir, la représentation mentale de cette voix qui en sort et qui nous dit : « Fais », ne sont pas choses vaines. L'obligation morale, quand elle entre dans la trame de nos états conscients, s'y comporte comme une force additionnelle et devient un poids nouveau qui peut incliner la balance du côté du bien. Cela, nous l'accordons, mais cela n'explique pas tout, cela n'épuise pas l'idée du devoir. Quand on a constaté que la connaissance du devoir n'est pas inerte, qu'elle produit une certaine action, il faut encore se demander en quoi consiste cette action et là s'ouvre un horizon différent où l'on voit tout changer. L'action de l'idée de devoir *ne détermine pas*, elle *sollicite*. Mais pour mettre ce fait en lumière, rétablissons d'abord la vraie notion du devoir.

Ce n'est pas, comme l'a voulu M. Guyau, une sorte de besoin d'agir qui tient à la plénitude de la vie et qui ne demande qu'une orientation pour se débander [1]. Rien ne ressemble moins à l'idée du devoir que la conscience sourde d'une énergie qui tend à s'exercer. Ce sont là deux phénomènes essentiellement différents : le premier est d'ordre rationnel, le second d'ordre empirique; l'un dépend du sujet, l'autre se révèle à nous comme un objet qui nous dépasse

[1] *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction.*

de l'infini. De plus, la loi morale ne tient pas compte de notre état individuel; que nous soyons pauvres ou riches en activité, elle commande avec le même droit, elle s'impose avec la même force. Le devoir est une *constante* en face des variations de la vie. On n'a pas de meilleures raisons de ne voir dans l'obligation morale que l'attrait du bien. Sur ce point, les considérations de Kant sont définitives. L'attrait change; il a son heure de venir et son heure de disparaître. Le devoir est immuable. Bien plus, quand nos instincts se révoltent, quand nos affections les plus nobles et les plus intimes sont menacées, quand la face de la loi morale s'est, en quelque sorte, dépouillée de son sourire, quand la volonté reste seule aux prises avec la conscience de l'obligation, le commandement que nous entendons au dedans de nous-mêmes n'en est pas moins inconditionnel : il faut encore agir. Il y a donc nécessité de revenir à la définition traditionnelle : le devoir est un *impératif catégorique*, un commandement absolu; et, dès lors, la question se simplifie : il s'agit de savoir si l'idée de commandement, qu'enveloppe la loi morale, possède ou non une force nécessitante. Or la solution ne semble pas douteuse. Le propre de la loi morale est de n'obliger que dans la mesure du possible. C'est ce qu'exprime le vieil adage : *Nemo ad impossibile tenetur.* Le commandement de la loi morale suppose toujours dans le sujet auquel il s'adresse la force de l'accomplir. Par là même, l'état de l'homme à l'égard de la loi morale peut se traduire sous cette forme :

$$\text{Puissance de faire} > \text{ou tout au moins} = \text{action à faire.}$$

Mais il arrive à chaque instant que ces conditions ne sont pas données, si l'homme n'est qu'un automate conscient, si l'homme n'est pas libre. Supposons en effet qu'il ne le soit pas, comme le veulent les déterministes : dans ce cas, toutes les fois qu'il refuse de se rendre, toutes les fois qu'il désobéit, c'est qu'il n'en peut mais : il a dépensé sans aboutir toute sa réserve d'énergie disponible; et l'on peut écrire :

$$\text{Puissance} < \text{action};$$

ce qui est contraire à la formule demandée :

$$\text{Puissance} > \text{ou} = \text{action.}$$

Le concept du devoir, pris en lui-même, ne révèle donc rien qui ressemble à une contrainte. On aboutit à un résultat analogue, si l'on observe son action sur la volonté. Est-ce de bonne foi qu'on vient nous dire au nom de l'*a priori* : « Le devoir nécessite », lorsque nous sentons à chaque instant que nous restons maîtres d'adhérer ou de résister au devoir, lorsque chacune de nos actions

véritablement humaines nous fournit la preuve que le seul rôle de la loi morale, c'est de provoquer en nous une réponse qui ne vient que de nous? Encore une fois, j'en appelle au sens commun contre l'excès d'analyse et les inductions tirées du dehors. Il est dangereux de faire le tour du monde physique pour y apprendre ce qu'il faut penser de sa pensée.

Ainsi, lorsqu'on ne se contente plus d'envisager le devoir comme une idée quelconque, lorsqu'on se donne la peine d'en étudier le caractère spécial, on sent immédiatement le besoin de dépasser la conclusion déterministe. Soit qu'on envisage le concept même de l'obligation morale, soit qu'on étudie la manière dont elle affecte notre activité, on s'aperçoit également qu'elle ne contraint pas, qu'elle suppose la liberté.

Il nous faut revenir maintenant sur une concession que nous avons faite aux partisans de la nécessité. L'idée du devoir agit en nous en tant qu'idée, avons-nous dit avec eux. Mais il importe de l'observer, cette action est considérablement restreinte, si tout se ramène à la spontanéité proprement dite, si la liberté n'intervient pas. Comme M. Fouillée l'a bien vu, et c'est là une pensée fondamentale de sa théorie, l'idée du devoir, une fois apparue, provoque la réflexion, qui accroît l'idée du devoir, qui accroît à son tour la réflexion. En vertu de la réflexion, l'idée du devoir devient de plus en plus intense, de plus en plus claire, de plus en plus frappante, et finit par rester maîtresse. Voilà qui est bien. Mais, ôtez la liberté, extirpez-la du sein de la réflexion, et tout ce travail élévateur s'évanouit; il n'y a plus que la morale du *laisser-faire*. Le fatalisme musulman descend, cette fois, de son ciel, et s'implante aux racines mêmes de la vie humaine.

C'est donc aller un peu vite que de faire aux déterministes cet aveu de grave importance, que nous trouvons dans un ouvrage excellent par ailleurs. « Le pouvoir de la loi morale, telle que la connaît la conscience, est même plus grand dans la théorie déterministe que dans sa rivale [1]. » Naturellement faite pour le bien, la liberté le préfère toujours quand les passions n'y mettent pas d'obstacle; et quand cet obstacle survient, la conscience qu'elle a de pouvoir le surmonter la soutient dans la lutte. C'est quelque chose, pensons-nous, que de se dire à soi-même, en face de la valeur infinie du devoir accompli : « Je puis. »

Jusqu'ici nous avons étudié le devoir dans son rapport avec l'activité. Il est temps de considérer le rapport qu'il soutient avec la sensibilité elle-même. Peut-être en sortira-t-il quelque nouvelle lumière.

[1] *Essai sur le libre arbitre,* 2e partie, c. VII, G. Fonsegrive.

Lorsqu'il nous arrive de manquer à notre devoir, nous éprouvons aussitôt, au fond de notre âme, une sorte de déplaisir, qui s'appelle le remords. Qu'est-ce au juste que ce sentiment?

Il est difficile d'y voir la *crainte d'un châtiment*, comme le prétendent les philosophes dont le parti-pris est de refaire l'homme à l'image de la bête. D'abord, le remords subsiste en dehors de toute appréhension des peines physiques qui s'y joignent assez souvent. Supposez un homme qui vient de recevoir un dépôt d'argent pour lequel il n'y a ni titre ni témoin, et qui se décide à se l'approprier. Le cas n'est peut-être pas tout à fait fictif. Cet homme n'a plus rien à craindre. Et cependant, s'il sent encore ce que c'est que le devoir, dans la mesure même où il le sent, il souffre en son cœur d'une douleur qui l'honore; il entend retentir, en sa conscience, une voix mystérieuse qui lui dit sans relâche : « Tu as failli », et de là un regret perpétuel, profond, qui empoisonne toutes ses joies. Non seulement le remords subsiste en dehors de la crainte du châtiment, mais il pousse parfois à le rechercher. On sait, en effet, que certains criminels, ne pouvant plus supporter la pensée de leur crime, viennent d'eux-mêmes se livrer aux mains de leurs juges, afin de retrouver, dans l'application d'une juste peine, la tranquillité qu'ils ont perdue. Ce n'est pas, sans nul doute, que le remords ne soit ordinairement accompagné de crainte. Mais ce sentiment n'est pas lui. Pris en lui-même, le remords ne regarde pas l'avenir, mais le passé. *C'est la tristesse de l'ordre violé.*

Ce n'est pas tout : pour qu'il y ait remords, il faut que l'ordre violé l'ait été en connaissance de cause. On sait la mort tragique du baron de Chantal. M. de Chantal et M. d'Anlezy « partirent de grand matin, accompagnés de quelques domestiques. Le lieu de chasse était peu éloigné. Il suffisait, en sortant du château par le pont-levis, de gravir, pendant quelques minutes, la pente un peu raide d'une petite colline; après quoi, l'on entrait dans de grands bois, coupés par de vastes avenues à moitié remplies de broussailles en bien des endroits, et au milieu desquels le gibier venait jouer au lever du soleil. Les deux amis, ayant gagné une de ces avenues et laissé un peu derrière les domestiques, commencèrent à s'avancer lentement, en suivant les bords opposés d'une clairière. Ils portaient leurs arquebuses bandées et amorcées et le chien abattu. Soudain, un coup de feu part, et un cri retentit; M. de Chantal tombe par terre, baigné dans son sang.

« On n'a jamais su exactement de quelle manière cet accident avait eu lieu. Une branche aurait-elle accroché l'arquebuse de M. d'Anlezy et fait éclater son arme dans sa main? M. de Chantal portant ce jour-là une casaque de couleur de biche, son ami

l'aurait-il couché en joue par méprise? Discussions inutiles, le coup était mortel; la cuisse avait été brisée, et plusieurs balles s'étaient logées profondément dans les hanches.

« Je suis mort! cria M. de Chantal en tombant; mon ami, mon « cousin, je te pardonne de tout mon cœur; tu as fait ce mauvais « coup par imprudence. »

« Mais le malheureux n'entendait rien, il était fou de doûleur; « il allait de côté et d'autre, poussant des cris, demandant la mort, « cherchant à se frapper de ses armes [1]. »

Rien ne fait mieux ressortir que ce dramatique récit la distinction du regret et du remords : *le remords est la tristesse de l'ordre sciemment violé.* Mais pourquoi le remords suppose-t-il la conscience, c'est-à-dire la connaissance du mal accompli au moment de son accomplissement? Précisément parce qu'il ne se conçoit pas en dehors de la liberté. Il n'est personne qui puisse émettre un doute sur ce point; et par là même, le remords est *la tristesse de l'ordre librement violé.* C'est un sentiment qui ne peut éclore que dans l'être libre. Il a sa source dans la défaillance morale, dans un abus de la liberté.

Le remords atteint la sensibilité par le dedans. La violation du devoir a d'autres conséquences qui l'atteignent par le dehors. C'est ce qu'on appelle du nom de *sanction.* L'idée de sanction enveloppe-t-elle la liberté? Les déterministes l'ont nié, et pour un motif analogue à celui qu'ils ont fourni au sujet du devoir lui-même. L'idée du châtiment, disent-ils, n'est pas inutile dans la doctrine de la nécessité. Elle tend par nature à se réaliser, et avec d'autant plus de force qu'elle intéresse directement la partie sensible de notre être. — Mais cette solution ne suffit pas. Elle ne répond qu'à un point de vue de la question. Pour avoir la vérité complète, il la faut dépasser. Il ne s'agit pas seulement de savoir si l'idée de sanction est active, il faut encore se demander ce qu'elle signifie, il en faut en pénétrer le contenu. Or, dès qu'on se met à regarder de ce biais, le problème change d'aspect : c'est l'interprétation traditionnelle qui reprend le dessus. D'après les données les mieux avérées de la conscience humaine, sanction enveloppe liberté. C'est d'abord ce qu'indique la manière dont s'appliquent les sanctions humaines.

Voici un homme qui se trouve atteint dans ses facultés mentales. Un mystérieux désordre de son cerveau lui trouble l'intelligence et la volonté; il n'est plus libre, mais aussi n'est-il plus regardé comme susceptible d'un châtiment. Un fou commet un

[1] *Histoire de sainte Chantal,* par M. l'abbé Bougaud.

meurtre, on l'enchaîne, mais on ne le punit pas. Si sa folie est connue d'avance, on ne le traduit pas en justice. Si c'est le juge qui le constate, il est dessaisi par le fait même. Les tribunaux humains ne poursuivent que celui qu'ils tiennent comme responsable; ils ne s'en prennent qu'à l'être libre [1].

Par delà les sanctions de ce monde, l'humanité, dont le regard atteint l'infini, en a toujours redouté d'autres. Tous les peuples, on peut le dire, ont cru à l'au-delà; tous les peuples ont entrevu, de l'autre côté de la tombe, le commencement d'une autre vie, et cette vie, ils l'ont conçue comme l'empire de l'éternelle justice, comme la région où notre conduite d'ici-bas a ses dernières conséquences, où chacun reçoit ce qu'il a mérité. Ainsi, sanction et mérite, par là même liberté, ne font qu'un dans la conscience humaine. Or, nous le répétons, dans les questions de cet ordre, la conscience humaine est l'oracle qu'il faut consulter : elle a le pas sur la science.

Résumons maintenant la preuve que nous venons de développer. Cette preuve n'a rien de métaphysique, et c'est là ce qui en fait le trait original. Elle s'appuie, d'une part, sur les données synthétiques de la conscience morale; de l'autre, sur la finalité, envisagée à son point de vue scientifique, sur la loi *de finalité*. On la peut formuler comme il suit :

1° La croyance au devoir est essentielle et nécessaire à l'homme.

2° Si telle est la nature de la croyance au devoir, elle n'est pas une hallucination morale. Elle a son fondement dans la réalité; car la loi universelle des êtres vivants, c'est que chaque fonction a son objet, et chaque espèce ce qu'il lui faut pour atteindre sa fin.

3° Si le devoir est fondé, la liberté l'est aussi par là même; la liberté n'est pas une simple idée; elle existe quelque part aux profondeurs de notre nature. En effet, le devoir l'implique directement; il n'a de sens qu'autant qu'elle est donnée. De plus, le devoir entraîne pour la sensibilité des conséquences qui l'impliquent à leur tour. Tels sont le remords et les sanctions.

Les déterministes n'ont donc pas gain de cause dans la lutte audacieuse qu'ils ont entreprise contre l'idée traditionnelle du devoir. Un moment, cette idée a paru fléchir comme les épis sous un vent d'orage. Mais on ne l'a pas déracinée. Après comme avant les attaques réitérées qu'elles a subies, elle reste debout. Devoir, Dieu, vie future, liberté, continuent à être des notions bien fondées et solidaires. En morale au moins, c'est la conscience humaine qui a raison contre la philosophie.

C. Piat.

[1] Voy. sur ce point *le Carême de* 1891, de Mgr d'Hulst, troisième conférence.

LE NEVEU DE BONAPARTE

Sous ce titre a paru, il y a quelques mois, un volume qui, dans le tumulte des événements, n'a pas été suffisamment remarqué[1]. Les scandales du Panama, le renouvellement de la Chambre, les incidents de l'extérieur ont détourné de lui l'attention dont il était cependant très digne, car il se rattache d'une façon si étroite à toute notre histoire contemporaine, qu'il y a intérêt à en recueillir les révélations et les enseignements.

L'auteur, M. Paul Lenglé, fut un des amis les plus intimes du prince Napoléon. Il n'était entré dans son amitié qu'en 1879, mais il y avait rapidement pris une large place à côté des anciens, tels qu'Adelon, Philis, Poignant, le baron Brunet, Frédéric Masson, Maurice Richard, et il s'est trouvé avec eux associé à toutes les pensées, à toutes les émotions de la dernière période, la plus douloureuse et la plus tourmentée, peut-être, de la vie du prince. Il en a reçu, dans ces douze années, plus de trois cents lettres, où se reflète toute l'histoire d'un parti, et c'est avec ces documents, complétés par ses entretiens et ses souvenirs, qu'il a entrepris de retracer la vraie physionomie politique de son héros.

Le livre est donc la déposition d'un témoin, le récit d'un acteur mêlé lui-même aux choses qu'il raconte, et comme il a puisé ses informations aux sources les plus vivantes et les plus authentiques, les pièces et les indications qu'il apporte seront d'un précieux secours pour ceux qui tenteront de dégager plus tard la vérité historique de nos agitations et de nos discordes.

Le volume de M. Lenglé va du mois de juin 1879 au 17 mars 1891, date de la mort du prince. Il touche et il éclaire beaucoup d'incidents de cette période, notamment « le schisme victorien », et même le boulangisme, sur lequel on croyait à peu près tout savoir. Sur huit chapitres, l'équipée boulangiste en occupe trois, où l'auteur, sans vider son sac jusqu'au fond, nous révèle cependant d'instructifs détails, dignes d'être médités par les dupes de l'aventure.

[1] *Le Neveu de Bonaparte,* 1 volume in-12, prix 3 fr. 50; chez Ollendorff.

Mais, je le répète, ce que l'auteur a voulu, c'est beaucoup moins écrire les *coulisses du Jérômisme*, pour faire pendant à d'autres coulisses, qu'exposer les idées du prince, peindre son caractère et indiquer comment il aurait voulu réaliser ses théories.

Il le résume en affirmant qu'il fut un démocrate convaincu, un républicain sincère, attaché fermement à tous les principes de la Révolution. — Oui, à travers les phases diverses de son existence, il fut bien toujours celui qu'on avait appelé jadis le « prince rouge », le « prince de la Montagne »; mais tout de même prince, tout de même fier d'être le neveu du grand empereur, le fils d'une princesse, le gendre et le beau-frère d'un roi, acceptant tout de même les dotations, les privilèges et les honneurs, en se faisant donner tout de même de l'Altesse Impériale, en oubliant, quand il lui plaisait, les distances, mais en sachant les rappeler ou les faire sentir aux autres : au fond, et en réalité, un César.

Peut-être serait-il intéressant pour un psychologue de rechercher l'influence qu'ont pu avoir sur ses tendances démocratiques et républicaines les déceptions et les amertumes politiques de sa vie. La vérité est que, pour un homme de sa valeur, avide d'action et fait, ce semble, pour le premier rôle comme pour le premier rang, ce ne dut pas être une mince souffrance que de voir constamment le chemin du trône et l'accès du pouvoir barré devant lui par des obstacles irritants, par des personnages qu'il jugeait très inférieurs à lui-même et pour lesquels il ne dissimulait pas son dédain : d'abord son cousin, dont il suspectait volontiers la légitimité napoléonienne, puis l'impératrice à l'égard de laquelle il n'afficha jamais de bien vives sympathies, enfin le prince impérial qui, même après l'écroulement de 1870, l'effaçait encore et le reléguait au dernier plan, dans l'ombre du discrédit et de l'impuissance. Ainsi comprimé et annulé pendant la plus virile portion de sa vie, rongeant son frein et ses ambitions dans une oisiveté cruelle, trompant la faim par des déplacements, des navigations, des voyages, comme un névrosé qui cherche à fuir l'objet de ses tourments, il est arrivé à l'heure inattendue où la sagaie d'un sauvage l'a inopinément débarrassé de tout ce qui avait jusque-là pesé sur sa vie en obstruant sa route. Mais il était trop tard : il avait alors près de soixante ans; tous les plis étaient pris; le fiel lui était passé dans le sang, et, en outre, peut-être éprouvait-il quelque humiliation à devenir ainsi l'héritier de l'enfant qu'il avait détesté, le bénéficiaire d'une situation due au hasard, à un accident lointain, sans conquête ni participation personnelle. Il s'était placé à gauche, par attitude d'opposition autant que par goût; il y resta, en affectant même de mettre son honneur à s'enfoncer plus avant

dans les voies où l'avaient engagé l'envie, la colère, le dépit, les mécomptes. Il alla jusqu'à s'enrôler sous le drapeau de Gambetta; il fut avec ostentation un des 363, et répudiant, au grand scandale des impérialistes, toute doctrine et toute prétention héréditaire, il se réclama uniquement de la République et de l'élection populaire.

Fut-il sincère? La République ne s'y fia pas et le suffrage universel n'eut jamais la tentation de le mettre à l'épreuve. M. Lenglé est pénétré de cette sincérité, et c'est pour l'établir qu'il a écrit son livre, mais la conclusion qui s'en dégage pour le lecteur, c'est que, si le prince Napoléon était arrivé à ses fins, nous aurions eu, à défaut du titre de l'Empire, une dictature qui n'en eût guère différé.

Sa théorie politique, c'était la république consulaire opposée à la république parlementaire. Tandis que M. Rouher soutenait que le plébiscite de 1870 n'avait pas été infirmé et que le contrat passé entre la nation et la dynastie napoléonienne valait toujours; tandis que les impérialistes officiels, ceux que le prince appelait irrévérencieusement « les vieilles rosettes », se flattaient que, malgré tout, le « trois-cent-soixante-trois » se révèlerait un matin prétendant, avec le petit chapeau de Boulogne sur la tête et le sabre de Décembre à la main, lui, impassible et résolu, persistait dans son programme de politique révisionniste, de nomination du chef de l'État par le suffrage universel, de constitution d'une autorité forte et responsable, stable et agissante, indépendante par son origine populaire de toutes les intrigues parlementaires. Il eût préféré que ce pouvoir, pour être plus efficace, fût à vie; il se résignait à ne l'établir que pour une période étendue, avec faculté de renouvellement, et avec le droit, pour celui qui l'exercerait, de désigner son successeur au choix de la nation.

Il faisait volontiers cette comparaison : « Quand on veut de la force pour une machine, on la demande au réservoir à vapeur. Eh bien, pour les pouvoirs publics, le réservoir de force, c'est le suffrage universel. »

Un point sur lequel il se montrait d'une intransigeance absolue, c'est le droit de gouverner du chef de l'État. Il n'admettait pas que, dans une République, le président ne gouvernât pas. « S'il ne gouverne pas, disait-il, il est inutile. Ou donnez-lui un pouvoir réel, ou supprimez-le. » Le système qu'il portait dans sa tête était, en somme, assez semblable à celui qu'avait préconisé jadis dans la presse Emile de Girardin : celui d'un chef d'État gouvernant directement à l'aide de chefs de service, avec un général à la guerre, un amiral à la marine, un magistrat à la justice, un universitaire à l'instruction publique, avec des directeurs généraux du commerce, de

l'industrie, de l'agriculture, des travaux publics, des cultes, etc. De ministres politiques, il n'en admettait que quatre : celui de l'intérieur, celui des affaires étrangères, et deux aux finances, l'un pour les recettes, l'autre pour les finances. — C'était le régime consulaire accommodé à sa façon.

Que devenaient, dans tout cela, les garanties de la liberté et le contrôle des représentants de la nation? Oh! il admettait le pouvoir législatif, mais « contenu dans la sphère où doivent se mouvoir la délibération et le contrôle. » C'était un peu vague, et ses intimes eux-mêmes réclamaient des stipulations plus précises. M. Lenglé proposa cette formule : « Une autorité forte et responsable, soumise au contrôle sérieux des *représentants de la nation.* » — Le prince lui demanda la suppression de ces derniers mots. « Je discutai, ne comprenant pas son but, raconte l'auteur; il insista, sans trop s'expliquer. Je finis pourtant par deviner qu'il obéissait à un mouvement d'atavisme, à une sorte de scrupule napoléonien, tourmenté de cette idée, émise déjà par son oncle en 1808, que « s'il y avait, dans nos constitutions, un corps représentant la nation, ce corps serait souverain, les autres corps ne seraient rien et ses volontés seraient tout. »

Ainsi, on a beau s'en défendre, c'est bien le pouvoir personnel, c'est bien la dictature que rêvait, pour lui et pour les siens après lui, le César déclassé d'Edmond About.

Mais entrons dans le détail, en suivant la marche des faits et les instructives divulgations de l'auteur.

I

Le livre débute par un portrait physique et moral du prince au moment où M. Lenglé le connut et fut admis dans son intimité. L'image a de la couleur, du relief, et elle rend bien le type saisissant que nous avons tous connu.

« Quand je vis pour la première fois le prince Napoléon, il allait avoir cinquante-sept ans... Ce n'était plus l'homme du portrait de Flandrin, avec la chevelure noire et abondante, les yeux brillants d'énergie, le corps plein de force et d'ampleur... Dix-huit années, sinon les plus pénibles, peut-être les plus tourmentées de son existence, avaient fondu les lignes de son visage, dégarni son front, adouci son regard et enlevé à ses formes un peu de la graisse allemande dont Béranger prétendait que cette belle médaille napoléonienne était trempée. Sa ressemblance avec le grand empereur y avait gagné.

« Elle devait devenir terrifiante quelques années plus tard, quand la trahison de son fils, en lui arrachant le reste de confiance qu'il pouvait avoir encore dans la destinée, eut répandu sur sa puissante physionomie cet air de souffrance, cette teinte de mélancolie qui allaient à jamais voiler l'éclat du masque césarien.

« ... De haute taille, de corpulence assez forte, les jambes un peu grêles pour l'ampleur du corps, les épaules larges et légèrement relevées, la tête puissante et bien attachée, le front vaste et chargé de pensées, les yeux noirs d'où tombait un regard profond, pénétrant et souvent malicieux, le nez fort, le bouche fine, bien fendue, mais naturellement triste, le menton épais et un peu proéminent, tel m'apparut le moins prince des princes, le jour où je lui fus présenté dans son entresol de l'avenue d'Antin. Tel aussi, ou à peu près tel, je le connus pendant douze ans, car si les chagrins et les déceptions, en jetant sur son visage une ombre de découragement et d'amertume, avaient, dès 1884, donné à tout son être un air de lassitude qui sentait déjà la vieillesse, l'ensemble de sa personne n'a guère subi de changement. En tout cas, la vigueur de son tempérament et de son âme, son activité de corps et d'esprit sont restées les mêmes jusqu'à la fin. »

Voilà le portrait d'ensemble, apparent, extérieur. Il importe d'y ajouter certains traits moraux qui le complètent et qui l'éclairent. Voyons d'abord l'homme privé, qui nous aidera à mieux comprendre l'homme public.

« C'était, dit M. Lenglé, un grand indépendant. » C'était plus que cela : presque un révolté contre toutes les règles et toutes les conventions sociales, révolté contre la hiérarchie de la famille, révolté contre les devoirs conjugaux, révolté contre tout ce qui gênait ses passions ou ses ambitions. « Il n'aimait pas la gêne, avoue son panégyriste ; il faisait tout sans trop se soucier du qu'en dira-t-on. » On s'en est aperçu plus d'une fois. Malgré sa femme, sa fille, ses deux fils, on peut dire qu'il n'eut jamais de foyer domestique. En parlant, avec discrétion d'ailleurs, de ses « amies », M. Lenglé l'excuse au nom de considérations assez singulières. « L'accident, dit-il, (l'euphémisme est vraiment heureux !) l'accident devait se produire : le prince n'était-il pas fatalement condamné à la solitude par la divergence d'idées, de vues, de sentiments qui existaient entre lui et les siens ? » Et il ajoute cette appréciation étonnante : « Il n'était gardé ni par sa femme ni par ses enfants ! » On eût pu croire que c'était à lui, au contraire, qu'il appartenait de les garder, et on lui demande involontairement compte de son rôle de père et de mari, alors qu'il avait une sainte à son foyer ?

« Il parlait avec admiration de sa fille, et, *s'il lui arrivait de*

prononcer le nom de sa femme, il le faisait avec un mélange de déférence et de bonhomie. » Étrange ! n'est-ce pas?

Pourtant, ajoute son biographe, « le prince a dû parfois regretter de n'avoir point suivi de plus près l'éducation de ses enfants... Il aimait cependant ses fils, mais le genre de vie que les événements lui avaient *imposé* (!) ne pouvait lui permettre d'entretenir avec eux cette communauté de joies et de peines d'où jaillit presque infailliblement la communauté des sentiments et des idées. »

Au fond, quelle critique sévère de la conduite paternelle dans ce triste tableau de l'éducation abandonnée des deux enfants! Et, par suite, quelle imputation légitime de responsabilité au prince lui-même des écarts, des ingratitudes et de la séparation qui ont empoisonné la fin de sa vie!

Oui, peut-on dire avec M. Lenglé, « on a le droit de penser que si l'âme et l'intelligence du prince Victor avaient, dans un contact affectueux de tous les instants, été façonnées par le cœur et l'esprit du prince Napoléon, elles eussent reçu moins facilement les impressions qui l'ont entraîné. Mais le prince n'avait jamais eu ses fils qu'à moitié. Il ne les a point possédés suffisamment pour leur faire comprendre ce que, dans notre siècle de science et de doute, il peut encore exister de grands devoirs pour les princes, et encore moins pour leur apprendre ce qu'il y a de vain et de décevant dans ce que les flatteurs appellent perfidement leurs droits. »

L'enseignement moral eût été excellent sans doute, mais la meilleure des prédications n'est-elle pas encore l'exemple?

On a dit que le prince était athée. M. Lenglé proteste contre cette accusation, en assurant qu'il était spiritualiste et même qu'il croyait en Dieu. En tout cas, c'est une croyance qui n'influa guère sur ses actes extérieurs pour les régler. Il se vantait, aux derniers jours de sa vie, de n'être jamais entré dans les églises « que pour les services des morts de sa famille ou pour y admirer les objets d'art ». Et son biographe le loue « d'avoir échappé, *pour sa grande gloire*, aux préjugés en cours dans les hautes régions mondaines, et d'être resté fidèle aux opinions qu'il s'était faites dans toute la liberté de sa raison. »

Comme on voit, ses idées morales et religieuses n'étaient pas de nature à le gêner beaucoup.

S'il n'était pas athée, fut-il avare? M. Lenglé le défend de la seconde accusation comme de la première, mais en n'apportant guère de preuves plus convaincantes. Non seulement, il ne montra jamais cette vertu des princes qui, avec le courage, semble l'apanage nécessaire et comme le rachat de leur situation, la générosité; mais il poussait sa disposition naturelle à l'ordre et à l'économie

jusqu'à une limite où il était difficile de ne pas lui donner un autre nom. « Il savait seulement, dit avec ingéniosité son biographe, ménager habilement sa dépense. » Et il ajoute : « Il était fier de ses talents d'administration domestique. » A la bonne heure! Mais regardons-le quelques instants dans la pratique.

Portant constamment un trousseau de clés accroché à la cordelière de son pantalon de travail, il tenait tout soigneusement enfermé, afin d'éviter les dilapidations et les gaspillages.

« Il avait traité à forfait de l'alimentation de sa maison avec son maître d'hôtel. Le déjeuner de chaque convive lui coûtait 4 francs, le dîner 6 francs. » Ce n'était pas tout à fait le dîner de Lucullus!

« Il ne voulait jamais être lié par de longues entreprises; il en craignait les frais... »

Quand il dut contribuer à la fondation du journal *le Peuple*, il stipula « la faculté de faire cesser l'opération quand il le voudrait ».

« Il aimait à pouvoir arrêter ses comptes en vingt-quatre heures.

« Son ordre était pratique. Il lui suffisait de jeter un coup d'œil sur un petit carnet qu'il portait toujours sur lui pour savoir exactement la situation de sa fortune. »

Un certain nombre de journaux furent successivement créés pour servir sa cause : le *Peuple*, le *Napoléon*, la *Lanterne de Jean Bourru*, qui n'eut que sept numéros, le *Bonhomme Français*, la *Souveraineté nationale*, mais tout cela inconnu du grand public, sans retentissement, sans action, dans une cave, dans un puits. Il avait bien le sentiment de l'inutilité de ces feuilles mortes, car il disait à ses amis dans une formule expressive : « Ce qui importe, ce n'est pas la publication, c'est la publicité... »

Et ses malheureux journaux n'en avaient aucune. C'est qu'il les alimentait insuffisamment. Il leur donnait... des idées à développer, des notes à amplifier; mais le moindre grain de mil eût bien mieux fait leur affaire!

Il résulte notamment d'une lettre du prince que la somme de 3000 francs envoyée à M. Georges Poignant constitue le seul sacrifice auquel il se soit résigné pour deux de ces journaux. On ne s'étonne pas qu'avec une subvention pareille ils n'aient pas tardé à mourir d'inanition.

Plus tard, le général Boulanger raconta à l'auteur du livre que, lors de sa visite secrète à Prangins, le prince lui avait refusé toute contribution financière.

Enfin, un graphologue distingué, capitaine d'état-major, auquel on avait soumis quelques lignes seulement de l'écriture du prince sans lui dire quelle était la personne, homme ou femme, qui les avait tracées, dépeignit très exactement le caractère de cette per-

sonne, en terminant par cette note expressive : « Ne dépensera pas sottement sa fortune, si *il* ou *elle* en a. »

N'est-ce pas curieux, et n'est-il pas permis de se demander si cette ladrerie de l'homme n'a pas été une des causes de la stérilité politique du prince?

On a prétendu que sa fortune n'était pas considérable. Sans s'appesantir sur ce point, tout au moins peut-on se souvenir que, pendant dix-huit ans, il avait reçu du Trésor de la France des millions provenant de ses dotations diverses, cumulées avec les traitements de sénateur, de général de division, de membre du Conseil privé, et avec la jouissance du Palais-Royal et du château de Meudon. Or, dans la période même où il émargeait aussi largement au budget, il avait la même réputation d'étroitesse et ne s'est jamais signalé par aucun acte de munificence princière.

Force est donc de conclure que, chez lui, l'économie avait un caractère tout particulier, et que, s'il s'est ruiné, ce n'a été ni au service de la France ni même au service de sa propre cause.

L'homme était-il attachant? Peut-être, par sa réelle valeur intellectuelle, mais il n'apparaît cependant pas, même dans ce livre dicté par la sympathie la plus admirative, qu'il fût d'une nature affectueuse et tendre. Il donnait ses ordres « avec une certaine vivacité ». Il avait « l'apparence dure et personnelle » avec « un grain de hauteur ». Même dans son entourage, « on l'a souvent taxé d'impolitesse et de brutalité ». S'il n'avait point de vanité, « il avait de l'orgueil » sans aller jusqu'à « une fierté méprisante ».

Ces traits ne sont pas absolument séduisants et ils n'autorisent guère à penser qu'il y eût un charme extrême dans les rapports avec le personnage.

En outre, « il était pessimiste : l'expérience lui avait laissé peu d'illusions sur les hommes...; la vanité des espérances dont se nourrit trop souvent le monde le disposait à voir les choses en noir. »

Non, décidément, ce n'était pas une nature aimable, et son intérieur devait manquer de grâce et de sourires.

Au point de vue des qualités particulières des princes, de ces qualités éducationnelles et de surface qui sont comme la parure de leur métier, le portrait garde le même ton. Il n'avait pas de goût pour les choses militaires; il se tenait à l'écart de l'armée, où sa personnalité restait méconnue et antipathique. Il avait un pareil éloignement, on pourrait dire une disposition dédaigneuse, pour les parades de cour, pour la représentation et les plaisirs officiels. — C'est qu'il aurait fallu s'imposer une contrainte, et il n'en aimait d'aucune sorte.

« Je ne l'ai jamais vu à cheval, dit son biographe ; je doute qu'il fût cavalier. » — A la chasse, dont l'exercice ne semble pas lui avoir plu davantage, « il tirait médiocrement, un peu à tort et à travers. »

C'est assez pour donner une idée de l'homme; arrivons au prince.

II

Détail curieux, et, ce semble, inconnu jusqu'ici : c'est que le cousin de Napoléon III dut, un instant, épouser Mlle de Montijo, qui eût perdu, à cette union, une couronne sans y gagner plus de bonheur domestique. C'est le prince lui-même qui a raconté l'aventure à son historien, et elle mérite d'être notée ici pour son étrangeté.

C'était sous la présidence, avant le coup d'Etat, à une époque où il n'était pas encore question pour le fils de l'ancien roi Jérôme de devenir prince du sang; et c'est son père qui voulait, avec insistance, lui faire épouser la belle Espagnole dans laquelle il ne devinait guère alors la prochaine impératrice. « Le vieux roi, dit M. Lenglé, était fort entiché de cette union, qui devait donner à son fils, avec une femme d'une merveilleuse beauté, une dot qui, à ce moment, était pour lui la richesse. Le prince se laissait faire, et il eût été volontiers jusqu'au bout. Mais les objections, on peut dire les empêchements, vinrent du prince-président. Le futur empereur ne croyait pas alors qu' « on pût épouser » Mlle de Montijo, et il exposa ses raisons à son oncle dans une lettre que le prince avait conservée. »

Tout fut rompu, et, peu de temps après, la passion opéra l'extraordinaire chassé-croisé qui restera une des énigmes de l'histoire.

Plus tard, le prince Napoléon promit à M. Lenglé de rechercher la fameuse lettre à Prangins dans ses papiers, et de la lui montrer, mais le flot des événements survint, et le prince disparut de la scène du monde. Si jamais ses héritiers retrouvent et publient la lettre, elle sera certainement un des documents les plus piquants de nos annales contemporaines.

Neuf ans plus tard, le 30 janvier 1859, le prince épousait la princesse Clotilde, fille du roi Victor-Emmanuel, dont il eut les deux fils qui représentent aujourd'hui les deux nuances, les deux écoles du bonapartisme : le prince Victor, né à Paris, en juillet 1862, et le prince Louis, né à Meudon, en juillet 1864.

C'est le moment de parler, d'après le livre que nous analysons,

de ces deux jeunes gens trop délaissés par le père, et de l'aîné surtout, dont l'éducation défectueuse devait entraîner l'indiscipline et la révolte.

Le prince Victor apparaît faible, médiocre et sournois, dans le portrait qu'en esquisse M. Lenglé. De bonne heure, il écouta les flatteries et les suggestions du groupe napoléonien qui se défiait des tendances de son père, et il se prêta volontiers à se faire l'instrument d'une opposition d'autant plus illogique et choquante qu'il blessait le principe d'hérédité en prétendant le personnifier contre celui-là même qui en était, bon gré mal gré, le dépositaire. Dès la vingtième année, le schisme éclata, avec des alternatives d'éloignement et de retour, de résistance et de soumission, mais avec une attitude et un langage qui, même aux heures de rapprochement, laissaient pressentir chez le jeune homme l'arrière-pensée de l'affranchissement et l'ambition secrète de jouer un rôle. Le père ne pouvait y croire. « Le supposer capable de félonie filiale, s'écriait-il, c'est le calomnier! » La lutte fut vive; trois fois le père reprit l'enfant; mais, à la fin, la nature cauteleuse du jeune homme se démasqua, et quand le prince Napoléon, pour couper court à une situation aussi pénible, voulut éloigner son fils en négociant avec le sultan son entrée dans l'armée ottomane, le prince Victor, écartant désormais toute hypocrisie et tout subterfuge, refusa net d'obéir.

On connaît la scène violente qui eut lieu entre le père et le fils, et l'acte de rébellion, de rupture éclatante qui la termina. Un syndicat d'anciens dignitaires de l'Empire s'était formé pour constituer au jeune prince un revenu annuel de 40 000 francs, en espérant que « Saint-Diabète » ne tarderait pas à les débarrasser du père. C'est dans ces conditions et à la suite de ce marché que le prince Victor consomma la scission, et, le soir même, ce prince qui, cinq mois auparavant, s'était engagé sur sa parole d'honneur et par écrit « à tenir toujours une conduite franche et loyale envers son père et à ne faire aucun acte politique sans être d'accord avec lui, le soir même du 19 juin 1884, avec une désinvolture que peut seule expliquer l'inconscience, il répondait à une délégation qui était venue le féliciter de ce que d'autres appelaient « un parricide moral » : — « Je remercie les comités impérialistes du témoignage de dévouement qu'ils me donnent; les principes qu'ils viennent de rappeler ont été ceux de l'empereur Napoléon I[er] et de l'empereur Napoléon III; ils sont et resteront les miens. »

Cette rébellion scandaleuse, en déchirant le parti et en l'affaiblissant, frappa le prince Napoléon d'un coup irrémédiable. « Il comprenait, dit M. Lenglé, que, malgré tout, l'œuvre qu'il avait

commencée recevait une mortelle atteinte. Lui-même se sentait irréparablement atteint dans l'orgueil qu'il avait de son nom, dans son prestige familial, et aussi dans l'affection vraie que, sous une apparence de froideur, il portait à ses enfants. Bien qu'il sût admirablement se dominer, et qu'il affectât constamment, non point l'indifférence, mais le calme, on sentait qu'il était rongé par les préoccupations et le chagrin. Ceux qui ont vécu dans son intimité virent peu à peu son front se dégarnir et se pencher, son œil si brillant perdre de son éclat, sa vivacité s'amoindrir, son énergie s'altérer. Il restait au jeu, mais c'était par devoir et peut-être un peu par dépit, plutôt que par goût et par ambition. C'est de ce jour qu'a paru sur sa lèvre ce pli d'amertume qui ne devait plus s'effacer. »

Le schisme victorien s'accentue. Les partisans de l'hérédité impériale se groupent autour du prince Victor; un comité électoral composé de notabilités bonapartistes se constitue rue d'Anjou, et le fils, usurpant de plus en plus la place du père, reçoit des députations, lance des manifestes, prescrit des consignes. Et, pourtant, quelle était la valeur politique de ce jeune échappé de collège qui s'érigeait brusquement en chef de parti? Autant qu'on en peut juger par les révélations du livre, elle était nulle, ou à peu près. Un trait suffit à en donner l'idée.

Dans les derniers temps de son séjour orageux à l'avenue d'Antin, la conversation vint à tomber pendant le repas sur M. Emile Ollivier. Les uns l'exaltaient, d'autres le dénigraient. Le prince Victor était de ceux-là, et par les considérations les plus plates. Le prince Napoléon prit la défense de l'ancien ministre de l'Empire, en détaillant avec chaleur tous les dons remarquables et toutes les qualités brillantes qui le distinguent. On pouvait croire le jeune contradicteur désarmé par cette démonstration éloquente : avec un air de lassitude et de conviction enracinée, il répliqua négligemment : « C'est possible, mais il est si mal habillé! »

Un prince qui a cette profondeur d'observation et d'esprit politique ne se discute pas : il ne relève plus que de son tailleur. Aussi le prince abaissa-t-il sur son fils un regard mêlé de tristesse et de pitié, et désormais ne parla-t-il plus de lui qu'avec un accent où se confondaient l'irritation et le mépris.

Sans doute, il avait un second fils, mais l'avenir qu'il pouvait rêver pour le cadet ne le consolait pas de la défection douloureuse de l'aîné. Au moins, celui-là, voulut-il le soustraire aux flagorneries de salon et à l'oisiveté. Son année de volontariat achevée, il le lança dans un grand voyage autour du monde, commençant par l'Egypte et la Syrie, continuant par les Indes et le Japon, finissant par

l'Amérique et ses cités nouvelles. Au retour, afin d'éloigner le jeune homme du désœuvrement parisien et de ses conséquences, il le fit entrer dans l'armée italienne, d'où il passa plus tard dans l'armée russe, en raison de l'attitude hostile de l'Italie à l'égard de la France. — Chose curieuse, note M. Lenglé, et qui reflète le caractère des deux nations comme celui des deux souverains placés à leur tête : tandis que le roi Humbert avait désiré que son neveu ne figurât dans l'armée italienne que sous le titre de « comte de Moncalieri », l'empereur Alexandre voulut qu'il portât dans l'armée russe le nom de Napoléon.

Entre temps, le prince Napoléon avait marié sa fille au duc d'Aoste, et le prince Victor n'avait pas paru à la cérémonie.

La loi d'expulsion vint mettre le comble aux tristesses et au découragement du prince. Déjà, il avait bien le sentiment de l'inanité de ses espérances et de la chute irrémédiable de sa cause, mais l'exil y ajouta un degré de plus avec de nouvelles amertumes. Il estimait qu'il n'y avait plus rien à faire désormais, et il opposait l'inertie de l'abattement aux instances du petit groupe qui lui était demeuré fidèle. Mais ses intimes le pressaient, malgré tout, de parler, d'agir, de tenter quelque coup dans le genre de celui qu'il avait comploté lui-même, en 1872, avec Napoléon III, pour ressaisir le trône. Et ils invoquaient près de lui ce souvenir.

M. Lenglé raconte, à cette occasion, le projet, généralement soupçonné, mais inconnu dans ses détails, qu'avait, en effet, ourdi l'empereur déchu, de concert avec son cousin. Il est intéressant de le consigner ici, pour l'histoire du prince qui, dans l'exil comme sur le trône, ne fut jamais qu'un conspirateur.

« En 1872, l'empereur songeait à reprendre le pouvoir dont il se considérait comme détenteur légitime, aucun plébiscite n'étant venu infirmer celui de 1870. Il s'en était ouvert au prince Napoléon, et les deux cousins avaient comploté ensemble le plan d'une sorte de retour de l'île d'Elbe dont voici les principales étapes : l'empereur profitait d'un séjour à Cowes, où, en simulant une maladie, il lui était plus facile de détourner l'attention, pour s'embarquer secrètement à destination d'Ostende; de là, il gagnait Cologne et remontait la rive gauche du Rhin jusqu'à Bâle; il y trouvait le prince Napoléon, qui l'emmenait à Nyon, à travers les chemins détournés du Jura suisse. Arrivés à Prangins, ils traversaient le lac, débarquaient à Nernier sur la côte française, et se dirigeaient sur Annecy, où ils espéraient entraîner le régiment de cavalerie qui y tenait garnison. Ce Rubicon franchi, ils marchaient sur Lyon, dont le général Bourbaki commandait les troupes. Pour que ce complot pût réussir, il fallait tout d'abord dérouter la solli-

citude un peu inquiète, et parfois exigeante, de l'impératrice, qui n'était point dans le secret. C'est dans ce but que l'empereur, désirant l'habituer à ses absences, était allé passer déjà quelques semaines à Cowes. Il fallait encore, il fallait surtout, pouvoir supporter les fatigues d'un voyage rapide, monter à cheval ; et c'est pour se mettre en état d'entreprendre cette campagne que Napoléon III s'était décidé à subir l'opération au cours de laquelle il succomba. L'uniforme qu'il devait revêtir avant d'entrer en France, — le prince me l'a assuré, — était encore à Prangins. »

Un peu plus tard, il avait été question de reprendre un projet analogue au profit du prince impérial, mais on n'avait pas rencontré d'écho, même parmi les plus fidèles, et le général X., notamment, quoique attaché de cœur à la cause, avait répondu : « P ur le père, tant qu'on aurait voulu; pour le petit, il n'y a rien à faire... »

A la date dont nous parlons, en 1886, le sentiment du prince Napoléon était aussi qu'il n'y avait rien à faire, et quand ses amis le pressaient de définir au moins dans un manifeste « la politique de l'exil », il se bornait à répondre en hochant la tête : « Ce qui se passe n'est pas de nature à me faire rompre le silence. » Ses amis s'impatientaient-ils, le harcelaient-ils de leurs objurgations, il ajoutait avec flegme : « C'est du temps et des circonstances qu'il faut tout attendre. Hors de là, il n'y a qu'agitation stérile; il y a bien des années que j'en fais l'expérience... La situation est mauvaise; il ne faut pas l'empirer par des illusions... »

On lui parlait, pour réveiller la cause, d'organiser à Paris des banquets, des réunions publiques. Il secouait mélancoliquement la tête. « Qu'y dire? Quels résultats?... » Et il s'enfermait de plus en plus dans l'abstention, dans ce que son entourage appelait avec désespoir la politique de l'arme au pied, qui laissait disparaître peu à peu le prince et le nom dans l'obscurité et dans l'oubli.

C'est alors que surgit le boulangisme. Les fautes des gouvernants avaient soulevé un mécontentement universel dans le pays, et ce mécontentement populaire, ne trouvant pas un prince pour le personnifier et le conduire, s'attacha au général entreprenant qui s'offrit à la multitude. L'exilé de Prangins, voyant ses idées révisionnistes et plébiscitaires arborées et poussées en avant par le général, comprit qu'il ne pouvait y avoir qu'avantage pour sa cause à favoriser l'action du remorqueur inattendu que lui amenaient les hasards de la politique. « Rien n'est probable, dit-il à ses amis, mais tout est possible. » Et peu après il ajoutait : « Les événements marchent; mais il convient d'attendre sans se compromettre. Je ne suis pas encore *au jeu :* il faut que d'autres arrivent d'abord... »

Ainsi, il comptait que le boulangisme faisait son jeu et pouvait lui frayer la voie. Il eut bientôt des raisons particulières de le croire, en recevant à Prangins la visite du général Boulanger lui-même, qui passait clandestinement la frontière pour aller se concerter avec le prince. Ils eurent, seul à seul, pendant plusieurs heures, une conférence dans les allées désertes du parc, et, dans la conviction des intimes du prince, il en était sorti une entente positive, une convention. Mais, ajoute M. Lenglé, « ce qui s'est passé entre ces deux hommes, nul ne le saura jamais exactement, à moins que le prince n'ait laissé la relation de cette importante entrevue dans ses Mémoires, dont sa famille semble vouloir, malgré le vœu qu'il a exprimé, nous refuser les suprêmes leçons ».

Les événements marchaient; le prince, qui savait désormais à quoi s'en tenir et qui n'avait pas oublié la fable du Renard et du Corbeau, recommandait à ses amis la prudence. « Il faut savoir attendre, leur répétait-il; croyez-moi; j'ai jugé le général; je le crois excellent militaire, mais, en fait de politique, c'est un enfant : il a tout ce qu'il faut pour arriver; il n'a rien de ce qui est nécessaire pour se maintenir : il aura vite besoin de moi. »

Et c'est pendant ce temps-là qu'il se trouvait des monarchistes assez naïfs ou assez aveuglés pour compter sur le général et s'imaginer qu'il travaillait pour eux! Plus clairvoyant se montrait celui d'entre eux qui, sans être écouté, leur jetait cet avertissement dans un discours : « Ce n'est pas pour nous que le four chauffe!... »

Vers le même temps, et comme autre symptôme caractéristique de la situation, Renan, faisant causer Dieu avec l'ange Gabriel dans une de ces fantaisies où se complaisait son esprit sophistique et paradoxal, prêtait ces paroles au Père éternel : « Dis à cette pauvre France que je ne lui ai pas encore retiré son mandat, qui est d'étonner le monde par ses volte-face et ses relèvements; j'ai mis en elle le principe de résurrections sans fin... Ses défaillances pourraient être suivies d'étranges explosions d'énergie, et si un homme se rencontrait... dis-lui de ne pas repousser un Premier Consul. »

Le prince Napoléon suit alors de très près la campagne, et il ne cesse de recommander à ses amis de s'abstenir de toute manifestation imprudente. Il leur écrit : « Les victoriens veulent compromettre le général; tâchez de faire ressortir qu'entre victoriens voulant l'empire, et Boulanger voulant la république, il y a un abîme et pas d'entente possible. » Quelques jours après, il accentue : « Les *bonapartistes* qui adoptent et défendent nos principes sont avec le général Boulanger; les *impérialistes* sont et doivent être contre. »

Quand le général se bat avec Floquet, il écrit aussitôt : « Prenez des nouvelles discrètement de ma part. » Quand le général fuit le procès de la Haute-Cour, il l'approuve d'avoir quitté la France. Il écrit à ses amis, divisés à cette égard : « L'essentiel est qu'il reste dans son programme (il aurait pu ajouter : et dans nos conventions), dont il n'est pas sorti jusqu'à présent. Ceux qui le conduisent bien, c'est Naquet, Laisant et Laguerre. Vous devriez tous agir ainsi. L'avenir est gros de difficultés, mais rappelez-vous que, si cette chance nous échappe pour débarrasser la France de son ignoble gouvernement, je ne prévois pas ce que l'on pourra faire. »

Et comme l'argent est le nerf de la guerre, il s'efforce d'en procurer au général, sans y contribuer d'ailleurs lui-même. En même temps qu'il envoie M. Lenglé en Angleterre afin de s'y concerter avec le général sur les candidatures républicaines plébiscitaires à soutenir dans les élections, il se rend lui même à Londres, afin d'y avoir avec Mme la duchesse d'Uzès une entrevue sur laquelle le livre glisse discrètement, puis il va solliciter l'impératrice, fort peu sympathique au boulangisme, et de laquelle il ne reçoit qu'un absolu refus de tout concours.

Mais vers la fin d'octobre 1888, il commence à s'inquiéter, et son inquiétude, rapidement justifiée par les faits, se transforme bientôt en découragement et en tristesse. Il retombe dans son ancien pessimisme. Il écrit à ses amis : « Je suis décidé à observer et à me taire... Je désire rester à l'écart... Je ne vois plus rien à faire... Ma politique triomphera, mais pas ma personne. »

Il faut reconnaître qu'il eut alors plus de sagacité et de prévoyance politiques que d'autres.

De ce moment jusqu'à sa mort, il ne sortit plus du marasme. « Il gardait bien caché au fond de son âme, dit M. Lenglé, cet éternel rayon d'espérance qui est le suprême consolateur de l'homme, mais il comprenait qu'une occasion exceptionnelle de réaliser son rêve venait de s'évanouir. »

Il tomba dans la mélancolie et le dégoût, proclamant que l'entreprise avait fait « banqueroute » et que toute chance d'avenir avait définitivement disparu. « Les hommes sont laids à voir de près, écrivait-il à son confident... La politique me dégoûte trop pour que je m'en occupe désormais; ma retraite est complète... »

Puis sa tristesse et son amertume le portaient jusqu'à la défiance et au soupçon. Après avoir demandé des renseignements sur certaines personnes, il écrit, avec un pli de lèvre qu'on devine : « Je m'en doutais : c'est à prendre les hommes et les femmes en dégoût... » Et enfin : « Quand on est oublié, il faut savoir disparaître... »

Il en vient même, dans son humeur noire, à douter du relève-

ment possible de la France; tout lui paraît fini, et il prend le chemin de Rome dans les dispositions les plus sombres. A peine y est-il arrivé que la maladie le saisit, et deux semaines après, il meurt, après avoir écarté de son lit funèbre « le fils traître et rebelle », en investissant, au contraire, son fils Louis de son héritage politique et de sa tendresse.

Je ne parle pas ici de ses idées en matière religieuse; elles sont connues, et il paraît malheureusement y être demeuré fidèle jusqu'au dernier soupir.

Ainsi finit cet homme, qui, avec la valeur intellectuelle que lui avait donnée la Providence, aurait peut-être, en d'autres circonstances et dans un autre milieu, fourni une tout autre destinée. Lui disparu, ses amis et les partisans de son système ont été envahis du découragement profond sous lequel leur chef a succombé. Ils n'entrevoient plus rien à l'horizon, même pour un Napoléon, et ils l'avouent avec une mélancolie désolée.

A leurs yeux, il n'y a plus, pour la France nouvelle, que le duel entre le parlementarisme et la dictature. Il se trompent dans leur désespérance : il y a autre chose, que le pays, éclairé par l'expérience, saura bien trouver à son heure.

H. DELORME.

LA FRANCE

ET L'EMPIRE DU MILIEU

Si la France n'était représentée en Chine par environ 400 missionnaires catholiques, le chiffre de nos compatriotes habitant l'Empire du Milieu ne dépasserait guère 150 unités[1]. Cette quantité laïque n'est certes point négligeable, néanmoins il serait excessif de prétendre qu'elle est imposante.

Des traités successifs, celui de Tientsin notamment, conclu en 1860, ont assuré à la France, des avantages identiques à ceux dont jouissent les Anglais, les Américains, les Allemands, etc., mais, quoique le drapeau tricolore flotte sur les trois concessions de Shanghaï, de Tientsin et de Canton (Shameen), elle n'a pas su en tirer aussi grand profit que d'aucuns.

La plus anciennement établie de ces concessions, celle de Shanghaï compte quarante-trois ans d'existence, de beaucoup la plus importante par l'étendue de son territoire, par la supériorité de son organisation administrative, elle l'est aussi par le nombre de ses habitants (à peu près exclusivement chinois, il est vrai).

Dépendance de la France depuis 1844, en vertu des stipulations du traité de Whangpoa, signé par M. de Lagrenée, ce fut en avril 1849 seulement que le *taotaï* (préfet) de Shanghaï, publia

[1] Le *Chronicle and Directory* de Hong-kong, 1891, indique comme suit la population étrangère résidant en Chine :

3276	Anglais
1061	Américains
596	Allemands
548	Espagnols
794	Japonais
536	Portuguais
551	Français
543	Nationalités diverses
7905	

une proclamation reconnaissant nos droits et réglant, d'accord avec notre consul, les obligations et servitudes qui en résultaient.

Bien que ces stipulations fussent incontestablement favorables au commerce français, celui-ci ne s'en prévalut guère. Plus encore que de nos jours, nos négociants redoutaient alors les entreprises aventureuses; rappelons à leur décharge que les conditions dans lesquelles se pratiquaient les échanges entre l'Occident et l'Extrême-Orient, étaient bien différentes en ce temps-là de ce qu'elles sont devenues.

La grande navigation à vapeur n'était pas soupçonnée; l'isthme de Suez barrant la mer Rouge, les bâtiments à voiles étaient forcés de doubler le cap de Bonne-Espérance; la traversée du continent européen en Chine ne durait pas moins de quatre à cinq mois, aussi, le départ d'un navire à destination de Canton ou de Shanghaï était-il pour la population maritime, de son port d'attache, presqu'un événement. De ses lointains souvenirs d'enfance, l'auteur de ces lignes a gardé bien vivace celui de l'armement d'un navire que son père expédia en Chine vers 1850, et il a présentes à l'esprit toutes les laborieuses études préliminaires à l'opération, comme les multiples et minutieux préparatifs auxquels il fallut pourvoir, afin de mettre *le Racine*, modeste bâtiment jaugeant 350 tonneaux, en état d'entreprendre une campagne dans les mers de Chine, campagne dont la durée se prolongerait vraisemblablement au delà d'une année.

Autant que possible, nulle circonstance ne devait être laissée au hasard : avant le départ, il fallait munir le subrécargue d'instructions méthodiques, prévoyant les phases diverses de l'opération commerciale, nantir le capitaine d'ordres détaillés lui traçant son itinéraire, délivrer à l'un et à l'autre des lettres circulaires de recommandation adressées aux maisons établies dans les divers ports où quelque fortune de mer pourrait contraindre le bâtiment de faire relâche.

Un oubli n'était ni aisément ni surtout promptement réparable : le télégraphe sous-marin n'était pas né; quant à la poste, le service n'en était que très irrégulièrement assuré. La date de départ des voiliers auxquels les lettres devaient être livrées n'était point fixe; encore bien moins naturellement celle de leur arrivée.

De banques européennes, il n'en existait point aux *settlements*, et afin de solder les dépenses de ravitaillement de l'équipage et l'achat de la cargaison de retour, plutôt que d'avoir recours à quelque comptoir anglais, établi à Canton ou à Shanghaï, dont l'intervention eût été fort onéreuse, l'armateur préférait confier à son propre navire les fonds qui lui seraient nécessaires.

L'or n'étant point alors, pas plus qu'aujourd'hui d'ailleurs, un instrument courant d'échange en Chine, et le règlement des opérations commerciales s'effectuant en métal blanc, une soute spéciale recevait soit des lingots d'argent achetés à Londres, soit des caisses contenant chacune 2000 pièces de 5 francs ou 10 000 francs.

Il fallait équiper le bâtiment lui-même de façon qu'il pût résister à une navigation dure et longue, et le munir, à cet effet, de tout un jeu d'apparaux spécialement appropriés. Le doublage en cuivre de la coque, suffisant dans l'Atlantique à protéger le bordage quoiqu'il ne dépassât pas la ligne de flottaison, devait être exhaussée de plusieurs feuilles de métal superposées, autrement les vers qui pullulent dans les mers chaudes d'Extrême-Orient n'eussent point tardé de transformer, en un tamis, les épaisses murailles en chêne du navire. La violence des typhons est terrible en ces parages; les léviathans de 3500 à 4000 tonneaux sortent à grand'peine indemnes d'une lutte avec leurs tourbillons; quant à une pauvre coquille de noix, de dimension dix fois moindre, si sa malechance veut qu'elle entre en contact avec le formidable météore, le capitaine a beau amener, non seulement sa voilure, mais les mâts de hune, souvent ses bas mâts eux-mêmes, craquent et s'effondrent. Afin d'être à même, le cas échéant, d'établir pour les remplacer ce que les marins appellent une mâture de fortune, le navire embarquait un assortiment d'espars, de longueur et de calibre propres à être convertis en artimon, en mâts de hune et en misaine. Si un coup de mer venait à désemparer le gouvernail, dangereux méfait dont le typhon est trop souvent coupable, le charpentier du bord devait pouvoir également utiliser une de ces pièces de bois pour, tant bien que mal, remplacer provisoirement la barre disloquée.

Avant que les Anglais n'eussent entrepris, certes dans leur propre intérêt, mais au profit de tous, en résumé, de faire la police des mers de Chine, les pirates ne craignaient pas de s'aventurer au large et n'hésitaient pas à courir sus aux navires marchands. Il fallait donc être en mesure de repousser une attaque, c'est pourquoi le petit voilier havrais, en dépit de ses intentions toutes pacifiques, n'en était pas moins outillé de telle façon qu'il pût se défendre : armé de deux canons de petit calibre à l'avant, son modeste carré était en outre décoré d'une douzaine de carabines et de quelques haches, et ses braves mathurins, pour la plupart anciens matelots de la flotte, auraient très convenablement su faire usage, le cas échéant, des engins composant ce semblant d'arsenal.

Aujourd'hui, grâce à leurs puissantes machines, les steamers ne courent plus risque d'être arrêtés et pris à l'abordage. Mais, les écumeurs de mer n'ont pas renoncé à leur vilain métier : aban-

donnant leur ancien système, ils ont imaginé de nouveaux procédés qu'ils mettent en pratique non sans succès, comme en témoigne la tragique aventure dont fut récemment victime le *Namoa*[1].

L'approvisionnement en vivres nécessaires à la subsistance d'un équipage de 30 ou 35 hommes n'était point une mince affaire. Se fait-on idée de la quantité et de la variété des denrées de toutes sortes, dont la petite cambuse devait être bourrée? Quatre ou cinq mois durant, pas moyen de recourir au boulanger, au boucher ou à l'épicier du coin; c'est le magasin du bord qui satisfera à tous les besoins, c'est pourquoi rien ne peut manquer à son assortiment.

Les exigences gastronomiques étaient obligatoirement limitées : le bouillon Liebig, le lait concentré, les conserves de viande américaine ou australienne étaient inconnus; quant aux produits fran-

[1] En décembre 1890, un *cargo-boat*, le *Namoa*, commandé par un capitaine et des officiers anglais, mais ayant son équipage exclusivement composé de Malais et de Chinois, embarquait à Hong-kong, pour les rendre dans les divers ports de la côte, 250 Célestes, retour d'Australie et de San-Francisco, pour la plupart, riches du pécule économisé pendant leur séjour en terre étrangère. Cinq ou six heures après que le *Namoa* avait quitté le mouillage, alors que les officiers étaient descendus au carré pour le lunch, une douzaine de Chinois se précipitaient sur le lieutenant qui était de quart, et sans lui donner le temps de se reconnaître, le ligotaient; un passager anglais qui, malade, était resté sur le pont, avait la tête cassée d'une balle; en même temps un groupe de bandits envahissait la salle à manger, le revolver au poing, acculait les officiers dans les cabines, s'emparait des armes et des valeurs; puis, cette besogne faite, une sentinelle était postée à l'entrée de chaque chambre.

Entre temps, les autres pirates s'étaient emparés des chauffeurs et mécaniciens malais, et, se saisissant du gouvernail, avaient changé la route, pendant que le chef de la bande organisait systématiquement le pillage.

Deux ou trois heures après le coup de main, trois jonques étaient en vue, et ne tardaient pas à accoster le steamer, elles embarquaient les forbans et leur butin, puis, prenant le large, laissaient le pauvre vapeur en panne. Elles avaient disparu depuis longtemps lorsque la pression fut assez forte pour permettre au bâtiment de faire route; il n'y avait pas à songer dès lors à les poursuivre, et le cap fut mis sur Hong-kong. L'audacieux attentat dont le *Namoa* avait été l'objet émut naturellement très fort la colonie, et aussitôt le gouverneur adressa d'énergiques représentations au vice-roi de Canton. Celui-ci mit sa police sur pied, réussit à capturer quelques-uns des coupables et fit trancher un certain nombre de têtes. Mais, pirates de père en fils, depuis de longues générations, les pêcheurs de Chusan, et ceux des îles et îlots semés le long de la côte, ne se déshabituent pas pour si peu de leurs méchantes pratiques; aussi les commandants de steamers doivent-ils se tenir prudemment sur leurs gardes lorsqu'ils ont à leur bord un contingent de deux ou trois cents passagers chinois, dans l'hypothèse où certains d'entre eux se seraient embarqués dans le but d'aider à la réussite d'un complot analogue à celui dont le *Namoa* éprouva les tristes suites.

çais, le catalogue en était assez mesquin vers 1850, leur qualité douteuse et leur prix élevé; les procédés réfrigérants, eux, n'étaient même pas soupçonnés, bien entendu.

Grâce aux ressources culinaires d'invention récente, le maître queux d'un transatlantique n'a pas grand mérite à composer de succulents menus; mais, il y a cinquante ans, les salaisons de viande et de poisson alternaient, faute de mieux, avec les légumes secs, et les passagers comme le capitaine étaient bien forcés de se contenter d'un régime monotone et médiocrement hygiénique. Les cages à poules étaient abondamment garnies au départ, seulement le poulet, comme bien d'autres bipèdes, n'appréciant pas les charmes du tangage et du roulis, après deux ou trois jours de mer, devient misérablement étique, de telle sorte que, le spécimen figurant réglementairement le dimanche sur la table du commandant ne permettait pas précisément aux convives de se croire les hôtes de Lucullus. Le pain se fabriquait deux fois par semaine; malheureusement trop souvent, les vagues déferlant sur le pont éteignaient le feu de la cuisine et du four, il fallait bien, en ce cas, recourir à la galette sèche. La machine distillatoire enfin, cet ingénieux appareil à l'aide duquel l'eau de mer débarrassée du sel dont elle est imprégnée devient potable, n'était point trouvée; les citernes en tôle elles-mêmes, on ne les employait pas, de simples barriques en bois alignées sur le pont contenaient l'indispensable liquide; mais l'approvisionnement ayant été calculé d'après la durée probable de la traversée; le contenu des futailles devait être à peu près épuisé lorsque le bâtiment toucherait terre, même si quelque malencontreux paquet de mer n'en avait pas défoncé quelqu'une, aussi le personnel du bord prenait garde d'user avec réserve et pour sa boisson seulement, de la pitance quotidienne à laquelle il avait droit.

Dirons-nous qu'il était à propos de n'être point malade? Les notions médicales du capitaine étaient, on le conçoit, très restreintes et assez vagues. Quant au coffre à médicaments, toutes les substances prescrites par les règlements, il en était certainement muni lorsque le navire quittait le port; mais, qui ne sait combien rapidement l'humidité pénétrante de l'atmosphère salin en altère l'essence et par suite l'efficacité!

Si nous nous sommes permis ce grand luxe, peut-être débordant de menus détails, c'est que, montrant comme un voyage en Chine était à cette époque une entreprise hasardeuse, nous espérons innocenter ainsi, du moins jusqu'à un certain point, nos compatriotes inculpés d'avoir dédaigné les immunités dont ils étaient redevables au traité de Whangpoa.

En fait, la concession française de Shanghaï que M. de Montigny obtint des autorités chinoises, en 1848, ne fut pas réellement constituée avant 1862. C'est de cette année que date la création d'un conseil municipal, alors composé de cinq notables, et la promulgation du règlement qui l'instituait. Cet instrument organique, revisé en 1868, d'accord avec les land-renters (propriétaires fonciers) du *settlement* anglo-américain est, en définitive, la charte de la concession.

La régularisation des droits de la France à la création d'un établissement autonome sur le territoire de Tientsin date de 1861. C'est le 21 juin de cette année que le comte Kleczkowsky, premier secrétaire de la légation française à Pékin, conclut avec S. Exc. Tchong une sorte de traité d'affermage précisant les conditions aux termes desquelles la cession s'effectuait et la jouissance s'exercerait.

Le règlement d'organisation municipal de Tientsin est calqué sur celui de Shanghaï. Quant à la concession française de Shameen (Canton), elle n'a été pourvue de statuts municipaux qu'en août 1889, et ils ne diffèrent de ceux régissant Shanghaï et Tientsin que par le nombre des édiles appelés à constituer le corps de ville. En effet, l'article 1er est ainsi conçu :

« Le corps municipal de la concession française de Shameen se compose du consul de France et de DEUX conseillers municipaux, dont un Français et un étranger, désignés l'un et l'autre par la voie de l'élection. »

Quel est le nombre de nos compatriotes résidant, non seulement dans chacune des trois concessions, mais encore partout l'Empire du Milieu?

Quelle est la nature des intérêts qui les ont déterminés à s'établir plus ou moins à demeure en Chine? Comment la France s'y comporte-t-elle, en tant que puissance commerciale? Quelle part enfin prend-elle à la tâche grandiose, mais ingrate, de la conversion du Chinois aux systèmes caractérisant notre civilisation et aux doctrines religieuses de l'Occident?

Telles sont les questions que nous nous proposons d'étudier.

SHANGHAI

D'après le recensement officiel dressé le 24 juin 1890, le chiffre des étrangers fixés sur la concession française était de 444 unités, se décomposant comme suit :

Français	149	(religieux et laïques).
Anglais.	87	
Allemands.	29	
Américains	27	
Autrichiens	8	
Portugais.	20	
Russes.	16	
Nationalités diverses inconnues.	108	
	444	

Le chiffre de la population chinoise étant de 34 722 (dont 696 au service des étrangers), le grand total des habitants de la concession est de 35 166.

Dans une précédente étude, nous avons dit que 114 Français résidaient sur le *settlement* anglais; la France est donc représentée à Shanghaï par 263 de ses nationaux répartis entre les deux concessions[1]. Il nous aurait paru intéressant de savoir à quelles catégories sociales appartiennent nos compatriotes fixés à Shanghaï. Le *Hong-kong Directory* ne satisfait qu'imparfaitement notre curiosité. Faute de mieux, voici le résultat du dépouillement des tableaux statistiques publiés par l'Annuaire de la colonie anglaise.

Sont établis sur le territoire de la concession française :

La procure des Lazaristes.	4	Français.
La procure des Missions étrangères.	3	—
La procure des Jésuites (église Saint-Joseph). .	7	—
S. G. Mgr Garnier	1	—
Le consulat de France.	4	—
L'hôtel des Colonies.	1	—
L'office de la Poste.	2	—
Le secrétariat du Conseil municipal.	5	—
L'ingénieur, le surveillant des travaux et l'inspecteur de la salubrité.	3	—
La brigade de la police.	41	—
L'Institution des religieux Dominicains. . . .	5	—
L'agence des Messageries maritimes, seul établissement commercial français ayant son siège social dans le périmètre de notre concession.	5	—

En outre sept ou huit comptoirs, dirigés par des Anglais, des Portugais, des Allemands, y sont installés. Le *settlement* anglo-américain, lui, donne l'hospitalité à

L'école Saint-François-Xavier. . . . . 8 Français.

[1] Rappelons que la population du *settlement* anglo-américain comprend 171 950 habitants, dont 3821 étrangers.

La succursale du Comptoir d'escompte. . . .	10	Français.
L'agent des forges et chantiers de la Méditerranée, des établissements Eiffel et C[e].	1	—
Trois ou quatre maisons de commerce. . . .	10	—
Une pharmacie.	2	—

Résident encore de l'autre côté du Yang-king-pang, un médecin, un photographe, un professeur de langues, un pâtissier, un artiste capillaire, enfin, ce spécimen original du Gaulois émigrant que l'on est presque surpris, et fier souvent tout juste, de rencontrer aux quatre coins du globe. Pourquoi, il est permis de se le demander, certains de nos compatriotes, et non des moindres, ont-ils opté en faveur du quartier anglo-américain? Sans doute, des considérations d'ordre professionnel les ont guidés dans leur choix. Cependant, si nous devons en croire M. Rousset (*A travers la Chine*), M. Reclus (*Géographie universelle*), l'auteur du *Journal d'un mandarin* (*lettres de Chine par un fonctionnaire du Céleste Empire*), le lieutenant-colonel Bouinais, de l'infanterie de marine (*de Hanoï à Pékin*), l'attrait du *self-government* très sagement progressiste, qui régit la concession britannique, n'aurait point été sans influencer leur préférence.

« La concession anglaise, dit Reclus, dont les habitants gèrent librement leurs intérêts, est la colonie modèle; c'est là que sont établis la plupart des résidents Français qui fuient le voisinage des bruyants quartiers de la ville chinoise ou qui veulent échapper au pouvoir discrétionnaire de leur consul armé de droits presque dictatoriaux ».

L'auteur du *Journal d'un mandarin*, lui, s'exprime ainsi :

« La France a aussi sa concession, mais si je vous dis que les rares Français qui habitent à Shanghaï évitent d'y fixer leur domicile, il me semble que j'aurai été bien loin dans mes confidences. C'est que dans la concession anglo-américaine la vie y est autrement agréable, autrement libre. Que voulez-vous, le pouvoir de nos consuls est discrétionnaire, ce sont de véritables dictateurs, et franchement nos nationaux qui vont chez les Anglais sont excusables. Ainsi la seule grande maison qui représente la France à Shanghaï, le Comptoir d'escompte de Paris, a son siège dans la concession anglo-américaine, et tous les Français qui viendront se fixer à Shanghaï suivront cet exemple. J'ai une sorte de honte, à vous donner ces renseignements, mais s'ils pouvaient avoir le don d'éclairer nos législateurs sur les désavantages nombreux du pouvoir consulaire, tel qu'il est exercé en Extrême-Orient, je ne regretterais pas mon observation. »

Ces remarques ont été faites en 1887. Il ne paraît pas qu'il en ait été tenu compte. Nous extrayons, en effet, de l'intéressant ouvrage du colonel Bouinais (*de Hanoï à Pékin*), édité en 1892, ce qui suit :

« Shanghaï est la place la plus importante de la Chine septentrionale, et reçoit les produits de l'Europe, soit directement, soit par l'intermédiaire de Singapoor et de Hong-kong, et les marchandises du Japon et des Etats-Unis, ces dernières, expédiées par San-Francisco. Malheureusement, la France n'occupe pas sur le marché de cette ville la place que devraient lui assurer sa puissance politique et les sacrifices faits par les différents gouvernements qui se sont succédé depuis la signature du traité de Whangpoa, en 1844.

« Plusieurs sociétés françaises, en particulier le Comptoir d'escompte de Paris, ont préféré s'installer hors de la concession régie par nos consuls, parce qu'elles se trouvaient plus libres sur la partie anglaise de Shanghaï.

« Tous les voyageurs dans l'Extrême-Orient ont constaté cette situation fâcheuse et ont déploré un tel état de choses.

« Recherchant les causes de notre infériorité, ils ont cru les trouver dans les pouvoirs quasi dictatoriaux conférés par notre législation aux consuls généraux. »

L'unanimité de ces sévères appréciations laisse à penser qu'elles ne sont pas dénuées de fondement. Sans méconnaître en effet la valeur de nos consuls, il faut convenir que leur amovibilité même est un sérieux obstacle à la conduite suivie des affaires municipales. En outre, n'ayant point, comme les contribuables, des intérêts plus ou moins liés à la prospérité et au développement de la concession, il n'est pas interdit de croire qu'ils ne s'en occupent pas toujours avec le zèle jaloux et la vigilance inquiète dont l'administrateur de son propre bien ne se départit point d'ordinaire. Or les huit conseillers municipaux tiennent bien leur mandat de leurs concitoyens, mais le consul général est (art. 7 du règlement) leur président de droit; et, de plus, il est investi, aux termes de ce règlement, de maintes prérogatives qui lui assurent une omnipotence mal déguisée.

Sans être aussi important que celui de sa voisine [1], le budget

[1] Le budget de la concession anglo-américaine pour 1892 se décompose comme suit :

Recettes : 493 914 taëls (3 207 840 fr.)
Dépenses : 492 594 taëls (3 201 691 fr.)

(*North-China Herald*, 4 mars 1892.)

de la concession française n'en comporte pas moins des chiffres très respectables [1].

Les recettes prévues pour 1891 s'élevaient à 207 297 02 taëls (1 243 782 fr. 12), et les dépenses à 191 339 06 (1 148 034 fr. 36).

Ne nous hâtons pas trop d'admirer ce merveilleux boni, car il est dû à un emprunt de 50 000 taëls (300 000 fr.) destiné à faire face à des travaux indispensables et à combler aussi le déficit des exercices précédents.

Le budget des recettes est alimenté par l'impôt foncier, 4 dixièmes pour 100 (environ 55 000 fr.); par la taxe de 4 pour 100 sur le montant du loyer des maisons occupées par les étrangers (environ 33 000 fr.); par celle de 8 pour 100 sur le prix de location des habitations affermées par les Chinois (environ 180 000 fr.); par le produit de licences de diverses natures : celles que acquittent, entre autres, les loueurs de *jinrickshas* (le pousse-pousse japonais, importé du Nippon en Chine), les propriétaires de fumerie d'opium et autres établissements de plaisir, pour une centaine de mille francs; par les taxes perçues à titre de contribution aux frais de balayage et d'éclairage produisant environ 130 000 francs; par des droits de quai et de jetée; par une redevance spéciale acquittée par le *taotaï* (préfet chinois) (environ 105 000 fr.); enfin, par divers autres impôts.

Le budget des dépenses est divisé en trois chapitres principaux : le secrétariat, auquel incombe la répartition des fonds alloués à l'hôpital, au corps des pompiers et à la Société musicale (environ 275 000 fr.); les travaux publics (cet article comprend l'éclairage) (environ 410 000 fr.); la police (environ 210 000 fr.) [2].

Sauf la subvention attribuée à la Société musicale, il est à remarquer que le budget de la concession française ne comporte aucune dépense susceptible d'être qualifiée somptuaire.

Les services strictement nécessaires à l'administration de toute agglomération de civilisés occidentaux sont seuls dotés, et leur caractère rigoureusement utilitaire trahit bien le sentiment de l'émigré français, toujours campé, jamais fixé.

La mère-patrie, de son côté, ne semble guère se soucier du groupe minuscule de Français habitant Shanghaï; elle paraît les considérer comme des enfants perdus. Alors que nous voyons le gouvernement de la reine non seulement entretenir avec un soin méticuleux ses hôtels consulaires, mais en bâtir de neufs, celui de notre consul général est délabré et menace presque ruine. En

[1] *North-China Herald*, 6 mars 1891.

[2] *Hong-kong Directory*.

dépit d'appels répétés et pressants, le grand vizir du quai d'Orsay étant resté sourd à toutes les demandes officielles ou officieuses qui lui furent adressées, nos compatriotes shanghaïens se sont décidés à recourir directement aux Chambres, et, dans une pétition solidement motivée, après avoir exposé l'affligeant état de dégradation de la résidence du représentant de la France, ils en ont réclamé ou la démolition ou la reconstruction. Cette pétition semble avoir ému M. Ribot (à cette époque, il détenait encore son portefeuille), car le budget du ministère des affaires étrangères a prévu une somme de 1 500 000 francs pour être affectée à la restauration des édifices consulaires de Shanghaï, Alexandrie, Tanger, etc.

Il y a beau jour certainement que le Trésor métropolitain aurait dû consentir ce sacrifice, mais son urgence s'est manifestée absolument criante durant ces derniers temps où notre consul général remplissait, en vertu de son rang d'ancienneté, les fonctions de doyen du corps consulaire. Ce poste, à Shanghaï comme à Tientsin, comme à Shameen (Canton), d'importance exceptionnelle à raison de l'autonomie dont jouissent les concessions, comporte, entre autres attributs, celui d'intermédiaire non seulement entre le corps consulaire et l'autorité chinoise, mais entre les municipalités française et anglo-américaine et le Taotaï (préfet chinois). Qu'une contestation surgisse à l'occasion d'un empiètement sur le territoire des *settlements* par les Célestes ou sur le domaine chinois par les étrangers; qu'une réclamation intéressant l'une ou l'autre des communautés occidentales se produise, c'est par l'entremise du doyen des consuls que les négociations s'entament et se suivent. Jusqu'en 1890, la charge de « senior consul » avait été exercée par le représentant de la Grande-Bretagne, des États-Unis ou de l'Allemagne, les agents des autres puissances s'étant effacés devant leur collègues, quand cette dignité aurait dû leur revenir. Le consul général de France ne déclina pas, lui, une prérogative à laquelle il avait droit de par la tradition, mais ce ne fut pas sans humeur que John Bull subit la priorité du diplomate français. Son dépit se trahit en maintes circonstances, notamment à l'occasion de la première lettre que le doyen du corps consulaire eut à adresser au « Municipal Council ». Cette lettre était rédigée en français, et l'usage d'un idiome qui n'était point le britannique troubla, alarma la susceptibilité anglaise, à ce point que la presse locale, écho du sentiment général, souleva la question de l'abrogation de l'agrément tacite, conférant au plus ancien consul le titre de doyen. Elle n'hésita point même à saisir l'opinion de l'amalgame des *settlements*, combinaison qui aurait pour effet d'anéantir l'autonomie de la concession française et d'en soumettre l'administration

à la juridiction de la Grande-Bretagne. Cette visée, très anglaise d'ailleurs, hante l'esprit de bon nombre de nos envahissants voisins, très enclins, on le sait, à élargir indéfiniment leur sphère d'influence et à préparer ainsi les annexions qu'ils convoitent.

Sans s'émouvoir de cette agitation, M. W. notre consul, continua d'employer la langue française lorsqu'il eut à correspondre avec le *chairman* de l'assemblée communale anglo-américaine; et comme il sut n'être point inférieur à la situation que lui valait son ancienneté, lorsque, dernièrement, il quitta Shanghaï, le *North-China Herald* et les autres périodiques locaux ne lui marchandèrent pas de flatteurs éloges.

Bien que sa carrière de doyen n'ait point été longue, l'amour-propre de notre agent dut souffrir plus d'une fois du misérable état de son logis officiel, lorsque, par exemple, ses collègues tenaient conseil sous sa présidence, à la maison de France, ou lorsqu'il avait à recevoir l'un ou l'autre des fonctionnaires célestes, ces Asiatiques, auxquels les apparences importent autant et plus que la réalité.

Le sentiment d'humiliation que reflète la pétition à laquelle nous avons fait allusion, la communauté tout entière ne la ressent, en aucune circonstance, plus vive et plus douloureuse que le jour de la fête nationale.

Convoquée à une réunion officielle par le représentant de la France, la colonie ne manque pas de se rendre à son appel, et le salon de l'hôtel consulaire reçoit, le 14 juillet, le petit groupe de nos compatriotes.

Le chef de la municipalité harangue brièvement le diplomate; celui-ci célèbre, comme il convient, l'impeccable correction du chef de l'Etat, la grandeur majestueuse de la République, ses succès à Cronstadt ou autres, puis il se félicite de la cordialité de ses rapports avec le Conseil municipal, comme avec ses autres ressortissants; et si dans l'assistance figure Sa Grandeur l'évêque catholique, se souvenant à propos que l'anticléricalisme n'est point un article d'exportation, l'orateur n'hésite pas à s'adresser à Lui, en le qualifiant de ce titre de « Monseigneur », que certains de nos grands hommes, solennellement enfantins, refusent chez nous aux princes de l'Eglise.

Après que l'inévitable *Marseillaise*, exécutée par les membres de la Société musicale *la Lyre*, a suffisamment réjoui les oreilles des patriotes, après que le Consul a remercié ceux de ses collègues qui assistent au gala, nos Français sortent du Consulat incontestablement charmés de l'affabilité du fonctionnaire républicain, mais très enclins à maugréer contre l'incurie du ministère dont relève

l'entretien des édifices nationaux à l'étranger, et même contre l'insouciance du ministre auquel incombe le devoir d'affirmer la dignité de la France et d'affermir son prestige. Le patriotisme des exilés est heureusement réconforté par l'aspect du Whangpoa. Deux bâtiments battant pavillon tricolore y sont seuls ancrés; il est vrai, ce sont le stationnaire et le paquebot des Messageries maritimes, l'un et l'autre réglementairement pavoisés; mais leurs voisins, les vaisseaux de guerre anglais, russes, américains, etc., ont, eux aussi, leurs étais et leurs vergues décorés de flammes et de drapeaux, par déférence pour la France et pour les officiers de sa marine, dont la courtoisie et la politesse proverbiale nous font partout si grand honneur.

La municipalité fait de son mieux : çà et là, elle accroche le banal écusson peinturluré qui sert de cadre aux R. F. dorées; elle aligne des lanternes chinoises et japonaises, qui, dans la soirée, concourront, avec quelques traînées de gaz, à illuminer le quai de Whangpoa et la rue du Consulat. Mais, sauf de rares exceptions, les maisons particulières sont, elles, vierges de parure, leurs habitants se désintéressant d'une fête qui n'est pas la leur, puisqu'ils ne sont pas Français.

Nous avons esquissé, dans une précédente étude, la vie sociale des habitants du *settlement* anglo-américain, il serait assez malaisé de décrire celle de la communauté française. De club, notre concession en est dépourvue; les associations de tous genres : philanthropiques, sportives, militaires, littéraires, si en vogue en deçà du Yang-king-pang, il n'en naît pas au delà, soit que les éléments nécessaires à leur constitution fassent défaut, soit plutôt, suivant la remarque fort judicieuse d'un jeune journaliste français de talent, égaré à Shanghaï, que nos compatriotes soient systématiquement indifférents à tout ce qui n'intéresse pas immédiatement et exclusivement leur individualité. « Ce désintéressement, dit-il, porte sur maintes choses, et je crois trouver en lui une des causes de notre infériorité coloniale. Je n'éprouve aucune espèce d'embarras à faire cet aveu dans un journal anglais (*North-China Herald*, 22 avril 1892), ce que j'énonce ici est le secret de Polichinelle. »

C'est ainsi qu'en 1891, lorsque se manifesta cette agitation qui, se propageant du Hunan, gagna les provinces limitrophes et, à certain moment, sembla menacer les concessions, la colonie française organisa bien une petite compagnie de gardes nationaux, mais, soit jaloux de leur indépendance, soit inconsciemment soucieux de dissimuler quelque infériorité d'aptitude, ou encore, cédant à cette tendance au particularisme auquel nous venons de faire

allusion, nos compatriotes ne se résignèrent point à imiter la louable abnégation des Allemands et des Portugais. Ceux-ci, tout en conservant intacte leur autonomie, n'hésitèrent point à reconnaître pour commandant en chef le major du petit corps britannique, et par là assurèrent au groupement des alliés une force quasi respectable.

Le gros de Français, au contraire, n'entendit relever que des chefs qu'il s'était choisis, en quoi il se condamnait à l'impuissance : agissant isolément, il ne pouvait, en effet, en imposer aux masses chinoises. Il s'est, du reste, promptement dissous, et tandis que le corps des volontaires anglo-germano-portuguais demeure non seulement constitué [1], mais actif et discipliné, tout prêt à protéger le *model settlement*, en cas d'attaque, la seule milice dont la concession française dispose pour sa défense se réduit à quelque quarante hommes de police, mi-français mi-chinois. La municipalité équipe et entretient, il est vrai, une compagnie de pompiers, quasi militairement organisée, mais Asiatiques pour la plupart, les servants de la pompe à vapeur *le Torrent*, parfaitement aptes à combattre un incendie, ne seraient pas d'un grand secours à la communauté s'il s'agissait de résister à un coup de main céleste.

Nous venons de dire comme nos compatriotes se montrent, à Shanghaï, réfractaires à l'esprit d'association. A seule fin d'éviter que quelque malicieux critique nous adresse le reproche d'avoir intentionnellement omis de faire allusion à une société dont la création récente est due à l'initiative française, ne manquons pas de rendre hommage aux succès qu'obtenaient, il y a peu de mois, sur la scène du *Lyceum Theatre*, les membres de l'association dramatique dans *la Boule*. Un certain nombre d'Anglais, d'Américains, etc., figurent bien parmi les membres de la Société, mais nos compatriotes sont seuls admis à faire partie du bureau et du comité, aussi, malgré ses éléments cosmopolites, la confrérie théâtrale n'en demeure pas moins essentiellement française. Sans nullement méconnaître l'intérêt, au point de vue mondain, de l'organisation, à Shanghaï, d'une troupe d'acteurs amateurs, nous ne savons pas nous défendre cependant d'un soupçon de regret. Nous eussions été fiers de signaler la création de quelque institution utilitaire, d'une chambre de commerce, par exemple, qui aiderait peut-être au développement des échanges entre la France et la Chine. Nous le sommes moins d'apprendre au lecteur que le répertoire du Palais-Royal est joliment interprété sur la scène du *Lyceum Theatre* par un groupe français d'artistes de salon.

[1] Il s'est tout récemment augmenté d'une compagnie d'*Enginers*.

La soif ardente d'informations de toute nature dont l'Anglo-Saxon est altéré, le Latin ne l'éprouve pas au même degré. Le noyau de Français résidant à Shanghaï n'est pas suffisant, il est vrai, pour alimenter de lecteurs un journal qui s'y publierait; mais les périodiques anglais eux-mêmes, s'ils n'avaient qu'à servir leurs abonnés du *settlement*, végéteraient misérablement : c'est grâce à leurs nombreux souscripteurs, résidant en Angleterre et aux États-Unis, que leur tirage peut être rémunérateur. Malheureusement, les choses de Chine laissent, en général, le Français indifférent, et nous sommes très portés à croire qu'une feuille relatant les faits divers de Pékin, de Shanghaï, de Canton, etc., ou même les événements plus ou moins passionnants dont l'Empire du Milieu est le théâtre, risquerait fort de ne trouver, chez nous, acheteurs, ni au numéro ni autrement. D'où il suit que, la colonie française établie à Shanghaï ne dispose d'aucun organe quelconque, quotidien, hebdomadaire ou mensuel et pâtit du manque d'un instrument dont John Bull sait si merveilleusement tirer parti pour le service de ses intérêts religieux, politiques et commerciaux. Remarquons, en effet, que, sans distinction de profession et de rang social, sans se préoccuper outre mesure de la pureté plus ou moins académique de son style, l'habitant du *settlement* anglo-américain n'hésite pas à recourir à la presse pour émettre telle ou telle idée, plaider telle ou telle cause, défendre des intérêts généraux, et parfois même les siens propres. Les ministres protestants, entre autres, usent du journal largement. Ce sera le docteur Edkins qui échangera ses vues sur le culte des ancêtres avec l'*archdeacon* Moule, ou bien le révérend Griffith, qui, en une série de lettres curieuses, dévoilera les machinations de Chou-Han, l'auteur des fameux placards, épouvantables d'obscénité et débordant de passion contre la religion chrétienne, ses ministres, et l'étranger en général, auxquels il convient d'attribuer en partie le réveil des vieilles haines chinoises dont les incendies et les assassinats restés impunis peuvent servir à donner la mesure.

Avons-nous besoin d'ajouter que les succès, petits ou grands, des missionnaires protestants, accroissement de leurs établissements scolaires, développement de leurs dispensaires, hôpitaux, etc., fournissent matière à de nombreux articles; aussi bien que les budgets financiers et moraux de leurs multiples sectes. Toutes les questions d'ordre politique intéressant les rapports entre la Chine et le Royaume-Uni sont discutées par la presse anglaise des *settlements*, et l'on s'attend bien que ces études concluent dans un sens invariablement favorable aux idées et aux prétentions britanniques.

Naturellement les adversaires sérieux ou non que John Bull croit avoir à redouter n'y sont pas précisément épargnés, et ses journalistes, avec une sollicitude vraiment touchante pour les Célestes, se font un devoir de mettre John Chinaman en garde contre les projets de celui-ci ou les agissements de ceux-là.

Le fantôme modérément imaginaire peut-être du Russe Croquemitaine est sans cesse et complaisamment évoqué. Tantôt l'annexion de la Corée par le Moscovite sera présentée comme imminente, ou bien encore sera dénoncée, comme préjudiciable à la dignité aussi bien qu'au trésor du Céleste Empire, la convention télégraphique tout récemment conclue entre le tsar et le Fils du Ciel. Aux termes de ce traité, durant une période de dix années, le tarif de 2 dollars par mot (8 fr. 50) sera appliqué à toute dépêche transmise des pays d'Europe en Chine et *vice versa*, tandis que celles adressées d'une station russe à un bureau chinois et réciproquement seront taxées à 1 dollar 12 par mot (4 fr. 73).

Ces dispositions ne sont pas pour charmer John Bull, et il souhaitait ardemment, on le devine, que leur application en fût indéfiniment ajournée; aussi, jusqu'à ce que les signatures des parties contractantes aient été échangées, ses organes ne cessèrent de plaider la cause du pauvre Chinois, berné par le Russe. A l'occasion, les publicistes de Shanghaï ne dédaignent pas de prendre la France pour cible, et de la discréditer. Soit simple jalousie d'artiste, soit crainte d'une concurrence assez hypothétique cependant, nos voisins d'outre-Manche voient d'un fort mauvais œil nos entreprises coloniales au Tonkin; l'ouverture possible du Yunnan à notre commerce par le fleuve Rouge ou la rivière Noire hante leur esprit. Cette préoccupation n'est pas étrangère, on le sait, à la construction de la ligne ferrée qui, traversant la Birmanie, viendra un jour ou l'autre aboutir à la frontière chinoise. Or leur tourment cesserait si nous nous décidions à évacuer notre ruineuse possession. Encourager discrètement les sournoises menées des Célestes, en leur prêchant l'impuissance de nos efforts militaires et l'inanité de nos tentatives d'organisation administrative et commerciale, n'est pas un procédé malhabile. Le jour, en effet, où, bien à son heure, le Céleste jetterait bas le masque, passerait la frontière, enseignes déployées et en masses écrasantes, las de nos déboires successifs, peut-être songerions-nous, enfin, que le temps est venu de liquider la sinistre opération tonkinoise. Ce thème ne suffit pas aux épilogueurs britanniques. Nos missionnaires sont parfois l'objet de leurs critiques. L'une des dernières circulaires émanant du ministère Salisbury s'adressait aux pasteurs protestants qui évangélisent la Chine, elle leur recommandait de ne se jamais départir de la

plus vigilante circonspection, et déconseillait, en particulier, les *ladies* missionnaires de voyager à travers le Céleste Empire seules, ou sous la protection de Révérends célibataires. Bien qu'en soi *inobjectionable*, remarque le *memorandum*, ce compagnonnage, proscrit par les convenances chinoises, doit être évité.

Le *North-China Herald*, qui publie ces prudentes admonestations, en applaudissant à leur sagesse, ne manque pas d'insinuer que des avis, ou semblables ou équivalents, s'adresseraient aussi utilement aux *romanists* qu'aux protestants, et, comme pour corroborer son opinion, dans un numéro suivant, il extrait du *New-Riots Blue-book* une dépêche de lord Salisbury à sir Walsham, l'ambassadeur de Sa Majesté Britannique à Pékin, dépêche reproduisant les termes d'une déclaration du ministre de Chine à Londres, ainsi conçue : « Le mouvement populaire, affirme Son Excellence Hsueh, était dirigé contre les missions catholiques et non contre les protestantes, mieux vues du Chinois que celles-ci. L'Angleterre n'a pas été, du reste, sans apprécier elle-même comme les prêtres catholiques sont parfois fâcheux. La Chine tient, d'ailleurs, la Grande-Bretagne pour amie plus fiable que les autres puissances d'Occident, et l'envoyé de l'empereur compte qu'elle ne se joindra point à elles pour exercer une pression sur le gouvernement chinois. »

Notons que, cette opinion de Son Excellence Hsueh, l'un des collaborateurs du *North-China Herald*[1], le révérend Gilbert Reid se complaît à la répandre et s'applique à la justifier : plusieurs chapitres de sa volumineuse étude sur les origines et les causes des soulèvements populaires contre les étrangers sont consacrés aux missionnaires catholiques. Il prétend, par exemple, que ceux-ci s'immiscent volontiers dans les difficultés naissant entre chrétiens et païens, et il ne craint pas d'attribuer l'animosité des Célestes contre les Occidentaux à l'ingérence, suivant lui, regrettable des prêtres français dans des affaires indépendantes de leur ministère.

Les lettres datées de Chefoo, de Nang-king, de Chung-king, de Hankow, etc., que publient fréquemment les périodiques anglo-chinois, si elles ne sont pas dues à la plume des Révérends, émanent tout le moins de correspondants généralement fort sympathiques à la religion réformée. Ces lettres sont souvent assaisonnées de critiques aigres à l'adresse des papistes. Or il ne faut pas oublier que la France est officiellement investie jusqu'ici du protectorat des missions catholiques ; et comme, dans une certaine mesure, la

[1] « The Sources of the anti foreign disturbances in China as formed in the Roman Catholic Church. » (*North-China Herald*, 24 mars 1893.)

protectrice est solidaire du protégé, le trait visant l'une atteint l'autre.

Nous nous plaisons à reconnaître, par contre, que les journaux anglais ne se refusent pas d'ordinaire à insérer sa défense, si quelqu'un de nos compatriotes est personnellement attaqué.

L'un des rédacteurs-amateurs du *North-China Herald* ayant contesté, avec plus ou moins de raison, la solidité des travaux exécutés à Port-Arthur par M. T., et discuté l'exactitude de ses calculs, la gazette shanghaïenne ouvrit ses colonnes à l'ingénieur français, et celui-ci put riposter tout à son gré.

Parfois, un missionnaire catholique, jaloux de relever quelque grossière erreur de fait ou d'appréciation, adressera une lettre rectificative au *sir editor*, et celui-ci accordera l'hospitalité du journal à la prose du digne *Father*. Mais il est rare que le modeste apôtre se décide à en réclamer l'octroi.

Disons, en passant, que le *Daily News* accueillait galamment, l'an dernier, toute une série de jolis articles décrivant certains côtés pittoresques de la vie sociale à Shanghaï (*Dîners sur l'eau*, *la Ricsha*, *la Sortie de la messe*, etc.), et cependant le spirituel écrivain ne se privait pas de railler, en un français très parisien, les travers et les ridicules des habitants anglais, du *model settlement*.

Quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins que la cause française est sans organe en Chine et que la défense de ses intérêts est à la merci du bon vouloir de concurrents, à vrai dire d'adversaires.

Bien que d'ordre moins grave, il est encore d'autres inconvénients résultant de notre impuissance chroniquante et divulguante.

Signalons-en quelques-uns.

Les comptes-rendus des séances du Conseil municipal ne sont point portés à la connaissance du public par la voie de la presse; pas plus en France qu'à Shanghaï même, l'opinion n'est officiellement saisie des décisions adoptées par les élus de la concession.

C'est à peine, en effet, si le grand journal du *settlement* anglais consacre, et non pas chaque année, quelques lignes au budget, quand il lui est communiqué.

Étrangers et indigènes résidant dans le périmètre de la concession française sont justiciables d'un tribunal analogue à la *Mixed Court* anglo-américaine. Ce tribunal, qui comprend deux magistrats, un juge chinois délégué du *Taotaï*, et un assesseur français délégué du consul (habituellement l'interprète du consulat), connaît toutes les affaires de peu d'importance : litiges naissant entre Chinois habitant la concession, ou entre Chinois et Occidentaux. S'il s'agit d'une cause grave, c'est au tribunal consulaire,

formé du *consul juge* et d'un *assesseur chinois*, notable de la localité, qu'il appartient de statuer. Cette Chambre haute n'a pas l'occasion de siéger fréquemment, tandis que la Cour mixte tient ses séances deux fois par semaine. Celles-ci, dit le colonel Bouinais, se recommandent par un cachet d'originalité tout particulier. « On voit d'abord le magistrat chinois, en costume officiel, le chapeau surmonté du bouton, insigne de son grade, prendre place aux côtés de l'interprète du consulat, assesseur; auprès d'eux se rangent un lettré faisant fonction de greffier, le chef de la police (Européen) et son interprète. Les prisonniers, au nombre de douze ou quinze, sont entravés par leurs queues attachées les unes aux autres, et conduits par un seul agent français. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est le talent avec lequel les plaignants exposent leur affaire, l'habileté des accusés dans leur défense. Les femmes se distinguent par la volubilité du langage dans leurs récits ou dans le débit d'une leçon apprise à l'avance. Le juge écoute tout avec gravité, et, selon le cas, ordonne une distribution de coups de bâton, prononce une condamnation à la cangue, ce cadre de bois massif que le condamné porte sur les épaules, ou impose une simple amende. » Les reporters des journaux chinois, le *Hu-pao* et le *Schen-pao*, assistent aux séances de la Cour mixte, et publient le compte rendu des affaires intéressantes. Or il est loisible à l'écrivain jaune de commenter à sa guise le verdict, de suspecter l'impartialité du juge français, de l'assimiler aux magistrats chinois dont la vénalité est, comme on sait, le péché mignon, et parce qu'il ne dispose d'aucun moyen de publicité, le fonctionnaire français, s'il est attaqué, se trouve impuissant à défendre son honneur et celui du pays dont il tient ses prérogatives.

N'omettons pas enfin d'observer que, faute d'un journal à notre dévotion, la population chinoise, suffisamment instruite des langues occidentales pour déchiffrer nos caractères d'imprimerie, et, à Shanghaï en particulier, elle est relativement considérable, est imparfaitement éclairée sur la part que prennent nos compatriotes à l'entretien des écoles, sur le rôle que jouent nos congrégations religieuses dans le service des hôpitaux; sur les efforts désintéressés et chevaleresques que nous tentons, sans grands succès d'ailleurs, pour conquérir la Chine à notre civilisation et lui en dispenser les bienfaits.

Albert PERQUER.

La suite prochainement.

AU RETOUR[1]

XIV

La taille emprisonnée dans sa veste de voyage, le voile de gaze relevé autour du chapeau, nimbant son visage, Odette écrivait rapidement quelques lignes, penchée sur le petit bureau de sa chambre d'hôtel.

« Mon Hélène chérie,

« Nous voici depuis hier à Douarnenez, après une semaine de pérégrinations plus charmantes les unes que les autres. J'espérais avoir enfin le temps d'une vraie causerie avec vous; mais je ne m'appartiens pas, vous le savez, ma chère grande amie. Il m'a fallu suivre le mouvement général, et j'ai à peine un instant pour vous griffonner un mot ce matin avant de partir pour la pointe du Raz, pour vous dire au moins que j'ai pensé à vous, partout, sans cesse, durant ce voyage qui continue à être pour moi un rêve exquis... et tellement inattendu! Quelquefois, je me demande encore comment il se fait que maman se soit décidée ainsi à m'emmener, juste à la dernière minute... Peu m'importe, après tout, il suffit qu'elle soit venue cette minute qui a décidé de mon départ. Nous sommes en ce moment dans la vraie Bretagne, celle où l'on ne parle pas français, où Bretons et Bretonnes ont encore leurs costumes, où dans de petits sentiers adorables, bien ombreux, dans les landes roses de bruyères ou vertes d'ajoncs, se voient des femmes pittoresquement habillées, leurs cheveux cachés sous la coiffe blanche aux grandes ailes. De telle sorte qu'à tous moments, j'ai l'impression de retrouver animés certains tableaux que j'ai aimés.

« Je ne désirerais rien en ce moment, si vous étiez ici; car j'ai le seul regret, — et vous me connaissez assez, n'est-ce pas, pour le croire vrai, — d'être privée de votre chère présence; de ne pas regarder, admirer, penser avec vous, de vous savoir seule là-bas auprès de Simone. Heureusement, avec M. de Bryès, je puis parler

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juillet et 10 et 25 août 1893.

de vous à toute heure, sûre d'être toujours comprise dans mon affection pour vous. Laissez-moi, faute de mieux, vous dire encore que je suis à vous avec tout ce que j'ai de meilleure tendresse dans le cœur, et n'oubliez pas, mon amie très chérie, que même de loin, je veux être

« Votre Odette. »

Elle avait écrit ces lignes d'un seul jet, tant elles étaient le cri même de son être juvénile.

Oui, ç'avait été pour elle une surprise que cette décision subite de sa mère qui, la veille du départ, lui avait annoncé qu'elle l'emmenait, de ce ton bref qui n'admettait aucune question. Pourquoi ce changement de résolution? Quel en avait été le vrai mobile? La crainte de nuire au projet de mariage qui lui était cher en laissant la jeune fille seule à Dinard avec une gouvernante?...

Personne n'en avait rien su, et Odette ne se l'était pas même demandé. En entendant sa mère lui déclarer ses intentions nouvelles, elle avait tressailli, bouleversée par le grand frisson de joie qui lui montait au cœur. Alors seulement elle avait compris combien ardemment elle avait souhaité faire ce court voyage.

Quand elle était apparue à la gare, le matin du départ, en compagnie de sa mère, tous avaient eu des exclamations charmées, des mots aimables, des sourires, pour lui souhaiter la bienvenue. Mais elle avait vu seulement l'éclair fugitif allumé dans les yeux de Jean, quand il l'avait aperçue; comme elle n'avait entendu, dans le bourdonnement des paroles échangées, que la simple petite phrase par laquelle il avait salué son arrivée, cela tout en conservant une seconde dans les siennes sa main fluette :

— Est-il possible que vous veniez? Vous le désiriez beaucoup, je crois? Alors vous êtes contente?

— Oh! oui, bien contente! avait-elle dit faiblement, retenue par une crainte de trahir le secret de sa mystérieuse allégresse.

Et il avait continué avec cet accent presque affectueux qui lui paraissait si bon à entendre, à elle, pauvre enfant grandie dans une atmosphère d'indifférence :

— Tout est bien ainsi, alors... A nous maintenant de faire de notre mieux, pour que ce voyage ne vous donne pas de désillusions.

Des désillusions! Ah! certes non, elle n'en avait pas eu durant la semaine qui venait de s'écouler; pas plus qu'elle n'avait retrouvé la vieille sensation d'isolement tant de fois éprouvée quand elle voyageait avec sa mère, sans l'humble miss O'Kelly, dont l'affection dévouée lui tenait chaud au cœur... Une fois, cependant, elle en avait subi l'atteinte quand elle avait dû, avec la comtesse et les

excursionnistes intrépides, descendre jusqu'à Bénodet, tandis que Jean poursuivait en droite ligne sa route vers Douarnenez.

C'est que, aussi, elle avait, chaque jour plus pénétrante, l'impression qu'il s'intéressait vraiment à elle, ce Jean de Bryès, et autrement que ne l'avait jamais fait aucun des hommes qui s'étaient jusqu'alors empressés autour d'elle. Pourtant, il n'apportait plus dans leurs rapports cet abandon amical, presque fraternel, qu'il y mettait à Paris, surtout quand leur connaissance était de fraîche date. Il ne la recherchait jamais plus, et semblait s'occuper beaucoup moins d'elle que des autres femmes qui se trouvaient être ses compagnes de voyage ; causant avec la comtesse de Guerles, avec Henriette, avec Mme de Permes, bien plus qu'avec elle-même, mais il leur parlait sur un autre ton, en homme du monde très intelligent, sans aborder jamais un sujet qui l'intéressât profondément.

D'ailleurs, de cette réserve même, comme du respect délicat dont il l'entourait, elle lui savait un gré infini... Trop souvent déjà, elle avait été blessée dans l'âme par la façon libre dont certains hommes se croyaient autorisés à lui adresser leurs hommages parce qu'elle n'était point couverte par une protection maternelle. Et puis, elle avait désormais la conviction, irraisonnée mais invincible, que, en toute confiance et toujours, elle eût pu s'appuyer sur lui. Ne se sentait-elle pas à toute heure enveloppée par sa sollicitude constante, discrète, que lui révélaient de menus faits, passés inaperçus pour les autres, mais dont son âme si sensible aux moindres égards, recueillait précieusement le souvenir?

Jamais personne, sauf Hélène, ne s'était ainsi préoccupé de savoir ce qu'elle aimait, ce qu'elle pensait, ce qui pouvait être pour elle, non pas même une douceur, mais un simple plaisir; et cette attention éveillait en elle une sensation de joie intime qui la pénétrait jusqu'au plus profond de l'âme et qu'elle savourait comme un fruit délicieux et inconnu. Soudain, elle paraissait avoir perdu cette triste et précoce expérience que la comtesse de Guerles avait trouvé bon de lui permettre d'acquérir; de son cœur semblait avoir disparu l'amertume que trahissaient parfois si péniblement ses lèvres de dix-huit ans, comme elle avait oublié même, à cette heure, l'existence du prince de Gisvres dont sa mère ne lui parlait plus.

Une petite graine de tendresse était tombée au fond de son cœur, et elle s'y développait, prête à s'épanouir au moindre rayon de chaude lumière, devenue plante superbe, altérée de vivre. Un espoir inavoué, sans nom, palpitait timidement en elle, la faisant vibrer toute d'une impression de bonheur qu'elle n'avait pas encore connue...

... Depuis plusieurs jours, elle voyait tellement le monde exté-

rieur à travers cette atmosphère de paix joyeuse, que sa lettre à Hélène finie, elle s'étonna d'entendre une voix dire sous sa fenêtre que la journée s'annonçait « bien grise... » C'était vrai, cependant, que le radieux soleil des jours précédents était voilé ce matin-là sous de lourdes nuées sombres. Elle ne s'en était pas même aperçue. Elle descendit, entendant le roulement du grand break qui venait chercher les promeneurs. Maurice d'Artaud et Jean arpentaient de long en large, devant l'hôtel, la rue presque déserte à cette heure matinale. Un peu plus loin, M. de Linières causait avec un beau et robuste garçon, Hugues Mersen, le peintre favori, pour l'instant, de la comtesse de Guerles, férue de son talent depuis le dernier Salon, et qui s'était trouvé juste à point à Douarnenez pour l'agrément d'une belle divinité qui voulait bien goûter ouvertement ses tableaux, ses manières de clubman et son esprit d'un tour très bohème.

— Bravo, mademoiselle Odette! fit M. d'Artaud à la vue de la jeune fille! Vous êtes la première prête! Ces dames n'en finissent pas d'abandonner leurs appartements... Et le temps passe! Si nous voulons être à Audierne à l'heure du déjeuner, il serait bien le moment de partir. Ah! voici Mme de Permes et la comtesse de Guerles! et Henriette elle-même!... Comment n'est-elle pas en retard!

Elle n'était, en effet, pas en retard; mais toute dépitée de l'état du ciel où le soleil luisait à peine par instants, entre les nuages lourds qu'apportait sans cesse un vent violent.

— Nous allons avoir une vilaine journée, dit-elle avec une moue d'ennui, tout en enfilant les bagues qu'elle tenait dans sa main. Moi qui ai horreur de la pluie! Tous ces jours-ci, le ciel s'était montré d'un bleu irréprochable... et aujourd'hui!... un vent!...

Odette rieuse protesta :

— Oh! madame, ne regrettez pas le vent! Il est le bienvenu, au contraire; la mer sera superbe au Raz!

Henriette paraissait fort indifférente à cette perspective. Mais elle n'était pas femme à rester longtemps sur une même impression. Elle se laissa volontiers distraire et accepta même très philosophiquement une grosse averse qui tomba tandis qu'ils étaient à Audierne, déjeunant dans le « grand » hôtel de l'endroit, devant le port où s'enchevêtraient les mâts, les cordages, les voiles des grandes barques de pêche.

Quand ils sortirent pour remonter en voiture, c'était, sur le port, sur la grande place de l'endroit, un fourmillement de coiffes diverses, aux ailes soulevées par la grosse brise, car Audierne célébrait sa fête patronale; et, devant les baraques parisiennes,

installées à leur aise dans ce coin du Finistère, au bruit éclatant de la fanfare d'un carrousel reluisant d'or, Bretons et Bretonnes dansaient lourdement *la dérobée*, conduits par la musique grêle du biniou.

Odette regardait curieusement, amusée par le pittoresque de la scène, en détournant les yeux seulement pour les reporter sur les albums où Mersen et Jean crayonnaient une curieuse *bigouden*, large et massive sous sa jupe de drap à gros plis, le corsage chamarré de broderies, la tête d'une laideur expressive sous le disgracieux et original béguin de velours pailleté d'argent qui, cachant les oreilles, descendait le long des joues, accusant l'ovale anguleux.

Mais Mme de Guerles n'aimait pas la foule; au bout de quelques instants, l'esquisse des deux hommes lui paraissant finie, elle donna le signal du départ, et le break fila de nouveau d'une allure rapide.

La conversation était devenue fort gaie, animée par Henriette que les déjeuners au champagne énervaient toujours et rendaient d'un entrain irrésistible. La petite de Permes et les hommes lui donnaient vivement la réplique, tandis que la comtesse causait avec Mersen. Seuls Odette et Jean restaient silencieux. Sur les traits de Jean, il y avait cette expression assombrie, qui s'y montrait trop souvent depuis plusieurs semaines et qu'Hélène connaissait bien. Odette, elle, la remarquait pour la première fois, et une anxiété lui traversa l'âme. Quel souci inconnu pesait donc sur lui, si lourd qu'il ne parvenait pas à le dissimuler? Mais, comme s'il eût deviné la question inquiète que lui adressaient les larges prunelles lumineuses, il se redressa soudain, pareil à un homme rappelé à lui-même, et se remit à causer plein de verve, amusant, prompt à la riposte, sans cesser toutefois de regarder fuir le pays breton.

D'instant en instant, il devenait plus pauvre, ce pays perdu, plus aride, plus sauvage. Les villages se faisaient très rares : à peine, au loin, auprès de la route, quelques chaumières isolées, une chapelle basse en granit, auprès d'un calvaire tourné vers l'Océan qu'on sentait tout proche. Puis ces derniers vestiges de la présence humaine s'effacèrent à leur tour. Ce ne fut plus que la lande couverte d'ajoncs battus sans relâche par le grand souffle du large qui les courbait furieusement... Puis les ajoncs eux-mêmes disparurent et, de chaque côté de la route, la terre s'étendit à perte de vue toute pierreuse, sous l'herbe courte, roussie par les soleils d'été, broutée paresseusement par quelques moutons noirs.

La voiture atteignait la pointe du Raz; la silhouette du phare se dressait dans la solitude désolée, dominant l'immensité de la mer qui se déployait d'une beauté incomparable, rayée vers le rivage par les sillons écumeux des grandes vagues. Autour du

break, les guides couraient déjà, les pieds nus dans la poussière, offrant avec une ténacité obsédante leurs services pour conduire les promeneurs jusqu'à l'extrême fin de la pointe. Et quand les chevaux s'arrêtèrent, leur insistance redoubla à tel point, que les hommes eurent beaucoup de peine à les écarter afin que leurs compagnes pussent descendre de voiture.

— Que ces individus sont donc insupportables! fit la comtesse avec impatience.

Et se tournant vers son cousin et fidèle chevalier, elle acheva :

— Guillaume, tâchez donc de nous en délivrer. Nous n'avons pas besoin d'eux,... pour l'instant, du moins... Nous allons d'abord jouir en paix de ce splendide horizon, là-bas sur la plate-forme.

La plate-forme ainsi indiquée s'avançait en une sorte de promontoire, tellement en saillie au-dessus du vide qu'une balustrade de pierre y avait été établie pour former parapet. Mais le vent y soufflait avec une si terrible violence que les femmes s'arrêtèrent haletantes, le visage cinglé par la pluie de sable et d'écume que jetait vers elles la rafale.

— Mon Dieu, mais c'est une vraie tempête! fit moitié rieuse, moitié fâchée, Henriette, tout occupée à lutter contre le souffle de tourmente qui, sans merci, lui brûlait la peau, éparpillait ses cheveux et détachait sa voilette, enroulant sa robe autour d'elle à la façon d'un fourreau étroit. Cependant elle continuait ses exclamations :

— Oui, certes, cet horizon est admirable, mais... Oh! Maurice, tenez-moi bien, je vais être emportée par le vent!... Cette mer est effrayante! Et dire qu'il y a de pauvres gens qui meurent au milieu de pareilles vagues!... C'est horrible! Ah! nous aurons un joli teint ce soir, grâce à l'air du Raz!... Odette comment pouvez-vous rester ainsi toute seule! Prenez donc le bras de M. de Bryès.

Sans doute, ses paroles se perdirent dans le bruit formidable de la mer, car Jean ne fit aucun mouvement pour se rapprocher de la jeune fille, qui, appuyée sur la balustrade de pierre, contemplait le terrible abîme d'un gris opaque, agité de frissons immenses et sans fin. Un peu plus loin, sa mère regardait aussi, tout en écoutant les exclamations enthousiastes de Mersen.

Un des guides, un grand gaillard au visage tanné de marin, solide sur ses pieds nus, s'était glissé à la suite des promeneurs et reprenait ses propositions engageantes quant à un tour jusqu'à l'extrémité de la pointe, qu'il fallait gagner parmi les rochers aigus.

— Comtesse, allez-vous jusqu'au bout? interrogea Maurice d'Artaud.

— Non, certainement. D'ici je vois à merveille. J'aime autant ne pas me risquer sur ces pierres glissantes. Je crains les entorses.

— Et vous, Henriette, que décidez-vous?

— Moi, mon ami, j'ai la figure en feu. Je vais me réfugier avec Jeanne de Permes dans le phare où je verrai, sans courir le risque de m'envoler malgré moi. M. de Linières dit que le dernier gardien du phare a, un beau soir, étranglé sa femme. Son successeur va nous raconter cela. Ce sera très curieux. Un feuilleton parlé du *Petit Journal!* Mais allez, vous Maurice, si l'aventure vous tente et s'il n'y a vraiment aucun danger.

— Oui, je vais toujours commencer la promenade avec de Permes et Bryès. Décidément, Mersen, vous nous abandonnez, comme ces dames et Linières, qui redoute le vertige. Mademoiselle Odette, vous ne vous laissez pas entraîner,... vous qui êtes toujours si intrépide?

Attendait-elle cette demande? Rapidement elle se tourna vers sa mère et demanda :

— Je puis y aller, n'est-ce pas, maman?

— Mon Dieu, oui, si cela vous amuse. Monsieur de Bryès, vous êtes presque un voyageur de profession, par conséquent l'embarras ne vous fait pas peur. Puis-je vous confier Odette? Vous serez bien aimable de veiller à ce qu'elle ne se livre pas à des ascensions excentriques sur les rochers sous prétexte de mieux voir. Je vais avec M. Mersen jusqu'à la baie des Trépassés, et nous nous retrouverons tous au phare dans une demi-heure.

Pas une inquiétude ne l'agitait au sujet de la promenade que voulait entreprendre sa fille. Le guide ne venait-il pas d'affirmer que, depuis le matin, il avait conduit nombre de voyageurs autour du promontoire escarpé. Mieux que personne il devait savoir ce qu'il en était au juste. Elle se contenta de dire à Odette de remplacer sa petite toque par une écharpe de dentelle blanche qui lui maintiendrait mieux les cheveux, puis elle s'éloigna tranquillement, causant avec Mersen. Déjà Henriette et Mme de Permes avaient gagné l'asile bienfaisant du phare.

Jean avait répondu en s'inclinant à la recommandation de la comtesse concernant sa fille. Quand elle fut à quelques pas, il dit doucement à Odette :

— Je vous en prie, renoncez à venir!

— Renoncer, pourquoi?

— Parce que le temps est mauvais, parce que vous allez peut-être vous exposer inutilement.

Elle eut un sourire d'insouciance juvénile.

— Eh bien! je n'ai pas peur du danger... Je vous avouerai même tout bas qu'il m'attire comme l'inconnu... Je vous en supplie,

laissez-moi aller! Cela me ferait tant de plaisir! Ce guide est très robuste. Il me soutiendrait bien dans les passages difficiles!

— Laissez aller madame, insinua l'homme qui entendait le débat. Il n'y a pas de péril du tout, vous pouvez me croire.

Il hésita, puis :

— Allons, fit-il avec ce sourire indéfinissable qu'il avait pour elle, qu'il en soit fait comme vous le voulez.

Et Maurice d'Artaud et le comte de Permes s'étant rapprochés, ils partirent.

Elle marchait la première, derrière le guide, qui, content d'être arrivé à ses fins, se retournait à toute minute pour lui jeter les noms donnés aux roches bizarres qui bordaient la sauvage côte de granit rongée par le flot.

— Ici, c'est l'*Enfer de Plogoff*, dit-il s'arrêtant un peu. Avancez, madame, si vous avez la tête solide.

« Madame! » Une rougeur monta aux joues d'Odette. Quel lien supposait-il donc entre elle et Jean? Et pour lui dérober son visage, elle fit un pas rapide en avant. Mais Jean l'arrêta, une inquiétude dans la voix :

— Quelle imprudence d'approcher ainsi!... Prenez garde au vertige.

Elle secoua la tête, ses prunelles étincelantes arrêtées sur lui.

— Je n'ai jamais le vertige. Ne vous effrayez pas pour moi.

— Soit! mais, pour plus de sûreté, donnez-moi la main.

Elle lui abandonna sa main, confiante, avec une joie de se sentir protégée par lui. Sans un mot, ils restèrent tous les deux, un peu penchés vers le gouffre où le flot bondissait en furieux tourbillons, arrivant de l'autre côté du promontoire par une gigantesque fissure, lançant avec un bruit de foudre des torrents d'une écume blanche à reflets glauques sur l'invincible muraille de pierre. Et de cet abîme, dans les profondeurs duquel haletait l'Océan, montait une sorte de charme attirant et terrible, la sensation d'une puissance aveugle, celle de la grande nature que l'homme n'aurait pu vaincre là!...

— Partons! fit soudain Jean d'une voix brève, presque impérieuse. Nous finirions par avoir le vertige. Cet abîme grise à la longue. Il ferait chanceler les plus fermes volontés.

Elle ne répondit pas, étonnée de son accent, et elle le suivit. Ils ne s'aperçurent pas que Maurice d'Artaud et M. de Permes, trouvant que la promenade se transformait en un véritable labeur, s'étaient arrêtés pour contempler, avec leurs lorgnettes, l'horizon, soudain dégagé, qu'une éclatante lumière inondait. Odette, elle, marchait toujours, amusée de voir le chemin devenir de plus en plus escarpé.

Le guide fit encore quelques pas; puis, escaladant une dernière plate-forme, il s'arrêta :

— Impossible d'aller plus loin! La France finit là.

Il eut un rire muet, satisfait de cette constatation qu'il ne manquait point de faire devant chaque touriste; et il avança un peu sur la plate-forme étroite.

Odette le suivit. Mais, avant même qu'elle eût pu jeter un regard vers l'espace lumineux, une formidable rafale l'avait enveloppée toute, l'enroulant de sa robe, enlevant d'un seul coup l'écharpe de dentelle nouée autour de son visage.

— Ah! mon Dieu, fit-elle, saisie et reculant un peu.

Puis elle éclata de rire, d'un rire frais et joyeux de petite fille contente, rejetant de son mieux en arrière les mèches blondes trempées de soleil qui s'envolaient follement autour de son visage d'un rose de fleur.

— O monsieur de Bryès, je vous en prie, retenez ma dentelle. Vite, elle va être entraînée... Là, elle est arrêtée là, sur cette roche!

Il saisit le tulle éperdument agité dans l'air, ainsi qu'une voile vaporeuse; et il revint à elle, toute droite pour mieux résister au vent.

— Adossez-vous contre cette haute pierre; vous serez un peu abritée, fit Jean.

Elle essaya de faire quelques pas, luttant contre la redoutable brise. Il la suivait des yeux; une sorte d'indécision flottait sur sa physionomie d'ordinaire si résolue. Puis, tout à coup, il dit :

— Prenez mon bras, vous vous tiendrez mieux.

Bien vite elle posa sa main sur le ferme appui qui lui était offert; alors elle regarda, et un cri d'enthousiasme s'échappa de son âme toute vibrante :

— Que c'est beau!

La mer n'était plus grise à présent, mais bleue, d'un admirable bleu de lapis dans son immensité palpitante qui jetait sans relâche des tourbillons d'écume sur le rivage tourmenté où des milliers de roches pointaient : les unes, basses, déchiquetées par l'incessante morsure du flot sous lequel, par instant, elles étaient noyées toutes; les autres, véritables assises de granit dont les hautes têtes ne connaissaient qu'aux jours de tempête l'irrésistible élan des vagues. Puis, tout près, dans l'enfoncement de la côte, par delà l'Enfer de Plogoff, s'étendait la baie des Trépassés, dont la grève large, au sable fin, jetait une grande raie blonde entre la saillie des pierres géantes qui grimpaient vers la lande déserte.

Le guide poursuivait consciencieusement sa tâche et indiquait les divers points de vue sur un ton que l'accent breton rendait guttural et sourd, un peu pénible à comprendre.

— Là, par-devant vous, c'est l'île de Sein. Voyez-vous son phare?... Ah! il a été rudement difficile à construire! Les hommes qui y travaillaient étaient obligés de se faire attacher pour n'être pas emportés par la mer. Quand, malgré tout, la coquine en saisissait un, on allait le chercher avec une barque... A votre droite, maintenant, madame, regardez : c'est d'abord le cap de la Chèvre, et ensuite la rade de Brest; puis, à gauche, la baie d'Audierne...

Elle l'écoutait à peine, grisée délicieusement par le souffle impétueux qui passait sur elle comme une grande caresse entraînante, par la lumière épandue autour d'elle, par l'âpre odeur saline montée des goémons, par la sensation d'infini émanée de cette mer immense, de ce ciel insondable à travers lequel, vers le rivage, volaient des mouettes, imperceptibles points blancs dans l'espace limpide... Et c'était bon surtout d'admirer toute cette beauté comme elle l'admirait, seule auprès de Jean, appuyée sur son bras, qui la soutenait avec une fermeté douce; tellement bon, qu'elle n'osait parler, prise de la crainte irraisonnée de rompre un charme. Mais son silence ne troublait pas le guide, qui continuait :

— Ah! il vient beaucoup de peintres ici! Tenez en voici un qui passe des heures, tous les jours, à l'endroit où vous l'apercevez.

Et il désignait un grand garçon coiffé d'un béret, assis à l'extrême bord de la plate-forme, les jambes pendantes dans le vide. Au bruit des voix, il avait tourné la tête; et, discrètement, d'un œil de connaisseur, il examinait Odette, son charmant visage, un peu renversé en arrière, illuminé par la mousse d'or des cheveux; sa forme mince dont le vent qui plaquait l'étoffe autour d'elle dessinait la sveltesse harmonieuse. Elle ne s'apercevait même pas de cette attention dont elle était l'objet. Mais Jean, du premier coup d'œil jeté sur le peintre, la remarqua; et un éclair d'irritation passa sur sa physionomie devenue subitement hautaine. Faisant un mouvement pour se remettre en marche, il dit :

— Nous ne pouvons rester plus longtemps ici. L'air y est trop vif. Vous allez avoir froid!

— Oh! non. Ne craignez pas pour moi. Encore un moment! Je n'ai pas assez regardé cet admirable Océan! N'abrégez pas mon plaisir.

Elle levait vers lui son clair regard dont l'intensité de l'émotion éprouvée avivait l'éclat. Il détourna à demi la tête, et ses yeux cherchèrent l'horizon baigné de soleil.

— Nous resterons autant que vous le désirerez, fit-il de cet accent qu'elle aimait à lui entendre. Vous avez raison, il faut jouir pleinement de ce qui est beau sans songer à rien d'autre qu'à cette beauté et ne jamais écourter une minute heureuse. C'est si fugitif

une joie! Vous me direz quand vous serez prête à partir...

— Le plus tard possible!... seulement quand l'impitoyable raison me criera que l'heure passe, avec tant d'insistance que je serai bien obligée de lui obéir; mais je ne veux pas encore l'écouter! En ce moment, je sais seulement que je suis heureuse! Et pourtant cet infini fait désirer une masse de choses très bonnes, très douces, de ces bonheurs que l'on entrevoit dans les rêves...

Elle parlait à demi-voix d'un ton contenu, un petit souffle entr'ouvrait ses lèvres que la vie ardente empourprait. Et, plus bas encore, elle continua, et les mots s'échappaient de ses lèvres comme un hymne de triomphante allégresse :

— Que c'est bon d'être jeune, de pouvoir espérer!... Je voudrais tout comprendre, tout sentir, tout aimer de ce qui mérite de l'être... Je voudrais...

Il interrogea comme malgré lui :

— Vous voudriez...?

— Je voudrais pouvoir rester longtemps encore comme je suis ici... devant cette mer que j'adore!...

— Oui, il y a des minutes que l'on souhaiterait retenir à tout prix, surtout lorsqu'on sait que l'on n'en retrouvera plus de semblables. Mais il ne faut pas être trop exigeant en fait de bonheur et savoir se contenter des atomes que l'on en peut recueillir.

Elle eut un tressaillement, atteinte par l'amertume profonde qui avait vibré dans les paroles de Jean; et, d'un ton de prière :

— Ne parlez pas ainsi, fit-elle. J'aimerais tant à emporter du Raz une image toute lumineuse, sans ombre... Je ne suis pas très riche en bons souvenirs. Jamais, de toute ma vie, je n'oublierai la pointe du Raz, telle que je l'ai vue aujourd'hui!

— Moi non plus, dit-il lentement.

Et comme autour d'eux un gamin rôdait depuis quelques instants, sournois et timide, pour leur vendre des fougères menues, poussées au Raz même, il prit une touffe des plus délicates et les tendit à la jeune fille :

— Voulez-vous bien les accepter? Ce pauvre petit diable paraît fort désireux de placer sa marchandise. En prenant ces brins de fougère, vous ferez un heureux.

Il avait l'air de ne songer qu'au garçonnet; et cependant l'idée confuse traversa l'esprit d'Odette que ce n'était pas l'enfant seul qu'elle rendrait heureux en acceptant ses fougères comme elle le faisait simplement.

— Je vais vous paraître d'une sentimentalité ridicule, continua-t-il avec un faible sourire, mais vous seriez très bonne si vous vouliez bien m'abandonner l'une de ces petites feuilles, n'importe laquelle.

Est-ce que cela vous contrarierait? J'aimerais emporter, moi aussi, un souvenir de notre promenade.

Pour toute réponse, elle lui tendit une minuscule branche.

— Merci, dit-il.

Il la glissa rapidement dans son portefeuille. Ses traits avaient repris leur belle expression d'invincible énergie.

— Allons... Nous devons partir maintenant, ne pensez-vous pas?... Madame votre mère vous attend. Elle serait peut-être inquiète si vous tardiez trop!...

Cela, Odette savait bien que ce n'était pas à craindre, mais, avec docilité, elle répéta :

— Oui, vous avez raison, nous ne pouvons rester davantage.

Une dernière fois, elle embrassait longuement l'horizon des yeux; puis elle se détourna et se dirigea vers le guide déjà prêt à reprendre sa route. Mais, arrivée près de lui, elle s'arrêta surprise : devant elle s'allongeait seulement le long de la côte une muraille de pierre, à peine marquée par la légère saillie qui dominait, de près de cent mètres, l'enchevêtrement des récifs inondés par la houle frémissante.

— Où donc est le chemin?

— Un peu plus bas, madame. N'ayez pas crainte. Je vous conduirai très bien.

Une exclamation mécontente s'échappa des lèvres de Jean :

— Mais jamais mademoiselle ne pourra passer là... C'est absurde de l'avoir laissée venir jusqu'ici.

L'homme recommença son refrain :

— Il n'y a aucun danger. Nous avons fait plus difficile que cela tout à l'heure. Le vent vient du large. Il ne nous jettera pas dans l'eau... Au contraire, il nous pousse vers la terre.

Et il se mit à rire, enchanté. Mais la physionomie de Jean restait sombre et inquiète.

— Laissez-moi passer devant vous, fit-il à la jeune fille. Il vaut mieux que cet homme reste près de vous pour vous conduire. Il a l'habitude. Vous serez plus en sûreté auprès de lui qu'auprès de moi.

Ils s'engagèrent sur l'étroite corniche tracée par les seules saillies de l'énorme falaise. Jean, ainsi qu'il l'avait décidé, marchait le premier, à chaque minute tourné vers elle, si attentif à veiller sur sa marche, qu'elle s'épouvantait du peu de soin qu'il mettait à sa propre conservation.

— Je vous en prie, ne vous préoccupez pas de moi!... Vous me faites peur, lui jeta-t-elle suppliante, tandis qu'elle avançait, intrépidement raidie contre la tourmente, sa petite main gantée frôlant la muraille de pierre, dressée à sa gauche. A droite, c'était le vide.

Puis, tout à coup, l'ombre même du sentier qu'ils suivaient disparut. Devant elle, s'étendait seulement le chaos des roches dont le pied trempait dans l'eau écumeuse.

— Où allons-nous passer? fit-elle saisie.

Une pointe de malice brillait dans les yeux roux du guide.

— Il faut sauter, madame. Le chemin continue plus bas. Voyez comme monsieur a fait. Monsieur, êtes-vous bien solide?... Vous êtes sûr de ne pas glisser? Eh bien alors, tendez les mains à madame, qu'elle saute dans vos bras. Il n'y a pas autre chose à faire.

Odette hésita, troublée soudain par la pensée que l'étreinte de Jean allait l'effleurer. Il la vit indécise, serrant autour d'elle les plis de sa robe, une petite flamme dans ses prunelles sombres.

— Est-ce que vous n'avez pas confiance en moi? demanda-t-il.

— Oh! si!

Instinctivement, elle ferma les yeux; et, résolue, elle s'élança. Mais un coup de vent jetait sa robe contre une pointe aiguë de la muraille. Elle chancela et elle eut la sensation atroce que le sol se dérobait sous ses pieds, qu'elle roulait au fond de cet abîme glacé où bondissaient les vagues avides de la saisir. Ce ne fut qu'une seconde terrible. Elle sentit ses minces poignets serrés comme par un étau, un bras qui semblait de fer l'entoura toute, et ses pieds retrouvèrent la pierre solide.

A son oreille, montait la voix de Jean, toute changée, frémissante :

— N'ayez pas peur! vous êtes en sûreté. Vous n'êtes pas blessée?

Ses paupières toujours closes, elle eut un léger signe de dénégation. Dans la jouissance divine de savoir le danger écarté d'elle par *lui*, elle demeurait immobilisée dans sa robuste étreinte, anéantie, brisée, sûre qu'avec lui elle n'avait rien à craindre...

Mais il s'effrayait :

— Odette, je vous en supplie, parlez-moi, répondez-moi... Souffrez-vous?...

Elle ouvrit les yeux et vit qu'il était pâle jusqu'à ses lèvres, qu'un tremblement agitait sous l'épaisseur de la moustache. Il la contemplait avec une expression faite d'anxiété, de joie, de quelque chose aussi d'indéfinissable qui semblait de la tendresse et la fit tressaillir sous le rayonnement d'un bonheur sans nom.

— Je ne souffre pas. Ne vous inquiétez pas, dit-elle faiblement. Mais j'ai cru que je tombais dans la mer. C'était affreux! Comme vous m'avez bien retenue!

— O enfant, quelle folie j'avais commise en consentant à vous emmener!

Un sourire passa sur les lèvres pâlies d'Odette.

— Non, ne regrettez rien. Si cette promenade était à recom-

mencer, je ne la voudrais pas autre! J'ai eu peur un instant, mais c'est fini, bien fini. Nous pouvons nous remettre en route.

Elle s'était doucement écartée de lui. Il ne répondit pas, et jusqu'au bout du sentier, le guide imperturbable parla seul, donnant sans se lasser des détails qu'on ne lui demandait pas. Seulement au moment où il terminait son énumération par un : « C'est ici que se termine la promenade! » plein d'insinuations, Odette dit au jeune homme, d'un ton de prière confiante :

— Ne racontez pas que j'ai failli tomber, sans quoi je serais grondée pour ma prétendue imprudence!

— Non, ne craignez rien... Je garderai le silence comme vous le désirez...

Il s'arrêta un peu, puis acheva avec une sorte de gravité :

— Tout à l'heure, dans l'émotion que m'avait donnée votre péril, je vous ai parlé comme j'aurais parlé à une petite sœur... Voulez-vous bien m'excuser?

— Vous excuser! Si vous saviez comme il me semble bon de m'entendre témoigner un intérêt vrai! Je vous remercie, au contraire, d'avoir eu peur pour moi, comme je vous remercie de m'avoir si bien retenue sur la pierre là-bas.

Sa voix tremblait un peu. Jean laissa tomber ses paroles et la suivit sans un mot. M. d'Artaud, Mersen et les autres hommes venaient au-devant d'eux.

XV

C'était maintenant un souvenir pour Odette que ce voyage dans la basse Bretagne, amené par un caprice de sa mère, mais un de ces souvenirs dont on vit pendant des mois quand on est très jeune. Le retour, cependant, avait été pour elle bien différent de l'aller. Dès le lendemain de la promenade au Raz, Jean de Bryès avait annoncé qu'un ami, en garnison à Brest, insistait beaucoup pour l'avoir quelques jours; et il s'était rendu à cette invitation, exprimant le regret de quitter ses compagnons de voyage, qui, d'ailleurs, se préparaient à regagner Dinard. Henriette et la petite Mme de Permes, désirant de ne point manquer la fête du Casino, dont la date, un instant reculée, n'était désormais plus éloignée. Au moment où Jean les quittait, Henriette avait eu la fantaisie de lui recommander de s'arranger pour venir les retrouver avant leur arrivée à Dinard, afin que tous y revinssent ensemble comme ils étaient partis. Mais M. de Bryès n'avait pas été fidèle au rendez-vous assigné par la jeune baronne; et même, il n'était pas encore de retour à Dinard...

Longuement, dans de délicieuses causeries intimes, Odette avait raconté à Hélène les péripéties du voyage, sauf cependant le danger

qu'elle avait, une seconde, couru au Raz... Cela, c'était son secret, un secret très cher que personne, pas même Hélène, ne devait connaître. Pas plus, elle n'avait effleuré d'une allusion même le divin espoir qui mystérieusement s'épanouissait en elle, sans qu'elle se l'avouât, trop délicatement fière pour permettre à ses lèvres de le préciser, même devant une amie telle que Mme de Bressane.

Peu après leur retour à Dinard, comme elle revenait à l'heure du dîner de chez Hélène, sa mère qui parcourait une Revue, interrompit sa lecture pour lui dire négligemment :

— Votre père est ici. J'ai eu tantôt sa visite.

— Mon père ici? répéta-t-elle étonnée.

— Oui, jusqu'à demain soir. Il avait à vous parler. Naturellement, il ne pouvait aller vous trouver chez Mme de Bressane, où vous passez maintenant votre vie.

— Si vous aviez bien voulu me faire chercher, maman, je serais revenue aussitôt, fit-elle, sans paraître remarquer le ton agressif de la comtesse.

— Savais-je seulement si vous n'étiez pas en promenade avec votre amie? Bref, j'ai dit à votre père que demain matin, vers dix heures, vous iriez le voir à son hôtel. Miss O'Kelly vous accompagnera. Arrangez-vous en conséquence.

Et cela dit, sans plus s'occuper de la jeune fille, elle reprit la Revue qu'elle avait à demi laissée tomber sur ses genoux.

Son père voulait lui parler... Pourquoi? Cette question revint à Odette plusieurs fois durant la soirée, d'autant que, chose inaccoutumée, elle rencontra, à diverses reprises, les yeux de sa mère arrêtés sur elle. Elle se l'adressait encore le lendemain, au moment où, suivie de la vieille Irlandaise, elle pénétrait dans le petit salon attenant à la chambre du comte. Aussitôt averti, il ne tarda pas à paraître, très souriant, l'apparence étonnamment jeune dans sa tenue de bains de mer, d'une correction discrète et raffinée. Il effleura d'un baiser les cheveux de sa fille et salua avec un geste courtois et un mot gracieux la gouvernante qui se retira immédiatement, suivant les ordres qu'elle avait reçus.

Resté seul avec Odette, il lui exprima aimablement sa déception de ne l'avoir pas vue la veille, lui parla de la fête qui se préparait au Casino, dit son regret de ne pouvoir y assister, devant repartir le lendemain même, et, finalement, s'exclama d'un ton de bonne humeur :

— Je ne te demande pas, ma chère, si l'air de la mer t'est favorable; tu es fraîche comme une aurore... Ah! la jolie chose que la jeunesse!... Et puis tu sais à merveille t'habiller! C'est gentil cette robe que tu as là! Vous avez beaucoup de goût, mademoiselle,

cela se voit rien qu'à la façon dont vous retroussez vos cheveux!... Tu permets que je fume, n'est-ce pas?

Il choisit un cigare, l'alluma, et s'installant de nouveau devant son fauteuil, il reprit :

— Et maintenant aux affaires sérieuses! Car si je suis à Dinard, ma fille, c'est en ton honneur.

— En mon honneur?

— Mais oui!... Tu en es surprise?... Je suis venu à titre d'ambassadeur, ni plus ni moins... Ainsi, mademoiselle Odette, nous ne sommes décidément plus une petite fille et nous allons nous marier?

— Père, que voulez-vous dire?

Une espérance vague s'éveillait en elle tellement divine, qu'elle n'osait même y arrêter sa pensée.

— Je veux dire, ma chère, qu'un charmant garçon m'a déclaré cette semaine qu'il était absolument fou de ma fille et qu'il ne souhaitait en ce monde rien d'autre que d'obtenir la main de cette jeune personne.

Elle ferma les yeux à demi pour que son père ne pût y lire l'attente passionnée qui faisait battre son cœur à grands coups pressés. Puis elle demanda, s'efforçant de donner à sa voix un accent de badinage :

— Et puis-je demander, père, de quelle puissance vous êtes l'ambassadeur?

— Ah! petite fille rusée,... tu veux donc m'obliger à prononcer un nom que tu connais à merveille!... Alors, il faut que je te dise que le beau Lionel de Gisvres désire mettre sur tes cheveux blonds une couronne de princesse qui y serait fort bien, ma foi... La jolie petite princesse que nous verrions là!

Elle ne répondit pas, abattue sous une détresse sans borne. Le prince de Gisvres!... Comme elle l'avait oublié, distraite par le cher et secret espoir!... Elle s'était crue délivrée de lui... Naïvement, elle s'était prise à penser que, devant sa résistance, sa mère avait compris qu'elle faisait fausse route et avait rebroussé chemin. Comment avait-elle pu se bercer de cette illusion, elle qui connaissait si bien l'invincible volonté de la comtesse.

— Eh bien, ma fille, tu parais toute saisie? Ce n'est cependant pas une révélation que je te fais. Ta mère m'a dit elle-même hier, quand je suis venu, au nom de Gisvres, lui parler d'un mariage entre Lionel et toi, qu'elle t'avait fait connaître, il y a quelque temps déjà, le désir très vif manifesté par la princesse douairière de Gisvres-Calonne de t'avoir pour belle-fille.

Odette tressaillit... Ce n'était plus un adversaire, mais deux qu'il lui faudrait combattre...

— Ah! vous avez parlé de... de ce projet avec ma mère? Et elle vous a dit la réponse, la seule réponse que je lui avais faite?

— Une réponse? Quelle réponse?

Imperceptiblement, Odette avait pâli :

— Ne vous a-t-elle pas dit que je l'avais ardemment priée de ne point me marier encore, et que je ne croyais pas que nous fussions destinés à être heureux ensemble, M. de Gisvres et moi?

— M'a-t-elle répété cela?... Ma foi, je n'en sais rien! Je ne me rappelle pas qu'elle m'ait rien dit de semblable. Si je ne me trompe, elle m'a raconté que, d'une façon générale, tu ne marquais pas un désir très vif de goûter aux joies de l'hymen. Mais elle m'a affirmé que, en réfléchissant, tu apprécierais bientôt comme il convenait la demande de Lionel de Gisvres.

— Ah! comme il convenait... Père, répondez-moi, je vous en prie. Vous pensez beaucoup de bien, vous, de M. de Gisvres?

— Moi?... Mais puisque je t'ai dit tout à l'heure que je le trouvais un charmant garçon!... Ah! çà, quels drôles de petits produits sont donc les jeunes filles aujourd'hui! Et quelle singulière jeune personne ai-je pour fille? Tu ne t'aperçois pas que de Gisvres a tout ce qu'il faut pour mettre à l'envers une cervelle féminine? Il me semblait assez brillant cavalier pour qu'une fillette de dix-huit ans pût être très flattée de lui voir prendre auprès d'elle le rôle de soupirant! Ah! quelles énigmes sont les femmes!

Il s'arrêta, avec un sourire singulier, qui se perdit sous sa moustache grisonnante; et, du bout de son cigare, il envoya vers le ciel une longue spirale de fumée. D'amusants souvenirs devaient lui traverser l'esprit, car ses yeux luisaient soudain avec un regard très gai. Mais il se rappela qu'il jouait pour l'heure le personnage sérieux d'un père de famille, personnage qui ne lui était pas familier, d'ailleurs, et il reprit, voyant l'expression pensive du jeune visage qui s'était tourné vers la mer :

— Décidément, tu n'as pas l'air très pénétrée des mérites de ce pauvre de Gisvres! Mais, ma petite fille, qu'est-ce que tu désires donc?... De Gisvres est très bien de sa personne... C'est du moins ce que prétend le monde féminin, car, nous autres, nous sommes mauvais juges en la matière. Il est de bonne naissance... C'est un très galant homme... Il sera très chic, je suis sûr, dans sa manière d'être avec sa femme, lui laissant une entière indépendance. Ce que vous appréciez fort, mesdames, je le sais!

Il souligna finement ce dernier mot. Et, de fait, la comtesse, sa femme, lui avait appris d'une façon inoubliable à quel point les femmes tiennent à leur liberté.

— Tu peux être certaine aussi que jamais il n'interviendra dans

tes dépenses de toilette. Tu peux être tranquille sur ce point. Il te conduira dans le monde autant que tu le souhaiteras, car il y est lui-même dans son véritable élément. Il te donnera des équipages à faire sécher de jalousie toutes tes bonnes amies... Qu'est-ce que tu veux de plus, petite créature exigeante ?

Et là-dessus le comte secoua la cendre de son cigare, comme il pensait bien avoir dispersé et réduit à rien les objections nées dans le cerveau de sa fille. Mais les traits d'Odette gardaient leur expression sérieuse. Elle écoutait son père les yeux fixés sur l'horizon assombri par une grosse averse qui ployait les fleurs du jardin. Quand il s'arrêta, fort content de son petit discours, jugé par lui très éloquent, elle tourna la tête et demanda :

— C'est maman, n'est-ce pas, qui vous a chargé de me parler ainsi, de me convaincre que je ne pouvais rencontrer un meilleur parti que le prince de Gisvres?

— Ma chère amie, ta mère n'a pas eu besoin de me charger de rien du tout car, pour une fois, nous étions absolument d'accord. Le père de Lionel de Gisvres était l'un de mes meilleurs camarades. J'ai vu Lionel gamin. Maintenant, nous sommes du même cercle. Et je t'avoue sincèrement que, comme gendre, il me plairait tout à fait... Il t'adore, ce garçon... Il me touchait, ma parole, en me demandant de plaider sa cause auprès de toi. Si jamais je me serais attendu à le voir épris de la sorte d'une fillette!

— Je regrette bien qu'il en soit ainsi, fit lentement Odette, puisque moi je n'ai même pas de la sympathie pour lui.

Une gravité soudaine accentuait le dessin de ses traits. Mais le comte ne la regardait pas. Il s'était redressé pour examiner d'un œil d'amateur la silhouette élégante d'une femme qui passait devant l'hôtel. Il dit seulement d'un ton léger, amusé de son voyage d'exploration dans un cœur de dix-huit ans :

— Ainsi, mademoiselle, vous ne faites même pas l'aumône d'un peu de sympathie à mon ami de Gisvres?

— Pourquoi en aurais-je pour lui? Je n'estime ni son caractère, ni sa manière de vivre, ni ses goûts...

Le comte, cette fois, la regarda, — la promeneuse qui l'avait distrait étant maintenant hors de vue; et, un peu désorienté par les paroles d'Odette, il dit, reprenant dans son fauteuil une attitude bien confortable :

— Alors, c'est tout un réquisitoire que tu adresses à ce malheureux de Gisvres. Pour choisir l'un de tes griefs, tu lui reproches sa manière de vivre... Qu'est-ce que tu entends par là?

Le comte n'avait pas fini cette question, qu'il la regrettait, s'apercevant qu'il risquait de s'aventurer sur un terrain brûlant.

Mais Odette tourna vers lui ses yeux purs et il fut aussitôt rassuré.

— Je veux dire que je ne comprends pas, fit-elle avec une vibration profonde dans la voix, qu'un homme de son âge puisse vivre dans une oisiveté pareille, gaspille toutes ses heures, s'occupe uniquement et toujours de son seul plaisir.

— Oh! oh! ma fille, nous donnons dans les idées nouvelles... La régénération de la France et des hautes classes par le travail, source de toute vertu, etc... Diable! nous sommes dans le mouvement!... C'est dans le salon de ta mère que tu puises ces opinions édifiantes?... Mais crois-moi, ma chère Odette... laisse là toutes ces belles théories aux réformateurs qui prodiguent leur prose plus ou moins pompeuse dans les journaux et les doctes revues... Contente-toi d'être une femme séduisante... C'est ce que tu as de mieux à faire!... En somme, je ne vois pas du tout à quel propos tu accuses de Gisvres d'être un oisif... Il m'a toujours paru au contraire terriblement occupé... Il monte à cheval, il fait courir, il voyage, il chasse, il joue admirablement son personnage dans tous les salons qui en valent la peine,... il... il... Que sais-je, moi?

Le comte s'arrêta. Il venait de s'aviser à temps que les énumérations peuvent entraîner loin quand on les veut trop complètes et il conclut prudemment :

— En somme, Lionel de Gisvres mène la vie de tous les hommes de son monde, celle que je mène tout le premier... Qu'est-ce que tu voudrais donc qu'il fît de plus?

— Oh! rien, mon Dieu, rien! dit-elle découragée.

— Tu voudrais quoi?... Il ne peut pourtant pas se faire maçon, ou ébéniste, ou avoué, ou professeur de quelque chose... Tu déraisonnes, ma pauvre petite fille... Si tu n'as pas de reproche plus sérieux à adresser à Lionel de Gisvres...

Une faible rougeur monta aux joues d'Odette. Plus d'une fois, elle avait entendu des propos significatifs tenus sur la conduite du prince de Gisvres. Elle avait entendu chuchoter à mots plus ou moins couverts le récit d'aventures dont on le faisait, à tort ou à raison, le héros. Elle n'avait pas oublié l'histoire racontée devant elle de cette belle actrice qui, aimée, puis délaissée par lui, était venue chez lui se frapper d'un coup de stylet qui l'avait tuée... Combien y avait-il que ce drame s'était passé?... Deux ou trois ans, au plus.

Une seconde, elle eut la tentation de dire franchement à son père pourquoi elle éprouvait à l'égard de Lionel de Gisvres quelque chose qui ressemblait fort à du mépris... Mais toute sa délicate réserve de jeune fille se révoltait à la seule idée d'effleurer, même d'un mot, certains sujets; et elle demeura silencieuse.

Toutefois, l'éclair de pourpre qui avait un instant coloré plus vivement son visage, avait éveillé l'attention du comte. Et, sans qu'elle eût prononcé une parole, il eut l'intuition confuse de ce qu'elle pensait. S'efforçant de bien jouer son rôle paternel, il reprit, vaguement embarrassé :

— Mon Dieu, ma chère petite, il se peut que dans le monde tu aies entendu faire certaines réflexions qui t'aient... étonnée sur... sur la manière d'être du prince de Gisvres... Tu as pu en être effarouchée parce que tu ne connais pas encore la vie, naturellement... Plus tard, tu comprendras... Plus tard, quand tu auras acquis de l'expérience, tu... tu te rendras compte que tous les hommes ne sont pas des saints... qu'on ne doit pas juger leur conduite comme on jugerait celle d'une femme... que... enfin tu deviendras plus indulgente, car tu reconnaîtras toi-même que l'indulgence est une vertu féminine par excellence...

Le comte s'interrompit, sentant qu'il allait de plus en plus à la dérive. Elle le gênait positivement, cette petite fille qui le regardait de ses grands yeux graves attentifs... Et, brusquement, il finit avec une sorte d'impatience :

— Tu peux être assurée, en tous cas, que si je ne considérais pas que le prince de Gisvres est un homme à te présenter comme mari, je ne te le présenterais pas!

Il était sincère en parlant ainsi. Il estimait, dans l'ordre naturel des choses, — et il avait des raisons pour cela, — que Lionel de Gisvres n'eût pas mené une jeunesse exemplaire. Il ne s'inquiétait point non plus que le prince eût dépensé toute sa fortune personnelle; celle de sa mère restant, et restant fort considérable, sans compter quelques héritages certains. Il jugeait fort naturel aussi que Lionel, la trentaine venue, fût pris du désir de goûter à la vie conjugale; et il ne s'étonnait point qu'Odette eût charmé ce blasé, pas plus qu'il ne s'étonnerait qu'elle ne fît de lui un mari exemplaire. Il avait vu des conversions plus surprenantes encore; et vraiment Lionel de Gisvres lui avait paru assez épris pour que l'on pût s'attendre à tout...

Pour l'instant, le prince était indifférent à Odette, mais cela ne serait pas toujours!... Le feu allume le feu!... Et d'ailleurs, la suprême sagesse ne serait-elle pas, en somme, qu'Odette ne lui fût pas trop profondément attachée afin d'être préservée d'une cruelle souffrance si la fatalité voulait qu'il ne se montrât pas un mari irréprochable?... Les réflexions du comte n'allaient pas plus loin... C'était déjà pour lui beaucoup de les avoir faites!

— Allons, Odette, dit-il, tirant les dernières bouffées de son cigare, laisse s'enfuir tous tes papillons noirs. Sois sage et accepte

sans crainte le mari que nous te proposons. Tu as déjà refusé une jolie collection d'épouseurs... Gare à la coiffe de sainte Catherine!

Il se mit à rire, satisfait de voir enfin terminée cette épineuse conversation. Jamais il ne se serait imaginé qu'une fillette de dix-huit ans pût être une créature aussi compliquée.

Elle n'avait pas répondu à sa plaisanterie, ayant l'air de réfléchir profondément. Un pli presque sévère s'était creusé autour de sa bouche. Tout à coup elle se leva, s'approcha de son père, et s'arrêtant devant lui, elle demanda :

— Père, vous m'aimez, n'est-ce pas?

Il avait fini de fumer; il la regarda avec autant d'affection qu'il était capable de lui en montrer.

— Certainement, ma chère enfant, et je regrette beaucoup si j'ai pu te donner l'occasion d'en douter.

— Alors... je vous en prie, n'insistez plus pour que j'épouse le prince de Gisvres, et obtenez de maman qu'elle n'insiste plus...

— Mais, Odette...

— Je vous en supplie, père!

— Mon enfant, tu ne penses pas...

— Je vous en supplie! répéta-t-elle encore; et sa voix tremblait comme si un sanglot allait la briser.

Le visage du comte s'était rembruni.

— Ma chère amie, ce que tu me demandes là est bien difficile, pour ne pas dire impossible. Tu sais maintenant ce que je pense personnellement de la recherche de Lionel... Quant à intervenir auprès de ta mère, je ne le puis guère... Tu es sous sa garde... Aller à l'encontre de ses... désirs, c'est amener une suite de difficultés, d'ennuis, qui n'avanceront pas d'un iota tes affaires et nous mettront tous fort mal ensemble, je le prévois...

Pourquoi Odette devina-t-elle si nettement tout ce que pensait son père? Pourquoi comprit-elle sa résolution bien arrêtée de ne pas entrer en lutte avec l'impérieuse volonté de la comtesse, seulement pour satisfaire ce qu'il considérait comme un caprice de jeune fille?... Elle sentait bien que s'il n'était pas homme à insister longtemps devant son refus très ferme d'épouser Lionel de Gisvres, il n'était pas davantage d'humeur à la soutenir pour qu'elle fît accepter cette décision par sa mère, car il redoutait par-dessus tout les discussions et les scènes, tout ce qui pouvait le déranger dans l'agréable existence qu'il s'était organisée pour sa personnelle satisfaction.

Entre le père et la fille, il y eut une minute de silence; tous deux réfléchissaient. Le comte, vaguement ébranlé, mais surtout ennuyé de l'appel de sa fille, ne savait trop que résoudre. Il demanda :

— Odette, pourquoi ne déclares-tu pas à ta mère tout ce que tu viens de me dire?

— Je le lui ai déjà dit. Mais quelle influence peuvent avoir mes paroles!

Il tordit sa moustache d'un geste nerveux.

— Il est certain que cette influence ne doit pas être colossale... C'est une maîtresse femme que notre belle comtesse... Ecoute, ma petite amie, veux-tu que je te donne un conseil, un bon?... N'entre pas en lutte avec elle... tu n'arriveras à rien... Réfléchis. En somme, il ne s'agit pas pour toi de marcher au supplice, mais seulement de devenir la femme d'un galant homme qui ne demande qu'à t'adorer... Tu n'es pas emballée pour lui? Eh bien, c'est son affaire de te conquérir... Et si tu t'en rapportes à ma vieille expérience, laisse-toi conquérir... C'est encore le plus simple!... En es-tu convaincue?

Elle eut un étrange sourire — ce sourire que Jean et Hélène trouvaient si pénible à rencontrer parfois sur ses jeunes lèvres :

— Non, je ne puis être convaincue aussi vite. Mais cela viendra peut-être... Vous avez raison. Il est plus sage que vous n'interveniez pas en ma faveur auprès de maman. Peut-être, après tout, les choses s'arrangeront-elles mieux que je ne le crois!... Mais quoi qu'il en soit, père, faites-moi une promesse?...

— Une promesse?... C'est bien grave cela... Quelle promesse désires-tu?... voyons...

— Promettez-moi que si je ne puis agir en cette circonstance comme vous le désirez, vous ne vous mettrez pas avec maman contre moi... que vous resterez neutre?... Est-ce donc trop vous demander? insista-t-elle suppliante, voyant que le comte restait silencieux, la mine perplexe.

— C'est assez demander en tout cas. Enfin, soit! Je ne veux pas jouer à tes yeux le père impitoyable. Ma chère Odette, sois bien convaincue que je désire beaucoup te voir satisfaite. Seulement tu ne t'étonneras pas que, trouvant Lionel un très gentil garçon, je fasse des vœux pour que tu reviennes de tes préventions assez enfantines contre lui... Allons, embrassez-moi, mademoiselle, et laissons maintenant cette grande affaire dont nous avons assez causé pour aujourd'hui.

M. de Guerles avait raison... A quoi bon discuter davantage... Elle et son père ne parlaient point la même langue. Jamais ils ne s'entendraient. Et tandis qu'il effleurait ses cheveux d'un baiser léger, elle sentait un poids très douloureux s'appesantir sur son pauvre cœur; il lui montait à la gorge un besoin de sangloter, d'appeler désespérément à elle sa joie mystérieuse des jours précé-

dents qui s'enfuyait insaisissable avec toute l'ironie d'un rêve irréalisable.

— Viens-tu faire un tour avec moi sur la plage? interrogea gaiement M. de Guerles, qui paraissait ravi de voir achevée la conversation. Je vais y attendre d'Artaud, qui est allé ce matin à Saint-Lunaise avec le capitaine de Bryès.

— Avec M. de Bryès? répéta Odette, dont le cœur eut tout à coup un battement éperdu. Il est donc de retour?

— Depuis hier soir, je crois. D'Artaud et lui voulaient m'entraîner dans leurs pérégrinations matinales, mais j'attendais ta visite. Et puis revenir par les sentiers de la côte, au milieu des ajoncs, comme en avaient l'intention les deux intrépides, c'était tout à fait en dehors de mes moyens... Aussi tout bonnement, je m'en vais contempler les baigneuses. Le spectacle te tente-t-il?

— Il faut que je rentre maintenant, père... Il est déjà tard...

— Eh bien alors, je vais te remettre dans ton chemin; attends-moi une seconde. Je suis à toi.

Il passa dans la pièce voisine en fredonnant. Elle resta debout devant la fenêtre, ouverte à la brise qui arrivait apportant une fraîche odeur de verdure mouillée. Son âme tout à coup s'était apaisée dans une sensation irraisonnée de délivrance. Jean était revenu. Il lui semblait qu'elle ne pouvait plus rien redouter de personne.

XVI

Le comte l'avait reconduite à l'entrée de la Malouine; puis, sur son assurance qu'elle avait, à Dinard, l'habitude de circuler seule, il la quitta, l'heure du bain à la marée haute approchant. Or cette heure lui paraissait fertile en agréables aperçus dont il n'entendait point se priver.

Odette continua sa route vers la villa; mais quand elle en vit la grille, quand elle entrevit gravé sur la plaque blanche le nom des *Mouettes*, elle ne se sentit pas le courage de rentrer, de se retrouver tout de suite en présence de sa mère... Et elle poursuivit sa promenade solitaire. Elle avait soif d'être bien seule ainsi, de réfléchir un peu, de se reprendre après la conversation qu'elle venait d'avoir. Et, insouciante du temps lourd de pluie, elle s'en alla vers la mer, prenant le petit sentier de falaise qu'elle aimait.

Deux semaines plus tôt, à pareil jour, commençait à peine le cher voyage. Elle était joyeuse, libre de tout souci, sans aucune des inquiétudes, des difficultés qui, elle le sentait bien, allaient l'envelopper plus étroitement encore. Elle espérait alors, oh! oui, elle espérait dans l'avenir, tellement que l'aveu de cette foi triomphante

lui était irrésistiblement jailli des lèvres quand elle était là-bas toute seule au Raz, avec Jean.

Jean! Pourquoi n'était-ce pas lui dont son père avait prononcé le nom quand il lui annonçait qu'elle était aimée. Oh! pourquoi? Il était de retour! Et à cette nouvelle imprévue, un immense allègement s'était fait dans son pauvre cœur. Mais voici que maintenant une angoisse lui venait. Savait-elle, après tout, ce que Jean de Bryès pensait d'elle?... Et s'il ne l'aimait pas?... Si, tout au plus, il avait un peu d'amitié pour elle?... Si, follement et faussement, elle s'était imaginé avoir vu un éclair de tendresse dans ses yeux quand il la soutenait au Raz, sur le bord de l'abîme?... Si la pensée ne lui était même jamais venue qu'elle pût devenir sa femme?... Cela était possible pourtant.

— Alors, tout me sera égal, tout! même d'épouser le prince de Gisvres ou n'importe quel autre... Ils pourront faire de moi ce qu'ils voudront. Ils me trouveront docile alors... Je ne lutterai plus.

Une larme voila son regard. Elle l'écrasa d'un geste brusque. Elle continuait à avancer dans le petit sentier désert comme si, en marchant toujours ainsi, elle allait enfin voir apparaître Jean, et dans ses yeux, son sourire, trouver la fin de son épreuve. Tout à coup elle pensa :

— J'ai pris ce chemin parce que j'espérais l'y rencontrer!

Et bien qu'elle fût seule, que personne ne pût lire en elle, une rougeur lui empourpra le visage. Elle était donc comme les autres, comme ses amies, — étaient-ce des amies? — qui la choquaient intimement quand elles exprimaient leur désir de retrouver dans le monde tels jeunes gens qui leur plaisaient pour une raison ou une autre. Elle s'arrêta, irritée contre elle-même, troublée jusqu'au fond de son âme si fièrement pure.

— Je n'irai pas plus loin, fit-elle résolue.

Et le ciel lui-même se chargeait d'interrompre sa marche. Une grosse averse cinglante s'abattait sur la grève, si violente qu'elle dut chercher un refuge sous la saillie d'une énorme roche creusée en grotte. Elle demeura à l'entrée, les yeux distraitement arrêtés sur l'un des îlots qui bordaient la côte non loin du rivage et que la mer cernait d'une ceinture écumeuse. Son regard y suivait les mouvements d'une gamine qui, à travers les roches glissantes, avançait chargée d'une hotte, lourde à coup sûr, car son buste de petite fille semblait plier sous le poids... Des varechs, peut-être, elle rapportait... Mais sa marche devait être rendue difficile par son fardeau, car elle n'allait que très lentement, d'un pas hésitant, faisant des pauses ou s'accrochant aux aspérités de la pierre pour redescendre du sommet de l'île et rejoindre l'espèce de chaussée

rocheuse qui, sous les lichens et la mousse, ramenait au rivage.

Odette, oublieuse de son tourment, la regardait, presque effrayée de la voir si peu sûre d'elle-même. De nouveau, elle s'était arrêtée, sa silhouette d'enfant découpée sur l'horizon gris, sa hotte près d'elle. Puis, au bout d'une seconde, elle se pencha pour la reprendre et la souleva jusqu'à ses épaules... Mais soudain, en se redressant, elle chancela, le corps rejeté violemment en arrière, puis, comme une masse, elle s'abattit dans le vide avec un cri aigu qui déchira l'air.

— Mon Dieu ! fit Odette.

Et d'un bond, elle se mit à courir vers la mer, jetée d'un élan instinctif vers cette petite fille en péril, sans s'apercevoir même qu'elle entrait dans l'eau qui baigna ses pieds. Des appels désespérés arrivaient jusqu'à elle, et elle distingua sur la crête d'une vague la tête de l'enfant qui émergeait à peine. Alors droit, devant elle, sans réfléchir, elle plongea, se dirigeant, en intrépide nageuse, vers le point où elle avait vu l'enfant. Mais ce point était plus éloigné qu'elle ne l'avait cru... Sa robe mouillée alourdissait ses membres souples et une appréhension terrible lui traversa l'âme... Aurait-elle assez de force pour ramener l'enfant qu'emportait vers le large la marée descendante?... Elle l'apercevait maintenant ballottée par les remous du flot, pareille déjà à une pauvre créature sans vie. Elle fit un effort et parvint à saisir la jupe de la petite. D'un mouvement rapide, elle l'attira. L'enfant se débattit faiblement et, sentant un appui, elle se cramponna au bras d'Odette.

— Tiens-moi près de l'épaule, commanda la jeune fille.

Mais la petite n'entendait pas. Hors de l'eau, elle soulevait un peu sa tête sans couleur, toute ruisselante, hagarde, les paupières abaissées.

Sans illusion, Odette vit le danger.

— Mon Dieu, comment ferai-je pour nager jusqu'aux roches ! songea-t-elle.

Là elle aurait pied. Mais soudain le rivage lui paraissait loin, loin, impossible à atteindre... Et c'était effrayant cette immensité d'eau autour d'elle.

— Il faut que j'arrive, il faut! murmura-t-elle raidie contre la fatigue qui l'envahissait et commençait à faire haleter sa poitrine.

Est-ce que vraiment elle pourrait être impuissante à gagner la grève dont elle apercevait si bien le sable pâle à travers les récifs... Seule, elle était sûre d'être sauvée. Mais la pensée ne l'effleura même pas d'abandonner le pauvre être inconnu pour qui elle risquait sa vie. Désespérément elle luttait pour avancer toujours,

ne s'abandonnant point, car il y avait en elle une invincible énergie, et le danger couru dont elle avait l'entière conscience surexcitait cette énergie...

Une vague plus forte que les autres passa presque entièrement sur elle.

— Ah! je n'en puis plus! murmura-t-elle épuisée, se sentant glisser vers les profondeurs de cette eau glacée qui l'enveloppait.

Mais son pied heurta le sable... La plage était là, près, tout près : son regard voilé la lui montrait à peine à quelques mètres... Un dernier effort, et elle était sauvée... Rassemblant ce qui lui restait de volonté, elle se dressa péniblement, sans abandonner la petite créature dont les mains crispées n'avaient pas quitté son épaule; et, chancelante, elle fit quelques pas, échappant au flot peu à peu...

Devant elle, enfin, s'allongeait la grève... Alors, n'ayant plus à se débattre, écrasée par une fatigue immense, elle glissa sur le rivage, les yeux clos.

. . . .

Odette ne sut jamais combien de temps elle était restée ainsi... Tout à coup elle eut conscience que l'on plaçait sur elle quelque chose de grand et de chaud... Elle entendit vaguement des exclamations, des paroles qui s'échangeaient. Un cordial fut approché de ses lèvres.

— Odette, m'entendez-vous?... Essayez de boire, lui murmura une voix qui l'effleura comme une caresse.

Oh! cette voix, cette voix!... rêvait-elle qu'elle l'entendait, ou bien Jean était-il vraiment là?... Et elle eut si vive l'envie de voir qu'elle ne se trompait point, que c'était bien lui qui venait de parler ainsi, qu'elle souleva un peu ses paupières, soudain ranimée. Un visage était penché vers le sien, altéré par une expression d'angoisse que toute sa vie elle devait revoir; et dans les yeux de Jean qui interrogeaient les siens avec une inquiétude passionnée, il y avait le regard qu'elle y avait rencontré une fois unique, ce regard de l'homme devant le péril d'un être très cher... Et, comme cette même fois, elle fut étreinte par le désir irraisonné de rester ainsi immobilisée dans la jouissance suprême de se sentir protégée, de se croire aimée...

Autour d'eux des gens s'empressaient, des femmes du pays, des gamins qui contemplaient effarés cette jeune fille pâle, grâce à laquelle une de leurs camarades avait échappé à la mort.

— Alors je ne suis pas noyée? dit-elle d'une voix insaisissable avec un frêle sourire joyeux. Mais l'enfant, la petite?...

— Vous l'avez sauvée... Voyez, on l'emporte... Avec des soins, elle ne se ressentira bientôt plus de son aventure. Mais c'est de

vous seule maintenant qu'il s'agit, enfant, imprudente enfant, qui vous êtes exposée de la sorte!... Quand nous sommes arrivés, par hasard, vous étiez évanouie...

La voix de Jean se brisa... Et alors elle comprit qu'il avait eu peur, atrocement peur pour elle, comme personne d'autre n'aurait eu peur, ni aucune amie, ni sa mère, ni son père, qui, lui, cependant l'aimait à sa façon... Et son âme s'emplit d'un bonheur tellement immense qu'il lui fit mal... Du même accent qu'elle lui avait entendu au Raz, dans une minute inoubliable, il reprenait :

— Maintenant il faut vous laisser emporter à votre tour... Maurice est allé en avant prévenir jusqu'aux *Mouettes*.

Il fit un mouvement pour l'enlever de nouveau dans ses bras nerveux...

Comme c'eût été bon de se sentir, dans sa lassitude infinie, enveloppée par sa ferme étreinte, tellement bon, qu'elle s'effraya du désir irraisonné qui en palpitait en elle.

— Merci, je puis bien marcher, dit-elle de sa voix affaiblie... Et puis, de cette façon, j'aurai moins froid!

— Oui, vous avez raison... Seulement permettez-moi de vous soutenir...

Elle eut un faible signe de tête. Il enlaça la taille mince et se mit à gravir le sentier qui menait de la grève aux villas, la portant presque, car elle était réellement à bout de force. Leur course haletante ressemblait à un envolement très puissant et très doux ; et elle, pauvre petite créature si longtemps sevrée d'affection, elle eût voulu que cet homme qui prenait soin d'elle comme personne au monde ne l'avait encore fait, l'emportât ainsi longtemps, longtemps, toute frissonnante, appuyée sur lui, l'âme paralysée dans une sensation de bonheur à lui faire désirer que cet instant de sa vie ne finît jamais...

Mais déjà au-devant d'eux on accourait, non point Mme de Guerles dont la toilette n'était pas achevée, mais la dévouée miss O'Kelly, sa figure fanée paraissant encore plus ridée, plus maigre qu'à l'ordinaire, tant l'émotion l'avait creusée. Chargée de châles, elle arrivait au plus vite, guidée par Maurice d'Artaud, trébuchant sur les pierres dans sa course précipitée.

— Ah! mon enfant! ma pauvre enfant! fit-elle prête à sangloter à la vue d'Odette toute pâle sous le ruissellement de ses cheveux blonds à demi dénoués. Ah! mon enfant!

Elle ne pouvait dire que cela, et ses mains tremblaient si fort qu'elle ne parvenait pas à placer sur la tête et les épaules de la jeune fille, l'écharpe de souple laine blanche qu'elle tenait. Jean la lui enleva et enveloppa lui-même le jeune visage.

— Allons, miss O'Kelly, fit M. d'Artaud, n'arrêtez pas Mlle Odette. Emmenez-la bien vite se réchauffer et grondez-la fort de s'exposer ainsi. On ne pourra plus la laisser sortir seule puisqu'elle est si peu raisonnable et se comporte comme une héroïne dès qu'on l'abandonne à elle-même!

Odette eut un petit rire joyeux.

— Je n'ai pas pensé que je m'exposais le moins du monde... Je nage si bien... Non, vraiment, je n'ai pas cru un instant que j'allais courir un vrai danger en allant au secours de cette enfant.

— Vous l'auriez cru que vous auriez agi de même... Les femmes comme vous ne connaissent ni les grandes ni les petites lâchetés, dit Jean dont le visage demeurait étrangement altéré.

Une fugitive lueur rose monta aux joues blanches de la jeune fille :

— Je voudrais bien espérer que je mérite un peu, rien qu'un peu, d'être ainsi jugée par vous, mais je crois que vous me voyez avec beaucoup trop d'indulgence.

Et comme ils atteignaient la villa, elle s'arrêta et lui tendit ses deux petites mains toutes froides :

— Merci de vous être inquiété pour moi... Merci de tous vos soins!

— Vous me remerciez?... de quoi?... d'avoir fait pour vous, que je me permets de considérer tout bas comme une petite amie, ce que j'aurais fait pour n'importe quelle femme étrangère?... Oh! non, ne me remerciez pas...

Ses traits gardaient leur indéfinissable expression de souffrance. Très bas, il s'inclina sur les doigts qui tremblaient dans les siens et, pour la première fois, les effleura d'un baiser qui la brûla. Puis les abandonnant :

— Allez vite, rentrez, supplia-t-il.

Elle obéit docilement et dit :

— Au revoir.

Il répondit :

— Adieu.

Et il laissa retomber la grille derrière lui... Alors, il regarda encore... Mais il n'aperçut plus la forme svelte, les lèvres caressantes devenues d'un rose incertain, les yeux avec leur délicieuse expression résolue, passionnée et si limpide... La vision avait disparu...

. . . .

Oui, c'était bien un véritable adieu qu'il avait adressé à cette enfant. Est-ce qu'il pouvait continuer à la voir, maintenant qu'il savait, à n'en pouvoir douter, qu'il n'aimait au monde nulle créature autant qu'elle. Est-ce qu'il lui était possible d'oublier que, dès

l'instant où il avait aperçu sa tête blonde renversée, les yeux clos, sur le sable, il avait eu, dans l'émotion atroce qui lui avait serré le cœur, la mesure du sentiment qu'il éprouvait pour elle?

Parce que sa volonté était invinciblement droite et loyale, parce que, depuis des années et des mois surtout, il n'avait pas vu, mêlée à son avenir, d'autre femme qu'Hélène de Bressane; parce qu'il n'était ni un dilettante ni un analyste absorbé par l'étude de son *moi*, il avait pu longtemps s'illusionner sur la nature de l'intérêt profond que lui inspirait Odette. Mais une circonstance imprévue venait d'éclairer pour lui, d'une lumière impitoyable, la vérité dont il avait eu nettement conscience pour la première fois au Raz, quand il avait vu Odette chanceler au bord du vide. De toute sa pensée, de toute son âme, de tout son être, il l'adorait...

Elle l'avait pris sans le chercher, sans qu'il en eût conscience, sans qu'il y songeât. Etait-elle entrée dans sa vie le premier jour où il l'avait rencontrée, à cette vente de charité où il était venu pour retrouver Hélène, quand elle parlait hautaine, une flamme dans les yeux, à ce prince de Gisvres qui la voulait pour femme parce qu'il avait besoin de sa dot? Etait-ce quand il avait pénétré la tristesse de sa jeune vie en causant avec elle pour la première fois chez la baronne d'Artaud,... ou bien lorsque quelques jours plus tard, il l'avait surprise sanglotant aux genoux d'Hélène?...

A quoi bon se demander tout cela, torturer son esprit à réveiller ces souvenirs?... Il avait été attiré vers elle, d'abord parce qu'il avait eu la compassion de son isolement; puis il avait subi, comme bien d'autres déjà, le charme de son esprit vif, curieux, spontané, de son intelligence vraie, de son âme de feu, de sa grâce capricieuse et fière; il avait été captivé par tout ce qui faisait d'elle enfin une créature exquise, dont la jeunesse grisait comme un parfum de fleur fraîche éclose...

Et la destinée avait voulu qu'il la vît souvent, très souvent, alors qu'Hélène devenait chaque jour plus insaisissable, séparée de lui par la faiblesse et la jalousie de Simone; alors que pénétrait plus avant en son cœur la certitude décevante que leur amour d'autrefois était mort, qu'il avait vainement espéré le ressusciter dans l'âme irréparablement atteinte de la jeune femme; au moment où l'évidence même lui apprenait qu'avant tout et par-dessus tout elle appartiendrait d'abord à son enfant... Et il avait aimé Odette avec tout l'amour qu'Hélène ne lui demandait plus.

Mais il fallait qu'elle n'en sût rien, l'enfant adorée. Elle devait ignorer qu'au moment où ils étaient seuls tous les deux, sur le promontoire, battu par l'âpre vent de mer, il avait eu l'ardente et poignante soif de lui murmurer le rêve fou qui s'éveillait dans son

esprit, parce qu'elle était tout près de lui, appuyée sur son bras : le rêve de la voir devenir sienne pour lui faire oublier son enfance et sa jeunesse esseulées, pour que jamais plus elle ne se sentît isolée, pour l'adorer doucement, longuement, infiniment; pour écarter d'elle, dans la mesure des forces humaines, les difficultés, les épreuves, les chagrins; et, aux heures tristes, lui murmurer les mots de tendresse qui font la douleur moins cruelle.

Sa rigoureuse et invincible volonté d'homme d'honneur, son mépris hautain pour les compromis de conscience l'avaient gardé d'un aveu irréparable. Il s'était tu quand elle demeurait confiante auprès de lui sur la plate-forme solitaire... Il s'était tu quand, après l'avoir vue penchée une seconde au-dessus du gouffre bleu, il l'avait soutenue frémissante... Il s'était tu quand, à demi défaillante, il l'avait emportée dans ses bras, quand il eût voulu réchauffer sous ses lèvres le cher visage décoloré... Il s'était tu et, inflexible dans sa loyauté, il l'avait fuie. Pendant plus d'une semaine, il venait de rester éloigné d'elle; et il s'était efforcé de fermer sa pensée à cette enfant délicieuse et redoutable, d'échapper au souvenir d'elle qui l'obsédait, véritable hantise, de l'oublier telle qu'elle était sur la plate-forme du Raz, les yeux étincelants, la bouche rieuse, ses cheveux blonds éparpillés follement autour de son visage rosé.

Il était revenu, résolu à s'éloigner d'elle désormais, espérant dans la présence d'Hélène pour le rendre fort contre lui-même, contre elle, la chère aimée... Et voici que le hasard s'était chargé de les rapprocher davantage encore, de lui ôter toute illusion sur le cri de son âme entière.

— Et pourtant j'épouserai Hélène, fit-il lentement, l'accent bref et martelé. Et elle, Odette, elle épousera le prince de Gisvres ou quelque autre de la même sorte.

La voix muette de sa pensée acheva :

— Avec lui ou avec un autre, elle ne sera pas heureuse... Au contraire... fatalement, elle souffrira beaucoup. Ce sera une vie manquée de plus!

Il eut un mouvement de colère contre lui-même et reprit sa marche à travers la chambre. De quel droit, en somme, se préoccupait-il ainsi de l'avenir d'Odette?

Dans une glace, il apercevait son image; il s'arrêta et la considéra durement : une contraction de mépris pour lui-même crispait sa bouche :

— Tous pareils, nous autres hommes, des êtres misérables devant la passion, pétris de faiblesse et d'égoïsme, lâches quand vient la tentation...

Les mots s'échappaient de sa bouche, violents et heurtés.

Oui, sans pitié, il se jugeait lâche parce que l'envie grondait en lui de dire toute la vérité à Hélène, de rompre le lien léger, devenu cruellement pesant, que lui seul avait voulu établir entre eux!... Lâche, parce que l'unique, l'ardent, l'invincible désir qui s'agitait obscurément en lui, que semblait charrier la moindre goutte du sang de ses artères, c'était d'atteindre à n'importe quel prix le bonheur entrevu auprès d'Odette... Lâche, de regretter, dans les bas-fonds de son âme, le mouvement généreux qui l'avait entraîné à offrir sa vie à Hélène, quelques mois plus tôt, justement parce qu'elle avait souffert au point de ne plus croire au bonheur humain... Lâche, de frémir sous la révolte de son cœur devant le joug sous lequel son inflexible loyauté voulait le plier.

Il redressa sa haute taille, et, d'un geste instinctif, croisa les bras sur sa poitrine comme pour maîtriser la tempête qui ébranlait tout son être moral. Puis, répondant à quelque mystérieuse objection, à quelque plainte désespérée qui résonnait incessante en lui, il murmura du même accent très dur :

— A quoi bon tout cela?... Je dois épouser Hélène... Je le veux!... Je veux me dévouer complètement à elle, à elle seule... Je veux oublier Odette...

Mais la lutte se poursuivait en lui si aiguë, que brusquement il sonna et fit préparer son cheval, étreint par le besoin instinctif d'épuiser la violence de son agitation dans une course qui lasserait son corps, engourdissant sa pensée... Et, devant lui, sans but, il lança la bête, rudement éperonnée, l'enlevant dans un galop furieux, sans s'apercevoir même de la pluie qui tombait rayant le ciel morne... Quand il revint, trois heures plus tard, on lui remit une lettre qui venait d'arriver pour lui. Il y jeta un regard distrait, et alors un tressaillement l'ébranla; sur l'adresse, il avait reconnu l'écriture d'Hélène... Pourquoi lui écrivait-elle?... Qu'était-il arrivé?

L'idée folle lui traversa l'esprit qu'elle aussi connaissait maintenant cette vérité dont lui-même n'avait que depuis le matin l'entière et pleine conscience. Il ouvrit; les lignes étaient tracées en caractères rapides, datées de la veille au soir, minuit; et il lut :

« Mon ami,

« J'ai reçu ce soir une dépêche de Plouër qui me bouleverse. Ma pauvre tante vient d'être frappée d'une sorte d'attaque de paralysie et l'on me demande tout de suite... Je vous ai dit souvent quelle vraie mère elle a toujours été pour moi, et vous comprenez, n'est-ce pas, pourquoi je pars, affreusement inquiète, demain matin par le premier train, sans vous avoir revu..., après avoir attendu tous ces

jours-ci votre retour. Pourtant il me semble qu'il y a longtemps, bien longtemps, que nous n'avons causé ensemble en toute intimité, cœur à cœur, alors qu'une pareille conversation nous serait peut-être bien bonne à l'un comme à l'autre. Mais vous avez trop tardé à revenir!... Quand nous reverrons-nous désormais?...

« Une dernière prière maintenant. Peut-être demain ou après, allez-vous enfin être à Dinard ; restez-y un peu, jusqu'à cette fête du Casino au moins... Il ne faut pas que personne puisse dire que nous en partons au même moment.

« Adieu, mon bien cher ami ; où vous êtes, je vous envoie l'adieu que je voudrais vous dire et le merci qui me monte du cœur aux lèvres au souvenir des minutes heureuses que je vous ai dues... »

Il laissa retomber le billet. Hélène était partie! Partie à l'heure où il n'espérait plus qu'en elle, en son charme apaisant, comme un homme brûlé de fièvre aspire à la source rafraîchissante qui seule pourra calmer son tourment. Elle s'éloignait indiciblement triste, peut-être pour aller au-devant d'un nouveau chagrin. Elle se rendait, non pas même à Paris, où il pourrait la suivre, la retrouver, la voir souvent, très souvent, fortifier sa faiblesse auprès d'elle, mais à Plouër, auprès d'une malade à qui elle allait se dévouer comme elle savait le faire, où il pourrait tout juste l'entrevoir dans l'appareil cérémonieux d'une visite en une maison étrangère.

Etait-il possible qu'elle fût ainsi partie?... Etait-ce vrai?... Personne ne lui avait parlé de ce départ, en somme... Maurice d'Artaud paraissait l'ignorer le matin même, durant leur promenade à Saint-Lunaire.

Dans l'état d'esprit où il était, l'incertitude lui devenait une torture et il sortit pour se rendre chez la jeune femme. Là, il connaîtrait la vérité absolue.

La pluie avait cessé. Une large raie d'un jaune pâle éclairait l'insondable gris du ciel, baignant l'horizon d'une lueur bizarre, dont il aperçut bientôt les reflets sur les vitres de la villa d'Hélène. La porte de la maison était ouverte, toutes les fenêtres également ; et, avant même d'avoir atteint le petit perron, Jean savait que la jeune femme n'était plus là... Comment, même une seconde, avait-il pu supposer qu'une créature aussi droite qu'Hélène était capable d'écrire une ligne qui ne fût pas rigoureusement vraie ?

Il traversa le jardin, franchit les degrés du perron. Au bruit de ses pas, une femme vint à lui, interrompant ses rangements.

Il demanda :

— Mme de Bressane?

— Madame est partie ce matin, monsieur.

— Bien subitement, alors?

— Oh! oui, monsieur. Elle a reçu hier soir une mauvaise nouvelle d'une de ses parentes, à ce qu'a dit la femme de chambre, et elle a pris ce matin le premier train avec la petite demoiselle... Madame avait l'air bien triste et bien tourmentée; ses yeux étaient tout pleins de larmes quand elle est montée en voiture... La demoiselle aussi était encore plus pâle qu'à l'ordinaire... Nous avions tous de la peine pour madame en la regardant!

Une fibre secrète vibra dans le cœur de Jean. Il connaissait bien cette expression navrante des traits d'Hélène quand elle était profondément atteinte; et un sentiment de pitié impuissante lui traversa l'âme pour cette femme tant éprouvée qui lui demeurait chère comme la sœur la plus aimée. Dans la première minute, il avait eu le regret égoïste qu'elle fût partie. Maintenant, il considérait que ce départ était une bénédiction. S'il avait revu Hélène ce jour même, eût-il été assez fort pour dissimuler à son regard clairvoyant la crise qu'il traversait?... Désormais, quand il la retrouverait, il serait redevenu maître de lui; il n'apporterait pas une amertume nouvelle dans cette pauvre vie dévastée. Elle ignorerait toujours quel sacrifice suprême il lui avait fait..., toujours!

Il interrogea :

— Personne des amis de Mme de Bressane ne l'a accompagnée à la gare?

— Madame, je crois bien, n'a pas eu le temps de les prévenir. Son départ a été tellement vite décidé! Elle m'avait laissé une lettre pour Mme la baronne d'Artaud. Je l'ai portée dans le courant de la matinée.

Pendant que Maurice était à Saint-Lunaire!... Il comprenait pourquoi M. d'Artaud ignorait la maladie de la marquise de Plouër. Devant lui, la femme restait, le considérant, un peu étonnée. Il s'en aperçut soudain et eut un mot de remerciement pour les détails qu'elle lui avait donnés. Mais ses yeux continuaient d'errer par la porte grande ouverte sur le salon dépouillé des menus bibelots, des photographies, des fleurs qui lui donnaient un charme intime. Cette pièce banale n'était plus celle où il avait passé tant de minutes, dans laquelle il avait senti mourir peu à peu le rêve de son passé et s'était laissé emporter vers un bonheur de songe, sans réalisation possible...

Alors il eut l'impression que de sa vie, comme de ce salon désert, Hélène était partie pour ne revenir jamais.

XVII

La petite pendule d'Odette sonnait quatre heures, et, en l'entendant, la jeune fille eut un léger sourire de plaisir. Quatre heures seulement! Elle avait encore un bon moment bien à elle, dans la solitude aimée de sa chambre, avant qu'il lui fallût descendre dans le hall où sa mère allait recevoir ce jour-là, offrant à ses hôtes intimes le régal d'écouter, les premiers, le violoniste hongrois qui devait jouer le soir même au Casino, dans la fête au profit des victimes de la catastrophe.

Ce violoniste, patronné l'hiver précédent par la comtesse, n'avait pu éviter de se rendre à son invitation aimable et impérieuse de grande dame, et il allait venir se faire entendre chez cette passionnée de musique, si puissante pour faire et défaire les réputations.

Quatre jours avaient suffi pour enlever sur le visage d'Odette les traces de la rude secousse qu'elle avait éprouvée. La peau fraîche avait repris son éclat rosé, comme s'était effacé le cerne profond des yeux. Sans crainte d'une observation mordante de sa mère, elle pouvait affronter les lumières de la fête du Casino, où Jean de Bryès allait être sans doute.

Elle ne l'avait pas revu depuis le moment où elle lui avait dit adieu toute frissonnante et bien, bien heureuse. Mais elle attendait, confiante, le moment où ils allaient se retrouver... Elle ne s'inquiétait point, elle ne demandait rien. Elle vivait avec l'impression qu'une aube radieuse s'était levée pour elle. La pleine lumière l'illuminerait à son heure; et, dans son rayonnement, elle oublierait tout ce dont elle avait souffert déjà dans sa jeune vie, même cette indifférence de sa mère qui, à certaines heures, l'avait fait sangloter jusqu'à l'épuisement.

Ce jour-là avait bien commencé pour elle. N'avait-elle pas reçu, à son réveil, un mot affectueux d'Hélène, lui donnant les nouvelles demandées de la vieille marquise, qui était un peu mieux. Elle le relisait encore avec une joie d'enfant aimante, s'interrompant pour regarder sur sa petite table un portrait d'Hélène dont elle s'était emparée un jour, malgré la jeune femme, qui disait ne plus ressembler du tout à cette image faite cinq ans plus tôt, au moment où Jean était parti.

Certes, depuis lors, le visage s'était amaigri, altéré; si les lignes avaient gardé leur pureté, le charme en était devenu d'une indicible mélancolie. Peu importait à Odette, il lui semblait très précieux de posséder ce portrait quand le cher original était loin.

Elle avait achevé sa lecture et, les mains croisées sur l'appui de

sa fenêtre ouverte, elle demeurait les yeux charmés par les lointains bleus de l'horizon où flamboyait une brume d'or, entr'ouvrant ses lèvres à l'air vif qui soulevait les petits cheveux fous de ses tempes et l'enveloppait du parfum pénétrant de réséda monté du jardin...

— Que c'est délicieux de vivre, pourtant! murmura-t-elle.

Oui, délicieux, parce qu'elle n'avait plus son affreuse sensation d'isolement, parce qu'elle savait que deux êtres, qui étaient parmi les meilleurs, lui portaient un intérêt profond, parce qu'en elle palpitait la joie inconnue, pénétrante, divine, de se croire aimée... par *lui*.

Un coup frappé à sa porte vint l'arracher à cette songerie si douce.

— Mme la comtesse fait dire à Mademoiselle de descendre recevoir, en attendant qu'elle soit prête, Mme la baronne d'Artaud qui est au salon, dit la femme de chambre.

— C'est bien, merci. Je descends.

Henriette, si frivole qu'elle fût, c'était bien un peu Hélène, c'était bien un peu Jean, puisque tous deux ils lui étaient parents!... Et elle entra dans le hall admirablement fleuri avec un vrai sourire de bienvenue.

A sa vue, Henriette se redressa dans son fauteuil, d'un joli mouvement souple.

— Chère, je suis sûre que je vous dérange! Vous avez dû me souhaiter à Pampelune ou autre lieu plus lointain encore quand on vous a annoncé que j'étais là. Nous étions allés, Maurice, Armand de Permes et moi faire un bout de promenade sur la plage pour voir les préparatifs de la fête de ce soir, qui, entre parenthèses, sera probablement très réussie au Casino. Et puis, l'air était si vif, que j'ai eu pitié de mon pauvre visage en passe de devenir incandescent grâce à cette insupportable brise, et j'ai préféré venir vous demander l'hospitalité, avant même que les salons de votre mère fussent officiellement ouverts... Vous continuez à aller bien, Odette, à ne pas vous ressentir de votre sauvetage?

— Moi? jamais je n'ai été plus vaillante et je commence à être tout à fait confuse de l'attention que l'on m'accorde.

— Dame! ma belle petite amie, quand on se comporte comme une héroïne!

Odette se mit à rire gaiement.

— Une héroïne! Vous êtes généreuse, madame... Des héroïnes de mon genre, je crois que l'on en trouverait passablement.

— Pas en moi! fit promptement Henriette. Ce n'est pas à ma gloire ce que je dis là; mais je ne me pare jamais de vertus que je ne possède pas afin d'éviter, au cas échéant, les désillusions à mes amis... Ah! j'aurais dû vous raconter que notre ami de Bryès, que

je viens de rencontrer, s'est informé de vous... comment dirai-je?... avec un intérêt considérable.

Un rayonnant éclair courut dans les yeux d'Odette, et instinctivement, elle tourna un peu la tête pour que la baronne ne le remarquât point. Mais, d'un accent gai, elle répondit :

— M. de Bryès a été assez aimable pour venir plusieurs fois savoir comment je me trouvais de mon bain un peu long!

— Et sans vous rencontrer... Oui, il m'a dit cela quand je lui ai demandé s'il vous avait revue. D'ailleurs, il a été fort peu ici depuis trois jours... Il m'a l'air repris de l'amour de la locomotion et en même temps de l'amour de la peinture... Hier encore il était à Dinan, où il peint je ne sais quel vieux cloître très pittoresque, m'a-t-il déclaré. Si cela vous intéresse de savoir lequel, vous pourrez le lui demander ce soir au Casino, il y sera... A propos, il avait eu des nouvelles de la vieille marquise de Plouër, qui est à peu près hors de danger; je crois même qu'elle est sauvée!...

— Oui, on la considère, en effet, comme sauvée. Je le sais par Mme de Bressane qui a été assez bonne pour m'envoyer un mot, devinant comme j'étais tourmentée de son tourment.

Henriette sourit.

— Décidément, vous êtes une vraie amie pour Hélène.

— Une amie qui, par malheur, ne peut rien pour elle, pas même la consoler quand elle est triste!

— Pauvre Hélène! En aura-t-elle connu des chagrins et des inquiétudes, et en connaîtra-t-elle encore avec Simone, qui est de plus en plus délicate, tellement que tout est à craindre! Je ne sais vraiment ce que deviendrait Hélène si un malheur arrivait à cette enfant... C'est pourquoi je serais ravie de la voir remariée!

Odette se dressa d'un mouvement vif et son regard large ouvert de surprise chercha celui de Mme d'Artaud.

— Hélène remariée?...

— Mais oui! Pourquoi non? Elle est encore très jeune. Quel âge a-t-elle?... Trente ans environ... Cela vous paraît vieux à vous qui avez l'agrément d'être encore presque une petite fille... mais cela me paraît jeune, à moi qui suis sa contemporaine!

Odette eut un sourire distrait. Elle était trop étonnée des paroles de Mme d'Artaud pour songer à rien d'autre qu'à cette perspective qui lui semblait invraisemblable, Hélène remariée!

Seulement, elle dit, comme si elle eût réfléchi tout haut :

— C'est vrai, Mme de Bressane est encore une jeune femme et si charmante!... Mais... mais je la croyais tellement absorbée par Simone que jamais l'idée ne me serait venue qu'elle pût ne pas l'aimer uniquement.

Un sourire drôlement approbatif glissa sur les lèvres d'Henriette.

— Eh bien, ma chère, entre nous, je vous avoue que je pensais absolument de même, oh ! mais absolument ! Et sans doute, j'aurais longtemps conservé mon opinion si...

— Si...?

— Si je n'avais été amenée à la changer et cela par suite des paroles d'Hélène elle-même.

— Mme de Bressane vous a dit qu'elle se remarierait?

Cette révélation inattendue éveillait en elle une impression singulière dans laquelle il entrait certes en première ligne un étonnement intense, mais aussi une sorte de désillusion inconsciente et étrange. Hélène lui était toujours apparue très différente des autres femmes, bien au-dessus d'elles, par ce profond détachement d'elle-même que trahissaient son sourire triste, ses moindres paroles, tous ses actes. Et voici qu'Hélène était pareille aux autres. Elle voulait avoir sa part de bonheur personnel ; un austère renoncement à tout espoir humain lui semblait, à elle aussi, trop pesant. C'était bien naturel... Mais Odette soudain ne retrouvait plus tout entière, dans cette Hélène subitement entrevue, la femme qu'elle avait connue jusqu'alors.

Henriette ne pensait rien de semblable et elle poursuivait très contente, renversant sa personne menue dans les profondeurs confortables de son fauteuil :

— C'est un hasard qui a amené Hélène à me faire cette confidence... Mon Dieu, il n'y a pas longtemps... C'est au moment où nous allions partir pour Douarnenez... Et vous devinez si j'ai bien accueilli la nouvelle... Je vous parle de tout cela parce que je sais que vous aimez la pauvre chérie autant que nous l'aimons tous et que vous comprenez combien son isolement est affreux... Seulement soyez bien discrète, n'est-ce pas, Odette?

La jeune fille fit un léger signe de tête ; et, de son même accent pensif, elle continua :

— Oui, c'est vrai... Elle serait sans doute plus heureuse mariée.

— Ah ! certes oui... Ce doit être horrible une vie de solitude comme la sienne, appuya Henriette convaincue.

En cet instant, elle ne se rappelait plus du tout sa promesse à Hélène de ne point parler de la demande de Jean de Bryès. Un secret d'ailleurs ne lui était vraiment possible à garder qu'autant qu'elle n'avait pas l'occasion de le trahir. Il est vrai qu'elle n'eût pas jugé le trahir en le révélant à Odette seule, qui aimait si profondément la jeune femme... Aussi, sans la moindre hésitation, elle acheva joyeusement :

— Enfin Maurice a été comme moi enchanté quand je lui ai annoncé qu'Hélène se décidait à épouser Jean...

— Jean?... Qui, Jean?

Le nom sortit bas et étouffé des lèvres d'Odette, ressemblant à un cri d'angoisse.

— Mais Jean de Bryès, naturellement. Cela vous surprend à ce point?... Vous n'aviez pas du tout remarqué combien il était attentif et empressé autour d'elle et cherchait les occasions de se trouver avec elle?...

— Non, je n'avais rien remarqué..., dit-elle avec effort.

Son cœur battait si fort qu'il lui paraissait qu'Henriette en entendait toutes les pulsations...

— Alors, c'est M. de Bryès qu'Hélène épousera?

— Mais oui! Le pauvre garçon, il y a assez longtemps qu'il l'adore! Elle peut le récompenser de sa fidélité : c'est un fruit assez rare!

Jean de Bryès adorait Hélène et depuis longtemps! Rêvait-elle ou bien avait-elle vraiment entendu ces paroles?... D'un geste fiévreux, elle passa la main sur son front et repoussa en arrière les petites mèches blondes qui le voilaient. On eût dit qu'elles étaient devenues de plomb et le lui écrasaient, lui causant une telle souffrance qu'elle ne pouvait plus bien comprendre les paroles d'Henriette. Ses mots lui semblaient bizarres, bourdonnants, dépouillés de leur sens habituel...

Mais, tout à coup, dans ce chaos sombre où elle se sentait glisser, une lumière incertaine s'alluma. Savait-elle seulement ce qu'il y avait d'exact, de rigoureusement exact, dans la nouvelle que venait de lui donner ainsi cette frivole petite femme? N'était-ce pas tout simplement son désir qu'Henriette avait transformé en réalité?... Une soif dévorante d'être sûre, de connaître à tout prix la vérité, l'étreignit si ardemment, qu'elle demanda, raidie contre son affreuse anxiété :

— Il y a longtemps alors que M. de Bryès songe à épouser la marquise de Bressane?

— Six ans ni plus ni moins! ma petite amie.

— Ah! six ans!

Son accent était si étrange, avec sa sonorité de cristal brisé, qu'Henriette le remarqua, bien qu'elle fût tout le contraire d'observatrice.

— Vous êtes étonné de tant de constance, n'est-ce pas, jeune sceptique? C'est que Jean était épris pour de bon!... Il avait rencontré Hélène au moment où elle venait d'avoir à subir une des plus terribles incartades de son abominable mari; et comme il est de caractère très chevaleresque, notre ami de Bryès, avant même de connaître Hélène, il s'était fortement intéressé à elle... Mais quand il l'a connue...

— Quand il l'a connue?

— Ç'a été une vraie passion, tout à fait sérieuse. C'est qu'à cette époque-là Hélène était séduisante à un point que vous ne pouvez imaginer! Elle était révoltée de la conduite de cet exécrable Paul de Bressane; et son indignation lui mettait dans les yeux un éclat, une sorte de fièvre qui la rendait adorable... Aujourd'hui elle est encore charmante, mais ce n'est plus cela!... Elle a eu trop à supporter de la part de son mari : et puis la mort de ses enfants l'a achevée... Mais il y a six ans, si vous l'aviez vue!... Elle mettait toutes les cervelles masculines à l'envers avec sa beauté, dont elle se montrait si dédaigneuse, ne paraissant pas se douter du tout qu'il existait des hommes de par le monde. Ça les stimulait de se sentir enveloppés dans le mépris dont elle accablait, avec raison, Paul de Bressane. Maurice l'appelait « la belle tour d'ivoire imprenable ». Et justement elle était tout à fait ainsi au goût de Jean de Bryès, qui a une antipathie déclarée pour les femmes frivoles, coquettes, les poupées de salon, comme il dit... — pauvre moi! — et a, en revanche, le culte des tours d'ivoire... Aussi, il était entièrement pris... Il était fou d'elle à ce moment-là .. Je m'en apercevais bien, quoiqu'il fût toujours très correct dans sa façon d'être avec elle... Mais on ne m'attrape pas aisément sur ce chapitre!

Odette ferma les yeux une seconde; la petite baronne ne le remarqua même pas, tant elle s'amusait de cette évocation du passé!

— Et qu'est-il arrivé? interrogea encore Odette, insatiable de ces détails qui lui broyaient le cœur, lui donnant la sensation qu'il était écrasé sous l'écroulement de toute sa vie.

— Mais, chère, quelle question de petite fille fin de siècle! Vous comprenez bien qu'il ne pouvait rien arriver du tout avec une femme comme Hélène... Une autre aurait divorcé... C'était le seul moyen d'arranger les choses... honorablement. Mais le divorce n'est qu'un mot à ses yeux... Jamais elle n'y aurait recouru, jamais!

Une question jaillit du cœur même d'Odette :

— Et elle, Mme de Bressane, est-ce qu'elle aimait...

Le nom ne put sortir de ses lèvres.

— Aimer qui? Jean? Mais oui, elle l'aimait! Je suis sûre que, libre, elle l'aurait épousé tout de suite, et la preuve, c'est qu'il est parti pour les colonies parce qu'elle lui a demandé de ne plus rester à Paris. J'en ai eu la preuve plus tard!

Les mains d'Odette se serrèrent nerveusement. Henriette ne soupçonna point quelle intensité de souffrance révélait ce simple geste.

— J'avais toujours cru que M. de Bryès était demeuré au loin par goût seulement.

— Par goût!... hum!... fit Henriette avec un petit rire expressif. C'est surtout parce qu'il voulait, à tout prix, se distraire d'elle. Je n'oublierai jamais comme il était triste quand il est venu nous dire adieu... Moi, je pleurais comme un bébé. Maurice, dans son émotion, — vous savez qu'il aime beaucoup Jean, — faisait des phrases sans tête ni queue. C'était une scène tout à fait attendrissante. Jean n'articulait pas le nom d'Hélène. A la dernière minute, pourtant, il nous a chargés de son dernier adieu pour elle, d'un accent que je n'ai jamais oublié.

— Vous dites qu'elle l'aimait... Et elle a pu le laisser partir, le faire souffrir, accepter de le perdre, lui demander d'aller vivre seul, au loin, à cause d'elle?... A tout cela, elle s'est résignée, et elle l'aimait!

Les mots s'étaient échappés des lèvres d'Odette avec une sorte de violence passionnée.

— Vous n'auriez pas été capable de tant de vertu?... Moi non plus, fit naïvement la jeune baronne. J'aurais divorcé au plus vite, j'en ai bien peur. Mais c'est que je ne suis pas une sage comme Hélène, et je n'ai pas la noble habitude de penser uniquement à faire ce que je dois... toujours comme elle... Oh ! si, elle a souffert, Hélène!... Depuis le jour où Jean est parti, elle n'a plus été autrement que triste... Je m'en suis bien aperçue, car j'avais l'éveil... Enfin, par extraordinaire, la vertu en sa personne a été récompensée, puisque Jean lui est revenu toujours fidèle, toujours amoureux. Dès son retour, il est venu la demander, il le pouvait : elle était libre.

Odette leva les yeux vers la glace qui lui faisait face... Est-ce qu'Henriette n'allait pas lire sur son visage toute le mal qu'elle lui faisait?

— Ainsi, Mme de Bressane est fiancée à M. de Bryès!

— Depuis le mois de juin, paraît-il. Seulement, à cause de son deuil, Hélène n'a voulu rien en dire encore. Vous garderez le secret, n'est-il pas vrai, chérie?

D'une voix sans timbre, Odette dit :

— Je vous le promets. C'est pour la retrouver, qu'il est venu à Dinard?

— Naturellement. Aussi, maintenant qu'elle est partie, nous n'allons plus jouir beaucoup de sa société. Il m'a déjà annoncé qu'il retournait ces jours-ci à Paris; et aujourd'hui, il était nébuleux à souhait. Je lui ai demandé s'il allait venir tout à l'heure chez votre mère, et il m'a répondu que non, d'un air qui avait, j'en suis certaine, l'intention d'être très poli, mais signifiait, au fond, combien ma question lui semblait oiseuse.

— Vraiment? Et qui vous a fait une pareille impertinence? fit en souriant la comtesse de Guerles qui entrait lentement, emplissant le salon du parfum pénétrant qu'elle portait toujours.

— Jean de Bryès, ni plus ni moins, riposta la petite femme avec gaieté.

— C'est un sauvage alors que M. de Bryès? Il redoute le monde maintenant?... C'est pour cela, sans doute, qu'il est venu tantôt, à l'heure où je ne recevais pas, mettre chez moi sa carte avec un *p. p. c.* significatif.

Henriette dut répondre par un mot drôle, car la comtesse se mit à rire. Mais Odette ne l'entendit point... Eût-elle encore douté de la vérité absolue des paroles de Mme d'Artaud, elle ne le pouvait plus maintenant. Sa mère elle-même venait de les confirmer. *Il* partait; c'était exact; et il était venu faire sa visite d'adieu à un moment où il était certain de ne pas être reçu... Tout le reste aussi était vrai. Il lui était impossible de croire encore qu'elle faisait un rêve mauvais, que le réveil allait dissiper. Jamais plus elle ne pourrait douter que Jean de Bryès n'eût aimé Hélène dans le passé, et que, dans le présent, il ne l'aimât encore tant, qu'il voulait d'elle faire sa femme.

Autour d'Odette le salon s'emplissait; et ainsi que dans un songe elle agissait et parlait. Dieu, si elle eût pu s'enfuir loin de tous ces indifférents! Aurait-elle jamais la force de cacher jusqu'au bout la torture qu'elle subissait?

Le violoniste hongrois s'était mis à jouer, et le hall s'emplissait d'une harmonie plaintive, tourmentée, puis, tout à coup, pareille à un appel sanglotant qui couvrait le chant berceur et lointain de la mer, arrivé très doux par les fenêtres entr'ouvertes. Oh! que cette musique lui faisait mal à entendre, surexcitant l'acuité de son irrémédiable malheur... Machinalement, elle regardait autour d'elle. Assise au pied même d'un impassible Bouddha, elle voyait sa mère qui écoutait, la tête un peu renversée sur le dossier élevé de son fauteuil, une flamme mystérieuse avivant l'éclat des prunelles sous les paupières mi-closes. Elle apercevait Henriette lissant d'un geste distrait la peau de son gant de Suède. D'autres femmes élégantes l'entouraient. Sur le fond clair de la grande baie vitrée, le profil de Mme de Permes se détachait très fin. Debout ou assis, se tenaient là des hommes connus d'elle, hôtes habituels de ce salon hospitalier... Et cette scène, elle la voyait non pas à travers le trouble d'un songe, mais dans la réalité même dont elle avait l'impitoyable conscience, bien qu'elle se prît encore parfois à murmurer follement :

— J'ai rêvé ma conversation avec Mme d'Artaud... Bientôt je m'en apercevrai.

Puis, tout à coup, un frémissement l'ébranla jusque dans les dernières profondeurs de son âme. Cette mélodie que jouait l'artiste, c'était celle-là même qu'elle avait entendue chez Henriette d'Artaud le soir où Jean lui avait été présenté. La vision de cette soirée se raviva en elle si vivante, qu'instinctivement elle releva la tête, cherchant le visage mâle de Jean. Dans l'embrasure de la porte, un homme jeune se tenait, blond, mince, très élégant, dont les yeux demeuraient attachés sur elle avec une attention insatiable et hardie..., le prince de Gisvres. Lui! lui!... Il était là!

Et dans sa pensée monta le souvenir d'une petite phrase d'Henriette à sa mère, la veille, au sujet de la présence de Lionel de Gisvres à la fête du Casino. Elle comprenait tout. Le prince était là parce que Mme de Guerles, inflexible, l'avait autorisé à venir. Le moment de la lutte suprême était venu.

Mais lutter..., pourquoi, maintenant?

Le violon ne résonnait plus. Un bourdonnement joyeux de conversations emplissait la pièce. Devant elle, restée un peu à l'écart, Lionel de Gisvres s'était incliné profondément. Il avait trouvé le moyen de demeurer près d'elle sans affectation; et il lui parlait de cette voix assourdie et caressante qui lui était insupportable... Que lui disait-il? Que depuis de longs jours, il attendait le moment de la revoir, qu'il la suppliait de ne pas l'éloigner d'elle sans merci, qu'elle était bien dure pour lui...

Vraiment, il avait le droit ce jour-là de la trouver ainsi, car jamais elle ne s'était montrée plus hautaine, plus mordante, plus soigneuse de marquer l'infranchissable limite qu'elle traçait entre eux, ne soupçonnant pas qu'elle exaspérait ainsi le désir qu'il avait de la voir conquise par lui.

Il l'avait recherchée tout d'abord parce qu'étant accablé de dettes que la princesse douairière ne voulait plus payer, il lui fallait faire un brillant mariage. Or elle était une très riche héritière; de plus fort jolie, séduisante assez pour lui dissimuler, un moment au moins, l'ennui d'une union forcée. Mais il l'avait jugée simplement une enfant facile à charmer; et il trouvait en elle une femme très intelligente, tout ensemble candide et clairvoyante, qui le jugeait sévèrement, il le sentait bien. Aussitôt pour son goût de blasé, elle avait pris un charme irritant; et secrètement atteint aussi dans son amour-propre d'homme, il arrivait à Dinard résolu à dompter la volonté de cette enfant hautaine et attirante, quitte à lui faire payer ensuite, quand elle serait sa femme, le dédain qu'elle lui témoignait aujourd'hui.

XVIII

Enfin tous, ils étaient partis et elle était seule! Aussi riante que deux heures plus tôt était encore sa chambre de jeune fille. La fenêtre en était restée grande ouverte, ainsi qu'elle l'avait laissée au moment où elle était descendue. Dans ce cadre lumineux, ouvert maintenant sur l'horizon empourpré du couchant, elle s'était accoudée l'âme joyeuse, oh! tellement joyeuse!

Puis, on l'avait appelée dans le salon. Elle était descendue; une petite femme blonde, délicieusement souriante et jolie l'attendait et s'était mise à causer avec elle sur un ton amical; et, sans nulle intention mauvaise, lui avait parlé de telle sorte qu'elle avait le cœur broyé à désirer mourir pour que sa souffrance finît.

Sur sa table, elle apercevait la photographie d'Hélène qu'elle avait contemplée avant de descendre. Elle la prit et la considéra jalousement avec une attention intense, sans pitié pour elle-même... Certes, il n'était pas étonnant que jadis Jean de Bryès eût été séduit par Hélène quand elle était la femme dont l'éclatante beauté, revêtue d'un indicible charme, apparaissait vivante sur ce carton satiné... Oui, elle avait changé, Hélène, durant les dernières années enfuies, beaucoup changé; mais elle avait toujours son même regard profond, sa grâce captivante, son air de bonté grave, éclairé par son mélancolique sourire... Moralement, elle était demeurée la créature d'élite qu'il avait connue... Pourquoi ne l'eût-il pas aimée comme autrefois?

A quoi bon se débattre, se révolter contre l'évidence?... Parce qu'elle, Odette, était passionnément altérée de sympathie, elle s'était attachée à Jean qui lui témoignait un intérêt délicat; et elle s'était imaginée follement, stupidement, voir dans cet intérêt une affection vraie, plus encore même que de l'affection... Quelle créature romanesque était-elle donc? Jamais Jean de Bryès ne lui avait adressé un mot qui ressemblât même à un mot d'amour! Il avait été avec elle comme l'on est avec les enfants, mon Dieu! plein d'une sollicitude fraternelle et amicale, peut-être surtout parce qu'il savait qu'Hélène l'aimait. Dans ces instants fugitifs où elle avait cru lire en ses yeux la tendresse, quel nom autre que celui « d'enfant » lui avait-il donné?... Pour lui, dont le cœur appartenait à une femme telle qu'Hélène, elle ne pouvait être qu'une petite fille.

Et, sans doute, à cette heure, elle eût encore vécu sa chimère, même elle y eût cru peut-être longtemps si le hasard d'une conversation n'avait amené Henriette à révéler un secret qu'elle devait taire. Que la petite baronne ne fût pas venue ce jour-là, que la causerie prît un autre tour, et elle conservait son illusion si cruelle, mais si bonne aussi, si divinement bonne. Le soir même, elle re-

voyait Jean, elle continuait à lui parler comme elle ne parlait à nul autre, se montrant vraiment *elle* avec lui, en qui elle avait foi…

Et lui s'était-il aperçu de son espérance insensée? Était-ce donc là le motif de la réserve qu'il avait peu à peu apportée dans leurs rapports?… S'était-elle trahie sans en avoir conscience? Pour la première fois, cette crainte lui venait. Une rougeur ardente courut sur son pâle visage. L'idée qu'il avait pu surprendre un secret qu'elle ne s'était jamais avoué lui était intolérable, à elle si fière, si soigneuse de garder sans atteinte sa dignité de jeune fille… C'était vrai pourtant qu'il s'était séparé d'elle le lendemain même de la promenade du Raz; qu'il n'avait rien tenté pour la revoir, — au contraire, — depuis qu'il l'avait emportée toute glacée dans ses bras, quatre jours plus tôt. Dans ce moment-là, comme au Raz, l'avait-elle donc, bouleversée par l'émotion, laissé lire en elle?

— Mon Dieu, pas cela aussi, pas cela! murmura-t-elle comme une plainte.

Mais sa pensée continuait le cruel travail dont la conclusion se précisait. Oui, Jean devait savoir… Et par générosité, il partait, il se dérobait afin qu'elle ne conservât pas davantage son erreur.

Le détromper! Oh! le détromper… Il fallait y parvenir à tout prix… Et le soir même, puisque pour la dernière fois sans doute de longtemps, ils se trouveraient rapprochés… Ne s'éloignait-il pas? Pour retrouver Hélène, peut-être. Ensemble, sans doute, il leur arriverait de parler de cette petite fille romanesque qui s'était éprise de Jean parce qu'il lui témoignait une attention d'ami et ne flirtait pas avec elle, car Hélène, si clairvoyante, avait sûrement deviné ce qu'elle ne lui disait point… Peut-être même en avait-elle causé avec Jean? Peut-être était-ce sur son conseil qu'il partait afin de lui éviter une désillusion.

Oh! oui, il fallait le détromper, pour qu'il ne la quittât point sur cette idée que, sans l'avoir cherché, il emportait son cœur… Et puis après… Oh! après!… La veille encore, si elle eût été menacée par quelque grand malheur, elle se fût, comme une enfant aimée, réfugiée auprès d'Hélène qui l'aurait soutenue, fortifiée, apaisant l'amertume de la douleur. Mais aujourd'hui, devant le coup qui l'atteignait, cet asile même lui était fermé. Est-ce que jamais elle pourrait retrouver *son* Hélène dans la femme de Jean… Tous deux ensemble, elle et lui, les deux seuls êtres qu'elle aimât avec le meilleur de son âme, ils lui manquaient. Eux disparus de sa vie qu'ils emplissaient depuis des semaines, c'était en elle un tel écroulement, qu'elle en demeurait éperdue… C'était de nouveau cet isolement terrible au milieu duquel, depuis des années, elle se débattait, pauvre oiselet sans nid, recueillant comme des trésors

les moindres miettes d'affection, tant elle était sevrée de tendresse... Bientôt Hélène et *lui* seraient mariés, car la fin du deuil d'Hélène approchait; et, tout occupés l'un de l'autre, ils ne penseraient plus guère à elle, qui serait pour eux moins encore que Simone.

— Ainsi je n'ai plus rien, plus personne! fit-elle à demi-voix, les yeux secs, écrasée par une désespérance sans limite.

Lentement, la porte de sa chambre s'ouvrait après un coup discret qu'elle n'avait pas entendu; et la silhouette de miss O'Kelly apparut.

— Odette, je ne vous dérange pas? Pourquoi ne me répondiez-vous pas? Je viens vous rappeler que vous n'avez rien décidé pour votre toilette de ce soir... Il est bien temps de donner vos ordres.

Odette frissonna, et tourna vers l'Irlandaise un visage si altéré que la dévouée créature eut une exclamation d'effroi :

— Mon enfant, qu'y a-t-il? Qu'avez-vous? Etes-vous malade?

— Non... oh! non...

— Vous avez eu un ennui?

Les lèvres pâlies se contractèrent dans un sourire d'amertume sans nom :

— Oui, j'ai eu un grand, très grand ennui...

Miss O'Kelly la regarda attentivement. Elle connaissait trop bien cette enfant, qu'elle avait vue grandir, pour essayer de pénétrer le secret d'une douleur qu'Odette prétendait porter seule. Mais elle dit avec une gaucherie affectueuse :

— Il ne faut pas vous faire trop de chagrin, *dear*, demain tout ira mieux.

— Non, ni demain, ni jamais!

L'Irlandaise tressaillit, troublée par l'âpreté sombre de cette voix de jeune fille. Déjà, il lui était arrivé de voir Odette bouleversée après une scène avec sa mère; elle se souvenait même, en ce moment, de l'avoir surprise un jour, dans une circonstance semblable, la poitrine secouée de sanglots dont la violence l'avait épouvantée. Mais jamais encore elle ne lui avait remarqué sur les traits un air pareil de souffrance. Et elle demanda timidement, avec un grand désir de soulager un peu cette détresse qu'elle devinait immense :

— Est-ce que je ne puis vous être bonne en rien, Odette?

— Oh! non, en rien, rien, merci! Ne vous occupez pas de moi, je vous en prie.

— Ma pauvre petite enfant, fit la vieille fille avec une douceur compatissante.

— Vous me plaignez, ma chère miss Edith... Oui, vous pouvez me plaindre, parce que je viens de passer des heures bien cruelles. Jusqu'ici, je n'en avais pas encore connu de pareilles!

D'un mouvement fébrile, elle rejeta en arrière une petite mèche blonde que la brise ramenait sur son front et continua du même ton contenu et poignant :

— Dites-moi, miss O'Kelly, est-ce jamais vous n'avez rêvé d'être chez vous, bien aimée dans un vrai *home?*

Une émotion soudaine fit monter un pâle éclair rose sur le visage fané de l'Irlandaise. Et, le ton rêveur, après un silence, elle dit :

— Avoir mon *home* à moi!... Si, mon enfant, j'ai rêvé cela, quand j'avais votre âge, quand je croyais encore que, dans l'existence, les choses peuvent s'arranger aussi bien que dans les histoires... Il est bien loin, ce temps, et je ne sais même pas comment je m'en souviens.

— Oh! miss Édith, qu'avez-vous fait quand vous avez compris que jamais, jamais, vous ne rencontreriez, sans doute, le bonheur que vous aviez désiré?

La gouvernante resta une seconde encore sans répondre. Elle était tellement habituée, la pauvre créature, à laisser oublier aux autres ses personnelles impressions, qu'elle s'effrayait presque d'entendre Odette les lui demander. Mais, avec son intuition d'être dévoué, elle devina qu'en parlant d'elle-même, elle faisait un peu de bien à l'enfant dont elle avait sous les yeux le jeune visage creusé par l'épreuve soudaine ; et de sa voix au timbre voilé, elle dit :

— J'ai pensé qu'il fallait me résigner, et j'ai essayé de le faire... Cela ne sert à rien de se révolter.

— Et vous avez pu vous resigner, vous n'avez pas eu le désir de ne plus exister, de vous endormir pour toujours, de ne plus penser?

— Si, ma petite fille, j'ai éprouvé cela un jour quand... quand j'ai appris que... qu'une personne qui m'avait montré de l'attachement allait se marier avec une jeune fille qui était riche... Moi je n'avais rien, pas même un peu de beauté... C'était bien naturel que l'autre lui plût... Seulement, tout d'abord, j'ai eu du chagrin, beaucoup de chagrin! Quand on est jeune, on ne sait pas supporter la peine... Ce sont les années qui vous l'apprennent... Il faut du temps pour comprendre que tout le monde ne peut pas être heureux, pas plus que tous les hommes ne peuvent manger du pain blanc! Seulement, quand on l'a bien compris, tout semble plus facile... On s'habitue à ne plus rien désirer... Et lorsqu'on est devenue une vieille fille comme moi, on s'étonne d'avoir souhaité tant de choses inutiles au temps de la jeunesse.

Odette frissonna. Etait-il donc possible qu'un jour elle dût vraiment en arriver à penser comme miss O'Kelly. Comme il était triste, atrocement triste, le simple renoncement à toute joie, pratiqué par cette vieille fille, timide et effacée, que la surprise d'une ques-

tion avait seule pu faire sortir de sa réserve silencieuse. Sa voix s'était étouffée comme elle finissait ; Odette la regarda et vit au coin des lèvres flétries un frémissement inaccoutumé. Alors une extrême pitié la saisit pour le dénuement de cette vie sans bonheur.

— Pauvre chère ! fit-elle, oublieuse de son chagrin.

Et d'un élan spontané, elle se pencha et mit sur le visage fatigué l'un de ces chauds et affectueux baisers qu'elle donnait à Hélène seule.

— O Odette, ô ma petite fille ! murmura l'humble créature remuée dans tout son être par cette caresse soudaine. O mon enfant, que vous me faites du bien !... à moi qui ne peux rien pour vous, que souhaiter de vous voir enfin heureuse !

Dieu sait qu'elle le souhaitait, en effet, autant qu'elle eût voulu trouver quelque consolation pour cette enfant désolée... Et cependant ses simples paroles suffirent pour rendre à Odette la conscience pleine et entière de son malheur.

— Vous êtes bien bonne, ma chère vieille miss Edith. Mais ni vous ni personne ne pouvez rien pour moi. Ne vous inquiétez pas à mon sujet. Je ferai comme vous,... je me résignerai... Laissez-moi, maintenant, je vous en prie... Cela me fera du bien d'être seule !

Et, pour se dérober à toute parole intime, elle continua, changeant brusquement de ton :

— Voulez-vous bien dire à Fanny de préparer ma robe pour ce soir,... la rose... Vous savez, celle qui me va le mieux... Dites-lui tout de suite, n'est-ce pas ?

Le flot des pensées torturantes envahissait de nouveau son esprit et son cœur ; elles se heurtaient affolantes, surexcitant ses nerfs tendus ; une seule arrivant peu à peu à dominer toutes les autres, la pensée qu'à tout prix, elle devait empêcher que Jean eût plus longtemps le droit de croire qu'elle l'aimait... Pour le détromper, n'avait-elle pas à sa portée un bien sûr moyen, se laisser fiancer à Lionel de Gisvres. Que lui importait désormais, lui ou un autre ?... Ne lui faudrait-il pas, un jour quelconque, accepter, au lieu de la vie de bonheur intime qu'elle avait tant désirée, cette existence mondaine, creuse, décevante, dont elle avait peur ?

... Des heures avaient passé depuis qu'elle *savait*... Dans le petit salon attenant à la chambre de sa mère, elle attendait maintenant que celle-ci eût achevé sa toilette pour la fête du Casino.

— Odette, vous êtes prête ?

C'était sa mère qui entrait enfin, superbe apparition, vêtue de soie blanche et de vieilles guipures jaunies, le buste effilé vers la taille, splendidement épanoui dans l'échancrure du corsage très ouvert. Oui, bien belle était encore la comtesse de Guerles, mais belle comme l'est une femme dont les trente ans sont déjà loin,

grâce à un art consommé qui dissimule l'absence de la jeunesse enfuie. Et cette jeunesse, Odette la possédait. Il n'y avait pas ombre de poudre sur la peau laiteuse du visage et des épaules, ni carmin factice sur les lèvres, ni ombre habilement dessinée sous les grands yeux brillants, — trop brillants ce soir-là.

La comtesse de Guerles, qui était femme bien avant d'être mère, vit d'un coup d'œil chacun des traits de ce délicieux ensemble; une fibre jalouse frémit en elle; et elle ne remarqua point la contraction douloureuse de la bouche, ni la fièvre du regard. Elle eût voulu trouver une critique à faire, et, n'en découvrant pas, elle dit simplement d'un ton bref :

— Qu'attendez-vous donc pour mettre votre sortie de bal? Il est grandement temps de partir, il est onze heures.

La femme de chambre lui posait avec soin sur les épaules sa longue pelisse soyeuse, et fit de même pour Odette. Puis toutes deux partirent dans le coupé bien clos, où pas une parole ne fut échangée entre elles. De plus en plus profond, le sillon se creusait entre la mère égoïste et l'enfant fièrement repliée sur elle-même, les lèvres fermées à l'aveu de sa détresse.

Auprès de sa mère, à qui Maurice d'Artaud avait offert le bras, elle pénétra dans la grande salle. Une phalange d'hommes était massée à l'entrée. Ils s'écartèrent à leur vue, formant une haie sur leur passage. Parmi eux, venu tout de suite à leur rencontre, comme usant d'un droit indiscutable, était le prince de Gisvres. Jean aussi se trouvait là; sa grande taille altière dominant presque celle de tous les hommes qui l'entouraient. Son regard tomba sur elle et la fit tressaillir ainsi qu'une blessure. En même temps, la voix de Lionel de Gisvres montait vers elle sur ce ton bas et caressant dont elle avait l'horreur :

— Comme vous vous êtes fait désirer! Le concert vient de finir. Maintenant l'on va danser jusqu'à l'heure des *tableaux vivants*. Accordez-moi la valse qui commence. Voulez-vous me faire cette faveur?...

Instinctivement, il s'attendait à un refus, à l'une de ces réponses par lesquelles bien loin, elle l'écartait d'elle. Mais avec un étrange sourire tel que jamais elle ne lui en avait accordé, elle dit un peu plus haut qu'elle ne parlait de coutume :

— Oui, bien volontiers, je vous donne cette valse.

Elle était si près de Jean que sa robe le frôlait. Elle passa devant lui sans s'arrêter, répondant à son salut par un simple signe de tête. Le prince enlaça étroitement sa taille et l'emporta molle, abandonnée, pareille à une fleur fauchée, étourdie par l'éclat scintillant des lumières, par l'harmonie sonore des notes que l'orchestre

etait à toute volée. Elle ne s'apercevait même pas que le prince lui parlait, la voix un peu haletante, enhardi par son silence, aspirant à pleines lèvres la senteur grisante de sa jeunesse; elle ne l'entendait pas; depuis qu'elle avait revu Jean, les plus cruelles des paroles prononcées tantôt par Henriette d'Artaud, bourdonnaient sans relâche à son oreille : « Il était fou d'Hélène... Il est revenu aussi amoureux que jadis... Bientôt ils se marieront, quand le deuil d'Hélène va être fini! »

— Oh! comment faire pour ne plus me souvenir! murmura-t-elle les lèvres closes, tandis que le rythme plus rapide de la musique semblait l'emporter dans un tourbillon.

Quand elle fut revenue à sa place, très vite, un cercle se forma autour d'elle, car elle était ce soir-là séduisante pour des regards d'hommes comme jamais elle ne l'avait été. Mais Jean, lui, n'approchait pas. Il continuait à garder cette réserve dont l'évidence ne pouvait plus lui échapper maintenant qu'elle connaissait la vérité. Déjà la suprême séparation était un fait accompli entre eux. Jamais, jamais plus ils ne seraient rapprochés... Tout au plus, ils se rencontreraient dans le monde, lui, devenu le mari d'Hélène, elle, la femme du prince de Gisvres, selon la double volonté de sa mère et de son père... Y avait-il donc quatre jours seulement qu'elle montait, appuyée sur son bras, le sentier des falaises, divinement heureuse parce qu'elle se croyait aimée de lui?...

— Je ne veux plus penser! Je ne veux plus! fit-elle encore du même insaisissable mouvement des lèvres... C'est trop cruel de se rappeler ainsi les choses passées pour toujours! Je veux tout oublier, être comme les autres qui s'amusent et sont heureuses d'être entourées, admirées, adulées!...

Et elle se mit à causer, à sourire, coquette sciemment, gardant auprès d'elle avec obstination Lionel de Gisvres, contente de voir qu'il buvait, comme un philtre irrésistiblement charmeur, son sourire, son regard où brûlait une flamme sombre; secouée d'un désir presque méchant de se jouer de lui, d'en faire sa chose, de piétiner sur sa dignité d'homme, dominée par une envie mauvaise de braver ce monde où elle était condamnée à vivre et auquel elle ne pardonnait pas de l'avoir faite une enfant sans foyer, délaissée par son père et par sa mère.

Personne n'était là pour l'avertir, l'arrêter, la retenir sur ce chemin dangereux où elle s'aventurait la tête perdue; même le souvenir d'Hélène n'avait plus d'empire sur elle, qui n'était plus qu'une pauvre petite épave emportée par l'irrésistible flot de sa douleur inconsolée.

Mais elle se montrait ainsi tellement différente d'elle-même,

qu'Henriette s'en aperçut, si étourdie qu'elle fût, en rentrant dans la salle de bal après un tour dans la kermesse. Au bras de Jean, elle s'était arrêtée, regardant autour d'elle, ravie de l'animation de la fête, s'amusant d'autant plus qu'elle se savait l'une des plus séduisantes femmes qu'abritât à ce moment le Casino. Ses yeux fureteurs s'arrêtèrent sur Odette, et ses lèvres se retroussèrent dans un sourire :

— Tiens, tiens, cette petite fille!... Regardez donc, Jean, elle flirte passablement, notre jeune amie de Guerles. On dirait qu'elle a juré d'ensorceler ce soir le prince de Gisvres... Comme elle sait s'y prendre, cette gamine!

— Très bien! fit Jean la voix dure... Est-ce que leur mariage est décidé?

— Mais je ne crois pas... Je n'en sais rien. Ni Mme de Guerles ni Odette ne m'en ont rien dit tantôt quand je les ai vues. Pourtant la tenue d'Odette, qui est toujours si collet monté, m'a l'air très significative! Regardez-les donc. On dirait qu'il va la dévorer! Ils sont très drôles!

Il se tenait, en effet, debout derrière elle, penchée sur son épaule tandis qu'elle agitait d'un geste distrait son grand éventail de plumes, lui parlant de si près que sa moustache fauve effleurait les cheveux blonds. Jean le vit ainsi, et un frémissement de colère ébranla tout son être. Depuis près d'une heure qu'elle était là, il avait vécu occupé d'elle seule, bouleversé par le mystère de son étrange et soudaine attitude, par cet accueil imprévu qu'elle faisait au prince de Gisvres, et une haine lui venait pour cet homme, qu'il sentait grisé jusqu'à l'inconscience par cette petite fille qui avait pris soudain un charme troublant de femme. Quelle folie il avait commise en revenant à cette fête pour la revoir une dernière fois, après s'être juré à lui-même qu'il ne l'y approcherait point! Comme il expiait sa lâcheté par le supplice qu'il subissait, la voyant ainsi avec cet homme sans un mot, sans un sourire, sans un regard pour lui, absorbée par *l'autre* à qui il ne pouvait l'enlever, pour l'emporter dans sa solitude où elle serait bien à lui, où il la retrouverait telle qu'il l'avait toujours connue, adorablement jeune. Et une envie furieuse montait en lui d'aller souffleter cet homme devant elle, qui supportait l'insolente hardiesse de son admiration...

Henriette, de son côté, s'exclamait :

— Odette va trop loin. Elle s'affiche, positivement! Qu'est-ce qu'elle a? A quoi pense-t-elle?

— Elle s'amuse! dit-il avec la même âpreté. Elle apprend son métier de femme.

La baronne se mit à rire :

— Son métier! Eh bien, mon cher, vous êtes aimable et poli!...

Merci bien du ton dont vous parlez de nous! Maurice, vous entendez? Il ne mérite pas que je me promène à son bras!... Mon beau monsieur, permettez que je vous tire ma révérence.

Et, drôlement, elle se mit à raconter à son mari la réflexion de Jean. Lui ne l'entendait pas même, pas plus qu'il ne s'était aperçu qu'elle était blonde et piquante à la façon d'un pastel sous le frisson vaporeux de ses dentelles. D'autres hommes de leur société s'approchaient et, finalement, elle reprit le bras de l'un d'eux pour continuer son voyage d'exploration à travers les salons maintenant encombrés d'une élégante cohue. Jean était libre, libre d'aller vers Odette, d'apprendre d'elle... quoi? Qu'elle obéissait à sa mère, que son mariage avec le prince de Gisvres était décidé. Était-ce cela qu'il avait le torturant désir de savoir?... Partir avec une incertitude sur ce point, sans avoir reçu un mot d'elle, sans un indice sur le pourquoi de son changement, lui semblait tout à coup tellement impossible qu'à travers les nombreux couples qui circulaient dans la salle, il se dirigea vers Odette, à côté de qui n'était plus le prince de Gisvres. Elle ne parut pas le voir approcher; son visage ne s'éclaira d'aucun sourire. Alors, sans réfléchir, il dit, emporté par l'invincible soif de la retrouver une dernière fois, appuyée confiante sur son bras :

— Vous est-il encore possible de m'accorder une valse ou n'importe quelle autre danse, si courte qu'elle soit?... Je sais que j'arrive bien tard...

— Oui, en effet, bien tard, fit-elle d'un bizarre accent, un peu dur, avec quelque chose de brisé. Je regrette, mais je ne puis rien vous donner... Tout est promis... Tout...

Il s'inclina :

— Je le craignais, et je le regrette beaucoup, puisque c'était ma dernière chance de passer encore quelques minutes auprès de vous : demain matin je pars, sans doute.

Elle serra si fort son éventail entre ses doigts, qu'un feuillet d'écaille se rompit.

— Oui, j'ai appris votre départ tantôt par Mme d'Artaud; mais je ne croyais pas qu'il fût si proche.

— Très proche, en effet. Je suis obligé de quitter Dinard plus tôt et plus promptement que je ne le pensais.

— Alors, s'il en est ainsi, si je ne dois pas vous revoir, je suis bien aise d'avoir l'occasion de vous souhaiter un heureux voyage et de vous remercier encore de tout ce que vous avez fait pour moi!

Elle eut un tremblement dans la voix; mais elle se domina tout de suite et demanda, la pensée absente de ses paroles :

— Resterez-vous tard, ce soir?

— Non, je vais partir. Je n'ai rien à faire ici... Je désirais seulement vous présenter mes hommages.

Ils se parlaient comme deux étrangers, très corrects, qui s'efforcent de se montrer aimables l'un pour l'autre et n'arrivent qu'à une politesse banale et souriante... Cela, tandis qu'une émotion poignante étreignait tout leur être, que lui, Jean, se révoltait à l'idée de se séparer d'elle pour toujours, sur ce froid adieu... Cela, tandis qu'en elle grondait un cri involontaire de supplication désespérée : « Ne m'abandonnez pas, aimez-moi... Ayez pitié de moi ! »

Mais elle gardait son attitude fière, détournant de lui ses yeux pleins de fièvre dans une crainte angoissée qu'il pût y lire. Le prince de Gisvres approchait... Le moment de la vraie séparation était venu. Elle tendit la main à Jean :

— Adieu, si je ne vous revois décidément pas, et merci encore, merci ! fit-elle rapidement d'un accent si étrange, qu'une irrésistible question jaillit des lèvres de Jean en dépit de toute sa volonté.

— Qu'avez-vous, qu'avez-vous donc?

— Moi, je n'ai rien, absolument rien... Je m'amuse.

— Et l'on vous amuse.

— Qui? Le prince de Gisvres?... C'est de lui que vous voulez parler?... Oui, cela me plaît beaucoup ce soir de l'avoir pour cavalier... C'est une si agréable chose de se croire aimée ! Ah ! le voici qui vient réclamer sa valse. Monsieur de Bryès, adieu.

Elle se détourna presque brusquement et se laissa de nouveau emporter la tête perdue, saisie d'une envie de sangloter, d'échapper à son malheur à n'importe quel prix et broyée par le sentiment de son impuissance. Tout à coup, par hasard, elle rencontra le regard de Jean si grave, si plein d'un inconscient et muet reproche, qu'elle tressaillit sous une insupportable souffrance. Elle s'arrêta et dit au prince :

— Emmenez-moi dans le petit salon, là où il n'y aura pas toute cette foule... Je suis fatiguée. Cette chaleur est accablante !

Presque déserte était cette pièce un peu retirée. Au hasard, elle s'arrêta devant une grande glace qui surmontait la cheminée et demeura là debout, arrangeant d'un geste distrait la mousseline soyeuse de son corsage, sans voir même Lionel de Gisvres tout près d'elle, contemplant son buste délicieusement jeune, sa nuque blonde sur laquelle frissonnaient des cheveux légers, savourant l'éblouissante carnation de son visage et de ses épaules. L'un des œillets roses glissés dans l'échancrure de son corsage tomba sur le marbre de la cheminée.

— Donnez-le-moi, fit-il ardemment, voyant qu'elle tordait la fleur dans ses doigts.

— Pourquoi? Qu'en voulez-vous faire?

— La garder précieusement puisqu'elle me vient de vous.

— La garder jusqu'à demain matin, au plus, n'est-ce pas? dit-elle, la voix mordante, sans même tourner la tête vers lui, regardant sans la voir sa blanche image dans la glace.

— Vous êtes méchante! Ne savez-vous pas que vous m'avez pris tout entier, que je désire cette fleur parce que vous l'avez portée et que vous êtes belle ce soir à rendre fou!

Elle se redressa, devenue d'une pâleur de cire, les lèvres tremblantes comme s'il l'eût insultée. Sur quel ton il lui parlait! Et sa pensée courut vers Jean. De quel respect toujours, elle s'était sentie entourée par lui!

Lentement, elle dit avec hauteur :

— Je croyais vous avoir averti déjà que je ne voulais pas que vous me parliez de cette façon.

— Vous ne voulez pas que je vous dise que je vous aime, à un point que vous ne pouvez soupçonner!...

Elle ferma une seconde les yeux. Il lui semblait que sa vie allait se décider, qu'elle glissait vers un abîme où elle allait se perdre et elle se laissait entraîner, sans lutte, ainsi que se laissent entraîner les désespérés.

— Vous m'aimez vraiment et vous croyez pouvoir m'aimer toujours? interrogea-t-elle d'un ton dont il ne devina pas l'ironie poignante.

Il répéta :

— Toujours, oui, je suis tout à vous!

Cela, tandis que sa pensée démentait ses paroles. Cependant, en cet instant, il ne voyait d'autre femme au monde que celle-ci. Et elle non plus ne croyait pas à l'éternité d'amour qu'il lui promettait. Combien de temps l'aimerait-il?... Un an ou deux, peut-être moins encore... Est-ce qu'elle ne savait pas quel homme il était?... Jean, lui, l'eût aimé toute sa vie, car il était un fidèle. Oh! quel supplice de songer ainsi sans cesse à lui. En devenant la femme de Lionel de Gisvres, ne pourrait-elle l'oublier? oublier qu'il était fou d'Hélène?

— Dites que vous le voulez et je serai votre chose, car je vous adore, dites que vous consentez à vous donner à moi, Odette!...

Son nom! Il osait ainsi lui donner familièrement son nom! Cette fois, elle tourna la tête vers lui et le vit si près d'elle, qu'elle eut l'impression que ces lèvres d'homme allaient effleurer son visage, tant elle se sentait enveloppée par le parfum subtil qu'il portait toujours. Et elle se rejeta en arrière, avec un tel regard de colère, qu'il recula aussi, balbutiant un mot d'inconsciente excuse qu'elle n'entendit pas, car des paroles frémissantes tombaient de ces lèvres sans couleur :

— Je vous défends de me parler jamais plus comme vous venez de le faire, car je ne serai jamais votre femme.

Sans un regard sur lui, elle se dirigea vers la porte. Une horreur d'elle-même, du prince de Gisvres, l'étreignait tout entière; un regret torturant qu'Hélène ne fût plus là pour aller s'agenouiller devant elle, sangloter dans ses bras, écouter sa parole apaisante et tendre, lui confesser la folie de son attitude avec le prince de Gisvres durant cette soirée.

Ah! l'expiation lui en était venue bien vite. Avec quel accent, quels regards il s'était adressé à elle; les mêmes peut-être qu'il avait pour l'actrice qui s'était tuée chez lui! Une honte intolérable, à cette idée, lui fit monter aux joues une flambée pourpre; elle chercha des yeux sa mère, envahie par le besoin de s'enfuir pour retrouver sa chambre solitaire. Mais sa mère était loin d'elle, causant, très entourée, contemplée par des centaines de regards curieux, tant elle était splendidement belle.

Odette serra ses deux mains l'une contre l'autre, se sentant affreusement isolée au milieu de cette foule indifférente. Ses yeux qui erraient éperdus à travers la salle tombèrent sur Jean de Bryès, debout en face d'elle, à l'autre extrémité de la pièce. Devina-t-il quel cri passionné d'enfant en détresse elle jetait vers lui, dans le secret de son âme? Eut-elle un geste instinctif d'appel? Il quitta sa place et vint vers elle; mais il n'avait plus son beau sourire de cordialité franche; son visage était sombre, et le mouvement altier avec lequel il rejetait un peu sa tête en arrière était singulièrement marqué.

— Je me sens très fatiguée, dit-elle faiblement. Voulez-vous me conduire près de ma mère?

— Je suis tout à vos ordres. Mais comment donc êtes-vous seule? Qu'est devenu le prince de Gisvres?

— Je ne sais..., fit-elle remuée par un involontaire frisson.

— Vous paraissez souffrante. Vous êtes pâle...

— Je voudrais être loin d'ici, partie... oh! partie!

— Et je ne puis rien pour vous? demanda-t-il, ainsi qu'il eût parlé à une enfant malade.

— Non, rien, merci. Donnez-moi seulement votre bras pour que j'aille rejoindre ma mère. Oh! si Hélène était ici!

Elle s'arrêta court, serrant ses lèvres l'une contre l'autre pour retenir les mots inutiles, et ne s'aperçut pas que Jean avait tressailli au nom d'Hélène. Avec effort, elle dit seulement :

— Vous êtes bon, trop bon pour moi toujours!

Et plus bas, elle acheva :

— N'ayez pas une trop mauvaise opinion de moi... J'étais très malheureuse ce soir! Et c'est pourquoi j'ai tenté d'oublier à tout prix.

J'étais folle! Si vous saviez comme je me juge sévèrement moi-même!

Il ne répondit pas, ayant peur des paroles qui se pressaient dans sa pensée. A travers les couples de danseurs, il la guidait vers la comtesse de Guerles, qui ne s'apercevait même pas de leur approche.

— Mère, la chaleur m'a rendue un peu souffrante, est-ce que nous partirons bientôt? demanda-t-elle penchée vers la comtesse.

Celle-ci se détourna et embrassa d'un rapide coup d'œil la jeune fille dont le visage avait pris un éclat de fièvre. Puis, ennuyée, elle dit :

— Vous vous êtes fatiguée à danser. Reposez-vous un peu près de moi. Les *tableaux vivants* commencent dans un instant, nous partirons ensuite.

Sans un mot, elle s'assit, forçant un faible sourire à passer sur ses lèvres tremblantes, pour se séparer de Jean, raidie contre l'irrésistible désir qu'elle avait de se voir encore sous sa garde.

Il s'inclina profondément devant elle, sans qu'elle soupçonnât quel supplice c'était pour lui d'ignorer ce qui s'était passé entre elle et Lionel de Gisvres. Il s'éloigna, mais il ne quitta pas le Casino encore. Seulement pour la fuir, il s'en alla vers le fumoir déserté, car les fameux *tableaux vivants* commençaient, attirant la foule curieuse. Deux ou trois jeunes gens étaient seuls restés à jouer, tout en causant, dans la pièce abandonnée; et, debout devant eux, le prince de Gisvres les regardait, sa face pâle contractée par une expression mauvaise.

Un des joueurs leva la tête vers lui, pendant que l'autre battait les cartes.

— Dites donc, de Gisvres, vous n'avez pas dû vous ennuyer ce soir... Endiablée, la petite de Guerles! Qu'est-ce qui lui prenait donc? D'ordinaire, elle vous tient son monde à distance... Oh! mais ferme! Si vous avez trouvé le moyen de la dompter, tous mes compliments. Elle est moins belle que sa mère pour le moment, mais plus fraîche...

— Voyons, de Gisvres, épousez-vous? interrompit l'autre, jetant les cartes sur la table.

Il eut un sourire méchant sur ses lèvres trop minces.

— Epouser!... Il y a de quoi hésiter... Les jolies filles comme celle-là sont de fieffées coquettes, et le rôle de mari est toujours scabreux auprès d'elle... Franchement, dans la suite des temps, j'aimerais mieux être le voleur que le volé!

Les hommes se mirent à rire avec des exclamations expressives; mais, les dominant, monta la voix brève et cinglante de Jean de Bryès:

— Taisez-vous donc, monsieur de Gisvres, vous parlez comme un drôle.

La fin prochainement. Henri Ardel.

BLANC ET BLEU

SOUVENIRS DE TANGER

Mai 1893.

Il est midi, nous partons; nous laissons derrière nous Séville endormie au soleil, toute blanche sous le ciel bleu, parmi ses orangers en fleurs. Vers le sud, à travers la plaine, le train nous mène lentement, en vrai *correo* d'Espagne, s'arrêtant à toutes les stations. De chaque côté de la voie, les grands nopals aux formes bizarres enchevêtrent sans fin leurs raquettes épineuses où se suspendent les roses sauvages et, derrière cette haie formidable et fleurie, la campagne s'étend, inondée de soleil, jusqu'au pied des sierras lointaines. Aux jardins succèdent les oliviers, en longues lignes vertes dans les terrains rouges, puis de grands espaces incultes embaumés de myrte et de thym, et de maigres pâturages où les touffes de palmiers nains font des taches sombres dans l'herbe nouvelle. Les habitations et les cultures se font de plus en plus rares; de nombreux marais étoilés de fleurs brillantes, des roches où poussent les buissons épineux; peu d'arbres, mais toujours d'énormes aloès dressant leurs pointes acérées tout le long des routes désertes, et quelquefois, perdue dans cette solitude, une maison isolée, *hacienda* ou *posada*, avec son puits, son jardin d'orangers, et le grand palmier qui se penche au-dessus des murs blancs. De loin en loin se dressent dans la plaine, comme des îlots escarpés, de petites montagnes coniques portant à leur sommet quelque vieux château maure en ruine, parfois un grand village fortifié où les populations sont venues se grouper derrière des tours sarrasines ; ce sont Las Cabezas de San Juan ; Lebrija, dont le joli clocher domine les vieux remparts ; Trabujena, qui semble inaccessible et contemple autour d'elle, du haut de sa colline ravinée, le pays le plus étrangement désolé qui se puisse imaginer.

A droite, à gauche, à perte de vue et pendant des lieues, d'im-

menses terrains marécageux se déroulent en ondulations presque insensibles. En cette saison, toutes les parties basses sont encore noyées; le vent qui s'élève avec le soir fait courir un frisson sur ces humides étendues, et le soleil, avant de disparaître, se glisse en longs miroitements parmi les fleurs bleues qui couvrent les eaux. Là, nulle trace de culture, pas une maison lointaine, pas un arbre ou plutôt un seul, un unique cyprès dont on aperçoit, pendant une demi-heure, la stèle mélancolique à l'horizon. Sur les terrains secs, de jeunes taureaux, occupés à paître l'herbe rare qui croît entre les pierres, tournent lentement la tête pour nous voir passer; un bouvier les garde, fièrement campé sur son cheval immobile, sa longue pique appuyée à l'étrier comme la lance d'un hidalgo.

Voici Jerez et ses vignobles célèbres, mais ennuyeux; là-bas, devant nous, une ligne brillante s'élargit rapidement, la mer! A Puerto de Santa Maria, nous atteignons la baie de Cadix; le vent souffle avec violence; sur le quai de la gare, les arbustes fleuris se courbent et s'effeuillent, et les femmes, en riant, ramènent sur leur tête leurs grands châles aux nuances claires. La voie contourne la baie, franchit le Guadalete, dont les bords virent tomber la puissance des Goths, puis, au sortir d'un bois de pins, s'engage au milieu des marais salants. Un inextricable réseau de canaux amène l'eau de la mer sur des prairies basses où le sel se dépose. Le soleil vient de se coucher derrière un amoncellement de nuages embrasés, teignant de rose les pyramides de sel brillant; les canaux, dont quelques-uns sont de véritables bras de mer, reflètent au loin la splendeur du ciel, le train court dans un clapotis de petites vagues empourprées, et une barque, qui semble glisser au-dessus de l'herbe, détache sur le couchant sa vergue inclinée et sa lourde voile.

Maintenant nous avons à notre droite la grande baie profonde, où de nombreux vaisseaux roulent sur leurs ancres; à gauche l'Atlantique, dont les hautes lames poussées par le vent viennent se briser près de nous. Entre ces deux immensités la langue de terre où nous courons n'a que juste assez de largeur pour que la route y trouve place à côté de la voie ferrée, et pendant près de trois lieues cette digue naturelle s'avance ainsi, battue des flots, portant à son extrémité Cadix, comme un phare gigantesque, en plein Océan! Le couchant s'éteint peu à peu, le ciel s'assombrit : longtemps encore des reflets dorés s'attardent sur l'eau, puis graduellement tout se fonce dans l'ombre du soir. Quand le train s'arrête

sous les murs de la ville, on ne distingue plus que les feux des grands navires mouillés dans la rade et les lumières de Santa Maria qui s'allument au loin sur la côte violette.

Le vent est tombé pendant la nuit, le ciel est bleu comme la mer apaisée et Cadix resplendit, admirablement blanche, sous le clair soleil matinal. La plupart des rues sont étroites, les maisons hautes; il faut lever la tête pour apercevoir une bouche d'azur profond entre les terrasses éblouissantes; en bas, dans l'ombre bleutée, passent les belles Gaditanes, en longs châles couleur de safran, une rose piquée dans leurs cheveux noirs. Au marché, où les fleurs s'étalent près des poissons argentés, les marchands d'eau crient leur boisson fraîche, et de petits ânes trottent allègrement, en faisant tinter leurs grelots, parmi les grands tas d'oranges vermeilles.

La cathédrale est un médiocre spécimen d'architecture « churriguerresque », mais nous montons à la tour, et un cri d'admiration nous échappe : Cadix presse à nos pieds ses blanches terrasses dallées, comme une ville d'Orient, et les murailles blanches et les blancs miradors tranchent sur le bleu foncé de la mer qui les environne; quelques places s'ouvrent, plantées d'arbres verts, et près de nous apparaît le couvent de Santa Catalina, où Murillo a laissé sa dernière toile inachevée. De l'autre côté de la baie, la côte d'Espagne éparpille ses villages au bord de l'eau. Les montagnes à l'horizon portent de petites villes qu'on distingue à peine, mais dont les noms charmants évoquent tout un monde d'images ou de souvenirs : celle-ci, au-dessus de San Fernando, s'appelle Chiclana, comme une bohémienne, et Medina Sidonia est une fille de khalife que les chrétiens ont fait duchesse.

Dans quelques heures nous serons en Afrique; demain nous verrons le soleil se lever sur ce mystérieux empire du Maghreb qui semble si loin encore à notre imagination. Il est huit heures et il fait nuit close, une belle nuit étoilée, quand nous quittons le port de Cadix, si toutefois on peut dire que Cadix ait un port, pour aller chercher le transatlantique qui nous attend là-bas en rade, presque en mer. Quelques coups d'aviron nous éloignent du quai, puis l'air frais du soir emplit notre voile, et la barque court, légèrement inclinée, sur le flot sombre où sa lanterne jette une lueur fugitive. Longtemps nous allons ainsi : nous dépassons de grands vaisseaux dont la masse noire et silencieuse s'efface aussitôt derrière nous, enfin nous accostons *la Ville-de-Madrid* qui semble tout endormie et ne lèvera l'ancre qu'après minuit. Nous ne nous plaignons pas qu'on nous ait fait embarquer trop tôt, la nuit est si douce et la mer si belle! Et puis, en mettant le pied sur le pont d'un bateau fran-

çais, c'est un peu de patrie qu'on retrouve; on échappe un instant au brigandage de tous les *picaros* d'Espagne, maîtres ou garçons d'hôtels, muletiers ou bateliers, tous mendiants et voleurs, mais « caballeros » qui, de l'air le plus noble du monde, tendent la main et vous dévalisent.

Il n'y a guère de passagers et déjà ils ont disparu dans leurs cabines : les gens du bord, à l'exception d'un ou de deux matelots qui veillent, sont encore à dormir; le pont, sous ses feux de position, est désert et silencieux. La lune, qui se lève, argente jusqu'à l'horizon la surface paisible de l'Océan, Cadix éteint ses lumières les unes après les autres, et la côte n'est plus qu'une étroite ligne sombre, mais un souffle tiède en arrive et nous apporte un léger parfum d'orangers. Longtemps nous entendons le bruit régulier d'un aviron qui s'éloigne; la voix de deux pêcheurs qui se hèlent du côté de Puntalis nous parvient distinctement, puis tout se tait, sauf la respiration calme du flot contre le navire immobile. Jusqu'à une heure avancée nous restons accoudés au bordage, silencieux nous-mêmes, et nous nous décidons seulement à descendre quand le branle-bas du départ vient rompre le charme et troubler la paix de cette inoubliable soirée.

L'impatience nous tient éveillés et le premier rayon de soleil nous trouve sur le pont. Quelle admirable traversée! Le ciel très doux n'a pas un nuage et, devant nous, entre les deux continents, la mer étend sa nappe unie d'un bleu pâle moiré d'argent. A gauche, les sierras espagnoles, arides et calcinées, s'abaissent insensiblement, tandis qu'à notre droite et tout près de nous s'élève la côte africaine, couvrant de verdure ses flancs escarpés; du côté de l'Europe, la pointe de Tarife nous cache encore Gibraltar, mais là-bas la montagne de Ceuta, l'antique Abila d'Hercule, dresse sa belle cime rose dans la lumière du matin; puis, peu à peu, à mesure que le soleil monte, les lignes s'accentuent et les couleurs plus chaudes tranchent en vives oppositions. Voici que des murs crénelés couronnent un rocher abrupt; la côte s'incline et brusquement, à l'entrée d'une large baie, Tanger apparaît de loin comme un éboulement de neige au milieu de jardins. Les petites maisons arabes, revêtues de chaux éblouissante, se pressent en désordre les unes au-dessus des autres; les terrasses s'étagent en gradins rapides jusqu'aux portes de la kasba, et au sommet de toutes ces blancheurs, un svelte minaret fait reluire ses faïences vertes au soleil.

La mer baigne le pied des murs, mais il n'y a pas assez de fond pour qu'un navire en puisse approcher et nous restons au large. A peine sommes-nous arrêtés qu'une flottille de barques nous entoure;

de grands gaillards à peau brune ou noire, à peine vêtus, grimpent à bord comme à l'assaut, et se disputent bruyamment nos personnes et nos bagages. La concurrence est d'autant plus vive que les voyageurs sont moins nombreux; cette semaine, le bateau n'amène avec nous qu'un marchand de Cadix, une famille de Juifs marocains, qui rentre chez elle, et trois « seigneurs » portugais qui repartiront ce soir pour Malaga. Les pauvres diables d'Africains se démènent, se poussent, se querellent; les Arabes, aux traits fins, au front rasé, cherchent pour nous appeler tout ce qu'ils savent d'espagnol, et un grand Soudanais crépu, en criant « Barca! » le seul mot, peut-être, qu'il ait appris, nous montre, pour nous séduire, ses dents blanches dans un large rire. En quelques minutes les rameurs aux bras noirs et nerveux nous mènent au rivage et, comme la mer est haute, nous pouvons aborder à une petite estacade de bois, ce qui nous évite l'ennui d'échouer sur le sable. Aussitôt débarqués, les bateliers chargent nos valises sur leurs épaules et, conduits par Djillali, nous entrons en ville.

Djillali est un Arabe attaché à l'hôtel de France, mais que son air d'autorité et la blancheur de son burnous m'avaient fait prendre d'abord pour un personnage plus important. Sous le fez rouge sa figure maigre, bronzée par le soleil et que termine en pointe une barbe aux poils rares, offre cette expression à la fois astucieuse et grave, ce mélange d'empressement servile et d'indifférence un peu hautaine que nous retrouverons chez tous ceux de sa race. Djillali est un lettré qui mêle à son espagnol bâtard quelques mots de français et d'anglais, retenus au hasard, et de toutes ces bribes se compose une langue pittoresque dont il est très fier; avec force gestes et beaucoup de bonne volonté, on finit par s'entendre, et il sera, pendant notre séjour à Tanger, le guide habituel de nos excursions. Dès le premier moment, la façon dont il se présente à nous est bien caractéristique : « Moi Arabi, nous dit-il en se touchant la poitrine de son doigt fin et bruni, Arabi, pas Juif. » Et il faut venir en Afrique pour comprendre tout ce qu'il y a dans ce mot de rancune et de fierté.

Sous la porte de la ville deux officiers de la douane marocaine sont assis, immobiles, muets, superbes dans leurs étoffes blanches aux plis légers. Sans regarder les bagages qu'on a ouverts devant eux, sans interrompre le songe paisible que leurs yeux suivent au dedans, ils font un signe et nous passons, surpris, presque intimidés de sentir sous cette étrange impassibilité une âme si différente de la nôtre.

Une rue étroite, tortueuse, escarpée, dont le sol inégal et défoncé disparaît sous les immondices; de grands murs blancs percés de rares ouvertures, des passages obscurs au fond desquels on aperçoit des cours ensoleillées; quelquefois une maison à l'espagnole, fort laide ici avec ses balcons et ses volets verts; la porte de la mosquée sévèrement close, abritant ses jolies arabesques sous un auvent de tuiles vernies et, plus loin, sur une place, une fontaine biblique, creusée dans le mur, où l'on vient remplir les outres en peau de chèvre; un grand bazar juif et de petites échoppes sombres, où des Maures, paresseusement étendus, une jambe repliée sous eux, vendent des babouches brodées, des armes de Fez et des tapis de Rabat, des sucreries et des parfums; partout une cohue pittoresque de figures blanches comme les turbans de mousseline ou brunes comme le capuchon des gandouras, des épaules noires frôlant les burnous éclatants, des femmes enveloppées de voiles et des Juifs marchant courbés dans leur longue lévite bleue; un devin à barbe grise qui prophétise gravement au milieu de la rue, sa poitrine nue couverte d'amulettes, le front ceint d'une tiare grotesque; et un grand vieillard en haillons montrant sur sa face effrayante deux trous sombres à la place des yeux arrachés; de beaux cavaliers drapés dans leurs manteaux flottants; des ânes tout petits que leur conducteur, à califourchon sur la croupe, ses jambes brunes pendant jusqu'à terre, pousse à travers la foule en criant : « Balek », et sur tout ce mouvement, sur tout ce bruit, sur toutes ces couleurs, un ciel d'une admirable pureté, le soleil rayonnant, et la brise du détroit qui mêle aux odeurs de la rue, à l'encens des bazars, aux fleurs des orangers, une fraîche senteur marine.

Tanger n'a que deux monuments, la mosquée, dont l'entrée nous est interdite, et la kasba, c'est-à-dire la citadelle et le palais du gouverneur, que l'on obtient aisément la permission de visiter. Par des ruelles pleines d'ombre nous montons jusqu'à la porte d'El-Assa, et nous nous trouvons au sommet de la ville, sur une longue place irrégulière, mal tenue et comme abandonnée; dans un coin, un cheval entravé baisse tristement la tête, et, devant la prison, quelques soldats marocains, couchés dans leur manteau bleu, dorment au soleil. De grands chardons poussent entre les pavés parmi des débris de toute sorte, des pierres se sont écroulées au pied des murs lézardées, mais la blancheur du plâtre voile cette misère; le « Trésor », dont l'ogive arabe repose sur de lourds piliers, n'est plus guère qu'une ruine, mais une ruine toute blanche; le « Méchouar », où ce matin le cadi rendait la justice, dresse devant nous son portique blanc, désert maintenant et silencieux; et toutes

ces lignes blanches vibrent, comme une éclatante harmonie, dans la lumière sur le ciel bleu.

Il y a dans l'intérieur du palais une jolie cour mauresque, fraîche et paisible, autour de laquelle dix-huit colonnes forment une galerie légère, lambrissée de plaques de faïence; au centre, un mince jet d'eau retombe sans bruit dans le bassin de marbre où un officier du Maghrzen, agenouillé sur les dalles, fait ses ablutions religieuses. A chaque extrémité s'ouvre une salle d'apparat, dont le haut plafond arrondit en coupole ses compartiments de bois sculpté et dont les murs sont en grande partie recouverts d'arabesques; sur un fond charmant de couleurs pâlies, d'ors presque effacés, se détache en relief une fine broderie de stuc, variée à l'infini avec cette inépuisable fantaisie, cet art patient et délicat dont l'Alhambra de Grenade est resté le chef-d'œuvre.

Tanger forme avec son territoire un des gouvernements de l'empire du Maroc, un de ces nombreux « Amalats » toujours en guerre les uns contre les autres ou en révolte contre leur suzerain. Celui-ci, pour les contenir tous, tire habilement parti de leurs discordes et, de même que les rivalités des puissances européennes ont préservé jusqu'à présent son indépendance, les hostilités des tribus entre elles maintiennent tout le Maghreb sous la main pesante du sultan de Fez. Equilibre bien instable en somme et toujours à la merci d'une secousse; pour renverser ce fragile édifice, il suffirait, par exemple, d'une rébellion plus générale, peut-être à l'instigation secrète de quelque chancellerie d'Europe. En ce moment, le pacha de Tanger est mort, et son successeur n'est pas encore désigné; le palais, quand nous le visitons, n'a plus ses beaux tapis de cérémonie, ni les voix légères des femmes du harem et le pas silencieux des serviteurs muets.

L'hôtel ou villa de France est hors des murs, en haut du Soko. Devant nous, les terrasses blanches et les vieux remparts dentelés grimpent au flanc du rocher, la mer toute bleue étincelle, l'Espagne étend à l'horizon ses montagnes déchirées et, dans ce cadre si beau, le grand marché, le fameux Soko de Tanger, présente à toute heure sous nos yeux le tableau le plus animé, le plus amusant, le plus extraordinaire qu'on puisse voir. Sur le vaste espace découvert qui descend de l'hôtel aux portes de la ville, c'est tout le jour une étourdissante confusion d'Arabes, de Juifs, de Touaregs, de pasteurs kabyles, de jongleurs nègres. Des femmes arrivent de la campagne, courbées sous de lourds fardeaux, le haïk de laine blanche cachant à peu près leur visage flétri, tandis que l'étoffe rayée qu'elles se nouent sur les hanches, comme un pagne étroit,

laisse voir leurs jambes nues noircies par le soleil et souillées de poussière. D'autres, accroupies à terre et portant sur leur dos leur enfant endormi, vendent des œufs, des oranges, des galettes de maïs ou de petits poulets jaunes; plus haut sont les bestiaux, les mulets et les chèvres. On marchande, on dispute à grands cris, de rauques injures s'échangent dans tous les dialectes d'Afrique, et le mugissement des bœufs se mêle aux musiques barbares. Un charmeur de serpents, les yeux injectés de sang, la bouche écumante, tournoie sur un rhytme de plus en plus accéléré autour de ses hideuses bêtes qui se redressent peu à peu. Appuyés au mur d'un marabout vénéré, des Marocains très beaux, dont le burnous transparent laisse deviner les vestes de soie violette, font silencieusement glisser entre leurs doigts les grains d'un interminable chapelet, et, non loin de là, des Aïssaouas farouches, autour du drapeau de leur « saint », nasillent un chant monotone qu'ils accompagnent de flûtes aiguës et des battements saccadés d'un tambourin.

Souvent, à la tombée du jour, à l'heure où tout ce tumulte s'apaise, on voit descendre par la route de Fez une longue caravane. Ce sont des nomades qui viennent de bien loin dans le sud, des pentes de l'Atlas, des oasis du Sous et du Tafilet, ou de plus loin encore, du Sahara et du Soudan. Voilà bien des semaines, des mois peut-être qu'ils vont devant eux, sur leurs grands chameaux à la file, à travers les dunes de sable, les montagnes neigeuses, les immenses étendues fleuries, apportant à Tanger les produits des mystérieuses régions de l'intérieur. Ils arrivent tard, l'étape ayant été longue; noirs et poudreux, redressant sous les capuchons pointus leur haute taille et leur visage sombre, ils passent près de nous sans lever les yeux, trop dédaigneux pour laisser paraître quelque curiosité. Au milieu du Soko, les chameaux déchargés s'agenouillent en cercle pour le repas du soir, et les hommes, autour d'eux, s'étendent dans leurs manteaux, comme au désert.

Mais ils ne dorment pas longtemps. Quand la nuit est venue, quand, sous la clarté de la lune, la ville, où tout se tait, a fermé ses portes et que la dernière lanterne a disparu, balancée à la main d'un passant attardé, alors de ces groupes d'ombres immobiles s'élève la voix grêle d'une musette; d'autres, plus éloignées, lui répondent, et toutes, pendant des heures, répètent le même motif, quelques mesures lentes, sans cesse reprises avec des sonorités bizarres. On s'étonne d'abord, puis on subit le charme, la douceur obstinée de cette petite phrase qui toujours recommence et qui, jusqu'au matin, remplit le silence et ne le trouble pas; on n'écoute plus, mais on rêve, et je ne sais quel lointain écho

éveille en nous la tristesse de ces petites flûtes arabes, dans le calme des nuits sereines.

A l'extrémité du Soko, et tout près de l'hôtel, dans les terrains arides qui bordent la route, de grosses pierres informes, badigeonnées de blanc, sont couchées çà et là ou plantées dans le sol parmi les aloès et les ronces. C'est un cimetière maure; ces pierres marquent la place où repose un saint personnage.

Aujourd'hui, quelques instants après le coucher du soleil, nous avons entendu des voix d'hommes qui s'approchaient, psalmodiant en fausset des strophes alternées, et nous avons vu venir à travers la foule un cortège d'Arabes qui portaient au milieu d'eux, sur leurs épaules, une forme longue et rigide. D'un pas rapide, entraînés par le rhytme de leur chant funèbre, ils sont arrivés en face de nos fenêtres où une sorte de sillon avait été creusé, si peu profond, que nous ne l'avions pas encore aperçu et que nous n'en aurions pas soupçonné la destination lugubre. On y étend le mort, tout pareil, dans son burnous blanc étroitement enroulé, à une momie dans sa gaîne de bandelettes. Les chants ont cessé; les assistants, priant ensemble à haute voix, se pressent autour de la fosse et la cachent à notre vue. Quand ils se dispersent, ayant achevé leur prière, il n'y a plus sur le sol qu'un léger renflement de terre fraîchement remuée, trace à peine visible et bientôt effacée de ce qui vient de s'accomplir.

Tout n'est pas fini cependant. Un homme est resté, seul, près de la tombe; debout, les bras croisés, le visage couvert de son capuchon brun, il commence à réciter, à crier, devrais-je dire, d'étranges lamentations, une rauque et sauvage mélopée qui ne manque pas de grandeur. Rien n'est plus saisissant que cette silhouette sombre, immobile sur le ciel rouge, et cette plainte tragique ainsi jetée à travers le silence du soir.

Nous avons marché le long de la côte jusqu'à la rivière paisible où s'écroule un vieux pont romain; nous avons gravi le plateau du Marshan, qui domine à la fois la ville et le détroit, depuis la pointe de Trafalgar jusqu'à la Méditerranée; nous sommes allés au cap Spartel, à l'angle extrême de l'Afrique et, du haut de ses falaises toutes revêtues de cistes aux larges fleurs, blanches et légères, nous avons aperçu les premières neiges de l'Atlas. Mais ce matin, dès quatre heures, Djillali vient, avec sa lanterne, frapper à notre porte et nous éveiller pour une excursion plus longue dans la montagne.

Au point du jour, nous sommes sur nos mules, et notre petite caravane, en longeant les murs de la ville, descend au rivage. Nous suivons quelque temps la plage déserte où la mer déferle bruyamment; la vague blanchit sur la grève, les côtes lointaines sortent de l'ombre, et la montagne vers laquelle nous nous dirigeons détache peu à peu ses masses bleuâtres sur le ciel encore gris et froid. Bien amusant ce départ matinal en ce pittoresque équipage si nouveau pour nous! A nos côtés, le muletier, un de ces Africains de race croisée dont la peau a reçu tant de soleil et si peu d'eau qu'on n'en saurait plus dire la couleur, enveloppé de sa gandoura, marche à grandes enjambées; à cinquante pas en avant chemine « notre escorte », un cavalier marocain en manteau bleu, le capuchon par-dessus le turban, ses bottes de cuir rouge chaussées dans les larges étriers arabes, son fusil couché devant lui en travers de la selle; par derrière vient Djillali, dont la mule porte aussi les provisions. Nos bêtes avancent avec peine dans des dunes mouvantes où le pied enfonce, et le vent d'est, qui souffle furieusement, fait flotter, dans un tourbillon de sable, le burnous de notre soldat et la longue crinière de son petit cheval. Mais bientôt nous quittons le bord de la mer, et, après avoir traversé une étroite vallée, nous commençons à gravir. Devant nous, le ciel s'éclaire de plus en plus, une lueur rose effleure les cimes, puis tout à coup la montagne se couronne de rayons, et nos trois musulmans élèvent ensemble leurs voix au milieu de la solitude, chantant au soleil levant les louanges d'Allah!

Nous sommes sur la route de Tétouan ou, pour parler plus exactement, dans la direction de Tétouan, car, de route, au Maroc, il n'y en a pas. La seule voie qui semble mériter ce nom, celle par laquelle on sort de Tanger pour aller vers Fez, est en réalité un mauvais chemin pierreux qui, avant d'avoir fait une lieue, cesse brusquement. On va comme on peut, suivant la piste des caravanes, si les pluies du printemps ne l'ont pas emportée, ou quelquefois un bout de sentier que les roches et les buissons interrompent à chaque pas. Il n'y a pas là seulement de l'incurie, mais une évidente intention. Les arrière-neveux du prophète, émirs des croyants et gardiens jaloux d'une civilisation immobile, ont voulu, par ce moyen, fermer le saint Maghreb à notre curiosité, et empêcher toute influence européenne de dépasser les murs de Tanger. A peine, en effet, a-t-on quitté la ville et les jardins dont elle est entourée, qu'on se sent perdu dans un pays admirable, mais inhospitalier, d'une sauvagerie singulière. Les premiers pasteurs berbères qui jadis descendirent avec leurs troupeaux le versant occidental du Tiff, s'ils y revenaient aujourd'hui, ne trouveraient

rien de changé et reconnaîtraient les tentes de leurs fils au bord des torrents, parmi les lentisques et les lauriers-roses.

Il est rare qu'on aperçoive un coin de champ cultivé. Quelquefois, cependant, au fond de la vallée, un âne traîne à pas lents un morceau de bois recourbé dont la pointe déchire le sol; c'est une charrue, et le laboureur qui la mène, s'il rencontre sur son chemin une pierre un peu grosse, une touffe épineuse, détourne négligemment son sillon. Cette terre est pourtant d'une merveilleuse fertilité, mais l'indolence musulmane et la détestable administration marocaine ont rendu cette richesse inutile. L'Arabe, qui sait que sa récolte passerait aux mains du pacha ou de ses fonctionnaires rapaces et corrompus, ne cherche à produire que juste le peu qu'il lui faut, et met au-dessus de tous les biens du monde sa belle oisiveté qu'on ne peut lui ravir!

Pendant quelques heures, nous continuons à nous élever par une succession de cols échelonnés les uns au-dessus des autres, et de grands plateaux ondulés qu'interrompent de fréquents cours d'eau. Un mois plus tôt, ces torrents, grossis par les pluies, eussent été pour nous un obstacle presque insurmontable; aujourd'hui, nous les passons à gué sans trop de peine et sans danger. Quelques-uns roulent encore des flots troubles et rapides, dans un lit profondément encaissé; chevaux et mulets, raidissant leurs jambes, dévalent en bas du talus, traversent le courant sans en être effrayés et, d'un vigoureux coup de rein, grimpent à l'autre rive. Mais le plus souvent, les eaux, très basses, s'étalent sur le sol sablonneux, s'écoulent en ruisseaux limpides, et forment de nombreux îlots, où les grands hérons, perchés sur une patte, dorment au milieu des roseaux. A mesure que nous avançons, la montagne, autour de nous, se fait plus haute et plus austère, mais une incomparable lumière baigne maintenant les sommets dénudés et les pentes de verdure; car, si l'on peut marcher longtemps sans trouver un arbre, de tous côtés les buissons balsamiques versent dans l'air échauffé leurs senteurs légères, et une profusion de fleurs sauvages s'ouvrent au soleil. Il y a de grands espaces recouverts d'iris bleus et d'anémones éclatantes; plus loin, d'énormes soucis épanouissent leurs étoiles d'or, et dans les rochers, croissent les cistes blancs et les pâles asphodèles.

Ces hauteurs ne sont pas tout à fait aussi désertes qu'elles nous avaient paru d'abord. Derrière une palissade de cactus entrelacés, nous apercevons un groupe de petites huttes en pisé, dans lesquelles il semble difficile qu'on puisse tenir debout; elles n'ont d'autre ouverture que la porte basse où pend un lambeau d'étoffe et, avec leur toit pointu dont le chaume noirci descend jusqu'à terre, elles

font penser à ces villages que nous ont décrits les voyageurs du Zambèze ou de l'Ounyamouezi.

Nous profitons de l'ombre d'un chêne-vert pour prendre un instant de repos et déjeuner rapidement; puis, sous l'ardeur de midi, nous partons pour redescendre à Tanger par un autre chemin. C'est toujours le même aspect, de belles lignes un peu sévères, des escarpements arides ou fleuris, des torrents à franchir et des roches glissantes où le pied des mules ne bronche pas.

Pour atteindre la ville nous nous engageons au milieu des champs d'orangers, dans une sente pleine d'eau, si étroite qu'à peine nous pouvons passer entre les bambous qui la bordent; et, sous ces hautes tiges grêles, doucement inclinées, la chaleur est plus accablante, humide et chargée de parfums trop forts.

Enfin, voici la mer bleue parsemée d'écume, les maisons blanches et les jardins sur lesquels les drapeaux des légations flottent joyeusement au soleil. Nous montons à gauche vers la villa de France, tandis que le soldat qui nous escortait prend à droite pour rentrer à Tanger; mais, avant de disparaître sous la vieille porte fortifiée, il se retourne et, en souriant, avec un joli geste de la main, d'une grâce un peu solennelle : « A Dios, moussu! A Dios, madama! » nous crie-t-il de loin.

Ces huit jours ont passé trop vite, et nous quittons le Maroc sans avoir pu aller jusqu'à Tétouan. Déjà *la Ville-de-Saint-Nazaire* nous emmène vers Gibraltar; le temps est beau, la mer, légèrement soulevée par le vent, s'apaise peu à peu, et cette traversée du détroit restera l'un de nos plus radieux souvenirs. Tanger la blanche disparaît rapidement derrière nous, mais Ceuta lève jusqu'au ciel sa tête superbe en face du rocher d'El-Tarik, et, entre ces deux « colonnes » gigantesques, s'ouvre une nouvelle immensité bleue.

Louis Le Pelletier.

A TRAVERS LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE

I. *Le président Hénault et Mme Du Deffand*, par Lucien Perey. Paris, Calmann Lévy, 1893, 548 pages in-8°. — II. *La fin d'une société : le duc de Lauzun et la cour intime de Louis XV*, par Gaston Maugras. Paris, Plon, 1893, VII-469 pages in-8°. — III. *La Comédie de société au dix-huitième siècle*, par Victor Du Bled. Paris, Calmann Lévy, 1893, 326 pages in-18. — IV. *L'Église et l'Etat ou les deux puissances au dix-huitième siècle*, par P. de Crousaz-Crétet. Paris, Retaux, 1893, v-371 pages in-18. — V. *Les grandes compagnies de commerce; étude pour servir à l'histoire de la colonisation*, par Pierre Bonnassieux. Paris, Plon, 1892, IV-562 pages in-8°.

I

La signature Lucien Perey est connue et aimée des abonnés du *Correspondant*. Ils savent que ce pseudonyme cache une femme d'esprit, passionnée pour l'histoire anecdotique du dix-huitième siècle, également habile à découvrir des documents précieux et à les présenter au public. C'est elle, pour ne citer qu'un exemple, qui nous a révélé le journal exquis d'Hélène Massalka, la petite Polonaise pensionnaire à l'Abbaye-au-Bois.

Le *Correspondant* a eu la primeur du nouveau livre de M. Lucien Perey; les premiers chapitres en ont paru ici il y a six mois. On n'a oublié ni la jeunesse du président Hénault, ni ses succès à la cour de Sceaux, ni la publication de cet *Abrégé chronologique* qui mit les éléments de l'histoire à la portée des gens du monde. L'ouvrage complet comprend toute la vie de Hénault et même toute celle de Mme Du Deffand. Quoique Hénault veuf et la marquise séparée eussent contracté une de ces unions à la mode alors, et dont, selon le mot spirituel de M. Lucien Perey, « la durée faisait excuser l'irrégularité », leurs existences ne furent jamais confondues, et leurs goûts, leurs préoccupations, leurs relations de société finirent par n'avoir presque plus rien de commun. Le livre présente à ce

sujet d'un bout à l'autre autant d'attrait que les premières pages.

Parmi les documents inédits que M. Lucien Perey a eus entre les mains, il convient de mentionner en première ligne des fragments autobiographiques du président et une correspondance étendue avec le duc de Nivernais. On y trouve un très vivant tableau des derniers moments du cardinal Dubois; d'attachants détails sur le caractère de Marie Leczinska, dont la résignation chrétienne a trop longtemps passé pour de l'insignifiance; enfin des jugements littéraires dont la banalité est souvent relevée par le piquant de la forme. C'est ainsi que Hénault écrivait au fort de la vogue du roman de Richardson : « Tout le monde presque le trouve ennuyeux, et personne ne peut le quitter... Je n'ai pas encore eu le courage de l'entamer, parce que c'est un grand engagement dont le profit est médiocre. »

Outre d'autres pièces inédites, M. Lucien Perey a utilisé les sources imprimées, si abondantes et si mal connues aujourd'hui des profanes, Mémoires, lettres, etc. Son zèle l'a même porté à analyser longuement un document qui a bien des chances pour être apocryphe : je veux parler de la relation qu'un ambassadeur turc aurait faite à son maître de sa réception par le jeune Louis XV, en 1721. Ce récit, semé de quelques réflexions politiques et de nombreuses flatteries à l'adresse du duc de Bourbon, semble moins l'œuvre d'un diplomate ottoman que d'un littérateur français. Les productions de ce genre étaient fort dans le goût de l'époque depuis les *Lettres persanes*.

M. Lucien Perey n'a pas commis l'erreur, fréquente chez tant de panégyristes, de prendre son héros pour un grand homme méconnu. Il est le premier à convenir que la réputation littéraire de Hénault fut de son vivant quelque peu exagérée, et que Voltaire classait les mérites du président à leur vrai rang respectif quand il lui adressait ce compliment perfide :

Hénault, fameux par vos soupers
Et par votre Chronologie!

Hénault put être un érudit consciencieux, un annaliste lucide, un écrivain agréable : ce sont ses qualités de causeur, ses talents d'amphitryon, ses succès mondains, qui lui ont valu les suffrages de ses contemporains. Mais cette figure de second ou troisième ordre méritait d'être remise en lumière par une main respectueuse et délicate comme celle de M. Lucien Perey. L'auteur nous montre comment un fils de financier, pour peu qu'il eût l'esprit cultivé et la bourse garnie, pouvait, au début du dix-huitième siècle, s'ouvrir

l'accès des hautes charges judiciaires et de la meilleure société de Paris. Le jeune président prend sa part de la vie de plaisirs dont la régence donne le signal : ses bonnes fortunes font plus de bruit encore que ses soupers, et, suivant la mode du temps, son mariage marque à peine une pause dans le cours de ses folies : « Elle était », a-t-il dit en parlant de sa femme, « douce, simple, m'aimant uniquement, crédule sur ma conduite, qui était un peu irrégulière, mais cette crédulité était aidée par le soin extrême que je mettais à l'entretenir et par l'amitié tendre et véritable que je lui portais. ». C'est par pure modestie qu'il ne se proclame pas le modèle des époux.

Au rebours de ce qu'on aurait pu supposer, le veuvage fut pour lui le commencement de la sagesse. Il attacha d'abord sa destinée à celle de Mme Du Deffand, s'employant avec elle à divertir la « déesse de Sceaux », la duchesse du Maine. Mais il était trop prudent et trop amoureux de son repos pour se lier jamais à une coterie politique : « Depuis », écrivait-il, « que j'ai appris à me suffire moi-même, j'abandonne aux hommes de bonne volonté le soin de se mêler des affaires des autres. » Goûté de Louis XV pour l'agrément de sa conversation, il ne tarda pas à s'éprendre d'un vrai culte pour la pauvre Marie Leczinska, qui le fit nommer en 1753 surintendant de sa maison. Associé aux charités de la reine, admis tous les jours en sa présence, honoré fréquemment de ses lettres, Hénault se transforma peu à peu au contact de cette douce influence. Il eut le courage d'écrire à Voltaire pour lui reprocher l'impiété d'un de ses ouvrages, et avant que l'âge n'eût affaibli ses facultés, excita le scandale de ses anciens amis en s'adonnant à des pratiques de dévotion. La reine était morte alors, et le désintéressement du président au-dessus de tout soupçon.

Si Hénault est quelque peu oublié de nos jours, l'originale figure de la marquise Du Deffand n'a cessé, au contraire, d'attirer l'attention des critiques et des historiens. Sainte-Beuve a célébré les qualités de style qui en font l'héritière des grands classiques du dix-septième siècle, l'anneau intermédiaire entre Mme de Maintenon et Mme de Staël; il a rappelé que « les mots les plus vifs et les plus justes qu'on ait retenus sur les hommes célèbres de son temps, c'est elle qui les a dits ». Edmond Scherer a tenté d'analyser le sentiment qu'elle a éprouvé pour Horace Walpole au terme d'une vie de déception et d'ennui. M. de Lescure enfin lui a fait ici même une place d'honneur dans sa galerie des *Femmes philosophes*.

M. Lucien Perey s'est gardé d'affronter d'aussi périlleuses comparaisons. Sobre d'appréciations sur le caractère et les écrits de Mme Du Deffand, il s'est contenté de retracer brièvement les princi-

paux événements de sa vie : son mariage, son aventureuse jeunesse, la fondation de son salon, sa brouille avec Mlle de Lespinasse, sa passion pour Walpole. Cette partie du livre n'est peut-être pas entièrement neuve, mais à une époque où l'on oublie si vite et où l'on relit si peu, bien des personnes devront à M. Lucien Perey de connaître de la marquise Du Deffand autre chose que son nom.

II

Les premiers ouvrages de M. Lucien Perey avaient été écrits en collaboration avec M. Gaston Maugras. Depuis quelque temps déjà, chacun des deux associés a repris sa liberté et explore à sa guise l'histoire du dix-huitième siècle. Il faut convenir que la séparation n'a pas été profitable à M. Maugras : moins expert ou moins heureux que M. Perey dans la chasse aux pièces rares, il a dû se rabattre sur des sujets connus, que son talent n'a pas suffi à complètement renouveler[1].

Le choix du dernier est franchement malencontreux. Il en est sans doute parmi nos lecteurs (je n'ai pas dit parmi nos lectrices) qui ont feuilleté les *Mémoires du duc de Lauzun*. L'auteur vrai ou supposé en est Armand-Louis de Gontaut, qui s'appela successivement le comte de Biron, le duc de Lauzun, le duc de Biron, le général Biron, et qui après avoir commandé les armées de la Convention, fut envoyé à l'échafaud par le tribunal révolutionnaire. Avant la Révolution, le personnage n'attirait l'attention que par le désordre de sa vie privée. C'est aussi à la nomenclature de ses succès galants que se réduisent ses *Mémoires :* nomenclature insipide et monotone, où la banale vulgarité du fond n'est relevée ni par le mérite du style ni par la variété piquante des détails.

Quand le livre parut sous la Restauration, il eut un succès de scandale. Parmi les grandes dames dont il révélait les faiblesses, quelques-unes vivaient encore, et les enfants des autres faisaient partie de la haute société de Paris. Aujourd'hui, ce triste élément d'intérêt n'existe plus. Si les *Mémoires* sont un libelle apocryphe, dû à quelque émule de Soulavie, l'histoire et la postérité doivent les tenir pour non avenus. S'ils sont authentiques (comme il paraît y avoir de sérieuses raisons pour le croire), Lauzun fut le dernier des misérables, qui, pour consacrer sa réputation d'homme à la mode, livra de propos délibéré à la malignité publique le nom de

[1] Une exception doit être faite pour les lettres d'Edmond Géraud, l'étudiant bordelais présent à Paris pendant les premières années de la Révolution.

tant de femmes et l'honneur de tant de familles. Quant aux pages où il ose se vanter d'avoir repoussé par délicatesse les avances de la reine de France, on ne sait s'il faut davantage railler la fatuité de ce don Juan qui a pris un ou deux traits de coquetterie pour des déclarations en règle, ou flétrir l'infamie de ce courtisan boudeur, qui se venge par une calomnie du refus de quelque grâce. On l'a dit depuis longtemps, et M. de Nolhac l'a montré dans une page saisissante, ce sont les mécontents de Versailles et de Marly qui ont fourni les matériaux de l'acte d'accusation de la veuve Capet.

M. Gaston Maugras est d'un autre avis. Il élève à la gloire de Lauzun un monument en deux volumes, dont le premier vient de paraître : « Il y a peu d'hommes, » dit-il en guise de début, « qui aient été jugés avec autant de sévérité que le duc de Lauzun, il y en a peu qui l'aient moins mérité ». C'est donc une apologie qu'entreprend l'historien, et qu'il conduit aujourd'hui jusqu'à la mort de Louis XV.

Les *Mémoires* de Lauzun forment naturellement le fond de son récit, mais les *Mémoires* gazés, atténués, expurgés : le livre n'en demeure pas moins assez mal édifiant, et nous ne saurions conseiller de le mettre entre de jeunes mains.

Pour rompre la monotonie de cette chronologie galante, M. Maugras a fait rentrer dans son livre tout ce qui se rapportait de près ou de loin à la biographie de son héros. Il a raconté la campagne de Corse, à laquelle Lauzun prit part. Ce dernier était neveu par alliance de Choiseul (les médisants prétendaient même qu'il lui tenait de plus près) : on en prend texte pour nous raconter les débuts du célèbre ministre, les intrigues auxquelles il a été mêlé, sa chute et son exil; on nous montre Choiseul trahissant Mlle de Romanet et prenant en public le menton de Mme d'Esparbès; on nous décrit les plaisirs de Chanteloup, l'inévitable pagode.

Tous ces détails n'ont pas seulement le défaut d'être trop rebattus. M. Maugras s'en tient sur tous les points à l'opinion consacrée, et néglige de la contrôler. Sur Choiseul, par exemple, il suit les panégyristes contemporains, sans paraître prendre souci du fragment remarquable inséré dans le dernier volume des *Mémoires* de Talleyrand. Il parle de la « rare intelligence » de la Pompadour. Il écrit : « Maupeou n'avait pas une physionomie trompeuse; il portait sur son visage tous les signes de la bassesse de son âme, et sa personne inspirait une répulsion instinctive. » Il parle sérieusement du peu de sûreté du caractère du chancelier et lui reproche d'avoir trahi Choiseul, sans songer que le même Choiseul n'en avait pas usé autrement avec Bernis. Quant à l'originalité de la tentative de Maupeou, à ses idées politiques, M. Maugras n'y fait même

pas allusion : il s'est dit sans doute que les pédants que ces choses intéressaient pourraient recourir au livre de M. Flammermont, et il a préféré recueillir je ne sais quelle anecdote anonyme, offensante pour la mémoire de Madame Louise, la carmélite de Saint-Denis.

Mais c'est surtout quand l'auteur aborde les généralités de l'histoire que se manifeste sa prédilection pour les thèses toutes faites[1]. Il dit incidemment que les hommes du dix-huitième siècle « ont le mépris de l'argent et de toutes les bassesses qu'il inspire » ; j'aurais cru que de Law à Calonne, des courtisans aux gens de lettres, des traitants aux militaires, la cupidité cynique avait été un trait de caractère trop répandu à cette époque. — Quand il raconte que la religion passait alors pour « un signe de bon ton », il se trompe de siècle. C'est aujourd'hui que certaines pratiques religieuses sont de rigueur pour les gens du bel air, sans que le diable y perde rien d'ailleurs : mais, sous l'ancien régime, les grands seigneurs affectaient volontiers l'athéisme provocant et gouailleur, réfugié à présent dans l'officine de M. Homais. Je sais un récit inédit qui montre l'un d'entre eux chargeant à Fontenoy le blasphème à la bouche. — Dans le même ordre d'idées, M. Maugras, après avoir remis sous nos yeux le tableau bien connu de la vie de Dillon à Hautefontaine et de Rohan à Saverne, conclut sans hésiter que tous les évêques se comportaient de même. Nos lecteurs, qui ont eu la primeur du maître livre de M. l'abbé Sicard, savent à quoi s'en tenir à cet égard.

Il est temps de revenir à Lauzun, que nous aussi nous avons un peu laissé de côté. Son biographe l'oppose au maréchal de Richelieu, le roué sceptique et vicieux, et prétend qu'un sentiment sincère, presque naïf, ne cessa de présider à ses multiples aventures. Je crains fort que M. Maugras ne se soit laissé prendre à de vaines apparences, à ces évanouissements par exemple qui ne se comptent pas dans les *Mémoires* du duc et qui pourraient bien être une comédie ou une particularité physique. Au fond, Lauzun ne fut qu'un libertin vulgaire, bien tourné, spirituel, dévoré d'amour-propre, désireux, comme on disait alors, d'avoir « sur sa liste » toutes les femmes à la mode. Il y réussit ou à peu près : mais ce

[1] Il y aurait pourtant plus d'une erreur de détail à relever. Ainsi M. Maugras, qui a vu le vieux duc de Biron qualifié, dans l'acte de baptême de son petit-fils, de « premier maréchal de France », prétend qu'il était « après le roi, la plus haute personnalité militaire du royaume ». En 1747! l'année de Lawfeld et de Berg-op-Zoom! quand Maurice de Saxe était maréchal général, que Belle-Isle et Lowendal étaient à l'apogée de leur réputation!

sont là des triomphes où le cœur n'a que faire. Ne parlons pas de son outrageante indifférence pour la femme d'élite à laquelle il avait donné son nom : ces choses se voient dans tous les temps, et elles étaient alors de rigueur quand on voulait faire montre d'élégance. Mais, dans deux circonstances au moins, Lauzun prouva qu'il n'avait ni la chaleur du cœur qui fait les grandes passions, ni la générosité qui est le propre des âmes bien nées. Une jeune Anglaise romanesque, qu'il avait suivie par delà la Manche et séduite à force de déclarations enflammées, lui proposa d'aller cacher leur bonheur à la Jamaïque : il fit des objections qui dénotaient un homme avisé, mais un amant peu épris; en réalité, sa flamme était de celles à qui les boudoirs de Paris ou de Londres offraient un cadre beaucoup mieux approprié que la nature des tropiques. La jeune femme le comprit et rompit. Après l'évanouissement obligé, Lauzun reprit le cours de ses exploits. Plus tard, à Londres encore, il remarque une belle Polonaise; l'*ami* de la dame, le prince russe Repnine, vient le trouver loyalement, lui raconte que pour la suivre il a ruiné son avenir et encouru la disgrâce de Catherine II, que cette affection lui tient lieu de tout au monde. Lauzun, touché, promet de s'éloigner, puis il revient et fait congédier le pauvre Repnine : voilà la délicatesse de ce paladin calomnié.

Le second volume de M. Maugras doit nous montrer Lauzun à la cour de Marie-Antoinette et pendant la Révolution : s'il en est temps encore, formons le vœu que l'auteur, en jugeant un peu plus durement son triste héros, nous soustraie à la fâcheuse nécessité de multiplier les réserves.

III

M. Victor Du Bled est assurément l'homme de France qui sait le plus d'anecdotes et de traits d'esprit datant du siècle dernier : chroniques, correspondances, Mémoires, recueils de vers et de pièces de théâtre, il a tout lu, tout dépouillé. Après avoir émaillé de ses réminiscences de graves monographies sur le régime des aliénés ou les syndicats agricoles, il a eu l'idée de mettre à profit sa vaste et spéciale érudition pour écrire l'histoire de l'esprit mondain dans la dernière moitié du dix-huitième siècle. C'est le temps, ne l'oublions pas, où

Tout finit par des chansons.

Aussi, sous une apparence frivole, l'œuvre de M. Du Bled n'est pas sans éclairer vivement les mœurs politiques et sociales. Il a

plaidé lui-même, avec une spirituelle modestie, la cause de la littérature amusante : « N'a-t-elle pas aussi cette utilité de nous initier à des lectures plus austères, comme les livres d'images habituent les enfants à aborder sans ennui les ouvrages sérieux? »

L'auteur procède par études détachées, qu'il réunit en volumes au fur et à mesure, sans s'astreindre à un ordre chronologique ou rationnel. Le volume dont nous avons à parler aujourd'hui a pour titre : *la Comédie de société au XVIII*e *siècle*. Il n'y est question qu'incidemment de la comédie chez les simples particuliers; le vrai sujet, c'est le théâtre des princes. Le dernier chapitre résume la longue vie et les prolixes élucubrations de la comtesse de Genlis.

Le premier en date des théâtres princiers et celui dont M. Du Bled s'occupe tout d'abord, c'est celui de Sceaux. Il était ardu de parler de la duchesse du Maine après ce maître de l'ironie féminine qui signe Arvède Barine. Aussi l'historien, sans tenter un portrait en pied, se borne-t-il à montrer la princesse dans sa salle de spectacle, cherchant à tromper la longueur de ses nuits d'insomnie et à oublier l'amertume de ses déceptions politiques. Quelquefois Voltaire lui donne la primeur d'une de ses tragédies, et pour complaire au poète on subit les ridicules exigences de Mme du Châtelet. Mais le plus souvent la duchesse, qui veut de l'inédit pour son théâtre, est réduite à commander des pièces aux familiers, j'allais dire aux parasites qui composent son entourage. Malézieu, le faiseur habituel, démarque sans vergogne les comédies de Molière. La dame d'honneur, la spirituelle Mme de Staal de Launay, compose des comédies de mœurs, où la finesse aiguë de l'observation supplée dans une certaine mesure au vide de l'action. Cependant les années s'écoulent, les rangs des courtisans s'éclaircissent et l'ennui s'appesantit. Quand la princesse meurt en 1753, il y a soixante-dix-sept ans qu'elle est en quête de distractions.

Louis XV aussi est « inamusable », et c'est pour varier la monotonie des plaisirs royaux que Mme de Pompadour installe le théâtre des Petits-Cabinets. En retraçant la biographie du duc de Nivernais, M. Lucien Perey a décrit ce théâtre, donné la composition de la troupe et la liste du répertoire. La marquise s'attribue presque toujours un des premiers rôles : les applaudissements plus ou moins sincères flattent son amour-propre, et elle compte sur la piquante variété de ses costumes pour entretenir la passion du roi. Mais autour de ce divertissement insignifiant, sinon innocent, M. Du Bled dévoile les intrigues qui s'entrecroisent. Les gentilshommes de la chambre prétendent intervenir, en vertu de leur autorité traditionnelle en matière de spectacles. Un fils de ministre invoque l'appui d'une femme de chambre de la favorite pour obtenir

un rôle quasi muet, celui de l'exempt dans *Tartuffe*. Faire partie de la troupe, n'est-ce pas approcher la marquise de près, avoir chance d'être remarqué du roi, se mettre en passe d'obtenir une pension, un régiment, un bénéfice?

La comtesse de Montesson ne saurait sans injustice être rapprochée de la marquise de Pompadour. C'est plutôt Mme de Maintenon qu'elle rappelle, mais une Maintenon du dix-huitième siècle, moins austère et moins solennelle, aussi distante de la première que le Roi-Soleil peut l'être de ce bon duc d'Orléans, qui se laisse appeler *Gros Père*. M. Du Bled paraît tenir rigueur à Mme de Montesson : son plus grand tort est de s'être crue auteur dramatique, et d'avoir infligé la représentation de ses pièces aux familiers du Palais-Royal: encore ceux-ci prenaient-ils patience en songeant par avance au fin souper qui devait suivre le spectacle. Mais que peut-on lui reprocher d'ailleurs? Les envieux n'ont pas réussi à ébranler sérieusement sa réputation d'honnête femme. Veuve et libre, elle rêva de devenir duchesse d'Orléans; le *veto* de Louis XV l'en empêcha, mais elle obtint du moins un mariage morganatique, béni par l'archevêque de Paris, et à défaut du rang de princesse du sang, la situation d'épouse légitime. Libre aux mauvais plaisants de dire que n'ayant pu en faire une duchesse d'Orléans, le duc s'était fait M. de Montesson : la bonhomie bourgeoise du ménage tranche sur les scandales élégants qui l'entourent. Après la Révolution, c'est dans les salons de Mme de Montesson que le Premier consul s'initiera aux traditions du luxe d'autrefois, qu'il appréciera la différence entre la tenue correcte d'une bonne maison et le somptueux débraillé de la citoyenne Tallien.

A Berny, par exemple, le train des choses est moins édifiant. Berny est une maison de campagne de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, et l'abbé est le comte de Clermont, descendant du grand Condé, tonsuré pour la forme, bon officier en sous-ordre, pauvre commandant en chef, poète, franc-maçon et surtout libertin : c'est une danseuse de l'Opéra qui fait les honneurs de la maison. On y joue non pas la comédie, mais la parade, la grosse farce licencieuse, et l'auteur favori est Collé, pour qui M. Du Bled trahit un faible marqué. La plus connue de ses œuvres est celle qui s'écarte le plus de son genre habituel, *la Partie de chasse de Henri IV*, agréable comédie historique demeurée au répertoire de l'Odéon. La grossièreté paraît être le caractère dominant des pièces que M. Du Bled analyse; il en est dont je ne me permettrais pas de reproduire ici le titre. Quant à ses Mémoires, dont on nous donne un extrait en appendice, c'est un vrai recueil d'*anas*, un fatras de plaisanteries bonnes ou mauvaises, rapportées pêle-mêle sans ordre et sans

choix. Dans la vie privée, Collé pratiquait avec ferveur la mystification, ce talent de société qui sévissait encore il y a une trentaine d'années et que nos aînés nous reprochent parfois de ne plus savoir goûter. Le personnage était donc cynique, taquin, fatigant : au demeurant, accordons-le à M. Du Bled,

Au demeurant le meilleur fils du monde.

Comment parler de la comédie de société au dix-huitième siècle sans nommer le théâtre de Trianon? M. Du Bled a pensé que le sujet était épuisé, et n'a consacré que quelques pages aux spectacles de Marie-Antoinette. Il a du moins indiqué en traits précis combien ce passe-temps avait suscité de jalousies, de mécontentements, de calomnies; comment la mauvaise fortune de la reine avait fait de son théâtre intime une nouvelle cause d'impopularité.

Le chapitre sur Mme de Genlis est curieux et intéressant. M. Du Bled, qui a tant lu, a-t-il lu les œuvres complètes de cet inépuisable auteur? Je me permets d'en douter. Quant à moi, réfugié pendant l'hiver de 1870 au fond d'une province où Jules Verne n'avait pas pénétré, j'ai fait mes délices des *Petits Emigrés* et des *Veillées du Château*, et ce souvenir d'enfance, sur lequel je suis resté d'ailleurs, m'ôte ma liberté d'appréciation. Dans l'oubli qui a englouti les œuvres de Mme de Genlis avec celles de Berquin (dont M. Du Bled nous parlera bien quelque jour), peut-être trois ou quatre volumes méritaient-ils de surnager. En tout cas la pédagogie de la comtesse doit fixer l'attention : concédons que sa méthode fut moins originale qu'on ne se l'imaginait, systématique et livresque jusque dans le retour à la nature, factice dans la formation des sentiments, trop étrangère surtout à l'inspiration chrétienne. Les vraies *leçons de choses*, le futur Louis-Philippe ne les apprit point en visitant d'un œil d'enfant distrait les ateliers de Paris, mais en cheminant, la bourse plate et l'estomac creux, sur les grandes routes de l'Europe [1]. Mme de Genlis n'en eut pas moins le courage de rompre avec les habitudes de mollesse qui présidaient à l'éducation des princes, et le talent d'inculquer à ses élèves le goût des plaisirs de l'esprit. Est-il besoin de rappeler que les deux d'entre eux qui survécurent, le roi Louis-Philippe et Madame Adélaïde, lui firent le plus grand honneur.

[1] Il s'en vantait plus tard. A Eu, comme la reine Victoria s'étonnait de lui voir tirer un couteau de sa poche pour peler une pêche, il lui répondait : « Quand on a été, comme moi, un pauvre diable à quarante sous par jour, on a toujours un couteau dans sa poche. »

IV

Souper, s'embarquer pour Cythère, jouer la comédie, c'était là la vie, au dix-huitième siècle, de beaucoup de personnages des mieux qualifiés. MM. Perey, Maugras et Du Bled nous ont amplement renseignés sur ce point. D'autres préoccupations sollicitaient pourtant certaines âmes; les questions religieuses, entre autres, qui avaient passionné le siècle précédent, s'imposèrent, à diverses reprises, à l'attention des plus frivoles.

M. Paul de Crousaz-Crétet a consacré ses loisirs de magistrat à condenser, en un sobre et lumineux exposé, les relations de l'Eglise et de l'État depuis la mort de Louis XIV jusqu'au début de la Révolution. De vastes lectures [1] et des recherches dans les dépôts publics lui ont fourni les éléments de ce travail, dont aucun esprit sérieux ne pourra prendre connaissance sans plaisir et profit.

La modération de l'auteur est égale à sa science. Sans dissimuler ses convictions religieuses, il n'est pas de cette école qui voit rouge dès que le jansénisme est en cause, et qui, parce que Tencin a présidé le concile d'Embrun, en fait un saint ou un martyr, victime des calomnies hérétiques. Beaumont lui-même n'est pas pour lui un « Athanase », selon la formule traditionnelle, mais un bon prêtre, au zèle sincère, à l'esprit étroit, aux formes âpres, un pasteur moins empressé à courir à la recherche de la brebis égarée qu'à courir sus à la brebis galeuse. M. de Crousaz-Crétet n'est pas éloigné de penser, avec Benoît XIV, que l'esprit de contention déployé de part et d'autre a perpétué ces déplorables querelles.

Si l'archevêque manquait à la prudence et peut-être à la charité en exigeant des billets de confession de ceux-là mêmes dont la doctrine n'était pas suspecte, que dire de la conduite du Parlement, usurpant le pontificat et accordant les sacrements par arrêt? L'état d'esprit de ces magistrats est si loin du nôtre, qu'il nous faut faire effort pour nous le représenter. Quand les gouvernements modernes empiètent sur le pouvoir spirituel, c'est une forme, la moins courageuse et la plus perfide, mais enfin c'est une forme de la lutte antireligieuse. Les parlementaires étaient presque tous chrétiens de cœur, même de pratique; mais grâce aux maximes gallicanes, leur piété se conciliait avec une intrusion constante et avouée dans les questions de doctrine et de discipline, c'est-à-dire

[1] Signalons pourtant quelques omissions. L'auteur ne paraît connaître ni la thèse de Sorbonne récemment consacrée à Machault d'Arnouville, ni l'étude de M. Charles Gérin sur la commission des réguliers; à propos de la valeur morale de l'épiscopat, il néglige de citer M. l'abbé Sicard.

dans ce qui est par excellence soustrait à la puissance civile. Ils méritaient l'épigramme que leur décochait la duchesse de Villars, en adressant une requête à Messieurs du Parlement pour en obtenir la permission des œufs pendant le Carême.

Il faut dire que de l'autre côté on ne se faisait pas faute d'entretenir la confusion en invoquant à tout propos l'appui du bras séculier. M. de Crousaz a recherché les causes pour lesquelles l'Église de France fit si médiocre contenance au dix-huitième siècle en face des attaques de l'incrédulité. L'absence d'apologistes éminents, l'attachement à un mode de discussion suranné, l'affaiblissement des mœurs ecclésiastiques, sont sans doute de sérieuses raisons : mais la principale est la fausse quiétude où vivait le clergé depuis la révocation de l'édit de Nantes. On réfutait les adversaires par conscience, mais au fond on pensait que la meilleure réponse serait un acte de l'autorité royale, et on sollicitait cet acte avec instance. La révocation de l'édit de Nantes passait pour l'idéal de la politique religieuse : aussi, quand il s'agit d'y porter atteinte pour procurer aux protestants non pas la liberté de leur culte ni l'accès aux charges publiques, mais simplement un état civil, ce fut une explosion de réclamations sur lesquelles M. de Crousaz a trop rapidement glissé. Madame Louise agonisait au Carmel de Saint-Denis; on lui persuada d'envoyer des remontrances à son neveu; après sa mort, on dit à Louis XVI qu'il allait offenser sa mémoire; d'Eprémesnil s'écria sérieusement qu'il s'agissait de crucifier le Christ une seconde fois.

Plus l'ancienne monarchie penchait vers sa fin, et plus l'Église, malgré leurs fréquentes querelles, tendait à identifier sa cause avec la sienne. Sans doute, l'entreprise eût été difficile de desserrer peu à peu des liens presque inextricables, et de fonder le contrat d'alliance entre la France et la religion chrétienne sur de nouvelles bases. M. de Crousaz l'a dit en termes particulièrement heureux : « Il aurait fallu être doué d'une perspicacité extraordinaire, d'une rare intelligence de la situation, pour dénouer à temps des attaches réputées désormais compromettantes, et chercher ailleurs de nouveaux points d'appui. Un homme de génie, un grand pape peut-être, sera capable de semblables inspirations. Une société nombreuse n'a pas de ces clartés soudaines... » Il faudra dix ans de convulsions avant une transaction [1], cent ans de révolutions avant le décisif coup de barre qui mettra l'Église en contact avec l'héritière des autocraties disparues.

Sous un format réduit, le livre de M. de Crousaz traite bien

[1] Encore vaudra-t-elle à Pie VII les anathèmes de Joseph de Maistre.

d'autres questions encore : l'origine et les abus de la commende, la participation de l'Église aux dépenses publiques, la réduction des couvents par la commission des réguliers. Le défaut d'espace nous empêche de le suivre, mais non d'engager nos lecteurs à le prendre pour guide.

V

Le dix-huitième siècle a vu l'apogée de ces grandes compagnies de commerce, organe essentiel de la colonisation européenne dans le passé, appelées peut-être à jouer un grand rôle dans l'Afrique du vingtième siècle. On ne trouvera donc pas déplacée la mention que nous ferons en terminant du beau livre où M. Pierre Bonnassieux a développé un mémoire couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

L'auteur est attaché aux Archives nationales, où il fait à tous les amateurs d'histoire administrative l'accueil le plus hospitalier et le plus prodigue de précieux renseignements. C'est assez dire que, tant au fonds dont il a la garde qu'aux Archives de la marine, il a mis à profit tous les documents existants sur les compagnies françaises, et que son livre est définitif en ce qui les concerne.

Sur les compagnies étrangères, il nous prévient lui-même que ses renseignements sont de seconde main. Mais, puisés à des sources sûres, ils nous donnent une idée de ce que fut le mouvement commercial d'outre-mer aux dix-septième et dix-huitième siècles. De la Suède à l'Espagne, l'auteur passe en revue les compagnies de tous les pays ; les unes se bornant pendant leur existence éphémère à trafiquer d'une denrée, parfois même à piller les colonies ou les vaisseaux d'une nation ennemie; les autres, comme les compagnies anglaise et hollandaise des Indes orientales, fondant un vaste empire colonial et le remettant entre les mains de l'État après une gestion plus que séculaire.

Mais les entreprises françaises occupent une place prépondérante dans le livre de M. Bonnassieux comme dans nos préoccupations. Il nous rappelle ou il nous révèle l'existence de compagnies aujourd'hui tombées dans l'oubli : la compagnie d'Afrique qui, fondée pour la pêche du corail sur la côte d'Alger, traîna jusqu'à la Révolution le cours de son obscure carrière, et ne fut liquidée que sous le Consulat; la compagnie de Guinée, qui eut quelque temps le lucratif et honteux monopole de la fourniture du « bois d'ébène » à l'Amérique espagnole. Les archives de cette compagnie sont singulièrement outrageantes pour la dignité humaine; on y jauge les nègres par tonneaux, en faisant une distinction entre les

nègres *pièce d'Inde* ou de qualité supérieure et les nègres d'espèce vulgaire.

Ce ne sont là que des curiosités historiques. Les compagnies qui ont possédé un domaine territorial méritent d'être étudiées de plus près. M. Bonnassieux énumère en ces termes les obstacles qui ont entravé leur développement : « L'absence de toute espèce de liberté commerciale, le mauvais régime d'appropriation des terres aux colonies, le manque d'esprit de suite et de persévérance, l'intolérance religieuse, et surtout l'exclusivisme économique. » Il y joint deux traits propres à notre caractère national : la préférence accordée aux expéditions aventureuses sur les opérations profitables et le dédain de l'aristocratie pour tout ce qui ressemble au négoce.

Ces germes d'insuccès se retrouvent presque tous dans l'histoire de la fameuse compagnie des Indes orientales. Son capital n'arrive à se former que grâce à l'énergique pression de Colbert sur tous ceux qui dépendent du gouvernement. Plus tard, elle est absorbée par la banque de Law et compromise dans la banqueroute de l'Écossais. Les malversations sont fréquentes jusque parmi les employés supérieurs. Les toiles peintes et étoffes mêlées seraient d'un débit facile en France; mais le colbertisme veille, et l'importatio nde ces tissus est prohibée *sous peine de mort*. Lorsque, enfin, le poste de gouverneur échoit à un homme de génie, préjugés et jalousies, ministres et directeurs se liguent contre Dupleix; après avoir fondé les bases d'un empire français aux Indes, le pauvre grand homme trahi, méconnu, ruiné, meurt dans la misère pendant que les ennemis de son pays s'inspirent de sa méthode. « C'est à faire crier immortellement l'histoire et la France! » a écrit Barbey d'Aurevilly, qui avait le talent de donner une expression déclamatoire aux sentiments les plus sincères. Disons simplement que ce doit être pour nous une salutaire leçon.

La conclusion de M. Bonnassieux n'est guère favorable aux grandes compagnies de commerce. S'il n'adopte pas sans réserve le réquisitoire fulminé contre elles par Adolphe Blanqui[1], il oppose volontiers à la mauvaise gestion des compagnies la prospérité des Antilles françaises, de Saint-Domingue surtout, après que la liberté du commerce y eut été proclamée.

Si de grandes compagnies devaient se former dans l'avenir, il ne saurait être question de leur accorder des monopoles : mais fau-

[1] « Il n'en est pas une qui n'ait déshonoré son existence par des crimes, et qui n'ait expié tôt ou tard le scandale de ses déprédations..... Leur destruction n'a pas moins profité aux intérêts des peuples qu'à ceux de la morale..... »

drait-il, comme l'Allemagne et l'Angleterre le font déjà, leur attribuer une part de souveraineté sur les territoires conquis et colonisés par elles. M. Bonnassieux montre peu d'enthousiasme pour ce système, et semble préférer aux compagnies de colonisation des compagnies de chemins de fer ou de navigation, auxquelles on concéderait la simple propriété civile d'une bande de terrain des deux côtés de la voie ou du fleuve.

Il ne nous appartient pas de prendre position dans ce débat. De grandes compagnies privilégiées se heurteraient sans doute à l'antipathie irraisonnée que notre démocratie éprouve pour les associations de capitaux : pour peu que l'entreprise fût rémunératrice, on sommerait l'Etat de la ruiner par ses exigences. D'autre part, dans un pays de suffrage universel et de service obligatoire, la colonisation officielle est condamnée à bien des hésitations, et un échec insignifiant suffit pour remettre en question l'œuvre de plusieurs années. De plus, une entreprise privée a chance aujourd'hui de choisir des agents d'une valeur morale et intellectuelle supérieure à ceux qu'une administration publique doit recruter dans la clientèle des politiciens. La meilleure solution de la question coloniale consisterait à réformer nos mœurs publiques : mais elle est d'une réalisation assez incertaine pour qu'il convienne de chercher autre chose.

L. de Lanzac de Laborie.

REVUE DES SCIENCES

Au Collège de France : Électrothérapie. — L'électrisation du corps humain par influence. — Méthode par autoconduction. — Les courants de haute tension et de grande fréquence. — Leur innocuité. — L'homme transformé en machine électrique puissante. — Allumage par la main de lampes incandescentes de 100 bougies. — Énergie de l'électricité développée dans le corps. — Effets thérapeutiques. — L'électrocution aux États-Unis. — Les condamnés à être foudroyés. — Vices de la méthode. — Une exécution lamentable. — Soixante-cinq minutes d'agonie. — En France : Course et marche. — La marche naturelle ; la marche en flexion. — Paysans et montagnards. — L'art de marcher vite. — Suppression de l'essoufflement. — 10 kilomètres à l'heure. — Essais dans l'infanterie française. — Histoire naturelle : Les ennemis de la vigne. — Le ver du raisin. — Le cochylis et son parasite. — Champignon destructeur. — Expériences sur les vignobles. — L'*isaria*. — L'*helops* et les jeunes plants de vigne. — Dommages importants. — La naphtaline. — Au congrès de la tuberculose — La tuberculine. — Réactif précieux de la tuberculose chez les bovidés. — Proportion effrayante des vaches tuberculeuses dans les étables. — Essais de tuberculine à Paris, aux abattoirs. — Variétés : Les dents colorées des ruminants. — Dents d'or; dents de bronze. — La canicule et les hautes températures d'août.

L'électricité rend souvent des services en thérapeutique. L'électrothérapie a fait des progrès évidents depuis les travaux de Duchenne (de Boulogne), de Vigouroux à la Salpêtrière, de Tripied, etc. Il ne manque pas de manières d'électriser les gens. On les soumet, selon les circonstances, à l'influence de la machine électrique, de la pile électrique, de la bobine d'induction. Dans ces dernières années, M. d'Arsonval, au Collège de France, a expérimenté les courants de haute tension et de grande fréquence. Les résultats paraissent bons. Enfin tout dernièrement M. d'Arsonval a imaginé encore une nouvelle méthode de traitement très original et qu'il nous faut brièvement faire connaître. Il s'agit de l'électrisation par « autoconduction ». Dans les méthodes usitées, on tenait à la main un conducteur quelconque pour faire pénétrer dans le corps l'électricité statique, l'électricité dynamique ou des courants courts, rapides et intermittents. Cette fois, on ne tient rien du tout. On fait de l'électrisation par influence à

distance. On provoque à distance la formation de courants électriques dans le corps humain. C'est plus simple et, ce qui est mieux, c'est, paraît-il, plus efficace.

Déjà nous avons eu l'occasion de faire remarquer que les courants alternatifs de haute fréquence, comme l'ont montré MM. d'Arsonval, Testa, Elihu Thomson, sont inoffensifs pour l'homme : un courant alternatif de faible fréquence tue son homme en général ou à peu près; un courant de 100 à des milliers de fréquence par seconde sous haute pression ne se sent pas du tout. Le fait est singulier, mais positif. Ces courants alternatifs provoquent par influence des courants analogues dans les corps conducteurs. Le corps humain est un corps conducteur aussi; ces courants peuvent donc produire chez nous, dans l'intimité des tissus et des organes, des courants d'une puissance considérable qui ne donnent aucune sensation douloureuse, qui passent inaperçus et qui agissent néanmoins énergiquement sur la vitalité générale de l'individu électrisé.

M. d'Arsonval opère ainsi. Il prend un cylindre vertical en matière isolante, en carton, en bois, en verre, et il enroule sur ce support un câble à lumière soigneusement isolé. Il constitue ainsi ce que les physiciens nomment un *solénoïde* : une grosse bobine creuse entourée de conducteurs métalliques. Il place à l'intérieur du cylindre ainsi habillé le sujet qu'il s'agit d'électriser. A l'aide d'un dispositif convenable, il fait passer dans les spires du câble des courants d'une grande fréquence. Le courant est fourni à des condensateurs à décharge oscillatoires par un transformateur de 15 000 volts animé lui-même par un alternateur Siemens donnant un courant de 12 ampères sous 350 volts. On crée ainsi à l'intérieur du cylindre un champ magnétique alternatif puissant. Il est facile de juger de l'intensité de ce champ magnétique. Au lieu de placer une personne au milieu du cylindre, disposons, à titre d'expérience, un autre corps conducteur, soit un fil de cuivre enroulé en cercle dans lequel on intercale une lampe de 100 bougies consommant 3 ampères sous 110 volts. Aussitôt on voit la lampe s'allumer et son filament être porté au blanc éblouissant. Cette démonstration faite, introduisons le sujet dans le cylindre à la place du fil de cuivre et mettons-lui dans chaque main une lampe de 40 volts et d'un dixième d'ampère. Voilà les deux lampes qui brillent. Ainsi les courants qui circulent dans le corps ont assez d'énergie pour allumer des lampes incandescentes. Elle est vraiment curieuse cette expérience qui permet de transformer le corps humain en machine électrique assez puissante pour allumer des lampes.

MM. Cornu et Marey ont été examiner l'appareil de M. d'Arsonval. Ils ont pu, avec leurs mains, allumer six lampes de 135 volts et d'un huitième d'ampère. « Nous n'avons pas senti, disent-ils, le passage

du flux électrique, et cependant l'énorme quantité d'électricité traversant notre corps (720 watts) aurait suffi pour nous foudroyer avec des courants ordinaires. »

Ce mode d'électrisation par autoconduction active singulièrement la nutrition des tissus ; le sujet absorbe plus d'oxygène et exhale plus d'acide carbonique. Il semble donc que la nouvelle méthode soit bien susceptible d'être sérieusement utilisée en thérapeutique.

L'électrocution, qu'il ne faut pas confondre avec l'autoconduction, est loin de réussir. Le système d'exécution des condamnés à mort, adopté aux Etats-Unis, ne paraît pas devoir détrôner la guillotine. Il semble plus difficile qu'on ne le pense de foudroyer un homme méthodiquement. Quand on n'y songe pas, il arrive le plus souvent des accidents mortels; quand on veut, au contraire, déterminer la mort en prenant toutes les précautions que l'on considère comme les meilleures, on échoue, en général. Cela vient d'arriver encore à New-York, le 27 juillet. On avait à exécuter, ce jour-là, un condamné qui avait assassiné en prison un de ses compagnons de détention. L'exécution a dépassé en horreur toutes celles qui l'ont précédée. Sous la décharge électrique, la chaise sur laquelle était assis, ligotté, le condamné s'est brisée, et celui-ci est tombé la face en avant, en agitant violemment tous ses membres. Comme la machine électrique n'était plus en état de fonctionner, les médecins ont dû, pendant soixante minutes, entretenir le condamné à l'état d'inconscience, au moyen de chloroforme et d'injections de morphine, jusqu'à ce que des ouvriers, appelés en hâte, aient pu rétablir la communication entre les électrodes servant à l'exécution et les installations pour l'éclairage électrique de la ville. Alors seulement on a pu achever le malheureux condamné. Décidément, ou l'on s'y prend très mal pour foudroyer en Amérique, ou le procédé est trop capricieux et devient barbare.

Est-il rien de plus utile et de plus agréable que la marche? Pouvoir et savoir marcher, quelle satisfaction et quels avantages pour la santé et pour le plaisir des yeux. A quels regrets doit se livrer celui qui, par apathie, indifférence, se prive d'un exercice salutaire par excellence? Impossible de se promener quand arrive l'heure de l'embonpoint. Le corps est immobilisé, et il faut, pour sortir, la voiture, les chevaux, les domestiques. Comparez à cela l'homme entraîné qui s'en va d'un pas alerte sur les grandes routes au milieu des effluves toniques des champs, sans avoir à supporter derrière lui l'embarras des laquais, des chevaux, etc. La marche est et restera le premier des exercices, n'en déplaise aux cyclistes. La bicyclette a du bon, de l'excellent, et nous nous garderons bien d'en médire. Mais c'est un sport spécial; la

marche est à la porté de tout le monde... y compris la course. Si nous nous arrêtons cette fois sur la marche, c'est que nous voudrions attirer l'attention sur un procédé de marche très peu connu et qui mériterait de l'être davantage. M. le capitaine d'artillerie de Raoul en a mis en relief dernièrement la supériorité pour la course. Nous-mêmes, nous nous en étions servis de longue date pour franchir rapidement d'assez longues distances. C'est ainsi que nous avons pu, sans grande fatigue, faire souvent en une heure et quart 16 à 17 kilomètres d'un trait. Nous ne l'aurions pu en adoptant le pas gymnastique ordinaire. On sait combien l'homme fait et même l'adolescent est rapidement pris d'essoufflement. Il suffit d'observer ce qui se passe sur la pelouse du bois de Boulogne les jours de courses à pied. On a déjà vu des jeunes gens, en voulant résister à l'essoufflement, finir par perdre connaissance. L'essoufflement est le grand ennemi dans toute marche un peu rapide. Or on peut l'éviter et obtenir même que des hommes, sur le retour de l'âge, puissent faire des courses assez longues sans grande fatigue. Pour cela, il faut, en pareille occurrence, renoncer à notre manière actuelle de marcher, et surtout de courir.

Dans la course ordinaire, on lève les deux pieds et on exhausse le corps. On accomplit un travail considérable, puisque trois ou quatre fois par seconde il faut soulever le poids de son corps de quelques centimètres, c'est-à-dire une charge variable selon les individus de 60 à 80 kilogrammes et plus. Au lieu de cela, les nègres, les coureurs de l'extrême Orient courent sans que les deux pieds quittent le sol. On porte le corps fortement en avant comme si on était sur le point de tomber, on fléchit les jarrets et on ne lève le pied que juste de la quantité nécessaire pour éviter les aspérités du sol. Cette démarche caractéristique est loin d'être exceptionnelle. Les soldats la prennent inconsciemment à la fin d'une étape. Detaille nous a peint ainsi les combattants de la campagne 1870-1871. C'est que changeant l'allure ordinaire pour cette autre manière de progresser, les muscles en travail changent eux-mêmes, et la fatigue est très diminuée. Les paysans marchent ainsi également le plus souvent. La démarche est lourde et peu élégante, mais ces hommes distancent rapidement le marcheur ordinaire. C'est probablement de cette manière que progressaient nos ancêtres préhistoriques, s'il faut en croire M. Manouvrier; leurs tibias sont en effet incurvés en lames de sabre, et cette forme est corrélative d'une hypertrophie des muscles utilisés pendant la marche en flexion. On comprend bien que ce mode de progresser est plus avantageux pour économiser les forces que le mode ordinaire. Le pied étant levé moins haut et rasant le sol, la dépense d'énergie mécanique est moindre, les enjambées sont plus grandes. Le choc du pied sur le sol est moins fort, la trajectoire du centre de gravité moins accidentée.

Le poids du corps, porté en avant, tend à faire avancer le marcheur.

D'après les expériences de M. de Raoul, c'est surtout dans la pratique du pas gymnastique que se montre avantageuse la locomotion en flexion de la jambe. On évite en effet dans ce mode de progression l'essoufflement, de sorte que le vieillard lui-même peut courir assez longtemps. Il est bon, suivant le conseil de M. de Raoul, de faire toutes les cinq ou six inspirations une plus profonde, ce qui tend encore à éviter l'essoufflement.

Pour se familiariser avec ce genre de marche, M. le capitaine de Raoul recommande de commencer par partir avec une cadence lente et en faisant de petits pas très courts de 35 centimètres. On augmente peu à peu la longueur du pas. Il paraît qu'au bout de trois mois de cet entraînement, les soldats soumis aux essais arrivent à franchir de bonnes distances sans fatigue. Le premier kilomètre se fait en 7 minutes 15 secondes, le deuxième en 6 minutes 15 secondes, le troisième en 5 minutes 45 secondes. On ne doit pas atteindre la vitesse du kilomètre en 5 minutes 30 secondes avant le sixième kilomètre. Avec des hommes bien entraînés, on peut obtenir la vitesse du kilomètre en 5 minutes et parcourir 15 kilomètres, avec armes et bagages, en 1 heure 30 ou 1 heure 40 au maximum.

C'est au fond un retour aux vieilles coutumes. Dans les commentaires de César traduits par Napoléon, on lit que les Germains possédaient une infanterie légère qui combattait de la sorte : « Chaque cavalier se choisissait un fantassin dans toutes les troupes pour sa sûreté particulière, et ces deux hommes allaient toujours ensemble au combat. Les cavaliers se retiraient près de leurs hommes de pied et ceux-ci à leur tour accouraient s'ils voyaient leurs cavaliers trop pressés. Fallait-il faire une longue route en avant ou se retirer avec promptitude, les gens de pied étaient tellement formés par de fréquents exercices qu'en s'accrochant aux crins des chevaux ils suivaient à la course. » César lui-même n'a jamais été renseigné sur les marches de l'ennemi que par ses coureurs. Plus tard dans sa campagne d'Afrique, il employa l'infanterie légère dont il avait vu les Germains se servir avec succès. De plus, on retrouve un peu partout la marche en flexion, dans l'extrême Orient et en Europe. A Ceylan, les pousse-pousse de Pondichéry progressent ainsi. En Belgique, cette façon de marcher s'appelle « la marche en menager ».

M. de Raoul, dans ses essais sur un peloton de soldats d'infanterie du 116e régiment, a montré que, en effet, on pouvait, par une progression insensible, amener un homme quelconque à faire des traites doubles ou triples de celles qu'il fait habituellement. De vingt à soixante ans, dit-il, on peut faire courir le premier venu aussi longtemps que ses jambes peuvent le porter sans qu'il sente jamais la

moindre gêne dans la respiration. Il a souvent trouvé des hommes qui faisaient 10 kilomètres pour leur première course; sans avoir recours à la méthode en flexion, ils n'en auraient pas fait un seul. Il nous a donc paru qu'il n'était pas superflu d'attirer l'attention des jeunes gens et des marcheurs sur un procédé de marche et de course qui peut rendre à tout instant de véritables services. Si l'on ne court pas en général, c'est qu'il y a impossibilité à cause de l'essoufflement. Si l'essoufflement est supprimé, il est clair que l'on pourra plus souvent se livrer à un exercice utile et vraiment hygiénique.

Après le phylloxéra, la larve de la *cochylis ambiguella*, vulgairement désignée sous le nom de *ver du raisin*, est l'insecte le plus redouté des viticulteurs. Ses dégâts sont parfois considérables dans les vignobles du Beaujolais, de la Bourgogne, de la Gironde et, en général, de tous les climats frais. Les procédés recommandés pour le combattre sont assez dispendieux et d'une efficacité incomplète. Or, en mars dernier, M. Perraud observa, sous les écorces de ceps de Villefranche, un assez grand nombre de chrysalides de *cochylis* réduites à leur enveloppe, dont l'intérieur était garni de nombreux mycéliens blancs et recouverts extérieurement de filaments sporifères formant une sorte de bourre compacte. Des filaments semblables rampaient au voisinage sur la surface interne de l'écorce. Il y avait là la preuve certaine qu'un champignon était la cause de la destruction des chrysalides envahies. MM. Sauvageau et Perraud, d'après un mémoire communiqué à l'Académie des sciences, ont cultivé ce champignon qui n'est autre que l'*isaria farinosa*, espèce très répandue dans la nature. M. Giard, le savant professeur de la Sorbonne, en conseillait dernièrement l'emploi pour la destruction des larves nuisibles à l'agriculture. MM. Sauvageau et Perraud pensèrent naturellement, après ce qu'ils avaient observé à Villefranche, à examiner l'action de l'*isaria* sur les chenilles de *cochylis*. On sema des cultures fraîches sur des chenilles recueillies dans divers vignobles. Au bout de huit à dix jours, tous les vers de raisin étaient infectés; dans d'autres expériences, on reconnut que les papillons et les chrysalides, étaient aussi contaminés. Alors MM. Sauvageau et Perraud répandirent par aspersion sur des grappes, dans le vignoble même, des spores diluées dans la fécule. Dix jours après, le tiers ou la moitié environ des chenilles étaient momifiés.

L'*isaria farinosa* peut donc être utilisée comme parasite destructeur de la *cochylis*. L'efficacité du traitement est d'autant plus vraisemblable que l'*isaria* est un champignon très résistant, très répandu, et que les aspersions successives de ses cultures ajouteront leurs effets chaque année en accumulant des *isaria* sur les souches. Lorsqu'en septembre les chenilles de deuxième génération se retirent sous

les écorces des ceps et dans les ferrures des échalas pour y passer l'hiver à l'état de chrysalide, elles rencontreront le parasite et s'infecteront d'elles-mêmes. L'aspersion des souches deviendrait ainsi un traitement préventif.

On a fondé beaucoup d'espérances sur le *botrytis tenella* ou *isaria densa* pour détruire le ver blanc ou larve de hanneton. L'*isaria farinosa* semble devoir être utilisée plus facilement encore contre la *cochylis*, insecte aérien dont les habitudes sédentaires sont bien connues. En tout cas, leur essai sur assez grande échelle est à recommander; il dira mieux que tous les raisonnements ce qu'il faut espérer de la méthode expérimentée déjà par MM. Sauvageau et Perraud.

M. Chopot, professeur de sciences naturelles à l'Ecole d'agriculture et de viticulture de Fontaines, dans l'arrondissement de Châlon-sur-Saône, signale l'apparition d'un nouvel ennemi de la vigne : l'*helops lanipes*, qui s'attaque aux jeunes plantations de vignes greffées entreprises dans la côte chalonnaise. Cet insecte fait de grands dégâts aussi dans les pépinières de greffes boutures. C'est la larve de cet insecte qui exerce les dommages. Son corps est cylindrique, jaunâtre et mesure environ 3 centimètres de longueur. Ces larves vivent deux ans dans le sol, puis s'enfoncent à une certaine profondeur, pour se transformer en insectes parfaits. On avait cru jusqu'ici que ces insectes vivaient des plantes en décomposition. Mais depuis que le greffage de la vigne est devenu indispensable à la reconstitution des vignobles et qu'il se fait sur une grande échelle, on constate les dégâts de l'*helops*. M. Chopot a trouvé jusqu'à six larves autour d'un seul ceps.

Les dégâts, d'après M. Chopot, sont très importants, et on peut les évaluer à 80 pour 100 dans certaines plantations du territoire de Fontaines; ailleurs ils sont encore de 50 pour 100, ce sont les bourgeons qui sont attaqués. On a essayé, avec certains succès, de combattre le nouvel ennemi de la vigne au moyen d'applications de naphtaline mêlée à des débris de bourre ou de laine. On entoure, avec ces débris, les pieds de façon à former une couche ininterrompue de 4 à 5 centimètres. Les essais ont besoin d'être poursuivis avant qu'on puisse se prononcer sur l'efficacité réelle de ce traitement, qui a, du reste, déjà été employé par M. Carette, de Salonay-sur-Griye (Saône-et-Loire), en vue de protéger les jeunes vignes contre les attaques du ver blanc.

La tuberculine de Koch ne guérit pas de la tuberculose, mais, comme l'a montré M. Nocard, de l'école d'Alfort, elle est un réactif précieux pour révéler tout début de la maladie sous une forme quelconque dans l'espèce bovine. Les essais faits à cet égard par le savant

professeur, il y a déjà près de deux ans, ont été confirmés partout. Au dernier congrès de la tuberculose à Paris, divers savants étrangers ont fait connaître de leur côté les résultats obtenus. Dans le Luxembourg, en Belgique, en Hollande, comme en France, la tuberculine s'est montrée d'une clairvoyance étonnante. Dans beaucoup de cas, les spécialistes diagnostiquaient : « Animal sain ». Et la tuberculine répondait : « Animal tuberculeux ». Et l'autopsie donnait raison au réactif. Le nombre des vaches considérées comme saines dans les étables et cependant tuberculeuses est malheureusement considérable; on l'a trouvé quelquefois de 40 pour 100 dans certaines étables du Luxembourg. La tuberculine ne réagit pas toujours quand la maladie est bien déclarée. Mais peu importe pourvu qu'elle réagisse pleinement dans les cas obscurs où le diagnostic des cliniciens les plus expérimentés est en défaut. Ainsi, dernièrement, les membres du troisième congrès de la tuberculose de Paris se sont transportés aux abattoirs de la Villette où M. Nocard a montré une vache vivante de Grignon de superbe apparence déclarée saine par les vétérinaires. Or on eut recours à une injection de tuberculine. La température de l'animal s'éleva de 2°,7. La réaction était nette. M. Nocard affirma malgré tout que la bête était tuberculeuse. On l'abattit et on constata qu'en effet le diagnostic était exact. Les poumons, la plèvre, le péritoine, le foie, etc., présentaient des lésions tuberculeuses même assez avancées. On peut donc dire qu'il est prouvé maintenant que la tuberculine offre un moyen de diagnostic incomparable, d'une sensibilité remarquable, qui permet de reconnaître des formes de tuberculose impossible à découvrir jusqu'ici et surtout les degrés les plus infimes, précisément ceux qui échappent à l'observation clinique. La tuberculine aura donc ses destinées.

Dents d'or et dents de bronze. Il s'agit des dents de certains ruminants. A la société des naturalistes de Berlin, M. Ascherson a appelé l'attention sur un dépôt d'aspect métallique trouvé sur les dents des ruminants de l'Europe méridionale et occidentale. Hertwig a décrit déjà, en effet, une croûte d'aspect argentifère rencontrée sur les dents d'une chèvre à Mante; cette croûte était formée de carbonate de chaux et d'un peu de fer; dans beaucoup de cas, l'aspect de cette patine a plutôt l'aspect de l'or ou du bronze. Le piment jaune paraît être de nature organique. On l'observe plus communément chez les ruminants sauvages, surtout chez l'antilope, que chez les animaux domestiques. Les paysans de la région méditerranéenne prétendent que cette coloration est due à l'absorption d'une plante mystérieuse, très difficile à trouver, « qui change tout ce qu'elle touche en or ». On comprend, en effet, que ce soit malaisé à découvrir. Quoi qu'il en

soit, quelques personnes pensent que les ruminants aux dents dorées sont ceux qui se nourrissent de pavot Lebaron dont les feuilles présentent une coloration dorée ou bronzée à éclat métallique. La question reste ouverte, car ces « on-dits » ne sont pas faits pour nous expliquer réellement la coloration des dents. La coloration en elle-même n'est pas douteuse. On l'a remarquée sur les dents de certains fossiles ruminants, par exemple, sur les molaires du *samotherium* du miocène de Mytilène à Samos.

Comment ne pas enregistrer en terminant les températures exceptionnelles du mois d'août? En 1893 la canicule n'aura pas passé inaperçue. Suivant une vieille habitude, on lit dans tous les calendriers : 24 juillet *j. c.* et 26 août *f. j. c.*, ce qui signifie que les jours caniculaires commencent le 24 juillet et prennent fin le 26 août. C'est qu'en effet en général la période fin juillet et commencement d'août coïncide avec l'époque des plus grandes chaleurs. Le nom de « canicule » est bien vieux; il remonte, dit-on, à 2782 ans avant Jésus-Christ. Il nous vient des premiers Egyptiens. De leur temps, la période de chaleur survenait quand l'étoile Sirius de la constellation du Grand-Chien (*canis*) se levait au moment où le soleil se couchait. Les levers et les couchers héliaques de Sirius fixaient la fameuse période solhiaque des Egyptiens dont la période était de 1461 ans. Sirius gouvernait ce monde antique. Et les jours caniculaires, ceux-là même qui correspondaient à l'apparition de Sirius et du Grand-Chien au coucher du soleil préoccupaient beaucoup les Egyptiens. Le Nil débordait, les maladies accablaient le pays, etc. De là la légende des mauvais jours pendant la canicule. Maintenant Sirius se lève quand le soleil se couche, seulement en décembre. La définition est faussée; mais les chaleurs nous restent. Et cette année elles ont été particulièrement élevées. En juillet la température a été tolérable : 25°, 26°, 27°. Mais le 9 août nous avons eu 35°. Puis le 17 août encore 35° et enfin le 18 août 36°,5. Dans le Midi, à Biarritz, à Bordeaux, etc., on a noté jusqu'à 38° et même 39° dans certaines régions. C'est là une température rare. Depuis le commencement du siècle, nous ne trouvons comme températures comparables que 36°,4 le 8 août 1802; 36,7 le 30 juillet 1803; 36°,6 le 18 août 1842 et 37°,2 le 19 juillet 1881. L'année comptera décidément parmi les plus chaudes et les plus sèches de ce siècle.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 septembre 1893.

Si, dans les scrutins de ballottage qui viennent de compléter notre nouvelle Chambre des députés, nous nous occupions d'abord du côté dramatique des choses, nous devrions mentionner en première ligne la défaite de M. Clémenceau. Rarement lutte électorale a égalé cette violence; elle était presque sauvage. Ce qui ajoutait encore à son âpreté terrible, c'est qu'elle visait plus haut que des dissidences d'opinion ou des différences de parti; des républicains se levaient en masse pour dire à leur chef qu'il était indigne, pour dire au gouvernement de leur choix, à la République, que l'homme en qui, tant d'années, s'était incarnée sa politique, ils le chassaient pour indignité civique. Traqué, accusé, vainement protégé par l'administration, M. Clémenceau s'est débattu avec furie, il a dénoncé son concurrent comme un rallié, ses adversaires comme les agents de Léon XIII, les attaques dont il était l'objet, comme la preuve et le comble de la réaction cléricale. Il n'en a été que plus et mieux battu. Le dictateur occulte et irresponsable de la République, l'homme qui a mis à ses pieds et sous ses pieds tous les ministères rampants de ces dernières années, l'homme qui a avili tant d'hommes, l'homme qui a tenu dans ses mains nerveuses les fils de toutes les intrigues, les ficelles de tous les pantins et les clefs de tous les portefeuilles, l'homme qui a fait évacuer l'Égypte, l'homme de Cornelius Herz est renvoyé de la scène. Il est retranché du bloc, du fameux bloc qu'il avait inventé. Il avait usurpé dans nos affaires de toute sorte, intérieures, extérieures, militaires, navales, financières, une place si absorbante et dévorante, que le tapage de sa chute prime tout. La déconfiture de ses lieutenants, MM. Pichon, Maujan et autres n'a plus que l'insignifiance d'un fait divers; M. Floquet lui-même, le grandiloque M. Floquet est comme exécuté à huis clos. M. Clémenceau a donné pour titre à son journal, — au journal fondé avec l'argent du Juif allemand, —

la Justice. Eh bien, dans la révolte sous laquelle il succombe, qu'il reconnaisse la justice du peuple, et aussi, tout athée qu'il se dise, la justice de Dieu!

Quant au résultat général des scrutins de ballottage, il confirme, sans l'éclaircir, celui des élections du 20 août; il n'a pas dissipé le nuage. Qu'il y ait à droite, par le nombre et le talent, des pertes des plus regrettables; c'est malheureusement évident. La minorité conservatrice de toute nuance aura moins de membres, et ses membres les plus éloquents, les plus capables d'agir, sinon sur les votes, du moins sur l'opinion, sont réduits au silence. Qu'en retour, il y ait à gauche, en quantité de plus en plus considérable, des choix de plus en plus détestables, une poussée croissante de ce que M. Challemel-Lacour appelait le pire dans le mauvais; cela n'est pas moins manifeste, cela saute aux yeux. L'inconnu est ailleurs, il est dans le caractère de cette grande masse, compacte et flottante à la fois, sans frontières précises, qui porte le nom collectif de républicaine. Quels en sont les éléments? La modération qui s'est étalée dans ses professions de foi a-t-elle pénétré dans son esprit? Dans quelle proportion y comptent les modérés, les vrais modérés? Pourra-t-elle se suffire à elle-même pour constituer un gouvernement? Et le gouvernement qu'elle ferait, se conduira-t-il de telle sorte que l'appoint ou l'appui, dans ses tournants difficiles, puisse lui venir des conservateurs et non des radicaux? C'est la question. Seul, l'événement la décidera. Les journaux dissertent beaucoup; chacun conclut, naturellement, dans le sens de ses désirs. Il est probable que bien des députés ne sont pas informés eux-mêmes de l'état définitif de leur esprit; nés d'impressions plutôt que de convictions, ils sont à la merci de l'incident.

Ne pouvant que raisonner d'après des hypothèses et tâtonner dans le vide, nous noterons au passage un petit signe, qui donnerait à supposer que, toutes mauvaises qu'elles étaient, les élections du premier tour, celles du 20 août, contenaient peut-être, à l'état bien informe et vague d'embryon, les matériaux d'une majorité relativement modérée, susceptible, si elle trouvait son metteur en œuvre, de produire, avec un gouvernement moins hétéroclite que celui d'aujourd'hui, une politique moins partiale, moins bassement subalterne, moins rebelle à l'intérêt public. Ce signe, c'est l'attitude du ministère qui, changeant d'un scrutin à un autre, tendrait à nous le fournir. Avant le 20 août, le président du conseil, qui est aussi le ministre de l'intérieur, affectait une certaine modération. Il ne se contentait pas d'en saupoudrer ses discours, elle lui inspirait des démarches. Il avait peur d'une crue trop forte de radicaux. Pour s'en garer, il n'était pas sans jeter des regards amis, presque

suppliants, vers les conservateurs. Il lui arriva même d'aviser quelques députés de cette nuance qu'un dégoût trop légitime de la vie parlementaire actuelle inclinait à la retraite, de leur dire qu'ils avaient tort de se retirer, qu'il les préférait aux radicaux qui menaçaient de les remplacer, qu'il les engageait à surmonter leurs répugnances et à rester candidats, leur promettant au besoin la neutralité bienveillante de l'administration. Ce langage ne fut pas isolé, il se reproduisit plus d'une fois. Un honorable député du Puy-de-Dôme, M. Mège, le rappelait, le 31 août dernier, dans une lettre publique adressée à M. Dupuy.

En dépit de ces déclarations, une pression énorme, une véritable voie de fait ont été, presque partout, exercées sur les populations pour les contraindre à voter contre les conservateurs. Elles vinrent moins d'en haut que d'en bas. Elles résultaient presque forcément de la situation de notre malheureux pays, manipulé par plus de quinze années d'un régime corrupteur et tyrannique. Le scrutin d'arrondissement, que, par parenthèse, l'assemblée de 1875 fit la faute de rétablir, alors que la politique commandait de maintenir le scrutin de liste appliqué à des circonscriptions habilement tracées par départements, le scrutin d'arrondissement a livré chaque arrondissement en proie à une espèce de rongeur malfaisant, appelé le député, qui, pour le républicaniser à son image, l'a travaillé en tout sens, le tournant et le retournant, n'y laissant rien d'intact, fourrant partout ses clients, ses créatures, ses délateurs, ses comités composés, en général, de ce qu'il y a de plus besoigneux, de plus contaminé et de plus vorace. En temps d'élection, ce petit monde qui ne connaît que son député dont il vit, entre en scène et en fureur, sort des loges et des cabarets, embauche, débauche, espionne, menace, terrorise. Sa puissance est incalculable, parce que, pareil à ces *tiques*, à ces parasites à huit pattes qui s'attachent, pour les sucer jusqu'au sang, aux oreilles des bœufs et des chiens de nos fermes, il pénètre dans tous les plis et replis de la vie locale du paysan français. Inutile de dire qu'aux dernières élections, il s'est, s'il est possible, surpassé, tant il sentait que sur la tête de ses élus il jouait son va-tout ! A cette éruption violente de tout ce que chaque localité recèle de gens équivoques et malsains, tous plus ou moins revêtus d'une fonction, d'une faveur ou d'une marque officielles, les membres radicaux du cabinet, qui, très médiocres personnages par eux-mêmes, ne doivent qu'à leur radicalisme leur présence dans un cabinet de concentration, ont joint le poids de leur intervention. M. Viger écrivait par-ci, M. Terrier par-là, M. Viette un peu partout. La partie était grosse pour eux, c'était la lutte pour l'existence : sim-

ples fiches dans un ministère de concentration, ils étaient perdus, nous allions dire fichus, si la concentration périclitait. Ils sont donc intervenus à outrance : la veille de l'élection de Sancerre, par exemple, le ministre de l'agriculture, M. Viger, n'envoyait-il pas par l'entremise officielle du candidat radical, M. Henry Maret, 1500 francs aux vignerons de l'arrondissement, — 1500 francs qu'ils devaient naturellement rembourser en bulletins de vote?

Disons-le en passant; de cette plaie gangréneuse qui s'est étendue sur notre pays, nous n'accusons pas spécialement le ministère actuel. Elle tient au régime républicain tel qu'il a fonctionné parmi nous depuis quinze ans; c'est un mal très connu, qui s'est produit dans les mêmes conditions et avec les mêmes caractères, à la fin de la première République, dans les pourritures du Directoire. Dans une lettre publiée récemment, M. Robert Mitchell, qui a manqué de quelques voix le succès dans la Gironde, signalait les tyranneaux de province, l'espèce de féodalité de bas étage qui, installée dans chaque localité, traitait l'électeur en serf taillable et corvéable à merci. A peu près dans les mêmes termes, un républicain d'il y a bientôt cent ans, un ami de Sieyès, M. Boulay de la Meurthe, disait au conseil des Cinq-Cents, en parlant de ses congénères épars sur tout le territoire : « Nous voulons la liberté pour tous, et ils ne la voudraient que pour eux. Nous voulons nationaliser la République; et eux, ne la placer que dans leur parti. C'est une nouvelle caste nobiliaire qu'ils voudraient introduire, laquelle serait beaucoup plus insupportable que celle que nous avons détruite, en ce qu'elle ne comprendrait que la portion la plus ignorante, la plus immorale et la plus vile de la nation. »

Mais, si les élections du 20 août ont été préparées et menées de cette façon par des causes qui les avaient précédées et qui leur survivront, l'ingérence du ministère de l'intérieur avait été, en général, peu incriminée. Il avait gardé une réserve relative. Il semble même qu'il l'avait recommandée à ses agents, lesquels, plus soucieux de plaire aux comités permanents du radicalisme qu'aux cabinets éphémères de la concentration, s'étaient empressés de désobéir. M. Georges Picot, l'adversaire de M. Maret à Sancerre, après avoir constaté la neutralité observée par le préfet du département et le sous-préfet de l'arrondissement, résumait ainsi, dans une lettre au *Journal des Débats*, la situation électorale. « Oui, je le reconnais, il n'y a pas de candidature officielle émanée du ministère de l'intérieur; mais il y a une terrible candidature officielle des petits fonctionnaires trahissant leurs chefs hiérarchiques, les espionnant parfois pour obéir à ceux qui les ont nommés. Supposez cette force locale un instant paralysée, imaginez un pouvoir assez

fort pour annuler cette ingérence abusive des élus commandant aux fonctionnaires et les transformant en agents d'élection, et les résultats seraient tout autres. » M. Robert Mitchell faisait la même remarque pour la Gironde, il ajoutait même que les appels du président du conseil à la conciliation avaient été accueillis avec des gorges chaudes et des cris de colère par ses agents que les comités radicaux ont domestiqués à leur service. L'un d'eux s'écriait même, ne se possédant plus : « Mais c'est l'assiette au beurre qu'il veut nous enlever! »

Pour le deuxième tour de scrutin, tout a changé. Le ministre de l'intérieur a affiché et pratiqué sans vergogne la candidature officielle. Rompant la neutralité qu'il avait promise, il a soutenu, par tous les moyens, les radicaux, non seulement contre les conservateurs, mais contre les modérés. Il les a soutenus, même quand ces radicaux se déclaraient, comme M. Clémenceau aux abois, socialistes révolutionnaires. Comment expliquer cette attitude qui, dans les difficultés présentes de la France et de l'Europe, constitue une vraie trahison de l'Etat au dedans et au dehors? Sans doute, M. Dupuy avait été trompé dans ses calculs. Il trouvait maintenant que le premier tour de scrutin, loin d'accroître outre mesure, comme il l'avait craint, la force numérique des radicaux, l'avait par trop déprimée; que là où ils n'étaient pas renversés par les anarchistes, collectivistes, possibilistes, allemanistes et autres variétés de l'insanité publique, ils étaient souvent distancés ou talonnés par des modérés; que, même dans les départements les plus infectés, comme l'Aude, l'Isère ou l'Hérault, ils perdaient du terrain, même des sièges. Le ministre de l'intérieur dont nous jouissons n'a pas envisagé sans frisson l'éventualité d'une Chambre où l'avènement d'un cabinet plus sérieux et plus homogène, pardessus les débris épars, désormais inutiles, de la concentration, aurait pour résultat immédiat de le mettre à pied, lui et ses collègues. Il a couru sus à tous les candidats modérés, il a lâché contre eux ses préfets, avec l'attirail de toutes les forces administratives.

C'est un fait qui, instantanément, a éclaté partout, comme sur un mot d'ordre. Du département de l'Hérault où, malgré toutes les manœuvres du gouvernement, les radicaux ont été dépossédés de deux collèges, et où il a eu le triste courage de faire échouer un homme éminent, M. Leroy-Beaulieu, devant un socialiste, on écrivait dès le 29 août au *Journal des Débats* : « Ce qu'on ne peut comprendre, c'est que les candidats modérés républicains soient combattus par l'administration avec le même acharnement que par les politiciens. » De Clermont, M. Mège, candidat cons-

titutionnel, rappelait à M. Dupuy lui-même, dans une lettre du 31 août, ses engagements de neutralité effrontément violés : « Après avoir mobilisé tout le personnel gouvernemental, l'administration a fait de la préfecture une officine électorale d'où partent chaque jour, pour parcourir les communes, des fonctionnaires transformés en courtiers électoraux. » Le département du Puy-de-Dôme a cela de particulier qu'il est aux mains d'un ancien procureur impérial qui, sous Napoléon III, proposait de déporter les républicains. Républicain farouche aujourd'hui, c'est un député fort obscur, M. Guyot-Dessaigne, frère, croyons-nous, du fameux Guyot-Montpayroux, que Gambetta faisait arrêter pendant la guerre parce que, jeune célibataire et solide gaillard, il ne voulait pas servir.

Devant le haro presque universel qui s'est élevé, le gouvernement a fini par donner avis qu'il n'avait ni commandé ni inspiré l'injonction adressée par son journal préfectoral du Nord aux électeurs de la 2e circonscription de Lille d'avoir à voter pour l'anarchiste Lafargue, gendre de l'Allemand Marx, presque Allemand lui-même, plutôt que pour un candidat constitutionnel, un rallié, l'honorable M. Loyer, dont le succès a balayé protecteur et protégé. Là où le ministère a jeté les masques, c'est à Draguignan; laissant son préfet enrégimenter les maires, laissant les maires rédiger ou plutôt signer des proclamations collectives qu'il eût blâmées et annulées si elles avaient été faites pour un candidat libéral, il a si complètement endossé la peau électorale de M. Clémenceau qu'il se trouve partager avec lui l'échec le plus accablant et le plus retentissant des dernières luttes.

Le ministère est-il arrivé à ses fins? A-t-il sa bonne Chambre, condamnée, comme sa devancière, à la concentration à perpétuité? Nous concevons qu'il soit fort marri de n'avoir plus dans son jeu M. Clémenceau, habile maquignon et dresseur parlementaire. Les socialistes de toute provenance dont sera formé le corps le plus nombreux de l'extrême gauche, ont un public qui les rend réfractaires aux compromis de couloir. Les frères jumeaux et rivaux, le guesdisme et le blanquisme, sont là, sous les traits de M. Guesde et de M. Vaillant en chair et en os. Ils vont faire assaut d'intransigeance. M. Jules Guesde, élu à Roubaix, a déjà remercié et averti ses électeurs : « Celui qui va entrer au Palais-Bourbon, c'est l'ennemi, c'est celui qui a pour mission sacrée et qui a juré de détruire la société actuelle. » Nulle apparence que les socialistes soient entamés par la bande amoindrie des radicaux; il est plus probable qu'ils l'attireront et la noyeront dans leurs rangs, parce qu'ils sont et seront de plus en plus devant le scrutin la force popu-

laire et révolutionnaire. Déjà des députés de province se mettent à l'unisson des exaltés des villes; M. Henry Maret et ses collègues du Cher réclament une loi agraire et parlent de déposséder les gros propriétaires. La majorité des radicaux suivra, n'en doutons pas. Les politiciens de la basoche qui, comme M. Goblet, éprouveront par moments quelque scrupule, quelque haut-le-cœur à marcher jusqu'au bout dans ce champ de la déclamation et de la divagation aussi illimité que la bêtise humaine, marcheront tout de même, parce que, déjà suspects, ils seraient déclarés traîtres. Les jalousies, les animosités, les ambitions concurrentes, toutes les petites passions qui sont si grandes dans ces partis de la décomposition sociale, n'aideront pas à rajuster les morceaux de cette concentration dont M. Goblet disait qu'elle était une sottise.

D'un autre côté, il est permis de penser que, dans le parti républicain, la composition actuelle de la gauche socialiste, ses projets, ses menaces donneront à réfléchir. Il est permis de penser que plusieurs tiendront leur promesse de ne plus recommencer le passé; que l'opportuniste M. Cavaignac se souviendra du discours applaudi même de ses collègues, où il démontrait la nécessité de changer de système; que le libéral M. Léon Say se souviendra, pour ne plus subir la même humiliation, du piteux avortement du programme qu'il arborait si fièrement, il y a quatre ans, sur le seuil de la nouvelle législature : « Nous avons une grande nouveauté à montrer durant cette législature, des hommes qui sont eux-mêmes, et cette nouveauté seule peut être appelée à produire un grand effet. Nous savons parfaitement ce que nous voulons, et nous savons aussi très bien ce que nous ne voulons pas. »

Un député républicain, réélu dans les Hautes-Pyrénées, M. Alicot, posait très bien, dans sa profession de foi, le problème à résoudre : « La controverse des partis ne peut plus porter à l'avenir que sur cette question : La République sera-t-elle radicale ou modérée, socialiste ou libérale? Poursuivra-t-elle une lutte sans objet contre ceux qui se sont ralliés à son drapeau, ou bien travaillera-t-elle à cette grande œuvre de pacification à laquelle l'a conviée la plus haute puissance morale du monde chrétien? » Abordant un point spécial, il ajoutait : « J'estime que les lois sur l'enseignement et sur le recrutement sont susceptibles de modifications, et je ne donnerai mon concours en attendant qu'à un gouvernement qui les appliquera avec modération. » M. Léon Say avait dit également, dans ce discours-programme auquel il lui reste à faire honneur : « Si les chefs du gouvernement étaient animés d'un esprit de tolérance et de modération, qui pénétrerait à son tour dans toutes les parties de l'administration française, le terrain ne serait-il pas tout

préparé pour les réformes législatives? Si, par exemple, un ministre de l'intérieur avait le courage de rétablir les Sœurs dans les hôpitaux, et si, au lieu de s'en excuser devant la Chambre, il revendiquait hautement l'honneur de cette mesure de réparation, ne croyez-vous pas qu'il y aurait, du jour au lendemain, un grand changement apporté dans la situation politique du pays? »

Le devoir parlementaire des modérés de la République est des plus simples : travailler à la formation d'un ministère homogène, fermement et unanimement résolu à pratiquer une politique de tolérance et de liberté; ou bien, se tenant à l'écart des combinaisons fausses qui affaiblissent ceux qui s'y prêtent, constituer un grand parti d'opposition constitutionnelle.

De la part des conservateurs, nul obstacle ne viendra à tout ce qui pourra être tenté pour améliorer une situation mauvaise et périlleuse. Les querelles souvent odieuses, dont quelques journaux s'alimentent, expireront à la porte du Parlement, là où les responsabilités commencent, et où l'image de la patrie se dresse, avec les obligations et les sanctions qu'elle montre. Prolonger ces querelles remplies d'invectives, d'injures, de calomnies, ce serait aller contre le but commun, ce serait renouveler la faute qu'une des plus augustes victimes de la Révolution, la reine Marie-Antoinette, de sainte et héroïque mémoire, signalait à ses amis : « On abandonne le fond des choses pour s'attacher à des mots et multiplier la guerre des personnes. »

A vrai dire, nous n'aimons pas, dans l'intérêt de la paix mutuelle, le mot de ralliés appliqué à une fraction importante du partie conservateur. Désagréable et inexact, il n'était usité sous les monarchies passées que pour marquer les hommes qui troquaient leurs opinions contre une place. Il n'eut pas cours en 1848, sous la République, sorte de gouvernement anonyme de tout le monde. Les conservateurs l'employèrent si peu qu'ils reprochaient aux républicains de la veille d'inventer, pour se créer un privilège, la catégorie des républicains du lendemain. C'est pourquoi les meilleurs citoyens, qui n'auraient rien voulu accepter d'un souverain dont le principe eût contrarié leur foi, entrèrent, la tête haute et le cœur tranquille, dans les affaires. Impropre pour les députés d'autrefois qui ont organisé et même voté la République actuelle, ce mot de ralliés ne l'est pas moins, et il le serait peut-être davantage pour ceux qui, abordant la vie publique après vingt-trois ans d'un régime établi, se placent sur le terrain constitutionnel, le seul qui leur ait été préparé, et s'y placent, comme il convient à leur caractère, loyalement.

La dénomination de constitutionnels nous semblerait mieux

adaptée à l'attitude politique qu'il s'agit de déterminer. Elle peindrait plus justement l'état d'esprit, l'état de loyalisme légal, avec lequel des hommes considérables à des titres divers, le prince d'Arenberg, M. Schneider, M. Balsan, M. Reille, M. de Montfort, M. de Mackau, M. de Lévis-Mirepoix, M. de Montalembert, M. de Wignacourt, bien d'autres encore se sont présentés devant leurs électeurs. Mesurée, correcte et prévoyante, elle répondrait à ce besoin de la conciliation entre honnêtes gens, que la monarchie, si elle doit un jour revenir, aura pour mission, pour gloire et pour joie de réaliser.

Cette distinction faite, nous admettons sans peine que, si de nouveaux venus, — constitutionnels ou ralliés, comme on voudra les appeler, — ont pris prétexte de leurs opinions pour disputer leurs arrondissements à des conservateurs qui en avaient la possession, à des conservateurs d'un dévouement éprouvé à toutes les bonnes causes, ils ont eu tort, absolument tort. Ils ont troublé, sans l'excuse du bien public, ils ont troublé, au risque de les gâter, de religieuses et solides populations, fidèles à leur député, précisément parce que leur député était la fidèle image de leurs traditions. Pour ne citer qu'un exemple : n'est-ce pas, en Bretagne, le cas du chevaleresque M. de Cazenove de Pradines, dont le succès était si mérité? Elu de braves gens qui pensent comme lui, il est demeuré ce qu'il était à l'Assemblée nationale lorsque, son noble idéal devant les yeux, il repoussait en bloc et en détail tous les projets d'organisation constitutionnelle.

Mais, hélas! ce n'est pas toute la France, et, hélas encore! ce n'est qu'un coin de plus en plus rétréci de la France. Avec la même sincérité on devra concéder que, presque partout, la lutte s'engageait dans d'autres conditions, et que, dans la plupart des arrondissements où le radicalisme s'est comme acoquiné, il n'était possible qu'à des constitutionnels, libéraux, modérés, ralliés, de quelque nom qu'on les appelle, de livrer le combat en divisant les républicains, et parfois même de le gagner, comme dans le IX[e] arrondissement de Paris, dans la 2[e] circonscription de Lille, à Soissons, à Saint-Quentin, à Belfort, à Pamiers, à Vienne, sur bien d'autres points.

A son adversaire qui l'accusait de solliciter un mandat législatif pour préparer une révolution, M. Denys Cochin répondait : « Il n'est pas sérieux de me dire que je veux changer la forme du gouvernement, alors que mon seul désir est de bien servir les intérêts de ma patrie. » M. le prince d'Arenberg, qui représente une autre nuance, disait à ses électeurs : « Mon opposition ne s'est jamais adressée à la forme du gouvernement, mais à la matière

dont nous étions gouvernés. Quel est le Français, quel est le conservateur qui ne serait heureux de contribuer à fonder une république honnête, ouverte et tolérante? » M. le vicomte Melchior de Vogüé, qui représente encore une autre nuance, disait à ses compatriotes de l'Ardèche, avec cette chaude et cordiale éloquence qui vibre comme l'*Excelsior* du poète américain : « Je veux la conciliation, la paix, l'union de tous les Français. Que nos cœurs s'unissent dans ces cris : Vive l'Ardèche! Vive la France! Vive la république de liberté et de justice, bénie par tous ses enfants et protégée par Dieu! »

Est-ce que tous ces hommes ne sont pas faits pour s'entendre? Est-ce qu'ils ne sont pas déjà d'accord? Laissons donc l'union se faire d'elle-même; en dépit des coteries, loin des disputes théoriques, elle se cimentera de plus en plus, sous le poids lourd des nécessités qui s'imposent, dans le travail en commun de chaque jour, pour la patrie.

Certes, comme nous l'avons dit tant de fois, l'heure est grave pour la France; plus que jamais, dans cette veillée des armes où elle est condamnée à vivre, il lui importerait de resserrer les rangs de ses enfants et d'offrir au monde, aux bonnes volontés qui se tournent vers nous, la face d'un gouvernement présentable. La Russie se décide enfin à nous rendre à Toulon la visite de Cronstadt; c'est une heureuse nouvelle, d'autant plus faite pour nous toucher et nous réjouir que, par une délicate inspiration du tsar, elle coïncide avec l'entrée de l'empereur Guillaume, assisté de son vassal italien, à Metz. Nous fêterons les marins russes, nous allumerons des lampions, nous tresserons des guirlandes, nous marierons nos drapeaux. Ce sera bien; combien ce serait mieux encore, pour l'intérêt même de l'alliance, si, cessant de mettre le combat dans l'âme généreusement perplexe du tsar, nous ne le tenions perpétuellement hésitant entre son penchant pour notre pays qu'il aime, qu'il admire, dont il a tant besoin, et sa répulsion pour notre régime politique et moral dont il a horreur! N'oublions pas, Français, que les pas bien mesurés que les Russes font vers nous, ils ne les auraient même pas faits si, rassurant leurs dégoûts et leurs doutes par sa confiance, le Pape Léon XIII ne s'était fait devant tout l'univers le répondant de la noble blessée de Sedan, de l'abandonnée des nations. Les journaux italiens et allemands reprochent à Léon XIII cette condescendance magnanime; ayons la dignité, ayons la pudeur de ne pas parler comme eux.

Il ne faut pas nous le dissimuler; un vent d'aigreur, même de haine, souffle contre la France. Il se fait comme un travail sourd pour nous isoler. A propos des affaires de Siam, où nous avons

le droit pour nous, mais où nous devons avoir la prudence de ne pas étendre le cercle déjà grand de nos obligations d'outre-mer; l'Angleterre grogne. Elle nous prête avec humeur des projets démesurés d'envahissement et de protectorat : craintes imaginaires, elle le sait bien, à la faveur desquelles son jeu a toujours été de réaliser des annexions solides. Pour défendre Siam contre la France, il ne serait pas impossible qu'elle escamotât pour elle-même la presqu'île de Malacca. Une mauvaise agitation gallophobe, revêtant toutes les formes et saisissant tous les prétextes, se propage dans quelques régions de cette Belgique qui nous doit tant. L'Italie, qui nous doit plus encore, l'Italie officielle du moins, nous a montré le fond de son cœur dans une interminable série de manifestations dégoûtantes contre nos nationaux, notre pavillon, nos représentants : manifestations qu'une étrange tolérance avait couvertes, peut-être encouragées, et qui se sont arrêtées soudain, le jour où les gens qui criaient en liberté : A bas la France! A bas le Pape! ont commencé à crier : A bas le Roi!

Si quelque jeune Français veut apprendre à maudire les révolutions et leurs gouvernements d'aventure, qu'il regarde ce qui se passe en ce moment dans notre vieille et chère Lorraine! Il verra ce qu'elles ont fait de la patrie. Trois siècles de notre histoire sont comme biffés; un prodigue a dissipé en une heure de folie le patrimoine national, l'œuvre sacrée des générations. Là-bas, à notre frontière mutilée, l'empereur d'Allemagne, ayant pour aide de camp un prince de Savoie, parade à la tête de ses armées, comme en ces jours lointains du seizième siècle où d'autres empereurs d'Allemagne, servis par d'autres princes de Savoie, assaillaient la France, mettaient son indépendance en péril, pénétraient au cœur de ses provinces, l'abattaient à Saint-Quentin dans cette effroyable défaite au lendemain de laquelle le roi Henri II disait ce mot superbe, digne de celui de son père au soir de Pavie : « Reste à avoir bon cœur et à ne s'étonner de rien! »

Le roi de France eut bon cœur, et il s'étonna si peu que, dans cette détresse suprême, purgeant peu à peu le territoire, il nous garda Metz où, cinq ans auparavant, ses hommes d'armes avaient planté le drapeau fleurdelisé. Metz la Pucelle, comme disaient nos pères! Metz, vierge de toute souillure de l'étranger! Metz, devant laquelle Charles-Quint dut fuir, après avoir tiré douze mille coups de canon contre ses murs! Metz, où, selon le jeu de mots d'alors, le tout-puissant empereur trouva la borne, *meta*, de son invincible fortune! Metz, si intraitable à l'ennemi, que Bossuet, la félicitant de lui avoir toujours fermé ses portes malgré toutes les agressions

et toutes les séductions, s'écriait dans un de ses sermons : « Certes, peuple de Metz, je vous donnerai cet éloge, que vous êtes fidèle à nos rois. »

Aujourd'hui, l'empereur d'Allemagne, escorté de son acolyte subalpin, est à Metz; il y est comme chez lui. Il y est entré triomphalement par la porte de France, le 4 septembre, anniversaire de notre journée de malheur et de honte; il a parcouru en maître ces plaines engraissées des ossements de nos soldats qui, trahis par l'imprévoyance de la politique et l'impéritie du commandement, tombèrent dans des combats de géants. O douleur! A cette même date, qui devait devenir la date noire de notre histoire, le dernier de nos rois de France était à Metz, il y a juste soixante-cinq ans. Charles X visitait sa bonne ville, le 4 septembre 1828, au cours de ce voyage de l'Est qui fut comme une féerie. Les vieux Messins s'en souviennent à travers leurs larmes; comme tout souriait alors! Au nom d'un passé glorieux, ils saluaient le plus magnifique avenir. De Metz, qui disparaissait sous les fleurs, le roi Charles continua sa route au milieu des populations enivrées; la Lorraine et l'Alsace avaient repris leurs habits et aussi leur cœur d'autrefois pour faire cortège au fils de ceux qui les avaient données à la France. Le roi gagna Strasbourg où l'attendait une cour de princes allemands, le roi de Wurtemberg, le grand-duc de Bade, les margraves ses frères; leur faisant les honneurs de l'arsenal, il leur dit avec sa grâce fière : « Vous le voyez, je n'ai rien de caché, et voilà ce que je puis montrer avec la même confiance à mes amis et à mes ennemis. »

O temps évanouis! ô splendeurs éclipsées!
O soleils descendus derrière l'horizon!

H. de Lacombe.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Mémoires de l'adjudant général Jean Landrieux (1795-1797), avec une introduction, par L. Grasilier, t. I : *Bergame-Brescia*. Paris, Savine, 1893.

Jean Landrieux, chef d'état-major de la cavalerie de l'armée d'Italie, chargé du bureau secret, c'est-à-dire de l'espionnage et de la diplomatie occulte, fut activement mêlé aux mouvements insurrectionnels qui éclatèrent dans les possessions vénitiennes de terre ferme et préparèrent la chute de la république. Disgracié après la paix de Campo-Formio, soit pour le cynisme de ses concussions, soit, comme il le prétendit, parce qu'il avait été le témoin ou l'instrument de bien des machinations inavouables, il entreprit, sous la Restauration, de raconter ce qu'il avait vu et fait en Italie. Ses *Mémoires* sont donc un violent pamphlet contre Napoléon : mais si la critique des opérations militaires paraît bien superficielle, on ne peut en dire autant du tableau des dilapidations et des intrigues politiques, tableau composé à l'aide de curieuses pièces originales, et notamment des papiers du général Kilmaine. — M. Léonce Grasilier a placé, en tête de ce premier volume, une biographie de Landrieux, à laquelle on ne peut reprocher que d'être trop complète et trop documentée, eu égard à l'importance du personnage.

L'Egypte et les Egyptiens, par le duc d'Harcourt. Paris. Plon, 1893.

Les lecteurs du *Correspondant*, qui connaissent déjà une partie de ces remarquables études, voudront tous en lire le recueil complet. Ils savent déjà que M. le duc d'Harcourt a volontairement négligé la description du pays et des monuments, pour s'attacher à peindre les divers éléments qui composent la population égyptienne, et à examiner leur valeur au point de vue intellectuel, moral et social. Un large souffle spiritualiste anime ces pages, sévères sans injustice pour les Egyptiens et qui achèvent, après le remarquable volume de philosophie politique déjà publié par l'auteur, de le classer parmi les penseurs les plus distingués de notre temps.

Journal du congrès de Munster, par F. Ogier, aumônier du comte d'Avaux (1643-1647), publié par A. Boppe. Paris, Plon, 1893.

Ce *Journal* ne donne d'éclaircissements ni sur les négociations qui aboutirent au traité de Westphalie, ni sur la fameuse querelle qui s'éleva entre les deux plénipotentiaires français. L'auteur, prédicateur et humaniste en renom, a seulement noté le détail des cérémonies auxquelles il a assisté et des conversations érudites dont il a pris sa part. C'est une intéressante *contribution*, comme on dit en Allemagne, à l'histoire des usages plutôt qu'à celle de la diplomatie. Si les petites vanités littéraires d'Ogier prêtent parfois à rire, sa piété vive et solide, son inaltérable dévouement au comte d'Avaux, son protecteur, commandent la sympathie.

Etude sur la politique de l'empereur Frédéric II en Allemagne et sur les transformations de la constitution allemande dans la première moitié du treizième siècle, par G. Blondel, professeur à la Faculté de droit de Lyon. Paris, Picard, 1892.

M. Blondel est un jeune érudit qui a étudié en Allemagne même la formation de la constitution politique de nos voisins. Ce volume, le premier d'une intéressante série, est consacré au règne particulièrement critique du dernier empereur de la maison de Souabe. Absorbé par son royaume de Sicile et par sa lutte avec le Saint-Siège, Frédéric laisse se consommer l'effacement de l'autorité impériale devant le pouvoir croissant des princes; l'œuvre d'Otton le Grand est anéantie et l'anarchie s'installe en Allemagne, au moment même où le génie et les vertus de saint Louis donnent à la royauté française un incomparable prestige. L. de L. de L.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

L'ALLEMAGNE AVANT BISMARCK

Les pages qu'on va lire sont extraites des Souvenirs inédits de M. de Bacourt, l'ancien ambassadeur. Elles présentent un très curieux tableau de l'Allemagne avant l'unification et une peinture aussi fine que pittoresque des petites cours de la Confédération germanique. En lisant ces détails, spirituellement contés et agrémentés de piquantes anecdotes, on comprend mieux encore la folie criminelle de la politique qui a détruit cette machine compliquée et presque impossible à mettre en mouvement, pour lui substituer un puissant empire homogène sur notre frontière. L'organisation de l'Allemagne avant Bismarck, de l'Allemagne morcelée en petits États, était une garantie de paix pour la France et pour l'Europe, tandis que l'Allemagne faite par le chancelier de fer à Sadowa et à Sedan est une incessante menace pour notre pays et pour le monde.

Les Souvenirs de M. de Bacourt mettent cette vérité douloureuse en pleine lumière par les situations qu'il esquisse, par les portraits qu'il crayonne, par les conversations et les confidences qu'il rapporte, par tous les dessous qu'il révèle. C'est un des plus jolis chapitres de Mémoires qui puissent instruire le lecteur en l'amusant.

Parti de Nancy le 15 avril, je suis arrivé le 17 au soir à Francfort, où j'ai vu M. d'Oberkamp, ministre de Bavière à la Diète, homme d'esprit et de jugement sain et froid. Voici le résumé de sa conversation sur l'état politique de l'Allemagne.

Les incertitudes du roi de Prusse tiennent l'Allemagne en suspens et dans une agitation fâcheuse; on croit qu'il finira par donner une constitution, et cependant les hommes raisonnables, même ceux qui en ont le plus désiré une, commencent à penser, d'après l'exemple de ce qui se passe en France, qu'une constitution serait plus nuisible qu'utile. L'idée qui prévaut généralement en ce moment, en Allemagne, c'est le désir d'obtenir l'abolition de la

censure et la liberté de la presse; tous les partis sont d'accord sur ce point parce que tous se figurent que la liberté de la presse leur assurerait la victoire. Plus d'un homme d'Etat se rallie à cette idée dans l'espoir qu'avec la liberté de la presse, on serait dispensé des institutions constitutionnelles, que cette liberté tiendrait lieu de tout, et qu'elle aurait l'avantage d'affaiblir, si ce n'est d'anéantir, le despotisme bureaucratique des employés, dont tout le monde est las. Il est évident que le temps de la censure touche à son terme.

Les questions religieuses préoccupent passionnément les esprits. Deux partis parmi les protestants : les piétistes et les rationalistes. Les premiers, qui forment la minorité, voudraient une église épiscopale, à peu près comme en Angleterre, dans l'espérance de raffermir les dogmes et les croyances. A la tête de ce parti sont le roi, la reine, et surtout le prince de Prusse. Les rationalistes, au contraire, font tous leurs efforts pour diminuer la discipline ecclésiastique, afin d'arriver à la liberté religieuse illimitée; et, à l'apparition du schisme soulevé en Silésie par l'abbé Ronge et Czerzki, piétistes et rationalistes ont été d'accord pour favoriser ce schisme, chacun s'imaginant par là arriver à son but. Aussi a-t-on vu le gouvernement prussien encourager les sectaires de l'abbé Ronge, et toutes les trompettes des rationalistes chanter les vertus de ce prêtre qui n'est qu'un mauvais intrigant. Le résultat de toutes ces combinaisons a été défavorable au gouvernement prussien, et le catholicisme a plutôt gagné que perdu en présence de ces dissentiments et de ce nouveau schisme qui a fait sortir de leurs rangs de mauvais prêtres dont la présence leur était plus dangereuse qu'utile, et qui ont saisi cette occasion d'abandonner leurs croyances. Au reste, si cette nouvelle secte de Ronge a fait de grands progrès en Prusse et dans le nord de l'Allemagne par suite du concours des rationalistes, elle n'en fait que de très faibles dans le Midi, où quelques misérables seulement s'y sont dévoués.

Un incident remarquable est celui qui concerne le nouveau prince-évêque de Breslau, Mgr de Diepenbroke. A la mort du dernier évêque, le roi de Prusse, sentant de quelle importance était, dans les circonstances actuelles, le choix du successeur, n'a négligé aucun moyen pour s'assurer d'un homme dévoué; mais le chapitre, qui devait élire l'évêque, est partagé en ultramontains et en partisans des doctrines rationalistes, et on fut longtemps sans pouvoir tomber d'accord sur celui qu'on élirait. A la fin, le roi se souvint de M. de Diepenbroke, qui est son sujet, puisqu'il est né en Westphalie, et qui est un homme distingué, un littérateur très connu; le roi, appréciant ses écrits et sa personne, le fit sonder, convaincu que s'il le faisait élire, il disposerait de lui comme il le voudrait. Sur un premier

refus de M. de Diepenbroke, le roi insista, et alors M. de Diepenbroke consulta la cour de Rome et reçut l'ordre d'accepter. C'est ainsi qu'il a été élu et qu'il a quitté le chapitre de Ratisbonne en Bavière, dont il était doyen.

M. d'Oberkamp, qui connaît beaucoup M. de Diepenbroke, a reçu dernièrement une lettre de ce prélat, qui l'assure qu'on se trompe étrangement si on croit qu'il deviendra un instrument passif entre les mains du gouvernement ; il compte, au contraire, faire valoir ses droits et privilèges, et assurer ceux du troupeau dont il est le pasteur. Ce qui complique la situation du gouvernement prussien vis-à-vis du prince-évêque de Breslau, c'est que le siège de celui-ci ne s'étend pas seulement sur la Silésie prussienne, mais aussi sur une petite partie de la Silésie autrichienne, d'où il tire la plus grande partie de son revenu. Donc le territoire de son évêché est infiniment plus vaste en Prusse, et l'apanage très minime ; l'argent lui vient de l'Autriche, ce qui lui donne une position très forte contre le gouvernement prussien : il a le projet d'en tirer parti.

L'idée qui tend à séparer le culte du gouvernement gagne tous les jours du terrain en Allemagne. Les rationalistes protestants y poussent de toutes leurs forces, croyant y voir un moyen d'arriver à l'affranchissement de tout culte, et les catholiques pensent s'affranchir ainsi de la dépendance des souverains protestants. Les piétistes seuls cherchent à resserrer leurs liens avec les gouvernements de l'appui desquels ils sentent le besoin. Cette séparation n'aurait aucun inconvénient pour les catholiques allemands, dont le clergé inférieur possède des moyens d'existence très suffisants, assurés sur des propriétés foncières, tandis que les revenus du clergé supérieur sont garantis par les concordats faits entre la cour de Rome et les gouvernements, qui, s'étant emparés des domaines des évêques et archevêques, se sont engagés à fournir à tout jamais des revenus suffisants à ceux-ci.

J'ai vu le baron de Blittersdorf, avec lequel j'ai parlé de Francfort et de la Diète. Le président, ministre d'Autriche, comte de Münch, est absent de Francfort en ce moment, comme il l'est presque constamment, ne résidant pas plus de deux à trois mois par an à son poste. Il occupe, d'ailleurs, d'autres fonctions à Vienne, où il est ministre d'État et bras droit de M. de Metternich, qui a en lui la plus grande confiance. M. de Münch est, paraît-il, très ambitieux, persévérant dans la poursuite de ses intérêts, souple avec ses supérieurs, impérieux avec ses subordonnés, instruit, capable de diriger de grandes affaires dans des temps ordinaires, mais pas assez éclairé ni assez ferme pour tenir tête aux événements qui ne manqueront pas de surgir à la retraite ou à la mort de M. de

Metternich, dont il aspire à être le successeur. M. de Münch hait profondément l'aristocratie autrichienne, dont il a eu plus d'une fois à subir les dédains, et comme aucun membre de cette aristocratie ne sera en état de lui disputer le pouvoir après M. de Metternich, il restera incontestablement le maître. Il ne manquera pas alors d'écarter la noblesse des emplois publics et de les donner à des gens inférieurs qui deviendront ainsi ses créatures, ses âmes damnées, et l'Autriche sera alors, comme le reste de l'Allemagne, la proie du despotisme, de la bureaucratie inférieure, despotisme contre lequel on s'élève avec fureur dans toute la confédération.

Le comte de Dönhoft, représentant de la Prusse à la Diète, est d'un caractère raide, froid, mélancolique; très studieux, il se renferme en lui-même. La situation de son gouvernement en Allemagne lui assure un grand crédit à la Diète, mais il n'en use pas avec ménagements et ne sait pas faire aimer la Prusse; il domine, sans adoucir par ses formes l'âpreté de cette domination.

Blittersdorf m'a dit qu'il avait cherché de nouveau, à la demande de M. de Zea, à rétablir des relations politiques et commerciales entre l'Espagne et la Prusse. Il a écrit à M. de Bülow et m'a prié de lui parler dans le sens de sa lettre, qui représente l'utilité qu'il y aurait pour la Prusse à reconnaître, la première, le gouvernement espagnol et à obtenir par là des avantages commerciaux de l'Espagne, qui les refusera plus tard quand elle sera reconnue par tous les cabinets. La Prusse pourrait se décider à cette démarche en faisant valoir les intérêts du Zollverein, qui établirait alors un entrepôt de marchandises espagnoles à Anvers.

Blittersdorf prétend que M. de Münch arrive avec un projet de faire intervenir la Diète dans les affaires de la Suisse et, peut-être aussi, dans la question de la nouvelle Église catholique allemande. Sur ce dernier point, l'Autriche et la Bavière auraient fait faire des remontrances aux cabinets de Berlin et de Carlsruhe, en déclarant qu'il leur serait impossible de reconnaître une Église qui se disait catholique et qui était sortie de l'unité. On a aussi cherché à démontrer les dangers de la nouvelle secte qui, sous des apparences religieuses, ne tendait en réalité qu'au radicalisme politique.

Le prince Paul de Wurtemberg, en passant dernièrement par Francfort, s'est exprimé dans des termes très inconvenants sur la France, sur le roi, la famille royale et la cour. Sa fille, la grande-duchesse Hélène, se rendra dans quelques semaines aux eaux en Bavière, elle y verra la grande-duchesse de Bade et viendra plus tard sur les bords du Rhin. Elle s'agite beaucoup pour marier une de ses filles au grand-duc héréditaire de Bade, et l'autre au duc de Nassau.

Je suis chargé de demander à M. de Bülow si M. de Blittersdorf peut continuer à lui adresser toutes les pièces qui lui seront transmises par M. de Zea. Blittersdorf ne demande pas que M. de Bülow lui écrive avant que les trois cours soient tombées d'accord sur l'affaire d'Espagne ou que la Prusse soit décidée à agir seule. Jusque-là il ne veut que l'autorisation de continuer à envoyer les communications de M. de Zea.

Parti de Francfort le 29 avril, je me suis arrêté à Fulda, dont le palais très vaste est aussi triste que laid. Sous une pluie battante, les habitants de la ville et des villages suivaient en foule les processions des Rogations.

Le lendemain, j'ai traversé les majestueuses forêts de la Thuringe et visité le château de Warburg, situé au-dessus de Eisenach, jolie petite ville animée, industrieuse. Le château, habité par Luther après la diète de Worms, est rempli d'armes anciennes et d'armures; celles de Henri II, roi de France et celle du connétable de Bourbon, tué devant Rome, y occupent une place d'honneur.

Me voici à Gotha. Le palais du duc régnant est dans une situation splendide, la vue s'étend sur d'immenses espaces de campagnes boisées. Le nouveau souverain, qui ne règne que depuis quelques mois, a épousé la princesse Alexandrine de Bade. Ils habitent Gotha pendant l'hiver et passent l'été à Cobourg.

M. Perthes, éditeur du célèbre *Almanach de Gotha*, habite un affreux petit magasin enfumé et malpropre.

Aujourd'hui, 2 mai, j'arrive à Weimar après avoir traversé Erfurt, forteresse de deuxième classe très en décadence.

Je viens de faire avec M. de la Rochefoucauld, ministre de France, les visites d'usage au ministre des affaires étrangères, M. de Watzdorf, au grand-maréchal de la cour, le comte de Spiegel, à la grande-maîtresse, la comtesse de Fritsch, à MM. de Maltitz et de Salviati, chargés d'affaires de Russie et de Prusse. Sur la demande que M. de la Rochefoucauld avait faite pour moi d'une audience du grand-duc et de la grande-duchesse, je trouve en rentrant à l'hôtel une invitation à dîner à la cour à trois heures et l'avertissement qu'une voiture viendra me chercher. Il est deux heures, et je n'ai pas de temps à perdre.

La grande-duchesse est sourde, mais elle a très grand air et elle est fort polie; sans avoir beaucoup d'esprit, elle est habile, dit-on. Elle gouverne le grand-duc et par lui tout le pays, mais d'une main assez légère pour être aimée et honorée de ses sujets. Elle m'a parlé avec un vif intérêt de Mme la duchesse d'Orléans, sa nièce, mais sans me dire un mot du roi et de la famille royale. Elle n'est pas grande-duchesse de Russie pour rien. Elle m'a, du

reste, traité à merveille et m'a fort gracieusement remercié de m'être arrêté à Weimar et d'avoir demandé à la voir. Le grand-duc est un gros homme sans esprit, très bon, assure-t-on. Il est arrivé au moment même où on allait se mettre à table, et m'a immédiatement demandé des nouvelles de Mme la duchesse d'Orléans; puis, après le dîner, il m'a exprimé le désir et l'intention d'aller la voir, mais il balbutiait tout cela d'un air craintif, et quand il m'a parlé du roi, de la reine, il regardait du côté de la grande-duchesse, et sans s'en rendre compte, il parlait très bas de façon à n'être entendu que de moi. M. de la Rochefoucauld m'a dit qu'il lui avait souvent parlé de son voyage en France, et toujours avec les mêmes précautions. Il voudrait mettre son projet à exécution, car il aime beaucoup sa nièce, et tout le monde, d'ailleurs, désire voir la France, mais jamais il n'osera braver la volonté de la grande-duchesse, qui n'a pas pardonné à son beau-frère, le duc Bernard de Saxe-Weimar, le voyage qu'il a fait l'année dernière au camp de Metz et à Paris. La Russie a pris la peine de se mêler aussi de ce petit incident, sous prétexte que le séjour en France du duc Bernard avait eu lieu au moment même où le baptême du prince héréditaire de Weimar se faisait dans le grand-duché. Quoiqu'il en soit de toutes ces petites choses qui rendent les capitales lilliputiennes de l'Allemagne assez semblables à nos petites villes de province, je n'ai pas eu à souffrir personnellement de cette disposition d'esprit, et il m'est arrivé ce qui arrive, en général, dans toutes ces petites cours, aux Français *juste-milieu;* on est très bien reçu, mais on n'entend parler ni du roi, ni de la reine, ni de la famille royale.

En traversant le lendemain Iéna, je me suis, sans être « du métier », très bien expliqué comment Napoléon avait pu prendre là toute l'armée prussienne comme dans une souricière; c'est un vrai puits sans dégagements. De Iéna, je suis allé à Gera, jolie petite ville située dans un charmant vallon dominé par un fort beau château; ville, territoire environnant et château appartiennent aux princes de Reuss; l'Elster traverse cette vallée, qui s'étend jusqu'à Leipzig, où je suis arrivé par le chemin de fer, ayant pu, à Altenbourg, faire charger ma voiture sur un truc. Le château, résidence des ducs de Saxe-Altenbourg, est très ancien; situé au milieu de la ville, sur un pic de rocher, il produit l'effet le plus pittoresque.

D'après ce que m'ont dit MM. de Kiel et Doumerc, il paraît que la nouvelle communauté *catholique allemande* a mis Leipzig sens dessus dessous. L'abbé Ronge et l'abbé Czerzky, qui, par parenthèse, s'est marié, sont venus ici et n'ont pu remuer que la plus basse classe; le journal de Leipzig, intitulé *Allgemeine Leipziger*

Zeitung, très radical, expulsé de Berlin, est venu s'installer ici pour faire une guerre acharnée au gouvernement prussien. Il est à remarquer que les Allemands se préoccupent avant tout non de leurs propres croyances, mais chacun de celles des autres, et on ne peut attribuer qu'à la divergence des sectes le mécontentement général de la nation et les intrigues qui menacent de bouleverser tôt ou tard l'Allemagne.

La France et les Français sont très bien vus à Leipzig, où notre commerce est en voie de prospérité.

J'ai fait la connaissance de M. de Hübner, consul général d'Autriche; il réside habituellement ici, mais il est en même temps chargé d'affaires près des huit petites cours d'Anhalt-Dessau, d'Anhalt-Bernbourg, d'Anhalt-Köthen, de Schwarzbourg-Sondershausen, de Schwarzbourg-Rudolstadt; de Reuss-Greiz, de Reuss-Schleitz et de Reuss-Lobenstein et Ebersdorf. Comme il est depuis peu de temps à Leipzig, il est allé tout dernièrement porter ses lettres de créance dans ces huit cours, et il fait un récit fort original de cette tournée, qui n'a duré que onze jours. Dans toutes ces petites résidences règne la plus sévère étiquette et des façons d'être et de dire aussi ridicules que pompeuses. Partout on mettait des voitures de la cour à ses ordres et des factionnaires à sa porte; pour le recevoir, tous ces petits souverains grimpaient sur des petits trônes, et il se voyait obligé de faire un petit discours. Le prince de Bernbourg est une espèce de crétin qui a dit à M. de Hübner en manière de bienvenue : « Ah! ah! vous voilà, monsieur, vous avez donc supplanté votre prédécesseur? Pourquoi l'a-t-on changé? Il pouvait encore très bien servir, mais il faut renvoyer les vieux serviteurs pour placer les jeunes; au reste, monsieur, vous n'êtes pas encore chargé d'affaires ici! »

« — C'est vrai, monseigneur, répondit Hübner, je ne le serai que quand vous aurez reçu cette lettre.

« — Oh! non, non, vous ne le serez que quand l'*Almanach de Gotha* aura fait mention de vous. »

Et ce gracieux souverain, ne prenant pas la lettre de créance, M. de Hübner restait en face de lui le bras tendu.

Après le dîner qui suivit immédiatement cette agréable audience, celui qui remplit les fonctions de ministre des affaires étrangères, un bon Allemand tout rond, dont le nom m'échappe, chercha à prouver que tout ce que son maître avait dit était un témoignage de la satisfaction qu'il ressentait en voyant M. de Hübner accrédité près de lui, et le nouveau chargé d'affaires, ne paraissant pas très convaincu, le ministre ajouta : « C'est d'ailleurs ainsi qu'il reçoit tout le monde. »

A Anhalt-Dessau, la duchesse a de si nobles manières, elle est si simplement bienveillante, que tout ce qui paraîtrait ridicule, sans elle, disparaît par sa seule présence.

A Kœthen, une abominable musique assourdissante joue, sans une seconde d'intervalle, des airs barbares depuis le moment où le chargé d'affaires met le pied dans le palais jusqu'à celui où il remonte en voiture pour s'en aller. A la fin du dîner, le duc se leva, porta la santé de l'empereur d'Autriche et fit un discours qui dura vingt minutes; Hübner, fort ennuyé, dut improviser une réponse à cet obligeant pathos.

A Schwarzbourg-Sondershausen, c'est un jeune prince qui règne après avoir fait une révolution à la suite de laquelle son père dut abdiquer; le prédécesseur de M. de Hübner avait été chargé, par son gouvernement, de le tancer, et M. de Hübner, au contraire, apportait des paroles de pacification, aussi fut-il reçu à merveille par le duc, qui lui dit que la duchesse ayant la migraine, ils allaient dîner ensemble chez le ministre des affaires étrangères dont la femme est fort jolie, fort aimable, et chez laquelle le duc va, dit-on, se distraire chaque fois que la duchesse a la migraine.

A Schwarzbourg-Rudolstadt, la cour a meilleur aspect, grâce à la présence habituelle de la grande-duchesse de Mecklenbourg-Schwerin, belle-mère de Mme la duchesse d'Orléans.

A Lobenstein, il y eut un dîner de trente couverts, pendant lequel pas un des convives n'osa proférer une parole. Pour toute conversation, un dialogue peu animé entre le prince de Reuss et M. de Hübner; tous les assistants, les yeux baissés, ne desserraient les dents que pour manger.

Le prince de Reuss, jeune et grand amateur de chasse, fait chez lui une justice expéditive : quand il rencontre un braconnier, il ordonne qu'il soit immédiatement fusillé, et ses sujets obéissent passivement, sans sursis ni commentaires.

Tout cela, ridicules, petitesses et barbarie, fait comprendre que le congrès de Vienne aurait aussi bien fait de médiatiser, pour le bonheur de l'Allemagne, douze ou quinze princes de plus.

Je suis arrivé à Berlin le 8 mai et, dès le lendemain, j'ai vu le baron de Bülow, qui s'est chargé d'obtenir pour moi une audience de Mme la princesse de Prusse, à laquelle je dois remettre une lettre de sa cousine Mme la duchesse d'Orléans. Je lui ai aussi communiqué le message de Blittersdorf, auquel il m'a dit de répondre qu'il pouvait cesser de lui envoyer ce qui viendrait par M. de Zea; qu'ils étaient en train de s'occuper de la reconnaissance du gouvernement espagnol par une voie directe; qu'il savait qu'après la reconnaissance faite par la cour de Rome, le cabinet de

Vienne ne tarderait pas à en faire autant, mais que le cabinet de Berlin ne pouvant pas s'appuyer sur le même motif, il faudrait en trouver un autre.

J'ai vu M. Humann inquiet de ma présence à Berlin; j'ai tâché de le rassurer, mais il ne veut pas croire que mon voyage n'a d'autre but que de remettre à Mme la princesse de Prusse la lettre de Mme la duchesse d'Orléans et de me promener. Il m'a naïvement fait entendre que toute la diplomatie est agitée par ma présence inopinée. Les Allemands sont soupçonneux, méfiants, et cela leur obscurcit souvent l'intelligence.

J'ai dîné chez Rossi et revu avec bonheur lui et son adorable femme[1]; ils m'ont emmené à l'Opéra, dans la nouvelle salle royale, qui est très belle; on donnait les *Huguenots*, dirigés par l'auteur lui-même, M. Meyerbeer. Mme Fontan, qui ressemble à Mme Thiers, et le comte et la comtesse de Bernstorf sont venus dans la loge de la comtesse Rossi.

J'ai fait dix à douze visites; j'ai été reçu par le baron Renduffe qui ne m'a dit que des pauvretés; par le baron d'Ohsson, intelligent, mais passionné dans le sens absolutiste; par le baron Antonini, ministre de Naples et intrigant maladroit.

Le soir, Mgr le prince de Prusse[2], frère du roi, m'a reçu en audience particulière, à laquelle Mme la princesse de Prusse est venue se joindre, et j'ai pu lui remettre la lettre de Mme la duchesse d'Orléans. Le prince a un grand air de bonhomie simple et vrai qui n'exclut pas une dignité non moins simple; il y a aussi en lui quelque chose de martial, de soldatesque même; il a été pour moi extrêmement gracieux. N'étant revêtu d'aucun caractère officiel, je n'avais pas sollicité une audience de lui, mais seulement de la princesse de Prusse, pour m'acquitter de la mission dont j'étais chargé par Mme la duchesse d'Orléans, qui l'aime tendrement et qui désirait que je la visse pour lui parler ensuite d'elle.

La princesse royale de Prusse[3] est grande, majestueuse; au premier abord elle pose, mais dès qu'elle a pris le temps de produire son petit effet de future souveraine, elle devient une femme charmante, aimable, gracieuse, et causant bien plutôt comme une Française que comme une Allemande. Elle a trente-quatre ans et elle est fort jolie; on la dit malheureuse et le laissant trop voir. Quand, à l'âge de dix-huit ans, elle a épousé le prince Guillaume, il était sous la domination d'une femme qui a conservé sur lui

[1] Mlle Sontag.
[2] Depuis l'empereur Guillaume Ier.
[3] Devenue l'impératrice Augusta, grand'mère de l'empereur actuel Guillaume II.

après son mariage le même empire, empire qui ne s'exerce en rien sur sa conduite politique, et le mot même n'est peut-être pas bien employé; elle se contente de lui inspirer un attachement qui le tient éloigné de sa femme dont il a eu cependant deux enfants. La princesse de Prusse, d'une conduite exemplaire, n'aime pas son mari, dit-on, et ne peut néanmoins prendre son parti de son infidélité. Elle n'est point aimée à Berlin, tandis que la reine est adorée dans toutes les classes; elle passe, à tort ce me semble, pour très hautaine. Le prince de Prusse est très populaire; avec cette physionomie et cette franche urbanité, il est d'ailleurs fait pour séduire les masses, et tout particulièrement la nation sur laquelle il doit un jour régner.

J'ai eu plusieurs conversations avec F. de N. et R. Voici d'abord sur l'affaire de l'abbé Ronge des détails nouveaux pour moi, peu connus et très authentiques : Il existe à Breslau un comte de Reichenbach, assez mauvais sujet, mais en tout cas mauvais catholique, et qui est soupçonné d'être le chef des menées communistes de Silésie. C'est un homme très adroit, dont le gouvernement prussien trouve partout les traces dangereuses, mais qu'il ne peut jamais atteindre positivement. Il y a deux ou trois ans, une lettre, fort injurieuse pour le chapitre de la cathédrale de Breslau, parut dans les journaux de Silésie. Ce chapitre méritait, du reste, quelques-uns des reproches qui lui étaient faits; parmi ses membres, plusieurs étaient accusés de rationalisme et marchaient avec l'ancien prince-évêque de Breslau, aujourd'hui ministre d'État, comte Sedlnitzki. Cette lettre fit un effet prodigieux; on voulut en connaître l'auteur et on était d'accord pour désigner le comte Reichenbach, lorsque celui-ci détourna l'orage de sa tête. Il avait eu pour précepteur l'abbé Ronge, qui se trouvait vicaire obscur d'une petite paroisse de Breslau; moyennant une pension de 300 écus qu'il lui assura, il le détermina à se reconnaître pour auteur de la lettre. L'autorité ecclésiastique dut alors suspendre l'abbé Ronge de ses fonctions, et il se retira dans un village de Silésie, près de la frontière d'Autriche, où il devint maître d'école d'une petite communauté de mineurs catholiques qui travaillaient dans une usine près de ce village. Lors de l'exposition de la tunique à Trèves, les rationalistes prussiens, irrités du grand nombre de pèlerins qui se rendaient à cette exposition et voulant y trouver un contrepoids, résolurent de publier la fameuse lettre connue depuis comme étant celle de l'abbé Ronge; mais calculant qu'une pareille lettre n'aurait aucun poids si elle émanait d'une plume protestante et qu'elle en acquerrait, au contraire, une considérable si elle venait d'un prêtre catholique, ils agirent près de Ronge, et le déterminèrent,

moyennant finance, à en prendre la responsabilité. Il la signa donc, et ajouta à son nom le titre de prêtre catholique, qui ne lui appartenait plus, puisqu'il était suspendu de ses fonctions. On sait l'éclat qu'eut cette lettre et l'effet qu'elle produisit. Le gouvernement prussien eut malheureusement l'imprudence d'encourager d'abord la nouvelle secte qui levait son étendard sous le nom de Ronge; les meneurs de cette secte essayèrent, sans succès, de déterminer le comte Sedlnitzki à se mettre à leur tête, mais tout mauvais prêtre qu'il soit, cet ancien prince de l'Église refusa formellement. Il vit actuellement à Berlin, assistant au conseil d'État, et ne pratiquant aucune fonction ecclésiastique; il va seulement à la messe le dimanche matin, en cachette.

Les encouragements du gouvernement prussien ont produit l'effet qu'on sait; il les a retirés depuis, quand il a découvert le but et les projets de la nouvelle secte, mais il était trop tard. Aujourd'hui le prince de Prusse est le seul protecteur qui lui soit resté, et tout cela ne tardera pas à devenir l'objet d'une discussion dans le conseil d'État, où le roi aime à faire traiter ce genre de questions.

Depuis un mois, on y discute une chose de ce genre relative aux anciens luthériens qui n'ont pas voulu adopter la liturgie que le feu roi avait essayé d'imposer à ses sujets protestants. Le roi actuel ne manque pas une séance et prend part avec vivacité à toutes les discussions. Ce roi est doué d'un caractère incertain et mobile, et le résultat de ce caractère et de ses actions a été de le dépopulariser dans toutes les classes de la nation. Il a mécontenté tout le monde et n'a satisfait personne, en aucune circonstance. Il veut donner une constitution et ne sait à quelle forme s'arrêter; il déteste celles de France et d'Angleterre et n'en veut à aucun prix; ses goûts historiques lui font rechercher quelque chose des temps anciens, mais ses idées vacillantes ne lui permettent de s'arrêter à aucun plan; il flotte entre mille idées contradictoires et finira probablement par faire une chose étrange, bizarre, incomplète, qui ne plaira ni aux gouvernants ni aux gouvernés; il veut limiter ses concessions, et six mois après on lui en demandera d'autres. Le roi a l'esprit mal équilibré, et il n'y a pas un homme d'Etat capable de le diriger dans son conseil, bien qu'il s'y trouve quelques hommes d'affaires distingués. Le ministre de la revision des lois, M. de Savigny, est un jurisconsulte profond; M. Eicharm, ministre de l'instruction publique et du culte, est un savant qui a de bonnes intentions, il est opposé à la nouvelle secte, tandis que le ministre de l'intérieur, le comte d'Arnim, lui est favorable. Ce comte d'Arnim n'est pas sans capacité, mais entêté dans ses idées aristocratiques fort exagérées; il se montre opposé à tout projet de cons-

titution. M. de Bülow, au contraire, qui s'est aperçu que le roi penchait pour une constitution, se prononce pour qu'il y en ait une dans l'espoir que cette condescendance lui vaudra de garder sa place, qu'il est, paraît-il, fort menacé de perdre; on assure qu'il serait remplacé par M. d'Arnim, ministre à Bruxelles, qui passe pour hargneux et vindicatif, mais capable, ou par M. de Canitz, ministre à Vienne et grand piétiste. Le ministre des finances, Flottwel, est incapable; il a, dans son département, un directeur général des tailles nommé Külne, qu'on dit être la meilleure tête de tous; malheureusement il est fort âgé. En tout, la machine marche très mal.

La bureaucratie, qui domine la monarchie prussienne, ne voudrait pas d'une constitution qui pourrait détruire ou affaiblir son pouvoir, et elle est mécontente du roi qui songe à en donner une. L'aristocratie, qui hait le joug de la bureaucratie, voudrait une constitution qui la ferait échapper à ce joug, mais elle la voudrait aristocratique, et elle craint que le roi ne la fasse pas telle, ce qui, d'avance, l'irrite contre lui. La bourgeoisie, qui désire anéantir les entraves qui la séparent de la noblesse, pousse le roi à une constitution libérale et, ne la voyant pas venir, s'impatiente et se plaint amèrement des tergiversations du souverain. Les industriels qui, toujours et en tous pays, se lamentent même lorsqu'ils gagnent de l'argent à pleines mains, crient en Prusse qu'ils ne sont pas protégés, et les doctrines communistes font des progrès parmi leurs ouvriers. La masse du peuple est inquiète sans savoir pourquoi ni ce qu'elle veut; elle attend un changement quelconque, et elle est agitée.

Dans la famille royale, tous les princes sont opposés à une constitution et ils ont menacé le roi de protester s'il en donnait une. Le prince de Prusse, à l'honnêteté et à la loyauté duquel la nation entière rend justice, est le plus hostile de tous à une constitution quelconque. Il a beaucoup plus d'intelligence que le roi, et il aura surtout beaucoup de fermeté.

Croirait-on que la question de la constitution, si capitale pour la Prusse, occupe en ce moment infiniment moins les esprits que ces misérables discussions de sectes. La polémique religieuse est à l'ordre du jour; les journaux ne parlent que de cela, et les brochures pleuvent sur des lecteurs qui souvent ni comprennent rien. Dans les provinces du Rhin, on accuse la censure de favoriser la polémique protestante et d'imposer des restrictions à la polémique catholique; c'est à cela qu'il faut attribuer le redoublement d'effervescence pour obtenir l'abolition de la censure et la liberté de la presse. Il est aisé de voir qu'un pareil état de choses est un

véritable gâchis dont les conséquences ne peuvent être bonnes.

La Russie et l'Autriche ont naturellement fait des représentations très vives contre tout projet de constitution; on croit que le roi de Prusse aura, dans le courant de l'été, une entrevue à Varsovie, avec l'empereur Nicolas. Les uns se flattent que cette entrevue empêchera le roi de donner une constitution; les autres, et c'est le grand nombre, qui redoutent la même conséquence, n'en sont que plus déchaînés contre l'empereur et les Russes, qui n'ont jamais été plus abhorrés qu'à présent en Prusse.

On m'écrit de Hambourg : « En Suède, le projet de nouvelle constitution a fait un fiasco complet, et les esprits ne savent plus à quoi se rattacher. La couronne laisse dire et faire, ne sachant elle-même que dire et que faire; c'est une politique comme une autre; le temps dira si elle est bonne ou mauvaise. Quant aux Norwégiens, ils fêtent le roi et se rendent de plus en plus indépendants; c'est une république couronnée et dont la couronne n'est qu'une parure qu'elle met seulement les jours de gala. La nouvelle secte des catholiques allemands, comme on l'appelle fort à tort, car elle est plus protestante que le protestantisme, fait peu de progrès, faute d'argent et faute de prêtres. Jusqu'ici les tentatives faites dans les villes hanséatiques pour provoquer la formation d'une Église dissidente sont restées sans succès. »

J'ai quitté Berlin le 14 mai au matin par le chemin de fer qui m'a conduit, en trois heures, à Francfort-sur-l'Oder par une contrée de sable, triste, plate, monotone, misérable. A Francfort, j'ai repris la poste qui va à merveille dans cette partie de la Prusse; elle fait un mille d'Allemagne, — 2 lieues de France, — en trente-cinq minutes; mais il faut des chevaux de courrier, ce qu'on appelle *extra-post*. Les premiers relais se font à travers le même pays, toujours aussi laid jusqu'à Grüneberg, où on entre en Silésie et où le pays boisé, fertile et bien cultivé, prend un aspect riant. J'ai repris le chemin de fer à Liegnitz et je suis arrivé le 15 à dix heures du matin à Breslau, seconde ville, comme importance, de la monarchie prussienne. C'est la capitale de la Silésie et elle compte 100 000 habitants à peu près; elle était autrefois fortifiée; ses fossés et ses remparts sont devenus d'agréables promenades; elle est baignée par l'Oder, qui montre là déjà son caractère bouillonnant et impétueux. Les trois quarts de la population de Breslau sont catholiques; le reste protestant ou juif. C'est le siège d'un prince-évêque qui a 20 000 écus de revenu; il y a vingt-cinq églises dont une douzaine pour les protestants. La ville, qui est très ancienne, possède de curieux monuments; la garnison est nombreuse, et l'université compte douze cents étudiants. Ces deux

éléments, combinés avec les efforts du gouvernement prussien, ont puissamment servi, d'une part, à démoraliser la population, et, de l'autre, à y établir les principes religieux catholiques : c'est ce qui explique le succès des prédications de Ronge et de Czerzky. Ronge a déjà enregimenté cinq mille sectaires dans Breslau, et l'affluence dans l'église que le gouvernement lui a donnée est telle quand il parle, qu'on ne peut y entrer sans avoir une carte signée de sa main.

Breslau a une grande importance commerciale, c'est une ville manufacturière; la plus considérable partie commerciale de la Prusse se trouve autour d'elle, et elle communique à la Pologne et à la Russie au moyen de voies très perfectionnées par terre et par eau. Ses articles de commerce sont variés : tout d'abord les blés, puis des métaux de différentes sortes tirés des mines de Silésie, des draps, des toiles, des bois de construction. Il y a, à Breslau, plus de cent distilleries, et c'est, pour les laines, le marché le plus important de l'Europe.

J'ai visité le vieux et le nouveau château de Furstenstein, situés sur le sommet de deux montagnes, au commencement de cette chaîne qu'on appelle les *Riesen Gebirge*, — montagnes des géants. — La vue s'étend à 20 lieues de distance sur la Silésie. Le château habitable de Furstenstein, sans être en ruines aussi complètement que l'autre, est dans un état de délabrement pitoyable; son propriétaire, le comte Hochberg, est en train de le restaurer, mais il faudra qu'il y dépense beaucoup d'argent pour en faire une habitation confortable. Le vieux château renferme une collection très curieuse d'armes anciennes.

J'ai quitté Breslau le 17, et continué de courir en poste toute la journée et toute la nuit suivante; j'ai traversé Kosel et Ratibor, dernière ville prussienne sur cette frontière. C'est elle qui a donné son nom dernièrement à ce prince de la maison de Hohenlohe-Schillingfürst, qui vient de prendre le titre de duc de Ratibor et d'épouser la fille du prince de Fürstenberg.

En continuant ma route à travers les montagnes de la Moravie, je suis arrivé à Olmütz, forteresse autrichienne fort importante prise par les Suédois dans la guerre de Trente ans, mais vainement assiégée par le grand Frédéric. La ville a douze mille habitants, une nombreuse garnison, un collège de nobles où Wallenstein fut élevé par des Jésuites; un superbe hôtel de ville gothique, et un évêque qui est le seul, à ma connaissance, possédant le droit d'élire son doyen et son chapitre. C'est à Olmütz que le général de la Fayette a subi un long et arbitraire emprisonnement.

Je suis arrivé à Vienne le 20 mai; j'ai retrouvé, le jour même, le comte Medem et j'ai fait avec lui une promenade à pied au

Prater. Le lendemain, j'ai dîné chez lui avec plusieurs Hongrois et avec le chevalier de Lenzoni, chargé d'affaires de Toscane. Après le dîner, nous avons été à Schönbrunn, dont l'empereur avait prêté la salle de spectacle à des amateurs qui ont joué trois vaudevilles français au profit des inondés de Bohême. Les billets coûtaient 10 florins, et la salle peu vaste était presque vide; cette salle, très ornée, a quelque chose d'antique et de royal. Une grande partie de la famille impériale était là et aussi la plus brillante portion de la société de Vienne : la princesse de Metternich, les princesses Lichtenstein, les Windischgrætz, Esterhazy, etc... J'y ai retrouvé le prince et la princesse Palfy, la comtesse Dietrichstein, le comte Schulenbourg, le comte Condenhove. Les actrices étaient la jeune et jolie princesse Clary, née de Fiquelmont, la princesse Czartoryska et les acteurs deux princes Czartoryski, le prince Clary, un comte Fribert et M. Sullivan, ministre de Belgique, le moins mauvais de tous; les autres faisaient peine à entendre. Au total, cette salle, dont les premières places étaient seules occupées, et cette détestable représentation avaient un parfum aristocratique qu'on ne respire plus guère qu'à Vienne et en Angleterre. M. Périer, chargé d'affaires de France, doit me présenter demain à M. de Metternich.

Le prince de Metternich m'a accueilli avec infiniment de grâce et de bienveillance. Il a bien voulu me dire que, sans m'avoir jamais vu, il me connaissait depuis longtemps, et que j'occupais une très haute place dans son opinion; il m'a ensuite invité à dîner pour le 24, en ajoutant que sa maison me serait ouverte tous les soirs, et son cabinet à toute heure quand je voudrais venir causer avec lui. Il a soixante-treize ans, est maigre, d'une constitution nerveuse, mais il paraît très affaibli; il parle lentement et s'écoute parler; il m'a raconté diverses anecdotes sur diverses époques de sa vie, particulièrement sur le congrès de Vienne, dont les séances se tenaient dans le salon même où il m'a reçu.

J'ai eu une longue visite de Heckeren, mauvais homme de beaucoup d'esprit; voici une partie de ce qu'il m'a dit : L'Autriche n'a aucune disposition arrêtée pour ce qui se ferait si le prince de Metternich venait à mourir demain. Il est probable que le comte de Fiquelmont lui succéderait comme ministre des affaires étrangères, mais sans le titre de chancelier. Le comte de Fiquelmont a beaucoup perdu de la popularité qu'il avait à Vienne, il y a quatre ans, à son retour de Pétersbourg. La cour le trouve léger, et le parti dévot lui reproche d'avoir composé deux petits vaudevilles français qu'il a fait jouer chez lui. Dans la haute société on ne veut, malgré le mariage de sa fille, voir en lui qu'un étranger. Enfin il sait mal l'allemand et n'entend rien, assure-t-on, aux

affaires d'Allemagne. Aussi est-il probable que le comte de Münch resterait chargé de certaines affaires qu'il connaît à merveille, mais il est méprisé en Autriche; on met son intégrité en doute; sa basse extraction et quelques méfaits originaires lui font un tort considérable. Le comte de Fiquelmont ne conservera assurément pas longtemps la succession du prince de Metternich, mais qui lui succédera? Les hommes capables sont rares en Autriche. Le comte Kallowrath est vieux, usé et paresseux; le comte Hartig, commandant général de la Lombardie, a l'ambition de jouer un rôle. C'est un homme de cinquante et quelques années, doué d'une capacité réelle; il est le chef du parti qui fronde et blâme tout ce qui se fait. A la cour, l'archiduc François-Charles, l'héritier du trône, n'est pas aussi nul qu'on le croit et n'est pas aussi entièrement gouverné qu'on le dit par sa femme l'archiduchesse Sophie. Il est obstiné et tenace dans ses volontés. L'archiduc Louis, qui a de l'influence dans le gouvernement et qui est appuyé par l'archiduchesse Sophie, a de l'instruction, des talents, de l'esprit, mais un caractère indécis. Il est, avec l'impératrice mère et l'archiduchesse Sophie, à la tête du parti dévot gouverné ici par les Ligoriens, ordre religieux qui joue à Vienne le rôle des Jésuites partout ailleurs. Il y a plus d'un élément de discorde dans la famille impériale, dont quelques membres ont de l'ambition. Le jeune archiduc Étienne, son père le palatin de Hongrie, et l'empereur étaient à peu près les seuls qui voulaient, il y a six mois, le mariage avec la grande-duchesse Olga de Russie, mariage réprouvé par le reste de la famille impériale, la cour, la ville, le peuple, par toute la monarchie qui, en masse, exècre les Russes.

Dans cette occasion, une opinion publique, chose qu'on croyait ne point exister en Autriche, s'est manifestée avec une singulière énergie. La cour de Russie n'avait cependant négligé aucun genre de séduction. Il en est une, assez particulière, qui eut du succès près du jeune futur gendre de l'empereur Nicolas. Dans le projet de contrat de mariage envoyé à la cour de Vienne, l'empereur s'engageait à payer une rente annuelle de 32 000 ducats à son gendre, ce qui mettait celui-ci dans l'humble position de pensionnaire de son beau-père, mais l'archiduc Étienne n'y vit qu'une sorte d'indépendance pécuniaire, assurée pour lui, vis-à-vis la cour d'Autriche.

Tel est le résumé de la longue conversation de Heckeren.

Je suis allé le soir chez le prince de Metternich, qui m'a présenté à sa femme, dont l'hostilité pour la maison royale actuelle de France est bien connue. Elle m'a reçu avec une froideur marquée. Le prince, qui souffre des manifestations de sa femme, s'empressa de

me mettre à un whist avec lui, sir Robert Gordon, l'ambassadeur de Russie, et le baron Charles de Hügel. Je suis resté jusqu'à minuit, et la princesse tenait avec animation une banque de Monaco, à laquelle le prince l'a laissée, car il se retire toujours de bonne heure.

23 *mai*. — J'ai visité l'admirable église de Saint-Étienne; sa tour a 465 pieds de hauteur et ses ornements sont une véritable dentelle de pierre; rien de plus imposant que cette architecture gothique si parfaitement conservée. Tous les monuments de Vienne sont intacts; on voit que ni les dévastations des guerres de religion, comme à Prague et dans toutes les villes d'Allemagne, ni les dévastations révolutionnaires, comme en France, n'ont atteint la vieille capitale de l'Autriche. Saint-Étienne renferme le tombeau de l'empereur Frédéric III et celui du fameux prince Eugène de Savoie.

J'ai vu l'église des Augustins, célèbre par l'œuvre de Canova, le mausolée de l'archiduchesse Marie-Christine, fille de Marie-Thérèse, mariée au prince de Saxe-Teschen. Au premier abord, on n'est pas frappé par la beauté de ce monument, mais à mesure qu'on le regarde, on se sent envahi par une mélancolique admiration et entraîné par une émotion étrange et invincible; c'est une personnification douce et poétique de la mort. C'est aussi dans l'église des Augustins que se trouve le tombeau de l'empereur Léopold II, plus grandiose que beau; celui du général Dann, érigé par Marie-Thérèse, et aussi celui du médecin Van Swieten, également élevé par les ordres de l'impératrice. Enfin, dans une petite chapelle sombre sont enfermés les cœurs de la famille impériale, dont les entrailles sont à Saint-Etienne et les corps à l'église des Capucins. Chaque cœur est dans une urne d'argent.

L'église de Saint-Charles, dans le faubourg près du Rennweg, a été bâtie par l'empereur Charles VI pour l'accomplissement d'un vœu lorsque la peste ravageait Vienne. Elle est flanquée des deux côtés de l'entrée de deux colonnes élevées avec des reliefs représentant les principaux événements de la vie de Charles Borromée. Ces colonnes et la coupole de l'église lui donnent un air de mosquée.

Le soir, j'ai été au théâtre de la porte de Carinthie, où dansait mon ancienne amie d'Amérique, Fanny Essler.

24 *mai*. — J'ai visité le palais impérial de Schönbrunn, dans lequel la famille impériale va s'établir ce soir même, de sorte que je n'avais pas de temps à perdre. Le château n'a rien de remarquable. Il y a, au premier, cinquante-huit chambres meublées fort simplement; l'une était occupée, en 1809, par Napoléon, et dans la même est mort le duc de Reichstadt, son fils. Tous les portraits de ses enfants sont restés dans l'appartement de Marie-Thérèse; on y voit Marie-Antoinette enfant et reine de France.

J'ai dîné chez le prince de Metternich, qui m'avait placé à sa droite, probablement pour que sa femme ne puisse me dire aucune chose désobligeante, ce qu'elle ne manque pas de faire lorsqu'elle se trouve hors de portée des oreilles de son mari et qu'elle a sous la main un Français appartenant au gouvernement. Le prince m'a parlé le premier du désir qu'il me savait de prendre connaissance des documents relatifs aux relations de Marie-Antoinette avec Mirabeau, et il m'a promis de me faire montrer, par le comte de Fiquelmont et le baron de Hügel, tout ce qui pouvait m'intéresser à ce sujet. Il a, durant tout le dîner, causé avec une grande facilité et une parfaite netteté d'esprit; quelques verres d'excellents vins l'avaient remonté, et je ne l'avais pas encore vu aussi vivace. Il y avait, à ce dîner, le prince Esterhazy, l'ambassadeur d'Angleterre, lord Rokeby, M. de Canitz, ministre de Prusse, le comte de Fiquelmont, le comte Maurice Esterhazy, le baron Charles de Hügel et la princesse Herminie de Metternich, fille du prince, à laquelle il a bien voulu me présenter lui-même.

Le soir, je suis allé chez la comtesse de Fiquelmont, qui m'a accueillie de la manière la plus aimable; j'y ai renouvelé connaissance avec sa charmante fille, la princesse Clary, mariée à quinze ans et qui en a dix-huit à peine. A mon étonnement le plus grand, je dirai même à ma stupéfaction, le prince régnant de Lichtenstein s'est fait présenter à moi. Evidemment celui-là n'est pas hostile à mon roi, auquel s'adressait naturellement cette extraordinaire politesse que je n'ai pas eu, un instant, la fatuité d'attribuer à mon humble personnalité.

25 *mai.* — J'ai dîné chez le prince Esterhazy, où j'ai vu la princesse Esterhazy, que je ne connaissais pas encore, et ses filles, la comtesse de Chorinsky et la comtesse de Cavriani. Il y avait là, la comtesse Potocka, mère de la comtesse de Dietrichstein; la comtesse Sobinska, le prince et la princesse Nicolas Esterhazy. Le prince Paul Esterhazy m'a raconté, après le dîner, qu'on trouve le prince de Metternich très affaibli au moral et au physique, que c'est un vieillard cassé, usé, qui s'éteindra prochainement ou finira tout à coup, au moment où on s'y attendra le moins. Cela préoccupe tout le monde; l'Autriche est convaincue qu'elle ne pourra pas se passer de lui, et on parle si fréquemment de sa mort qu'il en est informé et prend parfois l'initiative pour amener la conversation sur ce sujet.

26 *mai.* — J'ai vu, dans l'église des Capucins, les tombes de la famille impériale; depuis deux cent cinquante ans environ tous les souverains reposent là. La tombe de Marie-Thérèse et celle de l'empereur François Ier, son mari, sont les plus belles. Le dernier sou-

verain, François II, est entouré des tombes de ses trois premières femmes, et la place de la quatrième, qui vit encore, est préparée. Le duc de Reichstadt est là, et une inscription très touchante, en latin, rappelle cette courte et mélancolique existence.

Un prêtre catholique autrichien qui venait là, comme moi, pour la première fois, me suivait pas à pas, et finit par m'adresser la parole en latin, et notre conversation eut lieu moitié dans cette langue et moitié en allemand. A mon grand étonnement, il a manifesté un grand respect et une profonde admiration devant la tombe de Joseph II, le réformateur du clergé catholique en Autriche, lui prodiguant les épithètes les plus pompeuses avec une vivacité fort étrange. Je me suis demandé si le clergé autrichien allait aussi devenir révolutionnaire???

J'ai été chez le baron Charles de Hügel, célèbre voyageur qui a parcouru toute l'Asie et séjourné dans l'Inde, la Chine, la Polynésie. Il habite à Hitzing, près de Schœnbrunn, une charmante villa qu'il a fait construire et arranger avec un goût parfait; toutes les choses curieuses qu'il a rapportées de ses expéditions lointaines sont rassemblées là. Ses serres sont remplies de plantes inconnues en Europe et ses volières d'oiseaux rares. Sa maison et ses jardins forment un ensemble très remarquable au milieu duquel il figure très bien, car on ne rencontre pas souvent un homme de sa valeur. D'une profonde instruction, il a sur toutes choses les connaissances les plus variées; ses manières sont pleines d'urbanité et sa conversation, simple et nourrie de mille faits intéressants et amusants, est des plus attachante.

Voici ce que cet esprit juste et pénétrant pense de la Prusse, et son opinion mérite d'être notée.

« Le nouveau roi, m'a-t-il dit, homme certainement de beaucoup d'esprit, s'est trouvé appelé, au début de son règne, à remplir une tâche très difficile, celle de constituer son pays qui, depuis bien des années, restait dans un état d'attente, de provisoire pour ainsi dire. Quatre éléments différents se présentaient pour servir de base à la constitution fondamentale de l'État : l'aristocratie, la démocratie, l'armée et la bureaucratie. L'aristocratie prussienne est trop pauvre pour qu'il ait pu s'appuyer sur elle exclusivement. Les méfaits de la démocratie, en France et ailleurs, l'ont naturellement dégoûté d'en faire son élément principal. L'armée aurait pu remplir ce but, mais, depuis le grand Frédéric, le régime militaire effraie la Prusse qui redoute, qui déteste la guerre, et qui n'aime pas à voir le pouvoir aux mains de ceux qui ont intérêt à la faire. Elle a vu à Iéna que l'indépendance et la sécurité du pays ne se trouvaient pas garantis, et le roi a jugé que le mouvement national de

l'armée, en 1813, avait été plutôt révolutionnaire que militaire. Il ne lui restait donc que la bureaucratie, et dès le commencement de son règne, il s'est jeté à sa tête, essayant de conquérir ses suffrages et son dévouement, en lui prodiguant des titres de noblesse qui semblaient être la seule barrière qui la séparait de l'aristocratie. Mais il a rencontré, à son grand étonnement, dans cette bureaucratie une bourgeoisie vaniteuse, il est vrai, voulant le pouvoir, le gouvernement du pays, et rejetant des titres dont elle apprécie la non-valeur à l'époque actuelle et dont elle n'entend pas se contenter. Le pauvre roi s'est irrité des résistances qu'il a rencontrées, et dès lors il n'a su à quoi s'arrêter ni quel parti prendre. De là vient sa conduite incertaine, flottante, cette mobilité qu'on lui reproche depuis quatre ans. Dieu sait comment il sortira de la fausse position qu'il s'est faite.

Je viens de visiter l'exposition, ouverte depuis quelques jours, de tous les produits de la monarchie autrichienne. Je n'y ai rien vu qui mérite d'être remarqué, sauf de très jolis échantillons de parquets.

27 *mai.* — J'ai dîné chez lord Gordon, l'ambassadeur d'Angleterre. Ce repas était donné pour l'anniversaire de la jeune reine; les principaux convives étaient : le comte Maurice de Dietrichstein, grand chambellan de l'empereur d'Autriche; il a été gouverneur du duc de Reichstadt; les comtes Giroky et Hartig, ministres d'État; le comte d'Inzaghy, ministre de l'instruction publique; le baron de Rubeck, ministre des finances, auquel on attribue le mérite d'avoir sauvé l'Autriche d'une banqueroute menaçante; le comte de Hardegg, ministre de la guerre; le comte de Goës, grand maréchal de la cour; le landgrave de Fürstenberg, grand-maître des cérémonies.

Le soir j'ai été chez le prince de Metternich, où j'ai rencontré mon ancien ami don Vincenzon Ramirez et le baron de Canitz, ministre de Prusse. J'ai eu avec le prince, après avoir fait son inévitable partie de whist, une longue conversation sur les causes, les principes et les effets des révolutions de ces derniers temps, et forcément nous en sommes revenus à la question religieuse qui agite en ce moment l'Allemagne. Il m'a dit que le feu roi de Prusse l'avait, pendant sa vie, tenu toujours lui-même au courant de toutes ses idées religieuses, des changements qu'il essayait d'introduire dans la liturgie protestante, avec l'espoir d'affermir le protestantisme, dont la base lui paraissait ébranlée. Le prince de Metternich a souvent démontré à ce souverain que ses efforts resteraient vains, et ses prévisions à ce sujet se sont réalisées. Il croit que le mouvement suscité par l'abbé Ronge n'aura pas de conséquences importantes pour la religion catholique, que ce mouvement est beaucoup

plus politique que religieux et que le protestantisme est beaucoup plus menacé par les agitations de Magdebourg que le catholicisme par le schisme de Ronge.

28 *mai.* — Je viens de visiter le palais du Belvédère, bâti par le prince Eugène de Savoie; il renferme une magnifique galerie de l'Ecole italienne; j'ai particulièrement admiré *la Vierge à la verdure* et *le Repos en Egypte* de Raphaël; *Sainte Marguerite dans une caverne;* sous la forme d'un dragon, Satan vaincu, se tord à ses pieds; *Danaé*, du Titien, couchée, reçoit la pluie d'or; *Hérodiade*, par Léonard de Vinci; *Jupiter embrassant la nymphe*, du Corrège; *Jésus parmi les docteurs*, de Ribera; *un Guerrier*, de Salvator Rosa. Il y a aussi des tableaux de Rembrandt, Van Dyck et Rubens, etc... Le Belvédère est le musée impérial de Vienne.

29 *mai.* — J'ai passé la soirée chez la princesse Lori de Schwarzenberg. La haute société viennoise a décidément un type de noblesse et d'élégance qu'on ne rencontre aussi complet nulle part ailleurs. J'ai revu encore le baron de Canitz, d'une raideur toute prussienne, infatué de son mérite et vivant dans l'espérance d'être prochainement appelé au ministère par son souverain, dont il se croit en train de devenir le favori.

30 *mai.* — J'ai dîné chez Medem avec le maréchal Marmont et le prince Windischgrætz. Mon ami Ramirez, ministre de Naples, qui était du nombre des convives, m'a ramené à mon hôtel, où nous avons longuement causé des embarras de tous genres qui se rencontrent à la cour de Vienne. Sa position est fausse depuis le refroidissement qui existe entre son cabinet et celui de Vienne, en raison de la reconnaissance de la reine d'Espagne par le roi de Naples, et surtout du mariage du duc d'Aumale avec la princesse de Salerne. Il s'étonne avec raison des doctrines contradictoires de la cour autrichienne. L'empereur a un ambassadeur en France et reçoit ici celui du roi des Français; puis, d'un autre côté, il donne à Mme la comtesse de Marne (la duchesse d'Angoulême) le titre de reine, et celui de roi à Mgr le duc de Bordeaux; ces deux titres sont officiellement reconnus à la cour, et les honneurs qui s'y attachent rendus en toute occasion. De plus, en présence de la branche aînée exilée, on ne ménage guère la branche cadette régnante, et tout ce qu'on peut trouver de blessant et même d'outrageant à dire sur le roi Louis-Philippe et la famille royale se répète avec une sorte d'acharnement, en manière de compensation, en présence du jeune prince, qui, lui, s'abstient de toute parole amère ou désobligeante, et semble même désapprouver, par son silence et son attitude, les manifestations intempestives qui sont faites en son honneur. Il vient, d'ailleurs, rarement ici; on ne lui

accorde pas des facultés remarquables, mais infiniment de dignité, de réserve et de soumission envers sa tante. Quant à Mme la duchesse de Berry, on n'en parle jamais, et c'est ce qu'on a de mieux à faire. Ramirez a entendu de ses oreilles tout ce qu'il m'a raconté sur ce sujet brûlant pour tous les Français, car, tout en servant un souverain qui a compris la France et les nécessités du temps où nous vivons, il est impossible d'être indifférent quand on songe aux douleurs imméritées de la petite-fille de Marie-Thérèse, à ce martyre commencé au Temple, aux déceptions de toute cette existence, et enfin à ce petit prince acclamé avant sa naissance pour être rejeté dix ans plus tard. Il n'eût probablement pas grandi dans des idées propres à assurer la durée de son règne, mais il n'en est pas moins victime des événements, et il porte le poids des fautes commises par les autres.

31 *mai.* — J'ai dîné à la villa Metternich, que le prince m'a montrée dans tous ses détails avec une complaisance de bonhomme et de propriétaire; nous nous sommes promenés pendant plus d'une heure et demie en tête à tête. Il m'a raconté l'histoire, assez singulière, de son précepteur, un Alsacien, nommé Simon, devenu terroriste et ensuite professeur d'allemand des princes d'Orléans; puis il m'a parlé de l'éternelle question religieuse. Il trouve qu'en France, le gouvernement ne prend pas assez nettement le parti d'imposer silence aux professeurs de l'Université, aux évêques et au clergé qui, tous, sont, plus ou moins, dans sa dépendance; il déplore aussi la déférence du gouvernement envers le *Journal des Débats*, qui le tient en main très souvent et se glorifie de sa puissance. Enfin, traitant la question religieuse en Allemagne, il la considère beaucoup plus grave qu'en France; en Allemagne, elle n'est, à ses yeux, qu'une question politique qui, d'après la conduite de certains gouvernements protestants, ne peut amener que les plus funestes résultats. La nouvelle communauté, dite catholique allemande, n'est qu'un foyer de radicalisme et de communisme dont les entreprises ne peuvent tendre, d'une part, qu'à des menées révolutionnaires, et de l'autre, qu'à aliéner aux souverains protestants l'affection de leurs sujets catholiques. Il juge que la première mesure à prendre serait d'interdire aux nouveaux dissidents le droit de prendre le titre de catholiques. Cette interdiction serait fondée sur le fait qu'aussitôt qu'on se détache, par une protestation quelconque, de la foi catholique, on cesse d'appartenir au catholicisme. Je leur dirais donc, ajoute le prince : « Prenez le titre que vous voudrez; appelez-vous rongistes si cela vous fait plaisir, je vous tolérerai à l'état de secte, mais je vous interdis de vous présenter comme catholiques, puisque vous ne l'êtes plus. » Je suis

convaincu qu'un pareil arrêt mettrait fin à ce mouvement religieux ou plutôt irréligieux, ou que cette secte s'anéantirait doucement sans occuper d'elle le public, qui s'en est déjà beaucoup trop occupé.

Durant cette longue conversation, M. de Metternich parlait avec lenteur, quelquefois avec hésitation, mais toujours avec une remarquable lucidité. Il ne rabâche pas le moins du monde, comme quelques-uns le prétendent; c'est un vieillard dont les forces physiques trahissent parfois la vivacité morale et dont l'esprit n'a jamais la moindre défaillance.

1er *juin.* — J'ai visité le manège impérial; les remises, où sont les magnifiques voitures de gala de la cour, sont tenues avec luxe; les chevaux, en grand nombre et superbes.

J'ai dîné à Hitzing, à la villa du baron Charles de Hügel, avec le prince et la princesse de Metternich, la comtesse Sandor, la princesse Herminie de Metternich, la comtesse Zichy Ferrari, la comtesse Huniady, le comte M. Esterhazy et le baron de Könneritz. Chose à noter, quoiqu'elle ne soit pas obligeante pour l'hôte qui nous recevait avec le plus aimable empressement, ce dîner, offert par un des hommes les plus remarquables de Vienne, dans une ravissante habitation, a été très froid, très ennuyeux; personne ne parlait, et chacun avait hâte de s'en aller. Pour ma part, je me suis rendu chez la comtesse de Fiquelmont, et j'y ai promptement secoué l'impression ressentie pendant trois grandes heures.

2 *juin.* — J'ai passé toute ma journée à visiter des collections; quelques-unes m'ont intéressé, et d'autres m'ont produit le même effet que le dîner du baron Hügel.

3 *juin.* — Le prince régnant, Louis de Lichtenstein, m'avait convié à un dîner de vingt-cinq couverts dans son très beau palais du faubourg. L'ensemble du service de la maison, y compris la superbe princesse de Lichtenstein, a fort grand air. Il y avait parmi les convives le prince de Holstein-Glücksbourg, les princes et princesses Paul et Nicolas Esterhazy; le prince et la princesse Franz de Lichtenstein; le prince et la princesse Transmansdorf, le comte et la comtesse Chorinsky, le comte et la comtesse Cavriani, le comte et la comtesse Apponyi, le comte et la comtesse Ezernim. Ce dîner, comme celui du prince Esterhazy, m'a donné une haute opinion de la manière d'être de l'aristocratie autrichienne; beaucoup de noblesse dans les allures n'enlève rien à l'entrain et à la grâce de cette société vraiment supérieure.

4 *juin.* — J'ai visité les appartements de l'impératrice douairière contigus à ceux qu'occupait le feu empereur François; c'est au second étage du palais, et le mobilier est très simple, mais il y a

de beaux portraits, entr'autres celui du duc de Reichstadt et celui, très ressemblant, de Mme la duchesse d'Aumale. Le gardien qui me montrait tout cela, voyant que je regardais ce dernier portrait avec un intérêt particulier, me dit : « Elle est devenue Française; pourvu qu'il ne lui arrive pas malheur!... C'est une si bonne princesse; tout le monde l'aimait! »

L'ombre de Marie-Antoinette se dresse encore, on le voit, entre la France et le peuple autrichien!

Les appartements de l'empereur et de l'impératrice régnants sont fort beaux; il y a surtout une magnifique salle de bal décorée avec un goût exquis.

Je suis allé, le soir, chez la princesse Czartoryska, née Radziwill, et chez le prince de Metternich.

5 *juin.* — J'ai dîné chez le prince Windischgrætz et je suis allé ensuite chez la princesse Schönbürg et au théâtre de Burg.

6 *juin.* — M. Arneth, directeur du musée des antiques, a bien voulu m'en faire les honneurs avec une grande obligeance. J'ai remarqué une sallière de Benvenuto Cellini, faite pour le roi François Ier et donnée par lui à l'empereur Ferdinand; c'est le plus beau morceau que j'ai vu de Cellini qui, du reste, le décrit dans ses œuvres; une pierre gravée aussi par lui, représente Léda et le Cygne; un énorme onyx, qui faisait partie de la dot de Marie de Bourgogne; puis de très belles collections de camées, etc... Au *Schatz-Kammer*, — trésor de la couronne, — j'ai vu les ornements du couronnement de l'empereur Charlemagne et un superbe diamant pris à Charles-le-Téméraire à la bataille de Granson; c'est le troisième parmi les plus beaux connus dans le monde entier : le premier est à Lisbonne; le second à Pétersbourg et le quatrième est le régent, moins gros, mais le plus pur des quatre connus et classés. Les ornements qui ont servi au sacre de Napoléon à Milan sont aussi là, et les pierres sont fausses; on voit encore le berceau et la petite voiture du duc de Reichstadt; un crucifix et un lavabo de Benvenuto Cellini; un petit oiseau sculpté par un maître de poste de Nancy, mort il y a soixante ans, et envoyé par M. de Mercy à ses anciens ducs, car la maison de Habsbourg est restée chère aux Lorrains : le petit oiseau en question est une merveille.

J'ai dîné chez le comte Medem, puis nous sommes allés ensemble au *Volksgarten*, où Strauss jouait divinement des valses, galops, polkas. J'ai fini la soirée chez le prince de Metternich, qui est de plus en plus charmant pour moi, et la princesse se montre à présent non moins charmante, après m'avoir témoigné au début de nos relations une froideur très marquée.

7 *juin.* — M. de Hügel m'a communiqué des pièces constatant

que la reine Marie-Antoinette écrivait à son frère l'empereur Léopold dans un sens tout à fait opposé aux vues des princes français émigrés, ses beaux-frères, et une lettre de l'empereur Léopold à son premier ministre, le prince de Kaunitz, datée de Prague, — août 1791, — immédiatement après son entrevue à Pilnitz avec le roi de Prusse et les princes français. Il déclare, dans cette lettre, s'être entendu avec le roi de Prusse pour repousser les demandes des princes français et ne faire qu'une déclaration insignifiante et inoffensive à l'égard de la France.

8 *juin.* — Le comte de Schulenbourg m'a raconté une foule de choses curieuses sur le prince Auguste d'Arenberg, le prince de Talleyrand et le prince de Metternich. Ce vieux ministre saxon est un homme instruit et intéressant à écouter; il est informé de tout et ne dit que ce qui est à dire sans commérages inutiles.

J'ai dîné chez le prince de Metternich, à la villa Rennweg, avec Fanny Essler, la comtesse Sandor, la comtesse Julie Huniady, la princesse Herminie et quelques hommes. La bonté du prince de Metternich et la bienveillance de sa femme pour moi augmentent chaque jour; impossible de recevoir un meilleur accueil. La princesse Herminie est aussi fort aimable; c'est une chanoinesse d'une trentaine d'années, fille du premier mariage du prince avec la princesse Eléonore de Kaunitz-Rietberg.

J'ai passé les journées des 9, 10 et 11 juin à visiter tout ce que je n'avais pas encore vu à Vienne, et le 11, j'ai passé la soirée chez le prince de Metternich. Avant de faire sa partie de whist, il m'a pris à part et m'a dit à peu près ceci :

« J'ai reçu des dépêches de Paris du comte Apponyi qui me mande qu'à l'occasion de l'abdication de don Carlos, M. Guizot lui dit : « Cela doit faire plaisir à M. de Metternich. » En cela il ne se trompe pas, car nous avons assez, depuis longtemps, poussé don Carlos à cette abdication. Mais on nous presse de reconnaître la reine Isabelle et c'est ce que nous ne pouvons pas faire. Je me flatte, voyez-vous, qu'il n'y a pas, en Europe, un homme d'État connaissant aussi bien que moi l'Espagne. Nous avons ici dans nos archives des documents qui remontent à trois cents ans et qui m'ont éclairé sur l'histoire, le caractère et les dispositions de la nation espagnole. Depuis 1808, j'ai suivi avec la plus scrupuleuse attention les événements qui se sont passés dans la péninsule, et c'est ainsi que je suis arrivé à la conviction qu'une intervention active étrangère, dans les affaires d'Espagne, ne pouvait jamais finir que par être funeste à la puissance qui voudrait exercer en Espagne son influence. Il faut se borner à indiquer aux Espagnols le bon chemin, et non les y pousser. C'est pourquoi je ne pourrais

rien leur dire de mieux que ce que je viens de lire dans le *Times* : « Espagnols, voilà une porte ouverte, sachez en profiter. » A quoi bon d'ailleurs nous hâter à reconnaître la reine Isabelle? Ou cette reconnaissance lui est bonne à quelque chose, ou elle ne lui est bonne à rien. Dans ce dernier cas, pourquoi nous presser de le faire? Dans le premier cas, une fois que nous l'aurons faite, on ne se souciera plus de nous, et nous n'aurons plus de gage à faire valoir pour jouir de l'influence que nous voudrions obtenir. Il faut donc qu'on nous laisse agir selon nos convenances. »

12 *juin.* — Le prince de Metternich m'avait, hier, donné rendez-vous à la chancellerie d'État, où je me suis rendu ce matin. Après m'avoir parlé des papiers relatifs aux rapports de Marie-Antoinette avec Mirabeau, dont je lui avais demandé communication, il m'a lu la dépêche du comte Apponyi, celle dont il m'avait donné le résumé la veille, puis il m'a formellement déclaré qu'il n'avait jamais essayé d'empêcher le mariage du comte de Trapani avec la reine Isabelle. Il m'a répété cette assurance à plusieurs reprises sans me convaincre qu'il me disait la vérité. Il partage, d'ailleurs, l'opinion générale sur les inconvénients d'un pareil mariage.

13 *juin.* — J'ai encore visité des palais et des collections, et, le soir, je suis allé au théâtre de la Leopoldstadt, où on donnait un petit vaudeville imité d'une petite pièce française : *Boquillon à la recherche d'un père.*

14 *juin.* — Parti ce matin avec le comte Sollohub, nous avons, en une heure, été à Bade par le chemin de fer, lieu d'eaux minérales fort vanté par les Viennois, puis à Heiligen-Kreuz. Nous avons visité l'antique abbaye cistercienne, fondée en 1136 par saint Léopold, et de là nous sommes allés à Brühl dîner à la célèbre auberge du *Corbeau noir*, où on nous a servi une abominable gargote. Nous venons de rentrer à Vienne.

16 *juin.* — L'arsenal impérial, que j'ai visité ce matin, renferme de précieux souvenirs : l'armure de Godefroy de Bouillon et des bannières de la première croisade; celle de Jean Sobiesky; la peau d'élan portée par Gustave-Adolphe à la bataille de Lützen; on y voit le trou de la balle qui le frappa à mort; la cotte de maille de Montecuculli; les armes de Marlborough; l'étendard vert de Mahomet, etc... Mais ce que le gardien montre avec le plus de complaisance, ce sont les drapeaux pris sur les Français. Tristes trophées pour celui qui ne veut pas comprendre que la guerre a ses vicissitudes pour les uns et pour les autres, et que la colonne de la place Vendôme n'a pas empêché Paris d'être deux fois occupé par l'ennemi.

J'ai dîné chez le général Tettenborn avec le prince Maurice de

Nassau, frère cadet du duc régnant; avec le comte René Esterhazy qui a épousé la comtesse Apraxin, le maréchal Marmont, le comte Colloredo, le comte Medem, etc... Je suis allé le soir à Dornbach chez la princesse Lori de Schwarzenberg, qui recevait dans sa jolie villa ce qui reste à Vienne de *la crème* ou *fleur des pois.*

18 *juin.* — J'ai eu une seconde séance à la chancellerie d'État : le baron de Hügel m'a montré dix à douze lettres de Marie-Antoinette au comte de Mercy-Argenteau, qu'elle entretenait de ses relations avec Mirabeau et de ses espérances en lui.

Le maréchal Marmont, ayant bien voulu me confier le manuscrit de ses Mémoires relatifs à la révolution de 1830, je suis rentré chez moi pour le lire, et cette lecture m'a paru justifier complètement la conduite du maréchal dans cette circonstance si fatale pour lui.

19 *juin.* — Avec les comtes Schulenbourg, Medem, Sollohub, le baron Grothuss et le chevalier Lenzoni, nous avons fait la partie de visiter la résidence impériale de Laxenburg, à quatre lieues de Vienne. C'est une ravissante demeure entourée de roses en si grande quantité qu'on dirait des pelouses de fleurs; on a réuni là les plus curieux et antiques souvenirs, mais pêle-mêle; c'est un amalgame sans ordre. Du haut de la tour, la vue s'étend sur le parc, la contrée, les montagnes de Hongrie et de Styrie. C'est un panorama admirable.

Les 20, 21, 22 et 23 juin j'ai fait mes visites de congé à tous ceux qui ont bien voulu me faire un accueil inoubliable, et je suis parti le 25 pour Bruck-sur-le-Mur par le chemin de fer; là, j'ai repris la poste pour ne plus la quitter. J'ai traversé les montagnes de la Styrie, la vallée de la Palte, dont l'entrée est commandée par le grand château de Strechau; puis, dans la ravissante vallée de l'Enns, j'ai vu au loin les romantiques châteaux de Friedstein, Tratenfels et Wolkenstein. J'eus, à cause de ma grosse voiture, grand'peine à franchir l'énorme montagne qui domine le lac d'Hallstadt; c'est de ce lac que sort la rivière Trann qui traverse la vallée d'Ischel. J'ai côtoyé le lac de Saint-Wolfgang; c'est dans l'église gothique du village qui porte son nom que se fait le plus célèbre pèlerinage de l'Allemagne.

A Salzbourg, l'ancien *Juvania* des Romains, détruit par les Huns et les Vandales, et rebâti par saint Rupert et saint Maxime; j'ai admiré la cathédrale, style italien de l'architecture la plus noble; une très belle fontaine en marbre d'Untersberg; la statue de Mozart, le tombeau de Haydn, une pierre taillée dans le roc vif par l'archevêque Sigismond et qui a 415 pieds de long. On m'a aussi montré la retraite de saint Maxime, une caverne également creusée dans les roches.

Le palais de l'archevêché sert de résidence à l'empereur lorsqu'il vient à Salzbourg; le prince-archevêque actuel est un jeune cardinal de Schwarzenberg, qui n'a pas trente ans, mais chacun s'accorde à vanter ses vertus, son jugement et sa sagesse dans les questions politiques et religieuses auxquelles, autant que possible, il s'abstient de prendre part. Si tous les prélats en faisaient autant, l'Allemagne serait moins troublée et moins menacée. En Autriche, dans la haute société, on ne se préoccupe pas assez des éléments de troubles et de révolution qui environnent la monarchie; la fermentation ne s'arrêtera devant aucune frontière; un peu plus tôt ou un peu plus tard, le volcan éclatera.

Je me suis fait conduire au château qui domine Salzbourg. Je m'imagine qu'aucune vue sur la terre ne peut égaler celle dont on jouit de là-haut, et aucune description ne peut donner l'idée de cet admirable spectacle. Salzbourg est à moitié entouré par la chaîne des Alpes Noriques qui, ici, s'abaisse vers la plaine et semble ouvrir ses bras pour laisser passer la Salza, rivière qui va, à travers les fertiles campagnes de la Bavière, se jeter dans le Danube. La transition des montagnes à la riante plaine et la progression de ces montagnes, s'élevant jusqu'à ce que leurs sommets soient couverts de neiges éternelles, est un féerique tableau dont aucun site que j'aie vu ne peut faire concevoir la magie. Au pied de ces gigantesques monts, de ces rochers abrupts, la rivière coule au milieu des prairies émaillées de villages, de chaumières isolées jetées à l'ombre des champs boisés, et du haut de ce château fortifié et entouré de précipices, on a sous les yeux cette double nature, ravissante d'un côté et splendidement effrayante de l'autre.

Je passe par Munich, Ulm, Augsbourg, Stuttgardt, Carlsruhe, et j'arrive à Bade où je m'arrête.

De cette longue pérégrination, je rapporte la pensée que si, en France, nous avons des plaies sociales, des dissentiments politiques, l'Allemagne a aussi ses infirmités!

DE BACOURT.

LA PHILOSOPHIE SOCIALE

HIER ET AUJOURD'HUI

Ce n'est pas d'hier assurément que date la philosophie sociale. Tout le monde sait quels monuments lui ont élevés Platon, avec la *République* et les *Lois*; Aristote, avec la *Politique*; Cicéron, avec la *République*, puis tous les réformateurs et publicistes depuis saint Thomas jusqu'à Montesquieu...

Qu'était-ce alors que la philosophie sociale? L'explication des règles auxquelles on croyait que dût être soumis le gouvernement des sociétés. A cette méthode, toute déductive et toute dogmatique, Montesquieu, sans doute, avait déjà fait exception; car, ainsi que le lui reprochait un homme qui se flattait de le redresser, Filangieri, « il avait donné surtout les raisons de ce qu'on avait fait ». — « Et moi, ajoutait prétentieusement ce même Filangieri, je tâche de déduire les raisons de ce qu'on doit faire. »

Ce conflit entre l'étude de ce qui se fait et la recherche de ce qu'on doit faire n'est pas près de finir. Il est même impossible, à un moment quelconque, de classer des publications récentes sur la philosophie sociale sans se trouver tout de suite en présence de cette question préjudicielle, agitée dans les unes et dans les autres : « Devons-nous tout simplement nous laisser vivre et voir ensuite comment nous y avons réussi, ou devons-nous d'abord nous demander comment nous devons vivre? »

Dans son dernier ouvrage intitulé *Justice*[1], Herbert Spencer a voulu concilier les deux doctrines, mais en inclinant plus qu'il ne l'avait peut-être fait jusqu'ici vers l'idée d'une règle supérieure à l'expérience. M. Spencer passe encore pour le plus illustre champion qu'ait eu dans les trente dernières années la philosophie de l'évolution. Il est donc intéressant de remarquer comment, à la fin de sa carrière, il se préoccupe de fixer les corrections très importantes qu'il avait faites à sa propre théorie.

Y a-t-il un droit naturel? Premier et éternel sujet de controverse,

[1] Edition française. Paris, Guillaumin, 1893.

obscurci d'ailleurs, comme beaucoup d'autres, par une foule de malentendus. Des gens d'esprit vous demandent sérieusement : « Est-ce que vous croyez qu'il y ait un droit primordial, primitif, complet, immobile, définitif, réglant à jamais tous les rapports sociaux, devant s'imposer obligatoirement à tous les hommes de tous les temps et de tous les pays? » Si vous répondez négativement, — comme il est probable, — ils en concluront tout de suite que du moment où le droit naturel n'a pas tous ces caractères, il n'existe pas, — qu'il faut donc s'en tenir à l'histoire et à l'explication des textes et des faits, — qu'il y a lieu de commenter soigneusement le droit des Hindous, celui des Égyptiens, celui des Fuégiens... et celui que les Français organisent ou désorganisent au jour le jour, mais qu'en dehors de toutes ces études disséminées, il n'y a rien pour le juriste. En effet, du moment où tout évolue, il n'y a plus de nature, à proprement parler, ou, suivant le mot terrible de Pascal, cette prétendue nature n'est peut-être « qu'une première coutume ».

Ainsi, la condamnation du droit naturel, traitée de vieillerie démodée, n'est autre chose que la proclamation de l'empirisme universel, agrémenté du dilettantisme et des curiosités de l'érudition.

Il serait pourtant facile de répondre d'abord que tout mouvement a des lois, qu'il n'y a même rien qui ait autant de lois que le mouvement (les physiciens sont là pour en témoigner); que dégager les lois auxquelles obéit une existence mobile, c'est bien pénétrer dans sa nature; qu'enfin tout mouvement, même dans le monde inorganique, à plus forte raison dans le monde de la vie, demande à être surveillé, soutenu, rectifié. Réfléchir sur cette direction, bonne ou mauvaise, du mouvement social, des institutions et des lois, distinguer ce qui est recul ou déviation de ce qui est progrès, n'est-ce pas constituer un droit naturel? L'expression n'a rien de plus suranné que celle, par exemple, de lois naturelles en économie politique, science qui touche de si près à celle du droit.

S'il n'y a pas de droit naturel, il faut reconnaître absolument et nettement que la force prime le droit. S'il n'y a pas de droit naturel, il faut avouer qu'il n'y a rien de permanent, rien par conséquent de réel à chercher ni dans la nature de l'homme, ni dans la nature des choses auxquelles la science est obligée de s'accommoder... L'objection des lenteurs et des contradictions du droit positif ne vaut pas plus contre le droit naturel que l'objection des contradictions des philosophes et des savants ne vaut contre la philosophie et contre la science. J'admets qu'on nie toute science et qu'on s'en tienne à l'érudition, qui ne se soucie même pas de trouver des lois. Mais s'il y a une science quelconque, il y a forcément une

science de l'homme. S'il y a une science de l'homme, il y a une science de la direction des actes humains en société. Or c'est là tout ce qu'on demande aujourd'hui quand on défend l'existence d'un droit naturel.

Ceci suffit pour rappeler toute l'importance de la question. Et maintenant notons que M. Spencer appelle de tous ses vœux la domination d'un droit naturel destiné, dit-il, à absorber les lois positives. A son tour, il invoque le besoin universel d'une équité qui aide à trouver les injustices cachées dans les lois, à les faire ressortir, à les combattre et finalement à les détruire.

Cet amour de l'équité, sur quoi repose-t-il? « J'entends déjà, écrit Spencer, émettre la réflexion dédaigneuse que tout cela se réduit à des croyances *a priori*, venant à l'appui de cette méthode philosophique vicieuse qui consiste à extraire des vérités des profondeurs de notre conscience. Voilà l'argument dont useront ceux pour qui les vérités générales ne sont accessibles qu'à la suite d'une induction. »

Ainsi la question philosophique, le grand évolutionniste anglais ne l'élude pas, puisqu'il prend ici occasion de réclamer pour les vérités *a priori*. Ce droit naturel (il ne craint pas de prononcer le mot), il ne l'entend pas comme un simple résumé de l'expérience comparée des siècles passés.

« D'où viennent, écrit-il, les croyances *a priori*, et comment prennent-elles naissance? Je parle, bien entendu, des croyances que tous ou presque tous tiennent pour certaines... L'origine de ces croyances est naturelle ou surnaturelle. Si elle est surnaturelle, il faut bien les considérer comme divinement implantées en nous, afin de nous servir de guides; et, dans ce cas, elles ont droit à notre confiance. Si nous leur cherchons une origine naturelle, notre conclusion sera que l'appréciation des rapports des choses a déterminé ces modes de la pensée... Il y a donc des croyances *a priori* déterminées par des *nécessités*, à la suite sans doute du commerce avec les choses. »

Y a-t-il là deux hypothèses dont une seule acceptée par l'auteur? Pour tout lecteur attentif du philosophe anglais, les deux explications sont exactes. Il y a des croyances que tout homme porte en lui par cela seul qu'il est homme et qu'il reconnaît au-dessus de lui l'existence d'un inconnaissable[1]... Pour peu nombreuses que soient ces croyances, pour obscurcies qu'elles soient trop souvent, on ne peut douter qu'elles existent. Car si l'homme est amené, comme dit Spencer, à reconnaître des *nécessités* dans son com-

[1] Pour Spencer, il y a au-dessus de nous une sphère inconnaissable, mais certaine.

merce avec les choses, il faut bien que ces nécessités soient liées à des aptitudes qui nous soient propres. Ce qui fait la nécessité ou le lien inéluctable des événements n'est pas seulement le rapport de succession que ces événements ont, en dehors de nous, les uns avec les autres, c'est le rapport qu'ils ont avec nous et avec le développement de notre nature. Si la subordination de l'enfant à ses parents, si l'union cordiale de l'homme et de la femme, si le respect de la foi jurée, si la pitié envers l'être souffrant, si l'idée d'une propriété individuelle, applicable à telle espèce d'objets ou à telle autre, mais applicable enfin à des choses inoccupées jusque-là, si la supériorité finale de l'entente et du contrat sur la lutte, sont autant d'idées conductrices dont l'action sur la civilisation humaine est indéniable, à quoi tient leur action reconnue, et reconnue bienfaisante? Est-ce uniquement aux réflexions que nous faisons sur les choses? C'est aussi aux réflexions que nous faisons sur nous, quand nous réagissons contre les choses et que nous essayons de nous en servir! Le physiologiste qui prétendrait parler des propriétés vénéneuses ou médicinales des minéraux ou des plantes sans tenir compte des nécessités de notre propre organisme, serait un sot. Celui qui parlerait du déterminisme des événements extérieurs et voudrait y voir le facteur unique des variations des institutions humaines ne commettrait pas une erreur moins lourde. On dira : c'est sur les besoins et sur les passions des hommes, c'est sur leurs imaginations et sur leurs rêveries qu'agissent les milieux que nous traversons et les faits qui s'y passent. Mais, encore une fois, où sont les créatures humaines qui ne font sur tout cela ni réflexions ni théories? Où sont celles qui n'ont pas de croyances, bonnes ou mauvaises? Les croyances morales et sociales des sauvages ou des hommes dits primitifs sont aussi compliquées que leurs croyances médicales ou astronomiques. Il suffit que ces idées travaillent à se débrouiller à travers les âges, pour que l'élaboration d'un droit naturel soit inhérente à toute civilisation non moins que la constitution d'une médecine ou d'une mécanique.

Pour en revenir à Herbert Spencer, il me semble qu'il a définitivement fait sien le fond de ces idées; on s'en assurera en lisant ses conclusions sur les progrès du droit de famille et sur la supériorité de la famille moderne. « Constatons, dit-il, une fois de plus, la concordance de la théorie et de la pratique, des injonctions de la morale et des progrès de la loi écrite, des déductions des principes fondamentaux et des inductions basées sur l'expérience. »

Je ne sais si ce dernier ouvrage de Spencer fera autant de bruit que les précédents. A dire la vérité, je crains que non. Chaque fois qu'un philosophe rompt en visière avec la grande tradition,

c'est à qui le célébrera, quitte à se dispenser de le lire. Dès qu'il se montre plus soucieux de sauvegarder les principes qu'il avait paru trop compromettre, on crie à la déchéance, comme on crie à la trahison des hommes politiques dès qu'ils renoncent à leurs idées ou à leurs menées révolutionnaires. Le livre de *Justice* n'en sera pas moins apprécié par ceux qui estiment que les sociétés humaines ne doivent pas se laisser aller au gré des événements et que la direction de nos destinées subit toujours l'action de croyances que nous n'empruntons pas, mais que nous imposons à la nature des choses.

*
* *

Science et conscience, inductions expérimentales et principes moraux *a priori*, est-ce là cependant tout ce qui influe sur le développement normal des sociétés? Un homme de grand talent et de grand cœur, mort il y a quelques mois, Adolphe Franck, avait mis en lumière une action d'une autre nature. Je voudrais m'arrêter ici quelques instants, car l'œuvre que M. Franck avait commencée il y a de longues années, il la continuait encore au moment de mourir; et peu s'en est fallu qu'il ne nous laissât une histoire complète du droit naturel, depuis les premières doctrines de l'Orient jusqu'à nos jours.

« Histoire du droit naturel », ce n'est, à la vérité, pas là le titre qu'il avait choisi. Disséminés d'abord dans des leçons d'ouverture et dans des recueils savants, ses travaux ont été présentés au grand public sous les dénominations suivantes [1] : *Etudes orientales* et *Réformateurs et publicistes de l'Europe*; et cette dernière série comprend trois volumes : *Moyen âge et Renaissance*, — *Dix-septième siècle*, — *Dix-huitième siècle* [2].

Au premier abord, l'unité de ce travail ne se fait point sentir avec une force irrésistible. La plupart du temps, ce sont des biographies mêlées de discussions chaleureuses, mais rapides; et l'on croit souvent traverser une galerie de portraits plus qu'on ne suit l'histoire d'une vraie science. L'auteur, pourtant, a une méthode, et il nous l'explique dans un passage d'un vif intérêt.

« Le droit naturel, dit-il, n'est pas, comme la métaphysique ou la théologie, une science abstraite, une science purement spéculative qui fait son chemin dans les livres et dans les écoles. Chaque pas qu'elle fait en avant peut être considéré comme une bataille contre les institutions vieillies, contre des lois iniques, contre une puissance oppressive ou contre des rêves plus à craindre que les

[1] Librairie Calmann Lévy. Paris.
[2] Ce dernier volume paru en 1893.

plus tristes réalités. Chacun de ses principes se montre sous les traits d'un homme qui a combattu, qui a été persécuté, et souvent est mort pour lui, méconnu de ceux-là même dont il prenait la défense[1]. »

On voit aisément ce qu'une histoire ainsi comprise peut présenter de dramatique. Mais je demande tout de suite à rappeler comment M. Franck ne se bornait pas à chercher dans la vie de ses précurseurs la trace de leurs combats et les preuves de leur dévouement à l'humanité. Lui-même était un combattant lucide et généreux, une âme ardente et dévouée : il ne mettait pas moins d'éloquence à revendiquer les droits de toute liberté que d'esprit à dissiper ces rêves dont il signale le péril avec une si heureuse énergie.

Scientifiquement, que vaut cette conception du droit naturel? Et qu'ajoute-t-elle à celle de Spencer? Elle y ajoute ici, que l'âme humaine ne se borne pas à s'analyser indéfiniment elle-même ni à enregistrer les leçons que lui donne l'expérience des choses, mais qu'elle crée, par son action propre, une partie des vérités qu'elle s'applique ensuite à expliquer et à défendre. Ce qu'elle peut, elle ne le sait pas dès l'origine; elle le sait quand elle l'a fait ou qu'elle l'a vu faire par un de ceux dans lesquels elle est en état de se reconnaître. Ce n'est donc pas la science pure, comme dit très bien M. Franck, qui recule le plus le domaine de la morale, c'est l'action. Et quand je dis la morale, je veux parler de toutes les sciences qui s'y rattachent ou en découlent : le droit, la politique, l'économie sociale, la science de l'éducation, la science pénitentiaire... L'expérience qui nous éclaire le plus vivement n'est pas cette expérience passive et paresseuse qui attend le choc des événements ou les combinaisons du hasard; c'est l'expérience née des inventions d'une charité mécontente de ce qui existe et avide de tenter ce que les contemporains jugent impossible.

A tout prendre, d'ailleurs, n'est-ce point là le caractère de toute expérience vraiment scientifique? Il faut, disait Bacon, mettre la nature à la question et à la torture : ainsi on fait sortir de la matière des puissances que nul ne soupçonnait et qu'il ne reste plus désormais qu'à diriger. Dans les sciences morales, il y a de même une expérimentation guidée par des inspirations, par des hypothèses. Mais il y a ici une différence considérable à noter. Ces hypothèses sont-elles vraies? Elles le seront souvent si on le veut : cela dépend du courage qu'on y met, car il ne s'agit plus de constater des vertus qui existent et de leur donner, par une certaine combinaison mécanique, le moyen sûr de se manifester tout en-

[1] *Réformateurs et publicistes du moyen âge,* Avant-Propos, p. II.

tières. Ces vertus, il s'agit avant tout de se les donner, puis de les donner aux autres en les leur faisant aimer.

Ce n'est pas autrement que la monogamie, que la conservation des peuples vaincus, que l'émancipation des esclaves, que la liberté de conscience, sont entrées, par la voie du paradoxe, dans le domaine des vérités acquises au droit naturel. Ce n'est pas autrement que nous nous efforçons aujourd'hui de substituer l'arbitrage à la guerre et le reclassement des coupables à un système de répression qui fait à jamais de tout condamné l'ennemi forcé de la société des honnêtes gens. Chacune de ces réformes a été longtemps tenue pour impraticable. Ce n'est ni le raisonnement déductif ni la simple pratique d'une réalité toute venue qui ont pu faire la démonstration du contraire.

De tels efforts ne vont pas sans luttes; et ces luttes, M. Franck aimait à les décrire presque autant qu'il aimait à s'y mêler. Il les savait, il les montrait sans cesse renaissantes; car s'il y a dans l'âme humaine des énergies toujours prêtes à faire plus et à faire mieux, il y a aussi des tendances toujours prêtes à vouloir le plus facile et, — en apparence au moins, — le plus agréable, fût-ce au détriment des autres. Ainsi « l'apologie du droit ne manque jamais de provoquer celle du fait; la défense de la raison, de la conscience et de la liberté, celle du despotisme et de la force ». C'est l'histoire de ces conflits qu'on retrouve presque à chaque instant dans les beaux livres sur les réformateurs et publicistes de l'Europe.

Ce point de vue nouveau exclut-il les précédents? En aucune façon. Il les agrandit et les complète. Un mot peut résumer toutes ces idées que M. Franck exposait ou suggérait : c'est le mot de liberté, car pour lui comme pour nous, droit et liberté c'est la même chose. Or la liberté se conquiert, la liberté se mérite. Mais pour se mériter, pour se conquérir, il ne faut pas seulement qu'elle peine et qu'elle fasse effort, il faut qu'elle s'éclaire. « La liberté vous libérera », le mot est vrai dans tous les sens. Les inspirations des novateurs de la justice ne sont donc pas des inspirations aveugles ni qui aient la force de devancer de trop loin les ressources de leur époque. Aussi le droit naturel, tel que nous le comprenons, doit-il s'appuyer en grande partie sur l'histoire et sur les connaissances des faits sociaux, des faits économiques surtout.

Que l'étude approfondie des conditions morales et matérielles du progrès social ait beaucoup à faire et qu'il y ait là une science toute nouvelle à mettre à côté du droit naturel, il faut bien se garder de l'oublier. Peut-on discuter, par exemple, sur les droits respectifs du capital et du travail sans avoir étudié les conditions qui leur sont faites à l'un et à l'autre par les modifications apportées

dans la production, dans la circulation, dans les échanges? Il est de droit naturel que tout individu puisse vivre de son travail et en faire vivre sa famille; il est de droit naturel que tout individu soit responsable de ses fautes et de ses fautes personnelles seulement; il est de droit naturel que les individus qui s'associent règlent leurs concours d'après la valeur de leurs apports... et ainsi de suite. Si l'on veut arrêter équitablement toutes les conséquences de cette exacte mutualité dans le régime du travail, dans les associations de secours et d'assistance, dans les assurances contre les accidents et les maladies, la première chose à faire est de relever tous les faits et d'en enregistrer les rapports. Mais ces faits et ces rapports une fois constatés, tels que la fatalité les a produits, le rôle actif de l'homme commence. A lui, non seulement de connaître la réalité, mais de la transformer; à lui d'opposer à la nécessité brutale un affranchissement né de la bonne volonté de chacun, du sentiment de la dignité de l'homme, du concours mutuel et de la solidarité voulue de tous les travailleurs.

Bonne volonté, dignité, affranchissement, concours mutuel obtenu par la persuasion et par l'entente, en quelle idée capitale se résument toutes ces idées? Dans l'idée de la personnalité humaine, répondait invariablement M. Franck.

« C'est la personne humaine qui est le véritable but, l'élément primitif de la société. C'est la personne humaine que nous devons mettre au-dessus de toute considération de nationalité, de communion religieuse, de caste et de condition de fortune. C'est elle qui est la source et l'objet direct de la fraternité humaine. Tous les hommes ayant la même doctrine, étant doués des mêmes facultés, sont soumis aux mêmes conditions d'existence, et ces conditions, ils ne peuvent les remplir qu'en se prêtant un mutuel secours. La personne humaine est aussi le fondement de la liberté civile et politique, car elle est en opposition avec tous les despotismes, de quelque nom qu'ils s'appellent, la collectivité, la toute-puissance du peuple ou d'une Assemblée politique, la théocratie, la féodalité, l'oligarchie de fortune ou de naissance, la monarchie absolue, la dictature qu'une émeute ou un coup d'État ont fondée, qu'une autre émeute ou un autre coup d'État peuvent détruire. Autant vaut dans un État la personne humaine, autant vaut la société, autant valent les institutions et les lois [1]. »

L'histoire du droit naturel ainsi entendu ne condamne ni n'absout de parti-pris ce qui s'est fait dans le passé. Elle ne met pas les événements de l'histoire en face d'un idéal implacable, mais elle

[1] A. Franck, *la Philosophie du droit civil*, in-8°. Alcan.

estime que l'idéal existe et elle soutient qu'en aucun temps nul homme n'a pu complètement échapper à l'attrait de cet idéal qui remue et trouble heureusement les consciences. Elle admet les défaillances de ceux qui l'entrevoyaient, elle comprend leurs insuccès, mais elle les explique et elle se flatte d'en tirer des leçons.

Pour mieux faire saisir la différence de cette méthode et de la méthode empiriste et fataliste, j'anticiperai ici légèrement sur un livre dont je vais parler longuement tout à l'heure. J'y lis textuellement ceci :

« L'histoire a démontré que ce qui était moral pour un peuple pouvait être immoral pour un autre, non pas seulement en fait, mais en droit. Il est en effet impossible de regarder comme morales des pratiques qui seraient subversives des sociétés qui les observeraient ; et c'est partout un devoir fondamental d'assurer l'existence de la patrie. Or il n'est pas douteux que si les peuples qui nous ont précédés avaient eu pour la dignité humaine le respect que nous professons aujourd'hui, ils n'auraient pas pu vivre [1]. »

Certes jamais M. Franck n'eût admis que ce qui est moral pour un peuple puisse être immoral — en droit — pour un autre. Encore moins eût-il concédé que le respect de la dignité humaine eût pu empêcher un peuple de vivre! Devant ces étranges formules, admettant que ce respect peut devenir « subversif », il se fût fait fort de démontrer que si tant de peuples ont succombé dans la lutte, c'est pour avoir, en outrageant cette dignité, avili le courage de leurs défenseurs et exaspéré celui de leurs ennemis.

Il n'eût manqué enfin de protester avec la dernière énergie contre une phrase telle que la suivante : « Ainsi les règles morales ne sont morales que par rapport à certaines conditions expérimentales ; et, par conséquent, on ne saurait rien comprendre à la nature des phénomènes moraux, si l'on ne détermine pas avec le plus grand soin les conditions dont elles dépendent. »

Impossible, on le voit, de trouver deux conceptions plus différentes que celles de ces deux écrivains, tous deux universitaires, tous deux philosophes, tous deux Français, tous deux Israélites, mais l'un à la fin, l'autre au début de sa carrière. Pour le premier, toute institution et toute organisation politique se jugent par l'accroissement de sécurité et de dignité qu'elles ont soit accordé, soit refusé à la personne humaine. Pour le second, c'est aux circonstances extérieures que doit se mesurer ce respect, tantôt défendu, tantôt obligatoire, tantôt immoral et tantôt moral ; il est des cas où on peut le tolérer, il en est d'autres où il faut le pros-

[1] Durckeim, *De la division du travail social.* Paris, Alcan, 1893.

crire parce qu'il est « subversif ». Tout homme politique, eût concédé le premier, doit sans doute demander aux circonstances ce qui est actuellement possible et ce qui ne l'est pas; mais c'est à la condition de savoir dans quel sens il est décidé à marcher de l'avant, aussitôt qu'il le pourra. « Le pouvoir de tout faire n'en donne pas le droit », disait Bodin. La difficulté d'opérer une réforme n'est pas non plus ce qui la rend illégitime. Apprenons donc à discerner les difficultés, non pour nous courber devant elles, mais pour les supprimer l'une après l'autre et, en attendant, pour les atténuer. Quant à l'innovation qu'il s'agit de rendre moins difficile, nous avons, pour l'apprécier, un critérium dont la valeur ne dépend pas des circonstances. Ce critérium est celui-ci : accroître les libertés individuelles, puis faciliter à chacune de ces libertés une entente raisonnée et pacifique. Tout ce qui rapproche de ce double but est moral; tout ce qui en éloigne ne l'est pas, quel que soit l'état de l'humanité et quelle que soit l'opportunité dont on attend plus ou moins le succès extérieur et apparent.

*
* *

Devant l'opposition si marquée de ces deux doctrines sociales, il est utile de considérer de plus près le travail dont je viens de donner quelque idée. Ce travail est une thèse de doctorat récemment soutenue à la Sorbonne par un chargé de cours de la Faculté des lettres de Bordeaux.

Tout le monde connaît le fait ou — si l'on aime mieux — la loi de la division du travail; car tous les économistes modernes se sont appliqués à en montrer les nombreux bienfaits. Si chaque individu devait produire lui-même tout ce qui est nécessaire à son existence, tout serait plus difficile, plus long, plus coûteux : ni les goûts particuliers ni les aptitudes spéciales ne trouveraient à s'employer; la concurrence deviendrait plus désastreuse pour beaucoup; l'initiative individuelle serait découragée : tout subirait la tyrannie de la routine; enfin les gens s'imagineraient pouvoir se passer les uns des autres, et les rapports sociaux se réduiraient dans la même proportion que les échanges de produits et de services...

Aucune de ces considérations n'est nouvelle, tant s'en faut. Mais jusqu'à présent c'était là la matière d'un chapitre d'économie politique ou d'économie sociale [1]. M. Durckeim a entrepris d'élargir la question : il fait de la division du travail la base même, non seulement de l'ordre social, mais de l'ordre moral, tel, du moins.

[1] *L'Economie politique* étudie spécialement les lois de la richesse. *L'Economie sociale* étudie l'ensemble des conditions matérielles et morales de la prospérité des sociétés.

qu'il nous est permis, suivant lui, de le constituer provisoirement.

Pour cette jeune école, en effet, il n'y a actuellement pas de morale, et M. Durckeim ajouterait encore ici : non pas seulement en fait, mais en droit. Pendant longtemps on s'est flatté d'en avoir une : on reconnaît aujourd'hui que c'était une erreur. On sent cependant qu'on a besoin d'en avoir une, et c'est à peu près là tout ce qui subsiste de la notion du devoir : « notre premier devoir est actuellement de nous créer une morale. »

A ce restant des vieilles croyances, on ajoute pourtant une affirmation qui est bien grosse et que ces esprits positifs nous demandent d'accepter d'emblée, comme évidente d'elle-même. Ils posent en principe que l'idée d'une morale individuelle est une conception abstraite qui, dans la réalité, ne répond à rien. Il ne peut y avoir à leurs yeux qu'une seule morale : la morale sociale. Remarquez bien qu'on ne dit pas : morale sociale et morale individuelle forment un tout indissoluble, parce que l'homme ne vit qu'en société et que là seulement il peut se développer complètement selon sa visible destinée. Non! ceci serait trop rapproché du sens commun. On nous dit : la société seule est réelle, seule elle a des droits; la morale ne peut avoir d'autre but que d'assurer la prospérité des sociétés; les individus n'ont de valeur que celle qu'ils tirent de leur groupe, ils n'ont d'autres devoirs que ceux que leur groupe leur impose, et c'est à ce titre seulement qu'ils méritent d'être respectés; toute variation dans les conditions d'existence de leur groupe entraîne dans leurs devoirs une variation correspondante; c'est donc de la société que l'individu reçoit tout, existence, idées, droits, devoirs, et finalement moralité.

A tout ce paquet de postulats métaphysiques on coud encore celui-ci : que le bien des sociétés réclame une cohésion absolue; et cette autre : que cette cohésion à son tour a pour condition la ressemblance aussi complète que possible de l'individu avec son groupe.

Acceptez ces propositions, et vous serez entraîné bien vite à reconnaître que la liberté — comme la personnalité — n'est qu'un mot vide; et vous subirez par conséquent sans résistance ces nouvelles propositions : « Qu'il est inexact de définir, comme on a fait souvent, la moralité par la liberté; elle consiste bien plutôt dans un état de dépendance. Loin qu'elle serve à émanciper l'individu, à le dégager du milieu qui l'enveloppe, elle a au contraire pour fonction essentielle d'en faire la partie intégrante d'un tout, et par conséquent de lui enlever quelque chose de la liberté de ses mouvements. » — « Quelque chose! » est évidemment un euphémisme; car on se demande ce qui peut subsister de la liberté d'un

être dont la destinée est de ressembler exactement au groupe dont il fait partie, de ne penser qu'avec lui, de ne sentir qu'avec lui, de ne vivre et de ne mourir que pour lui.

Avec la liberté, s'efforçant de se respecter elle-même et de respecter également autrui, s'éteint nécessairement la conscience. Qu'on ne s'en étonne pas. Si la morale n'existe plus, n'est-ce pas que tout ce qui servait jadis à l'étayer est vermoulu? Aussi notre auteur ne craint-il pas de dire [1] que « la conscience est un mauvais juge ». Il est des âmes qui croient trouver dans leur conscience et en elle seule les sources de leur propre moralité, ces âmes-là « ne sont pas sans noblesse »; mais elles sont encore moins sans illusions, car elles n'aperçoivent pas que les sources de cette moralité sont plus profondes. Et où faut-il chercher ces sources? Dans cette fameuse conscience collective qui est faite, dirai-je, des idées, non, mais des impulsions, des actions et des réactions qui resserrent ou qui relâchent la cohésion du groupe, du groupe dont nous ne sommes que des éléments passifs et sans valeur individuelle [2].

C'est, en effet, l'une des idées maîtresses du livre de M. Durckeim, que les conceptions et surtout les croyances n'ont sur la moralité humaine aucune action, à tout le moins aucune action bienfaisante. On nous écrit près de 500 pages [3] pour nous établir que la prédominance des idées et des croyances dans l'ensemble des phénomènes sociaux est un signe de barbarie; le progrès de la civilisation consiste à éliminer une à une ces influences intellectuelles et à les remplacer, par quoi? par des influences mécaniques. Tel est bien le mot, telle est bien l'idée de M. Durckeim, car dans une de ces notices envoyées au nom de l'éditeur, et dont l'origine n'est jamais douteuse, on lit : « Ces grandes transformations morales sont expliquées mécaniquement par les changements qui se produisent dans le milieu social. »

Par un de ces procédés chers à plus d'une école contemporaine, M. Durckeim semble, il est vrai, vouloir retrouver une partie des idées qu'il a sacrifiées. La tradition a de ces retours par lesquels elle se venge de ceux qui la méprisent. L'auteur de la thèse dont nous parlons entreprend donc d'établir que la division du travail peut seule concilier le développement de l'activité individuelle avec la consolidation nécessaire de la cohésion des sociétés. Il montre

[1] Page 448.
[2] Page 491.
[3] Et où le style est trop souvent émaillé de métaphores empruntées tour à tour à la physique et à la physiologie. Tantôt les phénomènes sociaux dépendent de la relation « de la densité et du volume » des sociétés; tantôt il est question de « la vie viscérale de l'organisme social ».

avec force exemples que plus la tâche d'un individu est « spécialisée », plus cet individu devient maître d'un travail qui n'est qu'à lui ou tend de plus en plus à n'être qu'à lui. La nécessité des échanges augmente pourtant avec cette multiplicité croissante de productions fragmentaires et incomplètes. Mais ici nous revenons bien vite à cette cohésion sociale qui est, nous dit-on, le but de la morale ou la morale même : et tout le bénéfice que nous espérions retirer de cette loi du progrès simultané de l'individualité et de la sociabilité est bien compromis. Ces activités individuelles cherchent de plus en plus des tâches distinctes les unes des autres et qui les mettent à l'abri, soit de la concurrence, soit de la pression des idées et des pratiques communes. Mais il faut rétablir à tout prix l'unité collective. Pour y réussir, est-ce sur la liberté que l'on comptera? Non, car avec la liberté l'action de la division du travail serait « dissolvante [1] ». Ce qui arrêtera le mouvement de dissolution sera la « réglementation » universelle imposée par l'État et imposée tout particulièrement dans les relations du capital et du travail. Ainsi, ce développement individuel cesse complètement d'être une fin en soi, respectable en soi, que le gouvernement devrait tendre à développer comme étant le seul élément dont la valeur, multipliée par le nombre des personnes libres, s'entendant librement entre elles, fait seule la valeur du tout. C'est à ce tout même et à sa cohésion absolue que sont subordonnées toutes les destinées des personnes; et la division du travail ne semble plus permettre ces essors apparents d'individualités distinctes que pour donner plus ample occasion à « l'organe gouvernemental » de rétablir plus fortement l'unité collective. Ainsi nous est réservé l'honneur d'être de simples organes qui ne sentent plus, ne se meuvent plus, ne vivent plus que dans l'unité d'un être collectif et pour lui.

Reprenons cette série d'assertions, peu nouvelles en somme, mais qui nous montrent les progrès faits parmi nous par le socialisme germanique. Voyons d'abord ce que vaut cette idée — qui les inspire toutes — de fonder une morale nouvelle sans croyance et sans liberté.

Assurément la division du travail est une bonne chose. Il est très certain que, sous certaines conditions, elle peut assurer à l'individu plus de sécurité, plus d'indépendance, une personnalité plus originale et plus libre. Il est également certain que — sous diverses conditions encore — des individualités, séparées les unes

[1] Voy. p. 401. — Ceci du reste est à rapprocher des textes que nous citions plus haut et où la dépendance est opposée à la liberté, comme vrai principe de moralité.

des autres par la nature spéciale de leurs travaux, doivent éprouver un besoin plus pressant de rapprochement. Encore une fois, cette considération n'est pas neuve, et M. Durckeim aurait pu la trouver dans des ouvrages de morale parus assez longtemps avant sa thèse. Mais croire que la division du travail ait toutes ces vertus d'elle-même, de son essence propre, et qu'elle soit en état de les développer « mécaniquement », c'est là qu'est, selon nous, l'illusion.

Il est de mode de chercher les bases de la morale humaine dans la prétendue morale ou dans la sociologie des animaux. M. Durckeim aurait donc pu se demander si la division du travail a les mêmes caractères chez nous et chez les bêtes. Peut-être alors aurait-il vu que la division du travail assurée par la divergence des caractères est bien la loi des espèces animales, qu'elles ne peuvent vivre les unes à côté des autres et échapper aux effets de la concurrence vitale que par là, mais qu'il n'en résulte chez elles aucun accroissement, on peut même dire aucun commencement de vraie sociabilité. Tant qu'une nourriture assez abondante permet à un grand nombre d'animaux de vivre côte à côte, ils vivent côte à côte, mais sans que leur agglomération les amène à instituer des rapports sociaux dignes de ce nom. Quand la nourriture se raréfie, ils s'entre-détruisent, et la disparition des types intermédiaires accuse la divergence qui permet aux survivants de vivre chacun de leur côté dans leurs industries et dans leurs chasses particulières. La plus légère modification dans l'organisation d'une race quelconque entraîne d'ailleurs toute une série de modifications correspondantes dans les besoins, dans le genre de vie, dans l'habitat, dans le choix de l'aire à exploiter, et ainsi de suite. Mais nul échange et nul commerce n'intervient pour rétablir des rapports sociaux, et les espèces animales demeurent à jamais séparées les unes des autres [1].

Chez nous, au contraire, la division du travail accroît la solidarité sociale souvent, mais sous des conditions dont il serait absurde de vouloir exclure tout élément réfléchi, tout élément moral et religieux préexistant.

Dans quels cas se défie-t-on de la division du travail et essaye-t-on d'en arrêter les effets? Quand elle compromet trop cette dignité de la personne humaine toujours travaillée par le désir d'être un tout complet et un tout égal aux autres. M. Durckeim ne parle guère des efforts qui se font de nos jours pour réduire la durée du travail machinal et permettre, le reste du temps, d'être simplement un homme comme un autre. Il ne dit rien de ces réclamations en

[1] Sur tous ces points, voyez notre livre *l'Homme et l'animal*, 3e édition, in-18, récemment parue à la librairie Hachette.

faveur de l'instruction dite intégrale, d'autant plus demandée, semble-t-il, que l'instruction technique est plus divisée. Il ne dit rien des efforts de quelques syndicats pour intéresser l'ouvrier à l'œuvre totale, à la conduite et aux résultats de son industrie. Il ne parle pas de ces autres efforts accomplis dans les deux mondes pour obtenir en faveur de la femme, par l'instruction et par la loi, une diminution des inégalités résultant de ce que sa mission, naturelle et sociale, a de particulier. En rappelant ces revendications de notre époque, je n'ai pas l'intention de les approuver toutes sans réserve, ni surtout de demander que l'Etat leur prête main-forte. Mais je crois que, même dans ce qu'elles ont d'excessif, elles sont peut-être une réaction assez explicable, très intéressante, en tous les cas, contre ce que la division du travail a, elle aussi, d'excessif dans le régime de la vie moderne.

« L'activité de chacun, dit M. Durckeim, est d'autant plus personnelle qu'elle est plus spécialisée. Alors le joug est moins lourd que quand la société tout entière pesait sur nous, et il laisse bien plus de place au libre jeu de notre initiative. » Cela n'est pas vrai indéfiniment ou sans restrictions. Il faut distinguer de quelle manière cette division du travail se comprend et s'effectue. Il est tel mode de travail où la division est poussée à un tel point que le lien qui rattache l'œuvre particulière à l'inspiration générale, à la méthode totale, à l'idée de l'ensemble, est tout à fait brisé. Alors l'individu n'est plus qu'une machine : si son travail et ses procédés font des progrès, ce ne sera pas grâce à lui, ce sera sans lui et souvent à son insu ; car ce sera grâce aux vues générales d'un travailleur d'un autre genre, demeuré en communication avec les lois universelles de la science et avec l'organisation rationnelle de l'industrie. Quant à lui, simple artisan de ce travail spécialisé, que peut-il faire? Améliorer son propre travail est peu de chose, puisque ce travail ne vaut que par son ajustement à d'autres travaux dont il n'a pas le secret. Ce secret, la division du travail aide-t-elle à le trouver? Loin de là, elle contribue à le dérober; et, pour le ressaisir, il faut de la part du travailleur une sorte de réaction par laquelle il aspire à reconstituer en lui-même une humanité plus intacte, une intelligence plus complète.

Je sais qu'ici on peut me dire : mais c'est précisément cette division du travail qui, par le sentiment de son insuffisance, amène cette réaction dont vous parlez. — Je répondrai qu'elle ne l'amène pas nécessairement; je répondrai de plus que, pour réagir, il faut avoir à sa disposition une certaine énergie toute prête et entretenue par la conscience de ses besoins et de ses droits.

Si cette réaction fait défaut, je ne nie pas que la division du

travail ne rende les individus plus dépendants les uns des autres et qu'elle ne renforce ainsi l'unité du tout. Mais la solidarité qui en résulte ne me paraît pas être un idéal bien merveilleux. Il y a plus d'une espèce de solidarité. Il y a la solidarité de fait dont on essaye de se débarrasser parce qu'on en souffre, et il y a la solidarité voulue qu'on s'efforce de consolider parce qu'on en retire des avantages. Il n'est personne qui ne désire atténuer le mode de solidarité qui fait que tant d'honnêtes travailleurs sont ruinés par la banqueroute d'un notaire ou d'un banquier véreux, ou celle qui fait que les gens sobres et propres sont menacés dans leur santé par le voisinage de gens qui cultivent sur leurs personnes le microbe d'une maladie contagieuse. Les théoriciens prétentieux qui veulent réédifier la morale et qui croient avoir trouvé dans le mot de solidarité la base d'un nouvel évangile démocratique, devraient bien commencer par nous expliquer ces deux genres de solidarité, l'une qu'on maudit, l'autre qu'on appelle de tous ses vœux. Or je maintiens que la division du travail peut être pratiquée de manière à favoriser soit la première, soit la seconde. Elle ne favorise que la première si elle livre l'individu à la tyrannie du groupe et de ceux qui le gouvernent; elle favorise la seconde si elle est tempérée par une sociabilité où les idées morales, puisées dans la conscience et dans la raison, aient conservé leur empire.

M. Durckeim croit que, seule, la division du travail crée la solidarité souhaitable. C'est là ne voir qu'un des aspects de l'humanité : car il est certain qu'une sociabilité justement organisée, garantistissant une solidarité bienfaisante, encouragera de son côté la division du travail. Pour que la division du travail s'introduise dans une science, il faut que cette science soit déjà très avancée, solidement assise, et que ceux qui s'aventurent dans les sentiers nouveaux gardent avec eux un fil conducteur éprouvé par leurs devanciers. De même, en industrie, on ne se résigne à des travaux si particuliers que lorsqu'on est assuré d'en tirer un profit rémunérateur, Or on n'en est sûr que si l'industrie en question est assez perfectionnée pour avoir provoqué des besoins qu'elle a déjà de la peine à satisfaire. La division du travail dans la science répond à des curiosités devenues plus exigeantes; la division du travail dans l'industrie répond à des désirs de progrès que la concurrence a de plus en plus avivés. Mais ni la curiosité scientifique ni l'ardeur à lutter contre la concurrence industrielle ne se font mieux jour que quand, pour l'une et pour l'autre, il y a une certitude de succès garantie par des succès antérieurs.

Pour que l'agriculture d'un pays affronte une division du travail réglée sur les qualités diverses de son sol, il faut que dans le pays

tout entier règne une solidarité bien acceptée, grâce à l'absence de douanes intérieures, grâce à la facilité des transports et à l'habitude d'en user, grâce à la sûreté des renseignements, grâce à l'unité d'une législation et d'une jurisprudence mettant également tous les citoyens à l'abri de la surprise et de la fraude. Etendons l'expérience. On souhaite d'établir entre les nations une division du travail qui, les rendant plus solidaires les unes des autres, les fasse reculer davantage devant les conflits et, en attendant, augmente la production universelle. Eh bien, je ne nie pas que certaines divisions du travail, imposées par la nature des choses, ne fassent à tels ou tels pays comme une nécessité de l'entente pacifique; car s'ils ont absolument besoin l'un de l'autre, force est bien qu'ils sentent à quel point la guerre serait désastreuse pour l'un et pour l'autre. Mais où est presque toujours le grand obstacle à cette division du travail international, sinon dans les antipathies obstinées qui font écarter systématiquement toute idée d'une solidarité prochaine? Cette idée, on l'écarte si résolument, qu'on élève trop souvent des barrières artificielles, afin que le pays puisse, dit-on, se suffire à lui-même et ne soit pas « tributaire de l'étranger ». La sympathie entretenue par des traditions, par des souvenirs, par des échanges d'idées amène donc plus sûrement encore la division du travail entre nations que la division du travail, spontanément éclose, n'amènera la sympathie et avec elle une solidarité persistante.

Je n'admets donc nullement cette espèce d'antagonisme que l'auteur de la *Division du travail social* établit entre les idées et les croyances d'un côté, et de l'autre les modifications mécaniques du milieu social. C'est pourquoi je n'admets pas davantage l'antagonisme qu'il suppose entre le droit pénal et ce qu'il appelle le droit coopératif ou restitutif.

M. Durckeim veut la solidarité sociale; il la veut très étroite, car c'est en elle et en elle seule qu'il consent à trouver la vraie moralité. Mais cette solidarité, nous venons de le voir, il ne la veut point amenée par la communauté des sentiments et des croyances; il se défie de celle-ci comme d'une tyrannie. Or qu'est-ce que le droit pénal? C'est, dit à peu près l'auteur[1], l'ensemble des efforts que fait la conscience collective pour réprimer tout ce qui la blesse. Plus donc nous remontons aux origines et dans les temps de civilisation imparfaite, plus nous devons constater la prédominance du

[1] Il a trouvé plus scientifique de dire : « Le crime est tout ce qui froisse des états forts et définis de la conscience collective. » A ce titre, l'imitation de Shakespeare eût été un vrai crime au temps de Racine et de Boileau, et ce serait également un crime que de vouloir introduire parmi nous soit les modes, soit la cuisine des Chinois.

droit pénal, expression de cette conscience collective et de ses résistances contre les attentats individuels; plus nous avançons dans la période moderne et dans son organisation perfectionnée, plus nous devons voir s'atténuer le règne du droit pénal faisant place à un droit nouveau, issu de la division du travail...

Cette opposition me paraît tout à fait artificielle. Je veux bien que le droit pénal soit arrivé plus vite à se constituer tout entier, tandis que le droit civil a dû suivre pas à pas et suit indéfiniment les progrès des transactions. De là comme une illusion d'optique qui fait que l'agrandissement continu du droit civil fait croire à une sorte de rapetissement du droit pénal. Mais ce que l'un gagne est-il nécessairement enlevé à l'autre? Je ne le crois pas.

Je nie d'abord qu'en fait le droit pénal recule et que le nombre des actes qualifiés crimes ou délits diminue. Pour expliquer l'accroissement de la criminalité contemporaine, on s'est demandé si la conscience nationale n'était pas devenue plus scrupuleuse, si elle n'avait pas créé des incriminations inconnues de nos aïeux. C'était là une hypothèse également gratuite. A cet optimisme périlleux, j'ai répondu (si l'on veut bien me permettre de me citer moi-même[1]) que l'on avait supprimé certaines incriminations et qu'on en avait établi d'autres, mais qu'en somme, suppressions et additions se balançaient à peu près et que les exigences de la conscience publique n'avaient ni augmenté ni diminué. Cette conclusion, je la maintiens ici. Sans me contredire, je puis montrer aux uns les incriminations ajoutées, après avoir montré aux autres les incriminations supprimées. Si nous avons supprimé les pénalités contre les actes irréligieux, contre les coalitions d'ouvriers, contre l'usure, les lois contre le vagabondage et la mendicité ne sont-elles pas relativement nouvelles? La loi contre l'ivresse publique ne l'est-elle pas également? Nouvelle aussi est la loi qui punit le chantage. Nouvelle encore la loi qui établit des sanctions pénales pour l'instruction obligatoire. Puis, sortons de chez nous. Des nations très civilisées et très morales, la Suède, la Finlande, ont récemment introduit dans leurs codes des incriminations que notre code pénal ne connaît pas. Elles font résolument un délit de la prostitution, de la séduction et de différentes forme de la débauche qu'on ne croyait punies que dans la Bible.

Mais la question est plus large. Est-il possible de dire que le droit coopératif ou restitutif fait reculer le code pénal, quand on voit que toute violation du premier, si elle est faite de mauvaise foi et de manière à causer volontairement du dommage, peut tomber

[1] Voy. *la France criminelle*, ch. I.

sous le coup du code pénal? Je trouve beaucoup plus profonde et beaucoup plus exacte cette réflexion de Jean-Jacques Rousseau : « Les lois criminelles, dans le fond, sont moins une espèce particulière de lois que la sanction de toutes les autres[1]. » C'est là une idée difficile à contester. Les incidents les plus récents de nos débats législatifs le prouvent : dès qu'un mode quelconque de l'activité publique est créé par une loi civile, on se demande s'il y a une sanction pénale qui en sauvegarde l'exercice. C'est ce qui s'est passé pour la loi sur les syndicats. Si on a repoussé l'institution d'une pénalité spéciale, est-ce parce qu'on a répudié toute idée d'une sanction préservatrice de la liberté du travail? Non. C'est parce qu'on a prouvé que cette sanction existait suffisamment dans le droit commun (code pénal compris); cet argument a été le seul qui ait pu triompher des efforts faits en faveur de la proposition Bovier-Lapierre, c'est-à-dire en faveur d'un article nouveau du code pénal.

Je m'étonne d'autant plus de voir M. Durckeim méconnaître de tels faits, que je le vois insister, comme il le fait, sur l'action et le rôle de l'État. Il veut que des « règles juridiques fixent les rapports de toutes les fonctions divisées. » Comment, dès lors, échapper à l'action pénale? Du moment où l'État commande, il faut qu'il soit obéi. L'infraction à ses règlements donne lieu à autre chose qu'à une action civile ou qu'à un arbitrage établissant les droits de l'un et ceux de l'autre. Elle donne lieu — du moins elle peut toujours donner lieu — à une poursuite et, si les faits sont prouvés, à une condamnation. Quiconque étend les droits de l'État accroît par cela même la juridiction criminelle, et aurait mauvaise grâce à s'en montrer surpris.

Pour nous, qui ne tenons pas à augmenter l'action gouvernementale, nous entendons d'une autre façon le remède à apporter à certains excès de la division du travail. Entre chaque individu qui se spécialise et l'État « chargé de rendre égales pour tous les individus les conditions extérieures de la lutte », M. Durckeim n'aperçoit rien. On s'étonne qu'il n'ait pas mieux vu le rôle de l'association libre et de ses groupements spontanés.

Dans l'ordre scientifique d'abord, les tentatives en faveur de nouvelles universités lui fournissaient à côté de lui, chez lui, un exemple bon à méditer. Les créations de syndicats, préparés d'ailleurs par la constitution de tant de compagnies, lui en fournissaient un autre dans l'ordre industriel et pratique. Pourquoi fermer les yeux devant ces essais? Ce sont eux qui doivent le plus favoriser

[1] *Contrat social*, II, 12.

dans ce qu'elle a de bon la division du travail et en diminuer les inconvénients. Ce sont eux en effet qui, tout en laissant le champ bien ouvert à toutes les initiatives individuelles, doivent leur ménager un milieu harmonieux où elles se retrouvent et se favorisent l'une l'autre : car avec ce premier milieu plus restreint elles risquent moins de diverger indéfiniment et de se perdre dans un isolement ruineux. Ce sont enfin ces essais qui dispensent l'individu de recourir sans cesse à l'État, tout en assurant à ses intérêts légitimes une protection qui suffit à écarter un très grand nombre de conflits.

M. Durckeim a-t-il donc établi si clairement les droits de l'État? A-t-il soigneusement délimité la sphère dans laquelle lui est due notre obéissance? Non; sa pensée flotte, au contraire, entre deux termes extrêmes, y cherchant un principe de conduite qui fuit et se dérobe? Qu'on en juge.

« S'il est, dit-il dans ses conclusions, une règle de conduite dont le caractère moral n'est pas contesté, c'est celle qui nous ordonne de réaliser en nous les traits essentiels du type collectif. » Quel type collectif? Où est-il, ce type collectif, et comment le déterminer? S'il s'agit du type humain en général et si la détermination qu'on en cherche doit être « purement expérimentale », on ne voit guère comment on pourrait prendre une moyenne entre les peuples de toute époque et de tout pays. « N'est-ce pas cette règle, ajoute l'auteur, que la morale commune exprime, quand elle ordonne à l'homme d'être un homme dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire d'avoir toutes les idées et tous les sentiments qui constituent une conscience humaine? » Pour un empiriste, pour un esprit qui se défie, comme il le fait, de l'action des croyances, voilà une entité bien métaphysique! Elle n'a pu être forgée que par des éliminations et des choix bien arbitraires. Aussi recule-t-il très vite devant cet idéal vague d'un homme en soi, et dit-il presque aussitôt : « Mais en réalité cette conscience humaine que nous devons réaliser intégralement en nous n'est autre chose que la conscience collective du groupe dont nous faisons partie; car de quoi peut-elle être composée, sinon des idées et des sentiments auxquels nous sommes le plus attachés? Où irions-nous chercher les traits de notre modèle, si ce n'est en nous et autour de nous? » Cette fois, c'est reculer beaucoup; car à quel groupe devons-nous nous arrêter? Et quelle sera la société qui aura le droit de réclamer de nous cette ressemblance au type qu'elle a formé? Il y a bien des groupes en formation « autour de nous », depuis la petite bande régie par un chef qui lui insuffle toutes ses haines et toutes ses ruses, jusqu'aux internationalistes qui, reniant leurs patries respectives, ne voient plus ici que le

groupe capitaliste, là le groupe ouvrier, hostiles l'un à l'autre. Y aura-t-il pour chacun de ces groupes une morale séparée, non seulement en fait, mais en droit? Si, en effet, comme le veut M. Durckeim, nous jugeons « criminel » quiconque « ne nous ressemble pas », voilà bien des exclusions, voilà bien des anathèmes, d'autant plus inexorables qu'il n'est pas besoin de les justifier! Compter sur la seule division du travail pour débrouiller tout ce chaos et pour hiérarchiser tous ces groupes, c'est avoir une foi bien robuste.

L'auteur du livre que nous discutons croit cependant (on l'a vu) que le moment est venu de nous faire une morale. Comment en être sûr, comment même pouvoir le conjecturer, si toute morale ne peut s'élever que « d'elle-même, peu à peu, sous la pression des causes externes », et si « toute moralité varie en fonction de conditions sociales? » La morale, aussi bien celle d'aujourd'hui que celle d'hier, n'est-elle pas ainsi perpétuellement à l'état de crise? Comment répondre aux gens, — il y en a eu, il y en aura indéfiniment, — qui viendront nous dire avec solennité qu'on est « dans une époque de transition », que les vieux dogmes sont morts ou mourants et que les nouveaux ne sont pas encore bien solides? Mais quand est-ce qu'on n'a pas été, quand est-ce qu'on ne sera pas dans une époque de transition? Quand est-ce qu'on n'aura pas le droit de dire que les conditions sociales étant à la veille de changer, la morale en cours est frappée de suspicion, donc déjà d'un commencement de caducité? Que faire alors, sinon pratiquer la morale du jour et ressembler au groupe de gens qu'on a « autour de soi »? C'est là sans doute se résigner, c'est peut-être se complaire à une morale bien particulière et bien transitoire; mais c'est la seule morale et le seul droit naturel qu'une semblable méthode soit à même de nous procurer [1].

*
* *

Le philosophe de beaucoup d'érudition et de talent que nous

[1] Une autre méthode, celle de l'idéalisme transcendental de Kant, donne une morale voulue par l'individu et voulue pour lui seul, parce que seul il est juge de son intention ou de sa bonne volonté. Mais c'est là une morale séparée de toute science comme de toute métaphysique et qui rompt tout lien avec la philosophie sociale et le droit naturel. Le système de Kant divise tout en trois tronçons difficiles à réunir : le monde des faits, où tout est réel, mais soumis à un déterminisme absolu; le monde des idées et des principes, où nous ne sommes sûrs de l'objectivité de rien, et enfin le monde de la moralité qui ne doit rien ni au premier ni au second, qui n'est fondé sur rien, qui ne se rattache à rien et où l'individu se contente de sa propre volonté.

venons de critiquer se fût épargné cette conclusion, s'il avait eu des ambitions moins élevées, et si, en étudiant la division du travail d'une façon plus désintéressée, il eût renoncé à y chercher les éléments d'une morale nouvelle. Je sais qu'un économiste distingué, M. Courcelle-Seneuil a prétendu que si l'humanité avait trouvé un droit et une morale, c'était au commerce qu'elle le devait. Un autre, comme de Moltke, dira que c'est à la guerre. D'autres enfin, et non des moindres, diront que c'est l'art seul qui a pu nous civiliser et qui nous doit donner enfin la morale persuasive, la seule vraie, destiné à remplacer bientôt la morale impérative, dont il ne faut plus. La diversité même de ces prétentions — dont quelques-unes fort brillamment soutenues — suffit à nous éclairer sur la fragilité de chacune d'elles.

Assurément, l'art, le commerce, la guerre, l'industrie, et, avec l'industrie, la division du travail, sont des formes singulièrement intéressantes de la civilisation : toute philosophie sociale doit à l'une comme à l'autre une attention persévérante et minutieuse. Mais n'est-ce pas dénaturer chacune de ces études et la vicier, que de vouloir y trouver tant de choses? Ceux qui entreprennent ces glorifications ne s'aperçoivent pas de l'illusion qui les dupe. A les entendre, ils ont abdiqué tout préjugé; c'est à la science positive que celui-ci demande son idéal, et il est prêt à suivre la voie que l'expérience des faits lui aura ouverte; un autre feindra d'ignorer tout hormis l'art et la beauté. En attendant on les voit, les uns et les autres, torturer tous les faits pour les ajuster aux exigences toujours impérieuses, même pour eux, de cette morale vieillie et délaissée.

On doit comprendre, ce semble, d'une autre façon, les rapports de la science sociale et de la morale. La vraie méthode ne serait-elle pas de voir les faits sociaux et leur enchaînement naturel avec plus d'impartialité, tels qu'ils sont, sans vouloir y trouver à tout prix des vertus qui n'y sont pas, mais de s'efforcer ensuite d'appliquer au gouvernement de ces faits les principes d'une justice et d'une humanité qu'on aurait un peu moins discréditées?

C'est là une idée sur laquelle nous nous proposons de revenir une autre fois.

Henri JOLY.

LES GALERIES CÉLÈBRES

ET

LES GRANDES COLLECTIONS PRIVÉES

IV

L'HOTEL LAMBERT

ET LES COLLECTIONS CZARTORYSKI

Éclat de la peinture monumentale en France au dix-septième siècle. — Déplacement des quartiers mondains. — Origine des constructions de l'île Saint-Louis. — L'entrepreneur Marie. — Les hôtels de la magistrature. L'hôtel Lambert. Ses fondateurs : Levau, Lebrun, Lesueur, J.-Baptiste Lambert, Nicolas Lambert. — Ses possesseurs au dix-huitième siècle. — Souvenirs littéraires. — Mme du Chastelet. — Voltaire. — Mme Dupin. — J.-J. Rousseau. — Une page des *Confessions*. — Apogée de l'hôtel Lambert. — Les suites d'une dette de jeu. — Brusque décadence. Ses destinées successives. — Atelier de la Société des lits militaires. — Protection inattendue pour les peintures. — Danger de dégradation totale. — Les Czartoryski : renaissance de l'hôtel Lambert.

L'architecte Levau. Nicolas Lambert et ses collaborateurs. — Popularité artistique d'Hercule. Grands travaux dont son histoire a été le sujet. La galerie d'Hercule à l'hôtel Lambert. Ses dispositions générales. Les stucs. Les paysages. Sont-ils de Rousseau? Difficultés que la voûte présente à la décoration. Habileté supérieure de Lebrun. Description. — Autres travaux contemporains du même artiste. — Les fleurs de J.-B. Monnoyer. — Lesueur. Le cabinet de l'Amour. Dispersion de ses peintures. Visite au Louvre : Asselin, Swanewelt, Romanelli, Perrier, Lahire, Millet. — La chambre des Muses. — Lesueur, Raphaël et Prudhon. — Un vœu de reconstitution. — La salle de bains ou chambre de Voltaire. — Les autres pièces. — Lahire, Lagrenée, Vien. — Les œuvres d'art. — Portraits de famille. Le peintre polonais Kaplinski. — École française. Un portrait du président Lambert. Les Norblin. — École espagnole. Alonzo Cano. — Écoles du Nord. — Écoles italiennes. Le portrait de la fille de Robert Strozzi par Titien.

Transport de la plus grande partie de la collection à Cracovie. — Le prince Ladislas Czartoryski. Un exemple de goût éclairé. — Les collections fermées. — Aventures du portrait de François-Marie de la Rovère, par Raphaël. — Caractère dominant de la collection Czartoryski : la nationalité polonaise. La princesse Isabelle Czartoryska. — Le château

et les jardins de Pulawy. Le *Temple de la Sibylle* et la *Maison gothique*. — Un appel patriotique. Une collection privée comme on en voit peu. — Le bombardement de 1831. Dispersion. — Reconstitution à Cracovie. Une inscription qu'on n'oublie pas[1].

I

Pendant le dix-septième siècle la peinture décorative et monumentale prit en France une extension telle, que l'Italie sembla même dépassée. Les magistrats, les financiers, rivalisent avec les grands seigneurs pour l'ornementation artistique de leurs demeures. Sauval, dont les *Antiquités de Paris* ne furent publiées qu'en 1724, mais qui écrivait au milieu du dix-septième siècle (il mourut en 1670), donne une longue liste de ces galeries existant déjà de son temps et il fait les remarques suivantes : « Quoique la place soit fort chère à Paris (que dirait-il aujourd'hui?), les palais et même la plupart des hôtels sont ornés de galleries (*sic*) et de jardins : ce qui fait qu'à la ville on jouit des plaisirs de la campagne et de la promenade. » Les destructions amenées par les révolutions, les travaux d'édilité dont toute préoccupation artistique était trop souvent absente, l'ignorance et l'incurie des propriétaires, fût-ce des administrations publiques, par la nécessité de tirer un parti pratique d'édifices dont les anciennes dispositions ne pouvaient convenir à leur destination actuelle, plus encore les changements des habitudes et de la mode qui ont entraîné vers d'autres parties de la cité le

[1] Claude Sauvageot, *Palais, hôtels et maisons de France du quinzième au dix-huitième siècle*, in-f°. Paris, 1867, 3e volume. — *Les peintures de Charles Lebrun et d'Eustache Lesueur, qui sont dans l'hostel du Chastelet, ci-devant la maison du président Lambert*, dessinées par Bernard Picart. Les dessins de Picart datent de 1710, mais l'ouvrage ne fut publié qu'en 1740, par Gaspard Duchange. Paris, in-f°. — Frédéric Villot, *Notice des tableaux exposés dans les galeries du musée du Louvre*. — Guillet de Saint-Georges, *Histoire sur les ouvrages de Lesueur*, publiée par Dussieux dans les *Archives de l'art français*, 1852. — Voltaire, *Correspondance*. — J.-J. Rousseau, *Confessions*. — George Sand, *Histoire de ma vie*. — H. Jouin, *Lebrun*. — L. Dussieux et A. de Montaiglon, *Nouvelles recherches sur la vie de Lesueur*. — Sauval, *Histoire et recherches sur les antiquités de Paris*. — *Voyage pittoresque de Paris ou indication de ce qu'il y a de plus beau dans cette grande ville en peinture, sculpture et architecture*, par M. D... (Dargenville). A Paris, chez Debure, libraire, quai des Augustins : *A l'image Saint-Paul*, MDCCXLIX. Il est assez piquant de comparer le titre de la première édition tel que nous venons de le donner, avec celui de la sixième. Le mot pi*tt*oresque y est écrit avec deux *t*, à la moderne. Au-dessous du nom de l'auteur, on lit cet épigraphe de Martial. *Urbe vagus tota, me duce certus eris*; enfin, il n'est plus question de l'image de saint Paul. On est en 1778, date de la mort de Voltaire. Depuis 1749, l'orthographe s'est modifiée, le goût de l'antiquité s'est répandu dans la société française et les saints y sont moins en honneur.

luxe de la vie mondaine, tout cela a fait qu'il reste bien peu de chose de ces splendeurs qui frappaient les étrangers plus encore que les Français eux-mêmes.

II

Parmi les quartiers qui ont été ainsi le plus complètement abandonnés, l'île Saint-Louis est peut-être le plus caractéristique. Son origine n'est cependant pas bien ancienne. L'île Saint-Louis, appelée alors île Notre-Dame, était à peu près inhabitée, lorsque, au commencement du dix-septième siècle, l'entrepreneur Marie s'étant assuré l'appui du financier Poulletier, songea à y tracer des rues et à y élever des maisons. Leur projet fut agréé par le pouvoir royal qui, en échange de certaines redevances et de certaines obligations, leur accorda le privilège qu'ils demandaient. L'entrepreneur-architecte Marie se hâta de faire construire, pour relier l'île Notre-Dame à la rive droite de la Seine, le pont qui porte encore son nom et qui, bien que remanié et élargi depuis, conserve en partie son aspect primitif avec ses niches surmontant chaque pilier. Le nouveau quartier ne tarda pas à avoir la faveur du public. Il joignait, à sa situation pittoresque, l'avantage d'être voisin de la place Royale, du quai Saint-Bernard et de la galerie du Palais où se réunissait le beau monde, et où « les honnêtes gens » aimaient à se rencontrer.

Parmi les beaux hôtels qui s'y élevèrent, l'hôtel Lambert fut un des plus célèbres. « Cette maison, disait Sauvat, a un caractère de grandeur et de sagesse qui se distingue de fort loin et qui donne une idée aventageuse de la splendeur de la ville de Paris à ceux qui y arrivent du côté de Charenton. » Quoique masquée en partie aujourd'hui par les constructions qui l'entourent, elle n'en a pas moins fort grand air, et elle nous donne bien l'idée de ce qu'étaient l'existence et les goûts de ces hauts magistrats du temps passé, vivant aussi noblement que des ducs et pairs, ne se refusant aucun luxe, mais tenant à ne pas se départir d'une certaine sévérité extérieure qui convenait à leur état. Au milieu du fronton de la façade sur la cour, à la place des armoiries détruites en 1793, se lisent les noms de Levau, Lesueur et Lebrun. Ce blason en vaut un autre et il suffit à expliquer l'attention qui s'est toujours attachée à l'hôtel Lambert [1].

[1] Il ne faut pas confondre l'hôtel Lambert de l'île Saint-Louis avec l'hôtel de la marquise de Lambert, situé au coin de la rue Colbert et de la rue Richelieu. Il est compris aujourd'hui dans les bâtiments de la Bibliothèque nationale.

III

Les origines de cet édifice n'ont été éclaircies que depuis les recherches de M. Jal. Le premier, si je ne me trompe, il a distingué nettement le président N. Lambert de son père; la confusion des deux personnages avait amené Claude Sauvageot lui-même à de véritables contresens chronologiques. Les fondements de l'hôtel furent jetés par Jean-Baptiste Lambert, secrétaire du roi, qui, étant mort en 1644, ne put en voir l'achèvement, ni à plus forte raison en compléter la décoration [1]. Mais l'héritage passait en bonnes mains. Son fils, Nicolas Lambert, mort le 8 juin 1692, président de la Chambre des comptes de Paris, était un amateur généreux et éclairé, « un curieux », comme on disait alors, des choses de l'art [2]. Ce Nicolas Lambert, devenu un grand personnage, se fit appeler Lambert de Thorigny et fut surnommé le Riche. Mais on ne pouvait se plaindre de l'usage qu'il faisait de sa fortune. Sans parler des trésors d'art qu'il rassembla dans sa demeure, il y forma une des bibliothèques les plus importantes qu'il y eût alors à Paris et aima à s'entourer d'une société choisie et lettrée.

L'hôtel Lambert ne devait rien perdre de son renom au dix-huitième siècle, et il se recommande à la fois dans cette période du souvenir de Voltaire et de celui de Rousseau.

Dans l'ouvrage rappelé plus haut, Bernard Picart, annonçant que cette demeure a changé de maître, s'exprime ainsi : « La nature ne produit guère d'excellents artistes sans produire aussi des génies supérieurs en état d'en connaître le mérite. M. Lambert, né avec un goût exquis, n'employa, pour la construction et l'embellissement de sa maison, que ce qu'il y avait alors de plus distingué dans l'architecture et la peinture, et en fit un séjour digne de l'admiration des étrangers. On peut même dire que le sort de cet hôtel a quelque chose d'heureux, puisque l'acquisition qu'en a faite le marquis du Chastelet le va rendre plus que jamais le sanctuaire des muses et le temple des grâces littéraires. » Il est visible que ces derniers mots s'adressent moins au marquis qu'à la marquise, à la « docte Uranie ». Il y eut donc à l'hôtel Lambert la

[1] Il fut construit sur l'emplacement d'une fabrique de verre, qui seule donnait quelque animation à l'île Notre-Dame avant les travaux de Marie et de Poulletier.

[2] *Les Adresses de la ville de Paris avec le trésor des almanachs, livre commode en tous lieux, en tous temps, en toute condition*, par Abraham du Pradel, astrologue lyonnais (Paris, chez la veuve Nion, MDCXCI, in-12), contient la liste *des fameux curieux des ouvrages magnifiques, suivi de la liste des dames curieuses*. On y voit les noms du président Lambert (île N. D.) et de son voisin le président de Bretonvillers.

chambre de Voltaire. Mais il n'y travailla pas à *la Henriade*, quoi qu'on en ait dit, et cela pour deux excellentes raisons. Lorsque *la Henriade* fut publiée (1726), Voltaire ne connaissait pas la marquise. D'autre part, la marquise ne possédait pas encore l'hôtel Lambert. La correspondance de Voltaire ne mentionne cette acquisition que dans les lettres de l'année 1739, et l'ouvrage de Picart, publié en 1740, la présente comme un fait récent.

IV

Mme du Chastelet devait y séjourner bien peu de temps, puisque, dès 1742, elle l'avait quitté. Mais Voltaire devait y reparaître encore en compagnie des hommes de lettres les plus célèbres du temps. En effet, un sort heureux continuait à s'attacher à cette demeure, et elle n'allait rien perdre en passant entre les mains de M. Claude Dupin. M. Dupin, ancien capitaine au régiment d'Anjou, devenu fermier général, avait épousé en seconde noce Mlle de Fontaine. Ils réalisèrent à eux deux, dit George Sand dans *l'Histoire de ma vie* [1], une immense fortune. Ils possédaient le château de Chenonceaux, ils avaient pour pied-à-terre, à Paris, l'hôtel Lambert, et pouvaient se piquer d'habiter tour à tour deux des plus belles résidences du monde. George Sand ajoute que l'hôtel Lambert, embelli encore par la famille Dupin, était devenu un vrai palais. Il avait aussi des hôtes dignes de lui. Mme Dupin, fut une des reines du dix-huitième siècle par sa beauté, par son amabilité, son esprit cultivé, la splendeur de ses fêtes. Elle avait su conserver, dans une société plus brillante que scrupuleuse et fort médisante d'ailleurs, une réputation intacte et une vertu au-dessus du soupçon.

Jean-Jacques Rousseau, qui avait été recommandé à Mme Dupin quelques mois après son arrivée à Paris, et en avait été bien accueilli, donne sur elle et son entourage des détails qu'on ne peut omettre dans une histoire de l'hôtel Lambert quelque sommaire qu'elle soit : « Mme Dupin, dit-il, était, comme on sait, fille de Samuel Bernard et de Mme Fontaine. Elles étaient trois sœurs qu'on pouvait appeler les trois Grâces : Mme de La Touche, Mme d'Arty, enfin Mme Dupin, la plus belle des trois et la seule à qui l'on n'ait point reproché d'écart dans sa conduite... Elle était encore, quand je la vis, une des plus belles femmes de Paris. Elle accueillit le livre et l'auteur, me parla de mon projet (musical) en personne instruite, chanta, s'accompagna du clavecin, me retint à dîner... Elle me permit de venir la voir ; j'usai, j'abusai de la permission...

[1] On sait que George Sand se rattachait à la famille Dupin. Elle descendait de Dupin de Francueil, fils du premier mariage de Claude Dupin.

Sa maison, aussi brillante qu'aucune autre dans Paris, rassemblait des sociétés auxquelles il ne manquait que d'être un peu moins nombreuses pour être d'élite dans tous les genres. Elle aimait à voir tous les gens qui jetaient de l'éclat : les grands, les gens de lettres, les belles femmes. On ne voyait chez elle que ducs, ambassadeurs, cordons-bleus. Mme la princesse de Rohan[1], Mme la comtesse de Forcalquier, Mme de Mirepoix, Mme de Brignole, milady Hervey, pouvaient passer pour ses amies. M. de Fontenelle, l'abbé de Saint-Pierre, l'abbé Sallier, M. de Fourmont, M. de Bernis, M. de Buffon, M. de Voltaire, étaient de son cercle et de ses dîners. Si son maintien réservé n'attirait pas beaucoup les jeunes gens, sa société, d'autant mieux composée, n'en était que plus imposante. »

Jamais l'hôtel Lambert n'avait été environné de plus de splendeur, mais la décadence était proche et fut brusquement amenée par un événement imprévu. M. Dupin de Chenonceaux, fils du second mariage de M. Dupin, marié depuis peu à Mlle de Rochechouart, perdit au jeu, en une seule nuit, 700 000 livres. Il fallut dès le lendemain payer cette dette d'honneur. On vendit plusieurs terres. Pour l'hôtel Lambert, on se contenta d'abord de l'engager[2]. Mais il eut bientôt le même sort, et M. Delahaye en devint propriétaire.

V

A la fin du siècle, une partie des peintures qui l'ornaient avaient déjà passé dans les collections royales. La Révolution ajouta encore à ses dégradations. M. de Montalivet, ministre de l'intérieur de l'empereur Napoléon (1809-1814), en faisait l'acquisition en 1809. Mais dès 1817 il se retirait dans le château de Lagrange en Berry, où son fils, le futur ministre de Louis-Philippe, faisait transporter un bon nombre de pilastres, de panneaux, de trophées, d'arabesques enlevées à la demeure abandonnée.

Elle fut occupée par un pensionnat, puis la Société des lits militaires établit un de ses ateliers dans ces murs qui avaient abrité tant d'hôtes célèbres et qu'avaient ornés les plus grands artistes de l'école française. Cette nouvelle destination ne lui fut pas aussi funeste qu'on pourrait croire. On ne s'inquiéta guère sans doute des peintures de Lebrun et de ses contemporains; mais c'était déjà quelque chose de les oublier et bientôt elles se couvrirent d'une couche épaisse de débris de laine qui fut pour elles une véritable protection.

[1] Il s'agit de la princesse de Rohan-Chabot, qui était l'amie intime de Mme Dupin et habitait avec elle.

[2] Mme Dupin mourut en 1800. Elle avait écrit des morceaux de morale et une traduction de Pétrarque.

Vers 1840 l'hôtel Lambert, dans sa décadence profonde, était en vente sur la mise en prix de 180 000 francs. Ce n'était pas seulement la valeur de la *Galerie d'Hercule*. Cependant aucun acheteur ne se présentant, il risquait d'être morcelé ou de disparaître lorsque, prévenu par Eugène Delacroix, le comte Adam-Georges Czartoryski s'en rendit acquéreur. L'hôtel Lambert était sauvé. On ne doutait pas qu'une nouvelle période brillante ne s'ouvrît pour lui. On savait en quelles mains il était tombé.

La demeure de Mme du Chastelet et de Mme Dupin, restaurée par l'architecte Lincelle, redevint bientôt le rendez-vous de toutes les aristocraties et se remplit de nouveau d'objets d'arts de toutes sortes. Sans parler des tableaux, on y vit, comme au temps de son premier éclat, des marbres choisis, des cristaux taillés avec art, des vases émaillés par les plus habiles ouvriers, des pendules majestueuses, « des tables de marbre précieux sur des pieds d'une très riche sculpture, et d'autres meubles placés avec goût pour les faire voir dans toute leur beauté et pour en communiquer aux lieux où ils se trouvent ». Elle ne pouvait que gagner encore avec le fils du prince Adam-Georges, qui l'habite actuellement[1]. Il suffit de rappeler que le prince Ladislas a tenu à honneur de joindre à ses titres héréditaires celui de président de la Société d'histoire et de littérature polonaises de Paris, et que l'Académie des beaux-arts l'a récemment compris parmi ses membres correspondants (1892).

VI

L'hôtel Lambert, œuvre de Levau, qui devait être bientôt après l'architecte de Fouquet, annonce avec plus de simplicité les constructions où, grâce aux ressources indéfinies du surintendant, tout son talent allait pouvoir se déployer. La véritable façade se trouve au fond de la cour qui donne sur la rue. Elle est portée sur un beau perron de huit marches. Le pavillon central qui contient l'escalier s'ouvrait sur le perron par une large baie s'élevant jusqu'au

[1] Il n'est pas inutile, pour la clarté de plusieurs des indications qui vont suivre, de rappeler en partie la généalogie de la famille Czartoryska depuis le commencement du siècle. Adam-Casimir Czartoryski (1731-1823) épousa Isabelle, fille du comte saxon Flemming, et eut de ce mariage trois enfants parmi lesquels Adam-Georges (1770-1861). Adam-Georges épousa Anna, princesse Sapieha et eut pour enfants, Ladislas, né à Varsovie le 3 juillet 1828, et Isabelle, née à Varsovie, 19 décembre 1830, mariée à Jean, comte Dyalinski (mort le 30 mars 1880). Le prince Ladislas a épousé : 1° à la Malmaison, 1er mars 1855, Marie Ampara, fille de la reine douairière d'Espagne Marie-Christine, et du duc de Rianzarès (Madrid, 17 novembre 1834 + Paris, 19 août 1864) ; 2° à Chantilly, le 15 janvier 1872, Marguerite d'Orléans, fille du duc de Nemours.

troisième étage, et rappelant les ouvertures grandioses des palais Sassanides. Une clôture vitrée en détruit aujourd'hui l'effet. Elle prouve qu'on est plus frileux qu'autrefois et aussi plus soigneux; c'est ainsi qu'on a procédé pour la conservation des Loges et de la Farnésine de Raphaël, dont les arcades donnaient d'abord librement passage à l'air extérieur. A ce point de vue, on a eu raison de protéger contre les intempéries les figures de divinités fluviales, œuvre probable de Lesueur, peintes en grisaille dans un enfoncement du rez-de-chaussée ainsi que les tapisseries qui décorent le palier du premier étage [1].

Quoi qu'il en soit, c'est surtout à sa décoration intérieure que l'édifice doit sa célébrité. Nicolas Lambert s'adressa dans tous les genres aux talents les plus capables d'atteindre le but qu'il se proposait, et il le fit avec une liberté d'esprit et une sûreté de goût vraiment remarquables. Tout en donnant aux Français la part la plus importante, il sut aussi faire appel aux étrangers pour apporter plus de variété à l'ensemble. Lebrun, Lesueur, Laurent de la Hire, François Perrier, Patel, Rousseau, Baptiste Monnoyer, s'y rencontrent avec Romanelli, Asselin, Hermann Swanewelt, Van Opstal. Peu de protecteurs des arts apparaissent à la postérité entourés d'un plus beau cortège. Avec de pareils artistes, il ne faut pas s'étonner que la *Galerie d'Hercule*, la *Salle des bains* (depuis chambre de Voltaire), le *Cabinet de l'Amour*, la *Chambre des Muses* aient été classées dès l'origine parmi les œuvres les plus honorables pour l'art moderne. C'était là ce que l'on admirait alors à l'hôtel Lambert, et ce que l'on y vient encore visiter aujourd'hui, aussi bien en souvenir des œuvres qui n'y sont plus que pour celles qui y sont restées. Ce sont donc ces quatre pièces dont nous nous occuperons principalement.

VII

On sait le rôle que jouait la mythologie dans les arts plus encore que dans les lettres au dix-septième et au dix-huitième siècle. De tous les dieux ou de tous les héros, aucun n'y occupe une plus grande place qu'Hercule. Lebrun, au château de Vaux comme à l'hôtel Lambert, emprunta à son histoire ses principales compositions. Poussin, chargé de peindre la grande galerie du Louvre, devait y représenter la vie d'Hercule [2]; et le salon d'Hercule, par

[1] Ces tapisseries représentent les parties du monde et semblent appartenir à la première moitié du dix-huitième siècle. Elles sortent peut-être des ateliers de Florence, qui à cette date eurent un réveil d'activité et firent sur ce sujet une suite remarquable de tentures.

[2] Quoique ces travaux n'aient pas été même commencés, on peut se

Lemoyne à Versailles, est la plus considérable des œuvres décoratives du temps de Louis XV. On trouverait plus d'un autre exemple de cette popularité artistique. Mais on peut affirmer que c'est Lebrun qui a su en tirer le meilleur parti, dans la galerie de l'hôtel Lambert.

Cette galerie, qui se trouve au premier étage, correspondait au rez-de-chaussée à une autre galerie de même dimension où le président avait établi sa célèbre collection de livres. Elle est précédée d'un vestibule circulaire orné de grisailles de la main ou de l'école de Lesueur. On y pénètre par une porte cintrée s'ouvrant du côté de la galerie, au milieu d'un magnifique portique corinthien. La galerie elle-même a environ 25 mètres de long sur 5 de large et se termine circulairement du côté du quai par trois hautes fenêtres donnant sur un charmant balcon en fer forgé et tôle découpée. Ce balcon commençait dignement la série des ferronneries analogues qui avaient fait donner au quai nord de l'île Notre-Dame le nom de quai des Balcons.

Cinq autres fenêtres s'ouvrent dans le mur latéral du côté du jardin. A chacune de ces fenêtres correspondent, dans le mur opposé, des enfoncements rectangulaires ornés de paysages représentant des scènes de la vie d'Hercule. Ils ont un caractère décoratif décidé, mais ce sont aussi de véritables peintures qui pourraient être vues isolément. La couleur est solide, la perspective aérienne bien rendue, la composition ingénieuse, les figures correctement dessinées, et on y remarque aussi un soin particulier pour rendre l'architecture. On y sent beaucoup moins le procédé que dans les paysages analogues du château de Vaux et même de la galerie Mazarine. Bref, il y avait alors peu de paysagistes capables de telles peintures. Cependant leur attribution est incertaine. M. Jouin, dans son livre sur Lebrun, en fait honneur à Rousseau (1630-1693). Je serais volontiers de cet avis. Elles rappellent, en effet, avec supériorité il est vrai, les œuvres de cet artiste qu'on voit à Versailles. De plus, on peut remarquer que Rousseau, pendant son séjour à Rome, avait épousé la sœur du célèbre paysagiste Hermann Swanewelt, plus connu sous le nom d'Hermann d'Italie.

faire une idée de ce que l'école française a perdu dans leur non-exécution, d'après les études que Poussin avaient faites pour un travail dont le plan d'ensemble était déjà complètement arrêté. Elles ont été gravées en deux séries de 19 et 20 planches, exécutées la première par Pesne, au dix-septième siècle, la seconde beaucoup plus tard par Gelée, en 1850. Ces gravures se trouvent à la chalcographie nationale et il est intéressant de comparer comment Poussin et Lebrun ont compris les mêmes sujets, d'autant plus que leurs travaux sont à peu près contemporains; ils ne sont séparés que par une douzaine d'années.

Or on sait que Swanewelt a travaillé pour le président Lambert. Il est donc fort naturel que son beau-frère, artiste estimé, ait été aussi employé par lui[1].

Entre les fenêtres, comme entre les grands paysages, sont placés en saillie des médaillons sculptés, alternativement ovales et octogones allongés. Le plus souvent les ovales sont soutenues par une cariatide les bras levés; les octogones, par deux enfants. On y voit l'histoire d'*Antée*, de l'*Hydre, de Lerne*, etc. Les médaillons en stuc imitant le bronze sont l'œuvre du flamand Van Opstal.

La voûte semblait mal se prêter à de grandes peintures décoratives, par suite de sa forme surbaissée et de son peu de profondeur. La hauteur de l'arc n'atteint pas un mètre, la pièce elle-même, dans son ensemble, n'est pas assez élevée pour sa longueur. Lebrun s'est tiré de ces difficultés avec une habileté consommée. Il a divisé la surface qu'il avait à peindre par trois arcades formant quatre caissons. Dans trois d'entre eux la voûte semble s'ouvrir directement sur le ciel, et la plupart des figures s'enlèvent verticalement dans le plein air. Des figures volantes, reliant entre eux les divers épisodes, donnent à l'ensemble une unité plus complète et ajoutent à sa valeur ingénieuse et pittoresque. Placées sous les arcades qui semblent déjà en saillie sur la voûte, « elles paraissent, comme le dit M. Jouin, très voisines du spectateur et repoussent dans un lointain factice les groupes dont elles se détachent. C'est ainsi que, par un effort continu, un plan savamment tracé, le peintre a su corriger avec un art supérieur ce que l'architecture de la galerie présente de défectueux. »

Dans le premier compartiment, à partir du quai, nous voyons *Hercule sur un char conduit par la Sagesse, la Gloire et la Renommée*... Dans le compartiment qui suit, *Jupiter présente Hébé à Hercule*, qui est reçu parmi les dieux. Bellone, suivie de Mars, cherche à fléchir Junon, et y réussit. Diane considère avec étonnement la reine de l'Olympe oubliant sa colère devant les vertus du héros. Borée, avec ses fils Calaïs et Zèthos, soutient les nuages qui portent la scène; Iris fait apparaître l'arc-en-ciel après l'orage, A l'autre extrémité de la galerie, du côté de la porte, des vases de fleurs et de fruits sont disposés sous l'inspiration de Pan et de Bacchus. Puis portées sur des nuées, Cérès, Cybèle ordonnent les *apprêts des fêtes qui doivent accompagner les noces d'Hercule et*

[1] Les paysages ont beaucoup noirci, et il est assez difficile, les personnages étant de petite dimension, d'en déterminer le sujet. On y distingue cependant *Hercule détournant le fleuve Alphée* pour le faire passer dans les écuries d'Augias, l'épisode d'*Hercule et Cacus,* qui a permis à l'artiste de nous présenter des sites de l'Italie méridionale qu'il connaissait, etc.

d'Hébé. Les Heures disposent sur le dressoir du fond de la galerie des vases de fleurs et de fruits, un génie et un satyre surveillent les préparatifs. Silène est endormi, mais Bacchus sert d'échanson... La partie centrale est occupée par deux grands sujets de forme longitudinale. Ils imitent des tentures de tapisseries qui semblent y avoir été attachées pour la décoration de la fête. Cette intention est soulignée par la figuration de quelques légères déchirures et de quelque bord mal rattaché laissant voir l'envers du tissu, par des broderies simulées suspendues à la voûte et dont les plis débordent sur la corniche[1]. Ces deux peintures représentent *Hercule assurant la victoire des Lapithes sur les Centaures* et la *Délivrance d'Hésione* qu'un monstre marin va dévorer. Nous n'insisterons pas sur les parties accessoires, attributs, génies portant des trophées, sujets en camaïeux, etc., qui complètent cette décoration. Ce que nous avons dit suffit à en faire comprendre l'importance. Quant à l'exécution, Lebrun s'est surpassé; nous n'aurions qu'à répéter ici ce que nous avons dit à propos des peintures du château de Vaux. Lebrun a mis ici plus de puissance et plus de verve. Les compositions à ciel ouvert avec leurs figures à la fois nobles et naturelles ne sont pas indignes des fresques de Véronèse à la villa Giacomelli, même par l'harmonie de la couleur. Dans la délivrance d'Hésione, le ciel sombre et le mer agitée sont rendus d'une façon presque romantique[2].

Cette galerie a peu de pareilles en France, dit Sauval. Ajoutons que si on laisse de côté l'âge d'or de la Renaissance, nous ne voyons pas en Italie, fût-ce au palais Farnèse, un ensemble décoratif supérieur à celui-là. Lebrun y travailla à diverses reprises et à des intervalles éloignés. Une douzaine d'années s'écoulèrent entre le commencement de cette œuvre (1649) et son achèvement. Ce n'est pas que Lebrun eût une exécution lente et pénible, ou qu'il manquât d'activité. On a peine à comprendre comment il pouvait suffire à tous les travaux dont il fut chargé pendant cette période de sa vie. Il décore les hôtels de Nicolas Pomponne de Bellièvre, de Bertrand La Bazinière, trésorier de l'Épargne, du maréchal Antoine d'Aumont, du chevalier de Jars, du trésorier de la Chambre aux deniers Iselin, de M. de Nouveau, surintendant des postes et relais

[1] C'est également ce qu'a fait Luca Giordano dans une de ses plus importantes peintures de l'Escurial.

[2] Ce sujet est décrit par Bernard Picart dans un passage dont il serait fâcheux de ne pas conserver scrupuleusement le style et l'orthographe : « Les Grands Hommes ont toujours été les défenseurs du beau sexe. Hercule, touché du malheur d'Hésione, qui était exposée à la fureur d'un monstre Marin envoyé par Neptune pour se venger de la perfidie de Laomédon, le tue et délivre Hésione de ce danger. »

de France, de l'abbé de La Rivière. Enfin il exécute pour le surintendant des finances, Fouquet, les peintures du château de Vaux. La destruction d'un grand nombre de ces œuvres remarquables a fait tort à la renommée de cet artiste vraiment supérieur et d'une fécondité exceptionnelle.

Il eut à l'hôtel Lambert un collaborateur éminent dans le peintre de fleurs et de fruits Baptiste Monnoyer. Rien de mieux compris et de plus parfait en son genre que les guirlandes et les vases de la galerie d'Hercule [1].

VIII

Si Lebrun a conservé sa place à l'hôtel Lambert, il n'en est pas de même de Lesueur; et c'est surtout au Louvre qu'on doit aller chercher les peintures qu'il y avait faites. On lit dans le *Mercure de France*, août 1776 : « Sa Majesté, voulant offrir de grands modèles aux artistes et assurer à la nation la jouissance des chefs-d'œuvre qui ont illustré l'école française, vient d'autoriser le comte d'Angivillier à acquérir pour elle les tableaux dont le célèbre Lesueur avait orné l'hôtel Lambert, situé dans l'île Saint-Louis. Les propriétaires (la famille Delahaye) se sont fait un devoir de sacrifier à des vues si dignes de Sa Majesté le désir qu'ils avaient de garder ces tableaux. » Louis XVI avait accueilli, en effet, avec grande faveur le projet que M. d'Angivillier, successeur de M. de Marigny dans la direction des bâtiments, lui avait soumis, dès son entrée en charge (1775) et qui tendait à réunir au Louvre une partie des chefs-d'œuvre qui restaient confinés à Versailles, sans profit pour la nation [2], aussi bien que ceux qu'on aurait occasion d'y ajouter. Les peintures de l'hôtel Lambert devaient être les bienvenues dans ce musée qu'on se décidait enfin à créer en France. C'est là qu'elles sont encore.

Le cabinet de l'Amour, la chambre des Muses, ont perdu ce qui leur avait donné leur nom. Nous n'insisterons pas sur la description et l'appréciation de ces peintures, qui sont du domaine public. Faisons remarquer cependant qu'elles nous permettent de suivre le talent de notre grand peintre dans toutes ses phases. Lépicié, dans une biographie manuscrite conservée à l'École des beaux-arts,

[1] Parmi les motifs de décorations répétés sur les murs de cette galerie, aussi bien que des autres pièces de l'hôtel, nous trouvons la licorne et les merlettes. Elles rappelaient le blason, probablement bien récent, du seigneur de Thorigny : Il portait d'*azur à la licorne d'argent, au chef d'or chargé de trois merlettes de sable.*

[2] On n'avait mis jusque-là sous les yeux du public qu'une collection d'une centaine de tableaux, et cela seulement depuis 1750.

prétend que Lesueur a commencé ses ouvrages à l'hôtel Lambert, en 1648. Cette assertion est fausse, comme le remarque M. F. Villot. Car quelques-unes de ces œuvres prouvent qu'il peignait encore dans la manière de Vouet quand il commença à y travailler; or, en 1645, lorsqu'il entreprit la *Vie de saint Bruno*, il avait déjà abandonné le style de son maître; et, d'autre part, « il est facile de juger, par la beauté de l'exécution et le caractère des figures, que certaines compositions de l'hôtel Lambert sont postérieures aux décorations du cloître des Chartreux. »

Le cabinet que sa décoration fit appeler le cabinet de l'Amour servait de salle de travail et d'audience au président. Quelque agréable qu'il soit de voir si facilement au Louvre les peintures de Lesueur, on peut regretter qu'on ait dispersé cet admirable ensemble.

Lesueur n'est pas le seul artiste qui ait contribué à cette décoration. On trouve aussi au Louvre une partie des peintures que Romanelli, Perrier, Asselyn, Swanewelt, Francisque Millet, Patel, y avaient exécutées. Essayons de nous figurer ce qu'elle devait être, en allant rechercher au Louvre et remettant à leur place, par la pensée, les œuvres enlevées.

Le plafond comprenait cinq sujets. D'abord, au centre d'une petite coupole *la Naissance de l'Amour*; puis *Vénus présentant l'Amour à Jupiter; l'Amour réprimandé par Vénus irritée, se réfugie dans les bras de Cérès; l'Amour reçoit l'hommage des dieux*; *l'Amour ordonne à Mercure d'annoncer son pouvoir à l'univers.* Lesueur avait peint encore le dessus de la porte, *Ganymède enlevé par Jupiter;* et au-dessus de la cheminée : *l'Amour dérobant la foudre du maître des dieux.* Toutes ces peintures sont au Louvre.

Cinq grands tableaux, représentant des scènes relatives à l'histoire de Troie, occupaient la partie supérieure des lambris : à droite et à gauche de la cheminée : le *Sacrifice d'Iphigénie* et la *Déification d'Enée.* En face des fenêtres, *Enée et ses guerriers combattant les Harpies*, *Vénus et Japis guérissant la blessure d'Enée.* Sur un troisième mur, *Vénus donnant des armes à Enée.* François Perrier et Romanelli avaient eu la plus grande part dans l'exécution de ces tableaux. *Les Harpies*, par Perrier, et *la Guérison d'Enée*, par Romanelli, sont au Louvre (n° 406,636, n° 355,1473) [1].

[1] Pour faciliter les recherches de ceux qui auraient la curiosité de reconstituer le cabinet de l'Amour d'après les tableaux aujourd'hui au Louvre, nous indiquerons les numéros de ces tableaux dans les catalogues. Nous faisons suivre chaque peinture d'un double chiffre, le premier indique le

Au-dessous de ces grandes compositions mythologiques, étaient placées des œuvres plus simples, des paysages de forme carrée ou ovale, qui presque tous ont été recueillis dans notre musée : la *Vue du Tibre*, et la *Ruine dans la campagne de Rome*, par Asselyn (nº 3,2303[1]; *Josabeth exposant Moïse sur le Nil* (nº 395,680), et *Moïse enterrant sous le sable l'Egyptien qu'il a tué*, par Patel le père (nº 395,6808)[2]; le paysage nº 291,458, de La Hire; le paysage nº 507,2584 de Hermann Swanewelt, et celui de Francisque Millet, portant le nº 2052 au catalogue sommaire.

Toutes ses œuvres s'encadraient dans des boiseries dorées, panneaux et pilastres sur le fond brillant desquels se détachaient des ornements divers, des arabesques, des trophées, des figures de fantaisie, des Amours et des Génies jouant avec les armes ou les attributs des dieux. Tous ces ornements avaient été exécutés par Lesueur lui-même ou sous sa direction. M. de Montalivet, le ministre de Louis-Philippe, a réuni ces fragments dans une pièce de son château de Lagrange, consacrée au grand artiste.

IX

La chambre de Mme de Thorigny, également privée de ses peintures à sujets, a conservé du moins la partie ornementale de sa décoration, et l'on peut, sans lui nuire, la comparer aux *grotteschi* des Loges de Raphael. Ces ornements s'étendent non seulement sur les murs, mais sur les deux faces des volets des fenêtres. « Cette chambre, dit Guillet de Saint-Georges, est une de celles qu'on appelle chambres à l'italienne, parce que la beauté de la menuiserie et la richesse des lambris y tiennent lieu de tapisseries. Les compositions de Lesueur lui firent donner le nom de chambre des Muses. *Uranie*, *Terpsichore*, *Calliope*, sont chacune dans un cadre ovale. Les six autres sont groupées dans deux cadres rectangulaires, *Clio*, *Euterpe* et *Thalie*, *Melpomène*, *Erato* et *Polymnie*.

numéro de la notice distincte et détaillée de chaque école; le second, le numéro du catalogue sommaire qui n'a qu'une seule série de numeros. Ce catalogue sommaire indique l'emplacement de chaque tableau.

[1] La *Vue du Tibre* d'Asselyn, qui se trouvait au Louvre il y a quelques années, en a été enlevée nous ne savons pourquoi.

[2] On est sûr par la gravure de Picart que Patel avait peint pour l'hôtel Lambert un *Moïse exposé*, dont la composition est conforme au tableau du Louvre. D'autre part, le *Moïse enterrant l'Egyptien* en est exactement le pendant par la forme et les dimensions. Cependant, il se pourrait que le *Moïse exposé* ne soit qu'une répétition du tableau de l'hôtel Lambert, et non ce tableau lui-même. En ce cas, l'argument tiré de la symétrie, pour attribuer également au cabinet de l'Amour le second paysage, perd sa valeur.

Sur le plafond, on voyait *Phaéton demandant à Apollon la conduite du char du Soleil.* Cette composition est la plus vaste que Lesueur ait exécutée à l'hôtel Lambert[1]. Elle était, ainsi que les cinq précédentes, peinte sur plâtre; vers 1786, Haquin père les transporta sur toile. Dans la gorge, reliant le mur au plafond, François Perrier fut chargé de peindre divers sujets se rapportant à Apollon. *Le Jugement de Midas*, *la Mort de Phaéton*, *le Parnasse*, *Apollon et Daphné.*

Guillet de Saint-Georges prétend qu'un autre artiste, Patel contribua aussi à la décoration de la pièce. Si l'on en croit cet amateur si bien informé en général de tout ce qui touche à Lesueur, celui-ci aurait eu recours au pinceau de Patel pour le fond de ses tableaux des *Muses.* Il faut avouer alors que le voisinage des figures de Lesueur a singulièrement bien inspiré le paysagiste. On ne retrouve pas dans ses autres œuvres la même grâce, la même harmonie, la même douceur poétique dans le sentiment de la lumière. Lesueur ou Patel, félicitons l'auteur d'avoir entouré les Muses d'une nature digne d'elles. Parmi les interprétations de la mythologie faites par les modernes, les *Muses* de Lesueur prennent place non loin des peintures de la Farnésine et à côté des allégories de Prudhon, qui s'en est d'ailleurs inspiré. C'est en présence de ces œuvres qu'on regrette surtout la mort prématurée de notre grand artiste. Car elles témoignent d'efforts nouveaux pour s'élever vers un art plus ferme, plus complet, pour acquérir un sentiment plus pittoresque des formes, des couleurs et de la lumière, sans rien perdre de cette élévation naturelle de pensée et de style, de cette sincérité de sentiment qui lui assurait un des premiers rangs parmi les maîtres.

Cependant ces peintures elles-mêmes, qui excitent une admiration si générale et si justifiée, perdent certainement à n'être pas

[1] Elle a $2^m,82$ de hauteur sur $3^m,55$ de largeur et les figures sont de grandeur naturelle. La description qu'en donne le catalogue du Louvre en fait comprendre l'importance. Au centre et au dernier plan Apollon devant son palais, assis sur des nuages, ceint la tête de son fils agenouillé des rayons éclatants de sa couronne. A droite, le char du dieu attelé et les Heures retenant avec peine les coursiers impatients. Au-dessus de Phaéton, dans la partie supérieure, l'Aurore tenant un flambeau d'une main, des roses de l'autre. Le Printemps, l'Été, l'Automne, sont caractérisés par les fleurs et les fruits que ces saisons font naître. Le signe du lion est aux pieds de Cérès. A droite, en premier plan, les Vents, symbole de l'hiver et des orages, soufflent et amoncellent les nuages. A gauche, dans la partie supérieure, le Temps armé de sa faux plane sur ces divinités et semble menacer le ciel et la terre. Le catalogue ajoute à cette indication que vers 1846 le plafond fut placé ainsi que *Terpsichore* et *Uranie*, dans les appartements du duc de Nemours aux Tuileries; ces peintures rentrèrent au Louvre après la révolution de 1848.

vues en place. Ce serait une entreprise digne de tenter un directeur des Beaux-Arts que de chercher à reconstituer dans leur état primitif, en ayant recours à des copies là où les originaux manquent, le cabinet de l'Amour et la chambre des Muses, de même qu'on reconstitue une chapelle ou un beffroi du moyen âge.

X

Pour juger de ce que la réalisation de ce projet présenterait d'intérêt, il n'est pas besoin de sortir de l'hôtel Lambert. Juste au-dessus de la chambre des Muses se trouve l'ancienne salle de bains. Elle a conservé intacte la décoration de son plafond qui est un des modèles les plus parfaits de l'art décoratif au milieu du dix-septième siècle. M. Savinien Petit en a fait une reproduction qu'on peut voir au musée de Cluny. Mais quoique M. Petit ait apporté à ce travail sa conscience et sa science habituelles, il n'a pas atteint complètement la grâce distinguée et naïve à la fois de l'original. Jamais peut-être Lesueur n'a montré un talent aussi aisé. Des rinceaux, des figures de femme, des Génies ailés, des guirlandes, des coquilles, relient entre eux les sujets proprement dits, de façon à charmer toujours le regard par l'harmonie des lignes aussi bien que par celle des nuances volontairement atténuées. Dans leurs petites dimensions, les peintures représentant *le Char de Neptune*, *le Char d'Amphitrite*, *le Bain de Diane* (avec Actéon qui paraît dans le fond), *Diane et Calisto* tiennent leur place à côté des *Muses* et de l'*Histoire de l'Amour*.

XI

La réputation de l'hôtel Lambert est due surtout aux pièces que nous venons de décrire, mais il serait injuste de ne pas signaler parmi les autres celle qui contient *l'Enlèvement de Psyché*, par La Hire, avec ses arabesques et ses décorations sur fond d'or, dignes de la chambre des Muses; celle où Lagrenée a peint, avec une fermeté qu'on ne retrouve pas dans son *Enlèvement de Déjanire* du Louvre, des scènes empruntées encore à la vie d'Hercule [1]; celle, enfin, où nous retrouvons probablement Lesueur avec une *Aurore* exécutée d'un pinceau léger, d'une façon sommaire et dans une coloration très claire. Lesueur s'est occupé de l'hôtel Lambert

[1] Nous ne savons ce que sont devenues les peintures également sur la vie d'Hercule que Vien, peu après son retour de Rome, avait faites à l'hôtel Lambert pour M. Delahaye. Ne serait-ce pas à Vien qu'il faudrait attribuer les peintures qu'on dit être de Lagrenée?

jusqu'à la fin de sa vie. Il semble que c'est pour s'en rapprocher qu'il était venu s'établir dans l'île Saint-Louis, où il mourut.

XII

Une pareille demeure était faite pour contenir des œuvres d'art et elles n'y manquent point.

Plusieurs sont des souvenirs nationaux, comme les tapisseries provenant des fabriques qui existaient de 1710 à 1830 à Sluck et à Cracovie, ou des souvenirs de famille comme la vue du château de Goluchow, le portrait du prince Adam Czartoryski par Henri Scheffer, une figure de Psyché par Grassi, qui représente, je crois, la princesse Marie Czartoryska dans le goût d'allégorie classique de la fin du dix-huitième siècle, le portrait de la comtesse Djalynska, par Dubufe; mais il faut reconnaître que ces œuvres intéressantes à divers titres sont loin d'avoir le caractère des portraits du prince Witold Czartoryski (frère du prince Ladislas) et du comte Djalynski, par le peintre polonais Kaplinski. Kaplinski est, avec Rodakowski, un des premiers qui, sous l'impulsion de l'école française, ont constitué, sinon une école, au moins un groupe de peintres polonais dont l'importance devait s'accroître sans cesse, comme l'ont successivement témoigné les diverses expositions universelles.

Dans l'école française nous trouvons une intéressante toile du dix-septième siècle représentant un personnage la main posée sur le plan d'un édifice où se reconnaît l'hôtel Lambert. C'est sans doute le portrait du fondateur. Autant qu'on peut en juger dans une vue rapide, cette œuvre d'un dessin ferme et d'une couleur peu brillante mais solide pourrait être attribuée à Claude Lefèvre, sinon à Philippe de Champaigne. Parmi les œuvres du dix-huitième siècle, époque où les artistes français étaient particulièrement recherchés en Pologne, nous remarquons une *Descente de croix* de N. Coypel, des Nattier, une *Pastorale mondaine* de Watteau, une *Fête champêtre*, charmant tableau de son imitateur Norblin, qui n'est pas connu en France, parce qu'il passa une grande partie de sa vie en Pologne [1].

Nous signalerons ensuite deux tableaux de l'école espagnole, si mal représentée dans nos musées : un *Christ en croix* de Fr. Ribalta, et surtout un *Christ à la colonne* d'Alonzo Cano. Ce tableau, où le sentiment réaliste de la couleur s'unit à ce souci de la beauté des

[1] Il eut pour fils Charles Norblin, qui fut au contraire fidèle à l'enseignement de David, et dont on voyait naguère sur les murs de l'escalier de l'hôtel Lambert, une assez belle figure de Marius dans les marais de Minturnes.

lignes par lequel Alonzo Cano se rapproche des Italiens plus qu'aucun de ses compatriotes, donne, malgré ses dimensions assez restreintes et ses tonalités sombres, une idée suffisante de la manière et du talent de l'auteur. Il serait bien placé au Louvre, qui ne possède rien du célèbre peintre de la cathédrale de Grenade.

Les écoles du Nord sont représentées, entre autres, par un *Paysage* de Ruysdaël, un *Fumeur* de Gérard Dow, une *Vierge* de l'école de Van Eyck; les écoles italiennes, par une *Sainte Face* de frà Bartolomeo, une *Tête de sainte Catherine* d'A. del Sarto, une répétition ou copie ancienne réduite de *la Toilette de Vénus* de Paul Véronèse [1], et surtont par un Titien qui mérite de nous arrêter quelques instants. Il s'agit du *portrait de la fille* encore enfant *de Robert Strozzi.* La suscription de l'estampe, gravée par Cunego, indique que l'original se trouvait à Rome en 1766. Il fut acheté bientôt après par le duc de Choiseul, et nous en voyons la reproduction dans *sa galerie*, gravée par Basan. Un autre portrait de la fille de Strozzi a été acheté par le musée de Berlin, comme un original, après avoir été proposé à M. de Rothschild (1878). Mais ce tableau présente des différences notables avec la gravure de Cunego et celle de la galerie Choiseul, tandis que le portrait possédé par le prince Czartoryski leur est parfaitement conforme. Celui-ci disparut au moment de la Révolution, lorsque la galerie Choiseul fut disséminée. Comment arriva-t-il en Pologne? Probablement en 1807, dans les bagages de quelque fournisseur de l'armée française.

XIII

Ces œuvres, malgré leur intérêt, ne sont là que des épaves de la célèbre collection Czartoryski. Le prince, craignant que l'application des lois françaises sur les successions n'amenât la dispersion d'œuvres qui valent non seulement par elles-mêmes, mais par l'ensemble qu'elles forment, les a fait transporter à Cracovie. Il a acheté une partie des anciennes fortifications de la ville, bâtiments militaires et tourelles que l'on allait détruire, et, rendant un double service à l'art, a sauvé ces curieuses constructions pour y placer un musée libéralement ouvert au public [1].

Il donnait là une leçon à ces bourgeois enrichis de la veille qui ont bien raison sans doute de consacrer à l'art une partie de leur fortune, mais qui ont le tort de croire qu'ils diminueraient le prix

[1] Le local ayant été bientôt insuffisant, le prince a acheté de l'autre côté de la rue une maison qu'il a jointe à la construction primitive par un pont-galerie dans le même style.

de ces richesses nouvelles pour eux et l'opinion qu'on pourrait avoir de leur possesseur en les laissant voir. Ayant réuni à coups de billets de banque des tableaux qui leur ont été désignés par des amis plus ou moins intéressés et qu'ils sont hors d'état de juger par eux-mêmes, ils vérouillent leur collection comme la caisse de leur magasin, ne l'estimant que par la somme qu'elle leur a coûté. Ils se plaisent à affirmer leur puissance et leur supériorité par des refus et ils écriraient volontiers sur leur chapeau comme le loup de la Fontaine, faisant un métier qui n'est pas le sien :

C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau.

Non seulement ne touchez pas, mais ne regardez pas... Cependant Guillot est devenu aristocrate, et sa porte s'ouvrira devant les têtes couronnées.

Le prince Czartoryski a cru mieux faire d'ouvrir son musée à tous, il a même permis à la maison Braun de reproduire en photographie les plus belles de ces œuvres qui quittaient la France. On peut, en parcourant les reproductions, se faire une idée de ses richesses en meubles, ivoires, bronzes, émaux, tableaux. Peut-être aurons-nous occasion plus tard de les étudier en détail. Mais comment ne pas saisir l'occasion de rappeler le *Don Juan d'Autriche* et le *Thomas Morus* d'Holbein, la *Cascade* de Watteau, le *Portrait de Pescaire* de Titien, faisant pendant à un *Portrait de Charles-Quint* par le même artiste et donné par l'empereur au vainqueur de Pavie; la *Vittoria Colonna* qu'on a pu attribuer à Michel-Ange, deux figures de Léonard de Vinci et enfin ce *Portrait du duc d'Urbin* par Raphaël, dont le prince rappelait les vicissitudes en offrant à l'Académie la belle gravure exécutée par M. François.

Ce portrait[1], considéré autrefois comme le portrait de Raphaël lui-même, a été gravé vingt-deux fois. Mais une comparaison plus attentive avec les portraits authentiques de Raphaël a fait abandonner cette opinion, et l'on y a vu avec raison le portrait de François-Marie de la Rovère, duc d'Urbin, dont Raphaël a donné les traits à un des personnages de *l'Ecole d'Athènes*. Ce portrait se trouvait, vers le temps de la mort de son auteur, dans la possession de son élève Jules Romain. Il passa ensuite au duc de Mantoue. Jules Romain habitait alors Mantoue, où il exécutait pour le duc des travaux considérables. En 1650, on le trouve

[1] Nous faisons l'histoire sommaire de ce portrait en nous servant de la note du prince Czartoryski, à l'Académie des beaux-arts, du livre de M. Gruyer (t. I, p. 249 et suiv.), sur les portraits de Raphaël, et en y ajoutant quelques indications nouvelles que cette lecture et nos souvenirs nous ont suggérées.

dans la collection du duc de Modène. Il avait été probablement enlevé de Mantoue lors du sac de cette ville par Colalto et les Impériaux, en 1630. Il en disparut vers 1744 pour reparaître dans la galerie Giustiniani. On sait que vers cette date le duc de Modène vendit sa collection, dont la plus grande partie fut achetée par l'électeur de Saxe, roi de Pologne, Auguste III. Le portrait de Raphaël eut le sort de tant d'autres chefs-d'œuvre qui quittèrent à ce moment la ville de Modène. Il devint ensuite la propriété de M. Reghellini de Chio, auquel le père du prince l'acheta en 1801 [1]. Cette précieuse peinture se trouvait à Pulawy, château des Czartoryski, dont nous allons reparler. Pendant l'insurrection polonaise de 1830-31, les Russes vinrent bloquer et bombarder le château, mais un retour offensif des patriotes le délivra. Le tableau s'y trouvait encore. Afin de le soustraire à un pareil danger, on le plaça hors de Pulawy, dans une cachette pratiquée dans l'épaisseur d'un mur. Il y resta jusqu'à la fin des troubles. On le vit ensuite à Paris, à Londres. Il est aujourd'hui revenu en Pologne.

XIV

Sans doute les peintures que nous venons de citer suffiraient à rendre une collection célèbre; ce n'est pas là, cependant, le principal mérite de la collection Czartoryski. Elle est surtout un musée de l'art et de l'histoire de la Pologne, une réunion de reliques nationales et comme l'image d'une patrie qui a survécu dans le cœur de ses enfants quoiqu'elle n'ait plus d'existence propre. L'idée première de ce noble projet appartient à une femme et elle nous ramène à Pulawy.

Au point où la Vistule se replie vers le nord-ouest pour couler vers Varsovie, s'élevait un ancien château qui appartenait aux Sienawski, lorsqu'il fut brûlé par le roi de Suède, Charles XII. Il ne présentait encore que des ruines, lorsque Sophie Sienawska, dernière du nom, épousa, en 1730, Alexandre Czartoryski. Un nouveau château ou plutôt un palais s'éleva sur l'ancien emplacement, au milieu du bois séculaire que la guerre avait épargné et qu'on transforma habilement, tout en le respectant, en parcs et jardins animés de statues et de pièces d'eau. Cette demeure, embellie encore par le prince Adam-Casimir et par sa femme la princesse Isabelle Flemming, devint à la fin du dix-huitième siècle une des

[1] M. Passavant semble croire qu'il y a deux portraits de ce duc d'Urbin, par Raphaël, mais il s'agit sans doute d'une seule et même œuvre successivement exposée en des endroits différents.

plus brillantes de l'Europe. Elle fut surtout célèbre par ses jardins, que Delille a chantés[1].

Mais, quelques années plus tard, la Pologne avait perdu son indépendance, l'esprit national même semblait endormi sinon éteint après tant de désastres et d'efforts inutiles. Isabelle Czartoryska voulut le réveiller; elle se proposa de réunir dans ce château, célèbre par ses fêtes, les reliques d'un passé glorieux, tout ce qui pouvait le mieux rappeler, aux générations écrasées par le malheur présent, la gloire et la vitalité de la patrie, tout ce qui pouvait entretenir des espérances sans provoquer des agitations inutiles. Elle avait déjà commencé avant le désastre suprême à réunir des souvenirs guerriers, artistiques et littéraires du pays. En 1795, elle les groupa à Pulawy dans le temple de la Sibylle, imitation du monument de Tivoli et dans la Maison gothique; elle fit appel à tous les patriotes pour compléter ce musée qui prenait alors un caractère nouveau et devenait comme le refuge de l'âme de la patrie. Cet appel fut accueilli comme il méritait de l'être, et, cinq ans après, le temple de la Sibylle portait au-dessus de sa porte d'entrée cette inscription : *Souvenirs de la Pologne recueillis par Isabelle Czartoryska*, 1800[2].

C'est là qu'étaient placés : le bras droit de Czarniecki, les flèches de Tarnowski, les armes d'Étienne Bathori, avec le glaive que lui avait donné le pape Grégoire XIII, les bâtons des grands maréchaux de la Diète, les drapeaux enlevés aux ennemis de la Pologne, les trophées de Sobieski, le crâne du poète Jean Kochanowski. Les restes de Copernick s'y voyaient non loin de ceux de Boleslas le Grand.

Isabelle Czartoryska vivait encore, elle avait quatre-vingt-dix ans, lorsque les Russes vinrent en 1831, dans des conditions particulièrement douloureuses pour la patriote passionnée, et pour la mère, bombarder le château de Pulawy. La collection où elle avait mis tant de son cœur fut dispersée, une partie en fut transportée à Saint-Pétersbourg. Cependant un bon nombre d'objets avait été soustraits aux recherches des Russes, d'autres vinrent s'y ajouter et la collection actuelle a conservé ou retrouvé son caractère d'origine.

Pour revenir à son côté purement artistique tout en nous tenant de préférence aux objets se rattachant à la Pologne, nous signale-

[1] Isabelle Czartoryska a écrit elle-même ses *Idées sur la manière de construire les jardins* (1807, in-4°).

[2] En même temps Isabelle Czartoryska, poursuivant par une autre voie la réalisation du même plan, publiait, pour l'instruction du peuple, le *Pèlerin de Drobomil*, où elle réunissait le récit de faits mémorables de l'histoire de la Pologne.

rons un vase en cristal de roche ayant appartenu peut-être à François Ier et donné par le roi de Danemark à Étienne Czarniecki, le Duguesclin polonais qui avait combattu le roi de Suède, Charles X, ennemi commun du Danemark et de la Pologne. Le vase à bière formé d'ossements humains, garnis d'argent, dont se servait le terrible chef cosaque Kmielnitski (Chmielnicki); l'épée de Sigismond Ier, un ivoire ayant appartenu à Hedwige, une coupe donnée par Gaston d'Orléans à Jean Sobieski ; plusieurs beaux spécimens de filigranes de Sandomir, de repoussés de Dantzig, etc. Ce qu'elle contient peut-être de plus original, c'est un ensemble unique de selles et de harnais de guerre polonais et orientaux du seizième et du dix-septième siècle. On sait que les Polonais conservèrent plus longtemps que le reste de l'Europe le goût du luxe militaire et des équipements étranges. On a pu en juger d'ailleurs à Paris lorsque plusieurs d'entre eux parurent dans l'exposition rétrospective qui accompagna l'Exposition universelle de 1878.

XV

Aujourd'hui, ce qui reste des collections de Pulawy se trouve donc à Cracovie, sur ce territoire qui représenta le dernier l'indépendance de la Pologne. Quant à Pulawy, il a perdu jusqu'à son nom et s'est vu imposer celui de Nowo-Alexandrya; il justifie le vers de Virgile gravé sur l'un des édifices de son parc.

Sunt lacrymæ rerum et mentem mortalia tangunt.

Son palais est devenu depuis 1832 un collège pour les jeunes filles de la noblesse russe. Mais la Pologne n'a pas oublié l'inscription qui se lisait dans sa langue sur un des murs de la Maison gothique, non loin des boulets français d'Austerlitz encastrés dans la maçonnerie : « Puissent un jour nos victoires effacer jusqu'aux traces de nos malheurs! »

Ces mots honorent également celle qui les a tracés et le peuple auquel ils s'adressent.

R. Peyre.

LES DÉBUTS DIPLOMATIQUES

DE CHATEAUBRIAND

D'APRÈS LES DOCUMENTS CONSERVÉS AU DÉPOT DES ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

(1803-1804[1])

III

L'ARRIVÉE A ROME

A peine descendu de sa voiture et installé dans un hôtel situé près de la place d'Espagne, Chateaubriand, pressé de traduire l'indicible émotion qui le pénètre en touchant le sol romain, demande une plume, de l'encre et du papier et écrit à la hâte ces lignes fiévreuses à Mme de Beaumont : « M'y voilà enfin! Toute ma froideur s'est évanouie! Je suis accablé, *persécuté* de ce que j'ai vu. J'ai vu, je crois, ce que personne n'a vu, ce qu'aucun voyageur n'a peint! Les sots, les âmes glacées, les barbares, quand ils viennent ici, n'ont-ils pas traversé la Toscane, jardin anglais au milieu duquel il y a un temple, Florence? N'ont-ils pas passé en caravane, avec les aigles et les sangliers, les solitudes de cette seconde Italie appelée l'État romain? Pourquoi ces créatures voyagent-elles? Arrivé comme le soleil se couchait, j'ai trouvé toute la population allant se promener dans l'Arabie déserte à la porte de Rome. Quelle ville! Quels souvenirs! »

Chateaubriand trouvait à la légation française M. Cacault, le ministre auquel le cardinal allait succéder et le secrétaire qu'il remplaçait lui-même, M. Artaud. M. Cacault avait été douloureusement atteint par la disgrâce qui le frappait, car il était très attaché à sa situation; mais l'avenir de M. Artaud, qu'il aimait d'une affection toute paternelle, le touchait bien plus encore que ses propres

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 septembre 1893.

affaires. Dès qu'il avait été instruit de la nomination de Chateaubriand, il n'avait pensé qu'à la carrière menacée de ce jeune homme; désireux de lui conserver son poste, il avait écrit à M. de Talleyrand pour lui démontrer les inconvénients que présentait, à ses yeux, le choix de l'auteur du *Génie du christianisme*, comme secrétaire de légation à Rome.

« M. de Chateaubriand, disait-il, est *un grand auteur*, un homme d'un grand mérite; cependant, c'est *gâter* le bon effet que doit produire à Rome la légation de M. le cardinal Fesch que de le faire arriver avec un secrétaire de légation, auteur célèbre, dans les livres duquel on ira chercher quelle est la doctrine et la théologie du cardinal ministre. Il naît déjà, à cette occasion, des idées troubles et inquiètes. *Tâchez de mieux placer M. de Chateaubriand.* M. le cardinal Fesch est excellent, *mais si sa mission est gâtée par des alentours mal combinés*, il n'aura pas tous les agréments qu'il mérite. Il faudra bien, cependant, que la chose marche et qu'il s'en trouve content; mais considérez que Rome a besoin d'un soutien sur lequel le Pape s'appuie avec confiance. Si les choses ne s'établissent pas de cette manière, M. Fesch se tirerait d'affaire, mais le Saint-Siège s'écroulerait [1]. »

M. Cacault comprit, néanmoins, que les traditions de courtoisie de la carrière l'obligeaient à faire le meilleur accueil au nouveau secrétaire. Chateaubriand s'étant rendu chez lui, il le pria de quitter l'hôtel pour venir habiter sa maison. Le chevalier céda à ces instances et s'installa chez l'ancien représentant de la république française. « Le secrétaire de légation de Chateaubriand est arrivé ici, citoyen ministre, écrivait M. Cacault à M. de Talleyrand. L'arrêté par lequel il a été nommé est dans les mêmes termes que celui en vertu duquel M. Artaud est secrétaire de la même légation. Je les ai logés ensemble dans ma maison; ils y vivent en frères, *sans qu'il y ait ni premier ni second.* » Chateaubriand, en effet, comme son prédécesseur, avait été nommé simplement *secrétaire*, sans aucune attribution de rang. Par le billet suivant, il annonce à M. de Talleyrand qu'il a pris possession de son poste :

« *Le secrétaire de la légation française à Rome au citoyen ministre des relations extérieures :*

« 10 messidor an XI. »

« Citoyen ministre,

« Je suis arrivé à ma destination le 8 du courant. M. le car-

[1] *Archives des Affaires étrangères.* (Correspondance de Rome, p. 224.)

dinal Fesch doit arriver le 16. Je ferai tous mes efforts pour mériter la confiance que le gouvernement a bien voulu m'accorder.

« J'ai l'honneur de vous saluer respectueusement.

« CHATEAUBRIAND [1]. »

L'en-tête gravé du papier officiel de la légation, sur lequel le secrétaire écrit sa première dépêche, est tout à fait caractéristique. On y voit la République française debout, échevelée, coiffée du bonnet rouge, le sein découvert. De sa droite, elle tient une pique; sa main gauche est appuyée sur un faisceau d'armes; au-dessus de sa tête s'étendent des drapeaux nationaux mêlés à des branches de chêne et de laurier. On lit, au-dessous : « Rome, le... ». Puis : « *François Cacault, ministre plénipotentiaire de la république française à Rome. — Liberté, Egalité.* »

M. de Talleyrand avait envoyé à Rome, à l'adresse de Chateaubriand, qui devait arriver avant le cardinal, une lettre de transmission; le nouveau diplomate, heureux de témoigner de son zèle, s'empresse d'en accuser réception.

« *Le secrétaire de la légation française à Rome au citoyen ministre des relations extérieures :*

« Citoyen ministre,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 19 prairial et celle qui y étoit jointe pour M. Vicherat, prêtre des Missions étrangères; je me suis empressé de la lui faire remettre.

« J'ai l'honneur de vous saluer respectueusement.

« CHATEAUBRIAND [2]. »

M. Artaud, conformant en tout son attitude à celle de son chef, est plein d'égards et de délicates attentions pour Chateaubriand. Dès le lendemain de l'arrivée du chevalier, il lui sert de *cicerone* dans la ville de Rome et le conduit à Saint-Pierre, en prenant une rue détournée à droite de celle du *Borgo* pour l'amener inopinément devant la façade de cette église fameuse, mère de toutes les églises du monde. « J'eus beaucoup de plaisir, dit M. Artaud, à jouir de ses émotions *qu'il exprimait d'une manière simple, franche et en même temps imprévue.* Il parlait peu, parce qu'il était comme hors de lui d'admiration. Sans doute rien de si grand,

[1] *Archives des Affaires étrangères.* (Correspondance de Rome. An XI. Six derniers mois, nº 935, p. 300.)
[2] *Ibid.*, p. 304.

de si magnifique, n'avait frappé ses yeux; il paraissait ravi de contempler ainsi *le plus beau temple de notre culte.* Je conduisis aussi mon nouvel hôte vers le Colisée : là, les émotions du voyageur devaient se reporter plutôt vers les immenses préceptes de l'histoire. *C'était, d'ailleurs, toujours avec une aménité si douce et si élégante qu'il manifestait ses propres sensations, qu'on ne tarda pas à l'aimer dans Rome* et à montrer le désir que la légation nouvelle fût unie comme la légation précédente et que, tout en servant avec zèle les intérêts du gouvernement, elle montrât, avec constance, les égards respectueux auxquels le Saint-Siège avait tant de droits après ses malheurs. » Le soir du 28, veille de la Saint-Pierre, M. Artaud entraîne son nouveau collègue à un *ricivimento* dans un palais voisin de Saint-Pierre; Chateaubriand est ébloui par le magnifique spectacle des illuminations qui, du balcon de la salle des fêtes, se déroulent devant ses yeux. « On apercevait la girandole de feu de la coupole de Michel-Ange entre les tourbillons des valses qui roulaient devant les fenêtres ouvertes; les fusées du feu d'artifice du môle d'Adrien s'épanouissaient à Saint-Onufre, sur le tombeau du Tasse : le silence, l'abandon et la nuit étaient dans la campagne romaine. »

Après avoir erré une partie de la nuit avec son collègue dans les rues de la ville éternelle, éclairées *a giorno* et dont l'aspect, sous le sombre azur étoilé du ciel italien, était vraiment féerique, le chevalier, quoique épuisé de fatigue, reprend cependant la plume pour écrire à son amie : « J'ai couru tout ce jour, veille de la fête de Saint-Pierre. J'ai déjà vu le Colisée, le Panthéon, la colonne Trajane, le château Saint-Ange, Saint-Pierre, que sais-je! J'ai vu l'illumination et le feu d'artifice qui annoncent pour demain la grande cérémonie consacrée au prince des Apôtres. Tandis qu'on prétendait me faire admirer un feu quelconque au haut du Vatican, *je regardais l'effet de la lune sur le Tibre*, sur ces maisons romaines, sur ces ruines qui pendent ici de toutes parts... On m'avait recommandé de me promener au clair de la lune : du haut de la Trinité-du-Mont, *les édifices lointains paraissaient comme les ébauches d'un peintre ou comme des côtes effumées vues de la mer, du bord d'un vaisseau. L'astre de la nuit, ce globe que l'on suppose un monde fini, promenait ses pâles déserts au-dessus des déserts de Rome;* il éclairait des rues sans habitants, des enclos, des places, des jardins où ne passait personne, des monastères où l'on n'entend plus la voix des cénobites, des cloîtres aussi muets et aussi dépeuplés que les portiques du Colisée. Qu'arriva-t-il, il y a dix-huit siècles, à pareille heure et aux mêmes lieux? Quels hommes ont ici traversé l'ombre de ces obélisques, après que cette

ombre eut cessé de tomber sur les sables d'Egypte? Non seulement l'ancienne Italie n'est plus, mais l'Italie du moyen âge a disparu. Toutefois, la trace de ces deux Italie est encore marquée dans la ville éternelle : si la Rome moderne montre son Saint-Pierre et ses chefs-d'œuvre, la Rome ancienne lui oppose son Panthéon et ses débris; si l'une fait descendre du Capitole ses consuls, l'autre amène du Vatican ses pontifes. Le Tibre sépare les deux gloires : assises dans la même poussière, Rome païenne s'enfonce de plus en plus dans ses tombeaux, et Rome chrétienne redescend peu à peu dans ses catacombes[1]. » Chateaubriand ayant assisté, dans la tribune réservée au corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège, à la *funzione* solennelle célébrée par Pie VII à Saint-Pierre, écrit, au retour à Mme de Beaumont : « Le Pape a une figure admirable, pâle, triste, religieuse : *toutes les tribulations de l'Eglise sont sur son front!* La cérémonie était superbe; dans quelques moments, surtout, elle était étonnante! »

Désireux de voir de plus près le Souverain Pontife dont l'aspect si vénérable l'avait tant ému et de pouvoir l'entretenir librement de questions se rattachant à l'état des esprits en France au point de vue religieux, Chateaubriand se laisse aller à commettre une première faute de nature à éveiller les susceptibilités du cardinal Fesch. Il sollicite, en son propre nom, une audience personnelle du Saint-Père. N'étant point chargé d'affaires et son chef devant arriver peu de temps après, il eût été convenable de l'attendre et de se faire présenter par lui. En prévenant l'ambassadeur auprès du Pape, le secrétaire de légation semblait, en effet, vouloir substituer son action à celle du prélat; M. Cacault aurait dû le conseiller dans cette conjoncture. Tout en causant un étonnement marqué à Pie VII et au secrétaire d'État, sa demande est toutefois accueillie à cause de la renommée toute spéciale qui l'avait précédé à Rome. On lui fait donc savoir qu'*en dépit de l'ancienne étiquette*, le Saint-Père le recevra le 1er juillet.

Au jour et à l'heure indiqués, le chevalier se rend au palais du Quirinal. Le Pape lui souhaite la bienvenue, le fait asseoir auprès de lui et, lui montrant un livre ouvert sur sa table, l'invite à en remarquer le titre : c'était le *Génie du christianisme*. Le Souverain Pontife ne pouvait imaginer un plus délicat éloge; Chateaubriand en fut vivement touché. « On ne peut, écrivait-il, voir un meilleur

[1] « Toutes les notes de Chateaubriand sur l'Italie, écrit M. Bardoux, sont prises dans sa correspondance avec Mme de Beaumont. Lorsqu'elle vint s'éteindre dans la maison de la place d'Espagne, Chateaubriand reçut d'elle tous les papiers qui pouvaient tomber entre des mains étrangères. » (*La comtesse Pauline de Beaumont*, p. 264.)

homme, un plus digne prélat et un prince plus simple : (*ne me prenez pas pour Mme de Sévigné!*) »

Mme de Beaumont, très fière des éloquentes pages écrites pour elle par son ami, a hâte de les communiquer à ses *Corbeaux* familiers : « J'aurais dû commencer par vous parler de Rome, dit-elle à Joubert dans une de ces fins de lettres où les femmes mettent toujours ce qui leur tient le plus au cœur : j'en ai reçu deux lettres. C'est une sorte de délire et des monuments et des déserts que l'on trouve de toutes parts, où la trace de la dernière charrue romaine n'a pas été effacée, des villes tout entières vides d'habitants, des aigles planant sur toutes ces ruines, etc. Le Pape a une figure admirable, pâle, triste, religieuse : toutes les tribulations de l'Église sont sur front (on voit que Mme de Beaumont avait la missive sous les yeux)... Le Pape l'a reçu avec une bonté toute particulière. Il lui a pris la main affectueusement, l'a appelé *son cher Chateaubriand* et l'a fait asseoir auprès de lui. »

En sortant de chez le Saint-Père, le diplomate fit sa visite d'arrivée au cardinal Consalvi qui le reçut avec beaucoup de courtoisie. « Le secrétaire d'État, dit-il, est un homme d'un esprit fin et d'un caractère modéré. » Il ne se trompait sur aucun de ces deux points, mais ses appréciations au sujet du prélat devaient bientôt se modifier sensiblement. « En parcourant le Vatican, ajoute Chateaubriand, je m'arrêtai à contempler ces escaliers que l'on peut monter à dos de mulet; ces galeries ascendantes repliées les unes sur les autres, ornées de chefs-d'œuvre, le long desquelles les Papes d'autrefois passaient avec toute leur pompe; ces Loges que tant d'artistes immortels ont décorées, tant d'hommes illustres admirées, Pétrarque, Tasse, Arioste, Montaigne, Milton, Montesquieu et puis des reines et des rois puissants ou tombés; enfin un peuple de pèlerins venu des quatre parties de la terre : tout cela, maintenant, immobile et silencieux; théâtre dont les gradins abandonnés, ouverts devant la solitude, sont à peine visités par un rayon de soleil! »

Dès que M. Cacault eut appris à connaître Chateaubriand, il se sentit pris d'un remords qui l'honore beaucoup. L'ancien ministre avait desservi l'auteur du *Génie du christianisme* auprès de son chef hiérarchique avant d'avoir apprécié son véritable caractère : il lui devait une réparation et il voulut la lui accorder dans le plus bref délai; il écrivit donc à M. de Talleyrand la lettre suivante : « Citoyen ministre, le citoyen Chateaubriant (*sic*) est arrivé et m'a paru *un digne homme*, très intéressant, incapable de faire ici le *dogmatiseur*. Je l'ai reçu et logé chez moi : tout ira bien. *Je suis fâché, à présent, de m'être prévenu et alarmé en vous écrivant*,

mais pour vous seul, qu'il me paraissait bien mal vu d'imprimer un docteur imprimé à Rome qui a le privilège exclusif du savoir divin. Le citoyen Chateaubriant ne cherchera pas à faire du bruit de son ouvrage ni à se montrer théologien; il s'attachera au travail de la légation, ainsi tout ira bien... M. le cardinal Fesch vient avec des abbés français de son diocèse; il vient se mettre avec moi, dans ma maison : tout ira à merveille. L'inquiétude que je vous ai témoignée n'a plus de fondement, mais elle vous prouve le désir qui m'anime pour le succès de la légation qui vient remplacer la mienne[1]. »

Dans sa jeunesse, Chateaubriand possédait au plus haut degré le don de séduire tous ceux dont il entreprenait la conquête. Mme de Beaumont le surnommait *l'Enchanteur*. Joubert vantait son art de *retourner les cœurs;* et M. Molé, qui ne l'aimait pas, avouait qu'il n'avait jamais vu qu'à lui et à Napoléon un sourire d'une aussi irrésistible puissance de fascination. Il faut que ces impressions aient été vraies, car, en peu de jours, le chevalier avait charmé non seulement le Pape et le sacré collège, mais le ministre disgracié qui avait écrit à M. de Talleyrand pour protester contre sa nomination, et même le collègue dont il venait de prendre la place, M. Artaud, qui exalte « son aménité si douce et si élégante ». Ces faits sont de nature à donner quelque peu à réfléchir aux adversaires de parti-pris qui s'obstinent à ne voir en Chateaubriand qu'un esprit chagrin, plein d'orgueil, d'amertume et de fatuité. C'est un point plus important à établir qu'on ne pourrait le croire, car, lorsque nos contemporains rendront justice à l'homme, ils seront bien près de se montrer équitables pour l'œuvre.

Le projet qu'avait formé le Premier consul de se faire décerner la couronne impériale par le Pape était l'objet de sa constante préoccupation et donnait à sa politique une orientation toute particulière. Bonaparte était d'avis d'éblouir d'abord la cour de Rome et ensuite de l'intimider après l'avoir convaincue qu'il était de force à briser tous les obstacles qui se dresseraient à l'encontre de sa puissante volonté. Il avait donc révélé au cardinal Fesch, sous le sceau du plus grand secret, son intention bien arrêtée de réclamer le concours direct du Saint-Père lors de l'éventualité, peut-être assez prochaine, d'une concentration plus complète des pouvoirs entre ses mains. Le ministre de France, auquel incombait la délicate mission de préparer un événement d'une aussi exceptionnelle importance, aurait, avant tout, à s'inspirer des traditions de la vieille diplomatie afin de faire comprendre au Pape et au sacré

[1] *Archives des Affaires étrangères.* (Correspondance de Rome, p. 307.)

collège, par son faste, par sa dignité, par le soin jaloux avec lequel il relèverait les privilèges et les prérogatives d'étiquette et de préséance dont les représentants de la France avaient joui sous l'ancien régime, et même, au besoin, par son attitude comminatoire, que Bonaparte était un de ces chefs d'État omnipotents et autoritaires dont on ne contrariait point impunément les vues. Le cardinal Fesch, assez ému de ces graves confidences de son neveu et se sentant tout à fait étranger aux choses de la politique, avait prié le Premier consul de lui permettre d'aller pendant quelque temps étudier, au ministère des relations extérieures, les correspondances de la légation de France à Rome, afin de se mettre en mesure de traiter les affaires courantes avec quelque connaissance de cause. Mais, à sa grande surprise, loin d'encourager cette manifestation de zèle, Bonaparte, l'arrêtant dès les premiers mots, s'était écrié : « Soyez tranquille ! Vous auriez bien à faire s'il vous fallait débrouiller toutes ces paperasses ! Il y a tant de fatras là-dedans ! *Ayez du tact, cela suffit.* »

Par malheur, le tact était précisément ce qui manquait le plus au cardinal. M. de Talleyrand ne s'y était point trompé et avait jugé indispensable de chercher à prévenir, par des instructions précises et étendues, les erreurs de toute nature que, dans son inexpérience, le prélat allait se trouver exposé à commettre.

Les intérêts confiés à la gestion du ministre de France à Rome étaient de deux sortes : les uns religieux, les autres politiques ; les premiers étaient réglés par le Concordat ; les seconds étaient régis par le traité de Tolentino conclu, en 1797, entre la république française et le Saint-Siège. Les questions se rattachant à la religion devaient être soumises à M. Portalis, conseiller d'État, chargé de la direction des cultes. Pour tout ce qui concernait les affaires civiles, le cardinal devait naturellement correspondre avec le ministre des relations extérieures.

La légation, disait Talleyrand, aura tout d'abord à s'occuper des anciennes fondations charitables d'origine française désignées à Rome sous le nom d'*établissements pieux*. Lors de la révolution romaine, le Directoire avait cru devoir abandonner les droits que la France avait sur eux ; mais, après la restauration du gouvernement pontifical, Bonaparte avait demandé le rétablissement de l'ancien état de choses, et le Pape avait consenti à reconnaître nos privilèges ; le cardinal veillera à ce qu'ils nous soient rendus dans toute leur étendue. Notre protectorat religieux en Orient était, en outre, recommandé à son attention particulière. La France s'était laissé dépouiller de la plupart des prérogatives stipulées par nos traditionnelles *Capitulations*, la politique jacobine n'ayant jamais pu

arriver à comprendre combien notre hégémonie sur toutes les nations catholiques de rite latin dans le Levant contribuait à soutenir notre prestige extérieur. Nos privilèges nous avaient été restitués en principe, mais il était nécessaire d'assurer le maintien de ces mesures réparatrices encore incomplètes dans certaines échelles et de faire remettre partout en vigueur les « *anciens usages* », fruits de tant de siècles de labeurs de nos diplomates et de nos missionnaires. On prendra soin de faire appuyer par la cour de Rome les réclamations formulées sur ce point par l'ambassade de France à Constantinople.

Dans un ordre d'idées tout différent, le gouvernement français désirait que le cardinal apportât ses soins au libre fonctionnement et à l'extension de l'*Ecole des Arts* qui avait remplacé l'*Académie de France*, et qui se trouvait placée sous son haut patronage. C'est là que venaient se former ou se perfectionner les artistes appelés à doter notre pays de monuments « *destinés*, écrivait M. de Talleyrand, *à remplacer ceux que le temps ou quelques années de désordre ou de barbarie ont pu détruire* », euphémisme heureux pour qualifier les ravages de la Terreur et du vandalisme révolutionnaire. La France avait déjà attiré quelques artistes italiens; l'ambassadeur était invité à prodiguer des encouragements à tous ceux qui seraient tentés de venir s'établir à Paris. Notre commerce avec le Saint-Siège n'avait que peu d'importance, mais il était susceptible de se développer; aucun traité ne le réglant, il doit être soumis aux usages suivis envers les nations les plus favorisées. L'attention sérieuse du Pape sera appelée également sur la nécessité d'organiser une force armée capable de défendre ses côtes contre les invasions des pirates barbaresques et d'assurer la police intérieure des États de l'Église.

Pendant la période révolutionnaire de la république romaine, certaines propriétés pontificales, considérés comme *biens nationaux*, avaient été aliénées et vendues au profit de tiers, pour la plupart de nationalité française. Leurs acquisitions « provenaient en partie du prix des services qu'ils avaient rendus à notre armée ». La France n'a point demandé à Sa Sainteté, disait Talleyrand, de maintenir ces contrats, mais elle lui a recommandé les intérêts des acquéreurs évincés. Par un édit, le Saint-Siège leur a accordé une indemnité s'élevant au quart du prix d'achat. Le cardinal assurera l'exécution de ces conditions; il est invité, en outre, à « *rappeler à Pie VII tout ce qu'a fait pour lui le Premier consul et à lui rappeler qu'il ne doit jamais séparer ses intérêts de ceux de la France.* »

Si l'Angleterre persiste à vouloir garder l'île de Malte, contraire-

ment aux conventions du traité d'Amiens, la guerre deviendra inévitable, et le Saint-Siège devra, alors, fermer ses ports aux Anglais, les puissances signataires de cet acte international étant appelées à se concerter pour leur défense.

Après s'être attaché à resserrer les relations de la cour de Rome avec la France, le cardinal s'efforcera de l'engager à conserver de bons rapports avec les autres gouvernements de la Péninsule. Des différends se sont souvent élevés entre le Pape et quelques-uns d'entre eux, notamment avec le royaume des Deux-Siciles. Sans prendre aucune part à ces divisions, l'ambassadeur tiendra son gouvernement au courant des incidents auxquels elles pourraient donner lieu. Naples rendra au Saint-Siège Bénévent et Ponte-Corvo qu'elle avait momentanément occupées. Mais la *république italienne* gardera les trois Légations; le Pape doit perdre tout espoir de recouvrer ces possessions. Le roi Charles-Emmanuel, dépouillé du Piémont et réduit à la propriété de l'île de Sardaigne, a été autorisé à résider à Rome. Il est opportun de surveiller ce prince dont l'entourage exalté pourrait le porter à des entreprises contraires au repos de la Péninsule. Sans entretenir de correspondance avec lui, le cardinal cherchera à « *diriger ses démarches* » et à « *lui persuader de se reposer avec confiance sur la bienveillance du Premier consul.* » S'il renonce définitivement à ses anciennes possessions italiennes devenues françaises et s'il se prononce contre l'Angleterre, Charles-Emmanuel peut espérer que la France et la Russie son alliée, prenant en considération cette situation pénible, chercheront à l'améliorer. Il faut éviter que l'Angleterre fasse naître entre ce monarque et la France « qui, *sans être en guerre, ne sont pas entièrement réconciliés* », un refroidissement favorable à ses vues. Quoique les affaires d'Italie doivent, naturellement, tenir le premier rang dans les préoccupations du ministre de France près le Saint-Siège, Rome ayant toujours été « *un des principaux centres politiques de l'Europe* », le cardinal se trouvera assurément en mesure de transmettre à son gouvernement des informations utiles sur les dispositions des diverses cours dont les représentants y sont accrédités et sur les changements qui pourraient survenir dans leur attitude.

Ainsi se résument les *Instructions* remises au cardinal Fesch par Talleyrand. Mais, entre un aperçu sommaire et la lettre même de ce document inédit émané du fameux diplomate, il y a nécessairement une distance que rien ne saurait combler. Chaque mot tracé par sa plume prend, en effet, une importance historique des plus considérables. Il était donc indispensable de donner ici au public le texte intégral des *Instructions*, dont divers passages,

entre autres celui qui traite des rapports à entretenir avec le roi de Sardaigne, se rattachent directement aux démêlés qui éclatèrent plus tard entre Chateaubriand et son chef. Nous ne faillirons pas à ce devoir.

« *Le Ministre des relations extérieures à Son Eminence le cardinal Fesch, ambassadeur de la république française près le Saint-Siège :*

« 30 floréal an XI.

« Monsieur le cardinal, le Premier consul, en vous nommant *ambassadeur* de la république, a voulu donner au Souverain Pontife un témoignage personnel de son affection; en même temps, il a regardé le choix de Votre Eminence comme honorable à la France et utile à la fois aux intérêts de la religion et à la bonne harmonie des puissances. *La mission de Votre Eminence a un double objet; elle embrasse les relations politiques et religieuses de la république avec le Saint-Siège.* Les unes ont été réglées par le Concordat, les autres le furent, en l'an V, par le traité de Tolentino et les événements qui ont suivi ce traité n'ayant donné lieu à aucune convention nouvelle, il est encore aujourd'hui la principale base des rapports politiques des deux États. J'ai l'honneur de vous adresser une copie de l'un et de l'autre traité. Dans toutes les affaires qui concernent le culte, Votre Eminence correspondra directement avec le conseiller d'État auquel la direction en est déférée : pour les autres, elle voudra bien correspondre avec moi. C'est à cette dernière partie de ses fonctions que se bornent les *Instructions* que j'ai l'honneur de lui adresser.

« Le traité de Tolentino assure à la France tous les droits dont elle jouissait dans l'État ecclésiastique avant la guerre. Votre Eminence recevra de son prédécesseur, qui a fait à Rome une longue résidence, tous les renseignements qu'elle pourra désirer sur l'étendue de ces prérogatives. L'un des premiers soins de Votre Eminence sera de protéger les fondations religieuses dont la France jouit à Rome, fondations pour la plupart desquelles elle avait cédé ses droits par le traité de Tolentino, mais que le Saint-Siège a consenti, depuis, à lui restituer. Quelques-uns de ces établissements dépendaient de la Belgique et ne pouvaient pas être compris dans la cession faite à Tolentino, puisqu'à cette époque la possession de la Belgique n'était encore assurée à la France par aucun traité. Les établissements religieux situés dans le Levant et dont le gouvernement français est *protecteur* méritent également l'attention de Votre Eminence. La plupart de ceux qui appartenaient à la France lui ont été restitués; d'autres, dont elle

n'avait pas la propriété, sont rentrés sous sa protection ; mais ces mesures n'ont pas reçu leur exécution dans toutes les échelles. Il serait convenable que le Saint-Siège fît inviter les différentes Églises du rite latin, par la voie du nonce apostolique à Constantinople, à se conformer aux anciens usages en se replaçant sous la protection de la France. Les démarches de l'ambassadeur près la Porte ottomane obtiendront plus de succès si elles sont secondées par des insinuations convenables aux Églises du Levant de la part du Saint-Siège.

« L'*École des Arts*, établie à Rome dans le palais de l'Académie de France, est mise sous la protection spéciale de Votre Eminence. Quel que soit le nombre des chefs-d'œuvre que la France vient d'acquérir, son gouvernement a dû penser qu'il fallait que la tradition de l'art et du goût, qui s'est conservée à Rome, fût toujours consultée et dirigeât les premières études. Le plan d'instruction de l'ancienne *Académie de France* s'est agrandi ; cet établissement mérite d'autant plus d'intérêt que *c'est dans son sein que doivent se former ou se perfectionner les artistes qui aspirent à enrichir la France de monuments nationaux et à remplacer ceux que le temps ou le désordre de quelques années de barbarie ont pu détruire*. Tous les arts du dessin ont fait à Paris de rapides progrès, et leur (force) de propagation doit établir de nouveaux rapports entre Rome et la France. Déjà elle a acquis quelques-uns des hommes dont l'Italie s'honorait le plus sous le rapport des connaissances ou des talents. S'il s'en présentait encore qui désirassent former, en France, des établissements utiles au développement des arts et de l'industrie, Votre Eminence pourra les accueillir et leur faire espérer qu'ils obtiendront, de la part du gouvernement français, les encouragements convenables.

« Le commerce de la France avec l'État ecclésiastique n'a jamais eu d'importance marquée, mais il peut en acquérir, surtout dans le port d'Ancône, par l'extension de notre commerce dans le Levant et dans la mer Noire. Si nous n'avons aucun traité qui détermine sous ce rapport les privilèges dont nous devons jouir, ils peuvent se retrouver dans les usages suivis envers les nations les plus favorisées. Il suffit que Votre Eminence et vos commissaires des relations commerciales à Ancône et à Civita-Vecchia soient prévenus que nous devons être assimilés à ces nations, pour que vous jugiez des circonstances dans lesquelles vous pourrez avoir à réclamer l'application de ce principe. Parmi les causes qui ont fait constamment languir le commerce maritime de l'État ecclésiastique, vous observerez, d'abord, le dépeuplement et la stérilité de son littoral sud-ouest et ensuite les croisières fréquentes des Barbaresques

dans ces mêmes parages. Le Saint-Siège avait autrefois quelques galères qui pouvaient, à quelques égards, garantir ces côtes des incursions de ces pirates; mais, depuis plusieurs années, ce service ne se faisait plus avec la même exactitude. Il est important qu'on tente de revenir à cet ancien système de surveillance qui a honoré le règne de quelques pontifes et à rendre, dans cette partie de la Méditerranée, quelque sûreté à la navigation. *C'est dans cette vue que le Premier consul a fait présent de deux bricks à Sa Sainteté.*

« Le gouvernement français verra aussi avec plaisir que le Saint-Siège ait habituellement sur pied une force armée en état de protéger son commerce contre les Barbaresques qui y tentent quelquefois des débarquements pendant la saison de leurs croisières. Cette force armée servirait, d'ailleurs, à faire respecter la neutralité du Saint-Siège dans toutes les guerres où la tranquillité du midi de l'Europe pourrait être compromise. L'État ecclésiastique n'est pas destiné à devenir une puissance militaire; cependant l'établissement d'une force armée *servirait, au moins, à constater la consistance politique que la France veut lui conserver* et, dans tous les cas, elle assurerait le maintien de sa police intérieure. C'est surtout à la suite des événements dont Rome a été le théâtre qu'elle doit adopter les moyens d'assurer sa tranquillité et de prévenir de nouveaux mouvements par la facilité de les réprimer. Des changements politiques qui s'étaient introduits depuis l'an VI dans l'État ecclésiastique y ont laissé peu de traces. La guerre y avait placé un autre gouvernement, mais le Saint-Siège est rentré dans tous ses droits. Les propriétés qui avaient été considérées comme *biens nationaux* sont redevenues partie de son domaine, et le gouvernement français n'a pas insisté pour que les ventes qui avaient été faites pendant la durée de la république romaine fussent maintenues par Sa Sainteté. Mais il n'a pu refuser de prendre quelque intérêt aux acquéreurs. La plupart d'entre eux étaient Français. Une partie de leurs acquisitions provenait du prix des services qu'ils avaient rendus pour l'entretien de l'armée. Enfin, quoiqu'ils dussent tous se convaincre que le résultat de leurs spéculations dépendait du sort de la guerre, il était naturel qu'ils eussent alors quelque confiance dans leurs opérations, puisqu'ils les faisaient à la suite de l'armée française et sous un gouvernement renouvelé dont toutes les bases anciennes avaient disparu. C'est par ce motif que le gouvernement français a appuyé les demandes d'indemnités faites par les acquéreurs évincés et que le Saint-Siège, déférant à la recommandation de la France, leur a accordé le remboursement du quart des sommes que leurs acqui-

sitions avait coûté. Cette disposition du remboursement avec la dépense effective a excité, de leur part, quelques réclamations : cependant le grand nombre a senti la nécessité de souscrire à cette mesure, et le gouvernement français n'a pas exprimé jusqu'ici l'intention de solliciter en leur faveur une plus forte indemnité. Si quelques acquéreurs, dans l'espérance d'obtenir de meilleures conditions, se sont exposés à la déchéance en ne consentant pas, dans le délai prescrit, aux offres qui leur avaient été faites, Votre Éminence voudra bien demander qu'ils soient encore admis au remboursement proposé par le Saint-Siège. D'autres pourront aussi faire valoir quelques motifs pour obtenir des termes de remboursement plus rapprochés que ne porte l'édit pontifical, ou pour être traités plus favorablement quant au fond de leur demande. Mais, comme cet édit est, jusqu'ici, la seule base sur laquelle on puisse appuyer des réclamations, Votre Éminence se persuadera que, même en recommandant les pétitions d'acquéreurs qui s'écarteraient de cette règle et qui, en même temps, seraient de nature à inspirer un intérêt particulier, le temps qui s'est écoulé depuis l'époque de l'édit pontifical et le silence du gouvernement français sur ses dispositions, ne permettent plus qu'on puisse, aujourd'hui, rien exiger du Saint-Siège.

« Au reste, une grande partie des affaires de ce genre paraissent aujourd'hui terminées, et Votre Éminence aura, sans doute, à s'occuper moins que son prédécesseur des réclamations particulières auxquelles les événements politiques de Rome ont donné lieu.

« *Les souvenirs que ces événements peuvent avoir laissés fourniront à Votre Eminence l'occasion de rappeler au Saint-Siège tout ce qu'a fait pour lui le Premier consul, et de lui rappeler qu'il ne doit jamais séparer ses intérêts de ceux de la France.* C'est surtout dans les circonstances actuelles qu'il peut en reconnaître la nécessité. La part que prend Sa Sainteté aux intérêts de l'ordre de Malthe et la nomination qu'elle a faite du grand maître, doivent lui faire regarder comme personnelle la défense de l'infraction des clauses du traité d'Amiens relative à Malthe. Si, contre le vœu du Premier consul, l'Angleterre, persistant à voulant retenir la possession de cette isle, entraîne la république dans une nouvelle guerre, *le Saint-Siège ne pourra se dispenser de fermer ses ports aux Anglais.* Le départ de l'ambassadeur d'Angleterre fait pressentir les vues ultérieures de sa cour et affaiblit l'espérance de paix que le gouvernement français s'était plu à conserver. Cette circonstance oblige toutes les puissances qui avaient pris part au traité d'Amiens, soit comme contractantes soit comme garantes de ses clauses, à demeurer unies et entre elles et avec la France pour défendre leurs

intérêts également menacés. Votre Eminence s'attachera donc, non seulement à resserrer les liens du Saint-Siège avec la France, mais à le maintenir en paix avec les autres gouvernements d'Italie qui, sans doute, reconnaîtront assez ce qu'exige le soin de leur dignité et de leurs intérêts pour se ranger à la cause la plus juste, à celle de la France. Pendant la dernière guerre, Naples avait occupé Bénévent et Ponte-Corvo; mais, depuis elle a rendu au Pape ces deux territoires et, quoiqu'elle ait énoncé, dans l'acte même de restitution, quelques prétentions à leur souveraineté, Rome doit les conserver sans inquiétude. Les discussions habituelles de Rome et de Naples ont depuis longtemps pour objet, d'un côté, la prétention du Saint-Siège à la suzeraineté des Deux-Siciles et au payement d'un *tribut annuel* de la part de Naples; de l'autre, la prétention du gouvernement napolitain à obtenir du Saint-Siège un *Concordat* plus avantageux. Si ces discussions se renouvelaient, Votre Éminence n'y prendra aucune part, mais elle voudra bien m'en faire connaître les incidents et mettre par là le gouvernement à portée d'en prévoir les résultats.

« La Toscane ne paraît avoir aucun sujet de discussion avec Rome, et comme elle est revenue sur une partie des réformes opérées par le grand-duc Léopold, il n'y a pas lieu de craindre que cette bonne intelligence soit troublée. Quant à la *république italienne*, il peut se faire que Rome regrette encore de lui voir posséder les trois Légations. Ce sentiment peut entretenir un certain éloignement entre les agents de l'une et de l'autre frontière. Votre Eminence voudra bien veiller à ce qu'aucune démarche ne soit faite qui puisse avoir pour objet de faire recouvrer ce pays au Saint-Siège ou d'y entretenir des mécontentements et des inquiétudes.

« Le roi de Sardaigne s'est, pour le moment, fixé dans l'État ecclésiastique, et le gouvernement français qui, d'abord, avait désiré de le voir passer en Sardaigne, a ensuite consenti à cette résidence; mais sa présence sur le continent d'Italie, dont il possédait autrefois une portion, les prétentions qu'il conserve encore, la prise que peuvent avoir sur son esprit les insinuations qui lui seraient faites dans le but d'exalter ses espérances et de les réaliser en troublant de nouveau l'Italie, obligent de ne pas perdre de vue la politique d'un monarque qui préfère une résidence étrangère au séjour de ses propres États. Il est important que Votre Eminence, *sans entretenir de correspondance officielle avec cette cour, cherche, cependant, à en diriger les démarches et à lui persuader de se reposer avec confiance sur la bienveillance du Premier consul.* La France est bien disposée en faveur de ce prince; la

Russie paraît prendre aussi intérêt à sa position; il est possible que ces deux puissances s'entendent pour assurer un meilleur sort *au roi de l'isle de Sardaigne qui, au surplus, doit renoncer à l'espérance de recouvrer le Piémont comme à celle d'obtenir, s'il se montre favorable à l'Angleterre, aucune condition avantageuse.* Il se trouvait habituellement à Rome un grand nombre de Piémontais. Le gouvernement français, en leur prescrivant de rentrer dans leur patrie, a cependant permis à ceux qui étaient appelés à Rome par leur commerce ou par leur profession d'y continuer leur résidence : *tous doivent être considérés comme Français* depuis la réunion du Piémont et depuis la déclaration de fidélité qu'ils ont faite entre les mains de l'ambassadeur de la République. Vous leur accorderez la même protection qu'aux autres Français.

« Quoique tous les Piémontais qui se trouvaient à la suite du roi de Sardaigne aient été plus étroitement obligés de rentrer dans leur pays, le gouvernement français a, jusqu'ici, toléré la continuation de la résidence de M. de Chalembert à la cour de ce prince. Ce ministre paraît avoir des vues droites et des sentiments modérés; ses conseils peuvent être utiles au rapprochement des deux États qui, sans être en guerre, ne sont pas entièrement réconciliés et peuvent fournir à l'Angleterre des moyens de faire servir leur refroidissement à ses propres vues.

« Si les affaires qui intéressent la tranquillité de l'Italie sont plus particulièrement recommandées à Votre Eminence, elle voudra bien, cependant, étendre ses observations à tous les autres objets dont la connaissance peut être de quelque intérêt pour le gouvernement. Rome a toujours été un des principaux centres de la politique de l'Europe, soit par la réunion d'ambassadeurs du premier rang que les puissances catholiques sont dans l'usage d'y envoyer, soit par l'affluence des étrangers et des hommes distingués qui s'y rendent de toutes parts, soit par les relations du Saint-Siège avec les différentes parties du monde et par la considération générale dont il jouit. La position de Votre Éminence lui permettra donc de recueillir et de me transmettre des renseignements précieux sur les projets et les vues qui peuvent amener quelques changements dans la politique des puissances, et cet avantage vous procurera, Monsieur le cardinal, de nouvelles occasions d'être utile au gouvernement qui vous accorde sa confiance. Je me plais, Monsieur le cardinal, à vous féliciter d'avance des succès que Votre Éminence doit obtenir à Rome pendant tout le cours de sa mission. Appelée, par le Saint-Siège, aux premières dignités de l'Eglise, elle a déjà reçu des gages honorables de la considération qui l'attend dans la capitale du monde chrétien.

« Je prie Votre Eminence d'agréer l'assurance de ma plus haute considération.

« TALLEYRAND[1]. »

Le cardinal Fesch, dans le principe, devait être à Rome le 16 juin il n'y fit son entrée que le 2 juillet 1803. M. Cacault, qui vint au-devant de lui avec Chateaubriand et M. Artaud, déclara qu'en l'absence de local affecté à la résidence de la légation française, il entendait avoir l'honneur d'être son hôte. Le prélat avait déjà entretenu avec lui d'excellentes relations à Paris ; il accepta volontiers cette invitation et avisa aussitôt M. de Talleyrand de l'heureux terme de son voyage :

« 13 messidor an XI.

« Citoyen ministre, je m'empresse de vous annoncer mon arrivée à Rome après un voyage heureux. Mon prédécesseur m'a reçu avec une grande amitié et je suis logé chez lui. Je vais prendre la direction des affaires pour répondre à la confiance du gouvernement. Il me sera très agréable de vous renouveler souvent, citoyen ministre, les assurances de mon attachement et de ma parfaite considération[2].

« Signé : le cardinal FESCH. »

M. Cacault comptait demeurer un certain temps auprès de son successeur afin de le présenter aux membres du sacré collège et de l'initier à la marche habituelle des affaires de la légation. Il écrivait à M. de Talleyrand : « M. le cardinal Fesch suit le cours de ce qu'on appelle des *fonctions*, des visites de cérémonie, des formalités de toute espèce pour compléter en lui l'éminente dignité de cardinal et pour être reconnu à Rome sous le titre de prince électeur du souverain... Mon amitié pour lui et l'extrême désir qui m'anime de plaire au Premier consul m'ont fait consentir avec plaisir à rester environ un mois avec M. le cardinal Fesch. Je tiens ma maison où il est logé et que j'ai tâché de lui rendre agréable en invitant à dîner avec lui ses nouveaux collègues, et je continuerai à la tenir jusqu'à la fin de mes fonctions, après la remise des lettres de créance et de mes lettres de rappel... J'emmènerai avec moi à Paris le citoyen Artaud que vous avez remplacé par le citoyen Chateaubriand[3]. »

Le cardinal ayant sollicité du Pape une audience, qui lui fut

[1] *Archives des Affaires étrangères.* (Correspondance de Rome, an XI. Six derniers mois, nº 635.)

[2] *Archives des Affaires étrangères.* (Correspondance de Rome, an XI. Six derniers mois, nº 935, p. 98.)

[3] *Archives des Affaires étrangères.* (Correspondance de Rome, p. 324.)

aussitôt accordée, se rendit au Vatican en grand appareil, accompagné du personnel de sa légation. Pie VII le reçut dans la *salle des ambassadeurs*, assis sur son trône et entouré du sacré collège; le corps diplomatique occupait les tribunes. Introduit avec la forme accoutumée par le maître des cérémonies du sacré palais, le prélat remit solennellement entre les mains du Pape les lettres qui l'accréditaient auprès de lui. Le Saint-Père accueillit le cardinal avec sa grâce accoutumée. Après lui avoir demandé des nouvelles du Premier consul et même de Mme Bonaparte, il se félicita des bons rapports établis depuis deux ans entre le Saint-Siège et son gouvernement. « Nous devons beaucoup à M. Cacault, ajouta le Pape. Eminence, nous vous devrons aussi beaucoup de maintenir ces bons rapports. Ce sont ces rapports qui ont préparé la grande œuvre du Concordat et qui l'ont menée à une heureuse fin; tout nous présage leur continuation sous votre mission. Votre nomination en a été la première garantie pour moi. » Le cardinal Fesch s'inclina et répondit à ces paroles bienveillantes de Pie VII en protestant de son dévouement au Siège apostolique; il assura, comme ne manquent jamais de l'affirmer tous les diplomates en pareille circonstance, qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour concilier les véritables intérêts de la France avec ceux de la cour de Rome. Après l'audience, le prélat et sa suite montèrent chez le cardinal Consalvi, où l'on servit, en leur honneur, un banquet somptueux.

La première impression produite par le nouveau ministre fut bonne; il s'était montré affable. Chateaubriand plaisait à tout le monde; le joyeux et spirituel abbé de Bonnevie, que le Pape appelait *le grand Français*, à cause de sa haute taille, et les pieux et savants abbés Lucotte et Guillon, rencontrèrent également, dans le monde ecclésiastique, de réelles sympathies. En résumé, les débuts officiels de la légation furent un indéniable succès.

Le 11 juillet, le Pape tint un consistoire secret. Le cardinal Fesch, introduit par quatre cardinaux, après avoir baisé les pieds et les mains du Saint-Père, fut admis, suivant l'usage, au « baiser de la bouche »; il reçut des mains du Souverain Pontife, l'anneau, le chapeau et le titre cardinalice de *Sainte-Marie de la Victoire*, délicate allusion aux gloires militaires du neveu du nouveau prince de l'Église. Bonaparte y fut très sensible. Pendant les premiers jours, les relations du ministre de France et de son secrétaire de légation furent excellentes. « *Le cardinal est bien, très bien*, écrit Chateaubriand. Malgré la monotonie des réceptions officielles, qu'il déclare « ennuyeuses à mourir », car il faut « recevoir tout Rome », le chevalier semble charmé des hommes et des

choses; tout lui sourit, et l'avenir lui apparaît sous les plus séduisantes couleurs. On s'arrache le *Génie du christianisme*, et c'est à qui fêtera et accueillera le mieux l'auteur. « Il est impossible, dit-il, d'avoir été mieux traité que je ne l'ai été dans tout mon passage en Italie. Depuis le général Murat, qui m'a comblé de politesses, jusqu'au Pape, qui m'a reçu comme son fils, je n'ai trouvé que des marques d'estime et de bienveillance. Mon ouvrage est entre les mains de tout le monde. Il est traduit, et *les cardinaux de Rome* (bien moins scrupuleux que nos docteurs de Sorbonne) *trouvent que c'est un chef-d'œuvre d'orthodoxie.* J'aurai toutes les bulles que je voudrai pour les nouvelles éditions. »

Cette lune de miel diplomatique sera de courte durée. Des nuages sombres précurseurs d'une tempête prochaine vont bientôt voiler la sérénité de l'horizon. L'amitié fidèle et l'inaltérable dévouement de Fontanes ne parviendront, alors, qu'à grand'peine à détourner de la tête de Chateaubriand la foudre attirée par son imprudence et par sa témérité.

IV

LA VÉRITÉ SUR LES DÉMÊLÉS DE CHATEAUBRIAND AVEC LE CARDINAL FESCH

On a beaucoup parlé des dissentiments qui s'élevèrent, à Rome, entre le cardinal Fesch et Chateaubriand, mais sans en indiquer exactement les causes. Dans l'ouvrage qu'il a publié sur le grand écrivain, Sainte-Beuve, se bornant à l'appréciation de son talent littéraire, n'avait pas à s'arrêter longtemps aux querelles de la légation. M. Villemain, quoique plus explicite que lui sur ce point, demeure encore très incomplet. Il a négligé de recourir à des sources qui lui auraient apporté de précieux suppléments d'information. Le *Dépôt des Affaires étrangères* et celui des *Archives nationales* nous ont fourni, sur cet épisode si important pour l'histoire des débuts diplomatiques de Chateaubriand, des témoignages authentiques dont on pourra apprécier la valeur et l'intérêt. Les torts, il faut l'avouer, furent réciproques. « Si le cardinal Fesch n'était pas un supérieur accommodant, écrit Sainte-Beuve, Chateaubriand n'était point un subordonné commode. » Pour rester juste et impartial, on doit donc faire à chacun sa part dans la lutte qui les a divisés.

Les instructions verbales et confidentielles du Premier consul avaient donné au cardinal Fesch la plus haute idée de sa mission. Il aimait à rappeler les brillants souvenirs de MM. de Créqui et de Lavardin sous Louis XIV, du cardinal de Bernis sous Louis XV, et

réclamait, en toute occasion, les prérogatives dont jouissaient les représentants de la vieille monarchie. La légation de France n'avait point de siège officiel; jugeant indispensable de lui assurer une installation indépendante, il loua, dans ce but, le palais des princes Lancelotti, assez voisin du Tibre. A cette époque, le personnel d'une mission diplomatique était presque toujours logé sous le toit de son chef. Chateaubriand et l'abbé de Bonnevie furent invités à établir leur domicile dans les combles de ce vieil édifice dont la propreté laissait, paraît-il, fort à désirer. « *On me donna*, écrit le chevalier, *le plus haut étage du palais;* en y entrant, une si grande quantité de puces me sautèrent aux jambes que mon pantalon blanc en était tout noir. L'abbé de Bonnevie et moi nous fîmes, le mieux que nous pûmes, laver notre demeure. Je me croyais retourné à mes chenils de New-Road; ce souvenir de pauvreté ne me déplaisait pas. » Lorsqu'il fut question de tracer au secrétaire de la légation le travail qui lui serait assigné, l'attitude du cardinal à son égard se dessina nettement. Très soucieux de maintenir intacte sa supériorité hiérarchique vis-à-vis de son subordonné, le prélat se réserva exclusivement les affaires politiques. Chateaubriand dut se contenter de l'expédition des passe-ports, des questions contentieuses et de la rédaction des petites lettres relatives aux « réclamations sur les armements en course et sur les prises ». « Etabli dans ce cabinet diplomatique, ajoute-t-il, *je commençai à délivrer des passe-ports et à m'occuper de fonctions aussi importantes*. Mon écriture était un obstacle à mes talents, et le cardinal haussait les épaules quand il apercevait ma signature. »

En entrant dans la diplomatie précédé par l'immense renommée littéraire qu'il s'était acquise, Chateaubriand avait cru qu'on allait l'initier à la pratique des grandes affaires : il se trouvait condamné à jouer le rôle d'un clerc dans une étude de procureur ou de tabellion. Exaspéré par cette ironie du sort, il s'acquittait mal de ses humbles et fastidieuses fonctions, jugeant, avec raison, que le premier venu les exercerait mieux que lui. « Si, de prime abord et de plein saut, disait-il, devenir premier secrétaire d'ambassade sous un prince de l'Église oncle de Napoléon paraissait être quelque chose, *c'était, néanmoins, comme si j'eusse été expéditionnaire dans une préfecture*. Dans les démêlés qui se préparaient, j'aurais pu trouver à m'occuper, mais on ne m'initiait à aucun mystère. Je me pliais parfaitement au contentieux de chancellerie, *mais à quoi bon perdre mon temps dans des détails à la portée de tous les commis?* » Il n'était donc pas étonnant que la correspondance de Chateaubriand se ressentît de ces déceptions et que M[me] de

Beaumont écrivît à Joubert : « *Les nouvelles de Rome sont très tristes, très ennuyées, très mécontentes.* »

Il était assez dur, en effet, pour l'auteur d'*Atala* et du *Génie du christianisme*, qui avait déjà épuisé toutes les jouissances du succès, toutes les adulations de la gloire, de se voir non seulement réduit à un travail mécanique d'expéditionnaire, mais encore exposé à subir à tout propos de sèches et maladroites admonestations. Au bout de quelques jours, de petits froissements s'étaient déjà produits; à mesure que le temps s'écoulait, un fossé de plus en plus profond se creusait entre ces deux hommes si dissemblables. Le prélat paraissait fort peu goûter la personne et le caractère du chevalier, qui, de son côté, n'était guère disposé à supporter tous les caprices d'un chef dont l'infériorité rendait l'absolutisme encore plus blessant.

Les piqûres d'aiguille journalières de l'envie et de la médiocrité deviennent, pour les natures élevées, un véritable supplice. L'attitude du cardinal à son égard provoquait, chez Chateaubriand, des *sautes d'humeur* assez semblables aux *sautes de vent* de ses grèves natales. Il se vengeait des « parcimonieuses tracasseries » de son chef par d'amères critiques dont l'expression était parfois assez vive. A son gré, la maison du ministre était mal montée, ses équipages insuffisants, sa table mauvaise, et il ne se gênait point pour le dire partout très haut. Irrité de ce persiflage auquel son manque absolu d'esprit lui interdisait de répondre, jaloux des flatteuses distinctions dont Chateaubriand était l'objet et qui lui semblaient autant de larcins faits à sa qualité, le cardinal avait le mauvais goût de se trahir lui-même et d'afficher officiellement son antipathie pour le chevalier. Un trait suffira à le prouver.

L'archiduchesse Marianne, sœur de l'empereur d'Autriche, admiratrice passionnée du *Génie du christianisme*, vantait un jour devant ce prélat le talent de l'auteur, ajoutant que le concours d'une intelligence aussi remarquable devait lui être bien précieux. Il répondit, avec un ton d'aigreur : « *M. de Chateaubriand en sait assez pour signer des passe-ports.* »

Avant son départ de France, on avait conseillé au cardinal Fesch, qui était naturellement très ombrageux, de se méfier de l'astuce italienne. Pénétré de la justesse de cet avis, il était porté à voir partout des trames ténébreuses, des complots, des précipices entr'ouverts sous ses pas. « Les Italiens, disait-il, sont les Grecs des temps modernes; ils sont fins, spirituels et rusés : ne nous laissons pas surprendre par eux. Ils nous étudient sous toutes les faces : soyons prudents, réservés, circonspects. » Les sentiments de défiance de ce prélat ne s'arrêtaient point, toutefois, aux seuls

Italiens; ils s'étendaient au personnel de sa légation et même à MM. Cacault et Artaud, dont l'urbanité et l'ouverture de cœur auraient dû le désarmer. Le cardinal, s'imaginant qu'ils cherchaient à l'engager dans des démarches inconsidérées afin de provoquer sa disgrâce et de ressaisir ainsi leur ancienne situation, témoignait contre eux publiquement de si injustes préventions, qu'ils se virent contraints de quitter Rome sans délai. « Jamais, écrit M. Artaud, le cardinal Fesch ne s'entendait avec le ministre, son prédécesseur, quoiqu'ils eussent été liés auparavant. On voyait qu'une discorde sourde et mal réprimée les divisait sur les choses les plus ordinaires de la conversation. »

Pie VII, qui reçut en audience de congé M. Cacault et son secrétaire, leur manifesta le réel chagrin que lui causait cette séparation, ajoutant qu'il voulait conserver l'espoir de les revoir un jour. « M. Cacault, écrit le chevalier Artaud, lui dit que le cardinal Fesch était entouré d'ecclésiastiques remplis de talent et de piété; que ces hommes de choix méritaient confiance; *que M. de Chateaubriand était un Breton éprouvé dans les nobles sentiments et porté d'inclination à vénérer hautement le Saint-Siège.* — Cela est vrai, reprit le Pape en serrant la main de M. Cacault; *mais M. le cardinal et M. de Chateaubriand ne sont pas unis;* ni l'un ni l'autre ne connaît bien nos affaires et, au besoin, pour régler tant d'embarras qui s'annoncent, où trouverions-nous un bon conseil? » Le cardinal Consalvi exprima les mêmes sentiments de regret et d'inquiétude sur l'avenir. « Que va-t-il arriver? s'écria-t-il. Vous partez, j'en suis sûr, brouillé avec le cardinal Fesch. Il veut jouir seul de sa situation. *Il n'a pas adressé la parole à Monsieur une seule fois*, ajouta-t-il en regardant M. Artaud. (*Cela était vrai.*) Nous ne pourrons plus confier si sûrement nos autres affaires d'Europe, de Russie, d'Autriche, sur lesquelles nous causions avec vous en toute satisfaction. »

Les allusions faites par Pie VII et par son secrétaire d'Etat aux divisions qui s'élevaient déjà entre les membres du personnel de la légation de France n'étaient que trop fondées. Après avoir signalé les torts réels du cardinal Fesch envers Chateaubriand, la justice nous oblige à relever, à la charge de ce dernier, outre ses intempérances de langage, des faits constituant d'assez sérieux manquements à ses devoirs professionnels. La première faute, la demande d'audience au Pape avant l'arrivée du ministre, est déjà connue du lecteur; il nous reste à parler des autres.

Le roi de Sardaigne Charles-Emmanuel, dépossédé par la république française de ses États du Piémont, ainsi que nous l'avons dit, menait une vie fort retirée à Frascati, entouré d'une petite

cour composée d'étrangers, surtout d'émigrés français qui, selon M. d'Haussonville, « passaient, à tort ou à raison, pour servir de correspondants aux princes de la maison de Bourbon ». Or, la veille de la remise des lettres de créance du cardinal au Saint-Père, alors que la légation n'était pas encore officiellement accréditée, Chateaubriand était allé offrir ses hommages à ce souverain déchu. En se rendant chez Charles-Emmanuel, il n'avait obéi qu'à un sentiment de chevaleresque courtoisie, sans songer qu'en raison des attaches de sa famille avec les princes, cette visite pouvait le compromettre. Il avait même écrit à Talleyrand la lettre suivante au sujet de cette démarche :

« Rome, 23 messidor an XI.

« *Le citoyen Chateaubriand, secrétaire de la légation française à Rome, au Ministre des relations extérieures :*

« Citoyen ministre, M. le cardinal Fesch présente ce soir ses lettres de créance au Pape. *Avant que notre mission fût officiellement reconnue à Rome*, je me suis empressé de voir ici toutes les personnes qu'il était honorable de voir. J'ai été présenté, *comme simple particulier et homme de lettres*, au roi et à la reine de Sardaigne. *Leurs Majestés ne m'ont entretenu que d'objets d'arts* (sic) *et de littérature.*

« J'ai l'honneur de vous saluer respectueusement [1].

« CHATEAUBRIAND. »

Quelques jours après son arrivée, le cardinal Fesch s'était présenté officieusement à Frascati. Dans une autre lettre qu'il adressa à M. d'Hauterive, directeur des affaires politiques au ministère des relations extérieures, Chateaubriand crut s'excuser en rappelant ce fait. Mais, quoi qu'il en pût dire, aucune assimilation ne pouvait être établie entre la visite qu'il avait faite à Charles-Emmanuel, sous sa seule responsabilité, et celle de son chef qui était non seulement autorisé, mais invité par ses *Instructions* à surveiller le prince et à *diriger ses démarches*. L'incident auquel on n'avait tout d'abord attaché aucune importance finit par en revêtir, grossi par les commentaires malveillants de quelques médiocrités politiques. Dans ses *Mémoires*, Chateaubriand raille agréablement ces niais importants qui, tout en feignant de déplorer les erreurs d'un collègue, restent, au fond, très consolés d'avance de la disgrâce éventuelle qu'ils lui présagent :

« Il m'échappa une grande faute : ne doutant de rien, je crus

[1] *Archives des Affaires étrangères.* (Correspondance de Rome, p. 324.)

devoir rendre visite aux personnes notables; j'allai, sans façon, offrir l'hommage de mon respect au roi abdicataire de Sardaigne. *Un horrible cancan sortit de cette démarche insolite : tous les diplomates se boutonnèrent.* « Il est perdu! il est perdu! » répétaient les caudataires et les attachés avec la joie que l'on éprouve charitablement aux mésaventures d'un homme, quel qu'il soit. Pas une buse diplomatique qui ne se crût supérieure à moi de toute la hauteur de sa bêtise! *On espérait bien que j'allais tomber; quoique je ne fusse rien et que je ne comptasse pour rien, n'importe! c'était quelqu'un qui tombait : cela fait toujours plaisir!* Dans ma simplicité, je ne me doutais pas de mon crime et, comme depuis, je n'aurais pas donné d'une place quelconque un fètu! Les rois, auxquels on croyait que j'attachais une importance si grande, n'avaient, à mes yeux, que celle du malheur. »

Effrayé de la tournure que prenaient les choses et craignant d'être considéré comme un agent secret des Bourbons, Chateaubriand instruisit Mme de Beaumont de l'affaire. Il cherchait à se disculper en excipant de la visite du cardinal au roi de Sardaigne, se gardait bien de dire un mot de l'audience qu'il avait obtenue du Pape avant l'arrivée du prélat, et la suppliait de faire en sorte que Fontanes ou Mme Bacciochi intercédassent pour lui auprès du Premier consul. Mme de Beaumont, alors fort souffrante et sur le point de partir pour le Mont-Dore, envoya en toute hâte ce billet à Fontanes : « M. de Chateaubriand, dit-elle, qui ne veut point accabler M. de Fontanes de ses lettres, me charge de *causer* avec lui d'une sottise qu'*ils* viennent de faire et de le prier de les aider à la réparer. Cette sottise consiste à avoir été faire une visite au pauvre roi de Sardaigne. « Je suis tombé avec le cardinal, de sorte que le mal, qui, après tout, n'est pas un mal, est bien peu de chose. » Je ne sais pas si on en jugera ainsi; je suis bien fâchée de partir sans avoir pu *causer* avec M. de Fontanes. *J'espère que cette légèreté ne sera pas prise trop sérieusement, cependant je ne suis pas tranquille.* M. de Chateaubriand a écrit à MM. de Talleyrand et d'Hauterive sur cette affaire. Comment l'auront-ils prise? Je demande pardon à M. de Fontanes. Je suis tellement excédée de fatigue que je ne puis relire ce griffonnage et qu'à peine j'ai la force de lui renouveler l'assurance de mes sentiments et de lui dire combien le souvenir des moments que j'ai passés avec lui me sera toujours cher. »

Grâce aux efforts de Fontanes et de Mme Bacciochi, les funestes effets qu'aurait pu avoir pour Chateaubriand cette étourderie malencontreuse furent conjurés. On conçoit, néanmoins, que, rapprochant dans son esprit l'audience du Pape de la visite au roi

de Sardaigne, le soupçonneux prélat fût disposé à attribuer les plus noirs desseins à un subordonné qui, en raison de sa célébrité littéraire, était déjà pour lui un rival gênant et dangereux. Leurs rapports s'en ressentaient et d'assez fréquentes discussions s'élevaient entre eux.

Le commerce des ecclésiastiques français attachés à la légation de France ne formait qu'une faible compensation aux ennuis presque quotidiens de Chateaubriand. Habitué aux fines et spirituelles conversations de la rue Neuve-du-Luxembourg, il était assez peu fait pour goûter les étroites et mesquines préoccupations des hôtes du sombre et humide palais Lancelotti. L'abbé Lucotte vivait confiné dans une retraite des plus austères. L'abbé Guillon, *auditeur* du cardinal pour le travail des congrégations, qui plus tard devint évêque du Maroc, était occupé à rédiger des *Souvenirs d'Italie* qui ôtaient à Chateaubriand l'envie de publier ses notes de voyage. Il racontait souvent des histoires auxquelles il était difficile d'ajouter foi. « Profitant d'une ressemblance de noms qui sonnaient à l'oreille de la même manière que le sien, il prétendait, dit le chevalier, après s'être échappé miraculeusement du massacre des Carmes, avoir donné l'absolution à Mme de Lamballe, à la Force. Il se vantait d'être l'auteur du discours de Robespierre à l'Être suprême. Je pariai, un jour, lui faire dire qu'il était allé en Russie; il n'en convint pas tout à fait, mais il avoua, avec modestie, qu'il avait passé quelques mois à Saint-Pétersbourg. » L'évêque de Clermont, Mgr de Clermont-Tonnerre, venu à Rome pour solliciter une pension du Saint-Siège en raison des attaches qu'il prétendait avoir avec les *Chiaramonti*, famille de Pie VII, fatiguait tout le monde par sa jactance et ses « rodomontades gentilhommières ». L'abbé de Bonnevie était le seul de ses compatriotes avec lequel Chateaubriand pût échanger agréablement quelques idées. « N'ayant rien à faire dans ma chambre aérienne, je regardais presque par-dessus les toits, dans une maison voisine, des blanchisseuses qui me faisaient des signes; une cantatrice future, instruisant sa voix, me poursuivait de son solfège éternel. Heureux quand il passait quelque enterrement pour me désennuyer! Du haut de ma fenêtre, je vis, dans l'abîme de la rue, le convoi d'une jeune mère : on la portait le visage découvert entre deux rangs de pèlerins blancs; son nouveau-né, mort aussi et couronné de fleurs, était couché à ses pieds. »

On comprend que, lassé de ce désœuvrement, Chateaubriand cherchât quelque peu à se créer des relations au dehors. La société romaine lui ouvrit ses portes avec un empressement des plus flatteurs. Les *ricivimenti*, dans les splendides demeures qui se sont

fermées depuis que l'usurpation a dépossédé le Saint-Père de sa capitale, offraient à l'auteur du *Génie du christianisme* une source de délassements, de jouissances d'art et d'amour-propre qui n'était nullement à dédaigner dans cet exil. Chateaubriand franchit un jour le seuil d'un des plus beaux palais de Rome, le palais Borghèse, chargé d'une mission à laquelle la politique était tout à fait étrangère. Il s'agissait de remettre à Pauline Bonaparte, qui, veuve en premières noces du général Leclerc, s'était remariée à don Camille Borghèse, une paire de souliers de bal qu'elle avait commandés à Paris, chez la bonne faiseuse. Il fut admis au petit lever de la future *Vénus victrix* de Canova, ce qui n'était point un médiocre privilège. « La princesse fit sa toilette devant moi, dit-il; la jeune et jolie chaussure qu'elle mit à ses pieds ne devait fouler qu'un instant cette vieille terre. »

Les promenades et les rêveries au travers des rues, des églises, des musées, des galeries de tableaux de Rome, procuraient d'inénarrables extases à l'imagination puissante du poète. En errant dans les jardins solitaires des villas suburbaines où les débris de statues antiques se cachaient sous l'ombrage éternel des cyprès séculaires, des caroubiers, des citronniers et des magnolias en fleur, en parcourant les steppes désolés de l'*Agro romano*, sillonnées de tombeaux et d'aqueducs ruinés et dont les vastitudes désertes fournissaient à son incomparable palette littéraire des tons nouveaux et des effets jusqu'alors inconnus, Chateaubriand ne regrettait plus d'avoir quitté les rives brumeuses de la Seine. Il sentait que son génie serait demeuré incomplet s'il n'avait pas contemplé la magnificence de ces étincelants horizons, si ses pieds n'eussent point foulé ce sol dont la poussière remuait de si éloquents souvenirs. « Je ne me lassais point, écrivait-il à Fontanes, de voir, à la villa Borghèse, le soleil se coucher sur les cyprès du mont Marius et sur les pins de la villa Pamphili, plantés par Le Nôtre. J'ai souvent aussi remonté le Tibre à Ponte-Molle, pour jouir de cette grande scène de la fin du jour. Les sommets des montagnes de la Sabine apparaissaient alors de lapis-lazuli et d'opale, tandis que leur base et leurs flancs sont noyés dans une vapeur d'une teinte violette et purpurine. *Quelquefois de beaux nuages, comme des chars légers portés sur le vent du soir avec une grâce inimitable*, font comprendre l'apparition des habitants de l'Olympe sous ce ciel mythologique; quelquefois l'antique Rome semble avoir étendu dans l'Occident toute la pourpre de ses consuls et de ses Césars, sous les derniers pas du dieu du jour. Cette riche décoration ne se retire pas aussi vite que dans nos climats : lorsque vous croyez que ses teintes vont s'effacer, elle se ranime sur quelque autre point

de l'horizon; un crépuscule succède à un crépuscule, et la magie du couchant se prolonge. Il est vrai qu'à cette heure de repos des campagnes, l'air ne retentit plus de chants bucoliques; les bergers n'y sont plus, *dulcia linquimus arva*, mais on voit encore les grandes victimes du Clytumne, des bœufs blancs ou des troupeaux de cavales demi-sauvages, qui descendent au bord du Tibre et viennent s'abreuver dans ses eaux. Vous vous croiriez transporté au temps des vieux Sabins ou au siècle de l'Arcadien Evandre ποιμένες λαῶν, alors que le Tibre s'appelait Albula et que le pieux Enée remonta ses ondes inconnues. » — « Je ne sais, écrivait encore Chateaubriand à Mme de Beaumont, si les voyageurs vous ont donné une idée bien juste du tableau que présente la campagne de Rome. Figurez-vous quelque chose de la désolation de Tyr et de Babylone dont parle l'Écriture : un silence et une solitude aussi vastes que le bruit et le tumulte des hommes qui se pressaient jadis sur ce sol. On y croit entendre retentir cette malédiction du prophète : *Venient tibi duo hæc subito in die una, sterilitas et viduitas!* Vous apercevez, çà et là, quelques bouts de voies romaines dans les lieux où il ne passe plus personne, quelques traces desséchées des torrents de l'hiver; ces traces, vues de loin, ont, elles-mêmes, l'air de grands chemins battus et fréquentés, et elles ne sont que le lit désert d'une onde orageuse qui s'est écoulée comme le peuple romain. A peine découvrez-vous quelques arbres, mais partout s'élèvent des ruines d'aqueducs et de tombeaux, ruines qui semblent être les forêts et les plantes indigènes d'une terre composée de la poussière des morts et des débris des empires. Souvent, dans une grande plaine, j'ai cru voir de riches moissons; je m'en approchais : des herbes flétries avaient trompé mon œil. Parfois, sous ces moissons stériles, vous distinguez les traces d'une ancienne culture. Point d'oiseaux, point de laboureurs, point de mouvements champêtres, point de mugissements de troupeaux, point de villages. Un petit nombre de fermes délabrées se montrent sur la nudité des champs; les fenêtres et les portes sont fermées; il n'en sort ni fumée, ni bruit, ni habitants. Une espèce de sauvage presque nu, pâle et miné par la fièvre, garde ces tristes chaumières comme les spectres qui, dans nos histoires gothiques, défendent l'entrée des châteaux abandonnés. Enfin, l'on dirait qu'aucune nation n'a osé succéder aux maîtres du monde dans leur terre natale et *que ces champs sont tels que les a laissés le soc de Cincinnatus ou la dernière charrue romaine.* C'est du milieu de ce terrain inculte, que domine et qu'attriste encore un monument appelé par la voix populaire le tombeau de Néron, que s'élève la grande ombre de la Ville éternelle. Déchue de sa puissance ter-

restre, elle semble, dans son orgueil, avoir voulu s'isoler, elle s'est séparée des autres cités de la terre et, comme une reine tombée du trône, elle a noblement caché ses malheurs dans la solitude. Il me serait impossible de vous dire ce qu'on éprouve lorsque Rome vous apparaît tout à coup au milieu de ses royaumes vides, *inania regna*, et qu'elle a l'air de se lever pour vous de la tombe où elle était couchée! Tâchez de vous figurer ce trouble et cet étonnement qui saisissaient les prophètes lorsque Dieu leur envoyait la vision de quelque cité à laquelle il avait attaché les destinées de son peuple : *quasi adspectus splendoris*. La multitude des souvenirs, l'abondance des sentiments vous oppressent, votre âme est bouleversée à l'aspect de cette Rome qui a recueilli deux fois la succession du monde, comme héritière de Saturne et de Jacob! »

Tout se fût passé au mieux si le poète eût pu planter sa tente isolée au milieu de la campagne romaine. Mais, après ces promenades, il fallait rentrer à la légation, et là les difficultés recommençaient à se produire. Très découragé, très désillusionné, Chateaubriand confiait, le 16 juillet, à son ami Chênedollé, que, loin de conserver l'espoir de le faire nommer à Rome, il ne comptait point, en raison des ennuis qu'il y subissait, y rester lui-même au delà d'une année. « Je ne pourrai, dit-il, satisfaire mon cœur; je ne pourrai pas gagner quelque chose sur l'*homme* (le cardinal Fesch), dans la position où je me trouve. Loin de vouloir rien entendre, il renvoie quelques malheureux qui étaient rendus ici et qui lui étaient vivement recommandés. Mais mon parti est pris irrévocablement : *Je ne demeurerai qu'un an ici jour pour jour. Au bout de cette année, si je ne suis pas placé d'une manière indépendante*, je fais un saut à Athènes, *puis je reviens au mois d'octobre* (1804) *m'ensevelir dans une chaumière aux environs de Paris*, si je le puis, ou dans quelque province de la France; si vous voulez, alors, venir y vivre et y mourir avec moi, je vous offre une durable hospitalité. Si, au contraire, on me donne une place *indépendante* au bout de mon année, alors vous venez sur-le-champ me rejoindre. Je vous en fournirai les moyens et nous demeurerons ensemble. Ainsi, dans tous les cas, nous ne serons séparés que quelques mois, et j'espère que vous aurez autant de plaisir à vous fixer auprès de votre meilleur ami qu'il en aura à vous retrouver. *La vie, ici, est ennuyeuse et très pénible*. Les honneurs, mon cher ami, coûtent cher! Heureusement, je n'en porterai pas longtemps le poids! Au reste, vous avez su, par votre bonne amie Mme de Beaumont, que, sous les rapports littéraires, je n'ai point à me plaindre. On ne saurait avoir été accueilli comme je l'ai été. Mon ouvrage est traduit, et le Pape va, dit-on, le faire retraduire et réimprimer au Vatican.

Mais qu'est-ce que tout cela quand le cœur est serré, triste? Si vous saviez ce que serait ce pays s'il n'avait pas ses ruines! » M. Guéneau de Mussy, de son côté, instruit des embarras de Chateaubriand par les confidences de Mme de Beaumont, qui ne cachait déjà plus sa prochaine arrivée en Italie, écrit à Chênedollé : « S'il faut s'en rapporter aux dernières lettres du *cher et illustre corbeau*, croyez-vous bien qu'elle ira plutôt consoler un exilé, un désespéré, que jouir de la gloire d'un poète célébré partout et du crédit d'un secrétaire d'ambassade *plus puissant qu'un prince de l'Eglise?* Hélas oui! Dans les premiers jours de son arrivée, ce cher voyageur était sous le poids de la grandeur de Rome; il ne pouvait suffire à la force de ses impressions et au tumulte de ses pensées. Il passait dans son imagination comme un vent puissant qui fait courber les hautes forêts. Le Pape l'avait accueilli avec une distinction particulière, avait été à sa rencontre, l'avait nommé son fils, *son cher Chateaubriand*, lui avait dit qu'il lisait son livre et lui avait indiqué le volume et la page où il en était. Et maintenant, je ne sais quel vent de découragement a soufflé ou *quel crocodile s'est réveillé au fond de son cœur*, mais il gémit sur les bords du Tibre *comme Ovide*, *jadis*, *sur les bords de la mer Caspienne;* il se croit abandonné de toute la terre au milieu de la gloire dont il la remplit tout entière; il parle même de *prendre un parti*, et, *voyez comme le ridicule se mêle quelquefois dans la conduite des grands hommes*, parce qu'un M. Guillon veut écrire un *Voyage en Italie*, il ne veut pas écrire le sien. O siècle! ô mémoire! Je n'ai pas besoin de vous dire toutes les remontrances et tous les encouragements que nous lui avons expédiés de Paris. »

Cette lettre, où se trahit l'amertume d'une jalousie qui n'était peut-être point exclusivement littéraire, nous fait entrevoir les dégoûts de toute nature auxquels Chateaubriand était déjà en proie. Une irritabilité aussi anormale chez le poète dont Joubert, Cacault et Artaud vantaient à l'envi la gaieté et la bonne grâce, dénotait qu'un travail intérieur se faisait alors en lui. La situation, à Rome, était de plus en plus tendue; Chateaubriand, il faut le reconnaître, avait une grande part de responsabilité dans cet état de choses. Au commencement du mois d'août, en effet, une affaire d'une portée bien autrement considérable que ses premières fautes, était venue le mettre dans la plus périlleuse des situations. Il ne s'agissait de rien moins, cette fois, que d'un conflit déclaré de prépondérance hiérarchique, d'une rivalité ouverte de suprématie fonctionnelle entre le secrétaire de légation et son chef.

Conformément aux anciens usages remis en vigueur par le cardinal Fesch, tous les Français qui demandaient à être reçus par

le Pape, devaient, préalablement, se munir d'un billet (*biglietto*) signé de la main du ministre de France; cette règle ne souffrait aucune exception. Or, un beau jour, négligeant de se soumettre au règlement, Chateaubriand se rendit chez le Souverain Pontife accompagné de cinq Français qui n'avaient point été présentés au cardinal et qu'il prétendait introduire lui-même chez le Saint-Père. Le secrétaire d'État lui ayant fait observer que cette manière d'agir était contraire à toutes les traditions, le chevalier répondit avec hauteur qu'en l'envoyant à Rome, le Premier consul l'avait chargé d'une mission spéciale et personnelle, ajoutant que, d'ailleurs, l'organisation nouvelle de la diplomatie française conférait aux secrétaires de légation des attributions *séparées* qui leur donnaient le droit de traiter *directement* avec les souverains.

Pour soutenir cette prétention étrange, Chateaubriand s'autorisait de précédents créés, disait-il, par son prédécesseur, M. Artaud. Ce dernier avait souvent, il est vrai, sollicité l'audience du Pape, mais seulement en cas d'absence ou d'empêchement de M. Cacault et d'après ses ordres. Le cas était, on le voit, tout différent. Mal renseigné par ceux qui auraient dû l'éclairer, le chevalier s'était-il de bonne foi imaginé que sa cause était vraiment défendable? M. Artaud l'a pensé. « Mes propres amis, dit-il, *à qui j'avais tant recommandé d'aimer M. de Chateaubriand*, se trompèrent et lui donnèrent des informations imprudentes. »

Nous avouons ne pouvoir partager cet optimisme. Quoique très novice en diplomatie, Chateaubriand avait assez de bon sens pour comprendre qu'un secrétaire de légation s'il était admis à traiter en son propre nom avec un souverain quand le ministre titulaire du poste est en fonctions, rendrait absolument illusoires les pouvoirs de ce dernier. Nous sommes donc parfaitement convaincu qu'on ne saurait lui imputer une ignorance inadmissible; on peut, toutefois, ce nous semble, invoquer en sa faveur une excuse beaucoup mieux fondée.

En demandant à l'auteur du *Génie du christianisme* d'accepter le poste de Rome *au nom du clergé français*, l'abbé Emery l'avait induit à se croire assez sérieusement chargé des intérêts religieux de la France. Ce passage d'une lettre écrite plus tard à M. de la Luzerne, beau-frère de Mme de Beaumont, autorise cette conjecture : « *Je n'aurais jamais accepté la place que j'occupe*, dit-il, *si elle n'eût eu un rapport religieux et si les chefs du clergé français ne m'avaient déterminé à servir, de ma personne, une cause que j'ai bien ou mal défendue par mes écrits.* » Les fonctions de secrétaire de légation semblaient revêtir à ses yeux, dans ces conditions spéciales, une importance exceptionnelle. Reprenant le sens étymolo-

gique du mot *secrétaire*, il faisait du titulaire de cet office le dépositaire du secret d'Etat, analogue à l'ancien *secret du roi*, et prétendait avoir le droit d'entretenir avec le Souverain Pontife, en dehors du cardinal Fesch, une correspondance distincte, affranchie de tout contrôle, dont il ne devait compte qu'au ministre des relations extérieures ou au Premier consul. Une sorte de crise de *mégalomanie*, provoquée par l'irritation où le jetait la situation fausse et ridicule dans laquelle son chef le maintenait à dessein, constitue, selon nous, la seule explication plausible de l'attitude alors assumée par le chevalier. Exaspéré, humilié de toutes manières par le cardinal, il avait saisi la première occasion qui s'offrait pour se venger de ses déboires en tentant, purement et simplement, de substituer son action à celle du prélat, au sujet du règlement des affaires du clergé français. L'entreprise était assurément téméraire, mais la témérité ne lui avait jamais déplu. Malheureusement pour lui, il rencontrait sur son chemin un invincible obstacle. Le seul homme dont le concours aurait pu assurer la réussite de ce coup de tête était le cardinal Consalvi; dans son inexpérience, Chateaubriand n'avait pas même songé à s'assurer s'il pouvait compter sur cet appui. Eût-il, d'ailleurs, pris ses précautions de ce côté, sa démarche serait demeurée absolument vaine. Le secrétaire d'Etat, qui avait appris à connaître à fond le caractère de Bonaparte pendant son séjour à Paris lors des négociations du Concordat, savait qu'on n'entravait pas impunément ses volontés. Instruit du grand et secret dessein qui amenait le cardinal Fesch à Rome, il était plus que jamais convaincu de la nécessité d'entretenir les meilleures relations avec l'oncle du Premier consul. Dans cette circonstance, au surplus, tous les droits étant du côté de la légation, il ne pouvait hésiter sur la ligne de conduite à adopter. Chateaubriand, qui n'était pas même *premier* secrétaire, n'avait qu'à s'effacer devant son chef : l'affaire était jugée d'avance. Consalvi n'eut donc rien de plus pressé que d'en aviser aussitôt le cardinal Fesch. Dans la *Note* suivante, rédigée en italien et traduite par nous sur le manuscrit conservé aux Archives des affaires étrangères, il expose les faits en le priant, non peut-être sans quelque pointe de fine ironie, de l'instruire du degré de confiance qu'il convient d'accorder aux allégations de Chateaubriand :

« Des salles du Quirinal, 8 août 1803.

« Conformément à l'accord établi entre Votre Eminence et le cardinal secrétaire d'État, et en vertu duquel il a été convenu qu'aucun sujet français ne serait admis à se présenter à l'audience de Sa Sainteté sans une carte signée de Votre Éminence comme

ministre de la république française et adressée, dans ce but, ou au cardinal secrétaire d'État ou à Mgr le Maître de la chambre, et se référant, en cela, à l'observance stricte de l'usage habituel en pareil cas, le cardinal secrétaire d'Etat soussigné s'est trouvé dans l'obligation de rappeler cette règle à M. de Chateaubriand, lorsqu'il lui a manifesté l'intention de se présenter directement à l'audience du Saint-Père.

« M. de Chateaubriand lui a fait observer qu'il ne devait pas être assimilé aux autres sujets français atteints par cette mesure; *qu'une exception devait être faite pour sa personne*, *en raison*, *a-t-il dit*, *des prérogatives attachées à la charge indépendante qu'il exerce; qu'en vertu de ces prérogatives et de l'indépendance de cette charge*, *qui lui confère des droits et des attributions distincts*, *il croit être autorisé à traiter seul avec Sa Sainteté*, ainsi que le comporte, selon lui, la nature même de ses nouvelles fonctions de secrétaire de légation français. Quoique la prétendue *indépendance* de ces fonctions ne soit énoncée dans aucun des documents soumis au gouvernement pontifical, le cardinal secrétaire d'État soussigné prie Votre Éminence de vouloir bien l'éclairer sur ce point spécial et de le mettre ainsi en mesure de savoir si véritablement, dans l'organisation actuelle des légations françaises, il y a lieu de traiter le secrétaire de la légation autrement que que ceux des légations antérieures au régime actuellement établi en France et que ceux des légations des autres puissances et d'admettre M. de Chateaubriand à l'audience de Sa Sainteté sans le billet de Votre Eminence, contrairement à l'accord souscrit à ce sujet entre elle et le cardinal soussigné. La réponse que Votre Éminence daignera faire au secrétaire d'État réglera celle qu'il donnera à M. de Chateaubriand. Dans l'attente de cette réponse, le soussigné a l'honneur de renouveler à Votre Eminence les sentiments de profond respect avec lequel il lui baise très humblement les mains.

« Signé : cardinal CONSALVI [1]. »

En marge de la note adressée par le cardinal secrétaire d'État au ministre de France à Rome, on lit les mots suivants, écrits et signés par Bonaparte : « *Renvoyé*, *en deux notes*, *aux Relations extérieures pour joindre aux autres pièces qu'on peut avoir*, *relatives à la légation de Rome.* » Saint-Cloud, le 14 fructidor (31 août) an XI, le Premier consul. Signé : BONAPARTE.

On juge de la stupéfaction et de l'indignation que dut ressentir

[1] *Archives des Affaires étrangères.* (Correspondance de Rome, an XI. Six derniers mois, nº 935, p. 349.)

le cardinal Fesch lorsqu'il reçut ce document lui notifiant la prétention émise par son secrétaire de légation. Il ne perd pas un instant pour envoyer au cardinal Consalvi la réponse suivante; il y insiste avec la dernière énergie pour que rien ne soit changé aux règlements des audiences et recommande expressément de ne faire aucune dérogation aux anciens usages en faveur de Chateaubriand :

« Rome, 20 thermidor an XI (8 août 1803).

« Le cardinal Fesch a l'honneur de répondre à la note de S. Em. M. le cardinal secrétaire d'État, par laquelle il lui notifie que *M. Chateaubriand* (*sic*) demande à être admis à l'audience du Pape sans le *billet* du ministre de France, contre l'usage de la cour de Rome à l'égard des étrangers et des secrétaires de légation; *qu'il fonde sa demande sur les droits et l'indépendance de sa place, sur les attributions et les commissions séparées qu'il a reçues* et qu'il croit être autorisé à *traiter indépendamment* avec Sa Sainteté, par le système de la nouvelle création (*l'impianto del sistema*) des secrétaires de la légation française; que le gouvernement romain, ne connaissant pas ces attributions du secrétaire de légation française *et son autorisation à traiter séparément avec Sa Sainteté*, Son Eminence demande au soussigné des éclaircissements pour sçavoir si on doit traiter autrement le secrétaire de légation française qu'on ne l'aurait fait jadis et différemment de ceux des autres légations, en admettant *M. Chateaubriand* à l'audience de Sa Sainteté sans le billet du ministre.

« *Le soussigné ne connaît point les attributions séparées que M. Chateaubriand prétend avoir pour traiter séparément avec Sa Sainteté;* il observe que les droits de secrétaire de légation *ne peuvent point différer, vis-à-vis le gouvernement romain, de ceux dont jouissaient les anciens secrétaires de légation du cardinal de Bernis*, et que Sa Sainteté peut ne point mettre de différence entre le secrétaire de la légation française et ceux des autres puissances. *Que, par conséquent, on ne doit point changer les anciens usages de la cour de Rome, et il demande même formellement qu'ils soient rigoureusement maintenus.*

« Le cardinal Fesch [1]. »

La colère causée au cardinal par l'audace de Chateaubriand avait été trop violente pour ne pas se traduire par des actes. Deux jours après, il écrivit directement au Premier consul pour se plaindre « *des maux qui lui sont suscités* » par la folle ambition du secrétaire de la légation :

[1] *Archives des Affaires étrangères.* (Correspondance de Rome. Six derniers mois, nº 935, p. 351.)

« J'avais fait rétablir, dit-il, l'ancienne étiquette pontificale. M. de Chateaubriand est parvenu à l'enfreindre *de nouveau* et a conduit au Saint-Père cinq Français non présentés à l'ambassadeur. » Il ajoutait qu'en cette occasion « l'*ambitieux secrétaire* avait dit au ministre du Pape que le Consul, en le choisissant pour cette légation, *voulait l'utiliser; qu'il avait, en conséquence, des commissions particulières, des attributions séparées de celles de l'ambassadeur*, et que, même, *l'organisation nouvelle des secrétaires de légations françaises leur donnait le droit de traiter séparément avec les souverains vers lesquels ils étaient envoyés.* » Le cardinal assurait même que le secrétaire d'État du Pape lui avait confié *d'autres propos extravagants* de cet incommode subordonné, et il résumait ses plaintes par un jugement ainsi conçu : « Chateaubriand est venu à Rome persuadé d'être précédé par la réputation de son ouvrage, *mais, ici, il n'y a que des docteurs de théologie qui y ont vu des hérésies formelles. Il croyait devenir le réorganisateur de la religion en France et entamer des négociations entre la clique de certains révolutionnaires et le Saint-Siège. Il dit, avec les prêtres, qu'il veut les entrées libres chez le Pape ou qu'il s'en ira.* Je saurai le surveiller et déjouer ses intrigues, *s'il en formait*[1]. »

Ce trait final d'un comique achevé ne rappelle-t-il pas les meilleurs axiomes du légendaire Joseph Prudhomme d'Henry Monnier? Le réquisitoire n'est pas tendre, on en conviendra. Chateaubriand est formellement inculpé de flagrants abus de pouvoir, de menées ténébreuses et de propos séditieux; on l'accuse, en outre, de se poser en « *réorganisateur* » de l'Église de France; s'il veut avoir ses entrées libres chez le Saint-Père, c'est pour entamer des négociations dont le but est de réconcilier avec la cour de Rome « *la clique de certains révolutionnaires* », c'est-à-dire les évêques non démissionnaires et les prêtres français plus ou moins compromis par leur opposition au gouvernement. Le passage suivant d'une lettre de Chateaubriand à Fontanes paraît confirmer cette assertion : « On va, dit-il, faire faire au Pape deux infamies. On va lui faire donner un bref pour reconnaître la validité de tout ce qu'ont fait les prêtres constitutionnels dans l'administration des sacrements et lancer une excommunication contre les évêques non démissionnaires. » Le chevalier est enfin taxé d'*hérésie*, en raison de prétendues opinions hétérodoxes trouvées dans le *Génie du christianisme*. Quelque étrange que puisse paraître cette dernière imputation, une note inédite adressée deux mois plus tard au Pre-

[1] Archives de l'ancienne secrétairerie d'État.

mier consul par Portalis, directeur des cultes, démontre que les opinions théologiques de Chateaubriand ont vraiment préoccupé le gouvernement, et, chose assez piquante, c'est le cardinal Fesch lui-même qui, cette fois, après avoir inquiété Bonaparte sur l'orthodoxie de son secrétaire, rassure Portalis en annonçant « *qu'il peut être tranquille* », l'auteur du *Génie du christianisme* qui s'était « *trop mêlé de théologie* » ayant été, par ses soins, absolument annihilé et « *réduit* » à l'humble rôle d'*expéditionnaire*.

CONSEIL D'ÉTAT

« Paris, le 15 vendémiaire an XII de la République (6 octobre 1803).

« *Le conseiller d'Etat chargé de toutes les affaires concernant les cultes, à...*

« Citoien (*sic*) Premier consul,

« Vous connoissés les reproches que l'on faisoit au premier secrétaire de la légation françoise à Rome. *On accusoit, entre autres choses, cet agent de se mesler un peu trôp* (*sic*) *de théologie.*

« J'en ai écrit à M. le cardinal Fesch, il me répond « *qu'il a* « *réduit M. de Chateaubriant* (*sic*) *à l'expédition des passe-ports,* « *des affaires contentieuses des citoiens par-devant les tribunaux* « *et de la rédaction des réclamations sur les armements en course* « *et sur les prises.* »

« Je me suis réservé, continue M. le cardinal, toutes les affaires à traiter avec la cour de Rome. *Il y a trop de théologiens dans cette capitale, et je ne souffrirai* (*sic*) *pas que ceux de ma maison leur donnassent* (*sic*) *des matières à les exercer* (*sic*). *La cour de Rome n'écoute que moi seul et, conséquemment, personne ne sçauroit être dangereux.*

« Sa Sainteté et son secrétaire d'État *sont de bonne foi avec moi.* Ils ne se prêtent pas volontiers à écouter tous les docteurs qui voudroient les entretenir des affaires gallicanes : *vous pouvés donc être tranquille.* »

Salut avec respect. « PORTALIS [1]. »

Le cardinal Fesch se flattait d'avoir déjoué le péril qui le menaçait, en réduisant un rival redouté au plus complet effacement; le chevalier, ayant eu l'imprudence de se compromettre par des abus de pouvoir indéniables, avait d'ailleurs lui-même prévenu les désirs du prélat et assuré sa propre défaite.

[1] *Archives nationales*, f. IV, 1044, 4e dossier, p. 11. Nous devons la communication de cette pièce si intéressante à l'obligeante et courtoise érudition de M. Pierre Bonassieux.

Au lieu de reconnaître loyalement ses torts, ce qui eût été très conforme à la noblesse de son caractère, Chateaubriand perd complètement la tête et se laisse aller à un acte tout à fait indigne de lui. Sans se rendre compte de la gravité de ce qu'il fait, il rédige *ab irato* une note secrète adressée au Premier consul, où, à côté d'observations judicieuses et d'informations exactes, il se plaît à accumuler, contre les cardinaux Fesch et Consalvi, toute une série d'accusations plus ou moins infamantes. Dans cet étrange document, le chevalier s'attache d'abord à démontrer combien le défaut de prestige et l'incapacité de son chef sont de nature à entraver les desseins de Bonaparte. Instruit sans doute des ambitieux projets du maître par Fontanes, pour qui Mme Bacciochi n'avait guère de secrets, il ne craint pas d'y faire directement allusion, espérant que sa flatterie servira d'excuse à son indiscrétion :

« En rappelant, dit-il, l'ancienne légation et en renvoyant la nouvelle, le Premier consul semble avoir en vue *quelque grand dessein prochain ou éloigné*. Pour seconder les vues du *chef de la France* et pour être, en même temps, en rapport avec le caractère romain, la légation devait se montrer avec éclat. Elle devait occuper sur-le-champ le premier rang, qui lui appartient. Rome a été jadis le centre de la politique européenne et, malgré son état apparent d'abaissement, Rome peut encore devenir le foyer des grandes conceptions et des mouvements politiques. Un cardinal *ambassadeur* qui appartient, par les liens du sang, au chef puissant d'un *empire*, un cardinal *qui peut aspirer lui-même à une dignité souveraine* et qui, dans un ordre de choses nouveau, succède au cardinal de l'ancien régime qui avait laissé à Rome un si long souvenir de sa magnificence, doit surtout faire consister sa politique dans la grandeur des manières et la splendeur de la vie. Sans cela, il y aura comparaison défavorable, intrigues dans le sacré collège, dégoût et mépris chez le peuple. Si pourtant, avec de bien plus grands moyens, *on mène une vie plus obscure que celle d'un ministre laïque que l'on a remplacé à Rome*, si on resserre et la table, et le domestique, et les équipages, si, par des discours imprudents, on s'expose aux propos des valets ou à la risée publique, on perd tout, on paralyse tout !...

« Loin de chercher à défendre les privilèges et les immunités de la France, le cardinal Fesch, ajoute le chevalier, laisse chaque jour l'administration pontificale empiéter sur nos droits. Circonvenu par l'habileté cauteleuse du cardinal secrétaire d'État, le chef de la légation ne voit que par les yeux de ce prélat et abdique toute volonté entre ses mains. Cela excite des réclamations et fomente des haines. Il n'est pas d'une très saine politique à un

ambassadeur de se jeter dans les bras du ministre de la puissance étrangère auprès de laquelle cet ambassadeur est placé... Le secrétaire d'État de Rome est homme d'esprit et d'adresse. Il a découvert aisément le côté faible du ministre de France et, en ayant l'air de tout céder à la légation, *c'est lui*, *en effet*, *qui la dirige*. On n'écoute, on ne voit que lui. On n'a formé aucune autre liaison ni avec les cardinaux ni avec le corps diplomatique. *On s'éloigne même du secrétaire de légation qui*, *cependant*, *devrait être le conseil naturel et l'ami de l'ambassadeur*. On embarrasse l'esprit du ministre d'une foule de conspirations imaginaires, pour lui cacher les grandes intrigues, et, tandis qu'on le berce de l'existence de partis qui n'existent pas, il ignore les véritables partis qui divisent Rome. »

Chateaubriand, qui ne doute de rien, ne s'arrête pas en si beau chemin; il cherche à prouver au Premier consul qu'il est l'homme de la situation et qu'au bout de deux mois de résidence, il a déjà su, par les relations qu'il s'est ménagées et par l'étude des précédents, se mettre au courant de l'état des diverses factions qui divisent les membres du sacré collège, du caractère spécial de chacun des cardinaux et de ce qu'il importe de faire pour étendre et pour confirmer l'influence française. « *Il y a*, dit-il, *deux partis à Rome* : le parti du secrétaire d'État, qui domine à présent et qui dispose de tout. Le Pape est un homme de paix et de vertu, mais qui n'a aucune connaissance des hommes et qui se laisse absolument conduire. Le parti du secrétaire d'État est peu nombreux. Il se compose du cardinal Carandini, oncle du cardinal Consalvi et homme d'intrigues; du cardinal Crivelli, esprit ambitieux et qu'on pourrait avoir; du cardinal Ruffo, *grand ennemi des Français*, homme entreprenant, ne méritant pas la réputation dont il jouit, *économiste* et se battant pour l'ancien ordre de choses, sans religion et soulevant les peuples avec la croix, peu à craindre pendant la paix, dangereux dans les moments de trouble; du cardinal Roverello, d'un caractère dur et faux, esprit détesté, mais assez redoutable; du cardinal Joseph Doria, mannequin qui prête à son parti l'autorité d'un beau nom... La société du cardinal Consalvi se compose, en femmes, de la marquise Patrici, vieille douairière ambitieuse; de la comtesse Caradoli, ci-devant chanteuse à l'Opéra, femme froide et sans intrigue; et de la signora Fernezi, maîtresse du secrétaire d'État, femme d'un très habile procureur qui dirige toutes les affaires de ce cardinal. »

Après avoir donné libre carrière à ses rancunes contre le cardinal Fesch et contre le secrétaire d'État en rapportant ces commérages, recueillis sans doute jusque dans les antichambres du

Vatican et du Quirinal, Chateaubriand expose ses propres griefs et prie Bonaparte ou de lui accorder un poste indépendant ou de l'autoriser à quitter la carrière diplomatique pour pouvoir s'adonner désormais exclusivement au culte des lettres. « La *faible* réputation dont jouit le secrétaire de légation, dit-il, est un perpétuel sujet d'ombrage pour l'ambassadeur. Le cardinal Consalvi a profité de cette faiblesse pour *ôter au secrétaire de légation ses entrées chez le Pape. La raison de cette insulte est la crainte que les rapports directs du secrétaire de légation avec Sa Sainteté ne le missent à même de découvrir bien des manœuvres secrètes*... Le secrétaire de légation, jaloux de répondre à la confiance que le Premier consul lui a montrée en le plaçant à Rome, *supporterait un an, s'il le faut, les dégoûts dont il est abreuvé*, mais il supplie le Premier consul de lui accorder ensuite *une place qui ne soit que dans la dépendance du ministère des Relations extérieures, ou de le rendre à la liberté*, afin qu'il aille achever ses études et ses voyages dans la Grèce[1]. »

La *Note secrète* est le dernier et suprême effort tenté par Chateaubriand afin de chercher à secouer un joug détesté. Il avait d'abord cru à la possibilité d'une revanche, mais, déçu dans ses espérances et sentant qu'il allait succomber dans une lutte inégale, il s'était décidé à brûler ses vaisseaux.

Le *factum* est confié par lui à un missionnaire également chargé de porter à Fontanes et à M[me] Bacciochi deux lettres remplies de plaintes et de récriminations contre le cardinal.

« L'envie que *cet homme* me porte, écrit-il à Fontanes, et un petit amour-propre révolté sont des ressorts qu'on met en jeu pour me perdre. Le cardinal Consalvi est entré dans la cabale; son plus grand désir est de m'écarter, *à cause de l'autorité que je porte, malgré eux, avec moi*, et afin de dominer entièrement *notre imbécile! Je crois bien que celui-ci finira par fatiguer Talleyrand de ses dépêches et de ses bêtises, mais vous savez que son sang le rend bien puissant*, et, *plus je m'attire l'estime et l'amitié du monde, plus j'irrite de petites passions.* »

Dès qu'il a pris connaissance de la dépêche que lui apporte l'émissaire de Chateaubriand, Fontanes, désespéré de voir son ami se jeter tête baissée dans de telles aventures, court chez Bonaparte pour tenter de le sauver, s'il en est temps encore. L'aspect du maître le fait trembler. Le Premier consul sait tout; sa figure sombre, ses lèvres minces contractées, trahissent le plus violent ressentiment : « *Votre protégé!* s'écrie-t-il soudain en l'apercevant, *je le ferai*

[1] Archives de l'ancienne secrétairerie d'État.

amener ici pieds et poings lies sur une charrette! » Fontanes, atterré, sort des Tuileries, persuadé que Chateaubriand va être, non seulement destitué, mais accusé de haute trahison, et peut être, à la suite d'une enquête sommaire, incarcéré sans jugement au Temple ou déporté à la Guyane. Les renseignements que lui donne Talleyrand ne contribuent point à le calmer; le ministre lui déclare, en effet, que la cour de Rome elle-même donne pleinement raison au cardinal contre Chateaubriand.

« Je voudrais bien, mon cher ami, écrit Fontanes à M. Guéneau de Mussy, être heureux en vous, car je ne le suis guère pour mon propre compte. J'ai éprouvé quelques amertumes depuis votre départ. *Des étourderies de notre ami Chateaubriand m'ont été vivement reprochées. Je crains bien que ce pauvre ami n'ait choisi la carrière qui lui convenait le moins! Son ambassadeur est un sot, j'en conviens; mais il est oncle et tout-puissant!* Le secrétaire, qui devait user de la plus grande circonspection auprès d'un ennemi si redoutable, *surcharge les courriers de ses plaintes.* Or vous savez qu'il y a, en Europe, un écho qui redit tout : *cet écho est à la poste, où toutes les lettres sont décachetées.* Jugez de l'effet de confidences pareilles! Rome, le cardinal Consalvi, le Pape lui-même, sont les premiers dénonciateurs de notre ami, *accusé par son ambassadeur. Le Pape n'est plus qu'un vice-consul, et c'est ce que n'a pas senti Chateaubriand! Pour comble de ridicule, Mme de Beaumont est en Italie et se rend à Rome : j'en suis désolé! Le maître se plaint hautement de ce choix* (de Chateaubriand). *Je défends le mieux qu'il m'est possible mon ami, mais que puis-je contre l'orage?* Dimanche dernier, pourtant, *on* m'a paru moins irrité. *Cependant la prévention reste* et, ce qu'il y a de pis, c'est qu'on croira qu'un homme qui écrit est incapable de toute affaire et ne convient à aucune place administrative. »

Les inquiétudes de Fontanes n'étaient pas dénuées de fondement. La colère du Premier consul avait été, en effet, sur le point de se traduire par des actes. A la date du 7 octobre, Chateaubriand se trouvait bel et bien sous le coup d'une révocation et d'un mandat d'arrêt. M. Artaud, toujours plein de bienveillance pour son collègue et peu instruit du détail des faits, ne voulait pas admettre sa culpabilité. « Le *crime* du secrétaire de légation, dit-il, était d'avoir cru que l'on traiterait les affaires sur ce ton de politesse, d'égards et de convenance qu'il avait trouvé *reconstruit* à Rome par M. Cacault *et qu'il était lui-même si propre à maintenir pour l'avantage de la France et la gloire même du cardinal Fesch.* » Quoi qu'il en soit, le bruit de l'arrestation et de l'incarcération de Chateaubriand au Temple se répandit dans Paris à tel point

que quelques-uns de ses amis coururent à l'hôtel d'Étampes et à la rue Neuve-du-Luxembourg demander des nouvelles qu'on n'avait pas; plusieurs personnes se rendirent auprès des chefs de la police consulaire pour solliciter son élargissement. Le clergé s'en émut et fit écrire à Rome; les jacobins français fixés dans la Ville éternelle, instruits de la disgrâce qui le menaçait, voulurent eux-mêmes assurer Chateaubriand de leur sympathie.

En cette heure critique le chevalier affecte un ton calme et dégagé, il semble éprouver une sorte de volupté à braver la tempête. Son rôle effacé et humilié l'avait exaspéré, mais, depuis qu'il est sur la brèche, il s'y trouve bien, il se ressaisit, il est en belle humeur. Aux sages représentations de Fontanes, qui se dévoue et se compromet pour lui, il répond avec une imperturbable et olympienne sérénité : « Je m'attends à tout, dans ce monde, et, grâce à Dieu, à présent que j'ai pris la résolution de ne rien être, *je me moque des dénonciations et des protecteurs!* Allons, mon cher ami, reprenez courage! *oubliez-moi comme secrétaire!* J'aime et je respecte le Consul; *s'il me fait mettre au Temple, je le lui pardonnerai de tout mon cœur, parce qu'il est impossible qu'il ne soit pas trompé.* S'ils veulent me donner encore un peu plus de gloire, qu'ils me persécutent! » Il écrivait encore à Fontanes : « Voilà où m'ont conduit des chagrins domestiques! La crainte de me réunir à ma femme m'a jeté, une seconde fois, hors de ma patrie. Les plus courtes sottises sont les meilleures. Je compte sur votre amitié pour me tirer de ce bourbier. Je vous dirai plus. *A présent que j'y suis, je vois même que la place de secrétaire d'ambassade est une place trop inférieure pour moi. Permettez cette franchise à l'amitié : rien ne m'excuserait d'être ici si je n'étais auprès du Pape et de l'oncle du Consul.* Tous mes confrères les secrétaires, ici, sont des jeunes gens sans nom et sans autorité, *des hommes qui commencent et moi je dois finir. Adrien de Lezay a été bien servi : il a obtenu du premier coup une ambassade! Je suis donc résolu à interrompre tout à coup cette carrière commencée sous de si tristes auspices*, à passer en Grèce et à revenir ensuite m'ensevelir dans quelque grenier de Paris avec mes souvenirs et mes amis. Je vous laisse cependant encore un an, mon cher ami, à voir ce que vous pouvez faire de moi; mais comptez qu'au bout de ce temps je suis inexorable *et que je jette là le harnais*! Réponse, réponse! La poste est sûre!... Aussitôt que le bruit absurde que j'étais au Temple se fut répandu dans Paris, vingt personnes ont été solliciter mon élargissement. On m'a écrit pour me proposer des retraites et un asile. Les membres du clergé de France m'ont témoigné l'intérêt qu'ils pren-

nent à ma situation. A Rome, où je suis très aimé, *même des jacobins français*, l'opinion a été toute en ma faveur. »

Les causes de la disgrâce qui menaçait Chateaubriand étaient encore entourées de beaucoup de mystère; on savait seulement qu'il n'avait pas craint d'entrer en lutte ouverte avec son chef. Fontanes ne voulait rien dire et ne voyait personne. L'épilogue de cette première crise de l'existence publique de Chateaubriand se trouve dans un document adressé par Joubert à M. Molé qui avait jugé très sévèrement le diplomate sans connaître assez son caractère pour apprécier équitablement les mobiles de sa conduite. Dans ce mémoire, assez semblable au plaidoyer d'un avocat, Joubert, en priant son correspondant de lui apprendre quel est le crime qu'on impute à Chateaubriand, dresse une sorte de bilan des défauts et des qualités du chevalier. D'après ce relevé, fait avec la plus remarquable équité, il arrive à conclure qu'un tel homme, tout en étant capable d'étourderies, ne saurait jamais se rendre coupable d'une faute grave. En conséquence, ajoute-t-il, avant de savoir même ce qui lui est reproché, il faut convenir de le défendre, de le consoler et de l'aimer toujours.

« J'ai lu, écrit Sainte-Beuve, une lettre de M. Joubert à M. Molé pendant la légation (*sic*) de Chateaubriand à Rome; *c'est la seule pièce qui puisse le faire bien connaître, tant l'analyse y est fine et subtile comme son objet*. J'espère que cette pièce, que m'a fait lire M. Raynal, l'éditeur si distingué des Œuvres de M. Joubert, mais qu'il ne pouvait donner, se retrouvera un jour; *la psychologie de Chateaubriand y est coulée à fond*. » Fort heureusement, cette précieuse lettre, aussi remarquable pour le fond que par la forme, nous a été conservée; elle nous apporte, sur le caractère vrai et sur l'état d'âme de Chateaubriand, des renseignements si précis et si curieux que nous n'avons pas le courage de l'abréger.

« Villeneuve-le-Roi, vendredi 21 octobre 1803.

« ... Je voudrais vous dire aussi quelques mots de ce pauvre Chateaubriand. Il est certain qu'il a blessé, dans son ouvrage, des convenances importantes et que même il s'en soucie fort peu, car il croit que son talent s'est encore mieux déployé dans ces écarts. Il est certain qu'il aime mieux les erreurs que les vérités dont son livre est rempli, parce que ses erreurs sont plus siennes; il en est plus l'auteur. Il manque, à cet égard, d'une sincérité qu'on n'a et qu'on ne peut avoir que lorsqu'on vit beaucoup avec soi-même, qu'on se consulte, qu'on s'écoute, et que le sens intime est devenu très vif par l'exercice qu'on lui donne et l'usage qu'on en fait. Il a, pour ainsi dire, toutes ses facultés en dehors et ne les tourne point en dedans.

« Il ne se parle point, il ne s'écoute guère, il ne s'interroge jamais, à moins que ce ne soit pour savoir si la partie extérieure de son âme, je veux dire son goût et son imagination, est contente, si sa pensée est arrondie, si ses phrases sont bien sonnantes, si ses images sont bien peintes, etc., observant peu si tout cela est bon; c'est le moindre de ses soucis. Il parle aux autres; c'est pour eux seuls et non pas pour lui qu'il écrit; aussi c'est leur suffrage plus que le sien qu'il ambitionne et de là vient que son talent ne le rendra jamais heureux, car le fondement de la satisfaction qu'il pourrait en recevoir est hors de lui, loin de lui, varié, mobile et inconnu. Sa vie est autre chose. Il la compose ou, pour mieux dire, il la laisse s'arranger d'une toute autre manière. Il n'écrit que pour les autres et ne vit que pour lui. Il ne songe point à être approuvé, mais à se contenter. Il ignore même profondément ce qui est approuvé dans le monde ou ce qui ne l'est pas. Il n'y a songé de sa vie et ne veut point le savoir; il y a plus : comme il ne s'occupe jamais à juger personne, il suppose aussi que personne ne s'occupe à le juger. Dans cette persuasion, il fait avec une pleine et entière sécurité ce qui lui passe par la tête, sans s'approuver ni se blâmer le moins du monde. Un fonds d'ennui, qui semble avoir pour réservoir l'espace immense qui est vacant entre lui-même et ses pensées, exige perpétuellement de lui des distractions qu'aucune occupation, aucune société, ne lui fourniront jamais à son gré et auxquelles aucune fortune ne pourrait suffire, s'il ne devenait tôt ou tard sage et réglé. Tel est, en lui, ce qu'on pourrait appeler l'homme natif. Voici celui de l'éducation. Il paraît qu'il se proposa ou qu'on lui proposa de bonne heure, pour dernier terme de l'ambition, l'honneur d'être un homme de cour. Si vous y prenez garde, la seule qualité acquise qui ait été imprimée en lui avec force et qu'il ait invariablement retenue, est celle qui rendrait propre à ce métier : une grande circonspection. *Tout transparent qu'il est par nature, il est boutonné par système*. Il ne contredit point; il fait volontiers des mystères de tout. Avec une âme ouverte, il garde non seulement les secrets d'autrui, ce que tout le monde doit faire, mais les siens. Tout entre en lui et rien n'en sort. Il pousse les ménagements et la pratique de la discrétion jusqu'à laisser immoler à ses yeux la vérité et peut-être quelquefois la vertu sans les défendre. Il prêterait volontiers sa plume, mais non sa langue, à la plus belle cause du monde. Enfin, dans les épanchements et l'abandon même de la société intime, il ne contrarie ses amis qu'avec une répugnance où l'on sent la résistance à l'habitude. Voilà le Chateaubriand social. Ajoutez à cela quelques manies de grand seigneur : l'amour de ce qui est cher, le dédain de l'épargne,

l'inattention à ses dépenses, l'indifférence aux maux qu'elles peuvent causer même aux malheureux, l'impuissance de résister à ses fantaisies fortifiée par l'insouciance des suites qu'elles peuvent avoir, en un mot l'inconduite des jeunes gens très généreux dans un âge où elle n'est plus pardonnable et avec un caractère qui ne l'excuse pas assez, car, né prodigue, il n'est point du tout né généreux. Cette vertu suppose un esprit de réflexion pratique, d'attention à autrui, d'occupation du sort des autres et de détachement de soi qu'il n'a pas reçu, ce me semble, infus avec la vie et qu'il a encore moins songé à se donner. *Le voilà, je crois, tout entier. Le voilà peint et estimé en mal, à la rigueur; je ne crois pas que sa conduite et son caractère puissent mériter un reproche qui ne soit là!* Eh bien, avec la même franchise et la même sévérité de jugement, je vous dirai, et en opposition avec les circonstances, que, *s'il me paraît inévitable qu'un tel homme fasse quelques étourderies, il ne me paraît pas possible qu'il commette des fautes graves, des fautes qui méritent une disgrâce. Il y a et il y aura toujours en lui un fonds d'enfance et d'innocence qui le rendent aussi incapable de torts sérieux que de bienfaits suivis.* Dites-moi donc, au nom du ciel, ce qu'il a fait! Qu'avez-vous vu, qu'avez-vous lu, qu'avez-vous su qui vous porte à approuver, en quelque sorte, son malheur? Je croirai aisément que vous et moi et nous tous avons le droit de condamner en lui beaucoup de choses; notre morale et l'amitié nous en donnent le droit; mais, ce droit, faudra-t-il aussi l'accorder à d'autres hommes qui, certainement, ne le valent pas? J'avais d'abord regardé les rigueurs de Mme de Vintimille comme de forme, comme une manière de passe-port et un droit de péage dont elle avait cru de sa prudence de prémunir sa lettre pour lui ouvrir tous les passages; mais la vôtre est arrivée et m'embarrasse beaucoup. J'ai une grande confiance en vos jugements; elle est naturellement indulgente et vous êtes naturellement un peu austère, comme il est beau, comme il est bon, comme il est nécessaire et même indispensable de l'être à votre âge, ne fût-ce que pour s'accoutumer à ne pas se faire bon marché à soi-même de sa propre approbation; mais vous êtes tous deux justes et vous n'allez jamais chercher dans votre humeur les règles qu'il faut prendre dans sa raison. Dites-moi donc, en revision et en dernier ressort, ce qu'il faut que je pense. *J'ai écrit à Fontanes pour lui demander des détails, mais il ne me les donnera pas* et, jusqu'ici, je n'ai rien su que par vous seul.

« *Il y a un point essentiel et dont il faut préalablement convenir entre nous, c'est que nous l'aimerons toujours, coupable ou non coupable : que, dans le premier cas, nous le défendrons; dans le second, nous le consolerons!*

« Cela posé, jugeons-le sans miséricorde et parlons-en entre nous sans retenue; vous avez fort bien commencé; vous voyez que je vous suis de près; achevez et déterminez-moi irrévocablement, car mon incertitude m'est insupportable! J'ai écrit hier à *ce pauvre garçon* par une voie indirecte, pour l'encourager. Je le soutiens, je tâche même de l'égayer; deux de mes lettres avaient précédé votre nouvelle; *je grondais fort*, mais elles ne lui parviendront pas probablement. On a dû les mettre *à l'index*, ce qui, quant à moi, m'est parfaitement égal. J'en ai reçu hier une de Florence. Il y arrivait le propre jour de l'arrivée de Mme de Beaumont (7 octobre). *J'ai calculé qu'à pareil jour, à pareille heure, on tirait sur lui, de Paris, le coup de canon qui devait le chasser de Rome!* Jamais homme menacé d'un *renversement* n'eut plus la joie et la tranquillité d'une bonne conscience. Il n'y a pas un mot dans sa lettre qui ne semble dire au lecteur, quand on a fait ce rapprochement :

« Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur!

« *Il y a, en effet, dans le fond de ce cœur, une sorte de bonté et de pureté qui ne permettra jamais à ce pauvre garçon, j'en ai bien peur, de connaître et de condamner les sottises qu'il aura faites, parce qu'à la conscience de sa conduite, il opposera toujours machinalement le sentiment de son essence, qui est fort bonne.* Ce que je vous dis là n'est peut-être pas exempt de subtilité, mais la nature elle-même en est remplie [1]. »

Nous ne croyons pas qu'il soit possible de parler d'un ami malheureux dans des termes plus spirituels, plus délicats et plus charmants. La sévérité des jugements de Joubert n'est-elle pas la meilleure garantie de la sincérité de ses éloges? Ces pages exquises constituent le plus précieux titre d'honneur et pour celui de qui elles émanent et pour celui dont il prend si généreusement la défense.

Chateaubriand, il faut en convenir, s'est laissé entraîner, pendant les sept mois qu'il passa à la légation de France à Rome, à commettre de sérieux manquements aux devoirs hiérarchiques de la carrière qu'il venait d'embrasser. Mais, si l'on songe aux sottes persécutions, aux soupçons jaloux, aux injustes préventions dont il eut alors à souffrir, après l'avoir blâmé avec Fontanes, on l'absoudra avec Joubert. Comment ne pardonnerait-on pas, en effet, à un homme qui, fût-il coupable, mérite d'être encore aimé ainsi!

Edouard Frémy.

La fin prochainement.

[1] *Œuvres* de Joubert, éditées par M. P. de Raynal, 1 vol. in-12. Paris, 1866. T. IV, p. 106 et suivantes.

AU RETOUR[1]

XIX

Les cheveux bien emprisonnés sous sa voilette de dentelle, Henriette parlait très affairée, si intéressée qu'elle ne pensait plus à s'impatienter contre le vent qui lui battait le visage, lançait un sable fin sur son ombrelle, encore qu'elle et ses amies eussent pris soin de s'abriter derrière les cabines. Debout devant leur groupe, quelques hommes se tenaient, et ni les uns ni les autres, ils ne regardaient, comme à l'ordinaire, les scènes amenées par l'heure du bain. Les paroles s'entre-croisaient rapides, curieuses, coupées par des questions inachevées.

Henriette interrogeait vivement :

— Alors c'est vrai, tout à fait vrai, cette querelle entre Jean de Bryès et le prince de Gisvres?

— Mais il paraît que oui... Ce matin, c'est la première nouvelle qui m'a été servie au Casino.

— Mon Dieu, quelle aventure! Mais pourquoi cette querelle?

— Une question de jeu, assure-t-on. En tout cas, la scène s'est passée à la table de baccarat...

— Mais je croyais que M. de Bryès ne jouait pas?

— Parfaitement exact; mais il a, paraît-il, fait je ne sais quelle réflexion sur le jeu de Gisvres qui, entre parenthèses, était fort nerveux à la fin de la soirée, hier...

— Alors quoi?... Que s'est-il passé en somme?

— Personne ne peut le dire au juste, puisque le fumoir était presque entièrement désert quand la scène a eu lieu... C'était pendant les *tableaux vivants*. Mais on affirme cependant qu'elle a été très violente.

— Et maintenant croyez-vous qu'ils vont se battre comme tout le monde le raconte? interrogea Mme de Permes avec un effroi qui ne lui était pas trop pénible.

— C'est le bruit qui court... Mais je ne puis rien vous certifier, madame. De Gisvres et de Bryès paraissent devenus invisibles depuis ce matin.

— Mon Dieu, quel supplice de ne rien savoir! dit Henriette

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 juillet, 10 et 25 août et 10 septembre 1893.

brusquement. Mais je me souviens... Ce matin, mon mari a reçu un mot de Jean de Bryès et il est allé le trouver tout de suite. Peut-être est-il rentré maintenant... Il faut que j'aille voir...

— Voulez-vous, madame, que je m'informe?...

— Oh! non, merci... Je vais moi-même à la découverte... L'incertitude m'est trop désagréable pour que j'attende des nouvelles.

Elle était déjà debout, impatiente, excitée par l'annonce de ce duel qu'elle avait appris à son arrivée sur la plage et dont elle ne pouvait se lasser de parler, énervée de n'avoir aucuns détails. Rapidement, elle prenait congé et remontait vers sa villa.

Mais à mi-chemin, elle se trouva en présence d'Odette qui arrivait seule avec ses grands chiens bondissant autour d'elle; et elle l'arrêta tout de suite pour lui parler du sujet qui l'occupait tout entière.

— Eh bien, ma chère, il fait de jolies choses votre adorateur, Lionel de Gisvres. Croiriez-vous qu'il va se battre avec Jean de Bryès?

— Se battre? répéta Odette, avec l'idée qu'elle entendait une chose invraisemblable et folle.

— Oui, en duel!... Ils ont eu hier une altercation très vive au Casino...

— Pourquoi? interrompit Odette, bouleversée par une terreur instinctive de ce qu'elle pourrait apprendre.

— A propos d'une question de jeu, paraît-il. Je ne sais lequel a provoqué l'autre; mais la querelle a été très grave et les suites en sont bien à craindre.

— Mon Dieu! fit Odette dont les yeux s'étaient agrandis pleins d'horreur... Et pour quelques paroles...

Elle s'arrêta incapable de continuer. Elle éprouvait une telle angoisse que, plus tard, se la rappelant, elle se demandait comment elle avait pu rester ainsi debout devant Henriette, garder une apparence calme, parler sans que sa voix tremblât presque. La violence de son émotion était si forte, qu'elle demeurait comme engourdie sous la soudaineté du coup. Mais son visage avait pris des tons de cire blanche sous l'ombre de son grand chapeau.

Henriette ne s'en aperçut pas, trop agitée pour rien observer; elle dit seulement :

— Lionel de Gisvres va trouver un terrible adversaire dans Bryès. Il est vrai qu'il est de force à se défendre. Il tire admirablement. Je vais voir si Maurice sait quelque chose... Au revoir...

— Au revoir, répéta Odette machinalement. A peine avait-elle entendu que la petite baronne lui parlait.

Elles se serrèrent la main. Puis la jeune femme s'éloigna vite. Mais elle, Odette, demeura là, immobile, ne sentant pas les regards curieux des promeneurs, ne s'apercevant pas des folles courses de

ses chiens autour d'elle, l'oreille fermée à leurs aboiements sonores, ne voyant plus la plage blonde dorée de soleil à quelques pas d'elle... Jean, sans doute, allait se battre; et cette chose monstrueuse se passerait sans que personne l'empêchât!... Il pouvait arriver qu'il fût tué, comme un officier très connu venait de l'être dans un duel tout récent qui avait excité une horreur générale.

— Mais c'est impossible qu'il se batte, je ne veux pas, je ne veux pas!... Oh! si Hélène était ici... Elle le sauverait... Elle saurait le garder! Et moi, je ne puis rien! rien!... rien!...

Elle se mit à marcher, au hasard, devant elle, fuyant la riante petite plage, meurtrie par une douleur exaspérée devant son impuissance, envahie par un désir grandissant d'aller supplier Jean de renoncer à ce duel, par un besoin de tenter l'impossible pour qu'il n'eût pas lieu, de faire... quoi? Où verrait-elle Jean?... Elle ne pouvait cependant pas aller le chercher dans l'hôtel où il était, pour lui murmurer la supplication qui sanglotait en elle!... Dans l'ébranlement de toute son âme, elle avait bien oublié la crainte orgueilleuse qui, la veille, l'affolait, en songeant à ce que Jean de Bryès pensait de ses sentiments pour lui.

Une idée déchira le chaos de sa pensée. Maurice d'Artaud, lui, pourrait peut-être quelque chose... Comment n'avait-elle pas suivi Henriette tout à l'heure!... Sans réfléchir plus, emportée par un invincible élan, elle tourna dans un sentier de traverse pour revenir vers Dinard. Quelqu'un y était arrêté, contemplant les lointains de la mer palpitante... et un frisson l'ébranla toute... Rêvait-elle ou bien était-ce réellement Jean de Bryès qu'elle apercevait?...

Elle porta la main à ses yeux. C'était tellement inattendu, tellement inouï de le rencontrer là, juste à cette minute!... Mais non; elle ne se trompait pas... Elle reconnaissait bien sa grande stature découpée sur l'horizon bleu, son profil d'un dessin ferme et fier. Il regardait au loin...

Mais cependant il dut apercevoir l'ombre projetée sur le sol par une mince silhouette de femme, car il détourna la tête et la vit.

Leurs regards se croisèrent remplis aussitôt d'un monde de pensées confuses; mais sur ses traits à lui, quelque chose d'inflexible passa. Elle ne le remarqua point; elle continuait d'approcher et le cri suprême de tout son être lui échappa :

— Est-ce vrai que vous vous battez?

— Que je me bats?... Qui a dit cela? Quels bavardages, fit-il, broyant avec une sorte de colère une motte de terre sous son pied. Mon départ, j'imagine, va les faire taire bien vite.

Ardemment, elle demanda, l'âme soudain détendue :

— Alors, c'était un mensonge?...

— Une supposition tout au moins, beaucoup trop grave pour être ainsi faite à la légère.

La sensation d'apaisement se mourait déjà dans le cœur d'Odette.

— Vous savez bien que je ne puis supporter l'incertitude, dites-moi la vérité. Donnez-moi votre parole que cette rencontre annoncée est une invention pure; et, je vous croirais, quand tous me prouveraient le contraire.

Un tressaillement l'ébranla devant cette confiance juvénile qui lui était si précieuse, que même pour écarter de cette enfant une inquiétude, il ne voulait pas lui mentir... Car il allait avoir lieu, le duel.

— Je ne puis m'engager ainsi, fit-il lentement; nous avons, en effet, échangé, M. de Gisvres et moi, certaines paroles que ni l'un ni l'autre nous n'oublierons facilement... Mais...

Elle frissonna des pieds à la tête et l'interrompit :

— Il est impossible que Mme d'Artaud et les autres aient dit vrai... Ce serait trop affreux!... Exposer deux vies pour quelques paroles échangées à propos d'une question de jeu!

Il l'enveloppa d'un regard rapide. Le secret avait été bien gardé... Elle ne soupçonnait rien de la cause du duel... Si toujours il pouvait en être ainsi! Il l'aimait tant qu'il voulait lui épargner la souffrance intolérable pour une femme comme elle d'avoir été insultée publiquement... Mais pourquoi l'idée d'une rencontre entre le prince et lui la bouleversait-elle ainsi? Émotion de femme à la seule possibilité du sang répandu?... Ou bien le maître séducteur qu'était Lionel de Gisvres quand il le voulait, avait-il donc enfin vaincu ce cœur rebelle, jusqu'alors fermé pour lui... Brutalement, Jean revit le prince penché vers elle, si près qu'il semblait s'enivrer du parfum de jeunesse dégagé de la nuque blonde, des cheveux fins, des yeux, du sourire troublant. Pour qu'elle, d'une réserve si fière, l'eût ainsi supporté près d'elle, il fallait bien qu'elle eût changé de sentiment à son égard, qu'il ne fût plus le fiancé importun que sa mère prétendait lui imposer et qu'elle repoussait hautaine. Et une sensation de jalousie aiguë brûla le cœur de Jean, y jetant un désir inconscient et mauvais de blesser cette enfant qu'il adorait.

— Soyez en paix, fit-il d'un ton dur. Si la fatalité veut que nous nous battions, le prince de Gisvres et moi, je me souviendrai que sa vie peut ne pas vous être indifférente.

Elle leva vers lui son regard soudain étincelant d'une indignation passionnée.

— Me faites-vous donc l'injure de croire que M. de Gisvres m'inspire un intérêt quelconque? Oh! comment ne sentez-vous pas à quel point je le méprise!

Les mots s'étaient échappés, vibrants et emportés, de son âme

même et allèrent tomber dans celle de Jean qui lui appartenait tout entière. Mais la tempête de révolte jalouse qui troublait son cœur d'homme n'était point encore apaisée toute. Et sans pitié il acheva, poussé par l'obscur désir de l'obliger à se défendre plus encore :

— Pardonnez-moi si je me suis trompé : la soirée d'hier avait été cause de mon erreur.

Une flamme pourpre monta au visage d'Odette.

— Alors, vous avez cru... Après tout, oui... De quoi me plaindrais-je? J'ai donné lieu à des suppositions... oh! qui me révoltent quand je les comprends maintenant!... Trop tard!...

La veille, quand elle se laissait entraîner par son emportement douloureux, elle n'avait point pensé que Jean la voyant ainsi pourrait perdre son estime pour elle. Et, en ce moment, la crainte d'être méprisée par lui était, pour son cœur, tellement affreuse, qu'elle en oublia tous ses autres déchirements.

— Que voulez-vous, reprit-elle du même accent d'amertume passionnée, je n'ai pas été élevée comme les autres jeunes filles; personne ne m'a appris à ne pas suivre seulement mes impressions bonnes ou mauvaises. Je vais tout droit devant moi selon ce que je pense ou ce que je sens. Au couvent, on me parlait bien de me diriger mieux. Si j'y étais restée, si j'y avais grandi en paix, peut-être qu'aujourd'hui je serais comme ces femmes qui ont seules votre estime, je serais sérieuse, raisonnable, correcte dans ma tenue, mes propos... tandis que je ne suis rien de tout cela et que je donne à chacun le droit de me juger mal! Un droit dont, tout le premier, vous usez avec justice, je le reconnais... Mais il aurait été généreux à vous de vous rappeler que ce n'est pas tout à fait de ma faute si je ne suis pas meilleure!

Elle s'arrêta. Peut-être s'effrayait-elle des mots de désespérance sans limite qui se pressaient sur ses lèvres. Elle fit quelques pas hors du sentier, vers la lande. Il l'avait suivie l'âme déchirée par sa plainte.

— Vous vous trompez en disant que je me permets de vous blâmer, fit-il sans oser la regarder, tant il avait peur de ce qu'elle lirait dans ses yeux. Vous ai-je jamais donné un motif de penser cela?

— Oui, dit-elle d'une voix tremblante... Hier soir, par exemple, en me regardant quand le prince de Gisvres était auprès de moi, et tout à l'heure encore quand vous m'avez parlé de lui... Qu'avais-je donc fait hier de plus que toutes les femmes du monde dont je vais bientôt mener toute la vie? Il faut bien que déjà je commence à m'y habituer, que je m'exerce à jouer un rôle qui sera le mien dans l'avenir, à trouver supportable la manière d'être de certains hommes de notre société quand ils admirent une femme!

— Taisez-vous, fit-il avec une sorte de sévérité tout ensemble rude et suppliante. Ne vous calomniez pas à plaisir. Ne soyez pas lâche. Rien, ni déceptions ni chagrins, rien ne peut vous permettre de devenir une poupée de salon, une créature futile, dangereuse pour elle-même et pour ceux qui l'entourent. Il faut laisser ce personnage misérable à celles qui ne peuvent être autre chose.

— Je ne désire plus, moi, être autre chose! Ces poupées de salon sentent et souffrent moins vivement. Et puis, elles ne placent pas leurs rêves trop haut et elles s'évitent les douleurs dont on ne se console pas. Pourquoi voulez-vous que j'essaye de valoir plus que la majorité des femmes au milieu desquelles je suis destinée à vivre?

— Parce que vous le devez, fit-il, poussé par le besoin dévorant de la sauver malgré elle de l'avenir dont elle acceptait à l'avance la désolation intime et dont il savait clairement le danger pour elle...

S'il survivait au duel du lendemain, il connaîtrait le supplice de la voir épouser un autre que lui... Soit!... Cela, c'était une inexorable fatalité; mais, au moins, il la voulait heureuse auprès de cet autre, afin qu'elle demeurât à lui, toute, sans regret, sans défaillance.

— Comme c'est difficile de vivre quand on se sent toute seule! murmura-t-elle d'un ton d'infinie lassitude. Quand on sait que personne ne s'intéresse à vous..., autrement que par charité!

— Vous êtes injuste, Mme de Bressane vous aime profondément, fit-il avec effort.

Il s'arrêta, n'osant parler de lui-même, prononcer même une assurance banale et vague de dévouement, tant il sentait sur ses lèvres des paroles de tendresse sans borne pour cette enfant dont il allait se séparer peut-être pour toujours. Il devait résister à l'envie torturante qu'il avait, la voyant ainsi redevenue toute jeune, — non plus femme comme la veille, — de l'emporter dans ses bras bien loin de ce monde dont elle avait peur, pour la consoler, lui répéter les paroles apaisantes qui calment la tristesse, lui répéter qu'elle ne serait plus seule jamais, jamais, car il était tout à elle.

De la même voix remplie d'une sorte de découragement absolu, elle répondait :

— Oui, vous avez raison; je sais qu'Hélène me porte un vrai intérêt... Qui sait si les circonstances ne me sépareront bientôt d'elle, ma seule amie? Mais vous m'avez parlé d'une façon que je n'oublierai pas et je vous en remercie. Je me souviendrai, je vous le promets, que vous m'avez recommandé de n'être jamais lâche. Cela me semble si bon quand on veut bien me conseiller!... Je tâcherai aussi de n'être pas trop exigeante en fait de bonheur... Celui que j'avais un instant rêvé était trop immense pour pouvoir être réalisé. J'aurais dû le comprendre...

Un sanglot brisa sa voix, et elle se détourna. Il ne lui répondit pas. Pourquoi, par ses paroles, venait-elle d'éveiller en lui l'espoir obscur, insensé, poignant à cette heure, que, peut-être, il eût obtenu le don de son jeune cœur capable de tant aimer... Mais cela, il n'avait pas le droit de chercher à le savoir...

Marchant l'un près de l'autre, ils avaient avancé. Le sentier finissait. Déjà, s'apercevait la route blanche de poussière fuyant dans sa ceinture d'ajoncs. Il ne fallait pas qu'on pût les voir ensemble, car l'ombre d'une médisance ne devait pas effleurer la réputation de la jeune fille, à cette heure surtout où le silence de quelques-uns la gardait seul inattaquable.

— Voici votre chemin, dit Jean d'une voix mal assurée. Je suis obligé de vous quitter ici; excusez-moi...

Un irrésistible « pourquoi » lui montait à la pensée. Par un suprême effort, elle se contint. Elle s'arrêta, regardant le jeune homme de toute son âme éperdue. Dans leurs cœurs, à tous deux, naissait la secrète conscience de l'invincible élan d'amour qui les emportait l'un vers l'autre; mais elle était trop fière, lui trop loyal, pour que leurs lèvres ne fussent pas closes à l'aveu inoubliable.

Seulement, en elle, brusquement, se réveillait la pensée du duel possible qu'elle avait un instant oublié dans la joie douloureuse de se retrouver ainsi une dernière fois encore toute seule avec lui, loin des indifférents... Mais elle avait si nette l'impression qu'aucune parole n'empêcherait une rencontre entre Jean et Lionel de Gisvres, si cette rencontre devait avoir lieu, que les mots de supplication dont son cœur était plein, ne jaillirent pas de ses lèvres pâlies.

Elle dit seulement :

— Avant que nous nous séparions, promettez-moi que vous ferez tout pour éviter ce duel horrible dont j'ai peur.... Promettez-moi, je vous en prie, je vous en prie!

C'était une ironie de lui faire une promesse pareille, quand il était décidé que, le lendemain au matin, tous deux se battraient dans les environs de Paris...

Mais pourtant, ainsi qu'il eût parlé à une enfant, il dit avec une douceur extrême, trouvant encore un sourire :

— Ne vous effrayez pas ainsi inutilement et ne vous préoccupez pas de quelques propos ridicules... Tout s'arrangera peut-être bien mieux que nous ne le pensons l'un et l'autre... Cette après-midi, sans doute, je verrai Mme de Bressane, car je ne passerai pas si près de Plouër sans m'y arrêter un instant. Avez-vous quelque message pour votre amie?

— Vous verrez Hélène tantôt, vraiment?

— Oui... Cela vous étonne?

— Non, mon Dieu, non! Je pensais seulement que vous vous rendiez directement à Paris...

Ensemble, dans quelques heures, ils allaient être, Hélène et lui! De le voir si calme, elle cessait de croire à la possibilité du duel et le souvenir de l'amour qu'il portait à la jeune femme lui revenait dans une douleur aiguë.

Ses paupières eurent un faible battement.

— Dites à Hélène que je lui envoie mes meilleures tendresses; et pensez à elle... à moi aussi un peu, pour pardonner à M. de Gisvres s'il vous a offensé... n'est-ce pas? Je vous en supplie. Au revoir!

— Au revoir, répéta-t-il, tandis que sa pensée criait « adieu ».

Le lendemain, à cette même heure, peut-être en aurait-il fini avec les misères, les tentations, les douleurs de la terre. Pourquoi eût-il pris la peine de se défendre pour conserver une vie manquée désormais... Et jamais elle ne saurait qu'il était mort parce qu'il l'aimait trop... Même en cette heure suprême de la séparation irrévocable, il n'avait pas le droit de chercher ses lèvres jeunes pour emporter comme un trésor la chaleur de leur baiser, pas le droit de goûter la joie sans lendemain de lui faire entendre les mots d'amour qui eussent éveillé en elle l'écho divin... Etrangers l'un à l'autre, ils devaient rester comme l'exigeait l'inflexible honneur.

— Au revoir, dit-il encore une fois, redressant sa haute taille, comme pour mieux résister à la tentation qui lui broyait l'âme, d'oublier tout ce qui n'était pas elle. Il serrait sa petite main tremblante dans les siennes, n'osant s'abandonner à la douceur dangereuse d'y appuyer sa bouche.

Et il s'éloigna, sans un mot, après s'être incliné devant elle, ainsi que l'on fait à la fin d'une promenade...

XX

Quelques heures plus tard, Jean était à Plouër. Il n'avait guère à y passer que quelques instants, car il lui fallait reprendre à heure dite l'express de Paris. Mais si difficile et si pénible que dût être pour lui cette entrevue avec Hélène, qui devait demeurer dans l'ignorance de la vérité, il ne voulait pas s'y dérober devant l'incertitude de l'avenir. Il la connaissait trop bien pour ne pas savoir que s'il était tué, ce serait pour elle une souffrance de plus de penser qu'il était mort sans qu'ils se fussent revus.

Mais à mesure qu'il approchait du château dont, à la gare, il s'était fait indiquer le chemin, plus aigu s'imposait à lui le sentiment qu'il avait trahi Hélène; et, pour une nature aussi foncièrement loyale que la sienne, une pareille pensée était un supplice...

Comment parviendrait-il à soutenir le regard pénétrant de la jeune femme?... Il arrivait.

— Mme de Bressane reçoit-elle?

— Oui, monsieur. Madame est depuis un moment au petit salon avec M. le curé de Plouër, qui est venu prendre des nouvelles de Mme la marquise.

— Madame de Plouër est-elle moins bien?

— Non, monsieur, au contraire; le médecin est auprès d'elle avec M. le marquis. Si monsieur veut me suivre.

Ainsi Hélène était là. Déjà il entendait, par la fenêtre ouverte, sa belle voix de contralto, puis une autre voix d'homme d'un accent lourd et un peu traînant; et Jean éprouva un allègement à cette pensée qu'un tiers serait entre Hélène et lui et rendrait sa tâche moins lourde. Au bruit de la porte qui s'ouvrait, elle tourna la tête. Elle l'aperçut et une légère flambée rose courut sur la pâleur de ses joues.

— Monsieur de Bryès! Est-ce bien vous, vraiment?

Elle s'était levée et s'avançait vers lui, envahie par une impression très douce parce qu'il était venu... Trois longues semaines depuis qu'ils s'étaient dit adieu, avant que Jean ne partît pour Douarnenez! Et le sourire pur d'Hélène, la lumière de son regard, passèrent sur lui comme un souffle apaisant.

— C'est une réelle surprise de vous voir! Pourquoi ne m'avez-vous pas écrit pour m'annoncer votre visite? J'en aurais déjà joui à l'avance.

— Le jour de mon retour à Paris s'est décidé très rapidement, fit-il, ressaisi déjà par le souvenir obsédant des dernières heures qu'il avait vécues... Mais je ne pouvais passer ainsi près de vous, sans m'arrêter, car je ne sais pas quand...

Elle interrompit :

— Vous nous restez au moins la fin de l'après-midi, n'est-ce pas?

— Je ne puis. Il faut que je reprenne le train dans une heure.

— Déjà! comme il est court le temps que vous me donnez! Enfin! je ne veux pas trop demander...

Le curé, qui s'était levé à l'arrivée de Jean, avait repris sa place. Il paraissait un excellent homme, mais un peu rustique, avec une face rouge de paysan sous ses cheveux blancs plantés dru; et l'idée ne l'avait même pas effleuré de prendre congé pour laisser en toute liberté Mme de Bressane recevoir ce visiteur ami qu'elle n'avait pas vu depuis quelque temps et qui allait repartir. Il attendait la fin de la visite du médecin afin d'avoir les dernières nouvelles de la marquise.

— Mme de Plouër est sensiblement mieux? m'a-t-on dit, avait demandé Jean.

Il ajouta :

— Êtes-vous plus contente de la santé de Simone?

Tout de suite, les traits d'Hélène s'altérèrent.

— Non; elle est toujours de même. Du reste, vous allez la voir. Je l'ai fait appeler sur le désir de M. le curé. La voici.

Avait-elle grandi durant les dernières semaines ou s'était-elle encore amincie? Elle parut diaphane à Jean; le visage semblait plus menu encore, si pâle que les grands yeux étincelant d'un éclat fiévreux y faisaient deux larges taches sombres. Son regard tomba sur Jean. Elle s'arrêta court et ses mains frêles se croisèrent. Mais elle n'hésita qu'une seconde; et lentement, après avoir salué le prêtre, elle vint vers Jean et lui tendit ses doigts fins. Seulement ces doigts étaient tout frémissants.

— Bonjour, monsieur, fit-elle de sa petite voix trop grave, étrangement musicale. Vous voici revenu!

Il baisa la main tremblante, car jamais il ne traitait Simone, comme il eût traité une autre enfant.

— Je suis revenu pour quelques instants seulement, pour faire une simple visite à madame votre mère... Est-ce que vous m'en voulez?

— Oh! non! fit-elle toujours sans sourire; je sais que maman aime à causer avec vous.

Et sans attendre qu'il lui répondît, elle se déroba, demandant à Hélène la permission de retourner au jardin.

Alors la conversation s'engagea indifférente, quelconque, forcément banale par l'effet de la présence du prêtre qui s'intéressait fort aux détails donnés par Jean, à la prière de la jeune femme, sur le voyage de Douarnenez, sur la fête du Casino, et y répondait par des réflexions sur la situation des pauvres de Plouër, peu nombreux, grâce à l'inépuisable charité des châtelains. Et, ici, il s'inclinait avec un sourire très reconnaissant vers la jeune femme.

Jean éprouvait une sorte d'allègement à voir ainsi la conversation privée de tout caractère d'intimité. Dans ce milieu si profondément calme, dont l'atmosphère morale était paisible et sereine, la violence de ses émotions s'engourdissait.

Hélène causait distraitement. A mesure que les minutes s'écoulaient, une impérieuse soif montait en elle d'avoir quelques instants au moins de solitude avec Jean, car elle le connaissait trop bien pour qu'il fût parvenu à lui cacher complètement qu'il n'était plus lui-même. Et la joie qu'elle avait éprouvée de sa visite s'évanouissait, ne lui laissant plus au cœur que cette inquiétude tant de fois ressentie devant l'inconnu. Qu'avait-il? Que s'était-il passé, là-bas à Dinard? A peine une fois, il avait prononcé le nom d'Odette. Et tout à coup, elle dit, saisie par un besoin de vérité :

— Vous ne me donnez presque pas de nouvelles de nos amis de

Dinard? Et pourtant je serais heureuse d'entendre parler d'eux. Henriette ne m'écrit pas; et d'Odette, je n'ai pas de réponse au mot que je lui ai écrit. Son dévouement n'a pas eu de suites fâcheuses pour elle?

— Non; elle va fort bien, fit-il, la voix un peu âpre. Elle était hier soir au Casino, fort jolie et fort entourée. Je l'ai rencontrée ce matin; elle m'a chargé de toutes ses tendresses pour vous, mais elle était triste...

Il s'interrompit, incapable de continuer. Les derniers mots lui étaient échappés.

Tout de suite, elle demanda :

— Est-ce qu'il est de nouveau question pour elle du prince de Gisvres?

— M. de Gisvres était hier à Dinard et il assistait à la fête du Casino.

— Ah! fit-elle simplement.

Elle ne demanda rien de plus. D'ailleurs, la porte du salon s'ouvrait devant M. de Plouër, qui rentrait avec le médecin. Les propos se croisèrent sur l'état de santé de la vieille marquise, rhytmés tout à coup par le tintement clair de la pendule qui sonnait quatre heures.

— Déjà quatre heures! dit Jean. Il faut que je parte, si je ne veux manquer l'express.

Ainsi ils allaient se séparer, c'était vrai! Sans avoir pu échanger plus que des paroles de politesse banale.

— Vous connaissez bien la route de la station, n'est-il pas vrai, monsieur, demandait tout souriant le prêtre, sans quoi je m'offrirais pour vous l'indiquer?

— Je vais mettre en bon chemin M. de Bryès, fit Hélène, se levant. Je lui montrerai le sentier qui sera beaucoup plus agréable par cette chaleur accablante.

Jean la regarda. Devinait-elle quelque chose? Son épreuve à lui n'était donc pas finie?... Marchant solitairement auprès d'elle, comment ferait-il pour lui cacher encore ce qu'à tout prix elle devait ignorer?

— Madame, je vous en prie, ne prenez pas la peine de sortir à cause de moi... Voyez d'ailleurs comme l'orage approche...

— Ce n'est pas une peine, soyez-en sûr. De toutes façons, il faut que j'aille cette après-midi jusqu'au village et je serai toujours revenue avant la pluie... Nous sommes environ à un quart d'heure du chemin de fer par la traverse.

Il n'insista pas, sentant qu'il la blesserait en le faisant, elle, qui lui était encore bien chère s'il l'aimait autrement que jadis; et il

attendit qu'elle fût prête, causant devant le perron avec le curé et M. de Plouër.

Simone n'avait pas bougé du grand fauteuil de paille où elle avait l'air assoupie, accablée par l'orage. Pourtant sous les paupières abaissées, le regard luisait toujours, contemplant le groupe des hommes; et quand Hélène parut en chapeau, elle se redressa toute droite, les yeux large ouverts, pleins d'angoisse. Elle se glissa près d'Hélène et tout bas, elle supplia :

— Maman, ne sortez pas!

— Simone, quel enfantillage! Je vais jusqu'à la gare et je reviens tout de suite.

Mais elle continuait nerveuse du même ton de prière fiévreuse et ardente :

— Laissez allez M. de Bryès tout seul... Lui ne vous aime pas autant que je vous aime, moi! maman; ne me quittez pas pour lui!

Un frémissement ébranla la jeune femme, et sa voix toujours si tendre pour Simone devint sévère tout à coup.

— Tais-toi, enfant. Ne me fais pas regretter de penser toujours à toi seule d'abord. Ne me parle plus comme tu viens de le faire... Je ne te le permets pas...

C'était la première fois peut-être depuis des années qu'Hélène prenait ce ton envers la petite créature qui était devenue son unique bien; mais la réflexion de l'enfant, — trop vraie, — l'avait atteinte en plein cœur, laissant, en elle, disparaître une seconde la mère devant la femme. Et elle ne vit point le frisson convulsif qui avait secoué le corps délicat de la petite fille, ni l'expression de souffrance emplissant les yeux noirs qui ne la quittèrent plus jusqu'au moment où, Jean à ses côtés, elle sortit du parc, laissant la grille retomber derrière elle.

Enfin, ils étaient seuls!... Un mot de lui allait-il enfin dissiper l'ombre grandissante qui, depuis des semaines et encore des semaines, montait entre eux et qu'elle sentait plus épaisse et plus triste que jamais. Mais il dit seulement d'un accent rêveur :

— Je suis heureux de connaître Plouër, car je vois que vous y êtes très entourée, très aimée. Vous êtes l'âme même de cette vieille maison... Autrefois vous me parliez toujours de Plouër... Aussi, bien souvent, tandis que j'étais au loin, je me figurais vous y apercevoir dans ces grandes allées qui vous étaient chères... Vous m'en aviez fait de si fidèles descriptions, qu'en y arrivant aujourd'hui je croyais retrouver des endroits déjà vus... Vous rappelez-vous comme vous m'en avez parlé un soir, un soir de printemps, quand nous revenions d'une excursion à Fontainebleau où vous avait entraînée Mme d'Artaud?... Moi, je vous avais suivie... La soirée était éton-

namment tiède et, par moment, vous vous penchiez un peu à la portière pour regarder cette nuit étoilée. Vous aviez une rose à votre corsage; elle s'effeuillait, et les pétales tombaient sur vos genoux...

— Oui, je me rappelle, murmura-t-elle saisie d'une affreuse détresse devant cette évocation d'un passé irrévocablement enfui. Mais comme ce temps est loin!...

— Je suis sûr qu'à Plouër, continua-t-il, vous ne vous sentez jamais isolée...

— Non, jamais... J'y ai tant de souvenirs... les uns doux, les autres cruels... Mais ni aux uns ni aux autres, je ne veux plus penser... Tous me font mal. Je vis seulement dans l'heure présente.

— Même si cette heure est rude pour vous?

— J'en ai traversé de telles que j'ai appris à être courageuse. J'ai vu qu'on pouvait tant souffrir sans mourir!

Silencieusement, ils firent encore quelques pas dans le sentier, l'âme bouleversée par une foule de pensées qu'ils ne se disaient point.

Et lui reprit encore de la même voix lente, qui vibrait avec des sonorités tristes.

— Oui, vous avez raison, il y a des souvenirs qu'il est déchirant de rappeler parfois, et qu'on ne voudrait pourtant oublier à aucun prix tant ils évoquent des heures douces. J'en ai ainsi, moi, du temps d'autrefois, quand j'espérais que vous consentiriez à reprendre votre vie à M. de Bressane pour me la confier... Alors vous étiez bien à moi; je n'avais pas la crainte de faire souffrir votre pauvre petite Simone en voulant votre cœur, votre pensée, *vous* enfin! Comme nous aurions pu être heureux il y a six ans, si vous n'aviez pas été si cruellement sage!

Elle tressaillit, atteinte par l'involontaire reproche qu'il y avait dans les paroles de Jean. Pas plus qu'elle, il n'espérait donc trouver dans l'avenir le bonheur que, dans le passé, il avait entrevu.

— Je ne pouvais pas agir autrement, mon ami, dit-elle d'un ton où palpitait son émotion contenue par un suprême effort de volonté. J'ai toujours essayé de faire ce qui me paraissait devoir être fait... Si je me suis trompée, au temps dont vous parlez, comme à d'autres moments peut-être encore, il faut me le pardonner parce que c'était sans doute au seul bonheur possible pour moi que je renonçais... J'ai cru bien faire, Jean. Et, à cette heure même, j'ai encore le sentiment d'avoir agi comme il le fallait... Maintenant l'avenir... l'avenir sera ce que Dieu voudra!

— J'espère qu'il sera tel que vous pourrez enfin oublier les jours mauvais... Vous ne me croyez pas?... Je ne puis me révolter devant votre manque de foi... C'est si peu et si fragile une volonté d'homme...

Il y avait dans son accent quelque chose d'amer et de sombre qui était tellement inaccoutumé chez lui, qu'Hélène sentit grandir encore la désespérance indicible qui envahissait son pauvre cœur, comme un flot irrésistible où sa vaillance allait se perdre. Et, de nouveau, lui revint aux lèvres le cri de tout son être : « Dites-moi sincèrement, par pitié, ce que vous pensez... Je sais bien maintenant que nous nous sommes trompés en espérant retrouver le passé que vous invoquez... Vous aimez Odette, je le sens. Epousez-la! »

Mais sa bouche n'articula rien de semblable. On eût dit qu'elle avait peur, elle, toujours si droite, si résolue, si ferme, du mot qui amènerait peut-être entre eux une séparation sans retour. Elle était comme un pauvre être lassé extrêmement qui, un instant à l'abri, redoute de dire une parole qui le priverait de ce refuge. Même, elle n'aurait pu prononcer le nom d'Odette...

Au loin, un coup de sifflet annonçant l'approche du train, déchira l'air alourdi sous les nuages pesants qui s'amoncelaient dans le ciel... Et d'une même pensée, soudain, ils pressèrent le pas comme saisis d'une sorte de hâte d'en finir avec ce tête-à-tête qui n'était que douloureux.

Le cheminet était achevé et ils arrivaient à la gare par la grande route toute brûlante encore du soleil de l'après-midi. Côte à côte, l'âme déchirée par le chagrin qu'ils n'avouaient pas, ils avançaient. Mais brusquement, Jean s'arrêta. Ils étaient bien seuls dans le minuscule jardinet bordant les salles d'attente où les fleurs sentaient très fort, pâmées sous les souffles de l'air embrasé. Le chef de gare, sur le bord de la voie, regardait avancer le train; et la seule voyageuse, une vieille femme, s'affairait dans l'examen d'un panier où elle voulait faire entrer un paquet trop volumineux.

— Adieu, Hélène, fit Jean presque bas. Vous savez que mon plus vif désir est que vous soyez heureuse, car votre bonheur m'est cher, plus cher que je ne pourrais vous l'exprimer. Vous le croyez, n'est-ce pas?...

— Oui, je le crois, fit-elle gravement, tandis que son cœur se mettait à battre très fort dans l'attente et la crainte de quelque parole décisive...

Allait-il lui dire enfin, en cette dernière minute, quel souci pressant l'accablait ainsi? Mais il continua seulement :

— Vous êtes triste, ma pauvre amie... Si j'ai causé votre tristesse, voulez-vous me le pardonner? Jamais volontairement, je n'ai voulu faire ou dire quoi que ce fût qui pût vous blesser...

En cet instant, devant elle, il oubliait l'offense qu'il lui faisait et qu'il sentait si cruellement encore une heure plus tôt en allant exposer pour une autre femme la vie qu'il lui avait donnée... Il

oubliait l'accent passionné des paroles d'Odette qui, depuis le matin, vibraient dans son âme... Il ne voyait plus que deux yeux, cerclés d'un léger cerne bleuté et leurs paupières brûlées par les veilles et les larmes, un blanc visage de femme que les épreuves successives avaient affiné, creusé et sur lequel il avait si profondément souhaité, quelques mois plus tôt, ramener une lumière de joie...

La vie s'était chargée de lui montrer avec une ironie cruelle ce qu'il en advient des plus sincères, des plus généreux désirs... Mais, du moins, il ne s'abandonnerait pas à la tentation lâche de mourir qui l'avait saisi, là-bas, dans la lande déserte, au moment où il s'était séparé d'Odette... Pour qu'Hélène ne souffrît point à cause de lui, il se défendrait contre Lionel de Gisvres.

Avec une grande tendresse dans la voix, il dit :

— Adieu, Hélène...

— Adieu, Jean, fit-elle avec un tremblement sur les lèvres.

Leurs yeux se rencontrèrent, puis il se détourna, ayant peur de la perspicacité de ce regard profond; et se ressaisissant par un énergique effort de volonté, il fit une indifférente remarque sur l'orage qui grondait au loin.

D'ailleurs, les choses elles-mêmes se mêlaient d'empêcher entre eux toute parole d'intimité. Le train avançait, sa lourde masse ébranlant la terre. Des têtes curieuses de voyageurs se montraient aux portières, examinant la belle jeune femme en deuil qui se tenait auprès de Jean.

— Il faut nous quitter, murmura-t-elle, c'est l'heure. Ne vous tourmentez pas à cause de moi, quand nous serons séparés... Rappelez-vous que je vois en vous mon ami le plus dévoué, le meilleur...

Il lui étreignit la main si fort qu'il lui fit mal, froissant la peau sous les bagues, et il monta en wagon. Elle resta debout sur le quai, incapable de prononcer un mot, car alors les larmes qui s'amassaient sous ses paupières eussent coulé en dépit de toute son énergie. Lui aussi, dans cette dernière minute, il la contemplait longuement avec son âme autant qu'avec son regard, comme s'il voulait emporter son image...

Le train s'ébranla. Une dernière fois, elle distingua dans l'encadrement de la portière les traits énergiques qui, autrefois, s'étaient éclairés de tant d'amour quand les yeux de Jean s'arrêtaient sur elle... Rien ne lui disait dans l'âme que le lendemain cet homme allait se battre... Puis la vision s'effaça sans retour, ainsi que s'était effacée la douceur qu'elle avait éprouvée à reposer en lui son cœur épuisé.

Alors brutalement, la sensation d'isolement tant de fois éprouvée s'abattit sur elle si âpre, si poignante, qu'elle eut un geste instinctif d'appel vers le train qui s'enfuyait. Et, par un revirement brusque,

elle eut tout à coup le regret aigu de n'avoir pas éclairci l'ombre douloureuse qui flottait entre eux, de n'avoir pas eu le courage de chercher une explication franche qu'il ne pouvait provoquer, de lui rendre sa liberté, s'il le souhaitait secrètement. Combien de jours allaient s'écouler avant qu'elle le revît, avant qu'elle fût délivrée de cette incertitude devenue pour elle plus insoutenable que la vérité la plus cruelle.

Maintenant, il fallait donc qu'elle rentrât à Plouër, qu'elle retrouvât un visage calme afin de dérober à tous, à Simone surtout, l'anxiété sous laquelle elle succombait... Et pourtant elle se sentait à bout de forces, saisie d'une accablante soif de s'abandonner un moment à cette défaillance qui l'ébranlait toute.

Avec une sorte de sourire amer, elle murmura :

— Je serais plus forte si je pouvais pleurer librement... Cela me détendrait les nerfs !

Machinalement, elle était sortie de la gare et avait repris le chemin de Plouër par le sentier même qu'elle venait de suivre avec Jean ; et soudain, quand elle vit s'allonger devant elle l'étroite allée obscure sous le ciel assombri qui semblait fuir indéfiniment sans issue, sans lumière, toute morne, — pareille à sa vie même, — ses larmes jaillirent tandis que des sanglots désespérés secouaient sa poitrine.

En cette minute, elle souffrait ainsi qu'aux plus mauvais jours de sa vie, ainsi qu'elle avait toujours souffert, frémissante et révoltée quand sa douleur lui était venue des hommes, non de la force fatale des événements. Ah! combien elle en avait déjà traversé de ces heures d'agonie morale!... A l'avance, elle savait, mon Dieu! que cette heure s'écoulerait comme les autres s'étaient écoulées; et qu'elle poursuivrait de nouveau sa vie sans murmurer, car il y avait en elle une source d'énergie toujours latente qui, la tourmente passée, la soutiendrait de nouveau.

— Oui, je sais bien que les larmes, les regrets, les plaintes, sont inutiles! fit-elle tout à coup, avec une sorte d'impatience fiévreuse, répondant à cette voix obscure qui semblait la railler. Mais que m'importe!... Pour le moment, je souffre tant !

Oh! la paix de l'esprit et de l'âme, si seulement elle avait pu l'avoir, à défaut de ce bonheur qui lui était refusé! Mais ce bien aussi lui manquait.

Et cependant des femmes étaient heureuses! Elle en connaissait, même autour d'elle : Henriette, par exemple; et d'autres encore, d'autres qui, quelquefois, avaient, sans hésiter, piétiné sur le devoir pour atteindre les joies rêvées et qui cependant marchaient la tête haute dans l'ivresse de leur bonheur insolent. De celles-là aussi, elle en connaissait dont elle eût pu citer le nom... Alors quelle

fatalité pesait donc sur elle?... Rigoureusement, sans compromis, elle avait gardé son honneur de femme, brisant sans pitié, par devoir, toute chance d'un nouvel avenir quand, six ans plus tôt, Jean de Bryès la suppliait d'être à lui. Elle avait fait cela, insensible à la révolte de son cœur, de son esprit, de sa jeunesse... alors altérée de tendresse... Elle avait eu ce renoncement austère...

Et puis, aujourd'hui qu'il ne lui était plus imposé, elle voyait que le bonheur jadis entrevu n'était plus à sa portée. Pour obéir à la loi idéale que sa conscience reconnaissait, elle l'avait laissé fuir quand il s'offrait à elle, et il était devenu insaisissable... Elle en avait désormais la conviction indestructible... Des liens mystérieux l'enserraient dans cette existence fermée à tout espoir humain, ainsi qu'elle en avait eu l'obscure prescience le jour d'été où Jean lui demandait de se confier enfin à lui... Elle le lui avait dit, et il ne l'avait pas cru... alors...

Et puis sur son chemin, il avait fallu qu'elle rencontrât Odette, qu'elle éprouvât une pitié profonde pour l'isolement de la jeune fille et voulût d'elle faire son amie, l'aimant bientôt ainsi qu'une jeune sœur très chère... Il avait fallu que cette enfant, dont l'âme était vierge de tout amour, qui n'avait qu'à choisir parmi les hommes désireux de recevoir le don d'elle-même avec sa petite main pleine d'or, fût justement attirée vers le seul qui eût dû demeurer un indifférent et un étranger pour elle. Il avait fallu que Jean la vît presque chaque jour, telle qu'elle était, pauvre petite fille délaissée, irrésistiblement séduisante dans le charme de sa jeunesse passionnée. N'était-ce pas fatal alors qu'elle éveillât en lui le rêve délicieux et irréalisable de la faire sienne avec le regret brûlant de ne le pouvoir pas?... Il fallait enfin qu'elle, Hélène, eût la pensée très nette qu'elle préparait sans doute le malheur d'Odette en la séparant irrévocablement de Jean de Bryès. Mariée à un indifférent, Odette de Guerles, avec sa nature avide d'affection, serait à la merci du premier qui lui donnerait enfin l'atmosphère de tendresse dont elle ne pourrait éternellement se passer... Mariée avec Jean, elle était sauvée.

Une fois, parlant d'elle, Hélène avait dit qu'elle voudrait pouvoir faire quelque chose pour son bonheur... Mais alors, pauvre femme, elle ne savait pas que ce serait le sien propre dont elle devrait faire le sacrifice... C'en était trop à la fin! Et le cri d'indicible lassitude de tout son être moral lui échappa :

— Je n'en puis plus! Pourquoi, oh! pourquoi ai-je tant à supporter? Moi aussi, j'avais soif d'être heureuse!

Mais sa pensée implacable lui répondait déjà. De quel droit se plaignait-elle? Bien d'autres avaient à porter une croix aussi lourde que la sienne, plus lourde encore peut-être. Pourquoi prétendait-elle

tre une créature privilégiée puisque Dieu l'avait faite assez forte our n'être pas brisée par les épreuves?

Indifférente à la fuite des minutes, elle avait marché si absorbée, u'elle avait oublié l'orage menaçant, sans s'apercevoir que, tom- ées à travers le feuillage, de larges gouttes de pluie s'étalaient sur herbe du sentier. Tout à coup, une lueur aveuglante sillonna le iel et un bruit sec de foudre éclata qui fit tressaillir la jeune femme.

La nature se chargeait de l'arracher à sa songerie cruelle, car ne véritable trombe s'abattait sur le sol. Hélène alors regarda utour d'elle et aperçut la silhouette hautaine de Plouër entre les rbres dont une furieuse rafale courbait les cimes. Et, encore une ois, un sourire d'amertume glissa sur sa bouche :

— Il ne me reste plus qu'à rentrer bien vite. J'ai trop longtemps éfléchi sur moi-même.

Et d'un pas rapide, elle atteignit enfin le château et en franchit e seuil.

XXI

A l'entrée du vestibule, deux femmes de chambre se tenaient, egardant au dehors le déchaînement de l'orage, sans doute. Elles urent un mouvement de recul à la vue de la jeune femme et échan- gèrent un coup d'œil étrange, tout en s'écartant sur son passage.

Mais Hélène ne songeait à rien remarquer; la tempête qui trou- blait son âme était bien autre que l'ouragan qui, à ce moment, emplissait le ciel de lueurs fulgurantes. Sa fille seule pouvait 'apaiser un peu. La présence de l'enfant n'avait-elle pas toujours été un baume suprême pour sa pauvre âme tourmentée? Elle ouvrit a porte de sa chambre. Mais la chambre était solitaire, et ce silence ui parut affreusement triste comme l'était la pièce assombrie, comme l'était le monde lui-même; triste à tel point qu'elle appela : Simone, Simone! bien qu'elle ne distinguât cependant pas dans la pièce voisine le timbre grave de la petite voix.

Mais rien ne lui répondit; même la fidèle Kate n'était pas là. Sans doute, elle gardait l'enfant dans l'appartement de la marquise. Là, il fallait aller chercher Simone, apparaître le visage calme, se mettre à causer de choses indifférentes... Il ne lui était pas même donné de pouvoir se ressaisir durant quelques minutes de solitude, sa fille étroitement serrée contre elle! Mais elle avait si violent le besoin de son enfant qu'elle se dirigea vers la chambre de la mar- quise. La porte en était grande ouverte par extraordinaire et, tout de suite, son regard tomba sur M. de Plouër debout près de la haute croisée, les yeux fixés au dehors. Etait-ce les éclairs livides déchi- rant le ciel sans relâche qui lui donnaient cette pâleur?

Elle entra :

— Mon oncle..., commença-t-elle.

Mais au son de sa voix, le vieillard se retourna brusquement; et un silence régna, une seconde, si profond dans la pièce, que le bruit de la pluie qui cinglait les vitres s'entendit formidable. Le marquis semblait hésiter. Elle interrogea, secouée par un soudain battement de cœur :

— Mon oncle, qu'y a-t-il? Où est Simone? N'est-elle pas ici avec Kate?

L'altération des traits du vieillard s'accentua encore :

— Je vous en supplie, Hélène, ne vous effrayez pas outre mesure, mais je préfère que vous sachiez ce qu'il en est... Nous sommes tourmentés comme vous allez l'être... parce que Simone est dehors.

Elle eut un cri étouffé de stupeur :

— Simone dehors? Mais c'est impossible! Qui l'a emmenée?... Il y a une heure et demie quand je suis sortie, elle était devant le perron sous la garde de Kate. Répondez-moi... expliquez-moi... Je ne comprends pas.

Elle passa la main sur son front d'un geste inconscient comme pour chasser ce qui rendait sa pensée obscure.

— Qui l'a emmenée? Kate? Avec cet orage qui montait? Mais c'était insensé!...

— Personne ne l'a emmenée... dit péniblement le marquis.

— Alors... quoi?... Parlez donc?

— Personne ne l'a emmenée... Elle est partie seule, profitant de ce que Kate était un instant absorbée par son ouvrage...

— Partie... elle, Simone?... Je deviens folle!... Ce n'est pas possible... Partie où?... Pourquoi?

Le marquis attira vers lui la jeune femme, et la voix tremblante :

— Elle est partie pour vous chercher, je crois... Parce que vous ne reveniez pas, elle s'est effrayée, sans doute.

Hélène se dégagea de l'étreinte du vieillard et le regarda en face, les yeux pleins d'épouvante :

— Alors c'est vrai?... Je ne rêve pas?... Simone n'est plus ici?... Mon Dieu, mon Dieu!

D'un ton insaisissable, elle acheva :

— Et à cause de moi!!! O mon enfant, ma Simone!

Elle rassemblait tout ce qui lui restait de force pour retenir le cri de désespoir qui grondait dans sa poitrine, cela par pitié pour le marquis dont elle voyait trembler les vieilles mains ridées.

Pourtant une exclamation lui échappa irrésistible :

— Oh! comment n'avez-vous pas su me la garder! Où est-elle maintenant? Où vais-je la chercher? Car il faut que je la trouve... n'importe où!...

— Hélène, de tous les côtés, on la cherche... Ayez le courage d'attendre quelques instants... Kate pense qu'elle a dû prendre la route puisqu'elle savait que vous alliez au chemin de fer.

— Je n'ai pas suivi la route, mais le petit sentier... Attendre!... Est-ce que je puis?... L'inquiétude m'aurait brisé le cœur avant qu'elle revînt...

Il n'essaya pas davantage de la retenir. Sans se retourner vers lui, elle sortit du salon et se jeta dehors.

L'orage était maintenant dans toute sa force. La pluie ruisselait, et le vent était d'une telle violence, qu'elle dut s'arrêter un instant parce qu'il la rendait haletante, chassant sur elle un véritable déluge. Presque physiquement alors, elle ressentit une souffrance à la pensée que Simone était sans doute sans abri et que cette averse tombait sur son petit corps délicat. Et, plus vite encore, elle se mit à courir vers le sentier qu'elle avait pris avec Jean. Dans tout son être, elle n'avait plus qu'une pensée, sa fille... Oui, Simone avait pu entendre qu'elle suivrait ce chemin... Maintenant aussi, elle se rappelait cette prière de l'enfant pour qu'elle ne s'éloignât pas, une prière qu'elle avait rejetée, ô supplice! Qui pouvait savoir ce qui s'était passé après son départ dans ce cœur aimant et passionné.

— S'il lui est arrivé un malheur, c'est moi qui l'aurai tuée, pensa Hélène le cœur broyé.

Absorbée par sa propre angoisse, elle n'avait pas assez pris garde à celle de l'enfant devenue jalouse; elle n'avait pas songé que, pour cette petite âme de feu fermée à la plainte, la souffrance pouvait devenir infinie, trop lourde à porter à la fin. Tant que Jean de Bryès avait été au loin, elle avait fait sa seule joie de l'adoration dont l'entourait son enfant. Puis Jean était revenu et elle avait voulu le mêler à sa vie, se partager entre lui et l'enfant, parce que leurs deux affections lui étaient infiniment douces, recevant désormais, sans scrupule, de Simone, plus qu'elle ne lui donnait.

— Egoïsme! égoïsme! Je voulais trop, je croyais l'aimer plus que moi-même et j'ai été mauvaise mère! fit-elle avec la sévérité de son désespoir. Mais comme je suis punie, mon Dieu!

Combien à cette heure lui semblaient misérables les difficultés qui, tout à l'heure, la faisaient sangloter éperdument dans le chemin solitaire. Ah! pour sentir Simone dans ses bras, elle eût accepté d'en éprouver l'amertume mille fois plus intense encore. Avec quelle joie elle eût accompli le sacrifice devant lequel, lâchement, elle avait hésité, donner elle-même Odette à Jean. Trop tard maintenant... Désir irréalisable... Rien ne pouvait empêcher ce qui était, ni écarter de Simone le danger qu'elle courait... Et les pensées se

succédaient, heurtées, affolantes dans son esprit tandis qu'elle avançait toujours fouillant du regard de ses yeux sans larmes les coulées verdoyantes, répétant seulement comme une plainte inconsciente :

— Simone, mon enfant, Simone !

Mais elle continuait à ne voir que des sentiers déserts, des silhouettes d'arbres aux branches courbées par l'ouragan, et, dans le morne espace du ciel, le sillon de flamme des éclairs. Par instant, elle s'arrêtait, rejetant en arrière, pour mieux voir, les cheveux que le vent lui jetait au visage, et elle appelait à haute voix : Simone ! Et toujours nulle réponse. Le seul bruit incessant de l'eau qui tombait à torrents et le roulement sourd de la foudre dans la masse des nuages. Alors elle reprenait sa marche infatigable, ne sentant pas sur ses épaules le froid de son corsage trempé par l'eau, ne songeant même pas à s'envelopper dans le châle de grosse laine qu'elle avait pris au passage dans le vestibule, afin d'enrouler l'enfant...

. . . .

Au hasard, un sentier, puis un autre encore, Hélène avait suivi, poursuivant sa course désespérée... Et puis, tout à coup, près d'une haie, son cœur, avant même ses yeux, lui montra une mince forme blanche, couchée sur la terre détrempée...

Elle ne se rappela jamais comment elle s'était trouvée agenouillée sur le sol, penchée vers l'enfant avec un cri :

— Simone ! Simone !

Mais l'enfant ne releva pas la tête; les paupières entourées d'un cercle violet restèrent closes, comme la bouche sans couleur. D'un geste emporté, Hélène l'enleva dans ses bras, cherchant les lèvres pour y trouver un souffle qu'elle devina plus qu'elle ne le sentit... Ah ! elle vivait encore !

Alors elle jeta le châle autour du petit corps inerte, et, le serrant tout contre elle, comme pour lui donner tout ce qu'elle avait de chaleur et de vie, elle se mit à courir, haletante, vers la grande route, où une voiture accourait.

Là, au moins, l'averse mortelle ne pouvait plus atteindre l'enfant; et, enfin à l'abri, avec une hâte folle, elle arracha la robe de laine blanche qui ruisselait, les souliers, les bas de soie, lourds de pluie, enveloppant la frêle créature dans les couvertures empilées près d'elle, serrant dans ses mains brûlantes de fièvre, les pieds glacés que son étreinte ne réchauffait point...

Heureusement, la voiture, emportée par un galop rapide, s'engageait déjà dans la grande allée de Plouër. Sur le seuil de la maison, était le marquis dont cette heure d'inquiétude affreuse semblait avoir fait un vieillard tout courbé. Il s'arrêta quand il vit la jeune femme monter en chancelant les degrés de pierre, son pré-

cieux fardeau serré contre elle, les traits devenus rigides, dans leur expression de morne désespoir.

— Hélène!... Enfin!...

— Oui, la voilà mon enfant, fit-elle d'une voix rauque; voilà comment je l'ai retrouvée...

Il eut une exclamation d'effroi.

— Vous n'allez pas me dire qu'elle est...

— Morte? Non, je ne crois pas, dit-elle du même accent d'un calme terrible. Mais il faut un médecin tout de suite; et puis télégraphier à Paris pour avoir le docteur Daubier, qui la soigne toujours.

Tout en montant l'escalier, elle disait cela avec effort, de la même voix sans timbre. Elle était tellement pâle, avec un tel air d'épuisement, que l'Anglaise qui sanglotait, eut un geste pour lui prendre la petite fille. Mais elle l'écarta avec une sorte d'horreur :

— Non! moi seule, je la garderai, maintenant.

Elle montait les marches, laissant derrière elle le sillage humide de l'eau tombée goutte à goutte de sa robe inondée. Puis elle déposa l'enfant toujours évanouie dans sa couchette, et, sans rien voir ni rien entendre de ce qui se passait autour d'elle, d'un geste d'automate, elle se mit à frictionner sans relâche le petit corps insensible. Ni un sanglot, ni une larme, ni un mot même ne lui échappait, et le nom de « Simone », tant de fois répété sur la route, ne sortait plus de ses lèvres serrées. Son angoisse était arrivée à un tel paroxysme, qu'elle n'en avait même plus la conscience... Elle agissait seulement, parce qu'elle avait le sentiment impérieux qu'il fallait agir...

Des instants, — oh! combien longs! — s'écoulèrent ainsi. Minutes ou siècles : elle n'aurait pu le dire... Puis soudain, faiblement, les paupières de l'enfant battirent; une légère détente se fit sur ses traits contractés; et, en même temps, sur le visage rigide d'Hélène.

L'Anglaise, qui la contemplait, presque avec autant d'inquiétude que l'enfant, dit alors respectueusement tout bas au marquis :

— Il faudrait absolument que Madame quittât sa robe mouillée. Si monsieur le marquis voulait l'y engager?

Il inclina la tête et se rapprocha encore de la jeune femme :

— Hélène, fit-il avec une autorité tendre, si vous voulez pouvoir soigner votre pauvre petite, vous devez prendre soin de vous-même. Laissez Kate vous remplacer un instant auprès d'elle pendant que vous irez mettre des vêtements secs.

Elle eut le même frisson d'horreur à cette seule idée de quitter sa fille et fit un mouvement négatif.

Mais le marquis insistait :

— Si vous devenez souffrante, il faudra que ce soit des étrangers

qui vous remplacent auprès de Simone. Allez vite, maintenant, puisqu'elle ne peut encore vous reconnaître.

D'un air de souffrance, elle passa la main sur son front; mais son calme terrible ne l'abandonna pas :

— Vous avez raison, fit-elle, se levant avec effort. Puisque c'est à cause de moi qu'elle est mourante, il faut bien que je la sauve moi-même.

Mais quelques minutes à peine étaient écoulées qu'elle était de nouveau agenouillée auprès du lit, ses yeux secs rivés sur le visage pâle, dont les pommettes cependant commençaient à se marbrer de plaques rosées. La vie revenait, les cils s'écartèrent; et les larges prunelles sombres apparurent égarées.

— Simone, Simone, murmura la jeune femme, tandis qu'elle couvrait de baisers haletants la petite figure que la fièvre colorait déjà faiblement.

Mais les mots n'arrivèrent point au cerveau de l'enfant où régnait la nuit... Elle se mettait seulement à se plaindre, la main portée d'un geste instinctif vers la poitrine que soulevait à peine un léger souffle entrecoupé. La chaleur du corps s'accentuait sous la brûlure de la fièvre qui montait plus forte d'instant en instant.

Toujours penchée vers le lit, Hélène en suivait la marche grandissante sans une illusion sur le danger terrible que courait sa fille. Du moment où elle avait su que l'enfant subissait en pleine campagne l'atteinte de l'orage, elle avait eu la certitude atroce qu'il en serait ainsi... Et combien en même temps, à cette heure, elle comprenait que, sans Simone, le monde ne serait pour elle qu'un désert affreux, dont Jean ni personne ne pourraient combler le vide effrayant, à lui donner la soif de la mort...

Comment donc peuvent vivre les mères qui ont perdu tous leurs enfants?... Jadis elle avait vu la vie abandonner ses fils; mais c'était une puissance invincible qui les avait frappés, alors qu'elle s'était donnée toute pour les sauver. Aujourd'hui si, à son tour, Simone lui était enlevée, ce serait par sa faute, parce qu'elle-même avait attiré le danger sur sa fille. Était-ce supportable une pensée pareille?..

Le crépuscule venait, un de ces crépuscules qui suivent parfois les jours d'orage, tout imprégné d'une odeur pénétrante de chèvrefeuille et de verdure mouillée; et un mince croissant de lune se profilait tout pâle sur le ciel éclairci dans une admirable sérénité. M. de Plouër était allé auprès de la marquise, qui subissait fortement le contre-coup de l'émotion éprouvée; et, sur l'ordre de la jeune femme, l'Anglaise s'était retirée dans une pièce voisine... Un effroi superstitieux l'agitait quand elle voyait auprès du lit de sa fille mourante ceux qui ne la lui avaient pas gardée. Et elle restait

ans son attitude de supplication irraisonnée auprès de la petite réature qui gémissait les joues empourprées, les paupières closes. vec une anxiété torturante, elle continuait à attendre le médecin.

Un bruit de pas... Etait-ce lui, enfin?

— Docteur, j'ai cru que vous ne viendriez jamais!

— J'étais absent de Plouër, madame, j'y arrive à l'instant.

Il s'était incliné pour la saluer, mais une lueur inquiète passa ans ses yeux quand il l'aperçut aussi blanche que sa robe de aison, mise tout à l'heure au hasard. Sa physionomie était changée tel point, qu'on eût dit une autre femme; mais elle ne remarquait ien de cette impression qu'elle produisait.

— Vite, voyez Simone.

Debout auprès de lui, elle soutenait l'enfant qui se débattait, les runelles agrandies, sans une lueur de connaissance, et qui appelait out à coup d'un accent plaintif :

— Maman, oh! maman!...

Lui, auscultait, la tête appuyée sur la poitrine haletante.

— Elle est très mal, n'est-ce pas? fit-elle d'une voix sourde.

Il hésitait à répondre. Elle insista avec une impatience doulou-euse.

— Dites-moi : je veux savoir...

— L'état est très sérieux, en effet.

— Qu'a-t-elle?

— Une congestion pulmonaire... Et le cerveau est pris.

Nerveusement, elle passa la main sur son front; mais ses yeux emeurèrent sans larmes.

— Le dénouement vient très vite dans les congestions pulmo-aires?... Répondez-moi : je veux savoir la vérité.

— Oui, quand elles sont très graves.

— Comme l'est celle de Simone?

— Oui, fit-il encore dominé par ce besoin de n'être pas trompée 'il sentait en la jeune femme.

Elle ne demanda plus rien. Il écrivit l'ordonnance.

— Je reviendrai dans la soirée, dit-il en terminant.

Elle inclina la tête sans un mot, et il sortit.

De la pièce voisine, bien qu'il eût parlé tout bas, elle l'entendit, ec l'acuïté de ses sens surexcités, dire au marquis que l'enfant ait atteinte à un point qui rendait une catastrophe presque fatale.

Cela, elle en avait la certitude affreuse. Mais elle éprouva la même nsation que si une main invisible avait saisi son cœur et le lui oyait...

La voix de l'enfant se fit entendre basse et déchirante :

— Maman, ne me laissez pas... Aimez-moi, je vous en supplie...

N'allez pas avec M. de Bryès. Ne me quittez pas!... Oh! ne me quittez pas!

— Simone, Simone, mon amour, mon trésor, mon tout, murmura passionnément la mère, je suis près de toi... Je n'aime personne comme toi...

Mais les yeux de l'enfant, dilatés par la fièvre, se fixèrent, sans le reconnaître, sur le visage adoré de sa mère. Le délire la prenait et elle continuait à parler fiévreusement. Toutes les pensées, tous les chagrins qui s'étaient amassés depuis de longues semaines dans son cœur d'enfant en jaillissaient maintenant qu'elle n'était plus qu'une pauvre petite créature brisée.

— Maman, pourquoi partez-vous sans m'embrasser... Ne me grondez pas, mais je veux vous voir... Seulement il y a trop d'arbres autour de moi... Ils me cachent la gare!... Et pourtant il faut que j'arrive vite, vite, avant que *lui* ne vous ait emmenée... Je vous en prie, écartez cet arbre, il est lourd, il me fait mal, il m'empêche de respirer... Et puis il pleut, j'ai si froid... Sentez-vous, mes bras sont tout mouillés... mes cheveux aussi... Oh! comme il pleut!... Je ne peux plus voir mon chemin...

Elle s'arrêta une seconde à bout de forces. L'air n'entrait qu'avec peine dans sa petite poitrine où le mal poursuivait son œuvre... Mais, bientôt, elle recommença sa plainte entrecoupée que la mère écoutait :

— Ne soyez pas fâchée après moi, maman. Je ne veux pas être jalouse... Je sais bien que si je meurs, c'est mieux que vous ne soyez pas toute seule... Quelqu'un... qui était-ce? Oh! je ne peux plus me rappeler... quelqu'un a dit que M. de Bryès serait votre mari... Je l'ai bien entendu... On a dit aussi que vous auriez peut-être alors d'autres petits enfants... J'aime mieux mourir tout de suite... Je ne veux pas les voir... Je vous assure que j'ai fait tout mon possible pour que vous ne sachiez pas combien j'étais malheureuse!... tellement malheureuse!... Où êtes-vous?... Je veux vous le dire pour que vous ne me laissiez pas... La route est trop longue... Quand j'arriverai, *il* vous aura emmenée... Avant, nous étions si bien toutes les deux... Laissez-le partir seul... Oh! maman, je vous en supplie... Je vous aime tant, si vous saviez!... Je voudrais voir Odette pour qu'elle cause avec *lui*... Alors maman serait bien à moi!...

Elle s'interrompit encore un instant. Les impressions ressenties durant sa course éperdue dans le bois lui revenaient intenses.

— Je ne trouve plus le chemin... il y a toujours des arbres... Je ne veux pas avoir peur... Mais le tonnerre est si fort... Il fait noir... Comme les éclairs me brûlent les yeux... Ils vont me rendre

aveugle comme la petite fille, vous savez, la petite fille... je ne me souviens plus dans quelle histoire... Non, je ne me souviens plus... Et je veux la voir, maman... toujours, toujours... Ne le lui dites pas; la nuit je la regarde dormir... Je tâche de rester éveillée bien longtemps parce qu alors je peux l'aimer toute seule... Quand je m'endors, j'ai toujours peur de ne plus la retrouver en me réveillant... Un jour Jean l'emmènera et elle ne reviendra plus... Elle ne revient pas!... Il y a longtemps qu'elle est partie... Vite... Il faut que je la cherche... Maman!... maman! Où êtes-vous?

— Je suis là près de toi, mon aimée, murmura Hélène. Je suis là! Je ne te quitterai plus jamais... O mon enfant, mon trésor!...

Elle parlait mettant dans ses paroles, dans sa voix, dans son regard, tout l'amour de son âme torturée. A quoi bon? A cette heure l'enfant ne pouvait plus comprendre que sa mère était avant tout et par-dessus tout à elle, plus complètement encore peut-être qu'elle ne l'avait jamais été. Et, de minute en minute, dans le désordre de sa pensée, elle révélait le drame silencieusement déroulé dans son cœur de petite fille qui sentait comme un cœur de femme.

Le soir, le docteur revint. Le lendemain arriva de Paris le médecin habituel d'Hélène. L'un et l'autre, ils avaient, à ne pouvoir douter, la certitude que la science humaine seule serait impuissante à retenir la vie dans ce fragile petit être... Elle, la mère, que pensait-elle?... Nul n'aurait pu le dire... Elle disputait son enfant au mal avec une énergie héroïque, sans un retour sur elle-même, ne la quittant ni le jour ni la nuit, insensible à la fatigue qui pourtant l'avait faite l'ombre d'elle-même, avec son pauvre visage effilé, ses yeux brûlés par la veille que n'avait pas mouillés une larme depuis le moment où elle avait si désespérément pleuré sur elle-même dans le chemin désert.

Comme son oncle la suppliait de prendre un peu de repos, elle lui dit avec un accent qu'il ne devait jamais oublier :

— J'aurai bien le temps de me reposer si je ne la sauve pas...

Elle luttait sans une plainte, comme si un sceau fût venu fermer ses lèvres coupables d'avoir prononcé des paroles d'égoïste douleur. Et c'était seulement son cœur qui répétait une incessante supplication... Deux jours passèrent. Quand le docteur de Plouër, dans l'après-midi du troisième, rencontra le marquis au sortir de la chambre de Simone, il lui dit :

— Si la fièvre ne tombe pas, dans quelques heures ce sera fini... Ne faudrait-il pas préparer un peu Mme de Bressane à un malheur imminent?

Et s'excusant presque, il continua :

— Je suis obligé d'aller voir un malade dans le pays... Je vais revenir ensuite voir si je puis tenter quelque chose.

Une heure plus tard, il était, en effet, de retour. Il apparut sur le seuil de la chambre. La petite fille ne s'agitait plus. Un calme soudain s'était fait en elle; les joues empourprées étaient devenues toutes blanches. Au bruit des pas du médecin, Hélène avait tourné la tête. Elle se leva et vint en chancelant vers lui. D'une voix insaisissable, elle murmura :

— Depuis vingt minutes la fièvre paraît tomber... Elle dort.

— Alors, elle est sauvée..., fit-il, remué dans toute l'âme par l'expression de joie surhumaine qui transfigurait le visage altéré de la jeune femme.

— Oui, je l'espérais, dit-elle faiblement. Mais j'avais besoin de vous l'entendre dire...

Elle voulut encore lui parler. Mais tout à coup la sensation l'étreignit que le vide était autour d'elle. En avant, elle fit encore quelques pas. Puis ses yeux se fermèrent; et, lentement, elle glissa évanouie dans le fauteuil qu'elle venait de quitter.

. . . .

Cinq jours plus tard.

Il avait continué, le mieux béni; et la rechute tant redoutée ne s'était point produite. Simone était sauvée, bien sauvée; et Hélène la contemplait endormie, savourant l'ivresse de se la voir rendue. Elle la contemplait de la chaise-longue où elle avait consenti à s'étendre, car le danger maintenant écarté, les forces factices qui l'avaient soutenue s'étaient soudain évanouies, la laissant épuisée.

Sur ses genoux reposait le paquet des lettres arrivées pour elle depuis une semaine et qu'elle n'avait pas encore songé à ouvrir. Elle paraissait bien peu pressée de le faire; et ses yeux pensifs, détachés un instant de sa fille, erraient sur le parc dont les arbres prenaient des tons d'or rouge qui flamboyaient au soleil de septembre. Délivrée de son atroce angoisse, elle éprouvait un bien-être de convalescente qui a vu la mort de près. Certes oui, elle l'avait vue de façon à ne l'oublier jamais; et il lui restait en ce moment l'impression de revenir de très loin, comme sa fille. D'un doigt distrait, elle écartait les lettres, examinant les écritures. Sur une enveloppe, elle reconnut celle d'Henriette. Alors, lentement, elle l'ouvrit et se mit à lire :

« Chérie,

« Je n'ai qu'un instant à moi, mais tu aurais le droit de me trouver un vrai monstre d'indifférence si je ne saisissais au vol cet instant pour venir te dire combien j'ai pensé à toi en apprenant le duel de Jean et du prince de Gisvres. Heureusement les résultats n'en ont pas été aussi graves que nous l'avions tous craint à Dinard en apprenant que Jean était blessé à la poitrine... Il paraît qu'il

'en est fallu de très peu que le poumon droit ne fût fortement ndommagé... Mais l'important, n'est-ce pas, est que la blessure l'ait pas été ce que l'on avait redouté tout d'abord; et Jean, solide omme il l'est, sera bientôt sur pied... Tu sais sans doute que le rince a été atteint, lui, à l'épaule... Quels ferrailleurs que nos leux amis! C'est une vraie grâce du ciel qu'ils ne se soient pas lus écharpés mutuellement... Et cela pour une querelle de jeu! Oh! les hommes!

« Au revoir, mon Hélène, et bien en hâte... Tu vas te moquer de noi et nous traiter de Juifs errants si je te dis que nous nous embarquons demain pour Jersey... Cependant c'est la stricte vérité. J'espère que ce voyage distraira Odette, qui est lugubre depuis ton départ.

« Mille tendresses pour toi et pour Simone.

« Toute à toi, « HENRIETTE. »

Deux, trois fois de suite, Hélène lut ce court billet; puis, le laissant retomber sur ses genoux, elle songea, les yeux arrêtés sur a fille...

XXII

— Tiens! Jean de Bryès! Comment! vous êtes à Paris?

Et Henriette, qui venait de se livrer à une longue séance l'essayage chez son couturier, tendit une main empressée au jeune homme qui, s'entendant ainsi appeler, s'était arrêté.

— Ainsi vous arrivez comme ça, sans crier gare? Je vous croyais encore, et Maurice aussi, loin de Paris, à vous remettre de votre blessure en respirant l'air natal.

— Je suis de retour à Paris depuis hier soir.

— Et vous êtes tout à fait vaillant?... Ah! mon ami, quelle émotion vous nous avez donnée, de Gisvres et vous!... Enfin, tout est bien qui finit bien, comme dit l'autre. Maintenant... Mais, attendez; mettez-moi en voiture. Car ce vent d'automne est gelant, et nous causerons alors plus à notre aise... C'est-à-dire que je serai plus à l'aise.

Il l'accompagna jusqu'à son coupé qui attendait, tenant son rang dans la file d'équipages allongée au bord du trottoir devant la maison du couturier célèbre, et elle s'y engouffra prestement dans un frou-frou soyeux.

— Alors, dites-moi, vous êtes tout à fait ressuscité?

— D'autant plus facilement que je n'avais nul besoin d'une résurrection.

— Je crois qu'il s'en est fallu de peu! Mais quelle singulière idée de vous pourfendre ainsi mutuellement, de Gisvres et vous?...

Lui semble maintenant en parfait état. Quant à vous, mon cher ami, vous n'avez pas mauvaise mine, c'est certain, cependant, vous avez un drôle d'air!...

Jean sourit, mais non plus de ce sourire gai qui était le sien quelques mois plus tôt.

— Moi, j'ai un air singulier?

— Singulier? non! mais j'ai bonne envie de dire grave, sombre, quelque chose de ce genre enfin! Un air de conspirateur qui sent approcher la découverte de sa conspiration!

— Ah! vraiment? fit-il, la pensée soudain emportée bien loin de la minute présente, tandis qu'une contraction de ses sourcils en durcissait les lignes.

— Mon Dieu, oui... Tout bonnement. Dinard vous valait mieux que Paris. A propos de Dinard, croiriez-vous que la comtesse de Guerles y est encore, bien que la Toussaint soit dans trois jours. Elle est toute à sa peinture et a une passion pour les marines. Aussi a-t-elle fait venir Mersen, un artiste en la matière, pour lui donner des leçons. Elle le prisait déjà passablement à Douarnenez... Vous souvenez-vous?

— Je me souviens...

— Il est très bien, Mersen, très bien! trop bien même, pour qu'on ne potine pas un peu sur l'enthousiasme bien avoué de notre belle amie. Quant à Odette, j'imagine qu'elle ne s'amuse pas follement, la pauvre petite, pendant que sa mère peint des vagues... Sans compter que cette excellente comtesse paraît n'avoir pas abandonné son idée fixe de marier sa fille le plus promptement possible, et de préférence à Lionel de Gisvres... Heureusement que vous ne le lui avez pas tué... Elle ne vous l'aurait pas pardonné...

Si, à ce moment, Henriette avait regardé Jean de Bryès, elle eut remarqué que le pli profond qui creusait son front large s'accentuait encore. Mais les yeux curieux de la petite baronne considéraient soudain avec un intérêt extrême le chapeau d'une jeune femme arrêtée à quelques pas de là. Elle n'eut pas le moindre soupçon des souvenirs que son caquetage réveillait brutalement dans la pensée du jeune homme, ni ne devina quel supplice elle lui infligeait en les effleurant de ce ton léger, dans l'atmosphère indifférente d'une grande rue.

— Je ne crois cependant pas, fit-il avec une sorte d'effort, que M. de Gisvres ait la moindre chance d'être agréé par M[lle] de Guerles. Et il me semble que le temps est passé où l'on mariait les jeunes filles contre leur gré.

Henriette frotta de son petit doigt le chiffre de son carnet de visites.

— Jean, vous ne connaissez pas encore la comtesse! C'est une

barre de fer, cachée dans un souple corps de femme... D'ailleurs, entre nous, avouons-le, bien qu'il s'agisse de votre adversaire, c'est un très gentil garçon que de Gisvres ! Odette parviendrait aisément à l'assagir... Je ne sais pourquoi elle ne l'épouse pas de bonne grâce !

Il ne répondit pas, il lui semblait entendre une jeune voix frémissante lui parler, au bruit de la mer, de Lionel de Gisvres ; et il avait encore dans l'oreille le sanglot étouffé qui avait soudain brisé cette voix aimée.

Mais Henriette poursuivait, prête à clore la conversation, car elle sentait un léger froid la gagner.

— Et Hélène, l'avez-vous vue ?

— Non ; je vais chez elle.

— Vous la trouverez changée, la pauvre chère. Elle vient de subir une telle secousse ! Heureusement Simone est mieux, cela remettra sa mère. Mais il n'y a que quelques jours seulement que la petite fille a pu être transportée à Paris, tant elle était faible. Voulez-vous faire toutes mes amitiés à Hélène ? Dites-lui que je comptais aller l'embrasser aujourd'hui ; mais que je ne pourrai, tant ma séance d'essayage chez Davis m'a retardée... Et maintenant je vous rends votre liberté. Voilà un bon moment que je vous retiens ici... Vous allez me maudire...

— Vous vous calomniez, madame, fit-il, cachant sous une banalité la distraction de sa pensée tendue vers une idée unique.

Elle eut un sourire.

— Vous aussi, vous savez donc vous montrer un vil flatteur ? Allons, au revoir. Venez me voir bientôt, n'est-ce pas ? Passé cinq heures, on me trouve toujours en ce moment.

— Je n'aurai garde de l'oublier.

Elle remontait, d'un geste vif, la glace de la portière. Machinalement, Jean resta une seconde sur le trottoir à regarder la voiture filer parmi celles qui ébranlaient l'asphalte ; puis, d'un pas lent, il se remit en marche, remontant la rue de la Paix. Un brouillard léger enveloppait déjà le feuillage jauni des arbres des Tuileries voilant le ciel d'une teinte grise insondable qui donnait une mélancolie pénétrante à cette journée de fin d'automne. Il s'engagea dans le jardin presque désert ; des feuilles tombaient sur le sol, où le souffle du vent les jetait après qu'elles avaient, une seconde, tourbillonné dans l'espace.

Tout à coup Jean eut la vision de cette après-midi d'été où il était sorti de chez Hélène, avec l'espoir que leur suprême et ardent désir d'autrefois serait enfin réalisé. Que ce jour était loin !... Pendant les semaines qui venaient de s'écouler, il s'était, avec une volonté inflexible, efforcé de se ressaisir complètement, d'oublier Odette pour

être tout à Mme de Bressane, à laquelle moralement, dans sa loyauté rigoureuse, il se considérait comme ayant donné sa vie.

Et voici que le bavardage d'Henriette réveillait en lui, avec une vivacité effrayante, l'image exquise et poignante d'Odette. Pourquoi la fatalité avait-elle voulu qu'il rencontrât la baronne d'Artaud, à l'heure même où il se rendait chez Hélène pour une entrevue qu'il pressentait devoir être décisive? Et le même doute cruel le reprenait. Avait-il vraiment le droit, alors que de tout son être il adorait une femme, d'aller demander à une autre de devenir sienne; cela, pour obéir à une loi d'honneur qui de nouveau lui semblait mensongère? N'était-ce pas faire injure à Hélène que de lui cacher la vérité? Mais combien cette vérité était impossible à lui révéler...

— Elle ne doit rien savoir de ma faiblesse, pensa-t-il, raidi contre la tentation d'une confession franche. Près d'elle, il faudra bien que j'arrive à me détacher entièrement d'Odette.

Non, il n'aimait plus Hélène d'amour, mais il lui donnerait autant qu'il était humainement possible de le faire, puisqu'il lui donnerait sa vie entière, avec l'invincible et sincère résolution qu'elle ne sût jamais rien du sacrifice qu'il lui faisait.

Maintenant il apercevait la stature massive de l'hôtel, la grande porte tant de fois franchie... Encore quelques pas et il l'atteignit. Un instant, devant le seuil, il s'arrêta... A cette heure, il avait encore la liberté de disposer de lui-même... Tout à l'heure, quand il sortirait, irrévocablement il serait lié... Des profondeurs de son âme, monta la vision suprême d'un jeune visage dont les yeux s'élevaient vers lui limpides et passionnés, tandis qu'un sourire triste flottait sur les lèvres caressantes. D'un geste brusque, il fit résonner le timbre de la porte d'entrée.

— Madame reçoit-elle?

— Mme la marquise est auprès de Mademoiselle. Si Monsieur veut entrer, je vais prévenir Madame.

Jean eut un léger signe de tête et pénétra dans ce petit salon dont l'aspect lui était si familier. Dans cette pièce où elle vivait si souvent, il connaissait les tentures, les bibelots, les moindres meubles, les coussins de soie ancienne sur lesquels il l'avait vue bien des fois appuyée; le délicat parfum d'iris qui s'en dégageait, se mêlant à l'odeur des fleurs vivantes, dont elle ne pouvait se passer. Ce jour d'été où il lui avait demandé d'être sa femme, une véritable floraison de roses s'épanouissait dans les vases de vieux Saxe. Aujourd'hui, des gerbes d'admirables chrysanthèmes les remplaçaient, et leur parfum mélancolique flottait vague et pénétrant dans l'air attiédi par la flambée claire du foyer.

Dans ce cadre harmonieux, il l'avait connue; il l'avait vue,

aimée; il avait désiré sa présence, il avait eu auprès d'elle des heures délicieuses et torturantes six ans plus tôt, quand il l'adorait et savait ne pouvoir rien espérer d'elle. Alors il n'entrait point dans le salon sans un frémissement de tout son être à l'idée qu'il allait la voir... Maintenant l'avenir rêvé auprès d'elle eût pu être le sien; et, ironie suprême, le seul et inavouable désir de son cœur était que le rêve, désormais possible, devînt irréalisable. De tous les espoirs, de toutes les joies d'autrefois, rien n'existait plus que des souvenirs... mais avec quelle puissance ils revenaient à Jean! Une image surtout se réveillait dans sa pensée, presque obsédante : Hélène assise sur un petit divan bas, près de la cheminée, sous la haute lumière d'une grande lampe, vêtue d'une simple robe de laine gris pâle, quelques brins de mimosa attachés au corsage près du col et causant, le regard étincelant, les lèvres gaies, chose déjà bien rare chez elle à cette époque, un peu penchée vers lui, les mains jointes sur ses genoux. Que de fois, pendant leurs années de séparation, il l'avait revue ainsi...

— Bonjour, mon ami, fit près de lui la belle voix grave dont le timbre avait désormais quelque chose d'indéfinissablement triste.

Il tressaillit, car il n'avait pas entendu entrer. Et la vision d'elle autrefois qu'il venait d'avoir si vivante disparut devant la réalité de ce qu'elle était devenue. Elle était debout devant lui, en noir, comme toujours, paraissant très grande dans sa robe unie de veuve, un étroit filet de crêpe blanc ourlant le col, les cheveux noués tout simplement, dégageant le beau visage pâle. Et le regard profond des yeux, le pli mélancolique des lèvres, tous les traits de cette blanche figure révélaient un tel détachement de toutes les joies humaines qu'il semblait étrange que la pensée pût venir de parler d'amour à cette femme.

Jean en eut la sensation aiguë tandis qu'il s'inclinait sur la main qu'elle lui avait tendue. Comme lui, elle avait peut-être le sentiment qu'ils ne se sépareraient point sans que leur avenir fût décidé. L'âme de tous deux était lourde de pensées; et cependant leur conversation s'engagea sur un ton de politesse affectueusement banale. Elle s'était assise à sa place ordinaire, près de la cheminée, et la flamme, parfois, éclairait de furtifs éclairs sa mince forme noire :

— Je ne vous savais pas de retour, mon ami, c'est pour moi une bonne surprise que votre visite...

— Je suis arrivé hier soir et je serais venu plus tôt cette après-midi si je n'avais craint que vous ne fussiez sortie. Il y avait trop longtemps que je ne vous avais vue!

Sans qu'il eût conscience, sa voix en prononçant ces derniers mots s'était élevée avec une vibration douloureuse. Il le devina à

l'expression qui passa sur les traits de la jeune femme. Mais elle dit seulement :

— Je sors très peu en ce moment, car je ne veux quitter Simone que lorsque j'y suis absolument obligée.

Elle s'arrêta. Puis, comme si elle eût fait un effort sur elle-même, elle interrogea :

— Vous ne vous ressentez plus du tout de votre blessure?

— Nullement; merci de vous en informer.

Et avec une sorte de hâte, il demanda à son tour :

— Comment est votre Simone?

— Faible, bien faible encore. Mais, en somme, tout danger est écarté; et, peu à peu, les forces reviendront. C'est seulement une question de temps. Si vous saviez combien semble douce cette presque certitude après les terribles heures que j'ai traversées à Plouër!... Enfin, encore une fois, les mauvais jours sont passés, sans laisser, par bonheur, de traces ineffaçables.

Elle eut, en disant cela, un léger soupir d'allègement; et un sourire illumina son visage amaigri. Mais Jean lisait clairement tout le tourment éprouvé dans la blancheur marmoréenne du visage où, à peine, les lèvres traçaient un faible sillon rose!... Et une ardente compassion lui pénétra le cœur, y mettant une énergie nouvelle pour renoncer à son propre bonheur. Alors il devint très calme, éprouvant une sorte de joie généreuse du sacrifice qu'il lui faisait de son immense tendresse pour Odette. Et très doucement, il reprit :

— Pauvre chère amie, vous vous êtes épuisée auprès de votre fille... Dieu sait combien de nuits vous l'avez veillée!

— Je ne le sais plus; autant qu'il l'a fallu!

— Et heureusement, il ne l'a pas fallu davantage, sans quoi vous seriez morte à la peine...

Elle sourit encore, de ce faible sourire qui transfigurait sa pâle figure.

— Ne vous inquiétez pas à mon sujet... Toute ma belle mine reviendra avec les forces de Simone. Je crois vraiment que maintenant, plus que jamais, nos deux existences sont confondues, ainsi que le racontent les légendes. Si je suis fatiguée, c'est que j'ai beaucoup à faire pour préparer mon très prochain départ.

Les derniers mots s'étaient lentement échappés de ses lèvres comme si elle eût redouté la question qu'ils allaient amener. Déjà, il demandait :

— De votre départ? De quel départ parlez-vous?

— De mon départ pour l'Algérie... L'hiver serait trop froid ici pour Simone, et le médecin me recommande de l'emmener au plus vite.

Elle parlait sans regarder Jean, les yeux fixés sur les flammes

claires du foyer. S'il n'avait été si ému lui-même, il eût remarqué le léger frémissement des mains allongées sur la robe noire. Mais les pensées se pressaient dans son esprit. Pourquoi ne semblait-elle pas même se souvenir qu'elle lui avait donné quelque droit d'être initié à ses projets et à ses décisions.... Etait-ce donc que, tacitement, elle lui rendait toute sa liberté? Durant une seconde fugitive, il le crut : et une impression de délivrance s'éleva en lui si triomphante, qu'il eut le mépris de sa faiblesse.

Il se leva et vint à elle.

— Hélène, vous parlez de partir, d'aller vous installer pour l'hiver en Afrique, et cependant vous savez que moi, je suis maintenant retenu à Paris. Vous ne pensez pas, ou du moins vous acceptez avec calme l'idée que nous allons être séparés, peut-être pour longtemps, si vous vous éloignez ainsi... Cet été, vous m'avez dit un jour que Simone était jalouse de moi; aujourd'hui ne pourrais-je pas l'être d'elle, car vous ne songez plus qu'à elle seule!... Vous paraissez même avoir oublié une prière que je vous ai adressée il y a quelques mois.

— Une prière?

— Oui, la prière de devenir ma femme, fit-il gravement, maîtrisant la révolte qui grondait en lui. Hélène, je me souviens de votre réponse; j'ai attendu jusqu'à l'époque que vous aviez désignée... La voici venue, et je voudrais savoir quand vous consentirez enfin à me confier votre vie et celle de Simone.

Leurs regards se croisèrent aussi loyaux, aussi sincères, aussi émus l'un que l'autre.

— Jean, pourquoi souhaitez-vous faire de moi votre femme?

— Parce que votre bonheur m'est infiniment précieux et que je souhaite de toute mon âme pouvoir y travailler; parce que je voudrais vous faire oublier tous les chagrins dont vous avez eu mille fois votre part trop lourde...

— Parce que vous m'aimez? fit-elle sans détacher son grand œil lumineux du mâle visage du jeune homme.

Il eut une imperceptible hésitation; mais, du même accent grave, après elle, il répéta :

— Parce que je vous aime.

Et il disait vrai. Il avait pour elle une affection que les années seraient impuissantes à altérer. Un étrange éclair passa sur le visage amaigri de la jeune femme. Et Jean ne sut pas qu'en elle un désir achevait de mourir, se débattant ainsi qu'un pauvre oiseau mortellement atteint. Il ne sut pas par quel suprême effort elle parvenait à dominer les battements pressés de son pauvre cœur qui avait voulu se reprendre à vivre... Puis les mots tombèrent de sa bouche, espacés comme si le souffle lui eût manqué.

— Merci de m'avoir parlé comme vous venez de le faire, Jean. Cela, je m'en souviendrai toujours... Mais ce n'est pas à moi qu'il faut demander d'être votre femme... C'est à Odette...

— A Odette?... Pourquoi me parlez-vous d'elle?

Le nom était sorti de ses lèvres pareil à un cri.

— Parce que c'est elle que vous devez épouser, mon ami, et non pas moi...

Si elle l'avait regardé, elle eût été frappée de l'altération de ses traits énergiques. Il avait croisé les bras sur sa poitrine de ce geste qui lui était familier quand une tempête d'émotion ébranlait son être moral.

— Hélène, vous ai-je jamais donné le sujet de douter de moi? Non, n'est-ce pas?... Alors, je vous en supplie, ne redites pas les paroles que vous venez de prononcer... Vous êtes cruelle pour vous et pour moi. Ne savez-vous pas que pendant des années je vous ai adorée?... Vous avez empli toute ma vie. Ne savez-vous pas que quand je suis revenu en France, quand j'ai accepté d'y demeurer, c'est parce qu'enfin vous étiez libre?

Elle inclina la tête; un sourire ému et tout palpitant d'affection éclairait son visage.

— Je sais tout cela, et jamais je ne l'oublierai, jamais!... Oui, je crois que vous m'avez aimée autant et aussi sincèrement qu'une femme peut désirer l'être, et je vous en remercie... oh! de toute mon âme! Cette pensée que vous étiez entièrement à moi, même de loin, m'a soutenue et fortifiée dans mes heures les plus lourdes, les plus difficiles, les plus cruelles à traverser. Je vous l'ai dit cet été, ici même... Et dans l'avenir aussi, elle m'aidera à tout supporter et accepter...

Il se pencha vers elle d'un mouvement d'indicible anxiété, comme s'il eût pu pénétrer par le regard dans l'âme même de la jeune femme et y lire l'absolue vérité.

— Est-il possible, Hélène, que vous vouliez nous voir demeurer étrangers l'un à l'autre, que vous repreniez la promesse que vous m'avez faite, il y a quelques mois à peine?

— A ce moment, je croyais pouvoir la faire...

Elle s'arrêta encore; l'émotion brisait sa voix.

— Mon ami, nous nous sommes trompés tous les deux!... Nous avions fait un rêve d'enfant en espérant ressusciter le passé et reprendre notre vie là où nous l'avions laissée il y a six ans... Le passé ne peut pas revenir, jamais, jamais!... C'est une folie d'essayer de le faire revivre!

Elle s'interrompit un peu. Sa voix s'était assourdie. Elle semblait penser tout haut; et il y avait quelque chose d'affreusement poignant dans la simplicité même avec laquelle elle parlait.

Jean n'avait pas le courage de lui répondre, étreint par la vérité

de ce qu'elle disait, trouvant indigne d'elle de jouer la comédie d'un amour qui n'existait plus.

Elle continuait sans amertume, avec la même grande douceur d'accent, si triste à entendre :

— Nous ne serions pas heureux ensemble... Je ne suis plus la femme que vous avez aimée, il y a des années... J'ai trop souffert depuis ce moment... Cela aussi, je vous l'ai dit cet été. Il me semble que j'ai vécu bien longtemps depuis que vous m'avez quittée; les années ont compté double, triple... Je ne sais plus... D'ailleurs je me rends bien compte maintenant. Quand vous m'avez connue, autrefois, je n'étais vraiment pas moi-même... Je venais d'apprendre la trahison de... mon mari. Je vivais dans une sorte de fièvre de révolte, d'indignation, de douleur, et j'avais une soif irrésistible de m'étourdir pour ne plus penser... Je ressemblais à Odette telle qu'elle est aujourd'hui... J'étais, moi aussi, une pauvre créature qui se sentait abandonnée et perdue. Maintenant cette révolte de la première heure est apaisée. J'ai appris forcément combien il est insensé de se refuser à accepter l'inévitable. Maintenant l'expérience m'a changée. J'ai la sagesse des vieilles femmes.

— Hélène, ne parlez pas ainsi, par pitié, supplia-t-il bouleversé par la mélancolie de son accent.

Elle eut une ombre de sourire :

— En apparence, c'est vrai, je ne porte pas trop la marque des années. Mais si je suis encore jeune, c'est à la façon de ces chrysanthèmes...

Elle les indiquait d'un geste à peine esquissé.

— Des fleurs d'hiver! Elles ne ressemblent pas aux belles roses que j'avais cet été quand si généreusement vous m'avez demandé de confondre enfin nos deux existences comme nous l'avions passionnément souhaité autrefois... Quelle folie c'était de croire qu'il pouvait encore en être ainsi!

Elle aussi s'était souvenue des roses aujourd'hui fanées, mortes comme leur amour...

— Une folie?... Non, Hélène... Il m'a semblé alors divinement bon de voir enfin approcher cet avenir qui avait été mon unique désir pendant des années.

— Merci, fit-elle d'un ton bas. Je me souviendrai de cela aussi... Et puis maintenant, laissez-moi vous demander quelque chose... Jean, pourquoi votre duel avec le prince de Gisvres?

Il eut un tressaillement.

— Nous avions eu une discussion au salon de jeu.

— Oui, à propos de je ne sais quel coup... C'est la raison officielle. Mais je voudrais connaître la vraie, dit-elle simplement.

N'en ai-je pas le droit? C'était à propos d'Odette, n'est-ce pas?

— Oui, fit-il, sentant qu'elle considérerait comme une offense qu'il la trompât. Oui, elle m'avait, je crois, à cette heure, enlevé toute ma raison par sa manière d'être avec M. de Gisvres que je savais indigne de lui être fiancé. Et vous n'étiez pas là, Hélène. Par hasard, je suis arrivé au moment où il parlait d'elle en termes d'une insolence telle, que j'ai rendu aussitôt insulte pour insulte.

— Parce que vous l'aimiez, murmura-t-elle, comme si elle se fût parlé à elle-même.

Il n'essaya pas de la contredire. Une même soif de sincérité les dominait tous les deux, repoussant bien loin les mots de convention pour laisser leurs âmes seules se chercher. Ce qu'il y avait eu d'obscurément tourmenté, de douloureux dans leurs rapports durant les derniers mois, s'était soudain évanoui devant cette loyauté de leurs paroles.

— Ce que vous venez de me dire, Jean, reprit-elle, je l'avais pensé dès que j'avais appris ce duel.

Sourdement, il dit :

— Et c'est pourquoi vous vous êtes reprise?

— Non, je ne me suis pas reprise... Si je croyais que vous ne pussiez vraiment avoir qu'avec moi, par moi, le bonheur que je vous désire de tout mon cœur, peu m'importerait que vous vous fussiez battu pour Odette... Mais j'ai la certitude qu'elle seule peut vous donner ce bonheur.

Elle lui parlait comme une amie, comme l'eût fait une sœur aimante. Et à cette femme d'âme si élevée, Jean savait qu'il pouvait dire l'absolue vérité.

— Hélène, écoutez ma confession et vous jugerez alors. Oui vous avez deviné juste. Si je ne vous connaissais pas, Odette de Guerles serait la seule femme que je souhaiterais épouser. Mais je vous jure, que si, tout à l'heure encore, je vous ai demandé de vous confier à moi, c'est que, près de vous, je ne pourrai regretter aucune autre.

Elle secoua la tête. Certes, elle ne lui faisait pas l'injure de douter de lui, mais elle savait bien qu'il s'aveuglait en parlant ainsi. Marié avec elle, rencontrant à chaque instant dans le monde Odette devenue femme, il songerait, non pas une fois, mais des milliers de fois à ce qui aurait pu être.

Il eut la conscience de ce qu'elle pensait.

— Vous ne me croyez pas, Hélène?

— Je suis certaine que vous ne prépareriez pas volontairement notre malheur en me trompant... Mais je songe à l'avenir et je ne veux pas accepter votre dévouement. Il ne faut pas ainsi abandonner Odette... car elle vous aime!

— Hélène, ne me dites pas cela ! Je n'ai pas le droit de le savoir...

— Si, Jean ; vous ne devez pas l'ignorer. O mon ami, le bonheur est tellement rare!... Ne le repoussez pas quand il vient à vous... Telle que je connais Odette, je sais qu'elle est incapable de vous oublier, et c'est pourquoi il faut que vous alliez la trouver... Je le veux, Jean, car elle m'est bien chère. C'est un cœur exquis que le sien ; mais c'est un pauvre cœur qui a une soif effrayante d'affection. Auprès de vous, je saurai cette enfant si bien en sûreté, si adorée, que je serai certaine de la voir demeurer une femme vraiment irréprochable. Epousez-la, c'est mon vœu le plus profond...

— Mais vous, vous! Hélène... Vous pensez à Simone, à Odette, à ce que vous jugez devoir m'apporter à moi-même de la joie. Comment pouvez-vous croire que je me résignerai à vous savoir toujours seule avec vos inquiétudes et vos tristesses, sans avoir le droit d'en prendre ma part pour vous aider à les supporter...

— Je ne serai pas seule, j'aurai Simone. Je vous l'ai dit : nos deux vies, à elle et à moi, sont désormais confondues. Ne vous faites pas un tourment inutile à mon sujet, mon cher ami. Depuis longtemps déjà, j'ai compris que nous autres, pauvres créatures humaines, nous n'avons droit qu'à une certaine part de joies en ce monde... Eh bien, en somme, j'ai reçu plus encore que bien d'autres : mon enfance a été très heureuse, ma jeunesse aussi, j'ai eu, mariée, deux années bien bonnes : et puis, plus tard, quand je souffrais beaucoup, je vous ai rencontré... D'autres, qui ont été accablées comme moi, avaient bien moins possédé d'abord... Aussi je dois accepter la vie telle qu'elle se présente pour moi. Puisque je l'ai supportée au milieu d'épreuves qui auraient dû me tuer, je la supporterai bien aujourd'hui si mon enfant se fortifie. Ne vous inquiétez pas de moi. Quand je tiens Simone dans mes bras, je me sens presque heureuse, oui, vraiment heureuse... En elle, j'aime aussi les deux pauvres petits que j'ai perdus. Je vous dis ma pensée vraie; croyez-moi. Déjà, il y a six mois, quand vous m'avez parlé dans ce salon même, j'avais le sentiment secret que je ne pouvais plus être qu'une mère...

— Simone! toujours Simone! C'est elle qui nous a séparés...

— Non, c'est la vie elle-même, et, contre elle, on ne peut pas lutter. C'est la force des choses. Vous n'auriez pas rencontré Odette, que je vous dirais encore que je ne puis pas être votre femme.

— Pourquoi, Hélène?

— Parce que je ne m'appartiens plus, mon ami... Aujourd'hui, moins encore qu'il y a quelques mois. Un instant, j'avais cru que je pourrais me partager entre vous et Simone... Et c'était impossible. Elle est plus faible qu'elle ne l'a jamais été... à cause de moi, par ma faute...

Il la regarda, croyant l'avoir mal entendue, et vit la douloureuse expression de son visage éclairé par une flamme du foyer. Autour d'eux, dans le salon, le jour s'affaiblissait et une ombre mélancolique envahissait la pièce :

— Oui, à cause de moi... Est-ce que jamais je pourrai l'oublier? Vous rappelez-vous cette après-midi où vous êtes venu à Plouër? Nous étions tristes tous les deux. Si je n'avais été faible ce jour-là, je vous aurais parlé comme je le fais à cette heure. Mais la force m'a manqué. Seulement, quand vous m'avez eu quittée, j'étais si découragée, j'avais l'âme tellement abattue et désolée, que je suis revenue à Plouër lentement, très lentement, sans me préoccuper du temps qui s'écoulait, lâche devant l'idée de me montrer tout de suite maîtresse de moi-même... Simone s'est effrayée de ne pas me voir revenir. Elle était jalouse de vous; et elle s'est follement imaginé, affaiblie comme elle l'était déjà, que je voulais la quitter pour vous, et elle s'est enfuie afin d'aller me chercher à la gare... Elle s'est perdue ; l'orage l'a prise...

— Et?

— Et quand je l'ai retrouvée, évanouie dans le bois, sous la pluie, j'ai cru qu'elle était morte. A ce moment-là, j'ai senti qu'avant d'être à vous, j'étais à elle... Toute la nuit suivante, dans son délire, elle m'a appris ce qu'elle avait souffert sans se plaindre. Alors j'ai compris que je ne pouvais pas me partager entre elle et vous, qu'en l'essayant, je n'arriverais qu'à vous faire souffrir l'un et l'autre, à souffrir moi-même de votre peine à tous deux dont je serais la cause. Me pardonnez-vous, Jean, de vous dire tout cela? Il me semble qu'il vaut mieux que vous le sachiez afin que vous deveniez, comme moi, certain que nous ne pouvons plus être que des amis, de vrais amis. Il y a longtemps que j'aurais dû vous dire ce que je vous dis aujourd'hui après avoir beaucoup réfléchi... mais j'étais faible... j'hésitais toujours... Je n'étais pas sûre d'agir comme je devais, en refusant le dévouement que vous m'offriez...

— Et maintenant, vous en êtes sûre?

— Oui, fit-elle gravement, très sûre.

Il se leva et fit au hasard quelques pas dans la pièce où l'ombre s'épaississait toujours.

Jamais, à aucune heure, elle ne lui avait inspiré une compassion plus entière; et il éprouvait presque une horreur de lui-même en se voyant en la pleine possession de sa liberté, quand il songeait à l'avenir qui attendait cette femme tant aimée par lui jadis; et il eut voulu pouvoir lui dire comme il le sentait, quelle affection inaltérable et dévouée il lui gardait. Certes, il la devinait de la race des vaillantes qui ne sont jamais entièrement abattues, car, en elles, brûle la belle flamme pure de l'énergie morale, si bien qu'elles

semblent faites pour soutenir la faiblesse des autres. Il était certain désormais qu'elle disait vrai en lui assurant qu'elle avait l'âme trop meurtrie pour recommencer une nouvelle existence de femme. Mais cet aveu même lui paraissait atrocement triste à entendre.

Il restait debout devant la fenêtre, le regard perdu machinalement au dehors; et il tressaillit quand elle lui demanda :

— Qu'y a-t-il, Jean? Pourquoi ne me parlez-vous pas?

Il lui prit les deux mains et l'attira sous la pâle lumière de la fenêtre, cherchant avec une passion généreuse à lire en elle, pour ne pas accepter qu'elle se sacrifiât.

— Hélène, je sais que vous êtes incapable de me répondre par une parole qui ne soit pas sincère, surtout en ce moment où notre avenir à tous deux se décide. Je sais que vous ne m'accuserez pas de fatuité si je vous adresse cette seule demande : ne regretterez-vous pas un jour d'avoir repoussé le dévouement, l'affection bien profonde que je vous offrais?

Elle eut un léger frémissement. Pourquoi lui parlait-il de la sorte, effleurant l'obscur désir qui s'était si longtemps obstiné à vivre en elle. Mais ce désir était mort le jour où Simone avait failli périr.

— A ce que vous dites-là, mon ami, j'ai réfléchi pendant des heures, pendant des nuits. Et je sais maintenant que, dans l'avenir qui m'attend, je ne pourrai plus me sentir isolée. J'ai surtout besoin d'une affection fraternelle, j'ai besoin d'un ami dans le meilleur sens du mot; et je suis sûre que vous serez cet ami, qu'en toute circonstance je pourrai compter sur vous comme sur Odette, dont la tendresse m'est si précieuse et m'a déjà fait tant de bien...

Il inclina la tête, incapable de parler, prit la main qui pendait le long de la robe et la baisa. Quand il la laissa retomber, il dit d'une voix qui tremblait :

— Vous êtes la plus généreuse femme, la mère la plus dévouée que j'aie jamais connue. Jamais Simone ne vous adorera assez pour reconnaître ce que vous avez été pour elle.

Elle sourit un peu :

— Toutes les mères sont ainsi. Les hommes ne peuvent comprendre ces choses-là... Mais un jour, pourtant, quand vous aurez des enfants, vous sentirez que ce n'est pas se sacrifier que de se donner tout à eux... C'est dans la nature même. On rend ainsi ce qu'on a reçu soi-même quand on était jeune. Jamais, de toute ma vie, je n'avais éprouvé de joie comparable à celle qui m'a saisie le jour où j'ai eu la certitude que Simone était sauvée... jamais, jamais!... Et cependant j'avais connu, dans mon passé, des moments de bonheur inoubliables. Tout cela, je vous le dis, pour que plus tard, quand vous repenserez à la fin de notre pauvre roman...

Et la voix de la jeune femme s'altéra légèrement.

— Pour que vous n'ayez pas le regret que vous éprouveriez, tel que je vous connais, en vous disant que la fin en aurait pu être différente. Non, Jean, vous n'avez rien à regretter, ni aucun reproche à vous adresser... Tout est bien ainsi... Tout est bien...

Elle répéta les mots d'un accent bas et profond. Mais en même temps, une grosse larme glissa sur sa joue pâle.

— Hélène, vous dites que tout est bien, et vous pleurez!

Elle ne chercha pas à lui dérober son visage, sur lequel des larmes silencieuses coulaient malgré toute sa volonté.

— Il est toujours triste de penser au passé quand il renferme des joies qu'on ne connaîtra plus. Mais cette tristesse s'apaisera. Ne vous inquiétez pas. Je suis bien plus forte que vous ne le supposez. Je trouve au contraire à cette heure très doux de penser qu'il n'existe plus entre nous ni malentendu ni trouble, que nous sommes vraiment des amis, que nous le serons toujours.

Avec angoisse, il se pencha vers elle et demanda encore :

— Jurez-moi, Hélène, qu'en cet instant vous ne vous sacrifiez pas. Jurez-moi que dans la sincérité de votre âme et de votre conscience vous pensez tout ce que vous venez de me dire.

Il cherchait passionnément son regard et il le rencontra dans toute sa pureté profonde. Sans détourner les yeux, elle dit afin qu'il pût y lire la vérité qu'il implorait :

— Je vous jure, Jean, que je vous ai livré ma pensée vraie et entière... Je crois que tout est mieux ainsi...

Elle souriait maintenant de ce beau sourire lumineux qui semblait venir de son âme même; mais aussi elle était si blanche qu'il comprit qu'elle était à bout de forces et qu'il devait la laisser. En lui palpitait, en cette minute, le regret bizarre et cruel de leur amour d'autrefois, qui était mort; et il eût voulu demeurer encore dans cette pièce qui en gardait le parfum, ainsi que l'on demeure à garder les morts très aimés, là où ils ont vécu leurs dernières heures. S'inclinant très bas, il prit les deux mains tombées dans les plis de la robe et il y appuya ses lèvres y cachant son visage.

Quand il releva la tête, elle vit qu'il avait les yeux pleins de larmes et ses mains étaient humides...

— Adieu, mon ami, fit-elle, presque bas. Soyez heureux, bien heureux... Votre bonheur sera le mien. Je voudrais être assurée déjà qu'Odette deviendra votre femme. Voyez-la bientôt. Je désire tant que tout soit décidé avant mon départ... Je vous la donne sans un regret pour moi, comme je vous donnerais mon enfant, avec joie, en pensant qu'elle vous aimera autant que vous l'aimerez. Adieu, Jean, adieu!...

Il répéta « adieu » du même accent dont elle avait parlé et que la violence de l'émotion faisait trembler...

Elle le suivait des yeux les mains jointes... La portière retomba derrière lui, les séparant comme se volonté avait séparé leurs deux existences... Il s'en allait vers l'avenir... Elle, n'avait plus que le passé...

XXIII

Par la grande baie harmonieusement drapée de vieilles soieries, la pâle lumière de ce jour de novembre entrait pleinement dans l'atelier de Mme de Guerles, une lumière un peu voilée, qui, au dehors, éclairait doucement la floraison des chrysanthèmes massés sur la terrasse et, plus loin, l'infini bleu de la mer que le vent poudrait d'une écume floconneuse...

Mme de Guerles abaissa son pinceau et se renversa un peu en arrière comme pour mieux juger des dernières teintes qu'elle venait d'appliquer sur sa toile. Pourtant ses yeux ne s'arrêtèrent point sur le chevalet, son regard, devenu vague, se fixa au loin, car sa pensée était absorbée par une préoccupation, et une légère contraction de son front accentuait le trait noir de ses sourcils.

La belle comtesse venait de traverser une crise de passion pour la peinture ainsi qu'il lui en prenait parfois. Elle avait passé des journées entières dans son atelier, travaillant sous la direction d'Hugues Mersen et n'interrompant son étude qu'entraînée par des boutades soudaines qui l'envoyaient à travers champ conduire son mail à quatre ou chevaucher éperdument droit devant elle, car elle adorait le cheval comme au temps de sa prime jeunesse et elle était restée merveilleuse écuyère.

Mais Mersen, depuis quelques jours, était retourné à Paris. Elle avait, malgré ce départ, continué à peindre sans relâche, ne voulant aucun hôte à la villa, éprise de solitude, ravie du calme du petit pays breton, depuis un grand mois déjà déserté par les derniers baigneurs. Puis tout à coup, à la suite de froides journées de pluie et de la lecture d'un livre remarquable sur l'Inde, elle s'était avisée que le ciel gris de Bretagne était d'une tristesse insupportable, que les beaux-arts, et, en première ligne, la peinture, étaient insipides à leur heure tout comme le reste du monde; enfin que Ceylan et Bénarès devaient être des lieux admirablement beaux à voir, qu'il lui fallait aller visiter pendant l'hiver. Elle s'était éprise de l'idée de ce voyage avec la fougue impérieuse qui l'emportait toujours vers la réalisation de ses moindres caprices, chaque jour plus enthousiasmée par les perspectives nouvelles qu'y découvrait son esprit curieux, quand soudain une ombre était venue

assombrir ce lumineux horizon. Elle songeait à entreprendre un voyage exquis, rien de mieux... Mais que ferait-elle d'Odette?

Depuis le refus de la jeune fille d'épouser le prince de Gisvres, les rapports étaient devenus plus froids, plus difficiles encore entre la mère et la fille, car Mme de Guerles n'était pas femme à pardonner à cette enfant de ne s'être point soumise à sa volonté; et, par suite, d'être demeurée une entrave dans sa vie qu'elle ne concevait que libre des devoirs gênants. Or, à aucun prix, elle ne prétendait emmener Odette dans son voyage projeté, ce qui l'eût empêchée de le faire en telle société qui lui convenait. Pas davantage elle ne voulait retarder son départ, déjà fixé pour le courant de janvier. Donc une seule solution s'imposait : le prompt mariage d'Odette, soit avec le prince de Gisvres qu'elle jugeait toujours épris de la jeune fille, soit avec quelque autre, car les demandes ne manqueraient point à une richissime héritière comme Odette de Guerles.

Solution bien simple et que pourtant Mme de Guerles sentait difficile à réaliser, l'expérience s'étant chargée de la convaincre qu'elle ne pourrait pétrir à sa guise comme de la cire molle, la jeune volonté d'Odette. Et cette pensée l'exaspérait, elle qui n'avait jamais supporté qu'on lui résistât. Il lui semblait être bravée par cette fillette de dix-huit ans qui prétendait disposer d'elle-même et n'être pas traitée à la façon d'une chose. Maintenant que Mme de Guerles voyait tout proche, grâce à leur retour à Paris, le moment de recommencer l'épreuve, son irritation augmentait ainsi qu'il était toujours arrivé quand un obstacle imprévu se mettait à la traverse de ses désirs...

Dans cet état d'esprit, la peinture ne pouvait plus l'intéresser. Aussi ses yeux demeuraient-ils très loin de la toile dressée sur le chevalet :

— Sans le ridicule entêtement d'Odette, murmura-t-elle tout à coup, remuée par une irritation sourde, elle serait en ce moment sur le point de devenir princesse de Gisvres, et tout serait dit... Je n'aurais plus l'embarras qu'elle me donne aujourd'hui. L'hiver dernier, sous prétexte que les hommes présentés ne lui plaisaient pas, elle a refusé des partis excellents... J'ai été trop faible avec elle... Je lui ai laissé trop d'indépendance. Mais j'arriverai bien à la rendre souple!

Comme si elle eût tenu entre ses doigts nerveux la fermeté de la jeune fille, elle brisa d'un geste brusque le bois de son pinceau, puis en jeta les débris loin d'elle d'un geste emporté et, se levant, elle sonna :

— Qu'on attelle les deux chevaux au phaéton : je vais sortir.

A ce moment, dans le vestibule qui longeait l'atelier, des aboie-

ments de chiens résonnèrent hauts et clairs, couvrant presque la voix harmonieuse d'Odette qui réunissait autour d'elle ses habituels compagnons de promenade. Et d'un ton impatient, Mme de Guerles appela :

— Odette ! Odette !

La portière fut soulevée et la jeune fille apparut sur le seuil de la pièce, retenant le grand danois prêt à bondir dans l'atelier. Déjà elle avait ôté sa petite toque et son manteau de sortie.

— Vous me demandez, maman?

— Oui ; je vous prierais de ne pas faire de la sorte crier vos chiens dans la maison... C'est insupportable ! Et puis, je voulais vous avertir... Mais ne restez pas ainsi devant cette porte ouverte qui m'amène du froid. Entrez complètement. L'atelier vous fait-il donc peur?

— Je sais que vous n'aimez pas à être dérangée quand vous travaillez, fit-elle avec calme, en pénétrant dans la vaste pièce, la main toujours appuyée sur le collier du chien.

Mais elle ne s'assit point, et il n'y avait nul sourire dans les yeux lumineux, non plus que sur les lèvres qui avaient repris leur ancienne expression d'amertume. Elle resta debout devant sa mère, très svelte dans sa robe tout unie de serge blanche, qu'une haute ceinture byzantine serrait à la taille.

— Je voulais vous prévenir, Odette, que vous ayez à faire vos préparatifs de départ, car d'ici trois jours nous serons à Paris.

— Nous partons?

— Mais oui, qu'y a-t-il d'étonnant à cela? Il me semble qu'il est plus que temps de quitter la Bretagne .

— C'est vrai... L'hiver vient. Mais l'on était bien ici maintenant que les derniers baigneurs sont partis.

Instinctivement, elle s'était détournée un peu pour apercevoir vers la mer cette lande où, pour la dernière fois, elle avait parlé à Jean. Quand elle ne pourrait plus la voir, il lui semblerait que la séparation entre eux serait entièrement consommée. Et cela, dans quelques jours à peine, allait arriver.

La voix de sa mère s'élevait moqueuse et impatiente.

— Mon Dieu, Odette, quels regrets et quelle misanthropie ! Vous n'aimez pas le monde décidément.

— Non, fit-elle avec une âpreté soudaine, il est trop égoïste, trop frivole et méchant !...

— Un réquisitoire complet, enfin ! Mon Dieu, ma chère, quand vous déferez-vous de votre sensiblerie ! Elle est absolument ridicule et vous a déjà fait faire des sottises dont je me charge d'ailleurs de vous garder à l'avenir.

Les yeux d'Odette devenus plus sérieux encore se fixèrent sur sa mère.

— Je ne vous comprends pas bien, maman.

— Ah! réellement?... Eh bien, pour une fille qui se pique de ne jamais mentir, vous parlez passablement contre votre pensée à ce moment; car vous savez aussi bien que moi que je fais allusion au mariage avec le prince de Gisvres que vous avez accueilli avec un dédain risible en me donnant des raisons de fillette sentimentale qui rêve aux mariages d'amour tel qu'on en voit dans les contes bleus... Est-ce au couvent que l'on vous a ainsi farci la cervelle de toutes ces rêveries? Retenez-le une fois pour toutes, les idylles qu'avec votre inexpérience vous jugez les plus séduisants des poèmes, ne servent qu'à rendre malheureux, la plupart du temps, ceux qui ont voulu s'en offrir la fantaisie. Quand j'ai épousé votre père, j'avais pour lui les sentiments d'une héroïne de roman pour son fiancé; et vous êtes en âge maintenant de vous rendre compte de ce qu'il en est advenu de notre poème. La prose la moins divertissante et la plus banale! C'est pourquoi j'agis pour votre bien, croyez-le, en ne vous laissant pas suivre les errements de votre imagination. Ne rêvez pas l'impossible... Vous vous en trouverez mal.

Sans détourner la tête, Odette écoutait sa mère qui parlait d'un ton bref et martelé, tout plein d'une raillerie intense. Elle n'avait pas même eu un geste d'instinctive protestation contre ces théories décevantes. Elle s'assit seulement soudain lassée et dit d'une voix grave où toute ironie était absente :

— Je suppose, maman, que je dois vous remercier de m'enlever dès maintenant des illusions que j'aurais inévitablement perdues un jour ou l'autre. Si j'ai bien saisi votre pensée, je puis, je dois épouser n'importe quel homme pour peu qu'il ait un nom convenable, une fortune suffisante, de bonnes manières, enfin qu'il appartienne bien à notre monde?

— Mais, en vérité, Odette, qu'est-ce que vous voulez de plus? Je serais vraiment curieuse de connaître vos opinions matrimoniales.

La jeune fille secoua la tête.

— Je n'en ai aucune qui vaille la peine d'être écoutée, surtout par vous. Mais je voudrais vous adresser une question. Ainsi, vous pensez que moi, que toutes les jeunes filles mariées dans les conditions que je viens de vous dire, nous pouvons être heureuses?

— Et pourquoi non? Quelqu'un a dit judicieusement, et ce quelqu'un-là devait être un sage, que si la nature nous donne les noix, c'est à nous de savoir les casser pour en avoir l'amande... Le mariage, à sa façon, est une noix qu'il faut casser pour en retirer ce qui peut s'y trouver de bon... ce sera votre affaire : retenez-le. Je suis bien aise que l'occasion me soit offerte de m'expliquer avec vous sur ce sujet et de rectifier vos idées fausses, puisque votre

ıariage ne peut plus être qu'une question de temps. Depuis que ous vivons ensemble, nous avons pu nous convaincre que nous tions d'humeur et de goûts trop différents, trop opposés même our arriver à être jamais satisfaites l'une de l'autre. Nous ne ommes parvenues qu'à nous rendre la vie mutuellement désa-réable. Mieux vaut donc changer notre situation. Vous êtes intel-gente, et l'on vous accorde un esprit pénétrant. Dès lors vous evez comprendre aussi bien que moi que votre mariage est la eule solution désirable.

— Je le comprends, fit Odette, dont le visage était devenu aussi lanc que le col de sa robe.

— Je suis bien aise que vous le reconnaissiez enfin. Le malheur st que vous ne l'ayez pas reconnu plus tôt. Tout cet été, vous avez ait de votre mieux pour décourager le prince de Gisvres; aussi je rains fort qu'à cette heure, malgré le désir de sa mère, la princesse louairière, il n'ait entièrement renoncé à vous.

— Je le suppose, en effet, car il sait fort bien maintenant que je ıe l'épouserai jamais.

La comtesse quitta sa pose nonchalante et se redressa.

— Il le sait?... parce que?...

— Parce que je le lui ai dit moi-même.

Elle se lançait au-devant du danger avec l'indifférence de ceux qui n'ont plus rien à perdre.

— Vous le lui avez dit?... Quand cela?

— Le soir de la fête du Casino, quand il m'a demandé de levenir sa femme du même ton qu'il l'eût demandé à cette actrice qui, autrefois, s'est tuée chez lui.

Les yeux de la mère et de la fille se croisèrent également pleins de flammes. Une colère aveugle s'emparait de Mme de Guerles, pareille à ces colères d'enfant gâtée auxquelles toujours elle avait cédé durant sa vie conjugale, comme au temps de son enfance. Cette fois, pourtant, elle ne s'y abandonnait pas toute, instinctive-ment retenue par la présence de sa fille. Mais la contraction dure de son visage révélait assez quel orage grondait en elle.

Il y eut une seconde de silence tel, que par la fenêtre entr'ou-verte arriva très fort le bruit de la mer. Puis Mme de Guerles reprit :

— Soit! vous vous êtes délivrée du prince de Gisvres ainsi que vous le vouliez; mais d'autres partis vont vous être présentés et je vous préviens que je ne vous passerai pas, comme l'hiver dernier, la fantaisie de les refuser à votre guise. Dès mon retour à Paris, je reprends mes réceptions et vous pouvez être mariée dans le courant de janvier.

— Dans trois mois à peine!... Oh! pourquoi me tourmentez-vous ainsi? Laissez-moi vivre seule, libre... Tous ces indifférents me font horreur!

De nouveau, la voix de la comtesse éclata railleuse et cinglante :

— Ces indifférents!... Ainsi personne n'a eu le don de vous plaire... Personne?... De peur d'être indiscrète, je n'ose vous demander si vous n'avez aucune confidence à me faire sur ce point... Car vous ne me prodiguez pas les marques de confiance...

Les grands yeux d'Odette gardaient leur expression de gravité amère.

— Des marques de confiance?... Vous ne m'en avez jamais demandé, maman.

— Je vous avouerai, ma chère, que les enfantillages de pensionnaire qui, jusqu'ici, ont été plus ou moins votre préoccupation ne m'intéressaient guère. Mais maintenant qu'il s'agit de choses plus sérieuses, je suis prête à vous entendre s'il y a lieu.

Odette secoua la tête. Une rigidité étrange contractait ses traits; et sa voix s'éleva avec des notes dures et sombres.

— Je n'ai nulle confidence à faire. Dans les hommes que nous voyons et qui peuvent me demander, je n'en connais pas un dont souhaiterais devenir la femme.

— Ainsi, vous n'avez pas de préférence? Tant mieux. Le choix vous deviendra plus facile. Un instant, il m'avait semblé que vous honoriez d'une attention particulière M. de Bryès... Or...

Des pieds à la tête, Odette frissonna sous une sensation de souffrance pareille à celle qu'éveillerait une main brutale sur une plaie saignante.

Machinalement elle répéta :

— M. de Bryès?

— Oui; et si je ne me suis pas trompée, c'est dommage pour vous, car le capitaine de Bryès, qui m'aurait convenu comme gendre, ne songe pas du tout à vous. Il est au mieux avec M[me] de Bressane, tout à elle, ne voyant qu'elle au monde... Et elle le gardera, soyez-en sûre, en dépit de ses airs désabusés... Les femmes raisonnables sont les plus pratiques...

Jamais la belle comtesse de Guerles n'avait pu pardonner à Hélène la dignité de sa vie; et le ton dont elle venait de parler d'elle faisait de ses paroles une véritable insolence pour la jeune femme. Le pâle visage d'Odette s'empourpra d'indignation.

— Ma mère, ne parlez pas sur ce ton d'Hélène, je vous en prie... De moi, dites tout ce que vous voudrez; mais d'elle, rien! D'ailleurs elle est au-dessus de toutes les calomnies. Il n'y a pas de femme qui, plus qu'elle, mérite l'estime et le respect... Et

ceux même qui sont incapables de la comprendre savent qu'ils ne pourraient articuler un mot de blâme à son égard.

Elle s'arrêta, car les battements éperdus de son cœur la rendaient haletante. La comtesse la regardait avec une curiosité dédaigneuse, presque méchante, mordue au fond du cœur par le regret furieux de ne pouvoir contraindre au silence la pensée même de cette nfant par qui elle se sentait jugée.

— Mme de Bressane trouve en vous un excellent avocat. Je ne ais vraiment si, au cas échéant, vous me défendriez avec autant de chaleur... Mais laissons cela; c'est de vous seule qu'il s'agit. Puisque vous englobez tous les hommes dans une même indifférence, qu'attendez-vous pour distinguer l'un de ces indifférents?

— Ce que j'attends?... Oh mon Dieu! rien... fit lentement Odette, saisie d'un invincible découragement.

Qu'aurait-elle, en effet, attendu, espéré? Jean était bien perdu pour elle... Et le droit lui était refusé de rester fidèle à son souvenir...

— Alors si vous n'avez aucune raison sérieuse pour demeurer ille, je vous engage, dans votre intérêt même, à ne point repousser ous les partis qui vont vous être présentés à notre retour à Paris, car e dois bientôt partir pour l'étranger et je ne pourrai vous emmener.

— Pour l'étranger?...

— Oui, pour les Indes que je désire connaître depuis longtemps; et je vous le répète, il est impossible que vous m'y accompagniez.

— Ah! dit simplement Odette.

Ainsi c'était pour le plaisir de faire un voyage pittoresque que sa mère voulait à tout prix la marier, la jugeant plus que jamais gênante. Là était le secret des théories sceptiques dont elle l'accablait depuis quelques instants : histoire de la déterminer à accepter n'importe quelle brillante union de convenance...

Mme de Guerles continuait d'un ton bref et absolu.

— Donc, je vous préviens tout de suite que si, à la fin de janvier prochain, vous êtes encore Mlle de Guerles, je me verrai contrainte de vous faire admettre, durant mon absence, au Sacré-Cœur, comme dame pensionnaire en compagnie de miss O'Kelly... A moins que votre amie, Mme de Bressane, ne consente à vous accorder l'hospitalité chez elle... Cet été, elle paraissait ne pouvoir se passer de vous...

— Vivre chez Hélène?... Mais c'est impossible, impossible... Je ne le voudrais pas...

Elle s'arrêta court devant la crainte qu'un mot ne trahît la vérité à Mme de Guerles. Demeurer auprès d'Hélène, devenue la femme de Jean!... Elle ne pouvait cependant pas dire à sa mère que bientôt Hélène serait Mme de Bryès!...

— Vous ne voudriez pas?... Il est dommage que votre amie ne vous entende pas, elle que vous prétendez adorer!

— Je ne prétends rien. J'aime Hélène de toute mon âme, avec tout ce qu'il peut y avoir de bon en moi, avec tout ce que j'ai dans le cœur de reconnaissance pour elle, car elle a eu pitié de moi quand elle a vu combien j'étais malheureuse de vivre toute seule moralement. Elle m'a donné cette affection dont j'avais soif depuis... oh! depuis mon enfance!... dont je n'avais plus le courage de me passer... C'était trop cruel! Vous avez raison : il vaut mieux que je me marie!... Ainsi vous serez plus libre d'aller où vous voudrez, dans l'Inde, partout!

Violente, Mme de Guerles interrogea :

— C'est un reproche?...

— Je n'ai pas le droit de vous en adresser! dit Odette d'un accent assourdi où frémissait quelque chose de brisé; et j'espère bien que je ne le ferai jamais volontairement...

— Seulement vous êtes persuadée que vous auriez très justement le droit de le faire. Vous avez eu toujours le goût de vous poser en victime. Sachez que je ne suis plus disposée à supporter de votre part une attitude blessante pour moi. Vous m'entendez?

— Oui, je vous entends; et vous pouvez être sûre que j'aurai soin de votre dignité comme de la mienne, parce que, quoi que vous en disiez, je n'aime pas à être plainte!...

— Croyez-vous donc que vous ayez sujet de l'être?

— Oui, fit simplement Odette, serrant ses deux mains sur sa poitrine.

Le mot s'était échappé tout vibrant de sa bouche blêmie, tant la plainte de son enfance, de sa jeunesse sevrées d'amour maternel lui arrivait irrésistible et déchirante. Oh! quel élan passionné l'entraînait à crier enfin le chagrin de son jeune cœur froissé, meurtri, blessé, alors qu'il était altéré de tendresse. Mais un jour Hélène lui avait dit qu'elle ne devait jamais perdre le respect de sa mère. Et ses lèvres se fermèrent, sans qu'elle devinât que l'expression de ses yeux trahissait sa pensée.

Mme de Guerles la comprit aussi nettement que si Odette eût parlé, et cette conviction l'atteignit comme un coup reçu en plein visage, exaspérant sa nature orgueilleuse et volontaire. Elle fit un pas en avant vers sa fille, emportée par le besoin aveugle de jeter à ses pieds dans une attitude de soumission et de repentir l'enfant audacieuse dont elle eût voulu écraser la pensée indépendante. Mais à ce moment même, après plusieurs coups discrètement frappés et demeurés sans réponse, les draperies des portières étaient écartées, et la voix respectueuse du valet de chambre annonçait :

— La voiture de Madame la comtesse est avancée.

— La voiture... Ah! oui. C'est bien...

La portière retomba. Maintenant Mme de Guerles demeurait immobile, contemplant de ses yeux étincelants sa fille droite et pâle devant elle. Puis, brusquement, elle se détourna sans un mot et sortit laissant la porte se fermer derrière elle avec violence.

Dix minutes plus tard, un roulement de voiture sur le sable de l'allée, un piétinement de chevaux qu'on enlevait firent relever la tête d'Odette. Depuis que sa mère l'avait quittée, elle n'avait pas encore bougé. Elle aperçut l'attelage qui franchissait la grille, conduit par sa mère, dont le buste se découpait sur le fond clair du ciel.

Ainsi elle partait indifférente au mal qu'elle venait de faire à son enfant! La séparation morale entre elles deux était bien accomplie. Si jusqu'alors Odette avait pu conserver quelque illusion sur les sentiments vrais de sa mère à son égard, il ne lui était plus possible d'en garder aucune... Alors s'apercevant qu'elle était demeurée dans l'atelier, elle se dressa d'un bond, saisie d'une horreur instinctive pour cette pièce où elle avait entendu des paroles inoubliables dont le souvenir seul lui était une souffrance. Mais, arrivée dans le salon voisin, elle se laissa tomber au hasard sur le premier siège venu, tant une infinie lassitude l'accablait toute.

Dieu! comme elle se sentait seule, abandonnée, perdue dans le monde, ainsi que ce jour où elle avait appris que Jean aimait Hélène. Pas plus sur son père que sur sa mère, elle ne pouvait compter. Pour personne elle n'était l'être chéri, adoré qui appelle toutes les pensées, qui devient l'unique raison d'exister d'une autre créature... Si elle avait été subitement enlevée de la vie, personne n'en aurait souffert, ne se serait senti étreint par cet atroce brisement de cœur que laisse l'éternelle disparition de ceux dont l'existence est le trésor suprême d'un autre.

Certes oui, Hélène lui avait témoigné une affection sincère, un intérêt véritable et dévoué; mais elle s'était montrée ainsi surtout par bonté, par générosité, par compassion pour l'isolement dont elle voyait accablé un cœur de dix-huit ans. En réalité, toute la vraie, la meilleure, la plus profonde tendresse de son âme appartenait à sa fille et à Jean, dont elle allait devenir la femme! Tous deux, durant cette heure d'agonie qu'elle traversait, étaient peut-être ensemble, ne songeant guère à Odette de Guerles, tout occupés de leur union prochaine.

— Pourquoi l'ai-je connu, lui? murmura-t-elle, trop écrasée dans sa détresse pour l'exhaler en sanglots. Seulement, elle avait fermé les yeux pour ne plus voir le soleil qui faisait ce jour-là l'air presque tiède, car cette fête des choses lui était trop cruelle. Et

voici que, un à un, lui revenaient les visions de ce temps délicieux où elle s'était prise à espérer que le cœur de Jean lui appartiendrait peut-être... Deux mois depuis l'excursion à la pointe du Raz, depuis cette minute exquise durant laquelle, tout à coup, à un éclair passé sur le visage de Jean, elle avait eu l'idée folle et divine qu'il l'aimait... Les yeux clos, elle refaisait tout le chemin qu'ils avaient parcouru ensemble. Elle revoyait Audierne, la salle à manger sombre de l'hôtel, le petit port hérissé de mâts, les Bretonnes en coiffe blanche dansant la *dérobée* conduite par le biniou... Mais surtout, sans en oublier un détail, elle recommençait sa promenade aérienne avec Jean jusqu'à l'extrémité de la pointe; une promenade pareille à un envolement sous le vent furieux qui semblait vouloir les emporter en plein ciel, dans l'atmosphère transparente où battaient des ailes les mouettes et les goëlands. Comme elle se rappelait surtout ce moment où, sur le bord de la corniche glissante, elle avait sauté dans *ses* bras, une seconde refermés sur elle, tandis qu'il lui répétait de n'avoir pas peur. Quel lumineux souvenir elle gardait de cette journée; comme aussi de cet instant fugitif où, à Dinard, après son sauvetage, elle avait vu, en rouvrant les yeux, le visage de Jean penché vers elle avec cette expression qui lui semblait de la tendresse.

Eh bien, ce jour-là, de même qu'au Raz, elle s'était trompée, voilà tout. Quelle créature faible et méprisable était-elle donc pour ne pas s'être encore détachée de cet homme qui allait devenir le mari d'une autre femme!... A tout prix, il fallait qu'elle l'oubliât; ou du moins, qu'elle songeât à lui, seulement comme l'on songe aux morts. Elle avait dit sa pensée entière à sa mère : elle n'espérait plus rien, rien! Jamais, elle le sentait, elle n'aimerait aucun homme comme elle avait aimé Jean, comme elle ne pouvait s'empêcher de l'aimer encore!...

Et pourtant c'était auprès d'un autre que, fatalement, elle était destinée à passer les années de son existence. Ni son chagrin, ni ses révoltes, ni sa volonté, ne pourraient empêcher qu'il en fût ainsi. Un jour quelconque, il lui faudrait en arriver à faire cet horrible mariage de convenance auquel la condamnaient l'indifférence et l'égoïsme de sa mère... Est-ce qu'on peut lutter contre l'inévitable?

Le bruit de la porte qui s'ouvrait la fit tressaillir violemment, prête à fuir... Alors elle s'aperçut que son visage était inondé de larmes... Ce n'était pas sa mère qui rentrait, car elle n'avait pas entendu le pas des chevaux... Un domestique, sans doute, qui pénétrait dans la pièce qu'il croyait vide. A aucun prix, il ne devait la voir pleurer. Et elle demeura sans un mouvement, assise à sa même place, les paupières demi-closes pour voiler l'humide éclat de ses prunelles...

— Qu'avez-vous? Pourquoi êtes-vous triste? dit très doucement une voix près d'elle.

Ses yeux mouillés s'ouvrirent larges; et sans qu'elle sût comment cela s'était fait, elle vit ses deux mains tremblantes enfermées dans celles que Jean lui avait tendues, sans que ni lui ni elle eussent prononcé un mot, l'âme paralysée par la joie écrasante de leur réunion soudaine.

Faiblement, elle dit :

— Il me semble que je rêve... Est-ce vraiment vous qui êtes là?

Sans réponse, il porta les mains à ses lèvres et les baisa, sans même qu'elle en eût conscience et s'en étonnât. Elle continuait, ainsi qu'elle eût parlé en songe :

— Qu'il y a longtemps que je ne vous ai vu! pas? depuis ce terrible jour où vous me disiez adieu, au moment d'aller vous battre...

Il eut un soupir d'allègement.

— Ne parlez plus de ces mauvais jours... Ils sont passés... Il faut maintenant songer à l'avenir...

Elle frissonna. L'impression délicieuse se dissipait déjà durant le souvenir impitoyable, et bien vite revenu, de la réalité qui les séparait. Et le réveil était tellement dur que des grosses larmes jaillirent de nouveau entre les cils soudain rapprochés, tant elle avait le cœur gonflé de sanglots.

Mais il répétait, du même accent de prière suppliante :

— Qu'avez-vous?... Est-ce que je ne puis rien pour vous?

Elle fit un courageux effort et essaya de sourire. Il ne devait pas savoir de quelle douleur sans consolation elle portait la blessure.

— Ne vous occupez pas de moi. Je ne suis pas toujours triste comme vous venez de me trouver. Mais quelquefois, vous le savez, les contrariétés prennent par surprise, et alors, au premier moment, elles paraissent difficiles à supporter... Mais ce n'est qu'un instant... D'ailleurs je suis vaillante comme vous m'avez recommandé de l'être!

Elle s'efforçait de parler d'un ton léger; mais, au regard qu'il attachait sur elle et qui la faisait frémir d'une joie poignante, elle comprit qu'elle ne le trompait pas.

— Pauvre, pauvre enfant! dit-il de ce ton qu'elle trouvait si bon d'entendre, elle qui se serait dérobée hautaine devant la compassion de tout autre.

Il continuait :

— Vous ne m'en voulez pas trop d'être venu vous surprendre alors que peut-être vous désiriez surtout être seule?... J'avais une cause à plaider auprès de votre mère, auprès de vous... Quand on m'a dit que Mme de Guerles était sortie, mais que vous étiez, vous,

à quelques pas seulement de moi, je n'ai pu résister à la tentation de vous voir. Me pardonnez-vous si j'ai été indiscret?...

— Vous êtes toujours le bienvenu ici!

Lui pardonner... quoi? N'était-ce pas bon de le revoir ainsi sans qu'un œil étranger pût l'observer pour surprendre le secret que tous devaient ignorer. Et, soudain, la crainte l'étreignit de s'être trahie devant lui, de n'avoir pas su cacher l'allégresse qu'elle éprouvait de son apparition inattendue. Avec une sorte de hâte, elle demanda :

— Vous arrivez de Paris?... Avez-vous vu Hélène? Simone est-elle vraiment hors de danger?

— Oui, elle est sauvée maintenant. J'ai vu tout récemment Mme de Bressane. Elle se prépare à partir pour le Midi où elle emmène sa fille.

Hélène partirait aussitôt son mariage célébré avec Jean, sans doute... Cela était évident; et cependant une question irrésistible lui échappa :

— Elle partira seule avec Simone?

— Je le crains... Qui pourrait l'accompagner, même parmi ceux qui l'aiment le plus?... C'est une vraie grâce qu'elle ne redoute pas la solitude.

— Oui... Elle est si courageuse, si absolument dévouée à Simone... J'espère que ses amis ne l'abandonneront pas tout à fait... Oh! si je pouvais partir avec elle pour qu'elle fût moins isolée!... N'irez-vous pas la voir, vous, qu'elle considère, je le sais, comme son meilleur ami?

— Oui, j'irai si les circonstances me le permettent...

— Ah! dit-elle étreinte tout à coup par une âpre soif de deviner le sens caché de ces paroles.

Une idée soudaine lui venait telle, que la question lui jaillit des lèvres, avant même qu'elle eût réfléchi une seconde :

— Est-ce que vous pensez retourner en Orient?

Mais il sourit un peu :

— Retourner en Orient? Oh! non, je ne repartirai plus au loin... à moins...

— A moins?... répéta-t-elle instinctivement.

— A moins que mon unique désir à cette heure ne soit absolument irréalisable.

Et comme cette fois elle demeurait silencieuse, il poursuivit avec un étrange accent :

— Suis-je donc si peu pour vous un ami que vous ne me souhaitez même pas qu'il s'accomplisse? Et pourtant... cela dépend de vous...

— De moi?

— De vous seule! Ne vous ai-je pas dit tout à l'heure que j'avais une prière à vous adresser! Me permettez-vous de vous la faire entendre?

Elle inclina la tête incapable de parler, frémissante comme si elle eût senti l'approche de quelque chose d'inouï qui allait se passer. Il s'était levé pour venir devant elle. Alors, se penchant un peu, il dit d'un accent très doux qui tremblait :

— Odette, si je vous demandais de devenir ma femme, le refuseriez-vous?...

— Que je devienne votre femme? Moi? répéta-t-elle d'une voix de rêve.

L'avait-elle bien compris? Etait-il possible que le bonheur vînt ainsi à elle, tout à coup, à l'heure même où elle se croyait le plus abandonnée...

— Odette, ne voulez-vous pas?... Répondez-moi, je vous en supplie.

Non, elle ne faisait pas seulement un songe divin : c'était bien dans la réalité qu'elle voyait ce fier visage d'homme altéré par l'émotion, que ses yeux rencontraient ce regard plein d'une flamme de tendresse qui la pénétrait jusqu'au fond de l'âme... Mais, brutalement, le souvenir d'Hélène l'étreignit, et un cri d'angoisse lui échappa :

— Oh! pourquoi me parlez-vous ainsi? Vous n'en avez pas le droit, puisque vous devez épouser Hélène!

— Epouser M[me] de Bressane?... Qui vous a dit cela?

— Madame... une de ses amies intimes qui connaissait vos sentiments et m'a dit... la vérité, parce qu'elle savait quel désir j'avais de voir Hélène plus heureuse.

Elle avait parlé sans le regarder, d'un ton presque dur; mais quelle soif ardente elle éprouvait de l'entendre lui affirmer qu'elle avait été trompée...

— Odette, je vous en supplie, ne vous détournez pas ainsi de moi... Me croyez-vous vraiment capable de trahir une femme comme M[me] de Bressane, même pour l'amour de vous que j'aime plus que n'importe quelle autre créature au monde?

— Non, je ne vous crois pas capable d'une trahison, répéta-t-elle, son œil clair fixé sur celui de Jean.

— Vous avez confiance dans ma parole!... Si je vous dis que je viens à vous parce que je suis libre, absolument libre, de disposer de ma vie, douterez-vous de moi?

Elle continuait à le regarder.

— Je ne doute pas, je ne douterai jamais de vous, en qui j'ai une foi entière. Ce que vous me dites, je le crois...

Il la comprit si sincère et tellement à lui qu'il eut envie de s'agenouiller devant elle pour la remercier.

— Je veux, Odette, que vous sachiez la vérité entière pour que jamais vous ne soyez troublée par le souvenir de ce qui vous a été dit au sujet de Mme de Bressane et de moi.

— Oui, dites-moi, fit-elle un peu bas, tandis qu'une crainte sourde faisait battre son cœur à coups précipités.

Les mains jointes, elle écouta, avec toute son âme, le récit rapide qu'il lui faisait, la voie émue et vibrante. Quand il eut fini, une exclamation passionnée lui échappa :

— Etes-vous sûr, vraiment, qu'Hélène ne se sacrifie pas pour moi?

— Oui, fit-il lentement... C'est à sa fille qu'elle se donne tout entière, et si vous l'aviez entendue, vous en seriez convaincue comme je le suis désormais. Elle l'aime par-dessus tout, et cette pauvre petite enfant lui tient lieu du monde entier... Elle ne vous connaîtrait pas qu'elle garderait de même toute la liberté de sa vie pour la consacrer à Simone... Vous avez le droit de m'écouter vous dire combien vous m'êtes chère, vous qui emplissez désormais toute ma vie... Si vous me repoussez, Odette, je n'aurai plus qu'à repartir, pour ne plus revenir jamais...

Instinctivement, elle avait fermé les yeux pour mieux garder tout en elle le bonheur divin de l'entendre lui parler ainsi, et elle n'osait faire ni un mouvement ni un geste dans la peur irraisonnée de se réveiller d'un pareil rêve... Mais la voix de Jean monta vers elle remplie de tendresse.

— Odette, me permettez-vous de vous aimer?... Laissez-moi au moins chercher dans vos yeux cette réponse que je désire de toute mon âme.

Il n'eut pas à continuer son ardente prière... Elle le regardait, ainsi qu'il l'avait souhaité... Et, tout bas, blottie comme une enfant dans les bras qui s'ouvraient pour l'envelopper, elle murmurait passionnément :

— Oh! Jean, jusqu'à cette heure je ne savais pas ce que c'est d'être heureuse!...

XXIV

Quand le courrier du matin fut remis à Hélène, elle distingua vite, entre les diverses lettres posées sur le plateau, une enveloppe teintée de bleu sur laquelle une écriture féminine avait tracé son nom. L'écriture d'Odette! Avant de la reconnaître, elle l'avait devinée... Et son cœur eut un léger sursaut. Qu'allait-elle apprendre?... Que Jean et Odette étaient rapprochés ainsi qu'elle

l'avait souhaité?... Sans l'ouvrir, elle considérait cette enveloppe close cherchant à pressentir ce qu'elle enfermait, avec un battement de cœur plus rapide. Puis, quand la femme de chambre fut sortie, elle déchira l'enveloppe. Quelques lignes seulement rayaient le papier, elle lut :

« Comment vous remercierai-je, Hélène, du bonheur que vous m'avez donné aujourd'hui; oui, *donné*, car je le sais, si M. de Bryès est venu à moi, c'est parce qu'il savait que vous aviez cette bonté infinie de désirer qu'il en fût ainsi... Vous avez été pour moi plus qu'une amie, une vraie mère! mon Hélène... Aussi comme je suis bien impuissante à reconnaître tout le bien que vous m'avez fait, je viens d'aller, en pensant à vous, dans la petite église que vous aimiez; et j'ai fait cette prière, avec le meilleur de moi, que Simone vous rende tout le bonheur que vous me donnez, puisque, par elle seule, vous pouvez être pleinement heureuse... Et ma prière était tellement suppliante qu'il me semble impossible qu'elle n'ait pas été entendue... croyez-le, mon Hélène chérie, comme je le crois; et dans le baiser que je vous envoie en ce moment, sentez quelle reconnaissance vous murmure de toute son âme

« Votre *seconde* enfant,

« ODETTE. »

Les doigts d'Hélène tremblaient un peu, bien que ses yeux eussent conservé leur lumineuse profondeur.

— Chère petite Odette! murmura-t-elle. Ils seront heureux! Tout est bien!

Tout est bien! Les mêmes mots qu'elle avait dits à Jean lui revenaient. Pourtant une fibre mystérieuse vibrant, au plus profond d'elle-même, y éveillait une angoisse indéfinissable, un regret obscur et palpitant. De la chambre voisine elle entendit la voix claire de Simone et la sonorité joyeuse d'un petit rire frêle. Qu'il y avait donc longtemps que l'enfant n'avait ri ainsi! Et comme un pauvre être frissonnant qui cherche la flamme, Hélène alla vers sa fille. Elle entra et aussitôt elle fut enveloppée par la chaude caresse des yeux bruns tout de suite illuminés de tendresse.

Ils avaient perdu leur éclat maladif, ces yeux admirables; la seule et rayonnante lumière de la vie les éclairait. Une lueur rose colorait un peu les joues blanches mais non plus d'un rose de fièvre... C'était vraiment la santé qui faisait, par un miracle de la nature, circuler le sang plus rapide, plus riche, plus vivifiant sous la peau tiède. Et tout à coup, en apercevant la fillette soulevée vers elle, toute souriante dans les profondeurs blanches de son lit d'enfant, Hélène éprouva la certitude irraisonnée, mais

puissante, invincible que son enfant était sauvée pour toujours, comme si elle eût racheté sa vie en se donnant tout à elle; et devant l'étroite couchette, elle se laissa glisser à genoux, attirant sa fille contre elle, près, tout près, de façon à écouter battre le jeune cœur contre le sien. Et quand elle eut autour d'elle les bras de Simone, quand elle sentit sur sa poitrine la chaleur du petit corps, sur son visage l'effleurement des lèvres, elle ne regretta plus rien... Sa vie de femme était finie, bien finie, avec ses joies, ses troubles, ses déceptions, ses attentes délicieuses, cruelles, déchirantes, tout enfin, tout ce qui peut en faire une ivresse ou un martyre. Tout cela, elle l'avait connu... Maintenant c'était le vrai repos de l'âme qui venait à elle puisqu'elle ne chercherait jamais plus son propre bonheur, ce repos après lequel, depuis tant d'années, elle soupirait...

Et la tête appuyée sur les cheveux de l'enfant, elle restait immobile, les paupières à demi closes, revoyant une dernière fois les années écoulées, ainsi que l'on fait dans les moments décisifs. Puis, lentement, elle se redressa. D'un geste inconscient, elle secoua un peu la tête en arrière, de même que si elle eût voulu laisser tomber derrière elle pour jamais ce passé évanoui; et respira longuement comme déchargée enfin du fardeau qui l'avait tant oppressée. Alors elle revint dans sa chambre.

Le soleil avait percé le brouillard de cette matinée d'hiver; et une lumière blonde entrait dans la pièce, baignant, sur la petite table voisine de la cheminée, une grosse gerbe de chrysanthèmes blancs. Elle s'arrêta une seconde à contempler cette floraison, véritable bouquet de fiancée. Puis elle se dirigea vers son secrétaire et y prit des lettres, les lettres que Jean lui avait écrites et qu'elle avait si précieusement conservées. Elle ne les ouvrit pas... Maintenant que Jean allait devenir le mari d'Odette, elle ne se jugeait pas le droit de garder tous ces souvenirs. Et, une à une, les lettres chères glissèrent dans la flamme brillante du foyer... Bientôt, une seule resta, celle que Jean lui avait envoyée six ans plus tôt, au moment où il partait ainsi qu'elle l'avait voulu. Un instant, elle garda entre ses doigts tremblants le papier un peu jauni; puis, d'un brusque élan, elle l'effleura de sa bouche en murmurant, sans même remuer les lèvres, ce tout petit mot : « adieu!... » Et, comme les autres, le billet tomba dans la flambée, où il devint poussière.

Alors, il ne resta plus sur la table, à l'ombre des chrysanthèmes blancs, que le billet d'Odette où palpitait la joie jeune des fiancées...

Henri Ardel.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

La bataille électorale et les grandes manœuvres. Le lessivage des murs de Paris. Disparition de la salle Favié. Les industries que fait vivre le suffrage universel. Les dernières cartouches. Un duel au couteau. Grandeur et décadence. L'Affaire Clémenceau. Les élus excentriques. Un mandat plus qu'impératif. Quelques rentrées notables et quelques réparations d'honneur. Le socialisme et la mode. Cronstadt et Toulon. Et la Pologne, Monsieur? La maladie de M. Carnot. Le général de Miribel. — Le monument de Dunkerque et la statue de Renaudot à Loudun. Larousse et le *Times*. Eugène Hatin. Adolphe Yvon. Jules Franceschi. Benoît Malon. Mme Anaïs Ségalas. — Théâtre du Vaudeville : le *Bas-bleu*, de M. Valabrègue. Un début à la Comédie française. Opéra : *Déidamie*, paroles de M. Éd. Noël, musique de M. Henri Maréchal.

I

La lutte électorale a pris fin, juste à la veille du jour où les grandes manœuvres allaient commencer. Pendant que les réservistes, la valise à la main, se rendaient par petits pelotons à la gare de l'Ouest ou du Nord, sous la conduite d'un sergent, les employés de l'administration et les concierges procédaient au nettoyage des murs de Paris. Les débris s'amoncelaient sur les trottoirs et dans les ruisseaux. Les *vingt-huit jours* s'avançaient en foulant aux pieds ces lambeaux de professions de foi emportés par le vent jusqu'au milieu de la chaussée, ces détritus de la foire électorale qui ne formaient plus qu'un horrible mélange de papier jaune, bleu, vert ou rouge, d'encre d'imprimerie, de colle et de poussière délayés, détrempés dans la boue.

Ce n'est point une mince affaire que le lessivage de Paris après l'une des grandes opérations du suffrage universel, surtout lorsque, comme dans l'espèce, la capitale n'a réussi à nommer du premier coup qu'un nombre infime de ses représentants. Les affiches du ballottage se sont superposées à celles du premier tour. Pendant six semaines les colleurs ont fait rage, les entassant les unes sur les autres, recouvrant à midi l'affiche du matin de l'adversaire, et recouverts eux-mêmes une heure après par le colleur de la concurrence. C'est un *steeple-chase*, où des centaines de rivaux s'efforcent chacun de « battre le record », comme dans un concours de bicyclette. Le moindre pan de mur est métamorphosé en un palimpseste où chaque

couche enlevée en laisse apercevoir une autre, et comme on n'a pas même épargné les becs de gaz, vous jugez de la besogne. Cela tient à la façon d'une maladie de peau; cela semble incrusté aux murs comme la tunique de Nessus à la chair d'Hercule. Quoi de plus mobile, de plus prêt à s'envoler au moindre souffle que le programme d'un candidat, et quoi de plus tenace que son affiche? Il faut s'installer devant le mur et travailler longuement, patiemment, avec des instruments divers, toute une trousse de couteaux, de canifs, de grattoirs, éponger, humecter, arracher lambeaux par lambeaux, accumuler à ses pieds des monceaux de résidus informes qui ne sont même plus bons pour la hotte du chiffonnier.

Les grandes manœuvres du suffrage universel n'en font pas moins vivre une foule de gens. D'abord les cabaretiers et les marchands de vin. Puis les loueurs de salles pour réunions publiques. Mais le métier se gâte par suite de nos mœurs électorales, et je crains bien que la dernière campagne ne l'ait irrémédiablement perdu. L'usage, en effet, est devenu à peu près général de maltraiter non seulement le candidat, mais l'estrade et le local lui-même, de casser les vitres, de se jeter les tables et les bancs à la tête. Le malheureux industriel a loué sa salle 50 francs et on lui fait pour 500 francs de dégâts : ce n'est plus de jeu. Il y renonce. Déjà pour le scrutin de ballottage, les candidats de Belleville n'ont point retrouvé la salle Favié, l'une des plus fameuses, où jadis lord Seymour, le roi populacier du carnaval, avait dansé avec Mogador, aux temps lointains des descentes de la Courtille, et où, depuis la Commune, avaient défilé le ban et l'arrière-ban du radicalisme et du socialisme, de la révolution et de l'anarchie, les Louise Michel, les Vaillant, les Vallès, les Flourens, les Allemane. C'est là que le comité de la grève générale s'est réuni le 11 août dernier. C'est là que le général Eudes, — celui-là même dont on vient d'inaugurer le monument funèbre, dans le cimetière du Père-Lachaise, aux cris de *Vive la Commune!* et à l'ombre du drapeau rouge, — a été frappé d'une attaque d'apoplexie à la tribune en 1888, au moment où il s'écriait : « Mort à la bourgeoisie! » Voilà des souvenirs, et la salle Favié en avait bien d'autres. Mais il n'y avait plus moyen d'y tenir, et le propriétaire a senti le besoin de vendre son établissement avant que les anarchistes n'eussent achevé de le lui démolir.

Le suffrage universel fait vivre encore les imprimeurs, les distributeurs, les colleurs. Dans cet âge de papier où l'encre d'imprimerie nous submerge, les périodes d'élections législatives représentent les grandes marées. Ce que celle-ci a fait couler d'encre depuis les premiers jours d'août formerait un lac capable de recevoir l'escadre russe. Il fallait voir les boulevards, la veille et le

lendemain du 3 septembre, à l'heure du journal! De la Madeleine à la Porte Saint-Denis, pas un kiosque qui ne fût assiégé, pas un passant qui ne se plantât sur le trottoir, le nez dans sa feuille déployée. On guette les porteurs au passage; on enlève le numéro tout frais, sans laisser à la marchande le temps de le plier. Les piles disparaissent à vue d'œil. L'acheteur prend lui-même son exemplaire en courant et en déposant sa pièce de cuivre. Beaucoup font un choix assorti. Quelques-uns, les gloutons, prennent, dans ces grands jours, un exemplaire de toutes les gazettes. De sept heures à neuf heures le matin, le soir de quatre à six, c'est le coup de feu. Il a fallu prendre une plieuse supplémentaire et doubler ou tripler sa provision de *bons journaux*. Les bons journaux, dans le langage de la marchande, ce sont les journaux qui se vendent bien. Par exemple, en temps ordinaire, de *bons journaux* ce sont le *Gil Blas* et l'*Echo de Paris*; en période électorale, la *Lanterne* et l'*Intransigeant*.

Enfin, car il faut se borner, le suffrage universel fait vivre ainsi toute une nuée de pauvres diables, embauchés dans les bureaux d'écriture à la seule condition d'avoir une belle main et une orthographe suffisante, pas trop phonétique, pour inscrire sur les bandes et sur les enveloppes, l'adresse des électeurs à qui les candidats expédient leurs bulletins et leurs professions de foi. Ces *écrivains*, parmi lesquels il se rencontre des licenciés ès lettres, des avocats sans cause et des journalistes sans journal, qui seraient plus nombreux encore sans les exigences calligraphiques, sont payés à raison de 2 francs le millier de bandes ou d'enveloppes. Heureux qui trouve dans son lot le département de l'*Ain* (chef-lieu *Bourg*), ou bien les rues *Cler*, *Daru*, *Piat*, *Nis!* Trois fois infortuné celui qui a affaire au département des *Pyrénées-Orientales* (chef-lieu *Perpignan*), ou à la rue des *Prêtres-Saint-Germain l'Auxerrois!* Il lui faut deux heures de plus pour abattre son mille.

Au ballottage du 3 septembre, les candidats brûlaient leurs dernières cartouches. Après la mêlée du 20 août, le sol était jonché de morts et de mourants. Après la seconde décharge du suffrage universel, pas un mourant ne survivait; il n'y avait plus que des morts en face des vainqueurs. La partie décisive et suprême s'est engagée avec un acharnement prodigieux entre ceux que le scrutin n'avait pas éliminés du premier coup. On se fusillait à bout portant, on s'assommait à coups de crosse, on se déchirait. Partout la lutte a été terrible; çà et là elle a pris un caractère de férocité sauvage, qui faisait penser à celles des Sioux et des Peaux-Rouges; par exemple, dans le Var, où M. Jourdan et M. Clémenceau ont essayé de se scalper réciproquement et se sont hachés de coups de

couteau, comme dans cet épouvantable duel du temps de la Restauration, où un officier à demi-solde et un garde-du-corps s'étaient fait enfermer dans un fiacre et, pendant qu'il tournait à pas lents autour de la place du Carrousel, le bras gauche immobilisé, le bras droit armé d'un poignard, se lardaient implacablement.

Dans le nombre des morts, il en est qui ressusciteront et auxquels leurs adversaires eux-mêmes ont payé un tribut de regrets parce qu'ils honoraient la Chambre par leur caractère et par leur talent. Il en est davantage dont la disparition ne crée aucun vide. Plus d'un qui semblaient de grande taille, paraissent tout petits maintenant qu'ils sont couchés dans la poussière. Ces vaincus appartiennent à des catégories très diverses. Parmi eux, il est de braves gens qui furent députés comme ils auraient été ingénieurs, employés ou commerçants. On ne savait pourquoi le suffrage universel alla les chercher un jour; on ne sait pourquoi il les a renvoyés là où il les avait pris. Leur chute n'a pas plus de cause que leur élévation; ils se tenaient à la Chambre aussi silencieux et aussi effacés qu'ils le seront dans leur retraite. Mais ils s'étaient arrangés un petit nid confortable. *Député!* cela pose. C'est un panache. On les invitait à dîner; on leur demandait leur avis sur la situation; quelquefois même un reporter naïf ou à court les interviéwait. On s'adressait à eux pour obtenir une exemption de service militaire ou un bureau de tabac, et quand ils revenaient à la sous-préfecture, ils avaient une cour. Du haut des tribunes, les compatriotes à qui ils avaient donné des billets se les montraient les uns aux autres. Leur voix grossissait les *rumeurs diverses;* ils figuraient avantageusement dans les *bruits à gauche.* Parfois même, ils se hasardaient jusqu'à une interruption : « Le pays vous jugera! » ou bien : « Et le 2 décembre? » que le journal du département avait grand soin de reproduire *in extenso* et qui faisait dire aux paysans de là-bas avec orgueil : « Notre député a parlé! » Ils pouvaient circuler gratis sur les chemins de fer. Ils écrivaient à M. Viette : « Mon cher ministre, » et le préfet leur écrivait : « Mon cher député. » Maires et instituteurs étaient à leurs pieds. Ils plaçaient leurs créatures. Et la gloire de Monsieur rejaillissait sur Madame. Elle aussi elle avait une cour et jouissait de son importance. Elle tenait salon et on lui donnait la place d'honneur à table. On l'invitait à l'Élysée, aux bals des ministères et des ambassades. Elle avait sa place aux fêtes publiques dans les tribunes réservées, et de temps à autre assistait à *la Favorite* ou à *Robert le Diable* dans la loge des beaux-arts. Avec quel orgueil discret et contenu elle disait : « Mon mari est à la commission du budget! » Et tout cela évanoui comme une bulle de savon sur laquelle on souffle! Il faut retomber de ces sommets dans

la plate médiocrité d'autrefois, rendre ses galons, rentrer dans le rang, n'être plus qu'un vulgaire citoyen sans influence, auquel personne ne songe à demander sa protection, que le sous-préfet ignore, qu'on ne salue plus au passage, subir les compliments de condoléance des électeurs, sous lesquels on devine un sourire goguenard, la mauvaise humeur, les reproches et peut-être la pitié, plus humiliante encore, de sa femme, déçue dans tous ses rêves, précipitée brusquement d'une position qu'elle avait crue définitive et où elle s'était installée à fond.

Si cruelle cependant que soit cette chute, elle l'est moins encore que celle du politicien *passionnel* et professionnel à la fois, pour qui discuter, voter, présenter et soutenir un amendement, rédiger des ordres du jour, former et renverser des ministères, c'était la vie, toute la vie; dont les couloirs de la Chambre, les bureaux et la buvette formaient tout l'horizon; qu'il est impossible de concevoir dans un autre cadre, qui ne saurait pas plus exister en dehors de ce milieu que le poisson hors de l'eau. Cela ce n'est pas seulement une chute, c'est l'anéantissement. Le dernier scrutin en a fourni dix exemples, un surtout, plus éclatant que les autres. Le voilà parmi les morts ce politicien audacieux, redouté, détesté, adulé, presque tout-puissant! Hier, il était une force, — malfaisante, il est vrai, mais irrésistible; un élément de destruction dont tous avaient peur; son éloquence, à la tribune, avait l'éclair de l'acier; d'une phrase sèche et tranchante comme un coup de hache il décapitait un ministère. Aujourd'hui il n'est plus rien, que le directeur d'un journal sans abonnés et sans lecteurs. Et il s'est senti descendre dans le vide. Il s'est débattu avec rage dans les convulsions de l'agonie, en homme qui ne veut absolument pas mourir. Il s'est défendu pied à pied, avec un désespoir forcené. Presque seuls contre tous, lui et son journal faisaient feu de toutes leurs pièces : harangues et réunions publiques, affiches et contre-affiches, *premiers-Paris*, correspondances, entrefilets, variétés, faits divers, coups d'épée, de dague et de poignard, insultes, caricatures, diffamations, il a tout employé et on lui a tout retourné. C'était la résistance légendaire du *Vengeur* s'enfonçant dans les flots au milieu d'une dernière bordée, après avoir cloué son drapeau au grand mât.

Et cet homme avait l'atroce raffinement de douleur de se voir attaquer par son propre parti et par ses propres armes. On faisait la concentration radicale contre ce radical. Tous ses concurrents sans exception s'étaient réunis et ligués contre lui. Ceux sur lesquels il se croyait en droit de compter le plus se levaient de toutes parts pour le renier. Dès qu'il ouvrait la bouche, sans

vouloir l'entendre, on l'assommait d'un mot. On avait inventé contre lui une de ces scies brutales avec lesquelles une foule stupide écraserait Démosthène, Cicéron, Mirabeau, Berryer, et qui aurait raison de toutes les raisons du monde. Mais il était le seul qui n'eût pas le droit de s'en plaindre. *Quis tulerit Gracchos?...* On le traitait comme il avait traité les autres. On suivait l'exemple qu'il avait cent fois donné. On était cruel et sans pitié pour cet impitoyable. Il est puni par où il a péché. Si la Révolution dévore ses enfants, suivant le mot de Vergniaud, les révolutionnaires sont souvent eux-mêmes dévorés par leurs propres enfants.

Quel peintre nous le montrera assis sur les débris de son mandat, comme Marius sur les ruines de Carthage? Quel psychologue nous décrira ce drame intime, bien autrement émouvant que la lutte extérieure et matérielle, cette tempête sous un crâne, toutes les péripéties poignantes de cette nouvelle *Affaire Clémenceau.* Tous les autres naufrages d'une mer si féconde en sinistres, — celui de M. Maujan, son disciple, qui avait donné sa démission d'officier pour se vouer tout entier à la politique et fondé un journal pour soutenir sa candidature; qui, assommé à sa première réunion électorale, au sortir de laquelle il fallut l'emporter tout sanglant chez un pharmacien, a perdu son siège à la Chambre et a dû cesser aussitôt la publication de *Germinal*, de telle sorte qu'il n'est plus actuellement, après tant d'efforts et de frais, ni officier, ni député, ni même journaliste; celui de M. Andrieux, ce Machiavel de la république; celui du considérable et majestueux M. Floquet; celui même de M. Paul de Cassagnac, qui semblait à jamais inébranlable dans son fief du Gers, ne sont rien à côté du naufrage de M. Clémenceau. Il reviendra peut-être quelque jour, mais il reviendra amoindri, découronné, humilié.

Parmi les nouveaux venus, les amateurs du pittoresque regrettent amèrement l'absence de M. Chion-Ducollet et de M. Cochon-Chambertin. Nous déplorons également celle du brave homme qui convoquait ses électeurs devant le Trocadéro avec une trompette de fontainier; quoique la musique adoucisse les mœurs, il n'a pu fléchir les cœurs rebelles de ses électeurs : c'est peut-être que, au lieu de se borner à jouer des variations harmonieuses sur cet instrument plus primitif encore que la lyre d'Orphée, en supprimant les harangues comme faisant longueur, ou du moins en n'en gardant que le strict nécessaire, il aura voulu imprudemment joindre au charme de sa musique l'attrait de son éloquence. En revanche, nous avons l'Homme-Canon et le coiffeur Chauvin. Ces deux professions n'étaient point jusqu'alors représentées au Parlement : il avait force *raseurs*, a dit un mauvais plaisant; il n'avait pas encore

de coiffeurs. L'un et l'autre peuvent se vanter d'avoir fait une entrée triomphale à la Chambre. Ils ont obtenu pendant huit jours au moins tous les honneurs de la chronique. On a parlé d'eux autant que de Sarah Bernhardt et de Coquelin. Ils ont servi de texte à tant de plaisanteries et à des plaisanteries si spirituelles, que la matière est complètement épuisée et que je refoule dans mon encrier celles qui voulaient en sortir.

L'Homme-Canon est un radical, bien entendu : c'est le moins qu'on puisse être avec de pareils biceps. Le coiffeur Chauvin, lui, est plus complètement dans le train : c'est un socialiste. Aimez-vous le socialisme? on en a mis partout. Au temps de ma jeunesse, ce n'était qu'un point noir à l'horizon. Depuis vingt-cinq ans, le point noir a si bien grandi qu'il est maintenant un nuage qui obscurcit tout le ciel. Dans l'ivresse de son triomphe, M. Jules Guesde a affirmé à un reporter que, dès la prochaine législature, la France serait conquise par le quart-état. Espérons qu'il est la proie d'une illusion plus agréable pour lui que pour nous. Mais eussiez-vous jamais cru qu'il viendrait un moment où le socialisme serait à la mode, qu'il compterait au nombre des articles élégants et bien portés? En 1848, le mot était un épouvantail; en 1893, la moitié des candidats l'ont arboré comme un bijou, une bague au doigt, une épingle à la cravate. A côté des socialistes hirsutes, il y a tout un clan de socialistes hommes du monde, bien gantés et bien couverts. Il y a même des socialistes chrétiens. Mais le suffrage universel a généralement choisi ses élus parmi les socialistes à la manière noire, qui ne se piquent point de rassurer le bourgeois, ni de procéder en douceur. Dans cette catégorie rentrent les cabaretiers, les coiffeurs, les mineurs, les chapeliers, les porcelainiers, les tailleurs, les ouvriers mécaniciens qu'il a envoyés à la Chambre. Pourquoi au maire fameux de Saint-Denis n'a-t-il pas adjoint ce maire non moins épique de Saint-Ouen qui dédaigne de porter l'écharpe tricolore dans l'exercice de ses fonctions et marie ses administrées en les interpellant du nom de *citoyennes?*

C'est un comité socialiste révolutionnaire qui aura eu la gloire d'inaugurer un nouveau progrès dans les dernières élections. Nous avions jusqu'à présent le mandat impératif, l'obligation de venir rendre compte périodiquement à ses mandataires, non sans s'exposer à recevoir en échange une cascade d'injures et quelques gourmades au minimum; la démission donnée d'avance en blanc, de façon à pouvoir être congédié si l'on avait cessé de plaire, comme une bonne qu'on renvoie sans même lui donner ses huit jours. Cette année, l'un des comités de la Ville-Lumière a imaginé

mieux : il a imposé à son candidat une retenue de plus de la moitié sur ses appointements, — à moins que ce ne soit le candidat qui l'ait offerte de lui-même, en soumissionnant sa candidature. — Le malheureux a été élu. C'est un employé de commerce; cette branche a beaucoup donné; elle fera bientôt concurrence à celle des avocats, et l'illustre Gaudissart, en effet, ne tiendrait-il point parfaitement sa place à la tribune? Il a tout accepté, ou tout offert : le mandat impératif, la démission en blanc, les 5000 francs annuels de pot-de-vin à son comité. Voilà qui lui promet bien de l'agrément. A ce compte, c'est un métier de dupe de se faire élire; il est infiniment plus avantageux et moins difficile à la fois de se nommer soi-même membre d'un comité. C'est le comité qui choisit le candidat, qui lui impose ses conditions, qui dicte ses votes, qui le mande pour lui donner ses ordres ou pour le tancer, qui se réserve de le renvoyer sans cérémonie, et qui encore, par-dessus le marché, passe à la caisse! C'est le candidat, j'allais dire le commissionnaire, qui se donne tout le mal et qui reçoit les coups, pour un salaire inférieur à celui d'un cocher de fiacre. Un particulier ne vit pas aisément à Paris avec 4000 francs; que sera-ce pour un député, — à moins qu'il n'aille à la Chambre en blouse, comme le citoyen Thivrier! — Je suppose que le comité surveillera ses menus du bouillon Duval, pour s'assurer qu'il ne vend point ses votes à quelque nouveau Panama, et que, lorsqu'il sera content de lui, lui remettra des bons supplémentaires pour les fourneaux économiques. O amour de la gloire, jusqu'où ne peux-tu conduire un homme? car il est impossible de concevoir une autre raison pour s'expliquer un marché pareil, dont le dernier des cordons-bleus ne voudrait pas. Le citoyen Toussaint, quoi qu'il advienne, aura du moins la satisfaction intime de pouvoir écrire un jour sur sa carte : *Représentant de la maison X. — Ancien représentant du peuple.* Et cela lui donnera autant de prestige qu'en put jamais avoir M. Bourbeau.

Il y aurait un moyen d'utiliser les professions diverses qui abondent dans la nouvelle Chambre. Avec une bonne organisation, elle pourrait se suffire à elle-même comme un phalanstère. M. Thivrier lui fournirait le vin; M. Basly et M. Vaux, le fils du forçat innocent dont on a mis la cruelle aventure en un mélodrame repris tout récemment à l'ancien théâtre du Château-d'Eau, serviraient les consommations à la buvette; M. Jaluzot serait chargé des étoffes, et M. Prudent-Dervilliers confectionnerait les paletots. On trouverait cinquante médecins pour rédiger une ordonnance ou donner un coup de bistouri, une demi-douzaine de pharmaciens pour confectionner les drogues et autant de notaires pour rédiger les testa-

ments. M. Chauvin donnerait un coup de peigne aux cheveux; MM. Fabérot et Dejeante, un coup de fer aux chapeaux; M. Vuillod se chargerait des intermèdes et il porterait les *canons*.

Deux rentrées notables : celle de M. Wilson, l'homme vraiment fort, qui a attendu dans la coulisse que le Panama eût fini de faire son tapage, et qui vient tranquillement reprendre sa place, en dédaignant même de se montrer ironique; celle du lyrique démocrate socialiste Clovis Hugues, qui sera le représentant de la poésie au Parlement, et le seul, puisque M. Déroulède n'y est plus et que M. Fabié a échoué; Clovis Hugues, dont la chevelure en comète pourra fournir un magnifique champ d'épreuves aux ciseaux de son collègue Chauvin. On a vu aussi avec une certaine stupéfaction reparaître, sur la liste des députés de l'Ardèche, le nom et le prénom d'Odilon Barrot, qui évoque le souvenir d'une époque si complètement évanouie qu'elle en semble antédiluvienne. Par quel phénomène Odilon Barrot, mort depuis longtemps, peut-il exister encore aujourd'hui? La Corrèze nous a envoyé M. Mielvacque, qui s'illustra, il y a quelques années, en plein bois de Boulogne, par un exploit à la Bussy-Rabutin. Signalons enfin, sur la liste des nouveaux venus, les noms de M. le prince V. de Broglie, de MM. Denis et Henry Cochin : le choix du suffrage universel, qu'un écrivain classique ne manquerait pas de comparer, en cette occasion, à la lance d'Achille, équivaut ici à une réparation. Jamais personne n'eut plus de titres à être élu que M. Augustin Cochin : il eût fait un député modèle, un orateur de premier ordre, un ministre intègre et capable : le suffrage universel s'obstina à ne pas vouloir de lui. Aujourd'hui, il lui apporte un dédommagement posthume, et il fait amende honorable à la mémoire de l'homme qu'il a si opiniâtrément méconnu.

Je n'ai garde, bien entendu, de vouloir me hasarder sur le terrain politique. En parlant des élections, je me suis contenté d'exécuter, sur les marges du sujet, un de ces légers croquis comme les écoliers en tracent sur celles de leur grammaire. Presque tous les événements de ce mois échappent à ma compétence et à mes attributions : les troubles d'Aigues-Mortes et les manifestations furieuses de l'Italie contre la France, les désordres de Saint-Sébastien, les grandes manœuvres de l'Allemagne en Alsace-Lorraine et même les grandes manœuvres de France, la nouvelle grève des mineurs du Pas-de-Calais, la présence du prince de Naples à Metz, aux côtés de l'empereur Guillaume, la visite de l'escadre russe à Toulon, tout cela c'est gibier pour la chronique politique, et je m'y brûlerais les doigts. Tout au plus puis-je dire un mot des fêtes qu'on prépare pour recevoir les

officiers et les marins de l'escadre, et qu'on veut rendre dignes de la réception faite à Cronstadt, en 1890, à la division de l'amiral Gervais. Dès que le ballon captif eut annoncé l'entrée de nos vaisseaux dans les eaux russes, des milliers de bateaux de plaisance, décorés et pavoisés, allèrent au-devant d'eux; les marins français furent reçus aux accents d'un hymne de bienvenue, composé par un poète moscovite sur l'air de la *Marseillaise*. Quand ils débarquèrent, on sema des fleurs sur leur passage. On jetait des bouquets et des couronnes dans les voitures de gala qui les promenaient par la ville; on attachait à leur boutonnière de petits drapeaux russes et français accolés. On versait le champagne et les toasts à flots dans les banquets. Les moindres matelots furent comblés de cadeaux, non seulement par la ville de Cronstadt, mais par les municipalités de Moscou et de Saint-Pétersbourg.

Chez nous aussi Paris et Marseille veulent s'unir à Toulon pour fêter l'amiral Avelane, ses officiers et ses marins. Lyon sollicite également l'honneur de les recevoir. Clermont-Ferrand lui-même les demande. Versailles veut leur offrir un punch d'honneur dans la galerie des Fêtes, où eut lieu le couronnement de l'empereur d'Allemagne en 1871, — et ce serait là peut-être la manifestation la plus éloquente, à la condition de n'y point parler. A Toulon, on leur jouera *Michel Strogoff* et la *Vie pour le tsar;* l'État, le Conseil municipal, la population, rivalisent pour leur préparer une réception cordiale et féerique. A Paris, il est question de leur chante l'hymne russe en russe à l'Opéra. On a parlé d'une entrée solennelle, avec défilé de l'état-major russe et des délégations sous l'Arc de triomphe au son des musiques militaires, d'une marche par l'avenue des Champs-Élysées et la rue de Rivoli jusqu'à l'Hôtel de Ville, pour y recevoir le pain et le sel à la mode russe, d'un colossal banquet, d'un concours nocturne de musique, d'un grand cortège, d'illuminations électriques avec fontaines lumineuses, d'une flottille d'aérostats, aux armes russes et françaises, lancés de minute en minute de la plate-forme de la tour Eiffel, pour promener nos hôtes par toute la France, de cent autres choses encore! Les boulevards préparent leurs splendeurs; le Palais-Royal voudrait profiter de la circonstance pour reconquérir la vogue par un coup d'éclat. Un comité de la presse s'est formé, sans aucune distinction de partis politiques et s'occupe de dresser un programme comme on en voit peu. Mme Adam adresse un appel aux mères, filles, sœurs et femmes françaises, en leur demandant d'envoyer aux femmes russes un souvenir sous forme de bijou composé de deux branches de myosotis, avec l'inscription : CRONSTADT-TOULON. On a ouvert une souscription nationale pour couvrir les

frais des fêtes de réception. S'il y a quelque chose à craindre, ce n'est pas que l'on fasse trop peu.

Et la Pologne, que devient-elle au milieu de tout cela, — la Pologne que chaque Français portait jadis dans son cœur, l'héroïque Pologne dont les malheurs ont inspiré tant de romans, tant de drames, tant de tableaux, tant de discours; la Pologne, au nom de laquelle on a jadis renversé des ministères, fait des émeutes, failli faire des révolutions, ne fût-ce que celle du 15 mai? Oubliée, finie la Pologne! *Finis Poloniæ.* Je me rappelle encore, comme si c'était d'hier, la représentation, à la vieille Gaîté du boulevard du Temple, au milieu d'un délire d'enthousiasme non moins patriotique que celui d'aujourd'hui, du grand drame des *Cosaques*, par Louis Judicis, — un homme de lettres, en même temps chef de bureau à la préfecture de la Seine, qui vient de mourir un peu oublié à l'âge de soixante-dix-sept ans, mais qui, sans avoir jamais dépassé le second ou le troisième plan, jouissait sous l'Empire d'une notoriété littéraire assez étendue. Étranges revirements de la politique! Voilà une pièce qui n'a aucune chance d'être remontée pour le moment, et l'on pourrait croire que Louis Judicis a pris le parti de disparaître, par convenance ou par courtoisie, au moment où les *cosaques* vont faire une entrée fraternellement triomphale à Paris.

On peut compter sur M. le président Carnot pour rendre à l'amiral Avelane les honneurs que le tsar a rendus à l'amiral Gervais dans le port de Cronstadt, malgré les rumeurs alarmantes répandues sur son compte. Les journaux ont dit M. Carnot malade, très malade, mourant. Le bruit même de sa mort a couru tout un soir. Des reporters ont pris dans la nuit le train pour Fontainebleau afin d'aller s'informer. Le lendemain le président se montrait aux populations pour donner à la fausse nouvelle un démenti catégorique. Mais il en est resté quelque chose. Si M. Carnot n'est pas mort, puisqu'il vit encore, comme dit la chanson, les gens qui tiennent pour le proverbe qu'il n'y a pas de fumée sans feu, affirment qu'il souffre d'un mal cruel; ils nomment ce mal, — seulement ce n'est pas toujours le même; ils nomment l'opération qu'il doit subir et le chirurgien qui en est chargé. Et comme chacune de ces assertions ne manque jamais de recevoir un démenti, ce qui ne les empêche pas de se reproduire le lendemain, il en résulte qu'on ne sait absolument que croire. Le président est-il malade? L'est-il gravement? Et de quelle maladie? Quoique ce soit un personnage considérable et très en vue que M. Carnot, et quoique Fontainebleau ne soit pas loin de Paris, les mieux informés sont en désaccord complet là-dessus. Etonnez-vous donc, après cela, qu'on ne sache pas à quoi s'en tenir sur la maladie de Cornélius Herz!

Pendant plus de vingt-quatre heures aussi, une incertitude semblable a régné sur le compte du général de Miribel. Etait-il mort, ou vivait-il toujours? Avait-il été frappé d'un coup de tête de son cheval ou d'une attaque d'apoplexie? Les dépêches qui arrivaient de toutes parts se contredisaient l'une l'autre. Mais le général se trouvait loin de tout centre, et, dès la première heure, elles s'accordaient malheureusement sur ce point que, s'il respirait encore, tout espoir n'en était pas moins perdu. C'est un deuil national que la mort du chef d'état-major général de notre armée. Il avait la confiance et l'estime du pays. Tous les hommes compétents considèrent sa perte comme une catastrophe. Et les circonstances dans lesquelles elle s'est produite, au lendemain des manifestations haineuses de l'Italie, pendant les manœuvres allemandes en Alsace-Lorraine, au début des grandes manœuvres françaises, à la veille de l'arrivée de l'escadre russe, la rendent plus douloureuse et lui donnent un caractère plus dramatique encore.

Je n'ai point l'intention, et ce n'est pas ici le lieu, de retracer la glorieuse carrière militaire d'un homme qui, né d'une race de soldats et destiné à illustrer par l'éclat exceptionnel de son mérite et de ses services la tradition de famille qu'il suivait, élève de l'École polytechnique et envoyé en Crimée au sortir de l'École d'application, avait gagné sa croix de chevalier de la Légion d'honneur à Magenta, sa rosette d'officier à l'assaut de Puébla dans l'expédition du Mexique et ses galons de colonel à Buzenval, au Bourget, à Champigny, — car il avait été de toutes les guerres et de toutes les campagnes, sauf celles de l'Algérie. Ses grandes qualités d'organisateur et de tacticien étaient si universellement reconnues, que Gambetta avait eu le courage, malgré les criailleries des jacobins, de le rappeler à la tête de l'état-major, au ministère de la guerre, et de braver, pour le maintenir à ce poste, dont il le savait plus digne que tout autre, une interpellation de la gauche, à laquelle le général Campenon répondit du haut de la tribune en rendant un témoignage éclatant à sa loyauté, à son intelligence, à sa capacité, à son patriotisme. Ce fut un des actes les plus méritoires de ce *grand ministère* qui devait s'effondrer si vite en un avortement piteux, et il faut reconnaître également à M. de Freycinet, malgré sa faiblesse pour les radicaux, le mérite d'avoir créé pour lui le poste de chef d'état-major général de l'armée française, en le plaçant à l'abri des fluctuations politiques et en assurant ainsi à l'organisation de la défense nationale, au moins pour toute la vie du chef d'état-major général de l'armée, l'unité de vues et l'esprit de suite dont elle avait si grand besoin. Sa science, son activité laborieuse, son dévouement, sa droiture avaient fini par triompher de toutes les

résistances et par vaincre l'esprit de parti. Les intransigeants ne lui pardonnaient pas d'être *réactionnaire* et *clérical*, mais ils n'en parlaient plus et faisaient semblant de l'oublier. Il avait tracé les plans de mobilisation, établi sur des bases solides la défense de notre frontière de l'Est, étudié en détail celles des frontières du Jura et des Alpes. Il meurt sans avoir achevé une tâche qui n'est jamais achevée, mais du moins après avoir rempli dans ses grandes lignes le programme qu'il s'était tracé, et en léguant à ses successeurs, avec son exemple, ses plans et ses leçons.

II

Pendant que Toulon commençait les apprêts pour la réception de l'escadre russe, à l'autre bout de la France, à Dunkerque, on célébrait le centenaire de la levée du siège par le duc d'York, en 1793. Le siège de Dunkerque n'a pas fait autant de bruit dans l'histoire que celui de Lille, dont on a célébré la commémoration l'an dernier, mais il est intimement lié à la victoire d'Hondschoote, remportée par le général Houchard, à qui la Convention allait bientôt décerner la guillotine en guise de couronne civique, et il méritait aussi d'être célébré, ne fût-ce que pour la vaillance qu'y déploya le beau sexe lui-même. Une colonne en pierre surmontée d'une Victoire en bronze aux ailes déployées, tenant une épée de la main gauche, une palme et une couronne de la droite (pourquoi n'avoir pas mis l'épée dans la main droite, et la palme dans la main gauche?) rappellera désormais aux habitants, sur l'une des places de la ville, la résistance victorieuse de leurs pères. Sur le piédestal, le sculpteur, M. Ed. Lormier, a représenté les habitants, femmes, enfants, vieillards, travaillant avec ardeur à construire un bastion, sous la direction de leur maire et sous les yeux d'un représentant à cheval. A en juger par la gravure, car je ne le connais pas autrement, ce monument commémoratif fait très bonne figure.

La veille du jour où paraîtra cette causerie, trop tard pour que je puisse rendre compte de la cérémonie, la ville de Loudun inaugurera la statue d'un de ses enfants les plus célèbres : Théophraste Renaudot. Mais je puis dire quelques mots du monument, dont la maquette a été exposée avant l'achèvement définitif de la statue. C'est une souscription locale qui en a fait les frais, et l'exécution en a été confiée à un jeune artiste poitevin, M. Alfred Charron, qui a représenté Renaudot sans dissimuler sa laideur, et particulièrement ce nez camus, objet des railleries incessantes de Guy-Patin, qu'il a rendus avec un réalisme expressif. Loudun est, à juste titre, très fier d'un homme qui a créé chez nous la presse

politique et périodique, les monts de piété, les consultations charitables, le bureau d'adresse et de rencontre, où pour trois sous on pouvait se fournir d'un valet, d'un commis, d'une nourrice, d'un maître de langue, faire une annonce, obtenir le renseignement dont on avait besoin, qui servait, en outre, de rendez-vous aux oisifs et aux nouvellistes, et qui émerveilla tellement la ville et la cour qu'il fit l'objet d'un ballet en quatorze *entrées*, dansé au Louvre devant le roi. Renaudot et ses *innocentes inventions*, comme il les appelait, avaient déjà figuré, il y a une trentaine d'années, dans un cortège historique organisé par ses compatriotes. Ils lui devaient un hommage plus durable. On sait qu'il est né à Loudun en 1584. Nos bons voisins d'outre-Manche sont priés donc de ne pas confondre cette fois *Loudun* avec *London*, comme l'ont fait le *Times* et quelques autres journaux britanniques, lors de l'inauguration récente de la statue parisienne. Non content d'une si énorme bévue, le *Times* la soulignait, y appuyait lourdement, l'étalait et la répétait sous toutes les formes : « Cet événement offre pour les Anglais un intérêt tout particulier, puisque, par une remarquable circonstance, le fondateur du journal français est *né à Londres!* » La circonstance serait remarquable, en effet. Et plus loin : « La nation française fait bien de l'honorer et nous, *comme citoyens de la ville où il est né*, nous lui envoyons nos félicitations et l'expression de nos sympathies. » Honnête *Times*, ces sentiments vous honorent, et nous sommes fort touchés, pour notre part, d'une sympathie si cordiale.

Des chroniqueurs chagrins ont abusé de cette réjouissante bévue pour reprocher aux Anglais d'être insatiables. Après nous avoir pris Paris sous Charles VI, enlevé la moitié de nos colonies, gardé Calais pendant plus de deux siècles et soufflé l'Egypte, les voilà maintenant, disaient-ils, qui s'annexent Renaudot et la *Gazette!* Mais il fallait tout au moins ajouter, comme circonstance atténuante, qu'ils avaient pour eux l'autorité de Larousse, cher à M. Floquet. Ouvrez Larousse au tome XIII, page 948, 1re colonne, vous y lirez en toutes lettres : « Renaudot (Théophraste), médecin et journaliste, né à *Londres.* » Pour une coquille, celle-là est d'une belle taille, et on voit qu'il n'en a pas fallu davantage à nos voisins pour s'approprier Renaudot. Leurs revendications ne se sont pas toujours appuyées sur un titre aussi formel.

Le comité de souscription formé à Loudun avait pour président d'honneur M. Eugène Hatin, historiographe de la presse française et de Renaudot, et, en témoignage de reconnaissance, il avait décidé que le profil de son président figurerait en médaillon sur le piédestal de la statue. Mais M. Hatin aura été à la peine sans être

à l'honneur. Il est mort, accablé d'ans, quinze jours avant la cérémonie. Son nom, qui ne fut jamais très populaire, avait eu tout le temps de se laisser oublier, mais les érudits et les travailleurs doivent un souvenir à cet excellent homme, dont les consciencieuses recherches ont éclairé les annales du journalisme français, depuis ses origines jusqu'à nos jours. Son *Histoire de la presse*, en dix volumes, si elle n'est pas un modèle de méthode, de composition et de style, est du moins un très précieux répertoire d'analyses et de citations qu'on ne trouverait pas ailleurs. Sa *Bibliographie de la presse* donne, en un gros volume in-8°, la nomenclature complète, par ordre chronologique, de toutes les publications périodiques, de quelque ordre qu'elles soient, en la complétant, au besoin, par des notes étendues, curieuses surtout pour l'époque révolutionnaire, qui forment comme un appendice à son *Histoire*, et qui, par exemple pour l'*Ami du peuple* de Marat et le *Père Duchesne* de Hébert, dont on n'a jamais pu réunir une collection complète, débrouillent autant que possible les ténèbres et comblent les lacunes. M. Hatin méritait mieux que la brève et sommaire mention qu'il a obtenue à peine dans quelques journaux : cet oubli est de l'ingratitude, car la presse avait contracté une dette envers lui.

Comme nous avons salué d'un hommage le monument patriotique de Dunkerque, saluons d'un regret le peintre patriote Adolphe Yvon, qui vient de mourir à l'âge de soixante-seize ans. Aussi bien que l'auteur des *Cosaques*, l'homme qui avait consacré son talent à peindre les luttes de la France contre la Russie, quoiqu'il portât un nom presque russe, a voulu disparaître avant l'arrivée de l'escadre attendue à Toulon. Yvon, qui avait fondé sa réputation avec une *Retraite de Russie* recommandable par les qualités les plus solides et les plus sérieuses, l'a consacrée et définitivement établie par les grands tableaux dont il avait rapporté tous les éléments de Crimée : la *Prise de la tour de Malakoff*, la *Courtine*, la *Gorge de Malakoff*. Nous nous rappelons encore l'énorme sensation produite au Salon de 1857 par la première de ces toiles, et l'énergie, çà et là un peu excessive et tendue, avec laquelle le peintre avait rendu cette mêlée furieuse, où l'on se prend corps à corps, où l'on s'éventre à coups de baïonnette, où l'on s'assomme à coups de crosse. Malgré quelque exagération et quelque grossissement dans l'expression des figures, la *Prise de la tour de Malakoff*, qui remporta la première des médailles d'honneur décernées aux Salons, révélait un peintre militaire d'ordre supérieur. Ce nouveau venu, qui n'était plus précisément un jeune homme, mais qui était un homme jeune encore, arrivait à point pour recueillir l'héritage

d'Horace Vernet vieilli. Il s'annonçait comme le peintre en titre du zouave, ce soldat légendaire, bien déchu maintenant de son antique renom, mais à qui l'opinion populaire attribuait alors, avec le triple talent d'Henri IV, des prouesses presque fabuleuses, dignes des chevaliers de la Table ronde.

Ces premières années de l'Empire furent le moment le plus glorieux de la carrière d'Yvon. Il fut encore envoyé en Italie, comme il l'avait été en Crimée, et il en rapporta la *Bataille de Magenta* et la *Bataille de Solférino*, qui sont également au musée de Versailles, mais qui n'eurent point l'éclatant succès des précédentes. Yvon, d'ailleurs, paraît s'être lassé assez vite de sa renommée de peintre militaire. Avant la fin de l'Empire, il commençait à s'écarter déjà de la voie où il s'était d'abord engagé si à fond; après 1870, il s'en éloigna tout à fait. Etait-ce pour ne pas représenter nos désastres après avoir illustré nos victoires? Etait-ce pour éviter une lutte dangereuse avec de jeunes rivaux tels que Detaille et Alph. de Neuville? Ou pour prouver qu'il était capable de peindre autre chose que des pantalons rouges? Peut-être fut-ce pour les trois raisons à la fois. Quoi qu'il en soit, il se voua dès lors au tableau de genre et surtout au portrait, mais sans y dépasser le second rang. Son portrait en pied de M. Carnot figure actuellement à la place d'honneur de la section française, à l'exposition universelle de Chicago. M. Ad. Yvon n'était pas membre de l'Académie des beaux-arts; après son échec de 1858, où le vote de toutes les sections réunies avait cassé celui de la section de peinture, qui le plaçait en première ligne, il eut la fierté de ne plus se représenter.

Les débuts du sculpteur Jules Franceschi, d'origine italienne, mais né en France et naturalisé de bonne heure, étaient presque contemporains de ceux d'Yvon. Ils dataient du Salon de 1850, où il se fit connaître par un *Jeune berger napolitain soignant son chien malade*, bientôt suivi d'un autre petit *Napolitain jouant à la morra*, qui acheva de le classer dans l'estime des amateurs. Parmi les œuvres les plus remarquables de Franceschi, on peut citer encore la *Peinture* et surtout la *Fortune*, qui figurent au musée du Luxembourg, ainsi que la statue qui surmonte le tombeau de Kamienski, au cimetière Montmartre. La *Fortune*, qu'il a représentée assise sur une roue ailée et levant au-dessus de sa tête une corne d'abondance qui verse à flots des pièces d'or, le mit sur les rangs pour la médaille d'honneur. Mais Franceschi s'est fait principalement connaître par les bustes spirituels et vivants qu'il exposait à la plupart des Salons : bustes d'artistes, de compositeurs, d'écrivains; bustes de femmes du monde et de jolies comédiennes, où il mettait une souplesse et une grâce qui sentaient le dix-huitième

siècle. De Mme Carvalho à M. Sardou, et de Mlle Croizette à Albert Wolff, il n'est, pour ainsi dire, pas une des figures parisiennes en vue, pas une de celles dont s'occupe la chronique, dont il n'ait reproduit les traits. Ces bustes faisaient, chaque année, l'ornement du petit Salon mondain des Mirlitons.

Nous avons appris le même jour la mort de Carrière, secrétaire de la chambre syndicale des cochers, l'apôtre du compteur horokilométrique, l'un des orateurs les plus écoutés et les plus violents des réunions publiques, des plus acharnés et des plus redoutables adversaires qu'eussent les compagnies, grand organisateur de grèves, premier rôle dans tous les mouvements ouvriers, et celle de Benoît Malon, l'un des fondateurs de l'Internationale, ancien membre de l'Assemblée nationale de 1871 et de la Commune, condamné à la déportation par contumace et qui pourtant, malgré de tels précédents, n'était qu'un socialiste pacifique et inoffensif, en regard de ceux que le suffrage universel vient d'envoyer à la Chambre. D'abord petit berger, puis homme de peine, puis ouvrier teinturier, Malon s'était formé lui-même ; à force de travail et de persévérance, il avait acquis une instruction sérieuse, et il comptait parmi les meilleurs théoriciens du parti. Dans l'exposé de ses idées dangereuses il ne portait aucune violence de langage. Il eût voulu démolir la société en douceur et s'efforçait de la convertir, par la seule voie de la persuasion, au *socialisme intégral.* C'est le titre de son principal ouvrage, celui où il a développé scientifiquement sa doctrine en trois volumes, malheureusement dépourvus de style, de méthode et d'esprit critique. On assure que, dans le commerce de la vie, cet esprit faux était un brave homme, honnête et désintéressé. Drumont en a écrit l'éloge à diverses reprises, avec effusion. Collectivisme à part, plusieurs des livres qu'on lui doit ne sont pas sans intérêt et l'on peut retirer quelque fruit de leur lecture : je veux parler surtout d'un ouvrage sur le travail des femmes, s'il m'en souvient bien, publié peu d'années après la guerre (je ne retrouve pas le titre exact dans la solitude où j'écris ces lignes, sans avoir le moindre Vapereau sous la main), et dont les recherches offrent un vif intérêt. Benoît Malon est mort à cinquante-deux ans, d'une phtisie laryngée, après avoir subi l'opération de la trachéotomie. Il ne pouvait plus parler et ne respirait qu'avec une canule dans la gorge, comme l'empereur Frédéric. Le parti perd en lui son philosophe, le seul peut-être qui se piquât d'être un évolutionniste pur, sans rien du révolutionnaire, de tenir compte des sentiments et des forces morales autant que des intérêts et de professer un certain respect pour l'idéalisme comme pour la liberté. La Commune a déployé toutes ses pompes, — vingt-sept

discours, quarante drapeaux rouges, — autour de son cercueil.

La doyenne des femmes poètes, Mme Anaïs Ségalas, vient de disparaître à l'âge de quatre-vingt-deux ans, car elle était de 1811 et non de 1814, comme le disent Vapereau et Larousse : on peut bien le révéler maintenant sans risque de chagriner cette excellente femme. Elle avait débuté en 1831 par les *Algériennes*, un volume de vers qui était comme un reflet des *Orientales*. Depuis lors elle en publia beaucoup d'autres, parmi lesquelles nous signalerons surtout les *Enfantines*, dédiées à sa fille, et où elle a mis le plus caractéristique de son aimable et gracieux talent. Quoiqu'elle ait laissé quelques pièces vigoureuses, particulièrement celle qui est adressée à une *Tête de mort*, d'autres fort spirituelles, et même un volume de satires sans aucun fiel (*Nos bons Parisiens*), on la considéra toujours, — un peu à la façon de Mme Desbordes-Valmore, dont elle est loin d'avoir la profondeur de sentiment et l'originalité naturelle d'expression, — comme la Muse de l'enfance et des jeunes filles. On lui doit aussi quantité de nouvelles et d'articles, publiés pour la plupart dans les journaux du foyer, et même un certain nombre de pièces de théâtre jouées à la Porte-Saint-Martin et surtout à l'Odéon : bornons-nous à citer les *Absents ont raison*, proverbe en deux actes, et la jolie petite comédie des *Trembleurs* (1849), où elle avait mis en scène ce type du bourgeois alarmiste qui ne sait pas se défendre et ne sait qu'avoir peur, si fréquent en temps de révolution. Mais le trembleur s'est blasé depuis 1848, et il ne serait plus d'actualité aujourd'hui comme alors.

En fait d'ouvrages dramatiques, Mme Anaïs Ségalas a fait surtout des opérettes de salon et des pièces de paravent. C'était une femme du monde, aimant à se faire entendre dans les réunions élégantes et charitables, tenant elle-même un salon recherché. Non seulement Mme Anaïs Ségalas a écrit jusqu'au dernier jour (un mois avant sa mort, une revue publiait encore des vers d'elle), mais presque jusqu'au dernier jour elle ne craignit pas de monter sur une estrade pour y débiter, au profit de quelque bonne œuvre, l'une de ces jolies pièces d'une allure pimpante, d'un coloris miroitant, d'un lyrisme tout mondain, où un esprit amusant se mêlait à une émotion de surface, dans les proportions qu'il fallait pour égayer doucement l'auditoire et pour l'attendrir sans le troubler. Certes, il y avait bien un peu de clinquant dans ses vers, mais il y avait aussi d'heureuses trouvailles d'expression, une élégance toute parisienne, l'adresse et le tour de main d'une modiste littéraire qui n'était pourtant plus à la mode, enfin l'honnêteté foncière d'une femme qui n'oublie jamais qu'elle est mère de famille et qui fait parler d'elle que par ses ouvrages.

Si Mme Anaïs Ségalas fut ce qu'on appelle un *bas-bleu*, elle le fut sans les défauts caractéristiques de la profession, et sa vie, comme son œuvre, aurait pu servir à la réhabilitation de ce corps décrié. Ce n'est pas elle qui eût jamais fourni un modèle à M. Albin Valabrègue pour le vaudeville en trois actes qu'il vient de faire jouer. Le théâtre où il a donné cette pochade, d'une conception élémentaire et d'une exécution très lâchée, s'appelle le Vaudeville; était-ce une raison suffisante pour s'abstenir aussi soigneusement d'y mettre aucun trait de comédie? Comme si ce lieu commun du *bas-bleu* n'eût point suffi à la verve trop facile de M. Valabrègue, il l'a complété par le lieu commun plus rebattu encore de la belle-mère. C'est une farce au gros sel qui, vers la fin, tourne même à la parade et dont l'analyse n'offrirait aucun intérêt. On peut en rire un moment, si l'on est de bonne humeur et de bonne volonté, comme on rirait de Guignol, mais on n'y trouverait ni une idée ni une observation vraie à noter. Les personnages, surtout le *bas-bleu* qui donne son titre à la pièce, sont des fantoches, et le comique des situations y est poussé jusqu'à l'extravagance.

Les théâtres rouvrent de toutes parts, mais en réservant leurs nouveautés importantes pour une époque où tous les Parisiens seront de retour. Seuls à peu près, le Gymnase et la Renaissance demeurent encore fermés. Ce dernier attend Sarah Bernhardt, qui revient, pour en prendre la direction, de sa tournée à travers l'Amérique du Sud. Tournée triomphale, est-il besoin de le dire? La grande Sarah ne craint pas les révolutions : elle est de taille à lutter contre elles, et à traverser la Bolivie en armes, le Brésil en insurrection, le Paraguay en fièvre, la République Argentine en décomposition, le Chili en feu, sans autre arme que sa voix d'or, en forçant les partis adverses à lui prendre également des billets. Et pendant que Sarah Bernhardt revient de l'Amérique du Sud, Coquelin part pour l'Amérique du Nord, avec Mme Jane Hading qu'il enlève, pour neuf ou dix mois, au théâtre de la rue Richelieu, et il va compléter à sa manière l'exposition française à Chicago.

Le Théâtre-Français nous a convoqué aux débuts de M. Veyret, dans *les Fourberies de Scapin*. Après son premier prix de comédie au Conservatoire, M. Veyret a passé un an à l'Odéon, qui l'a utilisé sans le mettre en lumière. Ce jeune homme est plein d'ardeur et de fougue, et il a déjà annoncé l'intention, à ce qu'il paraît, de s'affranchir des traditions consacrées, en homme qui se juge plus propre à les créer qu'à les subir. Au vénérable Coquelin cadet, qui voulait lui transmettre, dans les répétitions, les *effets* de Samson et de Régnier, il a répondu superbement que ce n'était pas ainsi qu'il comprenait le rôle. Les échos du temple en ont frémi. Il fallait

justifier cette présomption juvénile, et M. Veyret l'a fait à demi. Il a joué ce rôle écrasant de Scapin avec beaucoup d'entrain et de verve, aussi avec une diction nette et mordante, mais sans assez de nuances et de variété. Il y met plus de gaieté que d'art. C'est un brûleur de planches qui a déjà l'aplomb d'un chevronné, qui ne saurait en avoir encore l'expérience et pourrait sans déchoir admettre qu'on lui parlât de Régnier comme d'un modèle.

Ce que l'épisode d'*Achille à Scyros* a déjà inspiré de tragédies et d'opéras, et ce que Stace, l'auteur de l'*Achilléide*, avec les variations qu'il a brodées sur les données homériques, aurait pu faire toucher de droits d'auteur à ses héritiers s'il avait été membre de la société des écrivains dramatiques, cela est vraiment incalculable. Il paraît que le répertoire de l'Opéra ne compte pas moins de vingt-six livrets sur ce thème. Le dernier est celui de Cherubini en 1804, — sans préjudice d'une tragédie de Luce de Lancival et d'un drame de Théodore de Banville. Le sujet pouvait sembler épuisé, mais comme, sauf la pièce, récente encore, donnée par Banville à l'Odéon, toutes les autres sont complètement oubliées, on peut croire qu'elles n'existent pas.

Qui ne connaît l'anecdote? Pour dérober son fils à la mort qui lui a été prédite par un oracle s'il se rend au siège de Troie, Thétis l'a envoyé à Scyros, à la cour du roi Lycomède, qui le fait élever parmi ses filles et comme elles. Mais elle avait compté sans Ulysse, fertile en ruses. Pour découvrir Achille, dont les Grecs ont besoin, le subtil roi d'Ithaque se déguise en marchand et cache une épée parmi les bijoux et les étoffes précieuses qu'il étale sous les yeux des filles de Lycomède. Achille se trahit en se jetant sur l'épée, et Ulysse emmène le jeune héros dont il a su ainsi éveiller les instincts belliqueux. Selon la version suivie par M. Ed. Noël, Achille n'a pas attendu cette épreuve pour reconnaître son sexe, et la vue de l'épée détermine seulement sa vocation de soldat. Il est déjà marié à Déidamie, la fille de Lycomède et la mère de Néoptolème. On aura craint peut-être d'exciter les rires du parterre, comme dans l'opéra de Cherubini, en lui montrant le héros en jupon; mais, pour esquiver un péril bien douteux et qu'il était facile de prévenir, on s'est privé de l'effet essentiel et de la grande péripétie de l'action. En réalité, la pièce est finie dès la troisième ou quatrième scène, quand Achille s'est emparé de l'épée et qu'il est prêt à suivre Ulysse; on n'a pu la prolonger jusqu'à la fin du second acte que grâce aux supplications conjugales de Déidamie et aux tergiversations du trop peu bouillant Achille, qui se laisse amollir par les pleurs de sa femme comme un bon et honnête bourgeois. A la fin, il faut que les dieux s'en

mêlent, que la statue de Pallas s'illumine au milieu d'un orage, et qu'il en sorte une voix pour ordonner à Achille de partir et à Déidamie de se résigner.

Ce livret de M. Ed. Noël a le mérite d'être bien coupé et de ménager au compositeur toutes les situations musicales qu'il pouvait souhaiter. Aussi, dans ce cadre restreint, M. Henri Maréchal a-t-il écrit une partition où rien ne fait défaut. L'assortiment des airs, des duos, des finales, des chœurs, — sans oublier le ballet courtoisement offert au roi d'Ithaque par le roi de Scyros, ni l'entr'acte, de rigueur maintenant, — y est au complet. L'œuvre ne manque ni de science ni d'idées; elle manque seulement de personnalité et de parti-pris. M. Maréchal est un compositeur très habile, qui a de la légèreté et de la grâce, quelquefois même de la largeur et de l'éclat. La mélodie coule dans sa partition avec abondance, et l'on y pourrait signaler nombre de pages charmantes, en des genres très divers, telles que des chœurs de femmes et de pêcheurs, la scène des marchands, la cavatine d'Achille tenant l'épée, presque tout le ballet, le grand duo des deux jeunes époux, l'invocation d'Ulysse à Pallas. Et j'en passe autant que j'en cite. Beaucoup de ces morceaux ont été applaudis avec chaleur, et ils le méritaient. Comment se fait-il pourtant que l'impression générale soit un peu monotone et grise? Cela tient sans doute en partie au livret. Il semble que l'indécision de cet Achille qui ressemble peu à celui d'Homère ait rejailli sur la partition, où l'on voudrait un souffle plus héroïque et un style plus fier et plus caractérisé.

L'interprétation de l'œuvre, très satisfaisante dans son ensemble, est excellente dans le rôle si important d'Ulysse, que M. Renaud joue en comédien et chante en artiste. Mais l'administration de l'Opéra ne s'est pas mise en frais de décors ni de costumes inédits, et en utilisant pour l'époque d'Agamennon le temple de *Sapho*, avec une Minerve qui rappelle la manière de Phidias, elle semble avouer la modestie de ses espérances. Elle n'a certainement pas compté que *Déidamie* pût fournir une plus longue carrière que la *Zaïre* de M. Véronge de la Nux ou la *Thamara* de M. Bourgault-Ducoudray. Par une clause de son cahier des charges, l'Opéra est tenu à jouer tous les deux ans une partition d'un ancien prix de Rome : elle s'acquitte de cette obligation comme on s'acquitte de toutes les tâches imposées, sans enthousiasme, en faisant le nécessaire et rien de plus.

Victor Fournel.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 septembre 1893.

Il serait sage de traiter la Chambre nouvellement éclose, comme, en cette saison de vendanges, les vignerons traitent leur vin nouveau : ils le laissent reposer, veillent à ce qu'aucun élément étranger ne vienne l'aigrir, tâchent de le rendre potable. Tel n'est pas le souci des politiciens du jour; à peine la Chambre a-t-elle été extraite du pays pressuré que, sans même lui donner le temps de se recueillir, ils se mettent à la manipuler, essayant à qui mieux mieux de l'empirer si elle est mauvaise, de la gâter si elle est médiocre, de la falsifier si elle est indifférente et neutre.

Un expert en ce genre, M. Ranc, assisté de quelques autres, se remue beaucoup pour refaire une concentration républicaine où les socialistes pourraient être attirés par quelques grosses amorces, où les radicaux les y suivraient à la remorque, et dont, bien entendu, l'éternel cléricalisme ferait les frais. Les socialistes font la sourde oreille, ils n'ont pas l'air de se contenter de cet os à ronger qui, depuis quinze ans, a valu à la bande opportuniste si grasse pitance. Ils ont le verbe haut, les programmes menaçants; et l'explosion des grèves minières du Pas-de-Calais à la tête desquelles sont deux députés, MM. Basly et Lamendin qui, par parenthèse, ne sont pas mineurs, donne à penser que le vieux jeu parlementaire du cléricalisme à pourfendre est démodé. Dans une lettre fort remarquée sur l'élection de Sancerre où il a échoué, un membre de l'Institut, M. Georges Picot, républicain notoire, constatait que la question religieuse n'avait pas été agitée devant les populations du Cher; en revanche, ce qui avait été arboré par le candidat radical, c'était la haine sociale, la guerre des classes, l'appel aux plus honteuses passions contre la propriété et le capital.

Pour nous, dont les circonstances actuelles rendent l'ambition

modeste, nous nous bornerons à souhaiter que la Chambre nouvelle garde le souvenir des conditions et des enseignes sous lesquelles l'immense majorité des élus s'est présentée devant le pays. Sincères ou non, que la conviction les inspirât ou simplement l'intérêt, ils ont parlé de justice, de pacification, de tolérance, de liberté. Le pays est honnête, il a eu confiance; même quand ses choix portaient à faux, ses intentions étaient droites, il a cru naïvement à ceux qui lui promettaient d'être justes, pacifiques, tolérants, libéraux. Là où il a démêlé visiblement la comédie, il a exécuté les comédiens. A l'une des dernières séances de la Chambre défunte, le lieutenant de M. Clémenceau, M. Pichon, avait accusé le ministère d'abandonner la concentration républicaine pour se rapprocher des modérés, il l'avait sommé de la rajeunir par une belle campagne contre les associations religieuses. Le ministère et la Chambre, plus à l'affût du sentiment des électeurs, avaient passé outre; M. Pichon, qui avait la douce espérance de s'être fait une réclame d'un effet infaillible, a été congédié de son siège législatif même par les Parisiens. Mésaventure plus instructive encore attendait en Provence le grand chef lui-même, M. Clémenceau; point ne lui avait suffi de se recommander avec des gestes désespérés et des cris pathétiques à la concentration républicaine. Il avait monté dans des proportions colossales, avec une imagination fantastique, une exhibition du cléricalisme, tête de Turc électorale, qui, jamais encore, n'avait raté. Son adversaire et vainqueur à Draguignan racontait ces jours-ci que, tandis qu'il parlait dans les réunions publiques, les clémencistes, pour bien prouver qu'il était un agent de Léon XIII, apportaient des chapelets, des scapulaires, des bénitiers, levaient en l'air des crucifix à la façon des prédicateurs, faisaient mine d'égrener des rosaires, de secouer des aspersoirs, de bénir l'assistance avec des saints ciboires : « On se serait cru à Lourdes », disait M. Jourdan. Qui n'eût juré que M. Clémenceau sortirait triomphant de l'urne, comme un diable, non d'un bénitier, mais d'une boîte à surprises? Eh bien, non; tout cela sentait le rance : les Provençaux eurent le mauvais goût de faire moins attention au vacarme des chapelets s'entrechoquant qu'au bruit plus discret des espèces sonnantes de Cornelius Herz; ils ont enterré M. Clémenceau sous sa question cléricale.

Que les députés, avant de quitter leurs provinces, veuillent bien faire leur examen de conscience et l'inventaire de leurs engagements! On dit quelquefois : sage comme une image; on pourrait dire en général : sage comme une profession de foi. Dans un discours adressé avant le scrutin aux électeurs de la Sarthe, un député

que ses traditions de famille font un républicain de l'avant-veille, M. Godefroy Cavaignac, nous paraît avoir exactement indiqué la plate-forme sur laquelle la majorité de ses coreligionnaires politiques s'est placée pour se faire bien voir et bien venir du pays : « Quelle est aujourd'hui la tendance manifeste et claire de l'opinion? Qu'est-ce qui se dégage même de cette indifférence, de cette apathie peut-être excessive qui porte comme un cachet de lassitude? Qu'est-ce qui s'en dégage, si ce n'est le désir d'effacer, dans la mesure où cela est possible, la trace des fossés que les passions ont creusés entre les fractions différentes de la patrie française? Ce mot d'apaisement qui a déjà retenti il y a quatre ans, qui se fait entendre avec plus de force aujourd'hui, qu'est-ce qu'il signifie? Il signifie surtout qu'un grand sentiment de patriotisme vrai et sainement compris, qu'un sentiment nouveau de la situation extérieure de la France, du prix de ses nouvelles amitiés, dominent en ce moment les esprits. »

Après avoir déclaré qu'il ne pouvait s'agir ici de satisfactions personnelles à donner et de compétitions individuelles à régler, M. Cavaignac concluait en ces termes d'une parfaite justesse : « C'est vers le pays que nous devons tourner nos regards. La question est de savoir si nous ferons au grand jour une politique telle qu'elle facilite l'adhésion à la forme républicaine des électeurs qui y sont demeurés rebelles jusqu'ici. Le vœu du pays sur ce point, à l'heure actuelle, n'est point équivoque. Le besoin d'apaisement qui se manifeste d'un bout de la France à l'autre répond au sentiment vivace et profond des nécessités de la situation extérieure. »

Ces dernières considérations nous amènent à la grande préoccupation du moment, aux démonstrations qui se préparent de tous les côtés pour fêter la visite de l'escadre russe. Grâce à Dieu, il n'y aura en France qu'un cœur et qu'une âme pour y prendre part; jamais fête n'aura été plus nationale. Il faut qu'elle soit magnifique et cordiale; il faut qu'elle puisse porter le nom aimé de notre patrie jusque dans les profondeurs de l'immense empire slave. Ce qu'il est, en même temps, permis de demander, c'est que, cordiale et magnifique, la fête reste digne des deux peuples par le goût, la tenue et le tact. Nous regrettons, par exemple, que l'idée baroque et courtisanesque de débaptiser le boulevard de Sébastopol ait été émise; pourquoi ne pas débaptiser aussi le pont d'Austerlitz, les avenues d'Eylau, de Friedland, de l'Alma? Les souvenirs par lesquels nous avons consacré nos journées heureuses, n'ont rien qui puisse humilier les Russes; nous avons mesuré l'orgueil de nos victoires à notre estime pour les vaincus. Nous espérons aussi que

tout, dans le choix des réjouissances et des manifestations, sera calculé pour donner une idée haute et grande de la France. Paris s'abaisserait et nous abaisserait tous s'il avait l'air de ne se considérer que comme la première guinguette du monde. Le Paris de Notre-Dame, du Louvre, des Invalides, de l'Arc-de-Triomphe réunit tous les matériaux et tous les éléments d'une fête qui, faisant rayonner le passé et l'avenir par-dessus les deuils du présent, apparaîtrait comme l'apothéose de notre immortelle histoire. Lorsqu'il y a bientôt deux siècles, Pierre le Grand vint à Paris, il ne s'arrêta pas aux futilités, il vint méditer au tombeau de Richelieu sur les moyens de tirer les États de leurs langes ou de leur linceul et de les porter au sommet.

Enfin ce qu'il convient de ne pas oublier, c'est que, si l'alliance de la Russie nous est une nécessité et un bienfait, elle a ses charges et ses périls. Nous ne parlons même pas des éventualités lointaines que, dans son volume de *Mémoires*, M. de Tocqueville expose, lorsque, frappé en 1849 de la facile et foudroyante intervention des Russes en Hongrie, il craint pour l'Europe de l'avenir une invasion du même genre si la France et l'Allemagne ne s'unissent pas pour faire une masse commune de résistance. Pour nous en tenir à l'heure actuelle, il est certain que, garantie très précieuse contre les mauvais desseins de la triple alliance, l'amitié russe fortifie cette triple alliance par la mauvaise humeur de l'Angleterre. Le caractère pacifique du tsar, sa modération, la défiance que notre politique intérieure lui inspire, diminuent les inconvénients d'une intimité trop affichée, qui demeure plus bruyante dans ses effusions qu'entreprenante et décidée dans son action. Cependant, nous ferons bien, par notre prudence et notre vigilance, de ne pas susciter en Europe des alarmes imaginaires, que nos jaloux et nos ennemis ne manqueraient pas d'exploiter à leur profit.

Tandis que la France se prépare à fêter la Russie, un deuil national est venu la frapper au cœur. Le général de Miribel, chef d'état-major général de l'armée, lui a été enlevé subitement, en pleine force, en pleine espérance. La surprise et la douleur qu'avait éprouvées la Russie à la mort, soudaine aussi, du général Skobeleff, la France les a ressenties à son tour, peut-être encore plus profondes, parce que, si avec Skobeleff disparaissait un des plus brillants généraux d'avant-garde qui furent jamais, avec Miribel disparaît un de ces organisateurs militaires qui n'arrivent à leur perfection que lorsque sur leur génie naturel se sont greffées les longues expériences et les études persévérantes d'une vie entière.

Ce qui frappait d'abord dans le général de Miribel, c'était l'auto-

rité, plus grande encore que ses fonctions, dont il jouissait. Sans fracas, sans mise en scène, sans amorce à la popularité, soldat et rien que soldat, il s'était acquis cette force d'opinion, cette force, à la fois impalpable et souveraine, qui s'appelle la confiance. Cette force est aux gens de guerre ce que le crédit est aux gens de finance; comme celui-ci pour la fortune d'un peuple, celle-là est une énorme avance pour le bonheur de ses armes. Elle est d'une importance telle que, dans les derniers désastres du premier Empire, la force morale, dont quinze ans de victoires avaient investi Napoléon, gagnait encore des batailles désespérées. M. de Miribel possédait cette force, la France et l'armée avaient foi en lui; et il y ajoutait cette particularité qu'il était parvenu à cette situation extraordinaire, sans avoir encore eu l'occasion de faire ses preuves à la tête ou plutôt au centre des armées en campagne, par l'effet irrésistible d'un mérite qui avait fini par imposer à tous sa domination. Le maréchal Canrobert disait, il y a quelques années, à la mort du redoutable mécanicien de nos défaites de 1870 : « L'Allemagne avait Moltke, la France a Miribel. » La France, hélas! n'a plus Miribel : perte digne de tous les regrets, épreuve plus pénible encore pour la patrie frappée dans un de ses plus utiles enfants que pour la gloire du héros lui-même à qui manque la sanction suprême de l'action. Si jamais la guerre, l'horrible guerre, toujours suspendue sur nous, éclate, et que la victoire console nos drapeaux, tous les cœurs se tourneront avec une pensée de reconnaissance vers le mort qui aura été le premier artisan du triomphe. Et si, ce qu'à Dieu ne plaise! nous connaissions encore la tribulation, un cri serait sur bien des lèvres : Ah! si Miribel avait été là!

Chef d'état-major général d'une armée d'un million d'hommes; portant le poids et tenant le ressort d'une organisation militaire dont l'immensité épouvante l'esprit; chargé de présider à tous les services de cette tâche délicate et gigantesque qui compose la préparation de la guerre; M. de Miribel avait une mission sans précédents dans notre histoire. Elle était, certes, autrement compliquée et difficile que celle du maréchal Berthier dont l'art, excellent en son genre, fut d'être le téléphone sûr, presque infaillible, de Napoléon. Il faudrait plutôt, en dépit de toutes les différences des œuvres, des régimes et des temps, comparer la fonction de Miribel à celle de Louvois qui, lui aussi, dressait les plans et rassemblait les troupes. Ils sont, tous les deux, morts à la peine, usant leur vie pour la patrie, foudroyés pour elle par l'excès du travail. Lorsque Louvois, âgé de cinquante ans, tomba évanoui sur sa table où s'accumulaient les cartes et les dépêches, rappelez-vous

le dialogue que Mme de Sévigné imagine entre le mourant plein de vie et Dieu : « Ah! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps; je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange. — Non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment. » Miribel a pu dire également à ce Dieu qu'il aimait : « Ah! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps; je voudrais bien encore reconnaître un terrain, fermer un passage, dominer une position, établir une citadelle... » Il est mort à cheval, en face de ces Alpes où il venait de faire une dernière tournée pour la bonne garde de la France.

Dans le général de Miribel, les vertus de l'homme rehaussaient encore les qualités du capitaine. Il était une noble image de cette armée qui, par son recueillement et son application, est elle-même, dans nos jours abaissés et frivoles, la plus noble image de la patrie. D'une voix entrecoupée de sanglots, le général Saussier a dit au cimetière de Grenoble : « Ce n'est pas seulement l'homme probe, le camarade dévoué que nous pleurons. Nous avons encore à déplorer la perte de l'héroïque soldat, du chef vaillant et habile. » M. de Miribel était, en effet, tout cela : il mêlait le calcul à la flamme et la précision à l'enthousiasme; c'était un savant qui avait le feu sacré. Il ne se contentait pas de rédiger des instructions méthodiques, il avait le don des paroles vibrantes et fières. Le stratégiste éminent était un excellent manœuvrier. Chrétien et gentilhomme, il a forcé, sous notre régime de démocratie intolérante et jalouse, tous les partis à se confondre, devant son cercueil, dans l'hommage et le deuil. Après avoir bien travaillé pour la France, il est revenu, comme un bon serviteur qui a terminé sa journée, mourir au pays, dans son pays de Dauphiné, sans peur et sans reproche, comme son compatriote Bayard.

Quelques jours après l'enterrement du général de Miribel, une autre solennité du même genre, pleine aussi de tristesse et de gloire, rassemblait une foule immense dans un pauvre village de Beauce désormais immortel, à Loigny. Comme ce nom a fait son chemin dans le monde! Comme il est sorti de terre, tout radieux! Il est sorti, sous le doigt de Dieu, de nos plaines ensanglantées, à la façon de la croix d'honneur des braves dont, parlant de Napoléon, Victor Hugo disait :

Il leur faisait jaillir cette étoile du cœur!

A l'occasion de la consécration de la nouvelle église de Loigny, en face de l'autel où l'agneau sans tache est sans cesse immolé,

auprès de l'ossuaire des soldats tombés en héros, Mgr d'Hulst a refait, dans un admirable discours, le poème de cette journée et surtout de cette nuit de décembre 1870. Mgr Lagrange présidait la cérémonie que son âme patriotique et généreuse avait inspirée, il avait à ses côtés l'évêque de Saint-Dié, l'évêque de Domrémy, qui pouvait dire noblement : « Je suis ici en famille, puisque je suis l'évêque de Jeanne d'Arc. » A quoi Mgr Lagrange répondait au milieu des applaudissements enthousiastes : « Mgr Foucault est fier de son titre d'évêque de Jeanne d'Arc, et moi je revendique mon titre d'évêque de Loigny. » Cette France de Domrémy et de Loigny, c'est la France de dessous, c'est la France qu'on ne voit pas; mais c'est aussi la France qui ne passe pas, et qui nous garde, avec l'estime des hommes, la bénédiction de Dieu. C'est notre vieux réservoir d'honneur et de foi, source intarissable des héros et des martyrs, source toujours vive de ceux qui savent mourir. Un éloquent publiciste, M. Ph. de Grandlieu le disait avec vérité : « La patrie! on ne la sent nulle part plus réelle et plus vivante qu'auprès de ces tombeaux, hier à Grenoble, devant le cercueil de Miribel, aujourd'hui à Loigny, devant le sépulcre de Sonis. La patrie, idéal sacré, fait de joies et de douleurs communes, d'inoubliables souvenirs et d'invincibles espérances! »

Ces réconfortantes manifestations sont d'autant plus nécessaires qu'après avoir entendu nier Dieu, nous entendons aujourd'hui nier la patrie. Puissent les malheureux qui se livrent à ces blasphèmes, ne pas avoir pour résultat très net d'isoler de plus en plus la France! En lisant l'appel que viennent d'adresser quelques-uns de nos meneurs socialistes aux populations minières de la Belgique pour les inviter à se mettre en grève, nous nous demandions s'ils n'avaient pas juré d'ameuter contre nous les défiances de l'Europe. On reproche parfois à la Belgique de trop regarder vers l'Allemagne; ne devons-nous pas nous en prendre d'abord aux criminels de lèse-patrie qui sont parmi nous, souvent sur les bancs de nos Chambres?

La Belgique a bien droit au repos; elle vient enfin, par la clôture de sa révision constitutionnelle, de retirer de la patte de son lion symbolique une dangereuse épine. Après de très longues et opiniâtres discussions, une nouvelle constitution belge a été votée par les deux Chambres et sanctionnée par le roi. On en connaît les dispositions principales. Le suffrage universel a été adopté en principe, mais mitigé par le vote plural. Désormais tous les Belges âgés de vingt-cinq ans voteront, mais certains d'entre eux auront plusieurs voix. Ces privilégiés sont les pères de famille, les proprié-

taires et les citoyens appartenant à des catégories capacitaires très libéralement fixées, puisqu'elles comprennent ceux qui fréquentent les écoles libres dans certaines conditions et ceux qui exercent un certain nombre de professions privées. Personne ne pourra cumuler plus de trois votes. Ces dispositions vont faire passer le nombre des électeurs de 120 000 à 1 200 000, dont 500 000 seront dotés du vote plural : la totalité des voix dont disposera le peuple belge d'après le nouveau système sera environ de 2 millions. Tous ces suffrages devront être exprimés : la nouvelle constitution belge impose aux électeurs le devoir d'user du droit qu'elle leur confère; le vote sera obligatoire.

Quant à l'organisation du Sénat, sur laquelle s'était engagé un conflit *in extremis* entre les deux Chambres, elle comprendra les deux catégories de sénateurs instituées par la première proposition Visart : les sénateurs « indirects », élus par les conseils provinciaux au nombre de vingt-six, sans condition de cens; et les sénateurs « directs », nommés par le nouveau corps électoral. La modification apportée au dernier texte sénatorial consiste dans l'abaissement du cens d'éligibilité des sénateurs « directs » de 1400 à 1200 francs.

En somme, cette révision constitutionnelle de la Belgique, où l'esprit de justice et de conciliation s'est largement déployé, fait honneur à nos voisins, à l'élasticité de leurs institutions monarchiques et libres, à la sagesse de leur personnel politique, gouvernants et opposants. On raconte que, lorsque la redoutable question s'était ouverte, le roi avait dit à son habile ministre, M. Beernaert : « Souvenons-nous de 1848 et ne recommençons pas M. Guizot. » L'événement a récompensé leur prévoyance et leur confiance.

C'est à l'Angleterre maintenant à nous donner la même leçon de modération, d'équité, de prudence et de succès en menant à bien son *home rule bill.* Ainsi qu'il fallait s'y attendre, la Chambre des lords dont le siège était fait, a étouffé le bill sous ses votes; elle n'a pu du même coup étouffer la question, comme le disait M. de Villèle dans un conflit entre les deux pouvoirs, souffler n'est pas jouer. Le chef du Foreign-Office, lord Rosebery, donnait, croyons-nous, un conseil avisé aux membres de la Chambre des lords en les exhortant à voter immédiatement le bill dont il n'est pas lui-même un partisan très enthousiaste, et à en discuter ensuite les articles pour les corriger ou les remplacer. La Chambre haute a écouté sa passion et refusé même la discussion. Elle avait déjà, quelques jours auparavant, repoussé un principe très juste et

populaire, le principe de l'impôt de plus-value, d'après lequel, — étendant la règle universellement admise dans le Royaume-Uni pour faire peser les frais des grands travaux d'utilité publique sur le comté et la ville qui en profitent et non sur les contribuables des autres régions, — le conseil du comté de Londres avait frappé d'une contribution spéciale les propriétaires des immeubles dont la valeur se trouvait bénéficier des améliorations faites dans Londres par le percement d'une rue ou autre dépense du même genre. La Chambre des lords tient une place trop bienfaisante dans les institutions britanniques pour que, loin d'embrouiller, elle ne mette pas son art à dénouer les questions inévitables. La question irlandaise est de ce nombre; et tant qu'elle ne sera pas tranchée, elle s'envenimera, soulevant d'autres difficultés, d'autres luttes auxquelles la Chambre des lords, son maintien dans les conditions actuelles, son privilège n'échapperont pas.

Louis Joubert.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le général d'Andigné (1765-1857) et ses mémoires inédits, par M. l'abbé Crosnier. Angers, Lachèse. Edition in-4°, filets rouges, avec un portrait en héliogravure : 4 fr.; édition ordinaire : 1 fr. 50.

Nos lecteurs se souviennent encore des pages touchantes que M. de Falloux consacre, au début des *Mémoires d'un royaliste*, à ses vieux souvenirs angevins, et de la place qu'y occupe le général d'Andigné. Voici qu'on nous annonce comme prochaine la publication des *Mémoires* du général, et l'on devine quel intérêt doit avoir le récit de ses aventures et de ses audaces extraordinaires fait par le héros lui-même. Les années où nous arrivons les rappelleront d'ailleurs tout naturellement.

Mais, en attendant, M. l'abbé Crosnier a voulu donner de cette vie si noblement agitée un aperçu d'ensemble. Il convenait mieux qu'à tout autre de le tenter, — et de le réussir, — à l'un des compatriotes du général, à un descendant de ceux qu'il menait au combat il y a près d'un siècle, et qui, gagnés par son caractère chevaleresque, s'écriaient joyeusement toutes les fois qu'il revenait au milieu d'eux : « Vive M. de Sainte-Gemmes! »

Directoire de l'enseignement religieux dans les maisons d'éducation, par l'abbé Ch. Dementhon, un vol. in-12. (Poussielgue. Paris.)

Voilà un guide tel qu'il en faudrait aujourd'hui dans chaque branche de l'enseignement, pour diriger l'inexpérience des jeunes maîtres et soutenir le zèle des vétérans.

A la fois simple et savant, pieux et pratique, plein de tact et de sagesse dans ses conseils, le *Directoire* répond à toutes les questions que peut se poser un prêtre justement soucieux d'élever l'instruction religieuse à la hauteur des besoins nouveaux de notre temps, dans la prédication comme dans les catéchismes.

Cet ouvrage a sa place marquée dans la bibliothèque de quiconque s'intéresse aux choses de la doctrine religieuse et de la piété : il paraît même indispensable aux professeurs des maisons d'éducation, à qui l'auteur l'a spécialement destiné.

Le Carême de Sylvie, par A. Aylicson. Paris. 1 vol. in-12. (Delarue.)

Nous laisserons au lecteur le plaisir de faire par lui-même la connaissance du « prédicateur » qui convertit en femme de bien, courageuse et bonne aux misérables, la jeune Parisienne coquette et capricieuse que la volonté paternelle exilait en province. Le carême fut d'abord très dur, mais quelle joie dans l'*Alleluia* final! A. Aylicson raconte avec beaucoup de grâce et, ce qui ne gâte rien, avec une grande fraîcheur de style, ces luttes intimes de jeunes filles. *Le Carême de Sylvie* est un bon et aimable livre qui aura du succès.

La Mère Angélique, abbesse de Port-Royal, *d'après sa correspondance*, par Guillaume Dall. Paris, Perrin, 1893, VIII-318 pages in-12.

Le pseudonyme de Guillaume Dall cache une femme d'élite qui cherche dans le travail la consolation d'une vie d'épreuves. Séduite par la force d'âme et la hauteur d'idéal de la célèbre sœur des Arnauld, elle lui a consacré un panégyrique où ne manquent ni l'émotion ni le talent, mais d'où la critique est écartée de propos délibéré : j'entends la critique historique, celle qui discute les faits, comme la critique psychologique, celle qui analyse le fort et le faible des caractères. Il faut noter le soin qu'a mis l'auteur à éviter tout ce qui pourrait raviver des querelles irritantes et stériles pour le bien.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT SOIXANTE-DOUZIÈME

(CENT TRENTE-SIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R.; compte rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1893.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT SOIXANTE-DOUZIÈME

TABLE

DU TOME CENT TRENTE-SIXIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT SOIXANTE-DOUZIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JUILLET 1893.

2e LIVRAISON. — 25 JUILLET 1893.

3e LIVRAISON. — 10 AOUT 1893.

4e LIVRAISON. — 25 AOUT 1893.

5e LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1893.

6e LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1893.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

